



HAL
open science

Les fabriques territoriales du raisonnement politique. Analyse contextualisée dans quatre territoires de l'Isère

Jessica Sainty

► **To cite this version:**

Jessica Sainty. Les fabriques territoriales du raisonnement politique. Analyse contextualisée dans quatre territoires de l'Isère. Science politique. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : . tel-00736570v1

HAL Id: tel-00736570

<https://theses.hal.science/tel-00736570v1>

Submitted on 28 Sep 2012 (v1), last revised 6 Nov 2013 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Science Politique**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Jessica SAINTY

Thèse dirigée par Bernard DENNI

préparée au sein du Laboratoire PACTE (UMR 5194)
dans l'École Doctorale « Sciences de l'Homme, du Politique
et du Territoire »

**Les fabriques territoriales du
raisonnement politique.
Une analyse contextualisée dans
quatre territoires de l'Isère (2007)**

Volume 1

Thèse soutenue publiquement le **3 juillet 2012**

devant le jury composé de :

Mme Céline BRACONNIER

Maîtresse de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise (Rapporteur)

Mme Nonna MAYER

Directrice de recherche au CNRS, CEE (Rapporteur)

M. Michel BUSSI

Professeur à l'Université de Rouen (Examineur)

M. Bernard DENNI

Professeur à l'IEP de Grenoble (Directeur de thèse)

M. Alain FAURE

Directeur de recherche au CNRS, PACTE (Examineur)



RESUME DE LA THESE

Résumé

Le territoire a-t-il une influence sur le raisonnement politique des individus ? C'est à cette question, en apparence classique, de la science politique que cette thèse entend répondre. A partir d'une enquête menée dans le contexte de l'élection présidentielle française de 2007, nous proposons d'aborder les voies théoriques et méthodologiques d'une étude de l'effet du « territoire » sur les raisonnements et les arguments mobilisés par les individus lorsqu'ils « parlent » de politique. En prenant successivement en compte le territoire comme agrégat de données quantitatives (territoire objectif) puis comme construction sociale opérée par les individus (territoire subjectif), nous proposons de revenir sur les apports d'une approche « écologique » et « processuelle » du raisonnement politique, permettant de comprendre les rouages et l'ampleur de la mobilisation du « territoire vécu » par les individus. La « politique » apparaît à la fois comme le résultat d'un repérage des problèmes territoriaux et comme une série de thèmes définis *a priori* (l'Union Européenne, la mondialisation, le vote lors de l'élection présidentielle), donnant à voir deux aspects distincts de l'influence du territoire sur la politisation des individus. Nos résultats plaident pour le prolongement d'une analyse qualitative et contextualisée des compétences et des raisonnements politiques individuels.

Mots clés : raisonnement politique – sociologie électorale – analyse contextualisée – élection présidentielle de 2007 – territoire

Abstract :

Does the territory influence the way individual reasons about politics? This dissertation aims to answer to this apparently classical question of political science. Based on a survey which was conducted in the context of the French presidential election of 2007, we propose to deal with theoretical and methodological issues about the understanding of the « territory effect » on the way people argue and reason when they « talk about" politics. We successively define the territory as an aggregation of quantitative data (objective territory) and then as a social construction made by individual (subjective territory), in order to argue that an « ecological » analysis of the process that underpin political reasoning is a fruitful way of understanding how and in what extend people use elements from their own territory. Politics appears both as the result of the construction of territorial issues and as a set of public issues (European Union, globalization, presidential election) which gives two different aspects of the way territory can influence the politicization of people. Our results argue that a qualitative and contextualized approach of competences and political reasoning must be deepened.

Keywords: political reasoning – electoral sociology – contextualized analysis – presidential election of 2007 – territory

« La ville est un entrepôt de récits, d'histoire. Au temps présent, au passé ou au futur. La ville est un roman.

Les villes sont des choses simples. Ce sont des conglomérats de gens. Les villes sont des choses complexes. Ce sont des distillats géographiques et émotionnels de nations entières. Ce qui fait une ville n'a pas grand rapport avec sa taille. C'est lié à la vitesse à laquelle ses citoyens marchent, à la coupe de leurs vêtements, au son de leurs cris. »

Robert Mc Liam Wilson, *Eureka Street*, 1996.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à Bernard Denni, pour l'attention et les conseils apportés, ainsi que pour sa disponibilité, au long de ces six années de thèse.

Je tiens également à remercier le laboratoire PACTE, la Commission Scientifique de l'IEP de Grenoble et l'Ecole doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire pour le soutien qu'ils ont apporté à la réalisation de mon projet doctoral, sans oublier Annie-Claude Salomon, Sandrine Astor, Elisabeth Blanc, Monique Martin et Christine Decaix pour tous les coups de main techniques et administratifs.

Mes remerciements vont aussi à tous les chercheurs et enseignants croisés à un moment ou un autre, comme enseignant ou au gré des colloques, pour m'avoir d'abord donné les moyens d'envisager une thèse, puis de la mener à bien grâce à leurs nombreux conseils et suggestions. Je remercie ainsi particulièrement Philippe Veitl et Olivier Ihl pour m'avoir donné le goût de la recherche et de la science politique, et aussi Christophe Bouillaud, Anne-Cécile Douillet, Elsa Guillalot, Alain Faure et Yves Schemeil. L'Atelier de discussion scientifique de PACTE / Politiques et organisations a aussi été le lieu d'échanges toujours stimulants pour l'écriture d'une thèse.

L'ensemble des habitués de la salle Frédéric Bon a largement contribué à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail : Alexia, Audrey, Atif, Clément, Loïc, Rodica et Simon pour leur bonne humeur ; mais aussi, et particulièrement, les « anciens » Geneviève, Séverine, Delphine, Elhadji, Yasushi pour leurs indispensables conseils du début.

Je tiens aussi à remercier les copains qui ont suivi ces six dernières années de près ou de loin, et sans qui cela aurait certainement été bien moins agréable de terminer ces pages : Pierre, Antoine F. et Argélia, , Tof et Servane, Caro et Benj, Stéph et Caro, Emmanuelle, Hélène et Guillaume, Brice, Séb, Diane, Claire, Camille et Matteo, Olivier et Marlen ; et encore, Antoine G. et David D. pour les découvertes musicales partagées ensemble (et la boue de Dour) ; et enfin, Mr Miette pour ses *mixtapes* et ses conseils musicaux, qui ont « ambiancé » ces derniers mois d'écriture.

Cette thèse n'aurait pas certainement pas été la même sans *Dolce Cinema*, le cinéma italien et le grand chaos d'un festival de copains commencé avec trois bouts de ficelle, les joyeuses découvertes dans les salles obscures et les retrouvailles du mois de novembre.

Il m'aurait été difficile de finir ce manuscrit sans les relectures patientes et attentives de tous ceux qui ont bien voulu y consacrer un peu – ou beaucoup de leur temps – Séverine, Geneviève, Laetitia, Ouassim, Antoine et Guillaume. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Rien n'aurait été possible sans le soutien indéfectible de mes parents, mon frère et ma grand-mère, bien que je n'aie jamais vraiment pris le temps de leur expliquer pourquoi c'était si important.

Enfin, et spécialement, ceux avec qui j'ai commencé l'aventure sans que l'on sache où ça allait nous conduire, ceux avec qui j'ai passé un nombre incalculable d'heures à disserter sur tellement de choses, en fumant trop de cigarettes et en se couchant trop tard, ceux avec qui j'ai pensé tant de fois à arrêter pour recommencer dans la foulée : Ouassim, Laetitia (à vous le tour maintenant) et plus particulièrement, pour les projets insensés, pour les relectures plus que pointilleuses, pour les voyages, pour m'avoir toujours dit que je finirai cette thèse et pour tout le reste : Guillaume.

SOMMAIRE

Résumé de la thèse	3
Introduction générale // Contextualiser le raisonnement politique	13
Avant-propos. La carte, les électeurs et le territoire	13
I. Les trois modèles dominants d'explication du vote et l'extinction progressive de l'entrée « par le territoire »	20
II. La géographie électorale comme levier de « renouvellement » de la sociologie du vote	31
III. Comprendre socialement et politiquement le territoire	41
IV. Présentation du plan de la thèse	52
Partie 1 // Définir le territoire : Un parcours méthodologique	55
Chapitre 1 // Protocole et méthodologie	57
I. Le contexte de l'enquête : comprendre et analyser la séquence électorale de 2007	57
II. Méthodologie de l'enquête	76
III. Conclusion du chapitre	100
Chapitre 2 // Quatre points d'observation en Isère	103
I. Portraits socioéconomiques des quatre zones d'enquête	108
II. Présentation politique des quatre points d'enquête	120
III. Mettre en évidence un effet du « contexte local » ? Analyse quantitative des données FJP sur les questions de cadre de vie et politiques	144
IV. Conclusion du chapitre	168
Chapitre 3 // Décomposition et recombinaison des points d'observation	169
I. Resserrement de la focale d'observation et affinement de la typologie socioéconomique	171
II. Apparition de préférences hétérogènes au sein des ordres politiques locaux	200
III. Conclusion du chapitre : la quête impossible du niveau d'observation optimal ?	237
Partie 2 // Le territoire : construction d'un cadre social et politique	241
Chapitre 4 // Le territoire comme cadre social	243
I. Les constructions individuelles des territoires vécus	245
II. Des territoires vécus façonnés par les relations sociales locales	307
III. Conclusion du chapitre	339
Chapitre 5 // Le cadre politique défini par le territoire	341
I. La politique « localiste », ou la prégnance des conflits d'usage	343
II. Un cadrage national de la « politique » locale	366
III. Conclusion du chapitre	389

Troisième Partie // Quelle place pour le « territoire » dans le raisonnement politique ?.....	393
Chapitre 6 // Intégration européenne et mondialisation : la territorialisation hétérogène des raisonnements politiques.....	399
I. Le référendum de 2005 : une étude a posteriori du vote	402
II. « Gagnants » et « perdants » de la mondialisation : les apports de l'analyse compréhensive à une dualité réductrice	435
III. Conclusion du chapitre.....	474
Chapitre 7 // L'élection présidentielle : une élection « a-territoriale »	477
I. Réception et perception de la campagne présidentielle de 2007	478
II. L'élection présidentielle de 2007 face à la crise de la représentation	492
III. Pour qui voter ? Les ressorts argumentatifs du « soutien » aux candidats.....	509
IV. Les représentations du Président : la norme gaullienne contestée ?.....	537
V. Conclusion du chapitre.....	555
Conclusion générale // Du territoire à la compétence : les voies d'un approfondissement possible de l'étude du raisonnement « territorialisé »	559
I. Principaux enseignements de cette thèse : la construction analytique du « territoire » et la « fabrique » du raisonnement politique.....	560
II. Pour une analyse processuelle de la compétence politique.....	564
III. Le processus de raisonnement, et après ? Pistes d'approfondissement et hypothèses de recherche	571
Bibliographie.....	579
Table des matières du premier volume	609

GLOSSAIRE ET PRECISIONS

ADES : Association Démocratie Ecologie et Solidarité
ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine
BV : Bureau de vote
CMU : Couverture maladie universelle
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale
DL : Démocratie Libérale
ECH : commune d'Echirolles
Ecolo : partis écologistes
FN : Front national
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IRIS (de l'INSEE) : Ilot de regroupement de l'information statistique
LCR : Ligue communiste révolutionnaire
LO : Lutte ouvrière
Métro (1a) : communauté d'agglomération grenobloise
MoDem : Mouvement démocrate
NSP : ne sait pas
P1 : premier tour des élections présidentielles
P2 : second tour des élections présidentielles
L1 : premier tour des élections législatives
L2 : second tour des élections législatives
PCF : Parti communiste française
PCS (CSP) : Profession et Catégorie Socioprofessionnelles (Catégorie Socioprofessionnelle)
PDC : canton de Pont-de-Chérucy
PEF : Panel électoral français
Prof lib, cadres sup : professions libérales et cadres supérieurs
Prof. Interm. : professions intermédiaires
PS : Parti socialiste
RGP : recensement général de la population
RMI / RSA : Revenu minimum d'insertion / Revenu de solidarité active
RP : recensement de la population
SI : canton de Saint-Ismier
TCE : Traité constitutionnel européen
UDF : Union pour la Démocratie Française
UE : Union européenne
UMP : Union pour un mouvement populaire
VDL : canton de Villard-de-Lans
XD : partis d'extrême-droite
XG : partis d'extrême-gauche
ZUS : Zone urbaine sensible

INTRODUCTION GENERALE //

CONTEXTUALISER LE RAISONNEMENT POLITIQUE

L'entrée de la salle était barrée par un grand panneau, laissant sur le côté des passages de deux mètres, où Jed avait affiché côte à côte une photo satellite prise aux alentours du ballon de Guebwiller et l'agrandissement d'une carte Michelin « Département » de la même zone. Le contraste était frappant : alors que la photo satellite ne laissait apparaître qu'une soupe de verts plus ou moins uniformes parsemée de vagues tâches bleues, la carte développait un fascinant lacs de départementales, de routes pittoresques, de points de vues, de forêts, de lacs et de cols. Au-dessus des deux agrandissements, en capitales noires, figurait le titre de l'exposition : « LA CARTE EST PLUS INTERESSANTE QUE LE TERRITOIRE ».

Michel Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010, p.81-82

Avant-propos. La carte, les électeurs et le territoire

Depuis le début de la 5^{ème} République, tout ce qui a trait au fonctionnement de notre « civilisation électorale »¹ semble avoir changé ; à commencer par ces figures emblématiques de l'électorat qui peuplent le commentaire politique : « l'ouvrier communiste », le « paysan gaulliste » ou « l'étudiant trotskiste » ont disparu, cédant leur place à « l'intérimaire abstentionniste », le « bobo altermondialiste » ou encore le « cadre supérieur libéral ». Ce sont aussi les enjeux au cœur des différentes compétitions électorales qui n'ont cessé de se mouvoir : apparaissant, disparaissant pour mieux réapparaître parfois au gré des circonstances politiques. Les partis politiques en présence se sont également grandement renouvelés, modifiant profondément la configuration générale de la lutte politique : ainsi, alors que l'accession au sommet de l'Etat en 1981 du Parti socialiste et son installation durable en tant que « parti de gouvernement » finit d'asseoir le bipartisme en lieu et place du quadrille bipolaire, le Rassemblement pour la République de Jacques Chirac s'est transformé en UMP suite au coup de

¹ Nous empruntons cette expression à Yves Déloye (2003).

semonce de 2002, phagocytant petit à petit les autres partis de la droite modérée. Les résultats aussi varient : les alternances à la tête de l'Etat et dans les majorités parlementaires se succèdent ; le Sénat venant même de basculer à gauche après plus de cinquante de majorité de droite. Et la vie politique elle-même a subi de profondes mutations, les stratégies de communication prenant de plus en plus de place dans les campagnes électorales et l'apparition d'Internet et des nouveaux réseaux sociaux s'étant imposés comme des outils de communication politiques à part entière. Le fond et la forme de l'élection apparaissent ainsi comme des éléments mouvants, objet de perpétuelles recombinaisons. Toutefois, au milieu de ces métamorphoses des pratiques sociales de l'élection, certaines choses, elles, demeurent, presque invariables. Et l'une de ces choses qui ne changent pas, c'est le recours à la cartographie. Quel que soit le scrutin considéré, la « mise en carte » des résultats s'est imposée comme la forme la plus élaborée, la plus parlante, la plus fidèle de l'explication électorale². C'est tout particulièrement vrai pour l'élection présidentielle de 2012 : dans l'édition datée du mardi 24 avril 2012, comme dans celle du 24 avril 2007 et comme dans celle du 23 avril 2002, *Le Monde*, pour ne prendre que ce journal, fait paraître un supplément qui est aujourd'hui devenu un « attendu » de la production journalistique, et où figurent les cartes de la participation et des résultats des différentes forces en présence. Loin d'être un simple outil visuel utilisé par des journalistes à la recherche de moyens pour « simplifier » cette réalité éminemment complexe, cette « mise en carte » est également très prisée par les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent de près à l'acte électoral. Ces cartes leur permettent en effet, par l'agrégation des données à différents niveaux (bureau de vote, commune, canton, circonscription législative, département, etc.), d'embrasser d'un seul regard un grand nombre d'éléments, de les comparer dans le temps et d'apprécier ainsi, « à l'œil nu », des évolutions spatialisées. En outre, le développement de systèmes d'information géographique (SIG), plus simple d'utilisation et offrant de plus vastes possibilités de superposition de données localisées, laisse penser que la spatialisation des données, qu'elles soient sociales, économiques ou politiques, a encore de beaux jours devant elle³.

² L'apparition et la généralisation des cartes électorales en France sont présentées par Alain Garrigou (1990), comme le résultat d'ambitions et d'usages successifs à partir de la Monarchie de juillet : d'abord constitué dans le sillage du « courant de statistique morale », les cartes électorales sont progressivement mobilisées comme instrument de la lutte électorale naissante. Les cartes deviennent des objets de consommation et s'autonomisent de leurs usages : ainsi, dès 1877, le journal *Le Temps* propose des suppléments cartographiques à ses éditions au lendemain des échéances électorales (Garrigou 1990, p. 36). Ces cartes, d'abord ciblées sur les élus, serviront également de support aux premières représentations des « opinions » des différentes régions et localités françaises.

³ D'ailleurs, depuis 2009, le programme de recherche CARTELEC, financé par l'ANR, qui a pour objectif la collecte des résultats électoraux à l'échelle du bureau de vote, combinée à un outil cartographique, offre un exemple récent de l'actualité et de l'importance accordée à l'utilisation des cartes électorales : <http://www.cartelec.net/>

Cet engouement cartographique n'est d'ailleurs pas chose nouvelle : il a notamment été au cœur de certaines des contributions majeures des développements « modernes » de la sociologie électorale⁴. Plus fondamentalement même, cette propension cartographique constitue en France l'un des principaux héritages de l'un des « pères fondateurs » de la science en politique, en tant que discipline autonome et émancipée de la tutelle constitutionnaliste du droit public. Il n'en demeure toutefois pas moins que la perspective analytique qu'elle implique, c'est-à-dire l'établissement d'un lien entre les contextes territoriaux spécifiques et les comportements politiques individuels, ne constitue pas véritablement un acquis stabilisé et consolidé de l'analyse du vote. En témoigne la critique de la célèbre formule de Siegfried, « le granit vote à droite, le calcaire vote à gauche »⁵, qui constitue invariablement le point de départ du repérage des fausses évidences et des inférences hâtives des cours introductifs de sociologie électorale, dispensés dans les Instituts d'Etudes Politiques et facultés de science politique. Ainsi « mises à l'index », les approches géographiques du vote s'en sont retrouvées durablement discréditées, au profit de méthodes qui, considérées elles comme « sérieuses », privilégiaient la maîtrise de raisonnements statistiques complexes pour analyser des données individuelles. D'ailleurs, en s'en tenant aux titres des ouvrages d'analyses post-électorales publiés régulièrement en France par les chercheurs en science politique⁶, il apparaît clairement que la réflexion se concentre sur la constitution d'un modèle explicatif, malheureusement sans cesse déjoué par « l'électeur » ; et ce, même si dans ces ouvrages, un chapitre continue d'être généralement consacré à la cartographie et à la compréhension spatiale du vote. L'électeur aux mille visages est ainsi encore ramené à une ou plusieurs dimensions spatiales.

Outre ses indéniables qualités didactiques, la représentation spatiale des comportements électoraux est par ailleurs rendue nécessaire par l'enracinement territorial de la démocratie représentative française. En effet, chaque échelon de gouvernement est attaché à un cadre territorial précisément délimité, qui peut ensuite éventuellement en définir d'autres (notamment les intercommunalités et le Sénat). Les élites politiques sont dès lors extrêmement attentives aux mouvements locaux de l'opinion et des comportements politiques. Le découpage des

Des outils « grand public » existent également : Google a développé un outil de visualisation cartographique des résultats électoraux, qui était mis à jour au fur et à mesure du dépouillement des résultats le soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2012 : <http://fr2012.election-maps.appspot.com/results/embed?hl=fr>

⁴ Frédéric Bon aurait commencé à réellement s'intéresser à la sociologie électorale, en troisième cycle à l'IEP de Paris, lorsqu'il travaillait à la collecte des données et à la colorisation des cartes d'Alain Lancelot, avec son cousin (Burnier 1992).

⁵ Référence ironique aux travaux de Siegfried, que nous évoquerons plus attentivement par la suite.

⁶ *Mars 1986, la drôle de défaite* (Dupoirier Grunberg 1986) ; *Le vote de crise* (Perrineau Ysmal 1995) ; *Le vote surprise* (Perrineau Ysmal 1998) ; *Le vote incertain* (Perrineau Reynié 1999) ; *Le vote de tous les refus* (Perrineau Ysmal 2003) ; *Le nouveau désordre électoral* (Cautrès Mayer 2004) ; *Le vote de rupture* (Perrineau 2008) ; *Comment les électeurs font-ils leur choix ?* (Cautrès Muxel 2009).

circonscriptions électorales est d'ailleurs souvent l'enjeu de luttes politiques intenses, où chaque camp cherche à maximiser ses résultats par des pratiques stratégiques de délimitation des espaces électoraux. Bien que le *gerrymandering* ne soit pas aussi répandu en France qu'aux Etats-Unis par exemple (Mc Carty 2009 ; Fassin 2010), les élites politiques se montrent très vigilantes sur le tracé des circonscriptions : notons par exemple que les limites des cantons et des circonscriptions législatives n'ont pas été redéfinies du milieu des années 1980 jusqu'à très récemment, alors que dans le même temps les territoires urbains et périurbains ont vu leur peuplement augmenter, parfois de façon exponentielle, aux dépens des territoires ruraux progressivement désertés (Chignier-Riboulon Conord 2009). Même l'élection présidentielle, seule élection française à se dérouler dans le cadre d'une circonscription unique englobant l'ensemble du territoire national, donne lieu à l'établissement de cartes présentant les résultats agrégés notamment au niveau de la commune ou du canton.

S'appuyant sur ce constat, cette thèse n'a toutefois pas comme objectif de mettre en accusation l'outil cartographique, ni de le défendre. Elle propose, par contre, d'aborder le lien souvent implicite établi entre *espace* et *comportement politique*. L'interrogation autour de cette association est, pour partie, née du programme de recherche Formation du Jugement Politique (FJP), mené au sein du laboratoire PACTE de Grenoble en 2006-2007, prenant comme cadre contextuel l'élection présidentielle de 2007. Ce programme de recherche a donné lieu à une enquête collective, associant une trentaine de chercheurs de plusieurs disciplines des sciences sociales, dont l'architecture générale est détaillée dans le premier chapitre de cette thèse.

Si l'enquête FJP se plaçait plus directement dans le champ de la psychologie politique, en se proposant de résoudre l'énigme centrale de la formation du jugement politique, elle formulait également une hypothèse forte : celle de la correspondance entre des logiques spatiales et la formation du jugement politique (Denni 2006, p. 1-2). Ce deuxième pôle d'investigation trouvait sa justification dans une série d'« énigmes secondaires » auxquelles les porteurs de cette enquête s'étaient confrontés au cours de recherches antérieures. L'observation des résultats des différents scrutins récents, et notamment ceux du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE) de 2005, mettait, en effet, en évidence plusieurs paradoxes : des cantons ou des communes, absolument similaires d'un point de vue socio-économique, votaient de façon diamétralement opposée ; à l'inverse, les choix politiques de cantons ou communes, économiquement et socialement aux antipodes les uns des autres, se trouvaient être remarquablement symétriques⁷. L'ambition était à cet égard de parvenir, par la multiplication des approches disciplinaires,

⁷ Le repérage de ces territoires « dissonants » a présidé à la sélection des quatre points d'observation constituant le cœur de l'analyse de cette thèse.

méthodologies et techniques d'enquête sur un même objet et un même contexte, à comprendre les différenciations territoriales existantes dans la constitution du jugement politique. Le choix méthodologique explicite d'un tel *modus operandi*, relativement inhabituel dans les grandes enquêtes sur les opinions politiques⁸ et permettant de privilégier un niveau d'observation volontairement restreint, a rendu possible la collecte de nombreuses données démographiques, socioéconomiques et électorales pour chacun des points d'observation sélectionnés.

Délaissant l'angle initial de la psychologie sociale, nous avons choisi d'émanciper notre projet doctoral – dont l'effectuation s'inscrivait pourtant dans le programme FJP – du cadrage prioritaire de l'enquête, et de l'enraciner clairement dans le champ de la science politique en concentrant notre analyse sur la dimension territoriale. Ce repositionnement a eu pour notable conséquence de nous conduire à considérer l'étude de la formation du *raisonnement politique*, en nous déprenant de celle du *jugement politique*, en raison notamment des aspects normatifs et moraux que la notion de jugement ne manque d'entraîner dans son sillon. En effet, là où l'on doit s'intéresser aux possibles dissonances et/ou résonances d'un « jugement » avec les opinions politiques afin d'évaluer le caractère performatif de la décision politique prise *in fine*⁹, une approche en termes de « raisonnement » implique de considérer le processus argumentatif dans son ensemble afin de déconstruire la nature et l'agencement des différents arguments mobilisés au cours d'un même raisonnement individuel.

Si la notion de « raisonnement politique » est régulièrement employée dans la littérature en science politique, elle est rarement définie précisément (Lefébure 2011). Le plus souvent, la caractérisation du raisonnement politique est renvoyée aux modélisations proposées par la psychologie sociale et à sa composante proprement politique, c'est-à-dire au fait de se repérer dans l'espace politique (Tiberj 2004). Toutefois, des éléments de définition communs à ces travaux peuvent être dégagés. Comme le signalent Richard Balme, Jean-Louis Marie et Olivier Rozenberg (2003, p. 439-440), le raisonnement politique, défini sommairement comme « les formes de raisonnement mobilisées par les citoyens lorsqu'ils « parlent politique » », renvoie aux

⁸ La plupart des grandes enquêtes électorales utilisent des échelons de taille importante pour contextualiser le territoire : par exemple, les baromètres politiques 2006-2007 du Cevipof ont stratifié la France en sept grandes régions, masquant de fait les spécificités locales du vote potentiellement existantes. En 2007, cependant, l'ANR PAECE (Pour une approche écologique des comportements électoraux) a, elle aussi, renouvelé l'attention portée au contexte sociopolitique de l'électeur, en privilégiant les approches écologiques du vote.

⁹ En psychologie politique, l'étude de la capacité des citoyens à prendre des décisions rationnelles à partir d'informations biaisées, et dans un univers qu'ils ne peuvent maîtriser complètement, est considéré comme l'un des courants d'analyse les plus prometteurs de la psychologie politique (Mutz 2007, p. 80-81).

La philosophie politique s'est également penchée sur le problème du « jugement politique ». Dans cette perspective, le jugement est entendu « non comme une simple opinion sur une matière politique, mais comme une opinion dotée de conséquences pratiques pour le sujet qui forme ce jugement » (Descombes 2008 [1^{ère} éd. : 1994], p. 9). Le jugement est conditionné, d'une part, par la formulation d'un « jugement et pas seulement expression » qui doit être, d'autre part, critiquable ou rectifiable, de façon à pouvoir à une validité universelle (*ibid.*, p. 10).

« motifs avancés dans l'argumentation pour expliciter et justifier des attitudes, opinions ou positions ». En s'intéressant au raisonnement politique, il s'agit donc moins de catégoriser les modes de raisonnement des individus ou d'évaluer leur qualité – démarche qui, selon nous, constitue plutôt l'objet de la psychologie politique – que de saisir le contenu de leur discours, considérant que les arguments, dans leurs structurations, leurs agencements, leurs modes d'expression, ne sont pas uniquement le reflet d'un intérêt à agir ou d'une position sociale – démarche qui se place à notre sens résolument du côté de la science politique. Par « raisonnement politique », nous entendons ainsi l'ensemble des processus intellectuels et argumentatifs produits par les individus pour formuler une opinion, un comportement ou un choix politique. Le raisonnement politique n'implique ainsi aucunement la détermination d'un niveau de rationalité ou de cohérence interne au raisonnement. Les raisonnements politiques sur lesquels nous allons nous pencher par la suite concernent aussi bien l'explicitation et l'argumentation par les individus de leurs perceptions des problèmes sociaux, économiques et politiques, que leur décision de participer ou non aux suffrages – et notamment à l'élection présidentielle 2007 –, ou encore le choix du bulletin à glisser dans l'urne.

Etudier le raisonnement politique, c'est considérer que les opinions politiques d'un individu, exprimées dans le cadre d'une enquête, sont le reflet du processus menant la constitution d'une décision politique, la participation ou non à un scrutin, la préférence d'un candidat plutôt qu'un autre. Cette prise de décision est un processus long qui traduit l'articulation de dispositions individuelles préalablement et profondément ancrées, comme les socialisations primaires et secondaires de l'individu (Percheron 1985), de déterminants démographiques, sociaux ou politiques, d'un ensemble d'attitudes et de valeurs, qu'elles soient culturelles ou politiques, ou encore d'éléments issus des expériences individuelles et sociales de chaque citoyen¹⁰. De la même façon que le notait Frédéric Bon à propos du vote :

« Le vote est un phénomène complexe. Il est à la fois individuel et collectif ; il peut être abordé comme processus ou comme résultat, dans sa distribution spatiale ou sa répartition sociale, sous l'angle des motivations ou de ses effets. Il existe plusieurs façons de l'étudier et de l'interpréter ; chacune révèle certaines dimensions du phénomène en cachant ou en minimisant les autres » (Bon [1^{ère} éd. : 1979] 1991, p.177),

Au-delà de ces affirmations, il est toutefois difficile de prendre en considération l'intégralité du processus individuel de raisonnement en matière politique. Les travaux de Guy Michelat et Michel Simon (1977) ont d'ailleurs démontré que les opinions politiques les plus fortement structurées résultent de la combinaison d'un mécanisme politique, d'un mécanisme sociologique

¹⁰ Nous revenons plus en détail sur ces éléments dans la suite de cette introduction.

et d'un mécanisme psychologique qui favorisent l'intégration à un groupe social. Consciente de ces difficultés, notre thèse se fixe comme objectif de définir une approche, fondée méthodologiquement et théoriquement, permettant d'aborder le processus de raisonnement politique d'un individu.

Le cadre de cette enquête étant la campagne électorale de l'élection présidentielle française de 2007, il ne s'agit pourtant pas dans cette thèse d'expliquer les résultats de cette élection présidentielle mais de s'interroger, dans ce contexte particulier, sur les éléments mobilisés par les électeurs dans la construction de leur raisonnement politique et de leur choix électoral, en mobilisant une focale particulière, celle du « territoire », notion que nous définirons précisément. Ainsi cette thèse entend répondre à une question centrale : *dans quelle mesure est-il possible d'établir un lien entre le contexte territorial dans lequel évoluent les individus et les raisonnements politiques que ces derniers élaborent ?* A partir de cette question centrale, plusieurs questionnements secondaires apparaissent et guident la construction de notre réflexion : *comment appréhender scientifiquement le « territoire » d'un individu ? Comment ce territoire s'intègre-t-il aux perceptions et représentations du monde des individus, et plus particulièrement du monde politique ? Est-il possible d'évaluer la part relative de la composante territoriale dans la fabrication des raisonnements politiques des électeurs ? Quelle est la place de l'environnement local, socioéconomique et politique, des individus dans la production d'une opinion politique ?*

Pour parvenir à formuler les réponses proprement dites à apporter à ces questionnements, il nous faut tout d'abord rendre compte de l'abondante littérature qui, depuis la première décennie du vingtième siècle, s'est donnée pour objectif d'interroger la nature, la qualité et l'intensité du lien entre les « espaces » des individus et leurs comportements politiques. Cette restitution de la littérature témoigne du cheminement théorique qui a été le nôtre tout au long de ce travail de thèse entre les analyses du vote issues du paradigme dominant en science politique de l'individualisation des comportements politiques et les analyses plus géographiques ou localisée. Aussi, le plan d'exposition de cette littérature se décompose en trois temps : tout d'abord, nous détaillons les modèles dominants de l'explication des comportements politiques et leurs limites (I) ; puis, nous recensons les différentes analyses écologiques du vote et des comportements politiques, qui se sont développées de façon parallèle aux modèles individualistes (II) ; enfin, nous nous concentrons en conséquence sur l'articulation, théorique et pratique, de ces travaux avec notre questionnement de recherche, en cherchant à combler les angles morts « territoriaux »

de la sociologie électorale (III). Nous terminons enfin ce parcours et cette introduction générale par la présentation du plan général de la thèse (IV).

I. Les trois modèles dominants d'explication du vote et l'extinction progressive de l'entrée « par le territoire »

Le premier temps de ce parcours théorique propose de revenir, de façon chronologique, sur les développements de la sociologie électorale, en France et aux Etats-Unis principalement, afin de comprendre comment les analyses basées sur une entrée « territoriale » ont été progressivement marginalisées par les modèles dominants d'explication du vote. Des premières « théories des comportements politiques » issues des travaux d'André Siegfried, et comportant une forte dimension territoriale (A) à la naissance et à l'établissement des grands paradigmes d'explication du vote, rendus possibles par le développement de la technique des sondages et le perfectionnement des outils statistiques (B et C)¹¹, la sociologie électorale semble bien se construire « contre » la variable territoriale.

A. La première dynamique de l'analyse du vote en France : de la géographie à la sociologie électorale

La sociologie électorale trouve une partie de ses origines dans un ensemble de travaux réalisés à la croisée de la science politique et de la géographie, avec pour point commun de s'intéresser aux comportements politiques des électeurs, et particulièrement à leur vote, à partir de l'instauration du suffrage universel, en accordant une attention particulière à la répartition géographique de ces comportements. Ce courant de recherche a démarré, en France, sous l'influence d'André Siegfried, avant d'être délaissé à partir du début des années 1960 : cet « abandon » progressif est causé en grande partie par le développement de la technique des sondages, et le détournement conséquent de la focale d'analyse du groupe vers l'individu.

Comme le souligne Hervé Guillorel (1989), il semble difficile d'évoquer la géographie électorale sans faire référence à André Siegfried, son père fondateur. La conception du local chez André Siegfried s'insère dans l'imaginaire de l'enracinement de la France de la Troisième République, pensé comme un attachement particulier et indéfectible au lieu de naissance, qui

¹¹ Nous nous inscrivons ici dans une perspective assez classique en science politique de formalisation de la sous-discipline « sociologie électorale » et de sa progression, en raison de la prédominance de ce découpage dans la plupart des manuels français de sociologie électorale, notamment dans leurs éditions les plus récentes (Mayer Perrineau 1992 ; Mayer 1997 ; Braconnier 2010 ; Mayer 2010 ; Lehingue 2011b).

constituerait une caractéristique commune du groupe et serait déterminante du type de lien social unissant les individus dans cet espace (Veitl 1995). L'interrogation initiale d'André Siegfried, à laquelle il n'aura de cesse de répondre dans ses travaux consacrés aux élections, part du constat de la stabilité électorale de certaines régions de France dans l'inconstance de la vie politique de la III^{ème} République et malgré les bouleversements électoraux :

« Sous l'apparence mouvante des élections se précisent donc des courants stables et se dessinent des tempéraments politiques régionaux. Il y a ainsi des tempéraments provinciaux, départementaux, cantonaux, communaux ; il y a plus exactement encore (car les divisions administratives sont souvent factices) des tempéraments politiques répondant à ces profondes individualités naturelles que sont les « pays » de France. » (Siegfried 1995 [1^{ère} éd. : 1913], p.39)

Chez Siegfried, l'espace ne peut constituer une causalité unique et directe. Siegfried est plus précautionneux : il réitère à plusieurs reprises, dans ses études de géographie électorale, une injonction fondamentale à l'étude des causes multiples, toutes nécessaires à la compréhension des comportements politiques.

« D'une façon générale toutefois, je me suis volontairement méfié de l'explication unique, de la clef qui prétend ouvrir toutes les serrures. Je crois au contraire que, dans cette matière complexe, il faut presque toujours recourir à un grand nombre de causes, dont aucune ne serait à elle seule suffisante, mais dont le faisceau apporte de précieuses clartés. » (Siegfried 1995, p.57).

Cette injonction fondamentale naît des difficultés qu'il éprouve à fonder un modèle explicatif qui identifierait et prendrait en compte l'ensemble des facteurs influençant les comportements électoraux, et notamment des enchaînements de causalités conduisant à la production d'un comportement particulier. Ainsi, la causalité identifiée par Siegfried entre la géologie des sols et le vote des populations peuplant ces terres n'est pas un lien direct mais un lien indirect, ou plutôt « médié ». En effet, la structure géologique des sols influence en partie le mode de peuplement des lieux mais également le mode d'exploitation, et donc d'appropriation, des terres agricoles, créant ainsi des rapports de classe particuliers entraînant des configurations et des opinions politiques locales particulières. Le raccourci, employé par Siegfried lui-même, « le granit est conservateur, le calcaire est républicain » largement diffusé par la suite pour résumer la théorie de Siegfried masque ainsi, non seulement, les enchaînements de causes mis en évidence par le chercheur, mais aussi la part des facteurs sociaux et politiques, relevant de la décision propre du citoyen dans la constitution du choix électoral.

Le *Tableau* repose sur l'observation et l'analyse précises des résultats aux élections législatives de la III^{ème} République, les autres élections étant trop locales pour avoir une

signification politique. Siegfried formule ensuite un autre postulat selon lequel il n'existe que peu d'électeurs apathiques car « le suffrage universel, quelque imparfaite que soit son expression, fournit périodiquement à l'électeur, c'est-à-dire à chacun, l'occasion de déclarer son avis ou d'indiquer ses tendances »¹² (Siegfried 1995, p.41). Bien qu'il concède que les électeurs puissent être parfois sous influence (pression des propriétaires terriens, critères non politiques du vote, sentiment d'être surveillé par les élites locales, etc.), ces influences restent superficielles et le vote constitue un acte majoritairement désintéressé, en raison des fréquentes contradictions entre les choix politiques des électeurs et leurs intérêts.

Le schéma de causalité siegfriedien propose un cadre de compréhension du système politique français, où, d'une part, l'univers politique se répartit sur un axe gauche-droite, sur lequel se positionnent les partis politiques en fonction de leurs conceptions de la société et où, d'autre part, l'opinion politique individuelle naît de la classe sociale. Si les partis politiques et les classes sociales peuvent changer rapidement en fonction des conjonctures particulières, la stabilité politique tient, elle, à la permanence de structures sociales « géographiquement localisées » (*ibid.*, p.451), que Siegfried baptise « milieu », défini par les influences conjointes du régime de propriété, du mode de peuplement, de la religion et de l'action de l'Etat. En raison de l'importance accordée par Siegfried à la place de la propriété comme manifestation la plus profonde de la liberté politique, le régime de propriété tient une place extrêmement centrale dans son raisonnement – bien plus que la géologie des sols (*ibid.*, p. 466).

« La propriété est le plus solide fondement de la liberté politique. La fortune est, d'une façon générale, synonyme d'indépendance. En particulier dans le peuple paysan, et jusqu'à un degré relativement élevé d'aisance, il n'y a vraiment de complète liberté politique que chez le propriétaire [...] pour que la liberté économique crée un sentiment correspondant de liberté politique, il faut une certaine atmosphère politique [...] Le morcellement de la terre entraîne avec soi une transformation profonde des intérêts, du tempérament et des conceptions politiques et sociales. Partout où le sol est divisé, l'atmosphère de l'ancien régime disparaît, laissant place libre à celle de la Révolution française. » (*Ibid.*, p. 452-456)

Cette analyse marque les travaux pionniers des études électorales en France. Ainsi, dans son bilan des études électorales publiées dans le premier numéro de la *Revue Française de Sciences Politiques*, François Goguel signale ce lien entre régime de propriété et comportements électoraux :

« André Siegfried a montré qu'en Vendée les cantons granitiques sont conservateurs alors que les cantons calcaires sont républicains : c'est par l'intermédiaire du régime de la

¹² Ce postulat de Siegfried sur le vote comme moyen d'expression des citoyens a été critiqué par la suite, notamment par F. Bon, qui masque les dimensions symboliques et sociales du vote (Bon 1991 [1^{ère} éd. : 1979]).

propriété et du mode de peuplement que la géologie agit ici sur la politique » (Goguel 1951, p.27)

Conjointement à l'influence du régime de propriété, la religion et le clergé sont en certains endroits capables d'exercer une direction politique, confondant les rôles du citoyen et du fidèle. En outre, l'Etat réussit à s'imposer dans les territoires par le développement de réseaux d'influence, qui viennent concurrencer les systèmes sociaux localement implantés. Les travaux de Siegfried dans la France de l'Ouest mettent donc en évidence la multiplicité des « contextes » ou des « milieux » dans lesquels évoluent les électeurs, combinant ces différentes influences de façon particulière, et se répercutant sur les décisions électorales. L'analyse de Siegfried se veut, dès son origine, universalisable et potentiellement applicable à n'importe quel territoire « local » et de ses spécificités¹³.

Si, pour Pierre Favre (1989), Siegfried a produit une « théorie du comportement électoral » avant de produire une étude de géographie électorale, son statut de père fondateur est largement dû à la vaste opération de promotion et de diffusion du travail du « maître »¹⁴, lancée par François Goguel. Ce dernier est ainsi l'instigateur de la constitution de la sociologie électorale comme science autonome : profitant de l'absence de méthodologie stricte fournie par Siegfried et du détournement de ce dernier du champ de recherche qu'il a contribué à créer, Goguel multiplie – et fait multiplier – les monographies locales de façon à réitérer le *Tableau* (Blondiaux Veitl 1999). Il institue le canton comme « meilleure unité de recherche en matière de sociologie électorale » (Goguel 1951, p. 5), car adapté à l'observation et à la caractérisation des évolutions électorales. Et ainsi, en quelques années, F. Goguel réussit à constituer la sociologie électorale et André Siegfried comme des références incontournables de la science politique naissante :

« Si la méthode est certainement valable et peut être appliquée à l'élucidation d'autres problèmes régionaux, il semble que les essais qui ont été faits depuis quelques années pour la mettre en œuvre ont surtout démontré la très grande variété qui existe dans la combinaison des divers facteurs de l'opinion politique, et la nécessité de toujours serrer de près, non

¹³ Reproduisant son *Tableau* de la France de l'Ouest à l'échelle d'un département, l'Ardèche, l'altitude remplace la géologie des sols dans la compréhension des rapports sociaux particuliers qui expliquent les clivages politiques : « Mais c'est surtout l'altitude qui se révèle comme le facteur décisif : au-dessus de 800 et surtout de 1000 mètres, on vote à droite tandis qu'au-dessous de 300 mètres on vote à gauche. Il s'agit de deux genres de vie, correspondant à des climats différents, avec des productions et des méthodes d'exploitation n'ayant rien de commun. Il est naturel, logique, dans ces conditions, que le comportement politique ne soit pas le même. » (Siegfried 1949, p.113)

¹⁴ L'importance de la figure tutélaire de Siegfried dans les écrits de Goguel confine à une icônisation d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec les tendances actuelles à l'hyper-référencement des sources, en grande partie lié au renforcement de la concurrence et de l'évaluation académique (Pontille Torny 2010). Citons ainsi Goguel à propos de l'étude de Paul Bois sur les *Paysans de l'Ouest* : « André Siegfried avait admirablement compris et décrit ce contraste politique, dont Paul Bois montre qu'il subsiste presque intégralement un demi-siècle après la publication du *Tableau* de la France de l'Ouest. Sur ce point, il n'y a aucune retouche à faire, aucune correction à apporter à l'ouvrage classique de notre maître. » (Goguel 1961, p.983)

seulement les formes sociales, mais la réalité des rapports humains auxquels elles servent de cadres. » (Goguel 1951, p.22)

A ce titre, il est intéressant de remarquer que l'une de critiques les plus virulentes et lapidaires de ces premières analyses de sociologie électorale a été publiée dans le même premier numéro de la *Revue Française de Science Politique*, sous la plume de Raymond Aron : « on trouve l'hétérogénéité géographique quand on la cherche, on trouve les deux blocs quand on les organise » (Aron 1955, p.16). Aron reproche à Siegfried, mais surtout à François Goguel (1951), leurs « obsessions » : la première est l'obsession géographique, analyse qui devrait être abandonnée au profit de l'utilisation des sondages et de l'observation des structures sociales ; la seconde obsession est celle pour la bipartition de l'espace politique, qui est artificielle en raison des évolutions historiques et des tensions entre les partis rassemblés sous la même bannière.

Les travaux de Siegfried sont également commentés hors de la science politique. Dans les années 1960, un historien, Paul Bois, poursuit de façon critique le travail de Siegfried en se limitant à un seul département, la Sarthe, mais en y ajoutant une dimension historique. En effet, Bois tente de corriger les biais du *Tableau de la France de l'Ouest* en réduisant le nombre de cas d'études et en allongeant la durée d'observation : un seul département étudié à partir de la période révolutionnaire. Partant de ce qu'il appelle « l'aveu de défaite » de Siegfried¹⁵, Paul Bois parcourt de nouveau le cheminement de son prédécesseur, en s'arrêtant sur chacune des zones d'ombre : à l'aide de l'exemple de la Sarthe, il effectue ainsi un détour historique, qu'il juge nécessaire à la compréhension du temps présent¹⁶. Ce retour critique sur la démarche de Siegfried permet à l'historien de mettre en lumière l'influence, invisible dans le *Tableau*, de l'histoire locale : la mémoire des événements peut influencer durablement les populations, par le biais d'un « traumatisme fondateur ». Selon P. Bois, plus les événements du passé ont été dramatiques et ont bouleversé l'histoire locale, plus ils se cristallisent dans la mémoire collective, causant la formation d'une « idéologie » locale qui imprègne la société, persiste jusqu'à ce qu'elle soit remise en cause par de nouveaux événements et d'autant que la population est préservée d'autres influences extérieures. Les comportements électoraux, au moins ceux des paysans de l'Ouest de la France, apparaissent ainsi comme plus complexe à décrypter : l'inertie spatio-temporelle de leur comportement n'est pas déterminée uniquement par les cadres

¹⁵ Lorsqu'une partie des comportements électoraux observés résistent à un cadre explicatif – qu'il a conçu pourtant volontairement souple –, Siegfried se résout à envisager une explication en termes de « races », faute de mieux, mais laissant la porte ouverte à d'autres types de causalités (Siegfried [1^{ère} éd. : 1913] 2010, p.20)

¹⁶ « L'ouvrage n'étant pas un récit mais une véritable enquête, la seule méthode scientifique acceptable imposait de partir du connu pour remonter vers l'inconnu, c'est-à-dire du présent vers le passé, vers ce passé sans lequel il apparaît, en fin de compte, que le présent est inintelligible » (Bois 1971, p.6).

économiques et sociaux dans lesquels ils vivent mais elle reflète également les événements historiques qui ont laissé des traces dans les mémoires individuelles et collectives.

« Au terme de cette étude, un dernier regard vers le passé nous laisse entrevoir l'extrême complexité des rapports que nous avons essayé d'analyser. En dernier ressort, on retrouve des phénomènes économiques, le contraste de pays favorisés par la nature et de ceux où elle s'est montrée ingrate. Mais de là aux psychologies collectives, tout un monde de relations intermédiaires s'intercale, où non seulement les structures, mais la conjoncture, l'événement ont leur part. Et l'idéologie, qui naît un jour, cristallise d'une façon simple et forte toute une personnalité complexe en l'affirmant comme une autre. Cette idéologie dure aussi longtemps qu'un apport nouveau de populations, ou des modifications profondes des conditions de vie, n'ont pas altéré, effacé la personnalité collective qu'elle symbolise. » (Bois 1971, p.36)

Cependant, si le « traumatisme fondateur » explique la différence de comportement électoral, il reste toutefois difficile d'expliquer les raisons de la cristallisation et de la reproduction de ce clivage électoral. En outre, malgré l'intéressant éclairage historique que fournit Bois aux cadres d'analyse de Siegfried, deux questions restent en suspens à la fin des *Paysans de l'Ouest*, portant, d'abord, sur la force des liens de domination entre les populations et les oligarchies locales, puis sur la place de la religion dans la relation causale.

Les années 1960 marquent le début du déclin des analyses de géographie électorale telles qu'elles ont été initiées par André Siegfried puis leur quasi-disparition jusqu'à la fin des années 1990 (Leca 1987). Les travaux cherchant à combiner une ou des dimensions spatiales à l'analyse du vote, comptent certes des critiques nombreuses, et notamment l'inférence écologique, sur lesquelles nous reviendrons. Cependant, la rareté de ces travaux dans la production scientifique française en science politique, à partir du début des années 1960, tient moins à la qualité scientifique des études qui ont été menées dans ce champ qu'à l'apparition de la technique des sondages, qui va supplanter les différentes méthodes utilisées dans l'analyse du vote. Le succès de l'instrument du sondage par la recherche en sociologie électorale a conduit à la disparition, dans l'analyse du comportement électoral, de l'analyse des groupes et des contextes au profit de l'analyse de l'individu¹⁷, – qui peut éventuellement être agrégé de nouveau pour reconstituer des groupes.

¹⁷ « Les sondages atomistiques, en opérant, en quelque sorte, un transfert d'une partie des propriétés des groupes vers les électeurs eux-mêmes, sous la forme de qualités individuellement incorporées, ont contribué à maintenir le regard des analystes éloigné des groupes sociaux en tant qu'ils constituent des environnements susceptibles de peser sur les comportements. » (Braconnier 2011, p.19).

B. L'école de Columbia : la « contextualisation » de l'individu

L'invention du sondage¹⁸ et le développement de son usage dans les sciences sociales et notamment en sociologie électorale entraînent la mise entre parenthèses – apparente – pendant une trentaine d'années des analyses dites « écologiques » et fondées sur l'utilisation d'outils géographiques. Cette disparation peut être perçue comme le glissement d'une analyse *holiste* à une analyse *individualiste* du vote. En effet, l'usage des sondages a permis à la sociologie électorale de se concentrer sur la dimension individuelle du vote, en plaçant dorénavant l'individu au centre des techniques d'enquête et des démarches de recherche.

Pour comprendre le déplacement de la focale d'analyse du groupe vers l'individu, nous proposons de revenir succinctement sur la succession des principaux modèles d'analyse du comportement électoral. Cette conversion s'accomplit en deux temps. Si c'est l'école de Columbia qui commence à recentrer ses analyses sur l'individu, en le considérant toutefois encore à l'intérieur de ses groupes d'appartenance, c'est l'école de Michigan qui parachève le mouvement de transition totale vers l'individu. Ces deux modèles fondateurs sont des modèles essentiellement déterministes, axés sur les déterminants sociologiques et/ou politiques du comportement individuel. Ils intègrent ensuite largement des hypothèses, qui tirées de la psychologie politique, tentent de mettre en lumière les mécanismes cognitifs purement individuels à l'œuvre dans la construction des raisonnements politiques.

Les grandes enquêtes dirigées par Paul Lazarsfeld à partir des années 1940 dans plusieurs villes de taille moyenne des Etats-Unis peuvent être considérées comme des passerelles entre les approches écologiques du vote et les approches individuelles du vote¹⁹. Ce sont, en effet, des enquêtes qui, pionnières dans l'utilisation du sondage comme technique d'enquête (tout particulièrement les panels), continuent à accorder une attention particulière à la préservation des contextes dans lesquels évoluent les individus interviewés. Les enquêteurs ont ainsi pour consigne de noter les différents groupes sociaux d'appartenance des individus, ainsi que de relever un ensemble de signes extérieurs pouvant informer sur le niveau social de ces derniers. Aussi, bien qu'atomisés au sein d'un échantillon de grande taille, les appartenances sociales ordinaires des individus sont préservées²⁰.

¹⁸ Pour une histoire extrêmement documentée de l'invention des sondages et de la progressive légitimation de l'instrument comme moyen d'expression de l'opinion publique, voir Blondiaux 1998.

¹⁹ Ces enquêtes sont menées en 1940 dans la ville d'Erie pour *The People's Choice* (1944), en 1948 à Elmira pour *Voting* (1954), et à Decatur en 1945 pour *Personal Influence* (1964).

²⁰ D'une certaine façon, le souci accordé au contexte local et la constitution du dispositif d'enquête FJP est largement inspiré par les recherches de Lazarsfeld et de son équipe.

La première de ces enquêtes, *The People's Choice* (Berelson Lazarsfeld Gaudet 1944), s'est déroulée au moment de la campagne pour l'élection présidentielle de 1940. L'objectif était de mesurer l'impact de la campagne électorale et des médias sur les opinions et comportements politiques des électeurs. Cette première enquête, dont les résultats sont complétés par ceux de *Voting* qui porte sur la campagne présidentielle de 1948 et *Personal Influence*, consacrée à la consommation en 1945, donne lieu aux premières découvertes d'importance en sociologie électorale : l'idéal démocratique du citoyen éclairé et intéressé par la politique, donc en pleine capacité de participer à la vie démocratique de la communauté, s'effondre. En effet, les citoyens apparaissent surtout peu intéressés par la politique, peu réceptifs aux médias et peu sensibles aux argumentaires déployés dans les campagnes électorales : en fait, « une personne pense politiquement, comme elle est socialement » (Berelson Lazarsfeld Gaudet 1968 [1^{ère} éd. : 1944], p.27).

C'est à partir et autour de cette découverte de ce citoyen bien moins rationnel que ce qui était attendu que se constitue l'école de Columbia. Ce courant de recherche privilégia en conséquence l'hypothèse du déterminisme social en étudiant notamment les variables dites « lourdes » (âge, genre, pratique religieuse, statut socioéconomique, etc.). Les enquêtes suivantes *Voting* et *Personal Influence* ont quant à elle approfondi une dimension complémentaire mise en évidence par *The People's Choice* : la force de l'influence des groupes primaires (famille ou entourage notamment) dans la constitution des opinions politiques individuelles. En effet, ces enquêtes ont ainsi notamment démontré le peu d'impact des médias dans la constitution des opinions politiques, supplantés en cela par le rôle des leaders d'opinion²¹, et l'existence du *two-step flow of communication* : « les idées paraissent souvent circuler *de* la presse et de la radio *vers* les leaders d'opinion et *des* leaders d'opinion *vers* les parties les moins actives de la population » (Katz Lazarsfeld 2008 [1^{ère} éd. : 1955], p.259). Ainsi, les campagnes électorales sont plus efficaces lorsque les individus sont insérés dans des réseaux sociaux denses, dont les leaders d'opinion s'intéressent à la politique, puisque les opinions majoritaires au sein d'un groupe ou d'une communauté sont celles retraduites par les leaders d'opinion et non celles fournies par les médias. Aussi, dans la mesure où, selon l'école de Columbia, « le vote est le prolongement des expériences sociales ordinaires » (Lehingue 2011b, p.152), la compréhension des raisonnements

²¹ « Les leaders d'opinion ne sont pas un groupe séparé, et le leadership d'opinion n'est pas une caractéristique qui serait détenue par certaines personnes et qui manquerait à d'autres : le leader d'opinion est partie intégrante du *give-and-take* des relations interpersonnelles dans la vie quotidienne. En d'autres termes, les relations interpersonnelles sont des réseaux potentiels de communication et un leader d'opinion doit être conçu comme le membre d'un groupe qui joue un rôle clef dans les processus de communication. » (Katz Lazarsfeld 2008 [1^{ère} éd. : 1955], p.49)

politiques individuels ne peut écarter en toute rigueur la prise en compte des environnements locaux et territoriaux.

C. Le paradigme du Michigan et la théorie du choix rationnel : la disparition complète du groupe au profit de l'individu

Cependant, insatisfaits par le modèle de l'école de Columbia qu'ils jugent trop statique, les chercheurs de l'université du Michigan²² s'engagent dans la recherche de facteurs explicatifs plus performants. En effet, si le vote résulte avant tout et directement de déterminismes sociaux, et avec des groupes sociaux stables, les alternances entre Républicains et Démocrates deviennent des faits politiques difficilement explicables.

Les influences sociologiques du vote ne sont toutefois pas complètement récusées. Replacées dans un « entonnoir de causalité » (Campbell Converse Miller Stokes 1960), elles sont considérées comme constituant une orientation primitive, nécessairement complétée par ce qui est désormais présenté comme la variable centrale dans la constitution des choix politiques : l'identification partisane²³. Définie comme un « attachement affectif durable à un des deux grands partis qui structurent la vie politique américaine, transmis par les parents, entretenu par le milieu social et professionnel, et qui se renforce avec l'âge » (Mayer 2010, p.85), cette notion devient rapidement incontournable dans l'analyse du vote au niveau international²⁴. Cependant, pour reprendre les mots de P. Lehingue, reformulant une critique récurrente adressée au paradigme de Michigan, le principal problème de cette approche est de reposer sur un « raisonnement tautologique » (2011b, p.169). En effet, la stabilité observée des préférences

²² L'autre apport majeur de l'école du Michigan est d'opérer le basculement définitif de la sociologie électorale vers l'utilisation du sondage avec des échantillons probabilistes représentatifs de la population nationale, à la différence des études de l'équipe de Lazarsfeld critiquées pour leur aspect trop monographique. Leur enquête initiale de 1948 donne naissance aux ANES (American National Election Studies), qui constitue aujourd'hui l'une des plus grandes bases complètes et régulières de données électorales au niveau international, permettant de suivre les évolutions électorales des Etats-Unis depuis 1948 : <http://www.electionstudies.org/>

²³ La notion d'identification est directement issue de la psychologie sociale : « Both reference group theory and small-group studies of influence have converged upon the attracting or repelling quality of the group as the generalized dimension most critical in defining the individual-group relationship, and it is this dimension that we will call identification » (Campbell Converse Miller Stokes 1960, p. 121).

²⁴ L'application du paradigme de Michigan dans les pays européens notamment a eu lieu tout au long des années 1970, en suscitant des adaptations aux contextes nationaux. Ainsi, en France, l'identification partisane est remplacée par la proximité partisane ou le positionnement sur l'axe gauche-droite (Converse Pierce 1986), ce déplacement étant rendu nécessaire par le système politique français fortement multi partisan.

Aux Etats-Unis, de nouveaux travaux prolongent les analyses de l'école de Michigan, en mettant en évidence le déclin de l'identification partisane (Nie Petrocik Verba 1979) au profit d'une montée du vote sur enjeux ; hypothèse qui a ensuite été en quelque sorte précisée par les analyses sociologiques insistant sur le changement de valeurs s'opérant d'une génération à l'autre, et indiquant notamment une attention désormais accrue et soutenue des électeurs aux enjeux dits « post-matérialistes » (comme l'environnement ou le féminisme par exemple) (Inglehart 1971).

politiques et des orientations électorales est le fait d'électeurs largement indifférents et incompétents dans le domaine politique : le déterminisme sociologique, critiqué dans les analyses de Lazarsfeld et de ses disciples, se retrouvant ainsi finalement remplacé par un déterminisme politique.

L'ensemble de ces premiers travaux dresse ce que P. Sniderman qualifie de paradigme « minimaliste » des publics, c'est-à-dire composés de citoyens qui ne prêtent à la politique et à l'information qu'une attention minimale, qui n'ont qu'une maîtrise faible des notions politiques, et dont la stabilité des préférences et la cohérence des attitudes sont minimales (Sniderman 1998, p.123). L'intégration de « l'énigme de Simon » (*ibid.*, p.127), c'est-à-dire de la prise de décision dans un contexte d'information limitée (1957), dans les travaux sur la formation des opinions politiques contribue à la définition d'une « nouvelle perspective » (*ibid.*, p.124), qui accepte cet intérêt limité des citoyens pour la politique et se départit donc d'une perspective trop normative du raisonnement que devrait tenir le citoyen démocratique. La nouvelle perspective se focalise donc désormais sur la mise en évidence des processus de raisonnements qui conduisent des citoyens désintéressés à élaborer des opinions et choix, somme toute, assez rationnels par rapport à leurs intérêts, au moyen de « raccourcis » ou d'« heuristiques de jugement » sur les problèmes publics qui les intéressent (*ibid.*, p.127). Ces approches se réclament également du « contextualisme », en raison des modifications qu'elles apportent à l'outil du sondage, pour en faire un tout cohérent qui prenne en compte la diversité des acceptions du politique aux yeux des individus interrogés.

Ce glissement vers une focale toujours plus individualiste débouche sur l'évènement de paradigme rationaliste. Fondée sur les travaux d'Anthony Downs (1957), se développe – avec un succès grandissant à partir de la seconde moitié des années 1970 (Mayer 2010 ; Lehingue 2011b) – une analyse économique du vote. L'idée initiale de Downs est d'adapter à l'analyse du vote les théories économiques néoclassiques, qui envisagent l'action des individus sous l'angle de la rationalité²⁵. Pour le dire brièvement, selon cette approche, l'électeur détermine son comportement politique en fonction d'un objectif de maximisation de ses intérêts et de minimisation du « coûts » de cette action. Cependant, dans un monde où les citoyens ne sont que peu intéressés par la politique et où l'information politique a un coût élevé, ces analyses trébuchent sur un problème de taille : il est globalement irrationnel que les citoyens participent régulièrement aux consultations électorales (Lehingue 2011b, p. 190). Les analyses économiques

²⁵ Signalons que l'application des théories du choix rationnel en science politique dépasse toutefois largement le seul cadre de la sociologie électorale et continue de susciter d'importantes controverses scientifiques (Favre 2010).

du vote se déplacent ainsi vers l'explication d'un autre phénomène : l'élaboration par les citoyens de leurs préférences politiques. Ainsi, des modèles économétriques sophistiqués cherchent dans un ensemble de variables sociales, politiques et économiques – considérées au niveau macro – afin d'isoler celles qui sont le plus prédictives du comportement des électeurs par le jeu d'analyses de corrélation et de régression. Cette recherche de la rationalité du comportement électoral conduit ainsi à réduire le vote à une fonction mathématique, appréhendable au travers de différents indicateurs économiques et politiques, dont l'analyse est réitérée élections après élections, dans toutes les démocraties²⁶. Plutôt que de critiquer la vocation prédictive des modèles économétriques²⁷, nous les écartons de notre champ d'analyse pour leur cécité totale à l'égard de la dimension sociale des raisonnements et comportements politiques²⁸.

Pour conclure ce parcours au travers de la sociologie électorale française et américaine, reprenons la liste, synthétisée par P. Lehingue (2011b, p.265), des critiques adressées à ces différents modèles explicatifs des comportements électoraux, en raison des biais qu'ils supposent. Le premier biais est constitué par « l'électorisme » qui découle de certains modèles, trop centrés sur l'acte électoral en lui-même, ont fortement tendance à négliger les possibilités de d'investissement et de participation politiques. La deuxième critique est fondée sur la tendance à

²⁶ Sans revenir sur le détail de l'imposante littérature générée par ce paradigme, signalons qu'une recherche bibliographique sur la base JSTOR, limitée au champ de la science politique, avec comme mots-clés « econometric model » et « elections », fournit environ 1500 références : une cinquantaine publiée entre 1954 et 1973, et plus d'un tiers entre 2000 et 2010.

²⁷ Rappelons que forts de la justesse de la prévision du résultat des élections législatives de 1997, les chercheurs utilisant le modèle de l'Iowa n'ont pas hésité à publier dans la presse leurs pronostics pour les élections suivantes : ils prédisaient ainsi une domination de L. Jospin en 2002, et Ségolène Royal aurait dû être la première femme française à occuper la fonction présidentielle. Le modèle de l'Iowa est principalement basé sur des analyses de régression à partir des variables constituées par la côte de popularité des chefs d'Etat et la situation économique, ramenée au taux de chômage.

Sur ce point, voir Lehingue 2011b, p.193 et :

- Christine Fauvelle-Aymar, Michael Lewis-Beck, « Législatives 97. L'Iowa donne l'opposition gagnante. Deux chercheurs d'une université américaine prédisent la défaite de la majorité. », *Libération*, 23 mai 1997 :

<http://www.liberation.fr/france/0101213990-legislatives-97-l-iowa-donne-l-opposition-gagnante-deux-chercheurs-d-une-universite-americaine-predisent-la-defaite-de-la-majorite>

- Christine Fauvelle-Aymar, Michael Lewis-Beck, « Pour l'Iowa, avantage Jospin », *Libération*, 21 mars 2002 : <http://www.liberation.fr/tribune/0101406973-pour-l-iowa-avantage-jospin>

- Eric Bélanger, Christine Fauvelle-Aymar, Michael Lewis-Beck, « Iowa couronne Royal », *Libération*, 28 février 2007 : <http://www.liberation.fr/politiques/010195289-iowa-couronne-royal>

²⁸ Nous reprenons en cela le constat établi par Nonna Mayer : « Parce que le vote est un acte social, il manifeste des régularités, des permanences, tout comme des décisions aussi éminemment personnelles que le suicide, ou dans un registre moins dramatique, le choix d'un prénom pour son enfant [...] Mais c'est par abus de langage que les modèles sociologiques ou anthropologiques sont qualifiés de déterministes. Ils font seulement apparaître des prédispositions, socialement façonnées, à voter de telle ou telle manière. Elles ne se concrétiseront pas nécessairement le jour de l'élection, parce que d'autres variables entrent en ligne de compte qui tiennent à l'histoire personnelle de l'électeur et au contexte économique et politique spécifique à chaque élection, qui font du vote un choix toujours recommencé. » (Mayer 1997, p.16)

survaloriser la politique dans la vie sociale : d'une part, le vote pour un camp politique renverrait à la souscription par l'électeur à une partition idéologique globale, repérable et repérée, et d'autre part, ce dernier serait considéré comme « incompetent » dans le cas où les catégories d'analyse du politique seraient inintelligibles à ses yeux. La troisième critique est celle de la « réification » : en effet, cédant parfois à des facilités de langage ou à des effets des dispositifs d'enquête, les chercheurs ont tendance à étendre un peu trop promptement le caractère idéal-typique des comportements mis en évidence par l'analyse à l'ensemble de la vie politique ou des électeurs d'un même candidat ou parti²⁹. Ces différents biais de l'analyse des comportements électoraux sont toutefois loin d'être indépensables ; le renouvellement du regard porté sur les mécanismes présidant à la formation des comportements politiques offrant un certain nombre de moyen pour y remédier.

II. La géographie électorale comme levier de « renouvellement » de la sociologie du vote

L'ancrage de la sociologie électorale dans les techniques d'enquête par sondage accompagne explicitement l'affirmation de la science politique en tant que discipline autonome. Les évolutions paradigmatiques qui suivent ce changement se déconnectent progressivement des analyses spatialisés des comportements électoraux. Toutefois, cette fermeture théorique et empirique ne doit pas être considérée comme un abandon pur et simple. En réalité, les analyses spatialisées et attentives au territoire se déplacent, bien plus qu'elles ne disparaissent, vers d'autres champs disciplinaires.

En effet, si en science politique, on assiste à une certaine disqualification des analyses écologiques du vote au profit de l'approche individualiste, exploitant au maximum les possibilités offertes par l'instrument du sondage, les analyses écologiques demeurent particulièrement vivantes dans d'autres disciplines, notamment du côté de la géographie électorale ou de la sociologie des groupes (A). Or, ces perspectives ont permis à la sociologie électorale de « redécouvrir » la question territoriale et l'analyse écologique du vote. Récemment, plusieurs travaux et approches utilisant plus largement des techniques d'enquête plus qualitatives, ont permis d'approfondir les différents contextes dans lesquels évoluent les

²⁹ P. Lehingue (2011b, p.265) ajoute une quatrième critique : la vision trop scolastique des chercheurs en sociologie électorale soumettant « l'électeur » à des hypothèses, ou attendant des comportements de sa part, issues de raisonnements trop déconnectés des réalités sociales et politiques. Cependant, si nous y souscrivons également, plus qu'une critique supplémentaire, cette dernière nous semble plutôt constituer une limite à tout raisonnement scientifique qui se couperait de la réalité de son objet d'étude.

électeurs (B). Le détour par la géographie sociale a donc été nécessaire à ce renouvellement des paradigmes dominants la sociologie électorale.

A. Les analyses écologiques et contextualisées quantitatives

Après Siegfried et Goguel, et malgré la domination sans appel des analyses individualistes du vote, les « analyses écologiques du vote »³⁰ se détachent de l'outil cartographique et optent pour des approches statistiques, qui cherchent à établir la configuration des corrélations entre la composition sociale, économique, politique ou religieuse d'un espace donné et son comportement politique. C'est ainsi qu'un certain nombre de travaux, plus ancrés dans le champ de la géographie que de la science politique, voient le jour dans les années 1960. Dans la lignée des travaux de Tingsten (1937) en Suède sur la spatialisation du vote de classe, Klatzmann (1957), dans une étude sur le vote de gauche dans les différents arrondissements de Paris, montre comment le vote communiste est favorisé par la plus forte concentration d'ouvriers dans la population active de l'arrondissement³¹. Cependant, ces analyses écologiques quantitatives souffrent d'une critique maintes fois réitérée : celle de l'inférence écologique (ou *ecological fallacy*), mise en évidence par Robinson³². Cette critique s'articule en deux temps. D'une part, les corrélations calculées à partir de données agrégées (composition sociodémographique, résultats électoraux etc.) sur des espaces déterminés (arrondissements, villes, départements, etc.) peuvent tout à fait créer des relations causales inexistantes à des niveaux d'analyse plus fins : il est ainsi primordial de vérifier l'homogénéité des zones observées pour éviter de travailler sur des artefacts. D'autre part, l'attribution à des individus résidant dans un territoire donné d'une observation effectuée à l'échelle du territoire entier tend à rendre invisible la part de décision

³⁰ L'utilisation du qualificatif « écologique » est tiré sciences naturelles qui étudient les milieux de vie des espèces. « Par extension, il devient l'étude de l'environnement territorial sur les comportements sociaux, puis, plus largement « l'étude des comportements à partir des informations données dans le cadre d'unités territoriales appelées parfois collectifs » (Bussi 2011, p.4-5). L'ouvrage de Mattei Dogan et Stein Rokkan, *Quantitative Ecological Analysis in Social Sciences* (1969), constitue l'une des synthèses les plus conséquentes des analyses écologiques de cette époque, tentant notamment de s'affranchir des critiques liées à l'inférence écologique de ces travaux.

³¹ D'une certaine façon, les travaux de Klatzmann sont précurseurs de ceux de Michelat et Simon (1977) qui travaillent à la définition des « contextes symboliques » dans lesquels évoluent les individus.

³² Si les travaux de Robinson portaient sur le lien entre la race et l'alphabétisation aux Etats-Unis, les limites de l'analyse écologique qu'il met en évidence à cette occasion peuvent être étendues à de nombreuses analyses écologiques, comprenant également les analyses du vote. En effet, à partir des premiers succès électoraux du Front national dans les années 1980, H. Le Bras (1986) pense avoir établi une relation mathématique entre le vote FN et la proportion d'étrangers au niveau départemental. Cependant, les corrélations diminuent fortement lorsqu'on descend à des unités géographiques plus petites : la relation mise en évidence par H. Le Bras masquait en fait d'autres variables fortement structurantes du vote FN (l'autoritarisme, la composition socioéconomique de l'électorat, les mutations économiques, etc.) (Mayer 2010, p.72-73).

individuelle, comme à créer une uniformité de comportement dans un point d'observation donné par l'extension de son comportement majoritaire.

Pourtant, faute de décourager les recherches, en Grande-Bretagne, le contournement de l'inférence écologique stimule particulièrement les analyses écologiques en géographie notamment. Les travaux de Butler et Stokes (1969) prolongent d'une certaine façon les travaux de Tingsten en Suède et de Klatzmann à Paris, dans la mesure où ils mettent en évidence l'influence des environnements des électeurs dans leurs choix électoraux, par une comparaison de l'étude des résultats électoraux dans une région balnéaire et dans une région minière. Prenant le relais des approches contextualisées comme celles de Lazarsfeld ou de Klatzmann, le géographe américain Kévin Cox, en réaction aux imperfections des sondages et des approches écologiques, imagine un modèle prenant en considération les effets du contexte socio-spatial dans le choix électoral, qui perdure sous la dénomination « effet de voisinage », décomposé en plusieurs influences qui peuvent se répercuter sur le vote. L'effet de voisinage comprend ainsi les relations sociales nouées au niveau local, c'est-à-dire par le biais de contacts et de discussions variées, desquels peut se dégager un climat politique dominant, similaire à l'influence du leader d'opinion dans *The People's Choice*, susceptible d'être pris en compte essentiellement par les électeurs hésitants ou les moins intéressés par la politique. L'effet de voisinage intègre aussi des effets « d'amitié », largement identifiables dans les phénomènes notabilaires locaux et les effets de « déplacement », intégrant les mouvements de population sur un territoire donné ou d'un territoire à l'autre.

A partir des années 1980, dans le prolongement de ces travaux, les recherches en géographie se saisissent des pistes ainsi ouvertes. Des géographes anglais, autour de Ron Johnston, approfondissent l'effet de voisinage identifié par K. Cox, en proposant d'étudier l'ancrage résidentiel des individus, afin de parvenir à démontrer le poids des structures sociales locales, saisies au niveau le plus fin (comme celui de la commune ou du quartier), sur la décision politique. En effet, une telle prise en compte du contexte socio-spatial fin permet de comprendre les différences existantes dans le « clivage de classe », que des zones dont la composition socioéconomique est identique puissent avoir des comportements politiques différents (Johnston 1985). De ce décalage naît l'idée de prendre en compte l'ancrage résidentiel des individus, dans la mesure où il peut s'avérer, dans le cas des individus très peu mobiles, bien plus déterminant que la structure de classe. Le « modèle de la structure sociale », communément appelé « modèle de Johnston », consiste en premier lieu élaborer le vote théorique d'une zone géographique donnée à partir de sa structure sociale. Autrement dit, il est possible de calculer le vote théorique d'un territoire en fonction de sa composition sociodémographique et des estimations nationales.

Puis, lorsqu'il existe des écarts entre le vote réel et le vote théorique, il devient ainsi possible de mettre en évidence des comportements politiques territorialisés. Ce modèle est régulièrement utilisé pour analyser les résultats des élections en France (Bussi 1998 ; Colange 2005 ; Fourquet Ravenel et al. 2005), notamment dans l'analyse du vote en faveur du Front national. Utilisant le modèle de la structure sociale et les distances à la ville-centre, et s'appuyant sur l'identification de systèmes de valeurs partagés dans les espaces périurbains, apparaît un modèle d'analyse du vote FN en fonction de l'éloignement de la ville-centre, dit « des gradients d'urbanité », où les zones de force du FN sont identifiées dans le périurbain lointain, synonyme à la fois d'un sentiment de relégation dû à un éloignement subi des agglomérations et de la recherche partagée d'un « mode de vie pavillonnaire » par les populations s'y installant (Lévy 2003 ; Ravenel Buléon Fourquet 2003)³³.

Mais la géographie électorale n'est pas la seule discipline à être marquée par les développements de l'analyse écologique du vote. La conduite de ces travaux ne laisse pas la science politique et la géographie indifférentes : en France, au début des années 1980, quelques chercheurs exhortent ainsi au croisement disciplinaire entre une science politique de plus en plus institutionnalisée scientifiquement, et une géographie sociale qui se renouvelle. Ainsi, Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan (1988) construisent un projet de coopération entre politistes et géographes avec pour objectif de proposer une compréhension de la vie politique française sous la 5^{ème} République. Leur travail s'appuie sur les analyses produites par Siegfried et Goguel, tout en utilisant les outils statistiques pour étudier les évolutions des courants politiques au niveau départemental³⁴. Pour les deux chercheurs, le vote est un moyen de comprendre les spécificités locales, qu'elles soient historiques, économiques, sociales ou culturelles : les évolutions du vote peuvent ainsi être éclairées par la compréhension des dynamiques localement à l'œuvre, en utilisant différents indicateurs socioéconomiques (CSP, immigrés, pratique religieuse, etc.) ou politiques (utilisation des résultats électoraux de la III^{ème} République). Cependant, pour reprendre la critique que Michel Hastings (1989) adresse à leur travail, Bon et Cheylan³⁵ noient l'électeur dans un agrégat collectif, qui plus est à un niveau d'observation assez large, dans

³³ Ces travaux vont dans le sens de l'effet de contagion identifié par H. Le Bras, pour lequel « la base des opinions n'est plus matérielle et professionnelle, mais interactive et communicationnelle » (Le Bras, 2002, p.15).

³⁴ Le niveau départemental est choisi car il constitue, selon les auteurs, une unité de base plutôt stable depuis la Révolution française, et « présent à l'esprit des Français, à la fois comme niveau administratif et unité socioculturelle spécifique. » (Bon Cheylan 1988, p.37).

³⁵ « La géographie électorale ignore l'individu votant pour s'intéresser aux ensembles ayant déjà voté, et définis par leur détermination collective. Y aurait-il une sorte de malédiction à ce qu'un appareillage cartographique ne construise qu'une collection d'agents pétrifiés, dévitalisés de leur double et complémentaire dimension, individualiste et anthropologique ? » (Hastings 1988, p.75).

lequel il est difficile de discerner clairement les effets propres que peuvent avoir les dynamiques territoriales sur le vote et ses recompositions au fil du temps. Il n'est ainsi pas possible de mettre en évidence le lien entre les évolutions socioéconomiques locales et la façon dont les ressentent les individus, et donc d'étudier les répercussions de ces changements sur le vote.

Dans les années 1980 encore, la thèse d'Annie Laurent (1983), intitulée *Espace et comportement électoral. Etude à partir du résultat des élections législatives sous la Vème République dans la région Nord-Pas-de-Calais*, constitue une autre recherche inscrite dans ce courant. En cherchant à identifier les effets des espaces politiques sur les comportements électoraux, celle-ci distingue trois types d'espaces politiques, remplissant autant de fonctions spécifiques : l'espace matériel « dans lequel s'organise l'opération de vote », l'espace d'agrégation « dans lequel on agrège les choix individuels pour obtenir les choix collectifs » et l'espace institutionnel qui est « l'espace de compétence de l'organe élu ». Cette distinction lui permet de caractériser les influences de ces espaces sur les comportements électoraux. Cependant, ce travail repose sur une approche structuro-fonctionnaliste des espaces électoraux, où les trois types d'espaces repérés sont en premier lieu structurant de l'offre politique sur le territoire, et donc en conséquence du comportement politique.

Dans le même temps, la science politique américaine intègre elle-aussi des avancées de la géographie électorale, en les combinant cette fois-ci à l'héritage des travaux de Lazarsfeld. Dans ce souci accordé à l'influence du voisinage dans la constitution de comportements, plusieurs travaux mêlent les acquis des deux approches (géographie et sociologie électorale) en cherchant à isoler dans la formation des opinions individuelles, la place tenue par les relations nouées au sein des groupes primaires. Ce sont notamment les travaux de Robert Huckfeldt et John Sprague qui marquent ce courant d'analyse plus contextualiste qu'écologique, car réellement focalisés sur l'influence des groupes primaires. Ce modèle d'analyse s'enracine dans une large insatisfaction quant à la sous-estimation de la dimension sociale du vote par les nombreux travaux inspirés de la psychologie politique ou de la théorie du choix rationnel, qui disqualifient largement cet aspect du vote au nom du primat des dispositions individuelles.

« Les gens réagissent aux stimuli qu'ils reçoivent au travers des interactions sociales, et leurs réponses constituent le produit des situations dans lesquelles ils se trouvent, de leurs préoccupations et de leurs points de vue. Mais le point important est bien qu'ils réagissent. De nombreux comportements politiques peuvent être appréhendés comme des réactions provoquées par une expérience sociale, plus que comme le produit de forces psychologiques individuelles, ou bien celui d'un calcul coût-bénéfice » (Huckfeldt 1986, p. 153)³⁶

³⁶ Nous reprenons ici la traduction française de Céline Braconnier (2010, p.78).

Ainsi dans le cadre de sondages contextualisés, c'est-à-dire restreints à des zones précises (villes ou métropoles), R. Huckfeldt introduit la thématique de la perception de son environnement par l'électeur (recommandation du quartier vis-à-vis de l'extérieur, place de l'entourage dans les discussions, etc.)³⁷. Ceci lui permet de montrer l'importance des conversations au sein du foyer et de confirmer l'importance du voisinage dans la formation des opinions politiques, notamment celles des individus les moins concernés. Ces travaux se focalisent également sur le discours et la place des conversations ordinaires (Huckfeldt et al. 2005) ainsi que du désaccord (Huckfeldt *et al.* 2004) en essayant de déterminer leur influence dans la constitution des opinions politiques individuelles. Ces nouvelles recherches opèrent également un basculement dans les méthodes, puisqu'ils utilisent désormais des modèles multi-agents pour comprendre les mécanismes de persuasion politique et d'évitement du désaccord (Huckfeldt et al. 2004).

En réalité, l'usage du terme de « contexte » bascule dans leurs travaux : d'un cadre spatial, servant à appréhender les logiques des relations sociales *dans* lesquelles est inclus un individu, le contexte devient l'ensemble des relations discursives entretenues *par* l'individu – étant compris que les relations discursives nouées dans le cadre d'un réseau de communication.

« Les opinions, les choix, les modes d'engagement ne sont pas d'inévitables conséquences des caractéristiques individuelles, des crises nationales ou de la couverture médiatique. Elles ne sont pas plus le résultat nécessaire de la localisation des individus dans un groupe et un environnement particulier. Bien plus les individus interdépendants parviennent à des décisions et à des choix comme participant interactif d'un processus socialement enraciné qui dépend de réseaux de communication, parmi et entre les individus, dotés de dispositifs spécifiques » (Huckfeldt 2007, p.100)

Pour Huckfeldt, les évolutions profondes des réseaux de communication, qui sont de moins en moins contraints par une proximité physique, entraînent la délégitimation de l'environnement, entendu au sens spatial, qu'il soit lieu de résidence, contact avec les groupes – primaires comme secondaires – (Huckfeldt 2007, p.117). Le territoire n'est plus appréhendé dans sa seule dimension spatiale mais devient un angle d'approche permettant d'appréhender qualitativement les discours des individus.

Enfin, au-delà de la géographie et de la science politique, la prise en compte d'une dimension contextuelle dans la détermination du vote est l'objet de recherches menées par des économistes

³⁷ Précisons d'ores et déjà que l'enquête FJP s'inscrit dans cette perspective, notamment sur la perception du quartier et l'importance accordée aux discussions politiques : voir chapitres 1 et 2, annexes C1 et C2.

ayant adapté des modèles économétriques du vote, en se fondant notamment sur des travaux de criminologie, pour essayer de déterminer l'effet du voisinage sur le vote (Dubois Fauvelle-Aymar 2004 ; Fauvelle-Aymar 2009). De leur prise en compte des facteurs économiques, politiques et locaux dans leur modèle, ces chercheurs concluent que les facteurs locaux peuvent être pertinents dans la prédiction du vote lorsqu'ils sont utilisés au niveau départemental³⁸. Ces approches postulent donc que le vote des individus, indépendamment de leurs caractéristiques sociales, est infléchi par le voisinage de leur lieu de résidence, les interactions sociales particulières qui, se nouant dans un lieu donné, sont intégrées par les individus dans leur comportement politique. Outre sa non-prise en compte des déterminants sociaux, ce modèle est également sujet à des critiques déjà énoncées plus haut : utiliser le niveau départemental masque les spécificités qui peuvent exister à un niveau plus fin³⁹, les catégories politiques utilisées en présupposent une compréhension unique par les électeurs, les dynamiques socio-politiques internes aux territoires sont invisibles. Toutefois, quelles que soit ces imperfections, ce modèle, à l'instar des approches évoquées plus avant, témoignent du maintien d'une problématisation en terme de territoire, de contexte, de localité dans l'analyse scientifique du vote et des comportements politiques.

B. Réinvestir le « local » en sociologie électorale

Sur la base des travaux menés dans l'ombre des paradigmes dominants de la sociologie électorale, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'analyses réaffirmant la nécessaire prise en compte des contextes et territoires. Depuis une dizaine d'années environ, les analyses écologiques du vote connaissent un regain d'intérêt dans les travaux français. En effet, plusieurs travaux mêlant données individuelles et données contextuelles semblent de nouveau proche de céder aux sirènes de l'inférence individualiste⁴⁰ :

« Or en imputant à des collectifs des comportements identifiés au niveau individuel par le biais de sondages atomistiques, l'écologie électorale cesse d'offrir à l'analyse ce qu'elle peut pourtant apporter de propre : une appréhension qui ne recouvre pas les seules motivations

³⁸ « This result is not surprising since the department is, in France, the sole electoral entity that is considered as homogeneous (Bon and Cheylan, 1988, p. 7) ». Cependant, Bon et Cheylan ne justifient pas le choix du département en raison de son homogénéité, mais en raison de sa stabilité historique, de son existence administrative et socioculturelle. Ils précisent également que le département est une unité trop grande pour faire correspondre la structure sociale et la structure politique (Bon Cheylan 1988, p.23).

³⁹ Ainsi, si l'on prend l'exemple du département de l'Isère, de 1988 à 2007 (période retenue pour notre thèse), en schématisant, on observe une grande stabilité du nord du département en faveur de la droite parlementaire et du sud en faveur de la gauche.

⁴⁰ L'inférence individualiste est le pendant de l'inférence écologique, pour les analyses individualistes utilisant les sondages, et consiste en l'attribution à des collectifs de relations identifiées au niveau individuel.

déclarées par les individus à partir de réponses pré-codées mais qui tiennent compte, justement, de la nature profondément sociale du vote, que cette méthode de production des données rend difficilement accessible » (Braconnier 2010, p. 37).

Ainsi, lorsque les effets de voisinage sont placés au centre de l'analyse, c'est-à-dire lorsque l'on essaye de mettre en évidence l'influence, sur les comportements politiques individuels, des caractéristiques socioéconomiques de l'environnement du lieu de résidence des individus, une assimilation forte est faite entre le voisinage et le lieu de résidence. Cette réduction empêche de prendre en considération la totalité du « portefeuille spatial » des individus, pour reprendre l'expression de Jacques Lévy (2007). Pour pouvoir réellement prendre en compte l'influence des lieux, comme des contextes – famille, amis, travail – sur le vote des individus, il est essentiel d'intégrer la totalité de ces lieux, en termes de nombre, de pratiques, de représentations et de mobilités dans l'analyse du comportement politique. De plus, même dans le cas de l'équivalence faite entre lieu de résidence et voisinage, il nous semble que l'étude de l'influence du voisinage sur les comportements politiques est fondamentalement limitée lorsque l'on ne dispose d'aucune variable mesurant l'intégration de l'individu dans son voisinage ou sa perception de son voisinage, problème qu'ont pu essayer de pallier certains travaux américains (Johnson Shively Stein 2002). De la même manière, l'application de théories faisant la part belle à la stratégie de l'électeur se heurte à un paradoxe dans l'analyse de l'influence du lieu de résidence, en s'empêchant de prendre en compte la part subie des choix résidentiels, et ce notamment pour les classes sociales les moins favorisées socioéconomiquement. C'est donc ce type d'insatisfaction qui conduit le développement d'approches dites « écologiques », dont nous proposons à présent de restituer les principales déclinaisons et les éclairages centraux.

La première tendance de ces développements récents des analyses écologiques mobilise les modèles d'analyse multi-niveaux. Particulièrement utilisés dans la science politique anglo-saxonne (Gombin 2009), les modèles d'analyses multi-niveaux cherchent à prendre en compte à la fois les variables individuelles et les variables contextuelles pour en évaluer la part relative, de façon à déterminer les moments où un contexte identique produira des effets différents selon les individus et inversement :

« Les modèles multiniveau servent précisément à modéliser [les] ou la prise en compte de la structure hiérarchique des données est nécessaire. Ils permettent en effet d'exploiter l'ensemble de l'information présente dans les données [en estimant] des paramètres à plusieurs niveaux. [...] Une telle analyse [...] permet d'échapper à certaines critiques

dirigées contre les sondages, en replaçant l'individu dans son contexte (ou, plus exactement, en reconstruisant un contexte à travers des données contextuelles). » (Gombin 2009, p.5-6)

L'analyse multi-niveaux nécessite donc des données robustes dans leur construction pour pouvoir passer d'un niveau à l'autre sans problème. Anne Jadot, qui a largement contribué à importer dans la science politique française cette méthode d'analyse de Grande-Bretagne (Jadot 2002), propose ainsi de contextualiser les données de sondage au niveau le plus fin qui soit en France, c'est-à-dire au niveau du bureau de vote⁴¹. Ce niveau de collecte des données présente l'avantage de pouvoir être enchâssé dans des contextes plus larges au fur et à mesure des besoins de l'analyse, en se fondant sur le caractère « naturel » de cette hiérarchisation des niveaux⁴².

L'autre renouvellement des analyses écologiques accorde une part plus importante à des techniques d'enquêtes qualitatives. En effet, dans la perspective d'une prise en considération fine des contextes dans lequel évoluent les électeurs, ces travaux privilégient une démarche sociologique plus fine et compréhensive, parfois assez proche de l'ethnographie (Masclat 2005b ; Renahy 2005 ; Cartier et al. 2008). Tous ces travaux ne se revendiquent pas directement des analyses écologiques, mais ils partagent comme point commun d'avoir comme démarche d'enquête des immersions plus ou moins longues sur leurs terrains et l'utilisation d'entretiens qualitatifs, en plus de l'utilisation variable de diverses données statistiques. Certains travaux mettent l'accent sur l'intérêt des analyses contextualisées du vote qui permettent notamment de mettre en évidence l'influence des groupes primaires sur les comportements électoraux (Braconnier Dormagen 2007a)⁴³, mais insistent également, et surtout, sur la nécessité de replacer les comportements électoraux dans leurs contextes particuliers, c'est-à-dire là où ils prennent sens – bien que ces comportements restent fortement déterminés par les caractéristiques sociodémographiques des électeurs (Rivière 2008)⁴⁴. Il s'agit de s'efforcer de départager les

⁴¹ Cette proposition en faveur de la prise en compte du bureau de vote semble avoir été prise en compte puisqu'en 2009, un financement ANR a été obtenu pour le programme CARTELEC, qui se charge de collecter les résultats électoraux au niveau du bureau de vote pour toutes les communes françaises de façon à constituer un SIG.

⁴² « Son principe est de reconnaître comme naturelle et de tirer un avantage substantif de la hiérarchisation des électeurs, c'est à dire leur inclusion dans des lieux (géographiques) ou milieux (définis de façon plus sociétale) parfois eux-mêmes imbriqués dans une autre entité à un niveau supérieur. On recherche des effets contextuels 'nets', c'est à dire un impact du (mi)lieu une fois contrôlées les caractéristiques des individus. Ceci peut être compris comme une généralisation de "l'effet Klatzmann" détecté dans les années 1950 » (Jadot 2002, p.36)

⁴³ « La famille, les amis, le travail ou le quartier constituent des environnements qui exercent leur influence sur les individus jusqu'aux portes du bureau de vote. Espaces potentiels de socialisation politique, ils peuvent constituer également des dispositifs informels de mobilisation électorale dont on ne peut pas ignorer les logiques de fonctionnement si l'on veut comprendre ce que voter ou ne pas voter veut dire dans les milieux populaires [...] Lorsqu'un dimanche de scrutin, on constate que près des deux tiers des électeurs arrivent au bureau de vote accompagnés, le fait que l'acte électoral ne puisse se réduire à l'expression individuelle sur un mode individuel d'une opinion individuelle s'impose avec force à l'observateur » (Braconnier Dormagen 2007a, p.20-21).

⁴⁴ « Par contre, les entretiens réalisés montrent que les différentes représentations accordées aux espaces (par exemple celle de la figure des cités et de leurs habitants) ont des traductions électorales et politiques contrastées qui sont intimement liées aux trajectoires sociales et résidentielles des habitants. C'est là que l'analyse contextualisée

différents types de contraintes (à savoir : les déterminismes économiques, sociaux ou culturels) auxquelles sont soumis les électeurs afin de mieux appréhender la façon dont ils s'articulent ensemble dans un contexte électoral particulier. Partant du constat de la stigmatisation des « mondes périurbains » à partir des années 1990 en géographie, notamment sous la poussée du vote contestataire observable dans ces zones, Jean Rivière (2009) propose, en variant les terrains d'observation, les méthodologies d'enquête et le type de données mobilisées, une observation fine du lien entre les changements sociaux et électoraux dans ces espaces. Il met ainsi en évidence, grâce à une observation effectuée sur la longue durée, les aspirations sociales et politiques paradoxales des habitants dans un contexte de forte persistance de la domination de la structure socioprofessionnelle dans l'établissement des choix électoraux.

De plus, Céline Braconnier, qui a fourni un conséquent travail de définition des approches écologiques du vote et formulé un plaidoyer en leur faveur, propose de définir « l'approche localisée du politique » comme « une appréhension globale de ce qui fait le rapport au politique dans un milieu donné, dans les pratiques qu'il recouvre mais également dans celles qu'il génère ou rend improbable », et permettant « une compréhension fine des processus auxquels s'alimente la diversité du lien entretenu à l'institution électorale » (Braconnier 2010, p. 177). L'approche localisée du politique tend ainsi à recentrer l'analyse sur la prise en compte et la compréhension des espaces premiers de socialisation (la famille, les collègues, les voisins etc.) : le postulat de départ de cette approche localisée est de redonner de la consistance aux espaces et aux rapports réellement vécus par les individus. Ces analyses écologiques du vote insistent également sur la nécessité de croiser les méthodes d'investigation pour tenter de prendre en compte la totalité de la mesure du local : aussi, les approches qualitatives et quantitatives, comme les différents niveaux d'observation, doivent être articulées et utilisées conjointement dans une « chaîne d'études » (Braconnier 2010, p. 178), de façon à comparer et à étayer les conclusions tirées pour chaque cas d'étude et par chaque méthode.

Ainsi, s'intéresser à l'« environnement » de l'électeur permet de renouveler le regard porté sur les individus en situation de vote, en redonnant à l'électeur sa dimension sociale⁴⁵. Mais au-delà

des résultats électoraux montre, en permettant notamment de (re)situer et d'ancrer les registres explicatifs pluriels des pratiques électorales là où elles ont lieu, toute sa pertinence par rapport aux analyses désincarnées et surplombantes du réel qui brisent autant la géographie qu'elles sont dé-historicisées » (Rivière 2008, p.48).

⁴⁵ Comme le font remarquer Matteï Dogan et Daniel Derivry, déjà en 1986, les sondages « atomistiques » entraînent nécessairement une perte du caractère profondément social de l'électeur : « C'est dire que l'individu ne doit pas être extrait du réseau social d'interrelations dans lequel il vit. Cet être social n'existe que par rapport au contexte social, à son environnement. Et c'est précisément ce contexte qui donne sens à l'ensemble de ses attitudes et comportements. L'individu « saisi » par l'enquête par sondage, n'est rien de plus qu'une abstraction statistique. » (Dogan Derivry 1986, cité dans Braconnier 2011, p.20).

de cette dimension sociale, il nous semble que l'apport de la géographie à l'analyse écologique du vote peut encore être approfondi. En effet, s'intéresser aux appartenances premières des électeurs, implique une ouverture aux éléments constitutifs de ces appartenances ; on peut alors envisager, comme évoqué précédemment, le contexte local, l'environnement familial mais également des notions, elles-aussi héritées de la géographie, tel que le « territoire ». Comme nous l'avons vu, prendre le parti de repenser la « dimension sociale » oblige à renouveler les méthodologies de recherche, dans la mesure où il devient nécessaire de se donner les moyens de se saisir empiriquement de la notion retenue (groupe, environnement, territoire) et donc de repenser les habitudes de recherche en sociologie électorale, largement fondées sur la technique des sondages. Ainsi, notre projet, plus spécifiquement intéressé par l'influence du territoire sur les comportements et opinions politiques des individus, propose de mener ce travail d'intégration théorique et empirique de définition d'un cadre d'analyse permettant d'aborder la notion de « territoire. Or, pour ce faire, il nous semble que la première étape nécessaire était d'intégrer des travaux de géographie, portant précisément sur la notion de territoire, ses définitions et ses apports.

III. Comprendre socialement et politiquement le territoire

L'intérêt spécifique que nous portons à la prise en compte du « territoire » dans l'explication des comportements électoraux n'est pas le fruit d'une réflexion isolée. Elle s'inscrit dans un contexte intellectuel de recherche plus large, dépassant les seules frontières de la sociologie électorale, favorable aux questionnements de la dimension « territoriale » du politique (Briquet Sawicki 1989 ; Mabileau 1993). Cette problématique de recherche, particulièrement développée dans les recherches menées par les universitaires grenoblois, se décline sous plusieurs aspects. D'une part, l'étude de la « territorialisation » de l'action publique interroge l'impact des changements d'échelle sur la problématisation (constitution des problèmes publiques, mise à l'agenda) ou la mise en œuvre (instrumentation, inclusion des acteurs) des politiques publiques, mais également les liens entre secteurs et territoires ou encore la montée en puissance des échelles urbaines et régionales (Faure Douillet 2004 ; Négrier Faure 2007 ; Douillet *et al.* 2012). D'autre part, les travaux d'une première « école grenobloise de géographie », fondée par Raoul Blanchard, ont largement étudié les comportements politiques en milieu alpin en décrivant évidence les correspondances entre un milieu et les hommes qui le peuplent, notamment dans les travaux Paul Guichonnet (1943) ou Germaine Veyret-Vernet (1954), ou dans la tradition de recherche plus récente, appuyée sur la géographie sociale, qui s'est lancée dans l'analyse des

recompositions territoriales et de leurs traductions politiques (Vanier 2009). Dans la lignée de cet intérêt pluriel pour la question « territoriale », nos propres travaux tentent donc d'articuler des influences théoriques variées et interdisciplinaires.

De façon complémentaire aux analyses écologiques du vote, les travaux contemporains de géographie sociale nous ont conduit vers la construction d'une définition de la variable territoriale, malgré la multiplicité des acceptions du territoire que cette littérature scientifique est en mesure de livrer. En effet, il nous semble que l'étude du « contexte », dans lequel évoluent les électeurs, gagne à être étudiée par la focale du « territoire ». Notre parcours dans les cadres théoriques et analytiques de la géographie sociale nous a ainsi permis de dégager une définition du territoire sur laquelle s'appuient nos travaux, tout en l'articulant à une démarche méthodologique particulière.

A. Vers une définition sociale et politique du « territoire »

Notre parcours dans les cadres théoriques et analytiques de la géographie s'est effectué à la manière d'un « repérage », c'est-à-dire en cherchant dans les travaux existants les éléments qui nous permettraient de confronter notre questionnement initial de recherche aux enseignements des travaux spécialisés dans cette question du « territoire », dans le but de faire émerger un cadre d'analyse dans lequel puisse se dérouler notre enquête.

Nous nous sommes ainsi d'abord appuyée sur des travaux de géographie sociale⁴⁶ et politique qui mettent l'accent sur l'action de l'individu et les rapports de force entre groupes sociaux, dans la construction de l'espace (Raffestin 1980 ; Lefebvre 1974). Nous nous sommes également penchée sur des travaux consacrés aux espaces périurbains – constituant une part importante de notre terrain empirique⁴⁷ (Lévy 2003 ; Debarbieux Vanier 2008) – et notamment aux comportements politiques de ces espaces (Ripoll Rivière 2007 ; Lévy 2007 ; Rivière 2009). Enfin, nous avons mobilisé aussi des travaux portant sur les représentations et les usages individuels des différents espaces (Stock 2004 ; 2006). Ce parcours nous permet ainsi de délimiter les contours d'une définition sociale et politique de la notion de territoire.

⁴⁶ La géographie sociale avait pour dessein de longue date d'apporter des éléments d'explication à la compréhension des comportements électoraux : « La géographie sociologique comparée permettra ainsi d'établir avec plus de précision tous les liens qui peuvent exister entre les manières de penser ou de se comporter. Comment en effet analyser les votes d'une commune si l'on ne cherche à préciser les conditions de travail des hommes et des femmes, leur groupement en syndicats, à connaître les attitudes religieuses ou athées, à voir qui donne l'éducation, à mesurer le rôle de la presse ? Cette géographie sociologique pourra rendre alors plus faciles les analyses de problèmes humains souvent complexes. » (Chatelain 1953, p.228)

⁴⁷ Nous procéderons bien entendu à une présentation détaillée de nos zones d'observation (cf. chapitres 2 et 3).

Tout d'abord, s'opposant à la géographie classique, Claude Raffestin (1980) propose de renouveler la géographie politique en l'insérant plus fermement dans les sciences sociales, notamment par le biais de croisement disciplinaire. En refusant que la géographie politique se cantonne à être celle du pouvoir de l'Etat, il théorise la territorialité, définissant ainsi le territoire. Chez C. Raffestin, le territoire est le processus de production d'une représentation de l'espace : par leur stratégie d'appropriation de l'espace, les acteurs le transforment en territoire et les stratégies d'appropriation de l'espace varient en fonction des représentations et des intérêts des acteurs. C. Raffestin propose ainsi une vision dynamique et évolutive du territoire, qui est construit par les acteurs. Dans le prolongement de cette posture, la géographie sociale met l'accent sur l'étude de la société par le biais des espaces, en plaçant au centre de l'analyse les acteurs, avec comme objectif la constitution d'une théorie de la société articulée par ses dimensions spatiales. Pour Henri Lefebvre, les modes de production sont à l'origine de rapports sociaux spécifiques, mais aussi d'espaces et de temps spécifiques (Lefebvre 1974), l'espace est ainsi produit par la société mais avec une particularité – qui lui est propre –, à savoir celle d'englober la société.

Les travaux de géographie sur les espaces périurbains, qui nous ont attirée dans un premier temps essentiellement en raison de la présence importante de ces espaces dans notre échantillon d'enquête, fournissent également des pistes de réflexion tout à fait stimulantes concernant le rapport des individus à leur propre territorialité, puisque le territoire y est aussi analysé sous l'angle des constructions opérées par les individus résidant ou utilisant dans ces espaces. L'espace périurbain y est le plus souvent défini « en creux » par rapport aux espaces urbains et aux espaces ruraux :

« Le tiers-espace du périurbain plus ou moins lointain et plus ou moins diffus, qui commence aux portes des banlieues et finit parfois très en profondeur dans les campagnes « vraies », au gré des axes de communication. » (Debarbieux Vanier 2008, p.80).

L'espace périurbain a considérablement augmenté depuis les années 1970, donnant naissance à des espaces mixtes, dans lesquels les individus développent des usages différenciés, en fonction de leurs activités et de leurs besoins, avec pour conséquence une plus grande mobilité à l'intérieur de ces espaces entre les villes et les villages. Il se crée ainsi une multiplicité de façons de vivre les espaces périurbains, propres à chaque individu en fonction de ses activités. De cette multiplicité d'usages des espaces périurbains, naît la distinction entre « l'habiter » et le « résider » (Debarbieux Vanier 2008, p. 81). Les travaux sur l'extension de cet espace périurbain se sont progressivement penchés sur des questionnements liés au choix du lieu de résidence. Deux approches principales s'opposent sur cette question : une approche en termes de choix

rationnel et une approche en termes de choix contraint des individus. Ainsi, pour les tenants du choix rationnel du lieu de résidence, les individus cherchent avant tout à mettre en conformité leur résidence avec leur système de valeurs (Lévy 2003b) ou à vivre dans un entre-soi favorisant les stratégies individuelles et familiales (Pinçon Pinçon-Charlot 1989 ; 2008). Selon cette approche, les individus peuvent donc choisir librement leur lieu de résidence, en accord avec leurs intérêts ou leurs systèmes de valeurs (Lévy 2003b). A l'inverse, pour les tenants d'une analyse en termes de choix contraint du lieu de résidence, cette analyse ne s'applique qu'à certaines couches sociales, à savoir les plus favorisées. En effet, les choix de résidence des couches sociales les moins favorisées sont bien plus contraintes: les classes populaires n'ont plus les moyens d'habiter dans les centre-ville ou en proche périphérie, les plus pauvres sont donc relégués dans les quartiers d'habitat social, plus ou moins intégrés à l'espace urbain dynamique, et les classes moyennes et petites-moyennes accédant à la propriété doivent s'éloigner de plus en plus des centre-ville pour pouvoir accéder à la propriété (Guilluy Noyé 2006). Les moins favorisés sont donc confrontés à un éventail de choix bien plus restreint, notamment du fait de la précarisation de l'emploi et de l'augmentation du foncier au fur et à mesure que l'on s'approche des grandes agglomérations⁴⁸.

A la suite de cette controverse scientifique portant sur le choix, plus ou moins contraint, de leur lieu de résidence par les individus et des systèmes de valeurs ou des représentations sociales qui sont ainsi appréhendables par l'étude des espaces périurbains, une autre controverse s'est développée autour du comportement politique des électeurs résidant dans ces espaces (Lévy 2007 ; Ripoll Rivière 2007). Alors que le premier (Lévy 2003a) met en évidence la plus forte proportion des individus résidant dans les espaces périurbains à adopter des comportements politiques protestataires (abstention ou vote à l'extrême-droite lors de l'élection présidentielle de 2002) en raison d'un système de valeur qui favorise le repli sur soi (Lévy 2003b), d'autres critiquent cette thèse au motif de la binarité de la méthode utilisée et de l'absence de prise en compte de la diversité des espaces composant le territoire français, et des inégalités socioéconomiques dans la constitution des systèmes de valeurs et donc des opinions politiques (Ripoll Rivière 2007). La question « territoriale », rapportée au comportement électoral, se cristallise donc autour de l'analyse du lien entre les choix résidentiels et les orientations politiques, autrement dit autour de l'individu et de sa capacité à définir sa « territorialité ».

⁴⁸ En ce sens, ces analyses rejoignent les travaux d'Edmond Préteceille (2006), lorsqu'il souligne que la ségrégation sociale dans la région parisienne n'est pas le fruit d'une recherche de l'entre-soi commune à toutes les classes sociales. Contrairement aux thèses avancées par Eric Maurin (2004), ce sont bien les classes les plus favorisées qui tendent à se regrouper et à créer des espaces de ségrégation. Les catégories sociales moins favorisées se répartissent de manière relativement mixte sur le territoire.

Ces travaux nous ont donc conduite à interroger le rapport des individus à leur espace, largement appréhendé sous l'angle des représentations de ces espaces. Pour ce faire, nous avons mobilisé des approches reposant sur les pratiques individuelles de ces espaces : la notion « d'habiter » telle que définie par Mathis Stock (2004) permet ainsi de combiner les pratiques individuelles⁴⁹ des lieux et les représentations des différents espaces développées par les individus. L'auteur propose ainsi d'étudier l'habiter en utilisant trois niveaux de caractérisation : par les pratiques des lieux, par les modes d'habiter (mise en réseau des lieux et des pratiques) et par les régimes d'habiter (mise en évidence d'un modèle dominant) (Stock 2004). S'intéresser à la façon dont les individus habitent les lieux permet à Stock de recentrer l'analyse sur les individus et leur appartenance à une pluralité de contextes sociaux et géographiques, dont les systèmes de valeurs sont différents. A l'étude de la pluralité des modes « d'habiter le monde » des individus, M. Stock ajoute celle de la mobilité en partant du constat de l'importance de la mobilité des individus, qui entraîne une multiplication des lieux de « passage » dans lesquels les individus évoluent quotidiennement, chaque lieu pouvant alors recouvrir des significations particulières à leurs yeux. M. Stock dégage de ce type spécifique de mode « d'habiter » des individus, le concept « d'habiter poly-topique » (Stock 2006), dont il tire cinq hypothèses.

La première hypothèse est celle « de l'individualisation géographique des hommes par rapport à des sociétés d'individus sédentaires », dans laquelle les individus ont un plus grand choix de lieux, sont plus distanciés par rapport à leur lieu de résidence, et individualisent leurs pratiques. La deuxième hypothèse est celle de la « pluralité géographique des individus », dans la mesure où les individus appréhendent et transforment les lieux qu'ils fréquentent en fonction du temps qu'ils y passent et de leurs intérêts. La troisième hypothèse est celle de « l'adéquation géographique », dans laquelle les individus mettent en adéquation leurs pratiques avec les lieux fréquentés et leurs intentions. La quatrième hypothèse est celle de la « valorisation de la mobilité » comme norme sociale positive. La cinquième et dernière hypothèse est celle des « ressorts spatiaux » qui rendent possible la mobilité. Cette démarche d'intégration de la notion de mobilité dans la prise en compte des rapports individuels aux lieux nous intéresse essentiellement pour ses trois premières hypothèses. En effet, ce mouvement d'individualisation des rapports aux lieux permet de caractériser la particularité et la différenciation dans les rapports à la politique des individus, comme l'articulation des rapports aux lieux avec les rapports à la politique.

⁴⁹ « Le rapport aux lieux n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques » (Stock 2004).

A partir des bases théoriques évoquées, nous affirmons que la géographie sociale et la géographie humaine, notamment par le biais des développements récents autour des nouvelles dynamiques sociales, constituent autant de pistes analytiques permettant de « réintégrer » la prise en compte du territoire dans un modèle théorique proche de la sociologie électorale. Prendre en compte la façon dont les individus ou les groupes d'individus construisent l'espace dans lequel ils évoluent, travailler à partir des différents espaces que fréquentent quotidiennement les individus et la façon dont ils les organisent de façon spécifique en fonction de leurs propres usages, évaluer la part de valeurs et de représentations sociales qui va présider au choix d'un lieu de résidence dans la vie d'un individu sont autant de dynamiques à intégrer à l'espace des comportements politiques et du vote. En effet, si les choix spatiaux des individus – entendus au sens large, c'est-à-dire les activités comme les usages produits à partir d'un même lieu par différents individus – découlent d'un cadre plus large de représentations, il devient intéressant d'intégrer une dimension territoriale aux choix politiques des individus. Ainsi analyser le rapport à l'individu dans une perspective microsociologique peut permettre de comprendre comment l'individu compose et construit « son » territoire à partir de l'espace qui l'entoure.

Nous pouvons donc définir le « territoire » comme la conjonction d'un « espace vécu », c'est-à-dire au croisement d'un cadre spatial délimité et perceptible avec les pratiques quotidiennes et individuelles de ces espaces, et d'un espace socialement défini, c'est-à-dire où se nouent des rapports sociaux, potentiellement chargé d'une signification politique. Ainsi, le territoire, entendu comme un espace de vie, c'est-à-dire un lieu de perceptions et d'expériences sociales quotidiennes, nous semble faire pleinement partie de cet ensemble d'influences pesant sur la formation des choix politiques par les électeurs.

B. Articuler analyse écologique du vote et géographie sociale : vers une perspective localisée constructiviste des rapports individuels à la politique

En mobilisant la géographie sociale, nous proposons ainsi une conceptualisation du territoire qui le place au centre de l'analyse sociologique du comportement politique. Cette proposition constitue une posture inhabituelle pour la sociologie électorale. Trop fréquemment depuis l'avènement des sondages dans cette sociologie, le territoire est uniquement considéré comme une variable explicative résiduelle, n'intervenant qu'une fois contrôlées les autres variables

sociodémographiques⁵⁰. Cette variable géographique, lorsqu'elle apparaît, est essentiellement statique : le territoire est alors défini *a priori*, au moyen de ses caractéristiques objectives. Cette définition *a priori* du territoire conduit à une utilisation atomistique de la variable, où l'on dissocie les différentes caractéristiques du territoire les unes des autres, ce qui entraîne à terme la perte du sens de la construction sociale du territoire. Ainsi, l'objectif de conserver la dimension sociale de la construction du territoire nous pousse à opter pour une analyse dynamique des contextes locaux, c'est-à-dire basée sur la combinaison aléatoire des différentes caractéristiques en interaction constante. Cet intérêt pour la construction sociale du territoire nous permet de le concevoir comme un prisme mobilisable par les individus pour considérer le monde :

« Le territoire, considéré comme facteur agissant dans la vie sociale et politique, ne peut pas être appréhendé comme une simple variable bidimensionnelle, ou réduit au facteur résiduel survenant lorsque d'autres explications ont été épuisées. Il s'agit d'avantage d'un complexe d'influences dans l'espace physique, qui encadrent ensemble la signification de la vie sociale. Le facteur central est, bien sur, l'espace physique, que lui-même influence l'activité économique, l'interaction sociale et les modes de vie. Nous ne tombons pas dans le piège du déterminisme géographique. L'espace physique peut influencer les interactions sociales mais il ne les détermine pas. L'espace physique ne constitue pas non plus la totalité du sens du territoire comme variable politique. [...] Dans ce plus large sens, le territoire est une construction sociale, économique et politique, non réductible à un facteur simple. [...] Un sens de l'identité est un facteur qui se construit sur ces processus et qui renforce alternativement leur base territoriale » (Keating 1998, p. 7, traduction personnelle)⁵¹.

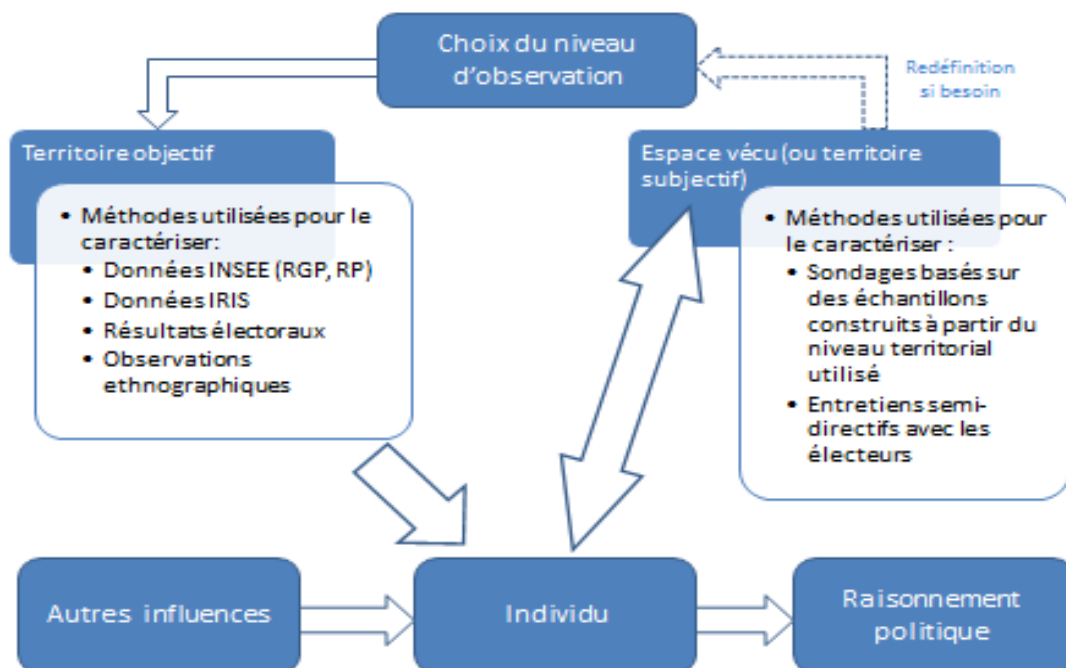
Ces deux dimensions du territoire renvoient à deux utilisations qui en sont régulièrement faites : le premier sens est celui du « territoire objectif », c'est-à-dire d'un territoire constitué par un ensemble de caractéristiques économiques, démographiques ou sociales qui définissent un espace dans lequel l'individu est inséré et dont il subit l'influence. A l'inverse, le second sens est plus « subjectif » : le territoire y est un espace construit socialement et politiquement par chaque individu en fonction des activités qu'il y réalise quotidiennement et des relations qu'il y développe, c'est-à-dire « l'espace vécu ». En fonction de la définition du territoire que l'on

⁵⁰ « Ce mode d'analyse est appliqué à l'étude du comportement politique, pour voir si le territoire a un effet indépendant de la classe, de la religion, et des facteurs non-spatiaux classiques, et conclue souvent que le territoire disparaît une fois que tout le reste a été contrôlé » (Keating 1998, p.4, traduction personnelle).

⁵¹ « Territory as a factor in social and political life cannot be appreciated simply as a two-dimensional variable, or inferred as the residual factor when other explanations have been exhausted. It is rather a complex of influences in physical space, which together shape the meaning of social life. The central factor is, of course, physical space, which itself influences economic activity, social interaction and ways of life. This is not fall into the trap of geographical determinism. Physical space may condition social interactions but it does not determine them. Nor does physical space constitute the whole meaning of territory as a factor in politics. [...] In this broader sense, territory is a social, economic and political construction, not reducible to a single factor. [...] A sense of identity is a factor which builds on these processes and in turn reinforces their territorial basis » (Keating 1998, p. 7)

choisit, certains outils méthodologiques sont plus adaptés pour mettre en lien l'individu et son espace. Ainsi, lorsque l'on mobilise le territoire objectif, l'utilisation des données agrégées est particulièrement intéressante pour caractériser les zones prises en considération, mais aussi pour confronter les caractéristiques socioéconomiques de ces zones avec leurs résultats électoraux, et éventuellement avec des données collectées dans le cadre d'enquête par sondages. Mais, la mobilisation du « territoire objectif » présente le risque de laisser dans l'ombre la dimension individuelle du territoire, c'est-à-dire les perceptions et les constructions des espaces propres à chaque individu. Ainsi, lorsque l'on souhaite mobiliser la dimension de « l'espace vécu », il faut essayer de repérer les usages variés des territoires qu'ont les individus, les relations sociales qu'ils y construisent et auxquelles il a conscience d'appartenir. Le cadrage des espaces vécus des individus peut éventuellement amener à reconsidérer le niveau d'observation sélectionné pour faire coïncider le mieux possible le territoire objectif et l'espace vécu. Le schéma suivant (schéma 1) propose une synthèse des différents éléments présentés dans les paragraphes précédents : en plus de l'influence de diverses variables, sur les comportements et raisonnements politiques, déjà démontrées par la sociologie électorale, il nous semble important d'essayer de prendre en compte le rôle spécifique que peut avoir le territoire dans la constitution des raisonnements politiques des individus.

Figure 0.1.
Synthèse des effets du territoire sur le raisonnement politique individuel



L'application de ce schéma théorique à l'étude du comportement électoral des individus, que nous proposons de mener dans cette thèse, suppose d'adopter un type spécifique d'analyse du « raisonnement » politique, de façon à pouvoir intégrer l'effet du « territoire ». En effet, les modèles issus du paradigme « déterministe » du vote (Mayer 1997) ont tendance à figer l'électeur dans un ensemble d'appartenances socioéconomiques particulières, et dans un type de comportement donné qui ne permet pas de prendre en compte les évolutions des électeurs. En effet, dans les modèles déterministes, les changements de préférence des électeurs sont assimilés à des ruptures entraînant la volatilité des comportements électoraux, la seule continuité envisageable dans le modèle étant la stabilité de ces comportements. Or, les électeurs changent fréquemment de préférences – que ce soit à l'intérieur du même camp ou en changeant de camp – d'une élection à l'autre (Lehingue 2009), de la même façon que le contexte change également d'une élection à l'autre ; pourtant, ces changements de préférence ne sont pas le signe d'une instabilité de leur comportement mais plutôt d'une mise en cohérence de leurs opinions avec des contextes particuliers. Il nous semble ainsi primordial d'appréhender le raisonnement politique des électeurs et leurs choix comme le résultat d'un processus dynamique : ce n'est que dans ce processus que le territoire, tel que défini précédemment, peut prendre sa place.

Cette démarche s'éloigne donc des modèles « déterministes » au profit d'une utilisation pragmatique du « contexte » : le territoire n'a pas vocation à remplacer l'une ou l'autre des variables au sommet de la hiérarchie des déterminismes mais il doit être utilisé comme une grille de lecture et d'interprétation individuelle de l'espace politique. En nous penchant sur l'« espace vécu », le territoire est défini de façon plus dynamique partant du point de vue des individus et de la façon dont ils vivent le territoire. La focale que nous proposons donc d'adopter sur la notion de territoire essaye de mettre en évidence le fonctionnement de l'un des déterminants collectifs du vote. Il participe d'une démarche constructionniste, appuyée sur les travaux de P. Berger et T. Luckman (1986), du rapport à la politique des individus : cette approche a été développée pour mettre en évidence l'influence des médias dans la détermination des choix politiques individuels et insiste sur la façon dont les individus appuient, bricolent ou étayent leur opinion en fonction des informations qui parviennent jusqu'à eux, qu'il s'agisse du résultat d'un mouvement conscient (recherche volontaire d'information sur un sujet particulier) ou inconscient, appelé également biais d'accessibilité (réception d'une information en raison d'une plus grande attention de l'électeur à ce sujet pour un ensemble de raisons qui lui appartiennent) (Iyengar 1991). Le parallèle avec cette approche nous permet de mettre l'accent sur le caractère agrégatif des différentes influences extérieures, prises en considération par les individus lors de l'élaboration de leurs opinions politiques et de leur vote.

C. Les conséquences empiriques d'un dialogue entre sociologie électorale et géographie sociale

En conséquence, notre questionnement de recherche porte tout autant sur la contextualisation des comportements électoraux, c'est-à-dire une façon de déterminer comment le milieu de vie – entendu au sens large : famille, quartier, voisinage, collègues de travail, etc. – influence les représentations sociales et politiques des individus, que sur le repérage des interprétations individuelles d'un même milieu de vie. Dans notre cas, le milieu de vie est entendu comme le cadre de vie local des individus, c'est-à-dire d'un ensemble de caractéristiques démographiques, sociales, économiques, historiques ou politiques qui peuvent être utilisées pour définir un espace particulier. Ainsi, nous nous concentrerons, par la suite, dans un souci d'harmonisation du vocabulaire, sur la mise en évidence d'un « effet territoire » plutôt que d'un « effet de contexte ». Il s'agit donc de mettre en évidence les interactions entre les individus et leur territoire, que celui-ci soit un territoire objectif, c'est-à-dire le même pour tous, ou un territoire subjectif, c'est-à-dire reconstruit individuellement en fonction d'intérêts ou d'usages particuliers.

Dans ce cadre, le choix d'étudier la formation territorialisée du raisonnement politique par l'intermédiaire de l'élection présidentielle peut sembler inopportun au premier abord, en raison de la faiblesse de la territorialisation de cette élection, très largement centrée sur des enjeux nationaux. Cependant, l'originalité et la pertinence du programme FJP résident précisément dans le fait d'avoir opté pour l'adoption d'une focale locale pour analyser des raisonnements et des comportements politiques dans le cadre d'un enjeu national. En effet, en procédant de la sorte, il devient possible de mettre en évidence et de comparer l'influence du territoire sur la construction de ces raisonnements et comportements politiques, « toutes choses égales par ailleurs ». En d'autres termes, bien que la nationalisation de la vie politique française soit un processus largement amorcé et les enjeux locaux tendent de plus en plus à s'effacer devant les débats sociaux et politiques du niveau national⁵², ces derniers n'ont pas non plus complètement disparu et pèsent encore, parfois lourdement, dans la compréhension des élections locales. Ainsi, en prenant le cadre de l'élection présidentielle, on garantit un cadrage identique, au niveau national, de la campagne, qui permettra ensuite d'étudier les potentiels « effets du territoire », qui se différencieront en fonction des zones prises en considération⁵³.

⁵² C'est notamment sur la base de cette analyse que les élections régionales françaises ont été considérées comme des élections de « second ordre » : la faible régionalisation des enjeux, et l'existence d'un vote très largement influencé par l'agenda politique national constitue l'épicentre de l'idée d'une hiérarchie entre élections (Parodi 1997 ; 2004).

⁵³ Précisons également qu'aucun des candidats de l'élection présidentielle de 2007 n'est rattaché aux points d'observation sélectionnés, ce qui écarte un possible effet notabiliaire dans l'enquête.

Intégrer la géographie sociale dans notre réflexion nécessite ainsi, au prix d'un glissement paradigmatique, de se défaire d'une vision déterministe de l'effet du territoire dans la construction des raisonnements politiques, pour aller vers une perspective plus processuelle et constructiviste de cet effet. Dans cette perspective, la réalité des individus peut être décomposée schématiquement en deux volets, l'un objectif et l'autre subjectif, qui s'accordent donc avec les deux facettes du territoire que nous avons précédemment mises en évidence. Il nous semble que le dialogue entre l'analyse des choix politiques individuels et la géographie électorale offre de stimulantes perspectives, permettant d'intégrer le territoire dans l'étude des comportements politiques, comme l'association d'un paradigme plus individualiste aux études contextualisées du vote. En effet, le contexte local des individus et les territoires qu'ils se construisent au quotidien sont des éléments propres à fournir aux citoyens des points de repère dans l'univers politique : le décodage et la mise en relation de ces éléments territorialisés d'orientation politique nous semblent donc utilement compléter les différents instruments cognitifs mobilisés par les individus, dans le cadre de contextes particuliers, lors de la construction de leurs raisonnements politiques. Comme nous avons eu l'occasion de le montrer, sociologie et géographie électorale ne forment pas un couple uni est sans histoire : la première s'est longtemps construite sans (voir contre) la seconde, et reste encore aujourd'hui relativement hermétique. S'il est possible – et souhaitable selon nous – de faire dialoguer sociologie et géographie pour comprendre les comportements et les opinions politiques des individus, ce dialogue n'a rien d'évident, notamment dans le contexte actuel d'une mise à distance de plus en plus importante de l'analyse du vote de la sociologie, au profit d'un rapprochement avec les approches cognitivistes et rationalistes (Braconnier 2010, p. 17).

Notre thèse s'articule ainsi autour d'une hypothèse centrale : les raisonnements et les comportements individuels en matière politique ne peuvent être réduits au seul choix électoral. En effet, malgré le faible intérêt d'une part importante des électeurs pour la « chose politique », les individus construisent des raisonnements politiques et ont, de fait, des comportements politiques, sans en avoir forcément une totale conscience, que nous pourrions qualifier de politique d'« ordinaire ». Même si ces raisonnements politiques ordinaires prennent en partie la forme concrète d'un acte de vote. Il ne s'agit pas ici de défendre ou de proposer un nouveau modèle explicatif ou d'appliquer un cadre théorique *stricto sensu*, mais plutôt d'intégrer une vision processuelle du raisonnement politique, au sein de laquelle nous cherchons à mettre en évidence, discerner, repérer, mesurer et examiner la part territorialisée de ces raisonnements et comportements. Nous souhaitons démontrer que la carte n'est pas « plus intéressante que le

territoire » mais que le territoire apporte une clé de lecture supplémentaire, qui enrichit la compréhension de la carte – et des raisonnements politiques.

IV. Présentation du plan de la thèse

Après cette introduction consacrée aux premiers éléments de cadrage théorique, cette thèse se divise en trois parties, correspondant aux trois temps de notre étude de la fabrique territorialisée des raisonnements politiques. La première partie, constituée de trois chapitres, est consacrée à la présentation, d'une part, des méthodes – quantitatives et qualitatives – et du matériel empirique utilisés (chapitre 1) et, d'autre part, des points d'observation (chapitres 2 et 3). Le premier chapitre dresse, pour commencer, le panorama de l'enquête FJP, c'est-à-dire le contexte particulier dans lequel cette dernière s'inscrit, la campagne pour l'élection présidentielle de 2007, en revenant sur ses grandes caractéristiques. Nous continuons ce chapitre avec une présentation détaillée du programme d'enquête, dans ses deux volets principaux, l'enquête quantitative et l'enquête qualitative. Ensuite, le deuxième chapitre est consacré à la description des quatre points d'observation sélectionnés : cette description s'appuie sur un ensemble de données statistiques tirées des recensements de l'INSEE et des résultats électoraux des points d'observation de 1986 à 2007. Une fois dressé ce panorama des zones d'enquêtes, nous consacrons la fin du chapitre à la première analyse des données quantitatives collectées au cours de l'enquête FJP, en nous attachant particulièrement aux données concernant les perceptions du cadre de vie et les opinions politiques. Cependant, l'analyse de ces données nous fournit, en lieu et place des premiers résultats espérés, un certain nombre d'interrogations, dues à l'apparition de difficultés pour caractériser précisément l'influence du territoire sur les opinions politiques.

La perplexité qui naît de ce deuxième chapitre nous amène, dans le troisième chapitre, à reconsidérer nos points d'observation, à la recherche d'une dimension masquée sur laquelle nous serions passée trop rapidement dans nos premières analyses. Ainsi, en mobilisant des données agrégées socioéconomiques et politiques, mais cette fois-ci au niveau de la commune ou du quartier, une hétérogénéité inattendue apparaît à l'intérieur même des points d'observation. En effet, l'exploitation des données agrégées au niveau de la commune et du quartier, et non plus du canton ou de la commune, montre une diversité des contextes internes : un seul des points d'observations sélectionnés initialement est en fait homogène sur les plans socioéconomique et politique. Cette découverte nous amène ainsi à réfléchir au choix d'un niveau d'observation adéquat, dans le cadre de la réalisation d'enquêtes électorales destinées à l'analyse écologique.

Repartant du constat de la plasticité des points d'observation en fonction de l'échelle choisie, la deuxième partie de la thèse s'attèle à un questionnement principal : quelles significations prend le territoire dans les raisonnements des individus interrogés au cours de l'enquête ? La réponse passe, dans le chapitre 4 d'abord, par la mise en évidence des espaces vécus individuels, au moyen d'un regard plus sociologique et de l'analyse qualitative des entretiens semi-directifs réalisés au cours de l'enquête FJP. Ce repérage de ces espaces repose sur la caractérisation des différentes façons dont les enquêtés s'approprient leur territoire par leurs pratiques (quotidiennes, professionnelles ou familiales), mais aussi par les perceptions qu'ils ont de ces espaces et les mises en cohérence qu'ils opèrent entre leurs pratiques et leurs perceptions. Le lieu de résidence apparaît ainsi comme un cadre socialement construit, en fonction des usages, des perceptions et de l'insertion dans les réseaux locaux de sociabilité propres à chaque individu. Ce cadrage des territoires individuels constitue le point de départ du chapitre 5 consacré à l'identification des significations politiques du territoire. Il s'agit ainsi de voir de quelle manière le territoire constitue un cadre politique, qui peut être, à la fois, le socle de la détermination et de l'interprétation des enjeux politiques locaux, pouvant prendre la forme « d'ordres politiques locaux ». En résumé, cette deuxième partie de la thèse s'attache au *repérage du politique à partir du territoire*.

La troisième, et dernière, partie de la thèse s'attache à renverser le questionnement de la deuxième partie : ce qui nous occupe, dès lors, n'est plus de repérer le politique dans le territoire, mais, *à partir du politique d'identifier le territoire*. Ce renversement du questionnement s'appuie fondamentalement sur le cadre théorique dressé précédemment, rejetant la conceptualisation du territoire comme un déterminisme supplémentaire des raisonnements politiques individuels. Ainsi, en prenant appui sur des objets particulièrement classiques de l'étude des opinions politiques, il s'agit d'étudier la façon dont les individus intègrent leur territoire lorsqu'ils raisonnent sur des thèmes politiques. Le chapitre 6 est construit autour des exemples du débat sur l'intégration européenne et de la mondialisation. Ces deux phénomènes macrosociologiques dépassent largement le « cadre local » de l'inscription résidentielle des individus. Pourtant, de fil en aiguille, en « surpiqûre » d'éléments socioéconomiques ou politiques mobilisés par les individus interrogés, le territoire se profile au travers de la mobilisation d'exemples précis ou de réalités quotidiennes. Enfin, exploitant le contexte particulier de l'enquête FJP, le chapitre 7 est fondé sur l'étude du rapport à l'élection présidentielle. Toujours avec cette attention accordée au territoire des individus, il s'agit de voir comment celui-ci se présente dans le cadre d'une certaine effervescence politique, supposée concernée tous les électeurs. En nous attachant successivement à l'analyse de l'intérêt pour la campagne présidentielle, de la crise de la représentation, des

préférences électorales et des rapports à la figure présidentielle, il apparaît que le territoire s'efface derrière d'autres considérations, affichées comme primordiales, eu égard à l'importance de l'enjeu. Ainsi, l'exemple des rapports des citoyens au Président de la République met en évidence la faible structuration des raisonnements par le territoire subjectif. Pour autant, dépassant le cadre des analyses déterministes et rationalistes, l'attention portée au territoire sur plusieurs objets politiques conduit à inscrire l'étude des raisonnements politiques dans une analyse processuelle.

Après le rappel dans la première partie de la conclusion des résultats établis au cours de notre parcours dans l'analyse de la fabrique territorialisée du raisonnement politique, nous amorçons une dernière réflexion autour de la question de la *compétence politique*. La mobilisation de la dimension processuelle du raisonnement politique nous conduit à complexifier la dichotomie quelque peu rigide entre *présence* et *absence* de compétence politique existant au sein de la littérature scientifique française et internationale.

PARTIE 1 //
DEFINIR LE TERRITOIRE :
UN PARCOURS METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1 //

PROTOCOLE ET METHODOLOGIE

Avant d'entrer dans la présentation de nos quatre zones d'observation et de leurs caractéristiques, il nous faut revenir au préalable sur le contexte particulier dans lequel l'enquête a été menée : la session électorale de 2007, composée de l'élection présidentielle puis des élections législatives et de leurs campagnes respectives. En effet, dans le cadre du programme FJP, il avait été décidé d'utiliser ce moment « chaud » de la vie politique française que constitue la campagne présidentielle, pour pouvoir profiter d'une attention plus marquée des électeurs à la politique et aux enjeux de société médiatisés à cette période.

Nous commençons ainsi par un retour sur la campagne présidentielle et les résultats de la session électorale du printemps 2007 (I). Pour ce cadrage de la session électorale de 2007, nous nous appuyons sur les nombreux commentaires et analyses des résultats électoraux et des comportements des électeurs produits à cette occasion, en y intégrant également les analyses de la campagne présidentielle.

Ce chapitre s'attarde ensuite sur la méthodologie de l'enquête FJP, mêlant techniques quantitatives et qualitatives dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire et le protocole d'enquête mis en place, ainsi que la spécificité du matériel empirique que nous utiliserons ici (deux vagues de sondage en février et en avril et entretiens semi-directifs réalisés en mars, à chaque fois auprès d'électeurs des quatre zones observées) (II).

I. Le contexte de l'enquête : comprendre et analyser la séquence électorale de 2007

L'enquête FJP est lancée en octobre 2006, soit tout juste au début de la période de « pré-campagne » électorale pour l'élection présidentielle de 2007. Comme nous le verrons par la suite, il a été décidé de suivre dès le début de l'enquête l'actualité de la campagne de façon à intégrer la campagne électorale, et les différents événements qui y ont lieu ou les sujets qui y sont débattus, à l'analyse des résultats des scrutins en tant que telle (A). En étendant le contexte de notre enquête à la campagne, nous nous attachons plus spécifiquement à la description du

processus global qui a conduit aux résultats des scrutins de 2007 (B). Cette prise en compte de la globalité de la session électorale de 2007 nous amènera à nous interroger sur le caractère de rupture de cette élection (C).

A. La campagne présidentielle de 2007

Il s'agit ici d'analyser ensemble les quatre tours de scrutin qui se sont déroulés entre mai et juin 2007. En effet, étant donné la proximité temporelle actuelle des élections présidentielle et législatives, la compréhension de chacune de ces élections nous semble facilitée par une appréhension globale de ces quatre tours (1). De la même façon, nous introduisons dans cette analyse, un commentaire de la campagne électorale, considérée comme un moment spécifique de l'élection (2), et nécessaire à l'explication des résultats électoraux (3).

1. Présidentielles et législatives : une même séquence électorale

Le projet de recherche « Formation du jugement politique » (FJP) a été pensé et construit à l'occasion de la session électorale présidentielle de 2007, constituée d'un premier tour en date du 22 avril 2007 et d'un second tour en date du 6 mai 2007. Le contexte de la campagne présidentielle a semblé être un moment d'observation particulièrement intéressant, car créateur d'un point cardinal de la vie politique française, voire son épicentre. L'intérêt porté pour cette séquence de la vie politique ne s'apparente à pas la consécration du vote comme unique instant d'expression des électeurs, mais la mise à profit d'un moment très particulier et ritualisé (Bon 1979), qui offre la possibilité de capter les opinions politiques, souvent latentes dans les comportements individuels quotidiens, ou s'exprimant par des moyens non conventionnels (comme par exemple les pétitions, les manifestations ou les grèves).

En outre, l'élection présidentielle française, si elle ne détermine pas systématiquement les orientations politiques de l'exécutif, comme les périodes de cohabitation exécutives ont pu le démontrer, a largement influencé et continue d'influencer le système partisan français (Grunberg Haegel 2007), et constitue encore aujourd'hui une élection d'une importance capitale aux yeux des électeurs français⁵⁴. De plus, dans un contexte général de relatif désintérêt des électeurs pour la vie politique, l'activité médiatique entourant les campagnes électorales et l'attachement des électeurs au choix du Président de la République contribuent à augmenter assez sensiblement

⁵⁴ Les taux de participation sont toujours plus élevés pour les élections présidentielles que pour tous les autres types de scrutins, 2007 ayant même vu une remontée spectaculaire de la participation après la faiblement mobilisatrice élection présidentielle de 2002.

l'intérêt des électeurs pour la politique : pour les élections de 2007, on observe ainsi que cet intérêt passe de 44% d'électeurs qui s'intéressent beaucoup et assez à la politique en avril 2006 à 53% en février 2007⁵⁵. L'intérêt des électeurs augmente graduellement au fur et à mesure du démarrage et de l'installation de la campagne présidentielle sur le devant de la scène médiatique. Enfin, la concomitance des élections présidentielles et législatives, résultant de la réforme constitutionnelle passant le mandat présidentiel de sept à cinq ans⁵⁶, suivie d'une modification du calendrier électoral des élections législatives, conduit très largement aujourd'hui à rendre ces deux élections indissociables l'une de l'autre et à bipolariser la vie politique (Grunberg Haegel 2007). Cette séquence électorale, baptisée par Jean-Luc Parodi « élection exécutive à quatre tours » (Parodi 2007, p.286), a pour principale fonction de permettre à l'exécutif bicéphale de s'accorder et de se compléter, dans la mesure où les négociations politiques, qui se déroulent sur quatre tours, font des candidatures présidentielles potentielles une monnaie d'échange contre l'assurance de circonscriptions législatives (*idem*). Cette configuration électorale en quatre tours s'était déjà présentée par le passé en 1981 et en 1988 après l'élection et la réélection de François Mitterrand pour que le Président dispose d'une majorité à l'Assemblée Nationale nécessaire à la mise en œuvre de son programme. Néanmoins, la coïncidence actuelle de la durée des mandats contribue à renforcer dans l'esprit des électeurs les liens institutionnels existants entre ces deux temps forts électoraux de la vie politique française, au point de transformer les élections législatives en « troisième tour » de l'élection présidentielle, auxquelles ils ne portent plus désormais qu'une attention réduite. Ainsi, en 2002, la participation à l'élection présidentielle était de 71,6% des électeurs inscrits sur les listes électorales au premier tour puis de 79,7% au second, tandis qu'aux élections législatives, le taux de participation a nettement chuté : 64,4% au premier tour et 60,3% au second. En 2007, le même phénomène se reproduit avec une chute saisissante de la participation entre les deux élections aboutissant à des taux de participation historiquement bas pour des élections législatives, alors que l'élection présidentielle avait été marquée par une participation record, égalant la participation à celle de 1974. Ainsi, les taux de participation passent de 83,8% et 84% au premier et au second tour de l'élection présidentielle à seulement 60,4% et 60% de participation aux premiers et seconds tours des élections législatives. Ce nouveau « jumelage » des élections présidentielles et législatives nous a conduit à intégrer,

⁵⁵ Baromètre Politique Français 2006-2007, CEVIPOF – Ministère de l'intérieur, vagues 1 à 4. Les données du BPF 2006-2007 ont été produites par le CEVIPOF avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Le BPF 2006-2007 se déroule en quatre vagues de mars 2006 à janvier 2007 réalisées par l'IFOP. Les données seront également déposées et disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po au printemps 2007.

⁵⁶ Loi constitutionnelle no 2000-964 du 2 octobre 2000.

dans les développements de notre propos qui suivront, les élections législatives de 2007 puisque celles-ci nous apparaissent désormais indissociables de l'élection présidentielle.

Définir notre séquence électorale par la seule issue des deux scrutins concernés nous semble pourtant quelque peu restrictif : il nous semble également nécessaire d'intégrer la campagne à cette séquence électorale de 2007. Toutefois, pour intégrer cette phase de campagne comme un élément constitutif à part entière de notre séquence, il nous semble nécessaire de préciser le statut de ce moment, préalable au scrutin, en revenant sur le rôle jouée par la campagne électorale en fonction des différents modèles explicatifs du vote.

2. Conceptualiser le « rôle » de la campagne dans la séquence électorale

Les effets des campagnes électorales sur le choix des électeurs ont largement été débattus dans la sociologie électorale internationale (Schmitt-Beck 2007). Pour les tenants d'un modèle déterministe du vote, dans lequel les critères sociodémographiques, l'appartenance à un groupe social ou la proximité partisane (Lazarsfeld 1948 ; Campbell Converse Miller 1970 ; Michelat Simon 1977) déterminent le vote, les campagnes sont perçues comme n'ayant qu'un impact mineur sur le choix des électeurs, leur rôle principal étant de désigner aux électeurs le (ou les) candidat(s) correspondant à leur identité sociale ou politique. Dans ce modèle, l'analyse des campagnes électorales n'est donc que peu développée ; ces dernières ne servent tout au plus qu'à apporter une explication contextuelle aux irrégularités constatées entre structure sociale et résultats électoraux. Cependant, le développement du champ de la sociologie de la communication, notamment par le biais des études sur les impacts de la télévision sur les téléspectateurs (Ségur 2007), conjugué à la croissance exponentielle de l'utilisation des stratégies de *marketing* et de communication politique par les candidats (Maarek 2007), entraîne un renouvellement du regard porté par les politistes sur les campagnes électorales. Dans le cadre des modèles cognitivistes du vote, et dans ce contexte d'intensification de la communication politique lors des campagnes électorales, les analyses se concentrent sur les moyens mis en œuvre par les électeurs pour se repérer dans le flot d'informations qui leur parviennent, ainsi que sur les processus de tri et de sélection utilisés pour réduire et exploiter les informations fournies. Les modèles cognitivistes du vote prennent appui sur la théorie de la rationalité limitée d'Herbert Simon (1957) qui propose une vision de l'individu dont la rationalité ne tient pas à la poursuite de la maximisation de son intérêt mais à l'optimisation de son intérêt en fonction des ressources qu'il est prêt à y consacrer. Dans le cas particulier du vote, l'individu (électeur en cette circonstance) n'est que peu intéressé par la politique d'une façon générale et n'a que peu de

temps à consacrer à la recherche d'informations politiques précises et nombreuses. Deux fonctionnements cognitifs principaux sont utilisés pour caractériser le comportement de l'électeur : celui de « l'avare cognitif » (Fishke Taylor 1984) ou celui du « tacticien motivé » (Fishke Taylor 1991). Lorsque l'électeur prend la forme d'un « avare cognitif », il utilise raccourcis cognitifs (ou *shortcuts*)⁵⁷ et heuristiques⁵⁸ pour se repérer et se forger une opinion dans un flot d'information qu'il n'a ni les capacités cognitives ni le temps ni l'envie nécessaires au traitement de ces informations, ou comme le dit James Kuklinski : « les gens font du mieux qu'ils peuvent avec les ressources et les connaissances qu'ils possèdent » (Kuklinski *in* Blondiaux 2007, p.767). Si le modèle de « l'avare cognitif » ne prend que peu en compte les motivations et sentiments des individus, celui du « tacticien motivé », leur laisse une plus large place : l'individu fonde ses raisonnements en fonction des différents objectifs poursuivis et réactualisés selon les événements survenant dans sa vie. Ainsi il n'utilisera pas les mêmes mécanismes cognitifs en fonction de l'objectif qu'il poursuivra à un moment précis, c'est-à-dire que si son objectif ou le sujet soumis à son jugement impliquent peu l'individu, celui-ci pourra se contenter de stéréotypes plus ou moins vagues, alors que si son objectif est beaucoup plus crucial, il cherchera à avoir une connaissance approfondie de son sujet.

Dans la perspective des modèles cognitivistes du vote, la campagne électorale revêt donc une importance particulière puisque souvent décrite comme un « moment de surchauffe » politique interprétable en termes de « récit » (Gerstlé 1989) : cette séquence temporelle bornée permet la mise en place d'une compétition multi-niveaux (politique, économique, symbolique, etc.) entre les différents candidats à l'élection où chacun cherchera à convaincre les électeurs de la supériorité du sens qu'il donne au récit par rapport aux autres. Parallèlement, le récit est élaboré, modifié et reconstruit par les électeurs qui soutiennent, protestent ou s'opposent aux différentes interprétations qui leur en sont livrées par les candidats.

Les travaux de John Zaller (Zaller Feldman 1992 ; Zaller 1992) indiquent que la co-construction de la campagne électorale est un processus inégalitaire puisque les élites politiques mènent le jeu bien plus souvent que les électeurs qui, de plus, ne peuvent que très peu influencer les médias, notamment télévisés, qui ont acquis un rôle stratégique⁵⁹. John Zaller précise également que les électeurs accordent une attention variable à l'information et à la politique en

⁵⁷ Pour les définir simplement, les raccourcis cognitifs sont des représentations sociales telles que les schémas ou les stéréotypes qui sont utilisés par les individus de façon à accélérer leur compréhension des différents événements sociaux auxquels ils assistent.

⁵⁸ Les heuristiques consistent en la réinterprétation d'informations en fonction de données que possèdent déjà les enquêtés, leur permettant ainsi de raisonner par inférence.

⁵⁹ « Ces capacités persuasives de l'information télévisée s'exercent dans un contexte communicationnel favorable à leur développement au point qu'elle constitue aujourd'hui une ressource stratégique puissante dans la compétition pour le contrôle des définitions de la situation et le déroulement immédiat de la vie politique », (Gerstlé 1997, p.81).

fonction de leur niveau de compétence politique ou de leurs intérêts. En fonction des différents rapports à l'information entretenus par les électeurs, la campagne électorale n'est pas utilisée de la même façon et ne produit pas les mêmes effets pour tous. Dans cette perspective, la campagne électorale apparaît comme un moment crucial pour la décision électorale en elle-même : la campagne est le moment où il faut informer et convaincre de façon à s'assurer le soutien et les voix d'un maximum d'électeurs. Mais la diversité des modes d'appréhension de l'information par les électeurs conduit à cette démultiplication de l'information fournie, chaque candidat cherchant à s'assurer que tous ses soutiens potentiels aient reçu les messages qu'il souhaite transmettre. Dans cette perspective, les médias n'ont pas d'effet direct et contraignant sur le choix des électeurs, mais ils ont un pouvoir de cadrage de la campagne, notamment par les enjeux qui y sont débattus et les candidats invités à s'exprimer dessus.

Cependant, si les campagnes électorales sont souvent perçues comme un moyen d'augmenter l'intérêt des électeurs pour la politique (Lazarsfeld Berelson Gaudet 1944), elles peuvent également produire un effet de défiance vis-à-vis de la classe politique et du jeu auquel elle se livre (Norris Sanders 2003) : les campagnes seraient ainsi l'une des causes de la diminution de la participation électorale. D'une façon plus générale, les nouvelles techniques de campagne électorale, s'inspirant en grande partie du modèle américain – campagnes centrées sur les candidats et sur le jeu politique, investissements financiers lourds dans des méthodes issues de la communication et de la publicité – ne semblent capables ni de plus impliquer les électeurs, ni d'aider ces derniers à voter en fonction d'une meilleure information (Schmitt-Beck 2007).

Pourtant, la saturation en information politique, caractéristique des campagnes électorales, laisse tout de même la possibilité à un thème particulier de devenir particulièrement saillant au cours de cette période, mis à l'agenda de la campagne le plus souvent par les candidats et/ou par les médias. Cette surexposition médiatique d'un sujet contribue à le transformer en enjeu pivot de la campagne, forçant chaque candidat à définir une position sur cet enjeu, renforçant encore sa centralité. Ainsi, la saillance majeure d'un enjeu au cours de la campagne électorale conduit à l'enclenchement d'un effet d'amorçage, ou de « *priming* », dont Shanto Iyengar (1991) a mis en évidence la capacité à orienter l'image des candidats qu'ont les électeurs en fonction des positions prises par chacun sur le ou les enjeux particulièrement saillants.

Plutôt qu'une « institution politique » ou un « lieu d'arbitrage »⁶⁰, la télévision, notamment par l'intermédiaire des journaux télévisés du soir et des émissions politiques, semble être aujourd'hui la principale arène du déroulement des campagnes électorales, et ce d'autant plus que

⁶⁰ « La télévision joue, en tant que telle, à se faire institution politique, à se présenter comme lieu solennel d'arbitrage d'un débat politique dramatisé » (Cayrol 1989, p.394).

les élections considérées sont d'ordre national. En effet, la télévision est le premier média de propagande des candidats et de suivi de la campagne présidentielle⁶¹ pour les électeurs, ainsi que pour les autres médias : par exemple, presse et radio, nationales et locales, relayent quotidiennement les interventions télévisées des candidats, les prenant pour point de départ de leurs analyses (Dargent Barthélémy 2009). L'analyse des campagnes électorales distingue couramment deux niveaux dans les discours produit par les médias sur la campagne : le jeu et les enjeux (Gerstlé 1992). Les enjeux regroupent les débats ayant cours autour des programmes politiques des candidats, cherchant à asseoir une vision de la société sur un ensemble de propositions et réformes permettant de la mettre en œuvre, mais aussi par rapport aux politiques publiques mises en œuvre par le passé etc. A l'inverse, le jeu est constitué de tous les éléments ayant trait à l'affrontement symbolique des candidats et vise à mettre en évidence la plus grande capacité et légitimité de l'un des candidats à occuper la fonction convoitée.

3. 2007 : une campagne faiblement thématifiée et fortement « participative »

En accord avec les principales analyses des campagnes électorales et de leur importance dans les choix électoraux des individus, nous nous proposons de mettre en évidence les traits caractéristiques de la campagne présidentielle de 2007, sans toutefois en faire une analyse exhaustive⁶². Nous retenons ainsi trois caractéristiques majeures de cette campagne : l'absence d'enjeu saillant dans le débat politique, la volonté de rupture des candidats avec l'ordre politique établi et la mise en avant d'un impératif de participation des citoyens à la fois dans la campagne et dans la constitution des programmes des différents candidats.

La campagne pour l'élection présidentielle de 2007 n'a pas été marquée par la mise en avant d'un thème de société, devant susciter le débat parmi les candidats et des propositions de réformes de la part de chacun d'entre eux, comme cela avait pu être le cas en 2002 avec l'irruption de la sécurité dans la campagne ou en 1995 de la fracture sociale. Au contraire, la liste des différents thèmes de société qui ont émaillé la campagne pour l'élection présidentielle de 2007 est longue. Cette absence de nœud gordien de la campagne a ainsi pu donner parfois l'impression, comme le souligne Christophe Bouillaud (2007), d'une campagne guidée par

⁶¹ Dans la première vague du Panel électoral français 2007 du CEVIPOF, réalisée avant le premier tour de l'élection présidentielle, 71% des individus interrogés déclarent s'informer en matière politique en premier lieu au moyen de la télévision, (PEF 2007, CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, vague 1).

⁶² Pour une chronologie détaillée des campagnes présidentielle et législative de 2007, voir l'éphéméride réalisé par Claude Dargent et Martine Barthélémy (2009, p.339-379).

l'actualité au fil des prises de position des « grands »⁶³ candidats sur les différents éléments qui en émergeaient, comme l'affaire EADS-Airbus par exemple⁶⁴. A l'inverse, les sujets qui n'ont pas fait l'actualité de l'hiver au printemps 2007 n'ont été abordés que de façon marginale par les candidats au cours de la campagne, telle l'Union européenne ou l'international. L'un des seuls thèmes très fréquemment présent au cours de cette campagne a été la question de l'identité nationale et de ses symboles, thème mobilisé d'abord par Nicolas Sarkozy, et sur lequel Ségolène Royal lui a emboîté le pas de façon à ne pas lui laisser le champ libre en opérant le passage d'une identité nationale vers une identité républicaine.

Cette apparente absence de structure du débat autour de questions saillantes pour l'avenir de la société française entre en contradiction avec la forte préoccupation des Français sur des enjeux économiques et sociaux de premier ordre. En effet, l'ensemble des enquêtes et sondages pré-électorales a mis en évidence la prééminence du thème du chômage parmi les principales préoccupations des Français, suivi par – dans le désordre en fonction des enquêtes consultées – le pouvoir d'achat, l'environnement, l'éducation et le logement⁶⁵. Ainsi, dans l'enquête FJP, les individus enquêtés déclarent comme problèmes prioritaires le chômage à 64%, puis le pouvoir d'achat à 33%, les insécurités de toutes sortes à 24% et l'environnement à 15% ; dans le PEF 2007, les électeurs enquêtés mettent en avant le chômage à 25%, les inégalités sociales à 12%, le pouvoir d'achat à 10%, l'environnement et l'immigration à 9%⁶⁶.

De fait, aucun des grands candidats n'a centré sa campagne autour de l'annonce de « mesures » concernant directement le problème du chômage et proposant des solutions éventuelles pour remédier aux problèmes d'emploi. Seules les propositions de Ségolène Royal

⁶³ L'opposition entre les expressions journalistiques de « petits » et de « grands » candidats, en dépit de sa tendance à attribuer de fait un surcroît de crédit aux « grands » candidats, présente l'avantage de faire sens pour les électeurs interrogés au cours de l'enquête. Ainsi, nous utiliserons tout au long de cette thèse ce classement des candidats pour regrouper du côté des « grands » ceux qui sont issus des partis de gouvernement et/ou pressentis pour accéder au second tour de l'élection présidentielle, c'est-à-dire Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy ainsi que François Bayrou et Jean-Marie Le Pen, et du côté des « petits » les huit candidats restants.

⁶⁴ Suite à la suspicion de délit d'initiés, en 2006, où les dirigeants d'EADS-Airbus auraient réalisé d'importantes plus-values en vendant leurs titres avant la chute de l'action, une deuxième affaire éclate en mars 2007 où l'entreprise menace de supprimer des milliers d'emplois, en France notamment, en raison de la forte baisse de son chiffre d'affaires. Les salariés apparaissent donc comme les victimes innocentes de la mauvaise gestion de l'entreprise, ce qui va contraindre, à quelques semaines de l'élection présidentielle, les candidats à prendre position sur le sujet : tous vont successivement proposer des mesures, plus ou moins audibles des électeurs, en fonction de leur projet en matière d'économie et de politique industrielle.

⁶⁵ La comparaison de deux enquêtes par sondage réalisées environ au même moment mais avec des questions légèrement différentes, la vague 2 de l'enquête FJP du laboratoire PACTE et la vague 1 du Panel électoral français du CEVIPOF montre le même ordre de réponse des enquêtés. L'enquête FJP utilise la question suivante : « Selon vous, quels sont les problèmes dont devraient débattre en priorité les candidats à l'élection présidentielle ? Et ensuite ? », tandis que le Panel électoral français a préféré la formulation suivante : « Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui vont être les plus importants au moment de votre vote ? En premier ? Et en second ? ».

⁶⁶ Les écarts importants entre les proportions de répondants s'expliquent par l'utilisation de réponses multiples dans le cadre de l'enquête FJP, c'est-à-dire où l'ordre des réponses n'étaient pas pris en compte dans le codage et l'analyse.

pour l'augmentation du SMIC et de Nicolas Sarkozy en faveur d'une libéralisation du travail ont pu faire écho d'une certaine façon à la préoccupation des Français concernant le pouvoir d'achat, même si ces propositions avaient plus la forme de slogans que de réformes ayant l'air concrètement applicables.

Ce décalage est d'autant plus surprenant si l'on prend également en considération la place accordée à la participation des électeurs dans la construction de leur programme. En effet, les précampagnes des deux principaux candidats, qui ont débuté relativement tôt⁶⁷, ont cherché à associer le plus largement possible l'ensemble du corps électoral à l'élaboration du programme : Ségolène Royal par le biais du site « Désirs d'avenir » et des débats participatifs thématiques organisés sur l'ensemble du territoire (Lefebvre 2008 ; Maarek 2009), Nicolas Sarkozy s'appuyant sur les conventions thématiques organisées par l'UMP en 2005 et 2006 pour la modernisation du parti. Les initiatives de chaque camp politique, auxquelles l'ensemble des citoyens pouvaient participer soit physiquement, soit par le biais des sites Internet ad hoc, avaient comme objectif de construire une forme de « mise en scène » de la fabrique des programmes présidentiels, dont l'adéquation aux attentes des électeurs était intrinsèque puisque rédigés à partir de leurs contributions. Il faut en outre ajouter à cet « impératif participatif » du programme les tentatives de relégitimation des partis par le nombre : l'UMP comme le PS ont lancé de grandes campagnes d'adhésion aux partis, moyennant une participation financière réduite des nouveaux militants et leur permettant de prendre part plus ou moins directement à la sélection du candidat du parti pour l'élection présidentielle de 2007.

⁶⁷ Il est possible de caractériser chronologiquement la précampagne électorale en prenant pour point de départ le début du second semestre 2007 avec d'un côté l'échec de la réforme du CPE proposée par Dominique de Villepin dont l'impopularité l'exclut vraisemblablement de la course présidentielle, et de l'autre le début de la campagne interne au PS pour les élections primaires servant à désigner le candidat.

B. La séquence électorale de 2007

La campagne électorale de 2007 n'est au final pas réellement au centre des questionnements et préoccupations auxquels nous allons tenter d'apporter des réponses dans le présent travail ; cependant, cette campagne de 2007 a constitué le prétexte et le contexte de notre thèse : prétexte au sens où l'élection présidentielle nous a donné l'occasion de collecter des données empiriques particulièrement riches pour caractériser les raisonnements en matière politique des individus, et contexte au sens où les données recueillies sont profondément liées à la situation particulière de 2007. C'est pour cette raison que nous nous sommes appuyée, pour effectuer ce cadrage, sur les nombreux travaux d'analyses et de commentaires produits par les observateurs de la vie politique et politologues français. De ces analyses, apparaît un relatif « consensus » autour de l'interprétation de la forte augmentation de la participation comme un renouvellement de l'intérêt des citoyens pour la politique en général (1) et sur les raisons du succès des trois principaux candidats à cette élection (2).

1. La forte participation à l'élection présidentielle

Au premier et au second tour de l'élection présidentielle de 2007, ce sont respectivement 83,8%, puis 84% des électeurs français qui se rendent aux urnes. Ces taux de participation ont largement surpris les observateurs de la vie politique française, puisque cela rompt avec l'érosion de la participation à l'élection présidentielle observée depuis 1995⁶⁸. L'augmentation de la participation est surtout très nette par rapport à 2002, amenant de nombreux politologues dans leurs commentaires et interviews postélectorales à qualifier cette reprise de « sursaut de participation ».

Cette augmentation de la participation a concerné toutes les catégories sociales : quels que soient le genre, l'âge, la profession, le statut professionnel ou le niveau d'étude, la participation augmente de 10 à 20 points selon les différentes catégories sociales (Muxel 2007, p.319). Cependant, à la différence de 2002, l'abstentionnisme semble moins être le signe d'une protestation à l'égard d'une offre politique insatisfaisante ou d'un rejet du système politique que le signe d'une moindre intégration sociale et politique. Ainsi, la part des abstentionnistes est toujours nettement plus importante parmi les plus jeunes (les 18-24 ans et les 25-34 ans), parmi

⁶⁸ Pour rappel, les taux de participation aux premiers tours des élections présidentielles au suffrage universel direct sont de 84,75% en 1965, 77,6% en 1969, 84,2% en 1974, 81,1% en 1981, 81,35% en 1988, de 78,4% en 1995, 71,6% en 2002.

Les taux de participation aux seconds tours des élections présidentielles sont de 84,3% en 1965, 68,9% en 1969, 87,3% en 1974, 85,9% en 1981, 84,35% en 1988, 79,7% en 1995, 79,7% en 2002.

les catégories socioprofessionnelles les moins aisées (artisans-commerçants, employés et ouvriers), parmi les chômeurs et parmi ceux dont le niveau de diplôme est le moins élevé (sans diplôme ou inférieur au baccalauréat) (Muxel 2007). Dans ces conditions, lors de l'élection présidentielle de 2007, l'abstentionnisme reste le signe d'une défaillance des mécanismes d'intégration du système politique, dont la cause peut être soit une incompatibilité entre le cycle de vie et l'acte électoral, soit un désintérêt général pour la politique (sentiment d'incompétence face aux questions et enjeux politiques, défiance vis-à-vis du système politique et de sa capacité à mettre en œuvre des changements). A la différence de 2002, cependant, l'abstentionnisme est moins un abstentionnisme stratégique ou protestataire causé en partie par la montée parmi les électeurs français d'une crise de confiance dans les hommes et institutions politiques (Cautrès Mayer 2004). Mais, ce retour notable des électeurs français vers les urnes et vers la politique ne doit pas être interprété comme un succès de la classe politique qui aurait réussi à reconquérir les décus générés par le système politique puisque les données du PEF 2007 donnent à voir des niveaux de méfiance sensiblement identiques à ceux de 2002 (Michelat Tiberj 2007). Il semble plutôt que ce retour vers les urnes ait été causé par un regain d'intérêt pour la politique, suscité par une compétition à l'apparence plus ouverte et renouvelée (Gerstlé 2007). En d'autres termes, malgré l'absence d'enjeu saillant qui clive le débat politique français, la campagne électorale pour l'élection présidentielle aurait accompli sa fonction de mobilisation en permettant aux deux principaux candidats d'apparaître comme des candidats de renouvellement de la fonction présidentielle.

La plus forte participation électorale relevée en 2007 n'est pas seulement le fait d'une réduction du phénomène d'abstention mais aussi d'une augmentation quantitative du nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales puisque le corps électoral progresse de 4,2% entre 2006 et 2007 (Bréchon 2007), et les procédures d'inscription ou réinscription en mairie ont augmenté de 10 à 12% en 2006 par rapport à 2005 (Braconnier Dormagen 2007b, p.50). Malgré leurs divergences sur l'interprétation de cette progression de l'inscription sur les listes électorales en 2007, les auteurs s'accordent sur une même explication : l'intérêt porté très tôt par les électeurs à cette élection présidentielle. Globalement, cette progression de l'inscription sur les listes électorales est le fait des départements à fort dynamisme démographique (Bréchon 2007, p.59) avec deux phénomènes notables : la forte inscription d'électeurs non-inscrits au préalable et l'arrivée dans une nouvelle commune. Les données de Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen mettent en évidence l'importance du phénomène de première inscription volontaire dans les quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS) : d'après leurs estimations, 40% des procédures d'inscription en ZUS sont le fait de la « première inscription volontaire » c'est-à-dire

de l'inscription sur les listes électorales d'électeurs qui n'étaient plus inscrits ou n'avaient jamais été inscrits⁶⁹. Ce mouvement vers les listes électorales traduit le retour d'un certain intérêt pour la politique des classes populaires, notamment celles étant confrontées à de nombreuses difficultés quotidiennes. Hors des ZUS, le principal motif d'inscription sur les listes électorales est l'arrivée dans une nouvelle commune pour 58% des cas de procédures d'inscription. Ce mouvement traduit également un regain d'intérêt pour la politique, mais qui serait plus le fait des classes intermédiaires et supérieures de la population, et notamment des plus mobiles. L'augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales confirme cet attrait renouvelé pour la politique, qui se caractérise par une participation majeure à l'élection présidentielle de 2007, mais confirme également qu'il ne concerne que des groupes de la population ne s'excluant pas du jeu politique.

En résumé, l'élection présidentielle a vu une hausse de l'inscription sur les listes électorales et une hausse de la participation aux deux tours de scrutins. Ce regain d'intérêt a été largement expliqué par la fonction mobilisatrice de la campagne électorale où des candidats qui apparaissent comme nouveaux, c'est-à-dire des candidats, pour les deux grands partis, qui ne sont ni le Président ou le Premier Ministre sortant et qui n'aient pas été candidats précédemment – ont pu consolider leur image de crédibilité pour endosser la fonction présidentielle⁷⁰. En outre, ces candidats mettent en avant un fort volontarisme politique, ainsi que la nécessité d'assurer une rupture par rapport aux politiques précédemment menées, deux traits à même de (re)séduire un électorat qui commençait à manquer de confiance dans ses dirigeants politiques. La spécificité de l'élection présidentielle de 2007 dans la séquence électorale se confirme notamment lorsqu'on la compare avec les élections législatives : en effet, la participation chute de façon importante, passant à environ 60% pour chacun des deux tours des élections législatives, ce qui tendrait à étayer l'idée d'une participation « choisie » des électeurs en fonction de l'intérêt pour l'élection en question, mais aussi de la perception qu'ils ont de l'utilité de leur vote. Le retour vers les urnes lors de l'élection présidentielle aurait ainsi été celui des « abstentionnistes dans le jeu » (Muxel Jaffré 2000)⁷¹.

⁶⁹ Rappelons que l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes au moment de leur dix-huitième anniversaire, sous condition de s'être faits recenser auprès de leur mairie, depuis 1998.

⁷⁰ Nous reviendrons par la suite (cf. chapitre 7) sur l'importance de l'image transmise par les candidats dans la détermination des choix électoraux des citoyens.

⁷¹ « S'abstenir tout en restant dans le jeu correspond à une relativisation du vote – et en particulier des législatives –, à la montée d'une contestation active de la société (renvoyant, on le sait, à d'autres formes de participation) et aussi à une abstention-sanction traduisant la critique de l'offre politique et, au fil des alternances à répétition, le désaveu des gouvernements successifs », (Muxel Jaffré 2000, p.50).

2. Les principaux enseignements de l'élection présidentielle de 2007 et des élections législatives

L'élection présidentielle de 2007 a vu un resserrement du vote des électeurs sur un plus petit nombre de candidats, évitant ainsi l'éclatement du vote qui avait eu lieu en 2002. Ces candidats apparaissent comme ceux ayant une chance sérieuse d'arriver au second tour. Ainsi, à l'issue du premier tour, dans la quasi-totalité des cantons français, les trois « grands » candidats (Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et François Bayrou) retiennent plus de la moitié des suffrages exprimés, allant jusqu'à rassembler les trois-quarts des suffrages exprimés dans les grandes villes et leurs agglomérations (Bussi Fourquet 2007, p.421).

Face à la tentative d'hégémonie de l'UMP sur la droite, François Bayrou cherche très vite à se démarquer et à se construire l'image d'un présidentiable. Avec un programme politique plutôt large, peu marqué socialement, et fortement axé sur le dépassement du clivage gauche-droite présenté comme profondément contre-productif au niveau gouvernemental, François Bayrou a réussi à fédérer autour de sa candidature : il obtient 18,6% des suffrages au premier tour, se plaçant ainsi en troisième position dans la course présidentielle. Les électeurs qui ont voté pour François Bayrou partagent la caractéristique principale d'être plus diplômé que la moyenne (Abrial 2007) et sont souvent issus de segments de la droite traditionnelle, modérée et catholique qui a été effrayée par les postures trop libérales et/ou populistes de Nicolas Sarkozy (Bussi Fourquet 2007).

La candidature de Ségolène Royal renoue avec un vote classique pour la gauche socialiste, miterrandien selon Elisabeth Dupoirier (2007a ; 2007b), avec un soutien important des jeunes et de la fonction publique, ainsi qu'une redynamisation du vote des salariés pour la gauche socialiste. Elle réussit même à concurrencer le Front National dans les zones populaires : en effet, Ségolène Royal réussit à attirer à elle un électorat ouvrier et populaire là où le FN est traditionnellement fort – ce vote pour la candidate socialiste pouvant aussi être un vote utile des électeurs d'extrême-gauche, échaudés par 2002 (Bussi Fourquet 2007). Cette reconquête socialiste dans les zones populaires est, cependant, contrebalancée par la fragilisation du bastion du Nord-Pas-de-Calais : en effet, pour la première fois en 2007, la gauche perd la majorité dans cette région au premier tour de l'élection présidentielle (Dolez 2007). Cependant, la plus grande difficulté électorale du PS est de ne pouvoir compter sur un électorat stable et homogène, ni de disposer de suffisamment de « réserve » à mobiliser pour le second tour, en raison du recul de l'extrême-gauche. E. Dupoirier (2007b) repère quatre grands segments dans l'électorat socialiste : les « loyalistes », qui sont les électeurs les plus fidèles ; les « royalistes », qui ne sont

pas forcément très proches du PS mais ont été attirés par la candidate de 2007 ; les « antiroyalistes », qui sont plutôt proches du PS mais qui n'étaient pas convaincus par S. Royal ; enfin, les « républicains », sympathisants de gauche qui optent pour le rassemblement républicain. Cet éclatement de l'électorat socialiste en 2007 est certainement l'une des causes principales de la démobilisation des électeurs socialistes entre l'élection présidentielle et les élections législatives, avant leur remobilisation pour le second tour législatif qui a permis au PS de limiter l'ampleur de la victoire de l'UMP.

Enfin, Nicolas Sarkozy, de son côté, bénéficie de l'émergence d'un vote de classe des classes les plus favorisées de la société française, qui verraient ainsi dans cette candidature un moyen de protéger leurs privilèges sociaux et économiques (Bussi Fourquet 2007, p.412)⁷². Selon Etienne Schweisguth (2007), Nicolas Sarkozy a remporté l'élection présidentielle en réussissant à mobiliser les électeurs sur les questions d'ordre et d'immigration, point fort traditionnel de la droite, ralliant même à lui les électeurs du FN (Mayer 2007), tout en profitant de la faiblesse des propositions de Ségolène Royal et du Parti Socialiste en matière économique et sociale. Les électeurs ralliés par Nicolas Sarkozy du FN vers l'UMP partagent un certain nombre de caractéristiques avec les électeurs lepénistes : ils rejettent particulièrement l'islam et l'immigration, ils partagent des valeurs autoritaristes mais ils ont en général des positions socio-économiques plus favorisées que celles des électeurs FN (Mayer 2007, p.440). Signalons enfin que le vote en faveur de N. Sarkozy est particulièrement fort dans les zones montagneuses, dépendant fortement des activités touristiques liées aux sports d'hiver, notamment dans les départements savoyards (Bussi Fourquet 2007, p.412).

Enfin, le FN conserve la partie la moins insérée socialement de ses électeurs, tandis que les plus insérés se tournent vers Nicolas Sarkozy, qui possède une apparence plus convaincante et plus expérimentée pour occuper la fonction de Président de la République et dont les idées semblent socialement plus acceptables (Mayer 2007). L'analyse du vote pour le candidat du FN en fonction du gradient d'urbanité montre que ce vote est le mieux enraciné dans les zones les plus populaires et les plus ouvrières (le Nord et l'Est lorrain, par exemple), qui souffrent de la mondialisation et dont le marché de l'emploi semble être définitivement privé de tout dynamisme (Bussi Fourquet 2007, p.413-414). En effet, au fur et à mesure que l'on se rapproche des agglomérations de plus de 200 000 habitants, avec de meilleures perspectives d'emploi, le vote pour le FN diminue. Ainsi, il atteint son maximum dans les zones qui se situent entre 35 et

⁷² Etant donné les caractéristiques socioéconomiques et politiques du canton de Saint-Ismier⁷², il sera ainsi intéressant de voir dans quelle mesure nous pouvons vérifier cette hypothèse d'un vote sarkozyste comme élément constitutif des classes favorisées.

45 kilomètres d'une grande agglomération. Ceci s'explique probablement par la forte augmentation des prix du foncier : les classes populaires souhaitant accéder à la propriété de leur logement sont contraintes de reculer de plus en plus loin des agglomérations pour pouvoir s'installer à des prix abordables.

Du côté des « petits » candidats, ils sont tous en net recul par rapport à l'élection présidentielle de 2002, payant tous le prix du « vote utile » en faveur des principaux candidats et du spectre encore présent de l'élimination de Lionel Jospin en 2002. Pour les Verts, l'élection présidentielle de 2007 est une catastrophe électorale avec seulement 1,57% des suffrages exprimés en faveur de Dominique Voynet ce qui la place dans la queue du peloton, entre le PCF et Lutte Ouvrière. Les hésitations de Nicolas Hulot sur sa candidature, l'intégration du thème de l'environnement par presque tous les autres candidats, ainsi que les stratégies de vote utile appliquées par les électeurs expliquent largement la faiblesse du score des Verts (Bozonnet 2007). Les Verts continuent de séduire massivement dans les segments les plus instruits et les plus urbains de la population. Cette sociologie de l'électorat écologiste est très cohérente avec leur seule zone d'influence notable, en 2007 : les zones montagneuses des Alpes du Nord, qui sont des zones relativement plus riches, profitant du tourisme hivernal et proche de grandes agglomérations, ce qui permet ainsi à certaines catégories sociales plus aisées de s'installer dans un cadre correspondant mieux à leurs aspirations de vie (Bussi Fourquet 2007). Nous verrons si nous pouvons vérifier ce constat avec nos propres données, qui incluent une zone de ce type.

Du côté des élections législatives de 2007, la principale observation est celle d'un fort recul de la participation, notable d'abord par rapport à la très forte participation pour les deux tours de l'élection présidentielle (seulement 60% de votants contre 84% pour la présidentielle), notable ensuite car encore en recul par rapport aux élections législatives de 2002 (65% de participation en moyenne au niveau nationale). Cette chute de la participation est analysée comme la conséquence d'un effet « troisième tour » (Bréchon 2007, Martin 2007, Parodi 2007) : les électeurs se démobilisent face à la multiplication des consultations électorales car ils ont l'impression d'avoir exprimé les choix essentiels lors des scrutins présidentiels et ne voient pas la nécessité de se déplacer une nouvelle fois. Pour reprendre l'expression de Pierre Bréchon (2007), dans cette configuration, les élections législatives prennent l'apparence de « scrutins de confirmation » qui peinent à mobiliser les électeurs les moins intéressés par la politique. La réorganisation du calendrier électoral en 2001, qui visait à limiter les cohabitations exécutives, semble avoir rempli pour le moment son objectif : lors des campagnes législatives, le point névralgique des débats est désormais la confirmation du Président élu par l'élection d'une large

majorité ou la limitation de sa marge de manœuvre soit par une majorité restreinte, soit par une victoire de l'opposition.

En outre, cette nouvelle caractéristique des élections législatives semble se confirmer avec l'épisode de la TVA sociale : l'introduction par l'UMP dans l'entre-deux-tours législatif d'une proposition d'une réforme fiscale fortement clivante socialement a largement contribué à restreindre le nombre de sièges obtenus par les candidats de l'UMP au second tour par rapport à ceux qu'ils pouvaient espérer conquérir à la sortie du premier tour. En effet, alors que l'ensemble de la majorité présidentielle réunit 45,5% des voix au premier tour – ce qui constitue d'ailleurs le meilleur score d'un parti à un premier tour d'élections législatives, et l'ensemble de la gauche parlementaire 10 points de moins avec 35,5% des suffrages, le second tour les place pratiquement à égalité en nombre de suffrages : 49,7% des suffrages exprimés pour la majorité présidentielle contre 49,1% pour la gauche parlementaire, même si la droite conserve une confortable avance en nombre de sièges en en obtenant 345 sur 577. Ainsi, après un premier tour qui laissait supposer la volonté des électeurs de donner au Président élu les moyens de gouverner en pouvant s'appuyer efficacement sur une majorité parlementaire, le second tour des élections législatives, sous l'effet de l'introduction d'une proposition très controversée, marque un réinvestissement politique de la part des électeurs d'une élection *a priori* « gestionnaire ».

Une fois dressé ce panorama de la séquence électorale de 2007 et après avoir exposé les principales interprétations des résultats des scrutins présidentiels et législatifs, nous souhaiterions approfondir l'un des aspects du « consensus », qui, nous semble-t-il, émerge de la compilation de ces travaux de commentaire et d'analyse : la rupture constituée par la séquence électorale de 2007.

C. Les élections de 2007 : quelle rupture ?

L'élection présidentielle conservant son statut d'évènement central de la vie politique française, ne serait-ce que d'un point de vue médiatique (Lehingue 2009), les commentaires produits à l'issue de la session électorale de 2007 sont nombreux, plus ou moins spécifiques, mais, au final, tous les segments de l'électorat et tous les partis politiques sont disséqués dans leurs comportements et leurs résultats⁷³ en fonction des données de sondage et/ou des données électorales. Nous nous sommes ainsi largement appuyés sur ces nombreux commentaires électoraux pour cette présentation du contexte de notre travail de thèse. Cependant, avant d'aller plus avant dans la contextualisation et la présentation de notre protocole d'enquête, nous souhaitons nous attarder sur un aspect de ces commentaires électoraux qui a particulièrement retenu notre attention : l'idée d'une rupture électorale.

En effet, l'essentiel de ces analyses convergent sur un même argument : les élections présidentielles et législatives de 2007 sont largement considérées comme des élections qui marquerait une rupture dans l'ordre électoral français. Nous pouvons citer ainsi deux exemples de commentaires particulièrement orientés sur cette idée de rupture : l'ouvrage consacré par le CEVIPOF à la chronique électorale de 2007 porte le titre *Le vote de rupture* (Perrineau, 2008), le numéro de la Revue Politique et Parlementaire sur cette session électorale s'intitule « 2007 : élections du changement ? ». Chacune de ces deux publications alimente cette analyse en termes de « changement » ou de « rupture », en s'appuyant sur le repérage d'éléments structurants, indiquant selon eux l'apparition d'une nouvelle période dans l'histoire politique française. Ainsi, pour Pierre Bréchon (2007, p.1-2), « les changements apparaissent beaucoup plus spectaculaires que les continuités, au point qu'on peut parler d'une élection de rupture et qu'on peut avoir le sentiment d'être entré dans une nouvelle ère politique, soit pour une période, soit même pour une évolution à long terme des pratiques politiques ». Les changements repérés par l'auteur sont les suivants : une précampagne et une campagne qui ont beaucoup plus intéressés et mobilisés les électeurs (notamment au moyen des émissions télévisées de débat avec le public), le recentrement des candidats sur l'échiquier politique et leur rapprochement des électeurs, enfin le principal changement politique est le fort recentrement des votes sur les principaux candidats, doublé d'une force retrouvée de la droite, d'une usure de la gauche (et notamment de la gauche

⁷³ On peut ainsi énumérer, sans être exhaustif : un numéro spécial de la RFSP, un numéro spécial de la RPP, les tables rondes consacrées à l'analyse des élections de 2007 lors du congrès de l'AFSP 2007 et du congrès de la SISF 2007, la publication de plusieurs ouvrages (Cautrès Muxel 2009 ; Perrineau 2008), sans compter les multiples interventions de politologues dans les différents médias (presse papier, télévision, matinales des radios, Internet etc.), mais aussi les analyses produites par les différents instituts de sondage et publiées sur leurs sites Internet, ou encore les analyses du CEVIPOF issues du baromètre électoral 2007 (également consultables sur Internet).

protestataire), d'un affaiblissement du FN, et de la réapparition d'un centre autonome. Cependant, les législatives suivantes sont bien moins marquées par ces dynamiques de changement puisque l'on observe une faible mobilisation des électeurs, un redressement de la gauche au second tour et, comme lors de chaque élection législatives suivant une présidentielle, une logique de confirmation de l'exécutif mis en place par le nouveau Président. Les éléments repérés par Pascal Perrineau, l'amenant à conclure également à l'existence d'une rupture politique en 2007⁷⁴, sont sensiblement identiques à ceux de Pierre Bréchon : la forte volatilité des enjeux et des images lors de la campagne, la forte participation à l'élection présidentielle, le renversement des images des deux grands partis politiques avec une UMP « conquérante » et un PS déstabilisé et affaibli, l'apparition d'un centre renouvelé, et la chute de l'extrême-droite, mais aussi par le retour de « l'espérance » en politique, contraire au climat de « politisation négative » qui prévalait auparavant (Perrineau 2008, p.16).

Bien évidemment, pour reprendre l'argument de Patrick Lehingue (2007), le commentaire électoral est « partie prenante du processus électoral » (p.123) : l'exercice de « traduction » des résultats du scrutin est destiné tout autant à l'information du grand public qu'à une utilisation partisane. Mais, sans non plus prendre le parti pris inverse et analyser les élections de 2007 comme un « retour à la normale » (Franklin 2009, p.13) – avec un fort niveau de participation et une diminution du vote protestataire –, ces deux analyses de la rupture électorale que constituerait 2007 nous semblent surestimer la rupture provoquée par cet épisode électoral, notamment lorsque celui-ci est rapporté aux précédents. En effet, la mise en évidence d'une « rupture » ou de « changements », appuyée essentiellement sur le renouvellement de ce qui peut apparaître également comme des tendances de long terme, ne tient pas compte du schéma des élections législatives, qui se place pour sa part dans la continuité des précédentes élections. Ainsi, Pierre Martin (2007a, 2007b) ne parle de rupture que sur deux points : la récupération de l'enjeu immigration-sécurité dans le discours de l'UMP, qui lui permet d'étouffer la concurrence sur sa droite, et la fin de l'alternance politique existante depuis 1984-86 avec la reconduction exécutive de l'UMP. Le reste des processus observés lors de la séquence électorale constituent davantage des composantes d'une période « de réaligement » plus large, identifiée par P. Martin, au cours de laquelle les forces politiques se repositionnent progressivement selon le schéma suivant : recomposition des forces politiques au sein de l'aile droite du champ politique français c'est-à-dire avec une disparition progressive de l'extrême-droite, au profit d'une

⁷⁴ « Décidément, ces élections sont bien celles d'une « rupture » qui pousse à leur point d'orgue des tendances de long terme, les révèle tout en inventant des attitudes, des comportements et des pratiques dont demain nous dira s'ils relèvent de l'éphémère ou s'ils annoncent une nouvelle culture politique », (Perrineau 2008, p.16-17)

extension de l'emprise de l'UMP, une autonomisation progressive du centre ; de son côté, la gauche est en crise mais ne subit guère de modifications (le PC continue de décliner, tandis que l'extrême-gauche revient à ses niveaux précédents). Pour Pierre Martin, la rupture de 2007 n'a donc rien d'un événement isolé ou spectaculaire mais fait partie d'une recomposition de plus grande ampleur de l'ordre électoral français.

Plus qu'une rupture électorale, la session électorale nous semble constituer un renouvellement du rapport des citoyens à la politique. En effet, le long moment de crise de la représentation traversée par la démocratie française paraît être arrivé à un tournant : les citoyens sont certes « revenus aux urnes », mais moins sous l'effet d'un élan civique renouvelé, dû à la « fin d'un cycle politique associé au mitterrandisme et au chiraquisme » (Muxel 2007, p.315), que sous l'effet de l'intégration par les citoyens de la double vitesse du système électoral. En effet, les comportements protestataires et les attitudes de défiance à l'égard des hommes politiques sont toujours présents, comme le montrent les élections législatives de 2007, même si les résultats de l'élection présidentielle révèlent une réduction de la part protestataire des abstentionnistes (Muxel 2007). En raison de la conjugaison de plusieurs éléments, les citoyens semblent avoir ajusté leur rapport à l'élection présidentielle : la mémoire du 21 avril 2002 et du sentiment de dépossession du choix – fréquemment exprimé dans nos entretiens – nous y reviendrons par la suite –, l'apparition de figures nouvelles comme candidats principaux, mais aussi la dualité du système électoral français, constitué dorénavant d'une élection présidentielle « politique », suivie d'élections législatives de confirmation.

II. Méthodologie de l'enquête

Maintenant que nous avons caractérisé le contexte dans lequel s'est déroulée notre enquête de terrain, il importe de se pencher plus spécifiquement sur cette enquête et d'entrer directement dans les « cuisines » de l'enquête. Nous reviendrons ainsi, dans un premier temps, sur les différents champs de recherche réunis par le programme FJP (A), avant d'explicitier le choix de l'entretien semi-directif (B) et de terminer par la présentation de nos données empiriques (C).

A. Programme d'enquête pluridisciplinaire et pratique collective de la recherche

En fédérant autour d'un même objet et contexte de recherche, la formation du jugement politique des individus dans le contexte d'une élection présidentielle, le projet de recherche « *Formation du jugement politique* » a de fait privilégié une approche interdisciplinaire, mêlant plusieurs méthodologies de recherche (1). Cependant, si l'interdisciplinarité est souvent très largement souhaitée et prônée en sciences sociales, sa pratique ne va de soi, tout comme le fonctionnement d'un collectif de chercheurs aux origines et traditions différentes (2).

1. Un programme interdisciplinaire aux méthodologies plurielles

Le programme de recherche « Formation du jugement politique » (FJP) est un programme pluridisciplinaire qui a réuni une équipe de recherche interdisciplinaire lors de sa conception, de sa mise en œuvre et de son exploitation. L'objectif principal de ce programme est le renouvellement de l'étude du rapport des citoyens à la politique par l'intégration d'une variable supplémentaire dans les schémas de raisonnements connus, à savoir le « contexte local ». L'objectif est d'observer et de mesurer les différentes façons dont le territoire dans lequel évoluent quotidiennement les individus peut influencer leurs rapports et leurs opinions politiques, en profitant du contexte politique particulièrement stimulant que constitue la campagne présidentielle. Ce projet de recherche a donc été pensé de façon à articuler plusieurs champs disciplinaires qui, s'ils traitent tous du même objet ou d'objets connexes, ne dialoguent pas toujours beaucoup : ainsi, le programme FJP a réuni une trentaine de chercheurs et des questionnements issus de la sociologie de la communication, de la psychologie sociale, de la sociologie électorale et de la géographie sociale. Le but de cette collaboration interdisciplinaire était d'aborder l'élection présidentielle sous une pluralité d'angles : il était ainsi possible de

prendre en considération à la fois l'émission et la transmission des messages politiques par les différents médias, la réception et l'interprétation de ces messages par les électeurs au cours de la campagne, mais aussi d'analyser les comportements politiques des électeurs à un niveau fin (le canton ou la commune) pour mettre en évidence la combinaison des différentes influences dans le choix final.

Il a ensuite fallu organiser la coopération et la recherche collective de cet ensemble de chercheurs, dont les approches et les outils méthodologiques peuvent être assez éloignés les uns des autres, en essayant de dépasser l'opposition classique au sein des sciences sociales entre les techniques d'enquête quantitatives et qualitatives, pour faire dialoguer les méthodologies dans le travail de recherche et présenter les analyses de façon conjointe. Ainsi, trois volets principaux d'enquête ont été conduits pour la collecte empirique des données :

- Un volet quantitatif constitué par la réalisation de deux sondages⁷⁵ sur des échantillons de plus de 1000 électeurs⁷⁶ chacun, sélectionnés selon la méthode des quotas ;
- Un volet qualitatif constitué par la conduite de cinquante-sept entretiens semi-directifs entre le 5 et le 29 mars 2007 ;
- Un volet dit « média », consistant en un suivi de la campagne présidentielle dans les principaux médias (la presse quotidienne nationale et régionale, les informations télévisées des deux premières chaînes nationales, une sélection de sites, de blogs et de forums Internet dédiés à la campagne présidentielle) à partir du mois de janvier 2007.

Ces trois volets de l'enquête, s'ils ont été pensés et conduits pour être exploités indépendamment du reste du corpus, se sont néanmoins alimentés les uns les autres tout au long de la collecte de données par des adaptations successives en fonction des premières informations recueillies. Par exemple, le volet média a été utilisé lors de la conception des questionnaires de sondage, notamment pour celle des questions d'opinion⁷⁷ sur les sujets d'actualité, où il a ainsi été possible de coller au plus près de l'actualité. Réciproquement, les volets « entretiens » et « sondages » ont permis, grâce aux questions sur les moyens d'informations utilisés par les électeurs présentes dans les questionnaires, de compléter ou d'affiner la liste des médias suivis en fonction des

⁷⁵ Les deux enquêtes téléphoniques ont été réalisées par l'institut BVA du 5 au 10 février puis du 10 au 14 avril 2007, sur des échantillons respectivement de 1026 et 1011 individus interrogés, dont environ 250 sur chacune des zones. Les deux questionnaires ont été rédigés par l'équipe FJP. Le premier sondage a eu lieu en février 2007 et le second en avril 2007, la semaine précédant le premier tour de l'élection présidentielle.

⁷⁶ Par électeurs, nous entendons toutes les personnes âgées de 18 ans et plus et inscrites sur les listes électorales de leur commune ou d'une autre.

⁷⁷ A titre d'exemple, citons la question n°38 du questionnaire de la vague 2 de l'enquête FJP : « Pour améliorer la démocratie en France, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable, pas favorable du tout, aux propositions suivantes : 1. Des référendums organisés à la demande des citoyens. 2. Des jurys composés de citoyens pour contrôler l'action des élus. »

déclarations des électeurs enquêtés sur leurs pratiques d'information au cours de la campagne présidentielle.

Enfin, une autre spécificité de l'enquête FJP est d'être spatialisée. L'enquête repose en effet sur la sélection, pour la collecte des observations empiriques, pour les volets quantitatifs et qualitatifs seulement, de plusieurs zones géographiquement restreintes au sein desquelles est conduite l'enquête de terrain. Ce sont ainsi quatre points d'observation en Isère qui ont été retenus : trois cantons et une commune (cf. chapitre 2 pour une présentation détaillée de chacun de ces points d'observation). Une des hypothèses principales du programme FJP étant de questionner la spatialisation des rapports individuels des électeurs à la politique, il était donc nécessaire de définir, pour l'observation de cette campagne présidentielle, des territoires qui fassent sens pour les électeurs, c'est-à-dire des territoires dans lesquels ils développent leur vie quotidienne et leurs relations sociales (travail, famille, loisirs, etc.). Pour cette raison, l'équipe de chercheurs a donc décidé d'utiliser des échelles territoriales assez fines, permettant la collecte de données empiriques tout en étant des territoires structurants de la vie sociale des électeurs : le choix a donc été fait de sélectionner une commune de grande taille de l'agglomération grenobloise et trois cantons du département, selon leurs caractéristiques géographiques, démographiques, sociales et politiques (cf. chapitre 2).

2. Limites et portée d'un travail de recherche collectif

Malgré l'originalité de la démarche et la tentative louable de nouer un dialogue pluridisciplinaire sur un objet commun de recherche, il existe un certain nombre d'inconvénients et de difficultés dans le fonctionnement d'un tel collectif. En effet, la juxtaposition d'intérêts variés et spécifiques au sein de l'équipe de recherche a pu conduire parfois à la production de questionnaires trop hétérogènes : l'élaboration du questionnaire, notamment des questionnaires de sondages, en raison du coût de l'outil, est certes « l'art de poser les bonnes questions » (Bon 1974), mais c'est aussi un exercice à fort contenu diplomatique. Chaque équipe, chaque chercheur participant au volet quantitatif de l'enquête espère pouvoir tirer un profit – scientifique, bien entendu – des données recueillies au moyen des sondages et exécute donc un lobbying plus ou moins intense sur le groupe pour que figurent en bonne position le plus possible de questions liées à ses centres d'intérêt scientifique. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple parmi d'autres, le militantisme – efficace – d'une équipe fortement intéressée par les questions de l'insécurité, des violences urbaines et de la xénophobie a entraîné l'intégration dans le questionnaire de six questions portant sur la perception de l'insécurité dans le quartier ou la

commune de l'électeur enquêté et sur leur sensibilité à des présences « gênantes » (bandes de jeunes, femmes voilées, gens du voyage). Le choix de ces questions, qui figurent dans le bloc dédié à la perception des contextes locaux par les électeurs enquêtés, a conduit à limiter la possibilité d'insérer d'autres questions sur le contexte local, notamment des questions qui auraient porté sur l'insertion des enquêtés dans la vie locale ou sur la répartition de leurs activités en fonction de leurs lieux de vie (familiale, professionnelle, de loisirs, etc.), qui font aujourd'hui défaut pour une analyse quantitative plus complète des liens entre le territoire et le rapport à la politique des citoyens.

En outre, bien qu'il ne nous soit pas possible de mesurer un tel effet, nous pouvons émettre l'hypothèse que le choix de ce bloc de question sur le sentiment d'insécurité, qui était de surcroît placé en début de questionnaire, a pu avoir un effet sur les réponses fournies par les enquêtés. En effet, les travaux de John Zaller et de Stanley Feldman (1992) montrent que moins les personnes interrogées dans le cadre d'un sondage disposent d'attitudes préformées sur les sujets évoqués, plus elles hésitent avant de répondre et fondent leur réponse sur les considérations qui leur sont le plus directement accessibles et donc celles qu'elles ont été amenées à mobiliser pour répondre aux questions précédentes. Cette critique ne peut être assimilée à une critique du sondage comme instrument de production d'une certaine forme de connaissance de l'opinion publique, mais participe d'une réflexion plus vaste sur l'utilisation routinisée du sondage, où la production de données souffre parfois d'un manque de réflexivité, déjà souligné par Loïc Blondiaux (1998)⁷⁸ notamment en termes de cohérence entre les hypothèses initiales et les questions construites. En conséquence, il nous semble crucial de prendre garde à ne pas alourdir plus que nécessaire des questionnaires souvent longs et d'essayer de renforcer la cohérence globale des questionnaires pour ne pas nuire à la qualité des réponses recueillies et aux possibilités de l'analyse statistique. Ces quelques considérations pratiques répondent directement à l'enjeu de l'interdisciplinarité et du travail collectif, qui compte à l'heure actuelle parmi les normes structurantes de la recherche en sciences sociales (Sfez 2002).

B. Entretiens semi-directifs et analyse qualitative

⁷⁸ « Le risque, pour les universitaires utilisateurs de l'instrument, est bien celui d'un fétichisme des données qui ne sont jamais en fait « données », mais construites à l'issue d'un travail de réflexion et à partir d'hypothèses tenues sur la réalité. [...] C'est souvent l'efficacité du dispositif qu'il a mis en place qui amène le chercheur-sondeur à renoncer à tout effort de définition de l'opinion publique. », (Blondiaux 1998, p.366).

Si la science politique française a tendance à privilégier assez largement l'utilisation de méthodes qualitatives, et notamment de l'entretien semi-directif⁷⁹, le choix ici de travailler à partir d'entretiens semi-directifs, en parallèle à l'exploitation quantitative de données d'enquête collectées par sondage, repose sur la nécessité de pouvoir aller au plus près de la construction des raisonnements politiques individuels. Pour réaliser cet approfondissement, l'entretien semi-directif est apparu comme une technique efficace de façon à laisser les différents mécanismes de raisonnement politique être exprimés directement par les individus les mettant en œuvre. Nous nous arrêterons ainsi dans un premier temps sur la construction du guide et l'exploitation des données (1), avant de revenir plus en détail sur l'analyse qualitative que nous présenterons dans la suite de ce travail (2). Enfin, nous présenterons l'échantillon de cinquante-sept entretiens semi-directifs que nous avons constitué (3).

1. L'entretien semi directif : construction du guide et exploitation des données

Dès le début du programme de recherche, l'équipe de chercheurs en charge du volet « qualitatif » de l'enquête était convaincue de la nécessité de laisser la plus grande liberté de parole possible aux enquêteurs, de façon à pouvoir observer le mieux possible la construction des raisonnements politiques. Néanmoins, l'entretien ethnographique non directif n'était pas réellement envisageable, en raison des contraintes de temps et de budget inhérentes au programme, amenant ainsi à retenir l'entretien semi-directif comme outil d'enquête, de façon à être certains d'aborder les thèmes définis comme centraux pour la conduite de l'enquête. Le guide d'entretien ainsi défini (reproduit en annexe D) devait nous permettre d'aborder les quatre thèmes suivants : la perception du cadre de vie de l'enquêté, sa perception de la campagne présidentielle et son intérêt pour celle-ci, ses choix et opinions politiques en 2007.

La construction de la grille d'entretien s'est donc inscrite dans une définition « maïeutique » de la situation d'entretien. Selon cette définition, l'entretien de recherche a pour objectif le recueil du discours de l'enquêté, en suivant le déroulement du fil de sa pensée à haute voix, l'explicitation des cheminements intellectuels qui sous-tendent ses opinions, le tout intimement articulé à son vécu et à ses expériences personnelles (Blanchet *et al.* 2005). L'intérêt du recueil du discours de l'enquêté réside non pas tant dans la collecte d'informations personnelles que dans la façon dont celui-ci va présenter, agencer et livrer ces informations :

⁷⁹ Cette utilisation routinisée de l'entretien semi-directif dans l'analyse des politiques publiques en France a d'ailleurs fait l'objet en 2006 d'une critique assez lourde de la part de Pascale Laborier et de Philippe Bongrand : les deux auteurs voient dans l'utilisation de cet outil d'enquête un « impensé méthodologique » ou plutôt un impératif instrumental » (Bongrand Laborier 2006), où l'entretien s'est peu à peu imposé, assez implicitement, sans jamais faire l'objet d'une réelle réflexion ni sur les sources qu'ils constituent, ni sur les usages qui en sont faits.

« Les entretiens ne nous livrent jamais des « faits » mais des « mots ». Ces mots expriment ce que le sujet vit ou a vécu, son point de vue sur « le monde », qui est « son monde » et qu'il définit à sa manière, en même temps qu'il l'apprécie et qu'il tente de convaincre son interlocuteur de sa validité. C'est à la découverte de ces « mondes » que sont destinés les entretiens de recherche centrés sur les sujets qui ont accepté le dialogue. » (Demazière Dubar 2004, p.7)

Dans cette perspective, il est nécessaire que l'enquêteur se fasse le plus discret possible dans sa manière de mener l'entretien. L'enquêteur doit en quelque sorte aider l'interviewé à « accoucher » de sa pensée, en adoptant une attitude d'empathie, favorable à la « confession » et à l'écoute objective du discours de l'enquêté. Cependant, il existe un écart indéniable entre la théorie de l'entretien semi-directif et sa pratique, encore plus dans le cadre d'une recherche collective, où chaque chercheur engagé mobilise sa propre pratique de l'entretien et son expérience plus ou moins conséquente de l'exercice. L'écoute de la soixantaine d'entretiens réalisés au cours du terrain qualitatif souligne bien cet état de fait : indépendamment de la qualité des entretiens, liée à la plus ou moins bonne qualité de la relation nouée entre l'enquêteur et l'enquêté, à l'aisance de l'enquêté ou à son intérêt pour les sujets évoqués, plusieurs pratiques de l'entretien sont repérables dans les différents entretiens réalisés. On repère ainsi des enquêteurs plus ou moins bavards dans leurs relances, ou encore des sujets qu'ils relancent plus que d'autres. Si ces modes spécifiques de mener l'entretien créent quelques disparités entre les entretiens, celles-ci ne sont pas de nature à remettre en cause leur exploitation.

La mise en forme de la grille d'entretien a ensuite tenté de ne pas brusquer le discours des enquêtés sur la séquence présidentielle de 2007. En effet, si notre terrain n'est pas à proprement parler un terrain difficile, en termes d'accès à l'objet étudié ou aux acteurs (Campana Boumaza 2008), il est nécessaire de prendre en considération les réticences, parfois assez fortes, des citoyens « ordinaires » à parler de politique, que ce soit en raison d'un faible intérêt pour la politique, d'un sentiment d'incompétence dans le domaine ou encore de difficultés à se sentir légitime à s'exprimer sur un objet perçu comme éloigné de leur quotidien et qu'ils ne manipulent pas fréquemment (Gaxie 1978). Il apparaissait donc nécessaire de ne pas transformer les entretiens en campagne d'inquisition et d'évaluation de l'intérêt des citoyens pour l'élection présidentielle de 2007. C'est la raison pour laquelle la grille d'entretien débute par une consigne⁸⁰ liée à leur environnement quotidien réside, en plus du recueil d'information sur la perception des enquêtés de leur cadre de vie. Entamer l'entretien par les perceptions

⁸⁰ « Vous habitez dans le secteur de (nom de la zone), OU nom de la commune XXXX (nom de la zone), pouvez-vous me dire ce que vous pensez de l'évolution de votre cadre de vie depuis que vous vous êtes ici ? » (Cf. annexe D)

individuelles des cadres de vie des individus enquêtés nous a semblé être un mode « doux » pour introduire l'entretien, permettant de mettre en confiance l'enquêté. Cette introduction offre également l'avantage de subjectiver le récit de l'enquêté, en l'impliquant directement et dès le départ dans le récit qu'il va fournir. En outre, ce guide d'entretien a été conçu pour une utilisation en souplesse : hormis la question de départ, les enquêteurs n'avaient pas pour consigne de respecter l'ordre d'apparition des questions dans le guide mais d'essayer de relancer l'enquêté en s'appuyant sur la conversation en cours. Néanmoins, l'inconvénient de cette entrée en matière est de modifier la nature des entretiens qui s'éloignent du modèle des « conversations » entre un enquêté qui se livrerait totalement et un enquêteur qui serait une oreille attentive et désintéressée. Notons que cette entrée en matière par le « contexte », nous a permis de recueillir d'importantes données sur la perception qu'ont les individus de leur « territoire ».

Toujours dans l'objectif d'un accompagnement fin de la construction du discours des enquêtés, le guide adopte la technique des probabilités de vote⁸¹ dans le but de cerner au mieux les hésitations des enquêtés entre les différents candidats aux élections étudiées. Testée – avec succès – lors des sondages téléphoniques, cette technique des probabilités de vote est plus précise qu'une simple intention de vote et permet de suivre les hésitations des enquêtés dans leur choix de candidats. Au cours de l'entretien, cette séquence était la seule figure imposée de façon à obtenir, comme dans les sondages, une idée des hésitations des enquêtés. La question était posée sous la forme suivante :

« On va faire maintenant un petit jeu. Je vais vous montrer des cartes avec le nom des différents candidats à la présidentielle et vous allez me dire combien il y a de chances sur 10 pour que vous votiez au 1^o tour de l'élection présidentielle pour chacun de ces candidats. Si vous êtes certain de voter pour lui, vous lui mettez dix. Si vous êtes certain de l'éliminer, vous lui mettez zéro. Entre les deux, vous pouvez nuancer votre réponse entre 1 s'il y a peu de chance et 9 s'il y en a beaucoup. »

D'une façon générale, cette question a bien fonctionné avec tous les enquêtés – seuls deux personnes sur les cinquante-sept interviewées ont refusé d'y répondre. Le fait d'introduire la question sous la forme d'un jeu à la fin de l'entretien, permettait de ressaisir l'attention de l'enquêté, qui commence à s'émousser après une heure de conversation portant sur des sujets dont ils n'ont souvent pas l'habitude de parler aussi longtemps. Grâce à cette question, nous avons pu recueillir un grand nombre d'informations sur la perception des candidats par les enquêtés ainsi que sur l'organisation de leurs opinions politiques, les enquêtés complétant le plus

⁸¹ Pour une description complète de la technique, son intérêt et ses limites, voir Denni Caillot 2007.

souvent leurs « chances » ou leurs « notes »⁸² d'un commentaire expliquant leur choix. Cependant, l'utilisation et l'analyse des réponses à cette question sont fondamentalement différentes de celles que l'on peut faire lorsqu'on utilise cette même question dans les questionnaires téléphoniques. Cette divergence s'explique par le mode de passation de la question : en effet, d'un côté, la question est posée à la fin d'un entretien long, en face-à-face, et présentée sous la forme d'un jeu, tandis que de l'autre côté la question apparaît au milieu des soixante questions d'un sondage téléphonique. D'un côté, on cherche donc à faire parler les enquêtés autour de chaque candidat en leur laissant le temps de la réflexion, de l'autre, on attend d'eux la réponse la plus simple et la plus rapide possible de façon à pouvoir la quantifier ensuite. Il n'est pas envisageable de se livrer à une analyse statistique sur ces résultats, d'une part en raison de la taille réduite de l'échantillon de l'axe qualitatif, et d'autre part parce que la question n'a pas été posée de la même façon à tout le monde, chaque enquêté n'ayant pas donné les mêmes informations, ni passé le même temps sur les candidats⁸³. Cependant, ce matériau permet de mieux cerner les connaissances individuelles du jeu politique mais aussi, grâce aux hésitations des enquêtés entre les différents candidats, de comprendre comment chacun organise son propre « champ des possibles » en matière de politique. Avec cette question, et dans l'hypothèse de recherches futures, il nous paraît intéressant de disposer également d'un enregistrement vidéo de façon à pouvoir analyser la communication non verbale des enquêtés. En effet, dans les entretiens que nous avons réalisés, il était extrêmement intéressant de voir les enquêtés manipuler les cartes représentant le nom des différents candidats à la présidentielle : certains optaient pour une classification entre les candidats pour lesquels ils pourraient potentiellement voter et ceux pour lesquels ils ne voteraient pas, d'autres préféraient une classification en familles politiques, d'autres encore ne touchaient pas les cartes, se contentant de les observer. N'ayant pas prévu en amont le recueil systématique de ces données visuelles, nous n'avons pu malheureusement que constater leur très grande richesse par le biais de prises de note.

Enfin, la lecture et l'écoute des entretiens réalisés montrent, de façon assez évidente, que les quatre zones n'ont pas été enquêtées de la même manière, du fait du nombre différent d'enquêteurs affectés à chaque zone⁸⁴, mais aussi d'une certaine forme d'imposition de

⁸² En effet, bien que la question précise « les chances de voter » pour un candidat, les enquêtés répondent le plus souvent à cette question en attribuant des « notes » aux différents candidats. Toutefois, étant donné que « notes » ou « chances » reflètent toujours l'ordre de préférence des candidats pour chaque enquêté, cela ne perturbe pas l'interprétation que nous pouvons en faire.

⁸³ Par exemple, la plupart des enquêtés n'a pas attribué de note à tous les candidats, rendant la comparaison statistique superficielle.

⁸⁴ En plus des deux enquêteurs de l'équipe FJP affecté à chaque zone, le canton de Saint-Ismier et la commune d'Echirolles sont surreprésentés dans l'échantillon en raison de la participation des douze étudiants du Master 2 Professionnel « Progis. Etudes d'opinion, études de marché » de l'IEP de Grenoble, à la réalisation du terrain

problématique, causée par les caractéristiques spécifiques de chacune de nos zones. Tout d'abord, de par le nombre d'enquêteurs et les interactions qui se nouent lors de chaque entretien, et malgré la construction d'un guide d'entretien commun et le respect des consignes fournies, chacun des cinquante-sept entretiens semi-directifs de notre échantillon constitue une situation d'interaction sociale tout à fait particulière. La dimension humaine et sociale, inhérente à la technique de l'entretien (Kaufmann 2007), quelle que soit la volonté initiale d'objectivation et de systématisation de la technique, nous conduit à souligner la spécificité de la relation particulière qui se noue lors de chaque entretien, ainsi que la nécessité pour le chercheur de développer sa propre pratique de l'entretien en fonction de ses propres attendus scientifiques. Ainsi, le canton de Pont-de-Chéruy, certes choisi pour sa tradition politique de soutien à la droite populiste et xénophobe, est la seule zone dans laquelle les personnes sont systématiquement interrogées sur les thèmes du Front National et de son leader, Jean-Marie Le Pen, ou sur Philippe de Villiers. De façon moins systématique, à Echirolles, commune de la périphérie grenobloise très marqué par l'habitat collectif et social, le thème des « banlieues » revient très fréquemment. Dans les deux autres zones enquêtées, ces thèmes ne sont évoqués qu'à l'initiative des enquêtés sans être abordé systématiquement. Si les banlieues et l'extrême-droite sont des caractéristiques objectives des territoires en question, logiquement au cœur des entretiens, ce manque d'uniformité dans la conduite des entretiens apparaît quelque peu regrettable, notamment en termes de systématisation des analyses que nous pouvons faire par la suite.

2. Une démarche d'analyse qualitative inspirée par la « Grounded Theory »

Dans sa phase de construction, le programme FJP s'inscrit pleinement dans une démarche hypothético-déductive : il s'agit d'essayer de prendre en compte et de tester l'influence du territoire sur les raisonnements politiques mis en œuvre par les individus. Pour répondre à ce questionnement initial général, un programme d'enquête spécifique est mis en œuvre, articulant différents champs disciplinaires et leurs techniques associées, comme évoqué précédemment.

Cependant, l'analyse qualitative des entretiens semi-directifs réalisés au cours de la phase de terrain entraîne un décalage vis-à-vis de la démarche hypothético-déductive initiale. En effet, l'intérêt majeur du recueil d'un discours sur la politique des enquêtés est de permettre à l'analyse

qualitatif, dans le cadre de leur parcours pédagogique. De ce fait, les enquêteurs n'étaient pas tous sur le plan dans le cadre de leurs pratiques de l'entretien : les enquêteurs FJP, qu'ils soient chercheurs, ingénieurs de recherche, post-doctorants, doctorants ou étudiants en master recherche, avaient tous une pratique déjà éprouvée de l'entretien ; alors que pour les étudiants du Master, ces entretiens étaient souvent leur premier entretien. Cette moindre pratique de l'entretien par certains enquêteurs n'enlève rien à la qualité du matériel qualitatif recueilli au cours du terrain ; au contraire, les enquêteurs les moins chevronnés ont moins d'habitude et respectent plus strictement le guide d'entretien qui leur était donné.

de se concentrer sur les réflexions développées par les individus, sur leurs agencements propres entre expériences sociales, valeurs et opinions politiques. Ainsi, nous avons choisi d'introduire dans l'analyse de ces entretiens une démarche plus inductive, qui laisse plus de place aux récits construits par les enquêtés en réponse aux questions qui leur sont posées. Ce faisant, nous nous sommes inspirée de la *grounded theory* (Glaser Strauss 1967) ou théorie « ancrée dans la réalité », notamment dans la définition du statut accordé à nos données qualitatives. Certes, le discours recueilli au moyen du guide d'entretien peut-être perçu comme « artificiel » : il a été provoqué, stimulé, demandé, recadré ou précisé par l'enquêteur au cours de l'entretien, dans le cadre des hypothèses de recherche construites initialement. Il n'en reste pas moins que le récit fourni par chaque enquêté est différent des autres, que les agencements de réflexions et d'expériences sont uniques (ou presque), nous conduisant à placer l'individu et sa rationalité au centre de notre schéma analytique (Strauss Corbin 2003)⁸⁵. Ainsi, cette spécificité du discours recueilli nous a poussée à utiliser ces données empiriques en adoptant, non pas une posture « restitutive » ou « illustrative » des hypothèses de recherche formulées initialement, mais en privilégiant une posture « analytique » du discours (Demazière Dubar 2004). Cette démarche permet d'adopter une position médiane entre une posture de recherche strictement déductive, où le matériel empirique recueilli est fragmenté en fonction des différentes hypothèses de recherche, et une posture tellement inductive que le discours en deviendrait transparent et ne nécessiterait quasiment aucune opération de traduction de la part du chercheur pour en extraire le sens.

Cette démarche analytique tente de procéder à la reconstruction du sens du discours de l'enquêté, par la compréhension de la « parole ordinaire » et la découverte du sens donné par les enquêtés à leurs actes ou opinions (Demazière Dubar 2004, p.37). Dans le cas précis de notre recherche, nous sommes confrontés à un certain nombre de difficultés liées au cadre hypothético-déductif de l'enquête : en effet, les thèmes de discussion sont largement imposés aux individus enquêtés, et même si les consignes de passation des entretiens prévoyaient une assez grande marge de manœuvre aux enquêteurs pour qu'ils puissent laisser libre cours aux enquêtés dans leurs propos, l'équipe s'était fixée comme objectif d'obtenir des réponses sur la demi-douzaine de thèmes retenus structurants du programme de recherche FJP.

Cependant, nous essayons, à l'intérieur des « figures imposées » que constituent les entretiens, de revenir à une posture plus analytique du discours. Si nous ne pouvons opter pour une reconstruction du sens et du raisonnement à l'échelle globale de l'entretien, en raison des

⁸⁵ « Les acteurs sont perçus comme les détenteurs des moyens de contrôler leurs destinées par leurs réactions aux circonstances. Ils sont capables de faire des choix en accord avec leurs perceptions, souvent précises, des options qui se présentent à eux. » (Strauss Corbin 2003, p.364).

nombreuses interventions de l'enquêteur, nous essayons de démêler, de rapprocher et de comparer les éléments d'argumentation fournis par les enquêtés. Cette posture incite donc à effectuer de fréquents allers-retours entre les données collectées et les résultats de l'analyse avec l'objectif de renforcer le cadre analytique par la répétition de la comparaison : comme le suggère la *grounded theory*, l'élaboration théorique idéale repose sur la « [construction d'une] *explication théorique en spécifiant des phénomènes à partir des conditions qui leur donnent naissance, en montrant comment ces phénomènes se manifestent dans des actions et des interactions et en repérant les conséquences qui résultent de la réalisation de ces phénomènes* » (Strauss Corbin 2003, p.369). Conformément à ce principe, notre méthodologie repose sur une lecture inductive assumée de nos données, en complément de notre souci de les faire correspondre aux hypothèses du programme de recherche, nous permettant d'analyser chemin faisant les éléments émergents des entretiens en les rapportant à d'autres types de données.

Ce choix d'une attention particulière aux résultats de l'analyse inductive se traduit dans des orientations méthodologiques concrètes, comme par exemple dans le choix des modalités de codage. Pour opérer ce codage, consistant à réaliser « *l'opération analytique de base* », dans la mesure où « *les codes sont de petits marqueurs qui sélectionnent, étiquettent, disjoignent et regroupent les données* » (Strauss Corbin 2003, p.372), nous avons opéré un codage⁸⁶ progressif et inductif : la lecture des premiers entretiens a permis de dégager un premier ensemble de codes, très détaillé, que nous avons appliqué ensuite, au fur et à mesure, aux entretiens suivants. La première liste de codes générés de cette façon n'est pas immuable : à tout moment, il est possible de rajouter de nouveaux codes, d'en scinder ou d'en regrouper, voire de supprimer ceux qui ne se révéleraient plus pertinents avec l'avancement de l'analyse. Enfin, à partir de cette première étape de codage et d'analyse des entretiens, nous avons opté ensuite pour un codage élargi, permettant mieux de replacer le discours de l'enquêté dans le cadre plus général de l'entretien, en intégrant aussi les interactions entre l'enquêteur et l'enquêté.

3. L'échantillon des entretiens semi-directifs

Les données qualitatives recueillies au cours du terrain du programme FJP consistent en cinquante-sept entretiens semi-directifs réalisés avec des électeurs des quatre territoires enquêtés.

⁸⁶ Le codage des entretiens a été effectué au moyen d'un logiciel de CAQDAS (*Computer Assisted Qualitative Data Analysis*), Atlas-ti. Il est rapidement devenu nécessaire pour l'équipe de se doter d'un tel outil, notamment en raison de la taille du corpus (cinquante-sept entretiens retranscrits, d'une durée moyenne d'une heure, représentent un volume d'environ un millier de pages à traiter). Ainsi, l'utilisation d'Atlas-ti facilite grandement la manipulation du corpus, mais elle permet aussi, dans l'hypothèse des recherches futures, de revenir plus facilement au travail qui a été fait sur le programme FJP.

Les cinquante-sept entretiens réalisés se décomposent de la façon suivante : dix-huit entretiens à Echirolles, douze dans le canton de Pont-de-Chéruy, seize dans le canton de Saint-Ismier et onze dans le canton de Villard-de-Lans. Les entretiens ont été réalisés entre le 5 et le 29 mars 2007, selon le guide d'entretien reproduit en annexe, et sont d'une durée moyenne d'une heure⁸⁷. Les enquêtés ont été recrutés par téléphone après tirage au sort de leur numéro dans l'annuaire téléphonique et de la passation d'un court questionnaire sociodémographique. Ce questionnaire visait à sélectionner des individus en fonction d'un certain nombre de critères démographiques définis initialement, en fonction de leur importance sur les opinions et comportements politiques des individus. Ainsi, les questions posées au moment du recrutement des individus étaient : le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau de diplôme⁸⁸. Ces critères ne sont évidemment pas les seuls déterminants du rapport à la politique des citoyens, mais le choix de critères « passe-partout » nous permettait de ne pas nous lier trop ostensiblement à la campagne présidentielle en cours. En complément, les enquêteurs avaient également pour mission de recueillir, plus ou moins directement en fonction du déroulement général de l'entretien, d'autres éléments comme l'intérêt pour la politique, l'engagement associatif et/ou syndical, la durée de résidence dans la commune. L'échantillon ainsi constitué n'est pas un échantillon représentatif à strictement parler, mais est plus proche d'un échantillon raisonné (Gaxie 2007, p.742) : la composition de notre échantillon d'individus enquêtés avait pour but la représentation de l'hétérogénéité des individus faisant partie de chacun de nos quatre points d'observation, de façon à mettre en évidence les cas idéaux typiques que nous pouvions y rencontrer.

Le tableau 1.4 récapitule les caractéristiques sociodémographiques, recueillies à la fois lors du recrutement et de l'entretien, des cinquante-sept individus rencontrés au cours de l'enquête. Conformément aux statistiques de l'INSEE sur chacun des territoires enquêtés (cf. chapitre 2), nous avons plus fréquemment interrogés des individus issus des milieux populaires (employés et ouvriers) dans le canton de Pont-de-Chéruy et à Echirolles et inversement pour les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans (cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires). De la même façon, et en plus de la surreprésentation « classique » des diplômés dans notre échantillon, dans ces deux derniers cantons, les individus interrogés ont plus fréquemment obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Nous faisons figurer également dans ce tableau le quartier de la ville ou la commune du canton dans lequel réside l'enquêté, ce qui nous sera utile pour la suite de l'analyse (cf. chapitre 3) : à Echirolles et dans le

⁸⁷ Tous les entretiens ont été enregistrés sur support numérique et sont actuellement archivés, et sur un serveur sécurisé, au laboratoire PACTE de l'IEP de Grenoble.

⁸⁸ Les deux seuls critères véritablement discriminants au moment du recrutement étaient l'inscription sur les listes électorales et un niveau de français suffisant pour que l'entretien puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

canton de Saint-Ismier, nous avons réussi à couvrir l'intégralité des quartiers et des communes des zones d'observation, alors que dans les cantons de Villard-de-Lans et de Pont-de-Chéruy, nous n'avons pas réussi à obtenir des entretiens dans les petites communes de ces cantons (Corrençon-en-Vercors pour le canton de Villard-de-Lans et Chavanoz et Janneyrias pour le canton de Pont-de-Chéruy).

Précisons d'emblée la manière dont nous avons utilisé les extraits d'entretiens dans les pages suivantes : tous les entretiens ont été anonymisés, c'est-à-dire que nous avons modifié les prénoms des enquêtés – tout en essayant de leur attribuer des prénoms « proches » – et nous avons également fait disparaître toutes les références à des personnes ou à des lieux qui permettraient d'identifier trop précisément l'enquêté. Pour les besoins de l'analyse cependant, nous avons conservé les références précises à certains lieux ou à certaines activités (professionnelles ou loisirs notamment) qui nous sont nécessaires pour caractériser les territoires individuels. Ensuite, les extraits d'entretiens cités sous forme de verbatim pour illustrer et appuyer notre propos ont fait l'objet d'un travail d'harmonisation. En effet, les extraits présentés le sont rarement *in extenso* : pour ne pas allonger inutilement les extraits d'entretien, nous avons très souvent coupé les – parfois – longues hésitations ou circonvolutions langagières des enquêtés dans leurs réponses, en essayant de ne conserver que l'essentiel de leur propos. Nous n'avons conservé les relances des enquêteurs que lorsqu'elle apportait des éléments nouveaux, qui ne figurent pas dans le guide d'entretien ou qu'elle suscité une réaction particulière de l'enquêté. Malgré les coupures opérées, nous avons toujours veillé à ne pas travestir les idées exprimées par les enquêtés. Enfin, à chaque fois que nous faisons figurer des entretiens, nous nous sommes appliquée à reproduire l'ensemble des courants d'opinion différents présents dans les propos des enquêtés.

Tableau 1.1
Liste des entretiens semi-directifs réalisés⁸⁹

	Zone	Commune / quartier	Sexe	Classe d'âge	Diplôme	PCS	Logement	Situation conjugale	Arrivée Isère
Luce ⁹⁰	Echirolles	Centre / Frange Verte	F	> de 60 ans	< Bac.	Retraités (employés)	Propr.	Divorcé	1972
Yves	Echirolles	Frange Verte	H	31-45 ans	> Bac.	Employés	Propr.	Divorcé	1970
Bernard	Echirolles	Centre / Frange Verte	H	46-60 ans	> Bac.	Retraités (prof sup.)	Propr.	Marié	1949
Cédric	Echirolles	Centre / Frange Verte	H	31-45 ans	< Bac.	Inactifs	Loc. HLM	Célib.	1975
Virginie	Echirolles	Les Granges	F	31-45 ans	> Bac.	Employés	Log. Gratuit	Marié	2005
Stéphane	Echirolles	Village 2	H	18-30 ans	> Bac.	Employés	Loc. HLM	Marié	1977
Karim	Echirolles	Les Essarts	H	18-30 ans	< Bac.	Ouvriers	Loc. HLM	Célib.	1980
Philippe	Echirolles	Les Granges	H	> de 60 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1970
Véronique	Echirolles	Jean Jaurès	F	31-45 ans	Bac.	Employés	Propr.	Divorcé	1990
Patrick	Echirolles	Centre / Frange Verte	H	31-45 ans	Bac.	Inactifs	Propr.	Divorcé	1996
Maria	Echirolles	Village 2	F	46-60 ans	< Bac.	Ouvriers	Loc. HLM	Marié	1958
Pascale	Echirolles	La Ponatière	F	31-45 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1965
Jeanne	Echirolles	//	F	> de 60 ans	< Bac.	Retraités (employés)	Loc. HLM	Veuf	1997
Daniel	Echirolles	Centre / Frange Verte	H	46-60 ans	> Bac.	Employés	Propr.	Marié	1974
Pierre	Echirolles	Les Granges	H	46-60 ans	Bac.	Indépendants	Propr.	Marié	1975
Cathia	Echirolles	Centre	F	31-45 ans	> Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	1995
Gisèle	Echirolles	La Ponatière	F	46-60 ans	Bac.	Intermédiaires	Propr.	Veuf	1975
Gilles	Echirolles	Centre	H	46-60 ans	< Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	1980
Kevin	Pont-de-Chéruy	Charvieu-Chavagneux	H	18-30 ans	Bac.	Ouvriers	Log. Gratuit	Célib.	1990
Michel	Pont-de-Chéruy	Charvieu-Chavagneux	H	46-60 ans	< Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	1984
Jeanine	Pont-de-Chéruy	Charvieu-Chavagneux	F	46-60 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1977
Odile	Pont-de-Chéruy	Pont-de-Chéruy	F	46-60 ans	< Bac.	Employés	Propr.	Marié	2001
Elisabeth	Pont-de-Chéruy	Anthon	F	46-60 ans	< Bac.	Employés	Propr.	Veuf	1984
Sonia	Pont-de-Chéruy	Pont-de-Chéruy	F	18-30 ans	> Bac.	Employés	Loc. HLM	Marié	1983
Auguste	Pont-de-Chéruy	Charvieu-Chavagneux	H	46-60 ans	< Bac.	Retraités (ouvriers)	Propr.	Marié	1962
Franck	Pont-de-Chéruy	Pont-de-Chéruy	H	31-45 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Loc. privé	Marié	2006
Florent	Pont-de-Chéruy	Charvieu-Chavagneux	H	18-30 ans	> Bac.	Ouvriers	Propr.	Marié	2003

⁸⁹ H = homme ; F = femme ; Propr. = propriétaire ; Loc. = locataire ; Log. Gratuit = hébergé à titre gratuit ou autre situation ; Célib. = célibataire.

⁹⁰ Les prénoms ont été modifiés.

Laurent	Pont-de-Chéruy	Pont-de-Chéruy	H	46-60 ans	< Bac.	Retraités (employés)	Propr.	Marié	1963
Marcel	Pont-de-Chéruy	Villette d'Anthon	H	46-60 ans	< Bac.	Agriculteurs	Propr.	Divorcé	1949
Anne-Marie	Pont-de-Chéruy	Villette d'Anthon	F	31-45 ans	Bac.	Employés	Propr.	Divorcé	2000
Monique	Saint-Ismier	Saint-Ismier	F	31-45 ans	< Bac.	Employés	Log. Gratuit	Célib.	1969
Raymond	Saint-Ismier	Biviers	H	> de 60 ans	> Bac.	Retraités (prof sup.)	Propr.	Marié	1957
Isabelle	Saint-Ismier	Saint-Ismier	F	18-30 ans	> Bac.	Intermédiaires	Log. Gratuit	Célib.	1980
Cathy	Saint-Ismier	Biviers	F	46-60 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1975
Patricia	Saint-Ismier	Bernin	F	46-60 ans	< Bac.	Employés	Propr.	Marié	1971
Alain	Saint-Ismier	Montbonnot	H	46-60 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1955
Jean-Pierre	Saint-Ismier	Saint-Ismier	H	46-60 ans	< Bac.	Indépendants	Propr.	Marié	1956
Frédéric	Saint-Ismier	Biviers	H	31-45 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	2000
Francis	Saint-Ismier	Montbonnot	H	31-45 ans	< Bac.	Indépendants	Loc. privé	Marié	1982
Claudine	Saint-Ismier	Saint-Nazaire	F	46-60 ans	Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	1971
Sébastien	Saint-Ismier	Bernin	H	31-45 ans	> Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	2003
Laura	Saint-Ismier	Saint-Ismier	F	31-45 ans	> Bac.	Employés	Loc. privé	Marié	2003
Gilbert	Saint-Ismier	Bernin	H	46-60 ans	Bac.	Indépendants	Loc. privé	Marié	2005
André	Saint-Ismier	Saint-Ismier	H	> de 60 ans	> Bac.	Retraités (prof. sup.)	Propr.	Marié	1954
Solange	Saint-Ismier	Saint-Ismier	F	46-60 ans	> Bac.	Indépendants	Propr.	Marié	1980
Mathieu	Saint-Ismier	Saint-Ismier	H	31-45 ans	> Bac.	Cadres et prof. sup.	Propr.	Marié	2005
Jean-Marc	Villard de Lans	Autrans	H	31-45 ans	Bac.	Indépendants	Propr.	Marié	1964
Serge	Villard de Lans	Engins	H	46-60 ans	< Bac.	Ouvriers	Propr.	Marié	1954
Nathalie	Villard de Lans	Saint-Nizier	F	31-45 ans	> Bac.	Cadres et prof sup.	Propr.	Marié	1993
Jenny	Villard de Lans	Villard-de-Lans	F	> de 60 ans	> Bac.	Retraités (interm.)	Propr.	Divorcé	1996
Dominique	Villard de Lans	Lans-en-Vercors	F	46-60 ans	> Bac.	Intermédiaires	Propr.	Marié	1958
Jean	Villard de Lans	Lans-en-Vercors	H	> de 60 ans	> Bac.	Retraités (cadres et prof sup.)	Propr.	Marié	1944
Antoine	Villard de Lans	Autrans	H	> de 60 ans	< Bac.	Indépendants	Propr.	Veuf	1935
Quentin	Villard de Lans	Autrans	H	18-30 ans	> Bac.	Etudiants	Loc. privé	Célib.	1990
Bruno	Villard de Lans	Autrans	H	46-60 ans	< Bac.	Agriculteurs	Propr.	Marié	1950
Georges	Villard de Lans	Lans-en-Vercors	H	> de 60 ans	< Bac.	Retraités (interm.)	Log. Gratuit	Divorcé	2003
Valérie	Villard de Lans	Villard-de-Lans	F	31-45 ans	< Bac.	Employés	Loc. HLM	Marié	1964

C. Deux enquêtes d'opinion par sondage : questionnaires et échantillons

Après cette présentation de l'axe « qualitatif » de notre démarche d'enquête, il convient de nous arrêter plus précisément sur les données que nous avons recueillies au moyen de cette démarche, en introduisant tout d'abord la partie « quantitative » de notre terrain, par une présentation des deux questionnaires de sondage qui ont été conçus et utilisés dans le cadre du programme de recherche FJP (1), avant de terminer par une présentation des données recueillies par les deux sondages (2).

1. Conception des deux questionnaires de sondage

Les deux questionnaires (reproduits en annexe C1 et C2), d'une durée d'environ vingt minutes chacun, servant de base au volet quantitatif du protocole d'enquête, ont été construits selon les standards usuels de ce type d'enquête d'opinion⁹¹ et élaborés collectivement par l'ensemble de l'équipe impliquée dans le projet (voir *supra*). Il ne s'agit pas ici de les présenter de façon très détaillée, en procédant question par question : en effet, étant donné que nous n'utilisons pas pour notre travail de thèse l'ensemble des questions figurant dans les deux questionnaires, nous avons opté pour une présentation de l'économie générale du dispositif de recueil de données quantitatives.

Tout d'abord, en raison d'un des objectifs du programme de recherche, consistant à mettre en évidence la façon dont se structurent les opinions et les attitudes politiques dans le cadre d'un « moment chaud » de la vie politique française, soit une campagne présidentielle, les questionnaires ont été conçus pour être utilisés, à la fois, de façon indépendante ou de façon complémentaire l'un à l'autre. Ainsi, les sujets abordés sont sensiblement différents de l'un à l'autre : la première vague de sondage s'étant déroulée en février 2007, soit deux mois avant les élections, ce questionnaire laisse de l'espace aux questions ayant trait au cadre de vie et à la perception d'une éventuelle insécurité localement (voir chapitre 2). Se trouvent, également dans le premier questionnaire, des questions assez spécifiques sur les moyens mobilisés par les électeurs pour s'informer en matière politique, avec un focus particulier sur les utilisateurs d'Internet et les différents usages politiques de ce nouveau média.

⁹¹ Le développement de l'utilisation des sondages par la sociologie électorale française depuis le début des années 1960 a permis de cumuler les expériences diverses : le site internet du Centre de données sociopolitiques de Sciences Po Paris a vocation à rassembler les enquêtes sociopolitiques françaises et internationales, mettant ainsi à disposition une vaste base de données, extrêmement utile lors de la conception des questionnaires. En outre, la longue tradition de conduite d'enquête en sociologie électorale par les laboratoires CIDSP puis PACTE à Grenoble a donné lieu à la constitution d'un « savoir-faire » pratique au sein des équipes de recherche.

Les questions les plus directement ciblées sur la campagne électorale de 2007 et sa perception par les électeurs ont été réservées à la seconde vague. Ainsi, on y trouve des questions portant spécifiquement sur le bilan du gouvernement sortant, l'image des candidats, les arguments qui séduisent les électeurs, mais ont aussi été incluses des questions visant à tester la perception des propositions faites par les candidats ou des enjeux de campagne. Par exemple, dans le second questionnaire, on trouve une question sur les moyens d'augmenter le pouvoir d'achat, une question reprenant les propositions en faveur d'une participation plus directe des citoyens à la vie politique. D'autres questions ont, elles, pour objectif d'essayer de mesurer l'impact de la campagne présidentielle en termes de « politisation collective », c'est-à-dire en demandant aux individus interrogés s'ils ont changé leur façon de s'informer en raison de la campagne, s'ils discutent fréquemment de sujets politiques avec leur entourage, voire s'ils leur arrivent d'essayer de convaincre leurs interlocuteurs de leur propre vision.

Hormis ces différences entre les deux questionnaires, liées à la possibilité de pouvoir réaliser et articuler deux vagues de sondage pour le projet FJP, et de la collecte des caractéristiques socioéconomiques des individus, il existe un large socle commun aux deux vagues d'enquête, de façon également à pouvoir prendre en compte la cristallisation d'enjeux ou le durcissement des positions des électeurs au fur et à mesure du déroulement de la campagne. Ainsi, dans les deux questionnaires, sont présentes des questions « classiques » servant à mesurer l'intérêt pour la politique, la proximité partisane, la perception de l'UE et le vote au référendum de 2005, les intentions de vote pour les différents candidats couplées aux caractéristiques jugées décisives par les électeurs, différentes attitudes et valeurs individuelles (ethnocentrisme, autoritarisme, libéralisme culturel, ouverture aux autres, etc.), mais également des questions portant sur la perception globale de la démocratie et de la confiance dans les institutions de la V^{ème} République. Des questions communes portent enfin plus spécifiquement sur la campagne pour l'élection présidentielle : les problèmes qui devraient être pris en considération en priorité par les différents candidats, ou encore l'importance de différentes caractéristiques pour le choix d'un candidat. Une dernière question portant sur l'intérêt des électeurs pour la campagne présidentielle était posée sous la forme d'une question ouverte, c'est-à-dire que les individus enquêtés étaient libres de répondre avec leurs propres mots. Les différentes réponses à cette question ont été enregistrées puis retranscrites entièrement, de façon à permettre une analyse de statistique textuelle par la suite⁹².

⁹² Pour l'exploitation de cette question ouverte, voir Brugidou Moine 2008.

Toujours du côté des points communs aux deux questionnaires, deux procédures relativement innovantes dans le domaine des enquêtes sociopolitiques ont été introduites à l'occasion du programme FJP : un indice de précarité, le « score EPICES »⁹³, et une mesure alternative des intentions de vote. Issu de recherches en épidémiologie (Sass *et al.* 2006), le « score EPICES » (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'examen de santé), constitué de onze questions, permet de déterminer le niveau de précarité d'un individu, au regard des différentes dimensions de la précarité, qu'elle soit matérielle ou sociale. L'utilisation de ces questions avait pour objectif une meilleure prise en compte de la précarité individuelle dans l'enquête : en effet, les questions classiquement utilisées dans les enquêtes d'opinion pour mesurer la précarité⁹⁴, ne permettent d'aborder le phénomène qu'uniquement sous l'angle d'une certaine forme de précarité matérielle, essentiellement liée au fait d'être au chômage. Or de nombreuses recherches (Paugam 2000) sur ce phénomène ont largement démontré qu'il était protéiforme : les situations de précarité sont multiples et peuvent toucher des publics variés (travailleurs pauvres, retraités, étudiants, familles monoparentales, etc.), tout en prenant parfois la forme d'une certaine marginalisation sociale du fait de l'inaccessibilité de certaines catégories de la population à différentes « ressources » (loisirs, réseau familial ou amical, etc.).

La principale innovation des questionnaires du programme FJP est l'utilisation, dans les deux vagues d'enquête, d'une nouvelle technique de mesure des intentions de vote en terme probabiliste et non sémantique. Plus concrètement, la méthode imaginée repose sur le principe suivant : au lieu de demander aux enquêtés d'exprimer leur intention de vote au moment où ils sont interrogés par un degré de probabilité qualitatif (plus ou moins certain de voter pour...), on leur demande d'exprimer un degré en terme quantitatif (sur une échelle allant de 0 à 10). Cette méthode permet aux individus interrogés de rendre compte avec plus de finesse du degré de certitude ou d'hésitation qui accompagne leur préférence pour tel ou tel candidat.

⁹³ Le score EPICES est un indice synthétique de onze questions binaires, construit à partir d'enquêtes menées dans les Centres d'examen de santé, où chaque réponse est affectée d'un poids en fonction de l'importance de la question pour déterminer la précarité individuelle. Les onze questions du score EPICES sont : « Rencontrez-vous parfois un travailleur social ? » ; « Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ? » ; « Vivez-vous en couple ? » ; « Etes-vous propriétaire de votre logement ? » ; « Y a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ? » ; « Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ? » ; « Etes-vous allé au spectacle au cours des 12 derniers mois ? » ; « Etes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ? » ; « Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ? » ; « En cas de difficultés, il y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ? » ; « En cas de difficultés, il y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle ? ».

⁹⁴ En général, ces questions portent sur l'estimation des revenus mensuels, le statut d'occupation du logement, la possession d'autres sources de revenus que le salaire et de biens de consommation.

De plus, les probabilités de vote peuvent être croisées non seulement avec les intentions de vote déclarées à la question « si l'élection avait lieu demain pour quoi voteriez-vous ? » mais également avec les résultats de l'élection présidentielle dans les différentes zones étudiées. De telle sorte que cette méthode permet de rendre compte des hésitations des électeurs entre les candidats à l'élection présidentielle, en la rapportant à l'issue finale du scrutin. En outre, les probabilités de vote étant demandées pour tous les candidats, il est aussi possible de cartographier les espaces politiques que se constituent les électeurs, en repérant où sont positionnés les candidats les uns par rapport aux autres, ceux qui sont un choix probable, ceux qui sont envisageables et sont ceux qui ne font pas partie des alternatives acceptables. Cette méthode permet d'appréhender les différents agencements entre candidats, observables d'une zone à l'autre, mais également de saisir la manière dont le choix pour un premier candidat se combine avec plusieurs types de choix pour les deuxièmes et troisièmes candidats.

2. Présentation des données empiriques recueillies

Comme nous l'avons fait pour les données qualitatives, il importe de procéder à une brève présentation des données quantitatives. Ces données ont été recueillies, comme nous l'avons déjà évoqué, au moyen de deux enquêtes d'opinion réalisées par sondage. Les deux terrains ont été réalisés par l'institut de sondage BVA, selon un questionnaire présenté plus haut et des consignes précises fournies par l'équipe du projet FJP. La première vague de sondage a eu lieu du 5 au 10 février 2007, collectant les réponses de 1026 individus répartis dans les quatre zones ; la seconde vague de sondage s'est déroulée du 10 au 14 avril 2007 sur un échantillon de 1010 individus. L'échantillonnage a été réalisé selon la méthode des quotas, après tirage au sort du numéro de téléphone du ménage⁹⁵ dans une base de numéros de téléphone⁹⁶ : la méthode des quotas consiste à reproduire la structure sociale de la population mère, en fonction des critères jugés pertinents pour l'étude. Dans notre cas, la population mère était définie par la population inscrite sur les listes électorales dans les quatre points d'observation sélectionnés et l'échantillon était contrôlé par le genre, l'âge et la profession.

Une fois réalisés les sondages, il convient de contrôler la correspondance entre les échantillons obtenus et la population mère, de façon à vérifier qu'il n'existe pas de distorsion

⁹⁵ Dans le cas d'un ménage comportant plus d'un individu, majeur, inscrit sur les listes électorales et parlant suffisamment le français pour répondre à l'enquête, l'individu interrogé était sélectionné par la méthode dite du « plus proche anniversaire », consistant à réaliser l'entretien avec la personne dont l'anniversaire à venir est le plus proche.

⁹⁶ Cette base, établie par France Télécom, ne comprenait pas les numéros inscrits sur liste rouge et les numéros de portable, mais comportait des numéros de ligne dégroupée chez d'autres opérateurs.

trop forte entre les deux, notamment en termes de structure socioprofessionnelle et de niveau de diplôme, dont l'influence est particulièrement importante dans la constitution des comportements politiques. Ainsi, les échantillons obtenus, composés d'au minimum 250 individus, sont globalement homogènes et proches de la structure sociale réelle, même si quelques distorsions sont observables. En ce qui concerne l'activité de la population enquêtée (cf. tableau 1.1), la première observation est celle de la légère surreprésentation des actifs et des retraités dans nos échantillons, à l'inverse les étudiants et les autres inactifs sont légèrement sous représentés, même si parfois des différences existent entre les deux échantillons : par exemple, les étudiants sont bien mieux représentés dans la vague 2 dans la ville d'Echirolles⁹⁷. En ce qui concerne les chômeurs, on peut noter une légère sous-représentation de ce groupe, dans les deux vagues, dans le canton de Pont-de-Chéruy. Enfin, les seuls écarts véritablement importants entre la population-mère et notre échantillon se trouvent, à Echirolles, avec la sous-représentation des chômeurs dans la vague 2 (4% de chômeurs interrogés contre près de 10% dans la population active de la ville), et avec la sur représentation des retraités dans les deux vagues (respectivement 26,6% et 25% de retraités contre moins de 19% dans la population-mère).

⁹⁷ De la même façon, si on considère les deux échantillons, les étudiants sont mieux représentés à Echirolles et dans le canton de Saint-Ismier : sans empiéter sur la suite de notre développement, précisons que ce phénomène s'explique essentiellement par la plus grande proximité avec l'agglomération grenobloise et donc la plus grande facilité pour les étudiants de rester au domicile de leurs parents pour poursuivre leurs études.

Tableau 1.2.
4 zones : activité de la population enquêtée⁹⁸

		Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Etudiants	Autres inactifs	Total
Canton de Saint-Ismier	% FJP V1 effectif	56,4% 146	5,4% 14	22,8% 59	9,7% 25	5,8% 15	100% 259
	% FJP V2 effectif	52,2% 133	3,5% 9	23,1% 59	11,4% 29	9,8% 25	100% 255
	% INSEE 1999	54%	3,3%	20,5%	14,5%	7,7%	100%
Canton de Villard de Lans	% FJP V1 effectif	62,1% 162	5,7% 15	20,3% 53	5,0% 13	6,9% 18	100% 261
	% FJP V2 effectif	61,6% 154	3,6% 9	21,6% 54	6,4% 16	6,8% 17	100% 250
	% INSEE 1999	58,6%	4,2%	19%	9,8%	8,4%	100%
Echirolles	% FJP V1 effectif	49,2% 124	11,9% 30	26,6% 67	5,2% 13	7,1% 18	100% 252
	% FJP V2 effectif	45,2% 114	4,0% 10	25,0% 63	13,9% 35	11,9% 30	100% 252
	% INSEE 1999	48%	9,8%	18,8%	12,6%	10,8%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	% FJP V1 effectif	62,1% 158	5,5% 14	18,5% 47	6,3% 16	7,5% 19	100% 254
	% FJP V2 effectif	56,9% 144	4,7% 12	20,6% 52	6,3% 16	11,5% 29	100% 253
	% INSEE 1999	51,4%	7,8%	15,7%	12,6%	12,5%	100%

Ensuite, en ce qui concerne la composition socioprofessionnelle (cf. tableau 1.2), les écarts entre la structure de la population-mère et nos échantillons sont plus marqués. En effet, on observe globalement, dans les deux vagues et pour toutes les zones, une sous-représentation des agriculteurs et des petits commerçants et une sur représentation des cadres et professions intellectuelles, ainsi que des professions intermédiaires, les ouvriers et les employés étant à peu près bien représentés.

Enfin, la distorsion principale de notre échantillon, classique dans les enquêtes par sondage⁹⁹, est la sur représentation des catégories les plus diplômées de la population : en effet, dans chacune des zones observées et dans chacune des vagues d'enquête, une très large majorité des enquêtés est au moins titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

⁹⁸ Source : INSEE (RGP 1999, population âgée de 15 ans et plus), enquête FJP vague 1 et 2 (population âgée de 18 ans et plus, résultats non pondérés).

⁹⁹ Voir à ce sujet les débats qui ont eu lieu lors du 3^{ème} colloque francophone sur les sondages en 2002 (Société française de statistique 2002).

Tableau 1.3
4 zones : catégorie socioprofessionnelle de la population enquêtée¹⁰⁰

		Agricult. et PIC	Cadres, prof. sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
Canton de Saint- Ismier	% FJP V1 effectif	3,8% 6	45,0% 72	16,3% 26	20,0% 32	6,3% 10	8,8% 14	100% 160
	% FJP V2 effectif	6,3% 9	38,0% 54	24,6% 35	17,6% 25	7% 10	6,3% 9	100% 142
	% INSEE 1999	8,8%	38,3%	24,4%	15,9%	6,4%	6,2%	100%
Canton de Villard de Lans	% FJP V1 effectif	7,3% 13	18,1% 32	20,3% 36	27,1% 48	18,6% 33	8,5% 15	100% 177
	% FJP V2 effectif	9,8% 16	16% 26	28,8% 47	21,5% 35	18,4% 30	5,5% 9	100% 163
	% INSEE 1999	14,1%	12%	23,7%	27,1%	16,1%	6,8%	100%
Echirolles	% FJP V1 effectif	1,9% 3	14,9% 23	20,8% 32	26,0% 40	16,9% 26	19,5% 30	100% 154
	% FJP V2 effectif	0% 0	18,5% 23	25,8% 32	26,6% 33	21% 26	8,1% 10	100% 124
	% INSEE 1999	2,8%	9,5%	21%	28,6%	21%	17%	100%
Canton de Pont-de- Chérüy	% FJP V1 effectif	5,2% 9	4,6% 8	26,2% 45	25,6% 44	30,2% 52	8,1% 14	100% 172
	% FJP V2 effectif	5% 8	13,1% 21	21,9% 35	22,5% 36	27,5% 44	10% 16	100% 160
	% INSEE 1999	6,5%	5,4%	19,7%	21,2%	34%	13,2%	100%

Tableau 1.4
4 zones : Niveau de diplôme de la population enquêtée¹⁰¹

		<i>Inférieur au bac.</i>	<i>Bac. et plus</i>
Canton de Saint- Ismier	% FJP V1 effectif	29,9% 53	70,1% 206
	% FJP V2 effectif	16,9% 43	83,1% 212
	% INSEE 1999	38,3%	61,7%
Canton de Villard de Lans	% FJP V1 effectif	47,3% 98	52,7% 163
	% FJP V2 effectif	37,6% 94	62,4% 156
	% INSEE 1999	58,2%	41,8%
Echirolles	% FJP V1 effectif	64,4% 127	35,6% 125
	% FJP V2 effectif	42,1% 106	57,9% 146
	% INSEE 1999	69,1%	30,9%
Canton de Pont-de- Chérüy	% FJP V1 effectif	68,3% 134	31,7% 120
	% FJP V2 effectif	54,5% 138	45,5% 115
	% INSEE 1999	78,3%	21,7%

¹⁰⁰ Source : INSEE (RGP 1999, population âgée de 15 ans et plus), enquête FJP vague 1 et 2 (population âgée de 18 ans et plus, résultats non pondérés).

¹⁰¹ Sources : INSEE (RGP 1999, population âgée de 15 ans et plus), enquête FJP vague 1 et 2 (population âgée de 18 ans et plus, résultats non pondérés).

Il nous a semblé nécessaire de clarifier les écarts pouvant exister entre les données que nous avons recueillies par le biais des sondages et la réalité socioéconomique des points d'observation choisis en amont. En effet, les analyses que nous allons développer par la suite n'ont pas pour objectif d'être généraliser à l'ensemble de la population de ces quatre zones : il s'agit d'essayer de mettre en évidence de potentiels agencements locaux qui peuvent y exister, qui éventuellement influencerait les opinions et comportements politiques des électeurs. Pour cette raison, nous ne procéderons pas à des redressements des échantillons pour les faire en sorte qu'ils correspondent plus aux zones initiales, en n'utilisant donc qu'uniquement les résultats bruts et non pondérés, recueillis au cours des deux terrains des enquêtes par questionnaire. Ce choix, il convenait donc de faire cette comparaison entre échantillons obtenus et population mère pour prendre la mesure des distorsions pouvant exister et les avoir à l'esprit dans les analyses que nous proposerons par la suite de ces données quantitatives.

Pour terminer cette présentation des données, l'exploitation que nous allons en faire sera prudente, notamment en raison de la présence restreinte de certaines catégories dans nos échantillons (les ouvriers dans le canton de Saint-Ismier ou les cadres supérieurs et les professions intellectuelles dans le canton de Pont-de-Chéruy), conformément à la réalité socioéconomique des zones. Précisons également que, dans les analyses qui suivront, lorsque nous mobilisons les catégories socioéconomiques, nous nous concentrons sur les catégories actives de la population, en laissant de côté les « agriculteurs et petits commerçants » qui sont trop peu nombreux dans nos échantillons.

Pour conclure cette présentation de la méthodologie de l'enquête FJP et des données quantitatives et qualitatives recueillies dans ce cadre, nous opérerons un glissement vers un thème, plus fréquemment étudié par la sociologie – mais restant tout de même connexe à la science politique –, celui de la structuration sociale française, et plus particulièrement de la thèse de la « moyennisation » de la société française. Du fait de l'importance accordée dans les différents modèles de constitution des opinions et choix électoraux des citoyens, ce rapide détour par la sociologie des classes sociales nous semble en mesure d'apporter un éclairage sensiblement différent sur la question de la construction du jugement politique.

Cette thèse de la « moyennisation » de la société française, c'est-à-dire de la dissolution des classes ouvrière et dirigeante dans une classe homogène sous l'effet conjoint d'une urbanisation accélérée, d'une élévation du niveau d'étude, d'une mobilité sociale ascendante et d'une diffusion croissante des pratiques sociales dans tous les segments de la société, a connu un grand succès à partir des Trente Glorieuses (Chauvel 2006). Pourtant, aujourd'hui,

ce mouvement vers une homogénéisation de la société ne semble plus aussi assuré : les anciennes inégalités sociales perdurent et de nouvelles apparaissent, tant au niveau économique (Castel 1995), scolaire (Beaud 2003) que social (Peugny 2009) ; dans le même temps, les anciennes lignes de fractures entre possédants et travailleurs ne sont plus suffisantes pour décrire la société française et les enjeux auxquels elle est confrontée. Cependant, malgré les remises en cause empiriques de cette thèse de l'homogénéisation de la société dans une vaste classe moyenne, le concept a largement pénétré les discours politiques et médiatiques au point que 75% des Français déclarent, en 2005, appartenir à la classe moyenne (Chauvel, 2006).

Une autre vision largement répandue permettant l'analyse des évolutions des sociétés contemporaines est celle de la salarisation de la société au XX^{ème} siècle (Castel 1999). Pour celui-ci, ce mouvement de salarisation est avant tout l'histoire d'une défaite, celle de la classe ouvrière débordée par la généralisation du salariat à la quasi-totalité de la population. L'extension massive du salariat conduit le sociologue à repenser la notion de travail qui de rapport technique de production, dans un schéma marxiste classique, devient « le support privilégié de l'inscription dans la structure sociale » (Castel 1999, p.17), définissant trois « zones de cohésion sociale » : la zone d'intégration, la zone de désaffiliation et la zone de vulnérabilité sociale¹⁰². La fragilisation du statut salarial, et donc de la position sociale des individus, de plus en plus fréquente dans la société salariale contemporaine entraîne, selon Robert Castel, une altération de la construction identitaire individuelle et sociale par le travail. Ainsi, l'instabilité de la vie professionnelle, lorsqu'elle est subie, entraîne un défaut d'intégration sociale et l'impossibilité de se construire une identité positive grâce au travail : la multiplication et l'interchangeabilité des fonctions occupées finissent par conforter les individus précaires, à leurs yeux comme aux yeux de la société, dans une image d'individus instables et insuffisamment compétents pour prendre part à la vie sociale et politique. Si l'emploi salarié stable est également de plus en plus stressant et insécurisant, il n'en permet pas moins une meilleure construction et une majeure consolidation des identités sociales au sein de la « société salariale » (Aglietta Brender 1984, pp.67-69)¹⁰³.

¹⁰² La zone d'intégration serait la situation idéale, où l'individu dispose d'un emploi stable et d'une solide insertion relationnelle. A l'inverse, la désaffiliation est le double mouvement de perte de l'emploi et du réseau social. Enfin, la zone de vulnérabilité correspond à une position intermédiaire de fragilisation de l'emploi et du réseau social, où le basculement, que ce soit vers l'intégration ou vers la désaffiliation, est possible.

¹⁰³ Selon Michel Aglietta et Anton Brender, la société salariale l'avènement d'un capitalisme originel dans lequel la production et l'accumulation du capital se détacherait de la propriété individuelle et privée des moyens de production par la classe bourgeoise. La mission de l'accumulation du capital est confiée à une part (minoritaire) de la population salariale, conduisant à un effacement de la poursuite de l'enrichissement individuel au profit d'un enrichissement de l'entreprise. Ainsi, la société salariale est déterminée par la matrice organisationnelle de

Si la production d'une définition claire et précise des bornes des catégories sociales n'est pas évidente à formuler, la combinaison de ces deux thèses cherchant à expliquer les évolutions sociales contemporaines nous fournit des clés pour caractériser nos données et les replacer dans un cadre plus large. En effet, lorsque Louis Chauvel (2006, p.19) rapporte les différents classements qui peuvent être faits, la « catégorie moyenne » de la société peut rassembler de 10% à 70% de la population. Il propose donc d'opter pour la définition des classes moyennes comme étant celles dont les revenus sont les plus proches de la moyenne, occupant des positions intermédiaires dans la hiérarchie socioprofessionnelles, ayant le sentiment d'appartenir à ce groupe, dont l'idéologie dominante est celle de l'ascension sociale. Cette définition des classes moyennes nous permet en fait d'englober l'essentiel des différents échantillons d'individus enquêtés que nous avons constitué. Du côté de la théorie de la désaffiliation, les zones d'intégration et de vulnérabilité sociale regroupent également la plupart des individus enquêtés, que ce soit avec des outils quantitatifs ou qualitatifs, c'est-à-dire que nous n'avons pas été confrontés à des individus en situation de désaffiliation sociale. Ainsi, ce travail de thèse, centré sur l'analyse des représentations et des utilisations du territoire dans la formation du jugement politique des électeurs, peut également être lu comme un tableau des raisonnements politiques des individus au sein de l'espace moyen de la société française.

III. Conclusion du chapitre

Un dispositif de l'envergure du programme FJP où les thèmes de recherche et les intérêts scientifiques de chacun des chercheurs engagés se juxtaposent, s'accrochent les uns aux autres, parfois difficilement, nécessite d'incessants dialogues et arbitrages pour tenir ensemble ces éléments disparates. Cet exercice de recherche collective a créé aujourd'hui une masse de données, quantitatives ou qualitatives, dont la cohérence interne n'est pas toujours évidente à reconstituer. Ces critiques méthodologiques ont pour but de mettre en perspective nos travaux d'analyse, participant d'une démarche réflexive nécessaire à la rigueur de notre travail. L'énumération et le recensement de ces critiques font partie intégrante de notre démarche de recherche : ce n'est qu'en faisant le tour des avantages et inconvénients de nos données, protéiformes et foisonnantes, que nous avons pu avancer dans notre réflexion et mettre sur

l'entreprise, composée de trois classes sociales : une classe d'exécution, composée des ouvriers et des employés, une classe de gestion, composée de cadres spécialisés qui mettent en œuvre quotidiennement la gouvernance routinisée de l'entreprise, et enfin, une classe dirigeante, chargée de l'exercice des activités d'entreprises par la constitution et le contrôle des pratiques de la gouvernance routinisée.

piéd les premiers éléments de la problématique de cette thèse. Le programme FJP s'appuyant très largement sur une démarche expérimentale, et collective, que nous avons décrit jusqu'à présent, il semble tout à fait normal que le dispositif d'enquête que nous utilisons ne soit pas totalement conforme à celui que nous aurions idéalement mis en place pour répondre à notre unique questionnement. Enfin, malgré les critiques que nous avons faites à cette enquête, elle présente pour nous le grand intérêt de s'appuyer sur un terrain qui prene réellement en compte le contexte local et que nous avons pu remodelé, lorsque cela a été nécessaire, pour en tirer le travail de thèse présentée dans les pages suivantes.

CHAPITRE 2 //

QUATRE POINTS D'OBSERVATION EN ISERE

Après avoir présenté le cadre général dans lequel s'inscrivait le programme de recherche « Formation du Jugement Politique », le protocole et la méthodologie d'enquête, et les données recueillies au cours de la période d'enquête, il s'agit maintenant de consolider notre définition géographique, économique, sociale et politique de la notion de « territoire ». En effet, travailler les processus de sélection et de construction des opinions et des comportements politiques des électeurs à l'aide d'une approche contextualisée et localisée implique de sélectionner des points d'observation clairement délimités et de les caractériser précisément.

Avant de procéder à cette description des espaces géographiques retenus pour notre enquête, il convient de revenir sur les choix qui ont précédé leur délimitation. Le premier choix fait par l'équipe FJP a consisté à sélectionner les points d'observation dans un seul département, de façon à disposer d'une unité dans la gestion politique et l'action publique locale. Dans ce cadre, le département de l'Isère a rapidement été retenu comme cadre de ce programme de recherche pour plusieurs raisons. La première raison était la proximité géographique de la majorité des membres de l'équipe de ce département. Cette proximité avec le terrain devait également permettre d'être plus attentif aux évolutions socioéconomiques et aux conflits politiques qui pouvaient s'y dérouler, tout en offrant un meilleur accès. En outre, le département de l'Isère présentait l'avantage de rassembler une diversité de situations géographiques, socioéconomiques et politiques, qu'il était ainsi possible de combiner et d'équilibrer au sein de notre échantillon. En Isère, se trouvent à la fois des zones urbaines, périurbaines ou rurales éloignées, une économie qui peut être tournée vers le tourisme de montagne, vers les technologies de pointe ou une économie industrielle durablement en crise ; sont aussi présentes des communes résidentielles aisées comme des grandes villes avec des quartiers identifiés comme sensibles ; enfin, alors que le nord du département paraît

durablement ancré à droite, le sud et l'aire urbaine grenobloise semblent plutôt orientés à gauche¹⁰⁴.

Une fois notre choix fixé sur le département de l'Isère, s'est posée la question de l'échelle d'observation adaptée à notre étude et à nos besoins d'enquête : le bureau de vote, le quartier, la commune, l'agglomération urbaine, le canton ? Les échelles administratives de découpage territorial sont nombreuses, se superposent les unes aux autres et n'offrent que peu d'options pour une utilisation dans un but différent de celui dans lequel elles ont été pensées. Le problème posé par le choix d'une échelle d'observation locale, telle que nécessaire dans l'architecture du programme FJP, est très largement similaire à celui qu'ont rencontré les statisticiens de l'INSEE lorsqu'ils ont dû construire des instruments statistiques locaux sous la pression des mouvements de déconcentration, puis de décentralisation de l'Etat (Desrosières, 1994). Le découpage territorial est, la plupart du temps, le fait d'une nécessité et d'une construction institutionnelles et administratives, comme par exemple les bureaux de vote qui répondent à l'exigence introduite par l'apparition du suffrage universel. Ce découpage répond à un impératif simple : il faut pouvoir accueillir l'ensemble d'une population en un temps et un lieu donné permettant l'accomplissement de l'acte de vote dans les conditions définies par la loi, c'est-à-dire que tous les électeurs devant voter dans un même endroit doivent pouvoir le faire dans le temps imparti. Ainsi, la taille et la composition des bureaux de vote d'une commune sont déterminées en fonction de la population et de sa répartition géographique dans la commune, et non en fonction de critères correspondant aux interactions sociales, économiques ou politiques quotidiennes des individus¹⁰⁵. Cependant, il arrive régulièrement que le découpage des bureaux de vote corresponde à un espace géographique doublé d'une existence sociale : par exemple, le quartier HLM des Cosmonautes, étudié par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (2007a) est regroupé dans un seul bureau de vote¹⁰⁶.

Chacune des échelles évoquées présente des avantages et des inconvénients. Si le bureau de vote et le quartier permettent une finesse d'analyse assez importante, ils reposent sur des découpages géographiques trop restreints, ou particulièrement mouvants dans le temps et

¹⁰⁴ Aux élections législatives de 1988, la gauche remporte six des neuf circonscriptions iséroises et la droite obtient les sixième et septième circonscriptions, situées au nord du département, et la première circonscription qui recouvre une partie de l'agglomération grenobloise, dont le canton de Saint-Ismier, remportée par Alain Carignon. En 1993, la gauche ne conserve que trois des neuf circonscriptions du département, les trois les plus au sud. Les législatives de 1997 marquent le retour à la configuration de 1988. En 2002 la droite remporte également la huitième toujours au nord du département. Enfin, en 2007, la droite conserve les trois circonscriptions du nord du département mais perd son fief historique de la première circonscription.

¹⁰⁵ Article R-40 du Code électoral.

¹⁰⁶ Notre terrain présente ce cas de figure une fois à Echirolles où le quartier « résidentiel » Jean Jaurès est regroupé dans un seul bureau de vote. Pour la description des quartiers échirollois, voir plus bas.

l'espace, du fait des évolutions démographiques, urbaines ou politiques¹⁰⁷. Dans le cas des petites communes, les quartiers peuvent être inexistantes. Si l'agglomération est une échelle devenue particulièrement structurante pour les activités économiques, sociales et politiques des villes en zone urbaine (Le Galès 2003), cette échelle n'a pas de signification en milieu rural, toujours largement structuré par le canton. Une preuve de cette divergence de structure est la place du conseiller général : de figure centrale et connue de tous en milieu rural, il est à l'inverse rare qu'il soit connu et rattaché à des compétences spécifiques en zone urbaine (Lagadec Le Bihan Tanguy 2009).

Ainsi, chaque échelon joue certainement un rôle spécifique dans l'analyse des opinions politiques des électeurs pris individuellement (Guillorel 1984), il importait surtout de choisir des zones qui soient suffisamment différentes les unes des autres : les contextes locaux sur lesquels nous souhaitons travailler devaient représenter une variété contrastée de zones, tant pour la vie collective et quotidienne que pour l'ancrage politique. Au regard de l'architecture du projet FJP, deux contraintes ont présidé au choix des zones d'enquête. La première était liée à la volonté de procéder à des enquêtes par sondages, impliquant d'opter pour des zones suffisamment peuplées pour répondre aux impératifs techniques de l'échantillonnage. La seconde contrainte correspondait au souhait d'avoir des zones suffisamment différentes pour être comparées entre elles, notamment en fonction des critères tirés des grands modèles explicatifs du vote, ce qui supposait de pouvoir disposer des informations sociodémographiques, économiques et politiques nécessaires pour caractériser ces différences. Deux niveaux d'observation répondaient globalement à ces deux contraintes : le canton et la commune. Ces deux types de découpage présentent plusieurs avantages : ce sont des zones géographiquement stables dans le temps, qui n'opposent pas de barrières majeures au recueil de données statistiques nécessaires à la caractérisation souhaitée des zones, et qui permettent enfin d'observer les continuités ou ruptures socioéconomiques et/ou politiques éventuelles.

Quatre zones en Isère - une commune (Echirolles) et trois cantons (Villard-de-Lans, Saint-Ismier et Pont-de-Chéry) - ont donc été retenues dans le cadre du programme FJP (cf. Carte 2.1)¹⁰⁸. Ces zones présentent l'avantage d'être fortement différenciées par rapport aux moyennes des communes et cantons de l'Isère en terme sociaux, économiques ou politiques.

¹⁰⁷ Sur les difficultés relatives à la sélection d'un ou plusieurs bureaux de vote pour une enquête auprès d'électeurs, voir Braconnier Dormagen, 2007a.

¹⁰⁸ Par convention, et pour toute la présente thèse, lorsque nous mentionnons uniquement le nom de la commune, nous faisons référence à la commune, dans les autres cas nous précisons canton ou quartier, lorsque nous y faisons référence : ainsi, Echirolles fait référence à la commune d'Echirolles et Pont-de-Chéry à la commune de Pont-de-Chéry, alors que le « canton de Pont-de-Chéry » fait référence au canton dans son ensemble.

En s'appuyant sur les données de l'INSEE et du Ministère de l'Intérieur, nous observons que les zones sélectionnées possèdent de forts contrastes entre les catégories socioprofessionnelles présentes sur leurs territoires, ainsi que pour les résultats du référendum du 29 mai 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE). Le dispositif d'enquête FJP a ainsi retenu différentes variables en fonction de l'impératif technique de réalisation de sondages sur les terrains sélectionnés et répondant a priori à la principale hypothèse de recherche du programme (repérer les territoires gagnants et perdants de la mondialisation) : l'effectif de population totale issu du recensement général de 1999, le nombre d'inscrits sur les listes électorales au moment du référendum de 2005 sur le TCE, la répartition par activités et catégories socioprofessionnelles en huit postes et les résultats du référendum sur le TCE (cf. tableaux 2.1 et 2.2).

Carte 2.1.
Les quatre zones d'études (encadrées)¹⁰⁹



¹⁰⁹ Source : Conseil Général de l'Isère.

Tableau 2.1.
4 zones : population totale en 1999, inscrits sur les listes électorales en 2005
et résultats du référendum sur le TCE

	Pop. totale 1999	Inscrits TCE 2005	Oui TCE 2005 (en%)
Canton de Saint-Ismier	17 400	13 923	71,5
Canton de Villard-de-Lans	10 000	8 500	57
Commune d'Echirolles	32 800	18 787	39,7
Canton de Pont-de-Chéruy	24 400	13 982	34,8
Isère	1 094 000	730 800	46,4

Tableau 2.2
4 zones : répartition en catégories socioprofessionnelles en 1999 (en%)¹¹⁰

	Cadres sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Chômeurs
Canton de Saint-Ismier	21	14	9,5	4	6,2
Canton de Villard-de-Lans	7,7	16,4	18,3	11	6,8
Commune d'Echirolles	5,8	13,5	20,3	15,3	17
Canton de Pont-de-Chéruy	3,3	12,4	14,5	24,5	13
Isère	7,4	13,6	15,3	15,3	11,4

Ces quatre territoires peuvent être classés dans un premier temps en deux groupes distincts. Un premier groupe plutôt favorisé est constitué par les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans - avec, au niveau socioéconomique, des catégories socioprofessionnelles supérieures et un faible taux de chômage - qui ont été largement favorables au référendum sur le TCE. Un deuxième groupe, plutôt défavorisé, rassemble la commune d'Echirolles et le canton de Pont-de-Chéruy, où la présence des catégories socioprofessionnelles populaires et le taux de chômage sont plus élevés, et qui se sont opposées au référendum de 2005.

Il s'agit donc maintenant, une fois explicitées les raisons sur lesquelles nous avons initialement fondé la sélection de nos quatre points d'enquête, de les caractériser précisément pour ensuite commencer à comparer entre elles les représentations sociales et politiques des électeurs de chacune de ces zones. Nous dresserons, dans un premier temps, les portraits socioéconomiques de chacune de nos quatre zones d'enquête (I), avant de passer à leur présentation politique (II). Enfin, dans une troisième partie, nous entrerons dans la première partie de l'exploitation de nos données d'enquête (III) par la mise en évidence de perceptions différenciées des cadres de vie, ainsi que des rapports sociaux et politiques.

¹¹⁰ Source : INSEE, RGP 1999.

I. Portraits socioéconomiques des quatre zones d'enquête

Pour dresser ces portraits socioéconomiques de nos quatre points d'observation, nous utilisons trois types de données statistiques agrégées : les données issues des recensements réalisés par l'INSEE, les synthèses de statistiques locales de l'INSEE en Rhône-Alpes et les portraits sociaux de l'Isère dressés par le Conseil Général.

Lors de la sélection des zones à observer, nous ne disposions que des données du Recensement Général de 1999 (RGP 1999) ; or, les communes et cantons sélectionnés ont subi de profondes transformations sociodémographiques et économiques au cours de ces dix dernières années, ce qui laissait un doute sur la validité du portrait sociodémographique fourni par le RGP 1999. La publication en juillet 2009 du Recensement 2006 (RP 2006), rapportant les résultats collectés par l'INSEE de 2004 à 2008 sur l'ensemble du territoire français, nous a en revanche offert la possibilité de travailler avec des indicateurs systématiques et actualisés, reflétant la réalité vécue par les enquêtés, tout en permettant également d'en suivre les évolutions.

En outre, dans le cadre d'un partenariat avec la Région Rhône-Alpes, l'INSEE a réalisé des synthèses de données socio-économiques sur l'ensemble du territoire régional. Ces documents sont basés sur les contrats de développement mis en place par la Région Rhône-Alpes (CDRA)¹¹¹. Nos zones d'étude ne coïncident pas exactement avec les territoires d'action ciblés par la région ; cependant, chacune des zones faisant partie intégralement d'un des CDRA, ces synthèses nous fournissent une base d'informations intéressantes et extrêmement utiles pour caractériser nos quatre zones, notamment sur un plan économique.

Enfin, le Conseil Général (CG) de l'Isère, par le biais de sa cellule Observation et Prospective¹¹², complète les données de l'INSEE avec celles collectées par les Caisses d'Allocations Familiales de l'Isère et les ANPE / Pôle Emploi de façon à dresser le « *Portrait social de l'Isère* ». Le Conseil général, organisme en charge de la mise en œuvre de la plupart des politiques sociales au niveau local, a développé une batterie d'indicateurs permettant de mesurer l'insertion sociale et le niveau de pauvreté des populations dans ses treize territoires d'action.

¹¹¹ Pour une histoire du développement et de l'institutionnalisation de ces zones de contractualisation, voir Gourgues 2010, Vol. 2, pp. 48-64.

¹¹² Nous remercions la cellule Observation et Prospective du CG de l'Isère pour la mise à disposition des données du « Portrait social de l'Isère ».

Le portrait socioéconomique présenté ici se décompose en deux temps : nous nous attacherons tout d'abord à l'examen des évolutions socioéconomiques (A) avant de nous intéresser aux mouvements démographiques (B).

A. Evolutions socioéconomiques des quatre territoires

L'un des points communs à nos quatre zones d'étude est la croissance démographique qu'elles connaissent, depuis vingt ans pour certaines, plus récemment pour les autres. Si l'accroissement démographique est commun à nos quatre points d'observation et plus généralement au département de l'Isère, il n'est pas identique partout, avec des variations conséquentes dans les catégories de population qui s'établissent dans nos points d'observation (1). Dans le même temps, les points d'observation sélectionnés présentent des dynamiques économiques très différentes, qui ont elles-mêmes influencé les évolutions démographiques (2).

1. Un accroissement démographique généralisé

Si la démographie du département de l'Isère est plutôt stable depuis 1990 avec une augmentation d'environ 1% de la population totale, les points d'observation sélectionnés pour notre enquête connaissent une croissance démographique plus soutenue par rapport à la moyenne départementale, même s'il existe des différences parfois marquées : ainsi les cantons de Villard-de-Lans et de Saint-Ismier voient leur population exploser depuis 1990, tandis que l'attrait pour le canton de Pont-de-Chérury et la commune d'Echirolles ne se renouvelle qu'à partir de 1999.

L'INSEE classe le canton de Saint-Ismier dans le territoire Pays du Grésivaudan¹¹³ qui s'étire le long de la vallée de l'Isère entre Grenoble et Chambéry : le canton ne représente donc qu'une toute petite partie du Pays du Grésivaudan mais sa situation est assez comparable à celle du reste de ce territoire, nous fournissant donc des informations utiles pour caractériser les évolutions démographiques de la zone. Au cours des années 1990, le Pays du Grésivaudan s'est largement urbanisé : en dix ans la proportion de la population du territoire vivant dans un espace à dominante urbaine est passé de 74% à 92%. Cette extension de l'espace urbain dans la vallée est principalement due à l'élargissement de l'agglomération grenobloise qui intègre en 1999 cinq communes supplémentaires dans son aire urbaine par rapport à 1990. Entre 1962

¹¹³ INSEE Rhône-Alpes, *Portrait du Pays du Grésivaudan*, septembre 2008.

et 1999, la population a plus que doublé dans le Pays du Grésivaudan, et ce essentiellement grâce à l'apport migratoire. Les nouveaux arrivants sur ces territoires sont essentiellement des jeunes ménages de cadres ou de professions intermédiaires, venus de l'agglomération grenobloise pour près des deux tiers. Mais le Pays du Grésivaudan attire aussi des habitants venus des aires urbaines lyonnaises et parisiennes. Dans le canton de Saint-Ismier, les nouveaux arrivants sont surtout des ménages avec un haut niveau de revenus¹¹⁴, et la part des familles dans les ménages des communes du canton est largement supérieure à la moyenne départementale (cf. tableau 2.3). En 1999, 83,5% des logements sont des logements individuels même si l'on note une augmentation de plus de 70% des logements collectifs. L'augmentation de la population a aussi entraîné une forte augmentation des déplacements : une grande partie des nouveaux arrivants, comme des anciens habitants, travaille dans l'aire urbaine grenobloise située entre Grenoble et le canton de Saint-Ismier (notamment dans les grandes zones industrielles). Ainsi 80% en moyenne des actifs du canton travaillent dans une autre commune du département (cf. Tableau 2.4).

Comme toutes les Alpes, le canton de Villard-de-Lans connaît un premier essor au début du 20ème siècle avec le développement d'un « tourisme climatique », et dans une moindre mesure du tourisme lié à la diffusion de l'alpinisme. Du fait de sa situation en moyenne altitude et de son ensoleillement, le plateau du Vercors - et notamment Villard-de-Lans - bénéficie de l'intérêt porté au climatisme et au thermalisme et devient ainsi un lieu de villégiature estivale pour la bourgeoisie du début du siècle : les premiers hôtels et résidences de tourisme de luxe apparaissent et de nombreuses maisons climatiques ouvrent leurs portes pour accueillir des convalescents venus de la France entière (Sgard 1997). Ce sont souvent les mêmes raisons qui poussent aujourd'hui des jeunes ménages, le plus souvent avec des enfants, à venir s'installer dans le canton de Villard-de-Lans plutôt qu'ailleurs dans l'aire urbaine grenobloise (cf. Tableau 2.3). En effet, même si la part des familles dans les ménages du canton a diminué par rapport à 1999, suivant le même mouvement qu'au niveau départemental, celle-ci reste sensiblement supérieure à la moyenne de l'Isère. D'ailleurs, un peu plus d'un tiers de ces nouveaux arrivants a quitté l'agglomération grenobloise pour s'installer dans le canton, tandis qu'un autre tiers est venu de l'aire urbaine parisienne. Ces ménages sont essentiellement issus des classes moyennes et supérieures : professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures¹¹⁵. En grande majorité, ces nouveaux arrivants sont de jeunes ménages, avec ou sans enfants, qui choisissent de s'installer

¹¹⁴ INSEE Rhône-Alpes, *Portrait du Pays du Grésivaudan*, septembre 2008.

¹¹⁵ INSEE Rhône-Alpes, *Portrait du Royans-Vercors*, décembre 2008.

à l'écart de l'aire urbaine grenobloise pour pouvoir continuer à y travailler tout en bénéficiant d'un cadre de vie plus proche de la nature. Il n'est pas rare non plus de voir des jeunes retraités qui décident d'abandonner leur vie urbaine pour passer leur retraite à la « campagne » et « au calme », convertissant leur résidence secondaire en résidence principale, ou construisant une nouvelle maison sur le plateau du Vercors. Du fait de la situation du canton en zone rurale, l'essentiel de ses résidences principales sont des maisons individuelles, l'habitat collectif étant plutôt réservé au tourisme et aux résidences secondaires.

A l'inverse de ces deux premières zones, le canton de Pont-de-Chérury et la commune d'Echirolles ont vu leur attrait se renouveler plus récemment. Entre 1990 et 1999, alors que la population augmente de près d'un quart dans le territoire Nord-Isère Boucles du Rhône, défini par l'INSEE, le canton de Pont-de-Chérury est l'une des rares zones du territoire à voir sa population n'augmenter que légèrement (+2 points en moyenne sur le canton). Cette faible augmentation de la population est essentiellement due à la crise industrielle locale (métallurgie, tréfilerie, textile) qui touche l'ensemble du canton à partir des années 1980, entraînant de nombreux départs de populations. Mais la dureté de la crise économique est compensée, au moins au niveau démographique, à partir du début des années 1990, par des arrivées assez nombreuses de nouveaux résidents dans l'ensemble du Nord-Isère, provenant pour deux tiers de l'aire urbaine lyonnaise, notamment de « la ceinture rouge lyonnaise » (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Saint-Priest)¹¹⁶, et parmi le tiers restant, de l'aire parisienne pour un tiers¹¹⁷. Ces nouveaux arrivants sont en grande partie des familles qui quittent la banlieue lyonnaise pour acheter ou construire un pavillon, contribuant ainsi à la forte présence des familles dans les ménages du canton (cf. tableau 2.3). Comme dans le canton de Saint-Ismier, l'afflux de population venue de l'agglomération voisine entraîne un accroissement important des déplacements quotidiens entre l'agglomération lyonnaise et le Nord-Isère : 54,4% des habitants du canton de Pont-de-Chérury travaillent hors du département de l'Isère, dont plus de 65% des professions intermédiaires et des cadres ou professions intellectuelles supérieures (cf. tableau 2.4). Ce mouvement se poursuit et se renforce dans les années 2000, notamment avec l'augmentation des prix immobiliers dans l'aire urbaine lyonnaise, forçant les jeunes ménages souhaitant accéder à la propriété à s'en éloigner.

La dernière de nos zones d'enquête, la commune d'Echirolles, a eu une évolution similaire à celle du canton de Pont-de-Chérury, mais de façon bien plus accentuée. Entre 1982 et 1999,

¹¹⁶Nous reviendrons par la suite sur la provenance des habitants du canton de Pont-de-Chérury mais soulignons d'ores et déjà que ces informations recourent celles recueillies dans nos entretiens semi-directifs.

¹¹⁷ INSEE Rhône-Alpes, Portrait du Nord-Isère / Boucles du Rhône, septembre 2006.

la ville d'Echirolles a perdu 12,2% de sa population, mais la tendance s'est inversée avec une augmentation de 10%, entre 1999 et 2006, notamment sous l'effet de la construction de 9,6% de logements supplémentaires. Ces constructions de nouveaux logements sont pour l'essentiel dues au grand projet d'urbanisme lancé au début des années 1990 avec l'objectif de doter la ville d'un véritable centre-ville, celle-ci n'étant jusqu'alors qu'une succession d'immeubles, dont une grande partie de logements sociaux, construits dans la précipitation pour tenter de suivre l'essor économique de l'après-guerre et de loger les milliers d'ouvriers français et immigrés venus travailler dans les usines de l'agglomération grenobloise. Petit à petit, Echirolles est complètement absorbée par l'agglomération grenobloise, les champs laissent place aux centres commerciaux, les franges les plus aisées de la population quittent les tours pour acheter des pavillons à l'extérieur de la ville. Durement touchée par la crise industrielle dans les années 1990 et la fermeture de nombreuses usines, la ville souffre d'une mauvaise image due à la dégradation des logements construits trop rapidement, au fort taux de chômage et commence à se transformer en « ghetto urbain », concentrant tous les problèmes liés à la crise économique et à l'intégration des populations immigrées¹¹⁸. Le projet de centre-ville, profitant de l'arrivée du tramway dans la commune, est donc destiné à lutter contre cette évolution. Un nouveau quartier surgit de terre avec d'abord la construction d'un lycée, d'un équipement culturel, d'un multiplexe et de quelques immeubles. Puis rapidement toute une zone commerciale s'installe, une clinique du centre-ville de Grenoble choisit d'y déplacer ses locaux pour les agrandir, des dizaines d'immeubles sont construits ainsi qu'un nouvel hôtel de ville, respectant les normes de construction « haute qualité environnementale » (HQE). L'architecture nouvelle de la ville et la construction de nombreuses infrastructures permettent alors l'arrivée de nouveaux habitants, qui sont plus souvent des ménages sans enfants que dans les autres zones sélectionnées ou dans le reste du département : en effet, la part des familles dans les ménages de la ville diminue de 7 points entre 1999 et 2006, malgré l'augmentation de 10% de la population sur la même période (cf. Tableau 2.4).

¹¹⁸ Les quartiers les plus en difficulté de la ville sont inclus dans les différents dispositifs mis en place par la politique de la ville depuis les années 1980. Depuis 2005, la mairie d'Echirolles a élaboré un dispositif particulier sur ces quartiers, la Gestion urbaine et sociale de proximité, qui associe les habitants aux opérations d'aménagement (<http://www.ville-echirolles.fr/citoyennete/gusp/index.php>)

Tableau 2.3.
4 zones : évolution de la population et part des familles dans les ménages¹¹⁹

	Pop. totale 2006	Evo. pop. 1999-2006 (%)	Evo. pop. 1990-99 (%)	Part des familles 2006 (%)	Part des familles 1999 (%)
Canton de Villard-de-Lans	11604	+17	+21	69,1	71,6
Canton de Saint-Ismier	19765	+14	+18	80,2	83,8
Canton de Pont-de-Chéruy	23431	+ 5	+ 2	77	80
Echirolles	36112	+ 10	- 5	63,2	70,3
Isère	1169491	+0,8	+1	66,6	69,3

Tableau 2.4
4 zones : lieu de travail en fonction des catégories socioprofessionnelles (en %) ¹²⁰

	Dans la commune de résidence				Dans une autre commune du département				Dans un autre département de la région			
	SI	VDL	PDC	ECH	SI	VDL	PDC	ECH	SI	VDL	PDC	ECH
<i>Agricul. et PIC</i>	36,2	78,7	44,1	49,2	60,6	22,6	14,3	49,1	2,7	1,4	40,4	1,1
<i>Cadres sup., prof. intellec.</i>	9,0	31,9	11,9	19,8	85,3	59,5	16,7	75,4	3,4	6,6	68,3	3,2
<i>Prof. interm.</i>	13,3	34,7	11,9	24,3	85,7	60,0	20,6	72,7	0,8	3,4	65,4	1,9
<i>Employés</i>	24,4	55,5	27,7	36,5	72,8	43,1	22,4	62,9	1,9	0,8	49,4	0,2
<i>Ouvriers</i>	28,0	45,7	17,4	28,7	72,0	52,9	33,2	70,5	0,0	0,0	49,1	0,6
Ensemble	15,9	47,1	20,0	29,7	80,6	49,1	24,5	68,4	2,2	2,4	54,4	1,2

2. Principaux secteurs d'activités économiques

Après la présentation des évolutions démographiques des quatre points d'observation, il est nécessaire de s'attarder sur la situation économique de chacun d'entre eux. Nos quatre zones sont très différentes les unes des autres sur le plan économique, allant du territoire en pleine expansion économique aux territoires en reconversion avec plus ou moins de difficultés, en passant par le territoire tourné vers le tourisme. Certaines zones ont subi d'importants bouleversements qui n'ont pas été sans incidence sur leurs populations.

Dans le canton de Pont-de-Chéruy et dans la ville d'Echirolles, le secteur industriel est en perte de vitesse à la différence du canton de Saint-Ismier où celui-ci est en pleine expansion (cf. tableau 2.5). Cette différence est liée aux types d'activités industrielles qui y sont développés : tandis qu'à Echirolles et à Pont-de-Chéruy, l'industrie est traditionnelle (fabrication d'équipements mécaniques, chimie, textile ou métallurgie), le canton de Saint-

¹¹⁹ Source : INSEE, RGP 1990, RGP1999, Populations légales 2006 (entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009), RP 2006, Chiffres-clés.

¹²⁰ Source : INSEE, RP 2006, Tableaux détaillés. Les données les plus significatives sont surlignées en bleu.

Ismier accueille des entreprises sous-traitantes pour l'industrie de haute technologie (fabrication de composants microélectroniques). Ainsi, l'installation - par ST Microelectronics - d'un deuxième site de production et de recherche dans l'agglomération grenobloise, sur la commune de Crolles, a entraîné l'installation sur la commune voisine, Bernin, de SOITEC, fabricant de plaque de silicium, composant essentiel de toute la production de ST Microelectronics. A l'inverse, les grandes industries traditionnelles disparaissent les unes après les autres depuis une quinzaine d'années, comme en témoignent les fermetures des sites de Neyrpic à Echirolles ou de Tréfimétaux à Pont-de-Chéruf. Toutefois, la situation est moins grave à Echirolles qu'à Pont-de-Chéruf, car la ville profite de sa proximité avec Grenoble pour conserver d'importants sites industriels : ainsi, en janvier 2002, la ville comptait 14 établissements employant plus de 100 salariés dans le secteur industriel¹²¹, ce qui la plaçait en 2^{ème} position après la commune de Meylan¹²².

Le canton de Saint-Ismier est certainement la plus dynamique des zones étudiées avec un nombre de postes salariés important relativement à sa taille. Ce canton est tourné en priorité vers les services, secteur qui y génère le plus d'emplois, suivi de l'industrie (8% des entreprises), qui est le deuxième secteur d'activité en termes d'emplois, avec 25% des emplois salariés du canton¹²³. Le canton de Villard-de-Lans a la structure économique d'une zone essentiellement tournée vers le tourisme avec les services comme principal secteur d'activité et d'emploi (72% des entreprises et 79% des emplois du canton), suivis par le commerce (14% des entreprises et 9% des emplois du canton). A partir du début des années 1950, l'activité touristique hivernale connaît un réel essor avec la construction des premières stations de ski alpin - et les plus importantes - à Villard-de-Lans et à Corrençon-en-Vercors, imitées ensuite par les autres communes dans des versions plus réduites. La création des stations de ski bénéficie du dynamisme de la région grenobloise, puis des Jeux Olympiques de 1968, permettant à la fois de compléter le tourisme estival et climatique, déjà bien développé sur le plateau du Vercors, et d'offrir une voie de sortie à une agriculture qui commence à défaillir. Le peu d'entreprises dans le secteur industriel s'explique par la situation du canton en zone montagneuse, qui rend difficiles les communications avec l'extérieur.

Enfin, la ville d'Echirolles est en reconversion, du secteur industriel vers les services essentiellement, que ce soit en nombre d'entreprises ou en nombre d'emplois : le secteur

¹²¹ INSEE Rhône-Alpes, Portrait de l'agglomération grenobloise, janvier 2005.

¹²² Depuis 1972, est installée sur la commune de Meylan une ZIRST (zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques) qui s'est étendue à partir de 1988 sur la commune voisine de Montbonnot (qui fait partie d'une de nos zones d'enquête, le canton de Saint-Ismier).

¹²³ NB : les chiffres des emplois salariés dans les entreprises du canton concernent toutes les personnes qui sont employées par ces entreprises. Ces salariés ne résident donc pas forcément dans le canton.

industriel ne représente aujourd’hui que 7% des entreprises en activité de la commune, enregistrant ainsi une baisse de 16% entre 2000 et 2007, alors que le secteur des services progresse sur la même période de 29%, représentant maintenant 55% des entreprises en activité de la commune ; l’industrie reste tout de même le deuxième secteur d’activité en terme d’emplois de la commune avec 20% des emplois salariés. Bénéficiant de la dynamique de l’aire urbaine grenobloise, Echirolles connaît de nombreuses créations d’entreprises dans tous les secteurs (hors industrie).

Au contraire des trois zones précédentes et même à l’inverse des dynamiques nationales et locales¹²⁴, le canton de Pont-de-Chérury reste prioritairement tourné vers l’industrie, secteur qui représente encore 41% de l’emploi dans le canton, alors que le secteur des services se développe (+22 points de pourcentage de création d’entreprises de services entre 2000 et 2007), mais ne représente que 39% de l’emploi, soit un chiffre largement inférieur aux moyennes départementales. Les difficultés du canton à attirer de nouvelles entreprises et à se reconverter s’expliquent par sa situation en marge du département de l’Isère et à la limite de l’aire d’influence lyonnaise : il est moins accessible que certaines des communes voisines, plus proches des axes autoroutiers.

Tableau 2.5
4 zones : entreprises par secteur d’activité au 1^{er} janvier 2007 (en%)¹²⁵

	Saint-Ismier		Villard-de-Lans		Pont-de-Chérury		Echirolles	
	%	Evol. 2000 - 2007	%	Evol. 2000 - 2007	%	Evol. 2000 - 2007	%	Evol. 2000 - 2007
<i>Industrie</i>	8,2	18,6	5,2	8,3	14,4	0,0	7,5	- 16,2
<i>Construction</i>	8,3	14,5	8,7	24,3	16,1	- 4,1	14,9	47,7
<i>Commerce</i>	16,4	27,3	14,1	14,6	24,3	- 3,8	22,9	13,5
<i>Services</i>	67,0	63,8	71,9	32,5	45,1	22,4	54,7	28,6
Ensemble (N)	100 (851)	47	100 (997)	27,5	100 (727)	7,1	100 (1103)	22,3

¹²⁴ INSEE, *Chiffres-clés « Dossiers thématiques »*, Canton de Pont-de-Chérury, mise à jour décembre 2008.

¹²⁵ Source : INSEE, *Chiffres-clés « Dossiers thématiques »* des cantons de Saint-Ismier, Pont-de-Chérury et Villard-de-Lans et de la commune d’Echirolles, mise à jour décembre 2008.

Tableau 2.6
4 zones : Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2006 (en %) ¹²⁶

	Saint-Ismier	Villard-de-Lans	Pont-de-Chéruy	Echirolles
<i>Industrie</i>	25,3	4,7	41,3	20,3
<i>Construction</i>	2,7	7,6	12,4	5,4
<i>Commerce</i>	12,2	8,8	7,5	23,7
<i>Services</i>	59,8	78,9	38,8	50,6
Ensemble (N)	100 (8925)	100 (2722)	100 (5084)	100 (15955)

B. Cartes d'identité des populations des quatre points d'observation

Après cette description des évolutions démographiques et économiques de chacun des territoires observés, nous allons maintenant tâcher de caractériser leurs populations, en utilisant les données fournies par l'INSEE en matière d'activité et de catégories socioprofessionnelles (1) et de niveau de diplôme (2).

1. Activités et catégories socioprofessionnelles

Dans un premier temps, l'analyse de la répartition la population de 15 ans et plus entre actifs et inactifs dans chacun de nos points d'observation permet d'établir deux constats : d'une part, le canton de Pont-de-Chéruy et la commune d'Echirolles ont une proportion de chômeurs plus conséquente que dans les deux autres zones ; d'autre part, la faiblesse du taux d'actifs occupés du canton de Saint-Ismier s'explique par la présence importante de retraités et d'étudiants. Ceci nous permet donc de confirmer la distinction faite initialement en fonction de l'aisance socioéconomique des populations : les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans semblent plus favorisés, tandis que celui de Pont-de-Chéruy et Echirolles le sont moins, avec des populations plus largement confrontées au chômage.

Si la présence des retraités dans la population départementale en Isère est inférieure à la moyenne nationale (25,2%), ce n'est pas le cas dans tous nos points d'observation. En effet, tandis que la part des retraités dans la population est sensiblement identique au niveau national à Echirolles et dans le canton de Saint-Ismier, cette proportion est légèrement inférieure dans les cantons de Pont-de-Chéruy et de Villard-de-Lans. Cet écart s'explique en grande partie par l'éloignement géographique de ces cantons des services médicaux spécialisés, mais aussi par des transports en commun plus rares pour assurer la liaison entre

¹²⁶ Source : INSEE, *Chiffres-clés « Dossiers thématiques »* des cantons de Saint-Ismier, Pont-de-Chéruy et Villard-de-Lans et de la commune d'Echirolles, mise à jour décembre 2008.

ces secteurs et les grandes agglomérations, deux éléments qui ne favorisent pas le maintien de leur résidence dans ces zones pour les personnes les moins autonomes.

L'Isère compte une part un peu plus importante d'étudiants (10%) dans la population de plus de 15 ans que la moyenne nationale (8,8%), en raison de la présence de nombreux établissements universitaires et d'équipements de recherche dans l'agglomération grenobloise. Ainsi, Echirolles et le canton de Pont-de-Chéruy se placent dans la moyenne nationale, tandis que le canton de Villard-de-Lans compte un nombre légèrement inférieur d'étudiants – ce qui s'explique par le relatif isolement géographique du canton par rapport aux établissements universitaires. Seul le canton de Saint-Ismier se distingue largement par une forte présence des étudiants dans sa population (12,1%) : cette surreprésentation correspond à la forte présence de personnes à haut niveau de diplôme (presque 54% de la population de plus de 15 ans du canton a un diplôme supérieur au baccalauréat).

Tableau 2.7
4 zones : Types d'activité socioprofessionnelle (en %) ¹²⁷

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Etudiants	Autres inactifs
Canton de Saint-Ismier	50,6	3	26,3	12,1	7,9
Canton de Villard de Lans	65,2	4	18,3	7,2	5,3
Canton de Pont-de-Chéruy	56,6	6	20,1	8,6	8,7
Echirolles	47,4	8,2	25,8	8,3	10
Isère	53,8	5,5	22,7	10,0	8,0

Ensuite, l'observation de la composition socioprofessionnelle de la population de chacun de nos points d'observation confirme la dichotomie établie précédemment en fonction de l'aisance socioéconomique des territoires, nous permettant même d'en affiner la description.

La commune d'Echirolles et le canton de Pont-de-Chéruy apparaissent effectivement comme les deux zones les moins favorisées socialement, avec une surreprésentation des employés et des ouvriers, donc des groupes socioprofessionnels dont les revenus sont moindres et dont l'emploi a tendance à être de plus en plus précaire, dans la population active des zones (cf. tableau 2.8). Ainsi, à Echirolles, les employés et les ouvriers représentent respectivement 26,6% et 21,3% de la population active des 15-64 ans ; à Pont-de-Chéruy, les

¹²⁷ Source INSEE : *RP 2006, Tableaux détaillés* et *RP 2006, Bases de données infra-communales*. Chiffres calculés à partir de la population de 15 ans et plus.
(NB. : les totaux ne sont pas égaux à 100% en raison de l'utilisation des données issues des exploitations complémentaires des IRIS de l'INSEE, sujettes à de légères imprécisions, mais qui n'affectent pas l'analyse ici présentée.)

ouvriers sont les plus nombreux, représentant 30,1% de la population active des 15-64 ans¹²⁸, tandis que les employés comptent pour 23,4%. Les taux de chômage dans la population active de 15 à 64 ans sont également élevés (10% dans le canton de Pont-de-Chérury et 14% à Echirolles), corollaire de la présence des catégories socioprofessionnelles les plus modestes. En raison de sa proximité avec Grenoble et des programmes de développement urbain axés sur la mixité sociale, Echirolles présente une proportion plus importante de cadres et de professions intellectuelles supérieures (11%) et de professions intermédiaires (23,2%). A l'inverse, l'éloignement du canton de Pont-de-Chérury de l'agglomération urbaine lyonnaise (environ 40 kilomètres), et encore plus de l'aire urbaine grenobloise (presque 100 kilomètres), entraîne une moindre présence des catégories supérieures de la population (7,9% de cadres et professions intellectuelles et 22,5% de professions intermédiaires). Enfin, la situation du canton en zone périurbaine se traduit par le maintien de quelques agriculteurs-exploitants, au contraire d'Echirolles.

A l'inverse, les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans apparaissent plus favorisés. En effet, ils comprennent une proportion moindre de populations confrontées à de nombreuses difficultés sociales (cf. tableau 2.8). Ainsi, dans le canton de Saint-Ismier, la catégorie des cadres est de loin la catégorie de population active la plus nombreuse (41,8% de la population active des 15-64 ans) et les professions intermédiaires représentent 23,9% de la population active. A l'inverse, ouvriers et employés y sont peu nombreux sur le territoire, respectivement 6% et 15,5% de la population active du canton de Saint-Ismier. Le canton de Villard-de-Lans est plus spécifique car sa situation en zone rurale et touristique se traduit par le maintien d'une part importante d'agriculteurs et de petits commerçants (12% de la population active de 15 à 64 ans). Si ce canton est un peu moins favorisé que le canton de Saint-Ismier avec plus de professions intermédiaires (26,6%) et d'employés (25,5%), la présence de 15,9% de cadres et professions intellectuelles supérieures le place en deuxième position dans notre typologie et en position légèrement supérieure à la moyenne départementale¹²⁹.

¹²⁸ La forte part des ouvriers dans le canton de Pont-de-Chérury en fait le canton « le plus ouvrier » de l'Isère, largement au-dessus de la moyenne départementale mais aussi nationale.

¹²⁹ Les statistiques de l'INSEE ne nous permettent de dresser qu'un portrait encore flou de la population de nos quatre points d'observation. En effet, elles ne sont pas destinées à fournir d'informations d'évolution ou de socialisation des individus : il n'est donc pas possible de croiser les catégories socioprofessionnelles avec les origines sociales ou les situations familiales, ou avec des données plus précises sur le type d'emploi (CDD, CDI, intérim etc.). Ces informations nous permettraient certainement de mieux appréhender les différences entre les groupes socioprofessionnels de nos quatre cantons. Nous reviendrons cependant, dans le chapitre 3, sur les limites de ces indicateurs en essayant de les compléter par d'autres informations statistiques.

Tableau 2.8
4 zones : catégories socioprofessionnelles (en %) ¹³⁰

	Agriculteurs et PIC	Cadres, prof. intellec sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
Canton de Saint-Ismier	7,4	41,8	23,9	15,5	6,0	5,4	100
Canton de Villard de Lans	11,9	15,9	26,6	25,5	14,2	5,8	100
Canton de Pont-de-Chérury	6,0	7,9	22,5	23,4	30,1	10,0	100
Echirolles	3,9	11,0	23,2	26,6	21,3	14,0	100
Isère	6,4	15,6	24,3	23,5	20,8	9,3	100

2. Niveau de diplôme

Bien qu'il n'ait pas fait partie des critères initiaux de sélection des zones, le niveau de diplôme est le deuxième élément qui nous a permis de les caractériser plus finement au cours de l'enquête. Cet élément contribue à clarifier « l'identité » de nos deux catégories de territoires en fonction de leur aisance socioéconomique (cf. tableau 2.9). Avec respectivement 70,1% et 52,7% d'individus non scolarisés qui détiennent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans sont largement plus diplômés que nos deux autres points d'observation (31,7% dans le canton de Pont-de-Chérury et 35,6% à Echirolles). Si les individus habitant les zones les moins favorisées de notre échantillon sont moins diplômés que les autres, ils sont également moins diplômés que la moyenne des habitants du département de l'Isère (41,3%). Cette division de notre échantillon sur le plus haut niveau de diplôme atteint n'est pas surprenante au regard des écarts mis en évidence précédemment dans sa composition socioprofessionnelle.

Tableau 2.9
4 zones : Niveau de diplôme de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus (en %) ¹³¹

	Inférieur au bac.	Bac. et plus
Canton de Saint-Ismier	29,9	70,1
Canton de Villard de Lans	47,3	52,7
Canton de Pont-de-Chérury	68,3	31,7
Echirolles	64,4	35,6
Isère	58,6	41,3

¹³⁰ Source INSEE : RP 2006, Tableaux détaillés et RP2006, Bases de données infra-communales. Chiffres calculés à partir de la population active de 15 à 64 ans.

(NB : les totaux ne sont pas égaux à 100% en raison de l'utilisation des données issues des exploitations complémentaires des IRIS de l'INSEE, sujettes à de légères imprécisions, mais qui n'affectent pas l'analyse)

¹³¹ Source INSEE : RP 2006, Tableaux détaillés et RP2006, Bases de données infra-communales. Chiffres calculés à partir de la population âgée de 15 ans et plus, ayant terminé ses études.

Grâce aux différentes données statistiques agrégées mobilisées ici, nous avons pu mettre en évidence quatre contextes socioéconomiques différents, qu'il est possible d'ordonner de la zone la plus favorisée à la zone la moins favorisée socio économiquement : le canton de Saint-Ismier, celui de Villard-de-Lans, la commune d'Echiroles et enfin le canton de Pont-de-Chéruy. Il est aussi possible de regrouper les zones deux à deux, avec les deux zones aux conditions socioéconomiques les plus favorables d'un côté, et les deux zones aux conditions les moins favorables de l'autre. Ce classement des zones est à entendre de façon relative les unes par rapport aux autres : il existe, bien entendu, des zones qui sont dans des situations bien plus favorables ou défavorables selon les points de vue.

II. Présentation politique des quatre points d'enquête

Comme nous l'avons déjà évoqué, parmi les éléments sur lesquels l'équipe de recherche a appuyé la sélection des zones observées figurait un critère politique : les résultats au référendum sur le TCE du 29 mai 2005 (A). Les résultats des différents cantons ont ainsi permis de classer les territoires en fonction de l'hypothèse de Hans-Peter Kriesi (2008) sur les gagnants / perdants de la mondialisation : les zones les plus favorisées de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans seraient du côté des gagnants, tandis que les deux autres seraient du côté des perdants.

Parallèlement au référendum comme critère de sélection, nous avons ajouté une chronologie électorale de façon à caractériser sur le temps long les évolutions politiques des cantons sélectionnés, en faisant l'hypothèse que les changements sociaux et économiques relevés pouvaient avoir une répercussion politique. Sachant que les points d'observation présentent des « alignements » électoraux¹³² spécifiques et stables, s'attacher aux évolutions politiques nous permet ainsi de voir si ces orientations politiques se maintiennent ou se recomposent en fonction des changements socioéconomiques (B).

¹³² La théorie des réalignements électoraux, développée notamment par V.O. Key (1959), postule que la vie politique des démocraties occidentales est régie par un ordre électoral, dans lequel alternent les phases d'alignement et de réalignment. Sur un territoire donné, les phases d'alignement, ou période de politique ordinaire, sont caractérisées par une préférence stable et forte des électeurs en faveur d'un candidat ou d'un parti. A l'inverse, les phases de réalignment sont des périodes de transition, dans lesquelles sous l'effet de l'apparition, de l'évolution ou de la disparition de certains enjeux électoraux, les électeurs vont réorganiser leurs préférences de façon plus ou moins brutale et durable, jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle période de politique ordinaire.

Pour plus de détails sur la théorie des réalignements électoraux et leur application au cas français, voir notamment Pierre Martin (2000).

A. Les référendums européenne de 1992 et de 2005

Le référendum du 29 mai 2005 sur la ratification du Traité constitutionnel européen (TCE) constituait un des critères de sélection des points d'observation pour deux raisons principales. Premièrement, le référendum de 2005 a été retenu car il était le dernier scrutin national avant l'élection présidentielle de 2007, mais aussi car, bien que traitant d'un enjeu européen, la campagne du référendum et les problèmes qui y ont été discutés portaient essentiellement sur des thèmes nationaux. Deuxièmement, les hypothèses de recherche du programme FJP reposant largement sur les travaux de H.P. Kriesi sur l'ouverture des citoyens à la mondialisation économique et culturelle, les points d'observation devaient présenter des cas de figure variés, avec des zones gagnantes et des zones perdantes de la mondialisation.

En analysant l'impact de la mondialisation sur les démocraties représentatives d'Europe occidentale, Hans-Peter Kriesi (Kriesi et al. 2008) développe l'hypothèse de l'apparition d'un nouveau clivage dans ces systèmes partisans occidentaux. La mondialisation crée un processus de dénationalisation, sous l'effet des compétitions économique, culturelle et politique, qui entraîne la naissance de nouveaux enjeux électoraux, causant ainsi le repositionnement des partis politiques ou l'apparition de nouveaux : ces deux éléments sont structurés par la naissance d'un nouveau clivage dans les sociétés, entre les gagnants et les perdants de la mondialisation. Ce clivage crée une opposition entre deux groupes sociaux distincts : ceux qui possèdent un certain nombre de ressources socioéconomiques et culturelles, qui leur permettent donc de tirer profit de la mondialisation et de s'intégrer au système, et ceux qui en sont dépourvus, devenant ainsi des victimes de cette mondialisation, et restés aux marges du système.

« The « losers » of globalization are people whose lose chances were traditionally protected by national boundaries. They perceive the weakening of these boundaries as a threat to their social status and their social security. Their life chances and action spaces are being reduced. The “winners”, on the other hand, include people who benefit from the new opportunities resulting from globalization, and whose life chances are enhanced. The essential criterion for determining the impact of the opening up of national boundaries on individual life chances is whether or not someone possesses exit options. As Zygmunt Baumann (1998: 9) has observed, in the age of globalization, mobility becomes the most powerful factor of social stratification. On the one hand, there are those who are mobile, because they control convertible resources allowing them to exit, and, on

the other hand, there are those who remain locked-in because they lack these resources. » (Kriesi *et al.* 2008, p. 4-5).

Les réactions à la mondialisation prennent place en premier lieu dans le cadre national, et dans les Etats-membres de l'Union européenne, l'intégration européenne est perçue comme un cas particulier du phénomène de mondialisation. Ainsi, dans ce schéma, le référendum français de 2005 sur le TCE peut être interprété comme une traduction électorale de ce clivage social. Sous l'effet de la mondialisation - et de son cas particulier, l'intégration européenne - les groupes sociaux et les partis politiques, qui se sentent ou se positionnent du côté des perdants ont remporté la victoire, notamment en mobilisant les électeurs sur la peur des effets potentiels de ces processus, analysés en termes de perte d'indépendance nationale et de menace migratoire : le rejet de la ratification du TCE est ainsi l'une des formes populaires de « résistances »¹³³ à l'intégration européenne et à la mondialisation.

Dans le cadre du programme FJP, l'hypothèse a été étendue des électeurs aux territoires : certains territoires sont plus ouverts à la mondialisation économique et culturelle car ils en bénéficient, les électeurs qui y résident vont ainsi avoir tendance à se sentir bénéficiaires de la mondialisation et à être favorables politiquement à une plus grande ouverture économique et culturelle. A l'inverse, d'autres territoires sont des « perdants » de la mondialisation économique et culturelle : les électeurs qui y résident doivent donc adopter une posture moins positive vis-à-vis de ce phénomène, avec une tendance à la fermeture politique et culturelle plus grande que dans les territoires « gagnants ». En fonction de cette hypothèse, lorsque l'on observe les résultats du référendum sur le TCE du 29 mai 2005, nous sommes bien face à deux groupes distincts et opposés : celui du oui, composé des cantons de Villard-de-Lans et de Saint-Ismier, qui votent respectivement à 57% et 75% pour, et le camp du non, composé du canton de Pont-de-Chéruy et d'Echirolles qui votent à plus de 60% contre (cf. tableau 2.10), chacun de nos secteurs appartenant donc de façon très marquée à l'un des deux camps.

Une application de l'hypothèse de H.P. Kriesi est donc visible dans les résultats de ce référendum : les territoires qui ont été le plus touchés par la crise industrielle et qui, à l'heure actuelle, ne semblent pas être des gagnants de la mondialisation sont ceux dont les électeurs se sont clairement exprimés contre la ratification du TCE le 29 mai 2005. Cependant, ainsi que le note Pierre Martin (2005), le « vote non » est majoritairement celui des électeurs de gauche et de l'extrême-droite, tandis que le « vote oui » est surtout celui de la droite modérée,

¹³³ Nous reviendrons plus en détails par la suite sur la différence entre euroscepticisme et résistances à l'intégration européenne, sachant que nous préférons ici utiliser la terminologie de « résistances » qui nous semble une notion moins statique et plus facilement subjectivable que celle « d'euroscepticisme » (voir Crespy Verschueren 2008 ou Crespy 2008).

ce qui correspond au clivage qui caractérise nos quatre points d'enquête, comme nous allons le voir par la suite.

Tableau 2.10.
4 zones : résultats du référendum du 29 mai 2005 sur le TCE¹³⁴

	Oui	Non	Taux de participation
Canton de Saint-Ismier	71,52	28,48	79,16
Canton de Villard-de-Lans	57,81	42,19	73,72
Commune d'Echirolles	39,68	60,32	69,95
Canton de Pont-de-Chéruy	34,75	65,25	62,65
France entière	45,33	54,67	69,37

De plus, lorsque l'on prend aussi en considération les résultats du référendum de 1992, il apparaît que la césure en deux groupes de nos quatre points d'observation, qui est observée en 2005, était déjà partiellement observable en 1992, lors du référendum sur la ratification du Traité de Maastricht. En effet, le canton de Pont-de-Chéruy se positionnait déjà clairement contre les accords européens, à l'inverse de la commune d'Echirolles qui avait ratifié le traité à plus de 56% des suffrages exprimés, soit un résultat nettement supérieur à la moyenne nationale. Pourtant, le portrait socioéconomique des points d'observation que nous avons dressé précédemment montre que le canton de Pont-de-Chéruy et Echirolles partageait déjà un ensemble de problèmes liés à la crise industrielle, qui les plaçait du côté des perdants de la mondialisation. Pourtant encore, le PCF avait en 1992 déjà pris le parti du non et fait largement campagne sur le non. La forte adhésion échirolloise au traité de Maastricht a ainsi toutes les raisons de surprendre : cependant, on peut trouver des raisons à cette approbation à la fois dans le contexte politique, où la majorité de la gauche gouvernementale appelait à voter oui et où la force du PCF commence à s'étioler fortement, mais aussi dans la position d'Echirolles dans l'agglomération grenobloise, plusieurs études ayant mis en évidence la force du non dans les zones fortement rurales et/ ou isolées (Delbos 1994 ; Négrier Jourda 2005).

Tableau 2.11.
4 zones : résultats du référendum du 7 février 1992 sur le Traité de Maastricht¹³⁵

	Oui	Non	Taux de participation
Canton de Saint-Ismier	67,4	32,6	76,7
Canton de Villard-de-Lans	60,4	39,7	72,4
Commune d'Echirolles	56,4	43,6	69,3
Canton de Pont-de-Chéruy	47,4	52,6	70,8
France entière	51,04	48,96	69,7

¹³⁴ Les taux de participation sont indiqués en pourcentage des électeurs inscrits. Les résultats sont indiqués en pourcentage des suffrages exprimés.

¹³⁵ Les taux de participation sont indiqués en pourcentage des électeurs inscrits. Les résultats sont indiqués en pourcentage des suffrages exprimés.

Pour continuer ce portrait politique de nos quatre points d'observation, il s'agit maintenant de nous pencher plus particulièrement sur les élections présidentielles et législatives de la période récente, de façon à approfondir les caractéristiques politiques des zones choisies dans le cadre de l'enquête FJP, et éventuellement à mettre en évidence l'existence de comportements politiques structurés et durables.

B. Elections présidentielles et élections législatives de 1986 à 2007

De 1986 à 2007, ce sont quatre élections présidentielles, six élections législatives et un référendum que nous prenons en compte pour notre étude. Cette période nous fournit un cadre électoral relativement stable et aisément caractérisable au niveau national. Cependant, « l'ordre électoral » (Martin 2000, p.84) global qui semble exister en France n'est plus aussi évident ni unifié à partir du moment où l'on prend une focale plus réduite pour observer les comportements électoraux. Ainsi, nous sommes face ici à quatre zones qui sont très différentes électoralement : il est cependant possible pour chacune de ces zones de mettre en évidence des alignements électoraux particuliers¹³⁶. La réalisation des chronologies électorales de chacune de nos zones montre l'écart existant entre l'ordre électoral national et un ordre électoral visible à un niveau inférieur, cantonal ou communal, nous permettant ainsi de prendre la mesure des évolutions politiques de nos quatre points d'observations.

Les élections législatives de 1986 constituent le point de départ de cette chronologie électorale, en raison de leur situation à un moment charnière de l'histoire électorale française¹³⁷. Ces élections sont, tout d'abord, celles de l'installation durable du Front National parmi les acteurs politiques principaux de la vie politique en France. Après sa création en 1972 par Jean-Marie Le Pen, le Front National peine à se trouver une légitimité sur la scène politique, mais cette situation bascule au début des années 1980, dans un contexte de crise économique et sociale durable, où le FN franchit la barre des 10% des suffrages exprimés aux élections municipales de 1983 et européennes de 1984 (Bréchon 2009, p.72). Cette percée se confirme avec les élections législatives et régionales de 1986 où le FN réalise respectivement 9,7% et 9,5% (Bréchon 2009, p.76-77), montrant ainsi un parti solide qui s'implante

¹³⁶ « Un groupe d'électeurs est considéré comme électoralement aligné en faveur d'un parti ou d'une tendance politique si ce groupe se prononce régulièrement en faveur de ce parti de manière nettement supérieure à la moyenne de l'électorat », (Martin 2000, p.27).

¹³⁷ Une raison pratique de continuité géographique prolonge le choix de notre point de départ en 1986. En effet, la modification du découpage électoral par la loi 86-1197 du 24 novembre 1986 fixe les limites des neuf circonscriptions de l'Isère jusqu'à aujourd'hui, ce qui nous permet de travailler sur des zones stables dans le temps. Le seul changement de découpage nous concernant est la division du canton de Meylan en deux entre 1988 et 1993 avec le départ des communes de Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes pour former l'actuel canton de Saint-Ismier.

localement et nationalement dans le paysage politique français. L'assise du FN au rang de véritable force politique nationale est favorisée par l'apparition d'un nouvel enjeu électoral (Martin 2000, p.289), l'immigration, sur lequel tous les partis politiques sont peu à peu obligés de se positionner, notamment la droite modérée qui l'intègre dans son discours. De plus, les quelques rares alliances entre la droite parlementaire et le FN, dans certaines municipalités ou dans certains conseils régionaux, conduisent à donner à ce dernier un début de légitimité en matière de gestion des affaires locales.

Ensuite, et plus largement, les élections législatives de 1986, ainsi que le montrent les travaux de Pierre Martin (Martin 2000), marquent la fin de la période de réaligement électoral qui a eu lieu de 1981 à 1984 et le début d'un nouvel ordre électoral. En faisant l'hypothèse que l'élection présidentielle de 2007 constituerait une nouvelle élection de rupture (Martin 2007), la période 1986-2007 serait donc une période de politique ordinaire, encadrée par deux réaligements électoraux. Dans un premier temps, les élections législatives de 1986 marquent la dernière étape du réaligement électoral du système politique française ouvert en 1981. Cette période de réaligement électoral est marquée par plusieurs évolutions au sein du système partisan français : le PS et le RPR (aujourd'hui UMP) se révèlent progressivement comme les deux acteurs majeurs de l'affrontement électoral pour la gauche et la droite, le Front national s'installe parmi les acteurs principaux de la vie politique française, la majorité des formations écologistes se constituent en une structure unique nationale, les Verts, qui va connaître ses premiers succès électoraux à partir de 1986. Ces modifications et ces nouveaux acteurs, qui s'enracinent au cours de cette période de transition, constituent de nouveaux axes de la vie politique française, observables également localement dans les territoires observés : le canton de Pont-de-Chéruy devient ainsi une zone de force du FN dans le département, alors que dans le canton de Villard-de-Lans, en 2002, les Verts réalisent leur meilleur score en Isère. Dans un second temps, la période de politique ordinaire, qui débute en 1986, est fondée sur un fonctionnement renouvelé de la 5^{ème} République avec l'apparition de la cohabitation¹³⁸ et la multiplication des alternances de gouvernement, qui auront lieu à chaque échéance électorale jusqu'en 2007. Enfin, la dernière évolution notable de cette période de politique ordinaire est l'inversion du calendrier électoral et l'apparition consécutive de « l'élection exécutive à quatre tours » (Parodi 2007, p.286), ce qui a comme effet de renforcer la centralité de l'élection présidentielle dans le système politique français (voir chapitre 1), voire de

¹³⁸ La défaite du PS et de la gauche aux élections législatives de 1986 crée la première cohabitation institutionnelle de l'histoire de la 5^{ème} République et sera suivie de deux autres de 1993 à 1995 et de 1997 à 2002. De la même façon, PS et RPR/UMP se succéderont à la tête du gouvernement lors de chaque élection législative de 1986 à 2002.

provoquer une certaine lassitude chez les électeurs qui participent aujourd'hui à quatre tours de scrutins en dix semaines (2002, 2007 et 2012).

L'analyse en terme de courants politiques développée par Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan dans *La France qui vote* (1988) a inspiré notre étude et notre présentation des résultats, bien qu'étant dans une perspective complètement différente, si ce n'est à l'opposé, de la leur. En effet, notre but n'est pas de nous prémunir des contingences locales mais, au contraire, de mettre en évidence les spécificités politiques de nos points d'enquête. Nous avons donc opté ici pour une présentation monographique des résultats électoraux des différentes zones, de façon à faire ressortir les éléments structurants des orientations politiques de chacune, avant de s'attacher dans les chapitres suivants à mettre en évidence les représentations et raisonnements politiques conçus par les électeurs dans des contextes politiques différents mais dans un cadre temporel identique, celui de l'élection présidentielle de 2007. L'analyse en termes de courants politiques (Bon Cheylan, 1988) permet, au contraire de l'étude par parti, de mieux rendre compte des dynamiques politiques nationales dans le temps et des changements d'alliance. Nous avons ainsi regroupés sous l'étiquette « Extrême-gauche (XG) » les différentes formations de cette aire politique : Lutte Ouvrière (LO), la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), le Parti des Travailleurs (PT), la candidature de Pierre Juquin en 1988 et celle de José Bové en 2007. Sous l'étiquette des « partis écologistes », nous avons réuni les résultats des Verts et des petits groupes écologistes présents nationalement ou localement, comme l'Association Démocratie Ecologie et Solidarité (ADES). L'étiquette « gauche socialiste » correspond, elle, aux résultats du Parti socialiste (PS) et, lorsqu'ils sont présents, du Mouvement des Citoyens (MDC) ou Pôle Républicain de Jean-Pierre Chevènement et du Parti radical de gauche (PRG). Enfin l'étiquette « Droite » rassemble les scores du RPR puis de l'UMP, et lorsqu'ils sont présents des partis Démocratie Libérale (DL) et de Chasse Pêche Nature et Traditions (CPNT), ainsi que les candidatures de Christine Boutin et de Corinne Lepage en 2002. Certains courants peuvent n'être incarnés que par un seul parti : c'est le cas du Parti communiste français par exemple, qui est un courant à lui seul ; l'UDF incarne de son côté le centre-droit même si ses héritiers se sont divisés, une part choisissant de rallier l'UMP et l'autre de se positionner au centre à partir de 2007 ; le Front National est le principal représentant de l'extrême-droite en France mais une partie de son influence et de ses électeurs est parfois grignotée par de petites formations¹³⁹.

¹³⁹ Les résultats de ces petites formations sont rassemblés sous le terme « Autre XD » dans les graphiques suivants.

Les chronologies que nous présentons ici ne retracent pas un historique électoral exhaustif de chacune de nos zones scrutin après scrutin : sont prises en compte uniquement les élections présidentielles et législatives de 1986 à 2007, plus les référendums européens de 1992 et de 2005, portant respectivement sur la ratification du Traité de Maastricht puis du Traité constitutionnel européen. Nous avons ainsi choisi exclusivement des scrutins nationaux, avec des enjeux essentiellement nationaux, car ce sont ceux qui mobilisent le plus les électeurs, notamment depuis l'introduction du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République à partir de 1962¹⁴⁰.

Nous présentons donc, dans les paragraphes et graphiques suivants, les résultats de chacune des élections présidentielles et législatives qui ont lieu entre 1986 et 2007¹⁴¹, dans chacune des quatre zones observées. Par souci de lisibilité de la présentation, certains regroupements de partis ou certaines séparations de groupes ont été effectués lorsque cela nous a semblé nécessaire : ainsi, lorsque l'UDF et le RPR ont présenté des candidatures communes, ces candidats sont regroupés sous l'étiquette « Droite » et ne sont présents l'étiquette « UDF / MoDem » que les candidats présentés uniquement sous cette étiquette. De même, nous avons laissé de côté toutes les petites formations qui ne sont pas présentes sur la durée ou qui ne sont pas représentées nationalement, et dont les scores sont extrêmement faibles¹⁴². En revanche, pour les élections législatives, nous avons conservé tous les partis présents au niveau national et présentant des candidats aux élections présidentielles, en dépit de leurs scores parfois très faibles dans certaines zones.

¹⁴⁰ Les élections législatives sont fréquemment le lieu de phénomènes notabiliaires et nos quatre points d'observation n'échappent pas à la règle. Le canton de Pont-de-Chéruy est le plus « fidèle » puisque le député de la circonscription y est le même depuis 1986, avec un soutien que lui renouvelle les électeurs du canton à chaque élection. Le canton de Saint-Ismier a également fait preuve d'une grande fidélité puisqu'ils renouvellent leur soutien aux députés RPR de la circonscription à chaque fois jusqu'en 2007 – nous reviendrons en détail, ci-dessous, sur les causes de cette rupture. Le canton de Villard-de-Lans connaît également une grande stabilité de la circonscription, puisque le député est le même de 1986 à 2007, mais le canton n'accordera un soutien majoritaire à ce dernier qu'à partir de 1997. Enfin, la ville d'Echirolles, bastion du PCF, est peut-être la moins stable de nos quatre zones, en étant tiraillée entre les candidats socialistes et communistes au gré des accords électoraux entre les deux partis. Ces phénomènes de notabilité ont de multiples explications, que nous ne développerons pas ici, parmi lesquelles nous pouvons citer : la renommée du candidat dont le nom et le visage sont connus localement, la proximité avec les électeurs, la prime au sortant, les charges politiques prises en charge au fur et à mesure du temps qui le rendent incontournable dans le paysage politique local, tout en offrant dans le même temps un pouvoir politique certain ou présumé et donc la capacité de capter des avantages individuels ou collectifs. A Echirolles ou dans le canton de Saint-Ismier, la notabilité se transmet au sein du groupe politique, où les élus veillent à ce que leurs poulains prennent la relève mais ce qui peut également causer de graves conflits internes et mener ainsi à la perte du fief, comme nous le verrons par la suite.

¹⁴¹ Pour chaque graphique présenté, se reporter aux tableaux figurant en annexe (un par quartier, commune ou canton étudié) pour connaître les partis présents à l'élection et avoir la liste des regroupements de partis effectués. Les taux de participation sont systématiquement présentés en pourcentage des électeurs inscrits et les résultats électoraux sont présentés en pourcentage des suffrages exprimés.

¹⁴² Pour cette raison, les totaux des scores des différents courants ne sont pas toujours égaux à 100.

Cette analyse nous permet ainsi de dégager quatre « ordres politiques » locaux : le canton de Saint-Ismier est marqué par une préférence nette pour la droite parlementaire et libérale (1), celui de Villard-de-Lans semble être en mutation, allant d'un ordre politique largement gaulliste vers un nouvel ordre centré sur la gauche socialiste et écologiste (2). Du côté des zones les moins favorisées socio économiquement, le canton de Pont-de-Chéruy apparaît comme un fief de l'extrême-droite (3) et la ville d'Echirolles est une « banlieue rouge » historique (4).

1. Saint-Ismier : la préférence à la droite parlementaire

Le canton de Saint-Ismier indique une nette préférence pour la droite modérée et libérale, qui obtient de larges majorités quelle que soit l'élection, et ce même dans les périodes où elle est sanctionnée nationalement. Ainsi, aux élections législatives de 1997, le candidat du RPR réunit près de 60% des suffrages exprimés dans le canton (cf. figure 2.5). La principale autre caractéristique du canton de Saint-Ismier est la forte participation des électeurs à toutes les élections (cf. figures 2.1 et 2.4) : de nos quatre points d'observation, le canton de Saint-Ismier est celui dont les taux de participation sont les plus élevés, avec encore plus de 60% de participation aux dernières élections législatives. Une autre particularité du canton de Saint-Ismier se trouve dans les scores du Front National, toujours largement inférieurs aux moyennes nationales et départementales : ainsi en 2002 dans le canton, Jean-Marie Le Pen ne réalise que 10,3% des suffrages exprimés ce qui le place en troisième position à égalité avec le candidat de l'UDF, François Bayrou (cf. figure 2.2). En outre, le canton de Saint-Ismier est également plutôt favorable aux candidatures écologistes, qui obtiennent à chaque élection des scores supérieurs aux moyennes départementales et nationales. Cet équilibre électoral ne vacille qu'aux élections législatives de 2007 où le candidat de l'UMP est largement battu au second tour par la candidate du Parti socialiste (cf. figure 2.6).

Cette remise en cause, surprenante en apparence, de la grande stabilité électorale du canton aux élections législatives de 2007 s'enracine dans une crise politique locale, dont les raisons sont bien spécifiques. En effet, le canton de Saint-Ismier appartient à la première circonscription de l'Isère - circonscription dans laquelle a été élu Alain Carignon - qui est ensuite devenue son fief et l'un de ses plus fervents soutiens pour ses mandats locaux : il a ainsi été élu dès le premier tour des élections législatives en 1988 (cf. figure 2.5). Une fois retrouvés ses droits civiques, en 2005, Alain Carignon entend reprendre son ancien fief ; cependant, aux élections législatives de 2007, il est largement battu par Geneviève Fioraso, la

candidate socialiste et protégée de l'actuel maire de Grenoble, Michel Destot. Cette défaite de l'UMP dans ce qui était l'un de ses bastions en Isère ne s'explique pas par un retournement de l'opinion en faveur des socialistes ni par l'insatisfaction des électeurs vis-à-vis des politiques menées par l'UMP au niveau national comme au niveau local. C'est un désaveu de la sélection des candidats par le parti et des manœuvres politiciennes : en effet, Alain Carignon est passé en force pour être investi par l'UMP à la place du député sortant, Richard Cazenave, - son ancien suppléant, qui a pris sa suite au moment de son incarcération et qui l'accuse d'avoir renoué avec les anciennes méthodes en inscrivant de faux militants à la section iséroise de l'UMP pour se fabriquer un soutien local sur-mesure. Furieux d'être ainsi évincé de ce qui était devenue sa circonscription, Richard Cazenave se porte candidat pour marquer son opposition à Alain Carignon et dénoncer ses manœuvres. Le candidat dissident bénéficie d'un large soutien dans le canton, réalisant un score meilleur que celui du candidat officiel, bien que ce ne soit pas suffisant pour qu'il soit présent au second tour. En outre, Alain Carignon a été le symbole de la corruption politique locale comme nationale : l'image du ministre emprisonné pour abus de biens sociaux à des fins d'enrichissement personnel et de subornation de témoins n'est pas ancienne au point que les électeurs l'aient oubliée, qu'ils habitent le canton depuis plus ou moins longtemps. Ces querelles internes à l'UMP et cette mauvaise image ont entraîné une disqualification de l'UMP et de l'ancien leader local : en effet, au second tour, si la participation n'est pas particulièrement faible, la proportion des bulletins blancs et nuls (8%) est importante pour une élection législative. De la même façon, Alain Carignon obtient au second tour un score inférieur de 10% au total de la droite parlementaire (c'est-à-dire avec Richard Cazenave) au premier tour. Pour la première fois depuis vingt ans les électeurs du canton de Saint-Ismier donnent une large majorité à la gauche socialiste, qui y réalise un score presque identique à celui réalisé à Echirolles.

Cette victoire de la candidate socialiste face à un adversaire de taille tient aussi pour beaucoup à ses qualités et à la solide implantation du PS à tous les échelons de la politique grenobloise. En effet, depuis la chute du système Carignon et profitant des luttes et des faiblesses internes du PCF, le PS a obtenu un quasi-monopole sur la totalité du système politique local (principales mairies, communauté d'agglomération, conseil général et dans une moindre mesure conseil régional). En outre, la candidate socialiste, Geneviève Fioraso, a gagné la confiance des électeurs, notamment dans le canton de Saint-Ismier, grâce à son travail avec les acteurs économiques locaux et à l'important réseau qu'elle s'y est constitué en

participant activement au pilotage et à la mise en place de projets comme Minatec à Grenoble¹⁴³.

Figure 2.1
Canton de Saint-Ismier : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007¹⁴⁴

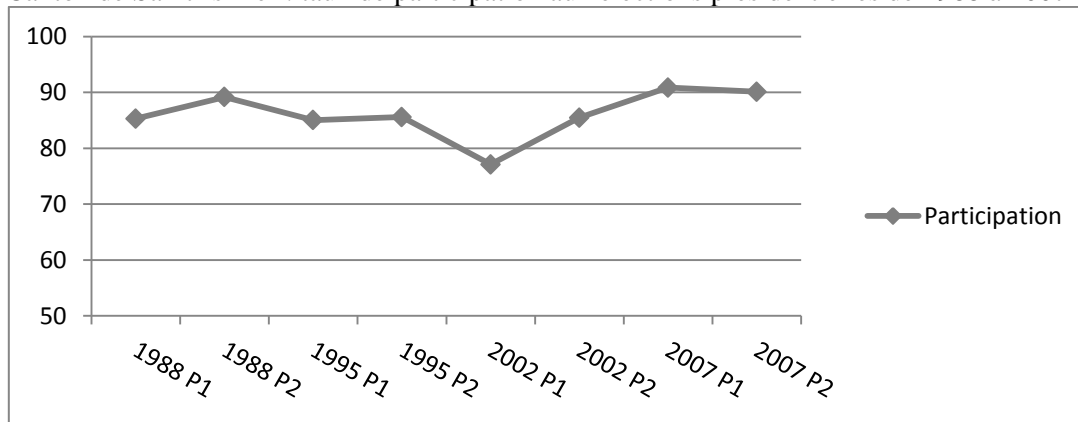
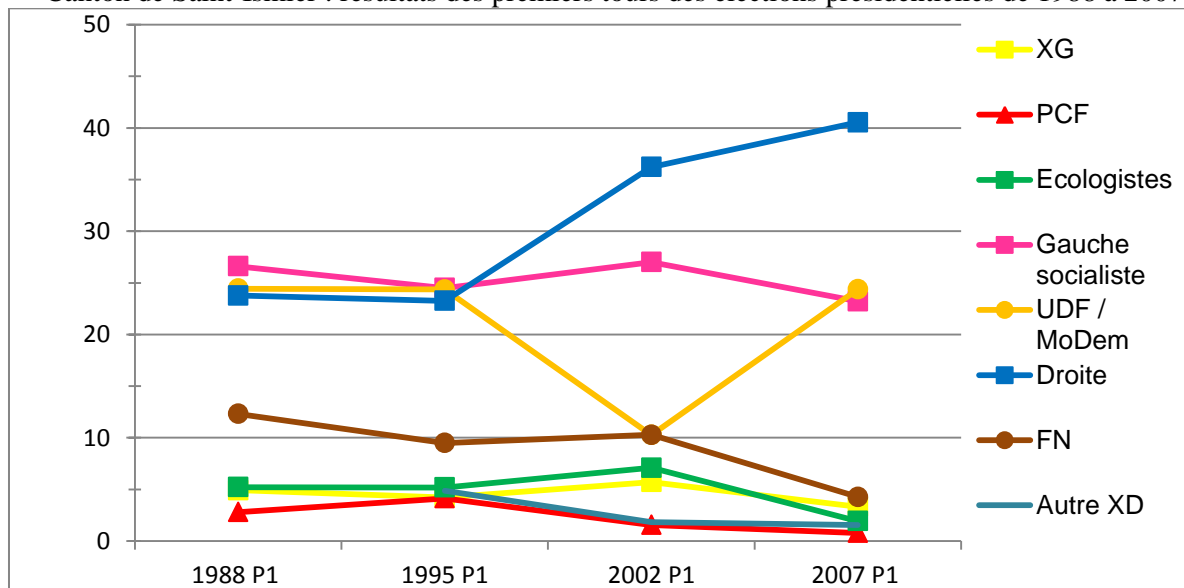


Figure 2.2¹⁴⁵
Canton de Saint-Ismier : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007



¹⁴³ Minatec est un complexe scientifique financé par un partenariat public-privé, visant à stimuler la recherche et l'innovation technologique en permettant la collaboration sur un même site des laboratoires scientifiques publics et des laboratoires industriels privés.

¹⁴⁴ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B1.

¹⁴⁵ Dans tous les graphiques consacrés aux premiers tours des élections présidentielles, les résultats indiqués, en 1995, pour le RPR sont ceux de Jacques Chirac et les résultats de l'UDF sont ceux d'Edouard Balladur.

Figure 2.3

Canton de Saint-Ismier : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007

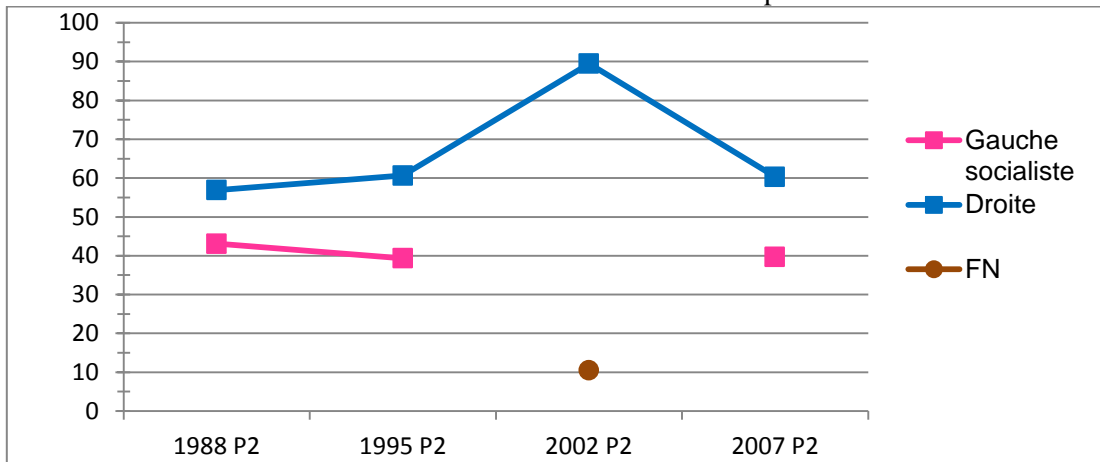


Figure 2.4

Canton de Saint-Ismier : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007¹⁴⁶

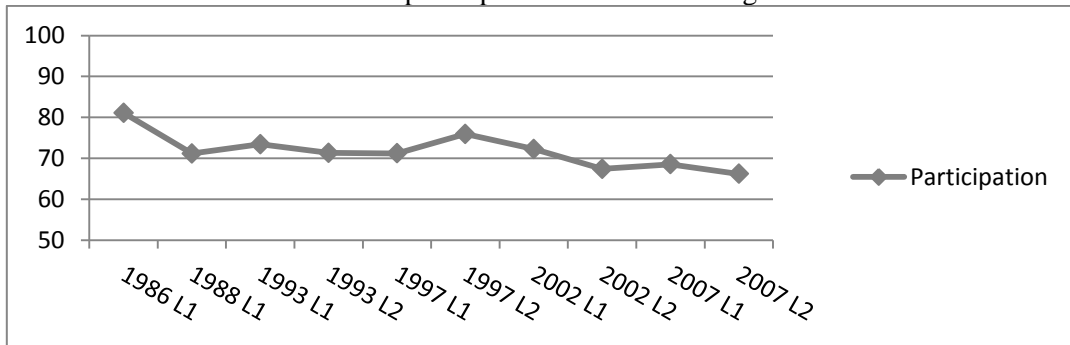
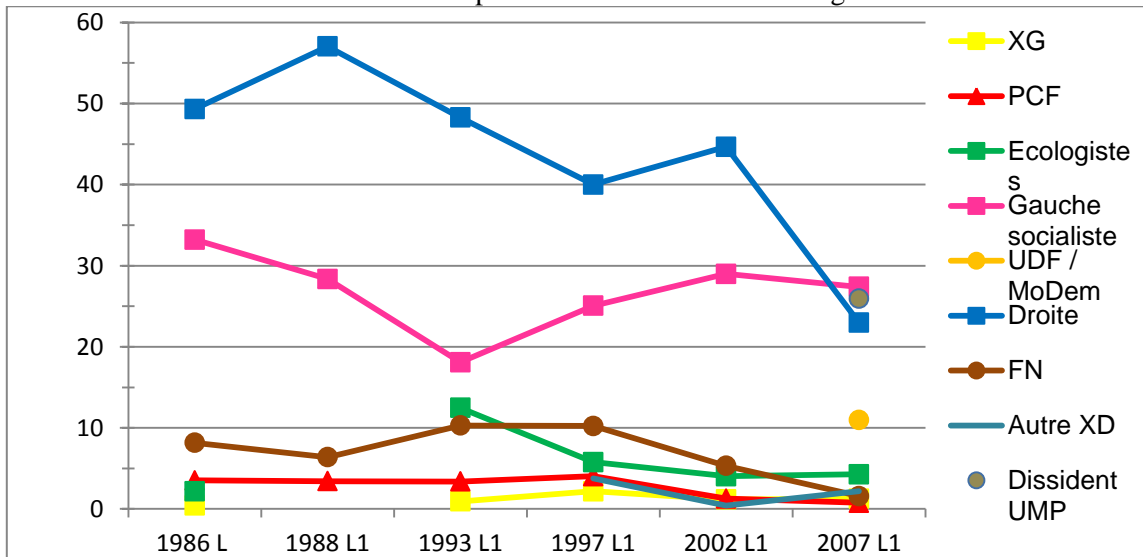


Figure 2.5

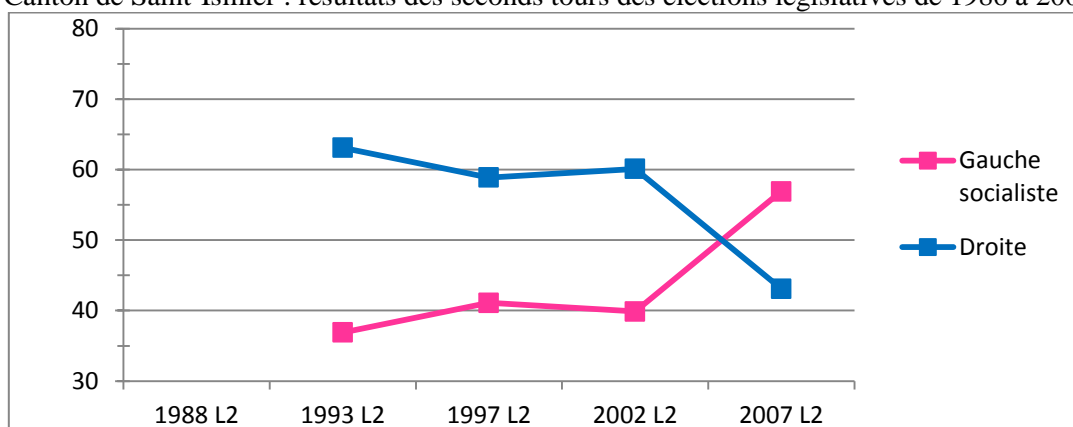
Canton de Saint-Ismier : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007



¹⁴⁶ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B1.

Figure 2.6

Canton de Saint-Ismier : résultats des seconds tours des élections législatives de 1986 à 2007



2. Villard-de-Lans : un ordre politique en mutation

Jusqu'au début des années 1990, le vote gaulliste est solidement enraciné sur le plateau : il est possible de voir dans ce vote la continuité de la mémoire des mouvements de la Résistance, organisés sur le plateau du Vercors à partir de 1942, qui ont conduit à la proclamation de la République du Vercors en juin 1944, puis à la bataille pour le Vercors en juillet 1944 et aux combats qui suivirent¹⁴⁷. D'une façon générale, le canton de Villard-de-Lans a tendance à participer assez largement aux différentes élections étudiées (cf. figures 2.7 et 2.10), tout en suivant la tendance nationale à la baisse de la participation, et est plutôt modéré politiquement. Quelques évolutions sont tout de même notables : le basculement à gauche du canton à partir des législatives de 1997 pour tous les scrutins législatifs, la percée et la force des partis écologistes à partir de 1988 et la faiblesse du Front National (cf. figures 2.11 et 2.12 ci-dessous et résultats détaillés en annexe B2). Le basculement à gauche en 1997 a deux explications : la première tient au contexte local, la seconde aux effets de notabilité. Ainsi, l'année 1995, en Isère et particulièrement dans l'agglomération grenobloise a été marquée par la révélation du « système Carignon » (Avrillier 1995) et des scandales de détournement d'argent public à des fins d'enrichissement personnel dans lesquels sont impliqués la plupart des hommes politique de droite en Isère. Aux élections législatives de 1988 et de 1993, le candidat du RPR dans la quatrième circonscription de l'Isère, dont fait partie le canton de Villard-de-Lans, était Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe d'Huez¹⁴⁸, l'un des bras droits du maire de Grenoble et surtout l'un des piliers du « système Carignon », qui

¹⁴⁷ La perte du plateau et le massacre des maquisards par l'armée allemande ont créé un sentiment durable d'unité et d'identification au Vercors, qui s'est manifesté par l'ajout par certains villages du toponyme Vercors à leur nom (Lans-en-Vercors, Corrençon-en-Vercors) (Sgard 1997, p.66).

¹⁴⁸ Importante station de ski du massif de l'Oisans.

avait vu sa candidature largement soutenue dans le canton avec 60% et 56% des suffrages exprimés au second tour de chacune des élections législatives. En 1997, le candidat de la droite est battu, recueillant seulement 47% des voix au second tour. Cette défaite de la droite parlementaire, accompagnée du score le plus élevé réalisé par les partis d'extrême-droite à un scrutin législatif dans le canton, reflète certainement une forme de défiance des électeurs du Vercors vis-à-vis de la classe politique, de droite notamment. D'autre part, la quatrième circonscription de l'Isère est détenue depuis 1988 par un jeune député socialiste, Didier Migaud, très actif au niveau national et au niveau local et jouissant d'une certaine popularité, ce qui contribue au retournement durable du canton à gauche. Enfin, cette orientation nouvelle en faveur de la gauche socialiste ne se traduit pas dans les scrutins présidentiels, pour lesquels le (ou les) candidat(s) de la droite parlementaire continue(nt) d'arriver en tête.

Depuis 1988, les candidats des différents partis écologistes réalisent d'assez bons scores sur le plateau du Vercors, toujours largement supérieurs à leurs moyennes nationales (cf. figures 2.8 et 2.11). Ces résultats s'expliquent par la grande sensibilité des habitants du Vercors à la thématique de l'environnement (cf. chapitre 4). Ainsi, les candidats et les partis développant une rhétorique basée sur la protection de la nature reçoivent un accueil favorable dans le canton de Villard-de-Lans, que ce soit les Verts, Génération Ecologie ou Corinne Lepage, et dans une perspective différente, plus tournée vers la défense du patrimoine local ou d'un certain traditionalisme, avec des candidats comme José Bové ou ceux du CPNT. Cette réceptivité aux partis écologistes se renforce avec l'arrivée massive dans les années 1990 d'un nouveau type de population : des jeunes ménages, avec ou sans enfants, issus des classes moyennes ou supérieures qui choisissent de s'installer dans ces communes par souci de leur cadre de vie.

De la même façon, la faiblesse du vote en faveur de l'extrême-droite par rapport aux scores de cette dernière au niveau national s'explique certainement par l'environnement privilégié que constitue le plateau du Vercors. D'une part, sa situation géographique à l'écart de l'agglomération grenobloise, et donc des flux migratoires, mais aussi de la délinquance, explique la faiblesse du « sentiment d'insécurité » parmi les habitants des communes du Vercors¹⁴⁹. En outre, l'économie locale, essentiellement basée sur un tourisme hivernal florissant, ainsi que l'arrivée de catégories de population plus aisées travaillant dans des secteurs peu touchés par la crise économique, contribuent à créer parmi la population le sentiment de retirer plus de bénéfices que de désagréments de la mondialisation, tout en étant

¹⁴⁹ Nous reviendrons sur ce point, notamment en apportant des données empiriques, dans la troisième partie du présent chapitre.

préservés des inconvénients de la modernisation de la société française : ces phénomènes n'incitent donc pas à un vote protestataire en faveur du Front national.

En dernier lieu, le canton de Villard-de-Lans ne s'est jamais montré très favorable à l'extrême-gauche ou au PCF : les scores du PCF se sont effondrés en suivant la même courbe qu'au niveau national, tandis que l'extrême-gauche connaît des succès variables, selon les candidats présentés, avec des scores similaires aux scores nationaux et notablement supérieurs lors des élections présidentielles par rapport aux élections législatives (cf. figures 2.8 et 2.11).

Figure 2.7

Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007¹⁵⁰

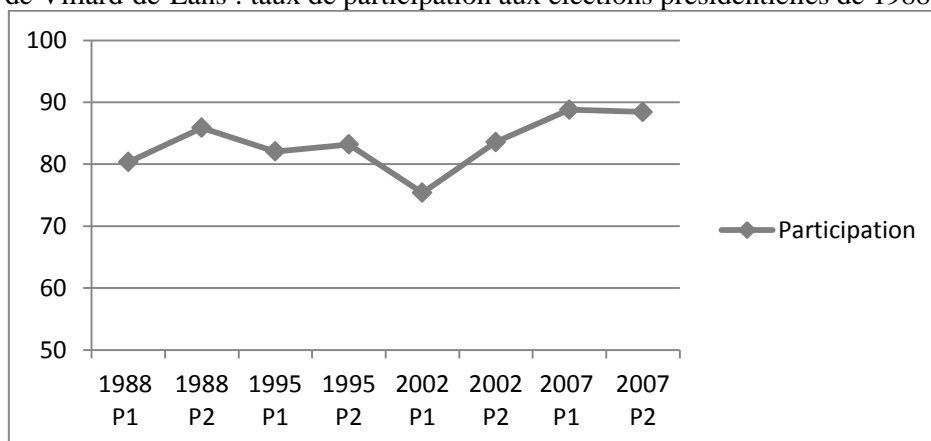
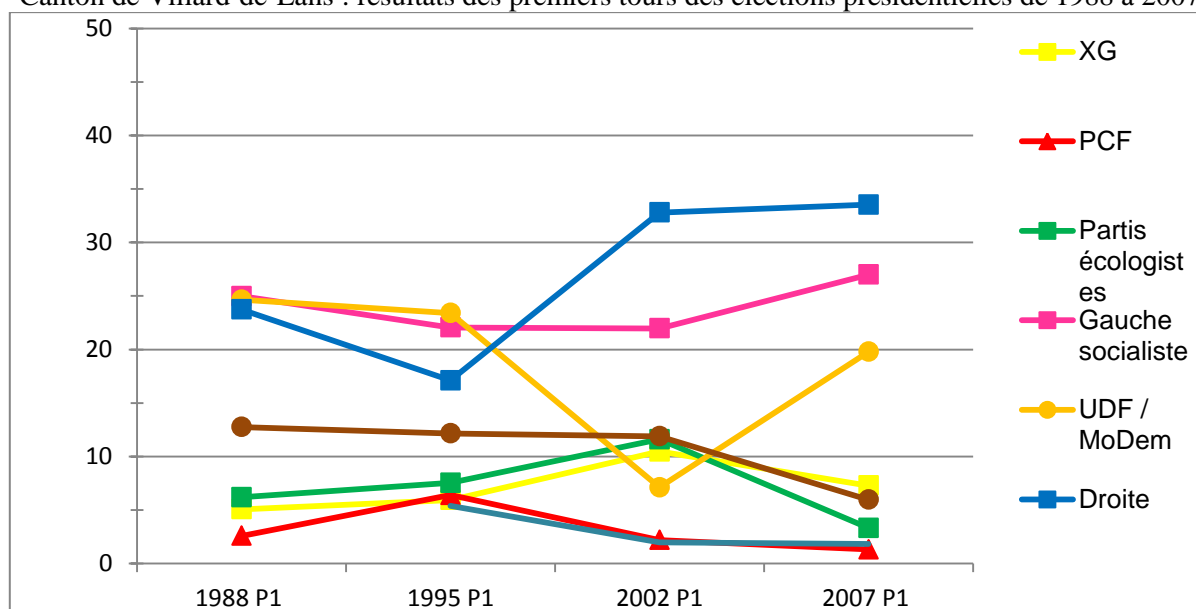


Figure 2.8

Canton de Villard-de-Lans : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007



¹⁵⁰ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B2.

Figure 2.9

Canton de Villard-de-Lans : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007

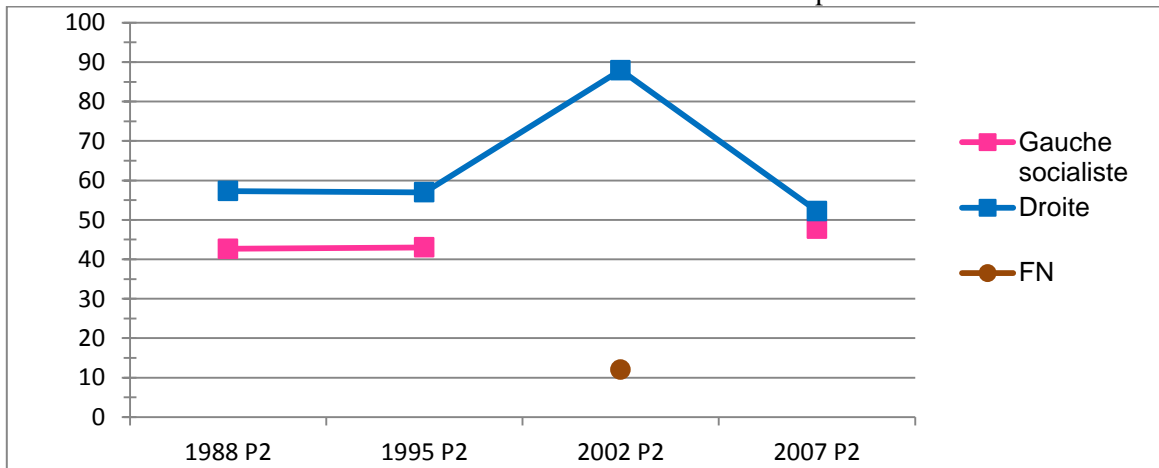


Figure 2.10

Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007

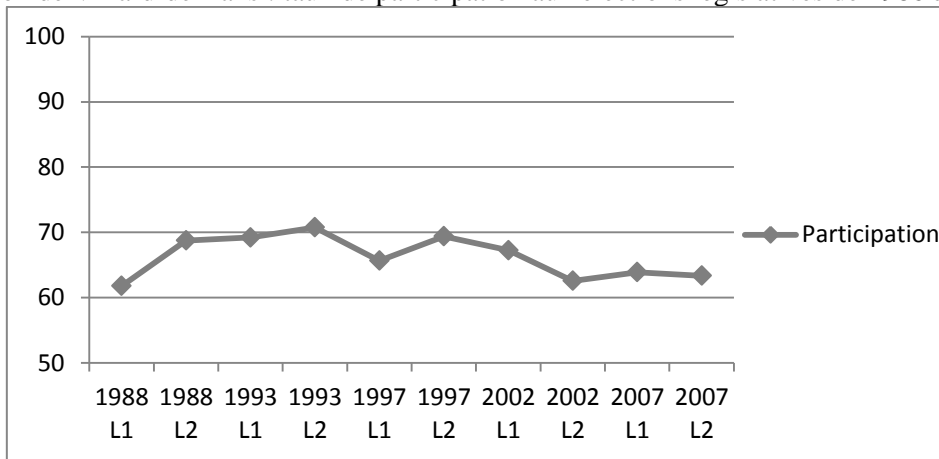


Figure 2.11

Canton de Villard-de-Lans : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007

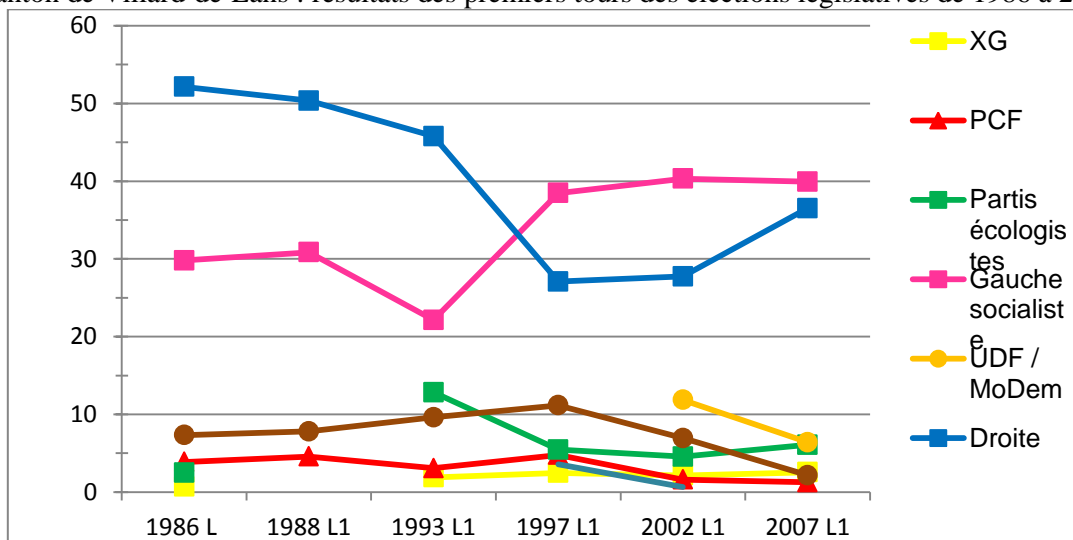
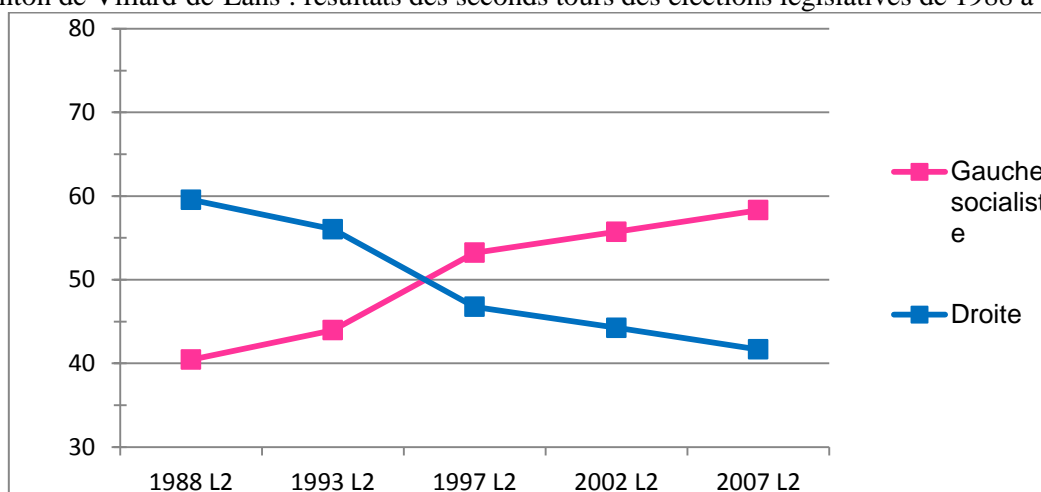


Figure 2.12

Canton de Villard-de-Lans : résultats des seconds tours des élections législatives de 1988 à 2007



3. Pont-de-Chéruy : le fief de l'extrême-droite

La caractéristique principale du canton de Pont-de-Chéruy est depuis 1986 la force du vote en faveur de l'extrême-droite que ce soit aux élections présidentielles ou législatives : elle double ainsi son score en dix ans, passant de 16% en 1986 à 35% en 1997, et est présente au second tour des élections législatives dès 1993 (cf. figures 2.14, 2.15, 2.17 et 2.18). Ce vote d'extrême-droite se reporte en partie sur la gauche en 1988 où François Mitterrand l'emporte dans le canton avec 54% des suffrages exprimés mais rapidement cette orientation à gauche disparaît au profit d'un choix systématique du candidat de droite au second tour. Le vote d'extrême-droite à Pont-de-Chéruy n'est pas seulement le fait des électeurs déçus par les gouvernements socialistes qui utiliseraient leur bulletin de vote comme une protestation ; il n'est pas non plus causé par le recul électoral du PCF mal implanté dans le canton, malgré la forte présence des ouvriers. En effet, le canton était déjà très ancré à droite et cette montée en puissance nuit aussi au RPR, même si ce dernier récupère une partie de ces suffrages au second tour. En 2002, Jean-Marie Le Pen arrive très largement en tête dans le canton, en réalisant 27,3% des suffrages exprimés, score qu'il maintient au second tour (27,2% des suffrages exprimés), voire améliore si l'on considère les résultats en chiffres bruts puisque la participation a été plus forte (2631 voix recueillies au second tour contre 2390 au premier). Les électeurs de Pont-de-Chéruy, déjà favorables à la droite, se sont radicalisés avec l'apparition sur la scène politique des enjeux de l'immigration et de la sécurité, adhérant au discours de Jean-Marie Le Pen. Le canton est dominé par la figure tutélaire d'Alain Moyne-Bressand, issu d'une famille de notables locaux, entrepreneur local, maire de la commune

voisine de Crémieu, député de la sixième circonscription de l'Isère depuis 1986 qui a navigué entre l'UDF et le RPR pour rallier finalement l'UMP.

Dès 1986, le canton participe moins aux consultations électorales que les autres zones étudiées, moins que la commune d'Echirolles qui, ainsi que nous l'avons présenté plus haut, est pourtant très semblable socio-démographiquement et économiquement au canton de Pont-de-Chéry (cf. figures 2.13 et 2.16) : les dernières élections législatives voient même la participation de moins de la moitié des électeurs inscrits sur les listes. Cette moindre participation des électeurs du canton à la vie politique traduit une désaffection plus générale et un manque d'intérêt pour le jeu politique. Enfin, les partis écologistes n'ont jamais reçu de soutien important dans ce canton, réalisant des scores très en-dessous de leurs moyennes nationales à toutes les consultations.

Figure 2.13.

Canton de Pont-de-Chéry : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007¹⁵¹

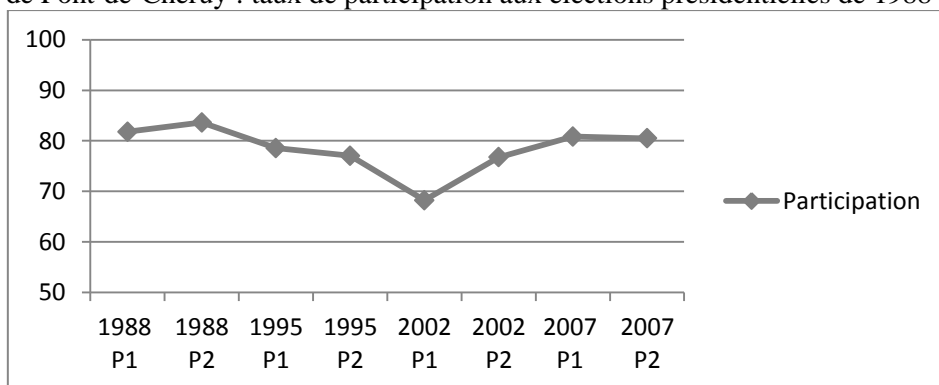
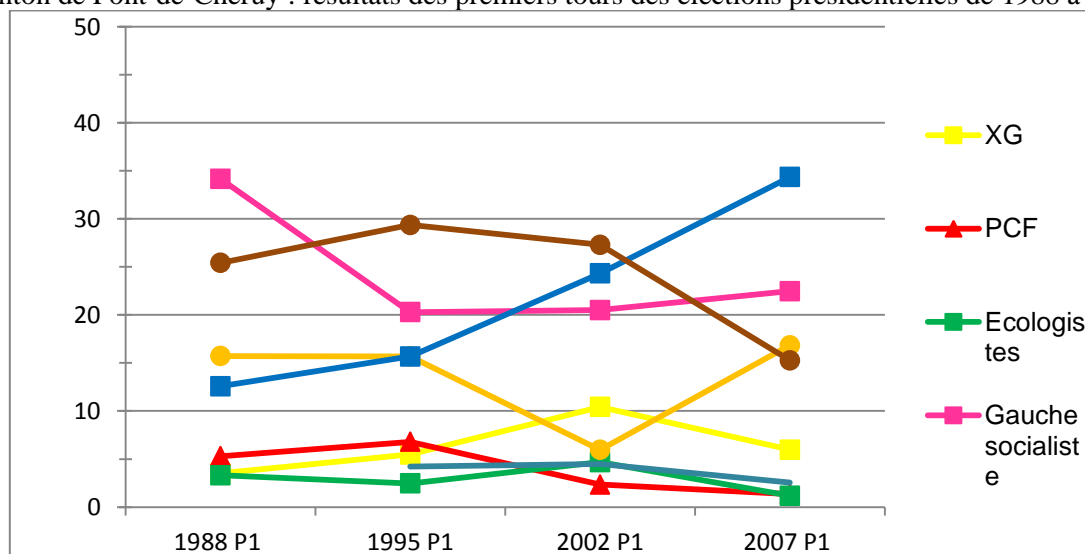


Figure 2.14.

Canton de Pont-de-Chéry : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007



¹⁵¹ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B3.

Figure 2.15.

Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007

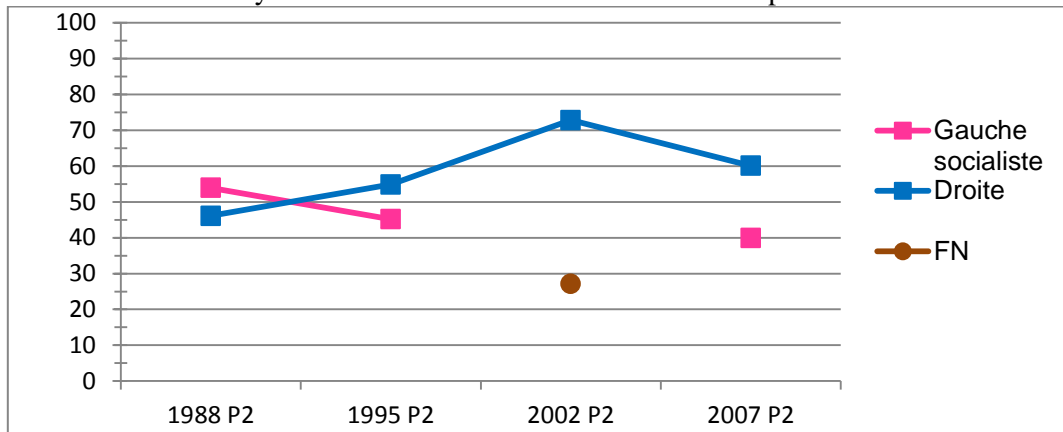


Figure 2.16.

Canton de Pont-de-Chéruy : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007

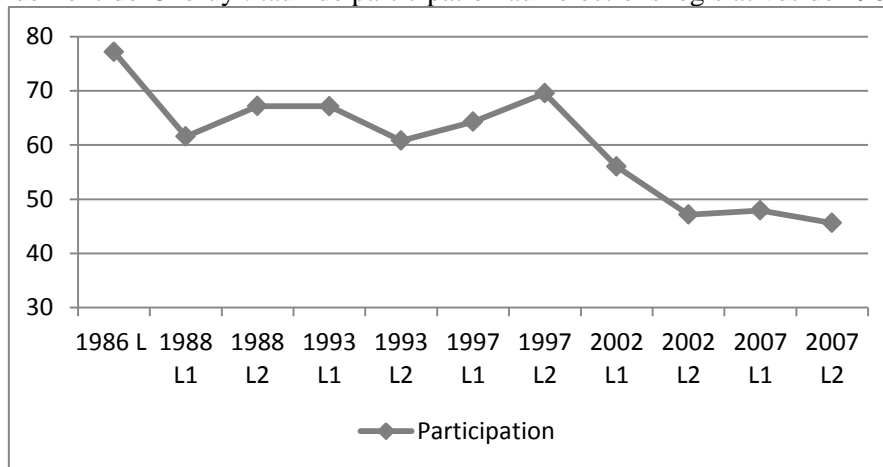


Figure 2.17.

Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007

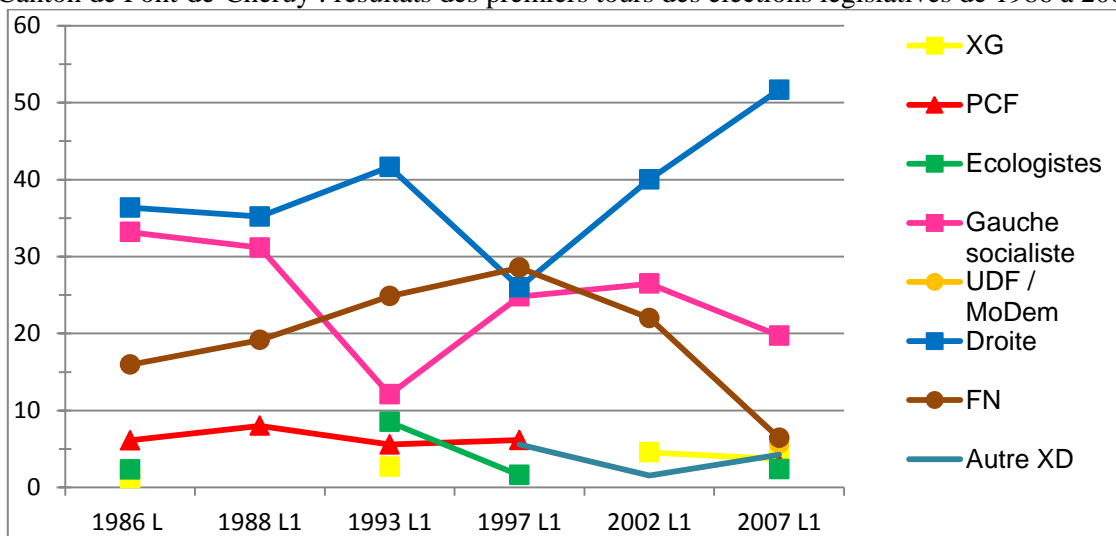
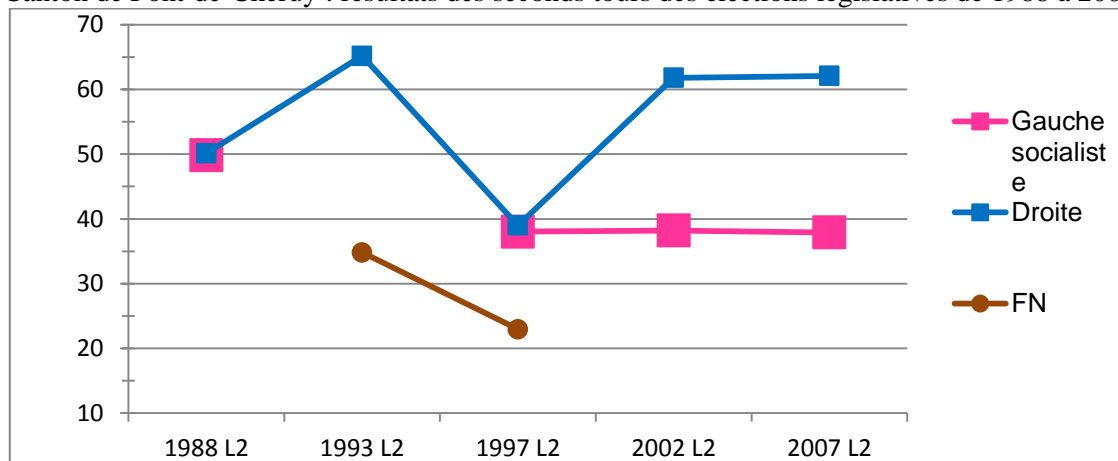


Figure 2.18.

Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des seconds tours des élections législatives de 1988 à 2007



4. Echirolles : la « banlieue rouge »

Bien que les traits caractéristiques faisant d'Echirolles une « banlieue rouge » soient moins marqués que ceux des banlieues rouges parisiennes nées dans les années 1930 (Fourcaut 1992), elle fait tout de même partie des villes de la ceinture grenobloise historiquement dirigées par le PCF. La mairie d'Echirolles est d'ailleurs toujours détenue par les communistes, soutenus par une liste d'union de la gauche, le maire étant l'une des principales figures du communisme en Isère.

Depuis 1986, la gauche est largement en tête de toutes les élections à Echirolles, si l'on ne tient pas compte du second tour de l'élection présidentielle de 2002 (cf. figures 2.20, 2.21, 2.23 et 2.24). Cependant, un certain déclin de la gauche peut être en train de s'amorcer : en effet, le score du candidat de gauche au second tour des élections présidentielles diminue régulièrement, passant de 67% à 61% puis à 58% en 2007. Pour contrebalancer cette impression, les résultats de la gauche aux élections législatives sont stables bien que l'on assiste en 2007 à un renversement des forces au sein de la gauche, les socialistes prenant la circonscription aux communistes qui la détenaient depuis 1993. Le léger recul de la gauche aux élections de 2007 semble dû en grande partie à la personnalité des trois principaux candidats. Nicolas Sarkozy a réussi à gagner le soutien d'un électorat populaire en le rassurant sur sa capacité à diriger le pays face à Ségolène Royal qui a moins convaincu sur ce thème. De la même façon, les électeurs de gauche, qui ne se retrouvaient pas dans la candidature de Ségolène Royal, ont pu lui préférer au premier tour François Bayrou avant de finalement la choisir au second tour (cf. figures 2.20 et 2.21).

Le lent déclin du Parti communiste français est largement visible dans les résultats réalisés par le parti à Echirolles, tout particulièrement aux élections présidentielles. En effet, en 1986, le PCF connaît l'échec du niveau national, en y réalisant le double de son score national (12,9% au lieu de 6,8% des suffrages exprimés). L'élection présidentielle de 1995 voit une légère remontée du Parti communiste, tout comme au niveau national, mais il est manifeste que le PCF a de plus en plus de mal à conserver ses anciens électeurs, dont une partie - déçue de la participation du parti au gouvernement et souffrant de la crise économique - se tourne vers l'extrême-droite. Enfin, l'élection présidentielle de 2002 – confirmée ensuite par celle de 2007 – marque clairement l'effondrement électoral du PCF, dont les électeurs sont désormais courtisés par une extrême-gauche qui, n'ayant pas participé au gouvernement de gauche plurielle, a beaucoup moins de difficultés à marquer sa différence vis-à-vis du gouvernement. Les élections législatives donnent à voir un PCF en meilleure santé au niveau local, où une figure communiste iséroise, Gilbert Biessy¹⁵², obtient dès le premier tour des scores élevés pour le Parti (cf. figures 2.23 et 2.24), même si les accords électoraux avec le PS sont nécessaires pour conserver la circonscription. Enfin, les législatives de 2007 marquent le délitement de l'appareil politique du PCF en Isère : des luttes internes ont dévasté le PCF autour de la succession de Gilbert Biessy, qui avait annoncé qu'il ne souhaitait pas se présenter pour un nouveau mandat. Deux camps se forment alors autour des deux actuelles figures locales du communisme, René Proby, maire de Saint-Martin d'Hères, investi par le parti, et Renzo Sulli, maire d'Echirolles et poulain de Gilbert Biessy, qui se présente en dissident du parti. Cette rivalité au sein du parti conduit à la perte de la dernière circonscription communise de l'Isère, en donnant l'avantage au candidat socialiste, qui l'emporte aisément face à la droite.

Sur toute la période étudiée, la participation aux différents tours d'élection est en léger recul mais tout en restant plutôt stable dans l'ensemble - notamment aux élections législatives, hors circonstances exceptionnelles - et en général supérieure aux moyennes nationales ou départementales (cf. figures 2.19 et 2.22). Echirolles ne semble donc pas touchée par le mouvement de désaffection de l'électorat, et particulièrement des classes populaires, vis-à-vis de la politique en France (Perrineau Ysmal 2003). Ainsi, le déclin du vote communiste à Echirolles ne peut pas être attribué à cette désaffection populaire pour la politique mais réside plutôt dans la concurrence avec le vote pour l'extrême-droite. En effet, dès 1986, le Front National apparaît déjà bien implanté dans la commune d'Echirolles avec près de 13% des

¹⁵² Gilbert Biessy est membre du conseil municipal d'Echirolles depuis 1971, maire de la ville de 1981 à 1999 et député de 1993 à 2007.

suffrages exprimés. Jean-Marie Le Pen, progresse encore en 1988 où il recueille 17% au premier tour puis ses résultats se stabilisent : il obtient 18% des suffrages exprimés aux premiers tours des élections présidentielles de 1995 et de 2002, avant de reculer brutalement en 2007 (11% des suffrages exprimés).

Figure 2.19.

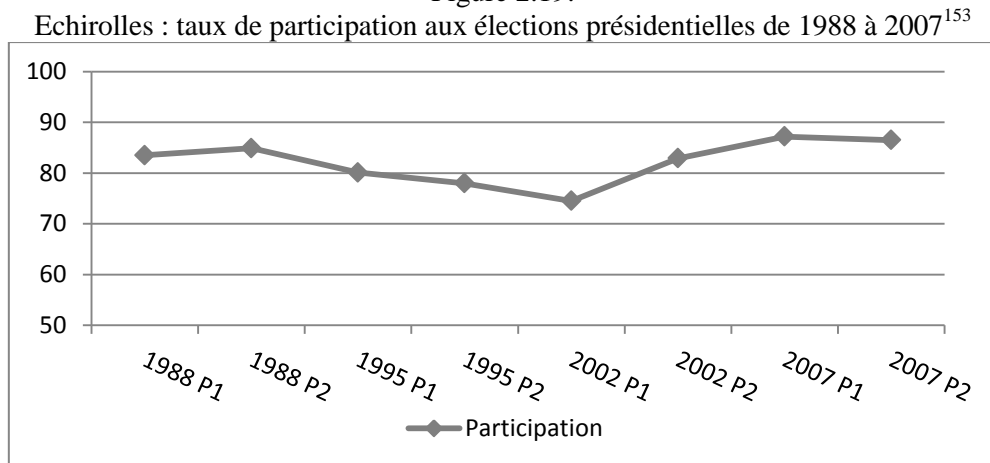
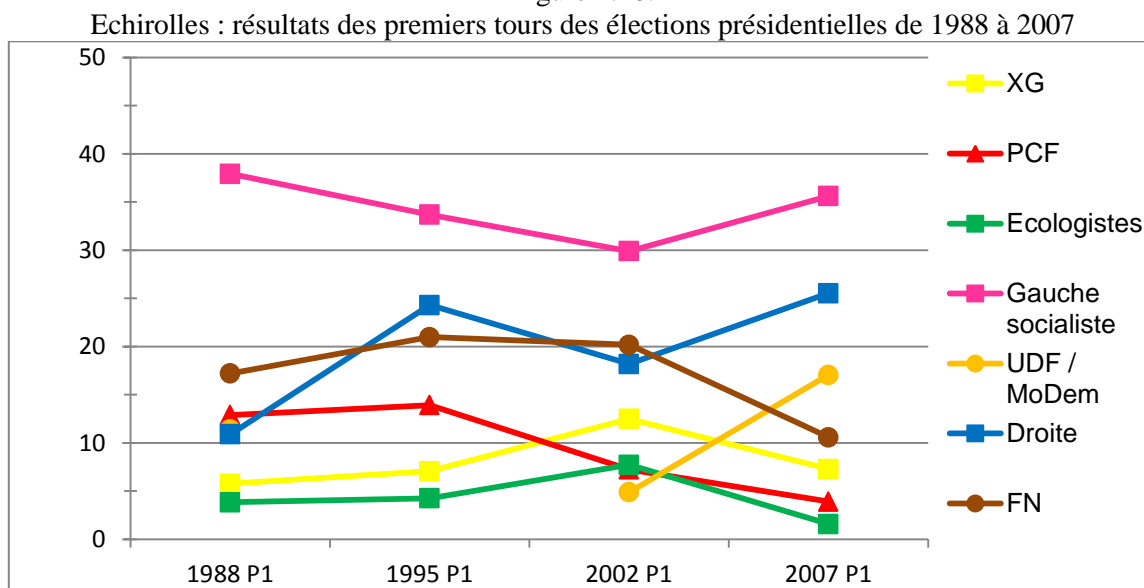


Figure 2.20.



¹⁵³ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B4.

Figure 2.21.

Echirolles : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007¹⁵⁴

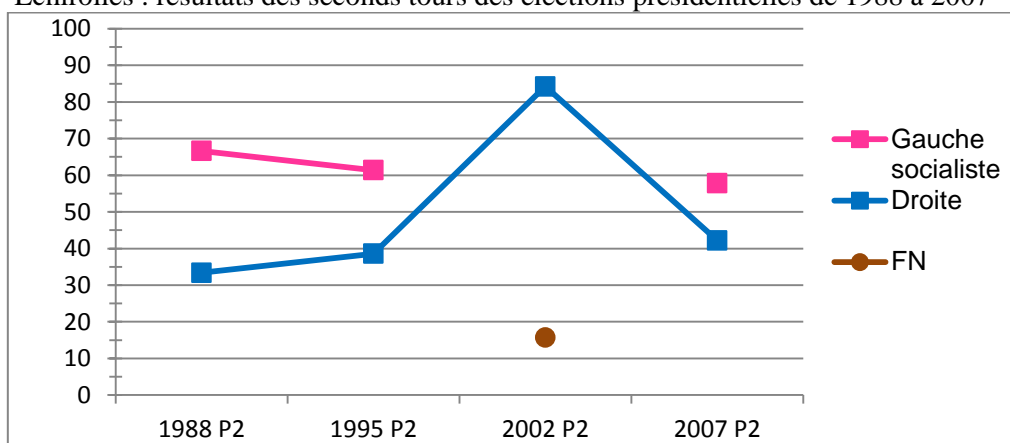


Figure 2.22.

Echirolles : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007

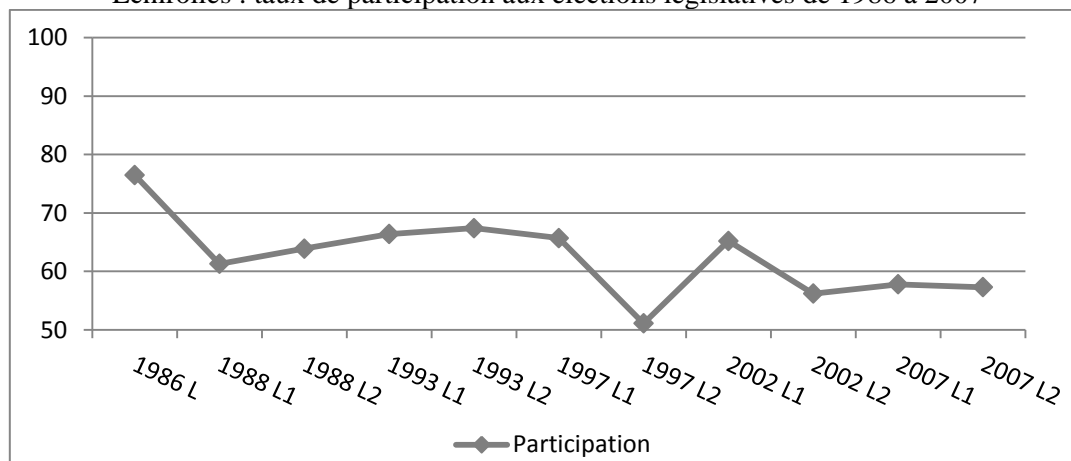
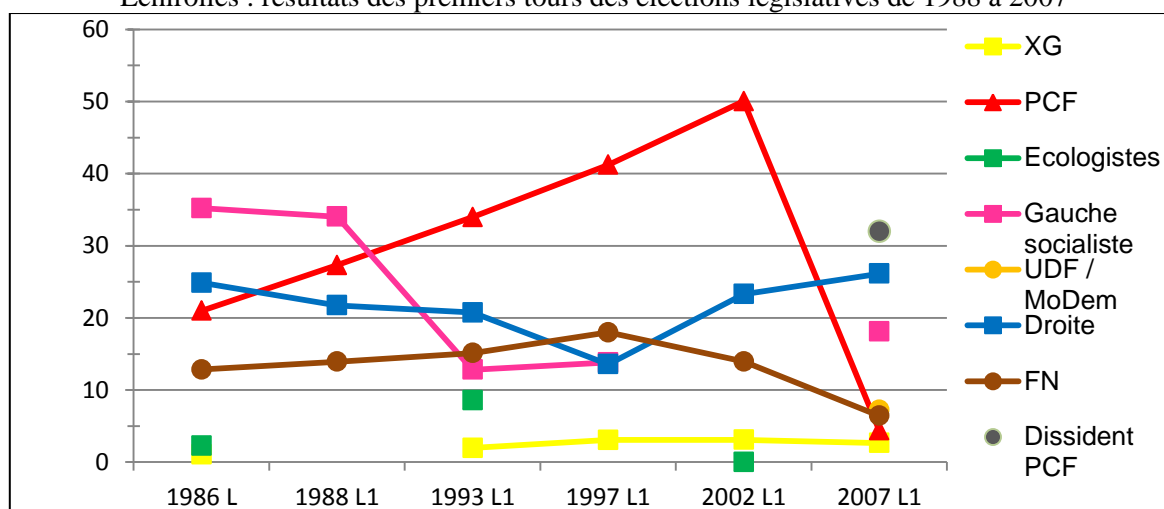


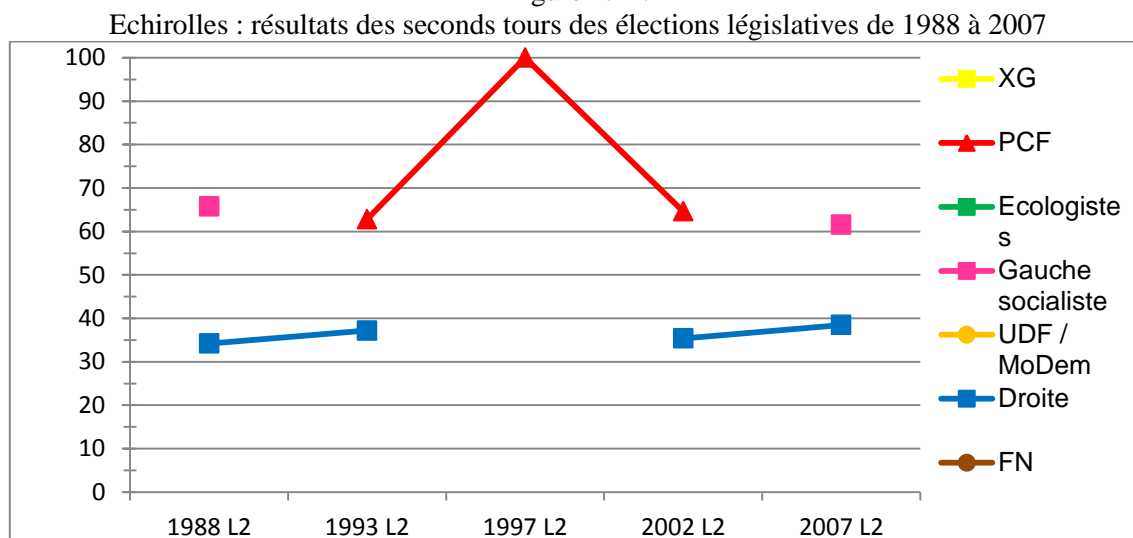
Figure 2.23.

Echirolles : résultats des premiers tours des élections législatives de 1988 à 2007



¹⁵⁴ Pour les résultats détaillés de ces élections, se reporter à l'annexe B4.

Figure 2.24.



Nos quatre points d'observation ont des spécificités électorales et socioéconomiques propres à chacun. Mais, pour conclure cette présentation synthétique de nos quatre zones et des critères qui ont précédé à leur sélection, il est possible de les regrouper dans la typologie à deux entrées suivante (cf. tableau 2.12). Ainsi, nos quatre points d'observation s'opposent deux à deux : les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans sont deux cantons dont le contexte socioéconomique peut être qualifié de favorisé, tandis que le canton de Pont-de-Chéruy et la ville d'Echirolles connaissent des contextes plus défavorables. Sur le plan politique, nous avons deux zones (Echirolles et le canton de Villard-de-Lans) qui tendent plutôt vers la gauche de l'échiquier politique, avec une ville communiste et un canton partagé entre une orientation gaulliste et une écologiste, tandis que les deux autres zones sont, elles, plus portées à droite, le canton de Pont-de-Chéruy clairement marqué à l'extrême-droite et celui de Saint-Ismier avec une préférence pour la droite parlementaire.

Tableau 2.12

Typologie des points d'observation en fonction des critères socio-économiques et politiques

Tendance politique	Statut socio-économique	Socio économiquement Favorisé	Socio économiquement défavorisé
	Tendance gauche	Canton de Villard-de-Lans	Commune d'Echirolles
Tendance droite	Canton de Saint-Ismier	Canton de Pont-de-Chéruy	

Cette présentation de nos points d'observation faite, nous pouvons donc passer à une première exploitation des données quantitatives recueillies lors des sondages de l'enquête FJP. En effet, conformément à notre hypothèse de départ d'une influence du « contexte territorial » sur les opinions politiques des électeurs, cette première typologie devrait se recouper avec les résultats des sondages, donnant à voir quatre types d'opinions politiques, qui s'opposeraient en fonction des critères socioéconomiques et politiques retenus comme particulièrement clivant dans nos points d'observation. Le point de départ de cette enquête étant le repérage de territoires dont les identités soient suffisamment structurées économiquement, socialement et politiquement pour que l'on puisse appréhender ces différences contextuelles et relever leur(s) influence(s), et leurs variations, sur les modes de construction des opinions politiques, il s'agit maintenant de vérifier la validité de cette hypothèse.

III. Mettre en évidence un effet du « contexte local » ? Analyse quantitative des données FJP sur les questions de cadre de vie et politiques

A partir de cette typologie de nos points d'enquête, distinguant deux groupes opposés en termes socioéconomiques et politiques, nous pouvons commencer à mesurer l'impact de cette diversité de contextes sur les représentations et les opinions politiques des électeurs. Ainsi, nous nous attacherons, dans un premier temps, à considérer la différence de perception de leur cadre de vie par les individus enquêtés et leur insertion dans ce cadre (A). Ensuite, nous essayerons de voir quels liens peuvent être mis en évidence entre ces contextes locaux différenciés et le rapport à la politique des individus enquêtés (B).

A. Des perceptions différenciées du cadre de vie ?

Comme exposé dans la première partie de ce développement, les quatre zones que nous avons sélectionnées constituent quatre environnements économiques et sociaux complètement différents les uns des autres, certains étant préservés des problèmes socioéconomiques, d'autres y étant au contraire fortement soumis. L'hypothèse de départ de l'enquête FJP était donc de mettre en évidence les perceptions différenciées des quatre cadres de vie par les individus enquêtés, résidant dans chacune de ces zones, en termes d'image du quartier (1), de délinquance (2), de la situation de l'école (3) et des réseaux de sociabilité (4).

Les questionnaires de sondage des deux vagues¹⁵⁵ comportaient une entrée sur le rapport des enquêtés à leur cadre de vie, appréhendé par quatorze questions dans la première vague et par trois questions dans la seconde. Les questions de la première vague portaient essentiellement sur l'image du quartier ou de la commune (trois questions), sur l'investissement des individus dans la vie locale (une question), sur le sentiment de gêne vis-à-vis d'autres groupes sociaux (trois questions) et sur le sentiment d'insécurité (six questions). Les questions de la seconde vague cherchaient à mesurer le degré d'inclusion dans la vie du quartier (deux questions) et le sentiment d'insécurité en comparaison avec la première vague (une question). L'ensemble de ces questions visaient donc à caractériser de façon globale l'image qu'ont les enquêtés de leur quartier, afin de mettre en parallèle les cadres de vie plus ou moins dégradés – identifiés dans la constitution de l'échantillon – avec les perceptions qu'en ont les individus eux-mêmes.

1. La recommandation du quartier vis-à-vis de l'extérieur

La principale question portant sur l'image et la perception du quartier par les enquêtés est la suivante : « Pourriez-vous conseiller à quelqu'un de venir habiter dans votre quartier ? »¹⁵⁶ (Q12). Globalement, les individus enquêtés sont à une très forte majorité disposés à recommander leur quartier à d'autres personnes : en moyenne, 87% des enquêtés recommanderaient à quelqu'un de venir habiter leur quartier, une proportion qui va de 81% à Echirolles jusqu'à 92% dans le canton de Saint-Ismier. Il existe des différences dans ces niveaux de recommandation : les habitants d'Echirolles et du canton de Pont-de-Chérury sont moins nombreux à être tout à fait prêts à recommander leur quartier (respectivement 54% et 57%) par rapport aux deux autres points d'observation (environ 70% pour les deux). Malgré ces différences entre les zones, il n'y a pas de liaison significative entre la zone d'enquête et la probabilité de recommandation du quartier¹⁵⁷. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cette différence, la plus probable étant la présence de quartiers sensibles dans les communes suscitant la recommandation la moins importante : les habitants de ces quartiers victimes ou conscients d'un certain nombre de gênes hésitent à recommander fortement leur quartier à d'autres personnes, même dans le cas où eux s'y sentent bien. Cette hypothèse ne peut être testée de façon rigoureuse en raison de la faiblesse des données individuelles dont nous disposons au niveau infra-communal.

¹⁵⁵ Pour les questionnaires, se reporter à l'annexe C.

¹⁵⁶ Les modalités de réponse à cette question sont : « tout à fait / oui plutôt / non pas vraiment / pas du tout ».

¹⁵⁷ V de Cramer = 0.098, sig. = 0.003.

La présence dans le questionnaire de la première vague d'une série de questions sur la perception de la délinquance et du niveau d'insécurité dans le quartier nous permet de tester l'hypothèse suivante : la moindre recommandation pourrait être due à la perception d'une plus grande insécurité par les individus enquêtés. Cependant, si la corrélation entre le fait de ne pas souhaiter recommander son quartier et la perception d'une dégradation en termes de délinquance existe et est significative¹⁵⁸, elle est toutefois trop faible pour que l'on puisse en déduire un réel lien de causalité entre les deux phénomènes : le schéma explicatif semble donc être plus complexe.

Tableau 2.13
4 zones : conseiller à quelqu'un de venir habiter dans son quartier¹⁵⁹

	Tout à fait	Oui plutôt	Non pas vraiment	Pas du tout	Total
Canton de Saint-Ismier	70,3%	22,4%	5,0%	2,3%	100%
Canton de Villard de Lans	68,6%	21,1%	7,3%	2,7%	100%
Echirolles	53,6%	27,8%	11,1%	7,1%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	57,1%	28,3%	8,3%	5,9%	100%
Moyenne	62,5%	24,9%	7,9%	4,5%	100%

2. Les perceptions de la délinquance : l'influence des représentations individuelles

Le questionnaire comprenait une série de questions destinées à mesurer la perception de la délinquance et de l'insécurité par les enquêtés dans leur quartier ou dans leur commune. La première question nous permettant d'estimer le sentiment d'insécurité des individus est la suivante : « Avez-vous l'impression que la situation s'améliore, se dégrade, ou ne change pas à propos de la délinquance dans votre commune / quartier ? » (Q14_3)¹⁶⁰. Les autres questions, tirées de recherches en criminologie (Roux 2007), mettent l'accent sur les gênes ressenties vis-à-vis de présences ressenties comme indésirables (femmes voilées, bandes de jeunes, gens du voyage)¹⁶¹, sur la perception de troubles ou de dégradations (dégradations du mobilier urbain, présence de graffitis ou rassemblements de jeunes, etc.)¹⁶² et sur le sentiment

¹⁵⁸ R = -0,087, sig. = 0,005.

¹⁵⁹ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

¹⁶⁰ Les modalités de réponse étaient les suivantes : « s'améliore / se dégrade / ne change pas / vous ne savez pas ».

¹⁶¹ Les questions Q15_1, Q15_2 et Q15_3 étaient formulées de la façon suivante : « Dans votre vie quotidienne, vous arrive-t-il parfois d'être gêné par la présence de femmes voilées / de bandes de jeunes / de gens du voyage ? », avec une rotation aléatoire des trois items. Les modalités de réponse étaient : « Très gêné / plutôt gêné / plutôt pas gêné / pas gêné du tout / (NSP) ».

¹⁶² Les questions Q16_1, Q16_2 et Q16_3 étaient formulées de la façon suivante : « Est-ce que autour de chez vous : les abribus, cabines de téléphone, bancs, poubelles, jeux d'enfants etc. font l'objet de dégradation / on

de menace (craintes d'être victime d'une agression). Ces questions insistent donc sur les aspects négatifs de la « vie en collectivité » ou sur les stigmates de certains quartiers, mettant en avant une vision largement dépréciative du cadre de vie.

Cette série de questions visait à saisir la perception du quartier ou de la commune, par les individus, en termes de « désordre », pour ensuite la rapporter à une prédisposition à voter en fonction de l'enjeu sécurité (Roux 2007). Dans cette perspective, les « désordres »¹⁶³ consistent en des ruptures de l'ordre social local existant : dégradations du mobilier urbain, actes de vandalisme, présence de groupes considérés comme « fauteurs de troubles ». Les réponses à ces questions sur l'existence d'un sentiment d'insécurité ou sur la perception de dégradations confirment toutes la typologie mise en évidence précédemment (cf. Tableau 2.14 à Tableau 2.16) : en plus de constituer des environnements confrontés à des difficultés économiques et sociales majeures en comparaison des deux autres points d'observation, la commune d'Echirolles et le canton de Pont-de-Chéruy sont également des environnements perçus comme plus dégradés par les populations qui y résident. En effet, les dégradations matérielles ou les actes de vandalisme sont plus fréquemment mentionnés dans ces deux zones que dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, tout comme les présences gênantes ou la délinquance. Une tendance à une plus grande déclaration de ces comportements dans le canton de Saint-Ismier est observable : les enquêtés sont plus nombreux à penser que la situation de la délinquance se dégrade dans leur commune et à se déclarer fréquemment gênés par des rassemblements de jeunes.

trouve des graffitis, des tags, des traces sur les murs / il y a des jeunes qui se rassemblent dans des lieux publics ou des montées d'immeubles ? », avec une rotation aléatoire des trois items. Les modalités de réponse étaient : « Très fréquemment / assez fréquemment / peu fréquemment / jamais / (NSP) ».

¹⁶³ La définition des désordres établie pour l'enquête FJP s'appuie sur celle de Skogan : « Disorder is apparent in widespread junk and trash in vacant lots, decaying and boarded-up buildings, vandalism and graffiti, and stripped and abandoned cars in the streets and alleys. It is also signalled by bands of teenagers congregating on street corners, prostitutes and panhandlers, public drinking, verbal harassment of women on the street, and open gambling and drug use. [...] What these conditions have in common is that they signal a breakdown of the local social order » (Skogan 1999, p.42).

Tableau 2.14
4 zones : perception de la délinquance dans la commune¹⁶⁴

	S'améliore	Se dégrade	Ne change pas	Vous ne savez pas	Total
Canton de Saint-Ismier	3,1%	10%	80,3%	6,6%	100%
Canton de Villard de Lans	5,4%	13,4%	75,5%	5,7%	100%
Echirolles	11,9%	18,7%	62,3%	7,1%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	13,8%	26,0%	55,1%	5,1%	100%
Moyenne 4 zones	8,5%	17%	68,4%	6,1%	100%

Tableau 2.15
4 zones : perception d'une gêne due à la présence de groupes marginaux¹⁶⁵

		Saint-Ismier	Villard	Echirolles	Pont-de-Chéruy	Moyenne 4 zones
Femmes voilées V = 0,121 sig.=0,000	Très gêné	4,6%	3,4%	9,1%	9,1%	6,5%
	Plutôt gêné	13,1%	9,2%	19,4%	19,3%	15,2%
Bandes de jeunes V = 0,139 sig.=0,000	Très gêné	2,3%	1,1%	6,7%	6,3%	4,1%
	Plutôt gêné	9,7%	10,3%	21,4%	18,1%	14,8%
Gens du voyage V=0,124 sig.=0,000	Très gêné	2,7%	0,8%	2,4%	5,5%	2,8%
	Plutôt gêné	18,5%	11,5%	10,7%	19,3%	15,0%

Tableau 2.16
4 zones : perception de dégradations¹⁶⁶

		Saint-Ismier	Villard	Echirolles	Pont-de-Chéruy	Moyenne 4 zones
Dégradations abribus etc. V = non sig.	Très fréquent	1,9%	3,4%	8,7%	10,2%	6,0%
	Assez fréquent	12,4%	6,5%	23,4%	20,5%	15,6%
Graffitis, tags V = 0.084 sig. = 0.044	Très fréquent	3,5%	4,6%	8,3%	7,1%	5,8%
	Assez fréquent	16,2%	17,2%	19,8%	14,2%	16,9%
Rassemblement de jeunes dans les halls V = 0.154 sig. 0.000	Très fréquent	2,7%	2,3%	9,9%	15,7%	7,6%
	Assez fréquent	20,5%	16,5%	21,4%	27,6%	21,4%

Une dernière série de questions portait sur la peur d'une agression à trois niveaux : pour soi autour de chez soi, pour soi dans les transports en commun, pour ses proches autour de chez soi¹⁶⁷ (cf. tableau 2.17). D'une façon générale, le sentiment de menace n'est pas très prononcé dans les quatre points d'observation : en effet, les craintes pour sa sécurité s'élèvent au maximum à 21% à Echirolles et les craintes pour ses proches à 36% dans le canton de Saint-

¹⁶⁴ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés, V de Cramer = 0,142 sig. = 0,000.

¹⁶⁵ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés. Dans les tableaux suivants, par manque d'espace nous utilisons les noms « Saint-Ismier » pour le canton de Saint-Ismier, « Villard » pour le canton de Villard-de-Lans, « Pont-de-Chéruy » pour le canton de Pont-de-Chéruy.

¹⁶⁶ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés.

¹⁶⁷ Les questions Q17_1, Q17_2 et Q17_3 étaient formulées de la façon suivante : « Vous arrive-t-il d'avoir peur d'une agression : pour vous, autour de chez vous / pour vous, dans les transports en commun ou lors de vos déplacements / pour vos proches, autour de chez vous », avec une rotation aléatoire des trois items. Les modalités de réponse étaient : « Très fréquemment / quelquefois / rarement / jamais / (NSP) ».

Ismier. La peur d'une agression apparaît comme faiblement liée à la zone de résidence : elle est plus forte à Echiroilles et dans le canton de Pont-de-Chéruy que dans les autres zones observées. Par contre, indépendamment, de la zone, la peur pour sa sécurité autour de chez soi et pour la sécurité de ses proches apparaissent extrêmement liées : lorsqu'on ne se sent pas en sécurité quelque part, on a tendance à étendre cette peur aux membres de son entourage¹⁶⁸. Globalement, les transports en commun sont moins considérés comme des lieux particulièrement menaçants que les quartiers ou les voisinages ; en outre, cette peur est moins liée aux autres sentiments de menace que peuvent ressentir les individus¹⁶⁹.

Tableau 2.17
4 zones : sentiment de menace pour soi ou pour autrui¹⁷⁰

		Saint-Ismier	Villard	Echiroilles	Pont-de-Chéruy	Moyenne 4 zones
Pour vous, autour de chez vous V = 0.149 sig. = 0.000	Fréquemment	1,5%	0,8%	4,4%	5,5%	3,0%
	Quelquefois	6,9%	5,0%	17,5%	15,4%	11,1%
Pour vous, dans les TC V non sig.	Fréquemment	2,7%	3,1%	4,8%	6,7%	4,3%
	Quelquefois	15,8%	17,6%	23,0%	18,1%	18,6%
Pour vos proches, autour de chez vous V = 0.144 sig. = 0.000	Fréquemment	2,7%	3,1%	8,3%	9,1%	5,8%
	Quelquefois	14,7%	11,1%	26,2%	27,6%	19,8%

Dans la seconde vague d'enquête, avait été reprise la question sur la crainte d'une agression (pour soi autour de chez soi) : il semble que le sentiment de menace soit légèrement plus ressenti, avec quelques points de plus par rapport à la première enquête¹⁷¹, mais sans que cela ne change la structure de la perception de cette menace. Une hypothèse d'explication pourrait se trouver dans la construction du questionnaire : en effet, dans la première vague, la série de questions sur la délinquance, les dégradations et l'insécurité est posée après la question sur la recommandation du quartier à d'autres personnes (cf. annexe C1), alors que cette question n'est pas posée dans la seconde vague. Comme nous l'avons vu précédemment, la corrélation entre les deux questions existe mais reste faible : toutefois, il est possible que les individus ayant déclaré qu'ils recommanderaient leur quartier ne fassent pas ensuite état de l'ensemble des troubles qu'ils peuvent constater quotidiennement.

Enfin, le fait de voter pour un parti ou un candidat défendant des positions strictes ou autoritaires en matière de sécurité et d'ordre public serait lié à un ensemble de valeurs ou de

¹⁶⁸ R = 0,625 ; sig. = 0,000 entre la peur d'une agression pour soi autour de chez soi et la peur pour ses proches autour de chez soi.

¹⁶⁹ R = 0,475 ; sig. = 0,000 entre la peur d'une agression pour soi autour de chez soi et la peur d'une agression dans les transports en commun ou lors des déplacements.

¹⁷⁰ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés.

¹⁷¹ Par exemple, les enquêtés échiroillois sont 8% à déclarer avoir fréquemment peur d'une agression, alors qu'ils n'étaient que 4% dans la première vague d'enquête (V = 0,175 ; sig. = 0,000).

préférences politiques, mais aussi, en partie, à la perception exacerbée de désordres publics dans son voisinage immédiat (Roux 2007). Cependant, la similarité des perceptions d'un cadre de vie que l'on pourrait qualifier de « dégradé » dans le canton de Pont-de-Chéruy et à Echirolles - en raison de la perception d'une délinquance élevée, de la présence de groupes considérés comme marginaux ou de dégradations matérielles effectives - sont loin de se traduire par une même orientation politique locale. En effet, alors que le vote FN se maintient à un niveau élevé dans le canton de Pont-de-Chéruy (15,3% des suffrages exprimés), à Echirolles le vote FN est inférieur à la moyenne nationale (9,1% contre 10,4%). Ce schéma se reproduit avec le vote pour Nicolas Sarkozy : le canton de Pont-de-Chéruy apporte un soutien massif au candidat de la droite (60,1%), alors qu'Echirolles est loin de lui donner la majorité de ses suffrages (42,2%). Si le sentiment d'un environnement dégradé est effectivement perceptible et perçu par les électeurs, celui-ci n'est manifestement pas interprété de la même façon par tous les électeurs : les représentations ou les systèmes de valeurs individuels pèsent sur les processus de traduction de ces perceptions en opinions et comportements politiques.

3. La perception de l'école : une confirmation des disparités territoriales

Un troisième aspect du cadre de vie pris en compte dans l'enquête FJP est l'opinion sur l'école. Deux raisons principales nous ont amenée à considérer l'école comme un élément fortement constitutif des perceptions des individus de leur cadre de vie : l'importance des stratégies éducatives développées par les parents et la place de l'école dans les réseaux de sociabilité. Tout d'abord, les classes moyennes notamment, développent d'importantes stratégies éducatives destinées à permettre une mobilité sociale ascendante, dans lesquelles les lieux de résidence ont une place centrale (Van Zanten 2002). Ainsi, il est apparu primordial de pouvoir mesurer la satisfaction des individus enquêtés vis-à-vis de l'école, en ce qu'elle peut influencer la perception du cadre de vie¹⁷². Les réponses enregistrées donnent à voir encore une fois le clivage entre les zones les plus favorisées et celles qui le sont moins : les enquêtés des cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans ont moins tendance à penser que la situation de l'école dans leur commune « se dégrade » que ceux d'Echirolles et du canton de Pont-de-Chéruy, bien que d'une façon générale les enquêtés soient plus nombreux à penser que la situation « ne change pas » ou qu'elle « s'améliore », sauf à Echirolles (cf. Tableau 2.18).

¹⁷² La question était la suivante « Avez-vous l'impression que la situation s'améliore, se dégrade, ne change pas ou vous ne savez pas à propos de l'école dans votre commune ? »

Tableau 2.18
4 zones : perception de la situation de l'école de votre commune¹⁷³

	S'améliore	Se dégrade	Ne change pas	Vous ne savez pas	Total
Canton de Saint-Ismier	17,5%	7,3%	52,5%	22,8%	100%
Canton de Villard de Lans	31,4%	9,6%	42,9%	16,1%	100%
Echirolles	16,3%	21,4%	39,3%	23%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	22,8%	19,3%	38,6%	19,3%	100%
Moyenne	22%	14,3%	43,4%	20,3%	100%

Cependant, cette question sur la perception de l'école étant posée à tous les enquêtés, il est probable que les réponses soient biaisées par les images plus distanciées des individus qui n'ont pas d'enfants scolarisés. Si l'on privilégie la connaissance « effective » de l'école, en ne considérant que les parents d'enfants scolarisés dans la commune, toutes les tendances observées se confirment : une situation qui majoritairement ne change pas dans le canton de Saint-Ismier et la perception d'une dégradation plus forte dans le canton de Pont-de-Chéruy et à Echirolles que dans les deux autres zones, Echirolles étant le seul point d'observation où l'impression d'une dégradation est plus forte que celle d'une amélioration (cf. Tableau 2.19).

Tableau 2.19.
4 zones : connaissance effective de l'école et sa perception¹⁷⁴

	S'améliore	Se dégrade	Ne change pas	Vous ne savez pas	Total
Canton de Saint-Ismier	14,0%	5,3%	70,2%	10,5%	100%
Canton de Villard de Lans	31,5%	11,2%	53,9%	3,4%	100%
Echirolles	20,0%	26,2%	44,6%	9,2%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	32,8%	20,3%	42,2%	4,7%	100%
Moyenne	25%	15,6%	52,4%	6,5%	100%

La seconde raison qui nous a poussé à nous intéresser à la place de l'école dans la perception du cadre de vie est l'importance de l'école comme lieu de socialisation : en effet, l'école et les diverses activités périscolaires des enfants sont fréquemment des lieux structurants de la vie locale notamment dans les petites communes, qui représentent les trois quarts de notre échantillon¹⁷⁵. Cette hypothèse se vérifie lorsque l'on croise le fait d'avoir un

¹⁷³ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse. $V = 0,133$ sig. = 0,000.

¹⁷⁴ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés. Les parents d'enfants non scolarisés sur la commune et les NSP sont exclus de l'analyse. $V = 0,178$ sig. = 0,002.

¹⁷⁵ Nous reviendrons dans le chapitre 4 sur le rôle structurant de l'école en matière d'insertion dans les réseaux locaux de sociabilité, qui transparait dans les discours recueillis au moyen des entretiens qualitatifs.

enfant scolarisé sur la commune ou pas et l'implication dans la vie locale (cf. Tableau 2.20) : en effet, les parents d'enfants, qu'ils soient scolarisés ou non sur la commune, sont plus investis dans la vie locale (23%) que les individus qui n'ont pas d'enfants (9%), de la même façon que ces derniers sont les plus nombreux à ne pas s'intéresser à la vie locale. Cette implication dans la vie locale, qui se renforce par le biais de l'école, peut être déterminante des réseaux locaux de sociabilité.

Tableau 2.20
Enfant scolarisé et intérêt pour la vie locale¹⁷⁶

	Intérêt et participe déjà	Intérêt et prêt à y consacrer du temps	Intérêt mais pas le temps	Ça ne vous intéresse pas	Total
Enfant scolarisé sur la commune	22.6%	21.2%	50%	6.2%	100%
Enfant scolarisé ailleurs	23.2%	19.7%	42.6%	14.4%	100%
N'a pas d'enfants	9.1%	38.2%	35.5%	17.3%	100%
Moyenne	21.5%	22.1%	43.8%	12.5%	100%

4. Réseaux locaux de sociabilité et insertion dans la vie locale : un clivage entre les zones les plus rurales et les zones les plus urbaines

Les travaux de Robert Putnam (1993, 2000) ont ouvert la voie au développement du concept de « capital social » dans les sciences sociales, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe (Bévort Lallement 2006). Dans ces travaux, le capital social serait la clé de voute du bon fonctionnement des démocraties : le capital social agit comme un ciment des relations au sein d'une société, garantissant l'engagement individuel de tous (ou du plus grand nombre) dans la vie collective par la promesse d'une réciprocité de l'investissement, au niveau individuel ou au niveau collectif¹⁷⁷. Ce concept de la « réciprocité généralisée » (Putnam 2000) des échanges au sein d'une société permet de lier, de façon lâche, les individus les uns aux autres mais au sein d'un groupe vaste. Au-delà des quelques tentatives de définition d'un ensemble d'indicateurs qui serviraient à mesurer et à comparer le capital social au sein de différents groupes ou pays (Putnam 2002), il est classiquement admis qu'il est possible de

¹⁷⁶ Source : FJP vague 1, résultats non pondérés. $V = 0.140$ sig. = 0.000.

¹⁷⁷ Signalons que cette définition du capital social est l'objet d'importantes critiques. Par exemple, pour Theda Skocpol (2003), la notion de capital social présente le défaut de trop se focaliser sur les relations interindividuelles (voisinage, amitiés) et la production d'attitudes (confiance, entraide). Cette vision a pour conséquence de faire reposer la chute de la forme classique des structures civiques américaines sur l'évolution des comportements individuels. Pour T. Skocpol, les origines de cette chute sont également à chercher dans le poids des institutions (les associations, mais aussi les politiques publiques), avec une explication plutôt centré sur des agrégats collectifs et macrosociologiques que sur les théories individualistes et behavioristes.

l'approcher en prenant en compte la vitalité de la vie associative au sein d'une communauté (avec le nombre d'associations, d'adhérents, etc.), les comportements politiques et sociaux des individus (la participation aux élections, le nombre d'événements collectifs organisés, etc.) et les attitudes des citoyens (confiance en autrui et confiance dans les institutions).

Dans la mesure où nous cherchons à déterminer des rapports localement différenciés à la politique, du fait d'un agencement particulier d'un ensemble de caractéristiques locales, nous n'avons pas choisi de procéder à une mesure exhaustive du capital social mais de nous concentrer uniquement sur quelques aspects de l'insertion des individus dans un réseau de sociabilité locale. Nous avons donc opté dans la première vague pour une question portant sur l'implication dans la vie locale¹⁷⁸, et dans la seconde vague pour deux questions cherchant à mesurer l'insertion dans un réseau social local¹⁷⁹. Si ces trois questions confirment certains des enseignements les plus anciens de la sociologie¹⁸⁰, ils nous permettent aussi de caractériser nos quatre points d'observation. Nos zones les plus « rurales », ou du moins les plus éloignées des aires urbaines grenobloise ou lyonnaise, sont celles où les individus enquêtés sont les plus insérés dans des réseaux locaux de sociabilité : ainsi, dans les cantons de Villard-de-Lans et de Pont-de-Chéruy, on observe respectivement 26% et 24% d'individus qui s'intéressent à la vie locale et y consacrent du temps. À l'inverse ce sont les enquêtés échirollois, donc ceux qui résident dans la commune la plus urbaine de notre échantillon, qui s'intéressent le moins à la vie locale (19,4%).

¹⁷⁸ La question était la suivante : « Q13 : Si l'on vous proposait de vous occuper d'activités concernant la vie de votre commune/quartier, répondriez-vous que : ça vous intéresse et vous y participez déjà / ça vous intéresse et vous seriez prêt à y consacrer du temps / Ça vous intéresse mais vous n'êtes pas prêts à y consacrer du temps / Ça ne vous intéresse pas / (NSP) ».

¹⁷⁹ Les questions étaient les suivantes : « Depuis le début de l'année, avez-vous eu des activités, invitations ou sorties avec des personnes de votre quartier ? » (Q19) et « Vous arrive-t-il de rendre service à des gens de votre quartier ? » (Q21). Les modalités de réponse à ces deux questions étaient : « très souvent / souvent / rarement / jamais ».

¹⁸⁰ Ainsi, Emile Durkheim, dès sa thèse de doctorat en 1893, mettait en évidence les effets de la densification démographique en milieu urbain sur la transformation des mécanismes de solidarité au sein des sociétés (Durkheim 1978 rééd.).

Tableau 2.21
4 zones : s'occuper d'activités du quartier¹⁸¹

	Intérêt et participe déjà	Intérêt et prêt à y consacrer du temps	Intérêt mais pas le temps	Ça ne vous intéresse pas	Total
Canton de Saint-Ismier	17,4%	19,7%	52,1%	10,8%	100%
Canton de Villard de Lans	26,1%	29,5%	37,9%	6,5%	100%
Echirolles	18,3%	19,4%	41,7%	19,4%	100%
Canton de Pont-de-Chéruy	24%	19,3%	42,9%	13,4%	100%
Moyenne	21,4%	22%	43,7%	12,5%	100%

De la même façon, les questions sur l'insertion individuelle dans un cercle local de sociabilités (hors familial et amical) montrent des individus mieux insérés au niveau local dans les zones les plus « rurales » de notre échantillon¹⁸² : en effet, l'éloignement par rapport à un certain nombre de services et la faible couverture des transports en commun dans ces zones rendent plus fréquentes les pratiques d'entraide avec son voisinage que dans les communes plus proches des agglomérations, où il est plus facile d'être autonome. Toutefois, les enquêtés du canton de Pont-de-Chéruy déclarent moins souvent que la moyenne « avoir des activités avec des personnes du quartier » (32,5%), allant ainsi un peu à l'inverse de ce que l'on pouvait penser du fait de leur implication et insertion dans la vie locale. On peut, cependant, expliquer ce décalage en faisant l'hypothèse que beaucoup des habitants des communes de ce canton s'y sont installés en étant à la recherche d'un habitat individuel - pavillonnaire dans la plupart des cas - qui n'incite pas à l'ouverture vers les autres (Lévy Lussault 2003)¹⁸³.

Tableau 2.22
4 zones : sociabilités locales (modalités de réponse : très souvent et souvent)¹⁸⁴

	Avoir des activités avec des personnes du quartier	Rendre service à des personnes du quartier
Canton de Saint-Ismier	37,6%	49,6%
Canton de Villard de Lans	48,8%	62%
Echirolles	27,8%	48%
Canton de Pont-de-Chéruy	32,5%	53,2%
Moyenne	36,7%	53,2%

¹⁸¹ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse. $V = 0,122$ sig. = 0,000.

¹⁸² Nous reviendrons plus en détail sur ces réseaux locaux de sociabilité dans le chapitre 4 de cette thèse.

¹⁸³ Encore une fois, nous reprendrons ces hypothèses dans le chapitre 4 de façon détaillée.

¹⁸⁴ Source : enquête FJP vague 1, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse. $V = 0,162$ sig. = 0,000

En conclusion, l'étude des rapports individuels aux cadres de vie confirme bien l'hypothèse de l'existence d'une perception différenciée des cadres de vie par les individus enquêtés résidant dans les quatre sites. Ainsi, nous sommes bien face à quatre cadres de vie distincts, dont les différences de contextes socioéconomiques, mises en évidence précédemment, se traduisent par des perceptions différenciées : les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, initialement choisis parce que constituant un cadre de vie relativement favorisé, apparaissent bien préservés, n'étant pas confrontés, aux yeux de la population qui y habite, à une mauvaise image, à un fort sentiment d'insécurité ou à une importante dégradation de l'école. A l'inverse, le canton de Pont-de-Chéruy et la ville d'Echirolles sont en prise avec de plus grandes difficultés socioéconomiques, qui se traduisent – sans surprise – par une image de commune moins « recommandable » par rapport aux deux autres zones « favorisées », un sentiment d'insécurité qui y est plus fort et plus répandu et une moins bonne appréciation de la qualité de l'école. Cependant, cette présentation de notre échantillon en deux images schématiques opposées ne doit pas faire oublier certaines variations : les perceptions de l'école sont par exemple différentes en fonction de la pratique qu'en ont les enquêtés, et la perception de l'insécurité diffère entre les zones d'Echirolles et Pont de Chéruy. Toutefois, il ne nous est pas possible ici de confronter chacune des dimensions interrogées (image de la commune, délinquance et insécurité, insertion dans des réseaux locaux de sociabilités) à son niveau effectif, en raison de l'absence de questions permettant de les caractériser. Nous pourrions toutefois approfondir ces dimensions dans les chapitres à venir, notamment au moyen des techniques d'enquête qualitatives également utilisées.

B. Des rapports différenciés à la politique ?

Une des hypothèses centrales du programme FJP repose sur la mise en évidence de la part tenue par l'environnement social et quotidien des électeurs dans la formation de leur jugement politique (Abrial Denni 2007). Pour isoler l'influence des contextes locaux sur les comportements politiques, il est donc nécessaire de vérifier tout d'abord l'existence de différences entre les contextes locaux sur un ensemble de comportements et d'opinions politiques considérés comme essentiels, puis l'existence de différences entre les comportements des groupes sociaux des quatre contextes locaux. Il s'agit ainsi de contrôler l'existence d'un effet du territoire qui ne soit pas réductible aux différences socioéconomiques observées entre les quatre zones : par exemple, qu'est-ce qui, au-delà des caractéristiques

communes, peut expliquer les différences des votes FN entre le canton de Pont-de-Chéruy et Echirrolles ? En quoi « le territoire » peut-il être une variable explicative de ces différences ? Pour répondre à ces questions, nous proposons de nous intéresser à une autre dimension des différences entre zones observées : celle du rapport à la politique existant dans chacune d'entre elles.

Nous allons ainsi nous intéresser dans cette partie à plusieurs dimensions du rapport à la politique des individus, sous l'angle de leur politisation tout d'abord (1) puis de leurs attitudes et valeurs politiques (2). Les données que nous utilisons ici sont tirées de la seconde vague d'enquête, organisée durant la deuxième semaine d'avril 2007, soit une dizaine de jours avant le premier tour de l'élection présidentielle. Nous supposons que cette période correspond à un niveau maximal d'attention et d'intérêt pour la campagne (chapitre 1). Cet intérêt des individus interrogés nous permet de supposer que les opinions recueillies ne sont pas démesurément « artefactuelles »¹⁸⁵. En effet, les questions sélectionnées pour tenter de mettre en évidence un rapport différencié à la politique dans nos quatre zones d'enquête sont toutes très fortement liées à la campagne présidentielle et aux différents enjeux qui ont été soulevés à cette occasion (intérêt pour la politique, orientation politique, immigration, pouvoir d'achat, identité nationale, Union européenne, etc.). Les enquêtés ont ainsi pu mobiliser, dans leurs réponses, des arguments et des registres de discussion particulièrement présents dans la période concernée.

Afin de baliser les rapports à la politique que peuvent entretenir les électeurs que nous avons interrogés en 2007 dans nos quatre zones, nous nous appuyons sur les schémas explicatifs du rapport individuel à la politique, tirés des nombreux travaux de sociologie électorale, française essentiellement, travaux sur lesquels s'était, par ailleurs, appuyée l'équipe FJP lors de la construction du questionnaire d'enquête.

1. Politisation : intérêt et orientation politique

Le premier dénominateur de la politisation des individus est l'intérêt porté à la politique, intérêt généralement faible et qui progresse à l'approche d'une campagne électorale (Cautrès Jadot 2007). En utilisant les données de la seconde vague d'enquête menée en 2007, dix jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, nous pouvons donc observer une politisation qui est certainement à son niveau maximal. L'intérêt politique est classiquement plus élevé

¹⁸⁵ « S'il est ainsi nécessaire de commencer par analyser le statut et les conditions d'énonciation des réponses dans une situation d'enquête c'est que plus les personnes interrogées sont éloignées des problématiques qui inspirent les questions, plus le risque s'accroît que les réponses obtenues soient non pas des opinions authentiques mais des artefacts de l'interrogation » (Gaxie 1990, p.144)

dans les catégories sociales les plus favorisées et diplômées de la population, et inversement, dépendant d'inégalités culturelles et sociales, notamment ancrées dans le rapport à l'école (Gaxie 1978). Globalement, nos observations vont dans le sens de cette thèse¹⁸⁶ : plus les individus appartiennent aux catégories sociales supérieures, plus ils s'intéressent à la politique, ainsi que nous l'indiquent les coefficients de liaison entre ces deux variables (cf. tableau 2.23). Cependant, sous ce premier abord, quelques différences sont notables, nous conduisant à envisager une différenciation territoriale de l'intérêt pour la politique. Ainsi, dans le canton de Pont-de-Chéruy, les cadres supérieurs et professions intellectuelles témoignent d'un intérêt moindre pour la politique que dans les autres zones ; à l'inverse, cet intérêt est fort chez les ouvriers des cantons – les plus favorisés – de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, ou chez les chômeurs de Villard-de-Lans.

Tableau 2.23
4 zones : intérêt pour la politique et CSP¹⁸⁷

		Prof. libér. cadres sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Moyenne
St Ismier V = 0.282 Sig.= 0.032	Intéressé	79,6%	62,9%	44,0%	70,0%	55,6%	66,2% (88)
	Peu Intéressé	20,4%	37,1%	56,0%	30,0%	44,4%	33,8% (45)
	Total	100% (54)	100% (35)	100% (25)	100% (10)	100% (9)	100% (133)
Villard V = 0.315 Sig.= 0.006	Intéressé	92,3%	61,7%	45,7%	56,7%	66,7%	62,6% (92)
	Peu Intéressé	7,7%	38,3%	54,3%	43,3%	33,3%	37,4% (55)
	Total	100% (32)	100% (36)	100% (48)	100% (33)	100% (15)	100% (164)
Echirolles V = 0.356 Sig.= 0.003	Intéressé	82,6%	75,0%	54,5%	34,6%	50,0%	60,5% (75)
	Peu Intéressé	17,4%	25,0%	45,5%	65,4%	50,0%	39,5% (49)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (33)	100% (26)	100% (10)	100% (124)
Pont de Chéruy V non sig.	Intéressé	66,7%	60,0%	47,2%	47,7%	50,0%	53,4% (79)
	Peu Intéressé	33,3%	40,0%	52,8%	52,3%	50,0%	46,6% (69)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (36)	100% (44)	100% (12)	100% (148)
Moyenne 4 zones V = 0.258 Sig.= 0.000	Intéressé	80,6%	64,4%	48,1%	49,1%	55%	60,5% (334)
	Peu Intéressé	19,4%	35,6%	51,9%	50,9%	45%	39,5% (218)
	Total	100% (124)	100% (149)	100% (129)	100% (110)	100% (40)	100% (552)

Au niveau de l'orientation politique des enquêtés¹⁸⁸, une remarque préliminaire doit être faite à propos de la sur-déclaration d'un positionnement à gauche de l'échiquier politique dans toutes les zones, et dans toutes les catégories socioprofessionnelles (cf. Tableau 2.24) : ce phénomène peut s'expliquer par une certaine forme de désirabilité sociale de cette orientation

¹⁸⁶ La question était la suivante : « En général, diriez-vous que vous vous intéressez à la politique : beaucoup / assez / peu / pas du tout / (nsp) ? » (Enquête FJP vague 2, Q24). Les modalités de réponse ont été recodées ici de façon à faciliter le traitement en deux modalités : intéressé (beaucoup et assez) et peu intéressé (peu et pas du tout).

¹⁸⁷ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

¹⁸⁸ La question était la suivante : « A propos de politique, les gens parlent souvent de gauche et de droite. Vous-même vous situez-vous : très à droite / à droite / au centre-droit / au centre / au centre-gauche / à gauche / très à gauche / (ni à droite ni à gauche) / (refus) / (NSP) ? » (Enquête FJP vague 2, Q26). Les modalités de réponse ont été recodées ici, de façon à faciliter le traitement, en quatre modalités : droite / centre / gauche / non classé.

politique, ainsi que par la sur-représentation d'un niveau de diplôme élevé dans notre échantillon (Inglehart 1993). Ensuite, malgré la faiblesse de la significativité des coefficients de corrélation entre l'orientation politique et les CSP¹⁸⁹, quelques observations peuvent être faites, confirmant la typologie politique présentée précédemment.

Ainsi, toutes catégories confondues, Echirolles est plus orientée à gauche que les autres zones, les cantons de Pont-de-Chéruy et de Saint-Imier affirment une plus grande proximité avec la droite, tandis que le canton de Villard-de-Lans déclare une orientation politique plus « équilibrée ». En poursuivant l'analyse par catégorie socioprofessionnelle, on remarque dans toutes les zones, parmi les catégories supérieures (professions intellectuelles et libérales, cadres supérieurs, professions intermédiaires), un positionnement à gauche sensiblement plus fort que celui des autres groupes socioprofessionnels, ainsi qu'une tendance des CSP populaires à moins se reconnaître et à moins à se classer sur l'échelle gauche-droite.

Cependant, conformément aux ordres politiques locaux des zones étudiées mis en évidence précédemment, plusieurs schémas locaux d'orientation politique se détachent (cf. tableau 2.24). Ainsi, les professions intellectuelles et les cadres supérieurs se positionnent plus à droite dans le canton de Saint-Ismier, plus à gauche dans le canton de Villard-de-Lans et, enfin, plus à gauche et plus au centre à Echirolles. De la même façon, les professions intermédiaires sont plus nombreuses à se classer à droite dans le canton de Saint-Ismier, à gauche dans le canton de Villard-de-Lans et à Echirolles, tandis qu'elles sont plus nombreuses à ne pas se classer dans le canton de Pont-de-Chéruy. Les employés se déclarent également plus à droite que la moyenne dans le canton de Saint-Ismier et plus à gauche dans le canton de Villard-de-Lans. Les ouvriers vont se classer plus à gauche dans les cantons de Saint-Ismier – à rebours des autres catégories socioprofessionnelles – et de Villard-de-Lans ; à l'inverse à Echirolles, ils sont plus nombreux que la moyenne à ne pas se classer, tandis que dans le canton de Pont-de-Chéruy, ils sont plus nombreux à se classer à droite et au centre. Enfin, les chômeurs se classent plus fréquemment à gauche que dans les autres catégories, dans toutes les zones¹⁹⁰.

¹⁸⁹ Les coefficients de corrélation ne sont pas très significatifs, en raison de la faiblesse des effectifs de chaque catégorie prise séparément. Cependant, ils indiquent parfois une liaison entre les variables d'orientation politique et les catégories socioprofessionnelles.

¹⁹⁰ Ceci pourrait éventuellement s'expliquer par la stigmatisation de ceux qui ne travaillent pas par le candidat de l'UMP au cours de la campagne présidentielle. En effet, la place et la revalorisation du travail dans la société française ont été au cœur de la campagne de Nicolas Sarkozy : dès son discours d'investiture (14 janvier 2007 à l'occasion du Congrès de l'UMP), il met l'accent sur la « France des travailleurs », cherchant à séduire les déçus du socialisme en faisant référence à Léon Blum et Jean Jaurès notamment. Lors d'une visite du marché de Rungis le 1^{er} février 2007, Nicolas Sarkozy déclare vouloir se tourner vers « la France qui se lève tôt », expression qui se sera largement reprise, par la suite, au cours de la campagne présidentielle, que ce soit par les soutiens ou les détracteurs du candidat de l'UMP.

Nous observons donc que le positionnement politique des catégories socioprofessionnelles n'est pas uniforme lorsqu'elles sont prises en compte zone par zone : les professions intellectuelles et les cadres supérieurs se positionnent plus à droite dans le canton de Saint-Ismier, tout comme les professions intermédiaires et les employés, alors que dans le canton de Villard-de-Lans, ces trois catégories se positionnent largement plus à gauche. Le territoire joue donc un rôle dans ces bifurcations, même si nous ne pouvons pas définir ce rôle de manière évidente et définitive.

Tableau 2.24
4 zones : orientation politique et CSP¹⁹¹

		Prof lib, cadres sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Moyenne
St Ismier V = 0,231 Sig. = 0,050	Droite	35,2%	58,8%	33,3%	20,0%	22,2%	38,9% (51)
	Centre	9,3%	11,8%	12,5%	,0%	,0%	9,2% (12)
	Gauche	48,1%	23,5%	33,3%	80,0%	66,7%	42,7% (56)
	Non classé	7,4%	5,9%	20,8%	,0%	11,1%	9,2% (12)
	Total	100% (54)	100% (34)	100% (24)	100% (10)	100% (9)	100% (131)
Villard V non sig.	Droite	11,5%	26,1%	8,8%	36,7%	22,2%	21,4% (31)
	Centre	11,5%	23,9%	14,7%	10,0%	22,2%	16,6% (24)
	Gauche	73,1%	43,5%	61,8%	43,3%	55,6%	53,8% (78)
	Non classé	3,8%	6,5%	14,7%	10,0%	,0%	8,3% (12)
	Total	100% (26)	100% (46)	100% (34)	100% (30)	100% (9)	100% (145)
Echirolles V non sig.	Droite	8,7%	35,5%	21,9%	11,5%	30,0%	21,3% (26)
	Centre	26,1%	12,9%	18,8%	15,4%	20,0%	18,0% (22)
	Gauche	60,9%	48,4%	50,0%	50,0%	30,0%	50,0% (61)
	Non classé	4,3%	3,2%	9,4%	23,1%	20,0%	10,7% (13)
	Total	100% (23)	100% (31)	100% (32)	100% (26)	100% (10)	100% (122)
Pont de Chérury V non sig.	Droite	28,6%	40,0%	24,2%	41,9%	25,0%	34,0% (49)
	Centre	9,5%	22,9%	21,2%	20,9%	16,7%	19,4% (28)
	Gauche	57,1%	25,7%	42,4%	23,3%	41,7%	34,7% (50)
	Non classé	4,8%	11,4%	12,1%	14,0%	16,7%	11,8% (17)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (33)	100% (43)	100% (12)	100% (144)
Moyenne 4 zones V = 0.126 Sig. = 0.011	Droite	24,2%	39%	21,1%	31,2%	25%	29% (157)
	Centre	12,9%	18,5%	17,1%	14,7%	15%	15,9% (86)
	Gauche	57,3%	35,6%	48%	40,4%	47,5%	45,2% (245)
	Non classé	5,6%	6,8%	13,8%	13,8%	12,5%	10% (54)
	Total	100% (124)	100% (146)	100%(123)	100%(109)	100% (40)	100% (542)

2. Attitudes et valeurs politiques : quelques éléments de différenciation territoriale

En plus de la politisation individuelle, la période de campagne électorale nous permet aussi d'observer la structuration de certaines opinions, attitudes ou valeurs individuelles liées au domaine politique. En revenant sur les opinions exprimées par les enquêtés sur différents thèmes (fonctionnement de la démocratie, opinion sur l'Union européenne, confiance et

¹⁹¹ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés.

immigration), nous souhaitons montrer que les premières traces de la différenciation territoriale, dégagées précédemment, s'accroissent.

Le premier élément que nous prenons en compte ici est l'estimation du fonctionnement de la démocratie : en effet, la crise de la représentation qui affecterait les démocraties occidentales peut se traduire par une remise en cause du fonctionnement de la démocratie (Perrineau 2003 ; Matonti 2005 ; Berger 2005). Lorsque les enquêtés sont sollicités sur leur perception du fonctionnement de la démocratie¹⁹², cette évaluation est positive en général (cf. tableau 2.25). Mais, quelques tendances locales sont là aussi observables¹⁹³ : ainsi, les professions intellectuelles et les cadres supérieurs sont globalement ceux qui pensent le plus largement que la démocratie fonctionne bien, avec une diffusion supérieure de cette idée au sein de ce groupe social dans le canton de Saint-Ismier et moindre dans le canton de Pont-de-Chéry. Dans le canton de Saint-Ismier, l'idée d'un bon fonctionnement de la démocratie est plus répandue quel que soit le groupe social considéré, alors que la tendance s'inverse parmi les classes populaires dans le canton de Pont-de-Chéry. Les données montrent moins cette dynamique dans le canton de Villard-de-Lans et à Echirolles : en effet, dans le canton de Villard-de-Lans, les ouvriers sont plus nombreux que la moyenne à être satisfaits du fonctionnement de la démocratie, alors qu'à Echirolles ce sont les employés.

¹⁹² La question était la suivante : « Selon vous, la démocratie fonctionne-t-elle : très bien / assez bien / assez mal / très mal ? ». Les modalités de réponse ont été recodées ici de façon à faciliter le traitement en deux modalités : bien (très bien et assez bien) / mal (assez mal et très mal).

¹⁹³ Les coefficients nous permettant de définir s'il existe une liaison entre l'opinion sur le fonctionnement de la démocratie et les catégories socioprofessionnelles ne sont pas significatifs : les données sont donc à interpréter avec prudence, toutefois la statistique descriptive met en évidence quelques phénomènes notables.

Tableau 2.25
4 zones : fonctionnement de la démocratie et CSP¹⁹⁴

		Prof lib, cadres sup	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
St Ismier V non sig.	Bien	68,5%	68,6%	60,0%	70,0%	88,9%	68,4% (91)
	Mal	31,5%	31,4%	40,0%	30,0%	11,1%	31,6% (42)
	Total	100% (54)	100% (35)	100% (25)	100% (10)	100% (9)	100% (133)
Villard V non sig.	Bien	76,0%	53,2%	54,3%	60,7%	55,6%	59,0% (85)
	Mal	24,0%	46,8%	45,7%	39,3%	44,4%	41,0% (59)
	Total	100% (25)	100% (47)	100% (35)	100% (28)	100% (9)	100% (144)
Echirolles V non sig.	Bien	69,6%	50,0%	71,9%	46,2%	50,0%	58,5% (72)
	Mal	30,4%	50,0%	28,1%	53,8%	50,0%	41,5% (51)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (32)	100% (26)	100% (10)	100% (123)
Pont de Chéruy V non sig.	Bien	52,4%	65,7%	51,4%	40,9%	63,6%	52,7% (77)
	Mal	47,6%	34,3%	48,6%	59,1%	36,4%	47,3% (69)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (35)	100% (44)	100% (11)	100% (146)
Moyenne 4 zones V non sig.	Bien	67,5%	59,1%	59,1%	50%	64,1%	59,5% (325)
	Mal	32,5%	40,9%	40,9%	50%	35,9%	40,5% (221)
	Total	100%(123)	100% (149)	100% (127)	100% (108)	100% (39)	100% (546)

Dans un deuxième temps, s'intéresser aux opinions sur l'Union européenne (UE) permet d'éclairer les résultats locaux au référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE) en 2005, contribuant ainsi à mieux cerner les opinions sur l'un des critères de sélection des zones, tout en se penchant sur une institution politique qui n'intéresse que peu les citoyens, mais qui est fréquemment mise en avant par les gouvernements nationaux comme justification à des mesures impopulaires. Les opinions sur l'UE recourent très largement les résultats au référendum de 2005 : le canton de Saint-Ismier y est le plus favorable, alors que le canton de Pont-de-Chéruy y est le plus défavorable (cf. tableau 2.26). Par ailleurs, Annick Percheron (1991) a mis en évidence les mécanismes socioéconomiques, sociologiques et politiques qui jouent dans l'intérêt des citoyens pour l'UE : plus ils appartiennent à des groupes socioéconomiquement favorisés, sont diplômés et s'intéressent à la politique, plus les citoyens s'intéressent à la question européenne. Nos données¹⁹⁵ vérifient ce mécanisme socioéconomique (cf. tableau 2.26) : les professions intellectuelles et les cadres supérieurs sont globalement plus favorables à l'UE alors que les ouvriers y sont plutôt défavorables. Cependant, à Echirolles, les professions intellectuelles et les cadres supérieurs sont bien plus nombreux que la moyenne à avoir une opinion négative de l'UE ; à l'inverse les ouvriers du

¹⁹⁴ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

¹⁹⁵ La question était la suivante : « En général, à propos de l'Union européenne, avez-vous une opinion : très positive / assez positive / neutre / assez négative / très négative / (NSP) ? ». (Enquête FJP vague 2, Q30). Les modalités de réponse ont été recodées, ici, de façon à faciliter le traitement, en trois modalités : positive (très positive et assez positive) / neutre / négative (assez négative et très négative).

canton de Saint-Ismier ont une opinion positive de l'UE bien plus fréquente que la moyenne des ouvriers. Dans le canton de Pont-de-Chéruy, malgré le score très élevé du « non » au référendum sur le TCE, il n'y a pas d'opinion tendanciellement défavorable à l'UE qui se dégage : tout au plus les professions intermédiaires et les chômeurs expriment une indifférence sur le sujet.

Tableau 2.26
4 zones : opinion sur l'Union européenne et CSP¹⁹⁶

		Prof lib, cadres sup	Prof. intermédi.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
St-Ismier V = 0.292 Sig.= 0.004	Positive	77,8%	54,3%	32%	40%	55,6%	58,6% (78)
	Neutre	16,7%	34,3%	44%	20%	33,3%	27,8% (37)
	Négative	5,6%	11,4%	24%	40%	11,1%	13,5% (18)
	Total	100% (54)	100% (35)	100% (25)	100% (10)	100% (9)	100% (133)
Villard V non sig.	Positive	61,5%	53,2%	37,1%	36,7%	55,6%	47,6% (70)
	Neutre	30,8%	25,5%	40,0%	30,0%	44,4%	32,0% (47)
	Négative	7,7%	21,3%	22,9%	33,3%	,0%	20,4% (30)
	Total	100% (26)	100% (47)	100% (35)	100% (30)	100% (9)	100% (147)
Echirolles V = 0.269 Sig.= 0.022	Positive	69,6%	31,3%	33,3%	26,9%	40,0%	38,7% (48)
	Neutre	13,0%	25,0%	42,4%	34,6%	10,0%	28,2% (35)
	Négative	17,4%	43,8%	24,2%	38,5%	50,0%	33,1% (41)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (33)	100% (26)	100% (10)	100% (124)
Pont-de- Chéruy V = 0.271 Sig.= 0.005	Positive	66,7%	45,7%	38,9%	22,7%	33,3%	39,2% (58)
	Neutre	19,0%	45,7%	47,2%	38,6%	50,0%	40,5% (60)
	Négative	14,3%	8,6%	13,9%	38,6%	16,7%	20,3% (30)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (36)	100% (44)	100% (12)	100% (148)
Moyenne 4 zones V = 0.231 Sig.= 0.000	Positive	71%	47%	35,7%	29,1%	45%	46%(254)
	Neutre	19,4%	32,2%	43,4%	33,6%	35%	32,4% (179)
	Négative	9,7%	20,8%	20,9%	37,3%	20%	21,6% (119)
	Total	100% (124)	100%(149)	100%(110)	100%(110)	100% (40)	100% (552)

Dans un troisième temps, la question de la confiance interpersonnelle¹⁹⁷, que nous avons déjà évoquée plus haut comme déterminante du « capital social » des individus et des contextes locaux, nous permet d'approfondir notre analyse des différenciations territoriales. En effet, généralement faible dans les enquêtes d'opinion françaises (de l'ordre de 20% à 25%)¹⁹⁸, cette dimension met en évidence une forte différenciation entre nos quatre points d'observation (cf. tableau 2.27) : dans un premier temps, les zones d'enquête, à l'exception du canton de Pont-de-Chéruy, apparaissent plus confiantes que la moyenne nationale, le niveau de confiance de chaque zone reproduisant la hiérarchie socioéconomique des zones. En outre,

¹⁹⁶ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

¹⁹⁷ La question était la suivante : « D'une manière générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais trop prudent quand on a affaire aux autres ? » (Enquête FJP vague 2, Q17).

¹⁹⁸ Sur ce point, voir Balme Marie Rozenberg 2003

dans le canton de Saint-Ismier, toutes les catégories sociales sont plus confiantes qu'ailleurs, de la même façon que la tendance à la prudence est bien plus largement répandue dans le canton de Pont-de-Chéruy. Enfin, ce sont essentiellement les classes supérieures qui ont le plus confiance en autrui, puisque, sauf dans le canton de Pont-de-Chéruy, la majorité des « professions intellectuelles et cadres supérieurs » estime qu'il est possible de faire confiance à la plupart des gens.

Tableau 2.27
4 zones : confiance dans autrui et CSP¹⁹⁹

		Prof lib, cadres sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
St Ismier V non sig.	Confiance	60,4%	44,1%	32,0%	40,0%	44,4%	48,1% (63)
	Prudence	39,6%	55,9%	68,0%	60,0%	55,6%	51,9% (68)
	Total	100% (53)	100% (34)	100% (25)	100% (10)	100% (9)	100% (131)
Villard V= 0.345 Sig.= 0.002	Confiance	65,4%	34,0%	20,0%	20,0%	44,4%	34,0% (50)
	Prudence	34,6%	66,0%	80,0%	80,0%	55,6%	66,0% (97)
	Total	100% (26)	100% (47)	100% (35)	100% (30)	100% (9)	100% (147)
Echirolles V= 0.405 Sig.= 0.000	Confiance	65,2%	29,0%	24,2%	12,0%	10,0%	29,5% (36)
	Prudence	34,8%	71,0%	75,8%	88,0%	90,0%	70,5% (86)
	Total	100% (23)	100% (31)	100% (33)	100% (25)	100% (10)	100% (122)
Pont de Chéruy V= 0.346 Sig.= 0.001	Confiance	28,6%	37,1%	20,0%	2,3%	8,3%	19,0% (28)
	Prudence	71,4%	62,9%	80,0%	97,7%	91,7%	81,0% (119)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (35)	100% (44)	100% (12)	100% (147)
Moyenne 4 zones V=0.330 Sig.=0.000	Confiance	56,9%	36,1%	23,4%	12,8%	25%	32,4% (177)
	Prudence	43,1%	63,9%	76,6%	87,2%	75%	67,6% (370)
	Total	100% (123)	100% (147)	100% (128)	100% (128)	100% (40)	100% (547)

Dans un quatrième temps, l'enjeu de l'immigration²⁰⁰ constitue une donnée importante de nos mesures des caractères politiques des territoires, étant donné les résultats électoraux importants – particulièrement dans l'un de nos points d'observation – du Front National (FN), qui a fait de ce thème un fer de lance de sa rhétorique depuis son apparition sur la scène politique française. Dans toutes les zones, seuls les ouvriers adhèrent, à une courte majorité, à l'idée que les immigrés sont trop nombreux ; à l'inverse, les professions intellectuelles et les cadres supérieurs sont les plus opposés à cette idée. La seule exception est le canton de Pont-de-Chéruy, où le taux d'accord des professions intellectuelles à l'idée d'un trop plein d'immigration est bien supérieure à la moyenne. Du côté des professions intermédiaires, il n'y a pas de grandes différences entre les zones. Si, dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-

¹⁹⁹ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

²⁰⁰ La question était la suivante : « Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec l'opinion suivante : il y a trop d'immigrés en France ? » (Enquête FJP vague 2, Q31). Les modalités de réponse ont été recodées, ici, de façon à faciliter le traitement, en deux modalités : d'accord (tout à fait d'accord et plutôt d'accord) / pas d'accord (plutôt pas d'accord et pas d'accord du tout).

de-Lans, la majorité des employés et des ouvriers n'adhèrent pas à l'idée d'une immigration trop importante, la situation s'inverse complètement dans le canton de Pont-de-Chéruy. Enfin, du côté des chômeurs, il ne semble pas y avoir de positions clairement identifiables sur cette question.

Tableau 2.28
4 zones : trop d'immigrés et CSP²⁰¹

		Prof lib, cadres sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
St Ismier V non sig.	D'accord	9,4%	18,2%	22,7%	20,0%	44,4%	17,3% (22)
	Pas d'accord	90,6%	81,8%	77,3%	80,0%	55,6%	82,7% (105)
	Total	100% (53)	100% (33)	100% (22)	100% (10)	100% (9)	100% (127)
Villard V = 0,263 Sig.= 0,045	D'accord	7,7%	22,7%	14,7%	39,3%	33,3%	22,0% (31)
	Pas d'accord	92,3%	77,3%	85,3%	60,7%	66,7%	78,0% (110)
	Total	100% (26)	100% (44)	100% (34)	100% (28)	100% (9)	100% (141)
Echirolles V = 0,376 Sig.= 0,002	D'accord	0%	28,1%	34,4%	53,8%	40%	30,9% (38)
	Pas d'accord	100%	71,9%	65,6%	46,2%	60%	69,1% (85)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (32)	100% (26)	100% (10)	100% (123)
Pont de Chéruy V = 0,348 Sig.= 0,002	D'accord	23,8%	24,2%	47,1%	64,3%	27,3%	41,8% (59)
	Pas d'accord	76,2%	75,8%	52,9%	35,7%	72,7%	58,2% (82)
	Total	100% (21)	100% (33)	100% (34)	100% (42)	100% (11)	100% (141)
Moyenne 4 zones V = 0.309 Sig.= 0.000	D'accord	9,8%	23,2%	30,3%	50,9%	35,9%	28,2% (150)
	Pas d'accord	90,2%	76,9%	69,7%	49,1%	64,1%	71,8% (382)
	Total	100% (123)	100% (142)	100% (122)	100% (106)	100% (39)	100% (532)

Dans un cinquième et dernier temps, nous avons testé deux enjeux parmi ceux de la campagne présidentielle de 2007 – même s'ils ont été difficiles à déterminer (cf. chapitre 1) – afin de préciser notre compréhension du rapport individuel à la politique. Le premier enjeu est celui de l'identité nationale²⁰² – sujet relativement nouveau parmi les débats de société, puisqu'il n'était jusqu'en 2007 qu'essentiellement mobilisé par l'extrême-droite – qui va faire l'objet d'un débat impliquant les principaux candidats à l'élection, chacun exprimant un ensemble de propositions destinées à renforcer ou à réanimer le sentiment d'identité nationale parmi les citoyens français²⁰³. Bien que ce débat ait été l'un des rares à occuper le devant de la

²⁰¹ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

²⁰² La question était la suivante : « Les mots suivants évoquent-ils pour vous quelque chose de très positif, de positif, de négatif ou de très négatif : identité nationale ». Les modalités de réponse ont été recodées, ici, de façon à faciliter le traitement, en deux modalités : positif (très positif et positif) / négatif (négatif et très négatif).

²⁰³ Alors que Nicolas Sarkozy annonce la création d'un « Ministère de l'immigration et de l'identité nationale », Ségolène Royal riposte en déclarant qu'il faut inciter les Français à posséder un drapeau tricolore lors des grands événements nationaux et à réinvestir l'hymne national.

Sources : LEMONDE.FR avec AFP et Reuters, « Invité d'« A vous de juger », Nicolas Sarkozy défend sa « stratégie du changement » », 9 mars 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/03/09/invite-d-a-vous-de-juger-m-sarkozy-defend-sa-strategie-du-changement_880951_3224.html

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters, « Ségolène Royal souhaite que les Français aient « chez eux le drapeau tricolore » », 23 mars 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/03/23/segolene-royal-plaide-pour-le-drapeau-tricolore_887281_3224.html

scène durant la campagne de 2007, il est assez difficile de dresser sur cette question un panorama d'opinions qui seraient partagées dans nos quatre points d'observation. En effet, dans le canton de Pont-de-Chéruy, toutes les catégories sociales sauf les professions intellectuelles et les cadres supérieurs reçoivent plutôt positivement cette notion d'identité nationale. Parmi ces mêmes catégories favorisées, ils sont beaucoup plus nombreux à trouver cette notion négative dans le canton de Villard-de-Lans par rapport à la moyenne de nos zones. Parmi les professions intermédiaires, les enquêtés sont plus nombreux à la percevoir négativement dans le canton de Villard-de-Lans, alors que la perception est plus positive dans le canton de Pont-de-Chéruy. Enfin, les employés du canton de Villard-de-Lans, les ouvriers d'Echirolles et les chômeurs de ces deux zones sont plus nombreux que la moyenne à percevoir négativement la notion d'identité nationale.

Tableau 2.29
4 zones : identité nationale et CSP²⁰⁴

		Prof lib, cadres sup.	Prof. intermédi.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Total
St Ismier V non sig.	Positive	63,5%	60,0%	70,8%	60,0%	55,6%	63,1% (82)
	Négative	36,5%	40,0%	29,2%	40,0%	44,4%	36,9% (48)
	Total	100% (52)	100% (35)	100% (24)	100% (10)	100% (9)	100% (130)
Villard V = 0.248 Sig.= 0.063	Positive	36,0%	42,6%	58,8%	70,0%	44,4%	51,0% (74)
	Négative	64,0%	57,4%	41,2%	30,0%	55,6%	49,0% (71)
	Total	100% (25)	100% (47)	100% (34)	100% (30)	100% (9)	100% (145)
Echirolles V non sig.	Positive	69,6%	50,0%	62,5%	53,8%	40,0%	56,9% (70)
	Négative	30,4%	50,0%	37,5%	46,2%	60,0%	43,1% (53)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (32)	100% (26)	100% (10)	100% (123)
Pont de Chéruy V non sig.	Positive	50,0%	72,7%	71,4%	78,0%	75,0%	70,9% (100)
	Négative	50,0%	27,3%	28,6%	22,0%	25,0%	29,1% (41)
	Total	100% (20)	100% (33)	100% (35)	100% (41)	100% (12)	100% (141)
Moyenne 4 zones V non sig.	Positive	56,7%	55,1%	65,6%	68,2%	55%	60,5% (326)
	Négative	43,3%	44,9%	34,4%	31,8%	45%	39,5% (213)
	Total	100% (120)	100% (147)	100% (147)	100% (107)	100% (40)	100% (539)

L'autre enjeu de la campagne que nous testons ici est le pouvoir d'achat. Cette notion renvoie plus précisément aux mesures destinées à augmenter le pouvoir d'achat préconisées par les deux principaux candidats à l'élection présidentielle²⁰⁵ : l'une reposant sur

²⁰⁴ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés, NSP exclus de l'analyse.

²⁰⁵ La question était la suivante : « Selon vous, laquelle de ces deux mesures serait la plus efficace pour augmenter le pouvoir d'achat des Français : augmenter le SMIC / pouvoir faire plus facilement des heures supplémentaires / aucune des deux / vous ne savez pas ? ».

l'augmentation du salaire minimum, reprenant ainsi la proposition de Ségolène Royal²⁰⁶, l'autre sur la possibilité donnée aux employeurs et aux employés de recourir plus facilement aux heures supplémentaires, reprenant la proposition de Nicolas Sarkozy²⁰⁷. Chacune de ces deux propositions étant très clairement identifiée dans le débat politique à un camp ou à l'autre, nos données devraient donc laisser apparaître une structure claire des réponses en fonction de nos zones et de leur orientation politique (cf. tableau 2.30). Et, effectivement, dans le canton de Pont-de-Chéruy, la proposition qui recueille le plus d'opinions favorables, toutes catégories sociales confondues, est celle visant à favoriser les heures supplémentaires, sauf parmi les chômeurs. A Echirolles et dans le canton de Villard-de-Lans, parmi les professions intellectuelles et les cadres supérieurs, la proposition dominante est celle de l'augmentation du SMIC. Par contre, dans le canton de Saint-Ismier, traditionnellement proche d'une droite plutôt libérale, sauf parmi les professions intellectuelles et les cadres supérieurs, la proposition de faciliter les heures supplémentaires est loin de remporter l'adhésion de la majorité des enquêtés. Parmi les employés, les ouvriers et les chômeurs du canton de Villard-de-Lans et d'Echirolles, il est assez difficile de dégager une option fédérant clairement la majorité des groupes.

Ainsi, l'étude de deux dimensions de la politisation individuelle et de six dimensions des attitudes et valeurs politiques – sans prétendre à l'exhaustivité –, débouche sur une conclusion en demi-teinte. D'indéniables traces de différenciation territoriale sont observables, sans qu'il soit pour autant évident de conclure à l'existence de rapports différenciés à la politique. En effet, si des différences territoriales existent bel et bien entre nos quatre points d'observation, et que ces différences semblent souvent prévaloir sur les comportements politiques des catégories socioprofessionnelles, aucune typologie mettant en évidence des rapports différenciés à la politique n'apparaît clairement : l'influence du contexte socioéconomique propre à chaque zone dans la structuration des opinions individuelles au niveau local s'avère bien plus complexe.

²⁰⁶ LEMONDE.FR, « Le « pacte présidentiel », un programme socialiste ? », 11 février 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/02/11/le-pacte-presidentiel-de-segolene-royal-un-programme-socialiste_866150_3224.html

²⁰⁷ LEMONDE.FR, « Le discours d'investiture de Nicolas Sarkozy », 15 janvier 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/01/15/le-discours-d-investiture-de-nicolas-sarkozy_855369_3224.html

Tableau 2.30
4 zones : mesures pour augmenter le pouvoir d'achat et CSP²⁰⁸

		Prof lib, cadres sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Moyenne
St Ismier V non sig.	Augmenter SMIC	20,4%	40,0%	36,0%	60,0%	44,4%	33,1% (44)
	Heures supplém.	42,6%	37,1%	32,0%	20,0%	33,3%	36,8% (49)
	Aucune	25,9%	20,0%	28,0%	0%	22,2%	22,6% (30)
	NSP	11,1%	2,9%	4,0%	20%	0%	7,5% (10)
	Total	100% (54)	100% (35)	100% (25)	100% (10)	100% (9)	100% (133)
Villard V = 0.207 Sig.= 0.090	Augmenter SMIC	30,8%	25,5%	57,1%	33,3%	22,2%	35,4% (52)
	Heures supplém.	26,9%	46,8%	25,7%	36,7%	66,7%	37,4% (55)
	Aucune	23,1%	12,8%	14,3%	20,0%	,0%	15,6% (23)
	NSP	19,2%	14,9%	2,9%	10,0%	11,1%	11,6% (17)
	Total	100% (26)	100% (47)	100% (35)	100% (30)	100% (9)	100% (147)
Echirolles V non sig.	Augmenter SMIC	47,8%	34,4%	45,5%	34,6%	50,0%	41,1% (51)
	Heures supplém.	26,1%	43,8%	21,2%	30,8%	0%	28,2% (35)
	Aucune	17,4%	9,4%	18,2%	23,1%	30,0%	17,7% (22)
	NSP	8,7%	12,5%	15,2%	11,5%	20,0%	12,9% (16)
	Total	100% (23)	100% (32)	100% (33)	100% (26)	100% (10)	100% (124)
Pont de Chéruy V non sig.	Augmenter SMIC	19,0%	31,4%	38,9%	38,6%	50,0%	35,1% (52)
	Heures supplém.	42,9%	60,0%	33,3%	40,9%	8,3%	41,2% (61)
	Aucune	28,6%	5,7%	19,4%	13,6%	25,0%	16,2% (24)
	NSP	9,5%	2,9%	8,3%	6,8%	16,7%	7,4% (11)
	Total	100% (21)	100% (35)	100% (36)	100% (44)	100% (12)	100% (148)
Moyenne 4 zones V = 0.118 Sig.= 0.029	Augmenter SMIC	27,4%	32,2%	45%	38,2%	42,5%	36,1% (199)
	Heures supplém.	36,3%	47%	27,9%	35,5%	25%	36,2% (200)
	Aucune	24,2%	12,1%	19,4%	16,4%	20%	17,9% (99)
	NSP	12,1%	8,7%	7,8%	10%	12,5%	9,8% (54)
	Total	100% (124)	100% (149)	100%(129)	100%(110)	100% (40)	100% (552)

²⁰⁸ Source : enquête FJP vague 2, résultats non pondérés.

IV. Conclusion du chapitre

Cette présentation de nos points d'enquête nous a permis de dresser quatre portraits de territoires, dessinant des zones différentes les unes des autres afin de proposer une première typologie synthétique, à double entrée, à la fois socioéconomique et politique de notre terrain. Cependant, la première analyse des données recueillies par l'enquête FJP, essentiellement appuyée sur des statistiques descriptives, ne donne pas à voir aussi clairement que nous l'espérions quatre zones très clivées politiquement, qui pourraient parfaitement rentrer dans la typologie élaborée précédemment. En fonction des thèmes abordés, et donc des manières d'appréhender la « politisation » des individus, les différenciations entre zones prennent des contours changeant, ne pouvant être systématisées dans un schéma global d'influence.

Nous avons ainsi été confrontée à plusieurs types de difficultés au cours de cette première analyse de données, au niveau de la caractérisation des cadres de vie et au niveau de la mise en évidence d'une politisation différenciée. Un problème essentiel et commun s'est en effet rapidement posé : celle de l'échelle à laquelle se situe la caractérisation des zones. Si notre typologie initiale semble plus ou moins fonctionner, nous ne pouvons que regretter qu'elle ne nous permette pas d'approfondir les soubassements des distinctions territoriales que nous avons observées. Avant de nous résoudre à abandonner cette approche localisée de la structuration des opinions politiques individuelles, nous avons choisi d'essayer d'approfondir la constitution de nos points d'enquête, ou, pour le dire autrement, nous avons cherché l'homogénéité de ces trois cantons et de cette commune que nous avions choisis initialement.

CHAPITRE 3 //

DECOMPOSITION ET RECOMPOSITION DES POINTS D'OBSERVATION

La faiblesse de la disparité des résultats sur la plupart des questions soumises aux électeurs enquêtés dans nos quatre zones remet en cause de façon précoce l'hypothèse initiale d'une influence du cadre de vie sur les opinions politiques individuelles. Ce constat nous a incitée à partir à la recherche d'une explication. En effet, dans cette perspective, le sort de notre hypothèse initiale d'un effet du territoire sur les raisonnements et comportements politiques nous a semblé se jouer de façon trop rapide, pour l'abandonner sans plus de considération. Peut-être nous manquait-il un élément pour caractériser nos points d'observation, élément jusqu'alors masqué par le cadrage initial ? Peut-être avons-nous laissé de côté une dimension essentielle du territoire dans notre modèle ? Deux réflexions assez éloignées l'une de l'autre vont nous conduire à remettre en question et à approfondir nos quatre points d'observation.

La première réflexion s'appuie sur les critiques, nombreuses, adressées à la classification des PCS. Bien qu'elles offrent une représentation de la société française, on leur reproche fréquemment de ne pas permettre une classification dynamique et évolutive de la société. Les PCS ne prennent en compte, entre autres, ni les origines sociales des individus, ni la situation du conjoint, ni la précarisation croissante du marché du travail ; elles ne se prêtent pas non plus à la comparaison internationale. Cette liste de critiques n'est pas exhaustive mais entre particulièrement en résonance avec notre hypothèse. En effet, comment évaluer l'influence du contexte local sur les raisonnements et comportements politiques individuels si l'on ne rend que difficilement compte de la position sociale des individus ? Si l'origine de cette vague de critiques des PCS peut être identifiée dans la phase de développement, au sein de l'administration de la statistique nationale, de l'utilisation des modèles économétriques au détriment des modèles géométriques d'analyse des données (Pierru Spire 2008), il n'en reste pas moins que les PCS sont déterminantes pour la réalisation des enquêtes par sondage, qu'elles soient d'opinion ou de marché, notamment en raison de l'utilisation d'un échantillonnage par quotas et de redressements a posteriori. Pour dépasser les limites de ce système de classification, des indicateurs supplémentaires sont intégrés de façon plus

systematique dans les enquêtes, tels que le niveau de diplôme, les revenus, la stabilité de l'emploi ou l'origine sociale des individus²⁰⁹. D'autres solutions sont envisagées avec l'intégration dans la classification des CSP des statuts d'emploi, des conditions de travail et des rémunérations, de façon à rendre visible les évolutions des « anciennes » CSP et leur partition en de nouvelles classes, sans non plus renoncer à la dimension sociale de la classification initiale (Pierru Spire 2008, p.479). Toutefois, malgré l'intérêt de ce sujet, notre but n'est pas ici d'ouvrir un débat sur la controverse entre les paradigmes cognitiviste et déterministe ; par contre, et de façon plus prosaïque, la prise en compte de ces critiques nous a poussée à intégrer de nouveaux indicateurs pour caractériser nos quatre points d'observation, pour affiner la caractérisation des zones précédemment proposée. En étendant ainsi le champ des variables utilisées pour la description de nos zones, nous pouvons tenter de vérifier l'homogénéité des groupes préalablement définis : les ouvriers du canton de Pont-de-Chéruy sont-ils similaires à ceux d'Echirolles ? Le vote largement en faveur de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2007 est-il identique dans les cantons de Pont-de-Chéruy et de Saint-Ismier ?

L'autre réflexion qui nous a conduit à remettre en cause la caractérisation de nos quatre points d'observation est issue de la dualité entre inférence écologique (Robinson 1950)²¹⁰ et inférence individualiste, dont les dangers bordent le chemin du chercheur en sociologie électorale. Pour les définir rapidement, l'inférence écologique consiste à inférer des comportements individuels à partir de relations fondées sur des données agrégées à un niveau supérieur, tandis que l'inférence individualiste consiste en l'inférence de comportements collectifs à partir de relations fondées sur des données individuelles. D'un point de vue pratique, ces deux erreurs peuvent être fortement réduites par la mobilisation d'autres données empiriques ou de connaissances sociologiques, de façon à évaluer la plausibilité des causalités et à éliminer les raisonnements absurdes (Gombin Mayance 2010, p.28). En outre, qu'il s'agisse d'une erreur individualiste ou écologique, elle résulte dans les deux cas d'un changement « inapproprié » de niveau d'analyse. Fondée sur l'existence de ce double risque, une nouvelle hypothèse s'est alors esquissée, qui nous permettait de nous prémunir de l'inférence écologique : il s'agissait de vérifier le postulat initial de la forte homogénéité interne des cantons sélectionnés, c'est-à-dire d'intégrer un niveau supplémentaire dans

²⁰⁹ Cependant le passage, pour la classification, d'une logique sociale à une logique individualisée, comporte un risque de perte d'intelligibilité de la « pensée relationnelle du monde social qui permet de restituer la cohérence de l'ensemble des pratiques économiques, culturelles ou politiques », comme le soulignent E. Pierru et A. Spire (2008, p.477).

²¹⁰ Pour une revue des travaux ayant contribué au débat autour de l'inférence écologique, voir Gombin 2009.

l'analyse : le niveau communal dans le cas des trois cantons sélectionnés et le niveau du quartier dans le cas d'Echirolles. En d'autres termes, la question devenait : les caractéristiques des quatre points d'observation décrivent-elles de façon homogène les communes et les quartiers qui les composent ?

Cette double intégration, de nouvelles variables et d'un échelon « infra zone », nous a effectivement permis de constater l'existence d'une certaine hétérogénéité, à la fois socio-économique (I) et politique (II), des subdivisions territoriales initiales. Les différences relevées sont plus ou moins fortes selon les zones d'observation : le canton de Saint-Ismier est plutôt homogène ; des différences sont assez sensibles dans les cantons de Pont-de-Chéruy et de Villard-de-Lans ; les quartiers de la ville d'Echirolles sont très hétérogènes entre eux. La sélection initiale des points d'observation reposait sur une typologie qui classait les quatre zones en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques et politiques, mais la focale de cette typologie s'est avérée trop large pour permettre une approche dynamique et compréhensive de l'effet du territoire sur les raisonnements et comportements politiques individuels. Le resserrement de la focale permis par un décalage du regard au niveau inférieur permet par contre de réorganiser la typologie initiale pour en proposer une nouvelle, plus fine.

I. Resserrement de la focale d'observation et affinement de la typologie socioéconomique

Les points d'observation sélectionnés initialement dans l'enquête FJP sont caractérisés par une très grande hétérogénéité d'une zone à l'autre, mais l'utilisation d'une focale plus restreinte fait apparaître une hétérogénéité masquée, *à l'intérieur de chacune des zones sélectionnées*. En effet, le travail sur les données à un niveau infra-zone, c'est-à-dire par communes et par quartiers, dévoile l'existence de césures, parfois profondes, au niveau socioéconomique entre les différentes entités composant les zones d'observation. Nous nous attachons donc ici à mettre en évidence cette nouvelle hétérogénéité socioéconomique (A), pour ensuite l'affiner et la consolider par l'introduction de nouveaux indicateurs (B).

Encadré 3.1.

Encadré méthodologique : Découpage des quartiers de la commune d'Echirolles

L'analyse par quartiers proposée ici se fonde sur l'utilisation des données statistiques infra communales fournies par l'INSEE et disponibles par « quartiers IRIS »²¹¹. Le découpage des IRIS par l'INSEE est effectué selon des critères démographiques et géographiques, cherchant à la fois à produire des entités cohérentes et à standardiser l'information pour permettre son traitement statistique : l'INSEE découpe de cette façon la commune d'Echirolles en quinze IRIS. Cependant, nous n'avons pas repris complètement le découpage des IRIS mais l'avons complété par le découpage en quartiers utilisés par la mairie d'Echirolles dans le cadre de la politique de la ville (découpage en seize quartiers) et par celui des bureaux de vote (actuellement au nombre de vingt-deux).

Chacun de ces découpages possède sa propre logique et répond à des impératifs administratifs et techniques qui ne sont pas toujours compatibles. Pour certains quartiers, nous avons donc dû opérer des regroupements de façon à pouvoir recouper les informations fournies par les IRIS et celles fournies par les bureaux de vote, le tout dans des unités qui soient cohérentes avec le vécu des habitants de chacun des quartiers. Ainsi, les IRIS d'activité sont rattachés aux IRIS d'habitation voisins s'ils comportent des habitations, ou éliminés s'il n'y a aucune habitation : ainsi, la *ZAC de Comboire* est rattachée au quartier « La Luire – Viscose », la *ZAC du Centre* au quartier « Centre », et la *ZAC de Grand-Place* est éliminée de l'analyse. De la même façon, les grands ensembles, subdivisés par l'INSEE pour respecter le seuil démographique des IRIS, sont ici regroupés en raison de leur cohérence en termes sociaux et de politique de la ville : sont regroupés, dans le quartier des « Essarts », les IRIS *Essarts Nord* et *Essarts Sud*, et, dans le quartier des « Granges », les IRIS *Granges Nord* et *Granges Sud*. Tous les autres quartiers correspondent à un seul quartier IRIS, dont nous

²¹¹ Le sigle IRIS signifie « Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques ». L'INSEE définit le quartier IRIS comme « la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales [se devant de] respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps ». Dans les communes découpées en IRIS, la population de chaque IRIS d'environ 2000 habitants, les grands quartiers pouvant ainsi être redécoupés de façon à former des mailles respectant cette condition. Chaque commune non découpée en IRIS est assimilée à un seul IRIS. Les IRIS peuvent être de plusieurs types : les IRIS d'habitat, qui « sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...) » ; les IRIS d'activité, qui « regroupent plus de 1000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente » ; les IRIS divers, c'est-à-dire « de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...) ».

Source : site Internet de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ilots-regr-pour-inf-stat.htm>, consulté le 31 mai 2010.

repreons le nom, sauf pour les IRIS *Ouest Nord* et *Ouest Sud*, pour lesquels nous repreons les noms d'usage, soit respectivement « Jean Jaurès » et « La Ponatière » (cf. Carte 3.4).

Du côté des bureaux de vote enfin, les vingt-deux bureaux de vote actuels étaient quinze de 1986 à 1988, ils sont devenus dix-sept de 1993 à 1995, dix-neuf de 1997 à 2002 et vingt-deux en 2007. Les bureaux de vote correspondent eux aussi relativement bien aux IRIS et quartiers usuels, même si des regroupements sont encore une fois nécessaire, notamment parce que le bon déroulement des opérations électorales nécessite un découpage inférieur à un millier d'électeurs inscrits dans le même bureau de vote. Ce découpage a donc évolué au cours du temps, au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux habitants – ce qui donne, par ailleurs, une idée assez fidèle de la croissance démographique de la commune – mais nous avons pu faire coïncider le découpage avec les quartiers que nous utilisons ici²¹².

Les quartiers IRIS, les quartiers usuels et les bureaux de vote se superposant assez facilement, nous disposons également pour la ville d'Echirolles d'une base détaillée permettant d'appuyer notre analyse des liens entre le territoire et les raisonnements et comportements politiques des électeurs.

A. Hétérogénéité socioéconomique des zones sélectionnées

Pour poser les bases de notre nouvelle typologie, affinée et précisée, nous avons commencé par reprendre les critères initialement choisis (critères démographiques, économiques et sociaux) afin d'examiner, à l'échelle des communes pour les trois cantons, et à l'échelle des quartiers pour Echirolles, l'accroissement démographique (1), de l'activité et de la répartition dans les CSP de la population (2), ainsi que le niveau de diplôme (3).

1. Spécificités de l'accroissement démographique

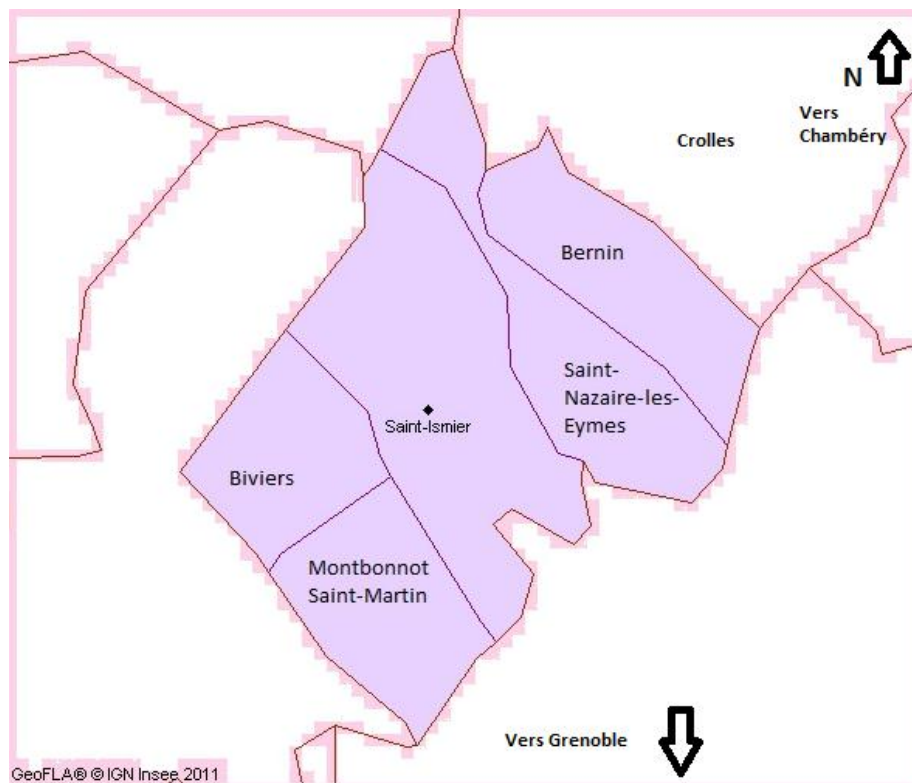
Si, comme nous l'avons montré dans le chapitre 2, l'accroissement démographique est commun à nos quatre points d'observation et largement supérieur à celui du département de l'Isère – avec des spécificités propres aux quatre contextes –, des différences sont néanmoins observables entre les différentes communes des trois cantons, respectivement, ainsi qu'entre les différents quartiers d'Echirolles. Il est essentiel de souligner ces répartitions différenciées de nouveaux arrivants dans les villages et bourgs concernés, en raison des bouleversements

²¹² Pour le détail des regroupements des bureaux de vote et la coïncidence avec les quartiers, voir annexe A.

non négligeables, qu'ils amènent dans les structures sociales existantes, dans des villages qui ne comptent parfois que quelques centaines d'habitants.

Dans le canton de Saint-Ismier, la plus forte période de croissance démographique a eu lieu entre 1990 et 1999. Même si la croissance est toujours positive, on observe aujourd'hui son ralentissement (cf. tableau 3.1) car les communes les plus proches de Grenoble ont légèrement perdu de leur attrait au profit des communes situées plus au nord, hors du canton, en direction de la Savoie, en raison d'un marché immobilier moins saturé. La seule commune à connaître encore une très forte croissance démographique est Montbonnot-Saint-Martin, en raison du développement sur la commune d'une nouvelle ZIRST, accompagnée de nombreux programmes immobiliers de construction de logements collectifs neufs, à la différence des autres communes où l'habitat individuel est privilégié²¹³.

Carte 3.1
Carte du canton de Saint-Ismier



²¹³ En effet, la commune de Montbonnot compte environ 35% d'appartements dans son parc immobilier en 2008, un chiffre en constante augmentation, alors que dans les autres communes, la part des appartements représente entre 7% et 12% du parc immobilier. A Saint-Ismier, cette part est même en diminution puisque, en 1999, elle représentait 18% contre 17% du parc immobilier aujourd'hui, ce qui signifie que proportionnellement il y a eu plus de construction de maisons que d'appartements dans la commune (INSEE, *Chiffres-clés 2010*).

Tableau 3.1.
Canton de Saint-Ismier : évolution de la population et part des familles dans les ménages
(par canton et par commune)²¹⁴

	Pop.totale 2006	Evo. pop. 1999-2006 (%)	Evo. pop. 1990-99(%)	Part des familles 2006 (%)	Part des familles 1999 (%)
Canton de Saint-Ismier	19765	+14	+18	80,2	83,8
Bernin	3079	+6	+17	81,9	88,1
Biviers	2470	+4	+6	82,7	85,2
Montbonnot-Saint-Martin	5017	+31	+36	75,7	78,1
Saint-Ismier	6543	+10	+12	80,9	84,2
Saint-Nazaire les Eymes	2656	+13	+21	82,2	85,8
Isère	1169491	+0,8	+1	66,6	69,3

Dans le canton de Villard-de-Lans, l'augmentation de la population est généralisée mais toutes les communes du canton ne voient pas leur population augmenter de la même façon : les communes les plus prisées sont celles situées le plus près des grands axes de circulation et de l'agglomération grenobloise (cf. tableau 3.2) : ainsi, les communes de Saint-Nizier du Moucherotte et de Lans-en-Vercors ont connu une croissance d'abord exponentielle sur la période 1990-1999, puis encore soutenue sur la période de 1999-2006. La commune de Méaudre figure parmi celles qui présentent un accroissement démographique important, mais démarrant en 1999, ce qui s'explique par l'augmentation de la pression immobilière sur les communes les plus proches et donc le choix plus tardif des nouveaux arrivants des communes un peu plus éloignées des grands axes de communication du plateau du Vercors.

Tableau 3.2.
Canton de Villard-de-Lans : évolution de la population et part des familles dans les ménages
(par canton et par commune)²¹⁵

	Pop.totale 2006	Evo. pop. 1999-2006(%)	Evo. pop. 1990-99 (%)	Part des familles 2006 (%)	Part des familles 1999 (%)
Canton de Villard-de-Lans	11604	+17	+21	69,1	71,6
Autrans	1739	+13	+10	//	//
Corrençon-en-Vercors	375	+16	+22	//	//
Engins	473	+13	+19	//	//
Lans-en-Vercors	2387	+18	+40	70,2	74,3
Méaudre	1334	+28	+24	//	//
Saint-Nizier du Moucherotte	1000	+24	+40	//	//
Villard-de-Lans	4296	+13	+14	65,1	66,8
Isère	1169491	+0,8	+1	66,6	69,3

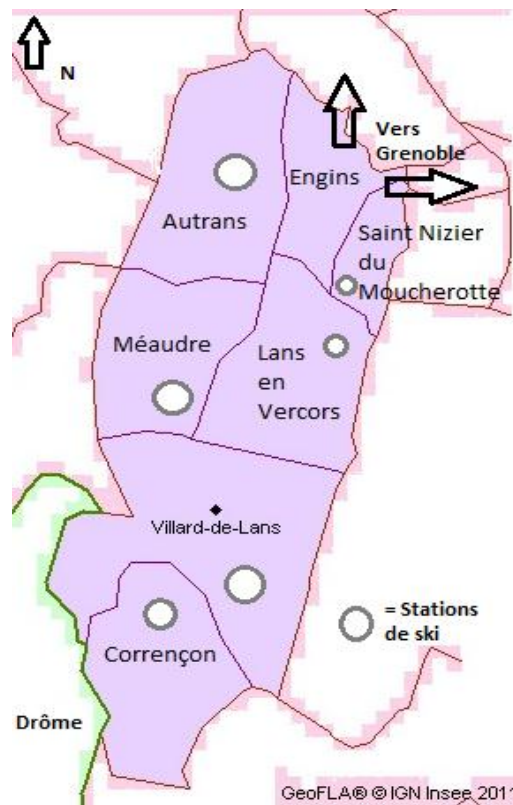
²¹⁴ Source : INSEE, RGP 1990, RGP1999, Populations légales 2006 (entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009), RP 2006, Chiffres-clés.

Nota bene pour tous les tableaux de ce chapitre : nous faisons apparaître en surlignage bleu les chiffres des communes et des quartiers sensiblement supérieurs aux données cantonales et communales.

²¹⁵ Source : INSEE, RGP 1990, RGP 1999, Populations légales 2006 (entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009), RP 2006, Chiffres-clés.

Les communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 2000 ne figurent pas dans les tableaux car l'INSEE ne peut fournir des données détaillées sur des communes aussi petites, pour cause de secret statistique.

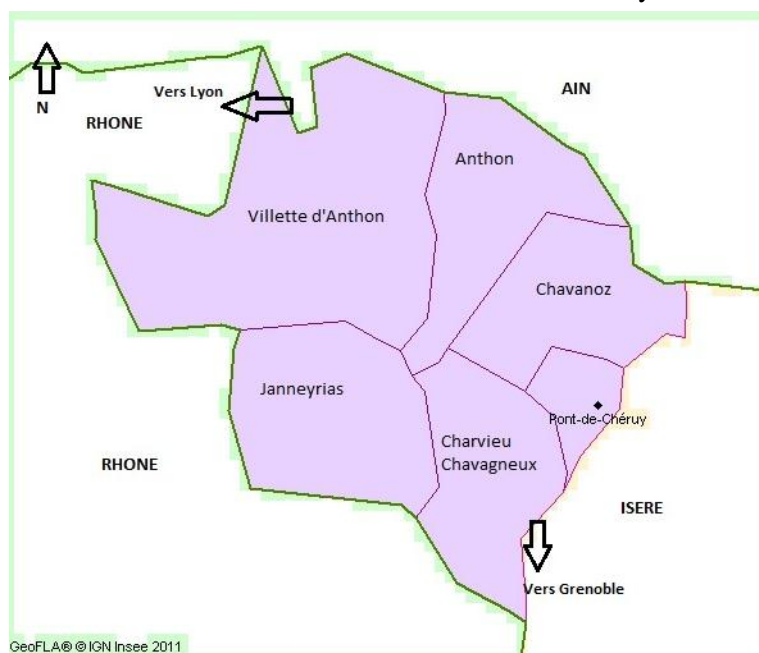
Carte 3.2.
Carte du canton de Villard-de-Lans



Du côté des zones dont l'attrait ne s'est que récemment renouvelé, le constat d'une augmentation différenciée de la population selon les communes est également valable. Ainsi, dans le canton de Pont-de-Chérury, ce sont les communes de Pont-de-Chérury et de Charvieu-Chavagneux, soit les deux communes les plus peuplées et les pôles industriels du canton, qui ont le plus souffert de défection de la part de la population. A l'inverse, les petites communes rurales du nord du canton, limitrophes du département du Rhône, voient, parfois de façon exponentielle, s'accroître leur population. Cette tendance se prolonge encore aujourd'hui avec un attrait supérieur des petites communes, plus rurales, que des bourgs industriels du canton (cf. tableau 3.3). En effet, le canton de Pont-de-Chérury n'est pas composé de communes homogènes : les villes de Pont-de-Chérury, de Charvieu-Chavagneux et, dans une moindre mesure, de Chavanoz, ont été le lieu d'implantation de l'industrie locale (métallurgie, tréfilerie, textile...), gravement touchée par la crise à partir des années 1980 et dont les communes peinent à se remettre aujourd'hui. L'industrie locale fonctionnait sur un modèle paternaliste, prévoyant la totalité de la vie de ses ouvriers par la construction de cités ouvrières à proximité des usines et d'écoles techniques destinées à la formation de leurs enfants, attirant ainsi une main d'œuvre nombreuse, souvent immigrée et peu qualifiée (Gouy-

Gilbert Parent 2007). La désindustrialisation locale entraîne donc une nécessaire reconversion des anciens ouvriers et de leurs enfants vers de nouvelles activités, qu'il leur est parfois difficile d'envisager²¹⁶. A l'inverse, les trois autres communes (Anthon, Janneyrias, Vilette d'Anthon) sont restées des communes beaucoup plus rurales, malgré l'industrialisation des autres communes, et sont en outre les plus proches du département du Rhône : pour ces deux raisons, ces communes sont les plus attractives actuellement, essentiellement pour des familles issues des classes moyennes, venues de l'agglomération lyonnaise et cherchant à acheter un pavillon sur un marché moins saturé.

Carte 3.3.
Carte détaillée du canton de Pont-de-Chéruy



²¹⁶ Sur la question de la reconversion des ouvriers de l'industrie, voir :
- Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999 ;
- Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

Tableau 3.3
Canton de Pont-de-Chéry : évolution démographique dans le canton, par commune²¹⁷

	Pop.totale 2006	Evo. pop. 1999-2006(%)	Evo. pop. 1990-99 (%)	Part des familles 2006 (%)	Part des familles 2006 (%)
Canton de Pont-de-Chéry	23431	+ 5	+ 2	77	80
Anthon	954	+ 4	+ 32	//	//
Charvieu-Chavagneux	7856	0	-3	79,5	82,8
Chavanoz	4167	+ 5	+ 1	78,1	79,5
Janneyrias	1398	+ 20	+ 15	//	//
Pont-de-Chéry	4866	+ 7	-3	64,6	68,9
Villette d'Anthon	4190	+ 7	+ 11	84,7	88,6
Isère	1169491	+ 0,8	+ 1	66,6	69,3

Bien que nous ne disposions pas de l'ensemble des chiffres par quartiers pour la commune d'Echirolles, la croissance démographique de la ville est certainement due à la construction de nouveaux programmes immobiliers, qui créent notamment un nouveau quartier et un nouveau centre-ville pour Echirolles²¹⁸ (cf. Tableau 3.4). En effet, les quartiers situés au centre de la commune connaissent respectivement un accroissement de leur population de 24% et 30% entre 1999 et 2006, alors même que les quartiers plus anciens perdent encore des habitants (cf. carte 3.4). Les quartiers ont été très structurants dans l'histoire de la ville : ainsi, le premier quartier ouvrier de la ville, construit dans l'entre-deux-guerres, la Viscose (Szenes 1988), était situé à plusieurs kilomètres du centre-ville historique d'Echirolles et reste aujourd'hui assez éloigné du centre-ville actuel. En raison de son éloignement du bourg, mais aussi du paternalisme des dirigeants de l'usine, le quartier ouvrier est doté, dès sa construction, de toutes les commodités : commerces, églises, amicales sportives, etc. (Blondé 2008). La constitution du quartier de la Viscose, qui accueille rapidement plus de 2000 habitants, soit plus que la population du vieux bourg, entraîne alors des conflits politiques à l'échelle municipale sur les choix d'action publique, notamment autour de la création d'une nouvelle école destinée aux enfants des ouvriers (Misché 2002, p.337). L'apparition de cette cité ouvrière peut être considérée comme la première étape de la transformation du village d'Echirolles en banlieue de Grenoble, pôle industriel naissant. Par la suite, lorsque les communistes parviennent à la tête de la mairie, en 1945, ils travaillent à l'inclusion de leur bastion de la Viscose dans la ville, commençant ainsi à donner un début de cohésion à ce qui n'était jusqu'alors que deux « bourgs » rivaux – et ne ressemblait pas beaucoup à une ville –,

²¹⁷ Source : INSEE, *RGP 1990, RGP 1999, Populations légales 2006* (entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009), *RP 2006, Chiffres-clés*.

Les communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 2000 ne figurent pas dans les tableaux car l'INSEE ne peut fournir des données aussi détaillées sur des communes aussi petites pour cause de secret statistique.

²¹⁸ Source : <http://www.ville-echirolles.fr/bienvenue/histoire/habitants.html>

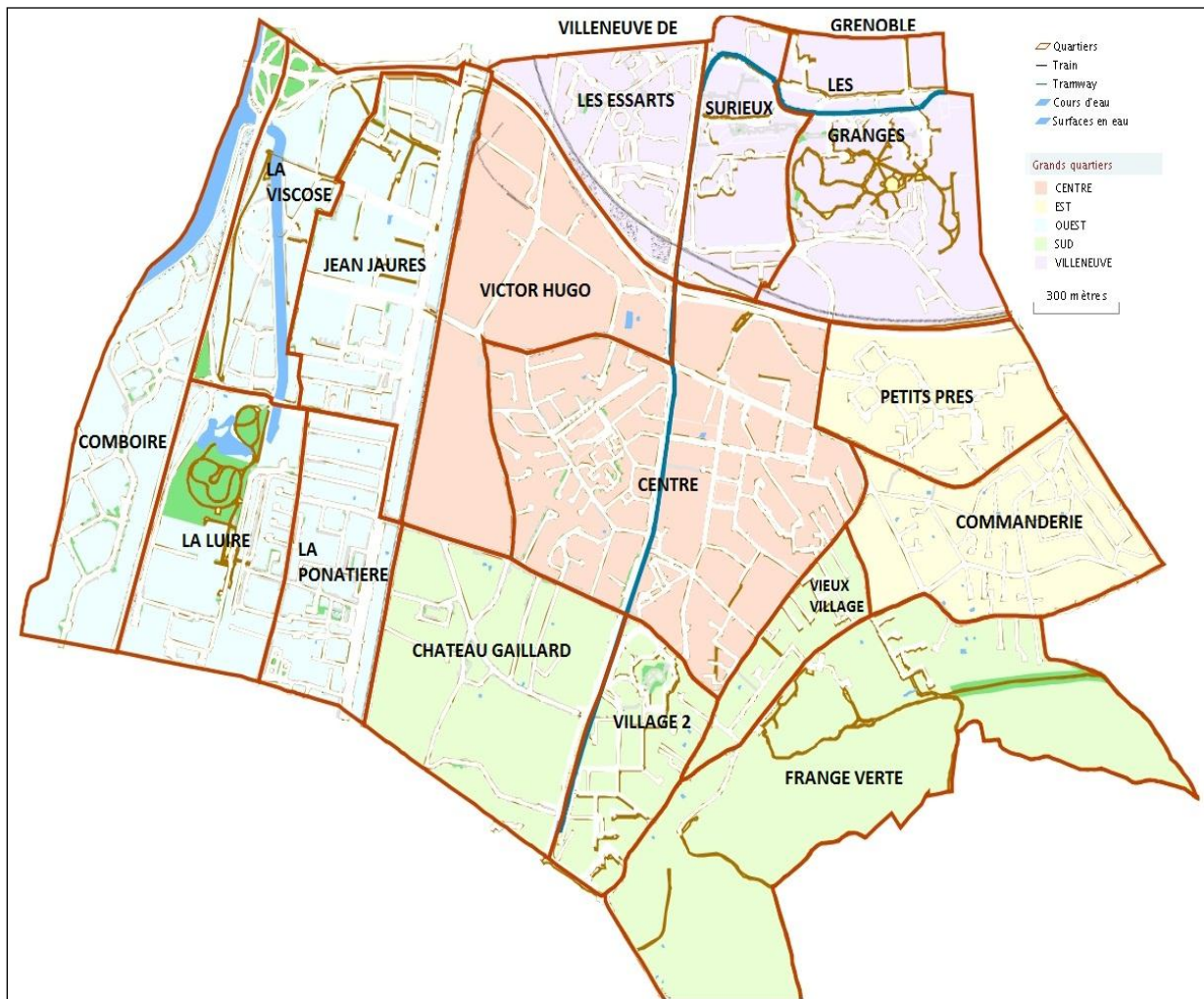
même si la construction de nombreux grands ensembles à partir des années 1960 (la Ponatière, la Luire, Jean Jaurès, puis la Villeneuve d'Echirolles ou le Village 2) a finalement contribué à maintenir l'isolement du vieux quartier ouvrier, en reproduisant l'apparition d'îlots urbains faiblement reliés entre eux (cf. carte 3.4). Enfin, plusieurs quartiers de la ville regroupent des populations qui connaissent d'importantes difficultés socioéconomiques : une zone urbaine sensible, composée des quartiers des Essarts et de Surieux, soit 19% de la population de la ville. Trois autres quartiers font l'objet de contrats urbains et de cohésion sociale (La Luire, Viscose et le Village 2) : tous trois sont des quartiers populaires avec une forte présence des ouvriers et des employés et une importante présence de population immigrée, comme nous le verrons. Le quartier de la Luire présente de surcroît la caractéristique d'avoir accueilli une large part des pieds-noirs rapatriés d'Algérie à Grenoble en 1962 (Comtat 2006). Les autres quartiers de la ville sont des quartiers résidentiels où la population est plus mélangée (Français d'origine et immigrés, classes populaires et classes moyennes ou supérieures, propriétaires et locataires).

Tableau 3.4
Echirolles : évolution démographique de la commune²¹⁹

	Pop.totale 2006	Evo. pop. 1999-2006(%)	Evo. pop. 1990-99 (%)	Part des familles 2006(%)	Part des familles 1999 (%)
Echirolles	35687	+ 8,1	-5	63,2	70,3
Jean Jaurès	2076	- 7,1	//	//	//
Luire / Viscose	3448	- 5,2	//	//	//
La Ponatière	3293	+ 4	//	//	//
Centre	4075	+ 24,4	//	//	//
Village 2	2456	+ 0,1	//	//	//
Les Granges	4345	+ 1,4	//	//	//
Surieux	3134	- 2,8	//	//	//
Les Essarts	4853	+ 11,4	//	//	//
Frange V. /Command	3040	+ 1,8	//	//	//
Mairie – P.Langevin	4968	+ 30,1	//	//	//
Isère	1169491	+ 0,8	+ 1	66,6	69,3

²¹⁹ Source : INSEE, RGP 1990, RGP 1999, Populations légales 2006 (entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009), RP 2006, Chiffres-clés.

Carte 3.4.
Carte d'Echirolles par quartiers



2. Portrait socioéconomique des populations à l'échelle des communes et des quartiers

La croissance démographique des communes et des quartiers, qui composent nos zones initiales, laisse donc apparaître les premières spécificités : certaines communes et certains quartiers sont en effet plus prisés que d'autres par les nouveaux arrivants, ou leur attractivité est stimulée par de nouvelles constructions immobilières. En poursuivant la présentation que nous avons effectuée dans le premier chapitre, nous allons maintenant affiner le portrait socioéconomique des populations de nos quatre points d'observation, en resserrant la focale sur les communes et les quartiers et en utilisant encore une fois les données de l'INSEE à l'échelle des IRIS.

Dans le canton de Saint-Ismier, les taux d'activités plus faibles des communes de Biviers, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes sont dus à l'importante présence des retraités dans la population âgée de plus de 15 ans. Les taux de chômage sont, quant à eux, à peu près identiques pour toutes les communes, oscillant autour des 3%. Comme dans le canton de Saint-Ismier, les communes du canton de Villard-de-Lans qui présentent un taux d'occupation plus faible que la moyenne cantonale sont celles où l'on trouve les populations les importantes de retraités. En raison de l'isolement géographique du canton, la part des étudiants y est, par contre, moins élevée, les jeunes devant quitter le canton pour entamer des études universitaires, voire avant, s'ils choisissent des filières spécifiques. Les taux de chômage sont assez stables d'une commune à l'autre (environ 4%), avec une pointe à 5,2% à Autrans (cf. tableau 3.5). A première vue, il ne semble donc pas exister de clivage interne en matière d'activité des population à l'intérieur de ces communes, toutes classées dans la catégorie « socioéconomiquement favorisée ».

De l'autre côté, dans le canton de Pont-de-Chéruy et dans la commune d'Echirolles, l'ensemble de la population ne semble pas confronté aux mêmes difficultés : le clivage précédemment identifié entre des groupes de populations plus ou moins « favorisés socioéconomiquement » réapparaît, mais cette fois entre les différentes communes du canton et entre les différents quartiers de la ville. A Pont-de-Chéruy, tout d'abord, les taux d'actifs occupés des communes de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz et de Pont-de-Chéruy sont nettement inférieurs à ceux des autres communes ainsi qu'à la moyenne cantonale (cf. tableau 3.5). Ceci est dû, pour les communes de Chavanoz et de Pont-de-Chéruy, à des taux de chômage largement supérieurs, et pour la commune de Charvieu-Chavagneux, à une présence plus importante des retraités. A Echirolles, où le taux d'actifs occupés est le plus bas de nos

quatre points d'observation (48,4%), cette faiblesse s'explique comme à Pont-de-Chéruy par l'importance de la part soit des retraités, soit des chômeurs dans chacun des quartiers. Ainsi, certains quartiers apparaissent assez largement en difficulté : la Luire-Viscose avec 42,1% d'actifs occupés et 10,3% de chômeurs, le Village 2 avec 45,4% d'actifs occupés et 14,1% de chômeurs, Surieux avec 39,2% d'actifs occupés et 12,3% de chômeurs, et enfin, le quartier le plus en difficulté, les Essarts avec seulement 37,6% d'actifs occupés et 15,8 de chômeurs. A l'inverse, d'autres quartiers, comme celui de la Frange verte – La Commanderie, avec 52,2% d'actifs occupés mais seulement 3,9% de chômeurs (et 32,3% de retraités), ou comme celui de la Mairie, avec 58,1% d'actifs occupés et 5,4% de chômeurs, se situent dans des proportions similaires à celles des zones favorisées de notre échantillon. Enfin, le taux « d'autres inactifs »²²⁰ se révèle largement supérieur dans les communes et quartiers les plus défavorisés de notre échantillon : près de 11% à Charvieu-Chavagneux et à Chavanoz, de 12% à 18% pour certains quartiers échirollois (cf. tableau 3.5). Cette surreprésentation des inactifs dans la population observée peut être une conséquence de la présence plus importante d'immigrés dans ces communes et ces quartiers (cf. *infra*), catégorie de population où les femmes sont plus souvent inactives que dans les autres²²¹. Ainsi, nos points d'observation « défavorisés socioéconomiquement » montrent, plus que les zones « favorisées », une tension interne au niveau de l'activité des populations, puisque certaines communes ou certains quartiers sont plus durement touchés par le chômage que ce que donnait à voir les chiffres cantonaux.

²²⁰ L'INSEE définit l'inactivité comme la situation de personnes qui ne sont « ni en emploi, ni au chômage » et fait la différence entre trois types d'inactivité : les étudiants (étudiants, élèves, stagiaires...), les retraités ou préretraités et les autres (invalides, au foyer...).

²²¹ INSEE, *Les immigrés en France. Edition 2005*, Paris, INSEE, coll. : Références, 2005, p.108.

Tableau 3.5
4 zones : types d'activité socioprofessionnelle (cantons, communes et quartiers)²²²

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Etudiants	Autres inactifs
Canton de Saint-Ismier	50,6	3	26,3	12,1	7,9
Bernin(2356)	53,2	2,8	24,5	10,1	9,3
Biviers(1975)	44,5	2,9	29,8	13,0	9,8
Montbonnot (3627)	56,0	3,7	19,0	15,8	5,5
Saint-Ismier(5032)	47,7	2,2	29,5	11,7	8,9
St-Nazaire(2028)	51,7	3,4	28,8	9,8	6,4
Canton de Villard de Lans	65,2	4	18,3	7,2	5,3
Autrans(1315)	55,9	5,2	29,5	5,5	4,0
Corrençon(283)	66,6	4,3	17,4	6,9	4,7
Engins(336)	70,0	4,0	14,8	8,3	2,8
Lans (1661)	66,3	4,2	15,9	8,5	5,1
Méaudre(938)	67,2	3,9	15,7	6,2	6,9
St-Nizier(764)	71,3	2,6	13,0	6,5	6,5
Villard-de-Lans(3308)	59,0	3,5	22,0	8,2	7,3
Canton de Pont-de-Chéruy	56,6	6	20,1	8,6	8,7
Anthon(743)	61,8	4,0	16,6	8,7	9,0
Charvieu-Chavag. (6035)	53,0	5,9	22,3	7,9	10,9
Chavanoz(3193)	50,7	8,1	20,7	9,5	11,0
Janneyrias(1079)	59,7	6,9	18,5	9,4	5,5
Pont-de-Chéruy(3824)	54,7	7,3	20,5	7,9	9,6
Villette d'Anthon(3366)	59,6	3,8	21,9	8,5	6,3
Echirolles	47,4	8,2	25,8	8,3	10
Jean Jaurès (1791)	45,6	4,7	38,4	4,4	6,9
Luire / Viscose(2777)	42,1	10,3	27,5	8,3	11,7
La Ponatière (2723)	50,5	4,1	29,6	7,3	8,6
Centre (3381)	55,7	5,3	22,8	8,5	7,7
Village 2(1816)	45,4	14,1	17,0	8,8	14,6
Les Granges (3470)	50,3	5,9	22,3	13,4	8,1
Surieux(2429)	39,2	12,3	27,8	7,4	13,4
Les Essarts(3340)	37,6	15,8	19,1	9,4	18,1
Frange V./Comman. (2572)	52,2	3,9	32,3	7,9	3,8
Mairie /P.Langevin(4056)	58,1	5,4	20,8	7,9	7,9
Isère	53,8	5,5	22,7	10,0	8,0

Dans un deuxième temps, lorsque l'on observe la répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles, les clivages internes qui s'esquissaient au sein des zones

²²² Source INSEE : RP 2006, Tableaux détaillés et RP 2006, Bases de données infra-communales.

Chiffres calculés à partir de la population de 15 ans ou plus, les effectifs par communes et quartiers sont précisés entre parenthèses et en italique.

Nota bene : les totaux ne sont pas égaux à 100% en raison de l'utilisation des données issues des exploitations complémentaires des IRIS de l'INSEE, sujettes à de légères imprécisions, mais qui n'affectent pas l'analyse ici présentée.

« favorisées » se précisent, tandis que ceux observés dans les zones « défavorisées » se confirment.

Dans le canton de Saint-Ismier, l'homogénéité mise en évidence précédemment semble se confirmer : la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures se situe entre 36,8% à Bernin et 48,5% à Biviers de la population active âgée de 15 à 64 ans. Une seule commune se démarque légèrement par rapport aux autres, celle de Bernin, dont les proportions d'employés et d'ouvriers sont les plus élevées de tout le canton, avec pour corollaire une proportion moindre de cadres et de professions intellectuelles.

Dans le canton de Villard-de-Lans, la situation est toute autre : de fortes disparités entre les groupes socioprofessionnels présents dans les communes apparaissent. Ainsi, dans les communes d'Engins, de Lans-en-Vercors et de Saint-Nizier, la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures atteint entre 18% et 30%. Si les ouvriers sont moins présents sur le plateau du Vercors en raison de l'absence de grandes industries – bien qu'il y ait tout de même 17,6% d'ouvriers à Autrans, 15% à Engins et à 15,7% à Villard-de-Lans – ce sont les employés qui sont les plus nombreux dans les catégories populaires. A l'inverse des communes précédemment citées, où la proportion de cadres et de professions intellectuelles est importante dans la population active, ce sont les employés qui sont majoritaires à Corrençon-en-Vercors (36,7%), à Méaudre (29%) et à Villard-de-Lans (28,4%). Si les agriculteurs et les PIC sont particulièrement présents dans le canton d'une façon générale, ils le sont encore plus à Autrans (14,4%), Engins (15%) et Méaudre (14,2%). Cette analyse de la répartition socioprofessionnelle à l'intérieur du canton de Villard-de-Lans rend les regroupements de communes difficiles : la seule division qui apparaît un tant soit peu clairement est celle qui sépare les communes de Lans-en-Vercors, Engins et Saint-Nizier des autres communes : les trois premières semblent nettement plus « favorisées » que les autres, en raison de leurs proportions supérieures de cadres et de professions intellectuelles, mais aussi de leurs proportions inférieures de chômeurs. D'autres divergences semblent exister, mais elles sont, à ce stade de l'étude, difficiles à caractériser : l'examen des indicateurs suivants permettra peut-être de les préciser.

Ensuite, dans le canton de Pont-de-Chérury, la plus grande fragilité socioéconomique des communes de Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chérury apparaît très clairement : le total des catégories populaires, c'est-à-dire des employés, ouvriers et chômeurs, donc des catégories les plus exposées à une possible précarité, oscille entre 66% et 70% de la population active de 15 à 64 ans dans les trois communes, tandis qu'il se situe entre 49% et 61% pour les communes d'Anthon, de Janneyrias et de Villette d'Anthon.

Enfin, ce même calcul effectué sur les différents quartiers d'Echirolles offre la vision d'une ville divisée en deux : d'un côté, les quartiers de La Luire-Viscose, du Village 2, de Surieux et des Essarts, où les catégories socioprofessionnelles précaires représentent de 72% à 85% de la population active de 15 à 64 ans ; de l'autre, des quartiers où la population apparaît moins fragile socioéconomiquement puisque les ouvriers, employés et chômeurs ne représentent plus que 41% à 60% de la population active. Dans les quartiers présentant les conditions socioéconomiques les moins dégradées, les taux de chômage respectifs atteignent entre 7% et 10% de la population active ; tandis que dans les quartiers de La Luire-Viscose, du Village 2, de Surieux et des Essarts, les taux de chômage se situent entre 19% et 29% de la population active (cf. tableau 3.6).

Si l'on exclut le canton de Saint-Ismier, nos points d'observation apparaissent de moins en moins homogènes au fur et à mesure que nous ajoutons des indicateurs et que nous resserrons la focale, à tel point que des communes ou quartiers de différentes zones pourraient apparaître plus proches les uns des autres que des communes ou quartiers d'une même zone. Cependant, avant de nous lancer dans de tels rapprochements, il importe de vérifier et de consolider, avec d'autres indicateurs, les lignes de clivage mises en évidence plus haut.

Tableau 3.6
4 zones : catégories socioprofessionnelles (cantons, communes et quartiers)²²³

	Agriculteurs et PIC	Cadres, prof. intellec. sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Chômeurs
Canton de Saint-Ismier	7,4	41,8	23,9	15,5	6,0	5,4
Bernin (1360)	8,7	36,8	22,0	19,0	7,8	5,0
Biviers (914)	6,3	48,5	19,1	16,2	3,4	6,1
Montbonnot (2155)	7,1	40,8	25,2	16,9	5,9	6,2
Saint-Ismier (2477)	7,2	44,6	25,3	13,1	5,9	4,4
Saint-Nazaire (1128)	7,2	38,6	25,6	14,1	6,5	6,1
Canton de Villard de Lans	11,9	15,9	26,6	25,5	14,2	5,8
Autrans (819)	14,4	4,4	29,3	26,5	17,6	8,5
Corrençon (179)	10,2	8,2	26,5	36,7	12,2	6,1
Engins (256)	15,0	18,3	21,6	20,0	15,0	5,4
Lans (1190)	8,3	24,8	29,3	20,9	10,7	6,1
Méaudre (646)	14,2	11,1	27,8	29,0	14,8	5,6
Saint-Nizier (523)	13,5	29,7	23,0	20,3	11,5	3,5
Villard-de-Lans (1963)	11,5	13,7	26,0	28,4	15,7	5,7
Canton de Pont-de-Chéruf	6,0	7,9	22,5	23,4	30,1	10,0
Anthon (475)	9,7	8,1	29,0	22,6	23,4	6,0
Charvieu-Chavag. (3575)	4,1	7,4	19,6	27,2	33,0	9,9
Chavanoz (1949)	6,3	6,8	18,7	19,2	33,4	13,6
Janneyrias (755)	7,7	8,5	25,5	24,5	26,7	10,4
Pont-de-Chéruf (2332)	3,1	5,6	22,5	19,5	36,1	11,7
Villette d'Anthon (2823)	10,1	12,2	28,4	25,1	18,6	5,6
Echirolles	3,9	11,0	23,2	26,6	21,3	14,0
Jean Jaurès (1208)	7,1	17,9	30,0	20,3	15,3	9,4
Luire / Viscose (2146)	3,7	6,6	18,9	26,8	24,7	19,3
La Ponatière (2078)	5,3	7,9	27,5	29,8	22,0	7,5
Centre (2778)	3,6	14,4	24,9	27,9	20,7	8,7
Village 2 (1543)	2,2	3,4	12,5	26,7	32,0	23,2
Les Granges (2907)	2,7	15,3	25,2	27,4	18,9	10,4
Surieux (1854)	3,8	2,4	11,4	27,9	31,4	24,0
Les Essarts (2803)	3,1	3,5	13,2	25,9	25,7	28,5
Frange verte/Comm. (1930)	5,8	19,1	32,9	23,6	11,7	6,9
Mairie /P.Langevin (3424)	3,5	15,3	30,1	26,9	15,7	8,4
Isère	6,4	15,6	24,3	23,5	20,8	9,3

²²³ Source INSEE : RP 2006, Tableaux détaillés et RP2006, Bases de données infra-communales.
Chiffres calculés à partir de la population active de 15 à 64 ans. (NB. : les totaux ne sont pas égaux à 100% en raison de l'utilisation des données issues des exploitations complémentaires des IRIS de l'INSEE, sujettes à de légères imprécisions, mais qui n'affectent pas l'analyse ici présentée.)

3. Niveau de diplôme

Les lignes de fracture au sein de nos zones initiales étant précisées, un dernier indicateur retenu dans le chapitre précédent peut nous permettre de les caractériser : le niveau de diplôme. Du côté des zones d'observation « favorisées », nous constatons comme précédemment une grande homogénéité du canton de Saint-Ismier, où la proportion des personnes détenant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat oscille entre 62% et 74%. Dans le canton de Villard-de-Lans, une fois de plus, la partition entre communes existe mais apparaît de façon moins évidente. En effet, le groupe des communes plus favorisées (Engins, Lans-en-Vercors et Saint-Nizier) pourrait s'avérer largement plus diplômé que les autres communes, ce qui est certes le cas pour Lans-en-Vercors (62%) et Saint-Nizier du Moucherotte (69,4%), mais pas dans le cas d'Engins, dont les taux sont nettement plus faibles (49,8%), même si sa population reste tout de même plus diplômée que celle des autres communes. Les quatre autres communes du canton se suivent, avec des taux de population ayant atteint le niveau du baccalauréat ou plus atteignant 48% et 45%, ce qui les place tout de même encore au-dessus de la moyenne départementale (cf. tableau 3.7).

De l'autre côté – celui des points d'enquête « défavorisés », dans le canton de Pont-de-Chéruy comme à Echirolles – la partition mise au jour précédemment entre des groupes de communes ou de quartiers plus favorisés que les autres se confirment largement. Ainsi, la proportion de diplômés du baccalauréat ou plus dans les communes de Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chéruy, est inférieure à 30%. A Echirolles, dans les quartiers de la Luire-Viscose, du Village 2 et des Essarts, la part des diplômés du baccalauréat ou plus est également inférieure à 30%, descendant jusqu'à moins de 20% à Surieux. Le quartier de la Ponatière est, lui, légèrement plus diplômé, avec presque 35% de personnes ayant le baccalauréat ou plus (cf. tableau 3.7).

Tableau 3.7.

4 zones : Niveau de diplôme de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus (en %) ²²⁴

	Inférieur au bac.	Bac. et plus
Canton de Saint-Ismier	30,8	69,2
Bernin	36,8	63,2
Biviers	25,7	74,3
Montbonnot	29,7	70,3
Saint-Ismier	28,6	71,4
St-Nazaire-les-Eymes	33,3	66,7
Canton de Villard de Lans	47,3	52,7
Autrans	54,6	45,4
Corrençon	51,9	48,1
Engins	50,2	49,8
Lans-en-Vercors	38,0	62,0
Méaudre	52,5	47,5
St-Nizier	30,6	69,4
Villard-de-Lans	53,6	46,4
Isère	58,6	41,3

	Inférieur au bac.	Bac. et plus
Canton de Pont-de-Chéruy	68,3	31,7
Anthon	60,5	39,5
Charvieu-Chavagneux	70,0	30,0
Chavanoz	72,1	27,9
Janneyrias	66,2	33,8
Pont-de-Chéruy	78,8	21,2
Villette d'Anthon	62,3	37,7
Echirolles	64,4	35,6
Jean Jaurès	53,8	46,2
Luire / Viscose	71,0	29,0
La Ponatière	65,3	34,7
Centre	60,4	39,6
Village 2	73,8	26,2
Les Granges	59,7	40,3
Surieux	80,7	19,3
Les Essarts	74,9	25,1
Frange v. / Commanderie	50,4	49,6
Mairie /P.Langevin	54,2	45,8
Isère	58,6	41,3

Si le détail par communes du niveau de diplôme des habitants ne nous permet pas de clarifier définitivement les flous caractérisant les sous-divisions des zones, il confirme tout de même leur architecture générale : sur nos quatre points d'observation initiaux, seul le canton de Saint-Ismier apparaît comme homogène alors que les trois autres, selon les communes ou les quartiers qui les composent, semblent connaître un clivage socioéconomique interne.

B. Affiner la typologie

Basée sur des regroupements de professions et de conditions sociales, l'utilisation de la classification socioprofessionnelle, combinée au niveau de diplôme, nous a permis de proposer une première image des groupes sociaux composant nos quatre points d'enquête, à la fois au niveau du canton ou de la commune, et au niveau infra-zone. Cependant, pour affiner notre typologie, nous proposons de mobiliser d'autres indicateurs portant sur les revenus et les différentes formes de précarité vécues par les populations, afin de clarifier la typologie obtenue grâce à la classification par CSP (1). Une fois ces nouveaux indicateurs ajoutés au

²²⁴ Source INSEE : RP 2006, Tableaux détaillés et RP2006, Bases de données infra-communales. Chiffres calculés à partir de la population âgée de 15 ans et plus, ayant terminé ses études.

portrait socioéconomique des populations des quatre points d'observation, il nous est possible d'affiner la typologie socioéconomique proposée dans le chapitre 2 en la complétant, notamment grâce aux données recueillies au niveau infra-zones (2).

1. Rendre compte de la précarité : minimas sociaux, revenus et immigration

Les caractéristiques socioéconomiques, sur la base desquelles nous avons effectué la sélection initiale, ne permettaient pas de saisir le niveau de précarité existant dans nos quatre zones. Il nous fallait utiliser d'autres indicateurs, plus spécifiques, pour essayer de rendre compte des formes de précarité auxquelles peuvent être confrontées les populations résidant dans chacune des quatre zones. En ajoutant les minimas sociaux (a), les revenus fiscaux des ménages (b) et l'immigration (c), nous avons affiné le portrait socio-économique des zones dressé précédemment.

Nous avons choisi ces trois nouveaux indicateurs en raison de leur large utilisation par différentes administrations dans le cadre de la mise en œuvre de l'action publique²²⁵, notamment dans le cadre de politiques sociales ayant des répercussions, parfois directes, sur la vie quotidienne des électeurs. Il s'agissait donc d'intégrer à notre typologie, au-delà des cadres d'analyse fournis par les sciences sociales, les catégories usuelles de l'action publique déployée sur les territoires français, de façon à mieux cerner le niveau de vie réel des populations (Lorrain 2006). Les indicateurs de précarité utilisés dans le cadre de cette analyse sont certes moins complets – du fait de l'indisponibilité de certaines données au niveau communal ou par quartiers – que l'indicateur composite de précarité élaboré par l'INSEE²²⁶ servant à caractériser les « poches de précarité » existantes au sein de l'agglomération grenobloise. Toutefois, ces indicateurs correspondent aux différents aspects de la précarité pris en compte par l'INSEE : précarité liée à l'emploi (taux de chômage, allocataires et bénéficiaires du RMI), précarité liée aux revenus (revenu moyen et imposition moyenne des ménages, allocataires et bénéficiaires de la CMU). Cette concordance entre nos indicateurs et ceux utilisés par l'INSEE nous a donc permis d'étendre et de consolider les observations déjà faites sur les zones enquêtées. D'une part, l'étude de l'INSEE souligne l'importance de la présence des populations en difficulté à Echirolles – l'indicateur de précarité plaçant cette

²²⁵ L'inscription dans le temps long de certaines actions publiques ciblant spécifiquement des catégories d'individus, des groupes sociaux ou des territoires, s'il rend les indicateurs indispensables à la compréhension de la réalité, a pour effet induit de « naturaliser » les indicateurs et instruments, ne permettant plus d'interroger la construction du « problème social » qu'ils entendent traité (Lorrain 2006).

²²⁶ INSEE Rhône-Alpes, « Précarité dans l'agglomération grenobloise : pas uniquement dans les zones urbaines sensibles », *La Lettre*, n°99, novembre 2008.

commune juste derrière Grenoble. D'autre part, les caractéristiques plus favorables des communes du nord de l'agglomération grenobloise sont largement partagées par le canton de Saint-Ismier, qui en constitue le prolongement.

a. Minimas sociaux

Le recensement des allocataires du RMI (revenu minimum d'insertion) et de la CMU (couverture maladie universelle), ainsi que de la population couverte par chacun de ces deux dispositifs publics d'aide sociale²²⁷, fait émerger deux constats principaux²²⁸. Tout d'abord, les bénéficiaires les plus nombreux de ces deux dispositifs se trouvent dans le groupe « défavorisé » de nos points d'observation : 0,2% et 0,5% d'allocataires dans les populations des cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, contre 1% et 2,2% pour le canton de Pont-de-Chéry et pour Echirolles. Cependant, la différence la plus intéressante entre les deux groupes réside dans la composition des allocataires de ces minimas sociaux : dans les cantons les plus favorisés, les allocataires sont avant tout des personnes isolées et la population couverte n'est que légèrement supérieure à la population allocataire, tandis que dans les zones les moins favorisées, la proportion des personnes isolées sur l'ensemble des allocataires est moins importante et les populations couvertes sont environ deux fois supérieures à l'ensemble des allocataires. Dans le canton de Pont-de-Chéry et à Echirolles, les allocataires des minimas sociaux ont donc, plus souvent que dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, une ou plusieurs personnes à leur charge, essentiellement des enfants (cf. tableaux 3.8 et 3.9). Ceci signifie aussi que les allocataires des minimas sociaux y sont mieux insérés socialement car ils entretiennent des contacts plus fréquents avec différentes institutions (écoles, mairies...) mais que la précarité y est plus répandue (les ménages concernés sont de plus grande taille).

²²⁷ Nous sommes obligée ici de revenir à une analyse par cantons, du fait de l'indisponibilité de ces données à l'échelle des communes et des quartiers. Toutefois, cela nous permet d'apporter quelques compléments intéressants à notre portrait socioéconomique des zones observées.

²²⁸ Le Conseil Général de l'Isère, par le biais de sa Cellule Observation et Prospective, en s'appuyant sur les données de l'INSEE, des Caisses d'Allocations familiales (CAF) et de l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE), a développé plusieurs indicateurs destinés à mesurer le niveau de pauvreté et d'insertion sociale de la population du département. La politique sociale du département s'inscrit dans une subdivision du département de l'Isère en treize « territoires d'action », base de la mise en œuvre des politiques locales du Conseil général, et donc cadre des données et indicateurs fournis par le *Portrait social de l'Isère 2007*. Les données statistiques ne sont fournies par communes que pour les communes de plus de 4500 habitants. En outre, chacun des treize territoires d'action est subdivisé en unités territoriales d'observation (UTOS), qui correspondent aux intercommunalités existantes, souhaitant prendre en compte le « territoire vécu ». Or, chacun de nos points d'observation recouvre exactement une UTOS : le canton de Pont-de-Chéry correspond à la communauté de communes « Porte Dauphinoise – Lyon – Satolas », le canton de Saint-Ismier à la communauté de communes SIZOV (Syndicat intercommunal de la zone verte) et, enfin, le canton de Villard-de-Lans correspond entièrement au territoire Vercors.

Tableau 3.8.
4 zones : Taux d'allocataires et population couverte par le RMI en 2007
dans la population municipale²²⁹

	Allocataires du RMI	Personnes isolées dans les allocataires du RMI	Population couverte ²³⁰
Canton de Saint-Ismier	0,2	74,2	0,3
Canton de Villard de Lans	0,5	67,8	0,8
Canton de Pont-de-Chéruy	1,0	53,8	2,0
Commune d'Echirolles	2,2	55,8	4,4
Isère	1,1	59,8	2,0

Tableau 3.9.
4 zones : Taux d'allocataires et de population couverte par la CMU en 2007
dans la population municipale²³¹

	Allocataires de la CMU	Taux de population couverte ²³²
Canton de Saint-Ismier	0,4	0,5
Canton de Villard de Lans	1,6	2,0
Canton de Pont-de-Chéruy	2,9	5,5
Commune d'Echirolles	4,8	8,9
Isère	2,4	4,2

Ce constat est confirmé par l'étude de l'INSEE sur la précarité dans l'agglomération grenobloise²³³ : la précarité à Echirolles se concentre dans les quartiers que nous avons identifiés auparavant comme étant les plus en difficulté, c'est-à-dire la ZUS « Les Essarts-Surieux » et les quartiers sous CUCS « La Luire-Viscose, Village 2 ». Si la précarité prend des formes multiples à Echirolles, elle est essentiellement liée à l'emploi, avec des actifs moins qualifiés dont les emplois sont plus précaires, et concerne essentiellement des familles (monoparentales ou avec plus de deux enfants) bénéficiant des aides au logement, d'un appartement HLM et d'autres aides sociales.

²²⁹ Source : Conseil général de l'Isère, *Portrait social de l'Isère 2007*.

²³⁰ Le taux de population bénéficiant du RMI correspond à l'ensemble des membres du foyer à la charge de l'allocataire au sens de la CAF (source : Conseil général de l'Isère, *Portrait social de l'Isère 2007*).

²³¹ Source : Conseil général de l'Isère, *Portrait social de l'Isère 2007*.

²³² Le taux de population couverte par la CMU correspond à celui des assurés bénéficiant de la CMU auxquels s'ajoutent tous ses ayants-droits au sens de la Sécurité sociale (source : Conseil général de l'Isère, *Portrait social de l'Isère 2007*).

²³³ INSEE Rhône-Alpes, « Précarité dans l'agglomération grenobloise », *op. cit.*

b. Revenus et imposition moyenne

D'autres indicateurs utilisés pour caractériser nos quatre points d'observation sont le niveau de revenus nets imposables et l'imposition moyenne des foyers. Un examen du taux de foyers fiscaux imposés sur l'ensemble des foyers fiscaux dans les quatre zones confirme les disparités, notamment par communes, que la répartition de la population dans les classifications socioprofessionnelles laissait présager²³⁴.

Le canton de Saint-Ismier se démarque nettement des trois autres zones par l'importance du revenu net imposable des foyers fiscaux imposés : en effet, le revenu net imposable moyen du canton équivaut au double de celui des cantons de Pont-de-Chéruy et de Villard-de-Lans et presque au triple de celui d'Echirolles (cf. tableau 3.10). La spécificité de la position du canton de Saint-Ismier en termes de typologie socioéconomique (41,8% de cadres supérieurs et de professions intellectuelles et 70,1% de diplômés du baccalauréat ou plus), qui fait du canton la zone la plus favorisée de nos points d'observation, se confirme par le taux d'imposition et le niveau de revenus de la population, même si deux communes (Biviers et Saint-Ismier) contribuent fortement à élever le revenu net imposable moyen, du fait de la présence de quelques foyers fiscaux à très forts revenus.

Ces disparités sont moins fortes dans le canton de Villard-de-Lans, même si les communes de Saint-Nizier-du-Moucherotte et de Lans-en-Vercors se démarquent des autres, nous permettant de confirmer qu'elles forment, avec Engins également, un groupe socioéconomiquement plus aisé. Les autres communes, regroupées en raison de leur moindre aisance, semblent relativement homogènes à l'exception de Corrençon-en-Vercors, qui se démarque nettement en se plaçant en deuxième position cantonale pour l'imposition moyenne, mais en troisième position pour le niveau de revenu déclaré. Cette fois encore, une distinction entre les quatre communes semble exister, mais il reste difficile de l'expliquer à ce stade de l'étude.

Concernant les zones les moins favorisées, la commune d'Echirolles constitue le point d'observation dont la population est la moins aisée économiquement, avec le taux d'imposition et les revenus les plus faibles, notamment dus au taux de chômage élevé et à la moindre qualification des emplois occupés par les habitants.

²³⁴ Nous ne disposons pas des données par quartiers pour Echirolles.

Tableau 3.10.
4 zones : foyers fiscaux imposés et revenu net imposable moyen (2006)²³⁵

	Foyers fiscaux imposés de l'ensemble des foyers fiscaux (en%)	Revenu net imposable moyen par foyer fiscal imposé (en €)
Canton de Saint-Ismier	77,4	63756
Bernin	76,2	52076
Biviers	80,6	75461
Montbonnot-Saint-Martin	77,4	54024
Saint-Ismier	76,8	84091
Saint-Nazaire-les-Eymes	77,1	53126
Canton de Villard-de-Lans	60,3	32623
Autrans	56,9	28999
Corrençon-en-Vercors	65,2	33757
Engins	65	31089
Lans-en-Vercors	64,6	35399
Méaudre	54,4	30719
Saint-Nizier-du-Moucherotte	73,1	38416
Villard-de-Lans	57,6	29984
Echirolles	54	27278
Canton de Pont-de-Chéruy	54,9	30113
Anthon	69,1	36969
Charvieu-Chavagneux	52,2	25687
Chavanoz	55,3	28103
Janneyrias	62,5	31445
Pont-de-Chéruy	45,4	23460
Villette d'Anthon	67,4	35011
Isère	59,2	33960

c. Immigration

Le taux de population immigrée²³⁶ dans la population totale des communes et des cantons peut constituer dans un premier temps un indice de difficultés socioéconomiques plus importantes pour les habitants (barrière linguistique, nécessité de conserver une carte de séjour, accès réduit au marché de l'emploi...). Mais la proportion d'immigrés nous sert également à caractériser un certain contexte local : en effet, la présence sur un même territoire de populations aux origines très métissées et la cohabitation de différentes cultures peuvent

²³⁵ Source : INSEE, *Chiffres-clés 2007*: pour les cantons et communes concernés.

²³⁶ Selon la définition proposée par l'INSEE, adaptée de celle adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est « une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France », un immigré peut acquérir la nationalité française mais il continuera à être comptabilisé comme immigré. A la différence de la population immigrée, la population étrangère se définit « en fonction du seul critère de nationalité : est étranger tout personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. »
(Source : INSEE, *Les immigrés en France. Edition 2005*, Paris, INSEE, coll. : Références, 2005, p34)

avoir des impacts politiques forts (plus grande acceptation de l'autre et de la différence ou au contraire rejet catégorique et repli sur soi), déjà évoqués dans le chapitre 2.

Encore une fois, les différences sont frappantes entre les points d'observation, puisque l'on compte 3,4% d'immigrés dans le canton de Villard-de-Lans et jusqu'à 16,7% à Echirolles : les cantons précédemment décrits comme les plus favorisés sont aussi ceux qui comptent le moins d'immigrés dans leur population municipale. Précisons que le canton de Villard-de-Lans compte particulièrement peu d'immigrés, se plaçant très nettement en-dessous de la moyenne départementale, de par son relatif isolement par rapport au pôle économique grenoblois. De plus, dans le groupe des zones plus favorisées, la proportion de population immigrée est assez similaire : l'écart maximum est de 1,4 point dans le canton de Villard-de-Lans et de 1,6 points dans le canton de Saint-Ismier. Il n'en va pas de même pour les points d'observation moins favorisés, où la proportion d'immigrés présente un écart maximum de 11,5 points dans le canton de Pont-de-Chéruby et de 23,7 points à Echirolles. Dans les deux zones « défavorisées », les communes ou quartiers comptant le plus grand nombre d'immigrés correspondent également aux communes et aux quartiers caractérisés par les groupes les moins favorisés, que ce soit en termes de catégories socioprofessionnelles inférieures, de niveaux de revenu inférieurs ou de niveau de diplôme inférieur. Ainsi, à Echirolles, les plus fort taux de population immigrée (30%) de nos quatre points d'observation sont recensés dans les quartiers de Surieux et des Essarts. De leur côté, les villes de Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chéruby présentent une proportion d'immigrés moindre qu'à Echirolles (entre 14% et 16%), mais tout de même largement supérieurs à ceux des cantons de Saint-Ismier ou de Villard-de-Lans (cf. tableau 3.11).

Tableau 3.11.
Taux de population immigrée dans la population totale (2006)

	Pop. immigrée		Pop. immigrée
Canton de Saint-Ismier	6,1	Canton de Pont-de-Chéruy	12,3
Bernin	7,3	Anthon	4,1
Biviers	5,6	Charvieu-Chavagneux	14,7
Montbonnot-St-Martin	6,1	Chavanoz	15,6
Saint-Ismier	5,6	Janneyrias	7,3
St-Nazaire-les-Eymes	6,4	Pont-de-Chéruy	14,3
		Villette d'Anthon	5,9
Canton de Villard de Lans	3,4	Echirolles	16,7
Autrans	3,3	Jean Jaurès	7,1
Corrençon-en-Vercors	2,0	Luire / Viscose	19,9
Engins	4,2	La Ponatière	14,1
Lans-en-Vercors	3,0	Centre	11,4
Méaudre	1,8	Village 2	22,4
St-Nizier du Moucherotte	4,1	Les Granges	12,5
Villard-de-Lans	3,9	Surieux	30,1
Isère	10,1	Les Essarts	30,4
		Frange v. / Commanderie	6,7
		Mairie – P.Langevin	9,5
		Isère	10,1

Ainsi, le recensement et la caractérisation de la précarité dans nos quatre points d'observation permet de conforter les lignes de clivage socioéconomique identifiées tant entre les zones initiales qu'à l'intérieur de ces zones. En effet, les allocataires et les bénéficiaires des minimas sociaux ne sont pas les mêmes dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans que dans celui de Pont-de-Chéruy ou à Echirolles, les niveaux de revenus sont nettement supérieurs dans les zones « favorisées », et les taux de population immigrée n'ont rien à voir entre les zones « favorisées » et les « zones défavorisées ». De plus, les niveaux de revenus et les taux d'imposition mettent clairement en évidence des différences entre les communes composant nos trois cantons, tout comme les taux de population immigrée soulignent encore les clivages existants entre les quartiers et les communes composant les points d'observation initiaux.

2. Dresser une nouvelle typologie de nos points d'observation

Nous pouvons à présent ré-agencer la typologie initialement construite. En effet, malgré l'impression d'homogénéité des zones sélectionnées au départ, l'étude du niveau infra-zone révèle que certaines communes ou quartiers concentrent en leur sein les facilités ou les difficultés socioéconomiques. Nous conservons les qualificatifs de « favorisé » et

« défavorisé » de façon à faire concorder cette nouvelle typologie avec celle présentée dans le chapitre 2, sur laquelle avait été fondé le programme d'enquête FJP. Cependant, il importe de replacer cette dénomination dans le contexte des zones de sélection initiales et des indicateurs que nous avons choisi d'examiner pour construire cette typologie : lorsque nous classons Autrans, par exemple, parmi les zones « défavorisées », nous parlons d'une commune dont les habitants sont confrontés à une situation économique moins favorable que d'autres communes du canton auquel elle appartient. De la même façon, lorsque nous classons le quartier Jean Jaurès d'Echirolles parmi les quartiers « favorisés », cela doit être entendu comme un quartier dont les habitants vivent dans des situations socioéconomiques plus favorables que celles de leurs voisins dans d'autres quartiers. En résumé, la typologie ici élaborée n'a pas de valeur absolue : elle n'a vocation à être utilisée que dans le cadre de cette étude, comme un instrument de travail permettant d'appréhender de façon synthétique l'ensemble des zones géographiques sélectionnées pour constituer le terrain. Ce classement – nécessairement simplificateur, au sens où toute opération de catégorisation scientifique a pour conséquence de réduire la complexité du monde réel – ne doit pas être interprété comme la traduction d'une quelconque dichotomie parfaite : il existe des degrés dans les conditions socioéconomiques favorables ou défavorables, de même qu'il y a plusieurs façons d'être « défavorisé » ou « favorisé » selon le quartier ou la commune de résidence. En synthétisant, les clivages socioéconomiques apparus au cours de l'intégration des indicateurs, par communes ou par quartiers, des données statistiques utilisées pour caractériser nos quatre points d'observation, nous arrivons à une version réagencée et complexifiée (cf. tableau 3.12) de la typologie socioéconomique présentée précédemment (cf. chapitre 2).

Le canton de Saint-Ismier est celui dont l'homogénéité semble la plus forte : en effet, seule la commune de Bernin se démarque quelque peu, avec légèrement plus d'actifs, d'employés et d'ouvriers dans la population active, moins de titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, un niveau de revenu légèrement inférieur et un taux de population immigrée un peu supérieur à la moyenne cantonale. Toutefois, les différences entre Bernin et les autres communes du canton semblent relativement ténues à ce stade de l'étude, ce qui nous pousse à classer cette commune, avec prudence, parmi les communes « défavorisées ».

Tableau 3.12.
Typologie socioéconomique détaillée par communes et par quartiers²³⁷

		<i>Communes/quartiers « favorisés »</i>	<i>Communes/quartiers « défavorisés »</i>
<i>Zones favorisées</i>	<i>Canton de Saint-Ismier</i>	Toutes sauf Bernin	Bernin
	<i>Canton de Villard-de-Lans</i>	Engins Lans-en-Vercors Saint-Nizier	Autrans Corrençon-en-Vercors Méaudre Villard-de-Lans
<i>Zones défavorisées</i>	<i>Canton de Pont-de-Chéruy</i>	Anthon Janneyrias Villette d'Anthon	Charvieu-Chavagneux Chavanoz Pont-de-Chéruy
	<i>Commune d'Echirolles</i>	Jean Jaurès La Ponatière Centre Les Granges Frange verte – Commanderie Mairie – P.Langevin	La Luire – Viscose Village 2 Surieux Les Essarts

Ensuite, le canton de Villard-de-Lans semble se structurer en deux groupes de communes aux caractéristiques socioéconomiques bien distinctes. Du côté des communes « favorisées », nous trouvons Engins, Lans-en-Vercors, Méaudre et Saint-Nizier du Moucherotte, qui présentent un plus haut niveau de diplôme et un plus haut niveau de revenus, ainsi que les plus forts taux de population immigrée²³⁸. Ce sont également les communes qui ont le plus bénéficié, par rapport à la moyenne cantonale, d'un accroissement démographique à partir du début des années 1990 : Lans-en-Vercors et Saint-Nizier se détachent particulièrement dans ce groupe, les autres communes restant proches des moyennes cantonales. A l'inverse, les communes d'Autrans, Corrençon-en-Vercors et Villard-de-Lans constituent un groupe de communes plus « défavorisées » que les premières, avec une présence plus importante des chômeurs, des employés et des ouvriers, des niveaux de revenu plus faibles par rapport aux moyennes cantonales. Ce sont également les communes les plus éloignées de la liaison avec l'agglomération grenobloise, et donc celles qui ont le moins bénéficié de l'accroissement démographique des vingt dernières années.

Le canton de Pont-de-Chéruy offre, lui, une dichotomie tout à fait saisissante : les communes les plus rurales du canton, Anthon, Janneyrias et Villette d'Anthon, c'est-à-dire

²³⁷ Nous faisons figurer en grisé les noms des communes pour lesquelles un doute subsiste quant au classement dans l'une ou l'autre des catégories identifiées.

²³⁸ Cette présence, qui peut sembler paradoxale des plus forts taux d'immigration dans ce groupe de communes, s'explique certainement par les réalités hétérogènes que recouvrent l'immigration : on peut supposer que dans ces communes l'immigration est plutôt synonyme d'une main d'œuvre hautement qualifiée, travaillant de préférence dans les secteurs industriels de pointe ou dans la recherche scientifique.

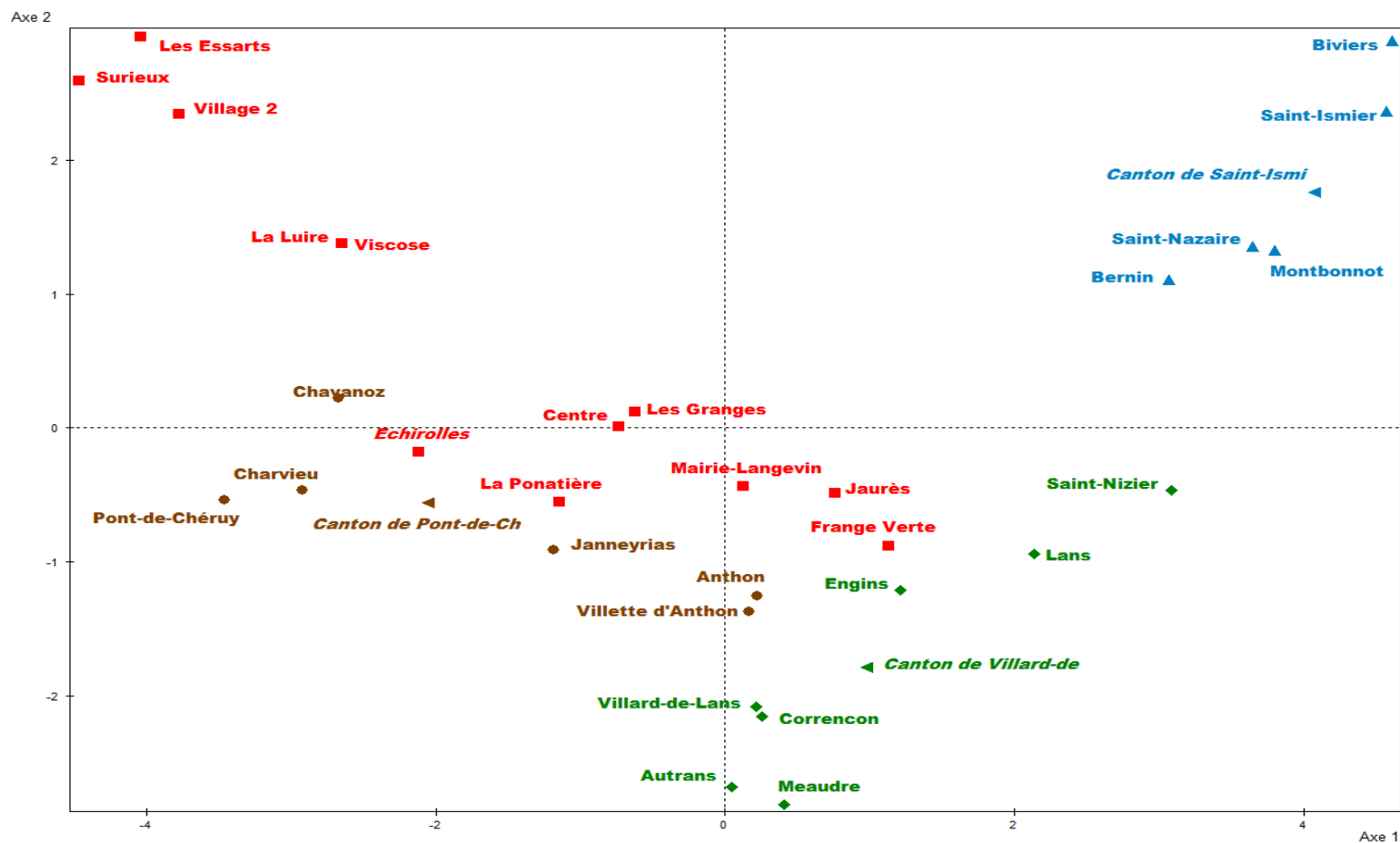
celles qui attirent aujourd'hui les nouveaux arrivants venus de la banlieue lyonnaise, regroupent les populations les plus « favorisées », avec moins de chômeurs, plus de cadres et de professions intermédiaires, plus d'agriculteurs et de commerçants aussi, ainsi qu'un plus niveau de diplôme et de revenus que la moyenne cantonale. A l'inverse, les communes de Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chéruy, qui constituent l'ancien bastion industriel du canton, regroupent les populations confrontées à de plus grandes difficultés socioéconomiques, avec plus de chômeurs, d'ouvriers et d'employés, des niveaux de diplôme et de revenus moins importants et un plus fort taux de population immigrée que celui des moyennes cantonales.

Enfin, la commune d'Echirolles présente, elle aussi, différents visages selon les quartiers considérés, avec un clivage particulièrement visible entre des populations plutôt « favorisées » et d'autres confrontées à de lourdes difficultés socioéconomiques. Ce sont les quartiers Jean Jaurès, Frange verte / Commanderie et Mairie / Paul Langevin qui comportent les populations « favorisées » avec une plus forte présence des cadres et professions intermédiaires, ainsi qu'un plus haut niveau de diplôme et une part moins importante de population immigrée que la moyenne communale, même si le quartier Jaurès présente une différence notable, avec plus de retraités que les deux autres. Ensuite, les quartiers de la Ponatière, du Centre et des Granges rassemblent des populations présentant des situations légèrement moins favorables que les précédentes, que nous regroupons cependant dans le groupe des « favorisés » car elles se situent très fréquemment dans les moyennes communales. Enfin, le groupe des quartiers « défavorisés » comprend La Luire / Viscose, le Village 2, Surieux et les Essarts : les taux de chômage y sont élevés, tout comme les proportions d'ouvriers, d'employés et de population immigrée, avec un niveau de diplôme inférieur à la moyenne communale. A ce stade, nous opérons une répartition en deux groupes, mais un classement en trois groupes semble également envisageable.

Une analyse en composantes principales (ACP), réalisée à partir des données agrégées utilisées²³⁹, nous fournit une représentation graphique intéressante pour illustrer et confirmer la nouvelle typologie socioéconomique des quartiers et des communes (cf. graphique 3.1).

²³⁹ L'ACP a été réalisée sur les variables suivantes au niveau des communes et des quartiers : proportions d'agriculteurs, de cadres supérieurs, de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers dans la population active ; proportion de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat ; proportion des foyers fiscaux imposés de l'ensemble des foyers fiscaux ; revenu net imposable moyen par foyer fiscal imposé. Les données sont tirées du recensement de 2008. Les points d'observation initiaux (les trois cantons et Echirolles) ont été ajoutés dans l'analyse comme variables illustratives.

Graphique 3.1.
Représentation graphique de la typologie socioéconomique des quartiers, communes et cantons²⁴⁰



²⁴⁰ Les individus apparaissant en rouge sont les quartiers de la commune d'Echirolles, ceux apparaissant en bleu sont les communes du canton de Saint-Ismier, ceux apparaissant en vert sont les communes du canton de Villard-de-Lans et ceux apparaissant en marron sont les communes du canton de Pont-de-Chéry.

Cette nouvelle typologie met en évidence une hétérogénéité socioéconomique des communes et des quartiers entre eux, créant des fractures entre territoires « favorisés »/ « défavorisés » au sein des zones d'origine. Ce constat nous conduit donc à envisager l'existence d'une autre hétérogénéité, au niveau politique cette fois-ci, dont il nous faut vérifier l'existence et la correspondance avec la typologie socioéconomique que nous venons de détailler. En outre, le croisement entre, d'une part, les types socioéconomiques que nous avons mis en évidence et, d'autre part, les comportements politiques sur lesquels nous allons nous pencher, pourrait éventuellement nous amener à lever les quelques doutes qui demeurent concernant la cohérence de la typologie socioéconomique.

II. Apparition de préférences hétérogènes au sein des ordres politiques locaux

L'expression par les électeurs de leurs préférences au moment des consultations électorales fait partie des principales manifestations des agencements politiques territorialisés que nous cherchons à mettre en évidence – même si elle n'en constitue bien évidemment pas l'unique caractéristique. Pour approfondir notre hypothèse d'une différenciation politique au niveau infra-zones, nous proposons d'historiciser l'analyse des comportements électoraux locaux, afin d'éclairer la compréhension des choix politiques présents en les mettant en perspective avec les choix passés. Sans nous engager dans une étude d'histoire politique sur le temps long, qui prendrait en considération l'histoire politique des points d'observation depuis l'introduction du suffrage universel masculin en 1848, ou depuis les débuts de la V^e République, nous optons pour une historicisation des comportements politiques, avec l'objectif de mettre au jour la « *longue durée de la politique [permettant de] comprendre la pérennité des réseaux et la transmission du pouvoir* » (Abélès 1989, pp.13-14), en cherchant à examiner une face de la « pérennité du pouvoir » : celle de la pérennité des choix électoraux. Cette prise en compte du passé électoral de nos points d'observation se concentre sur deux niveaux, celui de la commune et/ou du quartier. L'analyse des chronologies électorales des points d'observation au niveau *infra*, par communes et/ou par quartiers, a pour objectif de déterminer l'existence de « contextes » politiques spécifiques, auxquels pourront être rapportés ultérieurement les comportements politiques des individus. Nous ne considérons pas que l'étude des comportements à un niveau agrégé permette de déduire le comportement individuel. Mais, en spécifiant le caractère politique de nos zones d'études recomposées, notre ambition est d'étudier le comportement individuel à partir d'un ensemble de données qui a

potentiellement la capacité de l'influencer. Nous pourrions donc qualifier notre démarche d'utilisation d'une focale microscopique (Sawicki 2000) dans le cadre d'une « analyse localisée du politique » (Briquet Sawicki 1989) : en effet, l'étude fine des communes et des quartiers qui composent les points d'observation initiaux nous conduit à caractériser précisément les contextes sociaux, économiques et politiques ainsi que leurs dynamiques éventuelles. C'est dans ces contextes que prennent place les raisonnements et comportements politiques individuels.

Approfondissant l'analyse amorcée dans le chapitre 2, nous allons maintenant reconstituer les chronologies électorales de chacun de nos points d'observation, au niveau des communes et des quartiers²⁴¹, en commençant par les résultats des référendums européens de 1992 et de 2005 (A) et en poursuivant par ceux des élections présidentielles et législatives dans les cantons de Saint-Ismier (A), Villard-de-Lans (B), Pont-de-Chéruy (C) et à Echirolles (E).

A. Les référendums européens de 1992 et 2005

Les résultats électoraux des référendums sur les traités européens de 1992 et de 2005 montrent une assez forte homogénéité électorale à l'intérieur des trois cantons étudiés²⁴². Les tendances apparues en 1992 se renforcent pour le référendum de 2005 (cf. tableau 3.13) : ainsi, dans le canton de Saint-Ismier, nous observons une progression du « oui », parfois importante, dans les différentes communes, sauf à Bernin où il recule légèrement. La situation dans le canton de Pont-de-Chéruy en est le parfait inverse, avec un renforcement du vote « non » : le vote « non » gagne environ 13 points sur l'ensemble du canton, et la seule commune qui avait voté majoritairement « oui » en 1992, Anthon, bascule nettement du côté du « non » en 2005. Dans le canton de Villard-de-Lans, la situation est différente, puisque globalement le vote « non » progresse dans le canton, mais trois communes connaissent une progression du vote « oui » et quatre communes une progression du vote « non », avec une seule commune, Engins, où le vote « non » est majoritaire. L'importance du clivage socioéconomique entre gagnants et perdants de la mondialisation semble donc se confirmer avec les résultats du référendum sur le TCE : les communes les plus favorisées

²⁴¹ Dans les chronologies présentées ci-dessous, nous allons reprendre les regroupements de partis que nous avons effectués dans le chapitre 2. Sur les graphiques présentés ci-dessous, nous ferons figurer systématiquement le canton de Saint-Ismier en dégradé de bleus, le canton de Villard-de-Lans en dégradé de verts, le canton de Pont-de-Chéruy en dégradé de bruns, et les quartiers d'Echirolles en dégradé de rouges. Enfin, les moyennes cantonales des taux de participation et des résultats de chaque courant politique figureront dans les mêmes couleurs que celles retenues dans le chapitre 2.

²⁴² Il ne nous a malheureusement pas été possible de conduire jusqu'au bout cette analyse au niveau des quartiers d'Echirolles pour lesquels nous ne disposons pas des résultats pour le référendum de 1992.

économiquement ou dont la population connaît moins de problèmes sociaux sur une période assez longue, quelle que soit leur couleur politique, choisissent le « oui », contrairement aux communes dont les populations sont en difficulté, parfois depuis longtemps, qui préfèrent voter « non ». A Echirrolles, les résultats du référendum de 2005 mettent en évidence la position particulièrement en retrait des quartiers populaires, dont la participation au scrutin est nettement plus faible, tout comme la part du vote « oui » qui n’y dépasse pas les 30%. Le seul quartier échirollois à avoir voté en faveur du référendum sur le TCE est le quartier Jean Jaurès, précédemment décrit comme l’un des plus favorisés, qui vote « oui » à presque 58% et présente également le plus fort taux de participation de la ville (78%). Les autres quartiers de la ville sont plus homogènes, tant dans la participation que dans les résultats.

Tableau 3.13.

4 zones : résultats des référendums européens de 1992 et 2005 par communes et par quartiers

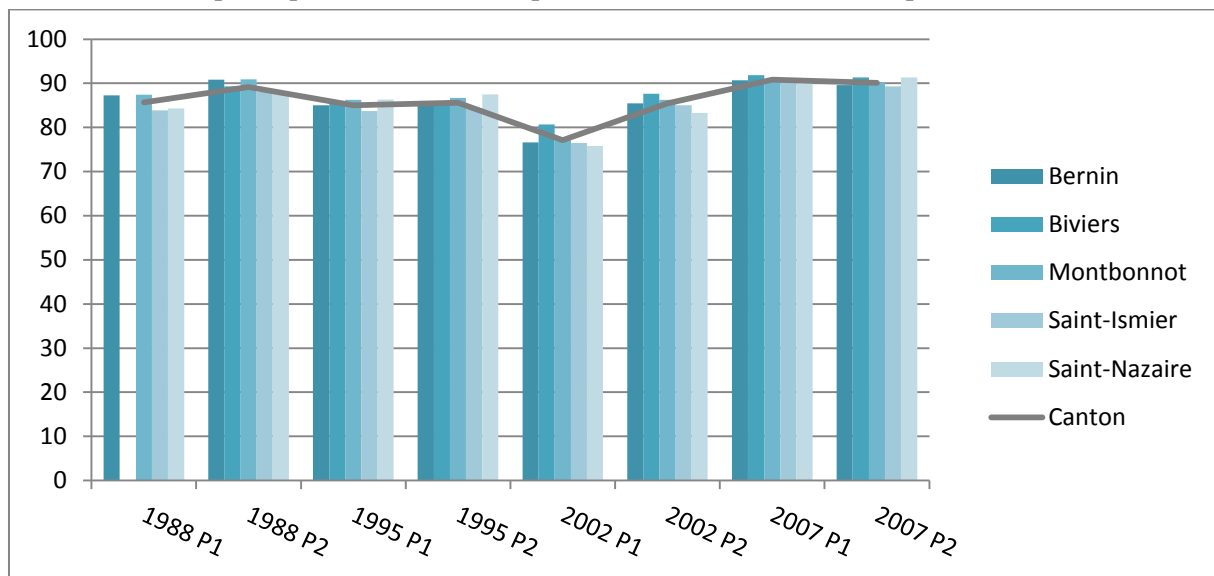
	Référendum 1992		Référendum 2005	
	% Participation	% oui	% Participation	% oui
Canton de Saint-Ismier	76,75	67,4	79,16	71,52
Bernin	76,74	63,72	79,88	62,05
Biviers	78,08	67,46	81,55	72,41
Montbonnot-St-Martin	77,94	69,69	81,1	73,66
Saint-Ismier	76,11	69,97	77,94	75,79
St-Nazaire-les-Eymes	74,9	66,16	76,06	66,99
Canton de Villard de Lans	72,42	60,36	73,72	57,81
Autrans	73,66	67,7	76,21	55,81
Corrençon-en-Vercors	79,77	47,34	81,55	66,92
Engins	72,8	60,43	80,65	36,7
Lans-en-Vercors	71,94	65,87	73,29	56,52
Méaudre	72,01	55,56	73,85	58,59
St-Nizier du Moucherotte	68,43	69,39	78,99	57,31
Villard-de-Lans	68,35	56,25	68,08	58,2
Canton de Pont-de-Chéruy	70,82	47,42	62,65	34,75
Anthon	82,19	53,38	76,79	42,46
Charvieu-Chavagneux	64,99	43,77	59,45	26,55
Chavanoz	72,53	46,36	67,43	35,57
Janneyrias	69,77	43,67	70,94	38,97
Pont-de-Chéruy	62,15	49,22	52,68	37,15
Villette d'Anthon	73,27	48,14	67,36	40,73

	Référendum 1992		Référendum 2005	
	% Participation	% oui	% Participation	% oui
Echirolles	69,26	56,40	69,95	39,68
Jean Jaurès			78,55	57,64
Luire / Viscose			68,98	40,93
La Ponatière			65,16	38,32
Centre			74,39	42,17
Village 2			60,20	22,88
Les Granges			73,58	40,26
Surieux			62,89	30,59
Les Essarts			58,59	26,79
Frange v. / Commanderie			72,87	48,45
Mairie – P.Langevin			72,09	39,32
France entière	69,7	51,04	69,37	45,33

B. Saint-Ismier : des préférences homogènes à droite

Lorsque l'on se penche sur les résultats électoraux des communes du canton de Saint-Ismier, l'homogénéité socioéconomique, observée précédemment, se prolonge dans une homogénéité politique²⁴³. En effet, les taux de participation, que ce soit aux élections présidentielles ou aux législatives, atteignent le même niveau dans les cinq communes du canton, qui s'alignent à peu près sur une même courbe de participation (cf. graphiques 3.2 et 3.3).

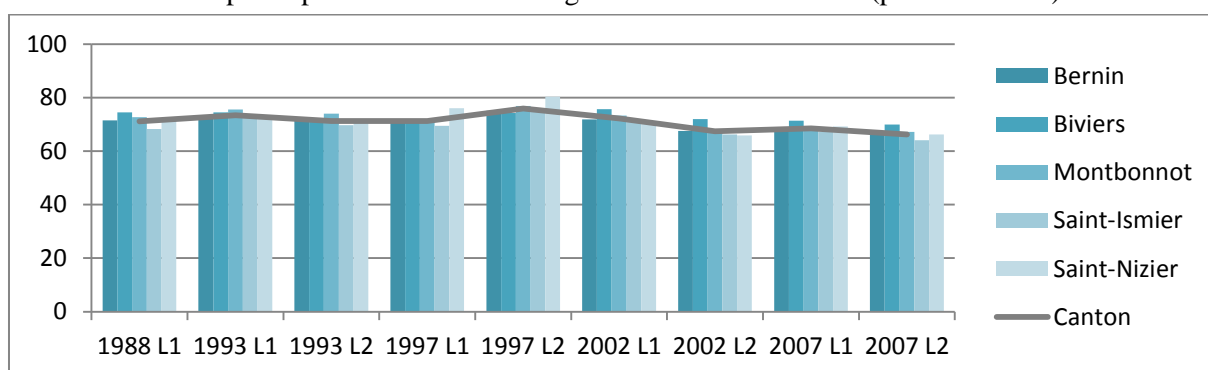
Graphique 3.2. Canton de Saint-Ismier :
Taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes)²⁴⁴



²⁴³ Pour les résultats électoraux détaillés par commune dans le canton de Saint-Ismier, voir annexe B1.

²⁴⁴ La commune de Biviers est systématiquement exclue de l'analyse du premier tour de l'élection présidentielle de 1988 en raison d'une erreur de retranscription des données.

Graphique 3.3. Canton de Saint-Ismier :
taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes)²⁴⁵

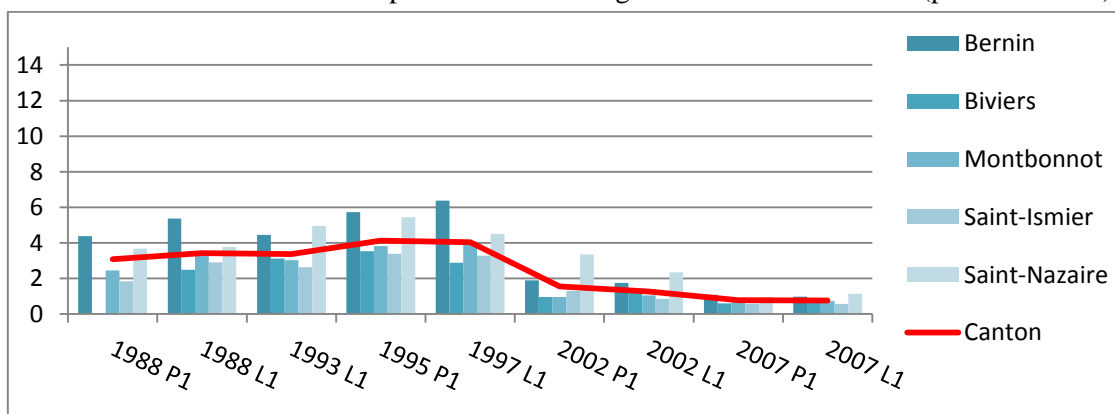


L'étude des résultats électoraux par courants politiques révèle là encore une forte homogénéité entre les cinq communes. Une commune se détache pourtant : celle de Bernin – pour rappel, elle semblait la moins favorisée du canton – avec un positionnement politique légèrement plus à gauche que les quatre autres. En effet, jusqu'en 1997, le vote communiste y atteint des taux supérieurs à ceux qu'on observe dans le reste du canton (cf. graphique 3.4), bien qu'il suive la dynamique nationale d'effondrement du PCF. On observe à Bernin la même préférence pour les autres tendances politiques de gauche : les votes pour les candidats écologistes (cf. graphique 3.5)

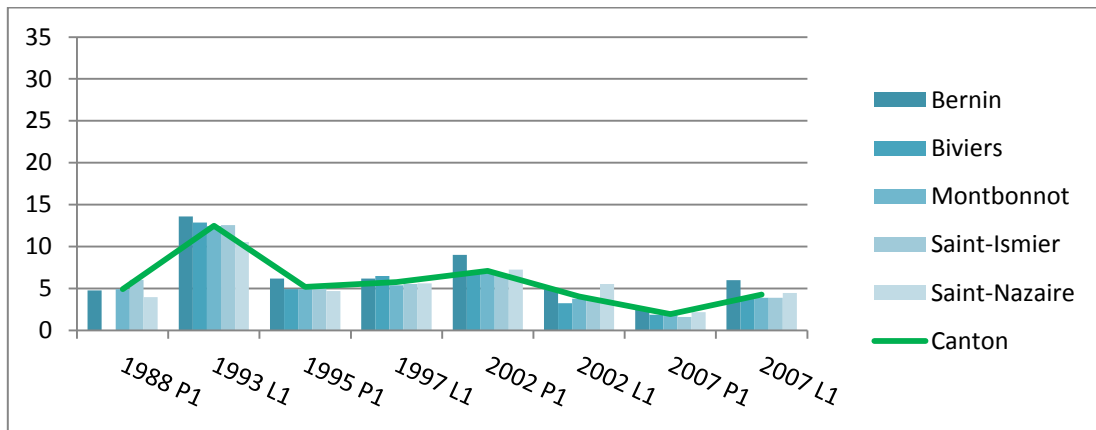
²⁴⁵ Aux élections législatives de 1988, il n'y a pas eu de second tour en raison de la victoire au premier tour d'Alain Carignon, député RPR.

Graphique 3.5 ou socialistes (cf. graphique 3.9) y sont plus forts que dans les autres communes du canton, et parallèlement, les votes pour le centre-droit et la droite parlementaires y sont moins élevés (cf. graphiques 3.8 et 3.6). Enfin, dernière spécificité de cette commune par rapport aux autres du canton, le vote pour le FN avait tendance à y être plus élevé (cf. graphique 3.7) jusqu'en 2002. Les quatre autres communes font preuve de plus de cohésion politique interne, aucune tendance ne se détachant nettement.

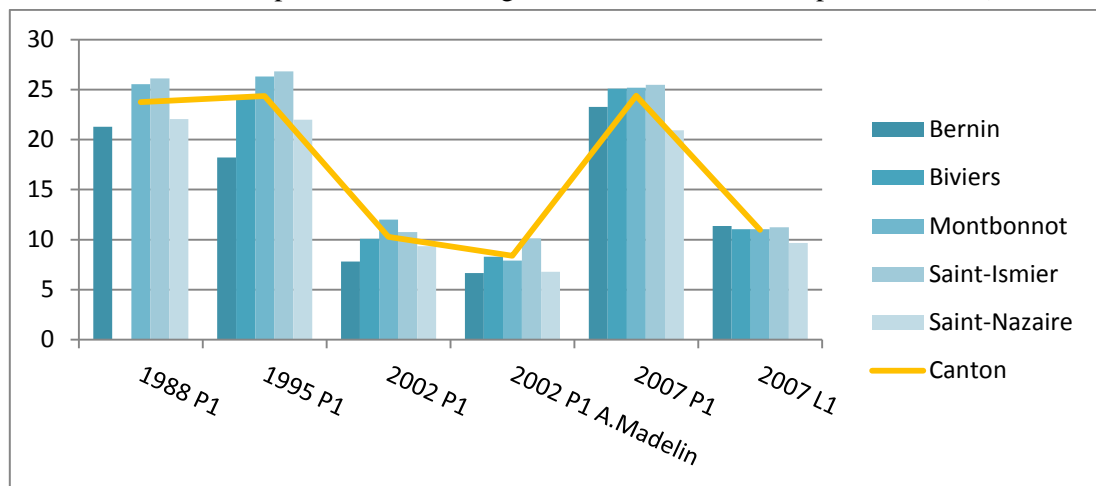
Graphique 3.4. Canton de Saint-Ismier :
résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



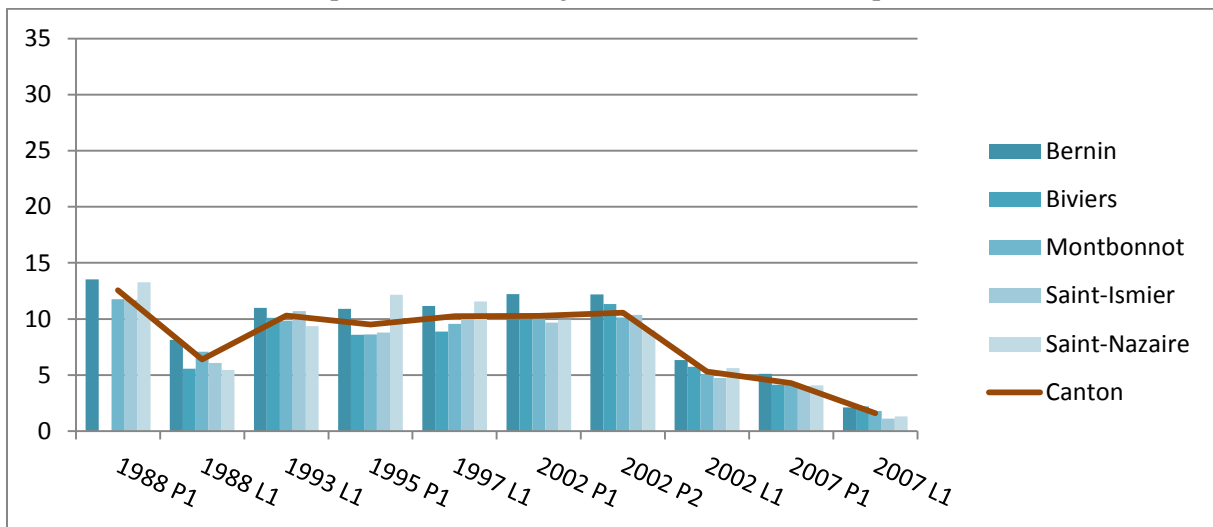
Graphique 3.5. Canton de Saint-Ismier : résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



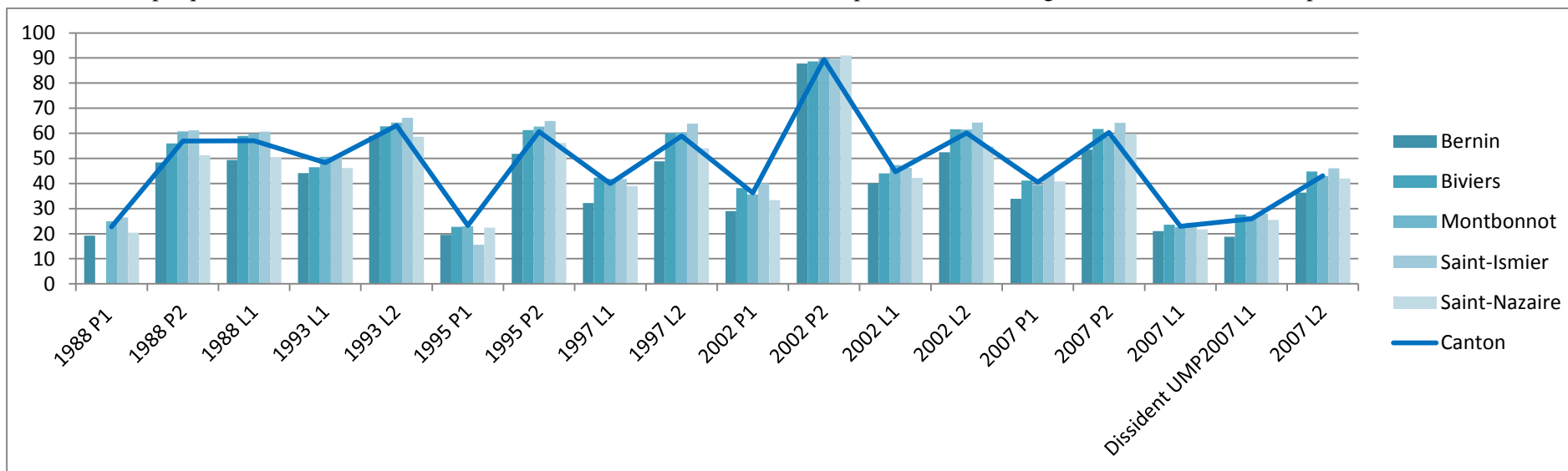
Graphique 3.6. Canton de Saint-Ismier : résultats de l'UDF/MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



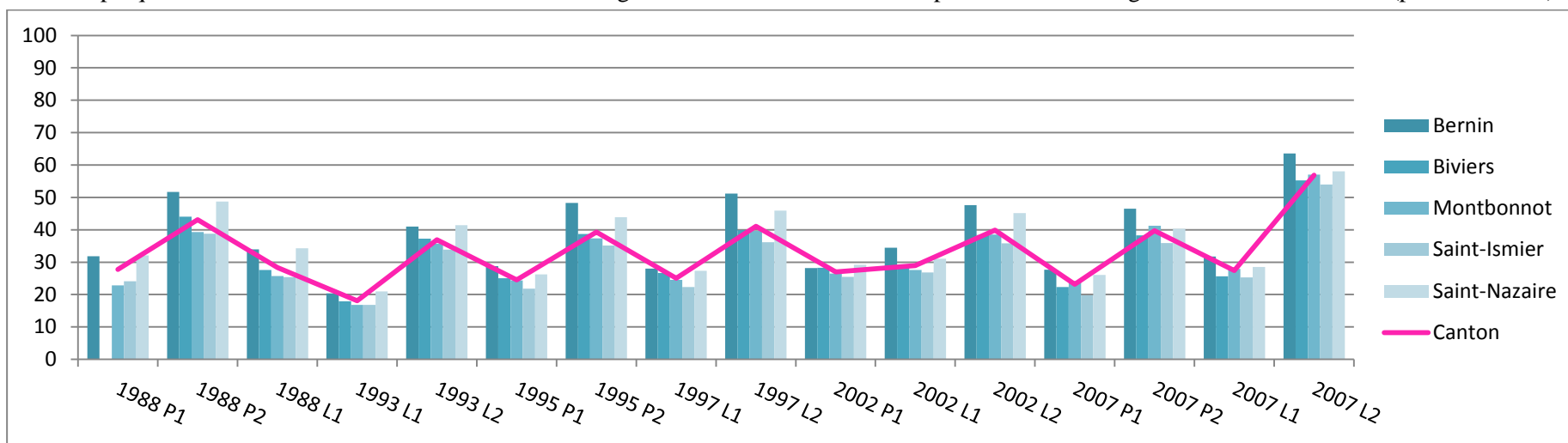
Graphique 3.7. Canton de Saint-Ismier : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.8. Canton de Saint-Ismier : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.9. Canton de Saint-Ismier : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)

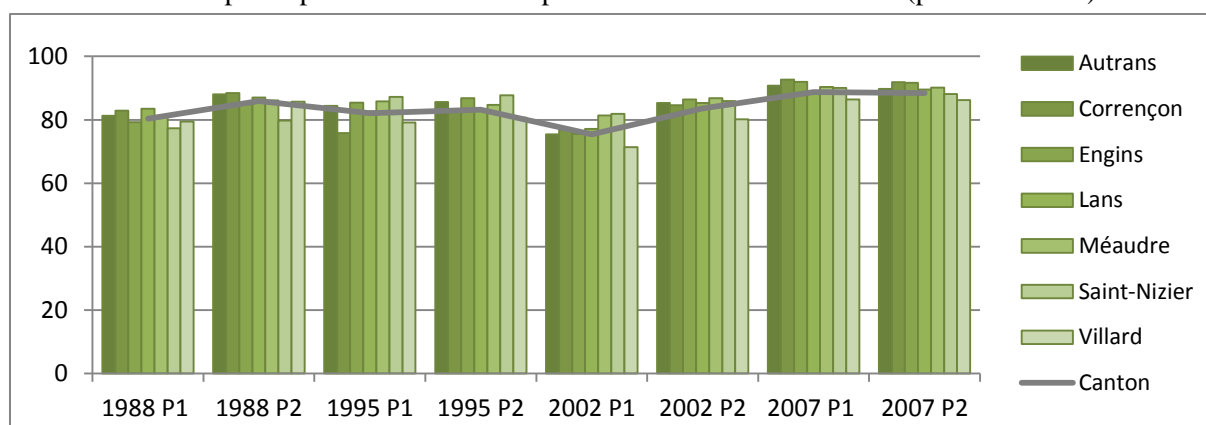


C. Villard-de-Lans : des préférences politiques liées au peuplement

L'étude détaillée des résultats révèle que la modération politique qui semblait caractériser le canton de Villard-de-Lans est en réalité toute relative²⁴⁶. En effet, les communes sont très hétérogènes entre elles : deux d'entre elles, Autrans et Engins, sont clairement ancrées à gauche (1), alors que deux autres, Corrençon-en-Vercors et Villard-de-Lans, sont profondément ancrées à droite (2) et que les trois dernières sont des zones de force du vote écologiste (3)²⁴⁷.

En termes de participation électorale, les électeurs des sept communes du plateau du Vercors font globalement preuve d'une propension similaire à participer aux différents scrutins, en suivant les tendances observables au niveau national : diminution de la participation aux élections présidentielles jusqu'en 2002 et forte participation en 2007, moindre participation aux élections législatives qu'aux présidentielles (cf. graphiques 3.10 et 3.11). La seule spécificité réellement notable dans la participation des communes de ce canton est la participation constamment plus faible des électeurs de Villard-de-Lans, par rapport aux autres communes du canton, quelle que soit l'élection, et ce, depuis 1988²⁴⁸.

Graphique 3.10. Canton de Villard-de-Lans :
taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes)

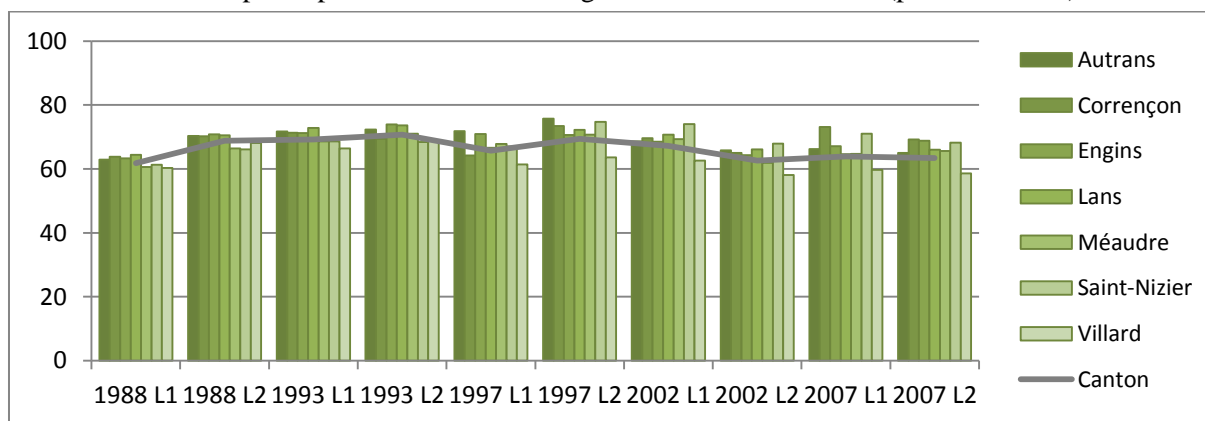


²⁴⁶ Pour les résultats détaillés par communes dans le canton de Villard-de-Lans, cf. annexe B2

²⁴⁷ Toutefois, le nombre d'électeurs des communes d'Engins et de Corrençon-en-Vercors est restreint, avec environ 360 électeurs dans chacune de ces communes en 2007 : cette faiblesse du corps électoral pourrait causer l'existence d'une certaine « spécificité » politique locale, qui serait en fait essentiellement l'expression du comportement de quelques électeurs ou de quelques familles d'électeurs (sur les influences familiales sur le vote, cf. Braconnier Dormagen 2007a).

²⁴⁸ Soulignons tout de même que Villard-de-Lans est une station de ski de taille relativement importante, avec un nombre important de résidences secondaires (environ 66% du parc immobilier de la commune), ce qui fait qu'un certain nombre d'électeurs inscrits sur les listes de Villard-de-Lans peuvent ne pas y avoir leur résidence principale, et de ce fait présenter un comportement plus abstentionniste (sur les effets de la mal inscription sur les listes électorales, cf. Braconnier Dormagen 2007a).

Graphique 3.11. Canton de Villard-de-Lans :
taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes)



1. Les communes de gauche : Autrans et Engins

Le comportement électoral d'Autrans et Engins est tout d'abord marqué par des taux de participation légèrement supérieurs à ceux des autres communes. Ensuite, des deux communes, il semble qu'Engins soit la plus ancrée à gauche : depuis 1988, et quelle que soit l'élection, le candidat ou le parti présent au second tour pour la gauche l'emporte avec plus de 60% des suffrages exprimés dans la commune sur son adversaire. Cette force de la gauche s'ancrait auparavant autour d'un noyau d'électeurs communistes, noyau qui se délite depuis 1995, même si le candidat ou la liste du PCF continue de réaliser dans la commune des scores supérieurs aux moyennes nationales et départementales (cf. graphique 3.13). Cependant, ce délitement communiste semble entraîner une certaine dispersion du vote de gauche entre différents courants : en 2002, l'extrême-gauche réalise des scores élevés dans la commune, en 2007, les candidats écologistes y gagnent un peu de terrain (cf. graphique 3.14). L'élection présidentielle de 1995 et les élections législatives de 1997 connaissent une poussée du vote FN à Engins, avec respectivement 14% et de 17% des suffrages exprimés. Cependant, ces résultats élevés commencent à décliner en 2002 pour s'effondrer en 2007 (cf. graphique 3.18).

Le fort ancrage d'Autrans à gauche semble être plus récent : bien que les candidats de la gauche socialiste y aient presque systématiquement réalisé des scores supérieurs à la moyenne cantonale, à partir des élections législatives de 1993, la commune commence à voter majoritairement à gauche (cf. graphique 3.16). A la différence d'Engins, il ne semble pas exister de noyau d'électeurs fortement en faveur du PCF, même si Autrans a contribué assez largement, de 1998 à 1995, au vote communiste du canton (cf. graphique 3.13). Bien qu'une très légère progression du FN soit observable dans les résultats électoraux de la commune, notamment lors des élections présidentielles de 1988, 1995 et 2002, Autrans reste tout de

même la commune du canton de Villard-de-Lans qui vote le moins pour l'extrême-droite (cf. graphique 3.18)²⁴⁹.

2. Les communes « écologistes » : Lans-en-Vercors, Méaudre et Saint-Nizier

Le principal trait caractéristique de ces trois communes est l'ampleur du vote qu'elles accordent aux candidats ou aux listes écologistes lors des élections présidentielles et législatives. Suivant la tendance cantonale du basculement en faveur de la gauche, ces trois communes commencent à voter majoritairement et régulièrement pour la gauche, à partir des élections législatives de 1993. Dès 1988, les partis écologistes y réalisent des scores supérieurs aux moyennes cantonales, départementales ou nationales. En 2007, la candidature de Dominique Voynet recueille dans chacune des communes le double du score national (cf. graphique 3.14). Ces trois communes sont aussi celles qui ont accueilli au cours des vingt dernières années le plus grand nombre de nouveaux arrivants, essentiellement de jeunes ménages des classes moyennes et supérieures, qui s'installent dans le canton avec le souci de vivre dans un environnement agréable, au contact de la nature²⁵⁰. Ils constituent donc un public réceptif au discours développé par les partis écologistes et sont plus enclins à voter pour leurs candidats.

En 2007, la candidature de François Bayrou séduit une part importante des électeurs dans ces communes (cf. graphique 3.15). L'ancrage à la gauche de l'échiquier politique de ces trois communes est confirmé par leur positionnement dans la fourchette haute du vote du canton en faveur de l'extrême-gauche ; à l'inverse, en termes de vote pour la droite modérée (cf. graphique 3.17), ces trois communes donnent des résultats presque systématiquement moins élevés que la moyenne cantonale. Enfin, en termes de vote pour l'extrême-droite, ces trois communes offrent un visage quelque peu contrasté, se situant parfois au-dessus et parfois en-dessous des moyennes cantonales sans que l'on puisse dégager de tendance forte (cf. graphique 3.18), tout en restant tout de même bien en-deçà des moyennes nationales.

²⁴⁹ Bien que notre étude électorale ne porte pas sur les élections municipales, il nous semble fondamental de souligner le paradoxe autranais : cette commune, qui tend plutôt à gauche, a eu pour maire de 1983 à 2008 une figure locale et nationale du centre-droit puis de l'UMP : Jean Faure. Le monopole de l'équipe de Jean Faure sur la vie politique municipale a été fortement remis en cause au moment des élections municipales de mars 2008, où son successeur désigné a subi un camouflet, n'étant pas qualifié pour le second tour.

²⁵⁰ Cf. les entretiens réalisés dans le canton de Villard-de-Lans au cours de l'enquête, particulièrement ceux avec Nathalie, Jenny, Dominique et Jean. Nous reviendrons sur les oppositions visibles entre les perceptions du cadre de vie par les habitants du canton de Villard-de-Lans dans le chapitre 4.

3. Les communes acquises à la droite : Corrençon-en-Vercors et Villard-de-Lans

A l'opposé des deux groupes précédents, les communes de Villard-de-Lans et de Corrençon-en-Vercors sont très ancrées à droite même si le vote pour les candidats écologistes y est assez élevé et que, notamment dans la commune de Villard-de-Lans, la gauche améliore ses scores tout comme dans le reste du canton depuis les élections législatives de 1997.

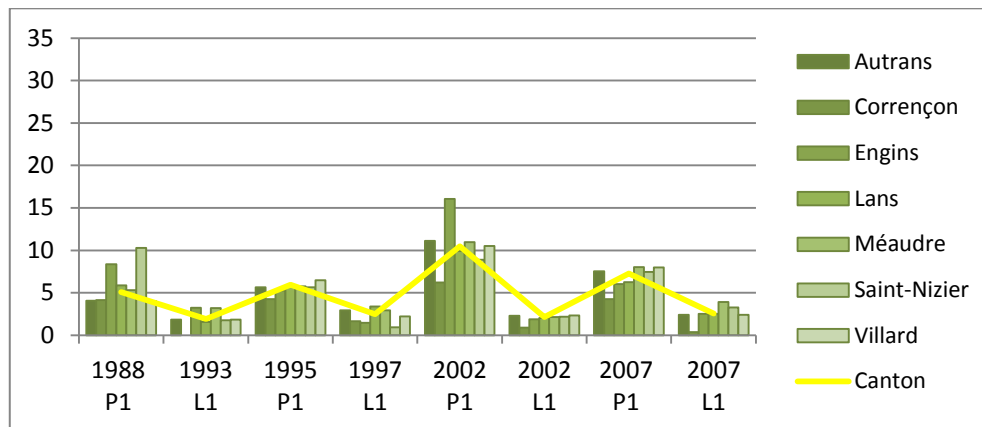
Ces deux communes votent traditionnellement plutôt en faveur de la droite gaulliste que du centre-droit, même si l'UDF a pu y réaliser, par le passé, de bons scores : ainsi, en 2007, François Bayrou n'a pas réussi à améliorer les scores de ses prédécesseurs (cf. graphique 3.15). De la même façon, dans ces deux communes, les candidats présentés par la gauche socialiste obtiennent des résultats presque systématiquement inférieurs à la moyenne cantonale, alors que les résultats de la droite modérée y sont supérieurs (cf. graphiques 3.16 et 3.17). Pour ces deux communes, les scores de l'extrême-droite sont plus élevés que pour le reste du canton, tout en restant inférieurs aux moyennes nationales. Comme pour les autres communes, on constate une poussée du vote d'extrême-droite en 1995 et 1997, sans que cela s'inscrive pour autant durablement dans les comportements politiques. En 2002, à Corrençon, la candidature de Jean-Marie Le Pen remporte 18% des suffrages exprimés, un résultat plutôt inattendu vu les scores précédents. Ce résultat s'ajoute par ailleurs à une augmentation du vote d'extrême-gauche, ce qui nous semble traduire une position de contestation du système politique de la part de l'ensemble de l'électorat. Le vote Le Pen n'est d'ailleurs pas reconduit au second tour, où le candidat ne recueille plus que 12% des suffrages exprimés (cf. graphique 3.18).

Cette différence entre, d'une part, Villard-de-Lans et Corrençon-en-Vercors et, d'autre part, les autres communes du plateau, peut s'expliquer de plusieurs façons. Premièrement, le moindre nombre de nouveaux arrivants dans ces communes en comparaison des autres, qui est dû à leur situation géographique plus éloignée de l'agglomération grenobloise, peut amoindrir la portée du renouvellement des idées politiques opéré par les nouveaux arrivants. En second lieu, la communauté des choix politiques dans les deux villages tient également à leur communauté d'intérêts économiques, puisqu'ils constituent ensemble la station de ski la plus importante et la plus ancienne du plateau. Dès la fin des années 1950, stimulé par l'essor de Grenoble puis par l'organisation Jeux olympiques de 1968, les deux communes ont entamé leur conversion au tourisme : installation des premières remontées mécaniques, création de pistes de ski alpin dans la forêt, tracé de routes donnant accès aux nouvelles stations et

construction de barres d'immeubles destinées à accueillir les résidences de tourisme (François 2007). Cette conversion au tourisme a également entraîné l'arrivée de résidents secondaires, pouvant choisir de s'inscrire sur les listes électorales des deux communes²⁵¹. S'il n'est pas possible d'étudier la participation électorale des résidents secondaires en soi, nous pouvons néanmoins supposer que ces électeurs n'opèrent pas des choix électoraux identiques à ceux des résidents permanents mais privilégient plutôt des problèmes qui les touchent sur leur lieu de vie principal ou raisonnent à partir d'intérêts économiques orientés par le tourisme plutôt que par le développement économique local²⁵².

Ainsi, le canton de Villard-de-Lans ne présente pas une homogénéité politique très forte, avec trois profils politiques très marqués. Des points de convergence entre ses communes sont certes observables, notamment la forte participation aux différents scrutins étudiés et la faiblesse de l'extrême-droite par rapport aux moyennes nationales.

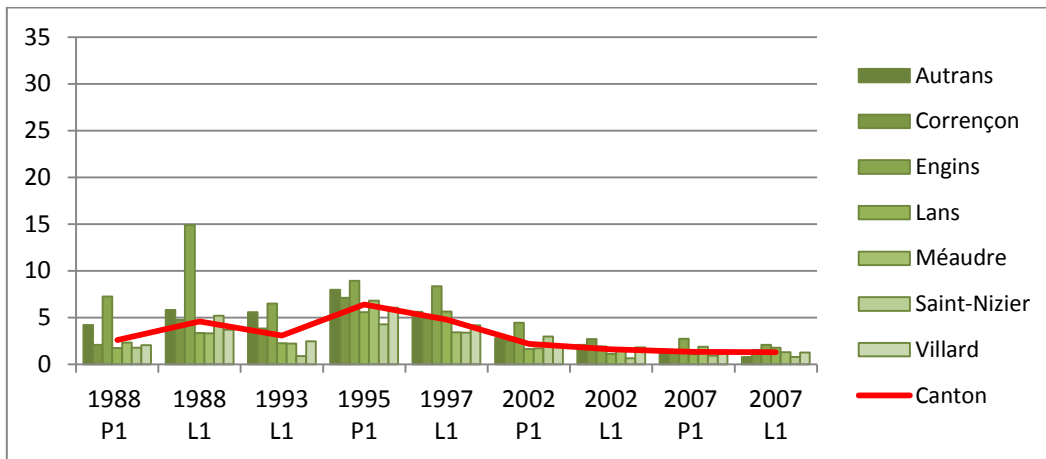
Graphique 3.12. Canton de Villard-de-Lans : résultats de l'extrême-gauche aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



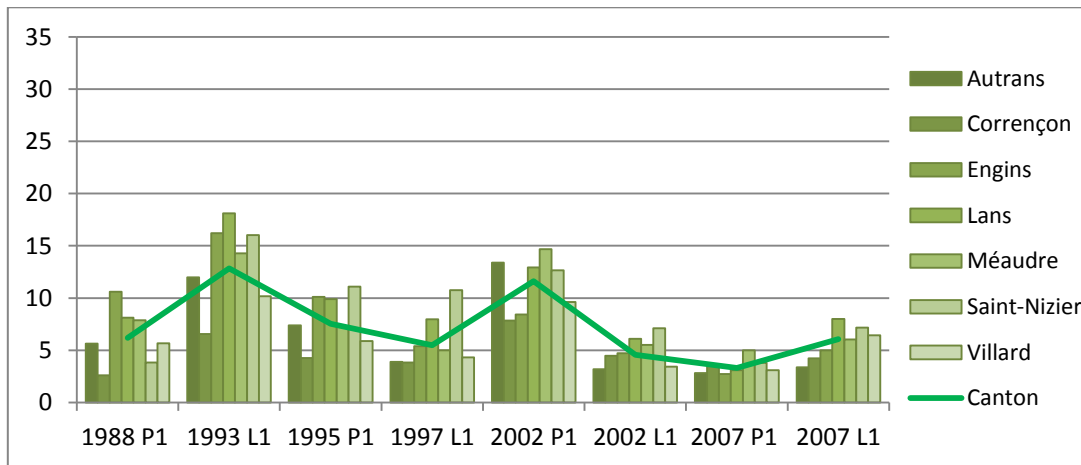
²⁵¹ En 2006, la part de résidences secondaires dans l'ensemble des logements de la commune était de 85% pour Corrençon-en-Vercors et de 66% pour Villard-de-Lans.

²⁵² En outre, Corrençon a développé, depuis le XV^e siècle, une certaine spécificité par rapport aux autres communes du canton : les paysans y ont reçu une grande partie des forêts de la commune en propriété privée sur une faveur du seigneur local. En raison de l'activité forestière alors florissante, posséder individuellement des parcelles de forêts offrait un complément de revenus non négligeable aux agriculteurs, qui se sont régulièrement mobilisés pour défendre leur privilège, réussissant à obtenir leur séparation en deux de la commune de Villard-de-Lans. Aujourd'hui encore, toutes les anciennes familles du village possèdent des parcelles de forêt et une réputation de plus grande aisance financière que les familles des autres villages leur reste attachée (Sgard, 1997, p.100-101).

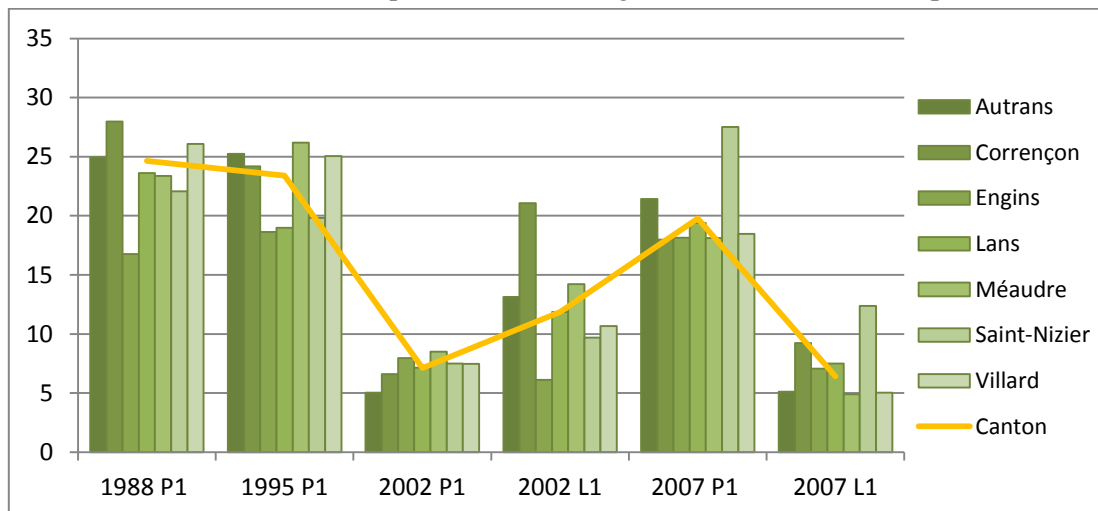
Graphique 3.13. Canton de Villard-de-Lans : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



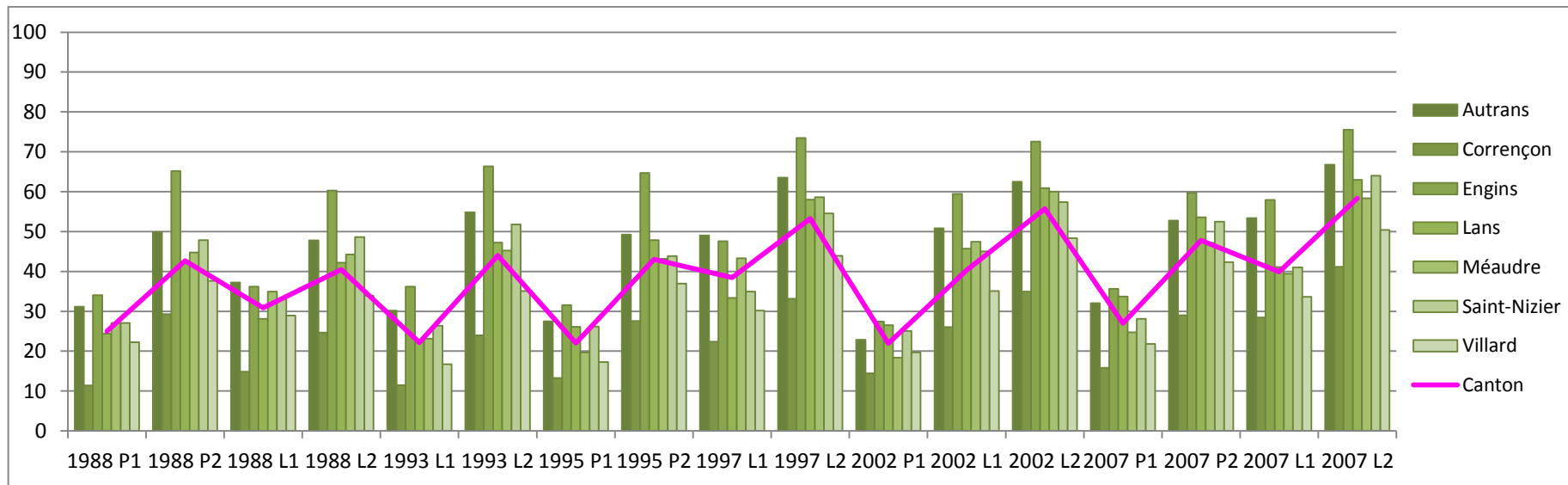
Graphique 3.14. Canton de Villard-de-Lans : résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



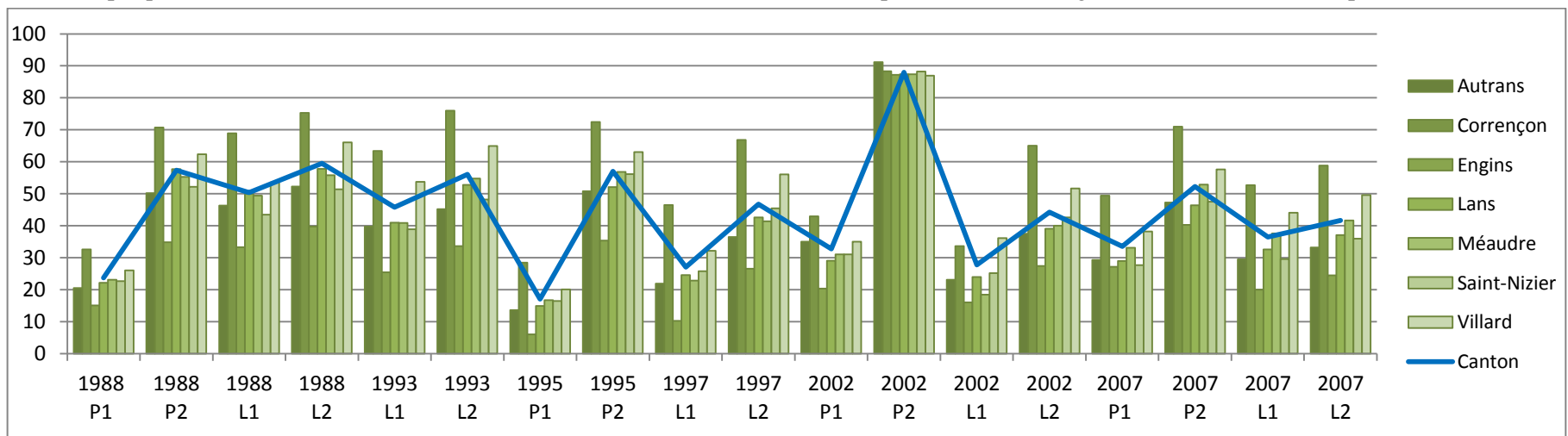
Graphique 3.15. Canton de Villard-de-Lans : résultats de l'UDF/MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



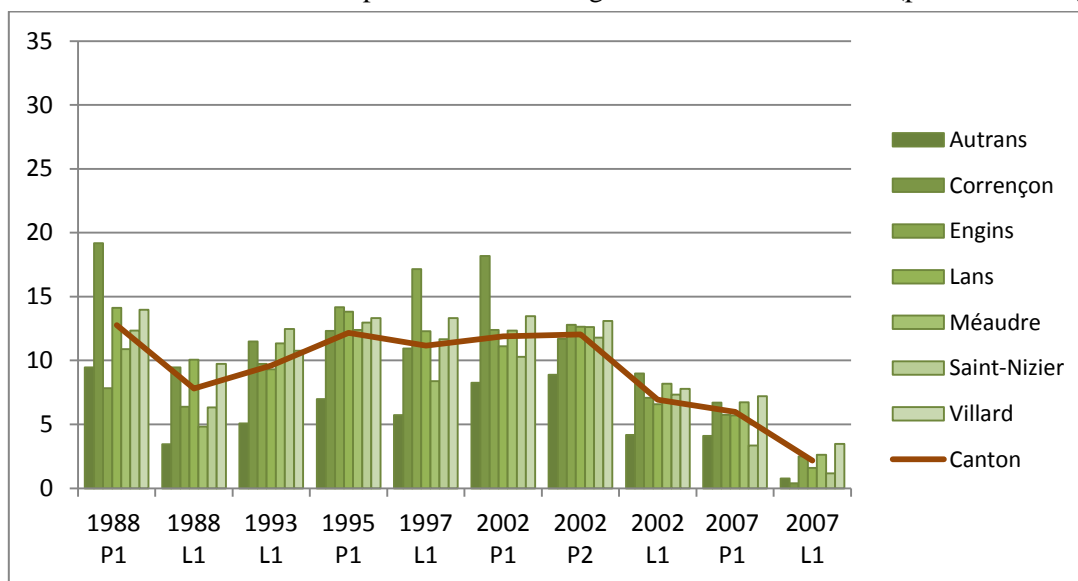
Graphique 3.16. Canton de Villard-de-Lans : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.17. Canton de Villard-de-Lans : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.18. Canton de Villard-de-Lans :
résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



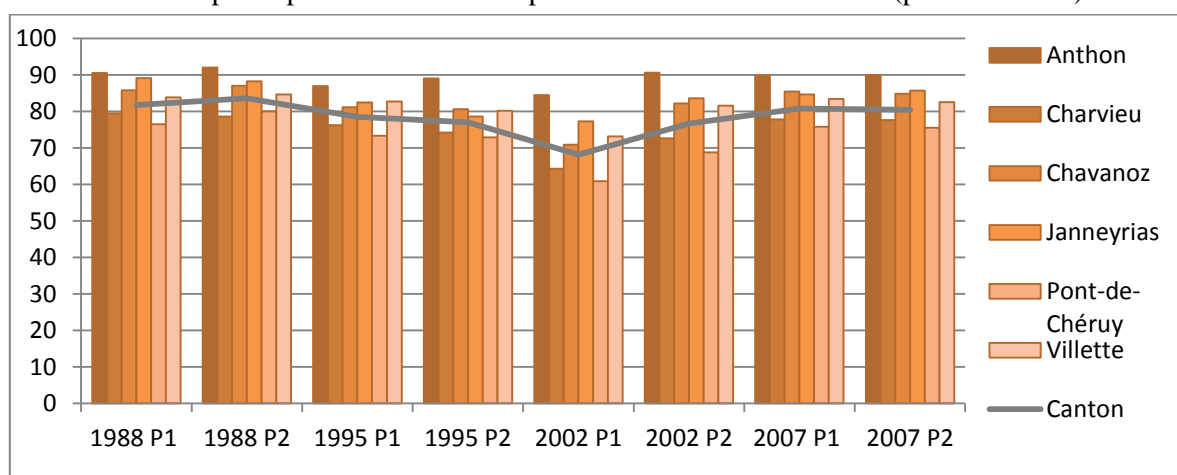
D. Pont-de-Chéruy : des préférences politiques marquées par le clivage socioéconomique

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, la cohérence des comportements politiques observée au niveau cantonal ne semble pas se vérifier lorsque l'on adopte la focale communale²⁵³. Comme dans le canton de Villard-de-Lans, des tendances lourdes sont observables au niveau cantonal : une participation en-deçà des moyennes nationales et un fort ancrage à droite de l'échiquier politique – mais le clivage socioéconomique mis en évidence précédemment réapparaît pour se doubler d'un clivage politique, entre deux communes situées plus à gauche (1) et quatre clairement à droite (2).

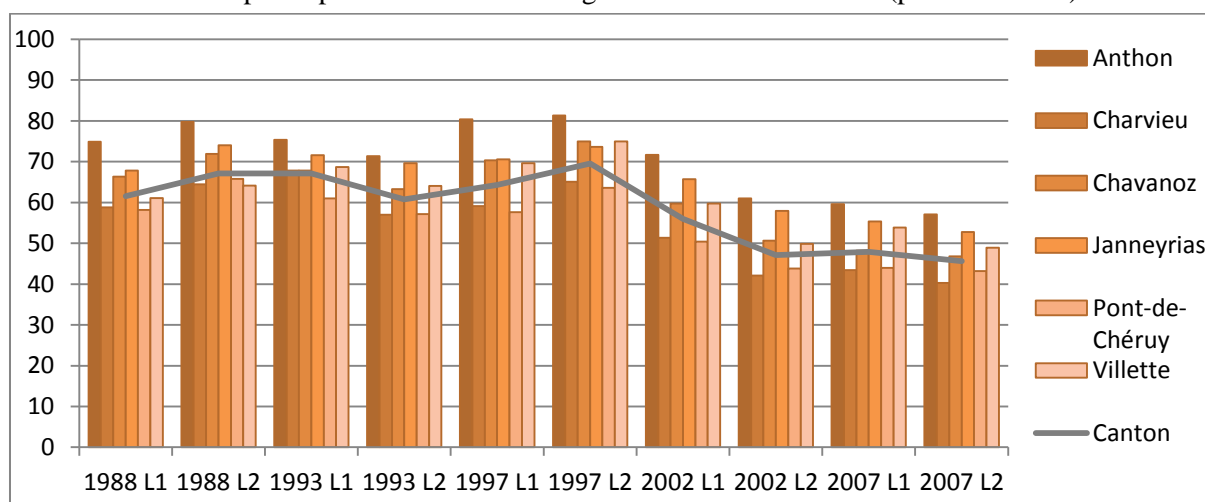
Les taux de participation font déjà apparaître cette partition en deux groupes du canton : la commune de Pont-de-Chéruy, avec parfois 20 points de participation de moins que d'autres communes du canton lors des élections présidentielles ou législatives (cf. graphiques 3.19 et 3.20), présente un profil de comportement électoral radicalement différent des autres, suivie par la commune de Charvieu-Chavagneux où la participation est plus soutenue. Par ailleurs, les autres communes semblent former un groupe dans lequel la participation est plus stable, même si la commune d'Anthon se détache par son hyper participation à tous les scrutins étudiés et par le maintien d'une participation élevée même dans les plus forts moments de démobilisation nationale, comme lors de l'élection présidentielle de 2002.

²⁵³ Pour les résultats électoraux détaillés par communes, voir annexes B3.

Graphique 3.19. Canton de Pont-de-Chéry :
taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.20. Canton de Pont-de-Chéry :
taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes)



1. Les communes de gauche : Pont-de-Chéry et Charvieu-Chavagneux

La participation électorale moindre du canton est essentiellement due aux communes de Charvieu-Chagneux et de Pont-de-Chéry, qui présentent des taux de participation bien inférieurs aux quatre autres, quels que soient les scrutins considérés cf. graphiques 3.19 et 3.20). Le fait que ces communes soient celles qui concentrent les difficultés socioéconomiques du canton et les populations les plus concernées par ces problèmes n'est certainement pas sans lien avec la désaffection de leurs électeurs pour la vie politique, plus de la moitié d'entre eux ne s'étant pas rendus aux deux dernières consultations législatives²⁵⁴.

²⁵⁴ Le recul démographique de ces deux communes, notamment à Charvieu-Chavagneux, en partie fondé sur la fermeture de plusieurs grandes usines, a pu contribuer à creuser le phénomène de mal-inscription, dont l'effet est particulièrement rédhibitoire sur la participation électorale, notamment en milieu populaire (Braconnier

Dans ces deux communes, malgré une tendance lourde en faveur de la droite, la gauche – qu'elle soit socialiste, communiste ou l'extrême-gauche – résiste mieux à la montée de l'extrême-droite, et notamment du Front national, qu'elle ne le fait dans les autres communes du canton (cf. graphiques 3.21, 3.22 et 3.27). Ainsi le déroulement, au second tour des élections législatives de 1997, d'une triangulaire entre le RPR, l'UMP et le PS n'a pas conduit, dans ces deux communes à une domination du Front national sur le candidat socialiste. Au sein de la gauche, le PCF est le parti le plus en difficulté, peinant à maintenir des résultats au moins équivalents à ceux réalisés dans le reste de la France ; l'extrême-gauche, quant à elle, se maintient dans les moyennes nationales, tout en y étant un peu plus vigoureuse depuis une dizaine d'années. Lors de l'élection présidentielle de 2007, alors que partout ailleurs dans le canton, Nicolas Sarkozy réalise des scores importants, son score est beaucoup plus modéré dans ces deux communes, tandis que les scores de la candidate socialiste y sont légèrement supérieurs à la moyenne cantonale.

De la même façon, dans ces deux communes, lors de l'élection présidentielle de 2002, l'ensemble de la gauche socialiste n'est pas devancée par le Front national, à l'inverse des autres communes du canton : on observe même un léger recul du FN par rapport aux scores réalisés en 1995 (cf. graphique 3.25). Cependant, lors de l'élection présidentielle de 2007, le vote en faveur de l'extrême-droite se maintient mieux, souffrant moins de la concurrence avec le discours de Nicolas Sarkozy à Charvieu-Chavagneux et à Pont-de-Chéruy que dans le reste du canton.

2. Les communes en faveur de l'extrême-droite : Anthon, Chavanoz, Janneyrias, Villette d'Anthon

Dans les quatre autres communes, Anthon, Chavanoz, Janneyrias et Villette d'Anthon, la participation est plus élevée que dans les deux communes précédentes, avec des taux de participation similaires, parfois légèrement inférieurs, aux moyennes nationales, témoignant d'une meilleure intégration à la vie politique des électeurs, d'ailleurs conforme à leur meilleure intégration socioéconomique.

La caractéristique principale de ces quatre communes est leur ancrage à droite. Depuis 1986, par exemple, la gauche socialiste n'obtient jamais la majorité dans aucune de ces communes (à l'exception de Villette d'Anthon, où François Mitterrand réunit 52% des

Dormagen 2007b). Cependant, la révision des listes électorales, tout comme les campagnes d'inscription, ont dû permettre de limiter ce phénomène ces dernières années.

suffrages exprimés en 1988). Les scores de la gauche socialiste sont en général plus élevés lors des élections présidentielles que lors des élections législatives : au niveau local, la figure du député UMP de la circonscription, Alain Moyne-Bressand²⁵⁵, jouit d'une large popularité qui empêche à toute candidature socialiste de s'imposer en tant qu'opposant crédible. Et, pour terminer avec l'aile gauche de la scène politique, l'extrême-gauche réalise, dans ces communes, des scores inférieurs à ceux qu'elle réalise à Charvieu-Chavagneux et à Pont-de-Chérury, tout comme à ses moyennes nationales.

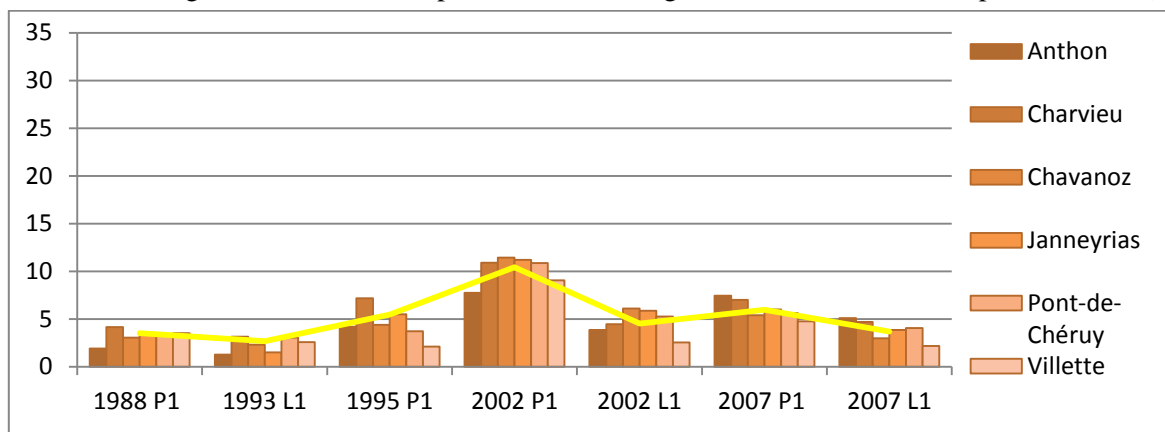
Que ce soit la droite modérée ou la droite nationaliste et traditionaliste, la tendance politique préférée dans ce groupe de communes ne fait aucun doute : les candidats des différents partis de l'aile droite y réalisent des scores qui sont la plupart du temps supérieurs à leurs moyennes nationales. Il faut cependant souligner que l'extrême-droite est comme particulièrement bien suivie : sauf en 2007 où elle s'affaiblit, l'extrême-droite recueille rarement moins de 20% dans les quatre communes, celle de Villette d'Anthon étant son soutien le plus solide et largement ancré (qu'il s'agisse du FN de Jean-Marie Le Pen ou de l'extrême-droite plus traditionaliste de Philippe de Villiers²⁵⁶) (cf. graphiques 3.25 et 3.26). Si le FN apparaît globalement en position de force dans le canton, un début d'affaïssement du vote FN semble se profiler à partir de 2002 – alors qu'il progresse dans le reste de la France par rapport à 1995 –, affaiblissement qui se confirme avec les résultats de l'élection présidentielle de 2007. Enfin, la commune de Janneyrias apparaît comme la plus favorable à la droite modérée, avec des résultats très fréquemment supérieurs aux moyennes cantonales pour les candidats du RPR ou de l'UMP (cf. graphique 3.28).

Ainsi, comme le canton de Villard-de-Lans, celui de Pont-de-Chérury ne présente pas de réelle homogénéité politique au niveau communal, malgré une forte tendance commune à privilégier les candidats de l'aile politique droite. En effet, deux types de comportements électoraux sont très largement repérables dans le canton de Pont-de-Chérury, recoupant le clivage socioéconomique que nous avons présenté auparavant et qui oppose les communes marquées par la crise industrielle, dont le positionnement est plus marqué à gauche, et les quatre autres communes, plus résidentielles et positionnées clairement plus à droite.

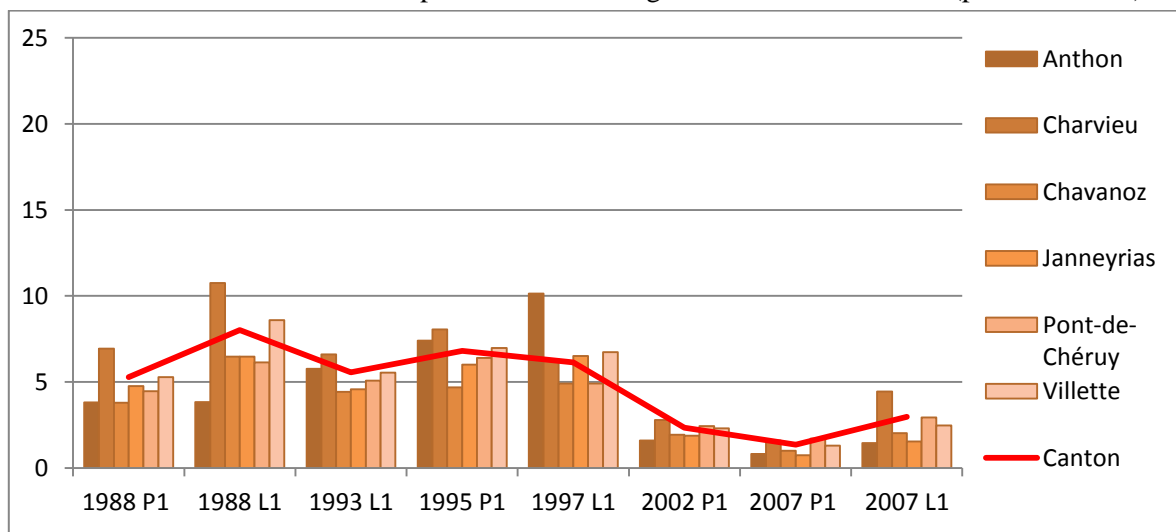
²⁵⁵ Alain Moyne-Bressand, maire de Crémieu (bourg voisin du canton de Pont-de-Chérury) depuis 1983, a été élu député de la 6^e circonscription de l'Isère en 1986, sur les listes présentées par le RPR, et a conservé son mandat jusqu'à présent, sous l'étiquette UMP.

²⁵⁶ Le score du MPF aux élections législatives de 2007 s'explique en partie par son candidat, Bruno Gindre, PDG de la plus grosse entreprise de la commune, implantée dans la commune depuis plus d'un siècle et fondée par une importante et influente famille de propriétaires terriens à Villette d'Anthon. Les scores relativement importants de Philippe de Villiers et du candidat du MPF dans le canton sont aussi liés à cette configuration particulière.

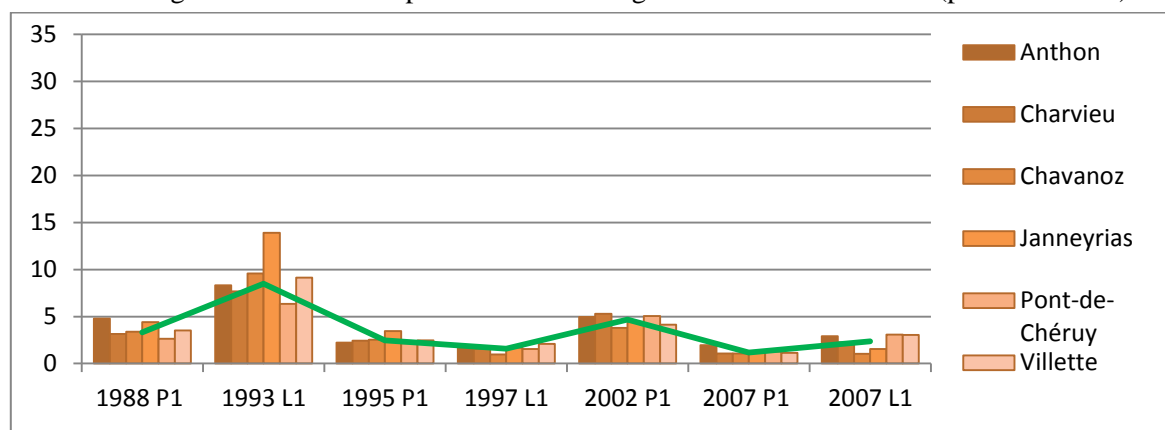
Graphique 3.21. Canton de Pont-de-Chéry : résultats de l'extrême-gauche aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



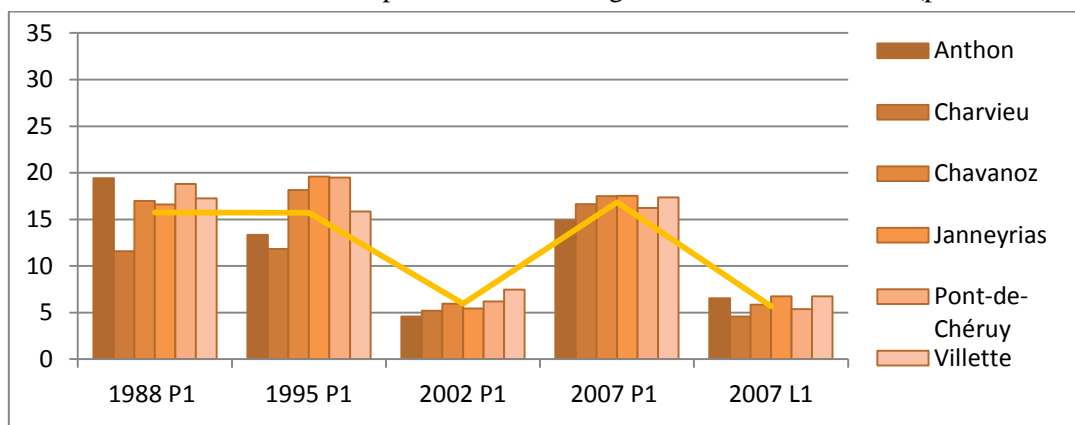
Graphique 3.22. Canton de Pont-de-Chéry : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



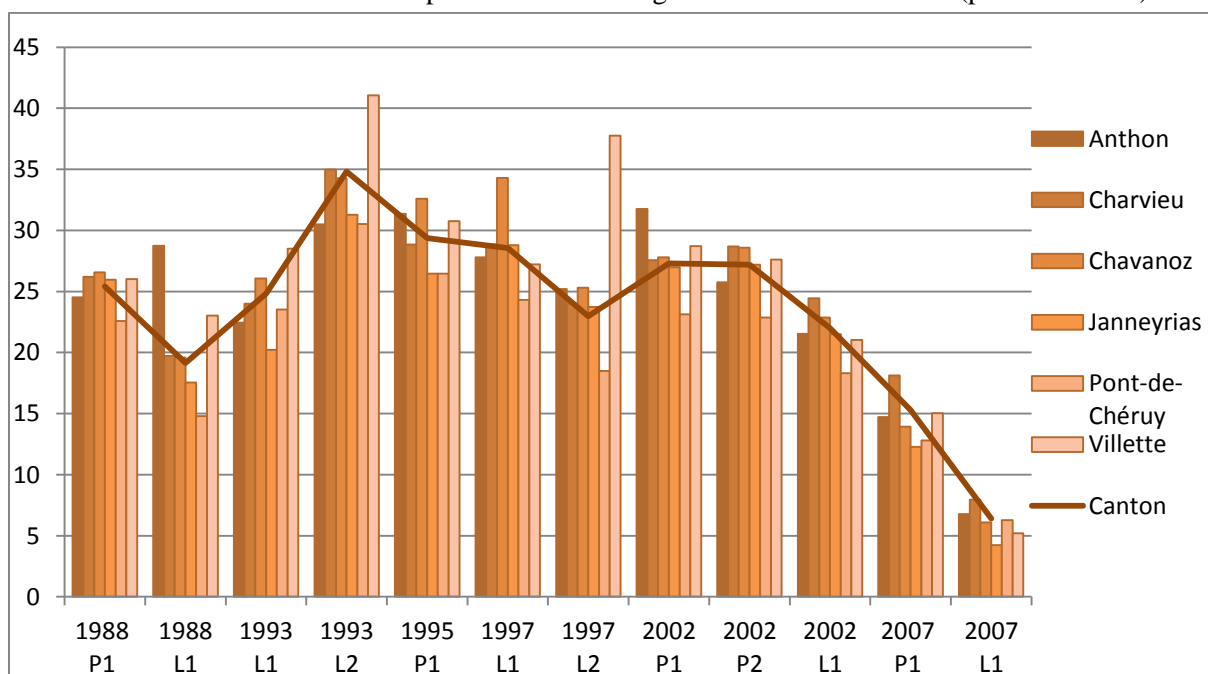
Graphique 3.23. Canton de Pont-de-Chéry : résultats des écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



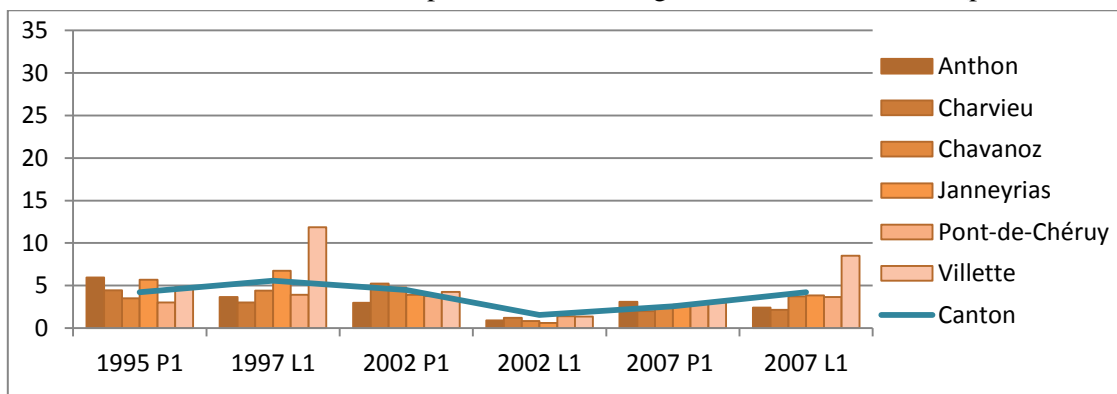
Graphique 3.24. Canton de Pont-de-Chéry : résultats de l'UDF-MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



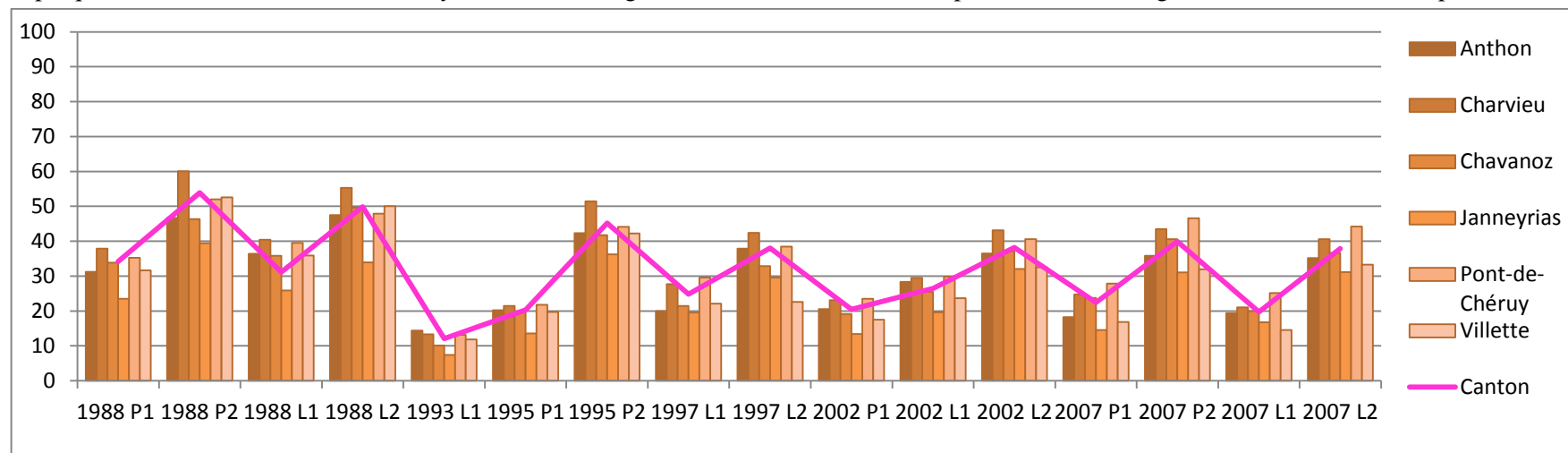
Graphique 3.25. Canton de Pont-de-Chéry : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



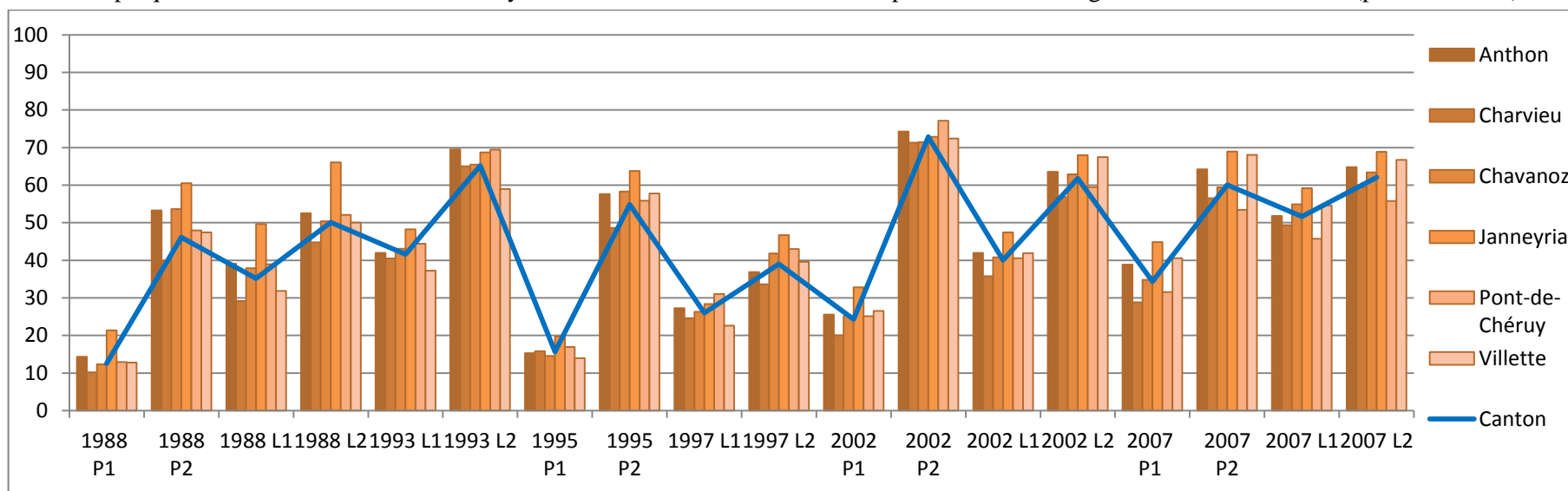
Graphique 3.26. Canton de Pont-de-Chéry : résultats des autres partis d'extrême-droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.27. Canton de Pont-de-Chéry : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



Graphique 3.28. Canton de Pont-de-Chéry : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)



E. Echirolles : quatre orientations politiques marquées dans la ville

Avec la présence d'une gestion municipale clairement orientée à gauche, que ce soit dans les discours des figures locales ou dans les actions du puissant réseau d'élus implantés à tous les niveaux de l'administration locale²⁵⁷, Echirolles répond aux caractéristiques d'une « banlieue rouge »²⁵⁸. Cependant, la ville semble aussi être un cas presque idéal-typique de « désagrégation du pouvoir communiste local » : en effet, si, à Echirolles, les communistes fédèrent assez aisément les électeurs autour de leur projet municipal, ces derniers ne transfèrent pas leurs préférences locales sur les projets de société débattus dans le cadre d'élections nationales (Sainty 2009). Cependant, comme pour les cantons de Villard-de-Lans et Pont-de-Chéruy, la commune d'Echirolles ne semble pas réellement structurée par un comportement politique commun (3) et quatre orientations différentes apparaissent : une plutôt « de droite » (1), une autre à dominante « communiste » (2), une troisième plutôt « frontiste » et une dernière « de tendance socialiste » (4).

En effet, lorsque l'on étudie les comportements électoraux à l'échelle des quartiers, « l'homogénéité communiste » apparente se désagrège au profit d'une pluralité d'orientations politiques, identifiables et caractérisables. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de faire coïncider nos quartiers électoraux avec les quartiers Iris de l'INSEE utilisés plus haut ; cependant, nous avons dû procéder à quelques ajustements pour constituer des quartiers assez homogènes socialement et politiquement²⁵⁹. Les listes électorales étant régulièrement révisées et les bureaux de vote redécoupés en fonction des mouvements de population²⁶⁰, nous avons choisi de ne pas travailler directement au niveau du bureau de vote mais de procéder à des regroupements, en nous appuyant sur le découpage des Iris, de façon à tendre au maximum vers une unité entre les deux niveaux d'analyse, socioéconomique et politique²⁶¹.

²⁵⁷ Ces critères correspondent aux éléments qui ont historiquement facilité l'installation et la pérennisation des banlieues rouges, plus qu'à une adhésion réelle et convaincue à l'idéologie communiste (Fourcaut 1986).

²⁵⁸ Pour les résultats électoraux détaillés par quartiers, voir annexes B4.

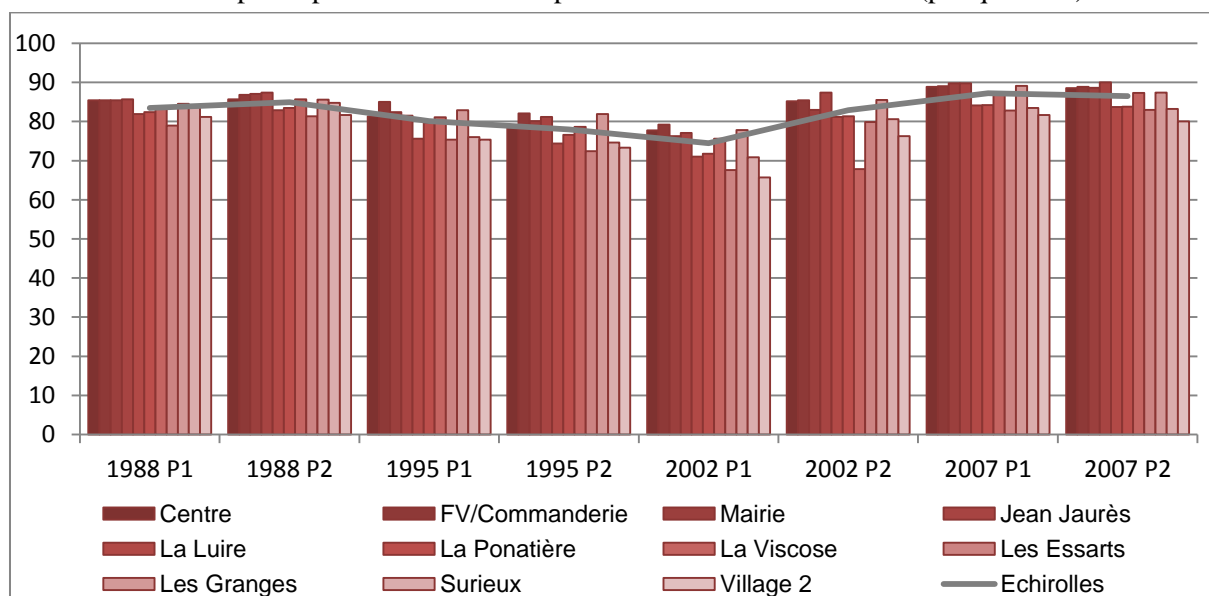
²⁵⁹ Les quartiers constitués ici sont : Centre, Frange verte/Commanderie, Mairie/Paul Langevin, Jean Jaurès, La Luire, La Ponatière, La Viscose, Village 2, Les Essarts, Les Granges, Surieux.

²⁶⁰ En raison de l'accroissement démographique, le nombre de bureaux de vote intégrés dans l'analyse a augmenté également : ainsi, le quartier Mairie/Paul Langevin qui comptait, en 1988, deux bureaux de vote, passe à trois en 1993, quatre en 1997 et six en 2007 ; le quartier Frange verte/Commanderie passe d'un bureau de vote en 1988 à deux à partir de 1997 ; enfin, le quartier des Granges passe également d'un bureau de vote en 1988 à deux à partir de 1993. Les autres quartiers restent plutôt stables, tant dans le découpage des bureaux de vote que dans leur composition.

²⁶¹ Ainsi, les quartiers utilisés ici correspondent aux bureaux de vote, à une exception près : celle des quartiers la Luire, La Ponatière et La Viscose. En effet, alors que l'INSEE regroupe les quartiers de la Luire et de la Viscose dans le même IRIS, ils constituent bien chacun un quartier à part entière et possèdent leurs propres bureaux de vote : nous les avons donc dissociés pour l'analyse du comportement électoral. En outre, un problème plus épineux tient au fait que les quartiers de la Luire et de la Ponatière étaient rassemblés auparavant dans deux

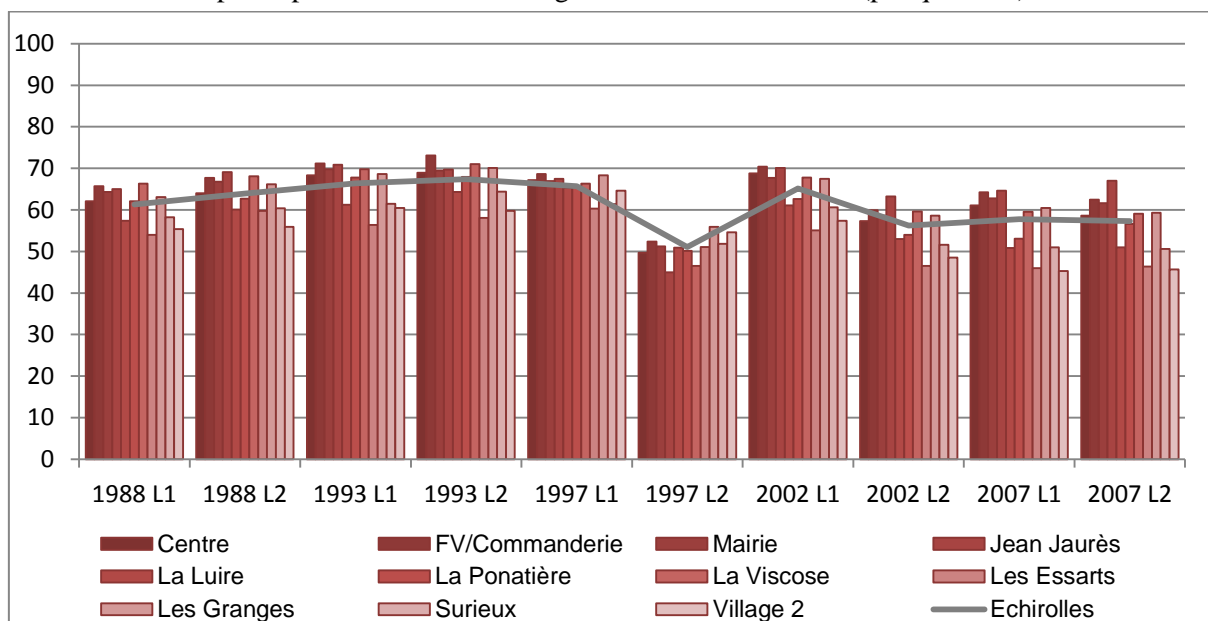
La participation aux élections présidentielles et législatives varie, parfois de façon importante, lorsqu'on la considère par quartiers : elle est, en effet, bien plus faible dans les deux quartiers les plus populaires de la ville (Surieux et les Essarts) – en étant toutefois bien moins faible que dans d'autres quartiers populaires de France (Braconnier Dormagen 2007a, p.10) – que dans les autres quartiers de la ville (cf. graphiques 3.29 et 3.30). Elle s'affaisse brutalement, dans tous les quartiers, en 1997, en raison du maintien au second tour d'un unique candidat : celui du PCF. La principale différence observable, en matière de participation, est celle qui oppose les quartiers mixtes, qui présentent des taux de participation proches des moyennes nationales, aux quartiers les plus populaires, dont la participation est plus faible.

Graphique 3.29. Echirolles :
taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par quartiers)



bureaux de vote (*Danièle Casanova*) jusqu'en 1995, avant la création lors des élections législatives de 1997 d'un troisième bureau (*Marcel David*) et le redécoupage des deux autres bureaux. Nous avons donc décidé ici de traiter séparément ces bureaux de vote pour les élections étudiées de 1988 à 1995 – l'un correspondant au quartier de la Luire, l'autre à celui de la Ponatière – puis de regrouper ensuite les bureaux *Danièle Casanova* dans le quartier de la Luire, le bureau *Marcel David* correspondant à la Ponatière. Ce regroupement peut certes sembler arbitraire, mais il permet de mieux mettre en évidence à partir de 1997 la spécificité politique de chacun des deux quartiers étudiés. Pour plus de détails sur les regroupements et les correspondances IRIS/BV, voir annexe A.

Graphique 3.30. Echirolles :
taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par quartiers)



1. Le quartier favorable à la « droite modérée » : Jean Jaurès

Le premier type de quartier que nous avons identifié est celui que nous avons qualifié de « favorable à la droite modérée ». Ce groupe n'est constitué que d'un seul quartier, Jean Jaurès, qui est un quartier résidentiel de petites copropriétés avec une importante présence de groupes sociaux légèrement plus favorisés que dans les autres quartiers. La tendance de fond observable sur ce quartier, qui la distingue très nettement du reste de la commune, est la préférence stable et nette pour les candidats présentés par la droite parlementaire, qu'ils soient proches de la droite gaulliste ou du centre-droit (cf. graphique 3.37). Le quartier Jean Jaurès est le seul d'Echirolles où la droite a obtenu, sur plusieurs scrutins, la majorité des suffrages exprimés, exception faite du cas particulier du second tour de l'élection présidentielle de 2002. En outre, lorsque le candidat de droite présenté aux élections législatives porte l'étiquette du centre-droit (UDF), les électeurs du quartier sont les seuls à leur accorder la majorité de leurs suffrages (cf. graphique 3.34). Cependant, cette spécificité de positionnement à droite du quartier commence à s'estomper à partir de 2002, où d'autres quartiers semblent opérer un repositionnement les rapprochant de Jean Jaurès : les quartiers de la Viscose, de la Frange verte/ Commanderie et du Centre.

Par ailleurs, de façon assez prévisible, les différents courants de la gauche ne recueillent pas l'adhésion des électeurs du quartier : les candidats communistes y réalisent systématiquement leurs scores les plus faibles dans la ville (cf. graphique 3.33); la gauche socialiste y réalise les scores les plus faibles de la ville à chaque fois qu'un de ses candidats

est présent au second tour d'une élection présidentielle ou législative (cf. graphique 3.36) ; enfin, les écologistes sont un peu mieux placés au sein de la gauche, se situant dans la moyenne de la ville, voire parfois légèrement au-dessus (cf. graphique 3.32).

Même si un décalage à droite de quelques autres quartiers semble perceptible, avec des résultats pour la droite se rapprochant de ceux du quartier Jean Jaurès, la spécificité du quartier tient essentiellement à son positionnement majoritaire et régulier en faveur de la droite ainsi qu'à la constance de la faiblesse de son soutien aux différents courants de gauche, qui marque bien la différence entre Jean Jaurès et les autres quartiers.

2. Les quartiers à dominante communiste : Surieux, Les Essarts, le Village 2, la Viscose

La deuxième orientation politique, aisément identifiable, est celle des quartiers « communistes » : Surieux, Les Essarts, le Village 2, et dans une moindre mesure la Viscose. Ces quatre quartiers, présentés précédemment comme les plus populaires de la ville et qui sont concernés par les actions prioritaires de la politique de la ville depuis la mise en place de ces politiques, accordent un large soutien aux communistes à toutes les élections étudiées²⁶² - et ce, encore aujourd'hui et malgré l'effondrement du vote communiste à l'échelle nationale. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 2007, la candidate du PCF recueille entre 4 et 5% des suffrages exprimés dans ces quartiers (soit plus du double que sa moyenne nationale) ; en 2007 toujours, lors des élections législatives, les deux candidats communistes réunissent même, dans le quartier du Village 2, plus de la moitié des suffrages exprimés (cf. graphique 3.33).

Ces quartiers sont clairement orientés vers la gauche de l'échiquier politique puisque, lorsqu'il n'y a pas de candidats communistes présents sur une élection ou sur un second tour d'élection, ces quartiers apportent un fort soutien aux candidats socialistes : ainsi, au second tour de l'élection présidentielle de 1988, François Mitterrand obtient entre 72% et 74% des suffrages exprimés, tandis que le candidat socialiste au second tour des élections législatives de 2007 recueille entre 66% et 72% des suffrages exprimés, malgré l'éviction des deux candidats communistes (cf. graphique 3.36). Le soutien aux autres courants politiques de gauche est, par contre, moins net dans ces quartiers : ainsi, les différents candidats écologistes recueillent des scores légèrement inférieurs à leurs moyennes municipales (cf. graphique 3.32)

²⁶² Le soutien de ces quartiers au PCF est également visible au niveau municipal, puisque les listes communistes recueillent plus de 70% des voix aux municipales de 1983, entre 53 et 60% à celles de 1989, entre 56 et 58% en 1995, plus de 70% en 2001 et encore entre 58 et 62% en 2008 (cf. Sainty 2009).

tandis que les candidats des partis d'extrême-gauche obtiennent des résultats sensiblement identiques à leurs moyennes municipales, avec une tendance plus prononcée au Village 2 à voter pour ces candidats depuis 2002 (cf. graphique 3.31).

Ces quartiers se caractérisent également par la force du vote frontiste de 1988 à 1997, aux différentes élections : sur cette période, le vote pour le FN y est supérieur aux moyennes observées au niveau municipal – tout en restant inférieur au vote FN dans les quartiers frontistes, que nous allons présenter ci-après. A partir de l'élection présidentielle de 2002, cette tendance s'affaiblit avec un vote FN qui se rapproche des moyennes municipales : les scores du FN atteignent entre 16% et 22% au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, entre 15% et 23% en 1995, entre 18% et 20% en 2002, entre 8% et 10% en 2007 (cf. graphique 3.35).

Toute typologie a pourtant son exception : le cas du quartier de la Viscose est quelque peu difficile à classer dans l'une des préférences identifiées. En effet, le quartier de la Viscose, historiquement premier lieu d'implantation du PCF dans la ville (Mischi 2002), ne constitue pas l'un des soutiens les plus fervents du parti actuellement. En outre, il se place fréquemment en seconde position pour le vote de droite gaulliste ou de centre-droit, derrière le quartier Jean Jaurès. Cependant, les scores du PCF y sont largement supérieurs à ceux réalisés à Jean Jaurès. En outre, les taux de participation, similaires de 1988 à 1995 dans les deux quartiers, fléchissent ensuite légèrement à la Viscose, sans toutefois atteindre les niveaux de participation les plus faibles de la ville (cf. graphiques 3.29 et 3.30). En fait, il semblerait que le quartier contienne deux noyaux politiques différents : l'un encore communiste et l'autre qui tendrait à droite. A l'échelle choisie ici, il n'est pas possible d'affecter nettement le quartier à l'une ou l'autre des catégories que nous avons créées. Nous avons donc fait le choix – certes imparfait – de rattacher le quartier à la tendance « communiste », nous fondant sur l'histoire politique (communiste) du quartier, sur ses caractéristiques socioéconomiques (plus proches de celles des quartiers populaires en termes de taux d'activité de la population et de composition socioprofessionnelle), sur l'inscription du quartier dans différents types de contrats en faveur des zones urbaines en difficulté, ainsi que sur le type du soutien du quartier envers l'aile politique droite : un soutien moins net qu'à Jean Jaurès.

3. Les quartiers avec une tentation frontiste : la Luire et la Ponatière

Le troisième type de préférence politique identifié est le type « frontiste », qui regroupe les quartiers de la Luire et de la Ponatière : dans ces deux quartiers voisins, où résident de nombreux Pieds-noirs (Comtat 2006), la progression du FN a été spectaculaire. Ainsi, le FN réalise plus de 20% des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de 1988, pour atteindre un maximum de 24% à l'élection présidentielle de 1995. Lors des élections suivantes, qu'elles soient nationales ou municipales, le FN obtient à la Luire et à la Ponatière des résultats largement supérieurs à ceux qu'il réalise dans les autres quartiers de la ville (cf. graphique 3.35). Concernant le soutien aux partis de droite, le comportement des deux quartiers n'est pas identique : alors que le quartier de la Ponatière se situe assez nettement en soutien de la droite gaulliste ou du centre-droit, le quartier de la Luire l'est beaucoup moins, se plaçant en général dans les moyennes municipales des différents candidats de droite (cf. graphique 3.37).

Les taux de participation dans ces quartiers sont légèrement inférieurs aux moyennes municipales lors des élections étudiées, avec un fléchissement de la participation, aux élections législatives essentiellement, à partir de 2002 (cf. graphiques 3.29 et 3.30). En ce qui concerne, enfin, le comportement électoral de ces deux quartiers sur l'aile politique gauche, on retrouve la distinction entre les deux quartiers : la Luire vote plus facilement pour les candidats socialistes que la Ponatière. Ainsi, au second tour de l'élection présidentielle de 1988, François Mitterrand obtient 67% des suffrages exprimés, contre 62% à la Ponatière ; au second tour des élections législatives de 2007, le candidat socialiste recueille 61% des suffrages exprimés à la Luire et 53% à la Ponatière (cf. graphique 3.36). Le soutien aux candidats écologistes est, de son côté, plus discontinu et instable, avec des scores oscillant en-dessous des moyennes municipales et des pics soudains de popularité dans l'un ou l'autre des quartiers (cf. graphique 3.32). Les résultats du PCF, en lent déclin comme dans les autres quartiers, distinguent ces deux quartiers l'un de l'autre : la Ponatière donne, depuis 1988, des scores en-dessous des moyennes municipales communistes, alors que la Luire oscille autour de ces moyennes ou les dépasse légèrement, selon les élections (cf. graphique 3.33). Enfin, du côté de l'extrême-gauche, dans le quartier de la Luire, les candidats présentés obtiennent très régulièrement des scores supérieurs à leurs moyennes municipales, alors que ce n'est pas le cas à la Ponatière (cf. graphique 3.31).

Nous avons donc réuni les deux quartiers sous l'étiquette de « frontiste » en raison de l'importance du vote des électeurs pour les candidats présentés par le FN aux élections étudiées. En dépit de ce trait commun, les profils politiques de ces quartiers sont légèrement

différents, avec la Luire plus orientée à gauche et la Ponatière à droite - différence politique qui coïncide globalement avec les caractéristiques socioéconomiques des quartiers concernés, la population de la Ponatière semblant bénéficier de conditions socioéconomiques plus favorables que celle de la Luire. Toutefois, et comme dans le cas précédent, en classant les deux quartiers, nous opérons un choix qui s'inscrit dans la logique notre typologie, plutôt que nous n'exposons le résultat d'un tri qui se serait imposé à partir de l'observation des données.

4. Les quartiers à « dominante socialiste » : les Granges, la Frange verte / Commanderie, le Centre, la Mairie / Paul Langevin

Nous avons identifié la dernière orientation politique dominant sous l'étiquette « socialiste ». Les quartiers regroupés sont ceux des Granges, de la Frange verte / Commanderie, du Centre ainsi que de la Mairie / Paul Langevin. Les électeurs de ces quartiers apportent un soutien clair et régulier aux différents candidats de l'aile gauche, avec une préférence marquée pour les candidats socialistes ou écologistes, à la différence des autres quartiers de la ville (cf. graphiques 3.32 et 3.36). En effet, le nombre de suffrages recueillis par les candidats écologistes est systématiquement supérieur dans ces quartiers aux moyennes municipales. Il est plus difficile de mettre en évidence une tendance nette concernant le vote pour les candidats socialistes, en raison de la configuration politique locale et des accords qui peuvent être passés entre les différents partis de la gauche gouvernementale (PS, PCF, Verts, PRG, etc.).

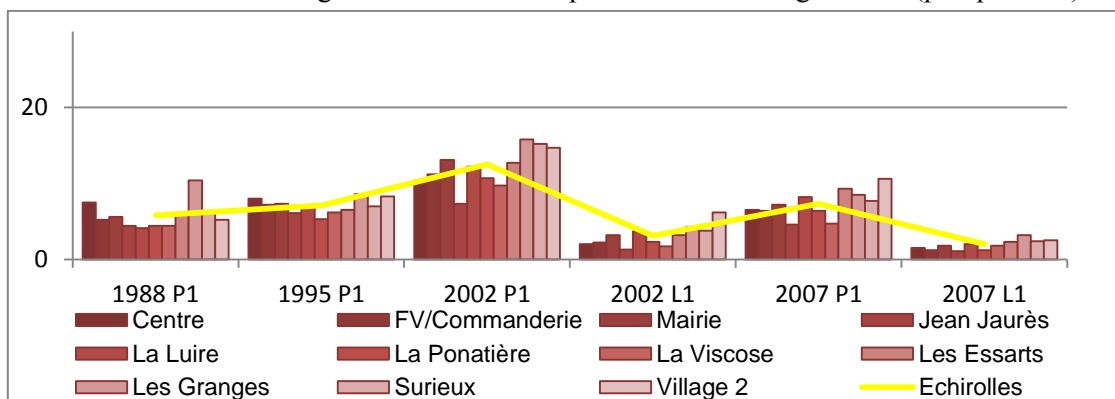
Ces quartiers ne constituent pas des points d'appuis pour le FN, dont les différents candidats réalisent souvent des scores inférieurs aux moyennes municipales (cf. graphique 3.35). Les candidats du centre-droit exercent une certaine attraction sur les électeurs de ces quartiers ; ils y réalisent parfois de bons scores en comparaison du reste de la ville. Enfin, les candidats présentés par la droite gaulliste semblent eux aussi attirer les électeurs de ces quartiers, notamment depuis 2002, avec une tendance qui semble se confirmer en faveur de scores légèrement supérieurs aux moyennes municipales.

La tendance générale de ce groupe est un peu plus difficile à mettre en évidence que les autres en raison notamment de l'explosion démographique des quartiers de la Mairie / Paul Langevin et du Centre. En effet, l'essentiel de la population arrivée dans la commune depuis 1990 s'est installée dans ces quartiers – preuve en est la multiplication du nombre de bureaux de vote dans ces quartiers (de deux en 1986 à six en 2007)²⁶³ – entraînant des fluctuations

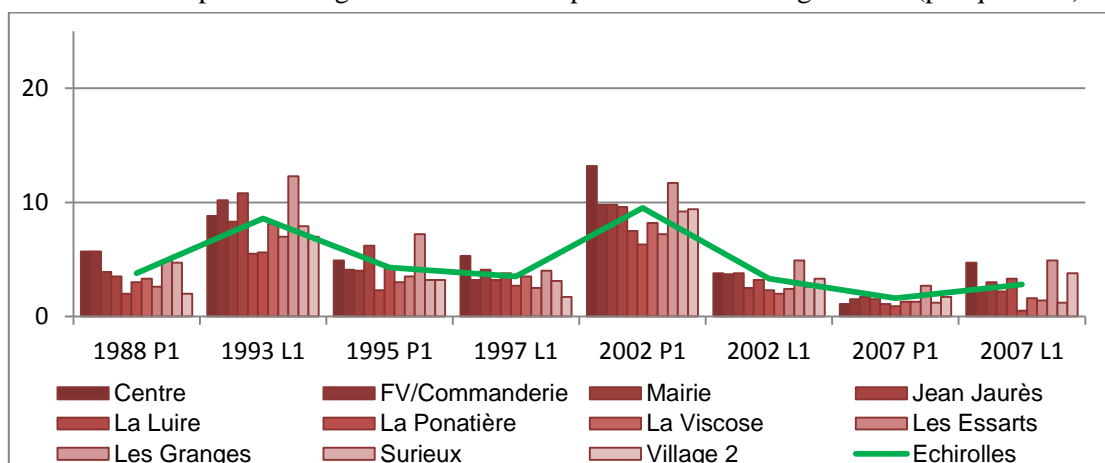
²⁶³ Voir annexe A.

dans les tendances politiques. Le quartier des Granges est le quartier le plus typique de cette préférence socialiste dans le groupe, où les résultats de la droite (avec les résultats de l'UDF/MoDem et du FN confondus) sont les moins élevés. Cependant, ces quartiers partagent également le point commun d'être plutôt mixtes socialement : une partie des classes moyennes et supérieures y réside, notamment celles arrivées à partir du milieu des années 1970 et qui ont soutenu le PCF ou fait partie de son appareil politique (Mischi 2002). En outre, ces quartiers apportent également un soutien solide et régulier aux municipalités communistes car ils constituent parfois ceux qui votent le plus largement pour ces dernières. Par contre, les listes communistes sont principalement concurrencées par les listes « socialistes » lorsque celles-ci sont présentes, aux élections municipales, où ces dernières obtiennent des scores plus élevés que leur moyenne municipale (Sainty 2009).

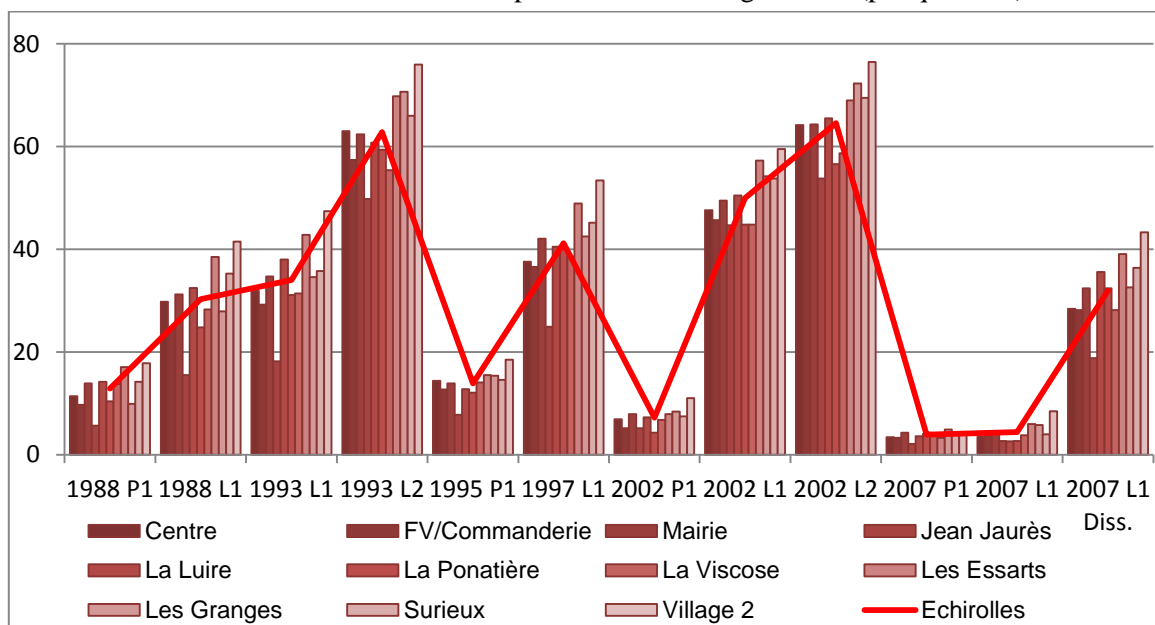
Graphique 3.31. Echirolles :
résultats de l'extrême gauche aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



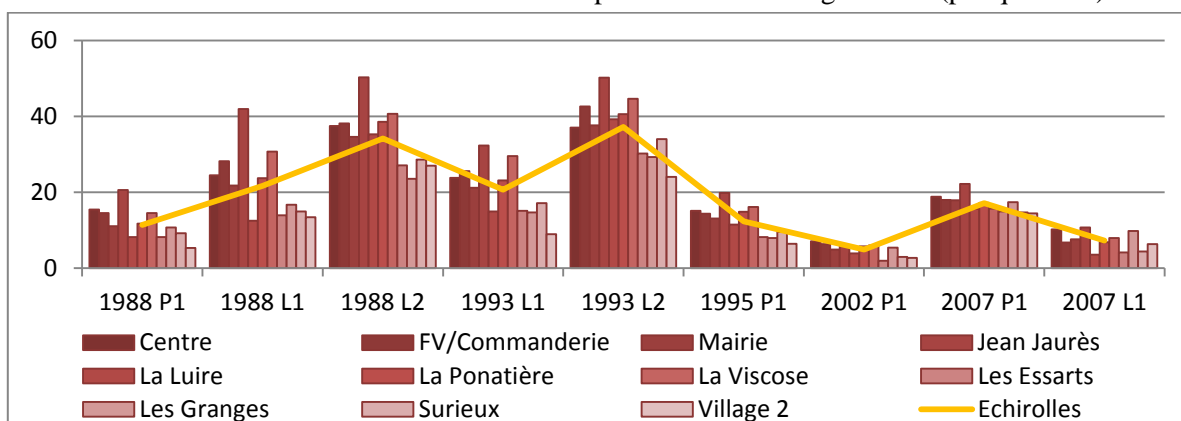
Graphique 3.32. Echirolles :
résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



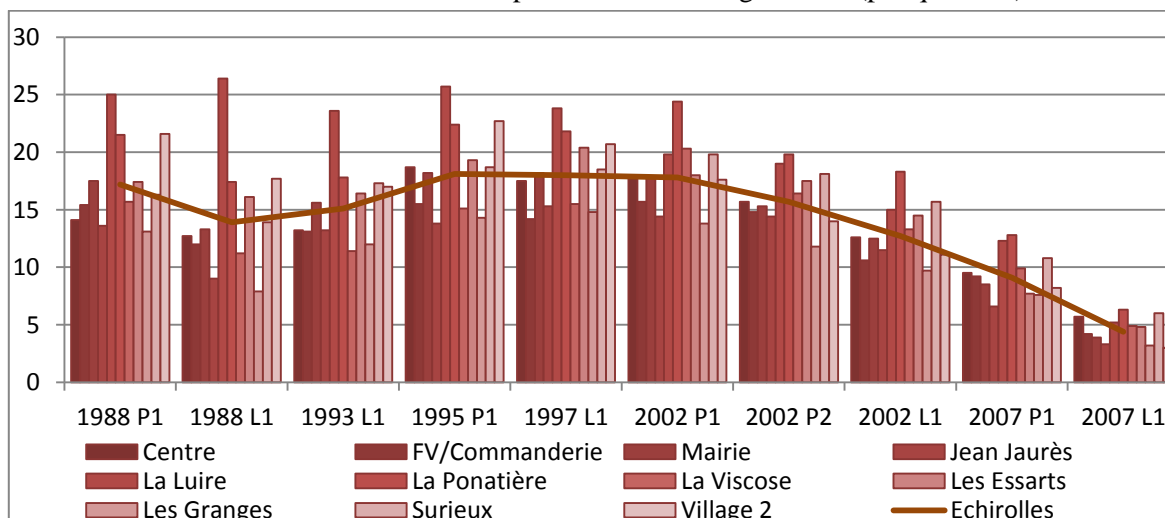
Graphique 3.33. Echirolles :
résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



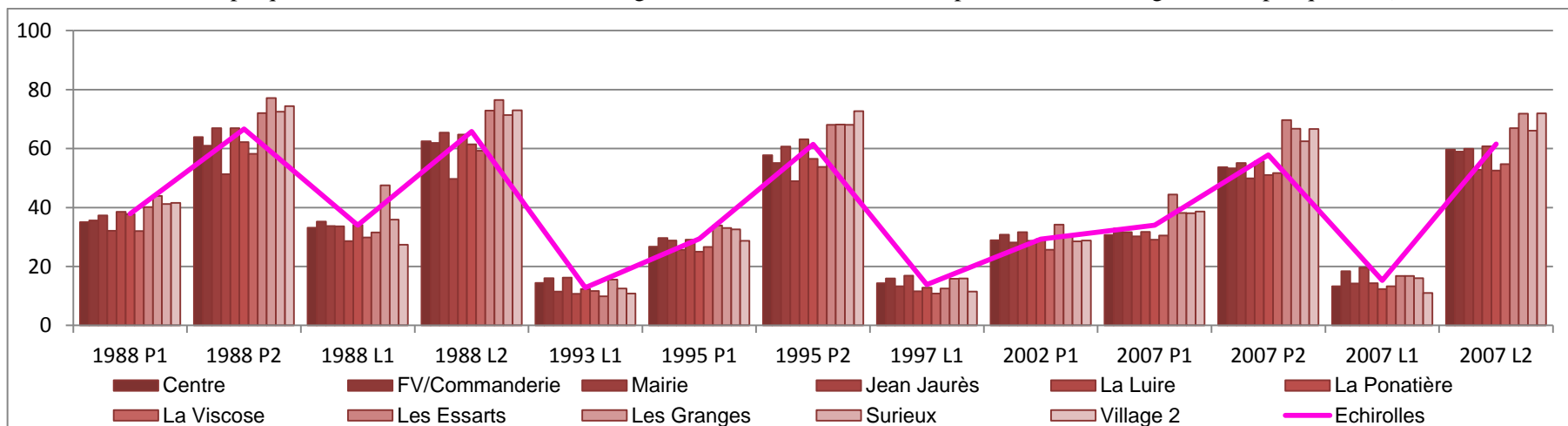
Graphique 3.34. Echirolles :
résultats de l'UDF-MoDem aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



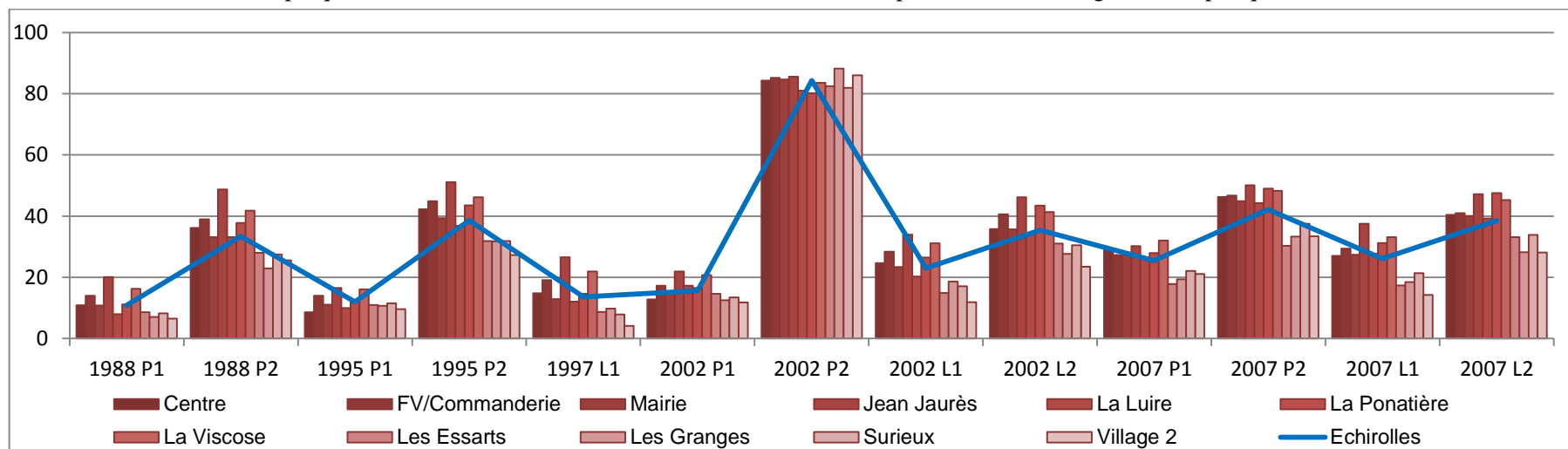
Graphique 3.35. Echirolles :
résultats du FN aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



Graphique 3.36. Echirolles : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



Graphique 3.37. Echirolles : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)



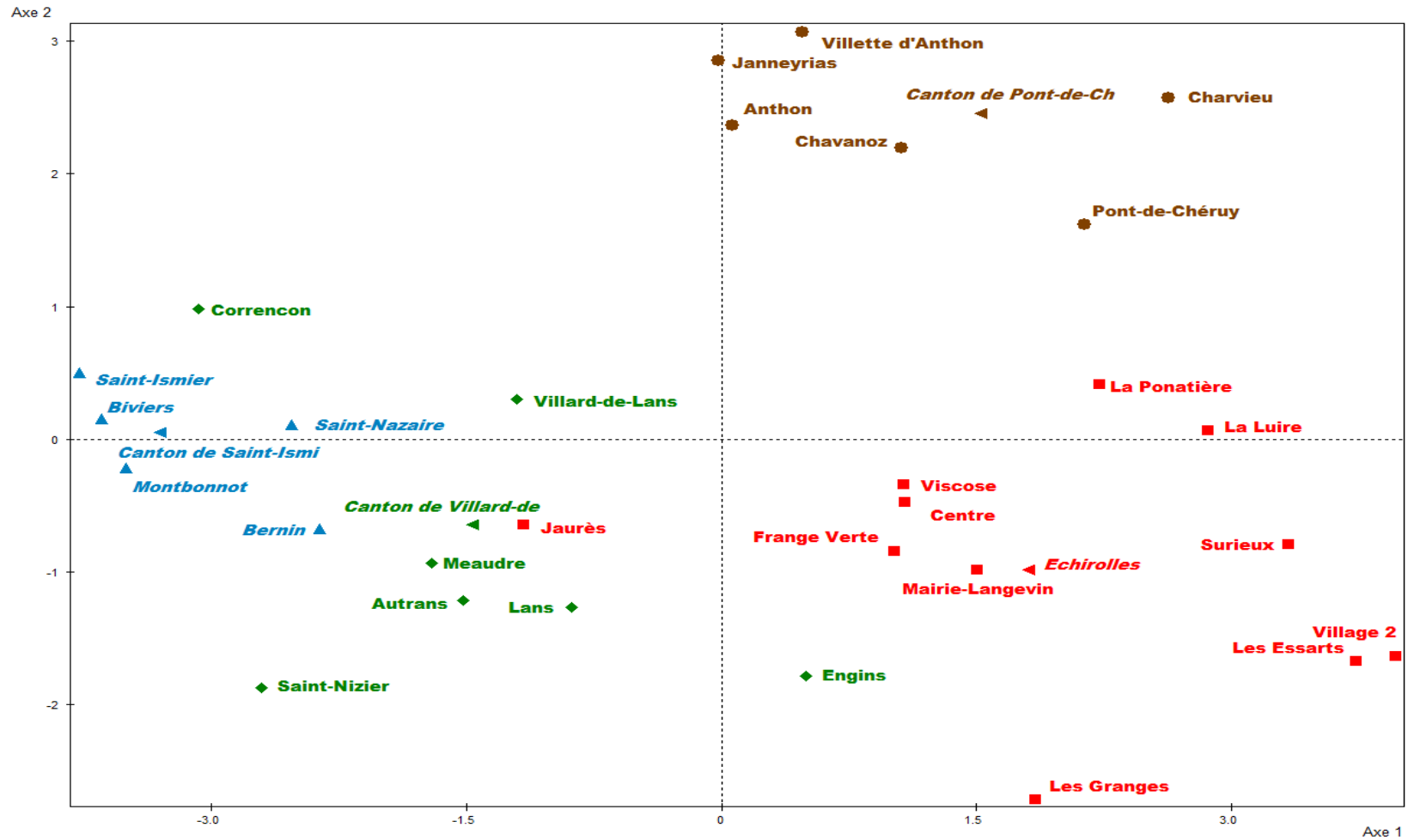
Ainsi, comme dans les cantons de Villard-de-Lans et Pont-de-Chéry, l'homogénéité politique au niveau cantonal, qui constituait le point de départ de l'enquête, ne se maintient pas lorsque l'on utilise la focale d'observation communale. Les différents quartiers de la ville partagent un point commun : un passé de bastion communiste, de « banlieue rouge », dont de nombreuses traces subsistent, mais dont l'influence électorale commence à s'étioler, plus ou moins fortement selon les quartiers, au moins lors des élections présidentielles et législatives que nous avons étudiées. Cependant, cette caractéristique commune se décompose ensuite en quatre types majeurs d'« orientation politique », qui sont avant tout des idéaux-types. En effet, la façon dont nous avons présenté cette typologie met en évidence les difficultés que nous avons parfois eue à affilier les quartiers à l'un ou l'autre des quatre types : le classement repose *in fine* sur des tendances identifiées à partir d'une analyse de l'histoire socioéconomique et politique récente de la ville et de ses différents quartiers. Il est donc envisageable qu'il se modifie dans le futur, sous le poids conjoint des transformations locales et des évolutions sociopolitiques nationales.

Pour résumer les clivages politiques apparus à l'intérieur des zones, le canton de Saint-Ismier présente une forte homogénéité interne sur le plan politique, notamment en comparaison des autres zones étudiées : seule la commune de Bernin se montre légèrement moins favorable à la droite que les autres. Pour ce qui concerne le canton de Villard-de-Lans, trois groupes de communes apparaissent, chacun présentant un comportement électoral spécifique : un groupe à tendance plutôt écologiste, un plutôt socialiste et le dernier clairement à droite. Le canton de Pont-de-Chéry se scinde en deux groupes, l'un ayant plutôt tendance à voter pour l'extrême-droite, l'autre présentant un positionnement nettement plus à gauche, ancré dans le temps. Enfin, le cas d'Echirrolles se complexifie avec l'apparition de quatre visages politiques différents au sein de la commune – qui mériteraient d'être affinés ou complétés par d'autres données car il semble que des zones d'ombre persistent dans le classement proposé.

Reproduisant la démarche effectuée à partir des données socioéconomiques, la réalisation d'une ACP sur les données politiques²⁶⁴ aux scrutins les plus récents offre une projection graphique intéressante. Le graphique 3.38 oppose sur l'axe horizontal la participation politique

²⁶⁴ L'ACP a été réalisée sur les variables suivantes au niveau des communes et des quartiers : le taux de participation au référendum de 2005, le score du « oui » au référendum de 2005 ; la participation, le vote pour Marie-Georges Buffet, pour Dominique Voynet, pour François Bayrou, pour Ségolène Royal, pour Nicolas Sarkozy et pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 ; et le vote pour Ségolène Royal, au second tour de l'élection présidentielle de 2007. Les points d'observation initiaux (les trois cantons et Echirrolles) ont été ajoutés dans l'analyse comme variables illustratives.

Graphique 3.38.
Représentation graphique de la typologie politique des quartiers, communes et cantons²⁶⁵



²⁶⁵ Les individus apparaissant en rouge sont les quartiers de la commune d'Echirolles, ceux apparaissant en bleu sont les communes du canton de Saint-Ismier, ceux apparaissant en vert sont les communes du canton de Villard-de-Lans et ceux apparaissant en marron sont les communes du canton de Pont-de-Chéry.

avec à gauche les communes et quartiers dont la participation est la plus forte et à droite une moindre participation ; sur l'axe vertical, s'opposent l'extrême-droite en haut et l'extrême-gauche en bas. Ce graphique permet également de souligner les zones d'ombre, qui apparaissent avec dans la typologie politique que nous venons de dresser : la position un peu marginale de Bernin dans le canton de Saint-Ismier, la place d'Autrans dans la typologie politique, le classement du quartier de la Viscoise dans les « quartiers communistes » d'Echirolles ou la spécificité des Granges par rapport au groupe des « quartiers à tendance socialiste » (cf. graphique 3.38).

Dernière étape de notre parcours : faire la synthèse de la typologie politique et de la typologie socioéconomique, délimitées grâce à l'observation fine par communes ou par quartiers des quatre points d'observation. Hormis les quelques incertitudes listées au cours de la constitution de ces typologies, les profils politiques et les profils socioéconomiques des communes et des quartiers se superposent assez aisément. La synthèse des deux typologies est faite, encore une fois, au moyen d'une ACP dans laquelle nous avons introduit simultanément les variables des deux précédentes ACP²⁶⁶ (cf. graphique 3.39). Ainsi, l'axe vertical du graphique représente l'axe politique, allant de l'extrême-gauche située en haut à l'extrême-droite située en bas de l'axe, et l'axe horizontal représente la progression des conditions socioéconomiques, les moins favorables étant situées à gauche du graphique et les plus favorables à sa droite.

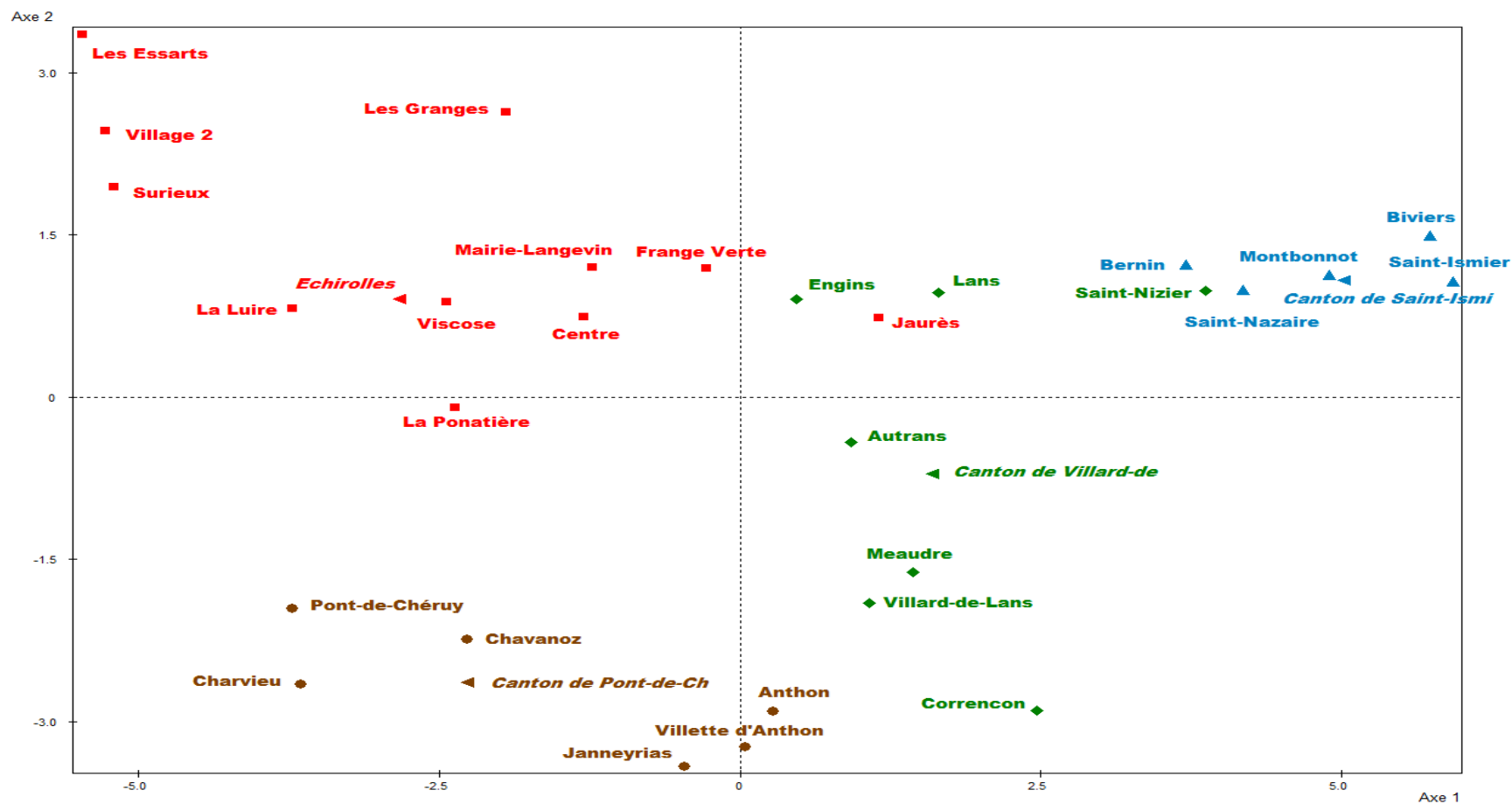
Premièrement, dans le canton de Saint-Ismier, l'homogénéité socioéconomique des communes est similaire à leur homogénéité politique. Si la commune de Bernin occupe une position légèrement marginale par rapport aux autres communes, cela ne nous semble pas suffisant pour constituer deux groupes au sein de ce canton. Deuxièmement, dans le canton de Villard-de-Lans, parmi les communes « défavorisées », deux d'entre elles (Corrençon et Villard-de-Lans) constituent un groupe durablement ancré à droite ; Autrans, issue du « groupe défavorisé » constitue avec Engins, du « groupe favorisé » le groupe des communes

²⁶⁶ L'ACP a été réalisée sur les variables suivantes au niveau des communes et des quartiers : proportions d'agriculteurs, de cadres supérieurs, de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers dans la population active ; proportion de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat ; proportion des foyers fiscaux imposés de l'ensemble des foyers fiscaux ; revenu net imposable moyen par foyer fiscal imposé ; le taux de participation au référendum de 2005 ; le score du « oui » au référendum de 2005 ; la participation, le vote pour Marie-Georges Buffet, pour Dominique Voynet, pour François Bayrou, pour Ségolène Royal, pour Nicolas Sarkozy et pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 ; et le vote pour Ségolène Royal, au second tour de l'élection présidentielle de 2007. Les points d'observation initiaux (les trois cantons et Echirolles) ont été ajoutés dans l'analyse comme variables illustratives.

de gauche ; les deux autres communes du groupe des plus « favorisées » (Lans-en-Vercors et Saint-Nizier) constituent le groupe des communes à « tendance écologiste ». Il reste, enfin, une incertitude sur le positionnement de Méaudre, qui fait partie du groupe des communes les moins favorisées, mais avec un profil politique plutôt écologiste. Troisièmement, la dichotomie socioéconomique mise en évidence dans le canton de Pont-de-Chéruy se décalque quasiment au niveau politique : les communes rurales et résidentielles sont celles qui présentent la plus forte propension à voter pour l'extrême-droite, tandis que les anciennes communes industrielles, plus « défavorisées », présentent, elles, un positionnement nettement plus à gauche. Seule exception, la commune de Chavanoz, classée dans les communes « défavorisées » – tout en étant dans une position un peu marginale par rapport à ce groupe –, est finalement intégrée au groupe des communes en faveur de l'extrême-droite, dont elle est nettement plus proche politiquement. Enfin, et quatrièmement, la situation est plus complexe à Echirolles, qui est finalement divisée en quatre groupes. D'un côté, les quartiers « favorisés » se répartissent également en deux groupes : l'un – constitué seulement du quartier Jean Jaurès – préfère la droite modérée, tandis que les quatre autres quartiers sont regroupés dans les quartiers à tendance socialiste. De l'autre, les quartiers les plus « défavorisés » de la ville se scindent en deux groupes : les quartiers durablement fidèles au PCF (les Essarts, Surieux et le Village²) et les quartiers avec une forte tendance à voter pour le FN (la Luire et la Ponatière). Cependant, ici aussi, un quartier fait exception, celui de la Viscose, dont nous avons déjà souligné nos difficultés à le classer dans le groupe des « quartiers communistes » : le positionnement de ce quartier, qui semble être dans un entre-deux par rapport aux autres quartiers, trouve très probablement une explication dans le découpage IRIS, qui réunit les quartiers de la Viscose et de la Luire (cf. *supra*), ce qui ne nous permet pas de le classer avec certitude dans la catégorie des « quartiers défavorisés à tendance communiste ».

En conclusion, malgré quelques incertitudes, le clivage socioéconomique mis en évidence à l'intérieur des points d'observation se retrouve partiellement dans le classement des préférences politiques de ces mêmes zones.

Graphique 3.39.
Représentation graphique de la typologie socioéconomique et politique des quartiers, communes et cantons²⁶⁷



²⁶⁷ Les individus apparaissant en rouge sont les quartiers de la commune d'Echirolles, ceux apparaissant en bleu sont les communes du canton de Saint-Ismier, ceux apparaissant en vert sont les communes du canton de Villard-de-Lans et ceux apparaissant en marron sont les communes du canton de Pont-de-Chéry.

III. Conclusion du chapitre : la quête impossible du niveau d'observation optimal ?

Après une analyse approfondie des points d'observation sélectionnés dans le cadre de l'enquête FJP, le choix des trois cantons et d'une ville de taille moyenne n'apparaît peut-être pas comme le plus judicieux. En effet, sur les quatre zones, une seule – le canton de Saint-Ismier – présente une cohérence interne suffisante pour être considérée comme un contexte socioéconomique et politique homogène. Les trois autres zones sont en réalité caractérisées par des situations socioéconomiques et politiques parfois très différentes, qui constituent autant de contextes au sein desquels les individus vont évoluer. La recherche du territoire parfaitement homogène n'est pas une fin en soi – ce n'est en tout cas pas l'objectif que nous nous étions fixé – cependant, l'homogénéité socioéconomique et politique des zones choisies nous semble constituer un prérequis fondamental de l'étude, notamment dans le cadre de l'adoption d'une démarche d'enquête par sondage, dans laquelle l'échantillonnage est construit à l'échelle de la zone initiale. L'existence de ces contextes socioéconomiques et orientations politiques pluriels à l'intérieur de trois des quatre points d'observation sélectionnés constitue certainement l'une des raisons principales – si ce n'est la principale – de la faiblesse de la différenciation territoriale qui caractérise les analyses que nous avons conduites précédemment à partir des données issues des enquêtes par sondage. En effet, cette faiblesse peut être vue comme une réminiscence de la classique inférence écologique (Robinson 1950), où l'on a étendu les caractéristiques des cantons à celles des communes et des quartiers les composant, masquant ainsi leurs différences sous le voile d'une certaine homogénéité, entendue à un niveau supérieur.

Si la « focale cantonale » semble adaptée à l'observation des comportements électoraux collectifs malgré certaines réserves sur l'utilisation de cet échelon en milieu urbain, cette perspective reste de niveau trop macro pour permettre l'articulation des niveaux collectifs et individuels dans la compréhension des raisonnements et comportements politiques. En effet, comme nous nourrissons l'objectif de travailler sur l'articulation de ces deux niveaux de façon à appréhender les processus individuels de raisonnement politique, il nous est nécessaire de pouvoir prendre en compte des contextes locaux finement décrits et faisant sens pour les individus, donc d'utiliser une subdivision de l'échelle cantonale – comme la commune. Les critiques à l'égard du canton sont transposables aux communes de grande taille comme Echirolles qui, de la même façon, peuvent constituer un niveau trop macro pour permettre une

prise en compte fine des contextes locaux, qui nécessitent plutôt l'utilisation d'un échelon inférieur, comme le quartier.

Il ne s'agit pas ici de contester, encore une fois²⁶⁸, la place essentielle de l'espace cantonal dans la structuration sociale des territoires ruraux : cet espace cantonal permet l'interconnaissance et les échanges sociaux et économiques, comme l'ont montré certains historiens (Lagadec Le Bihan Tanguy 2009)²⁶⁹. Cette importance du canton²⁷⁰ en milieu rural – en tant qu'espace électoral et social et que lieu central des relations entre électeurs, maires et conseillers généraux, tous étant originaires du même monde rural – a déjà été mise en évidence par la thèse d'Annie Laurent (1983).

Le canton est devenu central dans le monde rural, en raison de l'élection des conseillers généraux sur la base de la règle d'un conseiller par canton, sans attention portée au poids démographique, ce qui a fourni aux zones rurales un lieu d'expression et d'action politique, qu'elles peuvent aisément dominer. En outre, avec la première décentralisation en 1982, le Conseil général devient le principal organe exécutif du département avec, parmi ses domaines de compétences, la mise en œuvre des politiques sociales, le développement local et, depuis 2004, une part importante de l'entretien de la voirie, domaine essentiel s'il en est en milieu rural. Cette centralité du canton est encore présente aujourd'hui dans la vie quotidienne des habitants des zones rurales, où le chef-lieu cantonal est bien souvent le lieu de concentration des services administratifs, des commerces – la présence d'un supermarché étant la marque de distinction du chef-lieu des autres communes (Bonnamour 1995 ; Jousseau 1998) –, des services de santé – particulièrement importants dans un contexte de vieillissement des populations résidant en zone rurale – ou des équipements culturels (Le Bihan 2009, p.13). A l'inverse, les villes sont éclatées sur plusieurs cantons, qui ne tiennent compte ni des frontières géographiques des quartiers composant les villes, ni d'un certain équilibre démographique entre les cantons²⁷¹, contribuant à rendre cet espace difficilement identifiable

²⁶⁸ « Ce qui frappe en effet quand on examine l'histoire du canton, c'est que voilà un territoire qui n'a jamais manqué d'opposants, qui est régulièrement et sévèrement décrié, surtout depuis quelques années par suite de la promotion de nouvelles échelles territoriales, et qui, malgré tout, continue de jouer un certain rôle dans la vie politique et sociale de ce pays. » (Le Bihan 2009, p.11)

²⁶⁹ « Ce qui doit être considéré comme acquis, et que nul ne niera, sans doute, c'est que le canton n'a jamais cessé de remplir au cours de son histoire de multiples fonctions, politiques, administratives et même sociales. » (Le Bihan 2009, p.15-16)

²⁷⁰ Le canton naît au moment de la Révolution française, avec l'objectif de créer une entité administrative plus large que la commune, remplissant trois fonctions : limiter le pouvoir des nobles et du clergé, limiter le morcellement du territoire et favoriser la prise en compte des intérêts locaux (Laurent 1983).

²⁷¹ La ville d'Echirolles est ainsi divisée en deux cantons, Echirolles Est comptant, en 2007, 7694 électeurs inscrits sur les listes électorales et Echirolles Ouest, 12363 électeurs. En plus du déséquilibre entre ces deux zones, sont rattachés à Echirolles Est les 1658 électeurs de la petite commune de Brié-et-Angonnes, dont les caractéristiques sont à l'opposé de celles d'Echirolles : le village fait partie de la couronne résidentielle

pour les habitants. En milieu urbain, le canton n'est qu'un espace électoral, encore mal repéré par les habitants, qui ne fait référence ni à un espace social ni à des intérêts spécifiques (Laurent 1983, pp.65-66). Cependant, cette dichotomie de perception du canton entre mondes urbains et mondes ruraux tend à s'effacer sous l'effet de l'installation massive des classes moyennes dans des périphéries de plus en plus éloignées des aires urbaines – installation qui bouleverse les équilibres sociodémographiques mais également politiques des zones rurales par l'intégration d'une population largement urbaine en milieu rural (Lagadec Le Bihan Tanguy 2009). Pour cette nouvelle population des espaces périurbains et ruraux, l'espace social du canton ne fait pas sens comme il le faisait dans le monde rural, ce qui contribue d'autant plus à ramener le canton à un seul espace électoral.

L'hypothèse d'un effet, sur les opinions politiques des électeurs, du contexte local où ils évoluent, supposait bien évidemment de sélectionner des unités territoriales restreintes, aux caractéristiques sociodémographiques facilement repérables et homogènes, de façon à pouvoir envisager de les comparer entre elles par la suite. De ce point de vue, les lignes de clivage mises en évidence précédemment nous ont été très utiles pour choisir et caractériser nos zones d'enquête puis les classer et les regrouper. Dans cette optique, les découpages administratifs du canton, ou de la commune dans le cas d'Echirolles, présentent l'avantage de permettre un recueil aisé d'informations variées et précises. Pourtant, cet avantage présente d'incontournables problèmes : ces découpages sont avant tout *administratifs*. De ce fait, on peut constater *a posteriori* que ce choix n'était peut-être pas le plus pertinent pour étudier l'effet du territoire sur les opinions politiques individuelles. Si l'on fait l'hypothèse que le territoire des individus exerce une influence sur leur jugement politique, donc que le jugement politique individuel résulte de la mise en cohérence par les individus d'éléments hétérogènes leur permettant de construire une « vision du monde », il importe de trouver un niveau de territoire qui fasse sens pour les individus. En outre, l'élaboration de l'enquête FJP à partir d'un niveau d'observation, recouvrant des situations socioéconomiques et politiques hétérogènes dans trois des zones sur quatre, empêche la réutilisation des données collectées par sondage. En effet, il n'est pas possible de scinder les échantillons de chacune des zones selon les nouveaux regroupements délimités car l'échantillonnage a été réalisé au niveau de canton et de la commune, sans respecter donc les nouveaux critères dont nous aurions besoin.

grenobloise fortement prisée par les catégories sociales les plus aisées. Ce déséquilibre, au sein du canton d'Echirolles Est, a d'ailleurs motivé le choix de la commune comme niveau d'observation par l'équipe du programme FJP.

Si la quête de l'échelon d'observation parfait semble difficile, voire impossible, la focale choisie dans le cadre du programme FJP comporte un certain nombre d'inconvénients sur lesquels il a été nécessaire de revenir afin de pouvoir poursuivre l'analyse des données recueillies. Car, ainsi que le soulignait Hervé Guillorel en 1984, il importe autant de saisir le contexte de façon objective que subjective :

« La solution à ces problèmes méthodologiques n'est ni dans le choix d'une unité spatiale la plus proche possible du niveau individuel, car en théorie, la question reste la même, ni dans l'idée selon laquelle chaque unité d'analyse aurait sa propre logique, mais dans la prise en compte simultanée de la polyvalence des contextes sociaux et spatiaux dans lesquels s'exercent les comportements électoraux, ces contextes devant être saisis de façon objective, mais aussi de façon subjective (à travers la perception des individus). Dès lors l'immeuble, le quartier, le bureau de vote, la commune, le canton, le "pays", la circonscription électorale, le département, la région, l'Etat, etc. sont autant de contextes qui peuvent jouer, à des titres divers, un rôle dans l'explication des comportements électoraux. » (Guillorel 1984)

Il importe donc dorénavant de se pencher, dans la deuxième partie de cette thèse, sur la caractérisation du territoire à partir du point de vue des individus : en complément des territoires objectifs, nous allons ainsi chercher à caractériser les territoires subjectifs individuels, à partir des données recueillies par le biais des entretiens semi-directifs réalisés.

PARTIE 2 //
LE TERRITOIRE :
CONSTRUCTION D'UN CADRE SOCIAL ET POLITIQUE

Après avoir démontré dans notre première partie que l'hétérogénéité de nos zones d'observation rend difficile toute corrélation statistique évidente entre territoires et comportements politiques, nous proposons de décaler notre focale d'analyse dans cette deuxième partie. Ce déplacement peut être assimilé à un recentrement sur l'individu : plutôt que de partir d'agrégats territoriaux, nous nous concentrons à présent sur la compréhension de la diversité des profils individuels et territoriaux. L'objectif ici est de placer l'individu au centre de l'analyse, dans une démarche compréhensive, laissant la place au repérage des éléments constitutifs du cadre territorial et politique. Ce glissement de focale s'appuie sur une redéfinition des cadres méthodologiques et théoriques de la prise en compte du « territoire ».

Cette deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'effet du « territoire » sur la construction des raisonnements politiques, non en tant que variable indépendante susceptible de déterminer certaines orientations ou certains raisonnements politiques chez les électeurs mais comme en tant que *cadre social et politique*, mobilisable dans la formulation de ces raisonnements politiques. Il s'agit ainsi de définir les rouages de la construction du « territoire subjectif », non seulement en tant que cadre social de référence, mais également comme objet de politisations particulières dans les discours et les représentations des individus. Pour ce faire, nous proposons, à partir des discours tenus par les enquêtés sur leur cadre de vie, de comprendre comment ces derniers construisent des représentations concurrentes (négatives et positives) de leur environnement territorial, et la manière dont ces représentations peuvent constituer le socle d'une éventuelle « politisation » politique dans leur discours.

Notre démarche dans cette partie est très largement inductive, puisque nous avons essayé au maximum de nous baser sur le codage *a posteriori* des éléments de discours des enquêtés. Ainsi, nous mettons en évidence, dans le chapitre 4, la pluralité des territoires subjectifs évoqués par les enquêtés, au moyen d'une analyse sociologique des ressorts de l'attachement des individus à leur cadre de vie. L'utilisation de cette démarche inductive et sociologique nous permet, dans le chapitre 5, de saisir la manière dont la construction du « territoire subjectif » est partiellement liée à une entreprise de « politisation » du territoire, que nous qualifierons. En d'autres termes, cette partie se fixe comme objectif de *repérer le politique à partir du territoire*.

CHAPITRE 4 //

LE TERRITOIRE COMME CADRE SOCIAL

Après avoir exploré aussi finement que possible les caractéristiques « objectives » des contextes territoriaux retenus, nous proposons d'aborder à présent la mobilisation des pratiques et représentations individuelles de ce même territoire lors de la construction du raisonnement politique des enquêtés. Ce glissement s'apparente à ce que nous nommons passage du territoire « objectif » au territoire « subjectif ». La subjectivité évoquée ici renvoie à notre volonté de placer l'individu au centre de la production de cette nouvelle territorialité : le point de départ de l'étude de ce territoire n'est plus l'agrégation de données composites, mais bien l'analyse qualitative des entretiens réalisés auprès d'un échantillon de citoyens résidants dans les quatre territoires retenus.

Notre hypothèse peut être formulée comme telle : l'intégration du « territoire » dans le raisonnement politique s'opère par une recomposition individuelle des caractéristiques sociales, politiques et économiques des zones dans lesquelles il s'insère. Le passage d'une territorialité à l'autre peut efficacement s'incarner dans l'étude d'une composante essentielle du rapport entre individus et territoires : l'espace résidentiel. Compris depuis le « territoire subjectif », le lieu de résidence apparaît désormais comme un cadre socialement construit en fonction de plusieurs facteurs : un lieu subi ou stratégiquement choisi, un cadre perçu comme plus ou moins agréable et correspondant aux besoins et attentes de chacun (vie professionnelle, vie familiale, loisirs...), mais aussi un lieu où chaque individu développe ses propres réseaux de sociabilité (Authier *et al.* 2010). Outre la construction sociale différenciée du lieu de résidence, ce dernier est la base, la plupart du temps, du territoire quotidien des individus, déterminé en fonction de leurs pratiques, de leur insertion dans des réseaux sociaux et de leur enracinement dans ce territoire. Cette structuration individuelle du territoire donne lieu à des territorialisations particulières, propres à chaque individu et plus ou moins partagées par les groupes en présence (Stock 2004).

A partir de ces orientations théoriques et du matériau empirique dont nous disposons, nous avons choisi de privilégier les problématiques soulevées par les différents travaux de

géographie relatifs aux espaces résidentiels. Ce choix est motivé par le caractère fondamental de la résidence dans la construction du rapport de l'individu à son territoire. Ainsi, ces travaux ont notamment valorisé une entrée empirique « individuelle » : au-delà des groupes sociaux auxquels il appartient, l'individu est en mesure de choisir (et donc d'argumenter) son choix résidentiel. C'est à ce type d'arguments que nous donne accès notre matériau, composé d'entretiens semi-directifs, portant principalement sur les comportements individuels, tout en intégrant les références au ménage ou au foyer dans le protocole d'enquête. Ce choix nous permet de mettre en évidence la façon dont se construisent les « spatialités » individuelles (Lévy 2008) dans les discours que nous avons recueillis et la manière dont celles-ci structurent la vie des individus. Comme le rappelle Jacques Lévy (2008, p.11) : « Habiter, c'est, fondamentalement, la relation que les hommes entretiennent avec le monde. Habiter, c'est s'approprier un espace de travail, c'est aimer un espace public, c'est entretenir des relations affectives fortes, fussent-elles invisibles ou muettes, à un lieu ». Cette construction de l'espace et du territoire, si elle est profondément individuelle, ne s'extrait jamais totalement de l'existence de rapports sociaux à l'espace résidentiel (Grafmeyer 2010).

En entrant par cette question de l'habiter, nous sommes ainsi en mesure d'apporter un premier éclairage sur la construction du rapport au territoire des individus enquêtés pour les besoins de notre enquête. L'apparition et l'extension continue des zones périurbaines, à partir des années 1970, reposent en partie sur la diffusion d'un modèle d'habitat, privilégiant la forme « maison individuelle en accession avec jardin et voiture » (Lévy 2008, p.14), modèle qui est de fait largement dominant dans les différents cas particuliers que nous avons recueillis, sauf à Echirolles, où, si l'accession à la propriété domine aussi, elle a plus souvent lieu dans de l'habitat collectif. Dans ce modèle, le domicile reste le principal lieu – ou le point de départ – d'activités régulières (commerces, loisirs, vie familiale, etc.) des individus, en dehors de leur vie professionnelle, même s'il peut être concurrencé par la réalisation de ces activités dans des lieux différents et déconnectés du lieu de résidence. Cette entrée par le contexte résidentiel fait également partie de notre matériau empirique. Environ un tiers de notre guide d'entretien (annexe D) était consacré au territoire de l'enquête et à sa situation au sein de ce territoire. Le guide commençait par la question suivante :

« Vous habitez dans le secteur de XXXX (nom de la zone), ou nom de la commune XXXX (nom de la zone), pouvez-vous me dire ce que vous pensez de l'évolution de votre cadre de vie depuis que vous vous êtes ici ? » (voir annexe D)

Cette première question était suivie de relances portant sur le sentiment d'appartenance au quartier ou à la commune, les problèmes du cadre de vie, le mode de vie de l'enquêté dans

son quartier et ses relations sociales (famille, voisins, amis, etc.)²⁷². Ainsi, cette place accordée au territoire dans l'entretien a permis de recueillir un important corpus de discours, tournant autour du cadre de vie, des pratiques et des perceptions propres à chaque personne rencontrée, offrant la possibilité de mettre en évidence les construits sociaux territoriaux propre à chaque point d'observation.

Ce chapitre propose donc d'explorer les constructions individuelles et subjectives du territoire grâce à une analyse qualitative des entretiens. Si les caractéristiques objectives d'un territoire sont les éléments les plus aisés à appréhender et à utiliser pour le définir, celles-ci donnent seulement à voir un cadre général dans lequel l'individu et le particulier n'ont que trop peu de place, puisqu'ils sont masqués par les influences ou pressions variées du cadre général. Pourtant, même si les individus cohabitent dans un même lieu de résidence et en partagent un certain vécu, l'analyse qualitative révèle qu'ils se singularisent par un ensemble d'activités ou de pratiques, accomplies quotidiennement à partir de leur lieu de résidence, coexistant avec des perceptions propres à chacun de ce lieu.

La vie quotidienne des individus définit ainsi un rapport personnalisé au territoire, dans lequel le cadre général se transforme en cadre individualisé, où le territoire prend plusieurs formes. Nous proposons de montrer comment les individus façonnent individuellement leur rapport au territoire (I), construction individuelle qui s'appuie également sur des structurations collectives cristallisées dans des processus (voisinage, réseaux locaux de sociabilité) (II). Notre but est d'analyser la manière dont le territoire constitue un véritable « cadre social », structurant le raisonnement des individus, dans lequel l'individu et le collectif s'imbriquent, sans constituer de simples déterminismes. Pour ce faire, nous proposons de détailler zone par zone, les rouages de cette subjectivation territoriale. Ce découpage, similaire à celui retenu pour les chapitres précédents, a pour objectif de souligner la spécificité de chaque zone au fur et à mesure de l'analyse, tout en maintenant un protocole d'enquête comparable d'un chapitre à l'autre.

I. Les constructions individuelles des territoires vécus

Nous reprenons ici la notion « d'habiter » présente chez M. Stock (2004 ; 2006), qui propose d'étudier l'habiter par trois caractérisation principales : les « pratiques » des lieux, les

²⁷² Les enquêteurs avaient pour consigne de relancer les enquêtés avant tout en fonction de chaque discours, sans s'attacher trop strictement au guide d'entretien.

« modes d'habiter » qui consistent en la mise en relation de lieux et des pratiques, les « régimes d'habiter » qui constituent les modèles dominants.

Dans le discours des enquêtés, le territoire subjectif apparaît effectivement comme la description d'un espace individuel, propre à chacun, déterminé par deux grandes composantes : les pratiques (A) et les perceptions (B) des territoires, correspondant aux deux premières caractéristiques de « l'habiter ». Les pratiques et les perceptions du territoire sont construites par les individus, c'est-à-dire que la réalisation d'activités personnelles dans un espace commun à tous participe à l'élaboration de territoires individualisés. Ainsi, l'espace du canton, de la commune ou du quartier constitue le cadre général de « l'individualisation » de ces espaces, c'est-à-dire de la transformation de cet espace-cadre général en un territoire individuel. Chacune de ces deux composantes (pratiques et perceptions) du territoire subjectif sont propres à chaque individu, qui les combine en fonction de son mode de vie, de ses impératifs et de sa vie quotidienne. En revenant sur chaque point d'observation, il s'agit donc ici de décrire précisément et séparément ces deux composantes au niveau individuel, de façon à mettre en évidence les combinaisons et articulations d'éléments disparates conduisant à l'existence de représentations individuelles spécifiques, qui participeront ensuite au processus d'élaboration du cadre social constitué par le territoire. Enfin, la troisième dimension de « l'habiter », les « régimes d'habiter », apparaissent au fur et à mesure de la description des pratiques et des perceptions des territoires.

A. Les espaces et les pratiques individuelles : constitution du territoire vécu

Dans les quatre points d'observation sélectionnés pour l'enquête FJP, l'analyse des discours recueillis laisse très rapidement entrevoir l'existence de pratiques multiples et de comportements variés, propres à chaque individu et non réductibles à des comportements collectifs. Ces pratiques, abordées au travers de l'analyse qualitative des discours et de la fréquence des références aux lieux, sont structurées par le travail, l'activité professionnelle, les déplacements, ou encore l'activité associative et politique. Or, cette multiplicité apparente des pratiques, dont nous ne prétendons pas faire une description exhaustive confirme un point essentiel de notre enquête, que nous avons déjà largement abordé dans les précédents chapitres : sauf pour les enquêtés investis dans la politique locale ou ceux des zones les plus rurales, le canton ne peut être considéré comme un cadre de la vie quotidienne des individus.

En nous penchant plus précisément sur le lien existant entre pratiques individuelles des territoires et identification des individus à un (ou des) espace(s), nous arrivons à la mise en évidence d'une spécificité des pratiques et de l'identification territoriales propres à chaque point d'observation sélectionné.

1. Le canton de Saint-Ismier : la dépendance à l'agglomération grenobloise

Les individus enquêtés dans le point d'observation de Saint-Ismier, se situent toujours dans le cadre de l'agglomération grenobloise et ne font jamais référence au canton, à l'exception de Raymond²⁷³ qui précise, au tout début de son entretien, qu'il habite Biviers, « une commune du canton de Saint-Ismier ». L'espace cantonal semble donc être uniquement un espace administratif et politique qui n'a pas d'existence dans le territoire vécu quotidiennement par les individus, – ce qui recoupe nos analyses précédentes (chapitre 3). La plupart des enquêtés ne mentionnent d'ailleurs que leur commune de résidence dans les entretiens réalisés, les autres communes du canton étant absentes de leur discours. Lorsque les personnes rencontrées citent d'autres communes dans les descriptions de leur cadre de vie, ces références apparaissent dans des cas bien spécifiques.

Ainsi, des enquêtés habitant dans un secteur limitrophe d'une autre commune sont amenés à mentionner plus fréquemment l'autre commune : par exemple, Cathy qui habite Biviers mais à la limite avec Montbonnot a des activités sur les deux communes et a été en contact avec les deux municipalités sur certaines questions. Les enquêtés qui travaillent dans une des communes du canton sont aussi amenés à parler plus fréquemment de l'autre commune : ainsi, Alain, qui habite à Meylan (hors du canton) et travaille à Montbonnot, mentionne les deux communes à peu près aussi souvent dans son discours, tout comme Sébastien, qui habite à Bernin et travaille dans le secteur microélectronique entre Bernin et Crolles, et fait donc plusieurs fois référence à la commune de Crolles. Enfin, Claudine, qui a habité Saint-Ismier pendant une dizaine d'années, avant de déménager pour Saint-Nazaire-les-Eymes, se place, elle, dans une comparaison des deux communes. Ainsi, sauf conditions particulières, il ne semble pas y avoir de réel lien entre les différentes communes du canton, qui sont des entités spécifiques reliées à l'agglomération grenobloise, mais pas entre elles.

Les habitants du canton de Saint-Ismier rencontrés au cours de l'enquête partagent donc une vision de leur territoire où les communes sont polarisées par l'agglomération grenobloise.

²⁷³ Pour rappel, tous les prénoms des enquêtés ont été modifiés, ainsi que les références trop précises à des personnes, lieux de travail ou autre. Nous avons conservé les noms de lieux proches des cantons de façon à pouvoir situer et comprendre leurs territoires.

A la différence du rôle de l'agglomération lyonnaise pour le canton de Pont-de-Chéruy (chapitre 2), l'agglomération grenobloise ne constitue pas la zone principale d'emploi des enquêtés : en effet, nombre d'entre eux travaillent soit dans le canton de Saint-Ismier, soit dans une autre zone géographique, distincte de l'agglomération grenobloise. Par exemple, Mathieu travaille dans une grande entreprise du secteur sidérurgique, située dans la vallée du Grésivaudan sur la route de Chambéry ; Alain est kinésithérapeute à Montbonnot ; Sébastien travaille dans une des grandes entreprises de microélectronique du canton. Cependant, l'agglomération grenobloise est centrale dans les discours des enquêtés, qui bien souvent mentionnent aussi fréquemment leur commune de résidence que Grenoble ou son agglomération comme point de référence de leurs activités quotidiennes. La centralité de l'agglomération grenobloise est telle que, d'une part, les enquêtés définissent leurs perceptions du cadre de vie (cf. *infra*) en fonction des problèmes « grenoblois » : ainsi, les problèmes de transport et de circulation de l'agglomération grenobloise sont complètement intégrés aux problèmes d'usage des habitants des communes du canton de Saint-Ismier comme cadre de vie, puisque huit des seize enquêtés mentionnent d'importantes perturbations liées à ce problème. D'autre part, quelques enquêtés s'identifient plus facilement à l'agglomération grenobloise, à la région en général, à leur « coin » ou à leur domicile, qu'à leur commune de résidence, notamment ceux qui sont arrivés le plus récemment dans le canton²⁷⁴.

« On appartient à la commune, la commune est petite, on connaît presque tout le monde, surtout que moi j'ai une épouse qui a été conseillère municipale ici, quand on s'est installés là donc ça a été le point de départ de contacts avec l'endroit où l'on venait de s'installer. [...] Ça se passe très bien dans la commune, et on est plutôt Biviérois, et non pas cantonaux Saint-Ismier, je sais pas comment on peut dire. Et bon, c'est sûr qu'on fait, qu'on se considère aussi comme faisant partie de l'agglomération grenobloise. C'est évident. Mais si vous voulez il y a l'agglomération grenobloise d'un côté, qui nous intéresse quand on suit l'évolution, mais dont on ne fait pas partie réellement, nous on fait partie de cette commune de Biviers, et comme Biviers est un petit territoire, la surface de la commune est relativement petite par rapport aux communes voisines. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Mon sentiment d'appartenance est pas très fort en fait, j'appartiens à ma maison, je vis chez moi et puis c'est tout. En fait j'ai pas un sentiment d'appartenance très fort. Bon déjà je suis d'origine étrangère, je veux dire je suis Française maintenant, mais je suis d'origine étrangère, donc en fait j'ai beaucoup bougé, beaucoup, donc là maintenant je suis bien là, je suis bien, je trouve que c'est tranquille, c'est à proximité d'une ville, mes voisins sont agréables... Bon, disons que je me sens pas plus, je veux dire, j'aurais ce cadre de vie je sais, pas en Provence-Alpes et Côte d'Azur, ça me ferait, comment dire, je pense pas que

²⁷⁴ Les extraits d'entretiens sélectionnés tout au long de ce chapitre et des suivants retracent les principales tendances des perceptions et des opinions des enquêtés sur les différents sujets traités.

je me sentirais plus Alpes Provence Côte d'Azur que je me sens Rhône-Alpes, alors bon. J'ai un faible pour la montagne, il faut dire que je me sens Alpes, voilà. Mon identité c'est plutôt la montagne. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Les pratiques des lieux décrites par les enquêtés du canton de Saint-Ismier mettent en évidence l'inexistence du canton comme territoire quotidien, qui n'est apparemment pas un cadre d'organisation de la vie quotidienne des enquêtés rencontrés. En outre, les pratiques territoriales quotidiennes des enquêtés conduisent à envisager les communes du canton comme des dépendances de l'agglomération grenobloise, sans réelle autonomie vis-à-vis de cette dernière, et sans lien approfondi entre les différentes communes du canton.

2. Le canton de Villard-de-Lans : l'apparition du clivage entre les natifs et les nouveaux habitants

La situation de notre deuxième point d'observation est globalement similaire. Les enquêtés résidant dans le canton de Villard-de-Lans le présentent toujours en lien avec l'agglomération grenobloise, qui polarise les activités quotidiennes d'une part importante des résidents du canton, et reste incontournable pour l'accès à certains types de services. De cette façon, le canton n'est que très peu mentionné par les enquêtés lorsqu'ils décrivent leur cadre de vie : seuls Antoine et Bruno en font mention spontanément, mais plutôt en référence avec le mode de vie rural et agricole qui caractérisait le canton auparavant. Serge mentionne également l'espace cantonal à plusieurs reprises mais comme espace politique cette fois-ci, en se basant sur son expérience de conseiller municipal, faisant référence la fonction politique de cet espace. Enfin, les autres enquêtés ne mentionnent pratiquement jamais le terme, sauf à reprendre les termes d'une question posée par l'enquêteur.

« Oui, oui, oh, le village, mais ça a tendance à être plus maintenant au niveau du canton et puis c'est vrai que ça a évolué plus... dans mon enfance c'était plutôt euh le village, maintenant c'est plutôt le canton, on se connaît plus entre gens du canton, puis bon, moi j'ai pas de, j'suis pas fermé [*rires*] y a encore quelques querelles de clocher, bon ça fait sourire [...] parce que y'en a certains bon...on est à l'échelle, on est à l'heure de l'Europe maintenant... »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Aurans).

Le canton n'est ainsi pas un espace porteur de sens pour ses habitants lorsqu'ils s'expriment sur leur cadre de vie, même dans le cas relativement spécifique de Villard-de-Lans qui est un canton rural de moyenne montagne, dans lequel on aurait pu supposer que cet espace soit plus porteur de sens par rapport à nos trois autres points d'enquête.

Par ailleurs, plusieurs profils de rapports des individus à leur lieu de résidence se dégagent des discours recueillis. Dans le canton de Villard-de-Lans, il existe une dichotomie particulièrement spécifique, construite autour des pratiques économiques du territoire : ainsi, le fait d'être issu d'une famille originaire du plateau, c'est-à-dire qui y possédait des terres avant l'essor du tourisme, semble crucial dans les différences du rapport des individus au territoire. En effet, dans le canton, les tensions, ou tout du moins les divergences de points de vue, entre des groupes de résidents présents depuis plus ou moins longtemps, s'opèrent très clairement entre le groupe de ceux que nous nommons les « natifs », sans qu'ils s'en soient eux-mêmes revendiqués, et les « nouveaux ». Les « natifs »²⁷⁵ sont définis par le fait d'avoir « quatre ou cinq générations au cimetière », expression souvent rapportée par les « nouveaux », qui ont pu parfois – nous reviendrons sur ces cas dans le chapitre 5 – se voir « refuser » un droit à la parole en raison d'un défaut d'ascendance : une seule enquêtée se définit explicitement de cette façon²⁷⁶, mais tous les autres enquêtés « natifs » du plateau font référence à « leurs racines », en parlant des traditions du plateau et de leur attachement à leur cadre de vie.

« Non je suis bien ici, non je ne suis pas partie. D'ailleurs ni mes frères, ni mes sœurs, sont partis voilà c'est vrai, on a toujours été un petit peu... Comme toute grande famille d'ici ! Il y en a peu qui sont parties quoi ! Entre ceux qui sont moniteurs de ski l'hiver et bucheron l'été, ils ont toujours... Non on n'a pas... La ville c'est pas notre truc quoi ! On a du mal. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Mais quand même avec quelques difficultés, c'est-à-dire l'état d'esprit change heu... quelques heurts avec des anciens. Les anciens étaient propriétaires d'un patrimoine, propriétaires d'une culture, les nouveaux ne sont pas facilement admis par moment, et je sais que dans les relations soit avec la mairie soit avec la paroisse qui sont les deux entités centrales du village, c'est pas facile toujours de faire entendre sa voix parce que on a pas les quatre ou cinq années, les quatre ou cinq générations derrière nous qui nous permettent d'avoir autorité sur le plateau. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

A partir de cette division des habitants du canton en deux groupes, deux profils distincts peuvent être mis en évidence. Le premier schéma est celui des « natifs » du Vercors, qui peut être subdivisé en deux types différents, fondés sur rapport économique au territoire. Le premier type de rapport au territoire des natifs est celui de la « ruralité », type dans lequel les individus mettent en avant leur enracinement dans le territoire, ainsi qu'une certaine fermeture vis-à-vis de l'extérieur. Dans ce groupe, il est possible de réunir Antoine et Valérie : Antoine

²⁷⁵ Le groupe des « natifs » constitue la moitié de notre échantillon du canton de Villard-de-Lans et est composé de Dominique, Valérie, Antoine, Bruno, Jean-Marc et Serge.

²⁷⁶ Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans) : « Moi, je suis ici depuis cinq générations ».

est né à Autrans en 1935 dans une famille de paysans, avant d'ouvrir un commerce de location de matériel sportif, commerce qu'il a cédé à son fils il y a quelques années et où il travaille encore de temps à autre, en fonction de l'affluence touristique. Valérie, elle, est née à Villard-de-Lans en 1964, également dans une famille de paysans et travaille comme aide à domicile dans le cadre d'une association, après avoir enchaîné « petits boulots » dans les secteurs du tourisme et des services à la personne et périodes de chômage. Valérie et Antoine partagent le point commun d'ancrer leur discours sur leur cadre de vie actuel dans la comparaison avec celui qu'ils ont connu par le passé, qui apparaît comme idéalisé : il existait auparavant une certaine sociabilité villageoise et une certaine solidarité entre les familles du plateau qui se prenaient forme concrètement dans un certain nombre de pratiques (fêtes, coopératives d'entraide agricoles, etc.) qui ont disparu aujourd'hui, notamment sous l'effet de l'arrivée de nouvelles populations, trop différentes des « natifs », et qui ne maîtrisent pas les codes de la solidarité villageoise. Lorsqu'Antoine et Valérie utilisent des repères géographiques, ils mentionnent essentiellement leur commune de résidence, et beaucoup moins que les autres enquêtés l'agglomération grenobloise. Ils utilisent parfois fois l'expression « pays » pour désigner leur village. Il leur arrive également de faire référence au « maire » ou au « canton », en s'en servant comme des repères de l'espace politique local.

« Autrefois, les paysans ils s'entraidaient plus, je vous l'ai un petit peu dit tout à l'heure, mais malgré tout si y'en a un qui est en panne d'un appareil ou d'un tracteur, ou d'une moissonneuse, ou de... que sais-je... heu... y a de l'entraide. [...] Je dirais même dans le commerce également [...] il arrive entre nous, quand un groupe est trop important pour l'un, l'autre... il fait appel à l'autre et heu... l'autre magasin il répond par oui ou par non, mais il ne commence pas par dire, ce sera à quel prix ? [...] T'as besoin de dix paires de skis, je les ai, les voilà. Après on s'arrange pour se dédommager mais... donc y a de l'entraide quand même, dans le pays y a de l'entraide. »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Non moi je serai plus habitante de Villard quoi. [...] Enfin ma famille est d'ici donc c'est vrai que j'ai des choses derrière moi on va dire. Que je tiens à garder aussi, hein, c'est ça. [...] Parce que chaque famille a fait quelque chose dans le pays aussi ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Le deuxième type de natifs rassemble des profils qui, bien que fortement attachés à leurs racines, apparaissent plus ouverts sur l'extérieur. Ce groupe rassemble quatre enquêtés qui travaillent soit dans la « vallée », c'est-à-dire dans l'agglomération grenobloise, soit dans l'industrie touristique : Dominique travaille au CHU de Grenoble et est installée à Lans-en-Vercors depuis dix ans, tout en étant originaire du plateau du Vercors ; Serge est ouvrier dans une des plus grandes usines de l'agglomération grenobloise appartenant à une importante

entreprise internationale et a construit sa maison sur un terrain de sa famille, après avoir vécu quelques années dans l'agglomération grenobloise, il a été également conseiller municipal d'Engins ; Jean-Marc, quant à lui, est propriétaire d'un café à Autrans après avoir été moniteur de ski, installé à Autrans depuis une vingtaine d'années – la commune d'origine de sa mère – grâce au soutien de ses parents au moment de son installation ; Bruno, enfin, n'a jamais quitté Méaudre et le plateau du Vercors, où il y est agriculteur l'été, sur l'exploitation familiale, et moniteur de ski pendant la saison d'hiver. En s'intéressant aux lieux cités par les enquêtés classés dans ce profil, on s'aperçoit qu'ils sont plus diversifiés que ceux du premier groupe : en effet, ces enquêtés mentionnent plus souvent d'autres noms de communes que celui de leur commune de résidence, sans toutefois mentionner la totalité des communes du canton, et font référence à peu près aussi souvent à leur commune de résidence qu'à l'agglomération grenobloise, décrivant ainsi un espace local plus large que celui du premier groupe, qui semble essentiellement limité à la commune de résidence. La fréquence de la référence à l'agglomération grenobloise, souvent liée à des déplacements quotidiens, témoigne d'une forte intégration de cette zone à l'espace de chaque enquêté de ce groupe. Ce deuxième groupe constitue un intermédiaire entre le profil des « natifs ruraux » et celui des « nouveaux résidents », que nous évoquons ci-dessous : les enquêtés revendiquent clairement leur appartenance à un groupe social particulier, défendent leurs racines, tout en ayant conscience des bouleversements de leur territoire et des impératifs imposés par le maintien d'une activité touristique pour ces stations de moyenne montagne, qui ont été ainsi intégrés dans leurs perceptions de l'espace local.

Enfin, le troisième type de rapport au territoire est celui du groupe que nous nommons les « nouveaux habitants », la nouveauté ayant ici une définition extensive, puisque est considéré comme « nouveau » résident tout enquêté dont la famille n'est pas originaire d'un des villages du canton de Villard-de-Lans, même s'il y est installé depuis vingt ans²⁷⁷. Comme pour les natifs deux profils peuvent être distingués à l'intérieur de ce groupe, en fonction de leur investissement dans la vie locale cette fois-ci. Le premier profil est celui des « nouveaux résidents investis » : Jenny, Nathalie et Jean. Jenny, franco-américaine d'une soixantaine d'années, s'est installée dans l'appartement qu'elle possédait dans une résidence de tourisme de Villard-de-Lans dans les années 1990, lorsque son fils cadet est entré dans la section sport-études du lycée de Villard-de-Lans, et s'occupe actuellement de sa mère âgée et handicapée ; elle continue d'organiser des séminaires d'anglais pour des entreprises de la région. Nathalie

²⁷⁷ Ce groupe est ainsi constitué de Jenny, Nathalie, Georges, Jean et Quentin.

s'est installée, dans une villa, en 2000, à Saint-Nizier-du-Moucherotte avec son mari et ses enfants, scolarisés sur la commune ; elle enseigne l'économie dans un lycée de l'agglomération grenobloise. Quant à Jean, il s'est installé avec sa femme et ses enfants à Lans-en-Vercors en 1974 dans un premier chalet, avant de construire une autre villa dans le même secteur, et a habité de façon discontinue à Lans car, employé dans une grande entreprise de la pétrochimie grenobloise, il a réalisé une partie de sa carrière d'ingénieur à l'étranger. La description de leur territoire au travers du repérage des noms de lieux met en évidence un espace individuel polarisé par la commune de résidence, qui est le plus souvent la seule commune du canton à être citée, et l'agglomération grenobloise qui est citée presque aussi souvent que leur commune de résidence : leur territoire est ainsi beaucoup moins ancré localement. Ces trois enquêtés partagent une même conscience des problèmes locaux et une même volonté de s'investir dans la vie locale, même si chacun a des raisons qui lui sont propres. Ils se sont également heurtés tous les trois à un désaveu plus ou moins clair de leur capacité à prendre la parole dans le débat public local. En effet, Nathalie a été confrontée à des difficultés de communication avec les « natifs » notamment sur des problèmes liés à l'école, dans laquelle elle est particulièrement investie en raison de la scolarité de ses enfants. Jenny, elle, souligne une forme de désinvestissement des natifs, qui ne sont guère intéressés par la création d'activités, autres qu'économiques, sur le plateau. Jean, de son côté, fait état de difficulté à « faire entendre sa voix » de citoyen dans les affaires municipales lorsque l'on n'est pas « natif ».

« Il faut un peu de temps pour apprendre le mode d'emploi des villages ou autres, oui, oui. Et puis vous avez toujours les anciens qu'ont l'historique et puis les petits nouveaux qu'ont pas l'historique qui veulent quand même des choses, donc il y a toujours quand même une confrontation. Entre les deux. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« Bon y a forcément une différence heu entre les Villardiens, comme eux y disent, qui ont quatre générations au cimetière, et les étrangers, comme moi qui venons d'ailleurs et qui se sont posés ici. Mais souvent ce sont les gens qui sont, qui viennent d'ailleurs qui sont peut-être plus actifs parce qu'y ont, y ont choisi Villard. Et ils n'ont pas subi, donc ils ont choisi. Donc s'ils sont ici c'est parce qu'ils ont décidé. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

L'autre profil observable parmi les nouveaux résidents est plus distancié de l'espace local, correspondant globalement à l'idéal-type du résident du « Vercors-dortoir » (cf. *infra*), incarné ici par Georges et Quentin. Georges, originaire du Pays Basque et commercial à la retraite, est arrivé à Lans-en-Vercors il y a quelques années seulement, suite à son divorce : un

de ses amis lui a proposé d'occuper sa maison de vacances et d'en assurer l'entretien d'un de ses amis. Mais, juste avant son départ pour Lans, Georges a été gravement malade et y est donc arrivé convalescent. Quant à Quentin, dix-neuf ans, il est arrivé à Autrans lorsqu'il était à l'école primaire, a effectué toute sa scolarité sur le plateau du Vercors et vient de commencer des études de droit à Grenoble, où il occupe un studio la semaine et retourne régulièrement chez ses parents à Autrans pour le week-end et les vacances. Georges n'a quasiment aucun lien avec les différentes communes du canton – même avec sa commune de résidence –, son espace individuel se situant ailleurs : dans l'agglomération grenobloise avec les réseaux amicaux qu'il s'est constitué lors de son hospitalisation, en région parisienne où habitent encore sa famille et ses anciens amis. Quentin, lui, mentionne aussi souvent Autrans que l'agglomération grenobloise, et de façon plus éparse, il fait quelques références à d'autres communes du canton. A la différence du premier profil de « nouveaux résidents », Georges et Quentin sont très peu investis dans la vie locale – même si Quentin y a été plus inclus au cours de sa scolarité. Cependant, ce désinvestissement n'est pas tant le fait d'un désintérêt pour la vie locale de leur part que le reflet de barrières créées par les « tensions » existantes entre « natifs » et « nouveaux résidents » sur les activités à développer.

Ces deux profils de nouveaux résidents partagent comme point commun supplémentaire le fait d'avoir des besoins différents et nouveaux, au vu de ceux des natifs, davantage portés sur un éventail limité d'activités et des structures disponibles. S'ils sont tous satisfaits de leur cadre de vie, notamment en raison de la tranquillité et de la qualité de leur environnement, les nouveaux résidents ne sont pas prêts à renoncer à tous les avantages d'une vie urbaine et cherchent à concilier au mieux leurs impératifs professionnels et leur volonté de « vivre à la montagne ». Ils sont ainsi porteurs de demandes visant à favoriser cette hybridation des modes de vie : les parents souhaitent davantage de crèches, de systèmes de gardes périscolaires, ou d'activités culturelles et sportives pour leurs enfants, les retraités eux aimeraient pouvoir avoir accès à des activités socioculturelles sans avoir à utiliser systématiquement leur voiture ou se rendre dans la vallée.

« Malgré tout si vous voulez aller faire des courses à un Intermarché, à un Bricomarché et autre, ben à mon avis il reste, soit vous avez votre voiture personnelle, si vous avez les moyens de vous déplacer, soit il faut prendre un taxi, et heu j'crois que ça va arriver, il va falloir de plus en plus se dire j'fais appel à un taxi ou un transport communautaire organisé par la commune, et si l'on veut que les commerces vivent et que les gens d'un certain âge restent, il va falloir trouver des moyens de transport adaptés [...] »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Le clivage entre les natifs et les nouveaux résidents se montre également dans les tensions qui peuvent naître du maintien dans chaque commune d'une activité agricole, assez importante : certains nouveaux arrivants ont du mal à s'adapter aux contraintes résultant de cette activité et peuvent se plaindre auprès de leurs voisins agriculteurs de plusieurs gênes (mauvaises odeurs lors des épandages dans les champs, routes salies par les « bouses » des animaux, etc.).

« Ouais... par une incompréhension euh, du reste de la population, qui ont pas connu, qui ont pas ces racines rurales, agricoles. Ça sera peut-être plus difficile à... [...] Ah bah je sais pas, quand on étend du lisier, du fumier, ou des trucs comme ça, ou quand on les bêtes font des bouses sur la route, c'est presque, c'est presque mieux ressenti par certains en résidence secondaire, qui viennent rechercher la campagne que par une nouvelle génération d'habitants permanents euh qui n'ont plus de... [...] ...qui veulent tout c'qui a de bien sans avoir les nuisances... »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

Ce clivage peut se retrouver également dans le rapport à un espace particulier, qui bien que complètement périurbanisé, reste une zone de moyenne montagne, soumise à un certain nombre d'aléas climatiques : Jean se fait l'écho de certains de ces problèmes, en mettant l'accent sur sa différence vis-à-vis de résidents arrivés très récemment, qui n'ont pas conscience des impératifs, notamment en matière de circulation routière, dictés par la vie dans le canton :

« ... des circulations sur Lans-en-Vercors, Lans / Nizier, Saint-Nizier / Grenoble qui sont de plus en plus difficiles, les gens roulent de plus en plus vite, prennent de moins en moins de précautions, et on arrive à avoir des difficultés pour accéder au plateau, parce que les gens roulent sans équipements, on monte sur le plateau sans équipement, alors qu'avant les gens prenaient leurs précautions. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Pour conclure cette partie sur les pratiques territoriales dans le canton de Villard-de-Lans et les espaces territoriaux individuels développés par les habitants que nous avons rencontrés au cours de l'enquête, deux points essentiels sont à souligner. D'une part, un clivage fondamental existe entre natifs et nouveaux résidents du plateau du Vercors, fortement structurant des rapports au territoire développés par les individus, qui oppose la mise en avant d'une première vocation rurale et/ou touristique des villages dans leurs activités et dans leurs valeurs, au choix d'un environnement « montagnard » privilégié pour la qualité de vie avant tout. D'autre part, le canton de Villard-de-Lans n'est que très rarement pensé en termes globaux par les habitants, qu'ils soient natifs ou nouveaux, qu'ils y soient plus ou moins investis : les traits prédominants de notre point d'observation, vu au travers des yeux des enquêtés, sont, tout d'abord, la primauté accordée à la commune de résidence, et ensuite la

polarisation et la périurbanisation du canton par la proximité avec l'agglomération grenobloise. L'origine familiale, couplée à la polarisation de l'espace individuel par l'agglomération grenobloise sont ainsi les deux critères structurants des pratiques territoriales développées par les habitants rencontrés.

3. Le canton de Pont-de-Chéruy : la dépendance à l'agglomération lyonnaise et l'inexistence de Grenoble

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, une constante marque tous les discours d'enquêtés : la quasi inexistence du lien avec le département de l'Isère et Grenoble, puisque l'essentiel de la vie quotidienne est tournée vers Lyon et son agglomération, comme nous l'avons vu précédemment (cf. chapitre 3). Cette proximité avec l'agglomération lyonnaise conduit les individus à « éclater » leurs déplacements en direction de Lyon. Ainsi, les villes de Vienne, sous-préfecture du département, ou de Bourgoin-Jallieu, toutes deux à proximité de Pont-de-Chéruy, ne sont que rarement mentionnées par les enquêtés, et uniquement lorsque les enquêteurs les entraînent sur le sujet.

« (Enquêteur) : Et il y a d'autres rapports avec Grenoble puisque... D'un point de vue plus administratif, ou politique, ou par rapport...

(Elisabeth) : Ah bah oui au niveau administratif, oh quoi qu'on va souvent à la sous-préfecture de Vienne, je pense que les gens vont souvent à la sous-préfecture de Vienne plutôt qu'à Grenoble. Dans notre région peu de gens vont sur Grenoble, enfin à part les choses obligatoires, quand on est convoqué ou des choses comme ça, mais c'est pas un réflexe ni..., j'vois on n'est pas très loin de Bourgoin, il y a à peu près les mêmes magasins qu'à Lyon et bien les gens vont plus sur Lyon, c'est, j'sais pas ça fait partie des racines et des habitudes je sais pas mais voilà. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

De la même façon, le canton n'est pas présent dans les propos des enquêtés sur leur cadre de vie ou leur vie quotidienne : le terme n'est utilisé que par cinq des douze personnes rencontrées dans le canton de Pont-de-Chéruy, et dans des circonstances spécifiques. Dans l'entretien de Jeanine, où le mot revient le plus fréquemment, cette surreprésentation par rapport aux autres entretiens est essentiellement liée à l'enquêteur et au profil de l'enquêtée. En effet, Jeanine est une militante associative très investie localement, fortement politisée, et a été conseillère municipale – dans l'opposition – de sa commune de Charvieu-Chavagneux. Elle est donc particulièrement au fait des enjeux de politique locale. Ainsi lorsque l'enquêteur lui pose des questions ayant directement trait à l'espace politique du canton, elle est en mesure de dresser le portrait des conflits politiques du canton. Dans une moindre mesure, Laurent, également conseiller municipal à Pont-de-Chéruy, mentionne le canton lorsqu'il

aborde la politique locale. Marcel, agriculteur né à Villette d'Anthon qui a été assez actif politiquement par le passé, mentionne le canton en référence à la candidature villiériste d'un élu de sa commune, lors des précédentes élections cantonales.

« Alors si on parle de la politique locale, on est heu... Il y a quatre communes qui se touchent, [...] et au cœur [...] il y a la commune de Pont-de-Chéruy, qui est pas très ancienne, [...] qui a été créée en prélevant un petit bout de territoire aux trois autres qui l'entouraient. Donc historiquement ça a créé des tensions, [...] d'autant plus que cette commune de Pont-de-Chéruy est devenue la commune pilote du canton enfin [...] c'est plus compliqué, bon, la commune commerçante où il y a tous les commerces et heu... disons que... la commune de Chavanoz restait plus agricole et Charvieu restait la commune plus industrielle et aussi de logement, donc heu... Charvieu est une commune où il y a 30% de logements sociaux, [...] mais la majorité des commerces sont à Pont-de-Chéruy, alors maintenant il y a aussi une zone commerciale Tignieu, pour compliquer les affaires, Tignieu qui fait bien partie de ces quatre communes n'est pas dans le même canton que Pont-de-Chéruy, donc heu... alors qu'on est ensemble Tignieu souhaiterait être dans le même canton. Et après y a des conflits de personnes aussi, il y a eu le comité de communes qui s'est créé dans le canton, le président du comité de commune ne veut pas la commune de Tignieu, donc il fait tout pour que il n'y ait pas la commune de Tignieu, donc ça c'est autre chose, et sinon [...] les quatre communes [...] sont dans le même SIVOM [*syndicat intercommunal à vocations multiples*]. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)

Deux autres enquêtés utilisent le terme de canton, mais sans qu'il soit réellement possible de le rapprocher d'une réalité identifiée, ni sans savoir s'il n'a pas été mentionné par l'enquêteur lors de la prise de contact – non enregistrée – avec l'enquêté, puisque les deux mentions du canton arrivent au cours des premiers échanges de l'entretien et ne reviendront ensuite qu'après des relances directes de l'enquêteur. Ces rares mentions du canton dans les propos des enquêtés font référence avant tout à un cadre politique, mêlant élection du conseiller général et coopération intercommunale autour de services trop lourds à assumer par une commune seule. Malgré le cadre plutôt rural du canton de Pont-de-Chéruy qui pouvait laisser penser à une permanence de cet espace dans le quotidien des enquêtés, les mentions du canton ne font en fait jamais référence à un espace de vie structurant pour les enquêtés.

Inversement, plusieurs schémas peuvent être dégagés des discours des enquêtés par rapport à leur lieu de résidence, en fonction de leurs pratiques et usages des différents espaces, créant ainsi chacun leur propre territoire. Nous avons recensé trois profils différents : les individus habitant dans le canton de Pont-de-Chéruy et travaillant à Lyon ou dans son agglomération, ceux habitant et travaillant dans la même commune du canton, et enfin ceux habitant dans une commune du canton et travaillant dans une autre commune proche (du canton ou limitrophe du canton).

La première situation, celle des individus habitant dans le canton et travaillant à Lyon ou dans son agglomération, revient à quatre reprises dans notre échantillon et se présente comme la plus homogène²⁷⁸. Les cas de Michel, Florent, Anne-Marie, et dans une moindre mesure celui de Kévin sont particulièrement représentatifs de cette situation. Michel habite à Villette d'Anthon et travaille à Saint-Priest, Florent travaille dans l'agglomération lyonnaise et vit à Charvieu-Chavagneux depuis quelques années, Anne-Marie habite à Villette d'Anthon et travaille dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon, enfin, Kévin, au chômage suite à l'abandon des études qu'il poursuivait à Lyon, a pour projet l'ouverture d'un restaurant dans une des communes de la dernière couronne du Grand Lyon. Dans ces quatre cas, si l'on s'attache aux lieux cités par chacun des enquêtés, on constate que, hormis leur commune de résidence, les autres communes du canton, ou des alentours, ne sont pas citées très fréquemment : ainsi, Anne-Marie mentionne à deux reprises le village voisin de Tignieu-Jamezieu où est scolarisé son fils ou la ville de Jonage, où se trouve le club sportif où est inscrite sa fille. Michel, de son côté, parle plus souvent de Charvieu-Chavagneux où il a habité pendant une vingtaine d'années avec sa famille, dans un appartement, avant d'acheter une villa à Villette d'Anthon, tandis que, Kévin, lui, parle des communes liées à son réseau amical. Enfin, Florent ne mentionne que rarement les autres communes du canton, en raison de sa faible intégration au niveau local : originaires des Monts-du-Lyonnais²⁷⁹, ils se sont récemment installés avec sa conjointe à Charvieu-Chavagneux et retournent très fréquemment y voir leurs famille et amis. Les autres communes ne sont presque jamais citées par ces quatre enquêtés : en effet, ne faisant pas partie de leurs activités quotidiennes, professionnelles ou familiales, elles sont complètement absentes de leur « champ de vision territorial » et ne font donc pas partie de leur « territoire individuel ». Les quatre enquêtés, partageant ce premier profil, ont également pour caractéristique d'être originaires de la banlieue lyonnaise – sauf Florent : certaines communes de l'agglomération lyonnaise sont ainsi citées précisément par les enquêtés, notamment pour évoquer les changements relatifs à leur cadre de vie, de la même façon, que le sont les différentes communes dans lesquelles ils travaillent, donnant ainsi une sorte de « consistance » à ces différents lieux, à la différence des autres profils mis en évidence.

La deuxième situation repérable est celle des enquêtés qui résident et travaillent dans la même commune du canton, soit les cas d'Odile, Elisabeth, Sonia, Franck et Marcel, avec trois

²⁷⁸ Malgré les fortes transformations socioéconomiques subies par le canton de Pont-de-Chéruy, visibles à la fois dans les données statistiques utilisées et dans les propos des enquêtés, ce groupe n'est pas le plus important de notre échantillon : ceci s'explique certainement par les contraintes imposées par les déplacements entre Lyon et le canton, réduisant le temps disponible pour participer à ce type d'enquête.

²⁷⁹ Les Monts-du-Lyonnais sont une petite région rurale située aux abords du Massif central, au nord-ouest de l'agglomération lyonnaise, à mi-chemin entre Lyon et Roanne, sur la Nationale 7.

profils dissociables. Premièrement, les trois femmes ont des profils assez similaires : Odile, qui habite à Pont-de-Chérucy, est « famille d'accueil » pour des enfants en difficulté, Elisabeth habite à Anthon et est assistante maternelle, Sonia habite à Pont-de-Chérucy et travaille à la cantine d'une des écoles de la ville. Dans ces trois cas, les lieux qui reviennent fréquemment dans leurs propos sont ceux liés à leur cadre de vie : Anthon et Villette d'Anthon pour Elisabeth, Pont-de-Chérucy et Charvieu-Chavagneux pour Odile et Sonia, d'autant plus qu'elles ont pris part toutes deux à la mobilisation contre l'usine de retraitement des déchets. Les autres communes du canton ne sont que rarement citées. Si la référence à l'agglomération lyonnaise est absente des propos de Sonia, elle apparaît chez Elisabeth, résidant dans la banlieue lyonnaise avant de s'installer à Anthon et s'avère beaucoup plus fréquente chez Odile, qui évoque des problèmes de circulation vécus par l'intermédiaire de son mari qui travaille dans le centre de Lyon. Deuxièmement on observe un profil davantage caractérisé par l'ancrage dans la commune : Marcel est agriculteur à Villette d'Anthon, en passe de prendre sa retraite et vendre son exploitation, qu'il n'a jamais quittée depuis sa naissance. Ses références aux lieux sont donc principalement orientées par son village d'origine, qui a été le centre de son activité professionnelle et qui est aujourd'hui le centre de ses activités associatives. Il ne fait pratiquement jamais référence aux autres communes du canton. L'agglomération lyonnaise apparaît à plusieurs reprises dans ses propos, comme cause des transformations connues par Villette d'Anthon, et plus largement par le canton, qu'il a pu observer au cours de sa vie, cette référence prenant ainsi une forme plus rhétorique que dans le discours des enquêtés, qui sont fréquemment en contact avec l'agglomération lyonnaise. Enfin, Franck est arrivé récemment dans le canton de Pont-de-Chérucy, mais en raison de son activité professionnelle dans un centre de distribution de La Poste, il opère sur un ensemble de communes assez étendu, dans et autour du canton, et se trouve régulièrement en contact avec les élus et services municipaux de ces communes, ce qui lui donne, malgré son arrivée récente dans le secteur de Pont-de-Chérucy, une certaine connaissance des problèmes et enjeux locaux. Cependant, si Franck fait très souvent référence à Pont-de-Chérucy, les autres lieux sont pratiquement absents de ses propos, sauf Lyon qui semble une référence plutôt abstraite.

Enfin, la troisième et dernière situation repérée, est celle d'enquêtés qui habitent dans une commune et travaillent dans une autre commune proche : Jeanine, qui habite à Charvieu-Chavagneux, et professeur dans un établissement scolaire proche, Auguste est un ouvrier à la retraite qui vit à Charvieu-Chavagneux, et Laurent vit à Pont-de-Chérucy, après avoir effectué sa carrière dans les agences EDF du secteur, notamment à celle de Tignieu. En fait, plus que leur parcours résidentiel, ces trois enquêtés partagent un profil très homogène : à la retraite ou

proche de la retraite, ils ont passé leur vie professionnelle dans le canton de Pont-de-Chérury, et ont été, du fait de leur activité professionnelle, des témoins privilégiés des transformations socioéconomiques du secteur. Ils se sont aussi, et sont encore, largement investis au niveau politique ou associatif. Ainsi, ils évoquent fréquemment les communes de Pont-de-Chérury et de Charvieu-Chavagneux, où ils résident, ainsi que les différents enjeux et conflits politiques qui se sont déroulés entre les communes où ils ont été élus et les communes avoisinantes, appartenant au canton ou non, comme Tignieu-Jamezieu. Comme pour les autres enquêtés qui ne sont pas en « contact direct » avec l'agglomération lyonnaise, la référence à celle-ci a, comme pour Marcel, une forme plutôt rhétorique, servant à expliciter et à comprendre les changements socioéconomiques du canton, sous l'effet de l'arrivée d'un nouveau groupe social, des travailleurs pendulaires, attirés par le cadre de vie et le prix de l'immobilier mais qui ne prennent pas la peine de s'investir localement.

Encore une fois, les trois profils repérés ici montrent également que les espaces auxquels se réfèrent les individus ont peu à voir en pratique avec les espaces de découpage administratif. Aucun des enquêtés rencontrés ne mentionne le canton dans son ensemble comme espace de référence en termes de pratiques quotidiennes. Les territoires des enquêtés sont centrés essentiellement sur leur commune de résidence et une autre commune voisine (par exemple, Pont-de-Chérury / Charvieu-Chavagneux, Anthon / Villette d'Anthon, etc.), et sont élargis de façon plus ou moins concrète à Lyon et son agglomération entendue au sens large, c'est-à-dire le centre-ville mais aussi ses banlieues proches ou les voies d'accès à l'agglomération. L'espace cantonal ne prend partiellement sens que pour les enquêtés impliqués politiquement au niveau local, qui font parfois référence au canton en tant qu'espace politique, théâtre d'enjeux ou de conflits politiques territoriaux.

4. Echirolles : entre intégration professionnelle à l'agglomération grenobloise et attachement à la ville d'Echirolles

A la différence des trois autres points d'observation, situés en zone périurbaine ou rurale, pour lesquelles l'échelle sélectionnée était celle du canton, à Echirolles, nous ne sommes pas confrontés à la même déconnexion entre les lieux cités par les enquêtés et les points d'observation délimités initialement. En effet, la commune est un espace qui fait sens pour tous les enquêtés, qui s'y réfèrent tous soit après sa mention par l'enquêteur, soit d'eux-mêmes pour référencer leurs propos. Cependant, comme dans les trois autres points d'observation, une typologie des pratiques du territoire peut être mise en évidence. En se

fondant sur les sentiments d'appartenance locale et sur les pratiques propres à chaque enquêté, les discours nous permettent de constituer deux profils différents dans les rapports des enquêtés à leur territoire, appuyés principalement sur l'assise spatiale des activités quotidiennes dans la ville et l'agglomération grenobloise.

Le premier profil, qui rassemble le plus grand nombre d'enquêtés, se réfère davantage à la commune qu'au quartier ou à l'agglomération grenobloise. Ces individus font plus souvent référence à la commune pour situer leurs pratiques. Ce premier groupe peut être subdivisé en trois sous-groupes distincts, qui permettent de mieux cerner les raisons de la mise en avant de la commune. Le premier sous-groupe est constitué par des habitants des « quartiers » en difficulté de la ville, qui s'y sont récemment installés : ainsi Stéphane, au Village 2, et Karim, à la Villeneuve d'Echirolles, se reconnaissent davantage dans la ville que dans leurs quartiers respectifs, qu'ils définissent tous deux comme des quartiers difficiles, avec des problèmes quotidiens et qui sont stigmatisés à l'extérieur (cf. *infra*). Le fait pour ces deux hommes de travailler ou de pratiquer une activité sportive dans d'autres communes de l'agglomération grenobloise, d'avoir habité dans d'autres quartiers de la ville, ou d'avoir de la famille et des amis hors du quartier les pousse d'autant plus à mettre à distance des quartiers peu recommandables, où ils ne font qu'habiter, en faveur d'une ville à laquelle ils sont attachés et où ils ont leurs repères.

« (Enquêteur) : Oui ? Pourquoi, plutôt habitant d'Echirolles ?

(Karim) : Parce que c'est ma ville, j'ai toujours été, voilà. Bon après c'est vrai quand, enfin tu vas vraiment ailleurs, ils connaissent plus Grenoble, donc tu dis que Grenoble, sinon quand je suis ici, je dis Echirolles. Ils connaissent les gens, je viens d'Echirolles.

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

Le deuxième sous-groupe à se référer en priorité à la ville d'Echirolles rassemble des enquêtés qui partagent un profil spécifique autour des problèmes de santé et peuvent être présents de plus ou moins longue date à Echirolles. Ainsi, Jeanne, 82 ans, est venue s'installer à Echirolles à la mort de son mari pour se rapprocher des services de santé. Cédric, la trentaine, handicapé, vit dans un foyer récemment construit à Echirolles où il bénéficie de plus d'indépendance que dans d'autres foyers de l'agglomération où il a pu séjourner. Patrick, paraplégique, s'est installé à Echirolles, après ses études dans l'agglomération, car il y a trouvé un appartement adapté à son handicap et des infrastructures lui permettant de mener une vie familiale autonome. Jeanne, Patrick et Cédric ont tous les trois choisis d'habiter à Echirolles pour bénéficier de certains équipements médicaux et sociaux, adaptés à leur situation personnelle, et d'une bonne qualité de vie : leurs exigences et leurs besoins les

conduisent à situer leurs préoccupations dans le cadre de la commune, même si les différents quartiers et d'autres secteurs de l'agglomération peuvent apparaître marginalement.

« (Enquêteur) : Vous sentez-vous plutôt habitante de la commune, de l'agglomération, du département ?

(Jeanne) : De la commune. [...] Tout dépend comment on voit les choses. L'agglomération, ça m'intéresse dans la mesure où je peux aller visiter, je peux aller me promener dans le parc de Vizille par exemple, ou voir des expositions dans des musées qui ne sont pas sur Echirolles ; là j'apprécie ; mais au point de vue quotidien, j'ai tout ce qu'il faut autour de chez moi, sur le plan médical et tout ça ; alors, je vous dis bien, je suis « commune » mais je n'exclus pas les sorties à l'extérieur. »

Entretien Jeanne, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (quartier inconnu).

Enfin, le troisième sous-groupe du profil mettant en avant la commune sur les autres lieux est constitué de Daniel, Yves, Philippe, Bernard, Pierre et Gilles. Ces six enquêtés sont des hommes ayant entre 40 et 60 ans, dont les enfants sont soit adultes, soit ne sont pas ou plus scolarisés sur la commune. Ce sont aussi des actifs qui ne travaillent pas sur la commune d'Echirolles ou de jeunes retraités qui ont travaillé ailleurs dans l'agglomération grenobloise.. Enfin, ce sont des habitants d'assez longue date de leur quartier (Yves est le dernier de ce groupe à s'y être installé en 2002, mais connaît la commune depuis les années 1990). Ces pères de famille situent leur cadre de vie à la fois dans la commune d'Echirolles, mais aussi dans l'agglomération grenobloise qui constitue le lieu de nombreuses activités professionnelles, familiales ou de loisirs, différentes selon les situations personnelles. Leur moindre investissement tant dans le quartier que dans la commune s'explique notamment par leur plus grande distance vis-à-vis des activités de leurs enfants (qu'ils ne soient pas ou plus scolarisés sur Echirolles). Pierre est plus marginal dans ce profil : en effet, travaillant depuis peu à son domicile, l'agglomération grenobloise est plus absente de ses propos par rapport aux autres enquêtés de ce groupe. Dans le discours de ces enquêtés, Echirolles est le lieu qui revient le plus fréquemment, même s'il est parfois concurrencé par l'agglomération grenobloise. Ils sont, en général, attachés à leur cadre de vie, bien que certains envisagent de déménager pour s'installer dans un cadre moins urbain, notamment à l'approche de la retraite.

« Moi je suis, je suis Echirollois hein, dans la mesure où j'y ai passé plus de la moitié de ma vie. [...] Je suis Grenoblois de culture ; je suis né à Grenoble intra-muros, et c'est une ville que je ne souhaite pas quitter. Mais j'ai passé vingt, trente-cinq ans sur cinquante-sept ici euh, je suis très attaché à Echirolles. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Je me sens peut-être un peu Echirollois quand même. Echirollois, oui. Echirollois et grenoblois. [...] Je travaille un peu plus loin, je travaille à Grenoble mais... ici... ici on mène une vie... on y est quand on est en dehors du travail... [...] le soir on va au cinéma qui n'est pas loin, on va pas à la Rampe parce que j'ai un travail qui me prend pas mal de temps, et on en profite quand on va faire nos courses dans le quartier, [...] on va pas à

Carrefour, on va à côté parce que c'est pas loin, on a une proximité de tout. On va se promener dans la Frange verte par exemple, aussi à pied. Donc, on a une proximité de loisirs également. Donc, c'est pas uniquement un lieu où on dort, c'est un lieu où on vit »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Le second profil d'enquêtés est plus homogène que le premier : les enquêtés rassemblés dans ce groupe ont tendance à se référer plus fréquemment à leur quartier qu'à leur commune. Le quartier tient une place centrale dans le déroulement de leurs activités quotidiennes. Cette tendance à la mise en avant du quartier est visible, en creux, au peu de références faites aux lieux extérieurs, ou seulement comme point de comparaison. Ce groupe rassemble quatre enquêtées : Véronique, Pascale, Cathia et Maria. Ces quatre femmes sont des mères de famille, qui habitent toutes Echirolles depuis une quinzaine d'années, sauf Cathia qui n'est installée que depuis quelques années dans une résidence récente du quartier du Centre. Pascale et Maria s'investissent beaucoup dans la vie de leur quartier : Pascale au travers des différentes structures de participation mises en place par la municipalité et Maria dans le cadre des associations de locataires qui cherchent à dialoguer et négocier les conditions de leur relogement avec la mairie et le bailleur social, puisque la réhabilitation du quartier prévoit la destruction de plusieurs bâtiments dont le sien. Véronique et Cathia, elles, sont moins investies localement mais accordent tout de même une place importante à leur quartier, dans leurs activités quotidiennes, notamment du fait des activités des enfants (écoles, loisirs, etc.). Ainsi, le quartier est central dans les activités de ces quatre femmes : les références à leur quartier et à la commune sont très fréquentes par rapport aux autres lieux mentionnés. Cette mise en avant du quartier ne signifie pourtant pas une identification au quartier, puisque chacune met en avant des éléments personnels pour se définir en fonction du quartier, de la commune, ou de l'agglomération.

« Non, quand je parle, je dis j'habite Echirolles. Je suis Echirolloise alors ! D'adoption, mais non, je suis Echirolloise. [...] Parce que je pense que depuis dix-sept ans, j'ai jamais changé de quartier et que si ça m'avait pas plus, euh, bah j's'rais partie. »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

« Voilà, après, c'est en termes de calme, effectivement, que je pense que dans le quartier ouest on est assez tranquille quand même. Et puis c'est un quartier qui est assez bien repéré, identifié, où... Où les gens se... [...] Les gens sont du quartier ouest, quoi. [...] Je pense qu'il y a une identité de quartier quand même, ouais. Même si c'est un gros quartier. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« Plutôt à l'agglomération, je trouve justement que c'est ce qui manque parce qu'à vouloir effectivement euh ben développer beaucoup d'infrastructures urbaines du coup je pense que, ou du moins ça va peut-être venir, mais pour le moment ça reste quand même

assez froid et on n'a pas justement cette impression de petit quartier vivant on a vraiment l'impression d'être dans une grosse agglomération où finalement y a pas de lieu convivial qui permette de se retrouver »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

On identifie également un sous-groupe au sein de ce second profil. Légèrement marginal, ce groupe est constitué d'enquêtées qui soit n'ont pas d'enfants, soit ont des enfants adultes : Gisèle, Luce, Virginie. Pour ces trois femmes, la référence au quartier est moins présente dans les discours ou plus concurrencée par d'autres espaces, même si leurs propos démontrent une certaine préoccupation pour l'espace du quartier. Ainsi, Luce est à la retraite et s'est investie dans quelques activités associatives après le départ de ses enfants. Virginie n'a pas d'enfants et est arrivée récemment de banlieue parisienne pour s'installer à Echirolles, mais la présence de sa famille à proximité lui a rapidement fourni une assise territoriale dans laquelle s'organise sa vie extra professionnelle. Gisèle, qui réside à Echirolles depuis une trentaine d'années et dont les enfants sont adultes, accorde encore une place essentielle à son quartier dans la réalisation d'un certain nombre d'activités quotidiennes. Dans ce second profil, le fait d'avoir des enfants en âge d'être scolarisé joue comme un médiateur rapprochant les mères de leur quartier de résidence et les incitant à s'investir dans la vie locale, parfois même au-delà de la scolarisation de leurs enfants.

Le rapport des individus au territoire à Echirolles est donc partagé entre l'intégration à l'agglomération grenobloise, notamment dans le cadre professionnel, et à la persistance d'une vie quotidienne à l'échelle des quartiers, la référence à « la ville d'Echirolles » désignant cet entre-deux. Cette partition se traduit particulièrement par un clivage de genre, où les femmes enracinent davantage leur discours à l'échelle du quartier, dans lequel elles s'investissent plus également en fonction de l'âge des enfants, tandis que les hommes restent majoritairement plus distants du quartier, organisant leurs activités à une échelle plus large.

Pour conclure cette analyse des pratiques territoriales des enquêtés dans les quatre points d'observation sélectionnés, nous pouvons tout d'abord mettre en avant la différence de typologies de pratiques que l'on peut dresser sont assez différentes d'une zone à l'autre, malgré la similitude des situations individuelles des enquêtés rencontrés dans les quatre zones. En effet, dans chaque zone, les enquêtés décrivent des stratégies variées quant à leur usage du territoire, structurées par des éléments objectifs comme les lieux et leur géographie, leur condition socioéconomique ou familiale, ou encore leurs activités quotidiennes. Ces différents éléments composent dans chacun de nos points d'observation les soubassements des pratiques

territoriales individuelles, qui ont structuré la perception que les individus ont de leur territoire.

B. Les matrices structurantes des perceptions individuelles du territoire

Si les pratiques du territoire apparaissent comme très fragmentés, conditionnant des positionnements individuels quant à l'identification territoriale, les perceptions du territoire présentent une grande hétérogénéité. L'étude de ces perceptions, toujours à l'aide d'une analyse du contenu des propos des enquêtés, nous conduit à affiner notre compréhension des rouages de la fabrication du territoire subjectif. Or, là où les pratiques déterminent une appartenance, les perceptions fondent un jugement de valeur, omniprésent dans les entretiens. C'est de la combinaison entre appartenance et valeurs que pourra émerger le processus de construction du territoire par les individus.

Afin de resituer la présence d'une mosaïque de perceptions du territoire, nous proposons de procéder à une comparaison des jugements produits par les individus sur leur territoire, et ce pour les quatre zones retenues. Pour systématiser notre analyse, nous proposons de nous pencher sur l'existence de « matrices ». En effet, derrière les perceptions variées du cadre de vie, les perceptions des individus semblent structurées par des cadres communs, à la fois positifs ou négatifs. Nous avons ainsi dégagé, dans chaque point d'observation, une matrice positive et une matrice négative des perceptions, permettant de recomposer les liens entre les différents jugements émis par les enquêtés sur leur cadre de vie.

Plus que concurrentes ou complémentaires, ces deux matrices coexistent dans les propos des habitants. Si ces matrices positives et négatives constituent parfois le revers l'une de l'autre, elles sont avant tout des perceptions non exclusives, c'est-à-dire qu'un même individu pourra porter un regard plus ou moins critique sur tout ou partie des aspects de son cadre de vie. Ces matrices positives et négatives des perceptions d'un territoire reposent sur des ensembles d'éléments objectifs et subjectifs qui sont combinés individuellement par les enquêtés, contribuant ainsi à dresser des rapports personnalisés au territoire, dont il est pourtant possible de tirer des traits communs. Comprendre ces matrices est un moyen d'accéder à l'intégration du territoire dans le raisonnement politique des individus.

1. Le canton de Saint-Ismier : une banlieue résidentielle privilégiée, enserrée par les problèmes de transport et l'étalement urbain

Le canton de Saint-Ismier, qui figurait en tête de notre typologie initiale des cadres de vie les plus agréables et favorisés, confirme cette position dans les discours des enquêtés. En effet les habitants partagent la reconnaissance par tous d'un cadre de vie privilégié, car agréable à vivre et à l'égard des problèmes sociaux. Ce premier constat alimente largement la matrice positive des perceptions du cadre de vie dans le canton de Saint-Ismier, sans pour autant rendre inexistante une matrice négative de perceptions parmi les enquêtés.

La matrice positive des perceptions repose, dans le canton de Saint-Ismier, sur deux pivots principaux : le premier est l'appréciation de la qualité du cadre de vie, considéré comme tranquille, « à la campagne », proche de l'agglomération grenobloise et bénéficiant d'un climat privilégié. Le second pivot de cette matrice positive vient consolider le premier : le canton de Saint-Ismier est un cadre de vie apprécié aussi en raison de ses privilèges sociaux. Il est largement considéré par les enquêtés comme étant une « banlieue chic » de Grenoble, où vivent essentiellement des groupes sociaux favorisés, avec lesquels les problèmes sociaux sont rares, et où l'insécurité et la délinquance sont peu fréquentes. Concernant le premier pivot, la qualité du cadre de vie du canton de Saint-Ismier est vantée pour sa tranquillité et le cadre de vie « rural » : quelles que soient les communes de résidence des enquêtés, tous mettent en avant la tranquillité qu'ils y trouvent, l'avantage de vivre « à la campagne » tout en étant proche de l'agglomération grenobloise, ainsi que le climat favorable de ce versant de la vallée²⁸⁰. Le cadre de vie est ainsi particulièrement recherché par les parents de jeunes enfants lorsqu'ils s'installent dans le canton, puisqu'ils bénéficient d'un jardin ou d'espaces verts à proximité pour les loisirs des enfants, tout en conciliant les impératifs de leur vie professionnelle en étant à proximité de leur lieu de travail. Le canton est également situé à proximité des principales stations de ski du massif de Belledonne et de nombreux sentiers de grande randonnée. Enfin, les habitants rencontrés mettent également en avant le bon équipement des communes en termes de services scolaires, culturels ou de santé, sachant que Grenoble est facilement accessible pour accéder à une offre plus spécifique, même en transports en commun.

« En plus moi j'vais dire nous c'est un p'tit chemin privé donc heu, à part si quelqu'un se trompe heu je veux dire on voit jamais personne. C'est tranquille. [...] On est quand même près de tout, on est à dix kilomètres de Grenoble, [...] c'est pas loin, heu j'veux

²⁸⁰ En effet, le versant du canton de Saint-Ismier est exposé est-sud-est, disposant ainsi d'un bon ensoleillement et étant protégé par le massif de la Chartreuse du vent : les coteaux étaient d'ailleurs largement consacrés à la viticulture jusqu'à l'urbanisation du secteur à partir des années 1970.

dire [...], on n'est pas non plus heu, au fin fond du Larzac. On est quand même bien desservis. Maintenant, en plus, on a une grande surface qui s'est installée y a pas longtemps ici, Carrefour est pas loin non plus [...]

Ben c'est vrai on est, comment dire, par rapport à la commune même, c'est vrai qu'on est assez loin de la place centrale donc [...] on a pas de bruit de mobylette [...] bon un peu plus l'été parce que [...] l'été les jours durent plus longtemps donc les jeunes sortent un peu plus... »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Ben le cadre de vie était rural il y a 30 ans, on est, je suis installé ici depuis 30 ans, depuis les années 70. Donc c'était rural, et c'est devenu une super-banlieue résidentielle donc réputée chic, comme on dit, par rapport à d'autres environs de Grenoble. Mais le cadre de vie est resté quand même très agréable. Voilà. L'avantage, c'est que tout en étant dans une zone quand même avec beaucoup d'espaces, de verdure, d'accès de promenades très facile ; il suffit de monter sur, en un quart d'heure de marche, [...] on est en pleine nature. Donc c'est très intéressant d'être aussi tout près de, d'une grande ville, d'une agglomération où il y a toutes les ressources possibles et imaginables. Voilà, donc huit kilomètres, quand on est venu s'installer là, ça nous paraissait énorme, parce que j'habitais à Grenoble avant dans un appartement. Et puis on s'y est fait, et puis maintenant bien d'abord on y va plus [à Grenoble] [rires], étant donné que moi j'ai plus d'activité professionnelle continue [...]

Et puis il y a aussi l'exposition géographique. C'est un des endroits au point de vue climatique qui est un des meilleurs au niveau de l'agglomération. Ça commence, ben là disons qu'on est là, et puis ça se termine à Bernin. C'est lié à la disposition par rapport à la Chartreuse qui nous protège des vents du nord, il y a le soleil toute la journée vous voyez qu'en ce moment j'ai pas de chauffage, dès que le soleil est là, le chauffage on arrête tout [...]. Il y a très peu de vent ici, le vent du sud, de temps en temps, mais à part ça n'a rien à voir avec certains quartiers de Grenoble. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« A l'abri du vent et sur le bon côté d'ensoleillement. [...] Le seul heu, le seul point c'est par rapport aux transports, pour les gens qui doivent travailler en ville. [...] ça leur viendrait pas à l'idée d'aller s'faire soigner à Grenoble alors qu'on peut trouver à côté des choses pratiques. Mais sinon y a plus de gens qui voudraient habiter là. Ceux qui partent, y sont mutés, ils le regrettent ou bien, [...] en vieillissant des fois y s'approchent mais pas trop. Y quittent la maison pour aller dans un appart plus proche des commerces »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« On a une superbe vue sur le massif de Belledonne et c'est vrai que l'appart', il est super lumineux...! En fait on cherchait... Au départ on a cherché un peu dans le centre de Grenoble et puis après, en réfléchissant, on s'est dit qu'on avait plutôt envie de se mettre un peu plus au vert et au calme. Parce que bon, la place [du centre-ville de Grenoble où l'enquête habitait avant avec sa femme], même si on a beaucoup apprécié la place [X], c'est quand même bruyant! [...] En fait, ce qu'on trouve vraiment super ici, c'est qu'on a à la fois... on a la qualité de vie de la campagne tout en étant à la fois super proche de la ville. Ça, il faut reconnaître que c'est vraiment super. [...]

Là, je vois, depuis qu'on a [notre fils], on a fait pas mal de ballades en poussette [...] là, autour de Saint-Ismier ou en descendant vers l'Isère : on n'a même pas besoin de prendre la voiture! [...] Je ne dis pas qu'il y a zéro voiture, mais il n'y en a quasiment pas... on entend les oiseaux qui gazouillent, on a la jolie vue, etc. ... c'est super agréable ! [...]

C'est une des choses qui m'a fait venir dans la région, oui ! [...] Beaucoup de ski de randonnée, euh... pas mal de rando... pas mal d'alpinisme, quand même, de l'escalade... à peu près toutes les pratiques de la montagne ! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Le second pivot de cette matrice positive, qui découle du premier et le renforce, réside dans l'évolution même du canton. Celui-ci est devenu, au fil des années, un cadre de vie extrêmement privilégié socialement, très prisé des groupes sociaux les plus favorisés, dont la concentration est particulièrement forte (cf. chapitres 2 et 3), et qui s'y sont massivement installés à partir des années 1980 et du développement de la ZIRST de Meylan, située entre l'agglomération grenobloise et le canton. Plusieurs des enquêtés témoignent d'une gentrification des communes, qu'ils peuvent observer dans la concentration des classes sociales les plus favorisées dans leur voisinage immédiat ou dans différents espaces publics. Cette gentrification est aussi spatiale, rapportée par les enquêtés et observable visuellement : les cinq communes du canton de Saint-Ismier sont toutes partagées en deux par la « route nationale » (la D1090), à mi-coteau, qui correspond à la démarcation entre, d'un côté, les terres viticoles et agricoles du bas du coteau, situées près du fleuve, transformées les premières en lotissements pavillonnaires, occupés par les classes sociales les « moins favorisées » du canton, et, de l'autre côté, les grandes propriétés ou les forêts du haut du coteau, sur lesquelles l'habitat pavillonnaire est aujourd'hui bien plus dispersé, avec des superficies de terrain plus importantes en moyenne que dans les lotissements, où s'installent les groupes sociaux les plus aisés du canton²⁸¹. La gentrification résidentielle se renforce également par la spécialisation industrielle de la vallée : du côté ouest de la vallée de l'Isère, c'est-à-dire du côté du canton de Saint-Ismier, l'industrie s'est orientée depuis la création de la ZIRST de Meylan vers des secteurs industriels de pointe, dans lesquels d'importants fonds publics et privés ont été investis, contribuant à l'arrivée massive de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens hautement qualifiés²⁸². L'installation de cette population fortement qualifiée à contribuer à forger une identité au canton de « population intellectuelle et aisée », que nous retrouvons dans les entretiens : plusieurs enquêtés se font l'écho de cette spécialisation de la population, qu'ils fassent partie ou non de ces groupes de chercheurs ou d'ingénieurs

²⁸¹ Précisons à ce propos les personnes rencontrées au cours de l'enquête habitaient soit dans les lotissements, situés en-dessous de la « nationale », soit au centre des différents villages, où de nombreux programmes immobiliers d'habitat collectif ont vu le jour ces dix dernières années.

²⁸² A l'inverse, sur le côté est de vallée de l'Isère, les industries papetières, sidérurgiques ou pétrochimiques sont en crise depuis le début des années 1980 et ferment les unes après les autres, la dernière papeterie de la vallée étant en train de fermer définitivement au moment de l'enquête.

spécialisés dans les nouvelles technologies. Malgré la gentrification constatée par les enquêtés, des écarts subsistent entre les communes ou entre les quartiers des communes.

« Réputée chic oui, réputée parce que effectivement ici [...] il y a trois ou quatre ans il y avait eu un article qui était paru dans le *Nouvel Obs*, qui faisait l'état des richesses des communes de France, et Biviers était annoncée comme numéro un. Euh c'est pas la richesse de la commune, c'est qu'il y a un foyer fiscal ici qui est effectivement un des plus élevés de France. Et moyennant quoi effectivement, les recettes fiscales sont relativement élevées pour une commune où il y a très peu de ressources. Donc c'est ça qui fait cette réputation chic; réputation chic aussi toutes ces maisons que vous voyez là, c'est tous des gens disons de condition moyenne qui ont construit ça à l'époque où ils pouvaient le faire, comme moi, à l'époque j'étais simplement maître-assistant à l'université, c'est-à-dire, c'était quand même pas le Pérou, mais en faisant des économies, en prévoyant à l'avance, on a réussi à acheter le terrain, et puis à faire construire cette maison. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Biviers c'est quand même une commune assez euh... (*silence*) comment dire... assez protégée en fait. Je crois que la majorité des gens, c'est des gens [...] qui habitent là c'est des gens qui travaillent euh... [...] dans les ZIRST, soit de Meylan, soit de Montbonnot, soit de Crolles. Et donc voilà... c'est principalement des ingénieurs ou des enseignants, enfin ce genre de personnes. [...]

Après sinon les problèmes c'est l'emploi... donc ça c'est pas un problème... pour les gens qui habitent Biviers, je pense. L'insécurité non... non plus pas du tout... Euh... ensuite euh... la protection du cadre de vie, ouais. Euh... en général, enfin... la protection du cadre de vie euh... à Biviers les gens ils mettent ça en avant, c'est souvent des gens justement qui veulent pas que ce soit plus construit. Donc ça c'est un peu... c'est souvent à double tranchant, des gens qui sont bien avec des grands espaces verts, tout ça qui veulent pas que des... que ça se construise plus... Qui préfèrent rester dans ce cadre-là qui est agréable, plutôt que de voir arriver des nouvelles personnes, voilà, ouais. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup, Saint-Ismier (Biviers).

« Et puis Saint-Nazaire, il y a une différence entre Saint-Nazaire et Saint-Ismier... la mentalité est pas du tout la même. Saint-Ismier c'est [...] très... comment dire, c'est cadre sup' avec la mentalité cadre sup' arriviste, vraiment. Là c'est plus... bon cadre sup' ou cadre moyen... bon cadre sup' quand même... mais nous quand on acheté il y avait encore plein de cadres moyens dans notre lotissement, euh... c'est très mixé, quoi. Mais... pas la même mentalité. Je vois par exemple au niveau des mamans, c'est pas les mêmes qui attendent à la sortie de l'école. Là on y va en jogging chercher les gosses à l'école, là-haut on y va avec la Mercedes. C'est pas du tout la même chose. »

Entretien Claudine, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Nazaire-les-Eymes).

En raison de cette gentrification, plus ou moins prononcée donc selon les communes, les groupes sociaux présents rencontrent relativement peu de problèmes économiques ou sociaux : les habitants rencontrés présentent ainsi régulièrement leurs voisins comme étant des professeurs, des cadres supérieurs d'entreprise ou des ingénieurs. Ils font également état du peu de « classes populaires » qui habitent dans le canton, ou du peu de difficultés que

rencontrent les enseignants des différents établissements scolaires du canton, au regard d'autres secteurs. En outre, l'insécurité et la délinquance sont jugées très peu fréquentes, puisque seuls quelques enquêtés se font l'écho de vols ou de cambriolages, sans que leur fréquence ne soit aussi élevée que dans d'autres quartiers où ils ont pu habiter avant.

« Bon... on a notre voiture, on s'est déjà fait voler le GPS, c'est des détails, ça arrive partout, mais bon c'est pas là-dessus que je me référerai pour dire qu'y a un problème... Y a pas de dégradations, y a pas de problème d'immigration, y a pas de problème de... de difficultés sociales quelconques, on le sent pas dans la commune, y a pas du tout de souci de ce type-là dans notre secteur. [...]

Mais dans notre secteur y a pas, [...] notre niveau social est un peu élevé donc... entre autres, c'est dû à l'argent, à notre niveau social mais bon *a priori*, on a pas de gros problèmes de ce type-là [...], ou tout du moins à Crolles je pense qu'il y en a un peu plus parce qu'il y a une population ouvrière plus importante, mais bon, c'est pas flagrant [...] Et y a un brassage de la population. Il y a toute une population industrielle qui est arrivée, enfin au niveau... au niveau intellectuel je dirais surtout, beaucoup d'ingénieurs, de techniciens supérieurs donc automatiquement il y a une sorte de curiosité, d'ouverture, d'aller vers l'autre qui se passe donc... »

Entretien Gilbert, homme, 46-60 ans, indépendant, Saint-Ismier (Bernin).

« Ben je pense que ici on est un peu, entre guillemets, hors du monde, donc je si je, comment dire, si je tiens compte que de mon lieu d'habitation, euh je perçois pas grand-chose. Je perçois pas qu'il y a de la misère, je perçois pas qu'il y a des difficultés, si je lis pas les journaux, ou si je sors pas de mon cadre de vie, c'est, et je pense que c'est le cas de certaines personnes, c'est un quartier de personnes âgées, et effectivement, il y a un repliement, il y a un repliement sur soi, qui peut facilement se faire je pense, parce que on a une jolie vue, on est tranquille, on est pas loin de toutes les commodités, donc en fait c'est idéal, assez idéal entre guillemets hein. C'est un cadre de vie assez idéal, et on peut, comment dire, comment dire, vivre là-dedans sans se poser de questions. [...] J'ai habité pas très loin de la Villeneuve, donc je sais ce que c'est ailleurs, et... Mais c'est vrai qu'il faut sortir de chez soi pour se rendre compte comment c'est ailleurs. Que tout le monde est pas comme ça en fait. On a, on aurait vite tendance à penser que, voilà, la vie pour tout le monde, c'est comme ça. [...] J'habitais un appartement en rez-de-jardin, j'ai été volée treize fois en dix ans. Bon ici j'ai été volée une fois quand même, hein, une fois. Mais disons que j'étais volée souvent, les voitures sur le parking étaient, mes amis, j'ai eu trois de mes amis en dix ans qui sont repartis à pieds euh... [...]

Je veux dire on est dans un lieu assez intellectuel dans les jobs de la vallée quoi. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Problèmes sociaux ? Moins qu'ailleurs j'pense. Ça doit exister hein, les problèmes, même chez les gens qui ont de l'argent, qu'ont les moyens et puis y a des gens qui ont moins de moyens ici, pour qui ça doit pas être facile. Non, mais beaucoup moins qu'ailleurs [...] moi j'vois [...] dans mes patients [...] j'ai pas d'immigrés, j'ai pas de... 'fin j'sais pas des choses qu'on voit ailleurs. C'est des gens qui sont éduqués, c'est le paradis par rapport à ... [...] J'ai des copains qui m'racontent un peu c'qui s'passe. Le, la CMU, des choses comme ça j'en ai pas moi, des accidents du travail j'en ai très peu... [...]. Donc c'est pas représentatif je pense de la société française hein. Un espace d'îlot [...] De paix et de tranquillité. [...] Ma femme elle est dans un collège là hein, c'est heu

un paradis pour les profs. Y ont jamais de problème de discipline, jamais de problème de... n'importe quel prof voudrait ça. »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

Enfin, à part les quelques cambriolages rapportés par les habitants rencontrés, les seuls éléments gênants dont ils se font l'écho sont des troubles de voisinage liés à des mésententes entre certains voisins, ou dus aux nuisances sonores causées par des groupes de jeunes qui agacent par les va-et-vient de leurs motos ou leurs rassemblements nocturnes aux abords des principaux parcs ou places des communes, causant éclats de voix, bruits de jeux ou alcoolisation excessive.

« Mais les problèmes... Non, à part quelques petits crétins qui vont en moto en faisant beaucoup de bruit là le long, sur la route, euh non, il y a rien quoi. Il y a pas, il y a pas d'incivilité notoire, en tout cas pas liée aux habitants de la commune. Si, si il y a des incidents qui se passent parfois, c'est en fait, c'est des intrusions de personnes qui viennent d'ailleurs. Mais, c'est c'est rien »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Bon il y a des voisins ils sont pas très sociables on va dire. Ils sont là que pour rouspéter [rire]. Il y en a une qui supporte pas du tout le bruit des enfants, tout ça... [...] parce que son petit garçon va dormir [...] elle est précise sur les horaires quoi. C'est 14h et on fait pas du bruit après et avant 14h, même si c'est les enfants quoi, c'est... Deux trois fois on l'a remis en... on va dire on l'a remis en place gentiment, quoi. Maintenant elle a compris. De toute façon elle a des enfants aussi je pense qu'elle devrait comprendre. Les miens sont plus grands d'accord, mais bon. Les jeunes... ils respectent aussi les jeunes qui sont là le soir, hein, je veux dire ils sont polis [...], même si les jeunes parlent un petit peu fort jusqu'à 10h30-11h00, [...] enfin ça gêne pas, hein c'est... des jeunes je veux dire ils respectent, ils klaxonnent pas, [...] il y a des voisins qui supportent pas. »

Entretien Patricia, femme, 46-60 ans, employée, Saint-Ismier (Bernin).

« Ben c'est des problèmes mineurs genre la mobylette qui va passer toute la nuit avec son pot d'échappement ou les jeunes dans le square d'en bas qui sont du village voisin et on ramasse les caissons de bouteilles vide le lendemain mais moi ça me dérange pas particulièrement car c'est occasionnellement et puis il y a d'autres voisins qui s'en chargent très bien qui ont plus la tchatche avec les jeunes donc voilà ça se passe bien. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

La matrice négative de perceptions du canton de Saint-Ismier par les enquêtés se présente comme le revers de la matrice positive. En effet, les différentes caractéristiques de cette matrice sont symétriques aux deux pivots de la matrice positive : ainsi, la qualité du cadre de vie du canton de Saint-Ismier a pour corollaires négatifs sa périurbanisation et des problèmes liés aux transports, tandis que le second pivot, la situation sociale privilégiée du canton, a pour revers la flambée des prix de l'immobilier et certains manques en termes d'équipements collectifs.

Le premier élément de cette matrice négative de perceptions est l'importante densification et périurbanisation d'un canton auparavant rural : la plupart des espaces agricoles sont vendus et transformés en zones pavillonnaires. Signe concret de l'accélération de ces transformations, la construction de petites résidences d'immeubles, depuis une dizaine d'années, est rapporté par les enquêtés. Si la périurbanisation du canton est majoritairement soulignée par des enquêtés résidants de longue date dans le canton, elle n'est pas pour autant trop décriée : en effet, s'ils sont plusieurs à rappeler s'être installés « au milieu des champs » dans les années 1970-1980, ils apprécient aussi cette évolution, qu'ils jugent être plutôt en harmonie avec l'identité des communes. Les regrets portent plus sur l'urbanisation induite par l'étalement résidentiel que par l'étalement résidentiel en lui-même. Une autre conséquence perçue de la périurbanisation du canton est l'accentuation de son caractère résidentiel, faisant craindre la transformation des communes en « villages-dortoirs » ou « banlieues » de l'agglomération grenobloise.

« Ça fait... trente ans, j'crois que mes parents habitent là maintenant et c'est vrai qu'en trente ans ça a vachement évolué quoi heu. Déjà rien qu'au niveau des habitations, des immeubles heu. Parce que juste là derrière avant c'était des champs, maintenant y a des immeubles heu, en bas y avait encore des champs, maintenant y a des, y a cinq barres d'immeubles donc c'est vrai que c'est des petits immeubles donc c'est pas non plus heu des gros immeubles, comme on voit sur Grenoble quoi. »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Ce que j'ai subi je dirais, c'est l'évolution des routes. En fait, tous les travaux d'accès à ce coin, qui était un coin plutôt campagne, ça fait dix ans que je suis ici, qui était un coin campagne encore il y a dix ans, et qui est en train de devenir de plus en plus un coin banlieue. Et ça je trouve ça dommage [*pires*], en fait par exemple, on aménage les routes. Ça part peut-être d'un bon sentiment, mais le fait d'aménager [...] en tous cas selon mes critères je trouve pas ça joli, c'est bétonné à fond. [...]

Il y a moins la notion de petit village où il y a des activités de petit village. Me semble-t-il que ça c'est en train d'évoluer, bien qu'il y en ait encore. [...] Il y a du bon, je dirais pas que c'est tout à jeter, mais ça enlève aussi [...] notamment je trouve l'aménagement trop propre, trop bien, de routes, je trouve ça dommage. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Saint-Ismier est passé d'une commune tout rural, à un grand dortoir, avec encore un petit peu de ruralité, mais c'est une espèce pour moi de grand dortoir. [...]

Bah elle a forcément évolué en 1973, il devait y avoir 3000 habitants, et aujourd'hui il y a 6000 habitants, donc euh, elle a forcément évoluée. Il y a des écoles qui n'existaient pas, il y a des salles qui n'existaient pas, il y a des lotissements qui n'existaient pas. Avant Saint-Ismier s'arrêtait au niveau de la route nationale, et puis au-dessous c'était des prés, des fermes, alors qu'aujourd'hui de la route nationale, jusqu'à bientôt l'autoroute, il y a énormément de constructions de lotissements. [...]

Un dortoir, ben c'est-à-dire beaucoup de gens travaillent à l'extérieur de Saint-Ismier. C'est...c'est c'que craignait les habitants y a 25 ans et je pense que c'est inévitable... Il me semble que les mairies se succédant, ils ont essayé de limiter l'extension [...]

Ça paraît contrôlé parce que j'pense qu'y' a des, y a des courants de gens qui souhaitent conserver...y a encore quelques familles agricoles qui veulent conserver des terres. Bon, combien de temps ? »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Les habitants qui résident depuis moins longtemps dans le canton constatent également l'étalement urbain sur le canton, tout comme son industrialisation, même s'ils ont moins de recul sur ces évolutions. Comme les habitants de plus longue date du canton, ils sont soucieux de conserver l'identité de « village » des communes, même s'ils regrettent leur caractère trop résidentiel et aimeraient un peu plus de convivialité.

« Alors après il faut voir dans l'avenir comment ça se passe quoi avec toutes les industries qu'il y a sur Crolles. Il faut voir si ça va continuer à s'urbaniser ou si ça va un peu s'arrêter. Je sais que sur Bernin il y a eu certaines signatures de faites pour qu'il y ait des parties viticoles qui ne soient pas vendues et qui restent en exploitation agricole donc c'est bien »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Des constructions, y en a tout le temps, partout. Dès qu'il y a un bout de terrain à vendre, il y a une maison qui se construit dessus. Mais il n'y a pas d'habitation bon marché comme il devrait peut-être y en avoir. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Après ce qu'il y a... de pas bien à Biviers c'est qu'il y a aucun commerce, ni boulangerie, ni aucun commerce de proximité. Du coup ça c'est quand même un peu... c'est pas très agréable. Du coup il y a aucune vie non plus de village... puisque les gens ne se rencontrent pas dans les chez... chez les commerçants. C'est très résidentiel en fait. Les gens rentrent chez eux, en journée ils vont travailler et puis voilà. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup, Saint-Ismier (Biviers)

Au-delà de la densification urbaine ou de l'étalement résidentiel, les transports apparaissent comme l'élément problématique principal, pour deux raisons principales. D'une part, le canton souffre de la congestion de la circulation automobile dans l'agglomération grenobloise, largement alimentée par l'étalement urbain dans chacune des vallées adjacentes : accéder quotidiennement à l'agglomération grenobloise aux heures de pointe, en arrivant du canton de Saint-Ismier, est très souvent synonyme de longs embouteillages. Sur ce point, les enquêtés habitant de longue date dans le canton se font largement l'écho de ce qui est considéré comme une détérioration du cadre de vie et en constitue une contrainte majeure. D'autre part, le canton de Saint-Ismier ne faisant pas partie de la communauté d'agglomération grenobloise (la Métro), les transports en commun le desservant sont assurés par le Conseil général et non par cette dernière. Ainsi, alors que le canton de Saint-Ismier dépend complètement de l'agglomération grenobloise, il ne bénéficie pas du réseau urbain de

transports en commun, dont les lignes et les horaires sont plus étendus : ces carences des transports publics sont rapportées notamment par les enquêtés les plus jeunes – ou ne disposant pas d’une voiture – qui les utilisent – ou ont dû les utiliser – quotidiennement, même si elles sont aussi mises en avant par certains enquêtés pour justifier de leur non-utilisation des transports en commun.

« C'est vrai que même niveau transports tout ça, c'est vrai qu'y ont quand même fait pas mal de progrès. [...] Bon moi maintenant moi j'ai une voiture mais c'est vrai que à l'époque heu où on était à pied heu y ont fait des progrès. Pendant les vacances, fallait attendre deux heures pour avoir un bus, pour aller à Grenoble heu c'est super long quoi. Deux pour attendre pour descendre heu, pareil pour remonter heu ... Parce que, pendant les vacances scolaires, les bus marchent pas comme heu... »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Les problèmes de, ben d'accès à la grande ville justement, où il y a toutes les ressources, deviennent de plus en plus compliqués. Voilà. Mais bon moi ça ne me gêne pas beaucoup parce que je vais très peu souvent à Grenoble, mais je me souviens de l'époque où je conduisais mon fils au lycée, où avec un de ses copains on faisait du co-voiturage déjà à l'époque : tous les matins pour huit heures à [*lycée du centre-ville de Grenoble*], hé bien on y arrivait sans problème, alors que maintenant ce serait impossible. Donc il faudrait qu'il ait un moyen de transport autonome, scooter ou truc comme ça autrement... Même avec les transports en commun disponibles ici ça serait pas possible. Le jour où on aura un tram comme ça commence à se passer un peu partout aux environs de Grenoble ça sera très bien mais, c'est pas demain la veille ! »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Bon, résultat il y a des embouteillages partout, et puis on arrête pas d'aménager des routes, ou devoir mettre les gens en bus. Moi le bus par contre j'y crois pas plus que ça. Moi j'habite ici, il faut que je marche un kilomètre pour aller prendre le bus hein, et le bus m'amène au train, ensuite je prends le train donc ce genre d'expédition à mon âge, je l'impose à mon fils mais je l'ai pas fait, je le ferais pas, je le ferais pas. [...] Les transports en commun qui n'ont pas de voie dédiée mais qui sont, comment dire, qui n'ont pas d'arrêt pour se, comment dire, mettre de côté donc résultat, le matin, hé ben c'est embouteillage pendant deux heures, de sept heures à neuf heures à la queue leu leu. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Enfin notamment pour aller sur Grenoble, [...] il y a un réseau de bus qui passe en haut, par la nationale, mais c'est... approximativement, pour aller dans le centre, si vous avez de la chance et que vous tombez dans un créneau horaire où il y a un bus qui passe, c'est à peu près 40 minutes... tandis qu'en voiture, vous mettez 10 minutes! Je sais bien que le temps, si on a vraiment la fibre écologique, n'est pas une denrée importante, mais après une journée un peu chargée, j'ai pas envie de... enfin voilà! C'est très égoïste, peut-être, mais c'est comme ça! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Le second élément la matrice négative, revers de la situation privilégiée du canton, concerne les prix élevés de l’immobilier dans le secteur. En effet, les enquêtés mettent

fréquemment en avant la hausse de l'immobilier, qu'ils imputent à la qualité du cadre de vie et à la concentration des groupes sociaux favorisés dans les différentes communes du canton. Les enquêtés les plus modestes (bien que propriétaires) affirment qu'ils ne pourraient certainement plus acheter leur maison étant donné les prix à l'achat au moment de l'enquête. Les enquêtés qui sont locataires envisagent, eux, de s'éloigner en direction de Chambéry pour pouvoir acheter ou faire construire leur villa. Cette hausse des prix de l'immobilier pénalise fortement les plus jeunes qui n'ont pas encore les ressources suffisantes pour devenir propriétaires, entraînant ainsi un vieillissement de la population, et donc des fermetures de classes dans les écoles, du fait de l'impossibilité pour les jeunes ménages de s'y installer.

« Mais maintenant, moi avec les moyens que j'avais quand j'étais encore professeur en activité, ben je pourrais ni acheter le terrain, ni construire la maison. Voilà donc, et c'est devenu, donc, considéré comme de la richesse. Mais en fait, c'est simplement l'évolution là de, des conditions économiques, de l'immobilier et tout ça qui a fait que, et puis c'est, c'est, il y a beaucoup d'endroits en France où c'est comme ça. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers)

« Encore ça aussi ça a beaucoup changé avec la flambée de l'immobilier heu ... aujourd'hui pour venir habiter là heu des jeunes, des primo-accédants heu faut avoir un sacré paquet hein, faut avoir des parents qui soient, qui soient nés avant ou qui donnent quelque chose. En dix ans ben ça a flambé là, avant ça ben y avait une population de, ben des gens qui étaient d'ici, qui ont hérité de terrains ou d'autre chose, de maisons ou de... Puis après y avait des gens qui avaient les moyens, des professions libérales, des profs d'université heu, même des profs heu mais bon c'est beaucoup une question de moyens hein. Donc c'est des, c'est des cadres, c'est mélangé, y a moins [...] y a pas d'ouvriers heu oui c'est sûr, ou alors y sont, y ont hérité d'une maison, une ferme et y travaillent à l'usine encore... »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Maintenant nous on recherche plus une maison donc c'est vrai qu'au niveau de Bernin on essaie de voir les avantages que l'on peut avoir pour libérer un logement social et pouvoir acheter mais pour l'instant c'est très difficile, il n'y a pas trop de solutions et les prix ne sont pas abordables. [...] Le seul truc c'est que quand on a envie d'acheter, c'est une mission impossible quoi il faut aller plus loin dans le fond de la vallée. Ce qui est aberrant c'est qu'il y a dix ans c'était abordable, moi je pouvais m'acheter une maison cash alors que maintenant je ne peux rien faire. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Euh... en plus Biviers c'est une commune je crois où il n'y a pas beaucoup de mouvements de population, en fait. Euh... une évolution par exemple c'est que une classe de l'école où est ma fille a... a fermé, puisqu'il y a de moins en moins de jeunes qui s'installent à Biviers à cause des prix... de l'immobilier. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Autre revers de la concentration de populations favorisées dans les communes du canton, quelques enquêtés, notamment parmi les moins aisés, font état de carences en termes

d'équipements collectifs pour les enfants et les jeunes et en termes de services sociaux. En effet, la forte présence de populations aisées n'incite pas les municipalités à investir fortement les secteurs sociaux ou de la jeunesse : ainsi, les problèmes rencontrés par les enfants, les jeunes ou les personnes qui auraient besoin de certaines aides sociales ne font pas partie des priorités des communes, ce qui peut conduire à un renforcement de l'image très « favorisée » du canton de Saint-Ismier et à un sentiment de mise à l'écart des classes populaires.

« Il manque des choses pour les jeunes. Les jeunes, c'est-à-dire des jeunes comme le mien... qui se font jeter de partout... parce qu'ils parlent trop fort ou... donc ils ont pas d'endroit où aller... [...] ils peuvent pas parce qu'il y a des gens à côté... [...] La place qui est en bas là, où les jeunes veulent faire un... des jeux... jouer aux boules ou... parce qu'ils ont un terrain de boules, mais ils ont pas de lumière le soir, donc c'est un peu dur pour jouer. Et puis donc voilà... ça, ça manque pour les jeunes. »

Entretien Patricia, femme, 46-60 ans, employée, Saint-Ismier (Bernin).

« Et souvent, ben là pour les vacances de février y sont partis une semaine au ski, heu nous on a reçu les tarifs heu... C'est pas tout le monde qui peut partir une semaine quoi. Parce que si vous avez pas l'équipement, vous avez pas les chaussures, vous avez pas tout heu. [...] Parce qu'on a, 'fin ceux qui ont des revenus plus modestes y ont droit qu'à des chèques vacances mais ça marche qu'une seule fois quoi donc si vous voulez que votre enfant parte un peu au mois d'août et parte un peu pour les vacances de février, ben c'est ou l'un ou l'autre quoi c'est, vous pouvez pas faire les deux. »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« En gros, dans le coin, c'est pas compliqué : une assistante maternelle, c'est pas vous qui la choisissez, donc... Je pense que si, effectivement, quatre ou cinq jours par semaine... [...] si c'est comme ça tout va bien... [...] Par contre dès que vous sortez un tout petit peu du schéma hyper standard, vous ne bossez que 4 jours par semaine, ou par demi-journées, alors là non... [...]

Et en crèche, ce qui m'a bien fait sourire, [...], on nous a expliqué que si votre enfant est né en gros dans les quatre ou cinq premiers mois de l'année, vous avez peut-être une chance qu'à l'issue de votre congé maternité lui soit attribuée une place. Mais sinon, par contre, il faut attendre la rentrée suivante ! Attendre que le lot d'enfants qui part pour la première année de maternelle ait libéré les rangs ! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Au final, dans le canton de Saint-Ismier, la matrice négative, bien que présente dans le discours de la majorité des habitants rencontrés, est largement contrebalancée par la force de la matrice positive. En effet, la conscience des enquêtés d'habiter dans un cadre de vie privilégié et, le plus souvent, d'appartenir aussi à un groupe social favorisé tend à minorer les problèmes identifiés dans le cadre de vie et accroît leur tolérance aux problèmes soulignés. Cependant, cette qualité du cadre de vie mise en avant et prisée par les classes supérieures tend à renforcer la marginalisation des classes populaires dans le canton, à la fois de façon objective avec leur effacement progressif de la population du canton, et de façon subjective, en créant une zone dans laquelle l'existence des plus pauvres a tendance à être oubliée.

2. Le canton de Villard-de-Lans : un cadre de vie « montagnard » victime de son succès et du tourisme

Le canton de Villard-de-Lans, qui faisait partie dans notre typologie initiale des zones classées parmi les plus favorisées, apparaît bien, dans les propos des habitants rencontrés au cours de l'enquête, comme un cadre de vie agréable sous plusieurs aspects : la tranquillité, l'absence de violence ou de délinquance, la présence d'un nombre suffisant de services et la proximité avec l'agglomération grenobloise. Cette vision positive du cadre de vie est partagée par tous les habitants, qu'ils soient « natifs » du plateau ou qu'ils soient venus s'y installer récemment, et constitue la matrice positive du cadre de vie vercusien.

Le calme et la tranquillité de la campagne, ou les bénéfices de vivre « au grand air » de la montagne sont mis en avant par presque tous les enquêtés, qui en font l'élément central de leur appréciation du cadre de vie. Ce cadre permet des promenades régulières à proximité, mais aussi de laisser les enfants plus « libres » qu'en ville. Corollaire de cette « distance » à la ville, vivre sur le plateau du Vercors permet de s'affranchir de phénomènes apparaissant comme inhérents à l'environnement urbain (l'insécurité, la délinquance ou l'immigration). Cette qualité de vie permet de relativiser un certain nombre d'inconvénients. Ainsi la distance entre le canton de Villard-de-Lans et l'agglomération grenobloise n'est pas perçue sous l'angle d'un obstacle conduisant à l'isolement : au contraire, elle apparaît comme une distance raisonnable à parcourir pour travailler ou utiliser les services de l'agglomération, notamment dans le cadre de ménages disposant de plusieurs véhicules. Les avis sont plus partagés sur la question de la présence des commerces et des services, qui peut être perçue comme suffisante ou insuffisante, en fonction des besoins et des attentes des habitants. Cependant, même ceux qui regrettent des insuffisances en matière de commerces ou de services compensent cet inconvénient par la perception d'une proximité suffisante avec l'agglomération grenobloise pour y pallier.

« Le fait aussi que les... la grosse différence avec Grenoble où on était avant, c'est que les enfants sont entièrement libres ici. Ils sont... Bah ils sortent ils sont tout de suite dans les bois, ils voient leurs copains tout de suite dans le quartier, ils s'invitent chez les uns, chez les autres, euh, donc du coup les parents sont amenés à se rencontrer [...]

Ce qui va bien : moi je trouve le cadre de vie, notamment des enfants, et puis même des adultes, moi je trouve que c'est un cadre de vie ultra-privilegié, en étant relativement proche de Grenoble ! [...] Certains aimeraient avoir plus de service. Etant donné qu'on est tous motorisé, moi ça ne me fait pas trop de souci. On a quand même une épicerie sur place, pour se dépanner, un bureau de tabac, le magasin de sport, euh La Poste, ce qui est quand même une chance ! Donc il y a maintenant un médecin dans le village. Donc en termes de services, ça s'est développé pas mal. Quels pourraient être les inconvénients, du moins du point de vue du village ? Ah bah, c'est sûr que si vous aimez euh la musique,

la vie culturelle, ça vous oblige à vous déplacer ! Par exemple, si vous aimez la vie nocturne, ou que euh les personnes qui viennent ici, c'est un village sportif, mais un peu comme la région grenobloise en général, c'est pas une caractéristique forte, euh, l'activité culturelle ici... »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« J'adore être heu à la campagne. Bon j'appelle ça la campagne parce que c'est pas la haute montagne hein, c'est la moyenne montagne. Je suis très heureuse de vivre dans un petit village, dans une petite structure, parce que je suis à proximité de tout [...]. Parce qu'on descend à Grenoble et on trouve tout c'qui nous faut. Mais ici on a un sentiment de, ben c'est une petite communauté, on va au marché on connaît des tas de gens, on a un sentiment de vie plus paisible, et [...] disons, dans ma vie, c'est très bien. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Heu... je trouve qu'il y a beaucoup de choses quand même, y a beaucoup de choses, puis Grenoble n'est pas loin, Grenoble n'est pas loin non plus du tout, en vingt minutes on est en bas [...] Y a pas mal de choses, y a des animations, des festivals... Y a des cinémas, y a, enfin sur le plateau, y a quand même de quoi... y a une animation touristique liée aux saisons, l'hiver, l'été... [...]

Moi j'suis pas directement concernée, mais y a quand même un sérieux manque de médecins, par exemple sur le plateau il y a très peu de médecins par rapport à la population, les médecins hésitent à venir s'installer, trouvent que, y a une grosse population, y a une grosse charge de travail »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Non parce que euh je vais dire que tout ce qui est par exemple, par rapport à la délinquance que l'on peut rencontrer en ville, ben nous on la connaît pas, enfin pas pareil je veux dire. Nous c'est vraiment des petits trucs. On va se sentir un petit plus protégés du fait que les gendarmes peut-être aussi euh c'est pas la ville [...] Je sais que la nuit on peut se promener dans les rues de Villard, ça va quoi on va pas se prendre un coup de couteau... C'est arrivé des vols bien sûr mais bon voilà. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

La matrice positive de la perception du cadre de vie ne parvient toutefois pas à altérer tous les désagréments. La qualité de vie et la proximité avec l'agglomération grenobloise du canton sont, par exemple, la cause de l'explosion démographique du secteur, qui a des conséquences ambivalentes dans le discours des habitants, dans lequel l'évolution irrémédiable et plutôt stimulante pour le territoire s'oppose à la crainte d'une transformation du plateau du Vercors en ville-dortoir de la banlieue grenobloise. En effet, l'évolution démographique du canton est visible, pour les enquêtés, à la fois dans l'extension des zones pavillonnaires, particulièrement dans les communes les plus proches des axes routiers menant à l'agglomération grenobloise, et dans la transformation des résidences secondaires en résidences principales, dans l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles, mais également dans l'augmentation du trafic automobile pendulaire entre le plateau du

Vercors et l'agglomération grenobloise. L'explosion démographique n'est pas, en elle-même, perçue négativement par les habitants, qu'ils soient installés de plus ou moins longue date sur le plateau, puisqu'elle a contribué à dynamiser un territoire de moyenne montagne – qui aurait tout aussi bien pu ne pas profiter du dynamisme grenoblois –, notamment en attirant des populations jeunes, actives, avec des enfants, et a permis l'installation de nouveaux commerces et services – même si ces derniers peuvent encore rester insuffisant aux yeux de certains. Cependant, cet accroissement démographique pose un certain nombre de problèmes sur les différentes communes du canton, avec une densification du trafic automobile sur des infrastructures routières inadaptées, et un réseau de transports publics qui n'est adapté ni aux besoins d'une population active, ni à ceux d'une population vieillissante.

« La commune s'est beaucoup, beaucoup construite, nous quand on est arrivé il y a dix ans de ça, bah par exemple autour de notre quartier, là y a deux lotissements qui se sont construits [...] la population monte en puissance d'année en année, et là heu, et ben sur l'allée maintenant, les résidences secondaires se sont vendues, on est beaucoup plus d'habitants dans le quartier, donc il y a plus de maisons, y a plus d'habitants. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Aujourd'hui, un village comme Autrans, il a explosé. C'est vrai qu'on a des repères de recensement, bon ça devrait être 91 ou 90, après on a eu 99, nous on est passé de de 1250-1300 habitants, à 1700 aujourd'hui [avec] 200 gamins. [...]

Quand effectivement y avait 1000 habitants et qu'y avait 60 agriculteurs et que y avait 80 gamins à l'école primaire, j'veux dire, c'était à mon avis un petit peu plus facile. Je veux dire, vous seriez venus là y a 20 ans, y avait... C'était y a une éternité... C'est un peu les permis de construire... Et puis après, au niveau du tonnage d'ordure ménagère, et puis la fréquentation automobile sur le plateau. J'veux dire si y a un moment, ah bah ouais, c'est là, on va pas mettre une barrière au col de la Croix Perrin et dire « vous vous passez, vous vous êtes là et vous vous passez pas ! »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Euh, bah Saint-Nizier étant une commune proche de Grenoble, on constate une arrivée assez importante de nouvelles personnes, on en fait partie aussi, puisque nous sommes arrivés en 2000 sur Saint-Nizier, je crois qu'assez rapidement, la commune maintenant vient de dépasser les mille trois cents habitants, alors qu'en 2000, on était juste en dessous des mille, donc il y a une certaine croissance. 30 % en sept ans, c'est pas mal. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« Ben on le voit dans plusieurs choses, on le voit du côté magasin, on trouve de plus en plus de magasins et de grandes surfaces qu'on n'avait pas avant. Avant c'était Grenoble, ou des magasins locaux, les magasins locaux disparaissent ou se mettent sur les grands axes, les magasins locaux sont de plus en plus sur l'axe Lans Villard de Lans, l'axe Lans saint Nizier a disparu, ou disparaît, et heu on retrouve un Intermarché, un Bricomarché, des magasins de bricolage qu'on avait pas il y a un peu plus de trente ans, donc la vie de la commune a bien changée, beaucoup de jeunes dans les écoles, donc des jeunes parents, des jeunes élèves, des classes qui se créent, qui se développent donc vraiment y a une

évolution importante, proximité de Grenoble et possibilité de faire du travail soi-même qu'on avait pas avant. [...]

Si vous n'avez pas de voiture, sur le plateau malgré tout heu ben vous ne ferez rien, parce que les moyens de locomotion sont limités, y a pas de trottoirs, y a pas de... les magasins sont sur les grands axes, et si vous voulez faire une demi-heure de marche avec un sac à dos c'est possible, mais à un certain âge c'est plus possible...

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Un autre problème est mis en avant : suite à l'explosion démographique, certains habitants perçoivent un risque pour les villages de se transformer en « dortoirs », d'où la majorité de la population active rejoint Grenoble et son agglomération tous les jours pour y travailler – et éventuellement y accomplir certaines activités inenvisageables sur le plateau du Vercors – puis rentrent le soir dans leur « villa à la montagne », n'ayant plus le temps ou la volonté suffisante pour s'investir dans la vie locale. La possibilité de la transformation des villages en « villages-dortoirs » fait craindre une dissolution d'un tissu associatif, considéré pour le moment comme dense et dynamique, et reposant sur des liens communautaires assez forts.

« Etre un village purement touristique, être une ville-dortoir pour Grenoble, parce qu'il y a une quantité de gens qui vivent sur le plateau maintenant, heu et qui descendent... Y a des, des milliers de voitures qui descendent heu tous les jours. Et heu c'qui faisait la particularité est en train de disparaître et on sait pas vers quoi on va. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Ben c'est vrai que Lans c'est particulier hein, peut-être que là où ça bouge aussi c'est par rapport à des gens souvent qui viennent de l'extérieur, qui sont montés sur le plateau aussi à cause de la qualité de vie, qui travaille en bas, qui comme on dit heu... comment on dit, comment on dit quand on parle un peu de Lans, comme ville un peu dortoir quoi, c'est vrai qu'il y a beaucoup de gens comme ça, beaucoup de gens qui sont, qui habitent là, qui descendent travailler tous les matins, qui remontent le soir [...]. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Disons que bon maintenant, comme à Lans qui est devenue une cité-dortoir par exemple, Villard n'en est pas encore là mais je pense que elle tardera pas. [...]

Mais justement ces réunions de village comme on avait avant ben maintenant il y en a de moins en moins. [...] Ben des fêtes ! Voilà des fêtes ! C'est vrai qu'avant on avait quand même des choses euh ne serait-ce que les chars, ne serait-ce que les feux de la Saint-Jean, tout ça ! [...] Ou alors c'est une fois tous les deux ans ou c'est... Et c'est pas comme ça que l'on va réunir un village, parce que chacun est dans son coin tout compte fait ! [...]

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Ce repli des habitants sur leur cadre de vie, repoussant la vie locale aux frontières de leurs espaces individuels, peut même conduire dans certains cas à des phénomènes de réaction de type « NIMBY »²⁸³ (Lolive 1997), à propos de certains projets ou problèmes qui peuvent

²⁸³ L'enquêtée elle-même caractérise ces crispations comme révélatrices d'un phénomène « NIMBY » : elle est, en effet, professeur de sciences économiques et sociales en lycée, et s'intéresse beaucoup à l'actualité par la

donner lieu à des crispations. Ainsi, Nathalie, professeure d'économie, relate deux sujets qui ont suscité des tensions au sein du village : la construction d'un centre éducatif fermé à Saint-Nizier et des problèmes rencontrés à l'école entre enseignants et parents d'élève. Ces deux événements ont créé une confrontation entre deux groupes au sein du village, entre lesquels il a été difficile de mettre en œuvre une médiation.

(Nathalie) : Euh, si un point que je trouve personnellement négatif, mais qui est ressorti, puisqu'il avait été question d'implanter un centre éducatif renforcé, un centre éducatif fermé, à Saint-Nizier-du-Moucherotte. Et là on a vu les passions se déchaîner, mon dieu ! Le rationnel était un petit peu loin et euh, et mon dieu... ! Tous les aspects positifs de l'être humain ne sont pas ressortis on va dire. [...]. C'est finalement un certain nombre d'habitants qui ont des grosses craintes, euh, c'est le syndrome NIMBY ! Voilà qui est ressorti à fond, voilà ! Tous les arguments sont ressortis pour refuser l'installation... Tout ce qui ressort sur l'insécurité... L'insécurité ici ! Enfin bref... c'est ressorti... sur l'insécurité, sur la perte de valeur du patrimoine. En fait toutes les inquiétudes qu'on retrouve bien au niveau national, euh, tout le besoin protectionniste... »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

Enfin, dernière perception négative de la qualité du cadre de vie, toujours lié à l'accroissement démographique du canton : les habitants enquêtés se font l'écho des difficultés économiques rencontrées par certaines personnes résidant également dans le canton, et ce malgré une situation dont nous avons montré qu'elle apparaissait comme plutôt privilégiée au regard d'autres points d'observation (cf. chapitres 2 et 3). En effet, l'attrait du cadre de vie vercusien a entraîné de fortes augmentations sur un marché immobilier, jusque récemment essentiellement tourné vers le tourisme. Il impose également de pouvoir faire face au coût des déplacements quotidiens vers l'agglomération grenobloise, le principal bassin d'emploi de la région, mais aussi, le plus souvent, de plusieurs véhicules par foyer.

« Et là les effets secondaires c'est de se dire, bah les gens, moi le pouvoir d'achat ça me paraît, j'ai pas l'impression qu'on soit, j'parle des gens qui habitent là, j'parle pas du touriste qui vient là. Moi l'pouvoir d'achat, quand on voit le tarif du terrain, le tarif des maisons, y a un moment moi j'suis un peu basique. [...]

Après c'est de ce dire comment on fait avec nos jeunes. Vous savez, on dit souvent, « nos jeunes dans le village, comment ils font pour acheter une maison là ? » Comment ils font pour s'installer s'ils n'ont pas leurs parents agriculteurs et moi j'ai cette chance-là. Encore une fois, c'est pour ça qu'j'me suis installé là. Moi si mes parents et mes grands-parents agriculteurs n'étaient pas installés là, comment j'fais pour m'installer là. »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Ben le logement peut-être que ça va pour des personnes qui ont les moyens, qui s'installent, c'est très cher, ici c'est très cher, ici c'est très très cher. Les prix ont triplé en, je crois dix ans, bon peut-être pas triplé mais plus que doublé, plus que doublé, c'est

presse mais aussi par des travaux de sciences sociales, auxquelles elle fait référence plusieurs fois au cours de l'entretien. Elle se décrit également comme disposant d'un certain capital culturel (voir annexe E14).

hyper cher pour acheter heu... donc les gens qui ont des revenus heu... moyens, est-ce qu'ils trouvent à se poser, je sais pas. Des logements sociaux y en a peu, y en a très peu, ils sont de qualité mais y en a peu, non je sais pas si c'est facile par exemple pour un jeune, des jeunes, de trouver un logement à des prix abordables, ça m'étonnerait, ça m'étonnerait. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Alors des personnes avec des difficultés économiques, il y en a dans le village. [...] Je pense notamment aux jeunes arrivants : investir dans un logement, au prix de l'immobilier, forcément ça crée des situations économiques difficiles derrière. Pas facile à assumer, on le voit aussi par le biais des associations, où certains renoncent à la pratique de certains sports, par exemple le ski-club, qui est une activité chère, on voit bien qu'il y a des familles qui ne mettent pas leurs enfants pour des raisons de coût. [...] Il y a quand même un filtre économique ici, qui est la distance par rapport à Grenoble, qui est souvent le lieu où les personnes travaillent. Et il n'y a pas, il n'y a pas de transport en commun. Enfin, ou très peu ! [...] Il y a quoi ? Il y a deux liaisons les matins, deux liaisons le soir, c'est pas spécialement commode pour aller travailler. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

A partir de ces premiers éléments, on identifie clairement une matrice négative dans les propos des enquêtés qui, si elle ne s'oppose pas frontalement à la première matrice, apparaît le plus souvent dans les discours des « natifs » ou de certains résidents de longue date du plateau du Vercors. Cette matrice négative du territoire repose sur deux ressorts principaux : l'engrenage du tourisme hivernal et la perte d'une identité ancrée dans la « ruralité » vercoisienne. Tout d'abord, le développement des sports d'hiver – source initiale de l'essor du Vercors – a aujourd'hui comme conséquence un engrenage touristique dont la sortie n'est jamais envisagée et qu'il faut sans cesse maintenir en vie, en l'alimentant par de nouvelles activités ou en ayant recours à des techniques dont les coûts financiers et environnementaux sont extrêmement élevés. En outre, l'activité touristique hivernale contraint ceux qu'elle emploie à vivre et à travailler sur un rythme binaire, et à devoir recourir à d'autres moyens de subsistance hors saison, et dont les possibilités sont bien moindres aujourd'hui.

« Et puis là, y a eu une sorte de fuite en avant, heu une sorte de folie, et tout c'qui s'améliorait est en train de devenir excessif. On abat les arbres, on installe des télésièges, on installe des canons à neige, on fait des saignées dans la forêt, on veut accueillir de plus en plus de monde, de plus en plus de voitures, heu et on peut pas accueillir autant de monde alors qu'on sait très bien qu'y a une évolution climatique. Heu c'est aberrant pour un village de moyenne montagne alors qu'y a d'autres investissements qui auraient pu être faits pour diversifier l'attrait. Heu on donne des permis de construire à tout va alors que les infrastructures n'existent pas pour accueillir autant de monde. Donc y faut augmenter les salles de classe, y faut agrandir le lycée, y faut, y a pas, y a pas beaucoup de transports en commun. Heu en saison les p'tites navettes qui font le tour, mais en dehors de ça y a rien. Donc, c'est, je ne comprends pas très bien où on va et je trouve qu'il

y a une évolution, pour moi, depuis quelques années, depuis 2 ou 3 ans, c'est une évolution négative parce qu'on ne maîtrise pas heu, le, le les investissements et je ne comprends pas quel est le but, la finalité où on veut nous mener. [...]

Que ça bénéficie et que ça ne soit pas au détriment parce que c'est qui se passe actuellement, ça va être au détriment du Vercors, enfin de cette partie du Vercors. Au détriment. Par exemple, y ont creusé des lacs, là au-dessus, donc y ont dynamité, cassé pour faire des lacs artificiels, qui sont alimentés par de l'eau qui vient d'en bas, soit disant pour faire de l'eau pour des canons à neige. Mais en même temps y ont cassé, une heu, une heu région géologique à des fins purement mercantiles ! »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Ouais, à le gros problème, ça va être le tourisme euh, pff, euh, pff, bon on parle du réchauffement climatique, du niveau de la neige et tout, et bon nous station, bon... [...] C'est-à-dire, une station elle est obligée d'investir un petit peu pour pouvoir être... enfin plus ou moins compétitive, et ce sera de plus en plus difficile... pour lutter contre les grandes stations. [...]

Bon cet hiver on a fait un gros pataquès là-dessus, depuis toujours on a eu des saisons problématiques et on s'en sortait même moins bien que cet hiver. Bon parce que bon, cet hiver on est quand même allé skier à Méaudre, ils ont des canons à neige, et puis après le peu qui avait, le peu de neige, avec le matériel qui y a, avec les pistes préparées, les terrains préparés, alors qu'y a, y a vingt-cinq ans en arrière c'était moins évident. Y avait pas le matériel pour préparer les pistes, y avait pas... [...] Autrans, ils ont fait des gros investissements sur le ski de fond en neige de culture, bon ils l'ont fait... »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

« Mais bon disons que nous en étant toute l'année, en vivant dans le pays, le tourisme ça peut nous faire manger c'est sûr, ça peut nous faire gagner notre vie on va dire je suis d'accord. Mais en morte saison par exemple, il y a besoin d'autres choses à côté et ça ça manque. Avant c'est vrai il y avait toutes les maisons d'enfants qu'il y avait à Villard, maintenant il en reste très peu, elles se sont toutes euh... »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Cette perception négative de l'engrenage touristique est également liée à un sentiment de perte d'une identité locale qui reposait sur un mode de vie agricole et rural, ayant été pendant longtemps la seule activité économique des populations du Vercors, et s'était prolongée dans les premiers temps de l'essor touristique, avant de s'éteindre au fur et à mesure des mutations économiques et de l'industrialisation de la société française. Les activités agricoles étaient largement déterminantes des modes de vie locaux et de l'identité de ce territoire difficilement accessible jusqu'à la Libération (voir chapitre 2). La périurbanisation du canton et le tournant définitivement pris en faveur d'une économie touristique marquent le déclin d'une identité, qui semble ne plus pouvoir continuer à perdurer dans ce nouveau contexte. En effet, toutes les personnes rencontrées au cours de l'enquête, sauf Antoine, n'ont pas vraiment connu la période antérieure à l'essor touristique, mais une période hybride où les activités touristiques

et agricoles coexistaient. Bruno peut ainsi être vu comme une illustration de cette période, agriculteur hors saison et moniteur de ski pendant la période hivernale.

« Bah je suis né ici donc heu... y a soixante-douze ans que je suis ici [...] la vie a totalement changé quand même. Dans tous les domaines, aussi bien l'agriculture que la forêt parce que Autrans, pendant de nombreuses années a vécu avec des ressources importantes avec la forêt, le bois ayant moins de valeur aujourd'hui, ça a une importance moindre mais c'est quand même encore important, alors le travail et bien il a changé à 100%, moi j'ai encore connu les fenaisons avec mon père heu à la faux... [...] Bon déjà la première chose ça a enlevé ce que j'appelle moi, beaucoup de convivialité, oui, les paysans ils étaient au bout de leurs champs heu... peut-être pour faire reposer l'attelage, mais pour discuter un petit peu, cinq minutes, alors que maintenant le paysan sur son tracteur il fait signe à l'autre, mais il continue son travail. »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Y a une vie collective, moi j'la ressens surtout au niveau de mon métier, au niveau professionnel, moi j'trouve, y a une bonne entraide au niveau agricole. [...] Au niveau agricole, on a... une assez bonne entente disons. Parce que bon, on s'est regroupé pour acheter du matériel. [...] Bon on est tous adhérent et bon euh, pendant les gros travaux, si y'en a un qu'y'est en panne, ouais on va donner un coup de main. Y a quand même encore une entraide. Au niveau professionnel. [...] Euh, les générations, euh, dans mon enfance, on était tous plus ou moins lié à la terre, à la ruralité, on était une majorité de gens de la terre ou... alors que bon maintenant, bon, les enfants peut-être encore, mais les petits-enfants, la jeune génération, euh, ils sont bien moins liés à la terre et pff, euh, c'est plus pareil quoi ! [...] J'vois bon au conseil municipal, y a encore quelques agriculteurs, ou fils d'agriculteurs, mais dans quelques années, mais euh, ce sera plus du tout ça et euh, c'est pas les mêmes racines. [...] C'est pas les mêmes rapports, c'est pas les mêmes racines. [...] Bon y a une époque, y avait beaucoup de maisons d'enfants, y avait beaucoup de maisons d'enfants sur le plateau, ça, ça a complètement disparu aussi. [...] Bah, c'est-à-dire à une époque c'était soit des agriculteurs, soit même des gens comme ça, qui, qui ont démarré comme ça, qui gardaient des enfants, et puis, et puis bon...Et puis maintenant, il faut tellement de sécurité au niveau de l'encadrement, pour les bâtiments et tout, que ça peut plus, c'est beaucoup plus difficile. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

En conclusion, les discours des enquêtés montrent trois éléments principaux. D'une part, les matrices positives et négatives de perception du canton trouvent leurs origines dans ses caractéristiques spécifiques de territoire rural de moyenne montagne, ce qui suscite un attrait pour des populations à la recherche d'un cadre de vie « montagnard », tout en étant soumis à un certain nombre de contraintes propres au lieu. D'autre part, ces matrices se répartissent en fonction de la spécificité du canton (une focalisation de l'économie autour des activités touristiques), dont découle un clivage entre les habitants du canton, déjà esquissé avec l'analyse des pratiques territoriales individuels, entre les « natifs » et les nouveaux arrivants dans le canton. Cette division est particulièrement manifeste dans le soutien plus ou moins

appuyé des enquêtés au développement touristique du canton. Enfin, la coexistence de deux types de populations différents dans les communes du canton constitue une explication possible de nos difficultés – plus importantes que pour les trois autres points d’observation sélectionnés (cf. chapitre 3) – à les répartir entre les catégories initiales (favorisées, défavorisées, etc.) puisque la « ségrégation » sociale des populations ne se double pas, ici, d’une ségrégation spatiale, où les natifs résideraient essentiellement dans certaines communes et les nouveaux arrivants dans d’autres.

3. Le canton de Pont-de-Chéruy : une « banlieue dortoir » lyonnaise

Les habitants du canton de Pont-de-Chéruy rencontrés au cours de l’enquête, construisent en premier lieu une matrice de perceptions positives autour de leur cadre de vie, bien que ce point d’observation ait été initialement choisi comme un exemple de cadre de vie « dégradé » et défavorisé selon la typologie construite pour les besoins de l’enquête. Cette matrice positive des perceptions du cadre de vie, construite par les habitants, repose sur la combinaison de plusieurs éléments : la possibilité de disposer d’un cadre de vie « rural », tout en étant à proximité de l’agglomération lyonnaise, qui polarise l’essentiel des activités quotidiennes et rend la distance au chef-lieu (Grenoble) anecdotique pour les habitants. Cette matrice repose également sur une valorisation de la mixité sociale vécue dans les communes du canton.

Dans un premier temps, le cadre de vie à Pont-de-Chéruy est décrit comme un cadre de vie essentiellement agréable par la moitié des personnes interviewées. En effet, parmi les habitants rencontrés, se trouvent fréquemment d’anciens habitants de l’agglomération lyonnaise, venus s’installer dans le canton à la recherche d’un cadre de vie « moins urbain », tout en restant à proximité de leur lieu de travail et de différentes commodités dont ils ont besoin. Ainsi, même si quelques problèmes de délinquance sont identifiés par certains, ils restent largement supportables en comparaison de ceux subis à Lyon ou dans sa banlieue. Le canton de Pont-de-Chéruy est ainsi perçu par ces résidents comme un cadre de vie agréable, permettant de vivre à proximité de la campagne et de la nature, offrant une gamme de loisirs à pratiquer seul ou en famille. En outre, la présence d’un certain nombre de services publics et médicaux, de commerces de proximité, comme de zones commerciales où sont présentes la plupart des enseignes de la grande distribution, contribue à faire du canton de Pont-de-Chéruy un cadre de vie pratique, aux yeux des habitants rencontrés. Enfin, l’existence d’un réseau

associatif ou paroissial dense dans les différentes communes du canton, dans lequel il est facile de s'investir, alimente encore la perception positive du cadre de vie de ces habitants.

« Oh ben les services euh... ben on a un bureau de poste à côté, à proximité. De toute façon c'est vrai que là on est en situation quand même assez privilégiée parce que le centre du village, il est pas loin. On peut tout faire à pied en... enfin moi je sais que pratiquement tous mes déplacements je les fais à pied... bon... la Poste elle est à côté, tout ce qui est médical on a tout ce qu'il faut... Euh... au niveau soins, pour des gens de notre âge on a ce qu'il faut mais pour des personnes âgées aussi.

Parce que je crois que la population elle commençait à vieillir, mais là avec les programmes neufs ils commencent à la rajeunir, donc euh... ils ont ouvert une classe supplémentaire à l'école... [...] Il y a quand même un apport de... de jeunes maintenant, de jeunes couples avec des enfants. Donc c'est vrai que c'est une commune qui commence à rajeunir, je pense, hein, je suis pas dans les chiffres de la population, mais euh... ça rajeunit... [...] On est quand même pas mal équipés au niveau pharmacie. Les commerces de proximité ben c'est... il y a tout ce qu'il faut hein, il y a boucherie, charcuterie euh... il n'y a qu'un petit poissonnier qu'il y a pas, mais bon. Mais autrement bon, on a quand même pas mal [...] d'hypermarchés. Donc c'est vrai qu'on peut vivre sans trop bouger de Pont-de-Chéruy. C'est quand même appréciable, ça.»

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Oui, oui, je m'plais bien dans cette commune, parce que y a pas mal de choses, y a beaucoup d'activités, y a un cinéma déjà sur Pont-de-Chéruy, ce qui est pas négligeable, y a un club de vélos, je suis cycliste, y a la campagne à proximité, tout de suite dans la verdure, on est très proche de Lyon, on est à vingt-huit kilomètres de Lyon donc ça c'est quelque chose d'attractif, on a le RER à Meyzieu maintenant, pas le RER, qu'est-ce que je dis, le Tram à Meyzieu depuis quelques mois, Meyzieu est à peu près à une dizaine de kilomètres d'ici donc c'est très pratique. Voilà on est à proximité des voies autoroutières, à proximité de la montagne, pas loin aussi de l'autoroute du Sud pour aller vers le Midi, on est à une quinzaine de kilomètres de l'aéroport de Saint Exupéry [...]. La situation géographique me plaît bien quoi. »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Autrement, au niveau de la, des infrastructures heu oui y a eu une bonne évolution, là ils viennent de construire une bibliothèque qui est gratuite heu, une cantine dans l'école de ma fille heu... J'dirais qu'ils ont fait heu pas mal d'efforts, parce que, passé un moment, comme c'est une population relativement jeune, avec beaucoup d'enfants, les infrastructures n'étaient pas forcément adaptées. [...] J'trouve que oui y ont fait plus d'efforts de ce côté-là. [...]

J'habitais à [*ville de la banlieue lyonnaise*], dans la ZUP, donc heu c'était carrément autre chose quoi. [...] Ben c'est les zones sensibles [...].Voilà, donc au niveau cadre heu on a changé, pour plus de confort [...]. Ben quand on a vécu dans la ZUP de [XX], je dirais que les problèmes ici y sont mineurs quoi ! Bon y a toujours, sur Pont y a des problèmes de drogues mais bon évidemment les... dans n'importe quelle heu... »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Le bénéfice de cette proximité avec l'agglomération lyonnaise se prolonge parfois par la perception d'une assez bonne santé économique du canton, même si ce cas de figure constitue

davantage une exception que la règle dans le canton²⁸⁴. Ainsi, seuls deux des enquêtés interrogés ne se font pas l'écho des difficultés économiques traversées par le canton, mettant plutôt en avant la situation économique favorable de la région.

« A part ça nous non mais l'industrie va très bien encore dans la région Rhône Alpes, heureusement. Par rapport au reste de la France hein je parle, parce qu'il y a toujours des entreprises qui ferment, il y en a toujours d'autres qui vont se créer de toute manière. Mais aujourd'hui l'industrie c'est vrai que ça a pris peut-être une grande gifle, mais les bonnes entreprises vivent encore bien. J'y crois encore, j'y crois encore. »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« (Enquêteur) : Et parce que nous on a rencontré aussi d'autres personnes qui nous disaient qu'y avait un problème de chômage ici...

(Anne-Marie) : Alors là, je suis pas au courant du tout, niveau économique heu J'en ai aucune idée franchement, le chômage j'pense qu'il est de partout toute manière heu c'est pas qu'ici hein, c'est général. Non les personnes au chômage ici j'en connais pas, donc c'est pas quelque chose auquel je peux discuter ou être confrontée heu ... J'connais personne qui est à la recherche d'emploi ou qui ait été licenciée ou ... J'connais pas du tout. Alors c'est possible hein j'vous dis les personnes que je côtoie c'est vraiment un sujet que j'ai jamais abordé quoi. »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Cette matrice positive, fondée essentiellement sur l'appréciation de la proximité avec l'agglomération lyonnaise, connaît toutefois son revers avec la distance vis-à-vis de l'agglomération grenobloise et les problèmes liés à la mobilité sur le territoire. En effet, la distance géographique, réelle, entre le canton et le chef-lieu départementale se double également d'une distance institutionnelle, au sens où les enquêtés expriment le sentiment d'un désintérêt vis-à-vis du canton par les institutions départementales et se rendent à la sous-préfecture de Vienne pour les démarches administratives, mais aussi d'une distance en termes de bassin de vie. Ainsi, toutes les personnes interrogées travaillent à Lyon ou dans sa banlieue et les autres activités quotidiennes se déroulent soit dans le canton, soit dans l'agglomération lyonnaise. En conséquence, l'agglomération grenobloise se situe à la lisière du champ de vision territorial des habitants du canton de Pont-de-Chéruy, ne constituant un point d'attraction que pour les jeunes qui décident d'aller y étudier. Cependant, ce manque de lien avec le chef-lieu départemental n'est pas réellement interprété comme un problème puisque la liaison essentielle pour les habitants du canton est celle avec Lyon et son agglomération. La seule enquêtée à s'en plaindre le fait pour des raisons professionnelles : elle est en effet professeure et doit parfois se rendre au rectorat dont elle dépend, celui de Grenoble.

²⁸⁴ Il serait même possible d'interpréter cet argument comme une des conséquences de la situation d'entretien, où la description d'un cadre de vie agréable inciterait les enquêtés à maintenir des jugements positifs, même si la situation économique du secteur ne les justifie pas vraiment.

« Je suis en lien aussi avec Grenoble pour des questions administratives, professionnellement le rectorat c'est Grenoble, les papiers, la préfecture c'est Grenoble, mais heu... je n'ai aucun moyen de transport pour aller à Grenoble, j'ai essayé quand j'étais convoquée professionnellement à Grenoble, donc je défends beaucoup les transports en commun, j'ai essayé vraiment de regarder les horaires des transports en commun pour aller à Grenoble et je pouvais pas y aller sur la journée, je ne pouvais pas être à huit heures à Grenoble, même j'étais prête à partir à quatre heures du matin et même en partant à quatre heures du matin je ne peux pas être à huit heures à Grenoble »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chérury (Charvieu-Chavagneux).

« (Kévin) : Oui mais on est plus proche de Lyon et c'est surtout que la Courly [*Nda : communauté d'agglomération de Lyon*] elle va loin elle va jusqu'à Jonage, à dix kilomètres, oui à dix kilomètres [*de Pont-de-Chérury*], on a l'impression d'être un peu le prolongement de la Courly. J'trouve qu'on est un peu plus dans... ouais on est plus près de Lyon.

(Enquêteur) : *Et avec Grenoble, vous connaissez Grenoble ?*

(Kévin) : Non, j'ai jamais vu Grenoble en réalité, j'suis passé en voiture mais je m'suis jamais arrêté, je m'suis jamais arrêté à Grenoble. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chérury (Charvieu-Chavagneux).

« C'est vrai qu'on est dans le Nord Isère, donc c'est pratiquement encore l'Est lyonnais, et notre vie est pratiquement sur l'est lyonnais hein, quand on va faire les courses, ou quand on va... On est tellement limitrophes entre l'Ain, le Rhône et l'Isère que, non on est loin de, on est quand même loin de Grenoble. On est quand même un peu plus en retrait de Grenoble. D'ailleurs tout ce qui est administratif c'est plus Vienne que Grenoble »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chérury (Villette d'Anthon).

Enfin, l'autre point positif du territoire mis en avant par les personnes rencontrées au cours de l'enquête est l'existence d'une grande diversité des origines sociales, principalement sur les communes de Charvieu-Chavagneux et de Pont-de-Chérury, en raison de leur passé industriel qui a nécessité l'arrivée de nombreux ouvriers. Les efforts en matière de mixité sociale et d'intégration des étrangers dans le canton de Pont-de-Chérury, qui aurait été citée et mise en avant par Georges Pompidou lors de son mandat de Président de la République²⁸⁵, et les nombreuses nationalités d'origine présentes apparaissent comme un élément constitutif de l'identité et de l'histoire de la zone, donnant une image positive des deux communes. Les habitants rencontrés témoignent de ce cosmopolitisme dynamique du canton en mettant en avant certains événements de la vie locale, comme sur le marché de Pont-de-Chérury, le dimanche matin, lorsque toutes les origines différentes se côtoient, même si cela ne va pas sans susciter quelques tensions.

« Je ne vous cache pas que je suis de gauche, je peux dire qu'en 1970, 1974 je sais plus exactement, monsieur Pompidou a cité la commune de Chérury comme un modèle d'intégration des étrangers [...]. Et il y a une histoire de l'immigration ici très riche et très

²⁸⁵ Malgré nos recherches, nous n'avons pas réussi à retrouver trace de cette citation.

intéressante, heu... [...] Je vais me tromper dans la chronologie, mais y a eu énormément, y a eu des Russes, y a eu des Grecs, il y a un quartier auquel par ici il faut passer qui s'appelle « le quartier du réveil » parce que y a un bâtiment entier [...] on y trouve encore des familles grecques heu... [...] donc il y a aussi une église orthodoxe, [...] il y a aussi des Arméniens qui sont maintenant en très grand nombre, il y a une église arménienne à Charvieu place du 24 avril 1915 [...]. Y a eu des Polonais et puis après y a eu des Italiens, des Espagnols, des Portugais qui sont en grand nombre aussi... donc on a des associations folkloriques qui font vivre tout ça. Y a eu après des Algériens, des Tunisiens. Quand je suis arrivée ici, il y a une trentaine d'années ma fille [...], un maître lui avait fait la liste, je crois qu'il y avait trente nationalités. [...] Tous ces gens ils ont grandi dans les mêmes usines, ils ont grandi dans les mêmes écoles [...] donc il y avait un creuset là... »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« En plus, on est dans une commune qui est, sur le plan, disons, des ethnies, c'est une commune qui a été citée par Pompidou en 1974 : en disant que c'était une commune qui avait une variété de nationalités qui est extraordinaire. On avait... à l'époque, il avait cité 24 nationalités. Maintenant, c'est toujours le cas. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« Il faut savoir que Pont-de-Chéry, dans les années 70-80, maintenant je ne sais pas, mais c'était... [...] le village le plus cosmopolite de France, quoi. Vous aviez euh... pff, je sais pas une trentaine, voire une quarantaine de... de... d'ethnies différentes... Ça vient de... des Italiens... au tout début... des Espagnols qui sont venus... ensuite il y a eu des Polonais, et les derniers arrivages, ben, les Algériens... Algériens, Tunisiens, Marocains, et puis ben les... Pratiquement les tous derniers c'est les Turcs. [...] Donc effectivement, euh... si vous venez un dimanche matin sur le marché, vous vous demandez où vous êtes quoi. [...] Moi je le vis bien, hein, et bon nombre de personnes... Mais bon c'est vrai que [...] c'est impressionnant, voilà. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

Bien que l'accent mis sur la mixité sociale et sa perception positive ne concerne qu'un groupe spécifique d'enquêtés – des personnes investies dans la politique locale, d'orientation plutôt à gauche, ayant même fait partie des groupes d'opposition aux différents maires de droite de Charvieu-Chavagneux et de Pont-de-Chéry –, il n'en demeure pas moins qu'une valorisation du multiculturalisme semble bien ancré dans les perceptions collectives des communes ouvrières du canton.

Cependant, malgré un cadre de vie dont les aspects positifs sont régulièrement soulignés, par tous les habitants rencontrés, une matrice négative coexiste. Celle-ci est également construite par les enquêtés et essentiellement articulée autour de la crise économique qui touche le secteur de Pont-de-Chéry, de la périurbanisation et des problèmes liés aux transports.

L'argument central dans cette matrice de perception négative du canton repose sur la situation économique difficile, dont les conséquences sont fortement ressenties par les habitants, et pour lesquels la possibilité d'une reconversion semble difficile. Ainsi, lorsque les enquêtés font état des grandes difficultés économiques traversées par le canton depuis le début des années 1980, qui sont vues comme la fin d'une période « dorée » de prospérité, le volet économique éclipse les aspects positifs du cadre de vie. En effet, la situation économique morose et sans espoir d'amélioration apparent, telle qu'elle est décrite dans le discours des enquêtés, génère un cadre de vie présenté, le plus souvent, comme très largement dégradé. Les éléments caractérisant la dégradation du cadre de vie et les difficultés rencontrées par la population du canton, particulièrement des communes de Pont-de-Chéruy et de Charvieu-Chavagneux, reposent sur les fermetures des grandes usines, qui employaient de nombreux ouvriers jusqu'au début des années 1980. Ces fermetures, dues à la récession économique ou aux délocalisations, ont deux conséquences principales : un fort taux de chômage, qui touche plus fortement les femmes et les jeunes, et une pauvreté ressentie comme assez fortement répandue, en raison des nombreux emplois précaires qui ont remplacé les emplois industriels précédents. Les fermetures des grandes industries locales ont aussi créé un fort sentiment de dégradation du cadre de vie, dans la mesure où la crise a eu des répercussions sur la vie locale, au travers des commerces et des réseaux de sociabilité qui s'étiolent. Enfin, cette perception de la dégradation du cadre de vie repose sur les conséquences locales d'un phénomène national : les difficultés croissantes rencontrées par les agriculteurs, qui ont peu à peu conduit à la disparition de la profession dans un canton fortement rural. Dans le canton de Pont-de-Chéruy, la fin de l'agriculture, conjuguée à la disparition de l'industrie, renforce le sentiment d'un passé révolu, exprimée au travers de la perception d'une dégradation du cadre de vie, par les habitants installés depuis longtemps dans le canton.

« (Enquêteur) : Et vos copains et amis [...] qu'est-ce qu'ils font ?

(Kévin) : Ils vont à l'ANPE ou à l'intérim, ils essaient malgré tout de trouver du travail par ici, parce que y'en a quand même, mais y en a un peu pour beaucoup de demandeurs. [...] De toute façon, y a pas d'entreprise ici, y a rien qui se monte, quand ça se monte, ça se casse la figure. Y doit y avoir deux zones industrielles de cinq entreprises chacune, j'exagère un petit peu mais en gros c'est ça, donc heu... et ils n'agrandissent pas, y doit y avoir deux ou trois entreprises qui se sont montées dernièrement, heureusement, et c'est tout. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« C'est vrai que le travail se fait rare. Les seules entreprises qui ont... enfin qui recrutent, parce que c'est beaucoup d'intérim, ne paient pas. Donc les salaires à Pont-de-Chéruy sont pas très très élevés. Donc ça c'est un gros problème. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Ben moi, disons, si vous voulez, j'évolue dans ce cadre de vie depuis pratiquement une quarantaine d'années. Ce qui a changé essentiellement c'est que c'était une cité qu'était véritablement ouvrière. Vous aviez vraiment ce qu'on appelle de grandes industries. [...] Ce qui fait que nous avons beaucoup de gens qui, euh disons, travaillent à l'extérieur. C'est du travail part...disons partiel, c'est des petits boulots, des choses comme ça. [...] Y a beaucoup de pauvres ici. [...] Les gens ils viennent de la région lyonnaise [...], c'est comme Paris, les gens payent des loyers qui sont quelque chose d'incroyable. Et bah, plutôt que de payer ce loyer, bah, je viens ici, et je fais la même chose mais ce sera à moi. Non, y a rien du tout à toi ! [...]

On a eu des entreprises, il faudrait que je retrouve les noms, non, mais je m'en rappelle plus, non mais de toute façon en plus, nous on a une municipalité qui a favorisé les délocalisations, voire les fermetures des grandes entreprises du secteur. D'ailleurs, nous, on a *Tréfimétaux* qui a fermé. Bon, à l'époque, notre maire, il a pas levé le doigt. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Qu'est-ce qui reste ? [...] Disons cinq agriculteurs, alors que nous étions... en 1960-65... vingt, vingt-cinq. Et puis alors je vous dis pas au début du siècle il y avait 60%... 70% de la population... Cinq agriculteurs... oui que nous pouvons vraiment appeler agriculteurs, hein. Si je prends mon cas, moi bon ben je suis en phase [*souffle*] je suis proche de la retraite, je... j'ai lâché les brides, quoi »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Le deuxième élément de cette matrice négative est l'impression de satellisation du canton, ressentie par les habitants sous l'effet de la périurbanisation du canton, mais également des communes limitrophes : les enquêtés sont ainsi nombreux à qualifier leur lieu de résidence de « dortoir », sans que cela constitue un problème pour tous. Le constat est presque unanime : le fait de travailler sur Lyon et les temps de transport conduisent la majorité des habitants à ne passer que très peu de temps dans leurs communes de résidence, devenues en quelque sorte des satellites de Lyon. De plus, la forte périurbanisation du secteur a entraîné une hausse des prix fonciers et immobiliers, rendant plus difficile l'accession à un logement des ménages les moins aisés, tant à l'achat qu'à la location. Conséquence combinée de la désindustrialisation et de la fin de l'agriculture, mais aussi de mouvements concernant plus largement l'ensemble du territoire français, le canton de Pont-de-Chéruy s'est transformé au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle en territoire périurbain, transformation qui s'est accélérée à partir des années 1980, avec l'extension de la métropole lyonnaise et du réseau routier (Gardon 2007). Ainsi, le canton de Pont-de-Chéruy est devenu une zone prisée pour les habitants de l'agglomération lyonnaise souhaitant devenir propriétaires de leur résidence, tout en ayant des moyens limités pour leur investissement foncier ou immobilier (cf. chapitre 2).

« Nous, maintenant, notre commune c'est quoi ? C'est la banlieue lyonnaise. Beaucoup de lyonnais qui viennent construire...des choses comme ça. Sinon, vie culturelle, associative...bon, c'est pfff...C'est no man's land. Y a rien, quoi. Y a rien. [...]

En plus, nous avons beaucoup de personnes qui viennent de la région lyonnaise. Donc, ils font, disons... C'est la cité-dortoir. Y a pas de vie culturelle, digne de ce nom. Bon, ce qui fait que les gens travaillent la semaine, et puis le week-end ils restent chez eux et puis ils bougent pas. Voilà... »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Autrement ben on peut dire c'est des communes dortoirs, quoi, on peut dire c'est des communes dortoirs. Le matin vous partez vers 6h00 - 6h30 euh... vous rentrez à 18h00 le soir euh... vous voyez... le matin c'est des bouchons pour aller sur Lyon... pratiquement sur Lyon parce que... pratiquement le travail se fait là-bas, et puis le retour c'est exactement pareil, et dans la journée, ben... vous allez dans Pont-de-Chéruy, c'est désert quoi, même dans les zones commerciales... si on peut appeler ça des zones commerciales. [...]

Il y avait une vie. Maintenant si vous vous promenez à 20h le soir il y a personne, il y a personne. Les magasins sont fermés, il y a pas de vie, il y a rien du tout. Donc ben... une commune qui ne vit pas... qui vit à peine la journée... quand vous vous promenez dans le bourg il y pas grand monde, et qui à 20h... même pas 20h, qui à 18h-19h quand les commerces ferment, [...] il n'y a plus personne... Vous parlez d'une joie ! Les gens rentrent chez eux. C'est pas par crainte, mais comme il n'y a rien... Ils restent, ils ferment, ils regardent la télé, ils vont dans le jardin. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Cadre de vie... c'est vrai que moi ... c'est surtout dortoir pour moi ici, parce que je travaille en ville, à Lyon. [...] Alors, étonnamment j'ai pas beaucoup de relations avec mes voisins [*rire*]. Alors le plus c'est avec ceux qui sont à côté, pendant l'été parce qu'on est dehors, les gens que je fréquente, que je vois le plus sont d'autres quartiers de Vilette d'Anton [...] En travaillant heu pff, on croise pas grand monde quoi c'est difficile hein, c'est difficile. Mais bon c'est un voisinage assez tranquille. On se croise, on se dit bonjour, 'fin quand je les reconnais parce qu'y en a, j'sais même pas quelle tête y ont mais bon [*rire*]. »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Vilette d'Anthon).

Enfin, dernier élément de cette matrice de perception négative, les problèmes de mobilité, identifiés par les habitants sur leur territoire, sont essentiellement liés à la position d'entre-deux du canton entre les agglomérations lyonnaises et grenobloises, combinée à la densification urbaine et démographique du canton (cf. chapitres 2 et 3). En effet, le territoire du canton situé à l'extrême-pointe du département de l'Isère, tout en étant légèrement excentré de la principale voie de communication entre l'Isère et le Rhône, conduit à une relative absence de desserte efficace vers les deux agglomérations. De plus, le canton est trop loin de la banlieue lyonnaise pour être intégré dans la communauté d'agglomération et donc bénéficier du plan de déplacement urbain qui faciliterait l'accès au centre de l'agglomération lyonnaise. Cependant, l'accès aux transports en commun lyonnais est facilité depuis décembre 2006 – soit seulement quelques mois avant la phase d'enquête, ce qui peut expliquer que certains enquêtés parlent encore de la nouvelle ligne de tramway au futur – avec l'ouverture d'une nouvelle ligne de tramway, la Ligne de l'Est de l'Agglomération (LEA), qui rallie la

principale gare ferroviaire et routière de Lyon, la Gare de Lyon Part-Dieu, à la zone industrielle de Meyzieu²⁸⁶, à quinze kilomètres, à la frontière entre le Rhône et l'Isère. Les carences de la desserte par les transports en commun, hors transports scolaires, entre les communes du canton et du canton vers l'agglomération lyonnaise obligent les habitants à privilégier la voiture pour l'essentiel de leurs déplacements (professionnels et loisirs), avec deux conséquences principales : un poids financier à assumer et une dégradation du cadre de vie. En effet, la nécessité de posséder un véhicule personnel pour effectuer les déplacements quotidiens représente un poids non négligeable pour les ménages, souvent obligés d'avoir deux véhicules ou plus en fonction du nombre d'actifs du ménage, et d'intégrer ainsi dans leur budget le poids conséquent des assurances et du carburant. En outre, le fait de ne pas posséder de véhicule est interprété par les habitants du canton comme un frein à l'embauche, dû à la situation difficile de l'emploi dans le canton, et donc à l'obligation de se déplacer vers l'agglomération lyonnaise pour trouver un emploi – nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre 5.

« Et puis c'est la voiture, parce que même dans les familles où y avait qu'une voiture avant, bon heu les familles ont grandi et comme y a pas de transports en commun eh bien on peut trouver quatre voitures dans une famille, c'est pas sans coût et sans problème financier... [...] »

Alors ça s'est amélioré quand même, le service des transports *TransIsère* [NdA : réseau du département de l'Isère de transports en commun créé en 2002] qui va à Lyon [...]. Un emplacement de l'ancienne voie ferrée qui était une compagnie privée et qui a été rachetée par les Conseils généraux du Rhône et de l'Isère, donc qui a été remise en service avec un tram qui est Lyon Part-Dieu jusqu'à Meyzieu [*Rhône*], qui est à une dizaine de kilomètres d'ici, pour le faire se prolonger dans l'Isère, politiquement les élus de l'Isère heu... Bah ils ont beaucoup de problèmes de transport à Grenoble, et le Nord Isère n'est pas privilégié quoi, on est loin. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Bah disons que les problèmes ce sont les moyens de transport quand on a pas de voitures, parce que bon si on n'a pas de voiture ici c'est catastrophique. Pour les jeunes c'est pareil, parce que les enfants, j'vois quand les enfants étaient à l'école, bon l'école primaire, collège c'est bien desservi y a pas de soucis, mais dès qu'ils commencent à aller dans les écoles supérieures, bah c'est Lyon, et Lyon ben y a un car le matin et un le soir donc heu, ça fait des grandes plages horaires, faut pas louper le car, ça pose problème. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

« Donc moi j'travaille sur Lyon 6^{ème} donc heu oui ben j'fais mes petits trajets aller-retour en voiture ou heu... Bon maintenant y a... Y a Léa qui est sur Meyzieu, c'est une commune qui est à une dizaine de kilomètres d'ici, 'fin c'est une grosse commune hein, une petite ville, et heu donc maintenant y a Léa, la ligne de tramway qui va de Meyzieu

²⁸⁶ La ville de Meyzieu avait l'objet d'un reportage, sur une double page, dans la série consacrée par *Le Monde*, en 2006-2007, à l'occasion de la campagne, sur l'élection présidentielle vue depuis cœur de la société française : Raphaëlle Bacqué, « La présidentielle vue de mon lotissement », *Le Monde*, 9 décembre 2006.

jusqu'à la Part-Dieu ... [NdA : principale gare ferroviaire et routière de Lyon] donc on peut éventuellement prendre ça. Bon ça me prend plus de temps quand même, mais bon au niveau économique, 'fin au niveau de l'essence et tout ça, c'est vrai que c'est plus avantageux. »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

L'autre conséquence de la densification de la circulation sur le canton est la perception par les enquêtés d'une dégradation de leur cadre de vie. L'augmentation de la circulation automobile crée une gêne en termes de bruit, de pollution et de conditions de sécurité des enfants, phénomène qui est particulièrement ressenti par les enquêtés qui ont choisi de s'installer dans le canton de Pont-de-Chéruy pour profiter d'un cadre de vie agréable à la campagne.

« Il y a des problèmes euh, des voitures qui vont vite. Ça c'est..., malgré toute la volonté de la commune de faire des « zones 30 », des ralentisseurs, surtout au niveau des écoles et tout, nous avons encore des personnes qui roulent très vite. Donc ça devient un risque de traverser la route avec les enfants, surtout moi qui suis toute seule, enfin toute seule pour les accompagnements à l'école, trois enfants, j'ai que deux mains... »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Et quand j'suis arrivée y a trente ans, j'étais ravie, je venais de Lyon, parce qu'ici les gens circulaient encore beaucoup en vélo. Et moi qui aime bien pratiquer le vélo, eh bien le vélo avait sa place, et donc j'allais le plus possible travailler en vélo, heu... Maintenant je reprends parfois le vélo pour aller travailler, mais je choisis vraiment mes itinéraires parce que maintenant heu... non c'est les camions qui ont le droit de cité, on va dire... »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Parce que bon cette rue là que vous avez vu euh... quand nous on a acheté ben effectivement... moi j'ai fait les chambres du côté route parce que... il y a vingt-cinq ans il y avait pff... dix voitures à l'heure. Maintenant [...] vous avez énormément de camions qui passent, en plus avec ces ralentisseurs... c'est infernal. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

A l'inverse, la présence de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry à proximité du canton, ainsi que son projet d'extension, que l'on aurait pu supposer source de tensions, ne semblent pas considérés comme des problèmes par la plupart des enquêtés, puisque seules deux personnes mentionnent le sujet, ni ne semblent être des causes de perceptions négatives du territoire, qui pourraient susciter des mobilisations de riverains, voire des départs (Halpern 2007). En fait, dans cette matrice de perceptions négatives du territoire, le rapport aux équipements collectifs, notamment en matière de transports, semble être vécu sous l'angle de la carence, la présence d'un équipement central à proximité du canton pourrait donc être perçue plus comme un élément palliant ces carences.

« Pff, l'aéroport y a pas plus de nuisances que d'habitude. Parce qu'y parlaient d'une autre piste, je sais pas si elle a été construite mais en tout cas y a pas de changement à ce niveau-là. »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Notre plus grosse crainte c'est pas à ce niveau-là [*l'usine de retraitement des déchets*], c'est au niveau de Satolas [*commune sur laquelle a été construit l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, ex aéroport de Satolas*]. On a plus peur qu'un jour y ait des avions qui nous passent dessus. Parce que Satolas c'est très très proche. Donc c'est plus une crainte à ce niveau-là, en ce moment, que j'ai... Qu'un jour, hé ben qu'on, qu'on vienne nous assommer... »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Ainsi, le canton de Pont-de-Chéruy, classé initialement parmi les cadres de vie dégradés et défavorisés, apparaît toutefois assez largement dans les discours des enquêtés comme un territoire contenant un certain nombre de problèmes ou de contraintes, mais globalement perçu comme un espace plutôt agréable à vivre, notamment de par sa proximité avec l'agglomération lyonnaise. Cependant, la ségrégation spatiale des lourds problèmes économiques et sociaux, mise en évidence par l'analyse des données statistiques des communes, se confirment dans les propos des enquêtés : certaines communes sont plus que les autres soumises à des difficultés socioéconomiques plus graves, ce qui se traduit, selon les enquêtés, par une perception plus ou moins accrue des aspects négatifs du canton de Pont-de-Chéruy.

4. Echirolles : une ville à taille humaine malgré les quartiers dégradés et l'urbanisation croissante

Comme dans les trois autres points d'observation, et malgré le choix d'un cadre de vie choisi caractérisé initialement pour sa dégradation, il s'avère qu'à Echirolles aussi une matrice positive des perceptions du cadre de vie par les habitants. Cette matrice positive est même très largement répandue puisque seize des dix-huit personnes rencontrées à Echirolles font état d'une satisfaction globale à l'égard de leur cadre de vie. Cette perception positive s'appuie sur trois ressorts principaux : la caractérisation d'Echirolles comme un environnement citadin qui ne souffre pas trop des inconvénients liés à la ville ; l'importante mixité sociale de la ville ; et, le volontarisme d'une équipe municipale communiste. Cette satisfaction générale à l'égard du cadre de vie peut s'appuyer soit sur des éléments spécifiques aux différents quartiers, soit sur des éléments communs à l'ensemble de la ville.

Concernant le premier aspect de cette matrice positive échirolloise, la plupart des personnes interrogées mettent en avant la disponibilité de nombreux services sur la commune, les plus fréquemment cités étant les transports en commun – et particulièrement le tramway –, les commerces et les services médicaux. L'aménagement récent du nouveau centre-ville d'Echirolles a notamment permis l'installation de nouveaux commerces, services et équipements, qui, s'ils n'étaient pas forcément indispensables auparavant, sont largement appréciés aujourd'hui, comme le cinéma multiplex ou la nouvelle clinique. L'offre en matière de spectacles et d'équipements culturels est également largement appréciée : plusieurs équipements, plus ou moins récents, sont cités. Même si les habitants rencontrés concèdent le plus souvent ne pas les fréquenter, ou très rarement, leur présence dans la ville participe de la démonstration de l'intérêt du cadre de vie échirollois. Parmi les autres éléments jugés positifs de leur cadre de vie, les enquêtés évoquent fréquemment la proximité d'espaces verts et de parcs aux abords des différents quartiers de la ville, tout comme des facilités pour se garer ou pour se déplacer à pied pour les activités quotidiennes, même si certains quartiers sont moins bien dotés sur ce plan, notamment les quartiers Ouest de la ville (la Luire, la Ponatière, la Viscose ou Jean Jaurès) qui sont plutôt excentrés par rapport à l'espace urbain échirollois. Dans ce contexte, les désagréments liés au fait d'habiter en ville – la deuxième plus important du département – sont minorés dans les discours et légitimés par la qualité de vie : le bruit, la circulation automobile ou la pollution sont tolérées notamment au vu des avantages et du confort disponibles à Echirolles. Les problèmes liés à la densification urbaine sont également tempérés par le sentiment qu'une architecture respectueuse du cadre de vie a été privilégiée par les pouvoirs publics et que ce phénomène contribue à rendre la ville plus active. En conclusion, Echirolles est perçue comme une ville à taille humaine, le contraire de « Paris, la ville qui rend fou », où il est possible de profiter à la fois des avantages d'un cadre de vie urbain et de la proximité avec la campagne.

« Y a beaucoup d'espaces verts, donc c'est pas comme si on était ensemble dans des grands bâtiments. »

Entretien Cédric, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Nous avons un parc juste à côté de chez nous, le parc Maurice Thorez qui est un grand parc arboré, où effectivement on peut se, se balader à pied ou en vélo, on peut emmener des enfants si nécessaire sans aucun risque. Ensuite à côté de cela il y a le centre commercial qui est juste à côté, où il y a des avantages et des inconvénients quelque part, parce que bon, en ce moment les inconvénients c'est le bruit, il y a des travaux, donc c'est un petit peu ça des fois qui nous, qui nous embête mais sinon c'est vraiment la proximité de plein de choses. [...]

Je sais qu'effectivement, équipements sportifs effectivement il y a ce qu'il faut, ensuite il y a le côté, il y a la Rampe [*située dans le nouveau centre-ville d'Echirolles, la scène est*

conventionnée danse et musiques et est un des lieux moteurs en matière de danse contemporaine en Isère] donc c'est un lieu d'animation culturelle, dedans, des choses comme ça, assez actif. Je les côtoie pas parce que j'ai pas le temps donc c'est pas forcément ce que j'aime particulièrement mais je sais que ça existe, et je sais que si nécessaire, si des amis viennent ou ont envie de sortir, il y a de quoi effectivement avoir des sorties sur Echirolles. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

« J'aime bien Echirolles. Parce que on n'est pas trop en ville, ni trop à la campagne. [...] Y a une certaine liberté. J'veux dire on n'est pas, y a pas trop de voitures, c'est pas la ville même quoi. Ça c'est mi ville, mi campagne, parce que pas loin... en cinq minutes j'suis... y a un parc, la campagne. C'qui est bien, y a pas trop de voitures. »

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

« Enfin y a plein de choses quoi. Donc euh... Pour moi c'est des avantages, hein, parce que c'est quand même une ville qui est suréquipée, Echirolles, à tous les niveaux hein... Ecole, crèche, etc., mais j'ai pas les inconvénients donc c'est bien. [...] Alors, moi j'habite sur le cours Jean Jaurès en même temps. Donc, normalement je devrais avoir du bruit. Bon j'en ai, du bruit, mais... C'est un quartier qui est quand même assez préservé, je trouve le quartier ouest de la ville et du coup euh... On s'y sent assez bien, quoi. Donc à habiter Echirolles, autant habiter le quartier ouest. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« Dans l'ensemble oui, je trouve que, moi à côté, je fais énormément de choses à pied, moi je suis une pro des transports en commun donc je trouve qu'effectivement avoir tout à proximité c'est très, très pratique, et puis je veux dire on se sent pas non plus très opprimés, c'est pas... je vais pas dresser un tableau non plus trop noir et puis bon effectivement tout est accessible, on peut facilement descendre se promener un petit peu en poussette, on est juste à côté du cinéma donc euh ça brasse un peu, pour ce qui est de l'animation etc. on est quand même assez à l'aise y a pas de problème. »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

« On a tout ce qu'il faut sur place, tout à fait. Les services scolaires, les transports en commun, ils sont à proximité, les services médicaux sont encore plus proches qu'ils nous paraissent : il y a une clinique, un hôpital, trois maisons médicales, mon médecin est un étage en dessous... donc, les services sont là, les services de vie, la mairie est à... sept minutes à pied, donc, tout est à disposition. [...] On est dans une ville, on a un coiffeur qui vient de s'installer en bas, on a un institut de beauté qui s'est installé à côté, et puis on a tout ce qu'il faut. Donc, la totalité des services sont à disposition à l'intérieur de cette ville, et en plus dans notre quartier. [...] Maintenant quelqu'un qui va cesser son activité, etc., il a peut-être pas besoin d'avoir tout ça autour de lui. Les écoles sont beaucoup moins indispensables pour un retraité. [...] Mais... pour un ménage actif ici c'est ... l'idéal. Un lieu où... tout est à la disposition. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Le deuxième ressort de cette matrice positive des perceptions de la ville d'Echirolles est la mixité sociale et le brassage des populations en son sein. L'étude des statistiques de l'INSEE a effectivement mis en évidence la grande diversité de population de la ville selon ses différents quartiers, que ce soit en termes de catégories socioprofessionnelles que d'origines

ethniques et culturelles (cf. chapitre 3). Cette mixité sociale revient à plusieurs reprises dans les discours des enquêtés, même si tous ne l'affirment pas explicitement. La thématique de la diversité socioculturelle des populations de la ville apparaît à deux niveaux. Elle peut être, d'une part, recherchée ou découverte dans des zones de mixité sociale potentielles comme les écoles ou des immeubles au statut d'occupation mixte : ici, la diversité sociale est expérimentée de façon directe, ce qui peut être source de tensions notamment entre propriétaires et locataires dans un même immeuble, mais peut aussi constituer un réel atout, surtout dans les écoles, pour favoriser intégration et tolérance dès le plus jeune âge et est défendu comme tel par les parents enquêtés. D'autre part, la diversité socioculturelle peut aussi apparaître dans certains espaces publics, notamment à la frontière entre des quartiers socialement très différents : la mixité est ici moins directe où les populations se croisent plus que n'échangent, mais constitue tout de même un premier pas vers le mélange des origines.

« Pour nos enfants ça a été l'occasion d'un mélange, c'est-à-dire qu'ils ont été, ils ont été scolarisés dans le quartier, heu... dans des classes où y avait comme je l'ai dit des... enfants qui avaient [...] au départ des...des chances complètement différentes, par leur milieu familial, certains étaient vraiment handicapés au niveau de leurs familles. Et puis d'autres au contraire qui avaient tous les moyens qu'il fallait pour pouvoir apprendre, et... bah, je veux dire que au niveau des classes j'ai... quand même eu l'impression que les enfants qui étaient de milieux plus favorisés étaient les locomotives de ces classes, et les profs nous le disaient, et que... nous, nos enfants ils réussissaient bien, mais ils avaient des copains qui réussissaient pas, on sentait que la classe était une réalité et que... y avait cette petite communauté de classe et je me suis dit que cette diversité au niveau des milieux sociaux faisait que au niveau scolaire les gens étaient tirés vers le haut. J'ai trouvé ça comme ça, en tout cas les nôtres, ça les a absolument pas tirés vers le bas. Et ça on peut en témoigner on en a parlé beaucoup à nos amis qui étaient dans d'autres quartiers qui disaient « Mais attendez nos enfants vous ne les pénalisez pas ? » Non ! Et on peut le prouver, attendez la réussite de certains de nos enfants a... je veux dire, a été, je crois, aidée par ce fait que... ils ont eu confiance en eux, ils étaient bons, [...] et à aucun moment il y a eu un quelconque poids de la classe sur eux qui a fait qu'ils auraient pu rater. »

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

« Le problème déjà dans le quartier, c'est les enjeux de population. Y a des zones locatives, y a des zones achetées par des propriétaires. A côté, c'est des logements collectifs. Heu... Dans ces immeubles, y a des gens salariés et des gens à faibles revenus, enfin à relativement faibles revenus. Là y a un mélange qui se passe très bien, qui...que nous on avait recherché. On avait recherché ce mélange de population quand on est venu habiter là. Heu, et ça se passe très bien, ça se passe très bien. [...]

Ce qui heu, moi je pense que ce qui va bien, c'est que ça, c'est que le quartier réussit à continuer à grandir dans ses populations. Ça, je pense que ça c'est présent. C'est présent et parmi les gens qui arrivent, bon y a des gens [...] de toute sorte de niveaux de revenus par exemple. Heu, ça reste varié [...]. On ne tend pas à avoir une seule catégorie de population qui serait je pense une perte de richesse du quartier. Donc ça, je pense pour le

moment ces vingt-cinq ans ça prend bien, enfin ça fait presque trente ans ouais. Ça apporte, il me semble que ça apporte une richesse, enfin bon une diversité de population. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Le troisième ressort de la matrice de perception positive de la commune d'Echirolles repose sur le volontarisme de l'équipe municipale communiste, décrit en deux volets par les habitants rencontrés. Le premier volet repose sur la perception d'une action intense de l'équipe municipale, notamment en matière éducative et socioculturelle. Ainsi, les parents d'enfants scolarisés sur la commune mettent en avant la large palette d'activités culturelles et sportives que leurs enfants ont pu pratiquer sur des temps scolaires ou périscolaires, mais également la facilité d'accès à différents services comme les crèches ou les cantines – qui peuvent être des services rapidement saturés dans des communes moins engagées dans le domaine social. En outre, cette diversité des activités disponibles sur la commune atteste du soutien actif de la municipalité aux associations créées et animées sur la commune. Enfin, ce volontarisme est visible au travers des nombreux équipements sociaux, sportifs ou culturels mis à disposition des associations par la municipalité.

« Je pense que c'est vraiment une commune assez heu... [...] exceptionnelle dans le sens où [...], ma fille est allée quatre fois en classe de neige, je n'ai jamais vu ça dans d'autres communes, elle aurait pu y aller chaque année, bon après c'était en fonction de ses instits, mais ça j'ai jamais vu ça. Moi gamin je ne suis parti qu'une fois, et encore c'était exceptionnel heu... non y a vraiment, ça bouge bien, y a un réel investissement pour la population et y a énormément d'infrastructures sportives donc heu... non je suis vraiment... bon on voit que c'est une commune assez riche »

Entretien Patrick, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Alors, en termes d'équipement, enfin, sur la ville d'Echirolles, je trouve que... bon, moi, mes enfants [...] ont tous les deux été en crèche, donc c'est bon, ils ont tous les deux été à l'école primaire euh... à Echirolles, euh au collège à Echirolles, à l'école maternelle à Echirolles, ils ont été scolarisés à deux ans et demi donc euh, voilà, et j'ai quand même eu euh... Pas mal d'avantages de ce côté-là, donc... [...] Quand on a des enfants, c'est pas mal. Au niveau euh... sportif c'est pareil, on a toutes les activités qu'on veut, soit au travers des clubs associatifs avec l'amicale d'Echirolles, soit au travers même de l'école municipale des sports, hein, donc c'est la ville qui offre des activités sportives aux enfants qui sont scolarisés en primaire. Donc c'est vrai qu'à ce niveau-là on n'a pas besoin d'aller trop loin pour euh... Pour trouver et des activités pour ses enfants, et voilà quoi. Donc, c'est... C'est, je pense que des équipements y en a autant sur le quartier ouest... Qu'ailleurs sur Echirolles, quoi, en fait hein [...] C'est pareil à Echirolles, mes enfants sont partis en classe de neige, en classe verte euh... Voilà quoi, ils ont pu bénéficier de plein de choses, je sais pas si ça existe de partout, en tout cas nous on est ravi qu'ils puissent bénéficier de tout ça quoi. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« Globalement je trouve que quand même Echirolles non, non les infrastructures sociales et culturelles très intéressantes donc ça il faut pas le nier

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

« Il y a des logements sociaux, il y a beaucoup c'est très bien il faut, au niveau, tout ce qui est encadrement des gamins on a plein de choses, des centres sociaux, des activités, je veux dire pour vraiment pas cher, moi les miens ils ont fait tous les sports possibles et imaginables, non je pense qu'à ce niveau-là la mairie fait beaucoup de choses [...]. C'est vrai que si on veut occuper ses gamins il y a de quoi faire et à des prix raisonnables. [...] Et comme c'est en fonction du quotient familial, il y a pas de raison que [...] des gamins n'en bénéficient pas. C'est en fonction des quotients donc heu, comme la cantine, comme tout ça, donc c'est très bien moi je trouve, [...] je pense qu'on a un bon service social... »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Le second volet de ce volontarisme municipal repose sur l'identité communiste de la ville et le classement de l'équipe municipale sur la gauche de l'échiquier politique. Ainsi, Echirolles est fréquemment identifiée comme étant une ville communiste, c'est-à-dire dirigée par un PCF qui y dispose d'une assise électorale, de la force nécessaire pour mettre en œuvre ses politiques sociales, voire de peser sur les orientations électorales des Echirollois – notamment lors du référendum sur le TCE où le vote *non* peut être expliqué par le poids politique du PCF. Cette « image communiste » s'appuie à la fois sur le passé de banlieue industrielle et ouvrière d'Echirolles et sur le niveau particulièrement élevée des impôts locaux dans la commune par rapport au reste des communes de l'agglomération.

« Sans faire de politique de toute façon déjà y a une chose qui est sûre c'est que c'est un endroit où on paye la taxe foncière quasiment la plus chère, où y a les communistes comme Saint-Martin-d'Hères [*autre commune communiste de l'agglomération grenobloise*] y m'semble, donc la taxe foncière est plus chère que Grenoble, ça c'est certain. Donc c'est qui veut dire qui s'agit d'un dû social forcément derrière ça, c'est lié hein, ils font du social donc derrière ils frappent hein, ça c'est clair. »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

« Bon euh, Echirolles, c'est clair que c'est et ça reste encore, bien que ça a plus la connotation que ça avait dans les années 50-60, ça reste une banlieue rouge encore. Euh, avec une forte, un fort marquage à gauche; en générale le député de la deuxième circonscription est élu au premier tour, euh la liste de gauche aux élections municipales est élue au premier tour je veux dire c'est... »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Pourtant on paie suffisamment d'impôts, ça je peux vous le dire, on est quand même très taxé à Echirolles, très taxé parce que je pense effectivement qu'ils font beaucoup de social, ce qui est bien, moi je ne suis pas contre, donc forcément ils font payer plus, ils paient très cher en charges, des charges foncières et locatives. On est les plus chères. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

« (*Enquêteur*) : Vous habitez dans une commune où la majorité des gens ont voté non au référendum sur la Constitution Européenne. Qu'est-ce que vous pensez de ces résultats ?

(Pierre) : Heu ben, sur Echirolles c'est pas étonnant. C'est une commune qui a voté communiste historiquement parce que depuis, après la guerre, le maire qui est arrivé est issu de l'espace communiste machin. Il est dispersé dans ces mouvances-là. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Bien qu'une matrice positive de perception du cadre de vie échirollois soit fréquemment rencontrée dans les entretiens réalisés avec les habitants rencontrés, une matrice négative coexiste. En effet, les enquêtés soulignent plusieurs problèmes contingents à leur cadre de vie, sans toutefois remettre en cause totalement les qualités décrites précédemment : les enquêtés peuvent mentionner à la fois des éléments plutôt positifs et d'autres plutôt négatifs dans la description de leur cadre de vie. Comme la matrice de perception positive, la matrice négative s'articule autour de plusieurs éléments, plus ou moins spécifiques à certaines catégories d'habitants : la sensation d'une urbanisation galopante, l'existence d'incivilités ou d'une petite délinquance qui contribuent à ternir l'image de la ville et, pour ceux qui y vivent, les problèmes des « cités » et des « quartiers ».

Le premier ressort de cette matrice négative de perceptions est lié à l'urbanisation galopante de la ville, qui donne l'impression d'être de moins en moins maîtrisée par les pouvoirs publics, avec des conséquences mentionnées en termes de pollution de l'air, de nuisances sonores, de dégradation des cadres de vie par l'accumulation d'immeubles dans des espaces parfois restreints. Qu'ils habitent à Echirolles depuis plus ou moins longtemps, les enquêtés rencontrés sont nombreux à mettre en avant une densification importante de la ville, notamment aux abords de la nouvelle mairie et du cinéma – devenus le nouveau centre-ville d'Echirolles – qui s'est intensifiée depuis 2000 environ. Cette densification est plus ou moins bien vécue par les habitants : parmi ceux qui sont les plus proches de ce nouveau quartier, il est fréquent d'entendre parler de déménagement (par exemple, Gilles, Cathia, Daniel), alors que pour les autres, le problème est constaté mais son importance est minimisée, notamment par le fait d'habiter à proximité d'espaces verts qui perdurent encore. Certains voient également dans cette densification le risque de transformation d'un nouveau quartier agréable en futur ghetto urbain comme la Villeneuve l'est devenue avec le temps. Enfin, l'urbanisation du quartier du Centre, souhaitée par les pouvoirs publics pour doter la ville d'un nouveau centre-ville, ne semble pas convaincre pleinement les habitants, qui peinent à percevoir la cohérence du quartier et de la ville une fois les aménagements faits, notamment en raison du manque de commerces et de services de proximité, mais aussi du manque de convivialité de ces nouveaux espaces urbains.

« Bon c'est vrai qu'on, je regrette un petit peu euh [...] le développement urbain, parce que il y a vraiment beaucoup de constructions depuis ces cinq-six dernières années, mais je crois que c'est partout pareil hein, il faut bien accepter. Heureusement on est sauvé un petit peu par la Frange verte [*grand parc à proximité*], ça donne un petit peu, un petit peu de verdure pour la commune. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« La première c'était, on va dire, l'amorce, enfin, il y avait déjà une industrialisation, mais moi dans la première période, j'ai vu grandir Caterpillar, j'ai vu grandir un certain nombre d'entreprises qui émergeaient à travers une commune qui était encore essentiellement rurale. Ici c'était des champs enfin partout tout autour. Quand je suis revenu en 86, il y avait encore de larges zones agricoles et oui petit à petit, ben ça évolue et moi qui suis un individu normal, au début c'est très amusant et puis d'un seul coup vous vous apercevez que vous êtes complètement environné par le béton, et bon... Evolution du cadre de vie, ben oui, mais heureusement que j'ai l'occasion de temps en temps d'aller à la campagne pour me ressourcer un petit peu parce que, ça a quand même, c'est un peu oppressant par certains, par certains côtés. [...] Bien que je sois citadin de naissance et de culture, euh il y a des moments j'aurais besoin d'un petit peu plus d'air. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Ben le logement sur Echirolles c'est quand même saturé, hein. [...] C'est saturé. Bon, à part tous leurs... quartiers neufs, là-bas. Mais moi ce qui m'a fait un petit peu rire c'est qu'ils veulent dégringoler le Village 2 parce qu'il faut ouvrir le quartier, mais je sais pas si vous avez vu vers le cinéma [*nouveau centre-ville d'Echirolles*], les constructions... On en reparlera dans trois ans, hein... Trois, quatre ans. Franchement, oui. C'est du béton sur du béton sur du béton. Donc je sais pas ce que ça va donner là-bas. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« Bon j'habite pas non plus au centre-ville d'Echirolles, le centre-ville d'Echirolles on sait pas trop ce que c'est [...] à part la mairie qui est maintenant à tel endroit, mais est-ce que c'est vraiment le cœur d'Echirolles ? Je sais pas. J'ai l'impression que tout est assez éclaté à Echirolles. Les commerces sont assez éclatés donc, dès qu'on veut quelque chose, il faut prendre son véhicule ou un transport pour aller à un endroit. La proximité existe mais [...] il y a pas cette possibilité de l'utiliser un petit peu comme on veut. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

« On est venu ici dans un quartier gros mais [...] avec un grand parc au milieu [...] et le parc heu bien content parce que c'est le dernier grand espace de verdure qui reste dans la ville. Tout le reste a été consommé. [...]

Ce qui manquerait, c'est plutôt heu le côté bruit heu l'augmentation de la circulation ça fait du bruit et ça fait un peu d'air heu, on sent que l'air est plus pollué. Donc là on le sent, on le sent, on le sent en marchant à pied dans le quartier parce que parce que y a beaucoup de voitures sur la rocade, beaucoup de voitures dans le quartier qui qui retournent en ville et beaucoup de circulation. Et bon ça, un peu d'air pur et de silence heu ça commence à manquer. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

« Puisque elle se bétonne beaucoup la commune d'Echirolles. Euh ce n'est pas ce que j'avais vu de la commune d'Echirolles au premier abord et euh effectivement j'ai mal évalué comme choix de prendre Echirolles comme commune, j'ai mal évalué comme choix de prendre cette commune pour la bonne et simple raison c'est que je ne pensais pas

qu'elle se bétonne autant ! [...] Ah ben devant chez nous il y avait un champ de maïs et derrière il y avait un terrain vague qui a été le dernier construit d'ailleurs, le champ de maïs a été construit en premier. [...] C'était plus agréable que de... que de voir ce que l'on voit ! [...] Ce que j'appréciais, je l'ai perdu ! Y a plus de verdure, y a plus rien ! Y a plus que du béton à voir, moi le béton ça m'intéresse pas de voir du béton »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Le deuxième ressort de cette matrice négative de perception est l'existence d'une petite délinquance et d'incivilités qui dégradent l'ambiance générale du cadre de vie. Ce ressort est assez fréquemment évoqué dans les discours des enquêtés, même s'ils sont moins nombreux à mentionner ce problème que celui de l'intense urbanisation. En effet, si tous les quartiers ne sont pas touchés de la même façon, les incivilités et la délinquance peuvent se répandre dans l'espace public et toucher un éventail de population plus large. Les actes d'incivilités (notamment liés à des usages dangereux des motos et quads) et de délinquance (notamment liés au trafic de stupéfiants) sont très souvent attribués aux « jeunes » et constatés par des habitants exposés à ces phénomènes de façon plus ou moins fréquente selon leur quartier de résidence. Les « jeunes » désœuvrés traînent dans les espaces publics ou les halls d'immeuble et pratiquent des jeux dangereux, « dealent » ou consomment de la drogue. En plus des dégradations ou pratiques indésirables mentionnées, les perceptions négatives autour de ces phénomènes sont renforcées par l'impossibilité ressentie d'ouvrir un dialogue avec les « jeunes ». Enfin, la dernière source de dégradation du cadre de vie liée à l'incivilité réside dans les conflits entre propriétaires et locataires : en effet, la mixité sociale peut aussi être source de tensions entre des résidents qui attachent plus ou moins d'importance à la préservation de leur cadre de vie en fonction du statut d'occupation de leur logement, avec des problèmes fréquents autour du stationnement ou de la propreté des parties communes.

« En fait y avait des problèmes avant parce que y avait en hall traversant dans l'immeuble donc y avait beaucoup de squats heu notamment le week-end. Des dégradations ben, les jeunes y venaient pique-niquer dans le hall et y laissaient tout heu en l'état pitoyable quoi. Et puis y avais, voilà quoi. Y fumaient, y buvaient dans le hall. [...] Mais en fait on a privatisé ce hall comme ça y a qu'une seule entrée déjà donc ça évite des va-et-vient parce que les jeunes y mettaient des coups de pieds dans les portes pour rentrer quoi, donc heu c'était assez insécurisant quoi. »

Entretien Cédric, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Le seul petit bémol c'est qu'il y ait des jeunes qui font un peu n'importe quoi avec leur moto, quoi ça c'est clair heu... on ne peut pas fermer un parc comme celui-ci, et le fait qu'il y ait énormément de gamins dans ce parc heu... faut... je l'espère pas mais, il peut y avoir un grave accident, ça c'est clair. Ça c'est le seul petit bémol. [...]

Y a sans doute un manque de dialogue, ça c'est clair, c'est difficile de dialoguer avec eux, j'ai essayé, mais... quand j'essaie de parler avec eux ou d'autres... moi c'est un petit peu

heu... je pense qu'il y a une différence, c'est-à-dire qu'ils osent sans doute pas être agressifs avec moi. Quand j'essaie de discuter avec eux ils haussent les épaules et puis, ils partent. Ils savent bien de la dangerosité de ce qu'ils font, enfin j'espère qu'ils ont conscience de la dangerosité de leurs actes. »

Entretien Patrick, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Alors je pense qu'elle est confrontée à des problèmes de délinquance, effectivement, dans certains quartiers, mais que pff... Ça reste dans une proportion assez euh... Raisonnable, enfin je veux dire c'est pas... On est pas en banlieue parisienne, hein, faut pas, non plus, euh délirer. Alors, il reste qu'effectivement [...] Y a des lieux où c'est difficile euh... De dialoguer avec les gens, où, quelquefois les jeunes ont pris euh... Les jeunes et les moins jeunes, hein, parce que pff... Y a des moins jeunes aussi... Ont pris le pouvoir, ou je pense qu'il y a certains lieux où on a une économie parallèle, et ça c'est très dommageable. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« Y a eu à un moment donné des problèmes de drogue heu, de dealers tout ça, bon. J'ai pas l'impression que c'était un problème majeur ou que c'était un...Bon, y avait un problème comme dans toutes les écoles je pense. Dans le collège à côté et puis dans le quartier. Bon, on sait, on sait qu'y avait, qu'y avait qui ont fait un peu de taule et tout ça. Mais, ça j'pense que c'était heu. J'ai jamais senti comme un problème. Mais, avec mes enfants j'ai jamais été confronté, j'ai jamais eu l'impression qu'ils étaient confrontés à la drogue. Ils ont plutôt cherché à éviter ces problèmes-là donc. Mais, bon j'en connais d'autres qui ont été entraînés vers la drogue dans le quartier. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Enfin, le dernier ressort de cette matrice négative de perception est lié à la dégradation des grands ensembles de logements sociaux. L'état de délabrement de certains d'entre eux et le vieillissement architectural, accentués par les incivilités, conduit les enquêtés à décrire d'avantage la mixité sociale apparaît comme une fiction inaccessible que comme une réalité. Les « quartiers » sont décrits par leurs habitants comme des endroits peu agréables à vivre en raison des dégradations fréquentes des parties communes par les « jeunes », notamment des ascenseurs, des incivilités fréquentes dont ils sont les auteurs (bruits, agressions verbales, etc.), mais aussi en raison de la stigmatisation de ces quartiers à l'extérieur. Pourtant, aucun des habitants rencontrés ne considère ces gênes comme insupportables : les critiques avancées portent essentiellement sur la vétusté des logements. L'un de ces quartiers, le Village 2, fait partie du programme de réhabilitation de l'ANRU et doit voir la démolition de plusieurs de ses bâtiments rapidement après l'enquête²⁸⁷ : le processus de relogement des locataires commence tout juste au moment de l'enquête et donne lieu à des tensions entre le bailleur social et certains locataires qui ne souhaitent pas quitter le quartier et qui ne pourront y être relogés. Pour les locataires, ces problèmes ne sont pas insolubles : Stéphane donne l'exemple

²⁸⁷ Les démolitions des derniers bâtiments ont commencé à l'automne 2011.

de son ancien « quartier », une cité particulièrement « chaude » de la Villeneuve d'Echirolles, dans laquelle le climat a été apaisé grâce à l'investissement de la mairie dans un dispositif de concertation impliquant élus, bailleurs sociaux et habitants²⁸⁸ ; pour Maria, il est nécessaire de dialoguer avec les jeunes pour apaiser les tensions, de prendre en considération les besoins de ces derniers en leur proposant une offre adaptée, mais aussi de ne pas reproduire les erreurs du passé dans les projets urbains futurs.

« Sinon les habitations là-bas ouais c'est moyen, c'est un quartier hein, donc c'est vrai que c'est pas top quoi. [...] Quartier, c'est les jeunes, c'est le bruit, c'est les dégradations quoi. C'est ça le problème quoi. [...] C'est gênant quoi, les ascenseurs qui sont cassés souvent, ou des fois ils brûlent des câbles etc. quoi. [...] Moi comme j'dis c'est vrai que je préfère [XX] [*autre quartier situé dans la ZUP de la Villeneuve d'Echirolles*]. Ouais c'est vrai pour moi. C'est mieux déjà avant c'est vrai que auparavant au début y avait des dégradations avant. Et depuis une dizaine d'années, ça a beaucoup évolué depuis que y ont changé les façades y ont tout refait en fait, les digicodes, les portes blindées. [...] Au [XX] c'est vraiment, bien. Ouais c'est paisible. Y a plus de problème comme avant. »

Entretien Stéphane, homme, 18-30 ans, employé, Echirolles (Village 2).

« Mais bon, les quartiers, c'est les quartiers hein... [...] Bon, loyer pas trop cher, tout ça ! Ça peut s'améliorer quoi. Moi j'suis pas trop embêté de vivre ici. Bon après c'est, bon après y a toujours des désagréments hein ! Mais bon, tant qu'on est bien chez soi, moi ça me dérange pas trop. [...] Plus ça y va, plus on va délabrer. Même ici, cette tour, avant c'était propre, nickel. Maintenant... Et puis tous les jeunes... C'fout l'bordel... On fait avec, quoi ! [...] Parce que moi... [...] par rapport à d'autres quartiers, ce quartier même, là où j'ai vécu, je pense qu'y a moins de violences quand même que dans d'autres quartiers. Ça traîne moins, ils traînent moins dans la rue ici ! [...] Y en a, comme partout, mais c'est moins... j'trouve c'est moins violent. [...] J'pense c'est ça p't-être moi qui m'a décidé à venir ici. »

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

« Bon, y a les personnes qui sont là depuis des années, que y a eu leurs enfants et tout, donc ils ont des grands appartements, ils veulent garder ça euh... Je pense pas que ça va être fait... Il faut un maintien des loyers et ... On veut pas payer les déménagements euh... Il est hors question qu'on repaie le suivi du courrier... Parce que tout ça, faut tout y penser hein. Et c'est vrai que ça va faire des frais, puis bon y a des gens qui sont là depuis X années, qui... Qui ont leurs amis. Et pour certains, ça va quand même être dur de... D'être dispatchés dans d'autres quartiers, hein. Ça c'est clair, puis faut se faire accepter dans les autres quartiers. Parce que vous savez, le village 2 vous avez quand même une réputation, quand vous venez du Village 2. [...] Mais bon, faut arrêter ce système de racaille, hein. Parce que... On passe quand même pas dans l'actualité tous les jours hein. [...]

²⁸⁸ Oumelkir Nafa, « La mobilisation des habitants autour de l'opération de réhabilitation. La Villeneuve d'Echirolles, Isère », Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain, décembre 1995 : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-2254.html>

Christine Aulagner, « Les habitants sont-ils partie prenante de la gestion de proximité ? A Echirolles, on s'y essaie », Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain, septembre 1997 : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3800.html>

Moi je pense qu'ils auraient dû y penser avant, déjà d'une, parce que c'est clair dans des grandes barres comme ça c'est [...] terrible, hein. Faut reconnaître. Puis y a rien là pour les jeunes hein. Ils ont pas de maison de jeunes, y a rien, y a un terrain de foot, c'est tout, ils ont rien hein... »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

Ainsi, comme le canton de Pont-de-Chéruy, classé de prime abord parmi les zones dégradées de l'enquête FJP, la commune d'Echirolles apparaît, au travers du discours des enquêtés rencontrés, un cadre de vie plutôt perçu comme agréable, même si certains quartiers de la ville sont moins agréables à vivre que d'autres et davantage stigmatisés à cause des problèmes liés aux jeunes et à la délinquance. La matrice négative de perceptions de la ville ne repose pas sur des éléments anciens, qui seraient profondément ancrés, mais essentiellement sur des éléments plutôt récents, comme la rapide urbanisation de plusieurs quartiers de la ville et la stigmatisation des « banlieues ». Ces deux matrices, positive et négative, se complètent l'une l'autre, mettant en évidence les difficultés pour une ville de satisfaire aux exigences variées de sa population.

Pour conclure cette partie sur les perceptions de leur cadre de vie, développées par les habitants rencontrés dans nos différents points d'observation, comme pour les pratiques des lieux, si plusieurs traits communs aux quatre points d'enquête sont identifiables, certaines spécificités – parfois inattendues – sont également observables.

Premièrement, dans la mesure où nos points d'enquête se situent tous à proximité d'une agglomération de taille importante (voire dans cette agglomération), les effets de la périurbanisation et de la densification urbaine sont évoqués par de nombreux enquêtés, avec comme conséquence, pour certains d'entre eux qui y résident depuis longtemps, le sentiment d'une dégradation de leur cadre de vie. La majorité de nos enquêtés construisent un rapport spécifique, mais comparable, à l'idée d'une « dégradation » de leur territoire vécu, lié au changement de l'environnement urbain.

Deuxièmement, et à l'inverse, certaines perceptions, positives ou négatives, diffèrent d'un point d'observation à l'autre. Ainsi, alors que le thème de la banlieue-dortoir fait figure de repoussoir dans le canton de Pont-de-Chéruy, puisqu'il est ressenti comme synonyme de la fin de la vie sociale dans les communes, dans le canton de Villard-de-Lans cette crainte mais semble moins présente et moins forte. Or, dans le canton de Saint-Ismier et à Echirolles, qui partagent pourtant des caractéristiques assez identiques aux deux cantons précédents, sur les plans de la croissance démographique et de la périurbanisation, l'expression n'apparaît jamais

dans les discours des enquêtés. Toutefois, certaines disparités de perceptions sont davantage liés aux éléments « objectifs » dont nous disposons : ainsi, la mixité sociale, fréquemment mise en avant et défendue à Echirolles ou dans certaines communes du canton de Pont-de-Chéry, est complètement absente des discours des enquêtés des cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, essentiellement parce que la mixité sociale n'y existe pas vraiment (cf. chapitres 2 et 3). Cependant, le thème de la « mixité sociale » nous semble moins absent de ces deux derniers cantons que décliné sous une forme propre à ces deux zones : l'évocation de la nette augmentation des prix de l'immobilier, qui contraint les ménages les plus jeunes et les moins solides financièrement à quitter ces cantons s'ils veulent y devenir propriétaires.

Les discours des enquêtés laissent donc apparaître une multiplicité de perceptions des territoires qui les entourent, dépendant de leurs caractéristiques individuelles ou de leurs pratiques des territoires, et mêlant perceptions à la fois positives et négatives du territoire. La spécificité des perceptions individuelles du territoire nous conforte ainsi dans la volonté de prendre en compte dans l'analyse du raisonnement politique cette subjectivation du territoire par chaque individu. Le « territoire subjectif » est une combinatoire flottante, non réductible à des effets de structure, qui peut agencer de manière inattendue les éléments d'une réflexion politique. Pourtant, les individus n'évoluent pas dans un rapport strictement personnel à leur territoire : les constructions territoriales qu'ils véhiculent s'inscrivent dans un espace social défini. Il nous semble primordial de rapporter immédiatement ce deuxième pilier de la construction du territoire subjectif aux constructions proprement individuelles de ce même territoire.

II. Des territoires vécus façonnés par les relations sociales locales

Les enquêtés que nous avons rencontrés dans chacun de nos quatre points d'observation, témoignent de constructions individuelles de leur rapport au territoire, se constituant ainsi des territoires vécus individuels, qu'ils soient singuliers ou partagés par des individus au profil commun. Cependant, la description de ces territoires vécus, et de leur construction en fonction de critères individuels, serait tronquée si la dimension sociale de cette construction n'était pas prise en compte. En effet, les pratiques et les perceptions individuelles des espaces objectifs ne sont pas suffisants pour caractériser les territoires vécus puisque les enquêtés nouent des relations sociales, qui ont pour point de départ leur lieu de résidence. Nous proposons donc d'explorer les types de relations sociales qui caractérisent notre corpus d'enquêtés afin de

comprendre l'imbrication des pratiques et perceptions identifiées jusqu'à présent dans un cadre social plus large.

Les relations sociales observées dans la présente partie relèvent à la fois du cadre d'analyse des enquêtes par sondages – dans lesquelles figurait des questionnements portant sur l'investissement, ou la volonté d'investissement, des enquêtés dans la vie locale (cf. chapitre 2) – et des éléments de discours recueillis dans les entretiens. En effet, si l'insertion dans la vie locale au travers de la fréquentation de personnes du quartier ou de la réalisation d'activités associatives ont été des hypothèses formulées par l'équipe FJP pour caractériser les cadres de vie, les propos des enquêtés sur ces thématiques ont permis de discerner les différents éléments autour desquels s'agence la vie locale (école, communautés religieuses, réseau associatif, etc.). Il s'agit donc maintenant de se concentrer sur les caractéristiques sociales de nos territoires, en faisant reposer notre analyse sur l'étude de l'insertion des enquêtés dans les réseaux locaux de sociabilité (A) et de l'existence de relations de voisinage (B).

A. Les réseaux locaux de sociabilité comme structure de la vie locale

L'analyse quantitative des données de sondages du chapitre 2 a conduit à faire resurgir un clivage urbain/rural entre les points d'observation, où les zones les plus éloignées des agglomérations urbaines présentent des individus plus insérés dans les réseaux locaux de sociabilité, avec une déclaration d'investissement dans la vie locale bien supérieure à celle des zones plus proches des centres urbains (cf. chapitre 2). De la même façon, ces données indiquaient des réseaux locaux de solidarité plus présents à mesure que l'on s'éloigne des agglomérations lyonnaises ou grenobloises, avec des pratiques d'entraide qui y seraient plus développées. La mise en parallèle des données quantitatives et qualitatives permet de repérer d'éventuels résultats divergents : en effet, si en changeant la focale d'observation de nos territoires, c'est-à-dire en passant du canton à la commune ou de la commune au quartier, nous avons observé une inadéquation de nos cadres initiaux avec les réalités sociologiques, il est peut-être possible d'observer un décalage similaire entre les différentes méthodologies mises en place. Ce travail de comparaison est possible par la correspondance entre les questionnaires et le guide d'entretien, dont une partie portait sur la place de l'enquêté dans son cadre de vie (cf. annexe D) et visait à faire préciser aux enquêtés les différentes formes d'implications des enquêtés dans la vie locale, de façon à pouvoir comparer également la structure des réseaux locaux de sociabilité, d'un point d'observation à l'autre. Selon les

résultats du chapitre 2, nos données qualitatives devraient montrer une insertion dans des réseaux locaux de sociabilité et un investissement dans la vie locale moindres de la part des habitants de la commune d'Echirolles et du canton de Saint-Ismier que des cantons de Pont-de-Chéry et de Villard-de-Lans.

L'analyse de la participation des habitants rencontrés dans des réseaux locaux de sociabilité, couvrant différents aspects de la vie locale, met en évidence sur les quatre territoires étudiés l'existence de structures similaires dans l'organisation de la vie locale. L'école a un rôle particulièrement moteur : son intermédiaire constitue partout la première étape vers la participation à la vie locale et l'investissement dans d'autres associations par la suite. De ce fait, les personnes qui s'installent dans une nouvelle commune, sans enfants ou avec des enfants qui ne sont pas scolarisés dans la commune, ne bénéficient pas de cette voie d'entrée et se trouvent donc moins souvent que les parents de jeunes enfants investis dans la vie locale. D'autres réseaux, plus spécifiques, sont plus ou moins présents sur les territoires étudiés comme les communautés religieuses, qui constituent une porte d'entrée pour notamment pour les habitants les plus âgés. Ensuite, l'insertion dans la vie locale peut se faire par la participation à des associations, plus ou moins variées selon les territoires et les communes concernées : ainsi, le réseau associatif semble particulièrement dense dans le canton de Villard-de-Lans (2) et à Echirolles (4), moins dans le canton de Saint-Ismier (1) et de Pont-de-Chéry (3). Enfin, de façon plus spécifique, la participation à la vie locale peut se faire au travers de réseaux constitués par des organisations professionnelles : c'est le cas dans le canton de Villard-de-Lans où la spécificité touristique et rurale du canton crée des besoins de structuration de réseaux professionnels thématiques. Dans le canton de Pont-de-Chéry, la particularité de la vie politique locale génère également un investissement politique et militant plus fort de la part de certains habitants rencontrés, alors qu'en-dehors de l'implication des parents dans les activités des enfants, les réseaux locaux de sociabilité apparaissent peu étoffés. Enfin, à Echirolles, la présence d'un réseau associatif dense et de nombreux dispositifs participatifs multiplie les opportunités d'investissement des citoyens, auxquels les enquêtés ont pu participer ou dont ils ont connaissance.

Au regard des entretiens réalisés, il est cependant difficile de confirmer le moindre intérêt et investissement des habitants de certains points d'observation par rapport aux autres. Par contre, des distinctions existent dans les types de réseaux ou de piliers qui structurent la vie locale : celle-ci sera plus ou moins articulée par l'école, les communautés religieuses, les associations, la vie politique ou professionnelle en fonction de caractéristiques propres des territoires, déterminant ainsi les modes d'investissement dans la vie locale des habitants.

1. Le canton de Saint-Ismier : une vie sociale réduite

Si le canton de Saint-Ismier est apparu précédemment comme une zone où l'intérêt pour la vie locale est faible (chapitre 2), les entretiens proposent une vision de la vie associative locale essentiellement structurée par trois réseaux de sociabilité : les écoles, les paroisses et la « commune », entendue comme l'ensemble des institutions publiques municipales. En effet, lorsque les enquêtés déclarent un investissement à l'échelle locale, quel qu'il soit, celui-ci a lieu soit dans le cadre de l'école où sont scolarisés leurs enfants, avec une participation aux activités périscolaires, soit dans le cadre paroissial, soit dans le cadre de leur commune et des différentes activités existantes (Maison pour tous, Comités des fêtes, centres sociaux, diverses associations, etc.).

Trois profils différents d'investissement dans les réseaux locaux de sociabilité se distinguent en fonction de l'activité professionnelle ou du statut familial des enquêtés. Le profil le plus investi dans les réseaux locaux de sociabilité regroupe les retraités ou les inactifs. Ainsi en est-il de Raymond et André, qui résident tous deux depuis longtemps dans le canton de Saint-Ismier. André s'investit depuis des années dans la paroisse de Saint-Ismier, ce qui lui a permis de se constituer un solide réseau de connaissances dans sa commune, même s'il avoue que ce sont essentiellement des habitants de la commune de longue date, comme lui. Raymond s'est assez peu investi dans les différents pôles de la vie locale pendant toute sa période d'activité professionnelle, mais, depuis qu'il est à la retraite, il participe plus activement, notamment par l'intermédiaire de sa femme, qui profitait de sa situation de femme au foyer pour s'investir localement (conseillère municipale, responsable d'activités associatives, etc.).

« Je suis rattaché à la paroisse d'ici quoique n'étant pas catholique d'origine et n'étant pas devenu catholique [*rire*] mais disons que dans les années passées j'ai participé plus ou moins activement à la vie de la paroisse et euh...bon le cadre des gens que je connais ne se limite pas aux voisins que j'ai ici mais donc je connais également pas mal de gens sur la commune, enfin pas mal de gens sur la commune qui, principalement des gens qui étaient installés à peu près en même temps que moi ou bien disons aussi depuis une quinzaine d'année. Je peux pas dire que j'ai [...] des rapports amicaux [...] avec des gens qui sont nouvellement arrivés sur la commune. »

Entretien André, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« La commune est petite, on connaît presque tout le monde, surtout que moi j'ai une épouse qui a été conseillère municipale ici, quand on s'est installés là donc ça a été le point de départ de contacts avec l'endroit où l'on venait de s'installer. Et puis là encore on a une grosse activité dans le cadre de la « Maison pour tous » [...] J'étais donc professeur de géologie, et il y a quelques années, il y a quatre, cinq ou six ans, là on m'a demandé si je pouvais pas faire une conférence sur la géologie des environs quoi, du vieux pays quoi. [...] Donc j'ai fait ça alors, ça a été le petit coup de pouce. Ma

femme était déjà très connue puisqu'elle s'occupait déjà d'atelier de poterie. Mais ça a été un peu le coup de pouce qui a fait que j'ai eu beaucoup plus de contacts avec des tas de gens et puis donc, ça s'entretient. Voilà. [...]

Parce que moi, si vous voulez, quand j'étais en activité moi j'étais pratiquement jamais à la maison moi [...]. Donc j'ai pas tellement pu [...] m'investir dans quoi que ce soit ici, évidemment. Ça a changé du jour où, où j'ai cessé mes, mes activités. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

Le deuxième profil, moins investi que le précédent, est celui des parents d'enfants scolarisés dans les écoles de la commune, pour lesquels les activités scolaires et extrascolaires offrent des opportunités de constitution d'un réseau de connaissances sur la commune. Ainsi, Frédéric et Laura, tous deux actifs et arrivés récemment sur leur commune, se sont créés un réseau de connaissances par l'intermédiaire de l'école de leurs enfants, même s'il est vrai que la combinaison d'une activité professionnelle et de la vie familiale laisse peu de temps aux parents pour réellement faire connaissance. Même si, pour Frédéric, la vie de village à Biviers est très peu dense, la mise en place d'une ligne de pédibus²⁸⁹ pour l'école de ses enfants l'a poussé à s'investir plus régulièrement et lui a permis de plus lier connaissance avec d'autres parents.

« Il reste l'école qui continue un peu à faire le lien entre les gens, puisqu'on rencontre les autres... les autres parents à ce moment-là, mais après on remonte dans nos voitures et on part travailler, et le soir on rentre chez nous, et voilà. Donc euh... en hiver en tout cas la vie de... oui la vie de village est très faible. En été les gens se promènent plus... dans les rues... ou j'en sais rien, on se croise quand même. Mais sinon c'est quand même... des... une série de quartiers très renfermés sur eux-mêmes. [...]

Il y a des petites choses qui se sont organisées. Par exemple il y a des lignes de... pédibus, c'est-à-dire qu'il y a une ligne de... il y a des parents qui amènent en fait les enfants à pied, à l'école tous les matins, comme le ferait un bus normal. Il y a une ligne, un parcours précis et ils prennent les enfants à une heure précise. Donc là c'est un peu l'occasion de se rencontrer. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup, Saint-Ismier (Biviers).

Le troisième et dernier profil, le plus nombreux, est celui des enquêtés peu ou pas investis dans la vie locale : il est constitué de Cathy, Solange, Jean-Pierre et Sébastien, tous actifs dont les enfants ne sont pas en âge d'être scolarisé dans la commune. Ces quatre enquêtés déclarent tous ne pas s'investir dans la vie locale, sous une quelconque forme, et ne semble pas avoir envie de le faire pour le moment. Tout en insistant sur le fait de ne pas critiquer la vie associative locale, ils justifient leur manque d'implication par le fait de s'être installés dans

²⁸⁹ Le pédibus, aussi appelé autocar pédestre, est un mode de ramassage scolaire, où les parents se chargent, à tour de rôle, et à partir d'un trajet fixe de conduire les enfants d'un même quartier ou village à l'école, avec un objectif de limitation des déplacements quotidiens en voiture.

une commune avec des enfants adolescents ou adultes, ce qui ne les a conduits ni à lier connaissance avec d'autres parents, ni à s'investir dans certaines activités (Solange et Cathy). En outre, plusieurs enquêtés (Monique, Isabelle, Patricia, Gilbert, Mathieu, Francis) ne font référence à aucun moment à un engagement associatif local de quelle que nature que ce soit, laissant ainsi supposer que le profil qui leur correspondrait le plus serait celui de « désinvesti ».

« Là, ici, quand il y a des trucs communautaires, c'est souvent le troisième âge. Donc, forcément, communautaire en tout cas, quand j'aurais soixante-dix ans j'irais peut-être, mais pour l'instant ça me, je meurs pas d'envie d'aller aux fêtes des soixante-dix ans là, manger les gâteaux des mamies. [...] A côté de ça, il a des choses avec les parents qui ont des enfants à l'école, mais moi qui suis arrivée ici, mon fils était lycéen. En fait, j'ai pas eu l'occasion de connaître beaucoup les gens de Biviers en fait, parce que je n'avais pas d'enfant en âge scolaire du primaire ou de la garderie, et donc j'ai connu mes voisins immédiats. Je connais pas, bon j'ai des amis sur la commune, mais que j'ai connu dans le cadre de mon travail, [...] j'ai pas une fibre associative très développée là, je veux dire, donc bon, je me précipite pas dans ce genre d'affaires, ce qui fait que ben, comment dire, je vais pas à la messe non plus... »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Mais à partir du moment où je me suis pas impliqué dans la vie de la commune, euh je le constate, je dirais j'ai pas trop d'états d'âme par rapport à ça. Parce que c'est quelque chose que je trouve un peu inutile. [...] Ben j'ai aucune responsabilité au sein du conseil municipal, je n'ai pas non plus de charges dans le, on va dire dans le quartier dans lequel j'habite. Je suis... J'ai pas d'implication. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Participer non. Non le sport, non je fais plus du sport en montagne et c'est plutôt familial ou avec des copains du travail. Je ne fais pas de sport collectif dans la commune et je ne suis pas non plus rattaché à un comité des fêtes. Quand il y a une fête j'y vais mais je ne l'organise pas. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Ben, je peux pas trop critiquer dans la mesure où je m'investis pas non plus dans le sujet [...] C'est vrai que quand j'habitais Meylan, j'étais dans un tas d'associations et tout, c'est vrai depuis que je suis ici, car les enfants n'étant plus à l'école, ils sont grands maintenant, il y a moins de contacts avec les gens. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Ainsi, à part certains enquêtés très investis, les habitants des communes du canton de Saint-Ismier ne semblent pas particulièrement impliqués dans la vie associative locale, ce qui est également visible dans les perceptions d'un cadre de vie très résidentiel, avec un certain retrait des habitants sur leur cercle privé et familial.

2. Le canton de Villard-de-Lans : l'école, facteur de « mixité » entre natifs et nouveaux habitants

Dans le chapitre 2, le canton de Villard-de-Lans apparaît comme celui où l'insertion dans la vie locale est la plus développée des quatre points d'observation. Il s'agit donc de comparer cette information avec les données qualitatives, tout en tenant compte de la dichotomie mise en évidence auparavant (« natifs » et nouveaux arrivants, qui pourrait peser sur l'investissement des habitants du plateau du Vercors dans la vie locale. La vie associative locale semble s'appuyer sur trois axes majeurs dans le canton : l'école, la paroisse et les organisations professionnelles, parallèlement à l'existence d'une nébuleuse associative.

Le principal type d'investissement dans la vie locale du canton de Villard-de-Lans s'appuie sur l'école. En effet, cet investissement rassemble à la fois des natifs et des nouveaux arrivants, et concerne essentiellement des enquêtés ayant une activité professionnelle et des enfants en âge d'être scolarisé dans la commune. Les activités scolaires et extrascolaires des enfants apparaissent comme un moyen de mélanger les deux types de population du plateau du Vercors, mais aussi de créer à la fois des relations d'entraide entre parents et des réseaux de connaissance qui peuvent perdurer en dehors du cadre scolaire.

« Donc c'est-à-dire, moi j'ai la chance effectivement d'avoir mes enfants scolarisés, donc on connaît plein de gens, les parents c'est 25-45 ans grosso-modo, avec les enfants en primaire, donc là on est évidemment beaucoup de lien, mais chez les uns, chez les autres. On va faire un repas chez les uns... »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« L'école est un gros lieu de rencontre pour les différents parents. Les catégories sociales sont finalement assez proches, ce qui facilite les contacts. Du coup les problématiques des parents qui vont à l'école sont les mêmes. Souvent c'est euh le travail, euh le machin... Donc ça fait des communautés d'affinité assez facilement. Et puis après il y a une autre communauté d'affinité par quartier. Ça marche bien dans le village aussi. Les, il y a des fêtes de quartier qui sont organisées assez régulièrement, quels que soient un peu les quartiers du village, donc ça crée aussi des points de rencontre. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« Je pense que y a un réseau, bon moi j'suis mère de famille, donc j'ai trois enfants scolarisés sur l'école ici, donc heu à ce niveau-là, je fais partie de l'association des parents d'élèves, et je trouve qu'au niveau de la population en tout cas de gens qui sont concernés par l'école surtout, y a des relations, des relations d'entraides oui, c'est pas heu... les gens sont individualistes comme partout j'dirais, mais heu... y a quand même heu... une certaine convivialité, les gens se connaissent, les gens se parlent, c'est pas les sorties d'écoles sur Grenoble où personne se connaît, là on voit, les personnes parlent, les personnes se reçoivent, les personnes se gardent les enfants par exemple, échangent des services, bon y a pas de relation d'amitié c'est sûr, y a quand même assez facilement une

| bonne ambiance on va dire à ce niveau-là. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Lorsque les enfants ne sont plus scolarisés dans les écoles de la commune, les enquêtés rapportent, en conséquence, une perte de lien avec les autres habitants, qui se ressent notamment dans la « cassure » avec les nouveaux arrivants, qu'il devient difficile de rencontrer sans ce moyen. Pourtant, les enquêtés « éloignés » du carde scolaire ne sont pas non plus complètement isolés, car, pour les membres de communautés religieuses, celles-ci peuvent prendre le relais pour faciliter l'insertion et l'investissement dans la vie locale. Jean et son épouse se sont ainsi constitués un réseau de connaissance par le biais de la paroisse, dans laquelle elle est bénévole, et profitent ainsi maintenant de leur retraite pour s'investir dans certaines activités locales, même si Jean se fait l'écho de réticences suscitées chez les natifs par son désir d'investissement, notamment politique. De la même façon, Jenny est membre d'une association protestante ayant pour projet la réalisation d'une église pour la petite communauté protestante du plateau du Vercors. Enfin, Serge, « natif », dont les enfants sont adultes, a conservé un lien avec la vie locale de sa commune en étant conseiller municipal.

« Alors ça, ce qui n'est pas facile, c'est dans la vie municipale, dans la vie paroissiale, et dans d'autres mouvements, soit vous avez des vies associatives parce que vous avez des enfants, soit vous êtes relativement exclu, parce que vous n'avez pas suffisamment le nombre d'ancienneté qui vous permette de vivre sur le plateau. [...]

On s'est fait des amis, bien sûr, par les voisins, la paroisse, les choses comme ça, on se recrée si vous voulez un cercle de gens d'âges voisins, c'est plus ou moins dix ou quinze ans, donc ce sont des gens qui ont plus ou moins de facilités, plus ou moins de difficultés, qui sont à la retraite comme nous, et c'est une entraide qui se recrée, qui se redécouvre, là c'est à créer, et là effectivement il y a énormément de choses à faire, parce que ça n'existe pas ou ça n'existait pas. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Bon moi personnellement, moi je suis protestante. Y a un groupe de protestants sur le plateau, on a construit une église ici, qui vient de s'ouvrir y a quelques mois. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« A part ça c'est vrai que bon, y a... le plus de contact... c'est vrai que tous les parents d'élèves ont beaucoup plus de contacts heu bon par rapport à l'école que leurs... c'est vrai que nous bon nos enfants sont grands, très grands. Donc heu moi j'sais que j'ai plus j'ai plus beaucoup de contacts avec les nouveaux arrivants. C'est vrai qu'on se rencontre de temps en temps quand y a des fêtes heu d'organisées bon bien souvent par heu l'association des parents d'élèves. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

Parallèlement aux pivots que constituent les écoles et les paroisses, la forte activité associative qui anime le plateau du Vercors est rapportée à plusieurs reprises par les enquêtés, qu'ils soient natifs ou nouveaux arrivants, plus ou moins investis dans la vie locale.

« Ben, y a beaucoup d'associations, y a l'association pour les gens âgés, y a l'association heu pour heu... d'entraide, heu y a des associations heu de, de, pour les gens qui aiment jouer au bridge heu comme ça, y a des associations oui y'en a beaucoup. D'ailleurs y a une journée par an, c'est une journée des associations, y a une sorte de heu de foire où tout le monde est présent. Et puis y a aussi des associations heu y a des religieuses. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« (Enquêteur) : Et heu... vous, donc vous faites partie d'une association, vous êtes impliquée dans ces réseaux, c'est le principal ou vous en avez d'autres ?

(Dominique) : Non pour moi c'est le principal, j'ai des amis qui font partie d'autres associations, d'autres réseaux, le CLAP par exemple c'est une association de cinéma, bon heu qu'est-ce qu'il y a d'autre, y a plein de choses qui se passent sur Lans y a une association, bah on va parler de ça sûrement on va construire un casino, c'est en pourparlers ça, donc y a Lans Vegas qui s'oppose à la création de cette association, y a Lans Avance qui est très très pour... »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Un autre mode d'insertion dans la vie locale ne semble concerner que les natifs et repose sur des organisations professionnelles dans lesquelles se regroupent les agriculteurs et les commerçants, qui servent à la fois de courroies de transmission entre les acteurs économiques et politiques, mais sont aussi des réseaux de solidarité professionnelle, ainsi que le rapportent Bruno et Jean-Marc, respectivement agriculteur-moniteur de ski et commerçant.

« Mais euh on fait des réunions de commerçants, d'agents économiques, on nous a appelés l'union des forces vives, l'union des commerçants, enfin, y a plein de trucs pour... Enfin, j'veux dire, mince, y a la neige certes, mais y a une vie économique qui doit nous permettre, ouais, de bosser, de vivre toute l'année sur Autrans, alors on fait des réunions, ouais faudrait faire ci, ouais, faudrait faire ça ! [...] Faudrait ci, faudrait ça, y a l'office du tourisme ci, y a l'office du ça... Alors que pour moi, une union des commerçants, ça va vous faire sourire, mais c'est plutôt un endroit où on se rassemble, et ah bah tiens, on va organiser une course des commerçants, pour que ce soit quelque chose on dire, ah bah ouais, l'entraide elle y est plus, parce que chaque fois qu'on va faire une réunion, c'est pour dire, ça va pas, ça va pas, bon j'en suis aussi acteur, je jette pas la pierre, je m'englobe aussi évidemment là-dedans, et je trouve ça un p'tit peu triste... »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

Enfin, comme dans les autres points d'observation, il existe aussi un profil d'enquêtés moins investis dans la vie locale, constitués de jeunes adultes, de retraités arrivés récemment ou de parents dont les enfants ne sont plus en âge d'être scolarisés (Quentin ou Georges). Ces derniers perçoivent l'existence d'une activité associative mais ne sont pas disposés à s'y investir.

« Du coup ça permet à Autrans pour l'instant de voir des choses qui se créent, qui se développent, surtout dans le milieu du sport, ouais c'est vrai que... tout ce qui est niveau associatif, exemple de la musique des choses comme ça c'est un petit peu plus difficile, mais c'est vrai que au niveau du sport, j'dirais que ça se développe pas mal. [...] Ouais, y a beaucoup d'associations dans le soutien de le commune à tous les clubs sportifs, y a eu aussi la commune qui s'investit pas mal heu... »

Entretien Quentin, homme, 18-30 ans, inactif, Villard-de-Lans (Autrans).

Ainsi, l'insertion dans la vie sociale ne semble pas être l'apanage des « natifs ». Les « nouveaux » arrivants semblent s'être constitués de solides réseaux d'entraide et de sociabilité sur le plateau. L'école apparaît ainsi comme un moyen conséquent d'intégration des nouveaux arrivants sur le plateau par le biais des activités scolaires et extrascolaires, qui permettent aux parents de se constituer facilement un réseau d'interconnaissances. Lorsque les « nouveaux arrivants » n'ont pas d'enfants en âge d'être scolarisé, les communautés religieuses, catholiques et protestantes, peuvent être des points d'appui pour l'intégration à la vie locale. Ces deux lieux de sociabilité permettent de créer des passerelles entre les natifs et les nouveaux arrivants, tout comme la forte activité associative du canton. Pourtant, les organisations professionnelles semblent être des lieux, qui tout en favorisant l'insertion des enquêtés dans des réseaux locaux de sociabilité, concernent principalement les natifs du Vercors.

3. Le canton de Pont-de-Chéruy : un investissement local modéré

Le canton de Pont-de-Chéruy est apparu précédemment comme une zone fortement investie par les activités de ses habitants (chapitre 2). L'approche qualitative tend à relativiser cet état de fait. Comme dans les autres points d'observation, plusieurs profils d'intérêt et d'investissement apparaissent. Le premier, celui des plus impliqués, est constitué d'enquêtés qui sont, ou se sont, particulièrement investis au niveau politique et social. Ainsi, Jeanine et Laurent ont été conseillers municipaux dans leur commune, élus sur des listes (plutôt à gauche) d'opposition aux équipes en place. Par ailleurs, Jeanine est militante de longue date dans une association de défense du droit au logement, à l'instar de Marcel, qui est bénévole au Secours Catholique. Auguste et Marcel, eux, n'ont pas été directement élus municipaux mais se sont également investis politiquement : Auguste par l'intermédiaire d'une association,

animée essentiellement par des élus, PARFER²⁹⁰, qui s'oppose à un nouveau tracé ferroviaire, et Marcel par l'intermédiaire de sa femme qui a aussi été élue sur une liste d'opposition à Villette d'Anthon. Ce profil concerne des enquêtés qui résident de longue date dans leurs communes, et sont soit à la retraite, soit proche de la retraite.

« Je fais partie d'une association depuis une trentaine d'année, et très vite j'ai entendu des problèmes de logement, et ce problème de logement paraissait tout de suite gros, énorme et je me rendais compte que on l'évoquait à chaque fois à chaque réunion mais on différait quoi, on évoquait, on répétait mais on différait. Et un jour comme il y a des gens concernés par ces problèmes qui se sont aussi émus qui se sont préoccupés, qui ont commencés à bouger, ben... j'ai choisi davantage de les accompagner, et donc on a soulevé des problèmes graves dont on a entendu parler cette année avec les Don Quichottes, donc en fait on est en pleine actualité. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Le second profil d'investissement dans la vie locale est appuyé sur les activités scolaires et extrascolaires des enfants, rassemblant des parents d'enfants en âge d'être scolarisé. Il correspond à un profil déjà identifié dans les autres cantons. L'école ou les activités sportives des enfants constituent ainsi des vecteurs d'investissement des parents dans la vie locale, mais aussi des occasions de tisser des liens amicaux.

« Le sou des écoles pour les enfants. [...] A organiser des manifestations afin de récolter de l'argent, pour pouvoir permettre aux enfants un spectacle de Noël, un carnaval, ou une kermesse en fin d'année, d'aider les écoles par plus on fait de bénéfiques, plus eux ils récoltent des budgets conséquents en plus des aides de l'Etat et de la commune. Donc on les aide à ça, on organise, quand on doit bloquer tout Pont-de-Chéruy parce qu'il y a cinq cents enfants qui se baladent dans Pont tous déguisés en carnaval, ben c'est nous. Donc ça, avec des lotos, des choses comme ça qui peuvent rapporter de l'argent dans l'année, et payer les spectacles tout au cours de l'année, un cadeau pour la fête des mères, un cadeau pour tous les grands de maternelle qui vont passer au CP, pour les motiver en disant voyez, vous passez chez les grands, donc on organise tout ça. [...] C'est les mamans qui se motivent. On arrive à embaucher nos maris au moment de, du père Noël. [...] Et c'est vrai qu'au bout d'un moment ils sont motivés les maris, ils ont pas le choix quoi, donc on le fait. Bon si nous on y est ben eux ils gardent les enfants pendant que nous on y est »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Moi non, 'fin j'en ai eu mais là j'en ai plus, j'ai plus le temps. [...] J'ai été aussi en bénévolat à l'association de foot de Villette d'Anton pendant quelques années donc c'est vrai là heu, à partir de ce moment-là on se crée vite des relations. C'est vrai que le foot heu c'est un milieu où ben on fait connaissance, forcément vu qu'on se voit toutes les semaines pour les matchs [*rire*]. Toutes les organisations qu'y font, les tournois tout ça, ça permet de connaître des gens, des gens d'ici et des environs parce qu'y a aussi des gens de Chavanoz qui viennent sur Villette d'Anton, des plus petites communes qui ont pas le

²⁹⁰ Créée en 2002, PARFER est une association d'élus de communes rivieraines d'un tracé ferroviaire, conçu par RFF, pour faciliter le transport des marchandises dans l'agglomération lyonnaise, qui cherche à proposer des alternatives soutenables pour les populations de l'Est lyonnais : <http://www.parfer.org/index.html>

même, les mêmes avantages que nous. Par le biais de l'école aussi. J'ai aussi aidé pour la bibliothèque heu, l'informatique... »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Le dernier profil, celui des désinvestis, est le profil le plus représenté, dans ce canton comme dans celui de Saint-Ismier. Il rassemble, d'une part, les enquêtés qui ne mentionnent aucune activité associative particulière (Odile, Kévin, Michel et Florent) et qui semblent plutôt isolés et, d'autre part, des enquêtés qui connaissent un certain nombre d'activités associatives de leur commune mais sans en faire partie (Elisabeth, et Franck), qui sont aussi, par ailleurs, plus au fait de la vie locale par leur activité professionnelle notamment. Ce profil rassemble ici encore des jeunes adultes, des parents d'enfants qui ne sont pas encore scolarisés ou des parents dont les enfants sont adultes.

« Y a pas mal d'associations, donc si on veut faire partie du village on peut, y a une amicale qui regroupe pas mal d'activités sportives, tennis, le ping-pong j'veux dire, tennis de table, y a le foot, y a les jeux de société, tennis enfants, y a la marche, y a pas mal quand même d'activités, y a le jonglage aussi, et puis y a des sorties, ski etc. non là c'est vivant comme village, y a quand même pas mal de bénévoles qui s'occupent de ces choses-là. Y a la paroisse aussi qu'est pas mal représentée, y a une association pour le foot, y a le sou des écoles aussi, ce sont des parents qui gèrent un petit peu ça pour les voyages scolaires, les choses comme ça, donc c'est assez, assez vivant. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

« Je m'plais bien dans cette commune, parce que y a pas mal de choses, y a beaucoup d'activités, y a un cinéma déjà sur Pont-de-Chéruy, ce qui est pas négligeable, y a un club de vélos, je suis cycliste, y a la campagne à proximité. »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« (Florent) : Oui, mais enfin j'ai quand même pas de contact spécifique euh... [...] On fait pas partie de l'association ni rien du tout. [...] C'est bien parce qu'on ne le veut pas, parce qu'il y a beaucoup de choses à faire ici.

(Enquêteur) : Qu'est-ce qu'il y a à faire par exemple ?

(Femme de Florent) : Y a énormément d'associations sportives, des associations euh...

Pour faire des matches, pour faire du vélo, pour euh... »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

A la différence des cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, la paroisse ne semble pas être dans le canton de Pont-de-Chéruy un pivot de la vie locale, n'apparaissant qu'une seule fois dans le discours des enquêtés. Cependant, à l'exception de certaines personnes très investies dans les domaines politiques et sociaux, et malgré les résultats de nos analyses du chapitre 2, les enquêtés rencontrés dans le canton de Pont-de-Chéruy ne semblent pas plus actifs localement que les autres, peut-être même moins en comparaison de ceux du canton de Villard-de-Lans.

4. Echirolles : un important réseau associatif

Echirolles apparaît jusqu'à présent comme le point d'observation dont les enquêtés présentent le moins d'intérêt pour l'investissement dans la vie locale. Comme dans les autres zones d'enquête, les piliers de la vie locale sont sensiblement identiques : l'école, la paroisse et des réseaux associatifs divers présents sur la commune. Premièrement, l'école est, à Echirolles comme dans les autres zones, le principal vecteur d'intégration et d'investissement des parents d'enfants scolarisés à la vie locale. Ainsi, Philippe témoigne de ce rôle moteur en relatant sa propre expérience où la scolarisation de ses enfants, et leurs activités extrascolaires, lui ont permis de s'intégrer à la vie du quartier, voire de la créer avec les autres parents arrivés, comme sa famille, au moment de la création du quartier. Patrick, dont les enfants sont aussi scolarisés à Echirolles, met également en avant l'école comme moteur d'insertion à la vie locale, mais aussi de mise en relation avec les équipes municipales qu'il a dû contacter pour demander la mise en accessibilité de l'école de son enfant en raison de son handicap. Enfin, Pierre fait aussi état de l'école comme vecteur de participation à la vie locale : il présente le fait d'avoir des enfants scolarisés comme « un moyen de communication avec le quartier », moyen qu'il a perdu depuis que ses enfants sont adultes. A l'inverse, Yves, dont les enfants ne sont pas scolarisés sur Echirolles, n'est pas vraiment inséré dans la vie locale. Même si la paroisse semble être un relais de moindre importance à Echirolles, Philippe mentionne également un investissement local par son intermédiaire.

« Au départ, heu... bon, on travaillait tous ailleurs heu... on se retrouvait à Echirolles finalement pour la fin de journée. Ceci dit ça a... ça a vite changé parce qu'on a eu nos enfants progressivement, [...] ils se sont quand même intégrés à beaucoup d'activités sur Echirolles et on s'est rendu compte que c'était une ville très riche, au niveau heu... sportif par exemple, [...] au niveau des centres sociaux. [...] Le quartier est un quartier où tout le monde est arrivé en même temps donc heu... sur le quartier se sont créés des tas de choses [...]

On s'est investi sur la paroisse d'Echirolles, on est catholique pratiquant et il se trouve [...] que cette église se trouve sous notre immeuble pratiquement donc... Très intégrée finalement dans le quartier, donc on s'est beaucoup investi là. Mais bon à la limite on se serait investi certainement ailleurs aussi mais heu... cette paroisse d'Echirolles avec une multitude d'enfants [...] C'était quelque chose de très particulier, de très vivant je veux dire... tous leurs copains allaient au catéchisme, c'est quand même pour nous très riche. »

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

« Bon, je précise tout de suite on n'a plus les enfants. Les enfants c'était un moyen de communication avec le quartier, avec les voisins. Quand on emmenait les enfants à l'école on avait des relations sociales fortes. Maintenant, on a plus ça parce que, parce que les enfants sont grands. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Il existe ensuite, à Echirolles, un réseau associatif plutôt dense, relayé par les centres sociaux de la ville, qui permet aux habitants de participer à des activités diverses ou de s'investir dans la vie des quartiers. Ainsi, Luce, qui se décrit comme quelqu'un d'assez peu investi localement, est bénévole dans une MAPAD²⁹¹ et a été auparavant bénévole dans un centre social de la ville. Virginie fait également partie de l'association de son quartier des Granges. Dans le cas de Pierre, l'investissement associatif local a surtout été celui de sa femme qui a commencé à s'investir au travers des activités scolaires des enfants, puis a élargi cet investissement par l'intermédiaire des centres sociaux notamment, continuant ainsi de participer encore activement à la vie associative locale. En plus de son investissement dans l'école de ses enfants, Pascale participe aussi à l'Atelier public urbain et social (APUS), qui est une structure de participation mise en place par la municipalité pour inclure les citoyens dans le réaménagement des quartiers Ouest de la ville. Bernard, qui, lui non plus, ne se considère pas comme un citoyen investi, mentionne avoir participé à quelques réunions publiques concernant son quartier, notamment autour de l'aménagement de la ligne de tramway au début des années 1990. Enfin, Maria montre un investissement fort dans la vie de son quartier autour du projet de réhabilitation proposé par l'ANRU, qui prévoit la destruction de l'immeuble où elle habite, et donc son relogement ailleurs : les habitants du quartier sont particulièrement mobilisés sur cette question depuis le début de 2007 en raison d'une procédure de relogement jugée trop peu réceptive aux besoins et aux attentes des locataires concernés. Ainsi, habiter à Echirolles permet un engagement particulier, par rapport aux autres points d'observation, des habitants au travers de dispositifs de participation mis en place par la mairie pour résoudre certains problèmes publics, consulter les habitants sur des projets urbains, ou essayer de recréer du lien social dans les quartiers de la ville confrontés à des difficultés particulières²⁹².

« Pendant un certain temps je suis allée dans un centre social pour faire des cours de français pour les femmes maghrébines, et donc ça dépend aussi de la mairie d'Echirolles hein, mais c'est tout hein, juste un rôle de bénévole, pas plus. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Il m'est arrivé d'aller à des réunions de la mairie euh, quand ils ont fait, quand ils ont finalisé le projet du tram, des choses comme ça, parce que ça concernait mon petit hein, donc je suis allé voir ce qui se disait et éventuellement j'intervenais mais je suis pas... »

²⁹¹ Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

²⁹² A Echirolles, particulièrement depuis une dizaine d'années, la municipalité a largement investi le champ de la démocratie participative, sous l'appellation « démocratie locale » et « gestion urbaine et sociale de proximité » (GUSP), qui rassemble plusieurs des dispositifs évoqués par les enquêtés (l'APUS, les Assises Citoyennes, la Maison du Projet pour le Village 2, etc.). La multiplication et la mise en avant de ces dispositifs participatifs à Echirolles participe d'un mouvement maintenant ancré dans les villes de grande et moyenne taille, notamment par les municipalités dirigées par les communistes (Nez Talpin 2010).

Non, je suis pas très impliqué à mon avis, pas assez diraient, diraient les gens qui souhaiteraient que les citoyens s'impliquent plus. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« On est tous solidaires les uns des autres, et ça je trouve que c'est super. [...] Ben je pensais pas que ça allait bouger comme ça hein. Mais non, quand on a les réunions, on a bien tous les mêmes questions, on cherche tous les mêmes réponses, ça c'est sûr... [...] Puis bon depuis le temps qu'on est là... Voilà, à la longue on arrive à se connaître [...] Parce qu'y a eu une pétition y a... Ca a brassé, puis on a des réunions. Mais bon, c'est clair que nous on est là [...] Je pense, ouais, parce qu'on a des associations et... Là y a un petit monsieur qui s'occupe du Village 2 [...] hé ben quatre-vingt-un ou quatre-vingt-deux ans, ben je vous prie de croire qu'il est costaud le gars, hein. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« Heu, moi personnellement, heu j'me suis pas beaucoup impliqué parce que j'étais beaucoup plus en déplacements pour travailler. Mais ma femme s'est beaucoup impliquée. Elle a été heu, oui beaucoup impliquée dans les associations de quartier heu, centre social heu [...]. Elle a été présidente du conseil syndical [...]. Elle a fait partie d'une association des parents d'élèves, des écoles. Bon, c'est aussi un choix de vie où elle heu dès lors qu'elle a eu des enfants, elle a pas travaillé de manière continue à l'extérieur. [...] Elle était disponible justement pour les enfants et la vie sociale. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

« L'APUS euh, l'atelier public urbain qui a été mis en place par la ville d'Echirolles, bon ben les gens s'y retrouvent, on discute beaucoup des changements qui s'opèrent dans le quartier ouest euh, qu'est-ce qu'on en pense [...], même si on tient pas toujours compte de notre avis, ça aussi euh... »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

Enfin, le dernier cas de figure est celui des habitants « non investis » dans la vie locale, et peu intéressés par un tel investissement : ainsi, Cédric, Karim et Véronique se décrivent comme très peu investis dans la vie de leur quartier, soit parce qu'ils n'ont pas le temps, soit parce qu'ils ne souhaitent simplement pas y participer plus activement. Stéphane appartient lui aussi à cette catégorie d'habitants « non investis », même si le fait d'avoir grandi à Echirolles lui permet d'avoir un réseau amical constitué autour de ses activités sportives, notamment.

« Ben comme ouais, ça fait quoi ça fait deux ans que je suis là-bas. Bon c'est vrai que j'ai des amis que je connaissais d'avant, du sport. Donc ça va quand on connaît des gens déjà c'est bien, c'est pas comme si j'arrivais et j'aurais connu personne quoi. [...]

Au Village 2 ? Ouais ça va pas mal quand même ouais ouais c'est vrai que mes copains y sont tous encore [*dans le quartier d'enfance de Stéphane*] pour la plupart. Mais j'y vais là-bas de temps en temps, j'y vais les voir encore ouais c'est vrai que y'en a y sont partis dans des autres villes quoi, y travaillent dans des autres endroits donc je vois que ceux qui sont encore là. Voilà. »

Entretien Stéphane, homme, 18-30 ans, employé, Echirolles (Village 2).

B. Des relations de voisinage peu intenses

Les relations de voisinage sont souvent mobilisées comme des éléments centraux dans les explications écologiques du vote²⁹³, ce qui nous conduit à nous intéresser à étudier ces liens par l'intermédiaire des discours des enquêtés, à défaut de l'analyse ethnographique recommandée à ce sujet (Braconnier 2010, p.110-112). Les relations de voisinage constituent, en effet, l'un des thèmes abordés par le guide d'entretien (cf. annexe D), permettant ainsi de disposer de nombreuses données à ce sujet. L'étude des relations de voisinage n'a pas pour but de mettre en évidence ici l'existence de discussions politiques entre voisins, mais vise plutôt la description des relations entretenues par les enquêtés. En effet, si les discussions politiques informelles peuvent émerger au sein de groupes qui partagent une communauté de valeurs, qu'elle soit explicite ou implicite²⁹⁴, il importe alors de voir si celles-ci existent dans les quatre points d'observation sélectionnés pour l'enquête FJP, si elles sont structurées de façon identique, comme de comparer la façon dont elles sont décrites par les enquêtés.

L'étude des relations de voisinage dans les quatre points d'observation montre que les autres zones sont marquées par l'existence de relations de voisinage « minimales » : aucune zone ne se distingue par une vie de voisinage particulièrement intense. Dans les cantons étudiés, plus résidentiels qu'Echirolles, des formes similaires de relations de voisinage apparaissent dans les lotissements pavillonnaires. Cependant, en fonction des sites enquêtés, des divergences apparaissent. Les enquêtés des cantons de Saint-Ismier (1) et de Pont-de-Chéruy (3) rapportent dans l'ensemble des relations de voisinage moins approfondies que dans les deux autres lieux, sauf pour les enquêtés qui sont insérés de longue date dans le voisinage. A l'inverse, dans le canton de Villard-de-Lans (2) et à Echirolles (4), le voisinage semble constituer plus facilement un espace propice aux relations sociales. Dans le canton de Villard-de-Lans, les relations de voisinage prennent souvent la forme de relations d'entraide liées au cadre montagnard, qui ont du mal à dépasser le clivage entre les natifs et les nouveaux habitants. A Echirolles, la stigmatisation de la ville (l'image de la « banlieue à problèmes » ressentie par les enquêtés) contribue d'une certaine façon à renforcer un sentiment d'appartenance à la ville vis-à-vis de l'extérieur ; en outre, la proximité sociale et l'ancienneté de la résidence peuvent permettre le développement de solidarités locales. En

²⁹³ « Si l'approche écologique conduit à considérer l'échelle du voisinage comme la plus prometteuse pour qui cherche à comprendre ce dont les comportements électoraux sont faits, elle n'autorise pas par elle-même la compréhension de ce qui s'y joue » (Braconnier 2010, p.75)

²⁹⁴ « Ces groupes informels qui ne sont pas constitués à partir de clivages politiques sont pourtant porteurs de valeurs partagées, suffisamment bien perçues par les individus pour que les discussions s'engagent sans trop de retenue en leur sein et que chacun ait une idée de ce que l'autre vote » (Braconnier 2010, p.116).

outre, la mixité sociale est plus fréquemment mise en avant à Echirolles, à la différence des cantons de Pont-de-Chéruy ou de Saint-Ismier, où domine l'impression d'un fonctionnement en vase clos, dû, d'un côté, à la volonté de préservation d'un environnement favorisé et, de l'autre, aux moindres possibilités d'insertion dans la vie locale.

Dans notre cas, l'analyse des relations de voisinage paraît difficilement assimilable à la constitution d'une communauté de valeurs, explicite ou implicite, nécessaire pour que les discussions du « coin de la rue » puissent éventuellement prendre une tonalité politique (Braconnier Dormagen 2007 ; Braconnier 2010). L'hypothèse selon laquelle des discussions politiques peuvent éclore dans le cadre de relations de voisinage mérite donc d'être mobilisée avec prudence, sans pour autant être totalement écartée. En effet, ces relations de voisinage ne doivent pas être totalement négligées, puisque lorsqu'elles existent, elles constituent également des cadres du territoire subjectif. Nous proposons donc de revenir sur les spécificités des relations de voisinage observées dans nos quatre points d'enquête.

1. Le canton de Saint-Ismier : « la banlieue chic »

La caractéristique principale du canton de Saint-Ismier est de constituer un cadre particulièrement prisé par les ménages très aisés de la région grenobloise²⁹⁵. Cette caractéristique est très présente dans le discours des enquêtés que nous avons rencontrés, qui mettent en avant la domination de groupes sociaux favorisés parmi la population des communes du canton, avec des nuances selon la situation en lotissement ou en villa individuelle et la position à flanc de coteau, où les plus grandes villas se situent le plus en hauteur (cf. *supra*). La représentation d'un cadre de vie extrêmement privilégié socialement et économiquement se retrouve aussi à l'extérieur dans le discours des enquêtés : ces communes ont la réputation de constituer des enclaves très favorisées par rapport aux autres communes.

« On a l'impression quand on dit Saint-Ismier tout de suite c'est : « Oh ben toi t'habites Saint-Ismier, t'es blindé quoi ». [...] Moi personnellement heu ça me gêne pas. 'Fin j'dis ben écoute heu tu penses ce que tu veux heu, j'veux dire heu c'est ton problème, si tu trouves qu'avec mille huit cents euros par mois on est blindé, ben tant mieux pour toi ! Mais c'est vrai que c'est la réputation qu'a Saint-Ismier. Moi j'ai plusieurs amis quand, au début, je disais j'habitais Saint-Ismier : « Ah ben t'es blindée toi ». Bon, j'dis ben non. En fait les gens tout de suite pensent que, habitant Saint-Ismier, on est riche comme Crésus

²⁹⁵ Les communes de Biviers, de Saint-Ismier et de Saint-Nazaire-les-Eymes figurent régulièrement dans les dix communes les plus riches de France, avec également la commune de Corenc limitrophe du canton, selon les différents classements établis chaque année par la presse magazine.

Capital, « La nouvelle France des riches », décembre 2009, pp.52-80.

L'express.fr, « N° 1 pour les revenus en province : Corenc, fortunes perchées », publié le 28/06/2007.

quoi, alors qu'y a quand même pas mal de, de familles, avec des revenus modestes quoi. Y sont pas tous à rouler en 4x4 BMW. [...] Ça fait bien, une bonne dizaine d'années que ça a commencé à... Parce que c'est vrai qu'au début y avait que des champs ici donc, au tout début où on arrivé c'était pas comme ça. Et moi, j'ai trouvé, ça m'a frappée ça après quand j'ai dit oh ben j'habite Saint-Ismier, ah et bon heu, après j'dis mais tu sais Saint-Ismier y a pas que des rupins hein et y a un peu de tout hein. »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Cette caractérisation du canton de Saint-Ismier comme une « banlieue chic », dans laquelle s'installent les groupes sociaux les plus favorisés de l'agglomération grenobloise, se ressent également du côté de la vie collective du secteur. En effet, si les enquêtés rencontrés sont assez nombreux à témoigner d'un faible investissement dans la vie locale, ils rapportent également de relations de voisinage peu développées, exception faite des enquêtés installés de longue date dans leur commune. Ces derniers sont effectivement ceux qui décrivent les relations de voisinage les plus approfondies : l'ancienneté de leur arrivée dans leur quartier ou leur lotissement leur a permis de transformer leurs relations de voisinage en réseaux amicaux, dans lesquels les services rendus, les discussions « au coin de la rue », voire les soirées sont assez fréquentes. En plus de l'ancienneté dans le voisinage, les relations semblent facilitées par une certaine proximité socioéconomique.

« Voilà ben avant y avait une p'tite mémé qui habitait là juste à côté aussi mais maintenant elle est partie dans une maison de retraite parce qu'elle arrivait plus, c'est vrai que souvent on allait lui faire ses courses, on... A des moments on va même la voir à la maison de retraite, parce que bon elle est toute seule, elle a pas de famille dans le coin [...]. Bon après comme c'est locatif ça change souvent donc on n'a pas l'temps, après ça dépend heu les gens quoi. C'est-à-dire ou ça marche tout de suite ou heu... »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Ben je prenais le temps, à donner heu ... j'allais voir [*un voisin*] qu'est en dessous, qui est un vieux monsieur heu qui vit tout seul depuis un moment et donc de temps en temps heu, quand j'avais le temps, ben depuis que j'étais au lycée, j'm'arrêtais et j'venais faire un petit coucou, y avait aussi [*un autre voisin*] qui était à côté. [...] J'allais prendre un peu des nouvelles, discuter deux minutes [...]

Mais là c'est vrai que du coup je circule plus quoi je vais..., depuis que je suis sur la fac bon je..., depuis que j'ai plus le chien non plus, j'me balade plus. Sinon c'est vrai que du coup on prenait le temps de discuter en se baladant. [...]

Y [*les voisins*] partageaient les enfants ! [*rire*] Pour les piscines et les... [*rire*] C'était pas mal ! Non, non, oui y avait, y avait l'air d'avoir une bonne entente. Après je sais pas heu... en tout cas y avait l'air d'avoir une bonne entente quoi. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« L'intégration avec les voisins, ben on est un petit immeuble ici, donc on est huit foyers donc c'est facile d'échanger et de parler. Il y a un peu tous les styles ici. C'est autant familial que des gens célibataires, ça va du studio au F5. Nous on s'est noué avec des gens qu'on connaissait pas assez rapidement après maintenant les voisins on s'entraide, ça se passe très bien. Ce qui est agréable aussi dans ce quartier-là, c'est qu'il y a trois ou

quatre bâtiments de huit appartements donc tout le monde se connaît. Et il y a aussi la mairie qui nous fait un petit tremplin et qui organise une fois par an une petite réunion. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Bon moi j'ai de très bons voisins de la maison mitoyenne à côté de chez moi avec lesquels on entretient des rapports très amicaux, bon sans être continuellement les uns chez les autres, disons, chacun chez soi, d'accord, on n'empiète pas sur la vie des autres, mais bon on s'entend bien euh... on va marcher, on va faire nos promenades à peu près quotidiennes ensemble, on joue ensemble à des jeux de société ou des choses comme ça donc à ce point de vue-là, du point de vue du cadre immédiat je vais dire que là on est favorisés euh... y a d'autres, y a d'autres voisins pas très éloignés avec lesquels j'entretiens également des rapports assez... amicaux, disons bon, assez libres, maintenant bon pour être franc c'est pas le, c'est pas le cas de tous les voisins immédiats [...]

Je pense que quoi qu'il en soit, même les, même les voisins avec lesquels les rapports peuvent être plus tendus euh, en cas de coup dur, ils seraient prêts à intervenir, non là je crois que y a quand même... mais euh bon ça tient probablement euh au fait que disons-le, l'occupation du voisinage n'a pas, n'a pas changé depuis ces dix quinze dernières années, mes voisins immédiats sont les mêmes depuis au moins quinze ans... »

Entretien André, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Parmi ces résidents installés de longue date dans leur commune, les enquêtés expriment parfois des regrets quant au repli sur soi et sur le cercle familial de leurs voisins, caractéristique du canton. En effet, André ou Jean-Pierre font état de difficultés à établir le contact avec les nouveaux arrivants notamment, mais aussi de la perte d'une certaine sociabilité qui existait avant la forte périurbanisation du canton et l'explosion démographique.

« La vie est encore agréable. Mais je dirais que c'est pas la vie de village de y a trente ou quarante ans. Autrefois tout le monde se connaissait à Saint-Ismier, enfin aujourd'hui, j'connais mes voisins. J'connais mes voisins proches. Mais ceux qui arrivent, qui emménagent, qui repartent, dans les lotissements alentours, on peut connaître, enfin j'dirais qu'on se retrouve dans une situation de... d'urbanité d'immeubles, où on se croise, on se dit à peine bonjour, où si on se connaît pas, on s'voit pas. [...] J'suis pas nostalgique par rapport à ça. Mais bon moi j'ai connu Saint-Ismier, le dimanche on montait à pied, on allait à la messe, tout le monde se rencontrait, tout le monde se connaissait. Est-ce que c'est bien, est-ce que c'est moins bien ? »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Ensuite, plusieurs enquêtés font état de relations de voisinage qu'ils qualifient de « minimalistes », soit qu'ils fassent état de mésententes avec certains de leurs voisins, soit qu'ils mettent en avant l'incompatibilité de leur rythme de vie, professionnel et familial, avec la constitution d'un réseau de connaissances dans le voisinage. Cette faiblesse des relations de voisinage est le plus souvent le fait de personnes qui se sont récemment installées dans leur

commune, tout en ayant un réseau amical déjà constitué ailleurs, en fonction de leur ancien lieu de résidence ou de leur cercle professionnel.

« Pour le reste, non... Ici... ben en fait, nous, on a surtout des relations avec des gens de Grenoble, mais ici, on a été plutôt bien accueilli, c'est agréable, on est un tout petit immeuble... Je ne dis pas que c'est tous les jours parfaitement rose ! Mais dans l'ensemble, ça se passe très bien ! Au contraire, les gens sont plutôt serviables, des relations de bon voisinage. »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Bah... On n'a pas encore vraiment d'amis dans la mesure où ça fait qu'un an et demi qu'on est là, on a des bonnes relations, je veux dire des relations amicales avec les gens, on n'a pas vraiment d'amis profonds intimes, en un an et demi c'est vrai que c'est un peu rapide, euh... Mais bon, ceci dit notre cadre... social est très agréable, et on s'est très vite fait des relations... »

Entretien Gilbert, homme, 46-60 ans, indépendant, Saint-Ismier (Bernin).

Enfin, dans la continuité du précédent cas de figure, sont aussi présents des enquêtés qui ont développé des relations minimales de voisinage, ou qui ont essayé de se créer un réseau dans leur quartier, mais qui y ont renoncé devant le peu de retour de leurs voisins. Ces enquêtés s'appuient également sur leurs précédentes « expériences de voisinage » dans d'autres lieux où ils ont résidé, pour décrire les relations de voisinage de leur commune comme étant peu développées ou comme un environnement peu propice à l'établissement de relations solides. Quelques événements, comme la « fête des voisins », ponctuent la vie des lotissements mais ils ne témoignent pas de relations régulièrement suivies.

« Et à la Villeneuve en fait, en même temps, il y avait peut-être, je connaissais un peu mieux mes voisins, il y avait un petit peu plus d'échange, parce que bon d'abord c'était le principe de petits appartements les uns sur les autres, là donc il y avait trois appartements l'un sur l'autre, et puis à côté de ça il y en avait, des ensembles comme ça éparpillés à côté du parc, d'un côté du parc, et c'était un peu plus communautaire si je puis dire. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« On se fait des petits repas, apéros de temps en temps [*avec les voisins*]. On a accueilli les nouveaux. On a fait un pot d'accueil pour les nouveaux. [...] Beaucoup moins que dans tous les autres endroits où j'ai habité. Et quand on est arrivé ici, nous on a invité tous nos voisins à faire connaissance. Je savais qui viendrait, ils sont tous venus, c'était très sympa, mais y a pas eu de retour derrière. Donc on se croise dans la rue, on se dit bonjour, on se parle trois minutes, mais c'est tout. Alors que dans tous les autres endroits où on a habité, on est resté très amis avec nos voisins. Ici non. Alors avec les jeunes, c'est un peu différent. Y a des anciens, ils sont tellement là depuis longtemps, entre ils se connaissent depuis longtemps nous, on fait un peu figure d'intrus. Enfin, c'est l'impression qu'on a. [...] Enfin tous les ans, on fait un grand truc dans le champ d'un des voisins, un grand repas buffet avec tout le monde. Donc c'est l'occasion de prendre des nouvelles de chacun. Donc tout le monde vient, c'est très sympa. Mais c'est vrai qu'en

dehors de ça... [...] Mais c'est vrai que c'est pas un lien fort qui s'est créé. C'est vraiment que du voisinage. C'est pas comme tous les autres endroits où on est passé. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Ainsi, il semble donc que le moindre investissement dans la vie locale, déjà constaté pour le canton de Saint-Ismier, soit renforcé par la faiblesse globale des liens de voisinage – notamment en comparaison du canton de Villard-de-Lans ou de la commune d'Echirolles (cf. *infra*). Seuls les plus anciens habitants du canton, qui sont aussi ceux qui ne se situent pas au sommet de l'échelle socioéconomique locale, font état de relations de voisinage solidement développées et de l'existence d'un sentiment d'entraide locale.

2. Le canton de Villard-de-Lans : des relations de voisinage marquées par le clivage entre les natifs et les nouveaux habitants

La place et la conception de la nature dans les représentations collectives constituent le point d'achoppement entre les « natifs » et les « nouveaux » et cadrent fortement les relations de voisinage. En effet, les nouveaux affirment tous avoir choisi de venir s'installer dans le canton de Villard-de-Lans pour profiter de la proximité avec la nature et du climat agréable : la nature est pour eux essentiellement un agrément. Mais ils ne perçoivent pas leur cadre de vie de la même façon que les « anciens » : ce qui est pour eux un cadre agréable, synonyme de vie au grand air et au cœur de la nature, constitue pour les natifs une ressource. Quand les natifs parlent de leurs « racines » dans le Vercors, ils font systématiquement référence à la « ruralité » et à l'agriculture : les enquêtés originaires du plateau sont ainsi tous issus de familles d'agriculteurs ou de bûcherons, même si tous n'ont pas continué dans cette voie, optant pour des métiers liés aux activités touristiques hivernales. Même si les mutations des activités économiques ne rendent pas leurs situations comparables à celles de leurs parents ou de leurs grands-parents, la montagne et la forêt restent encore considérées comme des ressources. Les natifs mettent également en avant un caractère « rustre », hérité de l'hostilité de la vie en montagne qui a marqué à leur histoire collective. De plus, l'ancienneté de leur peuplement du plateau de Vercors semble parfois être interprétée par les natifs comme un acte de propriété qui leur confère des droits supérieurs à ceux des nouveaux arrivants dans la prise de décision collective.

« Les plus anciens, vraiment les plus anciens, on va dire c'est là où le bât blesse un peu hein. Parce que ceux qui arrivent, arrivent avec leurs idées nouvelles hein on va dire, c'est vrai qu'ils veulent un petit peu ben, pas tout changer, mais se dire on avance, on va essayer d'être neuf quoi. Et bon ben les anciens c'est pas la peine ! Et d'ailleurs comme

dans tout petit patelin comme ça aussi, ça leur est dur eux par contre de leur faire perdre leur repère ou d'essayer de changer... Eux non ils veulent pas ! Bon. Nous c'est encore différent, on peut y arriver. [...]

On est quand même réputé pour avoir un caractère assez sauvage, assez dur, assez... mais bon... Il y en a avec qui ça se ressent. Il y en a qui ont bien senti que faire leur place c'était difficile ici [...]. C'est vrai que à certains on leur donne pas la chance de pouvoir faire leur trou quoi donc on s'ignore je pense. C'est ça qui est... ouais on s'ignore. [...]

Alors euh il y aura une solidarité mais partagée donc les nouveaux d'un côté et les anciens de l'autre. Donc il y aura quand même un milieu et quelque chose quoi. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« L'aspect de propriété du patrimoine, c'est-à-dire il y a beaucoup de gens qui sont natifs du plateau et qui considèrent que tout ce qui est sur le plateau c'est leur propriété, et que tous les nouveaux – nous on est là depuis plus de trente ans – ce n'est pas leur problème, et que si ils [*les nouveaux*] sont là, c'est de manière impromptue »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

L'attrait exercé par le plateau du Vercors, pourtant relativement éloigné – en termes de distance – de l'agglomération grenobloise, depuis une quinzaine d'années, ressemble beaucoup à celui qui a entraîné son développement au début du XX^{ème} siècle, mélangeant une conception contemplative de la nature et de la montagne, où elle est avant tout un lieu de ressourcement pour l'homme moderne, et le souci plus contemporain de vivre dans un environnement moins urbain, c'est-à-dire avec moins de pollution et plus de lien social entre les membres de la communauté villageoise. Le choix de vivre sur le plateau du Vercors est également celui de parents qui souhaitent que leurs enfants grandissent dans un cadre moins contraignant que le cadre urbain.

« La lumière, le bon air, le paysage, c'est qui est agréable c'est de se lever en voyant les montagnes, le paysage, et la proximité de la ville, c'est-à-dire qu'on a les avantages de la ville sans en avoir les inconvénients. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Oui, y a la montagne, la solitude. J'ai l'impression de temps en temps de devenir un vieil ours, vous voyez ce que je veux dire. Pas pas pas hargneux, ni grincheux ou un truc comme ça mais j'ai tellement vu de monde dans ma vie que maintenant, quand je suis seul, je me regarde puis je me dis au bout du jardin qu'est-ce que tu es bien quand même... qu'est-ce que tu es mieux qu'à la Tour Montparnasse... Hein, parce que quand on a connu Paris, le monde, le bruit, les odeurs, c'est différent. »

Entretien Georges, homme, plus de 60 ans, retraité, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ces différences de représentation du territoire et d'attachement à « origines » et « valeurs » rurales, ne vont pas sans poser problème pour les relations de voisinage. Selon Bruno notamment, elles compliquent le dialogue entre les agriculteurs et le reste de la population car la disparition des racines rurales crée une incompréhension entre les deux groupes de

population du Vercors. Pour Valérie, dont le discours est plus radical, le dialogue est même aujourd'hui devenu pratiquement impossible entre les deux « peuples » du Vercors. Il existe, pour cette dernière, deux groupes de population dont les différences empêcheraient la compréhension mutuelle. Les seuls qui trouvent grâce à ses yeux sont les personnes qui s'installent sur le plateau pour y développer une activité commerciale, et pouvant ainsi s'intégrer à la vie locale. De son discours, ressort une certaine appropriation du territoire par les plus anciens résidents, dont elle fait partie.

« J'vois bon au conseil municipal, y a encore quelques agriculteurs, ou fils d'agriculteurs, mais dans quelques années, mais euh, ce sera plus du tout ça et euh, c'est pas les mêmes racines. C'est pas les mêmes... c'est pas important, c'est pas les mêmes rapports, c'est pas les mêmes racines [...] Bon moi je suis presque à la retraite, au niveau professionnel toujours ce sera peut-être plus difficile on va dire pour les générations qui vont, qui vont continuer le métier... [...] Par une incompréhension euh, du reste de la population, qui ont pas connu, qui ont pas ces racines rurales, agricoles. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Aurans).

« Quand quelqu'un prend un restau', un magasin mais c'est différent parce que là eux ils vont toucher tout le monde, le tourisme, nous, ils vont toucher tout le monde. Mais c'est vrai que quelqu'un qui vient simplement pour s'installer, qui travaille à Grenoble, là c'est déjà plus difficile. [...] Il y en a d'autres qui me le disaient aussi, que c'est perdu depuis un moment et qu'il y a rien qui fait que... Donc euh chacun mène sa petite vie on va dire. [...] Je pense qu'il y a maintenant trop de différences entre les gens ici ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Les « nouveaux » résidents font également le constat d'une tension existante entre ces « deux peuples » du Vercors, dont ils se présentent comme les « victimes » : leur parole n'est pas considérée comme légitime dans le débat public local car ils ne sont pas héritiers de la culture et de l'histoire du plateau du Vercors. Pour Jenny, les nouveaux arrivants – comme elle – restent « des étrangers », même si, comme dans son cas ou celui de Jean, ils vivent sur le plateau depuis une trentaine d'années. Pour Nathalie, nouvelle habitante également, les natifs se sentent en quelque sorte propriétaires des lieux et acceptent mal les propositions faites par les nouveaux pour résoudre ce qu'ils perçoivent comme problématique dans leur mode de vie. Mais, selon elle, ces problèmes ne sont pas forcément spécifiques à Saint-Nizier-Du-Moucherotte car elle a vécu une situation similaire de tensions entre anciens et nouveaux habitants d'un village dans le sud de la France.

« Bon y a forcément une différence heu entre les Villardiens, comme eux y disent, qui ont quatre générations au cimetière, et les étrangers, comme moi qui venons d'ailleurs et qui se sont posés ici ».

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« C'est pas facile toujours de faire entendre sa voix parce que on a pas les quatre ou cinq années, les quatre ou cinq générations derrière nous qui nous permettent d'avoir autorité sur le plateau. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Autre différence, l'arrivée de nouvelles personnes ça entraîne, chose que j'avais déjà vécu dans le Sud il y a très longtemps, il y a une différence très très nette entre ancien village et nouveau village. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

Pourtant, au-delà de ces partitions, les natifs et les nouveaux sont amenés à se côtoyer du fait même de la structuration de leur territoire : en effet, les villages du Vercors sont très étendus et constitués de multiples hameaux. Or, ces hameaux favorisent le développement de solidarités qui n'existeraient pas en « ville », notamment du fait des problèmes spécifiques posés par le cadre de vie rural et montagnard (les équipements neige pour les voitures, la coupe du bois, etc.). De la même façon, les hameaux permettent la création de réseaux d'interconnaissance des parents, par l'intermédiaire des enfants, et le rendu de services de voisinage.

« Autrans, 1700 habitants, c'est pas énorme. C'est qui a de beaucoup plus impressionnant, c'est que le village est étalé sur 10 kilomètres de long, quoi. [...] Donc c'est plein de petits hameaux, avec les enfants. Donc au sein de ces petits hameaux, il s'est créé cette entraide, cette solidarité, cette, tout ce que vous voudrez, le « tiens on va couper le bois » Moi j'suis désolé, mais j'ai peut-être des, des, des références un peu rurales, terroir, je sais pas, enfin bref, pour moi, c'est important. [...] Donc ça dans les hameaux, ça s'fait bien. D'ailleurs y'a beaucoup de fêtes de hameaux qui se sont créées dans le village et moi aussi, ça c'est un symbole fort, c'est à dire que dans les hameaux, vous avez une fois par an, tout le hameau qui se retrouve, ils ferment la petite route principale du hameau, ils mettent une grande table au milieu tout le monde se retrouve autour quoi ! Bon bah ouais, ça peut paraître bête, mais enfin, pour moi c'est important qu'ils gens prennent la peine à se croiser et à échanger. »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« S'il y a des problèmes, tout bêtement de jardinage, on peut aller voir les voisins pour aller récupérer les outils ou autres, pareil quand il s'agit d'aller changer les pneus neige, ou des problèmes sur les véhicules, euh oui, il y a de l'entraide. Ça fonctionne beaucoup sur l'entraide »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

En conclusion, dans le canton de Villard-de-Lans, le territoire apparaît bien comme faisant l'objet de plusieurs représentations sociales différentes, qui reposent essentiellement, dans ce cas précis, sur un clivage économique : alors que, pour les uns (les natifs), la nature est une ressource permettant leur survie et l'exploitation des diverses ressources naturelles a permis le

développement d'activités économiques variées (tourisme, agriculture, etc.), pour les autres (les nouveaux), la nature est dépourvue de toute caractéristique économique, constituant la raison principale de la sélection d'un cadre de vie et correspond plutôt à une conception contemplative de la nature. La base rurale, et les solidarités agricoles, sont largement concurrencées par l'arrivée de nouveaux habitants qui ont de nouveaux besoins et y adaptent donc les solidarités locales. Toutefois, bien qu'une communauté de valeurs n'existe pas entre les deux groupes de population, celle-ci existe au sein de chacun des groupes ; en outre, les relations de voisinage reposent sur les hameaux constituant les villages, au sein desquels se reproduisent aujourd'hui encore les réseaux de solidarité. Mais cette solidarité ne constitue pas pour autant une solide « communauté » de voisinage.

3. Canton de Pont-de-Chéruy : un voisinage peu structurant

Jusqu'à présent, le canton de Pont-de-Chéruy est apparu comme l'un des points d'observation où les individus ont le moins de relations avec des personnes du quartier, alors qu'ils sont relativement bien investis dans la vie locale : reprenant l'argument de Jacques Lévy et Michel Lussault (2003), l'hypothèse que les habitants de ces communes, ayant optés pour un habitat pavillonnaire, auraient tendance à privilégier leur cercle individuel et familial semble se vérifier dans les discours de nos enquêtés. Toutefois, si le voisinage est globalement perçu comme faiblement développé, ce constat peut être relativisé par certains. Cette situation est particulièrement visible au sujet dans les quartiers pavillonnaires : les lotissements de pavillons suscitent deux réactions, opposées, selon les subjectivités individuelles, entre, d'un côté, la perception de quartiers pavillonnaires où il existe une forme de vie collective entre voisins, et de l'autre, la perception d'une atonie de ces espaces.

La similitude des profils socioéconomiques des habitants des quartiers pavillonnaires des communes du canton de Pont-de-Chéruy - anciens citadins locataires de leur précédent logement qui choisissent de devenir propriétaire d'un pavillon là où leurs revenus le leur permettent - conduit parfois à la perception de la constitution d'une communauté, basée sur des relations de bon voisinage, dans laquelle des formes de solidarité et d'entraide existent. Ces bonnes relations de voisinage, qui prennent la forme d'échanges de services (bricolage, garde d'enfants) ne sont toutefois visibles, dans le cadre des entretiens recueillis, que dans les communes les « moins favorisées » du canton (pour rappel, Charvieu-Chavagneux et Pont-de-Chéruy) et elles sont mises en avant par des enquêtés appartenant aux classes populaires, qui de plus travaillent à proximité de leur lieu de résidence.

« Ben... avec les voisins, c'est la première fois, parce que j'ai pas mal bougé dans ma vie, c'est la première fois qu'on nous souhaite la bienvenue. Donc j'ai trouvé ça assez surprenant. Et en plus par rapport à la nationalité des gens, j'étais encore plus surprise. Parce que ce sont des Maghrébiens [*sic*] qui nous ont souhaité la bienvenue. Donc euh [*rire*]... c'est assez surprenant dans le contexte actuel ! Parce que... on dit toujours les Maghrébiens, les Maghrébiens [*sic*], on les montre du doigt, mais finalement euh... bon [*rire*] Ou alors c'est moi qui ait une tête à beaucoup les apprécier, mais je sais pas, mais bon c'est vrai que ici on a été bien accueilli. Bien aidés aussi, parce qu'on est arrivé dans une maison, il n'y avait pas d'eau, pas de sanitaires... les travaux étaient pas finis, donc euh... les premiers... non seulement à nous ouvrir leur cœur, mais aussi leur maison. [...] Les voisins, bon c'est vrai que... on n'est pas les uns chez les autres, mais s'il y a un souci on sait qu'on peut compter sur le voisin. On part... on le signale, les maisons sont surveillées... Si on a besoin par exemple par rapport... aux animaux, si par où on va, on peut pas les amener, bon, on sait qu'on peut compter sur... au moins trois voisins sur quatre... pour s'en occuper. On laisse les clés de la maison en confiance aussi... »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« Les enfants jouent dès qu'il fait beau le long de la route, les voitures sont au courant elles passent doucement pour certaines, non ça se passe très bien. [...] Une voiture en panne à pousser, une petite réparation à droite à gauche. Bon je sais pas si c'est tout le monde hein, mais nos voisins proches oui. [...] Les enfants en face d'à côté savent qu'au moindre problème ils peuvent venir chez nous, et les miens aussi on les a habitués, si il y a un problème ils vont à côté, ils vont chercher de l'aide si jamais je tombe ou quoi que ce soit. [...] C'est aussi parce qu'on est des gentils voisins. Parce que ça se passe pas partout dans toutes les allées. Là on a un petit triangle où ça se passe bien. [...] Avant, on était en appartement, on avait quatre personnes sur le palier on n'avait pas ça. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

Cependant, les cas de relations de voisinage très développées ne semblent pas dominer, selon les discours recueillis dans les entretiens. En effet, la plupart des résidents du canton rencontrés décrivent plutôt des relations de voisinage « minimalistes » : ils relatent ainsi des relations très peu approfondies avec leurs voisins, qui dépassent rarement le cadre des salutations de politesse lorsqu'ils se croisent dans les allées, Michel insistant sur le fait qu'il ne connaît même pas le nom de ses voisins, et Anne-Marie avouant parfois ne pas savoir si les personnes qu'elle croise habitent le quartier ou non. Ce minimalisme des relations est le plus souvent rapporté au fait de travailler dans l'agglomération lyonnaise et de n'avoir que peu de temps à consacrer aux relations sociales locales.

« Alors, étonnamment j'ai pas beaucoup de relations avec mes voisins [*rire*]. Alors le plus c'est avec ceux qui sont à côté, pendant l'été parce qu'on est dehors, les gens que je fréquente, que je vois le plus sont d'autres quartiers de Vilette d'Anton [*rire*]. Ben c'est vrai qu'en travaillant heu pff on croise pas grand monde quoi c'est difficile hein, c'est difficile. Mais bon c'est un voisinage assez tranquille. On se croise, on se dit bonjour, 'fin quand je les reconnais parce qu'y en a, j'sais même pas quelle tête y ont »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéry (Vilette d'Anthon).

« Je connais que un nom de mes voisins. Alors qu'il y en a une, deux trois, dans l'impasse aussi, il doit y avoir une quinzaine de maisons. Je connais que mes voisins d'à côté, parce qu'on a communiqué etc., mais... Je connais bien de vue, je discute bien avec les autres voisins, mais je suis incapable de dire leurs noms de famille, vous vous rendez-compte? C'est, c'est vrai que, c'est le fait d'avoir des maisons individuelles, là où j'habitais à Charvieu, on était une résidence, une copropriété, c'est vrai que je connaissais tout le monde. Parce que c'est la vie de, peut-être la copropriété qui fait ça. [...]

Faut garder ses distances et puis c'est bien d'avoir des relations c'est sûr. Mais c'est vrai que les gens sont [...] de plus en plus indépendants. Pour ne pas dire sauvages. Ils ont leur petite vie, pas de problème, tant qu'il y a pas de problème ils vont pas en chercher [...] S'il arrivait une catastrophe d'un voisin, bien sûr que si, je pense que les gens vont bouger quand même, vont essayer. Mais autrement, ils restent bien chez eux, ils évitent de trop communiquer aussi, de trop... C'est pas plus mal des fois. »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Bah les voisins heu oui, ce sont de nouveaux voisins que je connais depuis un an, je connais pas grand monde hein mais le peu que j'connais ce sont des gens très sympathiques, pas de problème de... j'sais pas si ça englobe votre question, mais pas de problèmes de voisinage, aucun problème relationnel de copropriétaire, voilà »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

L'assimilation « lieu de résidence / dortoir », perceptible dans ces discours, est renforcée par le sentiment d'une vie locale atone, où le manque d'investissement des habitants, dans leur quartier ou leur commune, s'explique par la proximité de l'agglomération lyonnaise, qui, en concentrant les activités sociales, économiques et culturelles, draine de fait les habitants de sa périphérie vers elle, réduisant l'intensité de la vie locale. Dans le cas de Marcel, les regrets portant sur la vie sociale locale s'appuient également sur la nostalgie d'un passé plus rural qui créait des occasions de rencontres et d'échanges, entre les habitants des villages, plus nombreuses qu'actuellement, fondées sur l'activité agricole.

« En plus, nous avons beaucoup de personnes qui viennent de la région lyonnaise. Donc, ils font, disons...C'est la cité-dortoir. Y a pas de vie culturelle, digne de ce nom, digne de ce nom. Bon, ce qui fait que les gens travaillent la semaine, et puis le week-end ils restent chez eux et puis ils bougent pas. Voilà... »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Et nous, l'est lyonnais, on a énormément de... de... d'habitants de Lyon qui viennent... Et puis ben... ben oui la preuve je le disais tout à l'heure... c'est des communes dortoirs, ils vont travailler sur Lyon parce qu'ils sont leur emploi, et puis ils s'éloignent de vingt, trente, même plus, hein puisque... en travaillant à EDF, moi j'avais des gens qui habitaient alors dans les communes perdues, pfff... où moi je... j'aurais pas habité, hein. Alors c'est sûr, ils sont tranquilles, ils ont les terrains pas très chers. Ils ont la tranquillité, ils sont bien ils ont des... des... comment dire des vaches en face de leur terrain. Mais bon ils ont des... pour faire leurs courses ils se tapent dix à quinze kilomètres pour bosser, ils font quarante bornes, c'est pas du tout évident, pas du tout évident. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Quand c'était le moment de... d'épanouiller... les feuilles... les maïs... Il y avait des soirées comme ça où les gens... les... (*silence*). La télévision, elle a fait beaucoup de mal. Je me souviens quand j'étais gamin il y avait des petits vieux, ils sortaient sur la place publique le soir... après le repas... et puis ça discutait. Maintenant à sept heures du soir à Villette d'Anthon... mais ça c'est... on peut pas y reprocher à la municipalité, c'est... Les gens rentrent de leur boulot, ils se... »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Pour conclure, nous soulignons que les relations de voisinage dans le canton de Pont-de-Chéruy apparaissent plutôt limitées, notamment par rapport aux autres points d'observation, en raison essentiellement de l'assimilation forte faite entre le lieu de résidence et la banlieue dortoir, dans les perceptions collectives mais aussi dans les pratiques individuelles.

4. Echirolles : redorer l'image de la banlieue

Si le canton de Saint-Ismier est perçu, de l'intérieur comme de l'extérieur, comme une « banlieue chic », Echirolles est, en revanche, identifiée comme une commune « à problèmes » : en effet, les difficultés de certains quartiers (« cités » et délinquance) sont étendues à la totalité de la ville, constituant une mauvaise image pour la ville, aux yeux des enquêtés. Plusieurs enquêtés rapportent que différentes personnes parmi leurs collègues de travail ou leurs cercles amicaux, notamment au moment de leur choix de s'installer à Echirolles, leur ont déconseillé de s'installer dans une ville avec une si mauvaise réputation. Les enquêtés habitant les « quartiers », les zones les plus dégradées, affirment également avoir subi de réelles discriminations du fait de leur lieu de résidence :

« Ah oui, ah j'ai des copains y'en a y trouvent pas de travail hein, moi y m'en parlent y sont dégoûtés quoi. Par rapport au quartier aussi j'pense, y voient j'sais pas ZUP, [X] [*l'ancien quartier de Stéphane, situé dans la Villeneuve d'Echirolles*]. Déjà y se disent bon c'est pas la peine, lui, sans avoir vu la personne, des fois sans entretien, y se disent c'est pas la peine, on va pas l'prendre quoi. C'est des préjugés, c'est dommage. »

Entretien Stéphane, homme, 18-30 ans, employé, Echirolles (Village 2).

« Ah oui. Franchement... Ben je sais pas, dès qu'on parle du Village 2, moi je vois même à mon boulot, « T'habites où ? – Au Village 2 – Oh la la ! Mon dieu ! », mais enfin, mais ça veut dire quoi, ça ? C'est vrai qu'on est catalogué. Ça c'est clair, moi j'ai ma sœur elle est partie à Paul Mistral [*l'un des quartiers les plus pauvres de Grenoble*], alors là c'est encore pire que moi, elle. On est vraiment catalogué. Dès qu'on est dans des cités, c'est, c'est infernal, hein. [...] Quartier de racailles ! Voilà. Voilà. Ça, faut pas demander d'où ça vient ce mot. Voilà, dès qu'on est un quartier un peu comme ça, c'est que de la racaille. [...] Bon, c'est vrai, y en a c'est des tire au flan mais faut pas tous les mettre dans le même panier, c'est pas vrai ça. Non, là y a des jeunes super sympas, hein. [...] Faut pas tous les mettre eu même niveau, faut pas exagérer quand même »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

Cependant, les enquêtés apparaissent globalement satisfaits de leur cadre de vie échirollois (cf. *supra*), les sources d'insatisfaction étant davantage liées à l'urbanisation croissante de certains quartiers ou à des changements dans leur vie personnelle qui les poussent à envisager un déménagement. En outre, les difficultés de certains quartiers, et d'une partie de la jeunesse, ne sont pas niées par les habitants rencontrés, mais ils mettent également largement en avant les points positifs de leurs quartiers et de leur ville, tentant ainsi de remettre en cause ces lieux communs. Plusieurs enquêtés reviennent sur les émeutes urbaines de 2005, symbole de la dégradation des « cités », en mettant en avant la faible intensité des émeutes dans les quartiers difficiles de la ville. D'autres insistent sur le fait qu'ils n'ont personnellement jamais été victime – ou de façon très marginale – de la délinquance ou d'incivilités, ce qui les incite à ne pas céder aux discours alarmistes et sécuritaires. La diversité sociale et ethnique de la ville, particulièrement de certains quartiers, classiquement perçue comme un facteur d'insécurité, est un point extrêmement positif pour plusieurs habitants rencontrés (cf. *supra*). Pour d'autres, les problèmes de délinquance que connaît la ville d'Echirolles ne sont pas très différents de ceux que connaissent les autres communes de l'agglomération, puisque les délinquants se déplacent – ce qui signifie qu'ils ne sont peut-être pas tous Echirollois – et qu'ils sont aussi attirés par les quartiers plus favorisés. Bien que majoritairement tenus pour responsables de la plupart des actes de délinquance et d'incivilité, les jeunes sont également victimes de nombreuses discriminations, notamment à l'emploi, contre lesquelles ils n'ont pas les moyens de lutter

« A mon avis, c'est relativement calme. Même si le Village 2 a mauvaise réputation hein, ça c'est sûr. Bon une fois de temps en temps on a une voiture qui brûle au bout du parking hein ça c'est, ça arrive. Mais euh, bon je crois que même si ils habitaient Meylan c'est pareil, il y a pas de... C'est comme ça, c'est l'air du temps et il y a des choses, des problèmes qui n'ont pas été pris en compte au bon moment et puis voilà maintenant on paie, on paie la facture, c'est tout hein. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Alors, je pense que Echirolles est très mal perçue, ça c'est certain. Mais heu j'avais lu une petite étude sur l'immobilier et en fait heu en termes d'immobilier hein après ça reste des études, il n'y a pas de de perte de de valeur sur les appartements. [...] En fait Echirolles est scindée en plusieurs secteurs et en fait qu'on parle d'Echirolles, hein dans la banlieue grenobloise ou sur Grenoble, on pense tout de suite à la Villeneuve et on a toujours cette impression qu'Echirolles finalement c'est le ghetto alors que c'est c'est pas du tout ça. Y a des secteurs qui sont difficiles : Villeneuve d'Echirolles, Village 2, y a La Luire. [...] Mais y a des quartiers qui sont très sympatiques mais que en fait beaucoup ne connaissent pas, mais juste le mot Echirolles fait peur à tout le monde quoi dans la globalité fin j'pense que dans la globalité c'est à peu près ça. »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

« Alors bien sûr on n'habitait pas non plus [...], on était dans la Villeneuve d'Echirolles, bon et c'était une Villeneuve où, à Echirolles, y a beaucoup de propriétaires donc heu bon... C'est peut-être pas représentatif de tout Echirolles, mais quand même ! [...] Echirolles est une ville où les gens sont bien [...] les gens vivent en sécurité... [...] Par contre cette image existe, et même aujourd'hui, Echirolles c'est une ville qui craint. Alors on peut se dire... si y a cette image c'est qu'il y a une réalité derrière, [...] et il me semble que l'image, elle, est une vision qu'on a de la diversité des origines des gens, de la diversité sociale. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la diversité sociale n'est pas considérée comme quelque chose de souhaitable, [...] à partir du moment où y a diversité sociale y a conflit [...] et que... du coup y a insécurité [...] c'est ça qui est faux, je pense que n'importe quel coin où y aurait diversité sociale aurait cette image de quartier craignos. »

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

« Parce que quand on a acheté à Echirolles, on connaissait pas. Et souvent quand j'ai dit : « Je vais acheter à Echirolles », tout le monde m'a dit : « Mais qu'est-ce tu vas acheter là-bas ! C'est pas les quartiers sympa, y a toujours des problèmes ! » Écoutez, moi ça fait dix-sept ans que j'habite ici, honnêtement, j'm'y sens bien et j'ai pas eu de souci particulier qui font que j'ai été amenée à repenser au lieu de mon habitation quoi ! »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

Malgré la mauvaise réputation d'Echirolles et l'investissement limité des enquêtés dans la vie locale, les relations de voisinage semblent particulièrement développées dans les points d'observation sélectionnés. En effet, la moitié des enquêtés rencontrés font état de relations de voisinage globalement positives, parfois très amicales, même si tous les voisins ne font pas partie du réseau amical. Les relations de voisinage apparaissent dans certains cas comme bien plus présentes dans la vie quotidienne que les autres réseaux locaux de sociabilité. Ces relations prennent la forme de services rendus, d'entraide, de soirées conviviales et de discussions. Dans le cas de Maria, dont le quartier du Village 2 fait l'objet d'un plan de réhabilitation urbaine, les protestations contre les procédures de relogement ont même créées une réelle organisation et une certaine solidarité entre les habitants des différents bâtiments dont la démolition a été prévue. Enfin, ces bonnes relations de voisinage ont pu s'enraciner au moment de la construction des quartiers, où les montées d'immeuble se sont remplies en même temps de ménages dont le profil socioéconomique était identique, créant ainsi des liens forts entre les anciens résidents qui se connaissent de longue date ; à l'inverse, les déménagements dans les montées d'immeubles a pu entraîner une relative coupure avec ceux qui se sont installés récemment ou ceux qui ne sont que de passage.

« Donc on avait tissé des liens relationnels avec les voisins de la montée, donc nous avons gardé ces liens et depuis que nous sommes revenus dans cet appartement, ben on côtoie les voisins sans problème, on va dîner chez eux, on s'offre des services si nécessaire. La relation amicale est faisable, mais je pense si jamais elle a déjà été initiée auparavant, et si on arrive à la relancer, mais bon ça dépend de chaque caractère, mais ça se passe assez

bien en général. Sinon, sinon c'est, il y a un peu des deux quoi; soit vraiment les personnes on les connaît bien et c'est des relations faciles, proches, amicales, ou sinon ben je pense qu'il y a quand même du chemin à faire avant d'avoir une ouverture sur, je sais pas, quelqu'un qu'on rencontre dans un bureau et sympathise. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

« Dans le quartier, j'ai pas de connaissances dans le quartier. Par contre dans l'immeuble où j'habite depuis très longtemps, j'ai beaucoup d'affinités avec certaines personnes, mais qui sont des personnes plutôt, plutôt d'un certain âge qui vivent dans cet immeuble. En fait, y a pas d'enfants. C'est qui fait ça ne favorise pas les relations pour dire qui y'est entraide par exemple pour les sorties d'écoles, pour les choses comme ça, le mercredi, ça c'est quelque chose qui n'existe pas dans cet immeuble puisqu'il n'y a pas d'enfants, pas de jeunes enfants. Par contre, j'ai beaucoup de relations avec des gens qui pourraient être mes parents, qui sont très très sympa. »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

« Dans cette période, comme en ce moment, parce que c'est pas évident, déménager... Enfin tout ça, on est tous solidaires les uns des autres, et ça je trouve que c'est super. [...] Ben je pensais pas que ça allait bouger comme ça hein. Mais non, quand on a les réunions, on a bien tous les mêmes questions, on cherche tous les mêmes réponses. [...] Puis bon depuis le temps qu'on est là euh... Voilà, à la longue on arrive à se connaître... Bon, sans aller boire le café les uns les autres, mais y a toujours un petit bonjour, un bonsoir... Oui, des gens, bon des gens un peu âgés leurs commissions, vous les aidez, y a plein de... Y a plein d'entraide hein dans des quartiers pareils, faut pas rêver, hein... Qu'ailleurs vous avez pas, hein. Là, vous avez un problème, moi je vois j'arrive avec mes commissions, si y a des jeunes ou même personne dans la montée ils m'aident à monter mes courses hein. Allez voir dans le privé si on va vous aider. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« Heu, alors on est arrivé ici dans un quartier qui était en construction, qui était neuf. Donc tous les gens sont arrivés en même temps, tous les gens se sont bien connus donc heu les... les dix quinze vingt dernières années y avait une très forte heu, beaucoup de voisinages, beaucoup de voisins, des voisins connus, enfin, et aussi des voisins qu'on connaissait moins. Bon, le quartier a changé bon là ça fait vingt-huit ans, non ça fait vingt-six ans... Et bien les populations sont revenues un peu, la population a vieilli en général. [...] Ah moi je connais, je connais des gens chez qui je vais boire l'apéro par exemple, ha c'est c'est heu oui. [*Rires*]. J'suis quand même content qu'on puisse aller à l'heure de l'apéro pour prendre l'apéro sans sortir le fric. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Echirolles est également décrite par les enquêtés comme une « banlieue dortoir » : nombre d'entre eux font état de relations de voisinage « minimales ». Ainsi, principalement pour les enquêtés qui considèrent Echirolles comme un simple lieu de résidence, les relations de voisinage ne sont pas très développées : leur vie professionnelle et la faible activité dans la commune ne facilitent pas leur insertion dans un réseau de relations de voisinage, surtout si leurs voisins sont dans des situations similaires. La faiblesse des relations de voisinage peut également s'expliquer par la présence de conflits, plus ou moins ouverts, existants avec le

reste du voisinage, dus en général à des divergences de vue sur la vie collective dans l'immeuble ou la copropriété.

« Mes enfants sont scolarisés sur Grenoble donc en fait bon moi j'bosse toute la journée heu donc heu j'ai peu de relations avec le voisinage. Beaucoup de, en fait c'est séparé en deux en deux types de personnes : les personnes âgées, donc eux on est sûr qu'ils vont rester jusqu'au bout, et finalement les jeunes couples ou sans ou sans ou avec enfant quoi et c'est des gens alors on a les personnes âgées qui sont là toute la journée et puis ben y a les jeunes couples qui vont bosser et puis heu ben finalement qu'on voit jamais quoi. »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte)

« Pour les voisins euh, j'ai pas beaucoup de relations avec mes voisins, parce que il y en a qui sont vraiment euh, à l'opposé de ce que je suis. C'est [rires] euh pas du tout les mêmes opinions, et que je ferme le jardin, et que je mets des clés et des serrures partout, et que je coupe les arbres dans le jardin, et ça ça me gonfle, vous pouvez pas savoir. Et que je mette un balcon, pour, pour arranger l'immeuble et, euh... Tout tout dans le paraître. Voilà, tout dans le paraître et moi, ça me, ça me renverse euh, je grimpe au plafond moi à chaque fois qu'il y a une réunion de copropriété. Donc, il y a quelques personnes oui qui sont vraiment sympathiques, mais euh, j'ai pas des relations très suivies. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Ainsi, Echirolles est présentée à rebours des attendus liés aux « poncifs » d'une ville dense, constituée par une juxtaposition de grands ensembles, mêlant des origines ethniques et culturelles variées, et dont on pourrait attendre un cadre défavorable pour l'insertion des individus dans la vie locale. Pourtant, la situation échirolloise s'avère très proche de celles rencontrées dans les autres points d'enquête : les relations de voisinage ne se développent qu'à partir du moment où il existe une certaine homogénéité des profils socioéconomiques des résidents et une stabilisation du turnover des habitants. Ces résultats confirment la tendance observée lors de l'analyse de l'investissement des enquêtés dans les réseaux locaux de sociabilité, confirmant l'idée selon laquelle le territoire vécu des habitants d'Echirolles est très largement comparable aux autres points d'observation.

III. Conclusion du chapitre

L'exploitation qualitative des entretiens permet de mettre au jour la variété des rapports individuels au territoire, largement déterminés par leurs pratiques, tant professionnelles que privées autour de leur lieu de résidence, leurs perceptions du cadre de vie, leur insertion dans divers réseaux locaux de sociabilité.

Pour reprendre la caractérisation de « l'habiter » de M. Stock (2004), à partir des pratiques et des modes d'habiter identifiés individuellement, il semble possible de déterminer des régimes d'habiter dominant dans les quatre points d'observation. En effet, dans le canton de Saint-Ismier, le « régime d'habiter » dominant est celui de la dépendance à l'agglomération grenobloise, dans un cadre social privilégié, qui subit des inflexions en fonction des périodes de la vie des individus : la vie active tend à favoriser à un éloignement des réseaux locaux de sociabilité, qui se renforce à lors du passage à la retraite. Dans le canton de Villard-de-Lans, deux « régimes d'habiter » coexistent : celui des natifs et celui des nouveaux habitants, chacun déterminant des pratiques et des perceptions des lieux différentes. Bien que générateurs de tensions entre les « communautés », ces deux « régimes d'habiter » ne signifient pas pour autant l'imperméabilité de l'un à l'autre, puisque les réseaux locaux de sociabilité tendent à créer des points de contact entre les deux groupes. Dans le canton de Pont-de-Chéry, le « régime d'habiter » se caractérise par la dépendance à l'agglomération lyonnaise, même si le fait de travailler dans le canton semble constituer le point de départ d'un investissement dans la vie locale plus fort. Enfin, à Echirolles, le « régime d'habiter » dominant est celui d'un cadre urbain, très ancré dans l'agglomération grenobloise, avec l'appréciation d'une qualité de vie tirée d'une certaine mixité résidentielle et de possibilités d'activités variées.

Des spécificités semblent exister également, dans les rapports individuels au territoire, issues d'un « effet de genre » dans la détermination des profils de pratiques ou de perceptions du territoire. En effet, les femmes apparaissent plus souvent enracinées au quartier ou à la commune, même s'il n'y a qu'à Echirolles où ce soit clairement visible. Si nous ne pouvons pas beaucoup plus creuser cette différenciation genrée, il nous a semblé tout de même nécessaire de la souligner, sachant qu'elle trouve certainement son explication dans le plus grand investissement des femmes dans l'éducation des enfants, et donc dans l'organisation de leurs activités périscolaires.

Après la mise au jour de cette construction différenciée du « cadre social » que constitue le territoire, la question du rapport entre ce cadre et la construction des raisonnements politiques

peut désormais être posée. Toutefois, il nous semblerait superficiel de chercher à catégoriser les différents groupes, en fonction de leur « mode d'habiter », en fonction de valeurs (libérales, autoritaires) ou de clivage partisan (gauche, droite) prédéterminés : l'examen sommaire de nos données d'enquête rend à lui seul caduque cette démarche, puisqu'aucune stabilité électorale, politique ou éthique n'est en mesure d'être superposée à ces groupes. Ce que nous proposons, en revanche, c'est de poursuivre notre démarche d'analyse jusqu'à son terme. Puisque nous avons saisi la diversité des rapports au territoire vécu, qu'en est-il de la « politisation » de ce même territoire vécu ? Quels types de clivage et de différenciation sommes-nous en mesure de repérer ? Comment les individus « fabriquent-ils » du politique à partir de leur cadrage social du territoire ?

CHAPITRE 5 //

LE CADRE POLITIQUE DEFINI PAR LE TERRITOIRE

Après avoir délimité la fabrique « sociale » du territoire, reposant sur des pratiques, des perceptions, des engagements locaux ou des réseaux locaux de sociabilité, il s'agit maintenant de voir dans quelle mesure ce territoire « produit du politique ». Le lieu de résidence est, en effet, un espace où les individus sont en contact avec *la politique*, au sens partisan et idéologique du terme, qui marque le niveau local notamment lors des élections municipales, mais aussi avec *un autre type de politique*, moins formalisé, qui s'exprime au travers des pratiques et des perceptions du territoire, qui peuvent se cristalliser autour de mobilisations locales. Deux « types » de politisation des comportements doivent être distingués : en effet, si les enquêtés sont en mesure de se mobiliser autour d'enjeux territoriaux, rien n'indique que cette mobilisation ne corresponde à un positionnement partisan. Ainsi, « l'intérêt pratique pour certaines activités reconnues comme politiques (voter, exprimer une opinion, manifester un soutien, etc.) n'est pas donc pas forcément, loin s'en faut, le signe d'un intérêt conscient pour le jeu politique, ses rites et ses enjeux » (Lagroye *et al.* 2002, p. 310). Pour autant, le repérage du politique auquel procèdent les individus en dehors du jeu partisan ne doit pas être négligé, car « si la participation à des activités politiques n'implique pas que les individus aient une conscience claire de la signification « politique » de leurs actions, elle n'en a pas moins pour effet de développer en eux une perception plus ou moins élaborée des caractéristiques propres de l'ordre politique » (*ibid.*, p. 311). Notre analyse, dans ce chapitre, s'inscrit donc dans le souci exprimé par de nombreux travaux de science politique de comprendre le lien entre la construction des enjeux et l'identification politique, au sens du jeu partisan et de l'identification d'un ordre.

La dimension « politique » du territoire subjectif recoupe très largement les enseignements tirés du chapitre précédent. Bien au-delà de l'apparente cohésion socioéconomique et électorale des zones observées, les dimensions politiques du territoire prennent des formes différentes en fonction des usages et des perceptions individuelles de l'espace, mais aussi des influences sociales dans lesquelles sont insérés les individus. Ces différents éléments conduisent à la transformation des « espaces objectifs » en « espaces subjectivés », et ce en

fonction des vécus individuels des territoires. Il s'agit donc ici, dans un premier temps, de comprendre comment les territoires individuels sont en mesure de « créer » de la politique, dans un sens proche de celui employé en analyse des politiques publiques, à savoir créer des « problèmes publics ». Les individus sont, en effet, en mesure d'identifier les enjeux ou les problèmes locaux qui font ou devraient faire l'objet d'une action publique, et d'imputer des responsabilités face à ces problèmes²⁹⁶. La politisation du territoire se fait principalement par le biais de conflits d'usage, mais aussi par le partage de représentations collectives du territoire, qui mobilisent les pratiques individuelles et les matrices de perceptions des territoires. Mais sans nous limiter à cette seule question du repérage des enjeux locaux, nous souhaitons comprendre jusqu'où se structure cette politisation du territoire. Il s'agit donc, dans un second temps, de montrer comment les individus font état de représentations partagées de la politique, étant éventuellement structurés par les ordres politiques locaux identifiés précédemment (chapitre 2 et 3)²⁹⁷. Notre objectif est d'interroger la manière dont les individus relient les enjeux locaux, construits à partir de leur territoire, et la dimension partisane du politique.

Chacun de nos quatre points d'observation est marqué par des tensions et des conflits entre habitants, souvent relatifs à l'usage du territoire²⁹⁸. Ces conflits ne se concentrent pas spécifiquement dans un territoire plutôt qu'un autre. En effet, on aurait pu s'attendre à ce que les zones, où la présence de l'habitat social est importante, soient particulièrement marquées par les conflits : les habitants, ayant davantage « subi » que « choisi » leur lieu de résidence, ne peuvent régler les tensions par un départ du quartier ou de la commune. Cependant, les conflits d'usage sont bien présents dans les quatre zones, même s'ils ne portent pas sur des sujets identiques et ne concernent pas tous les enquêtés. Mais au-delà de cette première dimension, une seconde dimension distingue bel et bien nos territoires : si les conflits d'usage

²⁹⁶ Nous rappelons que la définition canonique d'un « problème public » pour l'analyse des politiques publiques est proche de cette définition : « la perception d'un écart entre ce qui est, ce qui pourrait être et ce qui devrait être » (Padioleau, 1982, p. 25).

²⁹⁷ Pour rappel, les ordres politiques locaux identifiés au chapitre 2 sont : la préférence nette pour la droite parlementaire et libérale du canton de Saint-Ismier ; la mutation du canton de Villard-de-Lans, allant d'un ordre politique largement gaulliste vers un nouvel ordre centré sur la gauche socialiste et écologiste ; la préférence pour l'extrême-droite du canton de Pont-de-Chéruy ; la « banlieue rouge » historique qu'est Echirolles. Ces quatre ordres politiques sont ensuite détaillés à un niveau inférieur au chapitre 3, montrant la coexistence de préférences distinctes dans ces ordres principaux.

²⁹⁸ Cette dimension de « problématisation » de l'espace vécu est l'objet d'une importante littérature relative aux mobilisations collectives. L'intervention des « citoyens ordinaires » dans les enjeux d'aménagement, d'urbanisme, d'occupation et d'usage des espaces est notamment abordée sous l'angle de l'affrontement de différentes « légitimités » (Blanc 1999 ; Hatzfeld 2011) ou par la question des « savoirs » mobilisés par les citoyens (Nez 2011). Nous nous distinguons de cette littérature dans la mesure où nous entendons comprendre les mécanismes d'identification des enjeux locaux en dehors des mobilisations collectives ou de l'intervention directe des citoyens.

sont présents sur tous les territoires, tous ne sont « politisés », cette fois-ci dans le sens de la construction d'un lien entre enjeu local et champ partisan. A partir de l'analyse des discours livrés par nos enquêtés, nous proposons alors de distinguer deux grands types de « cadrage » politique des enjeux locaux : d'un côté, un cadre localiste, reposant essentiellement sur la force des conflits d'usage dans le discours politique local et aux yeux des enquêtés (I), de l'autre, le cadrage politique national, s'il ne détermine pas les enjeux locaux, peut en normer leur compréhension (II).

I. La politique « localiste », ou la prégnance des conflits d'usage

Le premier cas de figure de « politisation » du territoire rassemble les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans. En effet, l'analyse des discours des enquêtés dans ces deux cantons révèle que la construction d'enjeux « politiques » sur la base de la mobilisation de la matrice territoriale concerne presque exclusivement des enjeux d'usage du territoire. En d'autres termes, la politisation du territoire se fait essentiellement par le prisme local : les enquêtés relatent des conflits localisés, imputant des responsabilités à la municipalité sans pour autant mobiliser des cadres politiques plus vastes. On constate ainsi que la référence au clivage droite/gauche et aux partis politiques est très largement absente. La « politique », telle qu'elle est recomposée par ces enquêtés, s'apparente d'avantage aux *policy issues* (enjeux à résoudre, objets de conflits) qu'au *politics* (lutte partisane, orientation idéologique).

Nous proposons de revenir sur la manière dont les individus enquêtés dans ces deux cantons recomposent des repères politiques à partir des conflits vécus dans leur environnement. Pour ce faire, nous montrerons comment les deux grandes matrices territoriales de perception de l'espace, structurées en fonction des pratiques individuelles des territoires, sont employées par les individus donnant ainsi au territoire subjectif une dimension politique, largement articulée autour de l'action publique municipale, assez marginale dans le canton de Saint-Ismier (A) et beaucoup plus forte dans le canton de Villard-de-Lans (B).

A. Le canton de Saint-Ismier : la politique des « petites communes »

Dans le canton de Saint-Ismier, la perception d'un cadre social et économique protégé a pour corollaire immédiat l'urbanisation du canton et sa forte croissance démographique, l'augmentation des prix de l'immobilier, et les problèmes de transport. Les perceptions de ce contexte varient parmi les enquêtés en fonction de l'ancienneté de la présence dans le canton,

des différents lieux fréquentés par les enquêtés dans leur cadre professionnel ou familial, et des différents aspects de la vie locale dans lesquels ils s'impliquent. Tous ces éléments participent à la création d'un territoire vécu, où l'espace objectif se combine aux pratiques, usages, perceptions et réseaux sociaux. Cette territorialisation se traduit par des politisations particulières : les éléments qui participent de la construction sociale des territoires apparaissent autour d'enjeux ou de mobilisations plus spécifiquement politiques.

Les enquêtés expriment ainsi des avis, plus ou moins explicitement politiques, fondés sur leur territoire vécu, qui vont différer en fonction des représentations individuelles et sociales de ce territoire : si l'effet le plus visible est celui de la matrice de perceptions négatives du canton de Saint-Ismier (1), les situations individuelles contribuent également à la délimitation des enjeux politiques locaux (2). Enfin, la matrice de perceptions positives est celle qui semble être la moins déterminante de politisations spécifiques du cadre territorial (3).

1. Matrice négative et construction des enjeux politiques locaux

Dans un premier temps, les influences les plus fortes des perceptions du territoire dans la construction des enjeux politiques locaux sont visibles dans la matrice de perceptions négatives. En effet, dans ce cas de figure, les perceptions déterminent fortement le cadrage politique des enjeux faits par les enquêtés, notamment par la contestation du climat local et des décisions politiques prises à l'échelle locale. Ainsi, Cathy, Claudine, Jean-Pierre et André tiennent un discours très critique sur ce qu'ils identifient comme des dérives de leur cadre de vie, qu'elles soient causées par l'environnement socioéconomique privilégié, qui n'incite pas à l'investissement des citoyens dans la vie locale, ou par l'urbanisation croissante du secteur, dont les effets négatifs se ressentent à plusieurs niveaux. Ces enquêtés partagent des caractéristiques sociales et politiques similaires : ils sont tous issus des groupes les plus aisés de la société et, bien qu'ils aient des préférences politiques différentes, (Claudine est proche des Verts, Cathy et André plutôt de gauche, Jean-Pierre au centre-droit), ils s'intéressent tous à la politique nationale, sans jamais avoir milité activement pour un parti politique. Par ailleurs, ces quatre enquêtés font preuve d'un intérêt pour les enjeux politiques locaux, qui a parfois pu les conduire à s'investir activement dans la vie politique municipale. Cathy, par exemple, lie les deux phénomènes : la croissance démographique et urbaine des communes du canton, notamment de Biviers, où elle habite, et de Montbonnot, très proche de son domicile, a entraîné l'apparition de nouveaux besoins, en termes de création d'infrastructures routières principalement qui dénature le cadre « rural » de son lieu de vie. De plus cette urbanisation se

conjugue à un désintérêt de la municipalité et de ses concitoyens pour l'organisation d'une gestion mutualisée des besoins en termes de services aux particuliers (aides ménagères, etc.). Pour elle, ces deux tendances correspondent à une certaine forme d'individualisme, dans laquelle il devient difficile de faire exister une vie collective locale, qui ne soit pas soumise avant tout aux intérêts particuliers.

« C'était sous prétexte de ralentir la circulation qui franchement était pas si excessive que ça [...] Je veux dire parce que là tout le monde est un peu ennuyé de ça. Il y a eu des pavés de mis par exemple, qui font du bruit [...] Je veux dire bon il y a eu moyennement consultation, et puis effectivement je dirais *mea culpa*, c'est vrai que quand on nous demande notre avis avant que les choses soient faites, on est un peu pris dans nos activités, on n'a pas grand temps d'aller aux réunions publiques, et on y va que si on est vraiment, archi je dirais, impliqué. [...] C'est Montbonnot qui faisait les travaux, et habitant sur Biviers, on n'a pas été convoqués, et j'ai jamais eu l'occasion de dire mon mot. Bon j'ai quand même téléphoné à moment donné pour donner mon avis [...]. Disons que les choses se font par ceux qui ont envie de faire des choses et puis après les autres hé ben, je dirais la minorité silencieuse, on est là, comme ça, à constater la chose une fois qu'elle est faite et à déplorer certaines choses. Parce que ça a coûté [...] très cher. [...] Montbonnot est une commune riche, du fait de la ZIRST, mais bon là ils sont en train de faire avec le chemin [XX], [...] pas très loin [...], on a l'impression qu'ils vont faire une autoroute là. Je veux dire, ils ont abattu des murs, [...] il y avait un petit ruisseau qui était, je dirais, bucolique, hé ben là ils sont en train de le, comment on dit, le coffrer, là je sais pas trop, le mettre en tuyau. Bon ça, cette évolution-là, du fait de l'augmentation de la population c'est sûr, mais je trouve ça dommage quoi [...]

Bon je suis allée peut-être à deux réunions de la mairie sur, justement, l'évolution du [*inaudible: un mot*] ou des choses comme ça là, mais en étant une fois, encore une fois je suis allée, mais je suis aperçue que j'étais absolument pas concernée parce que ça, ça traitait de cas très particuliers et [...] je croyais que c'était une approche plus globale de l'évolution de la commune [...]

Par exemple moi j'ai, j'ai un petit peu là essayé de travailler avec une association [...], qui aide des gens à se réinsérer sur le marché du travail. Donc j'ai contacté ma mairesse, en lui disant ben, j'ai envie d'essayer de faire quelque chose sur la commune [...] et donc en tout cas j'ai simplement demandé un rendez-vous pour parler de ça. J'ai jamais eu de réponse. Jamais. Et j'ai fini par avoir une réponse d'une des adjointes qui m'a donné une réponse en cachette de la mairesse. Alors moi là quand je rentre dans des histoires comme ça j'avoue que j'ai pas très envie de faire, bon. Donc toujours est-il [...] que j'ai distribué, toute seule, deux cents questionnaires dans les boîtes aux lettres [...] histoire de tâter le terrain, [...] j'ai eu deux réponses sur mes deux cents questionnaires... »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Pour Jean-Pierre, l'urbanisation du canton est exprimée sous la forme d'un cercle vicieux : cette croissance a été largement soutenue par la création d'une ZIRST sur la commune de Montbonnot, créant des rentrées d'argent massives grâce à la taxe professionnelle perçue par la mairie, et a entraîné à la fois l'expression de nouveaux besoins par les nouveaux arrivants, mais aussi la volonté des maires des différentes communes d'implanter de nouveaux services et équipements pour attirer la population aisée qui venait s'installer. La mairie de Saint-Ismier a ainsi fait construire une salle de spectacle, dont elle peine à assumer les coûts aujourd'hui, ce qui la pousse à chercher à développer une zone d'activité sur son territoire pour augmenter les recettes issues de la taxe professionnelle. Les communes semblent donc être lancées dans la course à l'attraction d'entreprises et de nouveaux résidents, mettant ainsi un terme à leurs origines rurales. La dimension politique apparaît nettement dans le discours de Jean-Pierre, avec la mise en évidence d'une politisation qui passe par la prise de responsabilités au niveau local : ce sont les équipes municipales qui prennent les décisions qui orientent l'avenir des communes, suscitant ainsi les critiques de Jean-Pierre, en désaccord avec l'action publique locale, sans qu'il désire toutefois s'y investir.

« Y a des projets qui se sont mis en place pour lesquels je n'aurais pas, enfin si j'avais été aux affaires, je n'aurais pas cautionné. Mais j'ai aussi la raison de penser que s'ils ont été mis en place et voulu par une majorité, c'est qu'il y avait une raison même si moi j'en avais pas l'utilité. Je pense à la salle des fêtes qu'on a et qui s'appelle l'Agora [*salle de spectacle de la commune de Saint-Ismier*], qui je pense est un coût très important d'entretien à la commune. [...] Tous les spectacles euh qui passent à l'Agora, pour moi, ont pas d'intérêt, à tel point que je m'y rends pas. [...] Enfin on aurait pu se reporter sur des équipements extérieurs à la commune [...] Aujourd'hui on s'aperçoit qu'il faut... pour qu'elle soit viable il faut sûrement la louer pour des mariages, il faut la louer pour des bals [...] des spectacles, qui, à mon avis n'ont pas besoin de cadre de ce type-là, enfin à mon avis des chapiteaux seraient largement suffisant. [...] Mais ça fait partie des équipements qu'on lance donc c'est un maire qui veut faire sa salle des fêtes, enfin c'est un peu l'impression que j'en avais eu, mais derrière il faut la financer. Donc forcément pour la financer, c'est pas les taxes d'habitation donc il faut faire venir des industries [...]. Pour faire des zones industrielles, il faut exproprier des exploitants qui sont là depuis longtemps, qui sont enracinés dans la commune... [...] Mais non, on crée des besoins et du coup derrière il faut les financer. Bon c'est un petit peu c'est qui me, voilà c'est que j'pense de négatif. Mais j'pense que c'est propre à toutes les communes, à partir du moment où y a des maires avec un petit peu d'ambition, ils lancent des programmes [...]

Soit on voulait conserver une commune, je dirais... totalement village, rurale, auquel cas, il fallait pas se lancer dans des investissements, je dirais, de grande ville. A partir du moment où on a franchi le pas, je dirais, bon hein. Bah la

commune d'aujourd'hui est dirigée par des maires qui sont... qui sont sur la même voix, qui font partie des mêmes équipes municipales depuis, depuis je sais pas, vingt-cinq ans, ou même plus. [...] Mais bon, je dirais c'est comme ça... on sait que la Vallée du Grésivaudan sera tôt ou tard une seule agglomération. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).
Claudine, elle, s'est investie dans une association de riverains, protestant contre la construction d'une route à proximité de leur lotissement : leur opposition au projet municipal a été un échec mais reflète également la volonté d'une partie des habitants de protéger leur cadre de vie « rural » contre l'urbanisation toujours croissante des communes du canton de Saint-Ismier, participant classiquement du phénomène de mobilisation NIMBY (Lolive 1997). En outre, Claudine évoque, une nouvelle fois, la nécessité pour les petites communes de collecter des fonds supplémentaires en incitant à l'installation d'entreprises ou de commerces, et notamment des hypermarchés, sur leur territoire, pour ne pas alourdir les impôts pesant sur les particuliers, ce qui renforce la tendance à l'urbanisation de ces communes rurales.

« Oui on avait créé une association pour se bagarrer contre le « Barreau Est » [*une nouvelle route du village*]... Et puis bon ben elle est dissoute cette association depuis que la route s'est faite. [...] C'était important pour essayer de se dire... « pourquoi on a cette route ? », [...] ça fait quatre bretelles en... en très peu d'endroits, et nous... la bretelle de Saint-Ismier elle est pas loin. [...] Donc ça fait deux... deux bretelles de raccordement à trois kilomètres d'écart, quoi. [...] Ben c'est-à-dire elle s'est créée avec [...] les riverains de cette voie, et puis bon... parce qu'on avait des réunions publiques en mairie tout le temps, donc cette association s'est créée à ce moment-là. Il est vrai que... elle s'est bouffée le nez, on s'est disputé... parce que si vous voulez nous [...] on avait deux conseillers municipaux dans notre lotissement qui pouvaient... On pouvait pas se battre contre la route c'était décidé, archi décidé. Mais si on s'était vraiment réuni très fortement, on aurait pu avoir des avantages qu'on n'a pas eus. On pouvait avoir si vous voulez une protection etc. comme l'association s'est bouffée euh... [...]

Alors bon nous on était plutôt écolo, [...] moi je le voyais pas comme un truc politique, je voyais comme une décision qui avait été prise euh... on nous a dit il y avait vingt-cinq ans... donc c'était pas les maires actuels... [...] les choses étaient en cours, quoi. [...] On avait écrit à Corinne Lepage... et puis... [...] Dominique Voynet. [...] On a fait remonter des courriers, mais c'était trop décidé, c'était trop fait... elle nous a dit qu'on pouvait rien faire, quoi. Elle avait pas le pouvoir sur les politiques locaux, sur euh... les décisions locales et les crédits étaient votés depuis je sais pas combien de temps... donc voilà [...].

En ce moment, donc cette petite polémique qui est en train de démarrer donc on a les courriers dans les boîtes aux lettres euh... avec cette décision qui va peut-être être prise [*sur*] cette grande zone [*en bas du village*] [...] où Auchan doit s'installer, donc la mairie nous a un petit peu avertis, puisqu'en fait la mairie de Saint-Nazaire elle a pas beaucoup de moyens par rapport à la mairie de Bernin, de

Crolles, de Saint-Ismier... il y a pas de zone industrielle, il y a pas de... donc on a des impôts qui sont chers et euh... c'était un peu le moyen de... de récupérer de l'argent. [...] C'est toujours lié à... comment dire, à l'environnement et à la qualité de vie. [...] Quand on se bagarre c'est pour ça, c'est uniquement pour euh... Autrement c'est calme plat Saint-Nazaire. »

Entretien Claudine, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Nazaire-les-Eymes).

Enfin, André met en avant la volonté de préservation de l'environnement socioéconomique des communes avoisinantes par les différentes équipes municipales, qui renâclent à la construction de logements sociaux supplémentaires, alors même que les employés municipaux ne peuvent plus habiter à proximité en raison des prix de l'immobilier. Si ce souci du maintien d'un climat largement favorisé dans les communes s'explique par les visées électoralistes des équipes en place, qui souhaitent voir leur mandat renouvelé, il contribue, selon André, à renforcer l'apathie et le repli sur le cercle privé des habitants du canton, transformant les communes en « dortoir », où la vie sociale est en train de s'éteindre.

« On a l'impression que l'équipe municipale, mais je pense que c'est le cas de beaucoup d'équipes municipales, a plutôt tendance à ...euh...d'un côté on peut pas trop leur en vouloir [*rire*], à caresser l'électorat dans le sens du poil [*rire*]. Non mais bon, euh...y a je crois une attitude un peu, oui qui correspond au fait d'essayer de faire de la commune un endroit bien tranquille où les gens soient [...], plutôt restent chacun chez soi. [...] Je pense par exemple qu'au point de vue de la politique immobilière, la commune aurait peut-être pu prendre des orientations qui soient plus favorables aux personnes plus défavorisées, alors que [...] enfin bon il manque des logements même pour les employés municipaux et malgré tout, la...la politique de logements sociaux est assez limitée. [...]. Alors j'ai l'impression que... mêmes les logements sociaux qui sont ici sont des, si j'ose m'exprimer ainsi, sont des logements sociaux d'élite [*rire*]. [...] Il faut aller dans le sens de la majorité des électeurs, donc si l'atmosphère générale est défavorable à l'accueil de gens qui soient pas dans les normes euh...enfin dans les normes locales j'entends [*rire*] et bien bon... »

Entretien André, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

La politisation liée à la matrice négative du territoire subjectif prend donc essentiellement la forme d'une opposition critique à l'action publique municipale. Cette opposition ne se manifeste pas systématiquement par une mobilisation active, mais se fonde sur l'imputation de tendances repérées à l'(in)activité des autorités publiques.

2. Situations individuelles et délimitation des enjeux politiques locaux

Dans un deuxième temps, sont repérables dans les discours des enquêtés rencontrés dans le canton de Saint-Ismier, des constructions politiques du territoire qui s'appuient principalement sur leur situation personnelle. Ainsi, l'augmentation des prix de l'immobilier, constatée par de nombreux enquêtés, n'est exprimée sous la forme d'un enjeu politique local que par les enquêtés qui sont concernés personnellement par cette augmentation. Solange, Isabelle et Sébastien se font l'écho des difficultés des plus jeunes à s'installer dans le secteur, en location comme en accession à la propriété. Ces trois enquêtés appartiennent tous les trois plutôt aux classes sociales supérieures ; ils s'intéressent également à la politique, en étant sensibles aux idées de la gauche pour Solange et Sébastien, ou plutôt centriste comme Isabelle, sans toutefois être investi dans une association ou un parti. Tout en étant à des étapes différentes de leur vie, ils se sentent tous les trois concernés de près par le problème. Isabelle, qui est en passe d'entrer dans la vie active mais vit encore chez ses parents, voit ses amis qui commencent à prendre leur indépendance et ne peuvent pas s'installer à proximité de là où ils ont grandi en raison du prix de l'immobilier. Bien qu'il soit globalement satisfait de la politique de la commune de Bernin, où il vit depuis quelques années dans un logement social, Sébastien, qui travaille dans le secteur des micro-technologies, aimerait bien acheter une villa à proximité pour rester proche de son travail et de l'agglomération grenobloise mais n'a pas les moyens de le faire actuellement en raison des prix. Enfin, Solange a été confrontée à l'augmentation des prix de l'immobilier une dizaine d'années auparavant lorsqu'elle est venue s'installer dans une maison à Saint-Ismier, et en prend encore plus la mesure maintenant que son fils aîné cherche à acheter un bien aux alentours de Saint-Ismier. Ces trois enquêtés évoquent la construction de logements sociaux par les communes, même s'ils ne prennent pas vraiment la mesure du rôle des communes et des maires dans ces décisions. Cependant, la construction de logements sociaux n'est pas souhaitée comme un moyen de rétablir la mixité sociale, par l'arrivée de classes populaires dans ces communes. Le logement social est pour eux un moyen de conserver l'environnement global du canton, en favorisant l'arrivée de ménages plus jeunes, mais qui partagent les caractéristiques des populations déjà présentes, préservant ainsi le côté privilégié de ces communes.

« Fin je sais qu'elle [*la mairie de Saint-Ismier*] veut faire du logement social aussi, donc ça c'est bien. [...] Parce que c'est difficile aussi de trouver des logements heu, 'fin même pour des jeunes, 'fin moi je vois autour de moi quoi les, les copains, les copines, qui veulent se trouver des logements et c'est pas évident.

Donc là financièrement si y peuvent avoir une petite aide, au moins pour démarrer quoi c'est, c'est pas mal. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« En règle générale ça se passe bien, moi je suis assez satisfait de ce que la commune me donne comme services. Donc j'ai rien à redire en gros. En plus on est des logements sociaux et je trouve que dans la commune il y a un effort pour intégrer les logements sociaux à Bernin donc c'est bien. Maintenant nous on recherche plus une maison donc c'est vrai qu'au niveau de Bernin on essaie de voir les avantages que l'on peut avoir pour libérer un logement social et pouvoir acheter mais pour l'instant c'est très difficile, il n'y a pas trop de solutions et les prix ne sont pas abordables. [...]

Le seul truc c'est que quand on a envie d'acheter, c'est une mission impossible quoi il faut aller plus loin dans le fond de la vallée. Ce qui est aberrant c'est qu'il y a dix ans c'était abordable, moi je pouvais m'acheter une maison cash alors que maintenant je ne peux rien faire. On est vraiment bloqué par la hausse des prix, c'est un peu gênant et freinant parce que moi j'ai envie d'acheter une maison, de bâtir. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Ben ça coûte une fortune ! J'vois déjà mon fils, il habite à Crolles, il regarde pour s'installer, ça coûte la peau des fesses, c'est pas possible. On n'envisage pas d'acheter un bien immobilier dans le coin quand on est jeune. [...] Franchement, c'est hors de prix. [...] Tout le monde veut habiter dans cette vallée, parce qu'elle est propre, y a une belle vue sur Belledonne, mais c'est vrai que... Mais ça a un coût exorbitant. [...]

Je ne sais pas si les communes peuvent avoir... Elles peuvent faire construire des petits logements à loyer modéré, ça en locatif elles peuvent. Mais après les propriétaires, c'est la loi de l'offre et de la demande. ... Pour habiter ici, faut un bon pouvoir d'achat. [...]

Je sais pas comment ça se passe, mais ils [*les élus locaux*] ont des pouvoirs limités je pense là-dessus. La seule action qu'ils peuvent faire, c'est de construire des logements pour intégrer des jeunes familles avec des loyers corrects. Et là, je pense que c'est en discussion. En tout cas, ça commence à, on commence à en parler. Et puis, ils veulent faire une espèce de ZIRST qui continuerait celle de Montbonnot. Y a déjà Meylan, Montbonnot, et peut-être essayer d'attirer quelques entreprises sur Saint-Ismier, pour faire un peu plus de revenus à la commune. [...] Ben c'est l'opposition qui s'inquiète du vieillissement de la population de Saint-Ismier, qui a peur qu'on ferme des classes s'il y a moins de familles avec des petits qui viennent... et c'est vrai qu'après le village... s'il y a pas d'enfants, si y a pas d'école, ça change complètement la vie du village. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Les territoires subjectifs des enquêtés et leurs expériences personnelles conduisent certains enquêtés à lier les problèmes locaux qu'ils perçoivent à des sujets politiques plus généraux, sans que la connexion soit complète. En effet, ici la nécessité de construire des logements

sociaux – de façon à maintenir une mixité plus démographique que sociale –, n'est pas pour autant liée à la loi SRU et à l'obligation de construction de logements sociaux (qui concerne pourtant, dans le canton, les communes de Montbonnot et de Saint-Ismier).

3. Une matrice positive dépolitisante ?

Dans un troisième temps, la matrice positive est également mobilisée par les enquêtés dans la construction des enjeux politiques locaux. Ainsi, les enquêtés les plus satisfaits de leur cadre de vie et de son évolution mettent en avant la disparité de revenus entre les communes du secteur pour expliquer le manque de certains équipements ou éléments de confort dans leur commune par rapport aux autres. Cette différence entre les niveaux d'équipements est expliquée à la fois par le déséquilibre économique entre les petites communes, qui sont en compétition pour attirer les entreprises sur leur territoire, mais aussi par la volonté politique d'élus qui souhaitent réellement s'investir en faveur de leur commune et de l'intérêt des habitants. Raymond, lui, met l'accent sur les ressources financières très limitées de sa commune, où la seule entreprise importante installée est une enseigne de la grande distribution, alors qu'en comparaison Montbonnot dispose de ressources bien plus larges en raison de l'installation d'une ZIRST sur son territoire, qui prolonge la forte activité économique de celle de Meylan. Pour Alain, la ZIRST de Montbonnot, dont la construction a reposé essentiellement sur la volonté du maire, a aussi été un élément très positif du développement local, non seulement à cause des ressources financières générées pour la ville, tout en étant un nouvel espace qui s'est intégré assez facilement au village existant : la construction de l'espace industriel sur des terrains agricoles en bordure de l'autoroute n'a ainsi ni perturbé la vie du village, ni créé des tensions entre des groupes – qui apprécieraient plus ou moins l'installation de cette zone d'activités. Enfin, Isabelle, globalement satisfaite de son cadre de vie, construit les enjeux politiques locaux en fonction de sa préoccupation plus générale pour l'environnement : ainsi, pour elle, l'implantation d'un nouveau cimetière sur la commune de Saint-Ismier devrait être une décision prise après avoir fait des études sur son impact écologique. Ainsi, globalement, la mobilisation de la matrice positive dans la politisation du territoire conduit donc à l'expression d'une satisfaction vis-à-vis de l'action publique municipale.

« Euh oui, il y a toujours des petites histoires hein, comme dans toutes les communes hein, bien sûr, à partir du moment où la maire, on a une mairesse, dernière municipalité qui va se renouveler bientôt, l'année prochaine. Donc

évidemment il y a toujours, la précédente aussi c'était une madame le maire, sans étiquette quoi il y a pas d'orientation politique particulière. [...]

Les recettes liées aux activités commerciales ou industrielles sont très limitées, il y a une toute petite zone d'activités, là qui est avec le Super U [...] [*inaudible: deux-trois mots*] donc qui a apporté d'ailleurs un plus hein. A part ça il y a une ou deux entreprises, enfin il y a pas grand-chose hein, donc toute façon les possibilités d'action sont relativement limitées. On en est conscients, on demande pas l'impossible. C'est sûr que par exemple à Montbonnot là à côté, il y a des ressources énormes avec la zone d'activités là, qui est en bas vers l'autoroute, ils ont refait complètement les voies, tout l'ensemble de la voirie là, qui monte près de chez nous, en enterrant toutes les lignes téléphoniques, électriques ou autres [...]. C'est d'ailleurs, c'est peut-être un peu de l'égoïsme finalement, mais nous on se sent mieux ici que justement, dans une commune plus importante où il y aurait beaucoup plus de, de ressources. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Ben y a les zones d'activité heu récentes mais c'est du tertiaire c'est, puis c'est des gens qui habitent pas forcément là, qui viennent bosser heu, ça c'est nouveau. Sinon ben y a rien, c'est résidentiel et ils ont bon tenu à ce que ce soit comme ça. L'industriel a été critiqué au début mais c'est, c'est bien parce que l'ancien maire là, il a pu, y s'est bagarré. Oui ça c'est, à la réflexion c'est peut-être lui... lui reconnaître heu ça. C'est qu'il a un peu voulu ça, c'est-à-dire l'industriel, d'activité, de recherche, j'sais pas comment on appelle. Heu parce que c'était un bassin d'emploi, une source de revenus pour la commune et finalement pas gênant puisque que c'était dans une zone où y avait pas de construction, proche de l'autoroute, c'est tout bon, ça fait des revenus fabuleux pour la commune maintenant. Tout le monde est assez, assez content de ça hein. [...] Il [*le maire de Montbonnot*] a fait des choses-là sur la place du village. C'est la volonté d'un bon élu, tout le monde aurait pas fait ça peut-être, sans doute. Ça a vraiment changé le paysage. »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Je sais qu'elle heu ... 'fin c'est une mairesse donc heu ... bon. Mais oui effectivement, elle essaye de de faire des choses visiblement hein, j'regarde un peu le journal de Saint-Ismier heu ... à l'occasion [...]. Elle fait régulièrement des réunions de quartier, oui elle essaye de faire des choses. [...] Bon je sais pas heu on parle écologie, on dit bon les cimetières c'est peut-être pas terrible niveau écologique. Est-ce que c'est intéressant d'en refaire un autre ? 'Fin on peut peut-être se poser des questions, peut-être qu'elle aurait pu faire une petite campagne plus écologique, plutôt que la possibilité de faire un nouveau cimetière »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

En conclusion, dans le canton de Saint-Ismier, les matrices de perceptions, positives et négatives identifiées précédemment, tout comme les expériences personnelles, sont

mobilisées par les enquêtés lorsqu'ils construisent des enjeux politiques locaux. Cependant, le recours à ces matrices de perception semble se faire « par défaut », c'est-à-dire que les enquêtés mobilisent ces matrices, s'ils sont confrontés à un problème local ou à des difficultés particulières liées à leur cadre de vie : une situation de conflit ou la perception d'un problème sont ainsi nécessaires pour la constitution des enjeux politiques, ces conflits s'exprimant de façon plus ou moins ouverte dans le territoire subjectif ou le vécu personnel de l'enquêté. Lorsque le cadre de vie est jugé globalement positif, que l'enquêté se situe principalement dans la matrice positive des perceptions, les prises de parole des enquêtés sur des enjeux politiques locaux sont beaucoup moins fréquentes – par exemple, Frédéric et Francis n'envisagent pas leur environnement local sous l'angle de la constitution d'enjeux politiques –, ou alors s'appuient sur des éléments forts de politisation individuelle : Isabelle, par exemple, met spontanément en avant sa préoccupation pour l'environnement dans sa définition des enjeux politiques locaux, ce qui lui permet de politiser son territoire en dehors d'une logique conflictuelle. Dernier trait caractéristique, bien que plusieurs enjeux politiques locaux semblent exister dans les différentes communes du canton, à part Claudine qui a mobilisé son réseau militant chez les Verts – le parti politique dont elle est proche –, la définition de ces enjeux n'apparaît jamais comme clairement politique : il n'est quasiment jamais fait référence à la couleur politique du maire ou de l'équipe municipale, la politique locale ne semblant pas nécessiter d'étiquette pour être conduite, même s'il semble entendu, également pour les moins politisés des enquêtés, que l'orientation politique « naturelle » du canton est à droite.

« Mais ça m'étonnerait que ce soit PS... [...] Vu la population environnante, je ne pense pas qu'il y ait des socialistes. [...] Il y a quand même beaucoup de gens aisés... »

Entretien Laura, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Bien que marginale car la plupart des enquêtés ne lient pas réellement leur territoire avec l'expression d'enjeux politiques, il existe tout de même une politisation minimale du territoire dans les communes du canton de Saint-Ismier. Cette politisation passe par l'action publique municipale, qui est interprétée comme la forme principale d'un engagement politique local, qu'elle soit appréciée ou critiquée, même si elle ne suscite pas de désir d'un plus grand investissement de la part des enquêtés.

B. Le canton de Villard-de-Lans : conflits économiques et d'usage dans un territoire dédié au tourisme

La principale logique de construction des enjeux politiques locaux dans le canton de Villard-de-Lans est liée aux usages individuels d'un territoire de montagne à vocation touristique, à partir desquels les individus mobilisent leurs matrices de perceptions, qu'elles soient positives ou négatives puisque, comme nous l'avons montré précédemment, la force de la perception positive du cadre de vie dans le canton de Villard-de-Lans n'est jamais supplantée par les aspects plus négatifs des perceptions. La politisation du territoire passe donc par l'émergence de conflits d'ordre « économique », se déroulant sur le plateau du Vercors (1), mais s'enracine également dans une série de conflits relatifs à l'usage du territoire vercoisien (2).

1. Conflits économiques, situations individuelles et expression des enjeux politiques locaux

La dimension politique du territoire naît de la superposition de deux oppositions : à la cassure entre natifs et nouveaux, déjà observée, se superpose une division d'ordre économique. Chacun des deux groupes établit un rapport spécifique à la nature, en raison de son ancrage économique : alors que pour les natifs, la nature prend son sens dans une conception économique (revenu, activité, ressource), pour les nouveaux arrivants, elle a une connotation plus contemplative ou ludique, différence qui s'incarne avant tout dans les secteurs d'activité de chacun des deux groupes. Les natifs travaillent plus fréquemment que les nouveaux dans un secteur lié au tourisme : si Dominique, Valérie et Serge sont salariés (respectivement infirmière, aide à domicile et ouvrier), Bruno est quant à lui agriculteur et moniteur de ski, Antoine et Jean-Marc sont commerçants, soit des activités assez fortement soumises aux aléas climatiques notamment. A l'inverse, les nouveaux arrivants occupent tous des positions professionnelles moins dépendantes de l'exploitation économique du cadre naturel – ils sont tous salariés ou l'ont été, sauf Quentin qui est étudiant –, et appartiennent à des groupes socioprofessionnels plus élevés : Nathalie est professeure d'économie en lycée, Jenny anime des séminaires d'anglais, Georges était représentant de commerce, et Jean ingénieur dans la pétrochimie. Il existe donc une différence assez notable de niveaux de vie entre les deux groupes de population du plateau du Vercors. En parallèle de cette cassure socioéconomique, il n'y a pas pour autant de clivage politique observable entre les deux « communautés » du Vercors : en effet, les orientations politiques des enquêtés se répartissent

de façon à peu près identique dans les deux groupes, tout comme l'intérêt pour les sujets politiques (voir plus bas tableau 6.1).

Corollaire de cette différence de niveau de vie, conjuguée à l'attrait croissant du Vercors pour des populations travaillant dans l'agglomération grenobloise, mais en mal de grand air, le plateau a connu une explosion démographique (cf. chapitre 2), et surtout une explosion des prix de l'immobilier (cf. chapitre 4). Il est ainsi difficile pour de jeunes adultes, seuls ou en couple, de s'installer sur le plateau en raison des prix élevés à la location, en raison de la concurrence avec le tourisme, comme à l'achat, à moins d'hériter d'une parcelle de terrain constructible (ce qui a été le cas de Serge ou de Jean-Marc, par exemple). Ainsi, pour les nouveaux arrivants sur le plateau du Vercors, acheter un bien immobilier dans l'une de ces communes suppose de disposer de revenus suffisamment élevés pour faire face à l'achat et aux coûts quotidiens induits par le fait de résider à plus d'une trentaine de kilomètres de son lieu de travail. D'une certaine façon, les natifs peuvent être victimes de cette arrivée de nouveaux résidents dont le pouvoir d'achat et les standards de vie sont bien plus élevés que les leurs, notamment dans le cas des plus fragiles économiquement²⁹⁹.

« Ben le logement peut-être que ça va pour des personnes qui ont les moyens, qui s'installent, c'est très cher, ici c'est très cher, ici c'est très très cher. Les prix ont triplé en, je crois, dix ans, bon peut-être pas triplé mais plus que doublé, plus que doublé, c'est hyper cher pour acheter heu... donc les gens qui ont des revenus heu... moyens, est-ce qu'ils trouvent à se poser, je sais pas. Des logements sociaux y en a peu, y en a très peu, ils sont de qualité mais y en a peu, non je sais pas si c'est facile par exemple pour un jeune, des jeunes, de trouver un logement à des prix abordables, ça m'étonnerait. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ce clivage économique a une conséquence forte en matière d'identification des enjeux politiques locaux. Les nouveaux arrivants construisent ces enjeux en fonction des besoins que génère leur activité économique : les transports en commun et les activités périscolaires notamment, qu'ils espèrent voir pris en charge par les communes, deviennent des enjeux politisés. Ainsi, lorsque les nouveaux arrivants ont des enfants scolarisés sur la commune, ils attendent la mise en œuvre d'une offre d'équipements et d'activités périscolaires, permettant de concilier leur activité professionnelle dans l'agglomération grenobloise et leur vie familiale sur le plateau du Vercors. Les nouveaux arrivants sont également demandeurs d'une amélioration des transports en commun, notamment entre les différentes communes du

²⁹⁹ Voir à ce sujet : Maud Coudène, « Vercors : un développement à deux vitesses », *La lettre de l'INSEE Rhône-Alpes*, n°148, juillet 2011, 4 p.. Consultable en ligne : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/themes/syntheses/lettre_analyses/02148/02148_vercors.pdf

canton, qui permettrait notamment le maintien à domicile des personnes âgées, vite isolées si elles ne peuvent plus utiliser leur véhicule. En outre, leur attrait pour le plateau du Vercors reposant essentiellement sur l'accès à la nature, dans un sens environnemental (opposé à la ville, à la pollution), ils entendent profiter de leur cadre de vie en privilégiant les déplacements piétons ou cyclistes.

« Une différence très nette, euh ben déjà dans les préoccupations, euh petit à petit avec des communes qui s'accroissent, bon d'après ce que disent les anciens [...], une demande de plus en plus forte de services : du style les crèches, du style les périscolaires, du style les cantines, ou autres, des structures qui ont encore du mal à suivre. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« Malgré tout si vous voulez aller faire des courses à un Intermarché, à un Bricomarché et autre, ben à mon avis il reste, soit vous avez votre voiture personnelle, si vous avez les moyens de vous déplacer, soit il faut prendre un taxi, et heu j'crois que ça va arriver, il va falloir de plus en plus se dire : « Je fais appel à un taxi ou un transport communautaire organisé par la commune », et si l'on veut que les commerces vivent et que les gens d'un certain âge restent, il va falloir trouver des moyens de transport adaptés [...] y a intérêt à avoir un taxi, un minibus communautaire qui permet de faire des ramassages à des heures déterminées, à des jours déterminés pour pouvoir aller faire vos courses. [...] Moi j'aimerais bien intervenir dans la vie communale pour des choses comme ça parce que si on veut que les gens restent au pays il va falloir adapter en disant, maintenant les gens chez eux, maintenant de l'aide à domicile, maintenant des courses possibles avec des moyens de transport. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Autre conséquence des différences d'origine et du clivage socioéconomique entre les populations du Vercors, directement corrélé à la politisation du territoire, le sentiment des nouveaux arrivants d'être exclus de la vie politique locale : leur statut de non natif du plateau du Vercors conduirait à l'illégitimité de leur parole dans le débat public local. Ce sentiment découle des différentes demandes qui ont été adressées aux mairies des communes, notamment pour satisfaire les besoins énumérés par les nouveaux arrivants : ils se sentent, en effet, peu écoutés par les différentes équipes municipales qui, à leurs yeux, privilégient les problèmes liés au tourisme et sont peu disposées à mettre en place les structures qui leur semblent nécessaires. De plus, ce manque de dialogue entre les mairies et les nouveaux habitants recoupe le clivage « natifs / nouveaux » puisque les équipes municipales sont souvent en place depuis longtemps et constituées essentiellement de natifs.

« (Enquêteur) : Mais le maire actuel de Villard-de-Lans, il est du plateau ?

(Valérie) : Oui oui il est originaire d'ici. Ses parents aussi, ses grands-parents... Mais lui il veut miser sur autre chose c'est toujours pareil ! Donc lui il veut que ben... Lui c'est le tourisme ! C'est... Il reste bloqué dans ce truc-là ! Mais y a pas que ça quoi ! Donc moi je dis que c'est bien de faire des choses, je suis tout à fait d'accord mais euh on n'écarte pas à ce moment-là ce qu'il peut y avoir à côté ! Donc euh il y a des contents et des mécontents hein comme d'habitude. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Alors ça, ce qui n'est pas facile, c'est dans la vie municipale, dans la vie paroissiale, et dans d'autres mouvements, soit vous avez des vies associatives parce que vous avez des enfants, soit vous êtes relativement exclu, parce que vous n'avez pas suffisamment le nombre d'ancienneté qui vous permette de vivre sur le plateau. [...] Au conseil municipal y avait que des anciens, au dernier conseil municipal y a eu pas mal de chamboulements, y a eu des gens qui ont été bombardés à des responsabilités pour lesquelles ils étaient pas préparés, et heu aujourd'hui y a pas de concertation, c'est-à-dire que le conseil municipal ou le maire décide seul, et puis de temps en temps on dit, on a décidé que, on impose ça, et à ce jour depuis quatre ans que la municipalité est élue, y a jamais eu de vrais dialogues entre le maire, la municipalité et les habitants. Ça c'est une chose que je ressens terriblement parce que, il m'arrive d'aller assez souvent assister au conseil municipal, et on a pas du tout droit de dialogue, et même si on va voir le maire, on écoute et on vous met dehors sans écouter ce que vous avez à dire. [...] Y a deux, trois anciens qui veulent tirer les ficelles, y a un maire qui est au conseil général qui impose sa loi, et on n'arrive pas à avoir un dialogue communal avec la municipalité actuelle. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Une seconde dimension de la conflictualité d'ordre économique se joue sur le plateau du Vercors, non plus entre les groupes des natifs et des nouveaux, mais, cette fois-ci, au sein du groupe des natifs. En effet, une ligne de fracture émerge entre ceux qui ont pleinement bénéficié du développement touristique du canton, en investissant soit dans les sociétés de remontées mécaniques, soit dans un commerce, et ceux qui ont conservé des activités davantage liées au secteur agricole. Le premier groupe est constitué dans notre échantillon de Jean-Marc et Antoine, le deuxième de Bruno et Valérie – même si un troisième groupe est identifiable avec ceux qui occupent des emplois non liés à l'agriculture et au tourisme, de préférence dans l'agglomération grenobloise, comme Serge et Dominique. Bruno et Valérie constitue ainsi une forme de « précarité »³⁰⁰ de l'industrie touristique, où, parallèlement aux travailleurs saisonniers qui viennent compléter les effectifs au plus fort de la saison

³⁰⁰ Le « précarité » est caractérisé, pour Robert Castel, par la généralisation à l'ensemble de la société, ou à des segments importants, de la déstabilisation induite par la précarité (Castel 1995 ; 2009).

touristique, ils vivent sur le plateau, ont toujours gravité autour de l'industrie touristique mais ne sont encore plus soumis que les autres aux aléas des saisons touristiques. En effet, Bruno est agriculteur l'été et moniteur de ski l'hiver, deux métiers fortement dépendants des contraintes climatiques par exemple ; Valérie, elle, travaille maintenant comme aide à domicile mais elle a enchaîné les emplois courts dans l'hôtellerie, la restauration ou les services à la personne dans le cadre de l'industrie touristique, étant ainsi au premier rang des travailleurs victimes des contraintes climatiques et économiques subies par le secteur. La grande précarité à laquelle leurs emplois sont soumis – bien plus forte que celle de la plupart des autres groupes de population du plateau du Vercors –, les conduit à regretter, tous deux, la disparition d'une activité de complément : les maisons d'enfants (Vivier 2005). Les maisons d'enfants étaient des structures de taille plus ou moins importante, dont le lycée climatique de Villard-de-Lans est un des vestiges, qui se sont développées, essentiellement dans l'entre-deux-guerres, dans la vague du climatisme qui a lancé l'essor touristique du plateau du Vercors, qui accueillait les enfants malades, convalescents ou faibles dans le « bon air » du Vercors, qui avait pour mission de les fortifier. Les enfants étaient accueillis toute l'année, la plupart suivant une année scolaire classique dans les établissements locaux, une partie de ces enfants étant logés dans des pensionnats ou des structures dédiées, et l'autre partie « chez l'habitant » : cette forme d'accueil des enfants constituait donc un revenu complémentaire, fixe et régulier, aux familles de paysans du Vercors. Si l'accueil des enfants a progressivement disparu avec les années 1960, et l'affaiblissement des théories hygiénistes, cette activité s'est substituée par celle fournie par les nombreuses colonies de vacances du plateau du Vercors. Les mairies communistes de l'agglomération grenobloise, notamment, étaient ainsi nombreuses à y avoir leur centre de vacances. Cependant, ces centres de vacances commencent à fermer à partir des années 1990, sous l'effet du coût de la mise en conformité avec de nouvelles réglementations mais aussi du désinvestissement des communes dans le financement de leurs propres centres, fermetures qui se traduisent localement par des suppressions d'emplois, réguliers également puisque en plus des périodes de vacances scolaires, les centres de vacances accueillait aussi les voyages de classe, etc. tout au long de l'année.

« Mais bon disons que nous en étant toute l'année, en vivant dans le pays, le tourisme ça peut nous faire manger c'est sûr, ça peut nous faire gagner notre vie on va dire je suis d'accord. Mais en morte saison par exemple, il y a besoin d'autres choses à côté et ça, ça manque. Avant c'est vrai il y avait toutes les maisons d'enfants qu'il y avait à Villard, maintenant il en reste très peu, [...] elles

sont toutes fermées quoi pratiquement donc on a du travail en moins. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Bon y'a une époque, y'avait beaucoup de maisons d'enfants, y'avait beaucoup de maisons d'enfants sur le plateau, ça, ça a complètement disparu aussi. [...] C'est-à-dire

à une époque c'était soit des agriculteurs, soit même des gens comme ça, qui, qui ont démarré comme ça, qui gardaient des enfants [...]. Et puis maintenant, il faut tellement de sécurité au niveau de l'encadrement, pour les bâtiments et tout, que ça peut plus, c'est beaucoup plus difficile. [...] Et puis je pense que, je sais pas, les parents partent plus avec leurs enfants peut-être. Parce qu'avant on mettait plus les enfants en colo. Ils les mettent plus en garderie que de les monter à la montagne. [...] Mais c'est vrai que ça a bien marché ça : des agriculteurs qui avaient une double activité dans les années cinquante-soixante et ça, ça disparaît. [...] Sur tout le plateau c'était comme ça. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

Cette scission économique au sein du groupe des natifs apparaît comme une forme de « lutte de classes » larvée dans le secteur touristique, où le tourisme ne profite plus qu'à ceux qui ont su ou ont pu investir dans certaines activités : ceux qui avaient misé sur le maintien d'une double activité, combinant agriculture et tourisme, sont confrontés aujourd'hui à l'apparition d'une plus grande précarité. Dans le cas de Valérie, sa situation personnelle l'entraîne à identifier les enjeux politiques locaux à travers ce prisme, rejoignant les nouveaux arrivants dans la critique de la mise en avant du tourisme par les équipes municipales : le tourisme ne lui permettant pas (ou plus) de vivre, Valérie préférerait que d'autres activités économiques soient soutenues par la mairie. Enfin, l'influence des situations personnelles sur la formulation des problèmes politiques locaux se retrouve aussi dans les propos d'Antoine, qui voit dans l'installation des grandes enseignes sur le plateau du Vercors, la cause de la fermeture des commerces « locaux » : les épiceries sont remplacées par les supermarchés, les magasins de location de ski sont de plus en plus gérés par des locaux pour de grandes enseignes du sport, et les grands groupes hôteliers rachètent hôtels et centres de vacances. Cependant, aucune équipe politique ne semble décidée à aller contre cette logique.

« Tout dépend bien sûr le maire que l'on peut avoir ou tout dépend les idées qu'il peut avoir aussi. Donc tout dépend sur quoi il va miser, donc là depuis quelques années c'est sur le tourisme donc il rentre dans un contexte euh assez on va dire argent euh tout ça voilà en oubliant un peu à côté ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Or les gens du pays abandonnent un petit peu le petit commerçant et, il se fait tort à lui-même [...] Je ne dis pas qu'on doit aller à 100% chez l'épicier ou chez le boucher du coin, mais on ne doit pas l'oublier quand même. Et j'ajouterais, pour aller au fond de ma pensée, que le premier, à mon avis toujours, responsable du

chômage, c'est la grande surface. [...] A partir de 1940, cinq, six, non, il y avait à Autrans sept épiceries, donc ça faisait vivre sept familles, il y avait environ [...] un peu plus de mille habitants. Aujourd'hui il y en a mille sept cents, cinq ou six ou dix fois plus de villégiatures, et il ne reste plus qu'une épicerie... [...]. Mais, mais ça n'a pas créé d'emplois. [...]

Et là nos politiques, j'en viens à la politique, bien que ils crient tous que... il ne faut pas faire ça mais ils le font tous, de n'importe quelle tendance qu'ils soient. [...] Au niveau local c'est la même chose, exactement la même chose. »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

Ainsi, les enquêtés s'appuient à la fois sur leurs expériences individuelles et les conflits économiques qu'ils perçoivent pour identifier et construire enjeux et problèmes politiques locaux. Les enquêtés se positionnent aisément au regard de ces clivages et scissions économiques, qui apparaissent de fait comme particulièrement structurants sur le plateau du Vercors.

2. Un conflit d'usage : vivre dans un territoire dédié au tourisme

Le clivage existant entre les natifs et les nouveaux dans la constitution des espaces vécus individuels se double de problèmes liés à l'image du territoire et au développement local : en effet, l'espace vercusien répond à une configuration particulière, où toutes les communes font partie du Parc Naturel Régional du Vercors et dont quatre des six communes sont des stations de sport d'hiver, ayant tendance à donner au canton l'image d'un territoire de montagne, dont la principale vocation économique, prônée par les équipes municipales en place, est le tourisme hivernal. L'unicité de la direction à donner au développement local, combinée aux difficultés économiques du secteur – notamment au cours de l'hiver 2007³⁰¹ –, contribue à l'expression de critiques parfois assez vives de la politique de développement local. De façon assez surprenante, ces critiques émanent aussi bien des natifs que des nouveaux habitants et surtout adressent des reproches diamétralement opposés : il est ainsi reproché aux autorités publiques, dans le même temps, de trop soutenir l'activité hivernale et de la mettre en difficulté. La construction de cette problématisation du développement local illustre la complexité des liens entre les éléments territoriaux issus de la matrice de perceptions négatives – qui repose sur les effets du tourisme, sans toutefois jamais être suffisamment forte

³⁰¹ L'hiver 2006-2007 a été particulièrement doux, donc difficile pour les stations de moyenne montagne, avec un enneigement faible et de courte durée. Au moment de la passation des entretiens (mi-mars 2007), les stations étaient déjà fermées, alors que la saison se termine en général avec les vacances de printemps (courant avril).

pour faire disparaître la satisfaction globale des enquêtés à l'égard de leur cadre de vie – et l'argumentation politique.

Tout d'abord, le soutien inconditionnel des équipes municipales aux activités liées aux sports d'hiver, et en particulier au ski, n'est pas toujours apprécié par les habitants, « natifs » ou non, car ce soutien profite avant tout aux touristes ou aux entrepreneurs du tourisme et pas suffisamment à l'ensemble des communautés villageoises, pour un investissement qui est largement supporté par l'ensemble des contribuables³⁰². Ainsi, les investissements lourds effectués à Autrans et à Villard-de-Lans en équipements permettant l'enneigement artificiel³⁰³ s'opposent à de vives critiques économiques et écologiques principalement. En effet, sur le plan économique, bien qu'en partie subventionnées pour ces investissements, les communes doivent prendre en charge une partie du coût financier de ces investissements, notamment en ayant recours à l'emprunt³⁰⁴, ce qui n'est pas un calcul sans risque pour des raisons financières et climatiques³⁰⁵. A ces critiques de rentabilité économique, s'ajoutent celles d'ordre écologique : l'enneigement artificiel nuit particulièrement à l'environnement³⁰⁶. En effet, l'installation d'un système d'enneigement artificiel nécessite des travaux importants et permanents: creusement de bassins de rétention des eaux, captation d'eaux souterraines dans certains cas³⁰⁷, installation de façon permanente dans le paysage des canons à neige (François 2007).

« Et puis là, y a eu une sorte de fuite en avant, heu une sorte de folie, et tout c'qui s'améliorait est en train de devenir excessif. On abat les arbres, on installe des télésièges, on installe des canons à neige, [...] on veut accueillir de plus en plus de monde [...] et on peut pas accueillir autant de monde alors qu'on sait très bien qu'y a une évolution climatique. Heu c'est aberrant pour un village de moyenne montagne alors qu'y a d'autres investissements qui auraient pu être faits pour diversifier l'attrait. [...] Y a une sorte de grosse piscine qui a été faite, mais c'est une sorte de piscine à vagues, donc y a pas eu de, de d'infrastructures pour les sportifs ; ou même les gens comme moi, moi j'ai envie de nager, j'ai pas envie de

³⁰² Cour des comptes, *La gestion du domaine skiable en Rhône-Alpes*, Rapport public annuel, 17 février 2011, 35p., consultable en ligne :

http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/15_gestion_domaine_skiable_rhone_alpes.pdf

³⁰³ L'utilisation du label « développement durable » conduit aujourd'hui au remplacement de l'expression « enneigement artificiel » par l'expression « enneigement de culture », les techniques de production de cette neige étant identiques.

³⁰⁴ *Idem.*

³⁰⁵ Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD), *Neige de culture : Etat des lieux et impacts environnementaux. Note socio-économique*, Paris, CGEDD, 2009, 152 p. Consultable en ligne : http://portail.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/006332-01_rapport.pdf

³⁰⁶ Pour une position militante, voir Mountain Wilderness, *Enneigement artificiel : les canons à l'assaut des cimes* (document de sensibilisation sur la neige artificielle), novembre 2010, 6p. Consultable en ligne : <http://www.mountainwilderness.fr/projets-mainmenu-48/industrie-du-ski-mainmenu-175/industrie-du-ski-mainmenu-175.html>

³⁰⁷ C'est le cas à Autrans pour l'enneigement artificiel du plateau de Gève.

sauter dans les vagues. [...] Y a pas d'cohérence. [...] On sait pas très bien, est-ce que c'est que du tourisme ? Et y a beaucoup de gens qui vivent du tourisme. Et dans ce cas-là y faut les infrastructures pour accueillir les gens. Parce que moi... pour moi, le ski sinon c'est à fonds perdus. Je sais qu'y a des endroits où des villages à notre hauteur ne reçoivent plus de subventions pour un investissement ski. [...] On a été tellement obnubilés par l'argent facile du ski qu'on n'a pas pensé à l'avenir et on pense pas beaucoup aux Villardiens. [...]

Par exemple, tout c'qui est, cet hiver les canons à neige y ont marché heu quinze jours. Sur l'hiver. Alors ben quand vous regardez maintenant, les canons vous les voyez de partout. On les entend mais encore si ça faisait de la neige ! Mais y fait même pas assez froid pour que ça marche. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Non mais c'est vrai que c'est pas évident parce qu'on parle de ça, mais c'est aussi une année atypique, y a pas de neige, la station n'a pas marché hein cette année, donc ça c'est vrai que c'est aussi un problème hein, y a des gens qui vivent, y a beaucoup de gens qui vivent de ça, y a des gens quand même qui ont, y a beaucoup de gens qui doivent se faire de gros soucis... »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ensuite, l'incitation à la diversification des activités émanant des pouvoirs publics, notamment pour l'obtention de nouvelles subventions aux stations de ski, fait émerger une position plus spécifique, celle des professionnels du secteur – tous natifs dans notre échantillon. En effet, ils critiquent assez vivement cette incitation à la diversification de leurs activités, en se fondant sur cette image de territoire dédié au tourisme hivernal : les touristes venant avant tout pour la neige, il est illusoire d'essayer de développer d'autres activités pendant la saison hivernale.

« Nous les usines, on n'a pas d'industries, on n'a pas, voilà, notre économie elle est basée sur du tourisme. On a une capacité de six, sept mille lits, j'veux dire on a un peu vite fait le tour du truc. »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Et alors, là aussi le politique il ne réagit pas toujours bien, j'en ai entendu dire combien : « Mais il faut se diversifier », mais bon, y a bien longtemps qu'on l'a fait, quand il n'y a pas de neige on sort un V.T.T, on peut même organiser un petit concours de pétanque ou tout ce que vous voulez, mais ce que les gens ont oublié c'est que si il n'y a pas de neige, le client vient pas, alors si y a pas de clients, y a pas de commerce. Hein, pas de neige ça équivaut à une piscine qui aurait pas d'eau, c'est la même chose. Si... une piscine elle n'est pas remplie d'eau vous n'allez pas prendre un bain, bah... si y a pas de neige vous n'allez pas faire du ski, et puis voilà c'est tout simple. »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Mais bon, on dit diversifier, diversifier. Dans quoi sur le plateau ? Ah, c'est pas évident. De l'artisanat ? C'est pas évident non plus. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Aurans).

Cette position contraste radicalement avec la mobilisation d'argumentaires insistant sur la passivité des pouvoirs locaux face aux potentialités du développement local. Les équipes municipales sont ainsi remises en cause pour leur incapacité à imaginer de nouvelles solutions pour le développement économique local, qui ne soient pas systématiquement orientées par le tourisme hivernal. Cette critique s'appuie sur la capacité des habitants à interpréter les éléments présents dans leur environnement comme l'objet d'une exploitation ou d'une valorisation potentielle. En d'autres termes, les natifs, comme les nouveaux habitants, se positionnent comme de véritables « producteurs » de politiques publiques.

« Et j'dis aujourd'hui, on a certainement un site, comme le Vercors, où j'aurais la prétention de dire que c'est beau le plateau du Vercors, y a plein de choses magnifiques à faire et pour moi c'est important de se dire, bah les acteurs politiques de, de notre commune, ben c'est ça fait trente ans, enfin moi j'estime qu'au bout de trente ans, on a, euh, on a le droit d'en avoir marre, mais c'est à ce moment-là, faut pas faire croire à ces fameux soi-disant jeunes, « venez, on vous ouvre la porte » et au moment où vous franchissez la porte, vous vous la prenez dans la figure, pour être poli quoi ! »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Aurans).

« Mais dès qu'on s'écarte un peu [*du sport*] et qu'on va vers heu... j'vois, de la musique heu... de quelque chose de plus culturel, ça intéresse moins quoi, et là du coup pour trouver le soutien de la mairie c'est moins facile quoi. »

Entretien Quentin, homme, 18-30 ans, inactif, Villard-de-Lans (Aurans).

« Je pense qu'y sont pris dans un engrenage qu'ils [*les élus*] ne maîtrisent plus. Ils subissent des pressions. Ils subissent des pressions financières. Par exemple les gens qui contrôlent toute la... toutes les remontées mécaniques, [...] l'infrastructure [...] technique, de notre commune y sont très puissants ces gens-là. Y ont énormément d'argent. Y ont réussi à s'approprier des concessions d'exploitation sur des trentaines d'années... et ça, ça ne revient pas à la commune parce que, par exemple, les gens qui viennent et qui dépensent par exemple des forfaits jour, pour skier, ne viennent pas ensuite dans le village pour manger dans la pizzeria du coin et heu... J'veux dire c'est... Mais y subissent quand même ces pressions d'anciennes familles d'ici, puissantes. [...] Ah c'est des familles qui ont réussi on sait pas très bien comment. Et qui... [...] ont réussi à s'approprier des choses à un certain moment, qui ont eu peut-être une vision plus à long terme que d'autres, et qui ont réussi à transformer [...] leur activité pour [...] pour que ce soit profitable. Beaucoup d'ailleurs, ben tant mieux pour eux, mais c'est pas tant mieux pour nous quand même. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Un exemple des plus frappants de cette divergence de vue, qui recoupe assez largement en l'occurrence un clivage entre natifs et nouveaux habitants, sur la gestion politique locale est la décision, prise en 2003 par l'équipe municipale en place, essentiellement constituée de natifs, de faire construire un casino sur la commune de Lans-en-Vercors, de façon à diversifier les ressources fiscales de la commune³⁰⁸. Cependant, cette décision prise sans aucune forme de concertation avec la population suscite une levée de boucliers d'une centaine d'habitants, notamment du fait de l'existence d'un autre casino à Villard-de-Lans, soit à seulement dix kilomètres, et d'une décision qui semble peu démocratique aux yeux de beaucoup et peu en phase avec les problèmes réels des habitants de Lans-en-Vercors.

« Sûrement on va construire un casino, c'est en pourparlers ça, donc y a Lans Vegas³⁰⁹ qui s'oppose à la création de cette association, y a Lans Avance³¹⁰ qui est très très pour [...]

Ben voyez par rapport à ça, moi je trouve que bon heu, ça tient la route maintenant c'est vrai que par rapport à ces problèmes d'emplois etc., la création du casino c'est un peu en rapport à ça, ceux qui sont pour c'est, ça va créer des emplois etc.... la mairie ça va faire des impôts pour la commune ça va... la mairie est plutôt porteur, c'est la mairie qu'est porteuse, alors que la population s'oppose pas mal quoi, y en a un [*de casino*] à Villard à côté, on se dit : « est-ce que ça va marcher ? », bon y a ces questions-là, on a peur des fois d'être embarqué dans des situations financières, qui vont peut-être finalement pas être aussi positives que ça, ou même carrément négatives. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Enfin la mairie ou le conseil municipal a voté à l'unanimité de faire mettre en place le casino, y a un casino à Villard de Lans, Lans-en-Vercors est à sept kilomètres de Villard de Lans. Le conseil municipal un jour, c'était en mars 2003 décide, on est tous d'accord pour faire mettre en place un casino à Lans-en-Vercors. Découverte dans la commune, tous les habitants de la commune décident de signer une pétition en disant, demandez notre avis »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ainsi, le clivage entre les natifs et les nouveaux arrivants se superpose aux conflits liés à l'activité économique du territoire, ainsi qu'aux pratiques (tourisme, etc.) de ce même

³⁰⁸ Ce projet de construction de casino n'aboutira finalement pas, suscitant des réactions défavorables de la plupart des acteurs consultés (Préfecture de l'Isère, Parc Naturel Régional du Vercors, etc.) à partir de 2003, jusqu'à l'annulation, en mai 2007, par le Tribunal administratif de Grenoble de la révision du plan d'occupation des sols validée par le conseil municipal de Lans-en-Vercors en novembre 2005. La perte de la mairie par l'équipe sortante en mars 2008 est d'ailleurs largement perçue comme le résultat de leur tentative de passage en force dans ce dossier.

Cf. Auteur inconnu, « Les visages du nouveau conseil municipal de Lans-en-Vercors », *Le Dauphiné Libéré*, 31 mars 2008.

³⁰⁹ Association des opposants au casino de Lans-en-Vercors : <http://lansvegas.free.fr/>

³¹⁰ Association des partisans du casino de Lans-en-Vercors : <http://lansavance.free.fr/>

territoire. Ces conflits peuvent avoir des conséquences politiques localement fortes : s'ils s'expriment avant tout à l'échelle municipale, c'est avant tout car ils sont le résultat de décisions prises par les équipes municipales, présentes ou passées, cristallisant les points de tension entre les communautés et les avis divergents. Cependant, si ces conflits se superposent souvent au clivage entre les deux « communautés » du Vercors, il importe tout de même de relever que dans certains cas, notamment dans les demandes adressées aux équipes municipales en termes de production de politiques publiques, ces deux groupes peuvent se rejoindre dans les critiques adressées à des équipes municipales qui semblent manquer de dynamisme. Dernière spécificité du canton de Villard-de-Lans, la politisation des enjeux locaux semblent complètement déconnectée des cadres politiques nationaux, puisque ces derniers ne sont jamais rapportés à des repères politiques plus généraux.

En conclusion, dans le canton de Villard-de-Lans, comme dans celui de Saint-Ismier, l'existence d'un conflit est nécessaire pour entraîner la politisation d'enjeux locaux. Cependant, ces conflits politiques locaux vercois apparaissent comme plus prégnants dans le débat public local que dans les autres points d'observation : dans le canton de Villard-de-Lans, les enquêtés lient leur perception du cadre de vie à des conflits politiques locaux sont plus nombreux qu'ailleurs et ancrent fortement leur discours dans des situations concrètes auxquelles ils sont confrontés et sur lesquelles ils sont informés. Cette structuration et cette force du débat politique local montrent ainsi comment le territoire subjectif conduit à la politisation d'enjeux locaux. Enfin, et encore comme dans le canton de Saint-Ismier, à Villard-de-Lans, lorsque la matrice de perceptions positives – qui repose, rappelons-le, sur la perception d'un cadre de vie « montagnard » et agréable – domine et que les enquêtés ne sont pas particulièrement investis sur le plateau du Vercors que ce soit par leurs activités, leurs usages ou différents réseaux locaux de sociabilité, leur intérêt pour la vie locale, comme l'identification des problèmes politiques locaux, transparaissent assez faiblement dans leurs propos : par exemple, Serge ou Georges ne font pas état ni de la perception politique de certains enjeux locaux, et ni de leur politisation donc.

II. Un cadrage national de la « politique » locale

Si les conflits d'usage du territoire sont bien évidemment présents dans les cantons de Pont-de-Chéruy et la commune d'Echirolles, ils ne constituent pas l'épicentre des éléments politiques repérables dans les discours des enquêtés. Plus exactement, comme nous allons le voir à présent, les éléments de problématisation construits à partir des perceptions du territoire ne sont jamais déconnectés des enjeux partisans, et/ou uniquement rapportés aux usages du territoire : la présence de tel ou tel parti, de telle ou telle tendance politique sur le territoire est perçue par les enquêtés qui intègrent cette donnée dans leur raisonnement. Dans ces deux cas de figure la « politique » n'est pas absente du « village » (Faure 1992). Elle en constitue un élément constitutif, perceptible dans le repérage des enjeux livré par les enquêtés des deux zones.

Ainsi, dans ces deux derniers points d'observation, à la différence des deux premiers, la politisation du territoire se fait au travers des cadres de la politique nationale. Toutefois, cette médiation prend deux formes différentes. D'un côté, l'influence politique de l'extrême-droite dans le canton de Pont-de-Chéruy influe manifestement sur la construction des enjeux des enquêtés de cette zone (A). Il s'agit moins d'une « influence » directe des idées d'extrême-droite (par exemple, « l'immigration » n'est pas plus un problème public pour les enquêtés de Pont-de-Chéruy que pour ceux des autres zones), que d'une prise en compte d'un ancrage de cette tendance dans le décryptage des enjeux territoriaux. D'autre part, à l'autre bout de l'échiquier politique, Echirolles présente toutes les caractéristiques d'un ancrage paradoxal du Parti communiste (B). Ainsi, dans cette zone, les enquêtés identifient clairement l'action municipale « communiste », soit qu'ils la valorisent, soit qu'ils la critiquent, sans pour autant adhérer nationalement aux candidats, idées ou propositions du PCF. Ce cas spécifique, que nous avons abordé par ailleurs (Sainty 2010), constitue un exemple probant de la complexité des liens entre repérage des enjeux et politique partisane.

A. Le canton de Pont-de-Chéruy : la politique locale sous l'influence de l'extrême-droite ?

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, les logiques structurantes de la construction des problèmes politiques locaux par les enquêtés, reposant sur la combinaison de la matrice de perceptions négatives et des usages individuels des territoires, mettent l'accent sur deux

dimensions. D'une part, les problèmes générés par l'importance du chômage dans le canton sont l'objet d'une forte politisation (1). D'autre part, les représentations collectives des territoires canalisent aussi la construction des problèmes politiques locaux, en favorisant certaines mobilisations locales, comme la politisation d'enjeux politiques locaux par l'extrême-droite dans le canton (2).

1. Matrice négative et situations personnelles : mise en avant des problèmes d'emploi du canton

Dans le canton, la matrice de perceptions négatives structure fortement l'identification des enjeux politiques locaux : en effet, l'articulation entre la perception d'un territoire durement frappé par la crise économique, d'une forte carence en matière de transports publics et de la transformation des villages en « villages-dortoirs » sous l'effet de l'accroissement démographique incite les enquêtés à transformer certains problèmes publics en enjeux locaux centraux. Ainsi, le problème régulièrement évoqué est celui de l'emploi alors qu'il n'a été qu'assez peu mentionné dans les autres points d'observation ; à l'inverse, l'augmentation des prix de l'immobilier est autant présente dans le canton de Pont-de-Chérury que dans les deux zones observées préalablement.

Dans un premier temps, la crise économique et le chômage, qui étaient déjà considérés comme des traits caractéristiques du canton, apparaissent aussi comme structurant dans les enjeux politiques locaux, du fait de leurs répercussions socioéconomiques lourdes et visibles. Ainsi, en s'appuyant sur leurs expériences personnelles, plusieurs enquêtés font état de la situation difficile de l'emploi dans la région. Florent et sa femme, qui se sont installés à Charvieu-Chavagneux lorsque Florent y a trouvé du travail, sont surpris de la saturation du secteur des assistantes maternelles en quelques années, signe pour eux d'une dégradation du marché du travail dont les principales victimes sont les femmes, les premières à renoncer à chercher un emploi fixe lors des périodes difficiles pensant se rabattre sur le secteur de l'aide à la personne, avec des emplois plus précaires et à temps partiel. Auguste, lui, met en avant la précarité du travail à Pont-de-Chérury : que ce soit dans le secteur industriel ou tertiaire, les caractéristiques principales de l'emploi sont, selon lui, l'instabilité, la non qualification et la dispersion des emplois occupés par les travailleurs du canton dans l'agglomération lyonnaise. Ceci a pour conséquence des revenus faibles, et donc un faible pouvoir d'achat, et l'enfermement du secteur dans une certaine misère sociale et culturelle puisque l'essentiel du temps des habitants est accaparé par le travail. Pour Kévin, enfin, très directement concerné

par la crise du marché de l'emploi, touchant notamment les jeunes, le chômage est perçu comme un problème collectif, puisqu'il est loin d'être le seul de sa génération et de son cercle d'amis à être dans cette situation. Bien que l'enjeu soit de taille, Kévin n'a pas la sensation que celui-ci soit pour autant perçu et pris en charge par les élus locaux. Ces trois enquêtés appartiennent aux classes populaires : Florent est ouvrier qualifié, Auguste est un ancien ouvrier qualifié et jeune retraité, Kévin au chômage depuis l'abandon de ses études effectuée de courtes missions d'intérim dans l'industrie. A l'inverse, leurs préférences politiques sont très différentes : si Auguste est un communiste convaincu, Florent et Kévin sont séduits par la candidature de Nicolas Sarkozy, avec un attrait certain pour l'extrême-droite également.

« (Florent) : On ressent qu'y a du chômage, c'est par rapport aux nounous, y a beaucoup, doit avoir beaucoup de mamans au foyer. Que, que dans... dans d'autres régions où on habitait, euh... Les femmes travaillaient beaucoup plus. [...]

(Femme de Florent) : Quand on a eu [notre fille], y a 4 ans y avait une pénurie de nourrices, donc moi j'ai fait ma formation assistante maternelle, et depuis y a trop de nourrices. Donc euh, on a été pas mal à mon avis à... Faire la même chose. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« On est, disons, si on prend les deux communes, Pont-de-Chéruy, Charvieu, ces deux communes, à toutes les deux, elles font allez douze mille, treize mille habitants. Sur ce secteur, dans les années quatre-vingts, vous aviez trois mille emplois industriels. Maintenant, c'est fini, y en plus un. Bon, ce qui fait que nous avons beaucoup de gens qui, euh disons, travaillent à l'extérieur. C'est du travail part...disons partiel, c'est des petits boulots, des choses comme ça. En plus, nous avons beaucoup de personnes qui viennent de la région lyonnaise. [...] C'est la cité-dortoir. Y a pas de vie culturelle, digne de ce nom [...]. Bon, ce qui fait que les gens travaillent la semaine, et puis le week-end ils restent chez eux et puis ils bougent pas. Voilà... [...]

C'étaient des villes industrielles. Ce n'est plus le cas. Non, c'est-à-dire que par rapport à la population que nous recevons, c'est le même genre de population, à savoir : soit des gens qui travaillent à l'extérieur de l'agglomération, soit des gens qui effectivement travaillent sur l'agglomération, mais ce sont des gens [...], c'est la surexploitation, c'est les salaires de misère [...] mais y a plus, y a plus d'industrie sur notre secteur, hein. Et les sites industriels que nous avons, bon, je vous disais...des zones industrielles, mais bon c'est peut-être de l'industrie...Mais bon, de l'industrie au rabais...[...] En ce qui concerne les grandes surfaces qui sont sur le secteur, ce sont des femmes... Bon ça travaille à mi-temps, tiers-temps, c'est... des salaires de misère qui permettent de survivre mais qui ne permettent pas de vivre... »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« (Enquêteur) : A votre avis c'est le problème numéro un du canton ?

(Kévin) : D'ici ? Oui y'a pas assez de travail. [...] Mais de toute façon, y'a pas d'entreprise ici, y'a rien qui se monte, quand ça se monte ça se casse la figure. Y doit y'avoir deux zones industrielles de cinq entreprises chacune, j'exagère un petit peu mais en gros c'est ça, donc heu... et ils n'agrandissent pas, y doit y'avoir deux ou trois entreprises qui se sont montées dernièrement, heureusement, et c'est tout. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)

En plus de la situation difficile de l'emploi dans le canton, la non possession d'un véhicule est interprétée par les habitants du canton comme un frein supplémentaire à l'embauche : les carences du système de transports publics et le relatif isolement du canton par rapport à l'agglomération lyonnaise compliquent la situation des personnes en recherche d'emploi, en plus du coût de l'entretien d'une voiture, qui peut vite être assez important, pour un petit budget. Ainsi, le marché de l'emploi et les transports publics, en plus de constituer des aspects du cadre de vie perçus comme négatifs, sont aussi identifiés comme des phénomènes qui se combinent l'un à l'autre pour construire un enjeu politique local.

« (Kévin) : Ils [les jeunes] cherchent du travail, ici si on n'a pas la voiture c'est difficile, quasi impossible... [...] Parce que les boîtes d'intérim, même l'ANPE nous orientent sur la plaine de Bonce qui est à vingt, trente bornes, si on n'a pas une voiture, ou même un scooter ça pourrait marcher un temps, mais en plein hiver, on pourrait avoir la crève, c'est bien pour dépanner mais si on a pas la voiture c'est pas possible.

(Enquêteur) Et les transports publics ?

(Kévin) : Non là y desservent pas. [...] Si ils n'ont pas de voiture, si on n'a pas fait d'études, si on n'a pas de diplômes et pas de permis c'est quasi obligatoire qu'on se retrouve la moitié de l'année au chômage. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Y a quelques personnes au chômage, et puis c'est toujours le même problème quoi, si vous avez pas de voiture, vous avez pas de travail, qui dit voiture, dit moyens de l'entretenir, voilà donc c'est quand même très difficile, si on n'a pas de voiture, de travailler. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

Dans un second temps, et découlant également de la matrice de perceptions négatives et des expériences individuelles, et comme dans le cas des deux cantons précédemment étudiés, l'augmentation des prix de l'immobilier devient un problème politique lorsque certaines distorsions apparaissent entre la réalité des habitants du canton – qui ont dû parfois s'endetter lourdement pour devenir propriétaire tout en s'éloignant de leur lieu de travail, ou qui ne

peuvent acheter dans le canton de Pont-de-Chéry et envisagent donc de s'installer encore plus loin – et les décisions prises par les équipes municipales des différentes communes. Par exemple, Franck souligne la déconnexion qui lui semble exister entre les programmes immobiliers de Pont-de-Chéry et les caractéristiques socioéconomiques des habitants de la commune : les logements construits récemment correspondent à des standings plutôt élevés, alors qu'il y aurait davantage besoin de logements sociaux pour répondre aux besoins de la population. Cette vision d'un décalage est complétée par les propos de Sonia qui perçoit une accélération de la saturation du marché immobilier local sous l'effet de l'arrivée de nombreux « Lyonnais », qui quittent l'agglomération lyonnaise pour s'installer autour de Pont-de-Chéry, saturation qui est trop importante pour être résolue par les programmes immobiliers sociaux. Elisabeth, elle, en s'appuyant sur son expérience professionnelle, met en évidence la difficulté qu'ont les plus jeunes à s'installer sur la commune d'Anthon puisque les possibilités de nouvelles constructions sont restreintes et que l'habitat individuel est privilégié. Enfin, Marcel, agriculteur qui arrive à la retraite, sait que ses parcelles de terrain agricole vont être reclassées en terrain constructible, en raison de leur situation stratégique à proximité du centre du village, participant ainsi à la dynamique de périurbanisation de la commune et à l'abandon de son identité agricole passée. Encore une fois, le constat d'une saturation des prix de l'immobilier dépasse les clivages socioéconomiques et politiques.

« Les loyers aussi sont... Mais c'est vrai que bon ben nous on est dans une régie sociale, donc mais c'est vrai que pour les locations d'appartements et tout ça c'est énorme, c'est un budget énorme, donc si les entreprises non plus les salaires ne sont pas élevés, c'est pas possible pour un jeune de s'installer à l'heure actuelle ouais. Que ce soit à Pont-de-Chéry ou dans d'autres communes je pense. [...] ça reste je pense un problème national quoi, pas spécialement à Pont-de-Chéry. Surtout que en trois quatre ans là, il a fait beaucoup de constructions, donc on a de nouveaux lotissements sociaux [...]

C'est impossible de pouvoir acquérir un bien, ou alors très petit ou énormément à rénover, donc, ou au très fin fond de la campagne et encore même là-bas, maintenant... Nous on a vu l'arrivée de tous les Lyonnais dans la commune. Avec la rocade et tout, ils sont allés très vite, les prix ici ont flambé parce que les Lyonnais venaient s'installer. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« Ben regardez c'qui est construit là aujourd'hui sur Pont-de-Chéry, des habitations plutôt haut de gamme, et qui sont accessibles à peu de monde, voilà [...] les habitants de cette copropriété [*la sienne*] ne sont pas représentatifs des habitants de Pont-de-Chéry, voilà. Donc en clair c'que j'veux dire c'est que si on veut résoudre le problème du logement sur Pont-de-Chéry c'est pas ce type de logement haut-de-gamme qu'il faut construire, mais c'est des logements

accessibles à beaucoup plus de monde, j’dis pas la maison à cent mille euros, deux cent mille euros j’en sais rien, mais pas du tout ce type de logement, c’est clair. Bon autre chose, y a tout un ensemble de vieux bâtiments, d’anciens bâtiments industriels sur Pont-de-Chéry, et je pense que une action favorable de la mairie serait de mettre, enfin [...] d’insuffler une politique de telle manière à réhabiliter ces bâtiments anciens qui sont très jolis souvent hein, de telle manière à en faire des logements [...] accessibles [aux] personnes les moins bien loties sur Pont-de-Chéry quoi, les autres elles ont de l’argent, elles peuvent s’payer ce qu’elles veulent »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« (Enquêteur) : Donc là vos terres il y a personne qui va les reprendre, ça va être des maisons ?

(Marcel) : Ça va partir sur du lotissement, voilà. Parce que moi je suis au centre du village, et la commune, [...] quand on re modifie un PLU [*plan local d’urbanisme*], quand on le remanie à grande échelle comme ils ont fait eux, ils ont vu cette euh... cette propriété est au centre du village, donc l’avenir de la commune serait dans ce... »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéry (Villette d’Anthon).

La périurbanisation touchant le canton de Pont-de-Chéry, évoquée dans le chapitre précédent, notamment pour ses effets négatifs sur les réseaux de sociabilité locaux, contribue à entériner l’idée de la transformation de l’espace cantonal, glissant d’une finalité industrielle à une finalité résidentielle. L’image de banlieue pavillonnaire, où la vie s’organise autour de l’agglomération lyonnaise qui structure vie professionnelle et familiale, a remplacé celle de la commune industrielle, dans laquelle s’organisait l’ensemble de la vie privée et sociale. En outre, le constat des difficultés du marché de l’emploi local, qu’il soit fait par des enquêtés qui y sont plus ou moins directement confrontés, semble conforter cette évolution résidentielle du canton de Pont-de-Chéry.

2. Représentations collectives du territoire et enjeux politiques locaux

Cette conception du cadre de vie, où l’accès à la banlieue pavillonnaire signifie aussi l’investissement dans un patrimoine – immobilier notamment –, implique de le sauvegarder, contre des projets de nouvelles infrastructures ou contre l’installation de nouvelles populations, impératif de sauvegarde qui peut également être un vecteur de mobilisation politique. Ainsi, la construction sociale d’un territoire à finalité résidentielle conduit à l’identification et à la constitution d’enjeux politiques locaux (Girard 2009). Or, on observe que la construction de ces enjeux, liés à la défense du territoire, sont étroitement liés dans les

discours des enquêtés à des éléments politiques plus vastes, et notamment à les scores importants réalisés par l'extrême droite aux élections nationales et locales.

Tout d'abord, cette force de la transformation des représentations collectives autour du canton de Pont-de-Chéry trouve un exemple particulièrement visible dans la mobilisation contre la construction d'une usine de retraitement des déchets sur d'anciens bâtiments industriels, entre Pont-de-Chéry et Charvieu-Chavagneux. L'autorisation d'installation de cette usine donnée par le maire de Charvieu-Chavagneux sur un ancien site industriel en bordure de sa commune a déclenché une mobilisation de riverains, pour deux raisons principales : la proximité du futur site industriel du centre-ville de Pont-de-Chéry et l'augmentation attendue du trafic dans le secteur, notamment des poids lourds à destination de l'usine. Si la controverse autour du choix de l'emplacement de l'usine est fortement liée à la rivalité entre les maires des deux communes voisines, ainsi que l'explique Laurent, la domination des espaces résidentiels dans ces communes jusqu'alors très industrialisées suscite une vive opposition de la part des riverains. Des aspects de la matrice de perceptions négatives, comme la trop forte densité du trafic routier dans le secteur, se conjuguent à la représentation collective d'un espace devenu résidentiel, bien que l'argument des créations d'emplois ait aussi été avancé : ces deux logiques entrent donc en concurrence autour de ce projet d'incinérateur et il semble que la nouvelle finalité résidentielle du secteur l'emporte sur l'ancienne finalité industrielle. Ainsi, Laurent s'oppose à la justification du maire de Charvieu-Chavagneux, qui s'appuie sur le passé industriel de la commune pour minimiser l'impact des camions et de la pollution : si la voie ferrée qui desservait les usines n'existe plus, le problème réside surtout dans la conversion de cet ancien secteur industriel en un espace résidentiel neuf, comme le rapportent également Odile et Sonia. Enfin, cette controverse autour de cette usine n'est mentionnée que par les habitants des deux communes concernées, les autres ne l'évoquant jamais. Par contre, même les enquêtés les moins insérés socialement dans leur commune, comme Florent et sa femme, mentionnent brièvement l'épisode et les mobilisations qui ont eu lieu autour. Or, les enquêtés relatant ce conflit partagent des profils socioéconomiques assez proches, tout comme leurs profils politiques, mais également une certaine sensibilité aux thèses de l'extrême-droite, sauf pour Laurent qui se déclare de gauche et a été conseiller municipal dans l'opposition.

« Et en plus ils parlent de faire une déchetterie, enfin ça... là on est tous contre, mais bon, c'est pas... Même au niveau de la commune c'est pas nous qui avons le pouvoir de décision, c'est le Conseil Général, c'est au-dessus que ça se passe. Et si ils font cette déchetterie, il va y avoir quarante camions de plus dans la journée.
[...]

Il y a eu une manifestation là il y a... ben c'est le mois dernier euh... [...] mais bon est-ce que ça va être entendu ? [...] On sait bien qu'en général quand on entend : « Ah il y aura l'implantation de quelque chose », on sait très bien que le dossier il est prêt, c'est pratiquement ficelé... après c'est de la démarche pour dire « on vous a consultés, mais on en a rien à faire de ce que vous avez pensé », donc... Parce que ceux qui décident n'habitent pas là, quoi. [...] Donc si vous voulez ça aussi ça nous fait peur d'avoir ça pas très loin, les nuisances et puis... ben les retombées aussi de la pollution [...]

Le maire aussi est contre. [...] La commune, le conseil municipal, enfin... il y a pas mal de gens on est contre, mais euh... je vous dis ça se décide au-dessus, hein. Il y a qu'une mairie je crois qui est d'accord, c'est la mairie de Charvieu... donc autrement même Tignieu [*commune limitrophe du canton de Pont-de-Chéry*], ils sont pas d'accord... »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« Il [*le maire de Charvieu-Chavagneux*] s'entend pas avec le maire de Pont [*Pont-de-Chéry*] et actuellement il y a un très gros problème, c'est une usine de traitement des déchets qui doit se faire [...]. Rien que pour emmerder le maire de Pont, il l'a mis [...] pas au centre de Pont-de-Chéry mais c'est... c'est aux abords de Pont-de-Chéry [...]. Donc il va y avoir des déchets industriels, il va y avoir du... du compost [...]. Il va y avoir énormément de pollution due aux camions, parce qu'il va y avoir plus d'une quarantaine de camions par jour... Bon peu d'emplois, ça va créer six emplois. Vous me direz c'est toujours six, mais bon il y avait d'autres possibilités... [...]

Alors, bien sûr, il dit : « Quand il y avait Tréfimétaux, Tréficâbles, ICS [*les principales anciennes usines du canton*], il y avait des camions ! », oui certes il y en avait... il y en avait pas beaucoup, puisqu'il y avait la ligne de chemin de fer de l'est lyonnais [...] et cette ligne de chemin de fer est fermée. [...]

Il [*le maire de Pont-de-Chéry*] essaye de se battre avec ses moyens, je sais pas. De toute façon Bioval, il y aura une réponse du Préfet... Je crois que c'est fin mars ou mi-avril... plus fin mars. Il y a un accord de principe qui a été donné comme quoi c'était viable, qu'il y avait pas trop de problèmes. Alors on fait des manifestations... »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

L'identification, par les enquêtés, d'un territoire résidentiel à protéger et à valoriser a pu trouver, ensuite, une formalisation politique dans des pratiques de discrimination douteuses des maires de Pont-de-Chéry et de Villette d'Anthon notamment, qui ont empêché à plusieurs reprises à des familles d'origine magrébine ou turques d'acheter un logement ou un commerce sur leur commune en faisant pression sur les agences immobilières, les services municipaux³¹¹, voire directement³¹². Si ces pratiques ne sont pas relatées par tous les enquêtés

³¹¹ Sur ce point, voir aussi Sala Pala 2009.

rencontrés, elles ne font pas l'objet d'une condamnation unanime. Ainsi, Jeanine est membre de longue date d'une association qui aide les victimes de discriminations au logement sur le canton de Pont-de-Chéruy et centre son discours autour de ce problème ; cependant, Michel, pour qui l'achat de son pavillon constitue une forme d'ascension sociale, qu'il n'hésite pas à mettre en avant, cautionne la non-construction de logements sociaux et la mise à l'écart des immigrés de façon à préserver son cadre de vie³¹³.

La médiatisation³¹⁴ de ces pratiques de discriminations, comme de cette volonté de mettre fin à ce qui est perçu comme une trop grande mixité sociale de la commune, pourrait être l'une des explications de la force du vote pour le Front national dans les communes du canton de Pont-de-Chéruy, notamment pour la commune de Villette d'Anthon : partant de cette transformation de la finalité de l'espace, l'immigration aurait pu ainsi être identifiée comme un enjeu politique local, qui trouverait une issue électorale dans l'adhésion aux positions xénophobes et autoritaires, et repoussant notamment les habitants les plus anciens de ces communes, qui conserveraient des éléments de l'identité industrielle passée et du brassage ethnique qui lui était lié.

« Donc l'accès au logement de deux façons, les attributions de logements sociaux et y compris pour des gens qui veulent accéder à la propriété donc avec des, des préemptions abusives, et il y a des affaires en cours au tribunal à ce sujet dans deux communes, mais hier j'ai encore eu un appel d'une jeune femme qui se sentait victime et discriminée, et elle, elle est bien d'origine française, mais elle ne peut pas, donc y a des mesures discriminatoires, sur des critères qui ne sont pas toujours les mêmes, ça c'est un problème important ! »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« (Florent) : Vous connaissez peut-être, le maire il a eu des problèmes ? [...] Hé ben c'est avec la maison d'à côté, là. [...] Ben en fait y a eu des propos... [...]

(Femme de Florent) : Il a refusé de vendre à... A des étrangers. [...] Enfin... Il a pas refusé, il a magouillé pour qu'ils aient pas la maison. [...] Ouais, il a été condamné quand même quoi. [...]

(Florent) : Pour discrimination, il a fait un droit de préemption sur la maison, pour pas que cette famille l'ait, et après quand ils ont laissé tomber, hé ben ils l'ont remis en vente. Donc il voulait faire une maison des jeunes, parce que là-derrrière

³¹² Auteur inconnu, « Deux maires, Alain Tuduri et Daniel Beretta mis en examen pour discrimination raciale », *AFP*, 16 octobre 2007 ; Elise Vincent, « Le maire, les immigrés et la mixité », *Le Monde*, 23 juin 2011, p.3.

³¹³ Le refus de construire de nouveaux logements sociaux des maires de ces communes peut être mis en parallèle avec les refus des maires communistes des banlieues rouges parisiennes dans les années 1950 d'une implantation massive de familles immigrées dans leurs villes, en raison des menaces que la ghettoïsation fait peser sur les projets de réhabilitation urbaine et la cohésion sociale (Masclat 2005).

³¹⁴ La presse nationale, papier et télévisée, a relayé ces affaires en faisant le point sur les différents procès et recours qui ont eu lieu à partir de 2002.

y a un parc, et... Pour faire une maison des jeunes. Donc est-ce que c'est vrai ?
Pas vrai ? On peut pas juger... »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chérury (Charvieu-Chavagneux).

« Il [*le maire*] a pas de parti définitif [...]. Ça doit faire au moins vingt ans, vingt-cinq ans qu'il est maire d'Anthon. Et dans son, ça plaît à tout le monde, parce que dans son, dans sa manière de gérer, il veut garder ce, cet esprit de village. D'ailleurs il y a qu'un logement sociaux ici hein. C'est un immeuble, c'est un HLM, c'est tout ce qu'il y a. Et d'après eux, il y en aura jamais d'autres. [...] C'est très bien par rapport à moi c'est ce que je voulais aussi parce que par rapport à quand j'étais à Charvieu c'était carrément autre chose. A Charvieu il y a pas loin de 20% de, 20% d'immigrés au total. [...] Non je me mélange avec tout le monde moi, j'ai pas d'idée préconçue à ce niveau-là, pas du tout. Mais euh, j'aime bien mon confort. [...] Je me suis toujours battu pour essayer d'évoluer, d'avancer, c'est comme ça que j'ai tenu la tête hors de l'eau hein, sans avoir réussi à monter là où je voulais monter. [...] Moi ce que j'ai, tout se paie. [...] C'est une qualité de vie aussi qu'on veut avoir tous hein, plus ou moins. [...]

Alors que moi j'ai euh, j'ai habité Charvieu [...] il y avait un maire, Gérard Dézempte, qui n'a aucun parti politique, il est pas du Front National, [...] il a très bien géré sa ville, et ça empêche pas qu'il a toujours essayé de, de limiter l'immigration dans sa ville. Parce qu'il que ça, trop d'immigration, malheureusement, enchaîne d'autres problèmes à gérer et, et il voulait pas ça. Donc il bloquait. Alors le fait du moment que vous mettez un texte où vous dites que voulez pas augmenter un pourcentage d'immigrés, automatiquement on vous dit que vous êtes raciste ou etc. Non, c'est une manière de gérer une municipalité. »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chérury (Villette d'Anthon).

En dehors du logement social, l'immigration et les « cités » font également partie des problèmes ciblés localement, au travers du port du voile ou des tensions qui peuvent exister dans les quartiers difficiles. Ainsi, Elisabeth témoigne du sentiment de « peur des étrangers » qui s'exprime, dans son village d'Anthon, électoralement par le vote Le Pen et socialement par la réprobation collective à l'égard des « deux jeunes filles voilées » du village ; Laurent abonde également dans ce sens en rapportant des discours d'habitants de Pont-de-Chérury sur le rejet de cette proximité avec les immigrés. A partir de ses problèmes avec des personnes habitant dans une cité du secteur, Kévin relate le rejet des « Français » par les « jeunes des cités », qui selon lui peut effrayer les moins jeunes qui n'habitent pas les cités.

« (*Elisabeth*) : Et puis c'est vrai qu'ici c'est très surprenant mais, c'est très Le Pen quoi, le village est très Le Pen, quand vous regardez les élections, c'est surprenant, ils sont très... Ah oui moi c'est ce qui m'a le plus surpris quand je suis arrivée ici, les gens sont de l'extrême [...] Bon ils ont peur des étrangers, ils ont

peur des choses comme ça mais je sais pas si vraiment ils savent à quoi ils s'engagent [...]

(*Enquêteur*) : C'est un tabou Le Pen à Anthon ?

(*Elisabeth*) : Ah non j'pense pas, mais j'vous dis j'pense que c'est plutôt une révolte contre heu... [...] Mais je pense que dans les petites communes rurales c'est plus la peur de l'étranger, la peur de l'étranger, bon si y a moins d'étrangers en France y aura moins de problèmes etc... enfin ça se résume un petit peu comme ça, en ville je sais pas du tout, en ville les populations sont tellement mélangées, mais je pense que dans les communes rurales c'est la peur de l'étranger, la peur des coutumes, des religions etc. [...] Enfin on a deux jeunes filles qui portent le tchador, mais c'est très mal perçu, [...] J'pense que c'est la peur réellement des musulmans, avec leurs idées, leur manque d'intégration, l'intégration des étrangers quoi. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Anthon).

« Quand on voit Le Pen... [...] il y a 5 ans en arrière... qui était au deuxième tour, et qui... Les gens qui étaient à gauche... qui étaient à droite aussi certains... ils ont voté Le Pen pourquoi ?... Parce qu'ils habitent dans des coins... vous avez des gens qui habitent dans des HLM, ici, là... J'en suis sûr et certain parce que je le sais, hein... Qui votent Le Pen pourquoi ? Parce qu'ils sont entourés d'immigrés. Comment voulez-vous faire, comment voulez-vous faire ? On cantonne les gens qui ont des problèmes. Alors je dis pas des problèmes euh... qui créent des problèmes, mais qui ont des problèmes pour aller travailler, des problèmes de chômage... on les met tous ensemble. Mais ces gens-là... Alors ils se disent, « ben oui, il faut les renvoyer chez eux ». »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« Dès qu'on va à Moulin Villette ou [*inaudible*] [*cités des différentes communes*], moi ça m'pose pas de problèmes toute façon, mais ce sont des personnes un peu plus âgées, [...] mais l'âge de ma mère, [...] quand on va dans une cité et que on voit des jeunes qui nous regardent de travers [...] bah on voit bien qu'on n'est pas les bienvenus forcément. [...]

Sauf y en a une [*de cité*] j'y vais jamais parce que, ça c'est par choix, c'est parce que y a pas mal de personnes là-bas que j'connais, j'sais pas si j'vais pas m'faire dérouiller la tronche si j'y vais. Parce que forcément on a un problème avec une personne et comme tous ses amis sont dans la cité en moins de deux minutes on a tous ses amis sur le dos »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

Alors que dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, le positionnement politique des élus n'est jamais évoqué, ou alors pour préciser qu'ils sont sans étiquette, dans le canton de Pont-de-Chéry, celui-ci est fréquemment évoqué pour préciser, que malgré les sans-étiquettes ou l'étiquette UMP, les élus locaux sont très proches de l'extrême-droite

lepéniste ou villiériste³¹⁵. Pour Franck, arrivé un an avant l'enquête dans le canton, mais dont la profession l'amène à côtoyer régulièrement les élus locaux, si l'appartenance partisane du maire de Pont-de-Chéruy n'est pas notée, son comportement est jugé très médiatique, notamment au travers de l'exemple de la construction d'une mairie disproportionnée par rapport à la ville et sans considération pour les autres besoins des populations locales. Cependant, si la fréquence de ce constat fait par les enquêtés tient aussi au fait d'avoir rencontré plusieurs anciens élus municipaux de l'opposition des différentes communes (Jeanine, Laurent et Marcel), la teneur de leurs discours est bien différente des critiques liés aux conflits d'usage locaux exprimés dans les deux précédents points d'observation. En effet, les critiques prennent ici une dimension fortement ancrée dans les cadres et les enjeux politiques nationaux.

« Je parlais de l'action politique du maire de Pont-de-Chéruy puisque c'est celui que je connais le plus, bon c'est un homme pour moi qui affiche un visage très médiatique, quelqu'un qu'est à la recherche d'électeurs, mais heu... qui selon moi n'est pas exactement à l'écoute des préoccupations des habitants de Pont-de-Chéruy, voilà c'est l'analyse que j'en fais, mais je l'connais pas spécialement mais par contre j'ai entendu beaucoup de choses, parce qu'en fait j'ai une équipe de soixante-dix personnes des gens qui travaillent, qui vivent essentiellement dans le coin, globalement les gens n'en sont pas très très satisfaits, voilà. Mais c'est vrai aussi que je... je l'vois peu dans l'action, je l'vois peu dans l'action, plus dans sa médiatisation que dans le concret voilà. [...] Il adore être sur toutes les photos, il adore être sur tous les journaux. [...] Bon, il a fait une magnifique mairie par exemple [...] mais elle a un coût énorme, et ce coût il est répercuté sur tous les habitants de Pont-de-Chéruy quoi. [...] Et je pense pas que pour une commune comme Pont-de-Chéruy on ait besoin d'une mairie aussi luxueuse »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Donc le maire UMP de Charvieu là, le conseil général, heu... il a navigué hein il est à l'UMP, mais il navigue à tous les râteliers, et heu... y a dans une commune du canton donc Villette D'Anthon, un adjoint au maire qui est villiériste et qui s'est présenté donc heu... [...] régionales de 2004 j'pense, [...] et donc Philippe De Villiers est venu à Villette d'Anthon [...]. Les poteaux de Charvieu ont eu droit à être le support d'une banderole invitant à aller à la réunion de Philippe De Villiers à Villette d'Anthon, et heu là y a eu utilisation de fonds publics [...]. Donc je pense que De Villiers représente la façon d'être dans ses idées-là, mais pas lepéniste, donc le maire de Charvieu avec d'autres de Villette d'Anthon diffusent cette idée-là. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

³¹⁵ Les élus locaux les plus cités sont les maires de Pont-de-Chéruy, de Charvieu-Chavagneux et de Villette d'Anthon.

« (Enquêteur) : Et il est membre d'un parti politique ou pas le maire ?

(Marcel) : Je sais pas... [...] officiellement comme ça... [...] L'année passée qui c'est qu'on a eu dans notre commune, qui est venu faire un meeting... Philippe De Villiers [*Meeting de Philippe de Villiers à Villette d'Anthon qui a eu lieu le 03 Mai 2005*] Maintenant je sais pas s'il épouse vraiment puisque dans le canton... on a un adjoint au maire qui s'est présenté comme conseiller général plusieurs fois... et qui se réclame du parti de Philippe De Villiers [*Il s'agit de Bruno Gindre, président de la fédération MPF Isère et adjoint au maire de Villette d'Anthon*] [...] Que le maire ait accepté que cela se fasse dans un lieu public à Villette, est-ce que ça veut dire que il est pour cet homme ? J'en sais rien, hein, moi je suis pas allé à la réunion. »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« C'est une personne contre qui j'ai combattu moi... moi je suis de gauche, hein... euh... quand j'étais conseiller municipal sur Pont-de-Chéruy... c'était un maire de gauche... parti socialiste et... il y avait des tiraillements. [...] Il est au Conseil général, c'est Monsieur Dezempte. Donc c'est une personne, je dirais... en exagérant un petit peu... il est pas très fréquentable. Il est pas très fréquentable parce que c'est tout magouille... et puis ils s'entendent pas [*les maires de Pont-de-Chéruy et de Charvieu-Chavagneux*]. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

En conclusion, deux faits sont remarquables dans le canton de Pont-de-Chéruy au sujet de la politisation du territoire. Dans un premier temps, le problème du marché local de l'emploi est souligné par des enquêtés de tous profils socioéconomiques et politiques, qui identifient ce problème assez largement en fonction de leurs expériences personnelles et en lien avec la matrice de perceptions négatives du territoire. A l'inverse, dans un second temps, deux représentations collectives du territoire s'affrontent, dans le canton de Pont-de-Chéruy, largement ancrées dans les cadres politiques nationaux et animées par les élus locaux, autour de l'intégration des immigrés et de la préservation d'un cadre de vie. Ce clivage apparaît nettement dans les problèmes mentionnés par les enquêtés : d'un côté, ceux qui mentionnent les problèmes liés à l'usine de retraitement des déchets et les problèmes des cités, appartiennent tous aux classes populaires – ou en sont issus – et expriment tous des sensibilités politiques à droite, voire à l'extrême-droite. De l'autre côté, ceux qui mentionnent notamment les dérives discriminatoires appuyées par les maires et les peurs locales face aux étrangers appartiennent à des groupes sociaux plus aisés, sont souvent installés de longue date dans le canton et très investis localement, notamment en ayant été élus sur les listes d'opposition, donc plutôt de gauche.

B. Echirolles : l'hypothèse d'un ordre local du « communisme municipal »

La commune d'Echirolles occupe une place spécifique dans notre échantillon, puisque sa qualité de « banlieue rouge » et la stabilité de ses résultats électoraux municipaux permettent d'observer plus directement le lien entre politisation du territoire et clivages politiques nationaux que les autres zones de l'échantillon, souvent composées de communes beaucoup plus petites, dans lesquelles sauf dans le cas du canton de Pont-de-Chéry, le cadre politique national n'apparaît pas. Ce lien ne peut pourtant pas être réduit à l'idée d'une « implantation locale » communiste qui ne souffrirait d'aucun débat. L'équilibre entre politisation des enjeux et identification partisane s'avère beaucoup plus complexe. Ainsi, nous nous attachons à mettre en évidence la déconnexion opérée par les électeurs entre les idées et propositions nationales et la gestion municipale du PCF, en revenant d'abord sur les enjeux politiques locaux identifiés par les enquêtés (1), puis sur le détachement vis-à-vis du candidat communiste lors de l'élection présidentielle de 2007 (2).

1. « De quoi communisme est-il le nom ? »

A Echirolles, l'action publique municipale est très largement perçue par les enquêtés comme le fruit d'une action « communiste » répondant à des problèmes qu'ils identifient par ailleurs. Mais quel sens donnent-ils à ce « communisme » municipal ? Si l'on s'attache à la compréhension des ressorts du vote des habitants en faveur des équipes municipales, emmenées par les communistes, plusieurs éléments-clés émergent des discours recueillis : l'action sociale en faveur des catégories les plus défavorisées de la ville, les investissements en matière d'équipement sociaux et culturels, l'attention portée aux besoins des habitants, notamment.

L'action publique de la mairie est plutôt bien repérée par les habitants rencontrés, étant souvent identifiée comme spécifiquement communiste, que celle-ci soit saluée (par la plupart des personnes enquêtées), ou critiquée. Deux grands types de discours sur l'action municipale sont repérables dans les entretiens réalisés : d'une part, un discours positif où la connaissance de l'étiquette politique de la municipalité donne lieu à l'identification d'une action publique « communiste » mais surtout à la reconnaissance de l'intensité de l'action municipale dans les domaines sociaux et culturels (présence de nombreux équipements sportifs, organisation régulière d'événements culturels, participation importante de la mairie aux activités scolaires...). D'autre part, un discours plus critique sur l'action de la municipalité existe, dans

lequel les enquêtés mettent en avant l'insuffisance de cette action et une fiscalité locale pesante.

Du côté des discours positifs, le lien entre l'action municipale et l'étiquette politique de l'équipe exécutive donne lieu à l'identification d'un volontarisme « communiste », notamment en matière sociale, qui est largement appréciée, et est même considérée comme l'une des caractéristiques d'Echirolles par rapport aux autres communes de l'agglomération.

« Y a eu une écoute aussi très, très positive [*vis-à-vis du handicap de l'interviewé*], je donne l'exemple, heu... la maternelle n'était pas accessible, heu... donc j'avais fait une demande auprès de la directrice si il y avait possibilité de mettre une rampe d'accès, puis j'ai été écouté, elle a fait toutes les démarches, et la commune a bien accepté de faire cette rampe, au bout de trois mois je l'ai eu cette rampe, donc je pouvais rentrer dans l'école sans problème, donc il y a eu une écoute quoi, et ça c'était bien, donc c'est un exemple heu... parmi d'autres. »

Entretien Patrick, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« En tout cas pour les plus jeunes, qui est importante [...] Mes enfants sont partis en classe de neige, en classe verte euh... Voilà quoi, ils ont pu bénéficier de plein de choses, je sais pas si ça existe de partout, en tout cas nous on est ravis qu'ils puissent bénéficier de tout ça. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« (*Enquêteur*) : Et quand vous dites que la mairie d'Echirolles fait du social, ça veut dire quoi, ça veut dire qu'elle...

(*Maria*) : Ben quand y a un problème elle est quand même à l'écoute hein. Ça c'est clair, bon y a quand même... Y a des assistantes sociales, y a... Y a des gens qui vous aident, hein. Puis y en a qui sont paumés, là hein, faut pas rêver hein. Vous savez quand vous venez habiter dans des quartiers comme ça, c'est pas pour rien non plus hein. Faut pas... Tout le monde aimerait être en privé... »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

La substance de l'action publique délivrée n'est pas le seul élément mobilisé par les habitants d'Echirolles dans leur appréciation de cette action. La mairie apparaît également comme un organisme attentif aux besoins et volontés des habitants par le biais des différentes structures d'écoute ou de participation mises en place (cf. chapitre 4), que ces dernières aient pour ambition de faciliter le dialogue sur les grands projets d'urbanisme, ou la concertation dans les quartiers de la ville.

« Mais heu... ils ont vraiment tenu compte de l'avis des gens, on parle aujourd'hui de démocratie participative mais ils ont fait ça depuis toujours, donc le centre-ville c'est quelque chose qui a été discuté avec les gens, à chaque étape ».

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

« Quand j'dis que je fais pas de politique c'est que peu importe qu'elle soit communiste ou... en tout cas ils sont énormément investis dans le sport comme toute mairie communiste. J'fais du sport dans une autre ville qui est communiste et heu ils lâchent des subventions énormes pour le sport donc heu ben le sport c'est les enfants, les enfants ils sont pas dans la rue, ils font du sport donc heu déjà ça aide, ça c'est clair, donc on va pas, on va pas tirer sur l'ascenseur 'fin j'veux dire c'qui est quand même très très bien. »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

La mairie peut aussi être perçue comme un porte-parole pour les populations les plus démunies et servir d'intermédiaire dans les négociations avec d'autres institutions. Ainsi, dans le quartier du Village 2, dont la réhabilitation a été lancée grâce aux financements de l'ANRU, plusieurs tours doivent être détruites et les habitants relogés, ouvrant un conflit entre les locataires et l'office HLM, dans lequel la mairie se présente comme un recours et un moyen de défense.

« Parce qu'il y a un exemple tout simple, le SDH [*la Société Dauphinoise d'Habitat est l'un des bailleurs sociaux de l'Isère*] voudrait que... Qu'on donne une partie de caution, et la mairie a dit qu'il était hors de question. Alors bon le SDH nous dit « oui mais vous avez versé une caution quand vous êtes arrivés au village 2 ». Oui, moi je veux bien, je suis arrivée en 91, j'ai donné cent cinquante francs. Maintenant, s'ils acceptent cette caution pour un... Pour un nouvel appartement, moi je pars, hein, à ce tarif-là... Puis bon, on peut pas avancer les cautions qu'ils nous demandent, faut pas exagérer. Puis à la limite c'est eux qu'ils nous mettent dans l'embarras, hein, c'est pas nous qu'on veut partir. Mais la mairie est plus cool, que... Que le SDH, hein. Ça c'est clair hein. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

Enfin, pour une grande partie des enquêtés, l'action de la mairie cherche à réhabiliter l'image de la ville. Or celle-ci constitue, pour la plupart des enquêtés, un cadre de vie plutôt agréable, bénéficiant d'une grande diversité socioculturelle (cf. chapitre 4). Ainsi, la municipalité stimule cette diversité en n'hésitant pas à intervenir pour aider les populations les plus défavorisées ou à créer des instances de débat au niveau municipal pour favoriser la participation de tous. Cette action positive de la mairie est rendu visible par le journal municipal, d'ailleurs régulièrement cité comme un outil contribuant largement à transmettre cette image d'une population diverse et solidaire.

« Donc au niveau de l'entraide moi je peux voir que ce qui peut transparaître à travers les bulletins communaux, ou des choses comme ça. Ben dans la société dans laquelle on vit, et avec les limites qu'elle a, je pense qu'Echirolles fait partie des communes qui à mon avis sont plutôt sur la bonne voie, globalement. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Dans mon quartier ? Bah j'connais pas vraiment le... Je sais qu'y a des choses qui se passent. Mais après bon, j'sais qu'à en ce moment, je sais pas si vous êtes au courant, y a les Assises Citoyennes, donc y a toutes les organisations des quartiers d'Echirolles, de tout Echirolles qui se regroupe, mais après, bon, connaître vraiment le truc, je peux pas vous dire, je sais pas du tout. »

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

Ainsi, la municipalité, en plus de son volontarisme, apparaît comme étant animée par le souci de véhiculer une image de la ville plus conforme à la réalité vécue par les habitants. Face aux nuisances médiatiques de certains organes de presse nationaux et locaux, le bulletin d'information municipal apparaît comme un instrument de rectification indispensable.

« Mais euh, je dois dire que je lis pas le *Dauphiné Libéré*. Et donc je lis pas les petits [*sourire*], les, ce qui se passe, les bagarres qu'il peut y avoir, je suis pas au courant. Je reconnais. Je sais qu'une fois de temps en temps ça arrive, comme ça en en parlant avec des voisins mais euh je suis pas à l'écoute de ça. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Les enquêtés identifient ce qu'ils estiment être des « efforts » fournis par la mairie en matière d'investissement en équipements sociaux, sportifs et culturels ou en matière d'écoute des besoins des habitants, qu'ils semblent donc apprécier. Ce jugement positif sur l'action publique municipale est, en outre, partagée par l'ensemble des enquêtés, à des degrés divers, quels que soient leurs profils socioéconomiques et politiques. En effet, il n'est pas possible de repérer dans ces discours de tendances structurées en fonction des groupes sociaux ou de l'intérêt pour la politique et des orientations politiques. De même, les matrices de perception de la ville convergent assez largement sur cette appréciation de l'action publique, que les enquêtés soient plus ou moins fortement investis dans la vie locale ou insérés dans des réseaux locaux de sociabilité.

Toutefois, un second type de discours, plus critique vis-à-vis de l'action publique communale, existe également même s'il demeure plus marginal, avec la mise en avant de deux points principaux : une forte pression fiscale, revers de la médaille de l'action volontariste de la mairie, et l'insuffisance de l'action sociale, perçue comme « trop » sociale, qui gagnerait à être ouverte aux classes moyennes.

« Sans faire de politique, de toute façon déjà y a une chose qui est sûre c'est que c'est un endroit où on paye la taxe foncière quasiment la plus chère, où y a les communistes comme Saint-Martin-d'Hères y m'semble, donc la taxe foncière est plus chère que Grenoble, ça c'est certain. Donc c'qui veut dire qu'il s'agit du

social forcément derrière ça, c'est lié hein, ils font du social donc derrière ils frappent hein, ça c'est clair »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

« Et je pense qu'il manque énormément de places dans les centres aérés du mercredi, euh et ça, ça peut être un problème pour une maman qui vit seule avec un enfant et qui s'entend dire qu'on fait du social, mais qu'en même temps je ne suis pas spécialement prioritaire, parce que j'en ai qu'un et que je travaille. Ça par contre, ça me gêne. »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

« (Luce) : Je pense que, au point de vue social, les gens qui ont besoin d'aide peuvent trouver... peuvent trouver des solutions auprès de l'administration de la commune quand même. Moi j'ai toujours été dans un créneau où bon euh..., deux enfants, deux salaires, vous n'êtes nulle part quoi, vous n'avez besoin de, vous êtes sensé n'avoir besoin de rien. Euh, il faut faire tout seul quoi. Mais pour les gens qui ont des gros soucis euh, je pense que ils peuvent obtenir quand même pas mal d'aides.

(Enquêteur): *La mairie est à l'écoute de l'habitant ?*

(Luce) : Oui, je crois. Il faut y aller hein, je veux dire ils viennent pas vous chercher chez vous, certainement pas, mais si vous y allez euh, oui je pense que c'est pas mal. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Une critique des dispositifs d'écoute et de participation mis en place existe également. En effet, cette écoute de la mairie apparaît parfois comme une « façade », au sens où les nombreux dispositifs de concertation instaurés ne le seraient que pour satisfaire à une certaine « figure imposée » de la démocratie participative³¹⁶, et seraient des procédés biaisés par une rétention de l'information par la mairie sans réel objectif de partage de la décision. En outre, la façade de concertation dénoncée par Pascale trouve un écho dans le conflit dans lequel est entré Philippe avec la mairie d'Echirolles autour de la situation de sa fille handicapée : alors qu'il souhaitait la scolariser normalement et l'inscrire aux activités des centres sociaux – auxquelles avaient participé ses aînés –, les services concernés ont refusé en raison du manque d'éducateurs spécialisés pour accompagner sa fille dans les différentes activités. Face à ce refus, Philippe a proposé à la mairie plusieurs solutions, dont celle de prendre à sa charge le coût d'un auxiliaire de vie : la mairie a tout rejeté d'un bloc, mettant en avant la responsabilité de l'Etat dans la prise en charge de ce type de personnel. Philippe souligne ainsi les difficultés

³¹⁶ Dans le cas du développement d'instances participatives comme les « budgets participatifs », Yves Sintomer, Anja Rocke, et Cartzen Hertzberg (2008), ont montré la manière dont la « démocratie participative » s'inscrit progressivement dans la plateforme politique du PCF sans refléter pour autant une homogénéité de pratiques et de sens. Les budgets participatifs de Saint-Denis (93), Bobigny (93) ou Pont-de-Claix (38) renvoient ainsi à des ordres de réalité et de discours très différents, mais incarnent l'émergence d'un mot d'ordre imposé.

à dialoguer avec les services municipaux à propos de thématiques, qu'il ressent pourtant comme centrales dans le discours de la mairie, mais pour lesquelles une ligne politique claire a été définie, qui ne peut être remise en cause à la marge pour apporter des solutions pragmatiques.

« Avec des initiatives comme... l'APUS, l'atelier public urbain, qui a été mis en place par la ville d'Echirolles, bon ben les gens s'y retrouvent, on discute beaucoup des changements qui s'opèrent dans le quartier ouest... Qu'est-ce qu'on en pense ? Qu'est-ce qu'on en pense pas ? Même si on tient pas toujours compte de notre avis, ça aussi... Je veux dire la citoyenneté euh... [...] Y a de la part des politiques [...] une volonté de... De dire on est pour la citoyenneté, pour l'initiative citoyenne, pour donner la parole aux habitants... Ça existe, mais je trouve qu'ils ont encore beaucoup de progrès à faire, et dans l'écoute, et dans le partage de l'information, quoi. Voilà. Et que la citoyenneté pour l'instant, c'est une intention plus qu'une réalité. Le partage du pouvoir, on va dire. [...] Alors oui, je pense qu'il y a des efforts qui sont faits dans le sens de la concertation [...] Y a des efforts qui sont faits, en même temps je pense que c'est quelque part des effets d'annonce quelquefois, hein, on va pas se leurrer, on va pas se le cacher, donc euh... Y a les deux, je pense, y a à la fois des efforts et à la fois des effets d'annonce, donc ce qu'on aimerait c'est qu'il y ait un peu moins d'effets d'annonce, que la concertation ce soit toujours une vraie concertation, euh que les citoyens soient écoutés, mais réellement écoutés, quoi. Et pas simplement consultés pour dire qu'on a fait de la concertation quoi, voilà. Je veux dire ça fait joli, après, mais... [...] Mais je pense que c'est le ressenti de pas mal de gens quoi. Si la concertation ça reste juste euh... Pour faire joli sur un programme, alors c'est pas la peine. On veut de la vraie concertation. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., La Ponatière.

« Alors en fait les aspects négatifs on les a découverts avec notre dernière fille [...] qui est handicapée. [...] Bon je vous l'ai dit tout à l'heure pour les handicapés, vu de l'extérieur, [...] c'est-à-dire en apparence l'aspect mobilité heu... des personnes handicapés a été pris en compte, mais l'intégration par exemple scolaire, des enfants handicapés n'a pas été prise en compte [...]. L'aspect qu'ont ces enfants-là finalement dans les centres sociaux, on ne les prenait pas non plus parce qu'on estimait que [...] il fallait qu'ils soient accompagnés d'une personne [...]. On a le sentiment en face de nous que des gens extrêmement sûr d'eux, extrêmement arrogants, disant que « on sait ce qu'il faut faire, [...] nous ne trouvons aucune municipalité qui a fait autant pour nous que pour le handicap. » [...] Ils ont beaucoup de mal à accepter le questionnement, une fois qu'ils estiment avoir fait quelque chose. Et là en l'occurrence ils n'avaient pas fait grand-chose, réellement. [...] Quand vous commencez à les titiller sur... le social, alors qu'ils estiment que le social, c'est eux les experts, heu... y a conflit. [...]

Le social c'est leur affaire. [...] Mettre le doigt sur des dysfonctionnements, des insuffisances heu... ils feraient parti d'une pédagogie heu... vraiment particulière pour qu'ils nous écoutent. [...] Je pense qu'on a affaire à des gens qui se questionnent sur beaucoup de choses mais certainement pas là-dessus. [...] Nous c'était très simple heu... ce qu'on leur a dit par exemple « Ecoutez ok vous n'avez pas les moyens mais nous on va payer, nous on va financer quelqu'un etc. » Après le refus, c'est un refus de principe : « C'est pas aux gens de payer alors que ce serait à l'Etat de faire en sorte que... » Donc on était un peu dans un cercle vicieux là, et on avait l'impression d'avoir en face de nous des gens qui étaient extrêmement pragmatiques et qui refusaient de s'attaquer aux problèmes. C'est pas le problème finalement qui les intéressait, au bout du compte ce n'était pas le problème de notre fille, c'était le fait que l'Etat ne faisait pas ce qu'il fallait à propos de la prise en charge du handicap et que eux, la mairie avaient fait ce qu'il fallait dans leur domaine et que maintenant il fallait faire pression sur l'Etat.»

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

Volontarisme, écoute, service public et soutien à la diversité socioculturelle de la ville, sont donc les éléments, communément identifiés par les enquêtés, donnant lieu à des appréciations positives ou négatives. Ces dimensions de la politique locale échirolloise sont perçues comme constitutives d'une action publique caractérisée comme orientée à gauche, ou communiste. Si les ressorts de la politisation du territoire à Echirolles ne sont pas différents de ceux des trois autres points d'observation, concentrés sur la politique municipale et développés en fonction des pratiques individuelles des territoires, on remarque donc que cette construction des enjeux intègre dès l'origine une dimension partisane. Toutefois, cette intégration, construite à parti du territoire vécu, ne se répercute pas automatiquement dans les attitudes politiques plus vastes, et notamment électorales.

2. La forte déconnexion entre les choix politiques locaux et nationaux

A Echirolles, comme nous l'avons déjà évoqué (cf. chapitre 2), les élections législatives de 2007 donnent lieu à un phénomène particulier de crise politique locale, où les communistes perdent la circonscription suite à des conflits internes entre le candidat officiellement investi par le PCF, René Proby, et son rival, le maire d'Echirolles, Renzo Sulli³¹⁷, qui choisit de se présenter en dissidence du parti. Cette candidature dissidente a des répercussions en cascade sur la vie politique locale : elle cause tout d'abord un éclatement du vote communiste dans la

³¹⁷ Renzo Sulli est avant tout un homme d'appareil : adhérent du PCF à partir de 1968, il est élu secrétaire de la section d'Echirolles en 1976 et devient permanent du parti, au moment du bouleversement sociologique de la section échirolloise sous l'effet de l'arrivée des classes moyennes dans la commune (Mischi 2002).

circonscription et dans la ville d'Echirolles, et contribue ensuite largement à la victoire du candidat socialiste, Michel Issindou³¹⁸. Au niveau de la commune d'Echirolles, la répartition des votes entre les deux candidats communistes témoigne de la réalité du vote communiste dans la ville (cf. graphiques des chapitres 2 et 3) : le maire d'Echirolles recueille en moyenne 32% des suffrages exprimés contre seulement 4,4% pour le candidat « officiel » du PCF. Lorsque l'on regarde la structure du vote en faveur du maire d'Echirolles par quartiers, celle-ci reflète les catégories précédemment mises en évidence : ses scores sont meilleurs dans les quartiers qui l'ont placé le plus largement en tête aux élections municipales, et même dans les quartiers les plus favorables à la droite modérée, le maire d'Echirolles est bien plus fédérateur que le candidat « officiel »³¹⁹. En outre, les élections municipales ont toujours été remportées depuis la Libération par des listes communistes, ou des listes d'union de la gauche dirigées par les communistes, avec de confortables majorités (Sainty 2009).

En d'autres termes, alors que le PCF ne parvient pas à convaincre à l'échelle nationale, ni par son action, ni par ses candidats, il jouit d'un attachement fort à l'échelle municipale, il s'agit donc de voir si les opinions positives que nous avons recueillies à l'égard de l'action publique échirolloise provient d'un attachement politique fort de nos enquêtés à l'idéologie communiste. Si l'attachement local au PCF a déjà pu être analysé comme un brouillage « territorial » des identités partisans (Braconnier Dormagen, 2007a)³²⁰, sur la base de nos données, un résultat quelque peu différent émerge. En effet, un double niveau de perception des candidats communistes apparaît, si l'on étend l'analyse précédemment menée sur la politisation du territoire à la politique nationale, c'est-à-dire en nous arrêtant sur l'image de la candidate communiste lors de la campagne présidentielle de 2007. Ainsi, lorsqu'au niveau municipal, l'action politique orchestrée par le PCF est vue comme une force et un soutien pour la population, qu'elle soit en plus ou moins grande difficulté sociale, les candidats et les idées du PCF, au niveau national, font l'objet de perceptions bien moins positives.

L'analyse des entretiens sur le contexte politique national permet de confirmer cette déconnexion des électeurs échirollois vis-à-vis du PCF et de sa candidate : leur perception de

³¹⁸ Michel Issindou est le maire PS de Gières, une autre commune de la circonscription ; il est aussi un élu très présent et actif au niveau de la communauté d'agglomération grenobloise, la Métro, depuis 2001.

³¹⁹ Pour une comparaison détaillée des résultats d'Echirolles aux élections présidentielles, législatives et municipales de 1981 à 2008, voir Sainty 2009.

³²⁰ L'élection, ou la réélection, de maires communistes, quel que soit le mandat brigué, est autant liée à leur identité professionnelle (maire) que politique (communiste) : « Quant aux bons résultats enregistrés par le député (et maire jusqu'en 2005) Patrick Braouezec, ils ne sauraient être attribués à sa seule identité communiste, tant l'ensemble des observations et des témoignages révèle combien celle-ci est souvent secondaire pour des électeurs qui, parfois, ne la connaissent même pas. Pour beaucoup, voter Braouezec, c'est faire le choix de l'homme de gauche accueillant les démunis dans son bureau de l'hôtel de ville... » (Braconnier Dormagen 2007a, p.279).

ces deux derniers confirme que le vote communiste se limite à un vote de sympathisants et de militants³²¹. En effet, dans les cas d'enquêtés non sympathisants du PCF, le parti, ses candidats et ses idées, sont globalement perçus comme un anachronisme, une structure héritée du passé qui ne réussit guère à raccrocher le présent. Les entretiens laissent ainsi entrevoir des perceptions spécifiques des électeurs vis-à-vis du PCF et l'intérêt d'une candidature présentée par le parti à l'occasion de l'élection présidentielle. L'image du PC qui apparaît ainsi est assez fortement orientée sur des considérations négatives, avec un parti – et un programme – « anachronique » qui n'a pas su se moderniser et se dégager du poids des structures passées. Les jugements négatifs ou amusés sont fréquents parmi les enquêtés, l'évocation de Marie-Georges Buffet pouvant aussi être prétexte à plaisanterie.

« (Enquêteur) : Marie-George Buffet ?

(Pierre) : Nan, elle est bien gentille aussi, mais faudrait peut-être qu'elle passe à autre chose. C'est comment dire, c'est, c'est... comment dire anti-délugien [*sic*].

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

« Marie-Georges Buffet, c'est une dame très gentille, là je pense qu'elle va encore s'en ramasser une, mais bon le Parti communiste il a quasiment disparu, il faut l'accepter et puis... Il vivait aussi longtemps que l'Union Soviétique vivait, mais maintenant il n'a plus de place. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Certains enquêtés revendiquent encore leurs « origines communistes », soient qu'ils soient issus de familles communistes ou aient grandi dans des villes gérées par les communistes, pour justifier leur classement des candidats, exprimant une certaine sympathie à l'égard de la candidate. Mais ces « origines communistes » ne suffisent souvent pas à motiver un vote en faveur de la candidate communiste à l'élection présidentielle. En effet, ces électeurs « d'origine communiste » partagent l'image d'un parti anachronique.

« (Enquêteur) : Trois pour Marie-Georges Buffet ?

(Virginie) : Heu... C'est embêtant parce que c'est vraiment toujours du... C'est aussi le côté un petit peu quand on élit un président c'est, le côté un petit peu affectif aussi. Comment on ressent leur personne, comment on [*inaudible: un mot*] ça c'est très subjectif hein. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

« Et puis Marie-George, Marie-George est je vais baisser mon heu, il devrait changer de nom le parti communiste, ça fait ringard maintenant, Marie-George à

³²¹ Nous nous appuyons ici sur la séquence dite des « probabilités de vote », utilisée dans les questionnaires de sondage, et dont nous avons reproduit l'usage lors des entretiens, en nous appuyant dessus pour susciter des commentaires de la part des enquêtés pour expliquer les raisons leurs « chances » de voter pour chacun des candidats.

vrai dire je n'ai même pas écouté ce qu'elle a dit, je me suis endormie (*rire*), allez, on lui met 5. Bon voilà parce que c'est quand même mes origines heu, voilà c'est parce que c'est de ce côté-là. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Lorsque des critiques de fond sont faites aux discours et programme communistes, elles reposent sur la perception d'un décalage entre la focalisation du discours sur quelques problèmes sociaux et la réalité sociale plus vaste de tous les Français. Ainsi, des électeurs appartenant aux tranches d'âge intermédiaires et aux classes moyennes, potentiellement sensibles de par leurs origines sociales au discours communiste, ne s'y reconnaissent pas (ou plus) ayant le sentiment qu'une partie de la réalité sociale en est absente.

« Marie George Buffet euh... pff... euh 4 parce que je crois qu'elle a... elle et son parti ont fait son temps, je crois que c'est beaucoup moins d'actualité maintenant, je pense que quand un candidat choisit de focaliser sur, c'est comme Arlette Laguiller hein, quand des candidats comme ça décident de focaliser sur uniquement un aspect de la vie sociale des Français ben je crois qu'ils sont incapables justement de pouvoir affronter ... pour gérer les autres aspects de la vie économique.[...] mais je trouve que c'est un petit peu limité comme vision quoi. »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

Cette déconnexion perçue par les électeurs est fondamentale dans l'incapacité du PCF à convertir et à mobiliser son expérience et ses soutiens locaux dans le cadre d'élections nationales, la proximité partisane ne fonctionnant pas sans une adhésion de fond des électeurs aux propositions du parti. Comme pour l'appréciation de l'action publique locale, les critiques exprimées à l'égard de la candidate du PCF dépasse les appartenances sociales des enquêtés puisque les différents groupes sociaux se retrouvent dans ces critiques. Politiquement, ces enquêtés se ressemblent : ils sont un peu plus intéressés par la politique et plutôt positionnés à gauche de l'axe politique par rapport à l'ensemble des enquêtés rencontrés. Cependant, ce profil politique plus net s'explique avant tout par la progressive relégation du PCF aux marges du champ politique, ce qui le rend moins identifiable par des citoyens peu intéressés par la politique et peu politisés.

Au final, alors que la désaffiliation nationale est sans appel pour d'anciens ou pour de potentiels soutiens du communisme, au niveau local le soutien est fort et repose sur la reconnaissance de la capacité des équipes municipales communistes à gérer une action publique, cherchant à s'adapter au mieux aux besoins de populations, parfois en grandes difficultés. Cette reconnaissance de la « bonne gestion » municipale est certes bien éloignée

du mythe politique qu'ont pu être les « banlieues rouges » (Fourcaut 1986), mais elle semble être aujourd'hui, à Echirolles, le principal ressort de leur assise électorale locale. La forte affiliation partisane et la structuration de l'espace politique local par le parti dans ses fiefs semblent même ici largement remises en cause. Si le communisme fait sens au niveau municipal et qu'Echirolles constitue toujours l'un des bastions communistes isérois, c'est avant tout au moyen d'une action publique volontaire, attentive aux besoins des habitants et promouvant l'image d'une ville diverse et solidaire.

Néanmoins, cette hypothèse n'est pas si nouvelle puisque les travaux sur les banlieues rouges ont déjà montré que la constitution des fiefs électoraux du PCF reposait plus sur le dynamisme d'une action municipale tournée vers une redistribution et un partage des ressources³²² que sur l'adhésion à l'idéologie communiste (Fourcaut 1986 ; Hastings 1991). Mais, et même dans un contexte de perte de vitesse inexorable du PCF et de déconnexion vis-à-vis des classes populaires (Braconnier Dormagen 2007a ; Masclat 2005), la disjonction des choix politiques individuels est encore d'actualité. Un ordre communiste local semble donc se perpétuer, avec une partie émergée constituée par le vote en faveur des listes conduites par les communistes aux élections municipales, ou des candidats issus des équipes municipales lors des élections législatives, et une partie moins visible, reposant moins sur une adhésion idéologique au PCF que sur une logique de reconnaissance de la gestion municipale par l'équipe en place, identifiée et appréciée pour son travail local.

III. Conclusion du chapitre

Au terme de ce chapitre, le territoire apparaît bien le support d'une dimension politique structurante dans les raisonnements des enquêtés. En effet, dans la mesure où nous avons défini le territoire comme la conjonction d'un « espace vécu », des pratiques quotidiennes et individuelles de cet espace, dans lequel se nouent des rapports sociaux, le territoire conduit à des politisations spécifiques d'enjeux locaux. Ainsi, les enjeux sont propres à chacun des territoires observés, bien que des points communs soient observables : les thèmes de la périurbanisation ou du développement urbain sont communs aux quatre points d'observation, en raison de leurs caractéristiques objectives, les confrontant tous à ces problématiques, de

³²² La spécificité de l'action du PCF dans les municipalités françaises a fait l'objet de travaux (Brunet 1981 ; Masclat 2005) soulignant, bien évidemment, la nécessité de mettre à distance la rupture engagée par leur gestion. Dans la foulée des promesses avortées du « tournant » électoral de 1977 (Lefebvre 2006), les débats ouverts sur l'uniformisation des modes d'action publique locale (Lorrain *et al.* 1989) nous permettent de saisir la limite des discours volontaristes tenues par celles qui se présentent depuis longtemps comme les « mairies progressistes », tout en ne négligeant pas la spécificité de leur intervention.

façon différente en fonction de leurs spécificités (cadre plus ou moins rural, reconversion industrielle, dépendance aux centres urbains proches, etc.). On note toutefois, à partir de ces éléments communs, des différences entre nos zones d'observation, relatives à la jonction entre le « monde de problèmes » et le « monde partisan ».

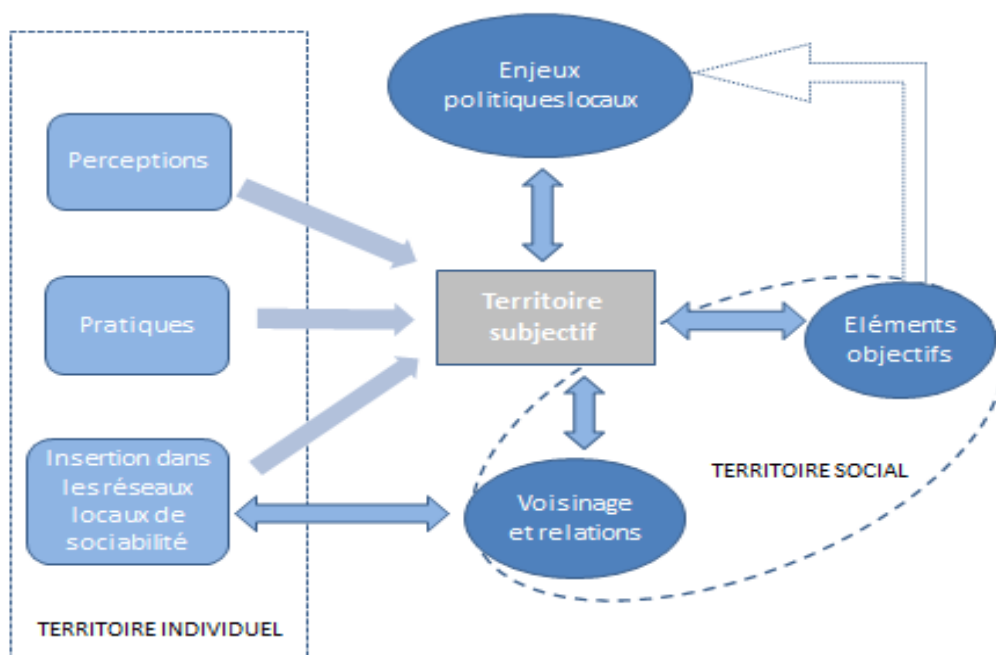
Dans le canton de Saint-Ismier, la politisation du territoire semble opérer « par défaut », c'est-à-dire qu'il est nécessaire que les enquêtés perçoivent l'existence d'un « problème » dans leur cadre de vie pour qu'ils s'engagent dans une politisation du territoire. Dans le canton de Villard-de-Lans, le clivage entre les natifs et les nouveaux habitants, déjà identifié dans les pratiques du territoire et dans ses perceptions, est également perceptible dans la politisation des enjeux locaux, plus forte que dans le canton de Saint-Ismier, mais nécessitant également la perception initiale de l'existence d'un conflit. Ces deux cantons mettent en évidence une déconnexion entre les enjeux politiques nationaux et ceux qui se constituent au niveau local, de la même façon que les propositions formulées face à ces enjeux ne sont presque jamais rapportées à des enjeux plus généraux, exception faite des enjeux environnementaux qui sont connectés localement et nationalement par les quelques enquêtés qui y sont fortement sensibles.

Dans le canton de Pont-de-Chérury et à Echirolles, la politique nationale offre un cadrage du débat politique local, ce qui ne signifie pas que les enjeux politiques locaux sont déterminés en fonction des enjeux politiques nationaux ou exprimés dans les cadres du débat national. Ce cadrage national équivaut plutôt à une intégration ponctuelle dans le débat local des problèmes nationaux, effectués notamment par les équipes municipales qui s'enracinent plus clairement que dans les autres points d'observation dans ce cadre national. Ainsi, dans le canton de Pont-de-Chérury, les représentations collectives du territoire s'affrontent autour d'enjeux locaux, dont certains sont accaparés par les élus locaux, dont certains les politisent fortement à l'extrême-droite. A Echirolles, la majorité municipale est clairement marquée à gauche, ce qui oriente fortement l'action publique menée. Cependant, cette action n'est pas critiquée sur des critères issus de la politique nationale, mais principalement en fonction de son adéquation aux besoins des habitants, dépassant en cela les clivages sociaux et partisans. De plus, les politisations territoriales effectuées par les enquêtés s'enracinent fortement dans l'imputation des problèmes ou de la discussion des enjeux au niveau municipal. Cette

dimension n'est pas surprenante au regard de l'attachement des citoyens français à l'échelle municipale³²³.

Plus largement, tout au long de cette deuxième partie (chapitre 4 et 5), nous avons cherché à mettre en évidence les différents chemins empruntés par les enquêtés dans leur définition du territoire, non seulement comme espace social mais également comme espace politique. Cette diversité des définitions s'établit en fonction des pratiques et des perceptions individuelles, qui définissent des territoires subjectifs propres. Les pratiques individuelles et les matrices de perception du territoire créent des situations particulières de politisation des enjeux locaux, plus ou moins clairement identifiés par les enquêtés, tout en opérant une déconnexion forte entre la politique locale et la politique nationale, même si cette dernière peut fournir des éléments de cadrage. Nous proposons de synthétiser ces deux chapitres dans le schéma suivant.

Figure 5.1. Représentation graphique du territoire subjectif



Ce schéma constitue un résultat de recherche : il permet de saisir comment la « politique » est recomposée à partir du « territoire ». Cependant, ce schéma ne peut être considéré comme la seule réponse à apporter à la question de l'intégration du territoire dans le raisonnement politique. Nous proposons donc à présent d'aborder un autre aspect du lien entre territoire et raisonnement politique : la potentielle mobilisation du territoire subjectif dans les raisonnements politiques généraux.

³²³ Les élections municipales sont ainsi régulièrement qualifiées d'« élections préférées » des Français après l'élection présidentielle, en raison des taux de participation importants qu'elle suscite dans le cadre de la crise de la représentation traversée par la démocratie française.

TROISIEME PARTIE //
QUELLE PLACE POUR LE « TERRITOIRE » DANS LE
RAISONNEMENT POLITIQUE ?

Après avoir étudié la manière dont le territoire subjectif pouvait être « politisé », cette troisième, et dernière partie, propose de changer de focale, en s'intéressant à la manière dont les individus mobilisent leur « territoire subjectif » pour construire leur raisonnement sur des sujets politiques globaux. Plutôt que de partir du territoire pour saisir la politique, nous partons, cette fois-ci, de la politique pour saisir le rôle joué par le territoire. Pour ce faire, nous proposons de nous concentrer sur des « thèmes » considérés *a priori* comme plus directement politiques, largement abordés par la science politique : l'intégration européenne, la mondialisation et l'élection présidentielle. Chacune de ces trois entrées est considérée comme potentiellement « clivante », créant des opinions concurrentes, pouvant être rattachées à des opinions spécifiques, des positions partisanses, voire à des traductions électorales.

Nous opérons dans cette partie un basculement analytique, tout en maintenant une continuité méthodologique. En effet, l'analyse plutôt inductive proposée dans la partie précédente a été nécessaire pour caractériser le territoire subjectif, propre à chaque individu, les façons dont il est construit socialement et le cadre politique qu'il constitue. Cependant, nous abandonnons maintenant cette posture inductive au profit d'une démarche plutôt hypothético-déductive, principalement liée à la construction de l'enquête. En effet, le guide d'entretien prévoyait d'aborder explicitement plusieurs thématiques politiques au cours de la conversation avec l'enquêté. Si cette thématisation du guide d'entretien provoque la « montée en généralité » du contexte local vers des sujets politiques particuliers (la campagne présidentielle, l'intégration européenne, etc.), elle permet cependant d'analyser et de comprendre les rouages du positionnement des enquêtés face ces thèmes politiques globaux. L'adaptation de la démarche analytique a pour objectif ce nouvel angle, tout en poursuivant l'analyse qualitative du corpus d'entretiens.

Sans chercher à faire du « territoire » l'*alpha* et l'*omega* du raisonnement politique, l'exploration des discours recueillis lors de notre enquête rend possible le passage d'une démarche à l'autre : après avoir cherché à *repérer le politique à partir du territoire*, il s'agit dorénavant de *repérer le territoire à partir du politique*.

Tableau 6.1.

Récapitulatif du vote au TCE, des opinions sur la mondialisation, du positionnement politique déclaré et des probabilités de vote³²⁴ pour les principaux candidats pour chaque enquête³²⁵

Prénom	Zone / Commune	Vote TCE	Opinion Mondialisation	Positionnement politique déclaré	N. Sarkozy	S. Royal	F. Bayrou	J.M. Le Pen	M.G. Buffet
Luce	Echirolles (Frange Verte)	Oui	Négative	Gauche	0	10	8	0	0
Yves	Echirolles (Frange Verte)	Abst.	Négative	Plutôt à droite	5	0	5	0	0
Bernard	Echirolles (Centre / Frange Verte)	Non	Négative	Gauche	0	0	0	0	3
Cédric	Echirolles (Centre / Frange Verte)	Non	Négative	Ne se positionne pas	4	6	7	0	0
Virginie	Echirolles (Les Granges)	??	Positive	Plutôt à gauche	7 ou 8	7 ou 8	7 ou 8	0	3
Stéphane	Echirolles (Village 2)	Abst.	Floue	Gauche	2	5	8	0	0
Karim	Echirolles (Les Essarts)	Non	Floue	Ne se positionne pas	5	8	6	0	5
Philippe	Echirolles (Les Granges)	Oui	Positive	Centre-droit	0	2	10	0	0
Véronique	Echirolles (Jean Jaurès)	Abst.	?	Ne se positionne pas	0	7	5	0	0
Patrick	Echirolles (Centre / Frange Verte)	Oui	Négative	Gauche	2	5	5	0	4
Maria	Echirolles (Village 2)	Abst.	Négative	Ne se positionne pas	9	2	0	0	0
Pascale	Echirolles (La Ponatière)	Non	Négative	Gauche	0	0	0	0	8
Jeanne	Echirolles (quartier inconnu)	Non	Négative	Communiste	0	8	0	0	10
Daniel	Echirolles (Centre / Frange Verte)	Oui	Positive	Gauche	0	10	0	0	0

³²⁴ Le tableau complet des probabilités de vote est reproduit en annexe F.

³²⁵ Nous avons dressé ce récapitulatif à partir des propos des enquêtés dans les entretiens. Bien évidemment, tous ne déclarent pas leurs préférences politiques etc. de façon claire. Dans ce cas, nous leur avons affecté un profil uniquement lorsque celui-ci transparissait sans ambiguïté ; lorsque des doutes subsistaient, nous en avons fait état dans le tableau.

Pierre	Echirolles (Les Granges)	Probablement non	Négative	Gauche	0	10	2	0	0
Cathia	Echirolles (Centre)	Oui	Négative	Gauche	8	9	9	0	4
Gisèle	Echirolles (La Ponatière)	Non	Floue	Plutôt à gauche	0	0	9	0	5
Gilles	Echirolles (Centre)	Refus	Négative	Ne se positionne pas	X	X	X	X	X
Kevin	Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)	Non	Floue	Ni l'un ni l'autre	10	2	5	2	X
Michel	Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon)	Oui	Négative	Ni l'un ni l'autre	Hésite	3	Hésite	0	0
Jeanine	Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)	Oui	Floue	Sympathisante PS	X	5	4	X	1
Odile	Pont-de-Chéruy	Non	Négative	Ni l'un ni l'autre	9	0	9	5	0
Elisabeth	Pont-de-Chéruy (Anthon)	Oui	Floue	Plutôt à gauche	5	5	5	0	X
Sonia	Pont-de-Chéruy	Non	Négative	Ni l'un ni l'autre	10	0	2	5	0
Auguste	Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)	Non	Négative	Gauche	0	0	0	0	10
Franck	Pont-de-Chéruy	Oui	Positive	Plutôt à gauche	4	7	8	0	X
Florent	Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux)	Oui	Négative	Plutôt à droite	6	1	6	5	0
Laurent	Pont-de-Chéruy	Oui	Négative	Gauche	0	10	5	0	1
Marcel	Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon)	Oui	Négative	Droite modérée	5	5	4	0	1
Anne-Marie	Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon)	Abst.	Négative	Ni l'un ni l'autre	8	8	0	0	0
Monique	Saint-Ismier	Abst.	Floue	Ne se positionne pas	8	8	2	0	0
Raymond	Saint-Ismier (Biviers)	Oui	Négative	Plutôt gauche	X	10 a priori	X	X	X
Isabelle	Saint-Ismier	Oui	Positive	Ne se positionne pas	0	0	5	0	0
Cathy	Saint-Ismier (Biviers)	Non	Négative	Gauche	1	10	1	0	1
Patricia	Saint-Ismier (Bernin)	Probablement abst.	Floue	Ne se positionne pas	10	2	5	7	3
Alain	Saint-Ismier (Montbonnot)	Oui	Positive	Plutôt à droite	10	X	X	X	X

Jean-Pierre	Saint-Ismier	Oui	Positive	Centre-droit	1	5	5	0	0
Frédéric	Saint-Ismier (Biviers)	Abst.	Négative	Plutôt à gauche	0	10	0	0	0
Francis	Saint-Ismier (Montbonnot)	Probablement abst.	?	Ne se positionne pas	10	4	4	0	0
Claudine	Saint-Ismier (Saint-Nazaire)	Oui	Négative	Plutôt gauche	0	0	0	0	0
Sébastien	Saint-Ismier (Bernin)	Oui	Négative	Gauche	0	0	0	-10	2
Laura	Saint-Ismier	Probablement abst.	Négative	Centre-droit	10	0	9	0	0
Gilbert	Saint-Ismier (Bernin)	Oui	Positive	Ne se positionne pas	0	10	0	0	0
André	Saint-Ismier	Oui	Négative	Ne se positionne pas	0	5	5	0	0
Solange	Saint-Ismier	Oui	Négative	Gauche	0	8	5	0	0
Mathieu	Saint-Ismier	Oui	Positive	Centre	3	0	5	0	0
Jean-Marc	Villard de Lans (Autrans)	Oui	Floue	Plutôt au centre	0	7	10	0	0
Serge	Villard de Lans (Engins)	Non	Négative	Gauche	X	10	X	X	X
Nathalie	Villard de Lans (Saint-Nizier)	Probablement oui	Positive	Ne se positionne pas	0	0	10	0	0
Jenny	Villard de Lans	Oui	Négative	Ne se positionne pas	0	0	10	0	0
Dominique	Villard de Lans (Lans-en-Vercors)	Oui	Négative	Gauche	0	10	5	0	0
Jean	Villard de Lans (Lans-en-Vercors)	Non	Négative	Droite modérée	X	X	10	X	X
Antoine	Villard de Lans (Autrans)	Probablement non	Négative	Gauche	3	7	5	X	5
Quentin	Villard de Lans (Autrans)	Ne votait pas	Négative	Gauche	1	7	4	X	3
Bruno	Villard de Lans (Autrans)	Non	Négative	Ne se positionne pas	X	10	X	X	3
Georges	Villard de Lans (Lans-en-Vercors)	Oui	Positive	Droite	Hésite	3	Hésite	X	X
Valérie	Villard de Lans	Probablement abst.	Floue	Ni l'un ni l'autre	X	X	X	X	X

CHAPITRE 6 //

INTEGRATION EUROPEENNE ET MONDILISATION : LA TERRITORIALISATION HETEROGENE DES RAISONNEMENTS POLITIQUES

L'intégration européenne et la mondialisation constituent deux processus relevant à la fois de mécanismes politiques et institutionnels concrets et analysés scientifiquement, de discours médiatiques et de phénomènes perçus par les individus, comme nous l'aborderons plus loin. Le présent chapitre propose de revenir sur les rouages de la perception de ces enjeux par les individus enquêtés, en opérant deux types d'analyses : comprendre les fondements du raisonnement qui structure leur positionnement, d'une part, et tenter de saisir la manière dont le « territoire subjectif » peut être mobilisé dans ce raisonnement d'autre part. Empiriquement, nos données nous permettent d'aborder les positions des enquêtés sur ces sujets par le biais de plusieurs questions qui constituaient deux des thèmes principaux du guide d'entretien (cf. annexe D).

Nos données nous permettent, d'une part, d'entrer dans une polémique survenue au lendemain du référendum du Traité établissant une constitution pour l'Europe (ou TCE) en 2005. Lors de ce référendum, proposé par le Président de la République³²⁶, et organisé le 29 mai 2005, les électeurs français ont rejeté le traité, avec une majorité nette de 55% en faveur du « non » et un taux de participation assez élevé, atteignant presque 70%. Ce rejet est le premier dans l'histoire des référendums français sur les enjeux européens, marquant ainsi définitivement la fin du « consensus permissif »³²⁷ (Lindberg Scheingold 1970) français à l'égard de l'intégration européenne. Néanmoins, le rejet du TCE ne semble pas être synonyme d'un désaveu complet et catégorique de l'intégration européenne puisque 72% se déclarent

³²⁶ Suite à l'adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement du TCE en 2004, chaque pays membre doit organiser les modalités de la ratification, par voie parlementaire ou référendaire. En France, dans la lignée du référendum de 1992 sur la ratification du Traité sur l'Union européenne de 1992 – dit de Maastricht –, Jacques Chirac choisit de faire ratifier le TCE par un référendum.

³²⁷ Le « consensus permissif » aurait caractérisé la période allant des débuts de la construction européenne au début des années 1990, au cours de laquelle les attitudes des citoyens n'étaient pas structurées à l'égard de l'enjeu européen, qui laissaient donc les élites politiques bâtir l'Europe de la façon dont ils l'entendaient. Ce consensus permissif commence à s'effriter avec l'apparition des premières imputations de problèmes économiques et sociaux à la construction européenne.

plutôt ou très favorables à la poursuite de la construction européenne dans un sondage sortie des urnes IPSOS³²⁸. En outre, le refus du TCE par les électeurs français n'est pas un cas isolé : il sera suivi quelques jours plus tard par un vote similaire des Néerlandais. Après le référendum, une longue liste de significations a ainsi été mise en évidence par les commentateurs de la vie politique (journalistes, hommes politiques, politologues et autres experts). Le vote « non » de 2005 a ainsi souvent été perçu comme un vote « attrape-tout », pour reprendre l'expression de O. Kirchheimer (1966), aussi résumé par la formule de Philippe de Villiers, ardent défenseur de droite du refus du TCE : « On a tous une bonne raison de voter non »³²⁹. Le retentissant « non » du 29 mai 2005 est expliqué par la presse comme le fruit d'une combinaison d'un vote de défiance face à un gouvernement impopulaire³³⁰, et du regain de puissance de l'extrême-gauche et de ses idées au sein de la gauche³³¹, ou encore comme l'expression d'un nouveau vote de classe : les classes populaires se sont laissées convaincre par les discours populistes, profitant de la crise économique et de la baisse de leur pouvoir d'achat pour contester le mythe européen³³². Les commentaires électoraux à l'égard du « non » ont souvent été très virulents, même parmi les politistes, la victoire du « non » étant le plus souvent relativisée par les « sirènes populistes » qui auraient charmé les électeurs³³³. D'autres analyses, produites « à froid », cherchent à démêler les différentes influences conjoncturelles qui ont pesé sur le résultat du référendum, mettant en évidence l'existence d'un vote-sanction à l'égard du gouvernement de l'époque (défenseur du « oui »), le doute des Français sur les modes de construction de l'Europe, plus qu'un euroscepticisme avéré (Sauger Brouard Grossman 2007, p. 78), ainsi que leurs craintes face à la construction européenne (*ibid.*, p. 100-102).

Cependant, comme l'affirme Patrick Lehingue (2007), au-delà d'un affrontement dual exprimé par les électeurs, ces analyses livrent deux lectures concurrentes des résultats du référendum ancrées dans deux traditions de recherche au sein de la science politique. La première préfère un angle de lecture politique des résultats : les explications du « non » de 2005 sont à rechercher prioritairement du côté de la mauvaise image du Président et de son

³²⁸ Sondage sortie des urnes IPSOS – Le Figaro du 29 mai 2005 :

<http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/poll/8074.asp#07>

³²⁹ Jean-Marie Colombani, « L'impasse », *Le Monde*, 30 mai 2005.

³³⁰ *Idem.*

³³¹ Patrick Le Hyaric, « Ecoutez enfin le peuple... ! », *L'Humanité*, 31 mai 2005.

³³² Serge July, « Chef d'œuvre masochiste », *Libération*, 30 mai 2005.

³³³ Ainsi, pour Gérard Le Gall, le vote « non » est le résultat d'un vote aveuglé par le « fort tropisme populiste » dont l'expression est sans appel : « Toutefois, « l'Homme révolté » de 2005 s'identifie peu à cette figure historique des héros de la « révolte historique » dans l'essai d'Albert Camus. Il est plus fidèle au portrait type du lepéniste qu'à un disciple de Spartacus » (Le Gall 2005, p. 5).

gouvernement, des tensions internes au sein du Parti socialiste sur la ligne à adopter et des consignes de vote ou des logiques clientélares qui ont présidé localement au choix des électeurs³³⁴. De l'autre côté, la seconde lecture aborde les résultats du référendum sous l'angle d'une explication sociologique, mettant donc l'accent sur les ressorts socioéconomiques du vote des électeurs en 2005³³⁵. L'analyse des déterminants sociologiques du vote peut aussi mettre l'accent sur « l'ordinarité » de l'acte électoral : il est envisagé en premier lieu comme une « pratique ordinaire » avant d'être politique, déterminée par les trajectoires objectives ou anticipées des individus dans leur réalité sociale³³⁶.

Sans privilégier ici l'une ou l'autre de ces lectures³³⁷, notre propos ici est de montrer comment ces deux leviers sont, *a posteriori*, identifiables dans les comportements des électeurs, se combinant différemment selon les territoires enquêtés. Notre étude, dans la mesure où elle place au centre de la réflexion la question de l'effet des territoires sur les raisonnements politiques nous permet de comprendre si le territoire peut construire un cadre dans lequel s'enracinent les lectures politiques et sociologiques des résultats du référendum et des opinions face au phénomène de la construction européenne (I). Toutefois, l'analyse qualitative permet également de dépasser le seul cadre de l'analyse du vote lors du référendum. Nos données nous permettent en effet d'aborder l'idée d'une interrelation entre la perception de l'intégration européenne et de la mondialisation (II). En nous attardant sur les raisonnements livrés par les enquêtés à propos de la mondialisation, nous proposons de comprendre s'il existe une continuité dans leur positionnement, du référendum à la mondialisation.

³³⁴ Cf. *Revue Politique et Parlementaire*, n°1036, 2005.

³³⁵ Cf. Annie Laurent, Nicolas Sauger (dir.), « Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le non français », *Cahiers du Cevipof*, n°42, juillet 2005.

³³⁶ « On voudrait ainsi soutenir l'idée que le vote, pour de nombreux agents sociaux que l'on ne veut connaître qu'en leur qualité d'électeurs, est surtout une pratique ordinaire, n'enfermant pas nécessairement de signification étroitement politique, et se résume (ce qui est déjà beaucoup) à l'expression, sous contrainte d'offre électorale, de goûts et de dégoûts sociaux constamment informés, orientés et actualisés par les trajectoires biographiques (réelles, anticipées et/ou subjectivement perçues) de chacun, dans un nombre plus ou moins élevé d'espaces et de mondes sociaux. » (Lehingue 2007, p. 128-130)

³³⁷ Néanmoins, la lecture politique des résultats du référendum nous semble quelque peu contradictoire avec soixante ans de sociologie électorale behavioriste qui dresse le portrait d'un électeur peu intéressé et méfiant vis-à-vis de la politique : il semble difficile d'envisager ces mêmes électeurs, redevenant brutalement sensibles aux discours politiques, tous populistes que puissent être considérés les partis politiques, ou les hommes politiques, qui portaient le vote « non ».

I. Le référendum de 2005 : une étude a posteriori du vote

Les analyses *a posteriori* du vote lors du référendum sur le TCE ont donné lieu à des hypothèses valorisant un décalage « territorial », dont nous avons esquissé les prémisses (chapitre 2). Dans la lignée des travaux de H.P. Kriesi, nos analyses révèlent en effet que les territoires les plus touchés par la crise industrielle et qui, à l'heure actuelle, ne semblent pas être « gagnants » de la mondialisation sont ceux dont les électeurs se sont clairement exprimés contre la ratification du TCE le 29 mai 2005. Ce clivage territorial se double d'un clivage politique : un « vote non » ancré à gauche et à l'extrême-droite, et un « vote oui » basé sur la gauche et la droite modérées.

La mobilisation des outils d'analyse de la géographie électorale nous offre une piste d'approfondissement de cette analyse. L'application du « modèle de Johnston »³³⁸ aux résultats du référendum sur le TCE de 2005 met en évidence des « effets régionaux ou plus locaux, de nature différente et parfois antagoniste, [*qui complexifient*] le modèle national » (Fourquet Ravenel et al. 2005, p.119). Ainsi, la forte pratique religieuse, l'identité ouvrière ou l'existence de bastions de la gauche contestataire sont des phénomènes qui auraient localement pesé dans le choix entre l'adhésion et le refus du TCE. En conséquence, les caractéristiques fortement clivées de nos quatre territoires, tant au niveau politique que socioéconomique, devraient conduire à l'observation de ces phénomènes dans les quatre points d'enquête sélectionnés. De plus, l'utilisation d'une méthode qualitative pour analyser les raisons de leur vote données par les électeurs permet de se détacher des commentaires électoraux qui ont dominé le débat en 2005, en se donnant ainsi la possibilité de sortir d'une « approche prédictive » (Duchesne 2010, p.14) des attitudes des citoyens face au sujet de l'intégration européenne³³⁹.

Le guide d'entretien³⁴⁰ de l'enquête FJP permet de se pencher sur les différentes interprétations du refus du TCE par les électeurs rencontrés. Ces interprétations des résultats sont rétrospectives – puisque les électeurs sont interrogés près de deux ans après le référendum – et donc sujettes à des « erreurs », à une sur-déclaration de participation ou à des relectures socialement valorisantes, comme toute mobilisation de la mémoire électorale

³³⁸ Pour un rappel du « modèle de Johnston » (Johnston 1985), voir l'introduction de ce volume.

³³⁹ « Comprendre les effets indubitables de l'intégration européenne sur les attitudes des citoyens de l'Union exige une approche moins réductrice et moins prédictive, capable d'appréhender dans leur ensemble les changements que connaissent aujourd'hui les rapports des citoyens à leur(s) communauté(s) politique(s). » (Duchesne 2010, p.14).

³⁴⁰ « Vous habitez dans une commune où la majorité des gens ont voté oui / non au référendum sur la Constitution européenne. Que pensez-vous de ce résultat ? // Pour vous, qu'a voulu dire le « non » à la Constitution européenne à l'occasion du référendum de mai 2005 ? » (cf. annexe D).

(Denni Bréchon 1989; Braconnier Dormagen 2007a). Cependant, nos données présentent l'intérêt d'aborder deux dimensions du rapport des individus au référendum : d'une part, la structuration de leur propre vote mais également, et d'autre part, leur analyse de l'évènement politique qu'a constitué le refus français du TCE.

Nous proposons d'analyser la lecture rétrospective de « leur » vote et « du » vote par les enquêtés afin de déterminer la manière dont leur raisonnement est susceptible de mobiliser des éléments de contextes nationaux ou locaux, aux côtés de logiques politiques ou socioéconomiques également observables. Grâce à la mise en perspective avec le vote majoritaire de leur commune ou de leur entourage, notre analyse ambitionne d'étudier les explications du vote (le leur et celui des autres) fournies par les enquêtés, et de saisir notamment l'influence de leur ancrage territorial sur leur adhésion ou leur refus du Traité constitutionnel européen.

Notre propos se structure en trois temps. Dans un premier temps, l'originalité et les ruptures induites par une étude qualitative et individuelle des opinions « sur l'Europe » nécessite d'être restituée vis-à-vis de l'abondante littérature existante (A). Cette clarification théorique et méthodologique nous permet de dégager des enseignements de notre analyse : si les lectures rétrospectives du vote par les enquêtés confirment bien les tendances globales de chaque point d'observation, elles mettent aussi en évidence plusieurs éléments de « structuration locale » du raisonnement politique des individus (B). En effet, alors qu'il existe des justifications mobilisées indifféremment par les enquêtés, certaines explications semblent plus spécifiques et ainsi privilégiées par les enquêtés habitant dans certains points d'observation. Plus précisément, nous observons que les éléments territoriaux sont particulièrement mobilisés par les enquêtés lorsque ces derniers tentent de comprendre les résultats du référendum. S'ils ne justifient pas systématiquement leur propre positionnement en se référant au territoire, on observe que certains territoires, particulièrement marqués par un « ordre politique local », sont mobilisés par les enquêtés pour décrypter la situation politique. Mais cette analyse nous conduit progressivement à identifier une partition des opinions que nous n'avions pas identifiée de façon aussi nette : la position sociale, plus que les lectures politiques, influe très manifestement sur les explications et comportements rapportés par les enquêtés (C).

A. La structuration des opinions sur l'Europe : des études quantitatives aux études qualitatives

Depuis la fin de la guerre froide, l'approfondissement de l'intégration européenne et l'élargissement de l'Union européenne ont été considérées par de nombreux travaux comme des sujets potentiellement mobilisateurs pour les individus. Cette mobilisation est pensée en rapport avec le lien de plus en plus dense existant entre l'UE et la vie économique et sociale quotidienne des populations, notamment du fait de l'influence exercée sur les choix politiques faits par les gouvernements des Etats-membres (Radaelli 2003). La mise en place de l'union économique et monétaire, prolongée par l'introduction de l'Euro en 2002, le développement des politiques territoriales européennes (FEDER, PIC URBAN etc.), de la politique agricole commune (PAC), l'obligation d'ouvrir à la concurrence les entreprises publiques, sans oublier également la dotation de l'UE de symboles voulus forts et visibles (le drapeau étoilé, l'hymne, le passeport commun, les pièces et les billets communs) sont autant de processus susceptibles d'avoir profondément et durablement affecté la vie quotidienne des citoyens européens.

Parallèlement et consécutivement à la conduite de ces réformes, les travaux de sciences sociales se sont progressivement interrogés sur la capacité de ces processus institutionnels et politiques à créer et à entretenir parmi les citoyens européens un sentiment d'appartenance et d'identification à une communauté européenne, potentiellement à même, à terme, de supplanter l'identification à la communauté nationale³⁴¹. Ainsi, en 1970, Ronald Inglehart faisait l'hypothèse du renforcement de l'identification à l'Union européenne en raison de l'augmentation du niveau de diplôme et de la massification des moyens de communication (Inglehart 1970). Cette hypothèse s'appuyait sur l'idée d'une « mobilisation cognitive », qui permettrait « d'augmenter la capacité individuelle de réception et d'interprétation des messages liés à une communauté politique lointaine »³⁴², pour ensuite permettre un soutien conséquent à l'Union européenne (*ibid.*, p.47). L'accroissement des moyens de communication et l'élévation du niveau de diplôme devaient ainsi concourir à diminuer l'appréhension envers des institutions politiques lointaines, en favorisant la compréhension et le sentiment d'appartenance des citoyens des pays-membres à une communauté politique partagée à un niveau supranational. Pourtant, si aujourd'hui les citoyens prennent bien en compte l'Union européenne dans leurs raisonnements politiques, l'hypothèse de la mobilisation cognitive décrite par R. Inglehart ne semble pas avoir été poussée à son terme :

³⁴¹ Sur ce point, voir Strudel 2009.

³⁴² Traduction personnelle.

le mouvement d'identification à la communauté politique supranationale ne semble pas automatiquement accompagner la reconnaissance des institutions supranationales.

En réalité, la question de l'identification des citoyens à l'UE n'a soulevé que relativement peu d'intérêt de la part des institutions européennes et de la communauté scientifique jusqu'au début des années 1990 et à l'effritement progressif du « consensus permissif » notamment avec la ratification du Traité de Maastricht (Belot 2010). En effet, les tensions qui apparaissent autour de la ratification de ce traité font apparaître la fragilité du soutien à l'Union européenne, perçu de plus en plus nécessaire pour conforter une Europe en manque de légitimité démocratique. En conséquence, au début des années 1990, un intérêt scientifique naît autour de la question de l'existence et de la diffusion d'une identité européenne parmi les citoyens européens. Il s'agit donc pour les politistes, comme pour les institutions européennes d'ailleurs, de comprendre les ressorts individuels du soutien ou du rejet de l'Union européenne. Cet ensemble de travaux peut être regroupé en trois principaux modèles explicatifs du soutien des individus à l'intégration européenne (Gaxie 2011) : les explications utilitaristes qui lient le soutien des individus à l'intégration européenne aux bénéfices qu'ils en retirent ou qu'ils peuvent en escompter (Hooghe Marks 2004) ; les explications par les valeurs qui mettent en avant l'importance des valeurs, attitudes et représentations des citoyens (Cautrès Denni 2000 ; Belot 2002) dans leur façon d'appréhender l'Europe ; les explications par les contextes nationaux à partir de travaux quantitatifs (Franklin Marsch Mc Laren 1994 ; Franklin Van der Eijk Marsh 1995) qui montrent que les opinions des citoyens, étudiées au travers des référendums européens, se forment avant tout en fonction de leur proximité partisane et de déterminants issus de la politique intérieure, ou de travaux qualitatifs (Diez Medrano 2003 ; Duchesne *et al.* 2010 ; Gaxie Hubé *et al.* 2011 ; White 2010), qui mettent en évidence le peu de place accordé par les citoyens européens à l'Europe dans la formation de leurs opinions politiques et leur détermination par rapport aux contextes nationaux. Cependant, cette division reste schématique puisque la plupart des travaux portant sur l'adhésion à l'intégration européenne mélangent plusieurs modèles explicatifs : en effet, les explications utilitaristes et par les valeurs se complètent fréquemment, certains travaux procédant même à une synthèse des trois modèles (Duchesne *et al.* 2010). Pourtant, au-delà des trois modèles, on observe un courant méthodologique : plus que les schémas explicatifs, ce sont bien les méthodes, du quantitatif au qualitatif, qui évoluent considérablement dans la conduite de ces recherches.

Dans un premier temps, les recherches consacrées à cette question reposent majoritairement sur des enquêtes quantitatives. L'usage des eurobaromètres ou des grandes

enquêtes internationales (EVS) devient la norme dans la conduite de ces recherches. Les travaux d'Annick Percheron (1991) prennent, par exemple, appui sur les prémisses de la remise en cause du « consensus permissif » et mettent au jour trois logiques principales dans le soutien des citoyens à l'Union européenne : une logique économique, une logique sociologique et une logique politique. Partant de l'hypothèse que l'image du large soutien des Français à l'UE est en fait une vision déformée de la réalité par les sondages – fondée sur le manque d'attentes des citoyens à l'égard de l'Europe et le faible taux des « très favorable » – A. Percheron s'attache à identifier les ressorts d'un véritable soutien à l'UE, marquant ainsi le pas avec une indifférence majoritaire dans la population française (Percheron 1991, p.388). La logique économique se caractérise par l'augmentation des attitudes favorables à l'intégration européenne en fonction de la position socioprofessionnelle des individus : plus ils occupent des positions supérieures dans l'échelle sociale et plus leurs revenus augmentent, plus les individus soutiennent l'Europe (*ibid.*, p.391). Le mécanisme suivant, sociologique, repose sur le niveau de diplôme : plus les individus sont diplômés, plus ils sont favorables à l'intégration européenne, ainsi que sur l'intérêt pour la politique : à niveau de diplôme équivalent, les individus sont d'autant plus favorables à l'UE qu'ils s'intéressent plus à la politique (*ibid.*, p.395). La dernière logique repérée par A. Percheron est politique : plus les individus sont proches de partis de gouvernement, plus ils favorables à l'intégration européenne (*ibid.*, p.398). De plus, ces trois logiques de soutien à l'UE sont des logiques dont les effets sont plus observables au niveau individuel qu'au niveau collectif. En effet, la situation personnelle de l'individu compte plus dans la détermination de son degré de soutien à l'Europe que son contexte régional : ainsi, un individu au chômage aura plus de réticences à l'égard de l'UE qu'un individu vivant dans une zone d'emploi fortement touchée par le chômage (*ibid.*, p.393). Une fois identifiés ces mécanismes de soutien à l'UE, il ressort que les Français font davantage preuve d'un « acquiescement de façade » que d'une « adhésion véritable » à l'Europe (*ibid.*, p.401), phénomène qui est surdéterminé par les logiques sociales – encore plus qu'économiques et idéologiques : le soutien à l'UE est plus fréquent parmi les groupes socioprofessionnels supérieurs – et donc, généralement, aux revenus les plus élevés – parmi les individus ayant des niveaux de diplôme élevés et parmi ceux ayant un fort intérêt pour la politique. Le groupe des individus développant une « adhésion véritable » à l'UE est aussi celui qui est le plus ouvert à d'autres innovations politiques, telles les régions ; plus qu'indifférents au projet européen, les individus peu enthousiastes à l'égard de l'UE seraient ainsi plutôt réfractaires à l'innovation politique.

D'autres travaux, toujours quantitatifs, cherchent à approfondir les ressorts du soutien ou du rejet des citoyens à l'UE, en raison de la rupture progressive du « consensus permissif » et de l'apparition des premières crispations eurosceptiques. Ainsi, Bruno Cautrès et Bernard Denni (2000) envisagent la question de la légitimité démocratique de l'UE sous l'angle des résistances suscitées par cette dernière. Leurs observations les conduisent à dégager trois logiques de rejet de l'UE : la première fondée sur les déterminants socioéconomiques, la deuxième sur la politisation, la troisième sur les systèmes d'attitudes et de valeurs. Dans ce schéma, les ouvriers, les femmes et les moins diplômés sont les catégories les plus réticentes à l'intégration européenne. La pratique religieuse et l'âge n'ont que peu d'effet sur l'acceptation de l'UE, même si dans la catégorie des individus les moins diplômés, les plus jeunes y sont plus défavorables, ce qui témoignerait du début de l'affaiblissement du soutien européen fondé sur la nécessité de stabiliser la paix et une alliance en Europe de l'Ouest dans le contexte de la Guerre Froide. Comme Annick Percheron l'avait déjà souligné, le diplôme et l'intérêt pour la politique se conjuguent pour accroître le soutien à l'UE. Mais la proximité avec l'un des principaux partis de gouvernement n'affecte qu'assez peu le soutien à l'Europe, principalement en raison du manque d'unité à l'intérieur des partis sur la question européenne. Même si la politisation semble avoir parfois une influence plus marquée comme dans le cas d'un positionnement profondément pro-européen, tel que celui de François Bayrou lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2002, qui lui a permis d'attirer les électeurs les plus favorables à l'intégration européenne (Belot Cautrès 2004). Seule la proximité avec l'extrême-droite conditionne un fort rejet de l'UE, alors que le positionnement à gauche entraîne un souci du caractère social et des conséquences économiques de l'intégration européenne, ces deux positions donnant lieu à deux formes différentes d'euroscepticisme (Belot Cautrès 2004). Enfin, l'euroscepticisme est fortement lié au pessimisme social (Cautrès Denni 2000 ; Belot Cautrès 2004) : moins les individus sont confiants dans leur avenir personnel et professionnel, plus ils auront tendance à rejeter l'intégration européenne, tout comme la méfiance vis-à-vis des institutions nationales renforcera la méfiance vis-à-vis des institutions européennes. Le pessimisme social est également renforcé par l'autoritarisme et l'ethnocentrisme, participant du même ensemble de valeurs et favorisant le rejet de l'intégration européenne.

Dans un second temps, et toujours dans la lignée de la « rupture » du consensus permissif, les travaux portant sur l'adhésion des citoyens à l'intégration européenne amorcent un

« tournant qualitatif »³⁴³ explorant de nouvelles pistes d'explication de l'apparent retournement d'opinion des citoyens sur le sujet. En effet, l'objet européen semble être extrêmement flou aux yeux de la majorité des citoyens, conduisant ainsi à l'inexistence de l'identité européenne dans les Etats-membres (Belot 2002 ; Diez Medrano 2004 ; Duchesne Van Ingelgom 2008 ; Duchesne *et al.* 2010 ; Favell 2010)³⁴⁴. Ces travaux qualitatifs cherchent à expliquer l'intérêt ou le désintérêt des citoyens pour l'intégration européenne sous un angle plus compréhensif (Gaxie Hubé *et al.* 2011). Ainsi, l'UE est perçue par les citoyens comme un système en évolution constante, s'inscrivant plus dans l'avenir que dans le présent des individus, et donc évalué en fonction des perceptions de l'avenir propres à chaque individu. La perception de l'UE dépend donc des représentations individuelles, conditionnant ainsi l'intérêt apporté, les demandes adressées et les modèles de soutien à l'Europe (Belot 2002).

Ce tournant méthodologique permet la mise au jour de deux résultats cruciaux concernant les discours produits par les citoyens européens au sujet de la construction européenne : d'une part, la dilution de l'enjeu européen dans la mondialisation, ainsi que l'indifférence notamment des classes populaires à l'intégration européenne (Duchesne *et al.*, 2010), et d'autre part, l'intégration par les citoyens de leur « univers d'existence » aux discours formulés (Aldrin De Lassalle 2011). Ces deux enseignements constituent les bases de notre propre analyse des discours livrés par les enquêtés quant à leur positionnement lors du référendum de 2005. Pour ce faire, nous reprenons ici l'hypothèse de la formulation de l'enjeu européen à partir du quotidien des électeurs, fondée sur des éléments concrets de perception des effets de la construction européenne (de l'ouverture des frontières à la mise en place de la monnaie unique, en passant par les programmes européens de soutien à certaines activités socioéconomiques ou l'instauration de directives communautaires réglementant différents secteurs économiques). L'Union européenne semble donc être, de cette façon, dans le débat politique français, un enjeu politique latent, régulièrement soumis au vote³⁴⁵, épisodiquement

³⁴³ Le « tournant qualitatif » des études européennes est défini comme une option méthodologique qui consiste à « approfondir la nature des relations que les citoyens de l'Europe entretiennent avec le projet européen » (Duchesne 2010, p.10).

³⁴⁴ « La notion d'identité européenne semble donc avoir été introduite trop précocement dans les études européennes. [...] Les convergences entre les textes de ce volume attestent que la validité scientifique aussi bien théorique qu'empirique de ce concept n'est pas démontrée. Comprendre les effets indubitables de l'intégration européenne sur les attitudes des citoyens de l'Union exige une approche moins réductrice et moins prédictive, capable d'appréhender dans leur ensemble les changements que connaissent aujourd'hui les rapports des citoyens européens à leur(s) communauté(s) politique(s). » (Duchesne 2010, p. 14).

³⁴⁵ Si les élections européennes ne mobilisent qu'assez peu les électeurs français (le taux de participation aux élections européennes de 2009 était de 40,65%), les référendums de 1992 et de 2005 ont été plus mobilisateurs (voir chapitre 2 pour les résultats dans les quatre points d'observation de ce travail).

réactivé sous l'effet de l'actualité politique³⁴⁶ et intégré dans des raisonnements politiques plus vastes, où la construction européenne fait partie intégrante de la structuration des opinions et attitudes politiques des individus. La banalisation de l'Europe dans le débat politique, sa dilution dans les enjeux économiques globaux, comme ses conséquences sur la vie quotidienne, peuvent ainsi créer une certaine indifférence parmi les citoyens. Si la construction européenne apparaît globalement comme un sujet d'importance secondaire pour la plupart des citoyens, même s'ils produisent plutôt aisément opinions et raisonnements sur le thème (Duchesne 2010)³⁴⁷, elle semble composer tout de même une dimension latente de la vie politique française, notamment en définissant un déjà-là pour les individus les moins politisés – « une affaire réglée » (Duchesne *et al.* 2010, p.82).

L'objet du référendum européen est donc considéré dans notre analyse comme d'un contexte favorisant potentiellement la cristallisation de ces opinions et discours. Le référendum présente l'avantage de créer une égalité des citoyens par le fait de poser une même question à tous, à laquelle il faut répondre par oui ou par non, et ne nécessite pas la constitution d'un choix orienté politiquement et assez précis, comme lors d'une élection. Si la plupart des travaux portant sur les référendums de ratification du TCE, que ce soit en France, en Espagne, aux Pays-Bas ou au Luxembourg ne valorisent pas les méthodes qualitatives³⁴⁸, nous nous intéressons ici aux discours produits par les citoyens sur l'UE dans une perspective qualitative de compréhension des logiques sociales et politiques du soutien ou du rejet de l'Europe et la place prise par ces logiques dans la construction des raisonnements politiques individuels. En outre, cette analyse des raisonnements autour de l'enjeu européen est présentée dans un contexte particulier, celui d'une élection présidentielle, qui a lieu deux ans après le référendum sur le TCE, référendum marquant une défaite cinglante pour la classe politique – ayant appelé à voter oui dans une très large mesure.

³⁴⁶ Ainsi, le thème de l'intégration et de l'élargissement de l'Union européenne est revenu brutalement sur le devant de la scène au cours de l'été 2010 avec le durcissement de la politique d'expulsion des Roms de France.

³⁴⁷ En effet, l'importante quantité de données collectées dans le cadre de l'enquête FJP en 2007 a été très largement suscitée par notre guide d'entretien, dont l'Europe et le référendum étaient des questions centrales, puisque seuls quatorze enquêtés des cinquante-sept de notre échantillon mentionnent spontanément la construction européenne ou ses effets avant que l'enquêteur ne lance le sujet, la plupart du temps ces mentions sont liées à l'ouverture économique, plus ou moins clairement attribuée à l'UE.

³⁴⁸ Nous renvoyons notamment au numéro spécial que la revue *PS : Political science and Politics* a consacré aux résultats des référendums hollandais et français de 2005. Les analyses quantitatives livrées du référendum français valorisent ainsi l'accumulation de facteurs expliquant le succès du « non » (rejet de l'Europe, critique de l'Europe libérale, sanction du gouvernement – Brouard Tiberj 2006). D'autres analyses, plus qualitatives, soulignent, en complément l'impact « négatif » des rejets du traités européens sur la poursuite du processus de construction européenne (Stefanova 2006), ou l'idée selon laquelle le rejet du traité ne peut être limité à l'expression d'un euroscepticisme (Milner 2006), sans s'intéresser spécifiquement aux raisons avancées par les électeurs.

B. Quelle place pour le « territoire » dans le raisonnement politique sur le TCE ?

Avant d'entrer dans l'étude des discours tenus par les enquêtés sur le référendum et l'Union européenne, signalons qu'une fois de plus, nos résultats nous éloignent d'une lecture trop simplificatrice des fractures territoriales. En effet, une lecture hâtive des résultats électoraux des territoires a conduit, par exemple, à caractériser le canton de Saint-Ismier comme un territoire favorable à l'intégration européenne, tandis qu'Echirolles est classée comme territoire défavorable. Ce faisant, les groupes minoritaires sont négligés dans l'analyse, masqués par le comportement du groupe majoritaire. Cette omission des minorités est dépassée au moyen des entretiens, qui permettent de recueillir la diversité des opinions sur un territoire donné. Ainsi, la reconstitution des votes déclarés par les électeurs rencontrés au cours de l'enquête FJP (cf. tableau 6.1) confirme cet angle mort d'une lecture uniquement quantitative des résultats électoraux, en faisant apparaître une multiplicité de profils sur chacun des territoires enquêtés³⁴⁹.

L'analyse qualitative permet donc de rendre compte de la complexité territoriale des votes et des raisonnements en dépassant la lecture majoritaire des résultats électoraux. A partir de cette focale qualitative et centrée sur les individus, nous proposons de nous pencher dans un premier temps sur les explications de leur vote par les enquêtés ayant voté « oui » au TCE (1), puis sur celles fournies par les enquêtés ayant voté « non » (2). Sur la base de l'étude des arguments généralistes avancés sur les quatre territoires, nous montrons ensuite que c'est bien le vote « non » qui est le plus marqué par l'ancrage territorial des enquêtés (3).

1. Voter oui au TCE : une adhésion forte au projet européen

Le soutien au TCE, exprimé par les enquêtés qui ont voté « oui », repose globalement sur une adhésion forte au « projet » européen tel qu'il se définit après la Deuxième Guerre Mondiale. En effet, l'Europe apparaît avant tout comme le moyen le plus efficace qui ait été mis en œuvre pour maintenir la paix et la stabilité politique sur le continent européen. En outre, l'intégration à l'UE de nouveaux pays au fur et à mesure de leur sortie de régimes autoritaires a permis de lancer durablement ces pays sur la voie du développement économique. Il apparaît extrêmement important aux yeux de ces enquêtés de voter « oui »

³⁴⁹ Soulignons tout de même que notre corpus d'entretiens semble contenir une sur-déclaration du vote « oui », ce qui n'est pas étonnant au regard des biais de la mémoire électorale et des biais de constitution de l'échantillon.

pour soutenir cette vision d'une Europe stable et unie au niveau politique et économique, notamment pour faire face à l'accroissement de la compétition internationale.

« Qu'est-ce qu'il faut penser, je n'en sais rien puisque moi j'ai été le premier à voter pour l'Europe ça c'est clair, l'ouverture ça nous a permis aussi d'avoir une stabilité politique, d'éviter la guerre, heu... d'avoir une économie aussi stable heu... on peut dire ça comme ça. [...] Le fait d'avoir ouvert les frontières et puis... une ouverture mondiale sur l'économie, maintenant j'ai l'impression que tout s'emballe... »

Entretien Patrick, homme, 31-45 ans, inactif, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

« Alors, moi j'étais favorable ! Je trouve que c'est important. Alors je sais pas si c'était la bonne méthode, mais pour moi, c'était un pas. Et je trouve c'est très important de faire une Europe unie et solide face aux grands enjeux économiques qui vont se présenter dans les années à venir. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Moi j'avais voté oui, mmm... Mais j'étais vraiment pas sûre de mon histoire... [...] J'ai voté oui, parce que je pense que l'Europe oui c'est une bonne chose, mais c'est vrai que ça tourne un petit peu en eau de boudin cette histoire, et on voit pas très bien comment on va s'en sortir, parce que cette histoire de vote à l'unanimité, vingt-sept, vingt-neuf, c'est pas possible. [...] Parce que je pense que le mélange est la meilleure solution contre la guerre pour commencer; [...] Le nationalisme c'est... ça amène les pires, les pires horreurs. A mon avis. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

Parallèlement à cette adhésion de fond à l'idée européenne, deux autres arguments principaux se distinguent. Le premier argument a une tonalité « multi culturaliste », au sens où, aux yeux des enquêtés, l'idée européenne implique à la fois une ouverture et une solidarité envers les autres pays de l'UE. Ainsi, voter oui est une façon de se montrer solidaires des autres pays européens, qu'ils aient adhéré plus ou moins récemment à l'UE, de façon à les soutenir dans leur développement économique, mais aussi de pouvoir faire front collectivement dans la compétition internationale. Dans ce cadre, le vote « oui », plus qu'un réel assentiment au TCE, exprime la nécessité d'une certaine entraide entre les pays européens.

« 'Fin j'trouve que c'est une idée intéressante l'Europe, pour ce qui est de maintenir la paix c'est loin d'être une mauvaise idée, pour ce qui est de l'économie on sait que ça peut aider également, en plus bon ça permet aussi à des pays qui étaient en difficulté d'avoir certaines aides et eux aussi heu..., 'fin jouer un rôle important. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Biviers).

« Moi j'ai voté oui, j'ai voté oui parce que je pense que de toute façon, comme je disais je ne peux pas me réfugier derrière la frontière. Je préfère voter oui et agir à l'intérieur plutôt que de voter non et bloquer le système. [...] Je pense qu'on n'a pas [...] d'action locale. Bien sûr qu'il faut agir mais quand on réfléchit plus globalement il faut être supra frontalier. Il faut pas se cantonner dans ce petit monde. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

Ensuite, l'autre argument central qui se dégage du discours des enquêtés ayant choisi d'approuver le référendum en mai 2005 a une tonalité « pragmatiste » : bien que le traité soit imparfait, le processus européen ne pouvait progresser qu'avec des points d'appui concrets et solides, éventuellement corrigibles par la suite si nécessaire. En effet, dans leur perspective, le refus du TCE devait conduire à une crise de l'Europe en la forçant à un immobilisme, qui peut mettre en danger les avancées de la construction européenne. Ainsi, il aurait fallu plus de temps pour informer l'ensemble des électeurs de l'utilité de ce traité et de la nécessité de l'approuver : les critiques soulevées pendant le débat public du printemps 2005 ne sont pas contredites, mais les enquêtés insistent sur le fait qu'il aurait été plus simple de modifier le traité que d'en écrire un nouveau.

« En fait [...] pour moi c'était pas un vote constitution ou pas constitution, c'était est-ce que oui ou non on croit en l'Europe, [...] de mon point de vue le référendum se justifiait pas pour la constitution, ça été révélateur du fait que finalement l'Europe était en train de se construire sans que les gens sachent très bien quelles sont les règles du jeu et où on va, et les conséquences sur la vie d'chacun, ça c'est une révélation importante. Mais le résultat du référendum ça a pas été pour ou contre la constitution, c'était pour ou contre la construction européenne telle qu'elle se faisait hein... or, moi j'estime avoir voté pour ou contre l'Europe, et j'estimais que la chance de la France c'est l'Europe, j'vois pas très bien comment on peut influencer ne serait-ce que la mondialisation la façon dont les organismes se mettent à travailler au niveau du monde... [...] J'veux dire tant qu'on n'est pas convaincu que l'Europe nous apporte quelque chose, et de ce côté-là y a eu très peu de pédagogie et finalement y a eu cette constitution qu'est arrivée, fallait voter oui ou non heu... donc on a très vite trouvé des arguments oui ou non et... je crois pas qu'on ait vraiment abordé le problème avec suffisamment de temps, le problème de savoir c'que ça peut apporter à la France d'être dans l'Europe ou d'pas y être, ou que l'Europe se fasse ou se fasse pas. »

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

« Je pense pas que l'Europe soit la panacée universelle pour résoudre tous les problèmes mais je pense qu'une amélioration du fonctionnement de l'Europe et qui est je crois euh... indispensable pour que nos pays puissent continuer à jouer le rôle qu'ils pourraient jouer [...]. Moi à mon avis il aurait été normal de répondre oui à ce référendum, d'ailleurs je pensais qu'on y arriverait et je pensais qu'on pourrait faire démarrer [...] cette chose. Bon alors, je pense qu'une partie des défauts qu'on signalait dans le projet de constitution [...] était peut-être valable, mais je pense que la plupart des gens se sont laissés piéger par l'idée qu'en disant non au référendum ils ouvraient la voie [...] au départ d'un nouveau projet. Alors qu'on voit que depuis que le non est sorti ça a été le vide complet de ce côté-là... alors euh je crois que les gens, enfin une partie des gens qui ont voté non se sont fait prendre au piège [...] de cette idée-là. Alors euh... bon ce genre de projet était imparfait, mais quel est le projet politique qui peut prétendre à être parfait ? »

Entretien André, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Je dis pas que j'étais d'accord avec tout ce qu'y avait dedans mais je pense que oui, 'fin j'suis positive, j'suis plutôt quelqu'un d'optimiste mais, disons que oui j'pense qu'y fallait bien partir sur quelque chose pour ensuite pouvoir avancer. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Pour conclure sur les explications fournies par les enquêtés qui ont voté oui au TCE il ne semble pas y avoir de différences entre les différents points d'observation dans les arguments en faveur de l'adhésion au TCE. Au sein de ce groupe, une opposition semble toutefois émerger, qui repose sur le genre : les arguments à tonalité « multi culturaliste » sont plus largement utilisés par les femmes, tandis que les hommes semblent plus adhérer aux arguments de type « pragmatiste »³⁵⁰.

2. Voter non au TCE : une réaction au néolibéralisme et la perception d'une menace

La justification la plus fréquemment mise en avant par les enquêtés déclarant avoir voté non au TCE est le refus du néolibéralisme qui, à leurs yeux, sous-tend le traité, tout comme la direction prise par la construction de l'UE³⁵¹. Cette opposition à une construction néolibérale de l'UE prend deux formes majeures : la mise en avant de la nécessité d'une Europe sociale et le sentiment d'une menace économique qui pèserait fortement sur la France dans le cadre d'une compétition accrue au sein de l'Europe.

Ces partisans du « non » se présentent souvent comme des « Européens convaincus », des défenseurs de l'intégration européenne, mais qui ne doit pas être accomplie à n'importe quel prix et à laquelle il est nécessaire de donner une nouvelle orientation. Dans ce cadre, ils sont plusieurs, notamment parmi les plus intéressés par la politique, à s'être opposés au TCE, qu'ils percevaient comme vecteur d'une dégradation sociale pour les citoyens des différents pays. L'orientation néolibérale de l'UE aurait, selon eux, tendance à saper les fondements de justice sociale des Etats-providence actuels, qui devraient constituer une base commune et non un héritage à liquider pour favoriser la concurrence entre les Etats membres et leur compétitivité sur le marché mondial. Cet argument en faveur de la préservation et de la construction d'une Europe sociale plutôt qu'économique est particulièrement mis en avant à Echirrolles : Bernard et Pascale insistent assez largement sur ce point, tout comme Auguste à Pont-de-Chéry. Tous les trois sont très intéressés par la politique et sympathisants ou militants de partis politiques ou de syndicats, ce qui nous conduit à voir dans cette mise en

³⁵⁰ Nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie de ce chapitre.

³⁵¹ Cette analyse a été largement alimentée durant la campagne : voir Crespy 2008.

avant d'une Europe sociale l'expression d'un investissement politique et militant important dans l'opposition au TCE. Ce refus du texte et d'une construction européenne jugée trop libérale repose aussi sur des arguments et des oppositions politiques : les enquêtés mettent en avant la revendication d'une Europe plus politique qu'économique, soulignent leur volonté de s'opposer à des personnalités politiques de droite, tel que Jacques Chirac, commanditaire du référendum, ou Valéry Giscard d'Estaing, perçu comme l'auteur du texte. Le vote au référendum sur le TCE peut même être investi d'une envergure particulière lorsque les enquêtés prennent conscience d'être un des rares peuples européens à avoir l'opportunité de s'exprimer directement sur le contenu du traité.

« Je suis un Européen convaincu. Je veux dire, je considère que la construction de, la construction de la société, elle passe forcément par des systèmes supranationaux. Alors je sais pas encore exactement sous quelle forme, fédéralisme ou machin, c'est des trucs qui sont... Bon alors évidemment, moi je défends l'idée des Etats-Unis socialistes de l'Europe, oh ben ouais, bon alors d'accord, ça reste un mot d'ordre, mais je suis très content que ce soit le non parce que le projet de constitution, je vais pas dire que je l'ai lu en entier, mais je l'ai quand même un peu bouquiné. Il y avait des dérives libérales qui pour moi étaient absolument insupportables. L'Europe doit se construire comme un Etat, et non pas comme un ensemble de sociétés capitalistes. [...]

L'année dernière [...] un mois et demi avant le référendum, j'étais à Bruxelles avec deux copains, justement pour une manifestation bon, dans le cadre du projet Bolkestein, et un soir on était dans un bar et on a vu [...] deux très vieilles personnes, des gens qui avaient plus de 80 ans, qui étaient assis à côté de nous, et nous on parlait très fort, [...] et les gens, sortant, qui passent derrière nous et la dame, qui lève le poing et qui dit : « Au revoir camarade ! ». Alors on était interpellant : « Bop, bop, bop, bop, vous partez pas ! », et les gens qui disent : « Mais vous vous rendez compte, la chance que vous avez, vous en France, vous allez pouvoir vous exprimer, alors que nous en Belgique, c'est le parlement qui a ratifié ce projet de constitution européenne alors que la majorité du peuple belge, si on le questionnait, et probablement, il serait aussi pour le non ! ». C'est le cas en Allemagne, c'était le cas aussi dans d'autres pays. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Moi, moi à vrai dire l'Europe [*silence*], je ne vois pas ce qu'elle peut nous apporter franchement, bon si, qu'il y ait une Europe heu, comment dirai-je ? [*silence*]. Au niveau militaire, on ne va pas faire la guerre aux Allemands de nos jours, bon j'espère plus, bon ça c'est vrai, je ne sais pas, tout ce qui est heu, avantages acquis par certains ne seront pas répercutés dans les autres pays. On va tirer l'Europe vers le bas. [...]

Et j'ai peur aussi que maintenant que ça nous tire les avantages vers le bas que vers le haut »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

« En fait [...] honnêtement je suis européenne dans mon esprit. Mais la constitution elle donnait je dirais, du pouvoir entre guillemets au libéralisme, et au capitalisme, et ils ont pas besoin de lettres de noblesse quoi ! [...] Et, et puis je pense qu'il faut mieux ben l'avoir, je dirais, comme il faut, ouverte, je veux dire ouverte, qui protège l'individu et non pas le commerce et l'économie, et donc ben ma foi, il faut y retravailler quoi. [...]

Bon, que ce soit Giscard qui l'ait écrite, ça veut tout dire aussi hein, on a l'impression qu'il l'a écrit tout seul... [...] L'Europe c'est que de l'économie. C'est même pas de la politique. Et ça je pense que c'est pas une bonne chose. Je pense que c'est pas une bonne chose de, comment dire, de rassembler les pays que sur des critères économiques. [...] Une constitution digne de ce nom, pourrait permettre, justement, de rassembler le politique, l'économique et le culturel. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Ben, moi, ce que j'en pense, parce qu'en plus, j'y ai pas mal participé à cette élection si vous voulez, c'est que j'ai quand même l'impression que les gens ont bien compris que, en définitive, ce qu'on leur proposait, c'était une Europe ultralibérale, [...] qui remettait en... disons qui était dangereuse par rapport à leurs droits sociaux, à leurs droits économiques et un tas de choses comme ça [...] »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Oui, moi j pense qu'y voulaient pas de cette Europe libérale quoi, c'est pour ça qu'y ont voté non. Heu bon même si on a dit que c'était un vote contre Chirac... moi j pense que c'était plutôt par rapport à ce qui était proposé heu l'ouvrier, heu oui l'ouvrier il y trouvait pas son compte hein. Parce que bon en général c'qui se passe c'est, du moins, on tire les gens vers le bas, on n'essaye pas de faire évoluer les pays, tous ces pays de l'Est qui sont rentrés dans l'Europe ou même comme bon l'Espagne ou le Portugal par le haut, non c'est l'inverse heu on nous tire nous vers le bas donc heu y a un y a un problème quelque part quoi. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

La deuxième forme de l'opposition au TCE est davantage liée à un sentiment de menace inspirée par la compétition économique : le TCE est perçu comme une injustice faite aux Français, qui confirmerait l'idée selon laquelle les Etats-membres fondateurs seraient victimes de l'approfondissement de l'intégration européenne et des élargissements successifs. Cet aspect du refus est plus particulièrement visible dans le canton de Pont-de-Chéruy, où les enquêtés (Kévin, Odile, Sonia) tiennent l'intégration européenne pour responsable d'une baisse du pouvoir d'achat, notamment suite à l'introduction de la monnaie unique. Pour eux, les élargissements successifs de l'UE contribuent à augmenter la compétition entre les Etats membres, et surtout entre les travailleurs, défavorisant ainsi ceux qui bénéficient des meilleures conditions de travail, comme en France. L'accent est également mis sur la limitation de la souveraineté française : les règles européennes sont perçues comme des facteurs de réduction de la capacité de décision nationale, soit qu'ils forcent les pouvoirs publics à appliquer des décisions prises par l'UE sans débat public national, soit que ce même pouvoir se cache derrière l'UE pour mettre en œuvre des réformes ou de nouvelles politiques publiques. L'Europe est ainsi perçue comme un argument politique permettant aux différents gouvernements de justifier de la mise en œuvre de réformes économiques et sociales impopulaires, conduisant donc les enquêtés à refuser le TCE et de nouveaux développements de l'UE.

« Parce que je savais très bien qu'en rentrant dans cette constitution européenne, déjà qu'on avait du mal à avoir un bon Président qui défende bien le Fran..., le peuple français et puis ben amener la France sur la bonne voie, donc la voie de la croissance [...]. Donc c'est vrai, oui, j'ai voté non pour ça, parce que je savais très bien que ce serait pas une bonne chose puisque je savais très bien qu'on avait déjà pas un Président qui nous amenait sur la bonne voie. Et encore plus là comme maintenant avec cette constitution européenne, c'est pas le Président qui fait la loi dans son pays, c'est Bruxelles qui décide pour nous. [...] En plus toutes les entreprises elles s'en vont donc... »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Parce que pour l'Union Européenne j'ai voté non déjà. J'vous l'dis parce que j'crois pas que si on partage tout comme y veulent là, tous les contrôles tous ensemble, y a du bon c'est sûr pour l'échange des marchandises, tout ça, mais comme j'disais tout à l'heure, l'Union Européenne elle s'est agrandie aux pays de l'Est justement pour heu minimiser la main d'œuvre, minimiser tout ça donc heu j'suis pas d'accord avec ça, faut bien que tout l'monde travaille, voilà. Donc j'ai voté non parce que j'voyais pas à quoi ça pouvait servir. J'trouvais que ça allait plus engendrer d'la misère à aller faire travailler les Hongrois, les Tchécoslovaques, tous les pays de l'Est et tout ça pour l'profit encore, voilà. Moi j'aime pas ça. »

Entretien Cédric, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Bah je veux dire un aspect tout à fait personnel, moi j'ai voté non et j'vais vous dire pourquoi, parce que j'en ai marre qu'on vous dise on vous impose ça parce que l'Europe, non, à un moment donné, ce n'est pas parce que l'Europe, c'est soit l'Europe est utile, soit l'Europe est inutile, mais on a l'impression de toujours se masquer derrière l'Europe pour nous imposer des choses les unes après les autres. [...]

Oui, et puis qui explique pas suffisamment en disant écoutez, moi j'ai défendu, j'suis pas d'accord avec telle et telle chose, on a vécu avec des laïteries, on a vécu avec des organisations qui marchaient correctement, y a pas de raison que l'Europe nous impose maintenant des changements trop brutaux, ou alors on dit, on va vous aider et on va voir comment on va faire, mais là aujourd'hui on dit « Ah l'Europe ! ». Combien de fois on entend dire : « L'Europe a décidé que... », et moyennant quoi on l'oblige, ça j'suis pas d'accord, et j'ai voté contre l'Europe, parce que j'estimais que c'était pas normal. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ainsi, les discours des enquêtés qui déclarent avoir voté « non » à la ratification du TCE en 2005, s'appuient sur deux arguments principaux : la nécessité de la construction d'une Europe sociale, en parallèle des normes économiques mises en place, et le sentiment d'une menace véhiculée par la construction européenne, visible dans la perte de souveraineté des Etats-membres et dans les répercussions économiques sur les populations. Le premier argument relève plutôt d'une lecture politique du référendum, à laquelle souscrivent les enquêtés les plus intégrés dans des réseaux militants, qu'ils soient politiques ou associatifs, et donc plus nombreux à Echirolles, où le discours militant a été beaucoup relayé. Le second argument, celui de la menace, est plus fréquemment observé dans le canton de Pont-de-Chéruy, étant ainsi congruent avec la désindustrialisation du secteur, la perception d'un marché de l'emploi fragile et une tendance politique locale vers un certain souverainisme.

Ce dernier élément nous invite à interroger l'ancrage territorial de l'expression de « résistances » à l'intégration européenne dans le positionnement des enquêtés. Si les arguments du soutien au TCE ne montrent que peu de mobilisations d'éléments relatifs au territoire vécu, il semble que le rejet du TCE pousse les individus à davantage mobiliser leur environnement.

3. La mobilisation différenciée du territoire : la prégnance des « ordres politiques locaux »

Les travaux consacrés à l'euroscpticisme, qui se sont manifestement multipliés suite aux refus français et néerlandais du TCE (Bouillaud 2011), ont très largement indiqué que la compréhension de cette attitude devait être attentive aux éléments contextuels de sa formation. En partant de la rupture du « consensus permissif » au début des années 1990, qui entraîne une méfiance accrue des citoyens européens envers les institutions et l'intégration européennes, Cécile Leconte (2010) s'attache à démontrer que l'euroscpticisme³⁵² des électeurs français est fondé et n'est pas uniquement l'effet d'un vote protestataire : le vote antieuropéen est profondément lié à l'existence d'un important pessimisme économique et à la perception d'une aggravation des conditions socioéconomiques individuelles. Ainsi, en France, à l'occasion du référendum de 2005, les électeurs auraient établi un lien de causalité directe entre un taux élevé de chômage, un contexte économique national précarisé et l'intégration européenne (Brouard Sauger 2005, p.128). Pour Cécile Leconte, en France, l'euroscpticisme, et notamment celui des classes populaires, relève d'un euroscpticisme utilitariste avant tout : l'intérêt que pouvait avoir l'intégration européenne au niveau individuel semble s'être dilué sous les effets conjugués d'un phénomène global, la mondialisation économique, et de phénomènes propres à l'Europe, où l'élargissement à des pays nettement moins développés fait craindre une baisse de la redistribution entre les Etats membres de l'Union (Leconte 2010, p.178). Nos données permettent d'interroger ces

³⁵² Selon C.Leconte (2010), l'euroscpticisme peut être défini de façon large comme une attitude d'opposition ou de critique par rapport à l'intégration européenne, différenciable en quatre formes. La première forme est l'euroscpticisme utilitaire, qui se développe avec la fin des années 1990 sous l'influence de la mise en place de l'union économique et monétaire et de l'élargissement à des pays en voie de développement, faisant craindre des conséquences négatives de la construction européenne. La deuxième forme est politique, cet euroscpticisme prenant la forme d'une défiance vis-à-vis des institutions et décisions communautaires, notamment appuyé sur le manque de légitimité démocratique de l'UE. La troisième forme d'euroscpticisme repose sur la défense de systèmes de valeurs, perçus comme fragilisés par les décisions prises au niveau européen. La quatrième forme est un euroscpticisme culturel, où le rejet de l'existence d'une identité ou d'une base historique solide commune aux pays membres, considérées comme un préalable nécessaire à la fondation d'une véritable communauté européenne, conduit au rejet de tout élément en provenance de l'UE apparaissant contraire aux valeurs nationales.

hypothèses, en ajoutant à l'analyse la prise en compte du rapport des individus à leur territoire.

Si nous allons essayer de mettre en évidence dans quelle mesure les dimensions territoriales du raisonnement des individus sous-tendent l'analyse du refus du TCE en 2005, nous proposons de privilégier la notion de « résistances » à l'Union européenne à celle d'euroscpticisme, notion définie comme « une hostilité individuelle ou collective, latente ou manifeste, envers un (ou plusieurs) aspect(s) de l'intégration européenne perçu(s) comme une menace » (Crespy Verschueren 2008, p.24). En effet, la notion de résistances nous semble offrir plus de souplesse vis-à-vis de positions qui ne sont pas toujours explicitement connectées à l'intégration européenne par les enquêtés. A partir de là, nous souhaitons comprendre comment les enquêtés décryptent l'évènement politique constitué par le refus du TCE.

Dans le canton de Saint-Ismier, l'explication du refus du TCE par une majorité des enquêtés correspond à une déterritorialisation très nette de l'enjeu. Les enquêtés mettent en avant des explications générales, renvoyant à une extériorité, qu'ils s'efforcent d'analyser au prisme d'éléments globaux : principalement la peur et l'opposition au gouvernement. Tout d'abord, le vote « non » est perçu comme le résultat d'une certaine « peur », engendrée par le processus de mondialisation : les personnes les plus vulnérables économiquement, perçues comme essentiellement situées à l'extérieur du canton, ont été effrayées par les délocalisations et le « dumping social » et se sont donc laissées convaincre par les discours politiques qui exploitent cette peur. Pourtant, ces craintes ne sont pas justifiées, puisque, pour les enquêtés de Saint-Ismier, souvent partisans du « oui », les points litigieux auraient pu être rediscutés par la suite. Le vote négatif résulte donc pour ces derniers d'une incompréhension des enjeux européens, et particulièrement de ceux du TCE, fournissant le terreau d'une manipulation par la peur, orchestrée en partie par la classe politique.

« (Enquêteur) : Et euh. Pourquoi pour vous les gens ont voté non à cette constitution ?

(Jean-Pierre) : C'est la peur. On aurait dit qu'ils perdaient leur identité nationale, que les étrangers allaient venir leur prendre du travail. Enfin, moi c'est c'que j'ai retenu. Qu'on allait délocaliser, qu'on a fait peur avec la directive Bolkestein [...] C'est vraiment la peur. Si, si le vote était passé au Parlement, et ben la constitution passait.

(Enquêteur) : Et ici, à Saint-Ismier, les gens ont voté très majoritairement pour...

(Jean-Pierre) : Il me semble oui... Bah oui, parce que vous avez, avec toutes les technologies qui sont développées dans la vallée, vous avez des Allemands, des Hollandais, vous avez des Espagnols, des Italiens, enfin... [silence prolongé] »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« J'ai pas bien analysé les communes qui ont voté non. Je dirais que c'est presque la droite contre la gauche et encore une gauche c'est pas ça. C'est qui, c'est Hollande, heu ben ouais

c'était le clivage heu qui est venu après donc heu. Fabius y voulait se placer, y étaient plusieurs à..., y ont bien fait le truc c'est étonnant. Parce qu'au début personne aurait donné cher de ça, c'était tellement gros comme truc. »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Peut-être qu'ils en avaient... [...] qu'ils en avaient peur, je sais pas. [...] Peur d'un texte qu'ils comprenaient pas. Parce que voter oui à un texte qu'on ne comprend pas... moi si quelqu'un me donne un truc à signer que je ne comprends pas, je signe pas, donc je vais dire non, par défaut, voilà. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup, Saint-Ismier (Biviers).

« Je pense que les gens qui ont voté non, c'est par dépit, c'est par... Dans certains cas, ça pouvait se concevoir, des gens qui sont rejetés par la, par l'économie actuelle, tout ça, c'est sûr que... Mais c'est c'est, en réfléchissant un petit peu, je pense que on aurait dû, on aurait dû arriver au oui. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

Le second élément utilisé pour expliquer les ressorts du vote négatif au TCE est l'existence d'un mécontentement généralisé des électeurs français, notamment contre les gouvernements du deuxième mandat de Jacques Chirac. Ce profond mécontentement s'est exprimé sous la forme d'un vote de défiance vis-à-vis du gouvernement, témoignant là encore d'une erreur d'appréciation manifeste des électeurs qui ont voté « non », n'ayant ainsi pas saisi les enjeux que portait le TCE. Ce comportement de leurs concitoyens ne surprend d'ailleurs pas vraiment les enquêtés du canton de Saint-Ismier, puisque les situations analogues sont assez fréquentes dans la vie politique française³⁵³.

« C'était pas non au référendum à mon avis. C'était un non à un problème intérieur. Je crois que les gens se sont trompés. [...] Ben c'était un non à Chirac, non au gouvernement, non à des problèmes français, et non pas à l'Europe. C'est ce qu'il m'a semblé. J'entendais, moi je discute beaucoup avec mes clients, et je voyais bien qu'ils déplaçaient les problèmes. [...] C'est comme le référendum de De Gaulle en 69. Si vous dites non je démissionne, ils ont dit non, parce qu'ils voulaient plus De Gaulle, c'est pas parce qu'ils étaient contre la régionalisation ! Faut faire attention à ne pas se tromper de question. Et là, je crois qu'y a beaucoup de gens qui se sont trompés de question. Bon y a des effarouchés contre l'Europe aussi ! Je dis pas. Mais il me semble qu'y en a beaucoup qui se sont trompés de question. [...] Ils mélangeaient tout, les remboursements de sécu et le non à l'Europe, ça n'avait rien à voir. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Bon j'ai pas tout lu alors c'est vrai qu'il y avait peut-être des points négatifs dedans. En fait moi je pense que la France, c'est des gens qui sont tout le temps mécontents [...]. A ce moment-là, ils étaient pas contents, on leur a demandé de dire oui, alors ils ont dit non et voilà. C'est pareil pour les régionales, c'était la droite qui avait toutes les régions et

³⁵³ Le rejet du référendum proposé en 1969 par De Gaulle ou encore le basculement à gauche de l'ensemble des régions françaises lors des élections régionales de 2004 sont des exemples, évoqués par les enquêtés, des confusions faites entre les enjeux d'un scrutin particulier et les politiques menées nationalement.

pareil : ils étaient pas contents donc ils ont tous voté à gauche et c'est comme ça que ça marche. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin)

« Alors je sais bien que les Français ont voté, comme des cons, non au référendum européen... Alors ça, c'est... c'est à désespérer de la France ! [...] Je ne dis pas que tout est bien dans l'Europe ! Mais toujours est-il, c'est qu'on savait pertinemment que l'Europe ne pouvait plus fonctionner sans réforme, sans cette réforme-ci. Et d'ailleurs, la démonstration est magistrale : plus rien ne fonctionne ! [...] Ils ont poussé leur coup de gueule, comme on dit... Ça n'a servi à rien. [...] Prochaine élection, on sanctionne. On n'est pas content : on sanctionne. Personne ne sait pourquoi il n'est pas content. [...] Du vote sanction pour du vote sanction. [...] »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Il y a des gens qui ont interprété ça comme euh... comme un non au gouvernement en fait, peut-être c'était ça. Parce que les gens ils sont plutôt favorables à l'Europe je crois, qu'ils aient voté non à ce moment-là... c'est peut-être pour embêter le gouvernement à ce moment-là, mais c'était pas parce qu'ils refusaient l'Europe, je pense. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Les registres d'argumentation employés sont donc extrêmement généralistes, et ne se situent que faiblement dans des éléments mobilisés à partir du territoire vécu. Il est intéressant de noter qu'une enquêtée souligne elle-même cette dimension. Ainsi, Cathy, qui a voté contre le traité voit dans le vote « oui » de ses concitoyens un vote déconnecté des réalités économiques et sociales de la France, lié à la situation d'un territoire perçu comme « favorisé » par l'ensemble de ses habitants. Ce décalage avec les problèmes rencontrés quotidiennement par la majorité des Français serait ainsi une des raisons qui les auraient incités à voter « oui ».

« Mais mon canton il est pas très, ça vote pas très à gauche non plus, mon canton hein, il est quand même à droite mon canton. Euh, en fait mon canton, comme je dis, il est, il est dans le confort, il est, je pense, un petit peu loin des réalités économiques et..., et même pour ceux qui ont des enfants, qui ont des jeunes, tout ça. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

Dans les discours des enquêtés du canton de Villard-de-Lans, la situation est quelque peu différente. Certes, on retrouve les deux mêmes éléments qu'à Saint-Ismier : la crainte d'un accroissement de la précarité, qui prend la forme d'un repli sur soi, et l'existence d'un mécontentement généralisé vis-à-vis de la politique menée par le gouvernement.

« Y a de la peur, y a du ras-le-bol, y a des inquiétudes, y a des replis sur soi, y a des heu... peut-être mal expliqué, peut-être un contexte, un contexte, on a pas forcément, un contexte, une peur, y a eu des choses aussi heu... qu'on peut comprendre hein, qu'on peut comprendre, c'est vrai l'euro, quand on est passé à l'euro le pouvoir d'achat c'était quand même heu... il a beaucoup baissé, quand même c'est vrai heu... mais bon y a des peurs mais y a aussi des choses qui sont pas justifiées on disait oh là là, on va faire entrer

l'Italie dans l'Europe, l'Espagne dans l'Europe ce sont des pays qui sont pas très riches, ça va nous plomber, au contraire ça crée des richesses »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Et on a voté pour les mauvaises raisons, c'est-à-dire que les gens ont... c'était politique et c'était pas, c'était pas pour l'avenir du pays dans le monde [...]. On a voté sur des critères franco-français heu de politique et pas de... sur des critères de l'avenir de la jeunesse, de l'avenir des entreprises, de l'avenir de la culture, de l'agriculture [...]. Je trouve que c'est dommage. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Pourtant, on observe une forme de mobilisation du territoire vécu dans l'analyse du référendum, qui n'était pas apparu dans le canton de Saint-Ismier. Ainsi, Antoine explique le vote « non » sans renvoyer à l'irrationalité des votants, mais en mobilisant des caractéristiques de son territoire : il explique ainsi le vote de la commune d'Autrans comme celui de la défense de la laïcité. La présence d'arguments relatifs au fait religieux dans le débat sur le traité, qu'il s'agisse d'arguments sur le caractère « non européen » de la Turquie, en raison de la religion majoritaire du pays (Kafyeke 2006), ou les plaidoyers pour faire figurer dans le traité une référence au passé judéo-chrétien des pays membres (Bossuat 2005), auraient poussé certaines personnes à craindre une rupture du principe de laïcité. Il est fort probable que l'argument rapporté par Antoine ait fortement été débattu au sein de son entourage, et constitue un argument pour les « natifs » d'Autrans de sa génération, d'autant plus qu'Antoine avait mis l'accent avant sur la spécificité autranaise face à la tendance politique locale.

« Je vais vous répondre sur un plan local que j'ai un peu plus sondé... parce que sur le plan national je ne comprends rien, par contre sur le plan local, je pense que si Autrans a voté non c'est parce que... soyons clair sur le plan laïc par exemple, heu... vous avez trop de pays qui... qui voulaient absolument mettre à l'Europe une religion... »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

Dans le canton de Pont-de-Chérury, l'inscription territoriale des explications du vote « non » est plus affirmée, même si les arguments classiques (peur et animosité contre le gouvernement) se retrouvent également. Ces deux éléments principaux se doublent aussi de la perception d'une trop grande complexité du sujet soumis au référendum, qu'il aurait fallu davantage expliqué aux électeurs pour éviter que l'enjeu ne soit trop facilement ramené à des considérations nationales.

« L'analyse que je fais du non c'est que la campagne sur l'Europe, sur le référendum a été extrêmement mal menée, y a eu beaucoup de communication, mais une communication de politique trop complexe, inadaptée au commun des mortels et aux Français et heu... Enfin moi j'ai lu le bouquin sur l'Europe et franchement j'ai rien compris ! [...] C'était

réservé à une élite hein je pense dont je fais même pas partie, même pas partie du tout [...]. Le problème du référendum ça a été d'une part l'assimilation à des problèmes purement français, et d'autre part un problème de communication sur qu'est-ce qu'on vote à travers ce référendum quoi. »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Je pense c'est plus par peur. Par peur de l'Europe. Parce que, comme je vous disais, elle nous fait quand même peur. Très très peur, hein. [...] On peut pas... Se cacher qu'y a eu des guerres, et que... C'est pas encore [...] complètement enterré hein, les guerres [...] Oui, mais après y a eu plus des sanctions contre le gouvernement, quand c'était Monsieur Raffarin qui a attaqué les retraites, à faire pas mal de réformes, hein, que je trouvais très très bien, parce que elles doivent être réformées pour moi [...] Ben, je vous dirais que la peur fait beaucoup de choses. On habite dans un petit village, j'habitais, qui avait... Y avait trois cents habitants, 70% avaient voté pour le Front National, par la peur, ils connaissaient pas... Aucun étranger, par la peur qu'ils arrivent ils ont déjà voté contre, [...] sanctionné, avant de connaître. [...] Beaucoup, je pense, de sanctions contre les deux gouvernements qui étaient... »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Ça me faisait tout drôle d'entendre... parce que moi j'ai voté oui, et pff... [...]. Ben quand vous avez... quand vous avez des problèmes d'emploi, quand vous avez des problèmes... autres, vous voyez que les partis politiques, enfin les, pardon, je rectifie... que le gouvernement en place n'arrive pas ou ne fait rien... Vous posez une question sur l'Europe oui ou non... les gens... certains ont voté non, dans la mesure où... on ne leur trouvait pas de l'emploi... et c'était pas du tout la question... C'est un vote c'est un vote de défiance, je dis pas tout hein, mais c'est un vote de défiance qui a été fait par rapport au gouvernement, mais qui ne représentait peut-être pas euh... Parce que bon quand on voit la question qui été posée, c'était pas du tout celle-là. Mais euh... oui sur Pont-de-Chéruy c'était majoritairement non. Moi j'en étais très surpris d'ailleurs. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

Toutefois, l'originalité des enquêtés de Pont-de-Chéruy est d'ancrer leur perception du vote dans la configuration locale. Ainsi, dans le canton de Pont-de-Chéruy, les peurs causées par la mondialisation sont fréquemment perçues comme étant facilement manipulables – et manipulées – par l'extrême-droite, très présente sur le territoire, qui les utilise à son profit en doublant la précarisation des conditions socioéconomiques des classes populaires d'une concurrence ethnique, qui jouerait en défaveur des « Français ».

« Ça fait peur, je pense que ça fait peur aux gens la constitution européenne, ça fait peur et puis c'est vrai qu'ici c'est très surprenant mais, c'est très Le Pen quoi, le village est très Le Pen, quand vous regardez les élections, c'est surprenant, ils sont très... Ah oui moi c'est ce qui m'a le plus surpris quand je suis arrivée ici, les gens sont de l'extrême... »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

« Je l'ai à peine lu, moi. [...] Je suis quand même européen, j'ai voté oui. Mais j'avoue que le traité de... je l'ai pas lu. [...] Je pense que les personnes ont eu une peur de... [*souffle, silence*]. Il y a eu euh... bon, cette constitution c'était peut-être très difficile à lire, c'était peut-être trop important euh... je sais pas. Et puis, il y a eu un courant d'esprit... il faut voter non, c'est comme ça. [...]

Dès le départ j'ai toujours voté pour l'Europe. Chaque fois on m'a toujours dit « tu fais une bêtise ». Des personnes... bon beaucoup votent oui mais d'autres non. « Tu fais une bêtise, il faut pas, il faut rester maître en France chez nous », bon, mais... »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

Ce lien entre l'ancrage territorial de l'extrême-droite et le vote « non », est particulièrement visible dans le discours de Jeannine. Il existerait, au moins à Charvieu-Chavagneux, une forte méfiance vis-à-vis de l'Europe, à cause de la possibilité d'y faire entrer la Turquie. En effet, en raison de la présence d'une importante communauté arménienne³⁵⁴ – très sensible à cette question –, le maire n'a pas hésité à utiliser la Turquie comme un « épouvantail anti-européen ».

« Alors le maire qui a fait argumenter ça aussi sur l'entrée de la Turquie, parce que comme on a une communauté arménienne très importante, très importante, intégrée, dynamique, participant à la vie associative etc. Là-dessus ils sont vigilants aussi [...]

D'ailleurs vous avez un rond-point qui a été fait depuis là à Charvieu, il y a au milieu un [...] Petit Prince de Saint-Exupéry qui est sur un... [...] une espèce de planète, mais la planète c'est que l'Europe ! Ah déjà, la planète c'est que l'Europe et les différents pays sont de différentes couleurs selon l'époque où ils ont été rattachés à l'Europe, et bien sûr le maire fait bien remarquer que la Turquie ne figure pas hein, que l'on veut pas la Turquie hein bon voilà [...] Beaucoup de gens ont milité pour le non ici. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Inversement, toujours pour Jeannine, la mobilisation de « l'ordre politique local » peut venir expliquer en creux, l'existence d'un vote de soutien au traité. Voter « oui » ne correspondrait pas à une adhésion au traité, mais comme le résultat d'un effet de contexte local : ne voulant pas que sa voix soit étiquetée sous la bannière « populiste » ou « protectionniste », elle a elle-même préféré voter « oui » pour se démarquer d'un vote « non » dans lequel elle ne se reconnaît pas. En effet, les discours localement portés par le maire de Charvieu-Chavagneux sont perçus par Jeanine comme l'explication principale du vote « non » des autres habitants, avec laquelle elle ne veut pas être confondue.

« Je trouve aussi que localement y a tellement de gens, justement qui votent non pour heu... avec un protectionnisme, un individualisme qui ne convenait pas, moi j'ai préféré ne pas mêler ma voix, contrairement à la plupart de mes amis heu... voilà, j'ai fait ce choix-là heu... je crois qu'à Charvieu on a fait 80% [*de non*] donc. [...]

J'ai une copine et collègue ici, qui le lendemain me demandait comment j'avais voté et je lui ai pas répondu comment j'avais voté, parce que je dis bien hein, j'veux pas qu'ça se sache sur la voie publique, parce que c'est pas la peine de se quereller, parce que je ne me sentais pas en accord avec la plupart des gens, j'lui ai simplement répondu, eh bien à Charvieu on a voté à 80% non, je sais que c'est ce qu'elle attendait »

³⁵⁴ Les réfugiés arméniens qui arrivent en France au début des années 1920 sont nombreux à s'installer dans la vallée du Rhône et particulièrement dans le sud-est lyonnais, où le secteur industriel a des besoins importants de main d'œuvre, ce qui permet aux réfugiés de s'installer en communautés organisées (églises, écoles, etc.) (Huard 2009).

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).
Ce cas idéal-typique d'intégration du territoire subjectif dans la détermination d'un raisonnement politique – et de résistance à la « norme » locale – montre que l'identification, par les habitants, d'un ordre politique local, les amène à mobiliser ces éléments dans la construction de leur raisonnement.

Cette mobilisation de l'ordre politique local est particulièrement manifeste à Echirolles. Les enquêtés de cette zone valorisent en effet l'ancrage territorial du vote. Le score important du « non » au TCE est largement interprété, par les enquêtés de la zone ayant voté « oui », comme la preuve de la très nette influence communiste sur la ville : le PCF est perçu comme si puissant à Echirolles que les habitants ont suivi les indications de vote données par le parti, sans avoir une réelle réflexion sur le sujet ou sur l'impact d'un rejet du TCE, mélangeant ainsi les problématiques locales et européennes. Dans le cas d'Echirolles, il existe donc très clairement une lecture territorialisée du rejet de l'UE exprimé à l'occasion du TCE.

« (Enquêteur) : Vous êtes dans une commune qui a majoritairement voté non au référendum sur la constitution européenne, qu'est-ce que vous pensez de ce résultat ?

(Cathia) : C'est une ville communiste [rires] c'est un peu à l'image de ce que pensent les Français en général. [...] Je pense que c'était surtout un non de contestation quoi, je pense que l'idée était un petit peu de mettre à mal le gouvernement, et qui était déjà euh le vestige d'une élection un peu tronquée et les gens avaient besoin un petit peu de s'affirmer. »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

« A Echirolles pourquoi est-ce qu'on a voté non ? A Echirolles plus qu'ailleurs... Certainement, enfin c'était certainement flagrant... [...] Aucune idée, je sais pas. Je ne le sais pas parce que je ne savais pas qu'à Echirolles on avait voté majoritairement non pour l'Europe. Euh, à moins que ce soit du fait que Echirolles ce soit une commune communiste. Et est-ce que il avait été... est-ce qu'il avait eu une campagne pour le non du Parti Communiste ? Peut-être, je me souviens pas, c'est quelque chose que je ne suis pas, évidemment j'en sais rien. »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

« (Enquêteur) : La plupart de gens qui habitent Echirolles ont voté non.

(Daniel) : Bien sûr ! Ils sont disciplinés c'est le parti communiste à Echirolles »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Ben, sur Echirolles c'est pas étonnant. C'est une commune qui a voté communiste historiquement parce que depuis, depuis, après la guerre. Le maire qui est arrivé, est issu de l'espace communiste machin. Il est dispersé dans ces mouvances-là. Bon, c'est pas étonnant qu'y ait eu un non à Echirolles. Mais, là à mon avis c'est hors sujet. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Cette analyse, qui repose sur une interprétation territorialisée du comportement des électeurs par les enquêtés eux-mêmes, n'est pas la seule clé de lecture livrée dans les discours. Ainsi,

les enquêtés évoquent également l'incompréhension de l'importance du sujet et des enjeux de ce projet de constitution par une grande majorité des électeurs. En effet, le traité est perçu comme trop complexe pour des électeurs qui ne s'intéressent pas réellement à la politique et aurait nécessité ainsi un travail pédagogique plus adapté pour en expliquer les enjeux, car malgré la grande médiatisation de la campagne autour du TCE, ce ne sont pas les éléments importants qui ont été abordés.

« Je me pose la question, dans la constitution européenne, si tout le monde a compris le sens de la constitution européenne [*silence*]. Je vous ai dit tout à l'heure que personnellement je n'y connaissais rien en politique. Moi, je pense que dans la constitution européenne, beaucoup de Français y ont rien compris. Ils ont pas compris les enjeux, ils ont pas compris ce qu'il y avait dedans. On leur a brandi un drapeau rouge et ils se sont arrêtés devant [*silence*]. Je me suis... je me pose la question moi parce que on a reçu le bouquin de la constitution européenne... Je l'ai lu moi ! Pas entièrement, mais j'en ai lu des articles [*silence*]. Donner ça à tous les Français, c'était difficile à comprendre, je l'avoue pour ma part, et je me demande dans le pourcentage de Français qui ont voté oui ou non, ceux qui ont compris ce qu'ils avaient voté. »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Mais je pense qu'on n'a pas eu l'information adéquate pour prendre, pour comprendre toute l'ampleur peut-être, je... En plus, quand on voit la constitution, c'est quand même un document euh, quand on n'est pas sensible à ça, c'est un petit peu lourd quoi. Donc je pense il y aurait peut-être eu besoin de séances informatives sur telle partie de la constitution qui permette à tout le monde de se dire ça parle de tel problème, voilà ce qu'ils proposent, de pouvoir réagir, mais peut-être pas forcément de faire des analyses très poussées avec des politologues qui nous auraient sorti des trucs on aurait rien compris. Donc le problème c'est que là, la population française il y a toutes les couches sociales, il faut arriver à sensibiliser toutes les couches sociales par rapport à un certain discours. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

Les enquêtés évoquent également, mais de manière plus marginale, l'existence d'une opposition politique au développement européen tel qu'il se fait, avec une primauté de l'intégration économique sur l'intégration sociale, qui aurait poussé les électeurs à voter « non » pour exiger une révision du projet de traité, le tout mêlé à un sentiment de mécontentement généralisé.

« Un arrêt. D'abord parce que ici en France, on vote toujours plus contre quelqu'un que pour quelqu'un. Donc le non c'était voilà (*rires*) : ici et pas plus loin. Je crois que c'était ça que ça signifiait. [...] Oui un arrêt pour, pour revoir la copie tout simplement hein. Tout le monde a dit non non, il n'y a pas de deuxième, de deuxième copie mais en fait c'est ce que les gens attendent. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Mon impression c'est que les Français voulaient faire une constitution où y aurait plein de petits détails qu'eux voulaient mettre. Or, c'était un truc qui était un... consensus. Un consensus imparfait mais un consensus pour tous les pays [...]

C'est vraiment une réponse sur l'Europe, le « non ». Heu, ça concerne pas la France. C'est l'aspect social, le manque d'aspect social de la constitution qui a fait le « non » et pas... [...] Dans la constitution, y avait 80% de choses qui se rapportaient à l'économie. C'est ça, c'est le poids de l'économie dans le texte alors que, alors que les Français avaient dit mais faut qu'y ait, enfin faut qu'y ait [...] des aspects sociaux au moins aussi importants que les aspects économiques. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Notre analyse nous conduit donc à établir une première manière de saisir l'influence du « territoire subjectif » sur le raisonnement politique. Dans un premier temps, les discours de nos enquêtés confirment que la dimension « utilitariste » (Leconte 2010 ; Brouard Sauger 2005) des résistances à l'intégration européenne est très répandue : le « non » est majoritairement perçu comme le résultat d'une trop grande complexité de l'enjeu, d'un mécontentement généralisé qui a transformé le vote européen en un vote de défiance nationale, mais aussi comme un révélateur de l'existence d'une certaine peur vis-à-vis des transformations économiques internationales, qui aurait conduit au rejet d'un traité perçu comme ouvrant la voie à un libéralisme encore accru.

Dans un second temps, on observe un déséquilibre entre nos territoires dans la mobilisation d'éléments explicatifs « locaux ». D'un côté, dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, ayant largement voté en faveur du « oui », les principaux éléments d'explication résident dans les arguments « utilitaristes », évoqués plus avant. Il est très rarement fait référence au contexte local. D'un autre côté, les cantons de Pont-de-Chéry et la ville d'Echirolles, où le rejet du TCE a été massif, celui-ci peut être analysé par les électeurs comme découlant de logiques locales propres, qui tiennent à l'influence politique, communiste ou d'extrême-droite en fonction des orientations politiques fortes des zones, s'exerçant directement et de façon assez déterminante sur les électeurs des zones concernées. Dans ce cas précis, on observe donc que le territoire peut être mobilisé comme un élément de réintroduction et traduction de la dimension *politique* du vote.

Pourquoi évoquer une « traduction » ? Comme nous l'avons démontré (chapitre 5), la fabrique d'une politisation du territoire répond à des logiques spécifiques à chaque zone, qui connecte plus ou moins fortement la politisation d'enjeux locaux et la politique partisane. Or, la dimension partisane du vote sur le référendum est quasiment absente des arguments mobilisés par les enquêtés : mise à part la défiance exprimée vis-à-vis de la politique gouvernementale depuis 2002, et quelques enquêtés fortement marqués idéologiquement, le clivage droite/gauche est très peu mobilisé par les enquêtés. Toutefois le rappel d'un « ordre politique local » (montée ou domination d'un parti) dans la lecture du vote par certains

enquêtés montre que le positionnement des individus n'est pas exclusivement déterminé par des catégories d'analyse générale et a-territoriale. Certains tentent d'expliquer leur vote ou leur lecture du vote au regard d'une analyse préalable de l'état du politique sur leur territoire, se dégageant ainsi d'une lecture en termes de politique nationale, de pédagogie ratée ou de « grogne ». Le territoire, c'est-à-dire l'environnement local tel qu'il est perçu par les individus, peut ainsi concrètement marquer leur raisonnement politique.

Ceci étant dit, nous ne tenons pas à survaloriser cette dimension territoriale. Les registres d'argumentation dominants sont stables et nous amènent à poursuivre notre étude des discours des enquêtés pour approfondir une autre dimension de l'analyse de leur positionnement : celle d'une posture de classe. Cette dimension apparaît nettement lorsque l'on cible plus particulièrement une attitude politique que nous avons peu évoquée jusqu'à présent, l'abstention.

C. L'ancrage socio-économique de l'attitude vis-à-vis du TCE : vers un « vote de classe » ?

La mise au jour de logiques partiellement « territoriales » dans l'argumentation politique relatif au TCE nous amène à identifier et prendre au sérieux des arguments et exemples mobilisés par les électeurs selon une partition socioéconomique assez nette. En approfondissant l'analyse qualitative des argumentations, nous sommes ainsi en mesure d'affirmer que le vote sur le TCE n'est peut-être pas si éloigné d'un vote de classe, principalement en raison d'une surdétermination socioéconomique frappante de l'abstention (1). En partant de cette surdétermination, nous sommes en mesure d'explorer sous un nouvel angle le rapport entre catégories socioprofessionnelles, argumentation et mobilisation de leur environnement des enquêtés. En fonction de leur position sociale et économique, les enquêtés semblent privilégier des registres d'argumentation et des « univers d'existence » (Aldrin De Lassalle 2011, p. 150) spécifiques (2). L'ancrage de l'opinion sur le TCE dépasse alors largement un clivage entre l'ouverture idéologique et économique des partisans du TCE contre la fermeture des opposants. Il apparaît qu'opposants et partisans ont une tendance à privilégier deux formes d'argumentaires différentes, correspondant à un clivage social indéniable.

1. Pourquoi s'abstenir au référendum sur le TCE ?

Le principal ressort de l'abstention lors du référendum sur le TCE, qui apparaît dans les discours des enquêtés, est l'indifférence à la politique. Dans notre échantillon, onze individus se sont abstenus, ou se sont probablement abstenus. Ces derniers justifient leur abstention par un grand désintérêt pour la politique en général, les sujets européens étant particulièrement démobilisateurs. L'autre raison avancée est la complexité de la question soumise au référendum : le TCE est souvent perçu comme inabordable et incompréhensible par des « citoyens lambda », les enquêtés ayant été découragés par la longueur du texte constitutionnel et les sujets qui y figuraient.

« Alors là, la seule chose que je vais dire, c'est que je n'ai pas voté. Alors je n'ai pas voté. Je n'ai aucun avis sur le non ou le oui à l'Europe. Euh... Franchement je n'ai pas d'avis, je ne sais pas. Je sais pas. »

Entretien Véronique, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Jean Jaurès).

« J'l'ai pas voté, parce que d'abord j'étais pas là, donc heu, j'ai certainement pas loupé le week-end pour un truc auquel j'y comprenais rien de toute façon. Et heu ben j'ai pas voté quoi, et je l'ai pas lue non plus. D'ailleurs on nous a tellement dit qu'elle était compliquée que... [...] C'est pas mis au niveau de tout le monde. J'veux dire heu déjà c'est un pavé comme ça heu, ça parle économie heu... Peut-être pour des très heu, très férus de ces choses-là, des politiciens ou heu... oui sûrement ça doit leur parler à eux mais nous ? Puis ça nous apporte quoi à nous ? 'Fin pour l'instant ça a rien apporté, 'fin j'veux dire les gens sont sceptiques et j'comprends bien hein. J'comprends bien. C'est pour ça en général, je vote toujours, j'suis contrariée si je suis pas là, en général si je le fais pas c'est que je suis pas présente, mais là franchement heu j'en avais rien à faire quoi heu... On a peut-être été mal préparés, mal informés heu ... Et puis bon c'est vrai que moi je fais pas partie de ces gens qui achètent les quotidiens pour se tenir au courant de tout ça et je pense qu'y en a beaucoup qui sont dans mon cas donc on se sent... Toute façon y font bien ce qu'y veulent hein après tout... »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Alors vous tombez dans un truc, je saurais pas quoi vous répondre là-dessus. C'est euh... je me sens concernée mais euh il y a des choses plus importantes pour moi hein. J'ai pas franchement de... je dirais pas d'idées mais je m'engage pas là-dedans. Voilà c'est... Non là je saurais pas quoi vraiment répondre à ça. [...] Je vais vous dire que j'ai même oublié quoi ! C'est quelque chose... [...] J'ai pas vraiment d'opinion là-dessus »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Moi je me suis abstenu parce que... moi je trouvais que c'était un petit peu absurde de faire voter cette constitution... de toute façon c'était pas accessible au commun du... au commun des mortels... de lire ça. Donc tout le monde a voté... je sais pas comment les gens qui ont voté oui ou non, sur quoi ils se sont basés. C'est-à-dire que la constitution était tellement compliquée que... je vois pas comment on pouvait voter ça par référendum. Il me semble que c'est une question trop compliquée pour être votée par référendum... »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof.sup, Saint-Ismier (Biviers).

Lorsqu'on identifie les différents registres argumentatifs mobilisés par ces onze enquêtés³⁵⁵, on ne peut qu'être frappé par la cassure apparente entre deux groupes. D'un côté, les enquêtés appartenant aux catégories des employés et des ouvriers mettent presque immédiatement en avant leur incompétence, ou le caractère trop complexe du TCE. De l'autre, les individus situés dans des catégories plus aisées, tels que les cadres ou les professions libérales, fournissent des argumentaires leur permettant d'assumer l'abstention comme une attitude politique à part entière. Ce constat, issu de notre analyse qualitative des argumentaires, recoupe en ce sens celui d'une moindre participation systématique des classes populaires aux différents scrutins par rapport aux autres groupes sociaux.

2. Rupture argumentative et rupture sociale dans les opinions sur l'Europe

Ce déséquilibre dans les types d'argumentation, identifié à propos des abstentionnistes, nous conduit à interroger les ruptures argumentatives identifiables dans les soutiens et les rejets de l'Europe et du TCE. Cette fois-ci, notre analyse ne montre pas de rupture territoriale, visible dans les argumentations, mais insiste davantage sur la répartition des enquêtés selon trois grandes logiques argumentatives, correspondant dans notre cas à des ruptures socio-économiques identifiables.

Pour caractériser ces registres d'argumentation, nous nous référons à la récente typologie classant les « façons de parler d'Europe », établie par Philippe Aldrin et Martine de Lassalle (2011), permettant d'identifier trois modalités de discours des enquêtés sur les thématiques européennes. La première modalité, la « parole décentrée », se caractérise « par une propension de l'interviewé à situer son propos sur l'Europe le plus souvent sur le plan général des problèmes sociopolitiques – donc au-delà de soi – et à se référer à d'autres points de vue, en Europe et sur l'Europe » (Aldrin De Lassalle 2011, p.155). La deuxième modalité est la « parole socio-centrée » qui « se caractérise par un appui plus systématique des interviewés sur l'univers d'expérience personnelle [...] [et] de situations vécues » (*ibid.*). Cette modalité peut être rapprochée à ce que nous avons identifié comme la mobilisation du « territoire subjectif » dans la construction des argumentaires politiques. La troisième, et dernière, modalité est celle de la « parole excentrée, au sens où ils semblent rester extérieurs aux affaires européennes » (*ibid.*, p.156). Ils précisent également que ces modalités sont tendancielles, c'est-à-dire que dans la plupart des entretiens réalisés, les enquêtés ne se positionnent que rarement de façon idéal-typique dans l'une de ces trois modalités (*ibid.*).

³⁵⁵ Nous n'avons restitué ici que les arguments des individus ayant explicitement indiqué leur abstention.

Cette typologie des « façons de parler d'Europe » trouve un écho évident avec les données issues de nos entretiens, et nous permet de classer notre échantillon.

Dans un premier temps, nous pouvons requalifier le discours des abstentionnistes en termes de « parole excentrée » : la plupart d'entre eux se disqualifient, et se situent en dehors de l'enjeu européen. Dans un second temps, lorsque les enquêtés s'opposent à l'intégration européenne, et plus spécifiquement contre le TCE, leur registre d'argumentation est principalement « socio-centrée ». Les exemples qu'ils utilisent sont plus souvent tirés de leur vie quotidienne, notamment des événements qui ont eu lieu dans leur entourage. Les effets négatifs de l'euro sont certainement les exemples les plus cités : l'introduction de l'euro aurait entraîné un affaiblissement conséquent du pouvoir d'achat, ainsi que la perte par les générations les plus jeunes de la valeur de l'argent. L'élargissement de l'UE a aussi contribué à augmenter fortement l'instabilité et la contraction du marché du travail pour les travailleurs français. Ces discours reposent sur des références à la vie quotidienne des individus interviewés : des conditions de travail de plus en plus stressantes, des délocalisations et des fermetures d'usines de plus en plus nombreuses, ainsi que des baisses de subventions européennes pour les agriculteurs ont considérablement aggravé la vie quotidienne de ces électeurs qui ont décidé de voter non au TCE.

« Cette constitution européenne, je savais très bien qu'elle allait nous foutre dans le bouillon. Et c'est ce qu'elle a fait, parce que nous qui sommes ben peuple français, on a vu notre à notre porte-monnaie ce que ça a fait hein. On s'en est pris 30% dans les dents quand même. A peu près, et depuis ça c'est pas arrêté, donc c'est vrai que le pouvoir d'achat ben, il est de plus en plus, enfin le budget pour notre pouvoir d'achat ben il devient de plus en plus important, nos salaires ont pas bougé, ce qui fait que c'est pour ça qu'il y a des gens ben comme nous, les classes moyennes, qui avons de plus en plus de mal à, à faire les fins de mois hein. Une fois toutes les charges parties euh, bon on vit, mais [...] les vacances, ben c'est une année sur trois hein. »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Et puis, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que, à mon avis, les gens, qu'est-ce qu'on leur a dit ? L'Europe, ça va être merveilleux, ça va être ci, ça va être ça. Mais, les gens [...] ils le vivent quotidiennement cette Europe. Les gens, malgré tout, se rendent bien compte que [...] leur vie quotidienne, plus ça va, plus elle empire [...]. Et quand on voit ce qu'ils nous promettent et ce qui va nous arriver euh... [...] y a vraiment du souci à se faire. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Je ne sais pas exactement, je ne sais pas, moi personnellement je ne sais pas ce que l'Europe va m'apporter quoi, l'euro ça nous a apporté que des hausses, parce que contrairement à ce qu'ils disent, le panier de la ménagère il faut compter les choses essentielles dedans. [...] Oui, oui, c'est clair, il n'y a plus un fruit en dessous de un euro

cinquante ou deux euros, un kilo de pommes c'est deux euros cinquante, enfin ce n'est que des pommes, je veux dire. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

« On s'en sort plus hein. Non, on s'en sort plus. D'abord y a beaucoup... D'après ce qu'on entend y a beaucoup de dossiers de surendettement. Les gens ils s'en sortent plus. Parce qu'au début c'est sur quand on a vu l'euro, houlà, un euro c'est pas cher. Oh, ça fait six francs cinquante. Quand vous voyez que maintenant un pain, c'est un euro soixante-dix, vous vous rendez compte ça fait presque dix francs. On n'a jamais vu ça. Non, on s'en sort plus depuis qu'on est en Europe. Là on peut remercier le gouvernement, hein. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

Le référendum a pu aussi être l'occasion, pour les agriculteurs, d'exprimer leurs craintes face à une réforme de la politique agricole commune (PAC) et d'anticiper d'éventuelles réductions des subventions européennes dans le contexte d'un nouvel élargissement de l'UE, qui conduirait de fait à un rééquilibrage des subventions en défaveur des agriculteurs français. Cependant, ces craintes ne se traduisent pas systématiquement par le soutien ou le refus du TCE, puisque parmi les deux agriculteurs de notre échantillon, l'un déclare avoir voté « oui » et l'autre « non ».

« Moi j'ai voté non. [...] On m'a dit que j'avais tort [*rires*]. Mais bon j'ai pas été convaincu euh, euh, bon. [...] Oh, j'suis pas anti-européen. Euh le libéralisme, le libéralisme à tout crin est... moi j'suis pas pour bon. On m'a dit qu'c'était au contraire, c'est pour... le traité il était pas mauvais pour ça. Mais bon j'ai pas été convaincu. Non. [...] Mais je suis pas contre l'Europe, au contraire, on pourrait faire une Europe plus juste »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

« Alors évidemment c'est pas évident pour nous, hein, parce que ces... ces primes... ces budgets agricoles qui ont été prévus à l'origine, et ben aujourd'hui il faut les partager, les enveloppes sont bien moins importantes pour chaque pays. Nous on le voit dans nos primes qui diminuent sans arrêt, hein. Et on veut dire dans cinq ans il y aura peut-être plus de primes. Alors, comment ? Comment ils feront les agriculteurs ? Je sais pas. »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Parce que c'est un canton qu'est généralement à droite et bon c'est vrai qu'y a encore pas mal d'agriculteurs et bon c'est vrai qu'eux l'Europe les aide bien quoi, y ont beaucoup d'aides venant de l'Europe donc c'est vrai qu'y ont peut-être voté en... »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins)³⁵⁶.

Chez les partisans du « non » au TCE, appartenant aux catégories ouvrières ou employées, un fort sentiment d'appartenance à la classe ouvrière apparaît comme point commun supplémentaire. Cette identification les pousse à rejeter les délocalisations et à voir dans l'élargissement de l'Union européenne un moyen de renforcer l'exploitation des pays encore en développement par les grandes puissances économiques européennes.

³⁵⁶ Nous mentionnons ici les propos de Serge car il est fils d'agriculteur, il s'est d'ailleurs installé à Engins sur des terres que lui a donné son père.

« Moi aussi j'ai voté non. Ben, c'est, la constitution européenne après, y a certaines parties moi, on aurait peut-être... Mais mon vote par rapport aux ouvriers, au travail, c'est pas possible. Parce que déjà y a des délocalisations, j'pense c'est pour ça, et... On n'aurait pas pu s'agrandir et tout ça... si aurait plus d'éco... comment dire ça... si c'était porté ailleurs quoi. Et que c'est pour ça qu'on a... Après j'vois les entreprises et tout ça, même les grandes entreprises, au fur et à mesure elles délocalisent. Comme là en ce moment c'est Airbus. De plus en plus de chômeurs, on n'a pas vraiment de boulot là en France. [...] Depuis deux-trois ans, on entend plus que ça, délocalisations et tout ça, et partout... De plus en plus y a des chômeurs, ils disent que ça a baissé, là ils savent plus. [...] Moi je trouve faut le droit aux ouvriers, ça c'est clair. Moi je sais y en a y ont voté pour ça. »

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

« Oui, moi j'pense qu'y voulaient pas de cette Europe libérale quoi, c'est pour ça qu'y ont voté non. Heu bon même si on a dit que c'était un vote contre Chirac... moi j'pense que c'était plutôt par rapport à ce qui était proposé heu l'ouvrier, heu oui l'ouvrier il y trouvait pas son compte hein. Parce que bon en général c'qui se passe c'est, du moins, on tire les gens vers le bas, on n'essaye pas de faire évoluer les pays, tous ces pays de l'Est qui sont rentrés dans l'Europe ou même comme bon l'Espagne ou le Portugal par le haut, non c'est l'inverse, on nous tire nous vers le bas, donc y a un problème quelque part quoi. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« C'est vrai qu'on est dans le truc où les riches deviennent plus riches et les pauvres deviennent plus pauvres ! [...] Il faudrait qu'il y ait une... [...] qu'on soit égaux ! Bon ben ça ça ne fera pas, c'est un truc qui va être dur ! Mais on est trop dans un... quelque chose qui est... enfin c'est à l'opposé tout ça. Enfin il y a deux opposés et on est quand même en 2007. Et en 2007, quand on voit tout ça, tous ceux qui sont dans la rue, il y a quelque chose qui ne va pas ! Même dans les autres pays, quand on voit qu'ils travaillent, tous les pays de l'Est, quand ils bossent pour ce qu'ils ont par jour bon c'est... Enfin moi je pense que c'est dur quoi ! [...]

On va se faire bouffer je crois [...] par d'autres pays qui qui... sont plus forts, enfin qui sont plus forts je m'entends, tout ce qui est économie, tout ce qui est bon le travail, les finances, tout ça... Moi je pense qu'à un moment ou à un autre, on va se retrouver en bas de l'échelle nous ! Donc si ça se trouve la chose risque de se retourner et bientôt ce sera nous qui allons bosser pour peu par jour quoi ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Dans un deuxième temps, les citoyens plus favorables à l'Europe situent leur discours dans un registre d'argumentation dans une perspective « décentrée ». Leurs arguments sont moins enracinés dans la vie quotidienne (sauf pour les bourses Erasmus et la facilitation des déplacements à l'étranger) ou dans les réalités socioéconomiques. En fait, leurs arguments s'appuient sur des considérations générales sur l'Europe, qui ne sont pas forcément étayées sur des exemples précis : ainsi, les discours sur les bienfaits et le cercle vertueux créés par l'intégration européenne mêlant paix et croissance économique apparaissent fréquemment dans le discours des individus interrogés, constituant donc une opportunité pour les pays d'Europe centrale et orientale.

« Moi j'ai trouvé très bien de toute façon l'introduction de l'euro. [...] Non, le peu que je voyage depuis en Europe j'ai trouvé ça vraiment commode. Alors le problème c'est qu'on est plus maîtres de notre monnaie, bon, mais après tout c'est aussi une sécurité, parce qu'il ne peut pas y avoir des catastrophes, des catastrophes monétaires dans un pays à partir du moment où on est soudés les uns aux autres avec une même monnaie. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« L'Europe a la capacité à faire vivre les personnes les unes avec les autres et non pas les unes contre les autres. Mais les unes contre les autres ça veut dire aussi euh je vois pas l'intérêt d'opposer ceux qui gagnent de l'argent avec ceux qui en ont peu ! Il y a pas d'opposition à créer ! Enfin, pff, j'ai peut-être une place, une position illusoire par rapport à ça. Mais je vois, je ne vois pas l'opposition non plus entre la mondialisation, avec le fait que la Chine rattrape le niveau de vie de l'Europe, avec... que ça devrait entraîner une baisse de pouvoir d'achat ici. Il y a pas de lien pour moi ! Donc ce phénomène d'opposition me choque profondément. [...]

Ce qui m'importerait plus c'est que le projet sur l'Europe soit euh, un petit plus affiné au niveau européen, qu'ils sachent un petit plus quel est leur projet commun. Et puis après, par rapport au projet commun, qu'on décide ou non de l'élargissement. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« C'est un moyen aussi de remonter les pays qui ont subi des retards liés au fonctionnement – je dirai presque quasi-colonialiste de la part d'un pays, de l'URSS, qui ont été donc utilisés de façon orientée, donc, il faut qu'ils aient la possibilité de se développer et d'arriver à un niveau de vie ... c'est ainsi qu'on améliorera les choses : les gens ont besoin d'avoir un bon niveau de vie, de profiter ainsi de notre prospérité. Parce qu'on est prospère. On est dans un pays riche et prospère. Je dirais même très riches et très prospères. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« J'ai voté pour, ben oui hein j'suis pour l'Europe, j'suis complètement pour l'Europe, je pense que, enfin je me répète hein mais je pense que ça permettra en premier lieu à tous les pays européens d'avoir ce que des pays comme la France ou l'Allemagne peuvent avoir, ça permettra aussi de diminuer certainement le chômage dans des pays qui sont demandeurs en emplois, et puis ça permettra aux différents habitants, aux habitants des différents pays plus précisément de, d'avoir un autre regard sur heu, un regard moins chauvin, en haut lieu on regarde que la France, on regarde que nos 35 heures, on regarde que, que, voilà on regarde que ce qu'y a dans l'assiette tous les jours, il faut élargir tout ça hein il faut élargir tout ça, et heu... l'Europe pour moi c'est quelque chose qui va permettre d'élargir tout ça, comme la mondialisation, mais avant de parler de l'impact de l'Europe sur la mondialisation faut vraiment que l'Europe existe, pour l'instant elle existe pas vraiment quoi. »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

Les trois modalités de la parole identifiées par Ph. Aldrin et M. de Lassalle nous permettent donc d'identifier, à partir de nos données, une double rupture. D'un côté, la parole décentrée est avant tout celle des partisans du « oui » que nous avons rencontrés. Or ces partisans présentent, tendanciellement, des caractéristiques similaires à celles de la typologie

initiale : un intérêt marqué pour la politique, une capacité à universaliser la question et la revendication d'une analyse propre (Aldrin De Lassalle 2011, p.156). D'un autre côté, la parole socio-centrée est fortement caractéristique des opposants au TCE, qui utilisent plus fréquemment que les autres des exemples issus de leur « univers d'existence » et en partie leur « territoire subjectif » que les autres. Or, parmi ces enquêtés, on observe une surreprésentation des employés, ouvriers et inactifs, à l'instar de ce que nous avons pu observer chez les abstentionnistes.

Cette typologie des modalités de parole recoupe donc un clivage socioéconomique, que l'on pourrait exprimer sous la forme d'un « vote de classe ». En effet, les individus qui déclarent s'être abstenus lors du référendum, ou qui se sont probablement abstenus, et dont la parole est excentrée, sont aussi les individus les plus éloignés de la politique et appartenant aux classes populaires. Les électeurs défavorables au TCE, et dont la parole est plutôt socio-centrée, appartiennent eux-aussi majoritairement aux classes sociales les moins favorisées et les moins diplômées, et font état de craintes plus vives quant à leur avenir, professionnel notamment³⁵⁷. Enfin, les électeurs favorables au TCE, et dont la parole est plutôt décentrée, sont les plus intéressés par la politique et appartiennent aux classes sociales les plus aisées. Bien entendu, cette division indique une tendance plutôt qu'une réalité fixe : aucune de ces modalités de parole n'est exclusive l'une de l'autre et il arrive assez fréquemment que les enquêtés mélangent parole socio-centrée et parole décentrée, les combinaisons de l'une de ces catégories avec la parole excentrée étant beaucoup plus rares.

Toutefois, ce résultat nous permet d'identifier une partition dans la construction des argumentaires. La mobilisation des éléments liés à l'environnement, au territoire vécu est tendanciellement nettement moins fréquente chez des individus occupant des positions socialement élevées. Inversement, les enquêtés s'opposant au traité, majoritairement situés dans des catégories sociales moins favorisées, ont tendance à mobiliser des arguments liés à leur condition de vie, et à des éléments relatifs au territoire vécu.

³⁵⁷ Dans notre corpus d'entretiens, sur les dix-huit enquêtés appartenant aux catégories « ouvriers » (5) et « employés » (13), cinq ont voté « non », neuf se sont abstenus et seulement trois ont voté « oui ». Les discours de nos enquêtés correspondent à la sociologie des opposants au TCE dressée par des enquêtes quantitatives : les ouvriers, les chômeurs et les individus les moins diplômés sont largement surreprésentés dans les votants « non », même si le « non » en 2005 s'est élargi à des catégories sociales jusque-là plus favorables à l'intégration européenne, notamment les classes moyennes salariées du privé et les fonctionnaires, ainsi qu'aux jeunes dans une moindre mesure (Boy Chiche 2005).

II. « Gagnants » et « perdants » de la mondialisation : les apports de l'analyse compréhensive à une dualité réductrice

Sur la base de cette première analyse des raisonnements individuels concernant le traité constitutionnel européen, notre enquête permet toutefois d'élargir l'analyse. Y a-t-il un lien entre les raisonnements étudiés sur l'Europe et le positionnement vis-à-vis du phénomène plus vaste qu'est la mondialisation ? Cette question s'enracine dans un lien régulièrement évoqué dans la littérature entre les deux phénomènes de l'intégration européenne et de la mondialisation.

La mise en parallèle des travaux relatifs aux référendums et ceux réalisés sur la mondialisation amène à souligner ce lien potentiel. L'élargissement de l'Union européenne induit trois peurs principales chez les citoyens : la peur d'une augmentation de la compétition sur le marché du travail national, la peur de perdre les avantages comparés d'un pays par rapport aux autres, la peur des conséquences de l'arrivée de nouveaux pays sur la redistribution européenne (Leconte 2010, p.178). Selon S. Brouard et N. Sauger (2005), le « non » au TCE s'explique essentiellement par la combinaison d'une part d'une conjoncture économique et politique nationale défavorable au gouvernement en place, qui stimule donc le refus du TCE (*ibid.*, p.128), et d'autre part, par des attitudes de craintes diversement liées à l'enjeu européen (*ibid.*, p.130) : rejet du modèle européen actuel et des élargissements futurs, notamment à la Turquie, au profit d'un modèle plus social assurant plus de protection aux individus et surtout aux travailleurs dans le contexte d'une mondialisation croissante. Le doute des citoyens sur la volonté et la capacité de l'UE de limiter la compétition et de protéger les droits des travailleurs était particulièrement vif en France, renforçant ainsi le sentiment de vulnérabilité et les a conduits à voter contre le TCE (*ibid.*, p.134). De fait, ces analyses des résistances à l'intégration européenne correspondent aux travaux de Hans-Peter Kriesi et de son équipe (2008), qui soulignent l'apparition, dans les pays européens, d'un nouveau clivage dans le débat politique autour du thème de la mondialisation. Bien que le phénomène soit global, les réactions s'expriment d'abord dans le cadre national (Kriesi 2008, p.3) et sont organisées par les partis politiques : en effet, la mondialisation n'a pas les mêmes conséquences sur l'ensemble des citoyens et donne lieu à la constitution de deux groupes, les « gagnants » et les « perdants » du phénomène³⁵⁸. Chacun de ces deux groupes est défini en

³⁵⁸ « We assume that citizens perceive these differences between « winners » and « losers » of globalization, and that these categories are articulated by political parties. » (Kriesi 2008, p.4)

fonction des opportunités ou des menaces nouvelles qui apparaissent pour les individus, en fonction de leur position dans la société³⁵⁹. Dans le cadre de l'Union européenne, l'intégration européenne domine les discours des réactions nationales à la mondialisation, constituant ainsi une expression particulière et régionale de ce phénomène.

Pour Kriesi et son équipe, trois mécanismes participent à la définition du groupe des « gagnants » et des « perdants » de la mondialisation. Le premier mécanisme est celui de l'augmentation de la compétition économique internationale avec la sur exposition de certains secteurs économiques par rapport à d'autres : ainsi, plus un secteur est exposé à la concurrence, plus les travailleurs de ce secteur – quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle – ont intérêt à l'ouverture des marchés, à l'inverse plus un secteur est protégé, plus les travailleurs sont favorables au protectionnisme. Le deuxième mécanisme est celui de la compétition culturelle, où une partie de la population nationale se sent menacée par la présence de plus en plus visible et « institutionnalisée » de communautés immigrées (Kriesi *et al.* 2008, p.7). Enfin, le troisième et dernier mécanisme est celui d'une compétition accrue entre les Etats-nations et le niveau supranational, dans laquelle les Etats-nations peuvent perdre une partie de leur capacité d'action et de décision, menaçant ainsi la préservation des droits des citoyens au niveau national. Ainsi, les perceptions individuelles par rapport à ces trois mouvements engendrés par la globalisation déterminent le positionnement des individus dans le clivage gagnant / perdant, où les gagnants soutiennent l'ouverture des frontières et l'intégration croissante à un système globalisé tandis que les perdants recherchent la protection et l'indépendance nationale.

Une partie du guide d'entretien de l'enquête FJP étant consacrée au repérage des perceptions de la mondialisation de l'économie et aux phénomènes qui lui sont liés (cf. annexe D), nous pouvons mettre en vis-à-vis les discours des enquêtés sur ces sujets avec ceux concernant l'intégration européenne tout en nous attachant particulièrement aux discours sur les pays de l'Est, la Turquie qui sont souvent la cible des réactions xénophobes³⁶⁰ des

³⁵⁹ Pour rappel, H.-P. Kriesi définit les gagnants et les perdants de cette façon : « The “losers” of globalization are people whose life chances were traditionally protected by national boundaries. They perceive the weakening of these boundaries as a threat to their social status and their social security. Their life chances and action spaces are being reduced. The “winners”, on the other hand, include people who benefit from the new opportunities resulting from globalization, and whose life chances are enhanced. The essential criterion for determining the impact of the opening up of national boundaries on individual life chances is whether or not someone possesses exit options. As Zygmunt Baumann (1998: 9) has observed, in the age of globalization, mobility becomes the most powerful factor of social stratification. On the one hand, there are those who are mobile, because they control convertible resources allowing them to exit, and, on the other hand, there are those who remain locked-in because they lack these resources. » (*Ibid.*, p.4-5).

³⁶⁰ La xénophobie, telle que définie par Guillaume Roux, correspond à « l'ensemble des attitudes négatives envers les minorités ethniques, soit la définition classique du concept anglo-saxon d'*ethnic prejudice* » (Roux

individus (Duchesne *et al.* 2010) pour comprendre la place prise par ce repli identitaire dans les réactions à la mondialisation. Il s'agit ici de déterminer s'il existe des profils favorables et d'autres défavorables à la mondialisation, correspondant aux « gagnants » et aux « perdants » décrits par H.-P. Kriesi, tout en considérant le territoire des individus et ses effets potentiels sur les raisonnements (A et B). Cependant, ce travail de caractérisation des profils des « gagnants » et des « perdants » nous conduit à repérer l'existence d'une troisième catégorie d'enquêtés, ceux qui expriment une incompréhension face à la mondialisation (C), ainsi que différentes logiques de construction des opinions sur la mondialisation, nous amenant à discuter la typologie proposée par H.-P. Kriesi (D). Non seulement le lien entre perception de l'intégration européenne et mondialisation n'apparaît pas de manière évidente, mais en plus, les catégories disponibles pour répertorier les raisonnements s'avèrent très largement insuffisantes.

A. Les discours positifs sur la mondialisation : le profil minoritaire des « gagnants »

Nous interrogeons à présent la construction des argumentaires des enquêtés déclarant percevoir positivement la mondialisation. Rappelons en guise de préambule que très peu d'enquêtés de notre échantillon se déclarent optimistes ou positifs vis-à-vis de la mondialisation – ce qui n'empêche en rien l'analyse de leur argumentation. Il s'agit ainsi d'essayer de saisir dans quelle mesure le territoire subjectif des enquêtés est un élément mobilisable dans la constitution de leur raisonnement, et, dans le même temps, de comprendre si la perception positive de la mondialisation débouche sur un soutien à un profil culturellement « ouvert » – c'est-à-dire face à l'Europe ou à l'immigration.

Dans le canton de Saint-Ismier, les opinions positives sur la mondialisation se doublent effectivement d'une ouverture à l'intégration européenne et à l'immigration. La mondialisation y est identifiée comme un phénomène positif par quatre enquêtés : Jean-Pierre, Gilbert, Mathieu – et dans une moindre mesure, Alain. Tout d'abord, Jean-Pierre et Gilbert évoquent la mondialisation au travers de l'exemple de l'augmentation des possibilités d'ouverture culturelle, notamment par l'accroissement des opportunités de voyage à l'étranger qui sont perçues comme autant d'opportunités de découverte des autres cultures. Pour Gilbert,

2008, p.71) et couvre différents enjeux tels que « le contrôle de l'immigration à destination de son pays (doit-on fixer des limites ?), le caractère multiethnique d'une société donnée (la diversité ethnique comme principe ou valeur est-elle bien acceptée ?), le renvoi pur et simple des immigrés dans leur pays d'origine, et l'adhésion à plusieurs stéréotypes négatifs concernant les minorités ethniques » (*Idem*, p.72).

la mondialisation est avant tout perceptible au niveau individuel car elle passe par la prise de décisions individuelles, notamment en matière de consommation, où chaque individu doit être responsable des produits qu'il achète. Pour Gilbert et Jean-Pierre, les perceptions de la mondialisation s'enracinent largement dans leurs expériences personnelles puisqu'ils s'appuient tous deux sur leurs voyages ou leurs pratiques de consommation pour défendre l'intérêt de la mondialisation, en généralisant à l'ensemble de la société l'internationalisation de leurs modes de vie.

« Bah ça veut dire que maintenant on est capables de... de faire un échange avec la planète, l'autre bout de la planète en un quart de seconde, grâce à Internet. On est capables grâce à nos moyens de transport d'aller beaucoup plus vite et beaucoup plus facilement à l'autre bout du monde... [...] Ma fille [a] un copain australien, et ils se sont connus en Irlande et lui travaille en Ecosse et elle du côté de l'Irlande. [...] Quand on voyage un peu on se dit mais attend, sortez de chez vous. [...] L'Europe et la mondialisation c'est ça, c'est incontournable, et si on le fait pas, on se fera bouffer par quelqu'un d'autre de toute façon... »

Entretien Gilbert, homme, 46-60 ans, indépendant, Saint-Ismier (Bernin).

« Je pense que de toute façon on est dans la mondialisation. Donc après il faut pouvoir effectivement l'organiser. Le mieux possible, mais on est tous demandeur de mondialisation. On veut tous voyager, on veut payer des billets d'avion le moins cher possible, on veut avoir la voiture la mieux mais la moins chère possible [...]. Je dirais de toute façon c'est inéluctable. [...] Vous voyez, je pense qu'il faut, il faut pas en avoir peur [...] Parce qu'en on parle de mondialisation, on pense USA, [...] on a peur un peu de pays forts et riches et ... je pense que si on arrive à avoir une Europe forte, concurrente, on peut parler de mondialisation. [...]

On a autant à gagner au développement qui se passe en Chine en Inde, [...] on a plus à gagner qu'à perdre. Maintenant, si on ne veut rien faire, qu'on met des barrières, qu'on empêche les entreprises de s'installer, c'est, dans ces pays, de délocaliser... de toute façon, les activités se feront dans ces pays et nous on en tirera pas parti. [...] Par contre, il faut arriver à régler c'est sûr. Mais de, non, il faut pas qu'une entreprise aille fabriquer dans ces pays-là alors qu'on sait que Renault gagne de l'argent, c'est pas ce qu'ils gagnent en France, c'est la recherche, le développement qui sont faits en France, dans différents pays, mais c'est parce qu'on peut produire moins cher. [...] Je dirais même mieux : faut qu'ça aille plus vite et qu'après on soit sur un pied d'égalité. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

De son côté, Mathieu associe spontanément mondialisation et construction européenne : pour lui, les conséquences négatives de la mondialisation – comme les délocalisations – masquent dans le débat public les nombreux effets positifs, mais il est nécessaire de s'appuyer sur l'UE pour en tirer profit. En outre, pour ces trois enquêtés, si la mondialisation est jugée positive, le phénomène apparaît aussi comme un « fait », une évolution inéluctable du monde contemporain, à laquelle il est préférable de s'insérer du mieux possible plutôt que de résister.

« C'est à mon avis pour ça que l'Europe [...], la mondialisation, comme on dit, financière, et dont on entend parler, moi je dis, c'est autant source d'opportunités, pour les Européens

[...] Oui, il peut y avoir, de temps en temps, des délocalisations... ça, on en entend parler. On n'entend jamais parler des boîtes en France qui font... qui font des résultats faramineux grâce à la mondialisation. [...] Par contre, dès qu'il y a une usine qui s'en va, bah ! Le vilain patron ! Les ignobles actionnaires ! [...] De mon point de vue, ça peut être autant source d'opportunités que de problèmes ! Le truc, c'est qu'il faut accompagner, il faut encadrer... Il faut essayer de se battre à armes égales ! En Europe, quoi qu'on dise, on a des choses auxquelles on est attaché à juste raison, un certain modèle social, etc., et je ne vois pas pourquoi on irait se battre avec des gens qui vont gagner un euro par jour ! [...]

Aujourd'hui, enfin... l'économie, c'est la compétition économique. Pour employer des mots qui font peur, c'est une « guerre » économique. C'est rien d'autre que ça ! On est dans un monde d'hyper compétition permanente, euh... je ne dis pas que c'est bien. C'est comme ça. Je veux dire, je pense que si on veut changer un petit peu, à mon avis, ça serait que l'Europe parle d'une seule voix plutôt que de faire la petite France, paumée [...]. La France n'est plus une puissance [...]. L'Europe est une puissance ! [...] ça reste, la première économie du monde ! On a quand même un pouvoir monétaire qui est hyper important ! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

De son côté, Alain semble être plus indécis, bien que ses arguments entrent pleinement en concordance avec ceux des enquêtés précédents. A ses yeux, la mondialisation semble aussi inévitable, tout en nécessitant une plus grande souplesse de la réglementation française du travail, de façon à pouvoir prendre place dans la compétition économique internationale. En outre, Alain, comme Jean-Pierre, relie cette question de la compétition économique au besoin d'une régulation européenne, même si elle lui semble compromise par le refus français du TCE. Enfin, Isabelle, elle, se déclare plutôt favorable à la mondialisation mais semble être plutôt en difficulté lorsqu'il s'agit d'étayer sa position, laissant ainsi penser que son soutien est peut-être plus le reflet de sa socialisation familiale – son père dirigeant une PME de la région.

« Ben pour moi heu c'est, c'est, on joue, on a ouvert, on joue à un jeu tous là mais on n'a pas les mêmes règles pour y jouer mais on a décidé que on allait tous se mettre heu ensemble. On va faire une course donc tout le monde arrive. Y en a là qui sont avec leurs baskets, d'autres avec les chaussures de ski, même les skis pour courir, et puis heu faut arriver le premier là-bas au bout donc heu ouais c'est. Et on peut tout faire, tous les coups sont permis pour y arriver [...]. Les délocalisations et... Perdre des savoir-faire ici pour les mettre ailleurs puis après les mettre ailleurs [...]. C'est n'importe quoi. On a créé l'Europe, ça sert à quoi si on peut même pas protéger... [...]

Dans les moyens de pouvoir lutter plus à niveau égal et éviter les délocalisations... Sarkozy dit qu'il a des solutions par rapport à ça. Pouvoir travailler plus ça évite de, moi je crois que y a un tel fossé entre les pays que faudra trouver des recettes, sûrement au niveau européen, mais ça passe par une protection heu, puis c'est pas bien avancé pas tellement... Déjà c'est difficile de faire une Europe unie, politique, un peu en panne hein. Enfin nous on en fait plus partie. Une fois qu'on a dit non eh ben on n'est pas invité à la discussion. Faut assumer. Quand on a voté oui c'est plus dur. [...]

Est-ce que ça influe sur ma vie ? Ben en tant que consommateur sûrement heu, j'achète un matériel hifi, il est pas fait en France heu, j'achète heu si les voitures encore mais c'est pareil les pièces, les composants ça vient tout... [...] Par exemple si j'achète, que j'ai le choix entre deux choses mais j'me dis qu'c'est un peu illusoire parce que, parce que j'pense que dans une voiture française j'pense que y a des pièces fabriquées en Chine ou ailleurs.»

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

Lorsqu'on s'arrête sur les opinions de ces enquêtés en matière d'élargissement européen ou d'immigration, les éléments mobilisés dans la construction du raisonnement apparaissent comme similaires à ceux relevés sur le vote au référendum de 2005. Ainsi, les arguments de Mathieu s'inscrivent dans le cadre de la « parole décentrée », avec une critique du fonctionnement institutionnel de l'UE, qui ne favorise pas suffisamment l'intégration des pays membres. De son côté, Jean-Pierre s'appuie sur son expérience de chef d'entreprise pour préconiser la régularisation des travailleurs sans-papiers, qui participent pleinement à l'activité économique française.

« Alors petit un, l'élargissement de l'Union Européenne a peut-être été trop rapide. ... Je ne dirai pas qu'il faut, enfin... De mon point de vue, c'est un peu complexe. [...] Je pense qu'il aurait fallu continuer, à partir du noyau dur de quinze [...] Je dirais une intégration peut-être plus poussée en... et une intégration des autres pays, je dirais, mais avec plutôt du partenariat privilégié »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Alors nous si on n'avait pas des immigrés chez nous, moi je s'rais sûrement pas là. Moi dans mon entreprise, j'ai des Portugais, j'ai un conducteur de travaux qui est aujourd'hui directeur de travaux mais qui a commencé comme simple ouvrier chez moi, qui a toujours la nationalité portugaise, j'ai euh des Italiens de on va dire deuxième ou troisième génération. [...] J'dirais les personnes les plus stables [...] c'est des Algériens. [...] Heureusement de l'immigration. Alors après bien sûr qu'il faut euh, qu'il faut réguler, réguler tout ça, ne pas faire croire à des gens qu'ils pourront trouver chez nous ce qu'ils vont pas trouver. [*silence*] Mais sur les cas précis dont on parle aujourd'hui, je dirais que sur tous les immigrés qui n'ont pas de papier et qui travaillent chez nous, faudrait, enfin, de mon point de vue, il faudrait qu'ils soient régularisés. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

A Echirolles, comme dans le canton de Saint-Ismier, l'ouverture à la mondialisation est bien synonyme chez les enquêtés de positions favorables à l'intégration européenne et à l'immigration. Deux enquêtés se positionnent du côté des opinions positives de la mondialisation, Philippe, cadre dans une grande entreprise, et Daniel, employé de banque. Pour eux, la mondialisation est un « état de fait » auquel la France doit s'adapter : il existe certes des inconvénients structurels liés aux délocalisations, auxquels il est possible de remédier grâce au système de formations. De plus, si le phénomène est irréversible, il n'est

pas nouveau et n'a pas que des conséquences négatives puisqu'il fera progresser les pays aujourd'hui peu développés et permet déjà aux pays développés de bénéficier de biens de consommation moins chers.

« On y [*la mondialisation*] est dedans. [...] On est dans un monde global. [...] En fait ce qu'on fait c'est qu'on répartit les tâches, la Chine fabrique, les Etats Unis consomment, chacun fait son petit truc parce que c'est un peu ça. Quand vous avez 10% de la population chinoise qui se met à faire du tourisme en Chine [...] ça fait vivre un pays aussi. Tout seul. Vivre en autonomie. [...] La mondialisation on est dedans. On fabrique en Chine, on fabrique dans les pays de l'Est on fabrique partout et puis voilà. [...] C'est un état de fait. On peut pas le changer. [...]

Ça nous apporte du bien-être dans notre vie quotidienne parce qu'on achète des vêtements moins chers ou d'autres choses moins chères, donc, on peut profiter de la différence pour payer notre loyer, par exemple, ça apporte dans la vie quotidienne dans la vie de celui qui fabrique parce que lui ça lui fait du boulot et même s'il est mal payé au départ il va un moment donné peut être avoir une évolution qui lui permet aussi de profiter de consommateurs ou profiter de la vie comme tout le monde, on est bien d'accord ? Et ça coûte par contre à ceux qui sont... [...] qui travaillaient pour faire, pour produire, qui se trouvent d'un seul coup sans travail. Le problème il est là. [...] La difficulté c'est de dire comment on transfère des postes productifs à des postes d'accompagnement de la vie ou des choses comme ça [...]. On peut plus être ouvrier ou des choses comme ça. Ça existe plus. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

En marge de ces opinions positives sur la mondialisation, Virginie occupe une position intermédiaire, dans laquelle elle souligne plusieurs effets positifs, comme l'augmentation du commerce, la baisse des prix de certains produits et des opportunités de développement pour les pays pauvres, tout en soulignant la nécessité de réguler les échanges financiers en raison des inégalités face à la compétition internationale.

« Toujours le point de vue économique hein, qui revient en premier! Mais la mondialisation c'est, c'est un peu tout transposer à l'échelle planétaire, mais avec surtout une emprise du côté des pays forts [...]. Donc la mondialisation elle est là par rapport au commerce, parce que maintenant c'est des échanges vraiment mondiaux, c'est de la délocalisation, c'est des, euh... Il y a une entraide aussi entre guillemets, une entraide un peu mondiale par rapport aux difficultés que certains pays peuvent rencontrer mais c'est... Voilà la mondialisation c'est ça, c'est les échanges, c'est le commerce. [...]

Je pense que c'est positif quand même, parce que ça a permis euh, de faire évoluer certains pays, ça a permis euh, ça a permis peut-être de découvrir d'autres techniques de travail pour certains pays donc je pense qu'il y a du positif. Après, c'est au niveau effectivement de, des, des échanges commerciaux et financiers, est-ce que ça va pas un petit peu euh, léser ou est-ce que ça ne lance pas cette concurrence féroce qui fait que voilà ce qui prime c'est la rentabilité des prix, après, on revient après au problème professionnel. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges)

Concernant leurs opinions sur l'élargissement de l'UE et l'immigration, ces deux enquêtés échirollois favorables à la mondialisation adoptent également une parole décentrée, en mettant en avant la nécessité de l'élargissement et de l'immigration, qui sont deux phénomènes avec des effets bénéfiques sur l'économie.

« Je suis favorable. C'est [*l'élargissement*] un moyen aussi de remonter les pays qui ont subi des retards liés au fonctionnement, je dirais presque quasi-colonialiste de la part d'un pays, de l'URSS [...]. Il faut qu'ils aient la possibilité de se développer et d'arriver à un niveau de vie... C'est ainsi qu'on améliora les choses : les gens ont besoin d'avoir un bon niveau de vie, de profiter ainsi de notre prospérité. Parce qu'on est prospère. On est dans un pays riche et prospère. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« On ne peut pas mettre tout le monde dans le même panier et se dire non non non à l'immigration parce qu'elle nous bouffe des emplois ou parce qu'elle nous rapporte rien. Je pense qu'il y a quand même un très bon côté de l'immigration, et puis la France c'est quand même un pays, j'allais pas dire multiethnique, mais c'est un *melting pot* quoi, la France n'est pas que des blonds aux yeux bleus, voilà, c'est plein d'autres personnes ! »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, un seul enquêté choisit de défendre clairement la mondialisation, Franck, cadre dans une grande entreprise publique. Il en vient spontanément dans son discours à parler de la mondialisation en partant de l'emploi : selon lui, le problème réside dans l'inadéquation entre des politiques nationales toutes différentes, alors que l'emploi devrait être pris en charge au niveau international puisqu'il est causé par la mondialisation. Malgré ses aspects négatifs structurels – qui nécessitent une régulation et une vigilance de la part de l'Etat –, la mondialisation est globalement vertueuse car elle aide au développement des pays pauvres, provoque une augmentation de la qualification des emplois en France et l'accès à de nouveaux biens de consommation, et permet de découvrir de nouvelles cultures par les voyages, – les inégalités existantes pour le moment se résorberont par l'effet vertueux de la mondialisation.

« Par rapport à l'emploi [...] c'est beaucoup plus délicat [...] puisque ça dépasse les frontières du national hein, y a aussi un lien avec la mondialisation hein, mais malgré ce lien avec la mondialisation, on voit que dans les pays européens qui sont aussi confrontés à la mondialisation les taux de chômage sont très différents les uns des autres et que la lutte contre le chômage est menée de manière très différente, la France, l'Allemagne, l'Espagne, voilà donc j pense qu'il y a des actions à mettre en place au niveau national mais que la marge de manœuvre est peut-être plus réduite [...]

Alors mondialisation c'est beaucoup de choses, évidemment y a les choses basiques qu'il y avait dans l'esprit de tous hein c'est le transfert d'activités [...] là où la main d'œuvre est moins chère, c'est le côté négatif présenté par tous sur la mondialisation, mais la mondialisation n'a pas que du mauvais, [...] [*elle*] permet aux pays en développement de

se développer justement, donc heu... Moi je suis favorable à la mondialisation, parce que je sais qu'elle est aussi vertueuse, [...] je pense que la mondialisation sera entièrement vertueuse dès lors qu'elle sera contrôlée [...]. Bon la mondialisation fait peur aussi parce qu'on se dit demain y aura plus d'emplois, on va perdre notre job, et c'est vrai que la France connaît depuis des années des taux de chômage [...] entre 8 et 12% depuis [...] vingt ans [...] alors on a peur [...] qu'avec la mondialisation de voir le chômage s'accroître. [...] Y a que la mondialisation elle va évidemment perdre des emplois, l'emploi industriel, mais de l'autre côté y a des emplois nouveaux qui se créent. Je prends un exemple très simple les emplois de service à la personne par exemple, le vieillissement de la population [...], donc y a des emplois qui se créent, y a des emplois qui sont supprimés [...].

A titre personnel oui la mondialisation a changé ma vie, bien sûr c'est clair j'crois que... y a qu'à regarder tout ce qu'on achète [...] Parce que aujourd'hui on peut se payer des écrans plats [...] tous les ans si on veut ! En ce qui me concerne hein, je dis pas que tout le monde peut le faire ! »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

Parallèlement à ses positions favorables à la mondialisation, Franck fait aussi preuve d'une ouverture culturelle certaine en se déclarant très favorable à l'immigration, sujet traité, selon lui, sous l'angle d'une rhétorique électoraliste.

« Mais c'est un faux problème hein, c'est purement électoral quoi, pour moi c'est purement électoral, je pense pas que les immigrés soient un fléau au développement de la France »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

Dans le canton de Villard-de-Lans, à l'inverse du canton de Saint-Ismier, les positions pro mondialisation défendues par les enquêtés du canton de Villard-de-Lans ne semblent pas être aussi strictement liées à l'ouverture européenne, ni éloignées d'opinions xénophobes dans le discours des deux enquêtés qui perçoivent positivement la mondialisation : Georges et Nathalie. Pour Georges, la liberté de circulation des individus et des marchandises est le principal aspect positif de la mondialisation. Nathalie, elle, développe un argumentaire assez détaillé autour des avantages et des inconvénients de la mondialisation, lié à son statut de professeur de sciences économiques et sociales en lycée. Malgré les conséquences négatives de la mondialisation sur les travailleurs européens, le phénomène constitue une opportunité nécessaire de développement pour les pays les moins développés. En outre, elle interprète la mondialisation comme une source « d'enrichissement » mutuel des cultures et se positionne du côté des gagnants, notamment grâce à son capital culturel qui lui a permis d'en profiter : ainsi, il est nécessaire d'aller dans le sens de la mondialisation, qu'elle voit comme le seul moyen de résorber les inégalités entre les individus.

« En ce moment je suis pessimiste, parce que partout on voit renaître le protectionnisme un petit peu partout, dans tous les pays, ou autre. Je vois une Angela Merkel qui essaye de faire un travail assez intéressant, [...] mais je vois pas beaucoup de relais autour. Donc je suis pessimiste, et puis quand je vois en France l'orientation des débats, je suis pessimiste aussi. Et puis la façon, dont on vend, dont on vend l'Europe en France ! Ils lui font tenir le rôle du bouc émissaire en permanence [...].

La mondialisation entraînerait-elle une régression sociale en France ? Pour l'instant, d'après ce que j'ai pu comprendre sur la mondialisation, c'est qu'il y a des personnes, ça va les favoriser énormément, [...] il y a des grands gagnants de la mondialisation. Et, faut pas se leurrer, va y avoir, il y a des perdants de la mondialisation. [...] Je pense notamment aux ouvriers de l'industrie textile, qui, si l'entreprise dans laquelle ils sont, n'a pas fait les bons choix stratégiques de réorientation de l'activité, en les ayant formés pour ça, risquent eux de se retrouver extrêmement perdants ! [...] ça peut être une opportunité pour les pays du tiers-monde, aussi, euh d'acquérir des nouvelles choses, des nouveaux produits, un niveau de vie plus développé, un accès à la santé, un accès à l'éducation, donc ça c'est positif. Mais après il y a des, il peut y avoir des aspects négatifs aussi pour eux, [...] je serai plutôt pour en tirant profit des aspects positifs et en essayant de lutter à la fois sur les aspects négatifs, à la fois à l'étranger, et à la fois aussi en France [...]. Ça passe notamment pour les pays du tiers-monde, limiter le pouvoir des multinationales. Ce qui me gêne un petit peu en ce moment, c'est finalement, les collusions qu'on peut ressentir entre les très grosses multinationales finalement et les hommes politiques. [...]

Mais nous on en profite à fond de la mondialisation. [...] Il y a un enrichissement des territoires par la mondialisation, dans le bassin grenoblois, qui est orienté technologie de pointe, qui est énorme ! [...] C'est un enrichissement qui est très fort... [...] et en plus culturellement on a à gagner, je pense. La mondialisation, je la vois pas comme une harmonie des cultures, je le vois pas comme quelque chose de négatif, je le vois comme un enrichissement des uns et des autres. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

Pourtant, à la différence de Saint-Ismier, l'élargissement de l'UE suscite deux réactions différentes chez les enquêtés favorables à la mondialisation. D'une part, Nathalie, professeur de SES en lycée, présente une parole « décentrée » sur l'élargissement en mettant en avant la nécessité de définir un projet politique européen avant de continuer l'intégration de nouveaux pays. D'autre part, l'opinion de Georges se fonde sur son refus de l'entrée de la Turquie dans l'UE pour préférer l'arrêt de l'élargissement, témoignant ainsi d'un certain repli identitaire.

« Sur l'élargissement, euh, après tout dépend sur l'Europe, l'élargissement, ce qui m'importerait plus c'est que le projet sur l'Europe soit euh, un petit plus affiné au niveau européen, qu'ils sachent un petit plus quel est leur projet commun. Et puis après, par rapport au projet commun, qu'on décide ou non de l'élargissement. »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« (Enquêteur) : *Que pensez-vous des élargissements de l'Union européenne ?*

(Georges) : Ah non non ça suffit maintenant. Ça suffit, ça suffit. Je veux pas les Turcs dans tous les cas, non non, moi je suis anti Turc. [...]

Ça suffit maintenant. Déjà on s'entendait pas à quinze, je vois pas comment on va s'entendre à vingt-cinq. »

Entretien Georges, homme, plus de 60 ans, retraité, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Ainsi, le discours favorable au mouvement de mondialisation proposé par les enquêtés repose sur des mécanismes argumentatifs communs, et ce quel que soit le point d'observation. Les enquêtés argumentant en faveur de la mondialisation disposent d'une forte similitude socio-économique : hormis Virginie, qui se place dans une position un peu médiane entre le soutien et l'opposition à la mondialisation, les enquêtés de ce groupe partagent des caractéristiques socioéconomiques similaires : ce sont majoritairement des hommes, issus des cadres supérieurs ou des professions intellectuelles, travaillant dans des secteurs économiques fortement internationalisés. Si aucun de ces enquêtés n'adopte de positions politiques très marquées – sauf Georges qui se réclame du gaullisme –, leurs profils politiques sont plutôt variés, allant de la droite pour Georges et Alain à un positionnement plutôt à gauche pour Daniel et Franck, en passant par Mathieu, Philippe, Isabelle et Jean-Pierre qui se positionnent plutôt au centre-droit, Gilbert et Nathalie ne se positionnant pas. Ces enquêtés partageant une position positive de la mondialisation ont aussi en commun un intérêt assez marqué pour la politique, même s'ils ne s'estiment pas spécialistes. Concernant les registres argumentatifs, on identifie deux principaux ressorts de leur discours. Le premier ressort est l'inéluçtabilité du phénomène, sur laquelle ils s'appuient pour décrire les conséquences négatives (chômage et délocalisations) comme des conséquences structurelles qui se résorberont au fur et à mesure de la progression de la mondialisation et de l'adaptation de l'offre de formation en France, qui doit s'adapter aux nouveaux besoins de l'économie mondialisée. Le second aspect, évoqué à partir de la mobilisation de leurs expériences et comportements personnels – étendus à l'ensemble de la population –, est l'impact très positif sur la consommation et les loisirs, permettant d'accéder à de nombreux produits à des coûts moins élevés, comme de favoriser les voyages à l'étranger.

Dans la quasi-totalité des cas, exception faite de Georges, qui fait preuve d'une fermeture à l'égard de la Turquie, les enquêtés favorables à la mondialisation argumentent leur « ouverture culturelle », en adoptant des positions largement favorables à la poursuite de l'élargissement européen, comme au maintien de l'immigration en France. L'articulation entre une perception favorable de la mondialisation et celles de l'Europe ou de l'immigration, semble donc se vérifier.

B. Les discours négatifs sur la mondialisation : des « perdants » majoritaires ?

Maintenant que nous avons compris la structuration des argumentaires des individus qui perçoivent positivement la mondialisation, que dire de ceux qui expriment des opinions beaucoup plus réservées, et constituent la majorité de nos enquêtés ?

Dans le canton de Saint-Ismier, les opinions en matière d'élargissement et d'immigration des enquêtés qui se déclarent opposés à la mondialisation sont loin de représenter des positions relevant d'une fermeture culturelle très nette. Plusieurs arguments sont mobilisés par ces enquêtés. Le premier et principal argument, mobilisé par Solange, Laura, Claudine, Raymond, André et Sébastien, est l'augmentation des inégalités économiques entre les pays : les populations sont toutes victimes de cette conséquence négative de la mondialisation, tandis que seule une minorité, généralement celle liée au « monde de la finance », profite des bénéfices. Ainsi, les entreprises des pays développés tendent à délocaliser leur production dans des pays à faibles coûts de production, permis par les inégalités entre les systèmes de protection sociale : ainsi, les travailleurs des pays les moins développés sont exploités, tandis que les travailleurs des pays les plus développés sont confrontés à des problèmes croissants de précarité et de chômage. Pour Frédéric et Claudine, les inégalités et les injustices créées par la mondialisation sont un problème global, issues de la compétition économique internationale, qui nécessitent donc une solution globale et l'intervention régulatrice d'une autorité supranationale, comme l'UE. Le second argument mobilisé, plus marginalement, concerne le phénomène de standardisation culturelle, repérable dans l'uniformisation des modes de vie, notamment dans les métropoles où les centres-villes tendent à se ressembler de plus en plus.

« Ben toutes ces entreprises, qui déclarent faire tant et tant de bénéfices et qui licencient à tour de bras ! Tout ça pour faire monter l'action. Pour faire plaisir aux actionnaires. C'est pas eux qui bossent ! Ils sont pas prioritaires quand même ! Ça, ça me révolte, franchement. [...]

Ben toutes les délocalisations des entreprises qui partent travailler dans des pays où la main d'œuvre coûte rien, on sait pas d'ailleurs dans quelles conditions ils travaillent. Je trouve c'est limite ! Parce que si c'est des enfants qui travaillent ou des gens qui n'ont aucun... dans des conditions de travail épouvantables, c'est pas bon. [...] C'est pas seulement supprimer du travail chez nous, mais c'est de faire travailler des gens dans des conditions qu'on n'accepterait pas chez nous. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« C'est bon pour les compagnies d'avion malheureusement [*rires*]. Quand je travaillais on a amené de Londres à Barcelone des asperges qui venaient de Los Angeles, alors ça c'est une chose pour moi ! Pourquoi on va ramasser des asperges à Los Angeles pour les faire transiter par Londres et les amener à Barcelone, est-ce que c'est vraiment nécessaire ? Est-ce que c'est bon pour la santé, est-ce que c'est bon pour la pollution, est-

ce que c'est bon pour l'économie ? [...] C'est des choses qui pour moi ne sont pas nécessaires et on devrait pouvoir faire sans. »

Entretien Laura, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Qu'est-ce que ça m'évoque ? [...] Je pense, là comme ça, [...] à Zara [...] en fait qu'on trouve à peu près partout dans le monde entier. [...] En fait, mondialisation, pour moi, c'est uniformisation. Et euh, je trouve encore une fois ça très dommage, j'aime beaucoup voyager, et c'est vrai que maintenant, par rapport à il y a quelques années, quand on va dans un pays, on retrouve quasiment, je dirais, son environnement. [...] Tout se ressemble. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Et puis l'emploi je ne crois pas qu'on puisse résoudre la question purement localement en France. Euh... le problème de... du manque d'emplois ça vient du fait que on est en concurrence avec d'autres pays où l'emploi est moins cher, donc je doute que l'on puisse trouver une solution à ça... chez nous, une solution miracle indépendamment de ce qui se passe dans les autres pays. Peut-être qu'on peut améliorer le système universitaire, le système de formation pour ça [...]. Peut-être [...] que l'Europe... soit plus regardante sur les produits qu'elle importe, qu'elle [...] impose certaines conditions [...] sur les conditions de travail des gens qui ont fabriqué les produits qui vont être importés. [...]

A mon avis la France peut plus être compétitive pour... [...] Si on prend le secteur primaire, [...] je ne crois pas que l'on puisse fabriquer du textile en France... que l'on puisse continuer et entrer en concurrence avec la Chine. On peut essayer de maintenir artificiellement en vie ces industries, mais... bon, ça. A mon avis faudrait que la France se recentre sur des choses... je sais pas... plus de pointe que les autres ne font pas. Donc ça peut être sur euh... sur de la fabrication de... de choses plus ou moins *high tech* comme c'est fait à Grenoble, ou alors la fabrication de choses qui soient écologiques. Par exemple on pourrait [...] se spécialiser... j'en sais rien dans la construction de maisons écologiques... [...].

De toute façon c'est une chose inéluctable et même les... à mon avis même les partis qui se disent plus ou moins de gauche ont inclus... ont inclus ça dans leur programme, à part les partis vraiment d'extrême-gauche. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Nous repérons dans les entretiens que les discours mobilisés pour justifier leurs opinions négatives sont nettement plus « socio-centrés » que les discours observés parmi les enquêtés ayant une perception positive. En effet, les enquêtés mobilisent fréquemment leurs « univers d'expériences » : ainsi, Laura, hôtesse de l'air, identifie la mondialisation dans l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays du monde entier ; Claudine s'appuie sur les récits que lui rapportent ses collègues chinois à l'hôpital ; Raymond et Frédéric, travaillant tous deux dans l'enseignement supérieur, insistent sur la nécessité d'une adaptation du système de formation universitaire français pour ne pas continuer à subir la mondialisation ; Sébastien se déclare méfiant vis-à-vis de la mondialisation, en s'appuyant sur son expérience professionnelle dans une entreprise du secteur des micro et nanotechnologies fortement insérée dans la compétition économique mondiale. Pour Raymond, la mondialisation semble

être un sujet plutôt saillant puisqu'il lie spontanément les questions d'emploi aux délocalisations abusives et à la mondialisation.

Cet ancrage dans un discours « socio-centré » s'accompagne d'un discours témoignant un degré « d'ouverture » certain. Ainsi, trois tendances se dégagent des opinions émises par les enquêtés sur les questions ayant trait à l'élargissement de l'UE et à l'immigration : la nécessité du soutien économique à apporter aux nouveaux entrants, la compassion vis-à-vis des immigrés et les réticences à l'élargissement. La première tendance est identifiable dans les discours de Sébastien, Raymond et Frédéric, qui insistent sur les bénéfices de l'élargissement en matière économique pour les nouveaux entrants, malgré la possibilité d'une concurrence entre travailleurs des différents pays, qui devrait se résorber avec le temps et la croissance économique.

« Ben je crois que là on a eu la Pologne qui était arrivée il y a quelques années et puis on a vu que les entreprises routières françaises sont passées de vingt routiers à dix chauffeurs français et dix chauffeurs polonais mais je crois que quand l'Espagne est arrivée c'était pareil et maintenant les Espagnols on les voit plus en France, ils sont chez eux et je pense que la Pologne au bout d'un moment ce sera pareil, elle va rapatrier tous ces travailleurs chez elle. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Alors évidemment ça va faire souffrir un petit peu, mais moi je pense qu'il vaut mieux quand même délocaliser en Roumanie plutôt qu'en Chine ou en Inde, voilà. Parce que la Roumanie c'est quand même, quand même l'Europe. C'est sûr que ça arrange pas non plus les choses. Mais ces pays-là ils vont rattraper, ils ont quand même en moyenne une culture générale, une culture euh... Les façons de penser sont quand même relativement proches de nous, et je pense qu'ils vont se mettre assez rapidement au niveau. C'est déjà fait d'ailleurs pour certains d'entre eux. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

La deuxième tendance montre une ouverture culturelle des enquêtées, Solange et Claudine, qui se prononcent en faveur de l'immigration et de l'élargissement et mettent avant la nécessité d'une solidarité des pays les plus riches vers les plus pauvres, notamment en faisant preuve d'une certaine compassion vis-à-vis de la situation des immigrés sans papiers et de leurs conditions de vie – sans toutefois minimiser les dérives dont profitent certains.

« J'entendais là, le petit film qui a été diffusé par les enfants des sans-papiers [...] Ils sont scolarisés là depuis toujours et ils ont peur que leurs parents soient expulsés, qu'on les envoie dans un pays qu'ils ne connaissent pas... [...] Ils veulent vivre en France, ils... Je trouve c'est très touchant. Ils font le choix, ils veulent être français [...] Ça va sans doute pas être simple [*soupir*], parce que les pays qui sont rentrés, sont quand même à un niveau économique assez bas. Mais ça peut leur permettre de monter plus vite aussi, d'être dans l'Europe. [...] Dès l'instant où tout est respecté au niveau des droits de l'homme et... Le niveau économique, il suivra ! [...] Au contraire, ça peut être un bon moteur pour eux, même si ça nous ralentit un peu nous. Et encore, c'est même pas sûr.

[...] Des pays qui sont riches comme nous, d'aider les pays qui le sont pas, à cause de ce qu'ils ont vécu au niveau politique. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Il y a des choses par exemple euh... [...] de ce problème d'immigration. C'est pas un gros mot de parler d'immigration. Mais c'est simplement de faire... de faire les choses correctement. De voir déjà les gens qui sont chez nous, qui sont dans des situations de fous... qu'on règle les choses très sincèrement, qu'on rejette pas des gens qui sont là depuis des années... des gamins qui sont scolarisés etc. C'est pas possible. »

Entretien Claudine, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Nazaire-les-Eymes).

Enfin, la troisième tendance (Cathy et Laura) vis-à-vis de l'élargissement et de l'immigration est fondée sur une certaine réticence à l'entrée de nouveaux pays, reposant soit sur la mise en avant d'identités trop différentes, soit sur le coût que représente cette entrée pour les pays membres plus anciens.

« Moi j'ai pas, comment dire, j'ai pas d'*a priori* à l'égard des nouveaux pays entrants. Ce que je me dis c'est que le fait de rentrer dans l'Europe pour tous ces pays qui étaient avec des niveaux de vie assez bas, avec des conditions sociales difficiles, ça peut que, que les aider. Ce que je me dis par contre, c'est que, ben c'est toujours les mêmes qui paient, et que ça peut poser problème à terme. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Faut peut-être pas non plus faire n'importe quoi, moi je vais en Turquie pour le travail, je trouve qu'ils ont pas beaucoup de choses européennes, déjà géographiquement, pour moi qu'on reste dans une façon de vivre et de penser similaire, limite occidentale [...] Déjà la position de la femme en Turquie c'est pas la position de la femme ici, on n'est pas regardé de la même manière. »

Entretien Laura, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Dans le canton de Villard-de-Lans, les enquêtés défavorables à la mondialisation semblent exprimer de plus importantes réticences à l'égard de l'élargissement de l'UE, sans toutefois présenter une fermeture culturelle très marquée. Les opinions négatives sur la mondialisation, là encore majoritaires, s'appuient en premier lieu sur les délocalisations et les inégalités existantes entre les pays en fonction de leur niveau de développement. Ainsi, pour Antoine, Serge, Jean, Dominique et Jenny, les délocalisations sont possibles à cause de l'inexistence d'un système de protection sociale dans les pays les moins développés, entraînant un moindre coût du travail dans ces pays et une exploitation de cette faille par les multinationales. Selon Serge et Dominique, la mondialisation pourrait éventuellement être positive, mais elle renvoie actuellement à un libéralisme effréné qui ne soucie pas du développement des pays les plus pauvres. Des régulations de la compétition économique internationale devraient donc être mises en place car cette situation ne peut pas être viable sur le long terme, aux yeux de Jean, Jenny et Dominique. Enfin, Quentin et Bruno semblent tenir des positions moins tranchées

que les autres enquêtés, même s'ils relient également la mondialisation aux problèmes des délocalisations et des inégalités.

« Mondialisation, c'est, ben comment dire c'est [...] le libéralisme par n'importe quel moyen quoi y a plus de, c'est vraiment l'argent pour l'argent. Tous les moyens sont bons pour les profits quoi, c'est malheureux mais c'est surtout ça quoi, pour moi la mondialisation, c'est le fric, le fric, le fric par tous les moyens, c'est, ouais. [...]

Le fait qu'elle ait des effets très négatifs. Si ça aiderait les pays sous-développés ou en développement à s'améliorer oui mais c'est malheureusement, c'est pas l'cas, c'est pas l'cas, on profite de cette main d'œuvre heu très très bon marché pour faire du profit hein heu, c'est, le développement chez eux y en a pas quoi pratiquement pas quoi, donc heu c'est très négatif, telle qu'elle est faite. [...]

Par rapport à l'emploi, c'est vrai que bon on sait pas, une entreprise du jour au lendemain elle dit heu bon j'ferme la porte, j'vais ailleurs, on en sait rien hein. C'est tellement vite fait que bon, j'travaille [*dans une grande entreprise de l'agglomération qui a d'ailleurs licencié plusieurs centaines d'employés du site grenoblois en 2009*] donc en plus [...] les entreprises partout dans l'monde... la France apporte plus assez de, de profit on va ailleurs. Donc heu actuellement non mais ça peut arriver, on peut s'attendre à tout. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« Pff. C'est toujours pareil, faut partager les richesses. Faut pas écraser les pays pauvres [...]. Ah pas... enfin c'est au niveau de l'emploi. Les délocalisations. [...]

Pff. Bah y a eu quelques années, un petit artisan, là, comment il s'appelle ? Il faisait des dessous de plat avec... Il avait investi sur Lans-en-Vercors, pff, et puis il avait embauché... Bon c'était une petite... Et puis ce gars-là, il a délocalisé au Portugal... [...]

Enfin il était d'Autrans, mais bon. Il venait du plateau. Il avait investi là-bas, il avait sûrement touché des aides pour... et puis bon il a délocalisé au Portugal. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Autrans).

« En tant que bénévole, j'suis allé travailler quatre fois en Chine, c'est vrai que c'est facile d'aller délocaliser en Chine, quand vous avez des gens qui sont payé trois cents euros par mois maximum, on lutte pas contre ça, on peut pas avoir des protections sociales en France en disant on va vous payer quinze cents euros par mois, et puis aller lutter contre les Chinois qui vont travailler à trois cents euros par mois, qui n'auront pas de lois sociales pour les protéger, qui pourront être balancés du jour au lendemain [...]. Il faut à un moment donné être sérieux, c'est-à-dire on accepte pas tout et n'importe quoi, si il y a un truc que j'aime bien c'est le commerce équitable, en disant on aide des gens dans la mesure où le commerce équitable est fait sérieusement [...]. Mais y a en Chine, en Inde des gens contre lesquels on pourra pas lutter, des gens qui ont compétences techniques apprennent très vite, [...] et là vous pourrez pas lutter vous avec un emploi à trois mille euros par mois dans quelques années, et puis un Indien qui sera payé cinq cents euros par mois. Là la mondialisation oui, mais sur des bases égales, sinon ça marche pas. [...]

On est tous tenté d'acheter au moins cher, et d'acheter la meilleure qualité au moins cher, très bien, mais quand vous avez des gens qui sont payés dix fois moins que les ouvriers français et autres, vous dites attendez ce que je cherche à créer c'est de l'emploi et du travail pour mes enfants, ou je crée de l'emploi en Inde, en Chine ou au Bangladesh [...]

On peut pas remettre des barrières, mais il faut à un moment donné qu'on lutte à armes égales, et on ne lutte pas aujourd'hui à armes égales. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Là encore, pour tous ces enquêtés, les « univers d'expériences » et les discours « socio-centrés » sont fréquemment mobilisés pour appuyer les descriptions négatives de la mondialisation. Ainsi, Serge, ouvrier dans une entreprise internationale³⁶¹, sait que son usine peut être délocalisée rapidement, comme l'ont déjà fait d'autres entreprises de l'agglomération grenobloise ; Jean se fait aussi l'écho des fermetures et délocalisations de plates-formes industrielles, qui ont touché son secteur d'activités, la pétrochimie grenobloise ; Bruno, lui, mentionne la délocalisation d'une petite entreprise de Lans-en-Vercors vers le Portugal. Jenny, qui s'est retrouvée dans une situation précaire quelques années de sa vie, met l'accent sur les injustices faites aux travailleurs précaires et sur l'irresponsabilité des dirigeants économiques qui profitent de ces situations, tout en mentionnant ses craintes pour l'avenir de ses petits-enfants. Antoine, commerçant à la retraite et fils d'agriculteurs, insiste sur l'impact de la grande distribution qui met à mal le petit commerce et impose ses conditions aux producteurs ; Dominique met en avant les perspectives offertes par le commerce équitable qui offre un moyen de pallier les inégalités dont sont victimes nombre de petits producteurs. Enfin, Quentin mobilise surtout ses connaissances « scolaires » pour parler de la mondialisation, en essayant de détailler le processus de façon plutôt objective.

Parmi ces enquêtés plutôt défavorables à la mondialisation, si on retrouve les trois tendances évoquées plus haut en matière d'élargissement et d'immigration, on identifie une réticence plus forte vis-à-vis de l'Europe. Par exemple, Jean, Bruno et Serge semblent plutôt réservés au sujet de la poursuite de l'élargissement, en insistant essentiellement sur le frein à la croissance que peuvent représenter les nouveaux pays entrants pour les anciens Etats membres, avec quelques réticences d'ordre culturel à propos de l'intégration de la Turquie également. Pourtant, cette réticence n'est pas généralisée : Antoine exprime même une certaine empathie à l'égard de l'immigration, notamment à propos des conditions de vie des immigrés en France, et déclare partager la position du PS sur à ce sujet.

« Oui moi j'aime beaucoup la position du Parti socialiste, voilà ça y est, c'est dit [*rires*] [...] parce que je trouve que c'est intelligent de dire ben non on peut pas dire oui à l'immigration sans limites, faut des limites c'est clair faut contrôler ça et en même temps dire aussi [...] reconnaître qu'il y a des gens immigrés et qui apportent des choses à la France, y a des gens qui bossent, et heureusement qu'ils sont là, [...] aussi parce que j'pense que les gens qui vivent ben ça doit pas être facile pour eux et que, là c'est pareil hein si on entretient la xénophobie, [...] le refus de la différence, c'est dommage »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

³⁶¹ L'entreprise de Serge a d'ailleurs licencié plusieurs centaines de salariés de son site grenoblois en 2009, entraînant un conflit social de plusieurs mois et quelques épisodes particulièrement médiatisés, comme la séquestration de plusieurs cadres de l'entreprise pendant une vingtaine d'heures.

« Bah moi je suis pour, moi je suis vraiment pour parce que... j'estime que déjà l'aide qu'on peut apporter aux pays qui s'élargissent c'est quand même, ça peut être vraiment important... après y a toujours [...] ce souci sur l'Europe à deux vitesses et que... on intègre des gens qui n'ont pas le niveau de développement qui dialoguent. Depuis 86 c'est ce qu'on fait quoi, et du coup [...] au niveau de la Turquie je pense qu'elle serait pour l'élargissement aussi. [...]

Enfin j'estime que au niveau par exemple de la Turquie heu... [...] j'pense que ça pourrait régler [...] des problèmes et surtout [...] même si leur niveau de développement pour l'instant est inférieur au notre, apporter une... parce que c'est quand même [...] 5% de taux de croissance par an heu... les entreprises investissent partout en Turquie heu... si on l'intègre pas non seulement nous on s'en porte mal et eux ils sont mal barrés et ils vont se tourner vers l'Asie, moi je pense qu'on a vraiment tout à y perdre en disant non. »

Entretien Quentin, homme, 18-30 ans, inactif, Villard-de-Lans (Aurans).

« Parce que bon en général c'est qui se passe c'est, du moins, on tire les gens vers le bas, on n'essaye pas de faire évoluer les pays, tous ces pays de l'Est qui sont rentrés dans l'Europe ou même comme bon l'Espagne ou le Portugal par le haut, non c'est l'inverse heu on nous tire nous vers le bas donc heu y a un y a un problème quelque part quoi. [...]

Y fallait, y fallait mais avant y fallait peut-être mettre des règles que ça soit au niveau de, des impôts déjà, des impôts sur les sociétés, c'est vrai que dans ces pays-là y a déjà pratiquement pas d'impôts sur les sociétés. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« J'pense que bon le problème, c'est qui faut que, il faudrait faire quelque chose pour qu'ils aient du boulot chez eux, ces pauvres gens, à mon avis. Tant que on peut pas, à mon avis, au niveau humain... bon on est obligé de maîtriser, c'est sûr. Mais tant qu'on les, tant qu'on les pompera pas chez eux, euh tant qu'on les pompera chez eux, ça résoudra pas le problème ! [...]

Turquie. Ah bah, je sais pas si ils ont tellement la mentalité européenne [*rires*]. [...] Bon si ils remplissent les conditions, pourquoi pas. Mais je vois mal au niveau mentalité, culture, euh je sais pas. »

Entretien Bruno, homme, 46-60 ans, agriculteur, Villard-de-Lans (Aurans).

A Echirolles, les discours produits par les enquêtés opposés à la mondialisation sont très éloignés de la fermeture culturelle, la plupart d'entre eux exprimant des opinions très positives à l'égard de l'immigration et de l'élargissement, même vis-à-vis de la Turquie, qui est souvent ailleurs le point le plus conflictuel. Ces enquêtés, toujours les plus nombreux, soulignent pourtant les conséquences négatives de la mondialisation. Les délocalisations financières incarnent ces effets, puisqu'elles ne sont pas justifiées par les difficultés d'une entreprise, mais par l'intérêt d'actionnaires lointains pour la maximisation de leur profit, au détriment des emplois. Ces délocalisations sont donc considérées comme abusives, et génératrices d'une mise en concurrence inégale des travailleurs, nécessitant une régulation de la part de l'Etat, ou de l'Europe. De plus, selon Patrick, la mondialisation aurait entraîné un appauvrissement de la société française et restreint les marges de manœuvre de la classe politique, expliquant ainsi sa déception à l'égard de la gauche. Malgré la forte présence de ces

arguments, la mondialisation n'est pas perçue comme exclusivement négative : en effet, Bernard, Pierre et Gilles la décrivent comme un phénomène qui pourrait être positif, s'il était vecteur d'un réel développement pour les pays pauvres. Pour Gilles, la mondialisation est une question impossible à éluder, notamment en raison de ses conséquences sur l'environnement qui doivent être résolues au niveau international.

« En gros, je sais ce que ça veut dire. Il y a les pays riches ; il y a les pays pauvres. Je voudrais qu'on puisse quand même égaliser un petit peu. Parce qu'il y a des pays qui ont d'énormes richesses, le pétrole, le gaz, ou les métaux et ils ne profitent pas de leurs richesses, je pense à l'Afrique par exemple. Alors c'est vrai que les pays riches ils en veulent toujours plus, et la dette, les pauvres, ils donnent plus pour rembourser ce qu'ils doivent que pour vivre normalement, alors je voudrais qu'on équilibre un peu ça, sur le plan mondial [...].

Si les peuples qui sont exploités pouvaient arriver à surmonter cette exploitation, on pourrait penser, oui, qu'on va vers un certain équilibre, mais c'est mal parti. Mais quand je dis ça, je me reporte aux pays d'Amérique latine, là-bas, où ils ont quand même fait évoluer les choses [...] Mais quand même, ils ont réussi à mettre un dirigeant, je pense à... au Brésil, au Venezuela... »

Entretien Jeanne, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (quartier inconnu).

« On a été mangé par la Chine, hein. Faut pas rêver. La Chine, la Tunisie... C'est pas normal. Mais, en France y aurait eu moins de charges... On s'en sortirait... Les patrons s'en sortiraient mieux, hein. Y a beaucoup de charges hein, en France hein. C'est ça qui nous fout en l'air, hein. Regardez la Chine. Bon en ce moment c'est clair, la Chine ils font cinquante heures par jour pour un bol de riz. Mais c'est pas normal que des pays comme ça... Arrivent à... à monter sur la France, hein. [...]

Tout le monde envoie leur travail à l'étranger hein, maintenant, hein. C'est moins cher la main d'œuvre là-bas, hein. C'est ça le problème. Tout en, regardez, le textile y a plus rien, hein, ici. [...] Tout part, hein. Parce qu'en plus, on sait, ils prennent moins cher, mais la qualité on s'en fout hein. On s'en fout de la qualité. Maintenant c'est plus question de qualité, c'est question de rendement. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« Je veux dire on n'est plus dans une situation où les entreprises, comme y a vingt ans, bon ben... Elles faisaient du profit, donc elles gardaient une partie de ces profits, elles en réinvestissaient une partie, pour créer des richesses, pour créer de l'emploi [...], pour continuer à s'agrandir. Et aujourd'hui on est dans une spirale où effectivement [...] on se laisse racheter par des fonds de pension, tout ce qu'on veut c'est donner de l'argent à nos actionnaires, donc euh quitte à supprimer des emplois et délocaliser, parce que... On dit que l'emploi coûte trop cher en France. [...] On peut créer des emplois en France, on peut continuer à faire des profits, et ça permettrait aux gens de vivre beaucoup mieux. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« A vrai dire, c'est difficile, je travaille pas dans une société qui fait partie d'un groupe mondial... Je pense que ceux qui travaillent et qui ont travaillé dans des gros groupes, des multinationales, ont eu leur moment de réjouissance y a quelques années en arrière, et j pense qu'aujourd'hui ça devient quand même un p'tit peu moins le cas, quoi que. [...] Donc heu je pense que le problème vient déjà de la France. On permet [...] à des entreprises françaises bénéficiaires, même largement bénéficiaires, [...] de pouvoir

licencier pour motif économique, pour le besoin d'une restructuration, des salariés, alors que l'entreprise est tout à fait capable de tenir en France, et de gagner de l'argent. Et en plus elle en gagne même correctement, mais on leur permet de le faire parce que forcément ça devient du capitalisme à outrance, et là c'est de l'ultra libéralisme c'est-à-dire qu'on considère qu'en allant en Asie on va pouvoir gagner dix fois plus. Alors un dirigeant qui gagne dix mille euros par mois, [...] ça peut être déjà très bien et y a peut-être pas besoin d'aller chercher plus pour pouvoir faire vivre des salariés français. [...] Comme quoi là finalement je redeviens un p'tit peu à gauche hein de temps en temps.»

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

« Bon moi j'étais dans une entreprise qui se mondialisait hein. Alstom c'est... Je crois qu'il y a d'abord deux termes, c'est mondialisation et délocalisation, c'est pas, à mon avis c'est pas tout à fait pareil. Moi je, la mondialisation, si on entend internationalisation je suis même à la limite pour, moi je considère tout à fait normal que des Chinois ou des Indiens à qui on a vendu du matériel pendant cinquante ans en faisant des profits confortables, aient décidé, après tout, de se lancer eux aussi dans la fabrication de ces produits, et qu'on leur passe la technologie pour, pour occuper leur propre marché, moi je trouve pas ça scandaleux, ces gens ont le droit de vivre comme nous. Ce qui me gêne un peu plus c'est les délocalisations, c'est-à-dire que des entreprises européennes, françaises, vont aller faire fabriquer dans des pays à bas taux de main d'œuvre pour réimporter les produits pour les vendre sur notre marché, ça par contre ça me gêne beaucoup plus ouais. Mais la mondialisation, dans la mesure où c'est une tentative d'uniformiser la planète, ben non, même moi, quelque part je suis pas contre je veux dire il faut essayer de gommer les différences. Donc il y a, dans la mondialisation il y a des aspects positifs et des aspects négatifs. Délocalisations, je suis féroce contre. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Le cas d'Echirolles est emblématique d'une déconnexion totale entre le rejet de la mondialisation et une fermeture culturelle. En effet, les enquêtés se montrent globalement ouverts à l'intégration européenne. Cathia et Pierre adoptent, par exemple, un discours présentant l'élargissement de l'UE comme un facteur positif pour la croissance économique des nouveaux pays-membres, comme des anciens.

« Moi ça me pose pas de problème [*l'intégration de la Turquie*] à partir du moment où les pays intégrant l'Union Européenne respectent certaines exigences en matière de droits de l'homme, droits des enfants, droit social, sinon ça me... [...] Au niveau économique non ça me pose pas trop de problèmes parce que j'estime qu'on a tous à tirer des leçons, à la fois d'être moteur pour certaines économies qui sont un petit peu à la traîne et puis à l'inverse récupérer aussi ce qu'il y a de bien chez les autres quoi. »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

« Moi j pense que c'est [*l'élargissement*] des chances qui s'ajoutent, des chances qui s'ajoutent. [...] D'abord, y'a toujours des situations transitoires à problèmes mais c'est la vie. [...] On a plus de choses à échanger entre nous. Et puis là, bon c'est l'euro. [...] Maintenant, quand vous allez faire un tour en Allemagne, machin, vous sortez vos pièces de monnaie et puis [...] plutôt que d'échanger les billets, c'est un symbole fort. Et ça

devient, c'est devenu naturel [...] Donc, j' pense que l'ensemble de l'Europe ça deviendra naturel dans peu d'années. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Parmi nos enquêtés, seul Gilles exprime clairement des réticences au sujet de la poursuite de l'élargissement en se fondant sur le déséquilibre économique et les spécificités culturelles des différents pays qui doivent être prises en compte pour les aider à se développer.

« Et puis de faire évoluer ceux qui sont... les pays pauvres, ayons pas peur des mots, les pays pauvres, qu'on les fasse évoluer de façon à ce que tout être humain il a droit aussi à ben à la vie ! Mais il a le droit à la vie sans aller chez les autres ! Il faut aussi que, peut-être, il y en a qui sont volontaires, ils se prennent par la main, et pis y en a qui le sont le moins et qui attendent des autres... [...] Il faut le vouloir avec [...] des devoirs. Nous, la France, on n'a pas fait mieux que les autres, l'Allemagne n'a pas fait mieux que les autres, on doit construire l'Europe tous ensemble. Mais on ne doit pas mettre en difficulté les autres pays qui ne rentrent pas dans l'Europe. [*silence*]. On ne doit pas exploiter l'Afrique mais on ne doit pas non plus tout leur donner ! [...] Leur donner tout c'est pas leur rendre service ! Comme un enfant, si on lui apprend pas à faire quelque chose, à travailler... à gérer [...]. Faut leur apprendre la culture, qu'ils évoluent... »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Dans le même temps, les enquêtés partagent un discours en empathie avec la situation des immigrés, assez largement victimes de discriminations, et qu'il est nécessaire de mieux intégrer. Ce discours, tenu notamment par Luce, Bernard et Pascale se double d'une volonté d'élargissement de l'UE à la Turquie, à la condition que la laïcité soit respectée.

« Tout dépend de leur attitude [*à la Turquie*] hein je veux dire, tant qu'ils ont une attitude laïque, euh je pense que c'est bon. Si ils font pas ressortir le côté euh, le côté musulman, c'est bien, justement pour brassage, pour ce mélange, pourquoi pas. Mais il faut respecter certaines règles quand même, et la laïcité c'est important. [...]

Qu'il y ait pas cette, cette agressivité entre les, les groupes. [...] Les immigrés vont continuer à arriver, qu'on le veuille ou qu'on le veuille pas, donc il vaudrait mieux se réveiller, et puis essayer de pallier... [...] Mais ça serait une bonne chose, qu'on fasse une société plus, plus consensuelle quand même. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« Ils [*les immigrés*] sont dans une très mauvaise situation sociale, euh... Alors il y a ceux qui sont entre guillemets les immigrés légaux, ceux qui ont réussi à faire un trou ici, qui, on va dire, arrivent à s'en sortir plus ou moins. [...] La grande masse ils sont quand même défavorisés. Quant à ceux qui sont dans l'illégalité, pour eux c'est carrément la catastrophe puisqu'ils sont dans l'illégalité [...]

Moi je fais partie des partisans de l'intégration de la Turquie. [...] Il faut absolument [...] qu'on leur mette le problème sur la table, ok voilà, la porte est ouverte, mais avant que vous puissiez la franchir, il y a quand même des petits trucs à régler quand même. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Dans la construction de ces argumentaires, on observe que certains enquêtés mobilisent très explicitement des éléments liés à leur enracinement territorial. C'est le cas de Pascale, qui mobilise des éléments issus de son univers d'expériences personnelles pour expliquer sa

position sur l'immigration : l'attachement de Pascale à lutter contre un discours politique qui associe immigration, chômage et insécurité, repose sur un fort enracinement local, au sens où le fait d'habiter à proximité d'un quartier particulièrement défavorisé d'Echirolles (La Luire), où le taux de chômage et la délinquance des jeunes sont notables, lui permet de faire le pont entre la situation locale et le débat politique national.

« Donc pour moi euh... Le discours de l'insécurité euh... C'est un discours qui ne tend qu'à exacerber [...] la haine, à déplacer le problème, et à faire croire aux gens que c'est de la faute de l'immigration... [...] Je pense qu'il y a un discours qui tend à... à grossir les choses, à les aggraver, qu'il y a un discours euh... Alors je vais le dire, xénophobe, hein, pour nous faire croire que si on est euh... Dans une situation de chômage et d'insécurité c'est parce que... Y a l'immigration, notamment l'immigration maghrébine... Alors ça je pense que c'est fondamentalement, je veux dire, une bêtise énorme, moi je... Enfin... Je pense que c'est pas du tout la cause euh... De l'insécurité. Je pense que la cause du chômage etc., c'est qu'aujourd'hui les entreprises elles n'investissent plus pour créer des emplois, aujourd'hui les entreprises, ce qu'elles veulent c'est faire de l'argent. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

Le canton de Pont-de-Chéruy se positionne en décalage par rapport aux des traits communs identifiés précédemment. En effet, les enquêtés plutôt défavorables à la mondialisation s'avèrent également être opposés à la poursuite de l'élargissement de l'UE et présentent même un discours très clairement xénophobe. Ces deux éléments peuvent donc être considérés comme des caractéristiques de la fermeture culturelle et économique, exprimée par les « perdants » de la mondialisation. Encore une fois, la plupart des enquêtés rencontrés dans le canton de Pont-de-Chéruy présentent des perceptions négatives de la mondialisation. Le principal argument de cette opposition est, comme à Echirolles, la multiplication des délocalisations : ce lien est fréquemment établi spontanément par les enquêtés qui passent d'eux-mêmes de la question européenne à celle des délocalisations (Odile, Sonia, Auguste, Laurent, Michel). Les délocalisations sont perçues comme la résultante d'une concurrence déloyale entre les travailleurs puisque le coût du travail dépend des réglementations du travail, plus ou moins strictes, selon les pays, avec éventuellement des systèmes de protection sociale à financer. En plus de ces inégalités, la mondialisation cache aussi une exploitation de la misère des pays peu développés par les pays les plus puissants, qui de toute façon ne peut pas perdurer car les systèmes sociaux s'équilibreront à terme, mais après avoir conduit à un appauvrissement de la France (Odile, Auguste, Anne-Marie). Pour Florent, la mondialisation est aussi un phénomène que l'on subit et contre lequel il n'est pas possible de lutter. Si le décryptage des mécanismes concrets de la mondialisation est un peu difficile pour certains

enquêtés (Michel, Sonia, Florent), il n'en reste pas moins qu'elle suscite de larges réserves en raison de son assimilation aux délocalisations, qui devraient faire l'objet d'une réglementation, même si le protectionnisme est formellement rejeté (Michel, Auguste) car irréalisable à l'heure actuelle. Enfin, pour une enquêtée, Odile, la mondialisation a aussi comme effet pervers de conduire à une standardisation des pays : les grands centres urbains ont de plus en plus tendance à être identiques partout dans le monde et les populations à y vivre de la même façon.

« Euh, la mondialisation euh... [...] Personnellement, pff... L'Europe me suffira. [...] Mondialisation ça représente pour moi une concurrence. [...] Justement, pour faire face à la mondialisation, pour moi faut être [...] une Europe unie. Et notamment... Pour lutter contre certains pays... Qui sont très forts... A tous points de vue. Dans la puissance, dans l'armée, euh... [...] La mondialisation... Je suis pas forcément pour, moi... C'est un peu la peur, aussi. Mais... Par rapport aussi à... La santé... [...] y a des virus [...] la fièvre aphteuse [...] là dernièrement... sur les volailles. [...] On la subit, je dirais. [...] Je me sens pas jouer un grand rôle dans la mondialisation. On la subit, et on la cautionne. Comme je vous disais, toujours revenir à... je reviens toujours à la même chose, mais on cautionne les enfants... A des bas prix. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« (Odile) : Là aussi, par rapport à toutes les entreprises tiens, [...] là il y aurait beaucoup d'économies à faire [...] parce que toutes les entreprises qui sont venues s'installer en France [...] des subventions de l'Etat, c'est-à-dire avec nos impôts, moi ces entreprises qui aujourd'hui licencient du personnel parce qu'elles dégagent des bénéfices, et puis pour faire encore mieux, il faut licencier, moi je dis que ces entreprises-là, elles devraient payer des amendes, déjà rembourser toutes les aides qu'elles ont eu de par le gouvernement français, [...] avec des pénalités [...]. Oui c'est moins cher en Chine. Un ouvrier en Chine on le paie quatre-vingts euros par mois aujourd'hui encore, même moins que ça, peut-être bien cinquante euros. Mais son niveau de vie n'est pas le même. Tandis qu'un ouvrier en France, si on le payait avec cinquante euros par mois, je sais pas comment il va faire pour se nourrir déjà. [...] Ensuite après bon il y a les charges sociales, peut-être que les entreprises elles en ont trop, ça c'est un autre débat [...] Si la main d'œuvre elle est moins chère, le produit doit être moins cher. [...] De toute façon là-bas, le jour où ils vont se réveiller que, parce que ben il faut qu'il y ait des avantages sociaux [...], ils auront la main d'œuvre aussi chère que nous dans quelques temps hein. Mais en attendant, toutes nos entreprises s'en vont, tout notre savoir-faire s'en va, enfin tout part quoi, et puis après on s'étonne qu'on soit au chômage. [...]

Mais la mondialisation il en faut peut-être et encore j'en vois pas l'intérêt d'en faire une. Parce que moi je dis que chaque pays est particulier, chaque pays doit vivre avec [...] ses savoir-faire, euh en Afrique moi je vois pas l'intérêt pour un Africain de savoir, comment dire, d'arriver à se faire un steak frites, alors qu'il est très heureux avec je sais pas quel plat, un plat de manioc ou je sais pas quoi ! [...] Il y a deux ans je suis allée en Russie [...], je suis arrivée là-bas, bon je pensais être ailleurs, vivre dans un pays complètement différent, et puis entre l'aéroport et le centre de Saint-Pétersbourg, qu'est-ce que j'ai vu ? Hé ben je me suis dit mais c'est pas possible, mais je suis en France ! [...] Moi, aller en Russie pour voir les mêmes choses que j'ai à Lyon, ben ça va plus m'intéresser ! »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« C'est que, moi, je dis la mondialisation c'est les capitalistes sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis. C'est tout. [...] Parce que souvent on parle, ça coûte moins cher ou des choses comme ça, et bon, le problème, il est pas là. Moi, pour moi, le problème de la mondialisation, c'est que nos industries en France, on leur vend notre technologie, parce que c'est pas eux qui décident de monter une usine [...]. C'est-à-dire, moi, ces gens-là ont le droit d'avoir des voitures, ils ont le droit d'avoir des chaussures correctes et tout...Le problème qui nous est posé, c'est que ce qu'ils fabriquent, ils le renvoient chez nous. Et nous, pendant ce temps, [...] ils pourront nous renvoyer ce qu'ils veulent mais si y a plus personne qui travaille en France, je veux dire, ils pourront nous le renvoyer au prix qui veulent, on n'y achètera pas [...]. Ok d'accord, on va fabriquer chez eux, mais pour eux. Par contre, si ils veulent, si nous on ferme chez nous pour que ce soit fabriqué ailleurs, nous je veux dire, quand ils passent la frontière, on les taxe. Nous, on a X milliers de chômeurs à payer ! [...]

C'est pas une politique protectionniste qui faut, mais c'est véritablement une politique économique, disons, qui ne porte pas préjudice aux emplois en France, et qui effectivement leur permette à eux de progresser, hein. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Les enquêtés s'appuient très fréquemment sur leurs expériences personnelles pour justifier les aspects négatifs de la mondialisation qu'ils mettent en avant : Laurent expose la situation de sa femme qui va se retrouver une nouvelle fois au chômage suite à la délocalisation de l'usine où elle travaille ; Marcel s'appuie sur son métier d'agriculteur pour décrire l'importance des subventions dans les revenus des agriculteurs, qui sont fortement soumis à la concurrence internationale. Florent, ouvrier et fils d'agriculteurs de l'ouest lyonnais, utilise à deux reprises des exemples issus du domaine agroalimentaire : le vin et les épidémies touchant les élevages³⁶². Odile prend l'exemple de son voyage en Russie pour défendre l'idée d'une standardisation culturelle causée par la mondialisation.

Mais la grande originalité des enquêtés de cette zone est de présenter un profil beaucoup plus « fermé » culturellement, plutôt hostile à l'intégration européenne et marqué par l'apparition d'un discours clairement xénophobe. Tout d'abord, pour Laurent et Florent, les réticences à l'égard de l'élargissement de l'UE sont assez fortes et se fondent sur la mise en concurrence des travailleurs et la nécessité d'adopter des mesures protectionnistes au niveau des échanges commerciaux. A ces réticences à l'égard de l'élargissement, se mêlent des argumentaires xénophobes, même si les enquêtés s'en défendent en mettant en avant la défense de la laïcité ou certaines propositions du FN.

« (Laurent) : Mais je dis l'école est laïque, donc il ne devrait pas y avoir de distinguo, ni la... ni la kippa, ni euh... Là-dessus [...] moi je suis intransigeant. Par contre... là où je vous dis ça pose problème c'est que, on a énormément de... il faut que je pèse mes mots là... On a énormément [...] de ressortissants algériens, tunisiens, marocains, turcs où on ne voyait pas ces problèmes de voile. Et du moment que ce problème a été un petit peu

³⁶² L'ouest lyonnais est une région à la fois agricole, avec de nombreux élevages, et viticole.

soulevé... dans Pont-de-Chéry vous avez énormément, énormément de filles voilées [...]. Dans la rue, moi... elles ont un voile moi ça ne me gêne pas, c'est leur choix, par contre à l'école, non, non. [...]

En France nous on voyait... les gens vont rentrer dans l'Europe... ben ils vont peut-être se mettre... pas au niveau de la France... mais prendre les avantages de la France, et puis nous prendre certains avantages que certains pays ont... et c'est pas le cas. C'est qu'on essaye de tirer par le... par le bas, quoi. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Pont-de-Chéry).

« J'ai jamais encore voté pour euh... Monsieur Le Pen, hein. Mais... On vote forcément Front National contre les immigrés, moi si je vote Front National, ça sera vraiment pas à cause de ça. [...] Notamment ce que je vous ai cité. Comme justement, mettre sur... aussi, la... toute l'Asie, des taxes aux frontières Europe, justement, pour que, pour que... Pour pénaliser l'Asie par rapport à l'Europe. [...] Donc y a pas mal de trucs je me retrouve... Pas dans l'immigration bien sûr, hein. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

Un discours positif à l'égard de l'immigration est toujours présent, mais de manière bien plus marginale : Marcel et Auguste se fondent sur leurs expériences personnelles pour insister sur le besoin de renforcer la cohésion nationale et dénoncer les discours stigmatisant la présence et le comportement des immigrés. Cette empathie vis-à-vis de l'immigration et de la situation des immigrés repose sur clairement sur une articulation locale : en effet, la force locale du vote d'extrême-droite et le climat entretenu localement par certains membres de la classe politique locale semblent pousser les enquêtés à utiliser leurs propres expériences pour justifier de leur opinion favorable sur l'immigration. Ainsi, Marcel met en avant sa connaissance de l'immigration au travers de son bénévolat au Secours catholique, et Auguste pointe le paradoxe des discours communautaristes et xénophobes, qu'il entend fréquemment de la part de « Français » contre les immigrés, alors qu'ils sont très souvent eux-mêmes d'origine immigrée au départ.

« Et souvent j'entends des discours... Le Pen a... c'est non à l'immigration, voilà. Moi j'entends toujours dire « non à l'immigration, il y en a assez ». Et comment... comment on va... « Non à l'immigration » c'est facile à dire, mais comment on va gérer le... la situation ? Moi je... j'avoue que les personnes qu'on côtoie là au Secours catholique, mais on aurait tous envie de leur signer un... autorisation... avec... récépissé avec autorisation de travailler et tout ça. Ce sont des êtres humains comme nous. »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéry (Villette d'Anthon).

« Dans la mesure où on voit que les communautés se referment, disons, entre communautés, automatiquement, pour moi, c'est des pertes de... [...] de repères. Ça veut dire que les gens se...se rassemblent pour, comment dire, résister à ce qui va autour. Alors qu'avant, [...] y avait un mélange sans problèmes [...]. Maintenant...j'exagère si vous voulez, mais bon non, j'exagère même pas, mais on peut dire en définitive que les gens vivent en autarcie familiale, familiale et communautaire. Les Arméniens avec les Arméniens, les Algériens avec les Algériens, les Marocains avec les Marocains, les Turcs

avec les Turcs... Bon, quand on parle d'assimilation, des choses comme ça... 'fin, moi, c'est mon avis personnel, mais bon, ce qui se passe sur le secteur me paraît... »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chérury (Charvieu-Chavagneux).

Malgré ces positions marginales, dans le canton de Pont-de-Chérury, le discours qui apparaît à propos des questions d'élargissement et d'immigration est un discours clairement xénophobe, où l'immigration ne suscite pas de compassion et est interprétée au travers de stéréotypes, notamment celui de la malhonnêteté supposée des immigrés et donc le coût qu'ils représentent pour le système française de protection sociale. En matière d'immigration, le communautarisme est souligné, perçu comme un refus de s'intégrer à la communauté nationale, et tout comme est fait le lien entre immigration et délinquance, même si ses effets en sont limités dans le canton de Pont-de-Chérury. L'élargissement de l'UE suscite aussi de fortes réticences puisque les Etats-membres les plus anciens vont subir la concurrence des nouveaux entrants, en plus d'aider à combler leur retard de développement économique. Si ces résistances à l'intégration européenne et ce sentiment de xénophobie ne s'appuient pas systématiquement sur des expériences vécues – même si elles ont été souvent utilisées pour définir les opinions négatives de la mondialisation –, il semble exister un consensus local autour de certaines opinions xénophobes.

« Le fait d'aider des pays comme, pas la Grèce, mais la Turquie par exemple, eux ça va leur apporter quelque chose. [...] Parce que au contraire, ils sont pas autant évolués. Mais nous, est-ce que ça va nous faire baisser sans compensation, si ce n'est le fait de partager, voilà. Ce que l'on a fait déjà pas mal d'années. Faut partager, partager, mais on reçoit rien. Donc il y a un ras-le-bol et ça peut, c'est comme ça que viennent des révolutions. Ça peut être très très très long, mais c'est comme ça que ça peut venir. L'étouffement. [...]

Moi je trouve que on prend beaucoup de gants oui tout à fait [...] Je pense qu'ils ont pas à se plaindre. Et moi je serais eux, je m'accrocherais pour y rester.[...] C'est peut-être trop assistanat des fois aussi. [...] Parce que moi je parle plus des clandestins que de tous les immigrés, les immigrés c'est autre chose hein. Mais je parle, par exemple les Roms euh, les clandestins. [...] Ils viennent ici clandestinement, nous maintenant on les a sur le dos, on sait plus quoi en faire, on peut pas les renvoyer, ils ont pas de papiers, on sait même pas où il faut les renvoyer en plus c'est ça le comble. [...]

Je suis pas raciste, [...] mais je suis pour la justice [...]. Quelqu'un qui est malhonnête, qu'il soit Espagnol n'importe quoi, même Français, il est malhonnête je suis désolé. [...] Quelle que soit la race, malgré ce que d'autres pensent, automatiquement avec les Arabes [...], ça non, non, j'en connais des très bien des Arabes. »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chérury (Villette d'Anthon).

« Par contre c'est au niveau de... de... des écoles euh... Ben je trouve ça un petit peu dommage c'est que... ben on entend toutes les langues sauf le français. Donc euh... le français il est un peu mis à part, même beaucoup. C'est dommage. Parce que c'est une commune, je crois, il y a quarante-deux nationalités... [...] et je trouve ça dommage que quand on attend les enfants à la sortie de l'école et bien que la Française soit dans son coin, parce que elle peut pas communiquer avec les autres. Donc ça, ça m'a choquée, ça

[...] J'ai rien contre les... les gens d'origine étrangère ou autre, mais bon quand on est ici on parle français, on s'intègre ici. [...]

Parce que bon la dette de la sécu aussi c'est bien joli, mais quand il y a des étrangers qui font soigner des gens qui habitent pas sur notre sol euh... Bon j'ai rien contre sauver une vie, mais bon faut arrêter aussi que ce soit encore nous qui payons [...]

Ben l'immigration, [...], on n'a pas les moyens financiers d'accueillir toute la misère de la planète en France, ça c'est clair et net. Donc il faut mettre des barrières hein, et puis après ce qui est chez nous, qu'on l'aide. Mais que tout le monde soit aidé correctement. Une fois que tous les gens qui seront chez nous auront un travail, auront un toit, tout le monde vivra bien, là, faudra s'intéresser à d'autres personnes. [...] Mais peut-être qu'on peut aider dans le pays. Pas obligés de les amener chez nous. »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chérury (Pont-de-Chérury).

« Ah je regrette pas d'avoir voté Front National au premier tour. [...] Parce que [...] la France en a grandement besoin. Euh, je parle pas des immigrés bien implantés, depuis l'enfance, qu'ils ont appris notre langue, qui travaillent, qui paient leurs impôts, [...], qui ont réussi à construire, non. Mais limiter cette [...] clandestinité, oui. [...] On n'a pas de place de nulle part, donc non. Donc, terre d'asile la France, c'est bon, elle est pleine. [...] Mais par contre j'ai rien contre les personnes déjà installées, j'ai des supers amis qui sont d'immigrés mais qui ont toujours respecté les lois. Moi du moment que tu respectes la loi, tu peux, tu peux faire partie de mon entourage et vice versa quoi. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chérury (Pont-de-Chérury).

L'étude des argumentaires développés par les enquêtés, dont les opinions sont défavorables à la mondialisation, permet de saisir une double articulation entre mobilisation du territoire et raisonnement politique. D'une part, il est frappant de constater qu'à la différence des enquêtés favorables à la mondialisation, ces enquêtés « défavorables » mobilisent principalement des exemples tirés de leur univers d'expériences pour justifier de leur opposition. Or, parmi ces univers, les éléments de contextes locaux figurent fréquemment, aux côtés d'éléments divers tels qu'une période de chômage, la fermeture d'usines à proximité, le chômage de proches, les voyages à l'étranger ou les informations tirées de différents médias. Or, il est intéressant de noter que ce type d'argumentation traverse les catégories socioprofessionnelles : les enquêtés présents dans ce groupe ont des caractéristiques socioéconomiques variées, puisque s'y retrouve l'ensemble du spectre des positions sociales et économiques de notre échantillon. Au niveau politique, leur intérêt pour la politique est assez hétérogène : certains s'y intéressent fortement, comme Auguste ou Pascale, d'autres ont un intérêt moins soutenu sans toutefois se déclarer clairement peu intéressé par le sujet (Bruno ou Laura, par exemple). Si les profils en matière d'orientation politique sont encore très variés, on repère cependant des positionnements plus marqués aux extrêmes de l'axe politique : les enquêtés proches de l'extrême-gauche (Auguste, Jeanne, Pascale, Bernard, Sébastien), ceux proches de l'extrême-

droite – qui toutefois ne se positionnent pas (Sonia, Odile, Florent, Gilles). Notre analyse ne nous donne donc aucun groupe homogène de « perdants » de la mondialisation.

D'autre part, et dans le prolongement de ce premier point, on observe une articulation complexe entre les opinions sur la mondialisation et celles sur l'intégration européenne ou l'immigration. Or, cette complexité interroge directement un « effet » du territoire, avec une rupture entre les zones. D'un côté, dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, comme à Echiroles, on note une certaine ouverture : la défense de l'élargissement au motif des bénéfices économiques partagés par l'ensemble des pays appuyée sur une parole décentrée et une certaine empathie exprimée vis-à-vis de la situation des immigrés y sont dominantes. Les cas mêlant résistances à l'Europe et xénophobie sont loin d'être systématiques et surtout d'être évidents – excepté le cas de Gilles. D'un autre côté, dans le canton de Pont-de-Chéruy, ce sont des positions bien différentes qui apparaissent : le discours sur les avantages de l'élargissement disparaît au profit d'une argumentation assez clairement xénophobe, fondée sur des stéréotypes communautaires et une fermeture religieuse. Ainsi, avec l'exemple de Pont-de-Chéruy, un « effet local » apparaît assez clairement : l'existence d'un climat favorable localement à l'extrême-droite, mentionnée à plusieurs reprises par les enquêtés, se vérifie dans l'expression d'opinions xénophobes à propos de l'élargissement et de l'immigration. Que les enquêtés soit pour ou contre l'immigration, ils font assez largement appel à leurs « territoires subjectifs » pour justifier leur opinion.

Ainsi, seuls les enquêtés interrogés dans le canton de Pont-de-Chéruy semblent donc refléter clairement le lien supposé par Hans-Peter Kriesi entre l'opposition au phénomène de mondialisation et une fermeture économique et culturelle. La prise en compte de l'influence du « territoire subjectif » dans la construction du raisonnement politique est donc en mesure de relativiser des liens macrosociologiques qui ne correspondent qu'à une configuration territoriale spécifique, et ne peuvent en aucun cas être érigés en modèle d'analyse universellement vérifiable. Les enquêtés critiquant la mondialisation ne sont pas systématiquement des individus présentant un profil « fermé », pas plus qu'ils ne sont dépourvus d'arguments pour alimenter leur position. En réalité, ces individus sont bien souvent « ouverts » et mobilisent des arguments « socio-centrés », qui contrastent avec les registres d'argumentation beaucoup plus « décentrés » mobilisés par les individus favorables à la mondialisation.

C. L'incertitude sur la mondialisation : les vrais « perdants » seraient-ils les « exclus » du jeu politique ?

En marge des opinions positives et négatives exprimées à propos de la mondialisation, apparaît un dernier groupe parmi nos enquêtés : ceux qui n'ont aucune opinion claire à formuler au sujet de la mondialisation en raison de leur désintérêt ou de leur incompréhension. Dans le canton de Saint-Ismier, plusieurs enquêtés évoquent leur incompréhension ou leur désintérêt. Pour Monique et Patricia, les concepts de mondialisation et de libéralisation de l'économie semblent être particulièrement flous. Les questions des enquêteurs suscitent des réponses vagues, sur des sujets sur lesquels les deux enquêtées n'arrivent manifestement pas à formuler d'opinions propres. Ainsi, à la différence des deux groupes précédents, ni Monique ni Patricia ne lient la mondialisation à certaines de ses conséquences économiques, tout comme aucune des deux ne relie le phénomène à leurs expériences personnelles.

« (Enquêteur) : Le terme de mondialisation par exemple, est-ce que ça évoque quelque chose pour vous ?

(Monique) : J'sais pas, c'est pas très, j'suis plus, [...] impression que je vis dans ma bulle et que mais c'est vrai que je suis plus préoccupée par heu c'qui se passe ici que par... [...] J'pense que c'est, pas pire, pire parce que je pense que Saddam Hussein était quelqu'un de très [...] fou dans sa tête. Mais je veux dire à l'heure actuelle, les pauvres c'est toujours sur les, heu sur les civils 'fin que ça retombe heu quoi. Les, les grosses têtes et tout heu, alors j'espère que, des fois on dit qu'avec la mondialisation que ça change un peu que ça, qu'on essaye de faire des... de les aider un peu. [...]

(Enquêteur) : La mondialisation pour vous ça évoque quelque chose plutôt de l'ordre de la, peut-être une espèce de solidarité internationale ou bien vous le voyez sur les aspects économiques ?

(Monique) : Peut-être plus être plus solidaire entre nous, 'fin j'veux dire on est tous pareil, on est tous heu, que ça soit plus heu, qui ait plus d'échanges peut-être, entre les pays riches et les pays pauvres [...], qu'avec nos technologies à nous et notre savoir-faire on essaye de leur apprendre, apprendre c'est un grand mot ça j'trouve apprendre, 'fin de leur donner les moyens de se débrouiller un peu plus sans qu'y ait toujours quelqu'un derrière... Leur donner, leur montrer comment on fait et après que derrière eux y puissent se débrouiller un peu plus. Sans qu'y ait toujours [...] des grosses entreprises qui soient toujours sur eux. »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Or, dans le canton de Saint-Ismier, les enquêtés, qui ne se positionnent pas sur la question de la mondialisation, font preuve d'une fermeture culturelle assez importante. En effet, Monique et Patricia mettent en avant la nécessité pour la France de préserver son économie et de régler les problèmes internes avant d'intégrer de nouvelles populations, en soulignant également les problèmes culturels posés par l'islam.

« (Enquêteur) : Et par rapport à l'immigration... vous en parliez tout à l'heure...

(Patricia) : Parce que bon on a du chômage quand même où il y a un peu ça aussi, hein. Et puis bon il y a des choses que j'accepte pas trop... parce que chez nous en France on a quand même des sans domicile fixe qui sont... français, quoi, je veux dire qui ont du mal à s'en sortir et on va aller aider des gens... ailleurs quoi je veux dire qu'en France, et que nous en France on a besoin... les sans domicile fixe ils en ont besoin aussi, hein, on est... on est Français quand même... je veux dire d'abord aider... ceux qui font partie de la France et après... voilà. Parce que quand je vois ça... à Paris tous ces... toutes ces personnes sans domicile fixe, ça me... »

Entretien Patricia, femme, 46-60 ans, employée, Saint-Ismier (Bernin).

Dans le cas de ces enquêtées, l'absence de conceptualisation claire de la mondialisation semble donc être explicitement liée à une fermeture culturelle, qui s'exprime sur les sujets de l'intégration européenne et de l'immigration.

Dans le canton de Villard-de-Lans, comme à Saint-Ismier, deux enquêtés émettent des opinions bien moins tranchées sur la question de la mondialisation, manifestant ainsi une certaine distance au phénomène. Jean-Marc et Valérie tiennent ainsi des discours mêlant une méconnaissance affirmée des enjeux de la mondialisation et une fermeture certaine, vis-à-vis de l'intégration européenne notamment.

« La mondialisation. Pour moi, là pff, altermondialiste, pour moi, y a des mots, faire des rassemblements, G8, G10, G15, j'ai l'impression que vraiment on se fout de nous quoi ! [...] On nous jette des trucs et puis le soir, dans le canapé à la maison on vous parle de l'acier, on vous parle de... commerce équitable... Kyoto [...]

C'est super pénible, parce que là aujourd'hui la mondialisation, y a l'assemblée, y a des grands trucs quoi : sida, OGM, pollution... [...] on parle de PAC, Politique Agricole Commune, [...] on jette des trucs sur la table, sans j'veux dire, enfin : c'est compliqué ! [...] Pourquoi on veut voir que les effets pervers de tout ça ? Moi, j'ai envie d'être, j'suis pas optimiste, j'suis utopiste ! Mais là-dessus y a tellement d'enjeux économiques, hein, la planète qu'on va laisser à nos enfants, et je rigole doucement, on s'en fout de nos enfants »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« (Enquêteur) : On parle souvent de mondialisation. Qu'évoque pour vous le terme de mondialisation ?

(Valérie) : Oh la ! C'est pire que l'Europe ça ! Là on arrive à une échelle ! [...] Mondialisation... euh ben c'est encore plus grand quoi mais euh moi je pense que l'on va un peu loin là ! Après tout dépend pour ce que c'est ? [...]

(Enquêteur) : D'accord. Et la libéralisation de l'économie pour vous c'est quelque chose de plutôt positif ou de plutôt négatif ?

(Valérie) : Ah ça c'est aussi un truc où je me penche pas énormément dessus. C'est euh... On vit avec nos moyens euh... et... Non moi ça me... Ça aussi c'est avec le temps qu'avec qu'on peut voir les choses, c'est pas... Enfin pis je sais pas ça ne changera peut-être rien à mon... [...] Vous savez ben euh je pense que là je suis un peu comme tout le

monde, on gagne notre SMIC et puis voilà quoi hein, ça s'arrête là. [...] On verra demain c'est ce que je dis. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Ces discours s'ancrent résolument dans un registre d'arguments « socio-centrés ». Ainsi, Valérie insiste sur ses propres difficultés à trouver un emploi stable, témoignant ainsi d'un univers relativement déconnecté d'enjeux plus globaux. Conformément à la centralité de sa situation professionnelle dans son discours, Valérie perçoit l'élargissement comme une menace économique directe, où les travailleurs français risquent de se trouver directement concurrencés par ceux des nouveaux pays entrants dans l'UE. Le discours de Valérie témoigne d'une fermeture à la mondialisation, articulée autour de sa propre expérience de précarité sur le marché du travail.

« (Enquêteur) : Et que pensez-vous des élargissements de l'Union européenne ?

(Valérie) : Ben disons que je pense qu'on était déjà pas mal donc si on élargit encore plus, ça va être encore... ça va être encore plus les embrouilles quoi ! C'est ça ! Surtout que y a des pays, enfin y a eu... Le dernier c'était quoi ? Le dernier c'était quoi ? La Turquie ?

(Enquêteur) : La Roumanie.

(Valérie) : La Roumanie c'est un pays qui est très très pauvre la Roumanie. Je veux pas dire qu'on veut pas les aider mais là il y a... y a... enfin la balance elle est pas justifiée ! C'est ça que je veux dire. Je veux pas dire non plus qu'on doit avoir tous des pays riches hein c'est pas ça ! Mais c'est vrai que nous on risque de... voilà d'une pauvreté arriver dans une pauvreté aussi ! [...] Et bon en plus ce sont des gens qui eux vont bosser, comme je disais tout à l'heure, pour pratiquement rien, c'est sûr qu'ils ont besoin et qu'ils ont envie de bosser, ça je comprends bien ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Les discours des enquêtés peuvent même mobiliser des éléments du « territoire subjectif ». Ainsi, Jean-Marc contextualise localement sa réponse en liant le sujet de l'emploi à la croissance démographique du canton, due à l'arrivée notamment de nombreux cadres des grandes entreprises grenobloises travaillant dans des secteurs fortement exposés à la concurrence internationale. Il lie, par exemple, mondialisation et environnement, rappelant les problèmes posés par l'enneigement artificiel – qu'il a évoqué précédemment dans l'entretien.

« Ces gens, ils sont arrivés là et puis avec les mutations professionnelles, d'organisation, de licenciements, c'est pour ça, qu'y a certainement un lien quand même, d'se dire, ah bah voilà les délocalisations aujourd'hui nous on parle à Grenoble, nanotechnologies, ST Micro et puis y a... on y va gentiment avec nos petites rumeurs, parce qu'on voit bien machin, ils vont délocaliser, ils vont fermer... [...]

Là, bon, là on revient un peu dans le coin, mondialisation, c'est des effets énergétiques, énergies renouvelables, moi j'dis à mes gamines, « vous vous brossez les dents, vous laissez pas couler l'eau quoi ! Faites attention à ça ! » Et nous pendant ce temps-là, on fait de l'enneigement artificiel et on use dix mille mètres cubes d'eau potable, pour fabriquer de la neige artificielle et soi-disant pour pérenniser une activité de ski nordique »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

A Echirolles, trois enquêtés (Gisèle, Karim et Stéphane) décrivent la mondialisation comme un sujet plutôt lointain : ce sont les questions répétées des enquêteurs qui les amènent à formuler une opinion hésitante sur le sujet, quand ce n'est pas l'enquêteur lui-même qui fournit la réponse comme dans le cas de Stéphane.

« (Enquêteur) : On parlait tout à l'heure de mondialisation [...]. Quand on parle de mondialisation, qu'est-ce qu'il vous vient à l'esprit ?

(Gisèle) : C'est une bonne question [silence] je ne sais pas, il ne me vient rien de spécial

(Enquêteur) : La libéralisation de l'économie...

(Gisèle) : Enfin bon, la libéralisation, dites-moi des trucs et je vous dirai si ça me va ou pas

(Enquêteur) : La libéralisation de l'économie...

(Gisèle) : Ça veut dire quoi exactement ça ?

(Enquêteur) : L'ouverture du marché, peut être....

(Gisèle) : Ah, l'ouverture du marché, effectivement, les délocalisations et tout ça. [...] Alors, ça je ne suis pas bien pour, c'est clair, alors on devrait, on ne peut pas interdire aux patrons à rester maître de son entreprise mais ou de taxer les gens ou de taxer les produits qui nous arrivent, parce que il n'y a pas de raison pour qu'ils aillent de se faire fabriquer en Chine et vendus en France, enfin je veux dire que le Adidas *made in China* ça va bien quoi, donc il faudrait effectivement... [...] Je ne suis pas la seule pour taxer les produits qui sont en importation bon ben, justement. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Là encore, ces incertitudes sont directement corrélées à des opinions plutôt fermées sur les thèmes de l'Europe et de l'immigration. Au sujet de l'élargissement de l'Union européenne, Gisèle montre un certain repli, en s'opposant fermement à l'entrée de la Turquie en raison des trop grandes différences existantes entre la culture turque et la culture européenne, reposant notamment sur la religion.

« La Turquie, je suis contre, c'est clair. [...] Pourquoi ? Parce que on n'a rien à voir avec les Turcs, on n'a pas la même, la même, vision des choses, la même religion [...]. Ils n'ont rien à faire chez nous, et en plus ils n'ont pas été très sympathiques non plus toujours, ils ont déjà des problèmes à régler chez eux avant de préparer à venir chez nous. Pourquoi pas le Maghreb ? [...] ça ne veut plus rien dire quoi ! [...] Alors l'ouverture à l'Est, bon si ça peut les aider bon, oui pourquoi pas mais ça reste l'Europe quand même, mais la Turquie je suis contre, c'est clair. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Enfin, dans le canton de Pont-de-Chéry, trois enquêtés (Kévin, Jeanine et Elisabeth) sont plutôt déconcertés par les questions de l'enquêteur sur la mondialisation. En effet, la mondialisation n'évoque rien de précis pour ces enquêtés qui se placent dans une relative distance à l'objet. Pour Elisabeth, cela ne signifie pas grand-chose car elle dit n'avoir pas beaucoup voyagé et préférer le niveau européen. Jeanine, elle, met en avant son « incompétence » sur les sujets politiques. D'une certaine façon, elles mobilisent également

toutes deux leurs expériences personnelles pour justifier de leur éloignement de la question : Elisabeth dit qu'elle a appris à se méfier du discours des médias après la guerre en ex-Yougoslavie, où elle a pu mesurer le décalage entre les informations françaises et celles de sa belle-famille serbe ; Jeanine juge ces questions trop complexe et préfère militer sur des sujets qui lui sont plus proches, comme le logement. Bien que l'enquêteur amène très directement Kévin, jeune chômeur qui a auparavant largement décrit la situation difficile de l'emploi des jeunes dans le secteur, à faire le lien entre délocalisations et mondialisation, celui-ci reste assez évasif sur le sujet.

« Moi je commencerais par dire qu'on est tous sur [...] la même planète, le même monde [...]. Mais moi j'me sens pas très compétente en fait au niveau politique, j'suis impliquée, mais pas très compétente parce que je trouve que c'est un peu énorme, ces questions, c'est compliqué, complexe [...] Mais globalement [...] *[pour les pays]* est-ce que c'est pas de cet ordre-là, donc est-ce que c'est pas un grand jeu à qui perd gagne simplement quoi ? »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« (Enquêteur) : *On a parlé de la construction européenne, on parle aussi souvent de mondialisation, est-ce que ce terme vous dit quelque chose ?*

(Elisabeth) : C'est plus vague déjà *[rires]* j'sais pas, qu'est-ce que vous entendez par mondialisation ? Parce que... [...] Moi, pour moi, ça me parle beaucoup moins parce que, pour moi le monde bon j'ai pas tellement eu l'occasion de le visiter, donc j'suis un peu, je n'en sais que ce que j'en vois à la télé, donc c'est pas forcément très juste. Pour avoir été mariée avec un Serbe, bon pendant la guerre je savais exactement c'est qui se passait, et c'est pas c'est qui se dit à la télé donc heu voilà. Quand on connaît les pays par la télévision, c'est pas forcément le reflet exact, donc voilà, la mondialisation ça là-dessus... [...] Je pense que ça peut être positif, mais faut rester très prudent. [...] Ben c'est-à-dire que j'sais pas les pays sont tellement différents les uns des autres, les habitudes, les religions les coutumes, y a plein de choses c'est pas facile de se mettre tous d'accord quoi, le monde c'est pas... L'Europe c'est plus parlant. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Anthon).

« (Kévin) : Moi la mondialisation *[silence]* franchement je vois pas trop c'est qui veulent dire par mondialisation parce que eux ils disent qu'ils veulent, maintenant heu... quand j'y réfléchis bien j'vois pas ce qui veulent dire par là.

(Enquêteur) : *Pour vous ça peut être lié avec les délocalisations ?*

(Kévin) : Oui enfin peut-être, j'vois pas c'est que ça nous apporte ou c'est que ça nous enlève heu... j'arrive pas à voir. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, le lien entre la distance vis-à-vis du thème de la mondialisation et les opinions « fermées » apparaît nettement, même si une enquêtée (Jeanine) déroge clairement à cette règle. Les opinions de ces enquêtés au sujet de l'élargissement de l'UE et de l'immigration témoignent en effet de positionnement différents : si Kévin et Elisabeth font preuve d'un certain repli identitaire, Jeanine semble plus ouverte.

En effet, le cas de Kévin est emblématique du repli face à l'immigration immédiatement perçue comme constitutive d'une menace, en faisant naître une concurrence sur le marché de l'emploi entre les travailleurs français et les travailleurs immigrés, l'élargissement de l'UE étant assimilé à ce mouvement. Ce refus basé sur la situation locale de l'emploi est amplifié par une position xénophobe vis-à-vis d'une immigration qui bénéficierait de plus d'aides sociales que les Français. De façon moins nette, Elisabeth se fonde sur le même type de raisonnement que Kévin et dénonce également le manque d'intégration des immigrés à la société française. Bien que d'un avis contraire, Jeanine confirme cette position de Kévin et Elisabeth en interprétant le refus local de l'entrée de la Turquie dans l'Europe comme le résultat des conflits existants entre les communautés turques et arméniennes, mais aussi comme l'interprétation locale d'une concurrence déloyale entre travailleurs due à l'immigration.

« Aussi sur l'immigration, parce que on en fait tout un pataquès de ça, mais quand on a une zone comme par exemple par ici [*Pont-de-Chéry*], ou même en France, quand on voit le taux de chômage et qu'on continue à laisser entrer des étrangers, alors qu'y a pas de travail pour eux, y a déjà pas de travail pour ceux qui y sont déjà, on continue à laisser entrer des gens pour venir travailler. Y a pas de travail à quoi bon les laisser venir, autant qu'ils essaient de tenter leur chance dans un autre pays, sachant que chez nous on peut déjà pas travailler. [...]

Franchement quand on est immigré et qu'on est dans une situation comme la mienne c'est presque un avantage, enfin j'me comprends, c'est pas non... enfin au niveau du travail c'est un désavantage d'abord, mais quand... j'ai un ami qui est au chômage, et il a pas heu... au niveau de l'Etat en ne travaillant pas, pas autant d'aides qu'un immigré qui va pas parler français ou qui a des enfants... [...]

Si y a des gens qu'arrivent en France qui veulent travailler, [...] va voir dans un autre pays si y a du travail pour toi, chez nous y en aura pas. Parce que du travail y en a plus, la délocalisation aussi, voilà pourquoi y délocalisent. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« (*Enquêteur*) : A votre avis quels sont les grands problèmes en France, dans la société française ?

(*Elisabeth*) : Moi je pense qu'il y a l'immigration, les gens qui viennent ici bon entre guillemets je suis pas raciste puisque j'ai été mariée à un étranger, mais bon il faut que les gens qui viennent en France s'adaptent et vivent à la façon française quoi, moi j'veux dire il faut pas, moi j'suis pas, j'pense qu'il y a beaucoup de problèmes de, pas de travail, de pas de logement etc., parce que les gens viennent et ils ont rien quoi, c'est pas facile de loger tout le monde et je pense que c'est un problème quoi, bon, bien entendu il faut bien aussi être une terre d'accueil aussi c'est pas ce que je veux dire, doser un petit peu quoi. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Anthon).

Ainsi, dans le canton de Pont-de-Chéry, la plupart du temps, la mondialisation s'articule une certaine fermeture culturelle, ce lien étant alimenté, en outre, par des conflits communautaires locaux.

L'analyse des discours livrés par les enquêtés se déclarant peu intéressés ou distants du thème de la mondialisation recoupe de manière saisissante le portrait des perdants de la mondialisation dressé par H.P. Kriesi : en matière d'opinion sur l'élargissement de l'UE et l'immigration, ces enquêtés partagent en effet une certaine fermeture économique et culturelle. Si les incertitudes, les difficultés à conceptualiser ou le désintérêt de ces enquêtés vis-à-vis du phénomène ne permettent pas de dresser une synthèse de leurs arguments sur le sujet, il est tout de même notable qu'ils partagent de nombreux traits communs puisque se trouvent, dans ce groupe, essentiellement des enquêtés situés dans les positions socioéconomiques inférieures, et des femmes. Leur positionnement politique est encore une fois varié, même s'il y a une petite majorité d'enquêtés qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se situer clairement sur l'axe gauche-droite. En revanche, sur les dix enquêtés de ce groupe, sept partagent la caractéristique de ne porter qu'un intérêt très limité à la politique, certains le répétant à de multiples reprises lors de l'entretien (Valérie ou Monique, par exemple). Toutefois, on observe que l'expression d'opinions fermées ne correspond pas à un « rejet » de la mondialisation, mais bien davantage à une incompréhension. Les « perdants », pour reprendre l'expression de Kriesi, s'excluent du débat sur la mondialisation plus qu'ils ne s'impliquent contre. Il semble, en effet, difficile d'exprimer un repli culturel et économique par rejet d'un phénomène économique global dont il n'est pas possible de délimiter même grossièrement les contours. .

Cependant, même dans le cas d'une incertitude dans l'opinion exprimée sur des processus tels que la mondialisation, l'analyse qualitative des discours permet de saisir la manière dont les argumentations s'appuient à plusieurs reprises sur la mobilisation des « territoires subjectifs » et des discours « socio-centrés ». De cette manière, nous pouvons identifier des « effets de territoire » dans les cantons de Villard-de-Lans et de Pont-de-Chéruy. Une enquêtée telle que Valérie argumente sa « fermeture » à l'intégration européenne notamment en s'appuyant sur son expérience personnelle d'un marché de l'emploi peu favorable aux travailleurs non qualifiés, dans un secteur, de plus, plutôt confiné géographiquement. Jeanine est la seule des enquêtés de Pont-de-Chéruy de ce groupe à ne pas afficher de repli culturel mais insiste sur le repli qu'elle a pu constater parmi les habitants de son secteur. L'absence de positionnement clair sur une question telle que la « mondialisation », très largement importée dans l'univers social des enquêtés pour les besoins de l'enquête, ne doit pas être confondue avec une incapacité à identifier des « problèmes » publics. Toutefois, les enquêtés les moins favorisés ont davantage tendance que les autres à ne pas établir de connexion entre les échelles et les enjeux.

D. Le nécessaire dépassement du clivage « gagnant » / « perdant »

En mobilisant la dichotomie proposée par H. P. Kriesi entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation, nous avons pu explorer la diversité des discours des enquêtés, tout en les rapportant à notre questionnement : comment l’ancrage territorial des individus intervient dans la construction de leur raisonnement politique ? En réponse à ces questions, nous apportons trois éléments d’analyse concernant l’opérationnalisation de la dichotomie gagnant/perdant, la mobilisation des « territoires subjectifs » et une répartition « genrée » des opinions, qui apparaît pour la première fois dans notre enquête.

Premièrement, il semble que la répartition des enquêtés, entre gagnants et perdants de la mondialisation ne permette d’explorer qu’une partie de la structuration des opinions entre les quatre zones. Ainsi, il semble que l’équation gagnants/soutiens à la mondialisation fonctionne sur certains territoires. Le canton de Saint-Ismier, qui est apparu dès les origines de l’enquête comme le point d’observation susceptible d’être le « plus gagnant » de la mondialisation, est effectivement celui dans lequel vivent, de façon significative, les enquêtés jugeant le plus positivement la mondialisation (cinq enquêtés sur les quinze du canton de Saint-Ismier). Ces cinq enquêtés sont tous des défenseurs convaincus de la nécessité d’approfondir l’intégration européenne et appartiennent tous aux catégories sociales les plus favorisées. Dans les autres points d’observation, les enquêtés qui perçoivent positivement la mondialisation partagent les caractéristiques socioéconomiques et politiques de ceux de Saint-Ismier. Enfin, tous montrent, à une exception près, un soutien au libéralisme économique et culturel assez fort. Ainsi, ce groupe apparaît comme celui des « gagnants » de la mondialisation, tel que décrit par H.-P. Kriesi. Toutefois, ce marquage territorial s’effrite rapidement et ce pour plusieurs raisons. Signalons tout d’abord un déséquilibre du point de vue des opinions relatives à la mondialisation dans notre panel : en effet, les enquêtés qui soulignent les aspects négatifs du phénomène sont les plus nombreux dans notre échantillon, quelle que soit la zone d’observation considérée. Cet état de fait peut être rapporté à une inquiétude dominante dans le panel. Au-delà des différences de discours, on observe l’utilisation régulière de certains exemples, quels que soient la zone ou le groupe observé. Ainsi, l’exemple le plus fréquemment cité dans les discours est celui de la Chine. Dans une moindre mesure, sont également cités d’autres pays émergents (Inde, Brésil), ainsi que les pays de l’Est, assez régulièrement mentionnés, notamment du fait du thème de l’élargissement abordé dans le guide d’entretien. La surreprésentation de la Chine dans les exemples cités n’est pas

surprenante (Duchesne *et al.*, 2010) mais elle traduit bien le sentiment de l'existence d'une menace, perçue par la plupart des enquêtés, dans la concurrence avec les pays émergents.

Il n'existe pas de partition territoriale claire de ces opinions négatives. En conséquence, tous ces enquêtés ne peuvent pas être classés aussi facilement dans la catégorie des « perdants » : parmi eux, le vote au TCE est partagé (autant de vote « oui » que de vote « non »), les catégories socioéconomiques sont variées et nombre d'entre eux travaillent dans des secteurs exposés à la concurrence internationale – Laura, Sébastien ou Serge travaillent dans l'aéronautique, l'industrie automobile et les micro-technologies, des secteurs très exposés à la concurrence). De la même façon, le repli économique ou la fermeture culturelle ne sont apparemment pas des phénomènes très clairs dans les discours des enquêtés : si, dans le canton de Pont-de-Chéruy, il existe un repli économique certain et une inclinaison xénophobe ouvertement affichée, dans les autres points d'observation le phénomène est loin d'être généralisable – seuls certains enquêtés y faisant allusion de façon plutôt claire. Il n'est donc pas réellement possible de ranger les enquêtés émettant des opinions négatives sur le phénomène comme des perdants de la mondialisation.

En réalité, notre analyse révèle qu'une troisième catégorie, oubliée de la dichotomie gagnant/perdant, doit être prise en compte dans l'étude des opinions sur la mondialisation. Cette troisième catégorie, que nous pourrions décrire comme celle de « l'incompréhension » du phénomène, regroupe les enquêtés issus majoritairement des catégories populaires. Ce sont aussi essentiellement des femmes, et des enquêtés qui le plus souvent se sont abstenus au référendum sur le TCE ou ont voté contre. Si ce groupe semble correspondre à celui des perdants, combinant position sociale dominée, fermeture économique et culturelle, il demeure que leur faible appréhension politique de l'enjeu « mondialisation » pose problème : le groupe des perdants est moins « contre » la mondialisation qu'exclu des débats, du fait même de sa propre dé-légitimation. Pourtant, l'indifférence au phénomène de mondialisation d'une enquêtée appartenant à ce groupe, Valérie, relève moins de la « non compétence » politique, que d'une hiérarchisation des priorités parmi lesquelles les questions internationales ne figurent pas : sa focalisation sur sa situation économique difficile la pousse à ne prendre en considération que les éléments lui permettant en priorité d'assurer sa survie économique.

Deuxièmement, parmi ces trois groupes identifiés (soutiens, opposants, indifférents), on observe que « l'effet » de territoire correspond moins à un découpage net des opinions qu'à une différence de mobilisation du « territoire subjectif » en fonction des groupes. En effet, l'étude des arguments formulés par les enquêtés qui expriment des réserves au sujet de la

mondialisation, de l'élargissement de l'UE ou de l'immigration nous amène à constater une mobilisation récurrente d'arguments « socio-centrés », issus de leurs expériences propres, et souvent reliés directement à des événements qu'ils contextualisent localement. Rappelons les exemples de Bruno et Jean, qui font directement mention d'événements locaux pour appuyer leur opinion sur la mondialisation, ou de Maria et Sébastien qui s'appuient sur leurs situations professionnelles respectives. Dans ce groupe, des différences « territoriales » apparaissent parfois : ainsi, dans le canton de Villard-de-Lans les enquêtés parlent d'avantage que les autres de la situation économique de la région grenobloise, en s'appuyant sur l'exemple de Minatec qui revient plusieurs fois ; dans le canton de Pont-de-Chérury, la lecture de l'ouvrage d'Alain Peyrefitte, *Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera* (1^{ère} éd. 1973) est utilisée par deux fois comme exemple. Si ces éléments sont spécifiques aux zones étudiées, leur mobilisation est presque exclusivement le fait d'individus exprimant des opinions négatives sur la mondialisation.

Inversement, parmi les « partisans » de la mondialisation, ces références à leurs expériences personnelles sont bien moins nombreuses et ont plutôt trait à des pratiques, de loisirs ou de consommation notamment, réservées aux groupes sociaux privilégiés. En revanche, ces enquêtés utilisent plus fréquemment des discours « décentrés » sur la mondialisation, c'est-à-dire mobilisant des arguments de portée plus généraliste, largement liés au débat politique sur le sujet en exprimant une position personnelle sur les sujets qui sont débattus dans l'espace médiatique. Dans ce cadre, et à la différence des « opposants » à la mondialisation, l'expérience vécue n'intervient que comme illustration de l'argument de portée généraliste.

Si le clivage entre les types d'arguments mobilisés peut renvoyer à la possession d'un niveau de sophistication politique supérieur par les enquêtés favorables à la mondialisation, il traduit également l'appartenance – vécue ou ressentie – des individus à des réalités socioéconomiques opposées : ainsi, les individus défavorables à la mondialisation, qu'ils travaillent ou non dans un secteur fortement exposé à la concurrence internationale, donnent l'impression d'être confrontés à de plus grandes difficultés socioéconomiques ou expriment une certaine empathie vis-à-vis des personnes concernées par ces difficultés. A l'inverse, les « partisans » de la mondialisation semblent être plus déconnectés des réalités socioéconomiques existantes et avoir du mal à se projeter dans celles-ci. Notre analyse permet donc de constater une sorte d'incommensurabilité des discours sur la mondialisation : les raisonnements pessimistes apparaissent comme résolument plus ancrés dans la description et/ou l'interprétation d'une situation économique et sociale environnante, et ne semblent

jamais réellement dialoguer avec les arguments plus « décentrés » des individus plus optimistes.

Enfin, et troisièmement, nous observons la formation d'un clivage de genre, que nous n'avions pas vu apparaître aussi nettement dans les analyses précédentes. Ce constat rejoint des résultats de recherche établis par ailleurs. L'existence d'un *gender gap*, souvent pointée dans les travaux sur les comportements politiques (Inglehart Norris 2000), est notamment visible dans les opinions sur l'UE : les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à penser que l'appartenance de la France à l'UE soit une bonne chose, elles voient dans l'intégration européenne la menace d'une moindre protection sociale et la possibilité d'une perte d'identité nationale (Sineau 2004, p.211). Pour C. Leconte, l'euroscpticisme des femmes est largement dû à leur plus grande précarité sur le marché du travail (moins diplômées, moins payées, conditions et formes d'emploi précaire plus fréquentes, etc.), ce qui les rend plus vulnérables dans une économie compétitive mondialisée (Leconte 2010). Dans notre enquête, les opinions sur l'intégration européenne et la mondialisation mettent en lumière plusieurs effets du *gender gap*, recoupant en partie ces idées. D'une part, les femmes sont extrêmement minoritaires à donner des arguments en faveur de la mondialisation : seulement deux femmes sur les neuf enquêtés qui s'y déclarent favorables, avec un doute sur la force de la position d'Isabelle, qui semble plutôt hésitante sur le sujet, faisant essentiellement appel à sa socialisation familiale pour étayer ses arguments. D'autre part, la standardisation culturelle, interprétée comme une conséquence négative de la mondialisation, est uniquement mentionnée par des femmes (Odile, Cathy et Solange). Enfin, les femmes de l'échantillon mettent fréquemment en avant le lien entre le capitalisme et l'exploitation des populations des pays les moins développés (Jeanne, Luce, Jeanine, Anne-Marie, Solange). Sur la base de l'exploitation des données qualitatives à notre disposition, nous ne pouvons que confirmer l'ancrage des femmes dans un scepticisme bien plus marqué que ne l'est celui des hommes.

III. Conclusion du chapitre

Au terme de ce premier parcours dans les raisonnements de nos enquêtés sur des thèmes politiques, nous sommes donc confrontée à deux cas de figure différents concernant l’ancrage territorial des raisonnements politiques. Concernant le positionnement vis-à-vis du référendum sur le TCE tout d’abord, nous avons observé que les « ordres politiques locaux » fortement identifiés (cf. chapitre 5) peuvent structurer, non pas la construction de l’opinion individuelle, mais la compréhension des déterminants locaux du vote. Bien que les enquêtés n’admettent pas l’influence de cet élément sur leur vote, ce constat entre en résonance avec les travaux portant sur les effets de groupe, de voisinage, ou encore d’entraînement, constituant pour les personnes particulièrement intégrées à la vie locale soit un élément déclencheur d’une opinion, soit la confortation d’une opinion. Ceci peut être crucial dans la détermination des perceptions, notamment pour les personnes qui ne s’intéressent qu’assez peu à la politique en général ou pas à un sujet en particulier. Concernant les opinions sur la mondialisation, mises en parallèle avec celles produites sur l’intégration européenne et l’immigration, nos résultats montrent que l’expression d’opinions positives ou négatives, ou d’une incompréhension, reposent sur la mobilisation d’arguments socio-centrés, souvent enracinés dans le territoire. Hormis le canton de Pont-de-Chéry dans lequel apparaissent très clairement de fortes résistances vis-à-vis de l’intégration européenne ou de la mondialisation, le cadre territorial n’agit pas comme un élément de partition des opinions, mais plutôt comme un élément mobilisé dans la construction du raisonnement : en effet, et notamment pour les enquêtés percevant négativement la mondialisation, le « territoire subjectif » a tendance à être un des composants de l’argumentation, sous la forme d’éléments glanés à partir de leur environnement, qu’ils en aient vécu l’expérience directement ou par l’intermédiaire de proches (famille, voisins, amis, collègues), et ce quel que soit leur lieu de vie.

A partir de ces constats, trois conclusions principales apparaissent. Tout d’abord, si les enquêtés tissent souvent des liens, plus ou moins directs et plus ou moins suscités par la dynamique de l’entretien, entre intégration européenne et mondialisation, conduisant à considérer la première comme l’avatar régional de la mondialisation pour les pays européens, il est, cependant, difficile de considérer que ces deux raisonnements sont strictement interdépendants. En effet, l’intégration européenne n’est pas forcément équivalente à la mondialisation dans les propos des enquêtés : si la plupart d’entre eux sont capables de parler de l’Europe et ont un avis sur le sens à donner à l’intégration européenne (ainsi qu’à leur vote

sur le référendum de 2005), il n'en va pas de même au sujet de la mondialisation, qui ne fait pas écho chez une partie plus conséquente des enquêtés, même si ce sont toujours les enquêtés issus des classes populaires ou les moins intéressés par la politique qui en constituent le noyau dur. Ceux qui identifient, même approximativement, le phénomène de mondialisation, l'associent généralement à un avatar du libéralisme économique, entraînant délocalisations et désindustrialisation, deux phénomènes condamnables – et largement condamnés – aux yeux des enquêtés. Pourtant, dans le même temps, la trop forte logique néolibérale du TCE n'est pas systématiquement rattachée au mécanisme de la mondialisation, à part pour les enquêtés les plus intéressés par la politique ou qui se déclarent militants, en général à l'extrême-gauche. Les raisonnements sur ces deux thèmes montrent donc une déconnexion certaine.

Ensuite, la lecture du phénomène de mondialisation en termes de « gagnants » et de « perdants » de la mondialisation semble être déconnectée des opinions et des raisonnements politiques des citoyens. L'analyse de la recomposition du jeu politique en fonction d'une nouvelle dimension culturelle, articulant immigration et intégration européenne, au détriment de la dimension économique portant essentiellement sur la recomposition du jeu partisan, semble difficile à valider dans l'opinion. En travaillant sur ce que pensent les électeurs de la mondialisation, les réalités auxquelles ils connectent ce phénomène, de multiples éléments remettent en cause cette dichotomie entre gagnants et perdants de la mondialisation. En effet, nous avons montré que les individus disposant de caractéristiques socio-économiques favorisées ne se situent pas automatiquement dans le profil des « gagnants » de la mondialisation, c'est-à-dire des individus qui défendent l'ouverture des frontières et l'intégration économique mondialisée. De la même manière, les individus travaillant dans les secteurs exposés à la concurrence internationale (entreprises multinationales, etc.) ne sont pas particulièrement plus favorables à la mondialisation que les travailleurs des secteurs encore protégés de l'économie. Enfin, les enquêtés qui considèrent la mondialisation comme un phénomène négatif et générateur d'inégalités ne sont pas tous pour autant « culturellement fermés », puisque les enquêtés qui tiennent des propos ouvertement xénophobes sont au final assez peu nombreux. Il semble donc qu'une part conséquente des individus susceptibles *a priori* de rejoindre cette catégorie des « gagnants » soit assez peu encline à soutenir le mouvement de mondialisation. L'analyse contextualisée des raisonnements sur les questions de l'intégration européenne et de la mondialisation permet, par le biais de l'intégration du territoire, d'élargir l'analyse des attitudes et des argumentations formulées par les enquêtés. Ainsi, il nous semble que l'analyse des différents argumentaires sur le phénomène de mondialisation, tout comme l'évaluation de la justesse de la traduction empirique des

changements structurels considérés comme centraux par la science politique, sont aussi importants que la compréhension des stratégies partisans pour appréhender les conséquences électorales de la mondialisation (Kriesi *et al.* 2008, p. 319). En effet, le terme de mondialisation, comme celui d'intégration européenne, recouvre aux yeux des enquêtés des significations différentes et souvent imprécises. De plus, les arguments directement issus du jeu politique ou rattachés clairement à des positions partisans sont quasiment absents des raisonnements des enquêtés, qui mobilisent plutôt des arguments issus de leurs expériences personnelles (espace vécu) – même si certains événements locaux peuvent être imputés à l'intégration européenne (par exemple, Jean et la fermeture des laiteries sur le plateau du Vercors). Enfin, il n'est pas certain que les oppositions à l'immigration soient strictement attribuables au durcissement de la compétition économique internationale, les éléments xénophobes mentionnés par les enquêtés n'étant pas rattachés aux délocalisations, principales expressions relevées de la mondialisation, mais à l'expression d'une mise en concurrence ressentie ou anticipée entre « travailleurs français » et « travailleurs immigrés ».

Enfin, une dernière conclusion permet d'ouvrir une piste de réflexion jusque-là peu abordée : celle du genre. En nous appuyant sur l'étude qualitative des registres d'argumentation, nous sommes en mesure de saisir une partition femme/homme concernant les positionnements sur la mondialisation. Ainsi, à propos du vote sur le TCE, si notre enquête confirme l'idée selon laquelle le genre ne semble pas être une variable significative dans le choix du « non » (Brouard Sauger 2005, p. 137), elle laisse apparaître qu'il s'agit bien d'un critère déterminant dans le fait de participer ou non au référendum. En effet, dans notre corpus d'entretiens, rappelons que si une majorité de femmes a voté « oui » en 2005, en proportion similaire aux hommes, elles se sont aussi presque trois fois plus abstenues que les hommes (cf. tableau 6.1). Cette partition trouve un écho dans l'analyse des discours favorables au TCE : dans les raisons avancées pour justifier du vote « oui », les femmes ont plus tendance que les hommes à insister sur la nécessité de construire une réelle solidarité des anciens Etats-membres envers les nouveaux entrants.

CHAPITRE 7 //

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : UNE ÉLECTION

« A-TERRITORIALE »

Si l'étude de l'ancrage « territorial » du raisonnement politique des enquêtés nous a permis d'éclairer la formation des raisonnements sur les thèmes de l'Europe et de la mondialisation, nous proposons à présent de nous intéresser à un moment central de la vie politique nationale et crucial dans notre enquête : l'élection présidentielle. L'objectif est ainsi d'étendre l'analyse au cœur de la perception du système politique français par les électeurs et de la place qu'ils y accordent. Ce chapitre tente donc de comprendre les représentations que les électeurs construisent à propos de l'élection présidentielle, à partir d'une prise en compte des contextes particuliers de chaque session électorale, mais également de la mobilisation du « cadre territorial » dans les raisonnements centrés sur cette élection.

Si l'élection présidentielle n'est certainement plus la rencontre entre un homme et la nation (François, 2005), la place accordée par les citoyens à cette élection reste particulière. Les représentations attachées à cette fonction et aux hommes qui l'incarnent sont donc au centre de la réflexion ici présentée. En effet, dans un contexte de désintérêt fort pour la politique, le contexte électoral présidentiel remobilise les électeurs : il s'agit donc de travailler sur les argumentaires développés par les enquêtés autour des enjeux suscités par cette élection particulière, tant au niveau des enjeux civiques de participation, que des pratiques d'information ou de l'attention portée aux propositions des candidats.

Nous nous attachons ici à essayer de mettre en évidence les rapports entretenus par les électeurs à l'élection et à la fonction présidentielle. En effet, si l'élection présidentielle est un moment « spécial » de la vie politique française, au moins d'un point de vue institutionnel, alors les citoyens ne portent certainement pas le même regard sur cette élection et sur le candidat qu'ils choisissent que sur le reste de la politique nationale. En d'autres termes, le propos de ce chapitre n'est pas uniquement de comprendre comment et en fonction de quels intérêts ou de quelles caractéristiques les électeurs accordent leur voix ou non à un candidat donné, mais aussi d'essayer de déchiffrer les rouages de la construction du rapport ordinaire à

une fonction et à un homme particuliers dans le système politique français, en combinant des registres de justification à la fois normatif et pratique (Lascoumes et Mazzoleni 2007).

Ce chapitre est divisé en quatre temps. Il s'agit tout d'abord de faire le point sur les moyens utilisés par les enquêtés pour s'informer dans le contexte de la campagne électorale et sur la façon dont ils la perçoivent (I), ce qui nous conduit ensuite à spécifier la place de l'élection présidentielle dans le système politique français, aux yeux des enquêtés (II). Nous nous arrêtons ensuite plus précisément sur la campagne présidentielle de 2007, de façon à détailler les opinions des enquêtés sur les différents candidats (III). L'analyse des argumentations autour des choix électoraux possibles nous amène, enfin, à préciser les différentes représentations dont fait l'objet la fonction présidentielle dans le contexte particulier de 2007 (IV).

I. Réception et perception de la campagne présidentielle de 2007

Comme nous l'avons introduit précédemment (cf. chapitre 1), les campagnes électorales apparaissent comme des moments particulièrement cruciaux dans la mobilisation – ou la démobilisation – des électeurs (Lazarsfeld Berelson Gaudet 1944 ; Norris Sanders 2003). Il s'agit donc ici de prêter une attention particulière aux moyens d'information auxquels ont recours les citoyens dans le contexte d'une campagne électorale présidentielle³⁶³ (A), avant de s'attacher à décrypter les perceptions qu'ils ont eu de la campagne de 2007 (B). Pour chacune de ces deux entrées, nous prêtons une attention particulière à la construction de leur argumentaire et de leur raisonnement, en essayant de saisir les influences potentielles de la mobilisation de leur « territoire subjectif ».

A. S'informer dans une campagne présidentielle : médias et discussions politiques comme sources principales d'information

Si l'omniprésence de la télévision comme source d'information semble être avérée (PEF 2007 ; Dargent Barthélémy 2009), les autres médias comme la radio, la presse quotidienne ou magazine continuent d'occuper une place de choix dans les médias utilisés par les électeurs.

³⁶³ Cette attention à l'utilisation des médias est permise par le guide d'entretien de l'enquête FJP (cf. annexe D) dont une partie portait sur la place de l'information et des médias au cours de la campagne présidentielle. Les pratiques des médias, dans les quatre points d'observation, ont également fait l'objet d'une analyse quantitative grâce aux deux vagues de sondage du programme. Sur ce point, voir les rapports de chacune des vagues : Denni *et al.* 2007a ; 2007b.

Internet reste dans une position marginale par rapport à ceux-ci (Vedel 2009). Parallèlement à ces médias, les discussions politiques apparaissent également comme un outil fréquemment mobilisé, par les enquêtés, comme fournisseur d'information. L'analyse qualitative de notre corpus d'entretiens révèle une influence faible, mais observable, de l'ancrage territorial. Comme nous allons le voir à présent, si les modes d'information sur la campagne sont très largement similaires dans les zones de Saint-Ismier, Villard de Lans et Echirolles, une différence apparaît entre ces premières et le canton de Pont-de-Chéry.

Dans les cantons de Saint-Ismier, Villard-de-Lans et à Echirolles, la télévision est de loin le moyen de communication le plus utilisé par les enquêtés pour s'informer en général, et sur la politique en particulier. Elle peut susciter un intérêt plus soutenu pour la politique et la campagne, notamment au moyen des émissions de débat proposées sur les chaînes principales (TF1, France 2 ou France 3) qui invitent les candidats à s'affronter ou à répondre aux questions de « simples citoyens »³⁶⁴. La télévision est complétée par la radio ou la presse, en fonction des pratiques habituelles des enquêtés, mais aussi de leurs centres d'intérêt : ainsi, ceux qui s'informent beaucoup et régulièrement, qui vont être actifs dans leur recherche d'information, continuent de consulter leurs médias habituels, ceux-ci étant les plus critiques de la télévision et de l'information qu'elle fournit. Par contre, ceux qui s'informent moins activement ont plus tendance à se limiter à la télévision, sans aller chercher de l'information dans des médias qu'ils ne consultent pas habituellement.

D'autre part, les discussions politiques semblent être assez appréciées par les enquêtés de ces trois zones, qui déclarent pour la plupart en avoir régulièrement avec leur entourage, même si ces conversations peuvent créer des tensions entre des participants aux idées opposées. Les discussions politiques servent ainsi à essayer de convaincre son interlocuteur ou à s'informer. Enfin, les discussions politiques semblent aussi constituer un temps fort de la vie familiale, se déroulant essentiellement au moment des repas et marquant d'une certaine façon l'entrée dans l'âge adulte des enfants, qui commencent à voter.

« (Enquêteur) : *Et justement, vous écoutez plutôt la radio... ?*

(Solange) : Radio et télé. [...] Je regarde les magazines, [...] les émissions spéciales.

(Enquêteur) : *Et est-ce que vous regardez les journaux télévisés ?*

(Solange) : Oui, aussi. Mais c'est pas tellement là qu'on a les infos. C'est plutôt quand les candidats face au public ou face à des journalistes. [...] Alors y a plusieurs émissions qui passent... si j'ai le temps, mais je regarde régulièrement. Et je trouve ça intéressant de...

³⁶⁴ Citons par exemple l'émission « A vous de juger » d'Arlette Chabot sur France 2, l'émission « J'ai une question à vous poser » sur TF1 ou encore l'émission politique, plus classique, « France Europe Express » sur France 3.

que des gens posent leurs questions, si c'est pas préparé à l'avance. J'aime bien que ce soit impromptu.

(Enquêteur) : Les débats ?

(Solange) : Oui, voilà, les débats. Parce qu'il paraît les questionnaires avaient été sélectionnés, les questions sélectionnées. Alors c'est bon, si on leur pose que ce qu'ils ont envie d'entendre. Mais non, j'aime bien écouter, qu'ils soient mis en difficulté et qu'ils trouvent des réponses. C'est pas facile comme exercice... pour eux non plus, ils ont pas réponse à tout, j'imagine, mais bon essayer de voir bien les différences entre chacun. [...] Et puis on a des copains qui sont très intéressés, donc on en parle quand on se rencontre ou autre. [...] On aime bien parler de ça aussi. [...] Quand on se voit, quand on dîne ensemble, quand on va faire une ballade ensemble en raquettes... Donc souvent. [...] On en parle facilement. [...] Ah oui, les enfants, aussi. Ah oui, ils sont intéressés. [...] Les amis, les enfants... Les clients ! Quelque fois, si je sais qu'un événement peut toucher un client, je lui dis : « Vous avez vu ? Qu'est-ce que vous en pensez ? » [...] Oui, y a plein de choses que j'aime aborder. Bon, y a plein de choses auxquelles je comprends rien mais... [rires] ce qui me dépasse. Mais bon les sujets du quotidien, ou de la santé, ou du social ou du culturel. Je suis très intéressée par la culture.

(Enquêteur) : Et donc la présidentielle, vous en parlez aussi ?

(Solange) : Alors j'écoute plutôt. Ah oui, avec les copains, oui. [...] Alors y a eu l'année dernière [sourire], [...] un week-end, j'avais pas pu y aller parce que je travaillais, y a eu une discussion sur la politique. Et bien écoutez depuis, y en a un qu'on voit plus. Y a quelque chose qu'il a pas apprécié, il ne sait pas le dire. [...] Il a rompu les ponts avec tout le monde ! [...] Donc comme quoi, ça il peut y avoir des discussions très houleuses... On n'est pas tous du même bord, mais on échange ! [...] Y en a qui sont de droite, y en a qui sont de gauche. On n'a pas tous les mêmes idées, mais... mais bon ça n'a pas d'importance. Je crois qu'y a qu'avec l'extrême-droite que j'aurais du mal. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« *(Enquêteur) : Quelles sont vos sources d'informations principalement ?*

(Dominique) : Oh moi c'est essentiellement la télé. [...] Bon on a Internet, j'me suis amusée à regarder le site Sarkozy, le site du Parti socialiste, c'est marrant d'ailleurs, site Parti socialiste je trouve ça bouge énormément d'ailleurs, j'trouve qu'il y a de la modernité là, y a des tas de gens, moi j'trouve ça très bien, y a des tas de gens qu'échangent. [...] Les blagues aussi, j'sais pas si vous avez vu, c'est très marrant, parce qu'avec l'humour, un petit dessin ça en dit énormément, pour tous les camps, c'est très bien, parce que ça caricature un peu, et ça remet des fois les choses en place, vous voyez, moi j'trouve c'est important de temps en temps [...] de pouvoir prendre de la distance. L'humour c'est un peu ça [...]. Moi j'trouve que c'est génial qu'y [sur le site du PS] ait des tas de gens qui, des tas de jeunes surtout, surtout des tas de jeunes, bon peut-être qu'il y a des moins jeunes aussi, sûrement qu'il y a des moins jeunes, mais voilà, qui changent les idées, voilà. [...]

Principalement la cinq, principalement la cinq, mais j'aime bien aussi regarder la deux, la un je zappe, la trois, j'aime bien regarder les infos régionales, la trois bon voilà [...]

(Enquêteur) : Vous parlez un peu politique vous avec des amis, dans la famille ?

(Dominique) : Dans la famille, mon mari, mon fils aîné qu'a vingt ans, des amis, en famille, ça, on s'étripe sur la politique. [...] Oh oui, oui oui, ça fait longtemps, oui, mais c'est vrai que c'est un sujet chaud quand même, si on veut s'engueuler, Pagnol le disait, politique et religion. J'me souviens pour le oui non à l'Europe, avec un beau-frère qui est

en pleine création d'entreprise, et qui a voté non, mais on a failli, ça a failli mal finir, [rires] ça a bien fini, mais y a eu quelques mots [rires]. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« (Gisèle) : Sur la deux, j'écoute plutôt aussi des radios style RTL [...] il se dit des choses à la radio qui ne disent pas à la télé, ne me demandez pas quoi mais il y a des choses qu'on apprend par la radio et pas par la télé, je ne lis pas de journaux je n'achète pas de quotidien, oui je regarde les débats politiques, je ne regardais plus les infos avant, je ne regardais plus, ça me fatiguait, je préférerais me détendre sur Canal plus, mais là, c'est vrai, je regarde, j'écoute, oui je regarde de nouveau plus parce que bon il y a plus de débats. [...]

(Enquêteur) : Et vous avez eu l'occasion de discuter de la campagne électorale avec des personnes ?

(Gisèle) : Oui. [...] Ben, tous les midis [rire], en ce moment, c'est le sujet du jour. [...] Des collègues de travail oui, même à la maison, il y en a avec qui j'évite de parler parce que bon ça tourne au vinaigre, parce que justement ils ont des idées bien arrêtées, voilà on ne change pas, on est comme ça, on est comme ça, on ne change pas, il y a des amis avec qui j'évite d'en parler mais il y a d'autres avec qui ça passe quoi. [...] Non, ben non, ça s'accroche un petit peu [avec son fils], moi je voudrais bien qu'il vote comme maman, mais bon, c'est pas gagné [rire] »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Sur chacun de ces trois territoires, au-delà de ces deux tendances dominantes, certains enquêtés entretiennent un rapport spécifique à l'information du fait de leur trajectoire et/ou de la mobilisation de leur environnement. Des enquêtés tels que Georges et Valérie (Villard-de-Lans) affirment, par exemple, éviter les discussions sur les élections en raison de tensions qu'elles peuvent susciter dans leurs entourages : Valérie essentiellement parce qu'elle n'est pas à l'aise avec les sujets politiques en général, Georges en raison de ses problèmes de santé et de ceux des gens qu'il fréquente, qui les conduisent à écarter les sujets de discorde et à privilégier leur situation personnelle par rapport à des sujets qui leur semblent de moindre importance.

« (Enquêteur) : Et heu est-ce que vous discutez de la campagne électorale heu je sais pas à diverses occasions avec vos amis, vos proches ?

(Georges) : Très rarement parce que je me suis rendu compte en définitive quand on est avec des amis si on se met à parler de politique on finit toujours par s'engueuler. Alors ça c'est des, c'est vraiment des sujets tabous, même dans les familles quand y avait des repas de famille, moi je me rappelle à l'époque, chez moi, moi j'avais mes parents, mes grands-parents, tout ça, nous on arrivait quand même à s'engueuler en famille. Alors comment voulez-vous entre amis, c'est, c'est pire. C'est pire. Non, on ne parle pratiquement pas de politique. Pratiquement pas. »

Entretien Georges, homme, plus de 60 ans, retraité, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« (Enquêteur) : Et est-ce que vous discutez de temps en temps de la campagne, avec votre famille, avec vos amis ?

(Valérie) : Non non. C'est rare aussi. Alors ma famille bon euh on a chacun nos opinions qui des fois vont... On pense à peu près les mêmes choses mais euh on n'en parle pas. Et pis je vais vous dire en parler des fois entre des amis ou avec des gens avec qui on travaille, des fois ça finit très mal. Donc moi j'évite. Parce que c'est sûr chacun a ses opinions, mais certains veulent vraiment euh veulent vraiment les mettre en évidence : « Ce que je pense c'est ça et tu acceptes ça » et moi je dis non ! Moi j'évite. J'évite parce que c'est... Et en ce moment je travaille avec une équipe et euh c'est vrai que le samedi on mange ensemble et euh il y a une télévision dans un appart et on la regarde et c'est vrai que on tombe sur la politique quoi. Et tout ce que j'entends je me dis mais... Donc moi j'évite... Quand on me pose la question... c'est sans moi. Parlez si vous voulez, moi je m'en vais, non je préfère ! Voilà. Moi je pense que si on avait un petit peu notre opinion à nous-mêmes, qu'on fasse les choses nous-mêmes, ça irait beaucoup mieux ! Parce que c'est vrai que quand on vous demande, on vous dit : « Mais pour qui vas-tu voter ? ». Moi je dis déjà ça te regarde pas, parce que après on tombe dans quelque chose qui est pas bon parce que oui t'es comme ça. Enfin bon ça non ! Ça par contre c'est une liberté que l'on doit avoir nous ! Donc moi je laisse tomber, non je m'en vais ! Je préfère m'en aller. »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Dans un autre registre, deux enquêtées, Nathalie et Jenny (canton de Villard-de-Lans), font état d'une « hyper » information, liée à leur situation sociale et professionnelle : la première, professeur de Sciences Economiques et Sociales en lycée, est contrainte de se tenir très au courant des débats de société, la seconde, possédant une double nationalité franco-américaine, est amenée à « doubler » son information, à la fois auprès de sources françaises et de sources anglo-saxonnes. Par ailleurs, Nathalie, affirme que l'homogénéité sociopolitique de son village agit comme un facilitateur des discussions politiques au sein d'une communauté qui partage un certain nombre de valeurs et de points de vie. La mobilisation de son territoire, qui accompagne son haut niveau d'information, lui permet donc d'engager plus facilement des discussions publiques.

« Non, non, non elle change pas, non elle change pas heu moi j'écoute beaucoup la radio, j'écoute, je regarde pas beaucoup la télévision, donc j'ai la chance, donc ici on est plusieurs,... moi j'ai une parabole donc j'ai vraiment heu accès heu à beaucoup de chaînes étrangères aussi. Y'a beaucoup de chaînes françaises que on n'a pas heu avec la TNT et tout ça on l'a que si on est... mais ça ne change pas parce que j'ai toujours été informée. Moi je suis abonnée à, moi je suis abonnée à Time, à Newsweek, Herald Tribune, je suis abonnée à l'Express, heu ma mère est abonnée à Paris Match et j'écoute Europe 1 toute la journée donc j'veux dire je suis vraiment très informée [rire] et ça n'a pas, 'fin très informée non y'a plein de trucs que je ne sais pas mais j'ai pas dit oh la la c'est la campagne je vais regarder plus. [...]

Mais j'ai parlé avec mon fils et y me dit qu'y votera pour celui qui aura un, une vraie vision pour, par exemple, les trente-cinq heures. Moi j'ai un fils qui est cadre aux Etats-Unis : y fait des soixante-dix heures, des quatre-vingts heures par semaine, il a un salaire à l'avenant, il est pas, ici y sont freinés, ils ne peuvent pas embaucher [...]. Moi mon fils

y dit c'est terminé maintenant, on veut pouvoir embaucher, on veut pouvoir être rémunéré sur notre travail, on ne veut plus de ce carcan. Donc eux leur optique c'est ça, qui va libérer les énergies de la France ? Qui va permettre aux Français de bosser ? »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Et puis après, c'est plus les discussions, euh, c'est les discussions via toutes les blagues qui circulent sur Internet ou autre, et puis avec ma sœur qui est dans un autre milieu où on s'amuse à confronter c'est qui se passe ou autre. Non c'est amusant. [...] Je peux discuter politique avec... oui, oui, avec certains, ceux que ça intéresse, parce que il y a certaines personnes, on se rend bien compte, ça les intéresse pas, notamment avec... Avec certains voisins, oui je sais que c'est possible de discuter politique, on le repère vite, et puis après. Avec le seul souci, on est quand même finalement euh, on est tous de milieux sociaux, et même je m'en rends compte avec les lectures que j'ai ou autre, ça tourne dans un petit, finalement dans un microcosme assez... [...]. Assez réduit, oui. On peut avoir des votes différents derrière, mais on s'aperçoit au niveau des idées, ou des valeurs, finalement, c'est pas si éloigné que ça... Ce qui ressortait d'ailleurs dans l'enquête des Echos cette semaine, sur le vote des classes politiques, euh des classes sociales »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

Autre spécificité, la très forte politisation d'enquêtés tels que Jeanne, Pascale ou Bernard (Echirolles), caractérise leur mode d'information. Ainsi, pour ces enquêtés l'information télévisée est proscrite en raison de la partialité qui lui est attachée, notamment à la défaveur des petits candidats qu'ils supportent : elle est ainsi remplacée par une information issue de la presse militante, en version papier ou en ligne. De plus, les militants n'hésitent pas à les afficher (Jeanne), même si Bernard concède que les discussions politiques qu'il peut avoir ne sont que peu conflictuels en raison de l'homogénéité politique de son entourage. Enfin, de tous les enquêtés rencontrés au cours de l'enquête, Pascale est la seule à utiliser les blogs politiques et militants comme source d'information, qui lui permettent, à ses yeux, de mieux décrypter les enjeux et de se forger sa propre opinion sur les sujets qui l'intéressent.

« Non, non pas plus. J'écoute France Inter, et je m'en tiens là et... Je ne suis pas satisfaite là vraiment parce que ils ne parlent jamais de Marie-Georges Buffet, ou si peu, par rapport à Sarkozy, à Ségolène Royal... [...] L'autre jour, il y a eu donc ce meeting, on était deux mille cinq cents, et le *Dauphiné Libéré* a trouvé le moyen de dire qu'il y avait mille personnes... Vous voyez... Et c'est toujours comme ça. [...]

Avec Annette, oui. Pas beaucoup avec les autres habitants de l'immeuble, un petit peu, ma voisine m'a fait garder sa petite-fille juste une demi-heure, je lui dis : « Tu sais Christine, moi tu sais il faut que je me libère parce que je vais écouter Marie-Georges Buffet » [*rire*]... Moi je ne cache pas mes idées : ils m'ont vu, mes voisins, ils m'ont vu sur des marchés, je distribuais des tracts, moi je ne me cache pas, non. Et puis dans ma famille, bien sûr on en parle, mais enfin bon, dans ma famille ils votent presque tous PC [*rire*], alors je peux pas bien faire avancer là, mais bon j'ai l'occasion d'en discuter... »

Entretien Jeanne, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (quartier inconnu).

« Donc euh ça m'énerve, je déteste regarder la campagne des présidentielles à la télé. A la limite, à la limite je préfère aller sur des blogs euh, consulter des blogs euh, des uns et des autres, voir un petit peu ce qui s'y passe, parce que je pense que c'est... Plus sain. Comme ça je dis ce que je veux, puis s'ils écoutent pas... Voilà. Donc je préfère suivre la campagne des présidentielles via euh... Internet, ou par les journaux que je lis, plutôt que de... Enfin la télé je veux plus la regarder, quoi. [...] Enfin je veux réfléchir par moi-même. Hé ben la télé elle nous permet absolument pas ça. Elle essaye de nous... Faire penser tous pareil. Ben moi j'ai pas envie de penser comme tout le monde ! »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

« (Enquêteur): Donc les médias, le traitement de la campagne par les médias n'aura pas a priori d'influence sur vous ?

(Bernard) : Pour moi aucune, zéro. Ça veut pas dire que bon, je lis le *Monde diplomatique*, je lis *Charlie Hebdo*, je veux dire que je continue d'avoir un système d'information, mais pas, pas, pas de TF1, pas de France Inter, pas de trucs comme ça, je peux plus, je peux plus, je peux plus. [...]

Vous savez c'est toujours pareil hein, moi je vis dans un milieu que je qualifierais d'un peu particulier. Les gens que je rencontre, je dirais pas qu'ils me ressemblent mais, on va un peu tous dans la même direction. [sourire] Euh j'ai pas souvent l'occasion de m'affronter avec des gens qui ont des opinions largement différentes. [...] J'ai mes potes ils sont à Attac ils sont à, c'est des gens comme ça donc... Oui bien sûr on rigole sur le dos des autres, mais c'est pas vraiment passionnant. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Rapporté aux tendances de ces trois zones, le canton de Pont-de-Chéruy se démarque. Certes, l'omniprésence de la télévision comme principale source d'information pour les enquêtés à propos de la campagne électorale se retrouve dans les entretiens, même si elle peut être mise de côté par certains enquêtés qui ne se satisfont pas de l'information qu'elle fournit (Franck ou Auguste), et développent en parallèle des pratiques extrêmement denses pour s'informer en matière politique (radio, lecture de la presse, de magazines ou de revues spécialisées, etc.). A côté de ces médias traditionnels, Internet est occasionnellement cité comme une source d'information sur les programmes des candidats préférés des enquêtés (Kévin ou Anne-Marie). Les enquêtés particulièrement politisés, comme Auguste ou Jeanine, utilisent également leurs réseaux militants pour s'informer, au travers desquels ils reçoivent et relaient de l'information.

Toutefois, concernant les discussions politiques, on observe un décalage : celles-ci sont nettement moins mentionnées que dans les autres zones, et apparaissent comme des moyens d'information moins mobilisés par les enquêtés. Or, ces réserves sont liées à l'existence d'un « ordre politique local ». En effet, ces mentions moins fréquentes ne font pas état comme précédemment d'une mise à l'écart en raison d'un malaise vis-à-vis des questions politiques, ou d'autres préoccupations jugées plus importantes : les discussions politiques sont proscrites

dans le canton de Pont-de-Chéry en raison la tendance des électeurs au vote pour le FN, ce qui peut susciter des conversations particulièrement tendues³⁶⁵. Par exemple, Elisabeth et Marcel, les deux enquêtés à émettre ces réserves sur les discussions politiques, habitent respectivement, à Anthon et à Villette d'Anthon, deux des communes précédemment classées du côté des communes du canton de Pont-de-Chéry qui votent le plus en faveur du FN.

« (Enquêteur) : Et est-ce que vous en parlez avec vos voisins... tout ça... de politique ?

(Marcel) : Très peu. Très peu parce que... on entend de toutes les sortes... des lepénistes, des... [silence].

(Enquêteur) : Il y a des lepénistes ici ?

(Marcel) : Ah oui... Il y a beaucoup de personnes qui... [silence]. Villette d'Anthon il y a toujours... un bon pourcentage de... il fait toujours un bon score, hein, lui. On a... on a un HLM, il y a... vingt Arabes dedans, je sais pas. On n'a jamais eu de soucis majeurs avec eux. Mais il y a un sentiment de... je sais pas. »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéry (Villette d'Anthon).

« (Elisabeth) : Ah oui moi c'est ce qui m'a le plus surpris quand je suis arrivée ici, les gens sont de l'extrême...

(Enquêteur) : Et pourquoi vous avez une idée ?

(Elisabeth) : Non, j'avoue que j'en ai pas particulièrement discuté avec les gens du village, parce que c'est des sujets qu'ils n'abordent pas, mais bon ils ont peur des étrangers, ils ont peur des choses comme ça mais je sais pas si vraiment ils savent à quoi ils s'engagent [...]

J'attends leur programme pour étudier plus sérieusement, puis quand ce sera le moment j'irai sur Internet puis je regarderai un petit peu c'qui se passe

(Enquêteur) : Vous vous informez plus par Internet que par la télévision ?

(Elisabeth) : Oui puis par les documents qu'ils nous ont envoyé etc... et j'en discute avec mes enfants. »

Entretien Elisabeth, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéry (Anthon).

Si les pratiques d'information des enquêtés face à la campagne présidentielle ne semblent pas être structurées localement, on observe donc que la perception qu'ont les enquêtés de « l'ordre politique » de leur territoire peut influencer sur leur capacité à compléter les sources d'information dominantes par des discussions privées et/ou publiques. Cette différenciation doit être prise en compte dans la mesure où les enquêtés ayant des discussions politiques avec leur entourage (famille, amis, collègues de travail ou voisins) valorisent cette possibilité. En

³⁶⁵ Cette observation correspond à celle de Nina Eliasoph sur « l'évitement » de ces discussions au sein des voisinages, comme des bénévoles d'une même association, des membres du même club de danse etc., tant que ceux-ci ne sont pas liés par des relations amicales un peu solides (Eliasoph 2010 [1^{ère} éd. : 1998]). Elle fait également écho à celles de C. Braconnier dans la cité des Cosmonautes, où l'ouverture de discussions politiques ne peut se faire que dans le cas d'une confiance et du sentiment de l'existence de valeurs partagées entre les participants à une discussion de voisinage (Braconnier 2010, p. 114). Ce qui, au final, correspond tout à fait à la déclaration de Nathalie (canton de Villard-de-Lans) sur l'homogénéité socio-politique de son voisinage, qui facilite l'ouverture de telles discussions.

effet, ces discussions sont le plus souvent appréciées et ce pour plusieurs raisons³⁶⁶. Elles peuvent être un moyen d'information nécessaire pour ceux qui ne s'intéressent guère aux médias (Anne-Marie ou Monique, par exemple) : être dans un moment d'effervescence médiatique qui concerne tout le monde, peut donner lieu à des discussions parfois animées (Gisèle ou Solange par exemple) ou donner l'expérience de la « conviction » des autres (Dominique ou Cathy). Dans quelques cas, ces discussions peuvent être proscrites par les enquêtés car trop conflictuelles et susceptibles de créer des situations délicates, dans lesquelles ils se sentent mal à l'aise (Valérie ou Elisabeth).

Cependant, au-delà de cet « effet de territoire » et des espaces vécus individuels, trois profils généraux sont repérables dans le rapport des enquêtés aux médias : ceux qui suivent plus l'actualité à cause de la proximité de l'élection présidentielle, ceux qui ne modifient pas leurs pratiques d'information, ceux qui ne portent qu'une attention limitée aux médias et à la campagne présidentielle. Le premier profil concerne des enquêtés qui sont, en général, plutôt peu intéressés par la politique mais qui se sentent concernés par la campagne présidentielle, ou se font un devoir de la suivre (Karim, Dominique, Odile ou Patricia). Le deuxième profil rassemble des enquêtés qui suivent régulièrement l'actualité au moyen de différents médias, voire qui sont « hyper informés » – Nathalie, par exemple, professeur de SES en lycée qui se tient particulièrement informée sur les débats de société –, et sont donc déjà aisément au fait des actualités de la campagne (par exemple, Mathieu, Auguste ou Bernard). Dans une moindre mesure, se trouvent aussi dans ce profil des enquêtés qui sont peu intéressés par la politique mais suivent régulièrement l'actualité, la campagne ne bouleversant donc pas leurs pratiques d'information (par exemple, Elisabeth ou Yves). Le troisième, et dernier profil, est celui d'enquêtés qui ne s'intéressent qu'assez peu à l'actualité en général et ne se sentent pas particulièrement concernés par la campagne présidentielle (Stéphane, Valérie ou Monique par exemple), même s'ils peuvent déjà avoir choisi leur candidat favori (Kévin). Dans ce profil, sont aussi présents des enquêtés qui s'informent régulièrement mais se désintéressent de la campagne présidentielle, et ont donc tendance à l'exclure de leur champ d'intérêt (comme Pierre ou Raymond). Cette multiplicité des profils d'enquêtés en matière de réception de l'information, comme dans les façons de la percevoir, rejoint le constat des inégalités des

³⁶⁶ Cette pratique des discussions politiques apparaît également nettement dans les sondages réalisés dans le cadre de l'enquête FJP : dans la première vague, la très grande majorité des interviewés déclarent avoir eu une ou plusieurs discussions politiques avec leur entourage. Dans le canton de Saint-Ismier, seuls 10,5% des répondants n'ont jamais eu de discussions politiques ; dans le canton de Villard-de-Lans, ce sont 19,8% des répondants ; dans le canton de Pont-de-Chéruy, ce sont 25,8% ; et, à Echirolles, ce sont 20,8% des répondants qui n'ont jamais eu de discussions politiques.

citoyens face aux médias, – en plus de l’asymétrie générée par l’accès privilégié des élites politiques aux médias – (Zaller 1992).

B. Une campagne électorale décriée

Après avoir dressé le panorama des moyens d’informations utilisés par les enquêtés, il s’agit maintenant de s’attacher aux perceptions qu’ils ont eu de la campagne électorale de 2007. Comme nous l’avons déjà vu apparaître ponctuellement lorsque les électeurs détaillent leurs moyens d’information, et dans un contexte de crise de la représentation, notre enquête révèle que la campagne électorale ne semble pas avoir eu pour effet de rapprocher les citoyens du débat politique, ni de renouveler leur intérêt pour la chose publique. Or, contrairement aux moyens d’information, qui peuvent être influencés par les espaces vécus, ce constat s’applique indistinctement aux enquêtés, et ce quel que soit le point d’observation étudié. La réception de la campagne électorale est globalement négative. Cette perception se décline de deux manières : la formulation de critiques contre le déroulement de la campagne et l’expression d’un fort désintérêt. Quelle que soit la zone considérée, mais également leur positionnement social, professionnel et politique, on observe une forte stabilité dans les arguments et raisonnements avancés par les enquêtés.

Premièrement, trois aspects principaux sont mis en avant par les enquêtés pour justifier les critiques qu’ils adressent à cette campagne présidentielle. Celle-ci apparaît tout d’abord comme un « spectacle », où les candidats utilisent des ressorts populistes, multipliant les promesses irréalistes, leur permettant ainsi d’éviter les sujets réellement intéressants aux yeux des électeurs, et sur lesquels aucun n’a de programme clair. L’inconsistance du débat de fond face aux promesses et le parasitage de la campagne par les règlements de compte entre les principaux candidats sont régulièrement soulignés par les enquêtés. Ils sont plusieurs à signaler leur sentiment d’une occupation de l’espace médiatique par des promesses démagogiques et sans fondement, alors qu’un débat de fond est nécessaire. La part donnée aux promesses électorales irréalistes et aux conflits entre candidats n’incitent pas non plus les enquêtés à donner une opinion positive de la campagne. Ensuite, les journalistes sont accusés de renforcer les candidats dans cette voie, en proposant également des émissions qui évacuent les débats de fond au profit des promesses. Les médias apparaissent comme le lieu du déroulement d’un spectacle vide de sens, qui accorde trop de place à l’émotion et aux problèmes individuels, sans traitement des problèmes de fond et sans espace pour les « petits » candidats. L’espace médiatique réservé aux commentaires des confrontations

formelles entre candidats est jugé trop important par les enquêtés. Enfin, et parallèlement, la campagne est également décriée car elle donne l'impression de traîner en longueur, rythmée par les sondages et les scandales. La durée provoque une certaine lassitude, renforcée par le sentiment de voir les erreurs se répéter. L'intérêt pour la campagne est donc émoussé par le sentiment que la campagne est très longue.

« Elle m'intéressait au début. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'entendre des discours qui se répètent. Donc je, il faudrait que ça change. C'est très pénible c'est qu'on ne peut pas en parler sans parler de sondages quotidiens. Jveux dire on sait plus où on en est. Parce que si c'est CSA ils ont une façon de redresser, si c'est IFOP, eux ils pondèrent d'une autre façon. Et quand on voit que tout le monde est à un point ou deux points. Ça casse parce qu'on le veuille ou pas, ceux qui veulent la place se positionnent par rapport à ce qu'on dit. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Pour l'instant c'est tout, on dit oui à tout le monde, c'est la lettre au père Noël heu. Les débats qu'on voit, j'en ai vu, j'ai vu le bout d'un, où la dame vient raconter que son fils a la varicelle et y va demander ce que le candidat peut faire pour elle, [...] ça rime à rien ! »

Entretien Alain, homme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Montbonnot).

« Non, non, moi j'trouve que c'est une pauvre campagne. C'est une campagne de personnes et pas une campagne d'idées, c'est, elle m'a dit... [...] Regarde comment elle est habillée... [...] Heu regarde c'est un facho... regarde c'est un crétin sur son tracteur... regarde... C'est n'importe quoi. [...]

C'était des shows parce que choisir 'fin c'est [...] : « vous vous êtes venus avec vos questions, moi je viens avec mes réponses », c'est un peu ça. [...] Mais bon là y'avait un panel de gens choisis, leurs questions étaient quand même connues à l'avance. [...] Moi ça m'intéresse pas qu'on réponde à une question individuelle parce que on a tous un problème, une préoccupation individuelle. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Alors je vais vous dire je n'écoute pas hein ! Je vois à peu près ceux qui se présentent euh... Parce que c'est du blabla et j'ai pas du tout envie de blabla. Donc euh je vois à peu près ce qu'ils... bon ce qu'ils présentent, leurs programmes, leurs machins mais on en reviendra toujours à la même chose. [...] Mais ça m'intéresse pas [...] parce que il y a pas vraiment quelque chose qui est concret [...]. Déjà ils se battent entre eux donc déjà il y a un truc qui ne va pas c'est que c'est pas moi, c'est lui, toi t'as dit ci, toi t'as dit ça et ils règlent leurs comptes pendant leur campagne ! Je suis pas d'accord ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Mais c'est vrai que là, les campagnes électorales, je commence à m'y intéresser. C'est la première présidentielle où je me plonge dans le dossier d'aussi près. [...] C'est la première fois où une campagne présidentielle me laisse avec un très très gros point d'interrogation. Là franchement, les présidentielles d'il y a cinq ans je savais pour qui je votais, autant là je ne sais rien du tout [...] Donc là je suis j'écoute vraiment tout le monde [...]

Et je vois que ces, ces quatre cinq dernières élections présidentielles, les promesses hé ben elles n'ont eu de cours que le temps de la campagne. Donc c'est vrai que maintenant on aimerait bien avoir un Président qui fasse ce qu'il a dit quoi. »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Moi je pense que cette campagne électorale, ça me hérise pour la simple et bonne raison que, si vous voulez, y a pas vraiment de débats contradictoires. Bon, je regarde les débats qui sont faits à la télé avec, disons, des personnes comme ça, mais je veux dire [...] c'est catastrophique. Vous avez des gens qui posent des questions, mais vous avez le candidat qui répond tout ou n'importe quoi. Bon, les gens ne sont pas assez affûtés, ne sont pas assez [...] politiques pour comprendre [...] ce que le gars est en train de dire. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« *(Enquêteur)* : Et... vous ne vous intéressez pas à la campagne présidentielle...
(Daniel) : Je ne peux pas ! C'est un épiphénomène. Ça dure trois semaines, un mois et on arrête. C'est pas... c'est un épiphénomène une campagne présidentielle. [...] Mais on a vu le film une dizaine de fois déjà ! Donc, c'est jamais... [...] C'est un spectacle ! Soyons clairs, quand même aussi ! C'est un spectacle, on a des gens qui se... on a des communicateurs qui sont autour de vous, on a des... on est grimés, on doit passer à télé-émission, on passe par telle chose, on dit telle chose, on est formatés ! »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Deuxièmement, le désintérêt pour la campagne présidentielle est fréquemment évoqué par de nombreux enquêtés. Ces derniers déclarent ne pas s'y intéresser, notamment en raison du manque de propositions constructives des candidats ou du sentiment d'entendre principalement des promesses irréalisables, comme nous l'avons déjà évoqué. La sensation d'hypermédiatisation peut renforcer la sensation de n'être que très peu concerné par cette campagne. Ce sentiment est conforté notamment par le manque de visibilité de la campagne « sur le terrain » et de la désaffection par les partis des outils traditionnels de la campagne (tracts, réunions militantes etc.). Les enquêtés s'intéressant peu à la politique et issus des classes populaires sont les plus nombreux à ne pas s'intéresser à la campagne. Cependant, et notamment pour les enquêtés qui s'intéressent habituellement à la politique, la plupart d'entre eux argumente le désintérêt, en refusant de se déclarer seulement comme « peu intéressé » : la lassitude face à une campagne qui dure trop longtemps, un choix déjà effectué ou le sentiment de n'entendre que des promesses ou des critiques entre les candidats.

« *(Monique)* : Y nous en promettent tellement des choses aux élections présidentielles qu'on sait pas après c'que, vraiment c'que ça va donner quoi. Bon je sais pas si vraiment...

(Enquêteur) : Vous êtes un peu attentive à ce qui se fait durant la campagne, à ce qui se dit ?

(Monique) : Ben ahff, attentive c'est 'fin c'est vraiment pas mon, mon cheval de bataille quoi c'est pas mon, c'est vraiment pas mon truc quoi la politique, en plus j'y comprends jamais rien quoi c'est... 'Fin j'écoute un peu ce qui se dit, 'fin l'essentiel. Y promettent beaucoup de choses, y promettent plein de trucs mais je sais pas où y vont trouver les sous déjà. »

Entretien Monique, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Euh la campagne ne me passionne pas beaucoup, je vous l'ai dit. Donc je, je traverse en diagonale, voilà. [*rires*] Je préfère plutôt les, les reportages un peu plus, disons plus conséquents sur des sujets d'actualité qui sont pas forcément en France, voilà. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« (Enquêteur) : Vous m'avez parlé des émissions spéciales, vous avez eu l'occasion d'en regarder quelques-unes ?

(Serge) : J'ai heu... oui, j'ai regardé celle avec Ségolène Royal et j'ai regardé aussi celle avec Bayrou, où y'avait aussi Laguiller, où y'avait heu ben la semaine d'après quoi.

(Enquêteur) : Et ça vous a intéressé, vous avez trouvé ça utile ou... ?

(Serge) : Heu... intéressé moyennement parce que bon chaque personne posait la question pour son propre heu problème, heu donc heu bon, sans plus quoi, c'est pas, c'est pas le programme quoi. [...] Peut-être un peu plus même chose de, même si le papier est..., plus de tracts, avant bon on avait heu maintenant, plus personne distribue des tracts au sortir des usines ou quelque chose comme ça quoi. Si à part Lutte Ouvrière mais on les a pas encore vus, on va les avoir, ou... ou si le PCF encore un peu mais autrement les autres partis c'est vrai qu'on les voit pas beaucoup heu... Alors ça fait partie encore de l'information, j pense hein parce que tout le monde n'a pas encore Internet hein. Donc ça pour moi j pense que pour moi ça manque beaucoup. [...]

C'est là où j pense y touchent le plus de monde. Mais bon y font peut-être les marchés le dimanche, je sais pas. [...] Ben déjà comme on dit c'est déjà écrit sur un papier, c'est déjà, parce que on entend, c'est ... lire et entendre pour moi c'est différent, on va peut-être plus heu se rappeler du moins s'rappeler oui ce qu'on a lu que c'qu'on a entendu... »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« Ils cherchent surtout à se faire élire, et à être très proche du... de ce qu'on veut entendre. Ah... Ça exactement hein, ce qu'on veut entendre ils le disent. Mais c'est pas forcément la réalité. Bon, après euh, donc j'ai, on écoute les débats, j'écoute les débats, j'écoute... Les uns les autres. Après... ils se tirent trop entre eux. Ils se critiquent trop. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Ils sont là pour vendre leur soupe, heu, quitte à dire n'importe quoi, et moi ça me déplaît plus que ça me plaît ..., parce que je, je, pour moi ils sont tous des monteurs déjà, ils veulent le pouvoir c'est bien, la place doit être bonne, qu'est ce qui me plaît ? Il y a rien qui me plaît. [...] Qu'ils ne me donnent pas la confiance, moi [...] quand on me fait des promesses, si je sais qu'ils ne pourront pas la tenir ça me fout les boules excusez-moi du terme ! [...]

Et oui, c'est des réponses, du ni oui ni non, puis ces des promesses qu'on sait très bien qu'ils ne vont pas tenir, avec quel argent ? Il faut être réaliste, donc ça me déplaît plus qu'autre chose ! »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

« (Cathia) : Oui, puis [la campagne] est vachement excitante, c'est sympa, ça met de l'animation, tout le monde s'expose un petit peu bon pas encore trop pour le moment mais on se rentre un peu dans le lard, c'est sympa moi ça m'amuse ! [...]

(Enquêteur) : Telle qu'elle se déroule actuellement, est-ce que la campagne pour la présidentielle vous donne envie d'aller voter ?

(Cathia) : Non mais j'ai la conscience citoyenne et j'ai encore le traumatisme de Le Pen au premier tour la dernière fois ».

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Centre).

L'analyse des opinions des électeurs interviewés, dans les quatre points d'observation, à propos du déroulement de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007, conduit à établir le constat sans appel d'une critique globalement négative et unanime. En effet, rares sont les enquêtés à faire des commentaires positifs sur cette campagne : elle est décrite, au mieux comme suscitant l'ennui et relativement peu intéressante, au pire comme une compétition hyper-médiatisée, dont ne ressort que la course pour le pouvoir que se livrent les principaux candidats qui peut susciter un certain agacement (Mathieu). Dans quelques rares cas, la campagne génère un intérêt qui tient soit au besoin d'information (Odile), soit à un regard plutôt moqueur posé sur son déroulement (Cathia). Ce rejet de la campagne présidentielle n'est pas forcément fondé sur un désintérêt pour la politique qui conduirait à un suivi épisodique de son déroulement. Au contraire, une grande partie des enquêtés qui se déclarent peu intéressés par la politique disent aussi suivre régulièrement, ou en tout cas plus fréquemment que d'habitude, l'actualité politique, même si cette plus grande exposition est largement due à l'impression partagée que les médias « ne parlent que de ça » ; d'ailleurs, ils s'appuient souvent sur des événements de la campagne largement repris par les médias.

En outre, l'information politique donnant la primauté au « jeu » entre les candidats et non aux « enjeux » de la campagne (Gerstlé 2008) conduit à renforcer l'image d'une politique « spectacle » ou « showbiz », pour reprendre les mots des enquêtés, dans laquelle les partis politiques et les candidats se décrédibilisent. En lien avec cet aspect spectaculaire, les émissions de débat politique confrontant candidats et « Français ordinaires » suscitent des opinions généralement négatives : si ces émissions sont parfois appréciées pour la simplification du discours politique qu'elles permettent, elles sont le plus souvent critiquées car elles sont perçues comme des armes de communication, dans lesquelles les journalistes renoncent à « faire leur travail », laissant les candidats se jouer des citoyens présents, qui ne sont ni suffisamment compétents pour démêler le vrai du faux des promesses électorales des candidats, ni capables de contrer leur rhétorique de campagne.

II. L'élection présidentielle de 2007 face à la crise de la représentation

Si la perception de la campagne électorale par les enquêtés semble avoir été globalement très négative, cette première analyse des représentations de l'enjeu électoral se heurte à un fait incontestable : l'élection présidentielle de 2007 a suscité une forte participation électorale³⁶⁷. Cet état de fait est d'autant plus surprenant qu'il prend à rebours les analyses livrées à la suite de l'élection présidentielle de 2002, avançant l'idée d'une « faillite » de cette élection dans le paysage politique français.

Le second tour de l'élection présidentielle de 2002 a ainsi suscité de nombreux commentaires mettant l'accent sur la force de la crise politique que vivait le système français : des citoyens qui ne se mobilisent plus, même pour l'élection-clé du système, des classes populaires qui se tournent vers les candidats populistes d'extrême-droite comme d'extrême-gauche, dans le but de protester et d'exprimer le sentiment d'être abandonné par la classe politique (Perrineau Ysmal 2003). D'autres travaux présentent le 21 avril 2002, en plus de l'événement politique qu'il constitue, comme le témoignage de la « faillite de l'élection présidentielle » qui ne peut plus assumer sa mission de « mobilisation démocratique entraînant dans sa dynamique l'ensemble du système politique et permettant de clarifier, notamment, les principaux choix de gouvernement » (François 2005, p.24). Ainsi, l'élection présidentielle ne serait plus « l'élection reine » du système politique français (Perrineau Reynié et al. 2001), la participation des citoyens y étant de moins en moins assurée de façon inconditionnelle et l'ambition de confier la mission de modernisation de l'Etat à la fonction présidentielle ayant largement été gommée par les alternances et les cohabitations à la tête de l'exécutif (François 2005).

La session électorale de 2007 est donc venue remettre en cause l'idée d'une « faillite de l'élection présidentielle ». En effet, avec près de 84% des électeurs s'étant déplacés pour voter à chacun des deux tours de l'élection présidentielle de 2007, cette dernière semble être revenue en grâce aux yeux des électeurs, surtout en comparaison avec les taux de participation des élections législatives consécutives (environ 60% à chacun des deux tours). Si la prise en considération des taux de participation aux différentes élections ne peut bien entendu pas constituer le seul indicateur de l'existence (ou non) d'une « crise de représentation » que traverserait le système politique, de telles variations témoignent tout de même de la spécificité

³⁶⁷ Rappelons les chiffres de l'abstention dans les quatre zones d'enquête : elle est de 9% dans le canton de Saint-Ismier, de 11% dans le canton de Villard-de-Lans, de 19% dans le canton de Pont-de-Chéruy et de 13% à Echirolles.

de l'élection présidentielle en France. Dès lors, sur la base de notre enquête, il est possible de tirer différentes questions de ce « regain » apparent : la participation à l'élection présidentielle a-t-elle un statut particulier pour les électeurs ? Correspond-elle à une variation de la perception de la classe politique par ces derniers ?

Pour répondre à ces deux questions, nous proposons d'explorer trois points principaux permettant de comprendre comment les enquêtés, au-delà de leur réception de la campagne électorale, se positionnent vis-à-vis de cette élection, tout en conservant un regard particulier sur le cadre territorial dans lequel émerge leurs opinions. Même si des critiques fortes sont émises par les enquêtés à l'égard de la classe politique, témoignant d'une certaine crise de la représentation (A), ces critiques ne remettent pas en cause la norme participationniste attachée à la l'élection (B), au moins dans le discours des électeurs. Ainsi, l'élection présidentielle de 2007 semble offrir un cadre particulier de mobilisation électorale (C), permettant de favoriser la « norme » participationniste identifié dans les discours des enquêtés.

A. Une classe politique discréditée

Si l'idée d'une « crise de la représentation » qui affecte la démocratie française est protéiforme (augmentation de l'abstention, des protestations, etc.) et discutable (Lacroix 1992), elle prend la forme d'une défiance et d'une mise à distance de la classe politique, ressentie comme corrompue (Berger 2005). En effet, la multiplication et la médiatisation des « affaires » qui ont entachées hommes et partis politiques n'aident pas à redorer le blason de la politique : celle-ci est souvent perçue comme corrompue, mauvaise, détachée des intérêts des citoyens et tournée sur ses intérêts propres (Bezès Lascoumes 2005). Cet aspect de la « crise de la représentation » apparaît à plusieurs reprises dans nos données, alors même que les électeurs n'étaient pas précisément interrogés sur le sujet. Ainsi, trois aspects sont à relever dans les discours des enquêtés, et ce quel que soient les points d'observation : le manque de confiance porté à la classe politique, largement dû à leur égoïsme, la relative préservation des élus locaux vis-à-vis de ces critiques.

Tout d'abord, peu de crédit est accordé aux hommes politiques qui sont largement perçus, d'une façon générale, comme assez peu impliqués dans la résolution des problèmes réels rencontrés par les citoyens, cherchant à occuper ces fonctions essentiellement en raison des privilèges qui y sont attachés (retraites, proximité des intérêts publics et privés, etc.) (Bacot, 1999). Ces derniers déserteraient les fonctions qui leur sont confiées au profit des luttes politiques et des jeux de pouvoir, ce que tendraient à prouver la faible implication des hommes politiques dans la préparation et la discussion des textes législatifs, ou un

absentéisme des députés à l'Assemblée Nationale³⁶⁸. Ce rejet est plus fréquent parmi les enquêtés des classes populaires (Kévin, Odile), ou issus des classes populaires (Antoine) et ayant vécu une ascension sociale qu'ils attribuent à leurs efforts (Michel, Georges) : ces enquêtés ressentent ainsi fortement le décalage entre leur niveau de vie et celui estimé de la classe politique.

« Les hommes politiques, quand ils sont au gouvernement, j'trouve qu'ils méritent pas leur salaire parce qu'ils se bougent pas beaucoup comparé à ce qu'ils ont comme salaire, ils devraient déjà enfin j'exagère un petit peu mais ils devraient se pencher sur la question, ils font pas grand-chose, ils nous disent que le chômage il a baissé pour l'instant j'sais pas si il a baissé mais y a toujours autant de gens qui recherchent du travail, c'qui m'intéresse en fin de compte c'est pas les chiffres, parce que les chiffres c'est bien joli, mais c'est c'que je vois de mes propres yeux à l'ANPE, quand je vois qu'il y a une file d'attente de deux heures, qu'il faut prendre rendez-vous ça me rassure pas vraiment... »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Alors moi je vais vous dire la politique, comment je l'ai vu et comment je la conçois, je dis qu'un jeune qui a regardé une fois l'émission questions au gouvernement, je crois sur la trois, c'est ça ? Et là que ce soit des parlementaires de droite ou de gauche ou que ce soit de gauche ou de droite c'est pareil. Quand un député pose une question à laquelle on ne répond pas, ou tout à fait à côté, et bah moi je dis, ça décourage les jeunes d'aller voter parce que, ces gens-là, on les prend pour des malhonnêtes... et moi ça, ça me renverse, j'y regarde de temps en temps. »

Entretien Antoine, homme, plus de 60 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

« Moi, moi je suis d'une culture anglo-saxonne, les gens au gouvernement, ils sont au service de la population. Mon, mon, ma vision des choses c'est ça. Ici en France, ça m'a toujours fait sourire, bon j'en souris mais c'est quand même dommage, ici, c'est les petits roitelets. En fait, il y a eu la Bastille, mais en même temps, il y a un comportement que les Français, honnêtement, les Français ils sont contents que leur Président il joue leur roitelet. Je veux dire quand on voit Mitterrand pourtant comme je vous dis je suis plutôt, je suis plutôt à gauche, mais Mitterrand c'est scandaleux le comportement qu'il a eu. C'est quand même scandaleux. [...] En fait c'est tous les gens qui sont à notre service, je veux dire on les met au pouvoir pour qu'ils dirigent l'Etat le mieux possible mais, mais c'est nous le chef là-dedans. Je veux dire c'est le peuple, hein c'est le peuple qui est le chef ! On n'en a pas l'impression du tout ! »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Vous savez ce que c'est les politiques, j'en ai une très belle image, ils ont pleins de billets sur la table et pis ils ouvrent les fenêtres en courant d'air... »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (Centre/Frange Verte).

En outre, ce comportement est ressenti comme égoïste et contreproductif puisqu'il a pour conséquence d'augmenter le gaspillage du budget de l'Etat, de brouiller la séparation entre les

³⁶⁸ Les quelques remarques faites par les enquêtés rencontrés dans les quatre points d'observation sont largement similaires aux résultats obtenus par Pierre Lefébure et Olivier Rozenberg, au moyen d'une enquête conduite par groupes de discussion d'électeurs portant sur leurs perceptions de leurs députés et du travail parlementaire (Lefébure Rozenberg 2011, travail en cours).

intérêts publics et privés, mais aussi, en privilégiant la compétition politique, de donner l'apparence d'un manque de réflexion sur les décisions politiques qui doivent être prises, leur préférant des promesses qu'ils savent intenables. Tous ces comportements sont fortement critiqués dans un contexte où la question de la dette de l'Etat commence à prendre de l'ampleur dans le débat politique et où plusieurs mesures sont annoncées en matière de restriction du système de protection sociale français.

« Parce que y'a une entente mutuelle entre les entreprises et les administrations, enfin les administrations et les hommes politiques y'a une entente mutuelle. [...] des cas où heu, [...] des grandes entreprises françaises dirigées par des gens de Polytechnique, écoles scientifiques, Polytechnique heu vendent, à des heu, par exemple à la marine ou à l'armée, ou à EDF des gros systèmes très chers, très compliqués, très chers, avec des engagements sur quinze ans. Tout ça parce que les dirigeants sont tous les deux de Polytechnique et étaient ensemble à Polytechnique. Et je connais des cas où, comment dire, je connais des cas où les administrations achetaient au moins deux fois plus cher que ce qu'elles auraient dû et au bout de quinze il faut tout recommencer. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

« C'est la grande foire aux promesses ! C'est ridicule ! Enfin, il faut arrêter ! Je veux dire... Il y a quand même un gros problème, dans ce pays, on en est arrivé à un niveau d'endettement... vous imaginez, quoi ? Chaque Français, il a combien ? Vingt-cinq ou trente mille euros de dettes sur le... Enfin c'est surréaliste ! Il y a un moment où il va bien falloir que ça s'arrête ! On ne peut pas vivre *ad vitam eternam* au-dessus de nos moyens ! Ou au moins, il faut que ça soit maîtrisé. Comme tout. »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Bien que leur action bénéficie globalement d'une reconnaissance plus large³⁶⁹, notamment en raison de leur plus grande proximité avec les réalités quotidiennes des citoyens (Lefébure Rozenberg 2011), les élus locaux ne sont pas non plus exempts des critiques qui sont faites à la classe politique nationale : en effet, eux aussi sont perçus comme motivés avant tout par la monopolisation du pouvoir et par une absence des lieux du pouvoir local.

« Le maire, la maire j'connais même pas son nom, on le voit jamais. Quand on voit la mairie [...], à l'intérieur y a une femme à l'accueil, quand c'est pour faire un projet faut monter à l'étage, faut prendre un rendez-vous parce qu'ils sont pas là, super les élus locaux. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chérufy (Charvieu-Chavagneux).

« Y'a un peu, euh, ces fameux arbres qui doivent cacher une espèce de forêt, et puis dieu sait si on en a nous des arbres dans le coin, mais j'pense que on est, enfin, j'sais pas comment on peut l'intégrer, sur un plan national, mais un petit village qui est explosé des jeux, on a une équipe politique qui est là depuis trente ans, et on vit sur des acquis. »

Entretien Jean-Marc, homme, 31-45 ans, commerçant, Villard-de-Lans (Autrans).

³⁶⁹ Sur ce point, nous renvoyons aux extraits d'entretiens utilisés dans le chapitre 5 dans lesquels la satisfaction vis-à-vis des élus locaux domine en général.

« (Claudine) : Parce qu'en plus il y a quelqu'un qui m'horripile, c'est le Président de la... comment il s'appelle cet avocat-là ? Euh... le Président de la région, enfin... le Président du... ah... c'est pas vrai j'ai plus de mémoire... le Président du Conseil Général...

(Enquêteur) : André Vallini ?

(Claudine) : Je le supporte pas. Il a un ego comme ça... je vais vous dire j'en ai la preuve parce que mon fils il a un copain qui a travaillé avec lui... il nous a dit « c'est abominable ». Un ego comme ça [rire]. [...] Il nous a raconté que fallait qu'il y ait tant de photos dans le journal, et qu'on le voit de face etc. Il nous a même montré un jour il est venu avec le journal... Il y avait eu les inondations à Domène [NdA : *commune de l'agglomération grenobloise, situé en face du canton de Saint-Ismier*]. Donc tout le monde était... complètement... c'était hyper douloureux, tout le monde regardait les dégâts, il y en a qu'un qui regardait la caméra, c'était Vallini. »

Entretien Claudine, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Nazaire-les-Eymes).

« Ils doivent nous reloger, mais bon ça c'est... c'est pas facile, parce que la mairie d'Echirolles serait quand même plus cool que le SDH [*l'office HLM*]. [...] Et eux, pour leur faire lâcher, parce qu'on a demandé à signer une nouvelle charte, parce qu'il est pas question qu'on paie des cautions, qu'on trouve des garants. [...] Nous on demande pas à partir [...]. Donc la mairie lâche, mais le SDH euh... est quand même coriace, hein. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

Les critiques adressées à la campagne électorale de 2007 et à la classe politique en général, repérables dans nos entretiens, correspondent aux critiques ordinaires de la politique reposant sur des « des catégories morales quotidiennes » (Campbell, Converse et Miller, 1964) – le clientélisme, le carriérisme, le manque d'honnêteté et le non-respect des engagements pris – et constituant avant tout une distanciation à l'égard de la politique (Gaxie, 2001). En cela donc, le contexte électoral de 2007 n'a rien changé à ce qui semble être une caractéristique de fond du rapport des citoyens français à leurs représentants³⁷⁰. Cependant, les entretiens réalisés dans les quatre points d'observation laissent apparaître une brèche dans cette condamnation globale de la politique : le Président de la République semble avoir un statut particulier dans les discours des enquêtés, suscitant moins de critiques et plus d'attentes comparativement au reste de la classe politique largement discréditée.

B. Le poids de la norme participationniste sur les comportements électoraux

Conformément aux résultats de l'élection présidentielle de 2007 qui a renoué avec une forte participation, les enquêtés insistent sur la nécessité de voter pour être légitime à

³⁷⁰ Cf. enquête du Cevipof de février 2006 (citée dans Lascoumes, 2009) : les citoyens considèrent que les niveaux de corruption sont aussi élevés à l'Assemblée (68%) ou à la présidence de la République (69,1%).

exprimer son mécontentement par la suite. D'ailleurs, les comportements abstentionnistes déclarés par les électeurs interrogés sont rares³⁷¹ – en raison de la faible valorisation sociale d'un tel comportement – et ne concernent que des élections précédentes, où l'abstention est expliquée par d'autres impératifs ou une incompréhension du scrutin³⁷². En outre, dans la perspective d'une élection présidentielle, centrale dans le jeu politique français, les enquêtés sont ainsi d'autant plus susceptibles d'exprimer une intention ferme de participer au scrutin, comme leur adhésion à la norme participationniste. Cette norme n'est pas neuve. Dans les années 1980, Jean-Gustave Padioleau (1981, p.17) indiquait à propos de la « norme sociale du vote » que « si l'on tient compte de cet élément pour étudier l'acte électoral (point de vue qui, empressons-nous d'ajouter n'exclut nullement les éléments de rationalité utilitaire valables pour des catégories d'électeurs), un autre découpage de l'acte électoral apparaît ». Ce découpage valorise la dimension « civique » du vote, conçu comme un devoir, et distinct de la dimension « politique ». Or, c'est précisément cette dimension qui apparaît centrale dans nos entretiens, et ce quelle que soit la zone concernée. Toutefois, contrairement à la perception de la classe politique, où aucune différence territoriale n'était à souligner, quelques variations sont à noter en fonction des zones, sans pour autant qu'elles découlent de la mobilisation du « territoire subjectif ».

Dans nos quatre points d'observation, le discours dominant autour du vote et de la participation aux élections repose sur l'obligation que devraient se faire tous les citoyens de participer aux différents scrutins, assimilable à une sorte de « devoir moral ». Pour justifier du caractère essentiel de la participation électorale, plusieurs arguments sont mobilisés par les enquêtés : respecter les combats menés pour l'obtention du droit de vote, garantir l'expression future de désaccords avec les politiques ou encore le regret de la non considération du vote blanc comme un choix. Dans le canton de Saint-Ismier, cette dimension morale apparaît de manière saisissante : la force de cette norme sociale de participation électorale, exprimée par les enquêtés de cette zone, renvoie à la participation, qui se diffuse en premier lieu par la famille, mais certainement aussi par les discussions politiques avec son entourage, dont font souvent état les enquêtés.

« J'ai toujours voté et même heu, bon c'est qui m'ennuie c'est que le vote blanc ne compte pas heu ... n'ait plus sa valeur première. Dans le sens où c'est un mécontentement et que l'absentéisme finalement parle plus que le vote blanc. Moi je trouve que c'est dommage,

³⁷¹ La rareté de l'abstention, déclarée par les enquêtés, est aussi certainement due à la situation particulière de l'entretien qualitatif, qui rend moins facile sa déclaration dans le cadre d'un face-à-face portant largement sur des questions ayant trait à la politique.

³⁷² L'abstention au référendum sur le TCE est ainsi plus facilement reconnue par les enquêtés rencontrés, comme nous l'avons vu dans le chapitre 6.

parce que c'est pas comme ça que ça doit fonctionner normalement mais. Voilà, parce que quand je vote blanc c'est que y'a rien qui me convient et que je veux marquer mon refus pour si et pour ça, 'fin il a un sens mon vote blanc mais du coup il est dénaturé à cause de l'absentéisme donc heu... Mais personnellement je milite autour de moi pour que tout le monde vote heu... Mais bon y'a pas besoin de ça. J'ai même ma petite sœur qui est intervenue une fois parce que j'avais un copain qu'avait dit qu'y voterait pas : « Quoi ! Mais tu votes pas ! Mais c'est scandaleux ! » Elle lui a fait tout un cours là-dessus alors qu'elle est petite quoi [*rire*]. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« C'est quelque chose qui devrait, je sais pas pourquoi c'est pas mis en place, c'est sûrement pas possible, mais, je pense que les élections devraient être obligatoire et être, et avoir lieu dans la semaine, un jour travaillé, comme les élections je dirais prudhommales [...] Et pourquoi on ne nous oblige pas à voter. Puisqu'on dit que c'est un devoir. Alors si c'est pas possible un dimanche... Enfin je pense qu'il y a autant de complication à voter en semaine qu'à voter le dimanche. [...] Alors après on vote blanc, on vote nul, on vote ce qu'on veut, mais au moins être obligé de donner son avis. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Oui oui ! C'est évident. Mais c'est un devoir ! J'ai pas le droit de me plaindre si je vais pas voter ! Ceux qui votent pas, ils ont rien à dire ! C'est la seule façon qu'on a de donner notre avis, c'est impératif d'aller voter à mon sens. Je trouve ça inadmissible que les gens n'aillent pas voter. Il y a des gens qui se font tuer pour avoir le droit d'aller voter. Nous, on n'apprécie même pas la chance qu'on a d'aller voter en toute liberté. [...] Il faut aller voter, donc chez nous on va tous voter, les enfants, les parents, tout le monde va voter, c'est un devoir. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

La norme participationniste n'est pas pour autant systématiquement vécue comme un « devoir moral », même si cette dimension n'est jamais totalement absente. En effet, de nombreux enquêtés (notamment à Villard-de-Lans ou à Pont-de-Chéruy) affirment leur intention de participer au scrutin présidentiel à venir mais sans pour autant proposer un discours moralisant sur le vote, et ce même parmi les électeurs qui s'intéressent le plus à la politique. En outre, à plusieurs reprises, l'intérêt de la reconnaissance du vote blanc est souligné, comme un moyen de favoriser la participation des abstentionnistes, qui pourraient ainsi réellement exprimer leur mécontentement face à l'offre politique. Ce discours sur le vote comme devoir incite aussi les enquêtés dont les enfants sont en âge de voter ou presque, à mettre l'accent sur l'importance de la transmission au sein de la famille du vote comme une valeur importante. Le vote est décrit aussi comme un devoir civique et moral, qu'il est important de transmettre au sein de la famille, a fortiori dans le cas des familles d'origine immigrée, où les enfants votent aussi pour leurs parents qui ne votaient pas. Ainsi, en matière de participation électorale, l'existence d'une norme participationniste et d'un certain

conformisme social à cette norme, où le devoir se double parfois d'une obligation morale, semblent clairement dominer les comportements électoraux.

« Mais ça m'intéresse pas, ça m'intéresse pas, parce que il y a pas vraiment quelque chose qui est concret, donc je euh vais voter, c'est sûr ! »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« (Michel) : J'ai toujours voté euh, oui oui. Moi, ma femme, mes enfants, oui toujours.

(Enquêteur) : Et c'est quelque chose que vous leur avez appris aussi à vos enfants ?

(Michel) : Oui il faut. C'est un devoir. C'est un devoir de citoyen. Si on est citoyen, on veut avoir des idées et puis exprimer ça veut dire penser, ben c'est déjà la première chose c'est aller voter. Quelqu'un qui vote pas et puis qui critique, faut qu'il se la ferme, parce qu'il a rien à faire là. »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Ma fille, elle vote blanc [...] mais bon parce qu'elle s'en fout, [...] elle ne s'intéresse pas du tout, elle va voter parce que je lui ai toujours dit que c'était son devoir, bon donc elle le fait, mais je crois qu'elle vote blanc ma fille, ce qui ne sert à rien d'ailleurs ! [...] Parce que ils ne sont pas comptabilisés les votes blancs [silence], ils ne sont pas comptabilisés, ils ne vous disent pas 35% de machin, 25% de machin, et tant d'abstention, et oui, on vous dit l'abstention, mais dans ceux qui votent, on ne vous dit pas combien ont voté blanc, ça c'est pas bien, parce que ça, ça sera intéressant, l'abstention c'est une chose, et ceux qui vont voter parce que justement ils pensent que c'est leur devoir, et c'est bien, moi je pense que ces gens qui votent blanc c'est pas [...] pour faire leur promenade du dimanche, [...] je pense que c'est une façon comme une autre de dire que heu, un ras-le-bol quoi. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

« Euh je ne me permettrai jamais de ne pas aller voter parce que... Euh, je pense que le droit de vote c'est quelque chose qu'on a gagné, les femmes depuis pas très longtemps, et puis moi mon papa était un immigré donc lui il a jamais pu voter, et il me disait toujours que c'était très important, quand même, voilà, donc euh... Du coup ben, je le fais, parce que je pense que... C'est important et qu'il avait raison. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

Plus marginalement, et à rebours de cette tendance globale, on note que certains enquêtés se détachent de cette norme participationniste, sans disposer d'ancrage territorial ou de caractéristiques sociopolitiques communes. Monique et Laura (canton de Saint-Ismier), toutes deux éloignées du jeu politique, semblent assez détachées de cette norme, confessant à demi-mot une participation intermittente aux scrutins, sans trop chercher à justifier de leur abstentionnisme occasionnel. Mathieu (canton de Saint-Ismier) est dans une position plus ambiguë : s'il admet ne pas avoir voté très régulièrement précédemment, il met ce comportement sur le compte de l'âge et de l'inconséquence de la jeunesse³⁷³. Il semble ainsi chercher à se mettre en accord avec ses positions plutôt catégoriques par ailleurs sur le rôle

³⁷³ Sur la participation politique des jeunes, voir Bréchon 2011.

des élus et l'intérêt de la campagne ou encore la fonction présidentielle (cf. *supra* et *infra*), en se disculpant de son abstentionnisme occasionnel précédent, et en souscrivant également à la norme participationniste. Sonia, Kévin ou Auguste (canton de Pont-de-Chéruy) admettent ne pas toujours avoir voté, en fonction de leur compréhension des enjeux (Sonia) ou de l'absence de leur candidat ou parti préféré (Auguste). Marcel (canton de Pont-de-Chéruy) et Valérie (canton de Villard-de-Lans) présentent par ailleurs un profil intermédiaire, entre acceptation et désintérêt de la norme : ils semblent partager la norme participationniste, mais sans enthousiasme en raison de leurs difficultés à trouver un candidat qui réponde à ses attentes. Au final, seul Gilles exprime clairement des doutes sur son intention d'aller voter à l'élection présidentielle : en effet, malgré les valeurs plutôt autoritaristes et légalistes qu'il affiche, son exaspération face à une campagne et des candidats qui ne satisfont pas ses attentes le pousse à remettre en cause sa participation à l'élection.

« (Enquêteur) : Avez-vous toujours voté ?

(Laura) : Non, je ne suis pas toujours ici, je ne suis pas une femme très organisée, je n'ai pas encore fait la demande pour faire voter quelqu'un d'autre à sa place, quand il fallait le faire je n'étais pas là, j'ai pas voté.

Entretien Laura, femme, 31-45 ans, employée, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« (Enquêteur) : Vous votez systématiquement ?

(Mathieu) : J'ai traversé une période [...] c'est trop jeune, dix-huit ans, pour voter...

(Enquêteur) : Pourquoi ? Parce qu'à dix-huit ans, vous avez fait des votes dans lesquels vous ne vous reconnaissez pas ?

(Mathieu) : Non, mais parce que je pense qu'aujourd'hui, comme autrefois, à dix-huit ans, on n'a pas la maturité. C'est clair, voter, c'est un acte fort ! Je veux dire, on l'a vu il y a cinq ans, quand même. Quand on vote entre guillemets pour s'amuser... »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Sauf une fois où on s'est fait avoir avec l'heure de fermeture, ils avaient plus personne ils ont fermé. Donc là on s'était fait, on s'était fait avoir. Mais bon c'est les législatives, là j'ai jamais rien compris, mais les présidentielles ouais, c'est systématiquement. Enfin depuis que j'ai l'âge de voter quoi. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Non mais j'irai voter. J'irai voter quand même. C'est pas que je suis enchanté d'y aller mais j'irai voter. Mon choix sera certainement difficile, hein. Je suis pris d'un côté euh... du côté humain du côté du cœur, de l'autre côté, lequel des deux saura mieux gérer financièrement... ouh la la la... C'est compliqué. »

Entretien Marcel, homme, 46-60 ans, agriculteur, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Qu'on nous dise franchement ce qu'ils veulent, ce qu'ils veulent de nous [...] ! Si c'est le bulletin pour la gloire moi ça m'intéresse pas, moi ! Je me pose la question si je vais aller voter parce que je sais encore pas qui je vais mettre ! »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echiroles (Centre/Frange Verte).

Enfin, on note que certains enquêtés définissent le vote comme instrument d'action politique, un moyen de « faire changer » les choses collectivement, et qui est associé, dans le contexte de 2007, à une réelle possibilité de changement. De façon quelque peu surprenante, ce sont deux des enquêtés échirollois les moins intéressés par la politique en général qui se font l'écho de ce discours sur le vote (Maria, Stéphane). C'est dans cette optique également que Bernard, à l'inverse extrêmement politisé, militant syndical et militant du non à l'occasion du TCE, place la revendication de la reconnaissance du vote blanc, qui pourrait ainsi permettre de contester efficacement la classe politique. Au-delà d'Echirolles, une seule enquêtée (Cathy) voit dans le vote un moyen d'action politique, par lequel les citoyens peuvent s'investir concrètement dans la vie politique, même si beaucoup s'en servent, de façon un peu irresponsable, uniquement comme un moyen de protestation.

« (Enquêteur) : Oui. Vous vous intéressez pas trop à la politique ou...

(Maria) : Pas trop. [...] Mais c'est sûr que je vais aller voter. Ça c'est clair. Mais euh... Je m'y intéresse pas trop, enfin j'ai un petit peu des idées, mais je vais quand même aller voter. Parce que c'est pas le tout de râler, et pas voter hein. Faut bouger, si on veut vraiment que ça change. Si ça doit changer. [Rire] [...]

Vous avez vu toute cette campagne, pour les jeunes... Vous avez vu les listes ? Jamais y a eu autant de jeunes d'inscrits. Jamais. Donc c'est vraiment... Y a un malaise. C'est que tout le monde en a marre. [...] Non non, mais ça va bouger. Là je pense que ça va bouger ! »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« (Enquêteur) : Donc la campagne, je dirais, telle qu'elle se présente, elle vous donne envie d'aller voter ?

(Cathy) : Ah oui bien sûr ! [...] Bon d'ailleurs, je vous dirais, j'ai pas voté beaucoup dans ma vie, comme j'étais étrangère en France pendant très longtemps, donc oui oui, je suis très motivée de voter, oui oui. [...] Et puis je fais pas de vote blanc non plus et puis je fais pas de vote sanction non plus. Je suis complètement contre les votes sanction. D'ailleurs c'est ce qui a fait perdre Jospin il y a quelques années. Je trouve que c'est pas le moment. Les élections, c'est un moment où il faut choisir, et c'est pas un moment où on engueule le monde quoi [rires]. C'est pas un moyen d'engueuler les gens quoi, en tout cas selon moi. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

Ainsi, lorsque les enquêtés évoquent les raisons qui les poussent à voter en général, et au scrutin présidentiel de 2007 plus particulièrement, deux argumentaires principaux, qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, sont construits autour du vote³⁷⁴. L'argumentaire structurel considère le vote comme un devoir civique et l'abstention comme une faute, et autour de cet

³⁷⁴ Ces trois types de raisons correspondent aux types de discours repérés par Brugidou et Moine (2008) dans les réponses fournies par les électeurs dans les deux vagues de sondage du programme FJP, à la question ouverte « Pour quelles raisons cette campagne électorale vous donne-t-elle très envie/ assez envie /peu envie ou pas du tout envie d'aller voter ? », réponses qui mettent en évidence une répartition des discours des électeurs entre discours structurels articulés autour du devoir électoral et discours conjoncturels autour des enjeux électoraux et candidats en lice.

argumentaire sont développés des discours plus ou moins moralisants sur la valeur du vote, qu'il faut transmettre. Cependant, si la force d'un conformisme social s'exprime largement dans le fait de participer aux scrutins, même lorsque les enquêtés se déclarent hermétiques ou déçus de la politique, tous n'entrent pas dans une rhétorique moralisante à ce sujet, montrant ainsi un certain détachement face à cette norme sociale. Parallèlement à cet argumentaire structurel, se trouve un argumentaire plus conjoncturel utilisé par des électeurs qui s'appuient sur des éléments du débat, de la campagne ou les candidats pour justifier de leur intention d'aller voter, ou de ne pas aller voter, en 2007, parfois en comparaison avec leurs comportements précédents. Ces arguments conjoncturels peuvent également être liés à des espoirs ou des craintes de changements qui seraient provoqués par l'élection présidentielle.

L'apparition de ces deux types d'argumentaires autour du vote ne sont pas surprenants, correspondant à une norme sociale fortement ancrée dans les discours en France, à laquelle souscrivent dans les faits de façon plus ou moins assidue les électeurs. En effet, C. Braconnier et J.-Y. Dormagen ont déjà montré comment le « relâchement de la norme participationniste » (2007a) modulait la participation des populations « non marginalisées » des quartiers populaires³⁷⁵, où les électeurs, en fonction de leur âge et de leur environnement familial ou amical, développent des prédispositions plus ou moins importantes à participer à la vie politique nationale, malgré un intérêt limité pour la politique. Cependant, le recours à un argumentaire sur le vote comme devoir civique connaît quelques variations territoriales. Ainsi, les enquêtés du canton de Saint-Ismier sont plus nombreux à évoquer une dimension « morale » de la norme civique du vote, ce qui correspond également avec les résultats élevés de participation électorale observés précédemment (cf. chapitres 2 et 3). Pour autant, cet effet de territoire marque davantage le registre d'argumentation (moralisation) que le sens du positionnement (norme sociale du vote). Rares sont les enquêtés à valoriser l'aspect proprement politique et militant de leur vote.

³⁷⁵ Ce groupe, qu'ils appellent les « empathiques » se démarquent des « hyper civiques », qui mettent en avant leur respect des règles face à un environnement qui se délite de plus en plus à leurs yeux, et des « jeunes » qui évoluent aux frontières de la légalité, pour lesquels la participation électorale relève d'un monde qui n'est pas le leur (Braconnier Dormagen 2007a, p.195-261).

C. Le contexte particulier de l'élection présidentielle de 2007

Si la perception négative de la campagne n'entame pas l'implantation d'une « norme participationniste », rien n'indique que l'élection présidentielle soit systématiquement un moment « mobilisateur » pour l'électorat. Le record d'abstention de l'élection présidentielle de 2002 l'indique à lui-seul. Toutefois, en 2007, la conjoncture politique semble favorable à une implication forte dans l'élection présidentielle. L'analyse des entretiens nous permet en effet de saisir deux choses : d'une part, les enquêtés attribuent une place spécifique à l'élection présidentielle, et attachent, d'autre part, une importance particulière au scrutin de 2007. Comme pour la « norme participationniste », l'ancrage territorial des individus se donne faiblement à voir dans cette argumentation, dont nous proposons de détailler les deux axes structurants.

Tout d'abord, l'élection du Président au suffrage universel direct – mesure d'ailleurs souvent liée à la volonté du Général De Gaulle (Gaïti 1998) – apparaît comme un élément poussant à la mobilisation et à l'implication de l'ensemble des citoyens dans ce scrutin. Conformément à cette perspective, l'élection présidentielle est décrite par les enquêtés comme un moyen de créer de la cohésion nationale mais aussi de donner une légitimité au Président dans les décisions qu'il prendra par la suite, qu'il soit en situation de cohabitation ou non, tout en impliquant directement les citoyens dans la vie politique et donc en leur donnant une raison de s'investir dans un sujet qui n'intéresse que très peu de personnes.

« Je pense que oui, c'est important quoi c'est un horizon de vie, de vie sociale de notre pays et puis mondiale aussi. Après on sait plus trop hein si c'est le premier ministre ou le Président qui prend les décisions mais je sais plus trop comment ça fonctionne vraiment mais oui je pense que c'est important d'avoir un président, quelqu'un, une tête qui a le pouvoir de la France. »

Entretien Sébastien, homme, 31-45 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Bernin).

« Moi l'élection présidentielle au suffrage universel, je la préfère nettement au référendum sur la constitution européenne. Je trouve que c'est tout à fait légitime que l'on demande à un Français s'il veut son Président de la République ou s'il en veut un autre. »

Entretien Gilles, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

« Après l'élection présidentielle est-ce qu'il faut revenir avant 62, l'élection par le Parlement des choses comme ça, est-ce que... j'pense peut-être les Français sont assez attachés à cette légitimité qu'ils peuvent donner au Président de la République, et c'est vrai que quelque part c'est assez intéressant, parce que ça permet de... comme c'est le peuple qui vote ça oblige aux candidats de vraiment essayer de s'adresser à nous directement, alors c'est vrai que si on repart sur le principe que ce serait le Parlement qui élise le Président, ça fait un peu leur chose dans leur coin et j'pense que y a quand même des gens qui s'intéressent à la politique par l'élection présidentielle et si on leur retire ça est-ce que eux, déjà qu'ça passionne pas énormément de gens, est-ce que si on retire le suffrage universel ça va pas encore plus désintéresser les gens. C'est peut-être un peu naïf

mais c'est vrai que y a toujours cette idée que lorsqu'on élit on donne sa voix, on contribue un petit peu à dire ce qu'on pense, et peut-être à changer les choses quoi... »

Entretien Quentin, homme, 18-30 ans, inactif, Villard-de-Lans (Autrans).

En conséquence, lorsque l'élection présidentielle est perçue comme un enjeu primordial de la vie politique française, le suffrage universel direct est parfois décrit comme étant un moyen de renforcer le Président de la République face aux pouvoirs du Parlement, largement décrit comme une source d'instabilité politique, et où les parlementaires, déjà ressentis comme moins légitimes à exercer leurs fonctions (cf. *supra*), sont aussi perçus comme plus contraints par leur appartenance partisane et les enjeux de la lutte politique.

« Oui, j'espère que bon parce que bon on a eu hein la 4^{ème} République c'était un peu, le Parlement... même si le Président de la République n'a pas beaucoup de pouvoir hein, en quelque sorte c'est le, c'est le gouvernement quoi, le gouvernement qui prend les décisions... Il essaye de donner au moins les orientations, il essaye, d'orienter la politique. Les décisions, c'est vrai que bon, on a eu la cohabitation ben le Président de la République il avait quoi à part la défense heu le reste heu, si le Premier ministre est contre, il a quand même la majorité à l'assemblée, y fait c'qui veut quoi. C'est vrai que les pouvoirs du Président de la République sont pas très élevés en France. Mais bon c'est peut-être pas plus mal. Le seul problème c'est peut-être que bon quand y a, comme là, comme on a vu hein, toutes les chambres du même côté heu c'est plus après des [inaudible] que... le député y pense pas en tant que sa position y pense en tant que parti politique et ça c'est dommage. J'pense que ça nuit beaucoup à sa crédibilité. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

Si le suffrage universel direct apparaît comme le moyen d'expression le plus démocratique, et donc nécessaire à l'élection présidentielle, la règle des « cinq cents signatures » d'élus locaux que doit réunir chaque candidat pour se présenter à l'élection présidentielle semble moins légitime. En effet, si l'intention de limiter le nombre de candidatures est bien perçue, plusieurs enquêtés – qu'ils soient tentés ou non par un vote en faveur du Front national – y voient tout de même une limite à la démocratie, dirigée notamment contre le FN (Florent), mais aussi une limite au caractère démocratique de l'élection (Solange) ainsi qu'une forte contrainte pour les « petits » candidats qui disposent d'un temps plus limité que leurs concurrents pour leur campagne s'ils ne disposent pas d'une assise locale suffisante pour obtenir ces parrainages (Quentin).

« Alors y a le problème des signatures. Je trouve ça... Même si j'aime pas certaines personnes, je trouve pas normal qu'ils puissent pas défendre leurs idées. Donc là, il semblerait qu'il y a des magouilles, j'en sais rien. C'est ce qui se dit. Je sais pas la réalité des choses pour empêcher certaines personnes d'avoir des signatures. Ça, je trouve pas ça très normal. A partir du moment où ils représentent un certain pourcentage de la population, il faut qu'ils puissent présenter leurs idées. C'est démocratique. Mais bon... »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« En fait le souci de la campagne c'est que comme les candidats, vraiment qui vont être pris en compte on n'a pas voté pour eux, ils relèvent du parrainage et du conseil constitutionnel quoi, et le parrainage il s'est fermé, quoi, la semaine dernière, et la campagne là, enfin le premier vote est dans un mois et demi, alors du coup quoi ça laisse forcément la place à ceux qui sont là depuis longtemps, qui sont sûr d'avoir leurs parrainages quoi, et c'est vrai que du coup ça laisse peu de place au niveau de l'espace médiatique, Frédéric Nihous, Schivardi ou autres... »

Entretien Quentin, homme, 18-30 ans, inactif, Villard-de-Lans (Autrans).

« Pour déjà qu'il [*Jean-Marie Le Pen*] prenne des sièges à l'Assemblée nationale... Il a aucun siège et il représente plus de 15% de la population au premier tour. Vous vous rendez compte, il a aucun siège, il est représenté par rien. [...] Il a même pas les signatures. C'est pas normal. [...] Moi, ce que je trouve, on dit qu'on est un pays démocrate, on est dans une démocratie et... il représente 15, 16% des Français quand même, et il aura peut-être pas le droit pour se présenter. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

Deuxièmement, compte-tenu du rôle primordial accordé au Président de la République et à son élection dans la vie politique française, des attentes, souvent très fortes, sont formulées par les enquêtés vis-à-vis du résultat de l'élection de 2007. Quel que soit le candidat choisi et finalement élu, celui-ci devra régler les problèmes listés par les individus enquêtés : le problème du chômage, celui du pouvoir d'achat, celui de la dette ou encore de la croissance, pour ne citer seulement que les thèmes revenant le plus fréquemment. Plus globalement, l'élection présidentielle est porteuse d'un espoir de changement, espoir qui s'incarne dans le contexte spécifique de 2007 dans des attentes fortes de renouvellement d'une classe politique considérée comme trop éloignée des préoccupations quotidiennes des Français, mais également par la présence de candidats sensiblement plus jeunes, moins usés par l'exercice du pouvoir et dont les principaux candidats se présentent pour la première fois à l'élection présidentielle. Toutefois, les jugements assez négatifs émis à l'égard du déroulement de la campagne tempèrent ces espoirs de changements. Enfin, il faut souligner que les attentes exprimées par les enquêtés couvrent l'ensemble des profils des enquêtés rencontrés, que ce soit en termes d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, d'intérêt et d'opinion politique ou encore de zone d'observation.

« Donc avoir un Président de la République qui s'occuperait un peu de ses, ses citoyens, ça serait peut-être mieux. Donc peut-être ça ouais un changement, en disant maintenant stop, arrêtez avec les problèmes des autres, vous pouvez faire des voyages, des meetings et tout ça ok, mais faites quelque chose pour ce pays. [...] Ça c'est surtout ce que j'attends des prochaines élections. Puis peut-être aussi de la jeunesse. Enfin de la jeunesse en sachant que Sarko il doit avoir cinquante ou cinquante-deux ans, euh ça va nous changer. Parce que je pense qu'automatiquement les premiers ministres ça aussi seront un peu plus

jeunes, avec des idées de cette génération et celle de nos parents, pas celle de nos arrière-grands-parents. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Moi je refuse de tomber dans le pessimisme le plus total, de sombrer dans la sinistrose, de dire on est tous foutus... Non ! On n'est pas foutu ! La France est un pays qui a énormément d'atouts ! On a une population qui est bien formée, on a... On a quand même... On a pleins, plein d'atouts en main ! On a quand même des infrastructures qui sont super, une qualité de vie fabuleuse ! Enfin c'est quand même un des pays au monde où on est le mieux, quoi ! Il faut voir... Il ne faut pas non plus tout peindre en noir ! Ce que je trouve inquiétant, c'est que moi, aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on est sur une pente comme ça, pour l'instant ça va encore bien, hein, attention, il ne faut pas non plus... Et qu'il serait peut-être temps de réfléchir à la tendance, quoi ! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« C'est ça que j'attends, moi je ne veux pas qu'on me raconte n'importe quoi, je ne veux pas qu'on me promette des palmiers devant mon jardin à la montagne, je veux qu'on me promette de travailler pour l'avenir et un avenir glorieux quoi, un avenir où chacun peut s'en sortir. [...] C'est ça que j'attends, j'attends une libération. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Bah un renouveau, hein, un renouveau. Un renouveau oui, un changement pour la France. Quel parti passe ? [...] Ça faut voir quel candidat passe et qu'est-ce qu'elle propose ? Est-ce qu'il va les mettre en marche ? [...] Est-ce qu'il va la faire, est-ce que c'est pas à l'envers ? C'est ça qui compte. On va attendre. C'est ça qu'on veut. Bon après c'est voulu quoi ! Y'a beaucoup de trucs, bon par rapport à d'autres pays, c'est que enfin ça marche aussi en France ! »

Entretien Karim, homme, 18-30 ans, ouvrier, Echirolles (Les Essarts).

L'importance accordée au scrutin de 2007 ne peut pourtant être comprise sans le scrutin présidentiel de 2002, auxquels les enquêtés font très souvent référence. En effet, l'expression directe de ses préférences politiques lors des scrutins présidentiels est saluée également car elle constitue le moyen de peser sur les orientations politiques nationales. Ainsi, le vote présidentiel peut être utilisé de façon stratégique ou protestataire, au premier tour, pour donner des signaux dont on espère qu'ils seront pris en compte par le vainqueur lorsqu'il constituera son gouvernement et mettra en œuvre son programme politique. C'est notamment de cette façon qu'est justifié le vote pour Jean-Marie Le Pen en 2002.

« (Sonia) : Euh, ben là en dernier on a pris le choix de voter Chirac au deuxième tour, et euh, ayant voté Le Pen au premier. Donc je m'étais dit que je me déplacerais plus à aucune élection pour ne pas voter le Front national au premier tour, enfin aux élections présidentielles. Je pensais pas qu'il y en a beaucoup qui faisaient comme moi (sourire). Donc, bon ça m'a pas fait peur hein, je savais qu'au deuxième tour de toute façon je n'allais pas voter le Front national.

(Enquêteur) : C'était...

(Sonia) : C'était une, pff stop quoi, stop à la, à aider des milliers de personnes n'importe où alors qu'on a des SDF ici, on a des personnes qui, qui cherchent, qui trouvent pas du boulot euh, qu'on en avait assez aussi de, de, d'aller faire l'essence et de se sentir... un

groupe de jeunes, quel qu'il soit, d'être, d'avoir peur, est-ce que je sors de la voiture est-ce que je sors pas, de se faire cracher au visage à la sortie de l'école, c'était plus cette contestation-là, en disant maintenant ouvrez les yeux. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Ben c'est-à-dire que jusqu'aux élections de 2002, j'ai voté en fonction de mes convictions euh, ouais politiques si j'ose dire. Et c'est vrai qu'en 2002 ben j'ai voté en fonction de convictions euh, un petit peu de ras le bol, donc j'ai voté ben oui. [...] Avant je votais les socialistes, en 2002 j'ai voté Le Pen, parce que j'ai vraiment pas honte de dire que j'avais ras le bol des socialistes, parce que c'est vrai qu'ils m'ont énormément déçue. [...] Donc si vous voulez en 2002, je me suis dit ben non, le socialisme de toute façon c'est pas possible, c'est plus possible parce que j'y crois plus. »

Entretien Odile, femme, 46-60 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Ce sont des gens [*à propos d'O. Besancenot et d'A. Laguiller*] pour qui j'aurais aimé voter, mais bon, comme il y a pas trente-six tours, voilà. D'habitude, je vote plutôt... comment s'appelle les Verts, mais euh, bon, en général, ils n'ont pas beaucoup de voix. »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirolles (Centre/Frange Verte).

« (*Frédéric*): Peut-être j'hésiterais entre les deux parce que José Bové [*et O. Besancenot*]... Je suis pas pour lui particulièrement mais je suis assez euh... j'aimais les idées des altermondialistes... pas de lui en particulier... euh... l'association ATTAC tout ça, c'est des choses qui me plaisent et qui sont pas représentées par les autres candidats... à part vaguement lui. »

Entretien Frédéric, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup, Saint-Ismier (Biviers).

Cette primauté donnée à l'élection présidentielle française conduit certains électeurs à mettre l'accent sur l'importance de *choisir* un candidat plutôt que de *sanctionner* les dirigeants politiques, même si l'utilisation tribunicienne de l'élection est également comprise (Cathy, Florent). En ce sens, malgré la présence de seize candidats au premier tour, 2002 apparaît comme l'exemple type d'une élection subie, au cours de laquelle les choix ont été imposés et dans laquelle les citoyens se sentent dépossédés de leur capacité à effectuer un choix concret à cause des résultats du premier tour, parfois même aux yeux des électeurs de Jean-Marie Le Pen au premier tour. Le souvenir de 2002 renforce ainsi le discours sur la nécessité d'aller voter pour pouvoir faire un « vrai choix » en 2007, en créant un sentiment d'inachèvement de l'élection présidentielle.

« On habite dans un petit village, j'habitais, qui avait... Y avait trois cents habitants, 70% avaient voté pour le Front National, par la peur, ils connaissaient pas... Aucun étranger, par la peur qu'ils arrivent ils ont déjà voté contre... Sanctionné, avant de connaître. Donc euh... La peur fait beaucoup de choses pour moi. Et y a... Beaucoup, je pense, de sanctions contre les deux gouvernements qui étaient... »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Je crains un deuxième tour comme y a cinq ans, avec un Le Pen. C'est-à-dire un deuxième tour sans choix. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

« Mais je sais que le 26 avril je ne voterai pas Front National au premier tour. De peur que le schéma se reproduise et qu'on soit encore obligé d'avoir une personne que personne ne veut et qu'on a pas eu le choix d'élire. Bien qu'il me dérange pas hein, Chirac il me dérange pas plus que ça. Il a rien, il a rien fait pour moi, il a rien changé, il aura rien apporté de plus, que peut-être que je vais voter Sarko et qu'il va rien rapporter de plus quoi. Mais bon c'est toujours l'espoir. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

L'élection présidentielle de 2007 apparaît donc très largement comme un enjeu primordial dans les propos des enquêtés car elle permet de choisir le (la) candidat(e) dont la position est centrale dans le fonctionnement des institutions politiques, centralité qui repose également sur la forte légitimité issue du suffrage universel direct. En effet, en 2007, l'élection présidentielle est décrite par les enquêtés comme un moment-clé de la vie politique, offrant la possibilité à tous de s'exprimer et de donner des indications sur les orientations politiques souhaitées par chacun pour l'avenir.

Si certains éléments territoriaux ont pu apparaître par ailleurs comme structurant des argumentaires politiques, la principale caractéristique du rapport des enquêtés à l'élection présidentielle est d'être, cette fois-ci, complètement déterritorialisée : il est ainsi impossible d'isoler des tendances localisées qui conduirait à la mise en avant de certaines critiques ou attentes vis-à-vis de cette élection. S'il existe des différenciations sociales et politiques dans le rapport à l'élection présidentielle, l'expression d'attentes vis-à-vis de cette élection repose ainsi sur un minimum d'intérêt pour la politique. En effet, l'élection présidentielle, du moins dans le contexte de 2007, semble réussir à mobiliser, du point de vue de la participation électorale, même parmi les enquêtés les moins convaincus par la politique.

Ainsi, malgré le discrédit de la classe politique française, et même si la domination d'une norme participationniste tend à une sur-déclaration des intentions d'aller voter, l'élection présidentielle conserve un rôle particulier au sein de la vie politique française : elle est aux yeux des enquêtés le moment privilégié de la participation électorale et de l'expression de ses préférences et attentes politiques. De plus, la transversalité de cette opinion dans les quatre points d'observation, comme dans les classes sociales, permet de s'assurer de sa solidité, qui montre ainsi une réelle tendance de fond dans le rapport à l'élection présidentielle.

III. Pour qui voter ? Les ressorts argumentatifs du « soutien » aux candidats

Une fois abordées les représentations de la campagne et de l'élection en tant que telle, nous pouvons nous engager dans l'analyse des perceptions des différents candidats par les enquêtés. En effet, la campagne électorale est le moment où les candidats présentent leur programme, essayent de se donner à voir sous leur meilleur jour mais également le moment où les électeurs essaient de se repérer parmi ces signaux et messages, en faisant la synthèse des programmes et des images qu'ils perçoivent des différents candidats. Les entretiens réalisés auprès des enquêtés des quatre zones d'observation abordent précisément cette question de la perception des différents candidats à l'élection présidentielle de 2007, par le biais d'une question de « probabilités de vote », et plus généralement tout au long de l'entretien³⁷⁶. Dès lors, nous pouvons aborder plus de questions : quels sont les arguments avancés par les enquêtés dans leur soutien et/ou défiance vis-à-vis des différents candidats ? Comment sont argumentés et construites ces représentations ? Observe-t-on un « effet » territorial dans ces constructions ?

Avant d'aborder le fond de notre analyse, notons dès à présent deux éléments. Tout d'abord, les réponses des enquêtés révèlent une multiplicité des possibilités dans les choix de vote des enquêtés³⁷⁷. Pour reconstituer les préférences des enquêtés, nous croisons donc les probabilités de vote avec l'analyse qualitative et compréhensive des entretiens. D'autre part, nos entretiens ne révèlent pas uniquement des propos concernant directement les candidats. Dans de nombreux cas, les enquêtés n'évoquent pratiquement jamais les candidats eux-mêmes, mais s'attachent aux problèmes qui leur semblent importants et parviennent, par ce biais, aux propositions faites par les différents candidats. Tout n'est donc pas une affaire d'images, d'opinions sur la personnalité ou le charisme : les candidats sont souvent perçus au travers de leurs propositions. Pour engager notre étude, nous choisissons pourtant de ne pas aborder l'ensemble des douze candidats à l'élection présidentielle. Nous concentrerons notre attention sur les argumentaires relatifs aux trois candidats arrivés en tête du premier tour, mais également aux discours des enquêtés soutenant la gauche du PS ou la droite de l'UMP. Ce choix est motivé par deux éléments : d'une part, notre volonté de saisir les logiques de soutien des candidats centraux, c'est-à-dire ayant recueilli le plus de suffrages, et d'autre part, de prêter une attention particulière aux candidats dont les partis sont fortement ancrés sur deux

³⁷⁶ Voir le guide d'entretien, reproduit en annexe D.

³⁷⁷ Voir tableau 6.1 en introduction de la partie 3. Le tableau complet des probabilités de vote est reproduit en annexe F.

des points d'observation (PCF et FN). Ce choix nous conduit également à ne pas traiter les enquêtés affirmant une forte hésitation entre plusieurs candidats. Surtout présents dans le canton de Pont-de-Chéruy (quatre enquêtés) et Echirrolles (trois enquêtés), ces enquêtés sont volontairement considérés en dehors de notre cadre d'analyse, dans la mesure où nous souhaitons nous concentrer sur les logiques de ralliement à un candidat. De plus, l'examen de ces entretiens³⁷⁸ indique que ces enquêtés reprennent à leur compte un ensemble hétérogène de constats et critiques à propos des principaux candidats, sans qu'une tendance dominante soit observable.

Revenir sur les discours justifiant l'adhésion à une candidature et aux différentes propositions à l'élection présidentielle permet de pointer un clivage dans les argumentations : au-delà de la mobilisation du « territoire subjectif » qui intervient à plusieurs moments, nous remarquons que les enquêtés favorables à Nicolas Sarkozy tendent à mobiliser des arguments « socio-centrés », se rapportant à leurs « problèmes vécus » (A), tandis que les enquêtés plus enclins à soutenir Ségolène Royal mobilisent davantage des arguments directement politiques et/ou basés sur des valeurs de gauche (B). En parallèle, les enquêtés favorables à François Bayrou appuient essentiellement leur argumentaire sur le rejet des deux candidats précédents (C), tandis que ceux qui choisissent des options à l'extrême gauche ou à l'extrême droite expriment des positions plus militantes ou contestataires.

A. Voter pour Nicolas Sarkozy : une « réaction » aux problèmes

Les perceptions du candidat Nicolas Sarkozy par les enquêtés motivant leur soutien à ce dernier ne diffèrent quasiment pas d'un territoire à l'autre. Pour l'ensemble de ces enquêtés, leur soutien au candidat Sarkozy s'exprime dans un registre d'arguments très souvent « socio-centrés » : les enquêtés rapportent leur opinion sur le candidat (et ses adversaires) à des éléments de leur vie quotidienne, et parfois à leur « territoire subjectif ». Pour comprendre et restituer ces registres d'argumentation, nous proposons de détailler les discours et les profils des enquêtés soutenant Nicolas Sarkozy dans trois de nos quatre territoires. En effet, le canton de Villard-de-Lans ne sera pas abordé ici, en raison de l'absence d'enquêté affirmant explicitement soutenir le candidat Sarkozy.

Dans le canton de Saint-Ismier, quatre des enquêtés rencontrés déclarent être certains de voter pour Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 (Alain, Patricia, Francis et Laura). Leurs profils politiques et socioéconomiques sont variés : ainsi,

³⁷⁸ A titre d'exemple de ce cas de figure, voir l'entretien de Monique reproduit en annexe E12.

Alain, kinésithérapeute, d'une cinquantaine d'années, s'intéresse plutôt à la politique alors que les trois autres enquêtés s'y intéressent moins. Seuls Alain et Laura se positionnent du côté de la droite modérée, Laura en faisant essentiellement référence aux préférences politiques de ses parents, tandis que Patricia et Francis n'expriment pas de positionnement politique franc – Patricia déclarant tout de même une probabilité de vote assez élevée pour Jean-Marie Le Pen³⁷⁹. Alain et Francis exercent des activités professionnelles indépendantes, alors que Laura et Patricia sont employées – bien que Patricia, secrétaire commerciale d'une entreprise de moins de dix salariés, s'occupant notamment du recrutement, ait tendance à exprimer des opinions proches de celle de Francis.

Cependant, ces quatre enquêtés se rejoignent sur plusieurs arguments centraux dans leurs justifications. D'une part, l'instauration des « trente-cinq heures » est unanimement considérée comme une erreur et une mesure qui entrave la liberté des citoyens à travailler comme ils le souhaitent. D'autre part, ces enquêtés estiment que les entreprises, notamment celles dans lesquelles ils évoluent, sont écrasées par les charges sociales, les empêchant d'embaucher. Les enquêtés mettent également en avant ce qu'ils considèrent comme le « réalisme » des propositions de Nicolas Sarkozy, mais également son action en tant que ministre, considéré comme une preuve de son efficacité, notamment en matière de sécurité routière (Alain, Francis), même si son action dans les quartiers populaires est plus controversée. De même, si Alain a voté François Bayrou en 2002, il préfère voter « utile » en 2007 car à ses yeux le meilleur candidat est celui qui apparaît comme capable de mobiliser une équipe pour travailler avec lui. Enfin, parmi les éléments avancés, se trouvent encore le sentiment d'une perte de valeurs, notamment de la « valeur travail », au sein de la société, largement entretenue par la généralisation de l'assistantat (Laura), dont profitent surtout les immigrés, selon Patricia.

« Enfin en étant commerçant euh... les trente-cinq heures.. [...] Quand ils disent qu'il faut embaucher... ben ils les ont mis à trente-cinq heures pour essayer d'embaucher plus mais on peut pas embaucher plus, on a trop de charges à payer... trop, trop de charges. [...]

Quand vous recevez des jeunes et puis qu'on vous dit « ben je gagne mieux au chômage alors je travaille pas » [...] Moi j'ai eu plusieurs cas, [...] ça me met hors de moi. [...] Donc les jeunes préfèrent mieux rester au chômage. [...]

Mais les choses positives ça serait de mettre... de rester à trente-cinq heures et d'arrêter de faire payer des heures sup' à la... nous on paye des heures supplémentaires, hein. De trente-cinq à trente-neuf, il faut payer, les heures sup' hein. [...]

³⁷⁹ Rappelons qu'une probabilité de vote égale ou supérieure à cinq pour Jean-Marie Le Pen marque son seuil de concrétisation du potentiel électoral en vote effectif : le pourcentage réel de voix obtenu par Jean-Marie Le Pen correspond à la fréquence des probabilités comprises entre dix et cinq (Caillot Denni 2007).

Ça c'est un peu... chacun a ses opinions, mais... tous ces étrangers qui viennent chez nous et ils sont au chômage et... que les jeunes ont rien... c'est un peu difficile, quoi. Mais même pour nous, pour aller... [...] au niveau de la mairie [...]. Moi je sais que j'ai quelqu'un qui a été très en colère en allant aux allocations familiales parce qu'ils [...] étaient dans le besoin, quoi. Et la personne s'est mise en colère en disant « je m'appelle pas Mohammed... » [...], il était très en colère parce qu'il était dans le besoin et il avait du mal à s'en sortir quoi. Avec des enfants à charge, quoi. »

Entretien Patricia, femme, 46-60 ans, employée, Saint-Ismier (Bernin).

A Echirolles, les discours tenus par les soutiens déclarés à N. Sarkozy sont très similaires. Maria affirme une préférence nette pour la candidature de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle. Cette ouvrière, qui ne s'intéresse qu'assez peu à la politique, et réside dans un quartier dégradé d'Echirolles, tient un discours contrasté, qui mêle une forte préoccupation pour l'emploi, notamment des jeunes, la lutte contre les discriminations dont ils sont victimes, les difficultés des classes populaires à « s'en sortir » mais aussi la nécessité de limiter l'arrivée de nouveaux immigrés tant que la situation de l'emploi ne s'améliore pas. La justification principale de son choix pour Nicolas Sarkozy est la nécessité de rétablir l'ordre, face à la violence des jeunes. Or, cette violence est loin d'être rapportée à son environnement immédiat, car, bien qu'elle vive dans un « quartier », celui-ci a été plutôt calme lors des émeutes de 2005 et elle s'insurge contre l'image de quartier difficile qui stigmatise le Village 2 à ses yeux (cf. chapitre 4).

« Y a trop de jeunes qui s'en sortent plus, c'est une catastrophe. [...] Puis bon, leur contrat nouvelle embauche c'est pas une solution non plus. Ils vont faire quoi, ils vont garder les jeunes deux ans puis après ils vont les jeter ? [...]

On leur met les bâtons dans les roues hein. [...] C'est pas bien logique leurs histoires, alors parce qu'il est noir il passe pas, parce qu'il est maghrébin il passe pas, parce qu'il parle pas bien français il passe pas... Maintenant faut avoir le permis, pour s'en sortir hein. Au prix où est le permis on fait comment ? Puis les salaires ils suivent pas le coût de la vie. Donc c'est tout un cercle vicieux. Tout s'enclenche. [...]

D'après ce qu'on entend y a beaucoup de dossiers de surendettement. Les gens ils s'en sortent plus. [...] Y a de plus en plus de malheureux, et c'est pas normal. Et ces gens qui sont dehors, que... [...] Vous en avez ils travaillent à deux, on leur donne pas le logement, pourquoi ? [...]

Mais qu'on ait du boulot. [...] Puis bon, en France il faut euh... Un petit peu bloquer, les entrées en France. [...] Que tout le monde ait du boulot, tout le monde ait un logement... Et après on avisera. [...] Pourquoi faire venir des gens, en sachant que eux non plus, ils vont rien avoir ? [...] Ils vont faire quoi ces pauvres gens, ils vont vivre dans la rue avec leurs gamins ? [...]

Voyez moi je suis en HLM, depuis que je suis ici en 91 je suis plus partie en vacances [...]. Alors vous bossez pas, vous avez des petites aides, vous bossez vous gagnez le SMIC vous avez plus rien. [...]

Puis je pense qu'y en a qui ont un peu peur que certaines personnes passent. [...] Les jeunes ont peur de lui [N. Sarkozy]. Parce qu'il a quand même deux trois paroles euh [...]

Un petit peu lourdes hein quand même de conséquences, hein. [...] C'est vrai, ras-le-bol, mais bon, tout le côté racaille, machin euh... Y en a beaucoup qui ont peur de lui, quand même. [...] Et quand vous, vous vous fatiguez à aller bosser, et puis que les jeunes sur un coup de colère ils brûlent votre voiture pour une raison X, Y, faut quand même pas exagérer, hein. Non, non, la violence gratuite euh... [...]

C'était un ras-le-bol [2002], ouais. Ben là vaudrait mieux pas qu'il [*J.-M. Le Pen*] passe hein. [...] Quand même un peu barjo, lui dans ce qu'il dit hein. [...] Enfin je sais pas, si il passe, quand, même vous vous rendez compte, un gars pareil ? C'est Hitler numéro deux. Lui ça serait grave, hein, quand même, hein. [...] Mais justement, si y a autant de voix, c'est que les gens en ont marre. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

De son côté, Yves, employé assez peu intéressé par la politique, agence des arguments très semblables à ceux des enquêtés certains de voter pour Nicolas Sarkozy, bien qu'il déclare hésiter entre Nicolas Sarkozy et François Bayrou. Ainsi, à ses yeux, la valeur travail est menacée par les politiques sociales, qui ont créé de l'assistanat et démotivent ceux qui, contrairement à lui, ne travaillent pas lors de leur recherche d'emploi – puisque l'emploi signifie la perte des aides. En outre, les trente-cinq heures sont un frein à l'économie, empêchant de travailler librement et entravant la progression des salaires. Ainsi, Yves adhère aux propositions de Nicolas Sarkozy en matière d'emploi : liberté d'effectuer des heures supplémentaires et suppression des charges sociales sur ces heures. En plus de son discours accessible et de son programme clair, Nicolas Sarkozy a apporté des preuves de son efficacité par sa politique en matière de sécurité routière et sa réaction à la « crise des cités », même s'il a peut-être été trop autoritaire et a un côté inquiétant.

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, les arguments avancés par les enquêtés s'avèrent particulièrement « socio-centrés », tendant même à une mobilisation d'éléments du « territoire subjectif ». Deux enquêtés sont certains de voter pour Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle (Kévin et Sonia). Ces enquêtés utilisent des arguments explicitement liés à leur expérience, en d'autres termes d'avantage « socio-centrés ». Tous les deux ont moins de trente ans, appartiennent aux classes populaires, s'intéressent assez peu à la politique et sont sûrs de voter pour Nicolas Sarkozy depuis longtemps. Alternant chômage et petits boulots depuis l'abandon de son BTS, Kévin a choisi récemment de créer une entreprise avec son cousin, ce qui le conduit à insister sur les charges sociales excessives payées par les entreprises qui ne peuvent embaucher, alimentant donc le chômage. Kévin et Sonia mettent en avant l'ensemble des impôts et taxes divers qui pèsent sur les petits revenus et les maintient dans une précarité assez forte – Sonia et son mari ne peuvent pas acheter leur maison en raison de leurs revenus trop faibles – car, en travaillant, eux ne bénéficient pas des aides sociales. Parmi les éléments jouant en faveur de Nicolas Sarkozy aux yeux de ces électeurs, se

trouvent son bilan en matière de sécurité routière, sa lutte contre l'insécurité et contre l'immigration illégale qui, selon eux, nuit aux Français. La principale différence entre les deux enquêtés tient dans le fait que Sonia a voté pour Jean-Marie Le Pen en 2002 pour exprimer son « ras-le-bol », alors que Kévin considère cette option comme « absurde » étant donné qu'il est impossible que le FN remporte une élection.

« Les salaires [...] sont trop bas. [...] Pour des personnes qui travaillent depuis plus de dix ans dans la même entreprise et qui sont toujours au SMIC, heureusement le SMIC augmente un petit peu, sinon il y aurait pas d'augmentation. Donc ça, ça permet pas d'évoluer. Avant, arrivé la trentaine, on pouvait se permettre d'acheter une maison. Ben à trente ans maintenant on peut pas acheter de maison. [...]

J'aimerais bien savoir comment elle [*S. Royal*] le finance, parce que c'est bien beau de faire des bonnes augmentations, moi je serais pas contre, [...] qu'est-ce qu'elle va faire ? Qu'est-ce qu'elle va enlever ou ajouter pour pouvoir permettre une telle augmentation ? Donc si c'est pour avoir mille cinq cents euros de SMIC et avoir des taxes et des impôts de, de n'importe quoi qui auront doublés et d'avoir le même train de vie, c'est pas la peine [...].

Voilà, donc pour un ensemble d'idées, je me rapproche plus moi de Sarkozy. Il y a une façon de le dire aussi. [...] Je trouve que c'est assez cash, [...] c'est pas passer par des grands sourires, par des grandes phrases [...]. C'est déjà un choix de dire avant qu'ils parlent des présidentielles depuis six mois, de dire ben, si lui il se présenterait, pourquoi pas ? [...]

La sécurité qu'on a des réponses. La sécurité routière. [...] Le fait que les entreprises qui font beaucoup de bénéfices ne doivent pas les garder pour les actionnaires, pour l'instant j'ai trouvé son, ils l'ont à peu près le même avec Bayrou, Royal et Sarkozy, mais j'ai trouvé que Sarkozy il l'a mieux dit, il l'a mieux expliqué. [...] Euh, le droit aussi à pouvoir rester à la maison si on a envie. Moi c'est vrai que je serais plus militante pour, on a des enfants, qu'on nous laisse le choix de pouvoir les élever à la maison. [...] Le droit aux soins médicaux aussi. Ça, il y en a assez d'aller chez le médecin, de se faire mal rembourser ou la moitié des médicaments qui ne sont plus remboursés, avoir, stop quoi. [...]

Vous pensez que Sarko peut faire quelque chose sans passer par le social ? Vous voyez pas un petit peu de social ? On y arrive pas sans social. Donc à un moment il sera obligé de faire du social. »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

Parmi les électeurs de Nicolas Sarkozy, Kévin est le seul à mobiliser dans ses arguments des éléments issus de son « territoire subjectif » : ainsi, être un jeune chômeur dans un secteur où il est indispensable de disposer d'une voiture pour travailler contribue à rendre incompréhensible à ses yeux les taxes sur l'essence, perçues comme une injustice supplémentaire de l'Etat à son égard alors que d'autres profitent. En outre, sa fréquentation de certains des « quartiers difficiles » de Pont-de-Chéruy ou de Charvieu-Chavagneux l'amène également à soutenir Nicolas Sarkozy dans sa lutte contre l'insécurité dans les cités.

Toujours dans le canton de Pont-de-Chéruy, trois enquêtés relaient ces arguments, tout en déclarant hésiter entre Nicolas Sarkozy et François Bayrou (Michel, Odile et Florent). Leurs profils socioéconomiques sont proches de ceux de Kévin et Sonia, même si ces trois derniers sont moins précaires : Michel est technicien après avoir été ouvrier, Odile est « famille d'accueil » (financée par le Conseil général), Florent est ouvrier, ils sont tous les trois propriétaires de leur logement et déclarent s'intéresser assez peu à la politique. Pour ces trois enquêtés, les problèmes principaux de la société résident dans les dépenses de l'Etat et la dette qu'il va falloir rembourser : les dépenses seraient élevées à cause de l'assistanat et des abus des aides sociales, conduisant les enquêtés à se sentir floués car ils payent des impôts qui financent des aides dont ils ne peuvent bénéficier car ils travaillent. Ils se sentent victimes également d'inégalités vis-à-vis des fonctionnaires, qui bénéficient d'une garantie de leur emploi et de d'avantage de congés payés. Ils ne sont cependant pas les seuls à être écrasés d'impôts car les entreprises souffriraient également, toujours selon eux, des charges sociales et ne peuvent donc pas embaucher.

La prégnance des arguments « socio-centrés » parmi les enquêtés, certains ou presque de soutenir le candidat Sarkozy, se ressent également dans le discours tenu sur sa principale adversaire. Dans les trois territoires, les enquêtés présentent ainsi Ségolène Royal comme une candidate déconnectée de leurs « problèmes ». Ces enquêtés affirment un désaccord profond avec les propositions du PS, jugées irréalistes, la plus décriée étant celle de l'augmentation du SMIC, preuve de l'inconséquence du PS qui n'envisagerait pas de renflouer les caisses et penserait donc à encore augmenter les différentes taxes qui les étouffent déjà. Ségolène Royal donne l'impression à ces enquêtés de ne pas avoir d'autre programme clair, qui ne conduirait qu'à augmenter les taxes diverses. Mais au-delà de ces arguments, la candidature même de S. Royal est présentée selon une rhétorique de « l'éloignement » et de la « dissemblance ». Outre son manque d'expérience et de carrure, la plupart des enquêtés proches des arguments de N. Sarkozy reproche à la candidate socialiste son manque de proximité, et sa trop grande distance vis-à-vis des classes populaires. En plus de ses propositions qui apparaissent comme irréalistes ou creuses, Ségolène Royal se fait distancer en matière d'image, donnant l'impression d'être trop éloignée des classes populaires et inaudible, alors que Nicolas Sarkozy adopte un discours plus accessible. Ce dernier séduit par son côté autoritaire, qui permettra de ramener de l'ordre, de lutter contre l'insécurité dans les banlieues notamment et de lutter contre l'immigration clandestine, attirée par les aides sociales.

« (Florent) : Pour moi, [...] c'est la dette française. [...] C'est trop négligé sur le plan politique pour moi. [...] Après ils [*les candidats*] promettent des choses qui creusent encore dans la dette. [...] Ça se contredit. [...] Les ménages ils sont de plus en plus endettés, donc euh... Si l'Etat est endetté, les ménages sont endettés, à un moment donné... il va falloir régler ces problèmes. [...] Qui parle vraiment de ça et qui dit ben ça va être dur les prochaines années, mais on va essayer de résoudre la dette de l'Etat ? [...] Ils parlent de... mettre le SMIG à mille cinq cents euros, [...] c'est pas forcément augmenter le pouvoir d'achat ça, c'est transférer, si tout augmente en même temps, donc... on vivra peut-être pas mieux. [...]

Aussi y a pas trop de valorisation du travail. [...] Y a trop d'aides sociales par rapport à... A celui qui veut travailler, et celui qui veut pas travailler. [...] En fait y a des chômeurs, ça tout le monde est à l'abri, y en a qui profitent du système. [...]

(Femme de Florent) : Oui, souvent y a des chômeurs qui... Qui ne reprennent pas le travail parce qu'ils perdraient financièrement. C'est ça le problème [...]

(Florent) : C'est très très compliqué, faudrait [...] plus pousser à retravailler [...]

Pour moi y a trop d'inégalités entre les fonctionnaires et... les travailleurs du... privé. On devrait tous avoir les mêmes contr... Les mêmes temps de travail, et tous au même temps de... vacances. C'est pas normal pour moi que des fonctionnaires ont dix semaines... Douze semaines, et... et que dans le privé on en ait cinq. Et ce qui est encore moins normal c'est que dans des fonctionnaires comme [...] les professeurs, ils ont beaucoup plus de vacances [...]

Le droit de véto, ça je trouvais inadmissible que... Qu'y avait des droits de véto, que la police a pas le droit d'aller dans des cités... Que nous on habite très proche des cités, on trouvait ça pas normal. [...]

Elle [*S. Royal*] représente... Pas assez la famille, pour moi, et [...] les 35 heures [...] nous ont pas aidés, sur beaucoup de choses ! [...] Sur la famille et le travail, je suis pas forcément dans ses [...] idées. [...] Qu'on soit tous égaux, c'est très bien mais... elle-même elle paye euh... l'ISF [...]. Et faciliter l'entreprise, aussi, elle en parle très peu [...]. Je suis pour faciliter ceux qui veulent [...] fonder une entreprise. [...]

J'ai jamais voté pour la gauche. [...]

Il [*N. Sarkozy*] représente... Ceux qui [...] sort du chemin... C'est le seul qui [...] les redresse, pour moi. [...] Il était pour réformer les retraites [...]. Quand y a eu des problèmes avec les cités, [...] il a dit [...] on recule pas, on cède pas. Pour moi, ça c'est... faut créer le dialogue, [...] et si ça marche pas, [...] faut passer à la répression. [...] Notamment que les radars, c'est vrai que les tués ils sont divisés par je sais pas combien, nos routes elles étaient très meurtrières, et il a fait quelque chose. [...] Donc c'est le seul qui ose faire quelque chose pour réformer. Mais... le personnage me fait très peur, par contre, c'est pas... [...] C'est pour ça que... Bayrou... ouais, on va, on va... [...] Ce qui me dérange chez lui [*N. Sarkozy*], c'est... il se fait toujours voir [...]. Pour moi de temps en temps il en fait trop.

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« [*A propos du programme de S. Royal*] : Donc bon p't'être que le social n'est pas lié à cette envie, mais j'pense que l'envie de travail et l'envie de gagner sa vie fait que ça permet aux gens d'avancer, j'pense, et faire un p'tit peu trop de social ça peut apporter je pense beaucoup de problèmes par exemple je pense qu'on le voit dans les dans les cités, le désengagement des parents, 'fin tout le monde, on donne on donne, donc on fait

recevoir et... En fait chacun a des devoirs et des droits comme tout citoyen, au boulot on a la même chose, et ben c'est facile de prendre des droits et puis de pas gérer les devoirs »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

Ainsi, pour conclure cette analyse des arguments avancés en faveur du candidat Sarkozy, on observe que les enquêtés envisageant sérieusement de voter pour Nicolas Sarkozy dès le premier tour de l'élection présidentielle partagent un certain nombre de caractéristiques : il s'agit soit des travailleurs indépendants, soit de personnes issues des classes populaires, qui s'intéressent assez peu à la politique. L'argumentation de ces enquêtés repose sur un mécanisme commun : l'identification de leurs « problèmes » (ils travaillent durs, gagnent peu, constatent et/ou supposent des abus) fait écho au discours du candidat de droite : les contraintes trop fortes qui pèsent sur le travail, par le biais des charges sociales et des trente-cinq heures, la lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine, la nécessité de mettre fin à un « assistanat généralisé » en France apparaissent alors comme des réponses aux problèmes liés à leur vie quotidienne et leur problématique territoriale. En revanche, choisir Nicolas Sarkozy conduit à rejeter clairement la candidature de Ségolène Royal, jugée trop irréaliste dans ses propositions et trop éloignée des « préoccupations » des citoyens. L'ancrage des arguments favorables au candidat Sarkozy dans l'expérience vécue des enquêtés, et même parfois dans leur « territoire subjectif » semble constituer un levier de rejet radical de la candidate socialiste.

B. Voter pour Ségolène Royal : une question de « valeurs »

Contrairement aux registres d'argumentation mobilisés par les partisans de Nicolas Sarkozy, les enquêtés affirmant soutenir Ségolène Royal dès le premier tour situent leurs arguments sur un plan davantage « décentré ». Comme nous allons le voir à présent, le soutien à Ségolène Royal diffère de celui apporté à N. Sarkozy, dans la mesure où il s'ancrage dans un cadre général de valeurs (« être de gauche »), permettant de passer outre certaines réserves sur la candidate socialiste elle-même.

Dans les quatre territoires, les arguments avancés par les enquêtés soutenant la candidature de Ségolène Royal s'appuient sur des valeurs, des analyses globales, voire un ancrage idéologique. Dans le canton de Saint-Ismier, les quatre enquêtés (Frédéric, Cathy, Raymond et Solange) qui déclarent préférer Ségolène Royal partagent un même profil : ils appartiennent tous les quatre aux catégories sociales plutôt privilégiées, sont assez intéressés par la politique et se positionnent plutôt sur la gauche de l'axe politique. Les quatre affirment croire aux idées

de la gauche avant tout, c'est-à-dire à la mise en avant du bien-être de l'individu et de la justice sociale sur le capitalisme et les profits : ils assimilent ainsi la gauche à la répartition des richesses et la droite au libéralisme. Les sujets prioritaires pour ces enquêtés touchent à l'économie et à l'emploi : ainsi, les trente-cinq heures sont considérées comme une mesure positive, favorisant la justice sociale, mais dont l'application n'est pas aboutie (Frédéric et Solange). Pour Raymond, l'Etat doit avant tout assurer le bon fonctionnement des services publics et Cathy propose d'augmenter clairement les impôts.

« Et moi j'ai trouvé ça très bien que Ségolène Royal dise on supprime le sous-marin nucléaire et on injecte l'argent dans l'éducation nationale. Je trouve c'est plus cohérent. C'est là qu'il faut investir, c'est dans l'avenir, dans les enfants, dans l'éducation. [...]

C'est vrai que la politique de travail, le passage aux trente-cinq heures, les cinq semaines de vacances, ça coûte très cher, et ça fait peur aux entreprises étrangères. [...] Parce que le but des trente-cinq heures, c'était de donner du boulot à tout le monde, ça n'a pas été fait. [...] Y a pas eu d'embauche derrière, donc ça n'a rien gagné, donc ça servait à rien, fallait pas le faire. Et l'Etat le premier [...] qui n'a pas embauché... qui a mis aux 35 heures ses fonctionnaires et [...] n'a pas embauché d'autres pour compenser. Là y a eu un raté quand-même. L'idée était belle, mais elle n'a pas été appliquée, donc on n'a eu qu'un côté des choses. [...]

Mais je trouve que Monsieur Bayrou a des choses intéressantes à proposer. Sarkozy, je ne le supporte pas, [...], il me hérissé le poil [...]. Y a du bon de tous les côtés, à part à l'extrême droite [...]. Je trouve très intéressant certaines idées de Madame Buffet, Monsieur Besancenot aussi. [...] Aux problèmes de l'emploi, du logement. Je trouve qu'ils ont des idées précises, des propositions précises. Ils sont moins dans le flou, je trouve que les autres. Je pense qu'ils sont plus proches des gens et plus proches de la réalité. [...]

Mon état d'esprit par rapport aux choses est plutôt de gauche, et c'est vrai que certaines mesures de Sarkozy qui m'ont hérissé le poil. [...] J'aime quand-même mieux globalement l'idée de la gauche. Par rapport à ce qu'est un homme, à l'humain. Plus considérer l'humain... et pas voir que du tout économique. C'est ça qui me dérange, je pense. L'idée de droite c'est que c'est trop économique et pas assez humain. [...]

Je trouve que son [*de N. Sarkozy*] discours a changé en mieux. Mais je sais pas si je peux lui faire confiance. [...] Bayrou me semble sincère. Bon, Madame Royal, je pense aussi... et les autres aussi. C'est vrai que c'est sur Sarkozy que je doute. Parce qu'y a eu trop de changements. Parce qu'il dit qu'il a changé. [...] Et puis tout le libéralisme je trouve que c'est pas un bon système pour l'économie. Et lui il est vraiment très libéral. »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

D'autres enquêtés, résidant dans le canton de Villard-de-Lans alimentent cette posture. Bruno, agriculteur-moniteur de ski et peu intéressé par la politique, identifie le principal problème de la société française dans le partage des richesses qui profite trop aux actionnaires et pas assez aux travailleurs : il aurait préféré quelqu'un plus à gauche mais votera pour Ségolène Royal car elle semble être la seule candidate de gauche à avoir une chance d'arriver

au second tour et de pouvoir l'emporter. Enfin, à Echirolles, les profils socioéconomiques des enquêtés qui préfèrent Ségolène Royal sont plus variés avec des travailleurs indépendants, des ouvriers ou des professions intermédiaires (Luce, Karim, Véronique, Daniel, Pierre). Les principaux problèmes qu'ils mettent en avant sont axés autour de l'économie et de l'emploi : les inégalités socioéconomiques qu'ils identifient les poussent à mettre en avant des valeurs de gauche et à apprécier les propositions de la candidate socialiste (augmentation du SMIC, maintien des trente-cinq heures). Pour Pierre, s'il y a des fraudes sociales, elles sont majoritairement du côté des employeurs qui essaient de ne pas payer les charges sociales sur leurs employés. Le vote pour Ségolène Royal est ici aussi décrit comme un vote pour le parti ou le camp politique, pas forcément pour une candidate dont ils ont du mal à déterminer si elle a la carrure nécessaire à la fonction et dont le principal avantage est d'être une femme. Ainsi, il est important de privilégier la répartition des richesses et de s'opposer au néolibéralisme de la droite.

« On va dire qu'on a deux écoles : on a une première école qui va dire « Laissons le monde de l'entreprise évoluer et laissons-le, ça va se réguler le marché, etc. ». L'école libérale en état pur, et puis on va avoir une école qu'on va qualifier est un petit peu plus... interventionniste, sachant que l'école libérale a toujours une intervention cachée, parfois masquée pour protéger les intérêts nationaux, mais on a une politique qui arrive avec un visage moins masqué, une politique un petit peu plus de gauche mais [...] qui sera toujours un accompagnement pour une vie économique capitaliste et qui va plutôt chercher à adoucir et à arrondir les angles pour améliorer la situation collective des gens. [...]

J'ai mentionné le chômage parce que pour moi c'est un problème lourd [...] Moi je parle plutôt de l'inadéquation du marché du travail [...] par rapport aux besoins des entreprises. [...] Le chômage est la résultante souvent d'un problème de gens qui [...] rentrent dans le monde du travail soit mal formés, soit pas formés, soit formés pour autre chose. C'est ça l'inadéquation. [...]

Mon objectif c'est de rendre une société plus ... humaine, [...] où les inégalités soient plus lisses et que les gens puissent évoluer [...]. Fondamentalement je sais vers qui je vais tendre parce je pense que c'est cette personne-là qui pourrait m'amener le plus ça : cet aspect un petit peu humain et... au lieu de l'aspect mécanique du capitalisme pur et dur. [...] Mais en même temps, je vais pas lui donner plus d'importance que ça. Parce que... [...] j'ai vécu [...] des hommes providentiels, j'ai vécu d'autres types de changement de société, de changement de pouvoir, la gauche est passée à droite etc., donc on a eu des modifications mais à terme on se rend compte que quand même on est sur un navire qui ne change pas comme ça. [...]

Mon choix a été fait depuis longtemps. Il a pas changé. J'ai rien qui m'aurait fait changer mon choix. [...] C'est-à-dire que mon choix il est déterminé et ne changera pas. [...]

Elle [*S. Royal*] incarne de façon réaliste les choses que je pense. [...] C'est un niveau de faisabilité, [...] toujours en partant du fait qu'on va orienter un petit peu, ça va pas être extraordinaire [...]. Mais... je pense qu'on se frotte à des réalités quotidiennes qui font que... c'est par des petites touches qu'on arrive à rendre les choses les meilleures et c'est

pas d'un seul coup qu'on va faire la révolution. J'ai bien pensé un moment à faire la révolution. C'est fini ! [...]

Il [*le Président*] nous représente bien au niveau international surtout, qu'il mène une politique tiers-mondiste, ça c'est quelque chose auquel je tiens, [...] par exemple en effaçant les dettes, en enlevant toutes les pratiques néocolonialistes [...] et au niveau national qu'il s'entoure d'une équipe qui peut gérer la France le mieux possible. [...]

Je ne sais pas si elle [*S. Royal*] a ces capacités, les autres les ont pas, là c'est clair. »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Dans le même temps, ces mêmes électeurs se montrent donc très réservés sur la candidature de Ségolène Royal, qu'ils soutiennent en la rapportant systématiquement aux valeurs qu'ils défendent. Si aucun des enquêtés de Saint-Ismier, n'est pleinement convaincu par la candidature de Ségolène Royal, ils veulent faire un choix qui corresponde à leurs valeurs et donc voteront pour elle, même si elle peut sembler trop libérale (Cathy) ou plus intéressée par son image que par ses propositions (Frédéric). Dans le canton de Villard-de-Lans, quatre enquêtés donnent une préférence nette à la candidature de Ségolène Royal. Trois d'entre eux se positionnent clairement à gauche : Serge ouvrier dans l'industrie mécanique, Dominique infirmière au CHU de Grenoble et Quentin étudiant en droit. Aucun d'entre eux n'est clairement convaincu par Ségolène Royal, mais ils voteront pour elle en fonction des idées et des valeurs qu'ils veulent défendre : le maintien d'une cohésion sociale, le souci de l'emploi et de l'avenir des jeunes, la justice sociale ; ils misent également sur l'équipe qui l'aidera à gouverner si elle est élue.

Dans les quatre zones, le soutien de la candidature de S. Royal est également ancré dans un rejet de Nicolas Sarkozy, qui inquiète (notamment par son côté trop « belliqueux » ou trop « sûr de lui »), ou de François Bayrou, qui suscite des doutes, notamment sur sa capacité à gouverner avec une majorité stable. Dominique est toutefois la seule à considérer ce dernier comme une véritable menace, car il se présente comme apolitique, alors que l'élection présidentielle doit servir à affirmer un choix proprement politique.

« J'aime beaucoup la position du parti socialiste [...] parce que je trouve que c'est intelligent de dire ben non on peut pas dire oui à l'immigration sans limite, faut des limites [...] et en même temps [...] reconnaître qu'il y a des gens immigrés et qui apportent des choses à la France, y a des gens qui bossent [...]. Je pense que aussi les médias sont pas mal responsables, soit journaux, télé etc. de comment est présenté l'immigrant entre parenthèses chez nous hein, musulman hein [...]. Parce que [...] on dit ouais l'assistanat les gens demandent que ça, c'est pas vrai, je trouve que c'est pas vrai, les gens ils ont envie de se réaliser [...]

Ça va pas bien la santé non plus heu... à part l'aide à des médecins etc. y a de moins en moins d'infirmières [...] les conditions de travail à l'hôpital qui se dégradent [...]. J'trouve que ça se dégrade oui les services publics [...]. A un moment donné là, je pense

qu'on est allés trop loin et [...] y a pas que l'argent dans la vie, et qu'y a pas que le profit [...], y a des êtres humains et puis le gâteau faut le partager [...].

Au niveau de la droite ben en ce qui concerne plus directement les gens [...], ça vole un peu haut quoi, [...] je sais pas moi comment le commun des mortels s'y retrouvent, [...] si ils comprennent les enjeux [...]. Mais moins Parti socialiste, madame Royal beaucoup moins ça c'est clair, [...]. On a dit que c'était l'assistante sociale du peuple, qu'elle lui tenait la main avec commisération, mais il en faut [...] ! Les pauvres gens qui arrivent pas à joindre les deux bouts, qui ont plus de retraite, qui ont plus de pouvoir d'achat, ça va pas du tout [...]. J'pense que ça allait mieux quand c'était la gauche, quand c'était la coalition [*cohabitation*] c'était pas mal aussi finalement, parce que [...] les idées de droite finalement il en faut [...]. J'ai bien aimé aussi les cinq ans de la gauche, [...] y a eu des ratés j'suis d'accord, mais [...] au niveau de la qualité de la vie, [...] chacun pouvait trouver sa place, [...] y avait plus de croissance

Au niveau de la délinquance aussi etc. [...], j'aime beaucoup là-dessus la position de madame Royal : [...] elle dit heu... faut prendre les problèmes très tôt [...], en amont des prisons, [...] après c'est trop tard, [...] mettre les moyens qu'il faut, éducation, petite enfance, adolescence, non la prévention, c'est la base de tout [...]. Les femmes ont peut-être pas la même vision que les hommes par rapport à ça, [...] elles voient les choses de manière beaucoup plus globale [...]. Bon j'vous dirais que ça me rassure qu'il y ait des hommes derrière, [...] y a quand même son mari qui est pas loin, y a quand même aussi toute une équipe [...]. Y a cette dimension de la femme, qui peut apporter quelque chose de spécifique, mais [...] faut les compétences, y faut l'expérience. [...]

Un Bayrou Président je crains un peu, [...] mon mari est très Bayrou, mon fils aussi, [...] j'ai l'impression que c'est une façon de pas choisir [...]. Des petits jeunes comme Olivier Besancenot, ben j'les trouve sympathiques ces petits jeunes, ils ont des bonnes idées, il faut qu'ils murissent un peu [...]. Cet homme centriste, il l'a pas toujours été hein, il est plutôt droite que centre, [...] il fait son chemin quand même [...] d'une manière très individuelle, bon à côté de ça il fait moins peur que l'autre [*N. Sarkozy*] »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

Les argumentaires dominants des enquêtés favorables à Ségolène Royal renvoient donc à un positionnement en termes de valeurs, d'analyse des problèmes sociaux, et mobilisent peu l'environnement des enquêtés, leurs problèmes quotidiens, et ce quelque puisse être leur catégorie sociale ou leur domaine d'activité.

Pourtant, les arguments « socio-centrés », s'ils ne sont pas inexistantes, restent cantonnés à quelques cas spécifiques de discours apportant un soutien « relatif » à la candidate socialiste. Plusieurs types d'argumentation peuvent être identifiés. D'une part, la mobilisation de leur expérience peut amener des enquêtés à rejeter un candidat et à se reporter, par défaut, sur un autre. Dans le canton de Saint-Ismier, Jean-Pierre est patron d'une PME, qu'il a fondé au début des années 1980 en bénéficiant des aides à la création d'entreprise mise en place par la gauche. S'il se positionne plutôt à droite car il est « employeur » et en dépit de quelques critiques sur les charges sociales ou les trente-cinq heures, son discours est fortement critique

des propositions de Nicolas Sarkozy : il est en faveur de l'immigration, sans laquelle il ne pourrait faire marcher son entreprise, et d'une plus grande taxation du capital. Il n'aime pas le personnage de Nicolas Sarkozy, qu'il juge trop opportuniste et égocentrique. S'il a déjà voté pour François Bayrou auparavant, il n'apprécie pas non plus ses propositions qu'il juge démagogiques et inapplicables puisqu'il n'a pas d'équipe pour le mettre en place ensuite. A l'inverse, Ségolène Royal lui semble capable d'être un bon chef d'Etat car elle est déterminée, tout en estimant nécessaire la mise en place d'une véritable social-démocratie.

D'autre part, la politisation des enquêtés peut les amener à proposer une lecture spécifique de leur territoire, leur permettant de justifier leur soutien à la candidate socialiste. Dans le canton de Pont-de-Chéruy, les deux enquêtés favorables à la candidature de Ségolène Royal (Laurent et Jeanine) ont comme point commun d'être tous les deux assez actifs dans la politique locale, en raison de leur opposition aux équipes municipales en place. Les principaux problèmes qu'ils identifient sont le chômage et la précarité, qui se répercutent sur le logement, en s'appuyant sur des exemples locaux : certains quartiers concentrent les populations en difficulté, alors que d'autres refusent de construire des logements sociaux. Enfin, comme elle l'avait déjà relaté au sujet du TCE, Jeanine se garde d'exprimer des opinions qu'elle juge contraire à l'opinion majoritaire du secteur : ainsi, bien qu'elle pense voter pour Ségolène Royal, lorsqu'elle n'est pas certaine des opinions de son interlocuteur, elle présente François Bayrou comme son futur choix.

« Le problème du logement, [...] le problème de l'emploi c'est évident, c'est deux problèmes importants. [...] Pour moi qui me suis bagarrée depuis une dizaine d'années sur les questions de logement ici, [...] y avait un politique qui m'avait dit « Mais il y a une loi qui va sortir qui s'appelle la loi SRU » [...]. En même temps dans le conseil municipal [...] j'ai étudié la loi, et la loi elle est pas appliquée en fait, bon, et j'ai écrit à plein de politiques là-dessus et j'ai écrit à plein d'associations qui s'occupent du logement [...]

L'emploi donc [...] alors délocalisation parfois y en a une c'était plutôt dans un autre département mais après j'crois que ça ferme, [...] par exemple l'entreprise Tréfimétaux qu'était là. [...] Bon donc un autre problème après, on a eu ici des résidences de foyer Sonacotra, [...] de demandeurs d'asile. Moi j'ai entendu [...] par rapport au problème du réchauffement de la planète [...] maintenant on aura de plus en plus de réfugiés écologiques [...] mais on a ça à gérer aussi et on est co-responsable de ça. [...]

Alors Ségolène Royal donc [...] je suis heu... en opposition avec ma famille sur ce sujet, simplement parce que j'ai un beau-frère [...] qui a travaillé longtemps au Conseil général de Poitou-Charentes avec M. Raffarin, [...] apparemment elle a eu des pratiques là autoritaires qui n'a pas plu. [...] Ceci étant dit heu... si on veut être à la tête de l'Etat vaut mieux être un peu autoritaire aussi hein, [...] mais c'est possible que je vote pour elle. [...]

J'vais quand même peut-être pas voter à droite j'vais quand même voter plutôt Ségolène heu... Dès que je vois des gens un peu hostiles qui commencent à me parler de Nicolas

par exemple [...] heu j'dis plutôt Bayrou, et puis heu... mon mari va voter Bayrou par exemple. [...]

Déjà elle a organisé la campagne autrement, avec ses équipes « Désir d'avenir » où elle voulait vraiment entendre les gens. [...] Dans l'émission de télé que j'ai vu un lundi soir-là, j'ai ressenti un peu, [...] c'était : « Ah oui oui oui vous avez bien fait de poser cette question », presque systématiquement là j'trouvais que c'était un peu, parfois ça avait un accent de sincérité, parfois ça ressemblait à un tic de, de dressage, voilà... [...]

J'dirais pas que la France a besoin d'une femme comme Président, mais je pense que effectivement la politique a été habituellement monopolisée par les hommes et heu... que... on a eu des façons de voir les choses qui sont quand même un peu différentes, [...] peut-être un peu de pragmatisme aussi »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Ainsi, la caractéristique dominante des discours justifiant du choix de la candidature de Ségolène Royal au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 par les enquêtés est la nécessité d'effectuer un choix « politique », qui place au centre des préoccupations le respect de la justice sociale et veille à la redistribution des richesses. Cette souscription aux valeurs de la gauche conduit à minimiser les défauts identifiés de la candidate et à faire confiance à l'équipe socialiste qui composera le futur gouvernement. Dans cet argumentaire, le choix d'un candidat est plus faiblement lié à une attente de résolution des « problèmes » construits par les enquêtés à partir de leur vécu ou de leur ancrage territorial, que ce que nous avons pu observer parmi les soutiens de Nicolas Sarkozy.

C. Voter pour François Bayrou : fuir le clivage droite-gauche

Les enquêtés affirmant apporter leur soutien à François Bayrou mobilisent des arguments d'un troisième type : le rejet des deux candidatures principales. Les arguments mobilisés par les enquêtés affirmant soutenir le candidat de l'UDF se réfèrent principalement à leur déception face à Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. Cet élément domine très largement les discours des enquêtés, même si quelques éléments territoriaux sont identifiables dans la construction de ces argumentaires, sur lesquels nous proposons de revenir en trois temps.

Dans un premier temps, on observe que, quels que soient les territoires, les enquêtés argumentent leur soutien à François Bayrou en insistant très largement sur leur rejet des deux candidatures de droite et de gauche. Dans le canton de Saint-Ismier, deux enquêtés pensent voter pour François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 (Isabelle et Mathieu) : ils sont tous les deux plutôt jeunes, appartiennent aux classes favorisées de la société (le père d'Isabelle est chef d'entreprise) et s'intéressent assez à la politique. Pour ces

deux enquêtés, la raison principale d'un choix en faveur de François Bayrou découle de la mauvaise image de Nicolas Sarkozy, qui effraye, notamment en raison de ses positions sur l'immigration (Isabelle), mais également de Ségolène Royal souffre également d'une mauvaise image, car elle n'a pas réussi à démontrer sa capacité à incarner la fonction présidentielle. Dans leur vision, le Président devant être avant tout quelqu'un de mesuré pour François Bayrou séduit par sa proposition d'allier le meilleur de la droite et de la gauche pour gouverner, même si Mathieu a quelques doutes sur sa capacité à réunir une équipe solide par la suite. Si les positions de Mathieu peuvent être assez proches de celles de la droite ou de Nicolas Sarkozy (charges sociales, gaspillage de l'argent public, etc.), ce dernier ne le convainc pas au regard de sa préoccupation principale pour une plus grande efficacité de l'Etat, ce qui, selon lui, ne doit pas passer par des promesses mais par des actions réalistes.

« Je veux dire qu'à chaque fois que votre patron veut vous donner un euro de plus à la fin du mois, lui, il en sort deux de sa poche ! [...] Un des problèmes, c'est clair, c'est qu'aujourd'hui... Moi, je ne remets pas en cause tous les systèmes sociaux et je trouve ça très bien, je pense que c'est un modèle à préserver, [...] effectivement, il y a besoin de redistribution, de solidarité. Par contre, c'est pas normal que le travail soit... [...] Après, à mon avis, ce qui ne va pas, c'est que, quoi qu'on dise, on a un système qui... est généreux... [...] À savoir que... - je ne dis pas que c'est la majorité – moi je vois... au niveau professionnel et j'ai la chance de côtoyer à peu près toutes les strates de la population française, euh... c'est clair qu'il y a des gens qui profitent de l'aide sociale, qui profitent du chômage, qui profitent... voilà ! Ça, je ne trouve pas ça normal ! Parce qu'entre guillemets, c'est du vol par rapport à ceux qui travaillent vraiment ! [...] Et puis surtout, ce qui est absolument aberrant, c'est que... c'est que oui, une majorité qui a été élue, bon ben, elle met en place un programme, elle met en place un certain nombre de ses actions. Je ne dis pas du tout qu'il faut fermer sa gueule et rien dire ! Mais aujourd'hui, il suffit qu'il y ait, allez, dix mille personnes qui descendent dans la rue pour qu'on dise « Bon, c'est pas grave, on va pas faire ». [...] Aujourd'hui, [...] je trouve qu'il y a des catégories, des intérêts catégoriels qui peuvent être de tous bords : un coup c'est les buralistes, les cheminots de la SNCF, le lendemain, les enseignants, le surlendemain le patronat, après c'est les restaurateurs, enfin bref ! Tous ! Chacun a sa petite catégorie, veut préserver, veut obtenir son avantage [...]. Et les pouvoirs publics ne font rien. [...] Pour qu'un pays soit bien administré, il y a besoin qu'il y ait des gens qui s'occupent des choses, en dehors de l'aspect complètement privé. [...] Aujourd'hui, on dit des fois « bonjour le gaspillage ! ». Et en même temps, [...] c'est logique qu'ils gaspillent étant donné que de toute façon, ils ne le gèrent pas comme de bons pères de famille, quoi ! [...] Nicolas Sarkozy, il y a des trucs qu'il dit qui me plaisent bien, il y en a d'autres avec lesquels je ne suis pas d'accord, en plus je n'apprécie pas particulièrement le personnage... Avec lui, [...] c'est la foire aux promesses [...]. Moi, aujourd'hui, les doutes que j'ai par rapport à cet homme-là [*F. Bayrou*], c'est un, quand bien même il serait élu, ce qui n'est pas du tout sûr, mais quand bien même il serait élu, après c'est sa capacité à mettre effectivement un gouvernement, une majorité qui lui

permette de gouverner. Parce que si c'est juste pour faire la potiche, comme Chirac, pendant cinq ans et tout laisser au Premier Ministre... »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Dans le canton de Villard-de-Lans, cette logique de rejet des candidats identifiés à droite et à gauche se retrouve largement. Quatre enquêtés déclarent vouloir voter pour François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle (Jean-Marc, Jean, Jenny, Nathalie). Tous les quatre appartiennent aux classes sociales les plus aisées, et à part Jean-Marc qui est moins diplômé et moins intéressé par la politique, les trois autres possèdent au moins un diplôme universitaire, sont très intéressés par la politique et connaissent bien le fonctionnement institutionnel français. Ces enquêtés expriment des doutes sur les capacités respectives des deux candidats Royal et Sarkozy à être de bons Présidents et préféreraient un renouvellement de la vie politique. Là encore, Nicolas Sarkozy souffre de son image d'homme trop nerveux et Ségolène Royal pâtit d'un déficit de crédibilité comme représentante de la France à l'étranger (Jenny et Jean-Marc). De la même manière, Franck, seul enquêté du canton de Pont-de-Chéruy qui pense accorder son vote à François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, use de ce type d'arguments. En effet, cadre au sein de La Poste, il se déclare plutôt de gauche et intéressé par la politique mais est déçu par le socialisme de Ségolène Royal. Les deux principaux problèmes pour lui sont l'emploi et le logement, qui ne font pas l'objet de propositions concrètes pour le moment : bien qu'il se considère comme socialement favorisé, la réduction des inégalités sociales est son principal souci et préfère ainsi le discours de François Bayrou, qui lui semble plus accessible et concret que ceux des principaux candidats.

« Le problème du logement, le problème du travail se sont deux gros problèmes aujourd'hui en France. [...] Que ce soit Sarkozy, Bayrou, Ségolène Royal c'est des problèmes qui sont largement abordés [...] durant leur campagne [...] mais je suis quand même peu confiant, en faisant abstraction de mes opinions politiques, [...] par rapport à la capacité d'un gouvernement à résoudre ce type de problématique quoi. [...] Depuis 2000 à peu près, et y a pas d'action concrète qui a été mise en place pour favoriser le logement collectif, le logement social, on a effectivement mis en place des solutions pour augmenter le parc locatif, mais [...] pour les investisseurs privés, [...] et c'est pas encore une fois des gens à bas revenus ou sans boulot qui vont pouvoir investir et habiter de tels logements, voilà. [...]

Par rapport à l'emploi [...], c'est encore plus délicat puisque ça dépasse les frontières du national hein, y a aussi un lien avec la mondialisation hein, mais [...] la marge de manœuvre est peut-être plus réduite que pour le logement. [...] Par contre [...] certainement remettre à plat tout le code du travail, et toute la relation avec les partenaires sociaux est complètement éteinte, la relation aujourd'hui avec les partenaires sociaux en France elle n'existe pas, c'est dommage, [...] et là y a vraiment à faire. Alors Ségolène Royal tient un discours par rapport aux organisations syndicales [...], enfin si ça se limite

pas au stade de la promesse [...]. Y a beaucoup de charme dans le discours de Ségolène Royal, enfin elle utilise beaucoup ses atouts féminins pour séduire, [...] mais faudra dépasser le cadre de la séduction. [...] Sans les partenaires sociaux on arrivera pas à résoudre les problèmes de l'emploi qui existent aujourd'hui hein, ça c'est clair et net. [...] Beaucoup de séduction de la part de Ségolène Royal [...], peu de choses très concrètes, [...] peu d'espoir [...]. Y a un discours politique qui n'est pas en rapport avec les attentes des Français, [...] dans le fond il l'est pas. [...] C'est un discours trop techno [...] dans lequel les Français se retrouvent peu, je mets un peu François Bayrou à part, il a un discours moins techno, moins énarque, plus heu... plus terroire entre guillemets quoi, mais ça reste pas à la portée de tous. [...] C'est vrai que François Bayrou, [...] il progresse dans les sondages parce que [...] c'est tout neuf son arrivée dans le trio [...]. Ségolène Royal qui parle su SMIC à quinze cents euros par mois, effectivement hein ça correspond aussi à une attente [...] j'aimerais que les gens puissent élever leur niveau de vie [...].

Ségolène Royal, [...] alors [...] y a quelques mois j'aurais dit plus [...]. D'abord elle tient toujours le même discours, c'est une très piètre communicante, [...] donc Ségolène a beaucoup à progresser sur la comm' pour convaincre, et [...] puis elle est extrêmement gaffeuse [...]. Inversement François Bayrou, [...] peut-être que je suis pollué par tout ce qu'on entend aujourd'hui, [...] si vous m'aviez posé la question il y a trois mois, je l'aurais pas mis heu... [...]. Il parle pas comme les autres, il a un discours moins techno, j'sais pas si il est pas énarque lui [...], j'aime beaucoup ça manière de s'exprimer, il est plus simple quoi [...]. Sarkozy il me fait peur ! [...] Enfin son discours est fondé sur l'immigration, la sécurité, [...] il est trop radical, [...] les Français ont besoin d'être rassurés sur leur avenir, et je trouve que son discours n'est pas rassurant.

Ségolène Royal se dit à gauche, mais rien à voir avec son socialisme et le socialisme de François Mitterrand, de Laurent Fabius, de Lionel Jospin, de Mauroy, Pierre Mauroy, c'est un socialisme très libéral quand même [...]. Dans son discours elle est pas attachée à cent pour cent à maintenir les lois sur les trente-cinq heures, donc c'est quand même un discours [...] très MEDEF [...], très droite aussi [...]. Elle est pas profondément à gauche, donc Bayrou qui se dit ni de droite ni de gauche, peut-être que si j'oriente mon choix vers l'un des deux c'est justement cette ambivalence qu'il y a sur leurs positionnements, parce qu'on a beau avoir l'étiquette socialiste, c'est pas vraiment du socialisme »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

A Echirolles, quatre enquêtés pensent voter pour François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle (Stéphane, Cédric, Gisèle, Philippe). Si Philippe appartient aux groupes favorisés de la population et se considère plutôt intéressé par la politique, les trois autres ont des situations plus modestes et sont moins intéressés par la politique. Là encore, les raisons de voter pour François Bayrou sont variées : Cédric, dont les parents sont agriculteurs, rejette la gauche qui veut augmenter les charges sociales des employeurs, et Nicolas Sarkozy qui est trop violent et cherche à attirer le FN. Pour Stéphane, dont les parents sont étrangers, la priorité est de lutter contre les discriminations dont sont victimes les jeunes des quartiers : ainsi, Nicolas Sarkozy lui apparaît comme trop sécuritaire et, même si Ségolène Royal est plus orientée vers le domaine social, sa proposition de mettre en jeu la responsabilité des

parents si leurs enfants sont délinquants lui déplait particulièrement. Selon Philippe, la valeur-travail doit redevenir la priorité, notamment en favorisant la création d'emplois, mais ni Nicolas Sarkozy, ni Ségolène Royal ne traite le fond du problème : ainsi, François Bayrou en faisant l'analyse de la dette et en proposant de faire travailler ensemble la droite et la gauche est le seul qui peut faire changer les choses. Enfin, Gisèle, issue d'une famille communiste, se déclare encore « rose foncé » mais sa déception après la présidence de Mitterrand l'incite à préférer l'alliance entre la gauche et la droite proposée par François Bayrou et à ne pas faire de « vote-sanction » pour l'extrême-gauche comme elle dit en avoir l'habitude.

« Les salaires ne bougent pas, les prix augmentent, bon, quand on est propriétaire ça va mais quand on est locataire c'est impossible, [...] moi je veux dire, tous ces gros profits, toutes ces grosses boîtes qui licencient alors qu'elles font des profits monstres, [...]

Alors chacun va de son petit refrain, c'est déjà pour ça qu'on a du mal aujourd'hui à savoir pour qui on vote, moi j'ai essayé de tous les écouter parce qu'ils soient de droite ou de gauche, [...] ce qui me plaît en monsieur Bayrou d'abord il a le courage de dire si je pourrais le faire, alors que les autres il y a tout. [...] Il joue la franchise, c'est quelque part crispant mais vaut mieux pas être franc et pas nous promettre la lune, et lui il pense qu'il y a des hommes intelligents à droite et à gauche et moi je le pense aussi. [...] ça serait bien qu'on arrête ce clivage gauche droite qui ne sert à rien [...]

Quand on pense que Sarko dit oui à tout mais alors à tout, sauf au mariage des homosexuels, c'est la priorité des Français ça, le mariage des homosexuels ? [...] J'ai trouvé qu'il disait trop, trop souvent oui. J'ai trouvé très bien Arlette Laguiller, toujours égale à elle-même, [...] notamment sur le partage du travail et surtout du fruit du travail. [...] Je suis pourtant plus de gauche c'est clair que de droite, bien rose foncée mais aujourd'hui je réfléchis beaucoup parce que on n'a plus droit à l'erreur [...]

Le SMIC à mille cinq cents euros mais c'est quoi ? Brut ? Net ? Dans cinq ans ? Mais dans cinq ans il le sera le SMIC à mille cinq cents euros, alors c'est une promesse, tout le monde peut la faire celle-là [...]. Tous les salaires qui sont un peu au-dessus ils vont devenir quoi ? [...]

On a bien vu où ça nous a mené, [...] moi je suis descendue dans la rue quand Mitterrand est passé tellement j'étais heureuse en 81, [...] des ministres communistes, [...] ils ne sont pas restés parce que on leur a mis des bâtons dans les roues [...]

Je ne sais pas ce qu'il [F. Bayrou] vaut, [...] il était ministre de l'Education nationale je crois [...]. Il a la franchise de dire qu'il ne sait pas ce qu'il pourra faire, il ne fait pas de promesses à la légère, c'est le premier qui dit qu'il ira à droite et à gauche, chercher des hommes à droite et à gauche, bon après, comment ça va se présenter sur le terrain je n'en sais rien [...]. Mais pourquoi faire des promesses si on sait déjà qu'on ne pourra peut-être pas les tenir, moi j'aime mieux qu'on me dise que t'auras pas le SMIC à deux mille euros. [...]

Alors Laguiller ce serait mon vote heu, moi j'ai toujours voté au premier tour des votes sanction, je dirais, mais là je m'interroge parce que bon, le vote sanction on a vu où ça nous a mené aussi en 2002 [...]. Arlette elle a dit des choses supers, [...] des choses vraies. [...] C'était peut-être utopiste [...] mais taxer les entreprises qui importent et tout ça. »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirrolles (La Ponatière).

Dans un second temps, nous remarquons que les arguments mobilisés en faveur de la candidature de François Bayrou s'appuient dans leur très grande majorité sur une « déception » ou une « désillusion » vis-à-vis des deux partis dominants, à laquelle s'ajoute la perception d'un candidat « intègre » et ouvert. Ce type d'argument est parfois complété par des discours, toujours « décentrés », mais mobilisant cette fois-ci des argumentaires qui pourraient se trouver autant chez les partisans de N. Sarkozy que ceux de Ségolène Royal. Par exemple, parmi les enquêtés du canton de Villard-de-Lans, les raisons de voter François Bayrou sont variées : pour Jean, le discours est plutôt orienté à droite avec le sentiment d'une imposition est trop forte sur les particuliers comme sur les entreprises, servant à financer l'assistanat et trop de fonctionnaires ; pour Nathalie, l'Europe étant un enjeu primordial de la campagne, elle votera pour François Bayrou en raison de ses positions sur l'Europe, qu'il est le seul candidat à respecter et à ne pas essayer de contourner ; pour Jenny, l'argument de la nécessité de favoriser une meilleure intégration des populations d'origine immigrée en France, qui sont pour l'instant victime de trop de discriminations, est plutôt de gauche.

« De discriminations, [...] en terme d'équité, par exemple le euh problème même des logements par rapport à ceux qui sont en situation difficile, j'ai l'impression aussi que c'est beaucoup une campagne qui oppose au lieu de rassembler les personnes et on traite par petites catégories à chaque fois. [...]

Leurs propositions sont extrêmement segmentées. C'est des petits machins, ajoutés les uns par rapport aux autres [...]. Et c'est un peu ça, il y a un catalogue à la Prévert de tous les côtés. [...]

Mais si on dit que moi mes deux grands sujets c'est Europe et ou autre, [...] la plupart des discours, visiblement des candidats sont pas trop, ni sur l'Europe, ni sur l'harmonie sociale, alors forcément ce sont des thèmes qui sont pas trop traités, ni par les uns, ni par les autres ! [...] Et Ségolène Royal qui va voir Angela Merkel direct pour reparler d'Airbus... enfin c'est assez étonnant. On shunte complètement l'Union européenne, et on reva de négociations de pays à pays [...] sur des entreprises privées. [...] Là, c'est forcément une politique au niveau européen, car c'est soit une politique de recherche, une politique... il s'agit de débloquer des aides euh temporaires, ce que l'Europe sait faire [...]. Finalement d'essayer [...] de faire croire aux gens, à mon avis, de se donner du pouvoir là où on n'en a pas. On introduit de la confusion ! [...] L'Europe on l'oublie, on est dans une économie de marché, ah bah finalement l'entreprise privée, on s'en fiche ! [...] Moi si l'Etat veut intervenir, il y a pas de souci, mais dans ce cas [...] le premier message [...] c'est : « [...] on investit dans EADS, ça va devenir propriété de l'Etat ». [...] Ça me dérange pas, c'est en soi cohérent. [...]

Alors, [...] j'hésite entre... [...] quel que soit celui qui sera élu, [...] ça sera un modéré qui passera. Bon, le seul tour qui me ferait vraiment peur, ce serait entre Jean-Marie Le Pen et Sarkozy. [...] Là ça m'embêterait un peu ! [...] Si j'étais sûr [...] que François Bayrou soit au deuxième tour, je pourrais me laisser aller à faire un vote de valeur [...] pour mettre en avant l'écologie ! [...]

Lepage plutôt que Voynet... parce que c'est par rapport à son action sur l'Amoco Cadiz [...]. Ce qui m'ennuie chez les Verts, [...] c'est finalement je préférerais la posture de

Nicolas Hulot, je trouve que l'écologie n'a pas à avoir de couleur politique ! [...] Ségolène Royal, je la mets à zéro au premier tour et après, ça dépend contre qui, ce qui se passe... »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

Enfin, dans un troisième temps, et de manière plus marginale, quelques enquêtés mobilisent des éléments du « territoire subjectif ». Ainsi, Jean-Marc (canton de Villard-de-Lans) indique qu'il lui semble nécessaire de favoriser les politiques sociales de façon à ce que le tourisme puisse continuer de bénéficier à son activité et au canton. Pour Jean (canton de Villard-de-Lans), les méfaits de l'assistanat sont visibles lorsque plusieurs personnes des communes du plateau restent au chômage alors que la saison hivernale nécessite d'embaucher des travailleurs à l'extérieur. Enfin, Jean-Marc justifie son besoin de voir apparaître de nouvelles personnalités dans la classe politique par la permanence du même groupe d'élus depuis une trentaine d'années à Autrans.

On observe donc que le vote François Bayrou est le plus souvent justifié et argumenté « par défaut », parmi des enquêtés qui ne se reconnaissent dans aucun des principaux candidats, que ce soit en termes d'images ou de propositions, et qu'ils sont méfiants vis-à-vis de la pertinence du clivage droite-gauche. De plus, les déceptions suscitées par un camp ou l'autre peuvent également pousser à préférer la candidature de François Bayrou, qui apparaît comme une nouvelle solution, notamment aux yeux des électeurs assez peu attentifs à la vie politique. Enfin, quelques éléments marginaux issus de l'influence du « territoire subjectif » des enquêtés apparaissent dans le canton de Villard-de-Lans, où le poids de l'économie touristique détermine les perceptions des problèmes dont souffre la société française.

D. A droite de l'UMP, à gauche du PS

Les enquêtés optant pour les candidats à la gauche du PS et à la droite de l'UMP sont moins nombreux : deux enquêtées à Echirolles et un dans le canton de Pont-de-Chéruby admettent soutenir les candidats communistes ou d'extrême-gauche, tandis que trois enquêtés du canton de Pont-de-Chéruby, un à Echirolles et une à Villard-de-Lans laissent entendre qu'ils apporteront leur suffrage à Jean-Marie Le Pen. Toutefois, l'analyse de l'argumentation de leur choix et de leur préférence permet de renforcer notre compréhension préalable de l'ancrage social et territorial des soutiens de la droite et de la gauche lors de cette élection. En effet, dans chacun de deux cas, les logiques observées préalablement s'exacerbent et débouchent sur deux cas de figure distincts.

Dans le cas des enquêtés apportant leur soutien à la gauche du PS (1), on note un renforcement du positionnement politique, voire militant : les enquêtés argumentent leur soutien en se référant à des luttes politiques et sociales qui ont forgé leurs convictions. Sans chercher à justifier leur soutien en évoquant la personnalité ou les compétences des candidats. Dans le cas des enquêtés apportant leur soutien à la droite de l'UMP, les logiques d'un argumentaire centré sur des situations personnelles vécues et/ou ressenties s'accroissent. Les enquêtés expriment de fortes attentes vis-à-vis de situations jugées intolérables, qu'ils rapportent à l'injustice de leur propre situation.

Comme dans les cas précédemment évoqués, l'ancrage territorial des enquêtés ne joue que marginalement. Toutefois, un fait notable doit être retenu : comme dans le cas du soutien à N. Sarkozy, aucun enquêté de Villard-de-Lans ne déclare soutenir un « extrême », hormis le cas d'une enquêtée refusant de répondre à la question des probabilités de vote et sur laquelle nous reviendrons.

1. Voter à la gauche du PS : un vote de militants

Dans notre échantillon, quel que soit le territoire, les enquêtés affirmant soutenir des candidats situés à gauche du PS présentent des argumentaires qui poussent à leur paroxysme des logiques déjà identifiées dans le soutien à Ségolène Royal : c'est la conviction, l'engagement et le militantisme qui poussent ces enquêtés à positionner leur soutien.

Dans le canton de Pont-de-Chéruy et à Echirolles, les deux points d'observation où le PCF et l'extrême-gauche réalisent en général leurs meilleurs scores électoraux dans notre échantillon, quatre enquêtés affirment être certains de voter pour un candidat situé à la gauche du PS : Auguste, Jeanne et Pascale pour Marie-George Buffet et Bernard hésite entre Olivier Besancenot et Arlette Laguiller. Pascale et Jeanne sont toutes deux des militantes actives à gauche : Jeanne, octogénaire et militante communiste depuis sa jeunesse, continue de tracter pour le PCF à Echirolles ; Pascale, militante syndicale, qui est issue d'une famille communiste et a grandi dans une banlieue rouge, est engagée syndicalement. Pour ces deux militantes, les problèmes sociaux sont dus à l'inégale répartition des richesses entre le capital et les travailleurs, avec comme conséquence la progression du chômage et la baisse de la protection des plus pauvres, en termes de santé ou d'éducation notamment. La revalorisation immédiate des salaires leur apparaît ainsi comme une nécessité pour réellement réduire les inégalités. Enfin, voter pour Marie-George Buffet est un choix politique de longue date, qui repose sur un attachement partisan et des valeurs à défendre.

« A mon avis, on ne règlera rien si on ne règle pas la question de l'emploi, de l'emploi pour tous hein, pour les jeunes, pour les moins jeunes euh... [...] Même les jeunes qui ont plein de diplômes, on leur offre des contrats à durée déterminée, [...] des stages, [...] mais [...] pas la perspective d'un emploi pérenne [...] Alors je ne les excuse pas, ceux qui font des bêtises ou... [...] mais quand même ils sont pas aidés ! [...] Donc si on règle pas le souci de l'emploi à mon avis on règle rien. [...]

Je pense que la cause du chômage etc., c'est qu'aujourd'hui les entreprises elles n'investissent plus pour créer des emplois, aujourd'hui les entreprises, ce qu'elles veulent c'est faire de l'argent. [...] Elle préfère donner des dividendes à ses actionnaires que créer des emplois. [...] Je veux dire on n'est plus dans une situation où les entreprises, comme y a vingt ans, [...] elles gardaient une partie de ces profits, elles en réinvestissaient une partie, pour créer des richesses, pour créer de l'emploi [...].

Aujourd'hui y a des tas de gens qui se soignent pas parce qu'ils ont pas les moyens de se soigner. Et ça je trouve que c'est terrible. [...] Ça devrait être une priorité nationale, la santé, l'éducation, le travail pour les gens... [...] C'est ce qui [...] déterminera mon vote, effectivement pour les présidentielles. [...]

C'est revaloriser les salaires, notamment les bas salaires hein. Et puis les autres aussi, hein parce que faut pas rêver, [...] on n'est pas des riches, quoi. Aujourd'hui c'est très difficile de vivre avec un seul salaire [...]. Mes enfants vont à l'école avec des enfants qui ne sortent jamais d'Echirolles, sauf si c'est ben en colo etc., heureusement que la ville offre ce type de choses quoi. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

A Charvieu-Chavagneux, Auguste partage les raisons de voter pour Marie-George Buffet et les valeurs avancées par les deux militantes échirolloises, ajoutant une critique de la démagogie de François Bayrou, qui essaye de se présenter comme plus à gauche qu'il ne l'est. Pourtant, Auguste est plutôt déçu qu'il n'y ait pas eu de candidature commune issue des collectifs anti-libéraux formés lors de la campagne d'opposition du TCE, auxquels il a participé, après la décision du PCF de présenter son propre candidat.

« Olivier Besancenot, [...] c'est dommage, parce que [...] on aurait pu faire quelque chose d'intéressant. [...]

Ce sera mon choix [*Marie-George Buffet*]. Sans problème [...]. Même si les choses ne sont pas passées comme je l'aurais souhaité euh... Je trouve qu'ils ont fait une grave erreur. [...] Parce que je pense [...], par rapport aux anti-libéraux, je suis de ceux qui pensent, [...] qu'il ne fallait pas la présenter : [...] il fallait prendre vraiment un candidat, [...] représentatif, du mouvement anti-libéral... [...] Parce que moi, je suis pas pour les individus. [...] Ce qui m'intéresse, c'est le programme. [...] Compte tenu [...] de ce qui s'est fait au référendum, je pense qu'on aurait pu [...] trouver une candidature consensuelle [...] qui permette véritablement [...] de rassembler les gens qui sont véritablement anti-libéraux. [...] Je vote pour elle, [...] parce que [...] c'est la seule candidate [...] qui s'attaque véritablement aux problèmes qui nous sont posés, c'est-à-dire arrêter [...] le libéralisme à tout crin de la Communauté européenne [...], aux profits boursiers [...]. Soit on finance ce qu'on a besoin en attaquant les profits financiers [...], soit effectivement, [...] on va résoudre les problèmes en tapant X% sur votre salaire [...]

Il n'en demeure pas moins qu'elle représente [...] le programme qui a été mis en place [...] dans les collectifs anti-libéraux »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Enfin, Bernard, à Echirolles, est un ancien syndicaliste qui a mené plusieurs combats syndicaux d'envergure au sein de l'entreprise Alstom où il a réalisé une grande partie de sa carrière professionnelle, il a aussi été un membre actif des comités antilibéraux en 2005, formés à l'occasion du référendum, et il se positionne clairement à l'extrême-gauche. Si le discours de Bernard, là encore très engagé politiquement, propose une analyse assez proche de celle des militants communistes – en termes de répartition des richesses au sein de la société –, l'influence trotskiste est claire dans la démarcation du PCF, considéré comme lié à l'histoire de l'URSS et donc dépassé depuis sa chute.

« Il est évident qu'il y a des problèmes d'emploi, qui sont et qui demeurent une difficulté, [...] liés au fait que ben on est peut-être pas forcément capables de prendre politiquement les décisions qui s'imposent. Une mesure comme les trente-cinq heures était au départ une bonne mesure, elles ont été un peu édulcorées, [...] par la gauche quand elle l'a amenée. [...] Il faut partager le travail disponible, je pense qu'on a pas vraiment le choix, on peut pas se permettre d'avoir d'un côté des gens qui travaillent beaucoup en croyant qu'ils vont gagner plus d'argent [...] et d'un autre côté toute une masse de gens qui sont sans occupation et pour lesquels on est obligé de subvenir à coups de subventions et d'aides. [...]

C'est la société économiquement libérale, la pire des catastrophes imaginables. [...]

L'interdiction des licenciements, [...] ça peut paraître un peu monstrueux, mais je pense que c'est dans cette direction là qu'il faut travailler. On peut pas se permettre de laisser les plus grandes entreprises virer les gens par paquet comme EADS en ce moment [...]. Ma couleur, elle est claire. [...]

Si c'est Sarkozy bon on va avoir une légère inflexion vaguement libérale, [...] et si c'est le parti socialiste ce sera très vaguement moins libéral, mais alors à peine. [...] S'ils envisageaient de grands changements, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs, c'est pour ça que je pense que même Sarkozy peut pas trop libéraliser. Ils trouveront des millions de gens dans la rue. [...] Pas seulement des communistes et des gauchistes, il y aura des petits commerçants, il y aura des camionneurs, il y aura, non il y aura de tout ! [...]

Marie-Georges Buffet, c'est une dame très gentille, là je pense qu'elle va encore s'en ramasser une, mais bon le parti communiste il a quasiment disparu il faut l'accepter et puis... Il vivait aussi longtemps que l'Union soviétique vivait, mais maintenant il n'a plus de place. »

Entretien Bernard, homme, 46-60 ans, retraité, Echirolles (Centre/Frange Verte).

Ainsi, voter pour un candidat situé à la gauche du Parti socialiste est un choix politique conscient et affirmé, par des enquêtés qui placent au cœur de leurs préoccupations la nécessité d'une répartition des richesses plus égalitaire au sein de la société française, seul moyen de recréer de la cohésion sociale et d'éliminer le Front national.

2. Voter à la droite de l'UMP : un vote contestataire ?

Dans le cas d'un soutien aux candidats situés à la droite de Nicolas Sarkozy, on observe que les registres d'argumentation prolongent la tendance à la mobilisation de discours « socio-centrés » les poussant jusqu'à une forme d'isolement. La spécificité que présente notre matériau sur ce point est toutefois importante à prendre en compte : aucun enquêté, dans aucune zone ne déclare vouloir voter pour Jean-Marie Le Pen ou aucun autre candidat situé à la droite de l'UMP³⁸⁰. Toutefois, plusieurs de nos enquêtés déclarent de fortes probabilités de voter pour Jean-Marie Le Pen³⁸¹. C'est en nous appuyant sur ces enquêtés à la frontière de la droite et de l'extrême droite que nous proposons d'explorer les ressorts argumentatifs du soutien à cette dernière.

Dans le canton de Pont-de-Chéruy, trois enquêtés, Florent, Odile et Sonia, déclarent de très fortes probabilités de voter pour Jean-Marie Le Pen. Ce vote n'est pas une première : Odile et Sonia ont voté pour lui au premier tour de 2002, tout comme une partie de la famille et de l'entourage proche de Florent et de sa femme. Ces trois enquêtés se ressemblent beaucoup : Sonia et Florent – les deux plus jeunes – ont obtenu un BTS, Odile a repris ses études pour passer le baccalauréat en candidat libre et entrer à l'université. Ils appartiennent aux petites classes moyennes et se sentent étouffés par des impôts et des taxes dont la redistribution ne leur profite pas, enfin, ils s'intéressent peu à la politique. Les justifications de leur vote de 2002 données par Odile et Sonia sont similaires – et correspondent à celles rapportées par Florent concernant ses proches : confrontés à des difficultés de tous ordres, les enquêtés adhèrent aux constats proposés par le FN concernant le « ras-le-bol » vis-à-vis de la généralisation de l'assistantat, de l'augmentation de l'immigration qui marginaliserait les Français et serait responsable de l'insécurité et du chômage. Plusieurs enquêtés affirment également avoir été déçus par les gouvernements socialistes précédents, dans lesquels ils avaient placé l'espoir de l'évolution de leur situation.

Cette argumentation permet de tenir à distance des débats plus généraux sur les intentions du FN : ainsi, si la politique de Jean-Marie Le Pen sur les immigrés est jugée un peu sévère, puisqu'il est nécessaire aux yeux des enquêtés de faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » immigrés, elle ne constitue pas un motif de désaccord. Par ailleurs, les positions du candidat sur la famille et la place de la femme, sur le protectionnisme économique et

³⁸⁰ Bien évidemment, ce constat renvoie aux enseignements tirés des travaux quantitatifs sur le vote en faveur de l'extrême droite : il est généralement sous déclaré et peu assumé par les enquêtés en situation d'enquête (Mayer 2002).

³⁸¹ Ceci correspond également au constat de J. Rivière (2009) où le vote en faveur de l'extrême-droite est plus fréquemment assumé, lorsqu'il s'effectue dans des zones où une tendance ancienne de ce vote existe.

l'Europe sont des arguments largement repris par ces enquêtés. L'importance du lien entre résolution des problèmes individuels et adhésion politique se note également en creux. En effet, à l'inverse, la candidate socialiste est l'objet de vives critiques de la part des enquêtés : elle leur semble trop éloignée des « attentes » des Français, trop « chic », avec un discours alambiqué et des propositions « irréalistes ». Cette faiblesse de Ségolène Royal profite à Nicolas Sarkozy, dont le discours est plus clair ; de plus, son image déterminée et autoritaire conduit ces trois enquêtés à soutenir plutôt ce dernier pour ne pas voir se reproduire 2002 et l'élection d'un candidat qui ne les satisfaisait pas.

« Le problème c'est que je ne fais pas la différence entre la droite et la gauche. [...] Là en dernier on a pris le choix de voter Chirac au deuxième tour, et euh, ayant voté Le Pen au premier. Donc je m'étais dit que je me déplacerais plus à aucune élection pour ne pas voter le Front National au premier tour, enfin aux élections présidentielles. Je pensais pas qu'il y en a beaucoup qui faisaient comme moi. Donc, bon ça m'a pas fait peur hein, je savais qu'au deuxième tour de toute façon je n'allais pas voter le Front National. [...] C'était [...] stop quoi, [...] à aider des milliers de personnes n'importe où alors qu'on a des SDF ici, on a des personnes qui, qui cherchent, qui trouvent pas du boulot euh, qu'on en avait assez aussi de, de, d'aller faire l'essence et de se sentir un groupe de jeunes, quel qu'il soit, d'être, d'avoir peur, est-ce que je sors de la voiture est-ce que je sors pas, de se faire cracher au visage à la sortie de l'école [...]. Je pensais que tout bêtement, on doit pas être nombreux à penser comme moi, bon ça s'est prouvé qu'on était vraiment nombreux à avoir les mêmes, les mêmes sentiments. [...] Mais je sais que le 26 avril je ne voterai pas Front National au premier tour. De peur que le schéma se reproduise et qu'on soit encore obligés d'avoir une personne que personne ne veut et qu'on a pas eu le choix d'élire. [...] Ah je regrette pas d'avoir voté Front National au premier tour. Peut-être en disant ben en fin de compte on est pas allés jusqu'au bout au deuxième tour. [...] Je parle pas des immigrés bien implantés depuis, depuis l'enfance, qu'ils ont appris notre langue, qui travaillent, qui paient leurs impôts [...]. J'ai des supers amis qui sont immigrés mais qui ont toujours respecté les lois. Moi du moment que tu respectes la loi, tu peux, tu peux faire partie de mon entourage et vice versa quoi. [...]

Donc ça, ça le premier qui me dit je veux faire une loi contre les délocalisations il a déjà gagné beaucoup des points avec. [...]

Pas encore prêts à avoir une femme, et si il doit y en avoir une, hé ben pas elle. [...] Pas sûre d'elle... elle a des [...] beaux tailleurs, beaux sourires, mais pas de programme, et une vision de la vie où mille cinq cents euros, le SMIC, des femmes vont rester chez eux pour élever leurs enfants, c'est très bien. Mais où est-ce qu'elle va le faire quoi, comment? [...]

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Quand il [J.-M. Le Pen] dit que... ben, les femmes, celles qui veulent rester à la maison le peuvent, c'est pas obligé que toutes les femmes travaillent. Donc c'est un des seuls qui propose euh... La femme au foyer. C'est un des seuls aussi [...] qui avait proposé justement de valoriser le travail. [...] J'ai jamais encore voté pour euh... Monsieur le Pen. [...] On vote forcément Front National contre les immigrés, moi si je vote Front National, ça sera vraiment pas à cause de ça. [...]

Je lui mettrais... 5 points [à J.-M. Le Pen] [...] c'est le seul qui représente un peu la famille, c'est le seul qui aide un peu pour les femmes qui sont à la maison, c'est le seul

qui est pour le travail, c'est le seul qui dit ben si on veut travailler jusqu'à 65 ans, qui... il se donne comme exemple... [...] On juge trop sur l'immigration, je trouve, par rapport... à ses idées. [...] J'ai plusieurs collègues, [...] ils votent Jean-Marie [...] mais y en a beaucoup qui doivent pas le dire, quoi. [...] Y a mon père qui vote Jean-Marie Le Pen. Mais il le dit pas trop.

(*Femme de Florent*) : Mais en campagne, ça se fait plus [...] ils sont dans des petits villages, et ils voient à la télé ce qui se passe dans les banlieues, ça leur monte la tête. [...] Mais, mais c'est vrai qu'y a certaines idées qui sont, qui sont bien. Mais, par principe, je voterai pas pour Monsieur Le Pen.

(*Florent*) : Je voterai pas pour lui, parce que j'ai peur qu'il exclue les étrangers, et ça j'admets pas [...] Ils sont avec nous ! [...] Ils sont Français ! [...]

Déjà qu'il prenne des sièges à l'Assemblée nationale... Il a aucun siège et il représente plus de 15% de la population au premier tour. [...] Il a même pas les signatures. C'est pas normal. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

Ce soutien explicite n'est pourtant pas la seule expression d'une préférence pour la droite de l'UMP. Deux enquêtés ont refusé de répondre aux questions portant directement sur les candidats et de répondre à la question des probabilités de vote à la fin de l'entretien : Valérie à Villard-de-Lans, qui alterne périodes de chômage et contrats à durée déterminée, et Gilles à Echirolles, ancien ouvrier devenu technicien dans une grande entreprise de l'agglomération. En parallèle de leur refus, ces deux enquêtés partagent le point commun d'adopter un discours extrêmement véhément et contestataire, portant notamment sur l'assistanat et sur le poids de la fiscalité³⁸². Leur discours est ainsi proche de celui des enquêtés plutôt réceptifs à la candidature de Jean-Marie Le Pen. Leur refus de répondre à des questions plus précises pourrait donc refléter une éventuelle sympathie pour les thèses du FN, qu'ils ne sont pas prêts à assumer. Ainsi, Valérie refuse assez violemment de répondre à cette question, pour « ne pas être taxée de raciste », au cas où elle tiendrait un discours favorable à Jean-Marie Le Pen. Ces deux enquêtés se présentent ouvertement comme gaulliste, justifiant ainsi leur opinion de ne trouver dans aucun des candidats en lice celui qui aurait la carrure nécessaire pour gouverner le pays, Ségolène Royal présentant en outre l'inconvénient d'être une femme aux yeux de Valérie.

« Les gens crèvent de faim, les gens ont plus de logement... Le travail c'est de moins en moins. Bon il y a quelque chose qui ne va pas quelque part. [...] Moi je pense que le Français on lui laisse beaucoup trop de libertés donc à un moment ou à un autre il faudra lui dire maintenant stop parce qu'il y a des limites. [...] On perd euh toutes les valeurs de la vie, ne serait-ce qu'un gosse ! Parce que les parents ne sont pas là pour lui dire, ne

³⁸² La fiscalité, des ménages comme des entreprises, est centrale dans le discours de Gilles, qui insiste, à plusieurs reprises au cours de l'entretien, pour montrer ses déclarations de revenus et autres fiches d'imposition à l'enquêteur, et qu'il finit par aller chercher à la fin de l'entretien et lorsque l'enregistreur est coupé.

serait-ce que la politesse [...]. Quand on voit des gamins de huit ou dix ans qui commencent déjà à voler, à violer ou à tuer, je dis non ! [...] Donc moi je dis qu'en France tout va mal ! C'est tout, c'est la Sécu, c'est le chômage, c'est euh... C'est vrai, j'ai du mal à comprendre par moment ! Je me révolte un peu quoi on va dire ! [...]

Ben je pense qu'on restera toujours au même point que ce soit Sarkozy ou Royal [...]. Si on met pas un bon coup de pied dans la fourmilière ça bougera pas ! [...] Mais ça m'intéresse pas [...] parce que il y a pas vraiment quelque chose qui est concret donc je euh vais voter, c'est sûr ! Mais [...] j'en ai marre de les écouter à la télé ! [...]

Ben il y a aussi le social, je suis d'accord, mais [...] il faut pas non plus aller trop loin parce qu'on est énormément assisté en France. Donc euh il faudrait des fois que certains s'aident un peu tout seul quoi on va dire ! Il y a trop de social. [...] Donc nous on est en déficit en France et on donne encore plus donc c'est [...] un cercle vicieux [...]. Déjà nous quand on voit, quand on va chez le médecin et ce qu'on paye et bientôt on aura deux euros qu'on donnera nous-mêmes ! [...] Je pense qu'il y en a qui en ont profité. C'est ce qui est dommage. [...]

Moi je vais vous dire, il y en avait un que... [...], j'étais pas née mais dont j'ai entendu parler. Mais c'est vrai que De Gaulle était quelqu'un voilà ! Après on a vu, [...] c'était déjà plus la même chose, bon c'est sûr hein chacun fait des erreurs [...]. Là ça devient je veux cette place, c'est hargneux, voilà ! [...] Alors c'est vrai que je me retrouve moi devant quelque chose où je me dis je sais pas pour qui je vais voter quoi ! [...]

Une femme non ! Une femme aux élections présidentielles, c'est pas qu'on n'en est pas capable parce que bon moi j'en suis une mais il faut quelqu'un qui ait des épaules et qui mène ben, ben qui mène son peuple et il faut qu'elle soit ferme, hein voilà ! [...]

Non ça c'est une opinion que... comme je vous ai dit tout à l'heure qui m'appartient et ça c'est des choses euh... Je vais pas vous dire je suis droite, je suis gauche euh je suis... Je vais vous dire voilà je vais prendre Le Pen, vous allez me dire mais voilà vous êtes raciste donc... [...] Non ça bon j'ai mes petites idées mais alors ça c'est une chose je le mettrai dans l'urne et mon bulletin sera dans une enveloppe et là je me suis jamais... »

Entretien Valérie, femme, 31-45 ans, employée, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

Ainsi, ces enquêtés, séduits plus ou moins ouvertement par la candidature de Jean-Marie Le Pen, partagent un discours contestataire face aux problèmes économiques et sociaux du pays, largement attribués à l'assistanat et à l'immigration, une certaine désillusion vis-à-vis de la gauche socialiste et un rejet net de la candidature de Ségolène Royal, leur apparaissant comme trop éloignée dans son discours et dans son image de leurs préoccupations quotidiennes.

Pour conclure, nous constatons que lorsque l'on s'attache à démêler les différents arguments avancés par les enquêtés pour justifier de leurs intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, on aboutit à deux résultats principaux. D'une part, le soutien apporté par les enquêtés aux candidats de droite et de gauche, lors de cette élection présidentielle, relève de deux logiques d'argumentation distinctes : la gauche mobilise des arguments relatifs aux valeurs, à l'engagement et à la situation sociale globale, tandis que la droite s'ancre dans un discours d'avantage ciblé autour des problèmes individuels, appuyé par

un sentiment d'injustice et d'abus de certains individus par rapport à d'autres. D'autre part, on constate que les préoccupations principales des enquêtés, qu'ils mobilisent dans la constitution de leur choix électoral, sont relativement peu nombreuses : les enjeux économiques d'un côté, au premier rang desquels le chômage ; les inégalités de répartition des richesses, la fiscalité ou le pouvoir d'achat, d'un autre côté ; les questions de l'assistanat, de l'immigration, de la cohésion sociale pour terminer. Les enjeux évoqués par les enquêtés sont donc relativement stables et récurrents, même si leur mobilisation ne repose pas sur les mêmes rouages argumentatifs.

Dans l'analyse de ces discours, la mobilisation des éléments tirés du territoire subjectif des individus ou de leur expérience locale intervient de manière décousue. Dans plusieurs cas, les enquêtés utilisent leur représentation du territoire sur lequel ils résident pour construire leur argumentation, sans que cette mobilisation ne devienne un axe structurant des opinions. Mais une fois de plus, rappelons que la « matrice territoriale » que nous appliquons aux discours des enquêtés n'a pas pour but de prouver l'omniprésence du territoire. En réalité, l'analyse de l'argumentation, orientée vers une recherche des « effets » du territoire, nous permet d'être attentive à la construction différenciée des positionnements politiques. La mobilisation du territoire subjectif est ainsi un révélateur des règles dominantes de la construction des argumentaires, et nous a permis de construire notre schéma d'analyse.

IV. Les représentations du Président : la norme gaullienne contestée ?

Les rapports entretenus par les enquêtés à l'élection présidentielle ne peuvent pas se résumer au choix de leur candidat. Comme nous l'avons montré (I), l'élection et la fonction présidentielle occupent une place spécifique dans le discours de nos enquêtés : la « norme participationniste » signale cette spécificité, faite de devoir civique, d'engagement politique minimum et de prescription morale. A partir des résultats des premiers points de notre analyse (norme de participation et positionnements vis-à-vis des différents candidats), nous proposons donc de formuler une troisième et dernière hypothèse relative à la compréhension des ressorts sociologiques du vote lors de l'élection présidentielle de 2007 : les représentations individuelles de la fonction présidentielle déterminent fortement leur option électorale.

La particularité de cette représentation est de dépasser les éventuelles fractures territoriales et/ou sociales entre les enquêtés. Les arguments mobilisés par les enquêtés sont très largement communs et mobilisent les mêmes images, types d'argument et fondements, s'inscrivant dans

une « norme gaullienne » de la fonction présidentielle (A). Cependant, quelques enquêtés se détachent de la « norme gaullienne » pour relativiser la fonction présidentielle dans les institutions politiques françaises (B). Malgré ces deux visions, l'élection présidentielle reste le moyen d'exprimer un choix proprement politique (C), même si la candidature d'une femme pour le PS entraîne une perturbation de ce choix (D).

A. La « norme gaullienne » de la fonction présidentielle

Les représentations du Président de la République sont, tout d'abord, largement marquées par la figure de son « créateur » dans le cadre de la 5^{ème} République, le Général De Gaulle. En effet, même si celui-ci n'est cité directement que par les trois enquêtés les plus « gaullistes » de notre échantillon, les nombreuses caractéristiques données par De Gaulle à la fonction – et réunies dans la vision mythique et « prophétique » de l'homme capable de stabiliser la vie politique (Gaïti 1998) – tiennent encore une place importante dans les représentations actuelles des enquêtés. Cette place est observable sous plusieurs formes.

Dans le cas de Georges, Valérie et Gilles, les trois enquêtés citant explicitement le Général de Gaulle comme exemple de ce que doit être un bon Président de la République, cette référence sert tout simplement d'étalon permettant de juger l'ensemble des candidats de 2007. Au cours de l'entretien, Georges met plusieurs fois en avant son adhésion au gaullisme politique, pour lequel il a largement milité activement dans sa jeunesse au Pays basque – à la fin des années 1950. De son côté, Valérie fait partie des natifs du Vercors et se fait clairement l'écho d'un discours rapporté sur De Gaulle, bien qu'elle soit trop jeune pour l'avoir connu comme Président. Ces trois enquêtés partagent une déception commune vis-à-vis des candidats en présence, puisqu'aucun ne leur apparaît comme capable d'incarner la présidence à la manière de De Gaulle, les laissant très hésitant quant à un choix ferme.

De cet héritage gaullien, de nombreux enquêtés dégagent ensuite une vision des institutions centrées sur la fonction présidentielle. Dans ce cas de figure, pour être élu, un candidat doit être perçu comme satisfaisant certains prérequis de la fonction : la « carrure », la « neutralité » et le « réalisme ». Ainsi, pour les enquêtés, le Président doit avoir la « carrure » de la fonction, en sachant faire preuve d'autorité et se montrer capable d'assurer les devoirs liés à la fonction. La carrure est complétée par une nécessaire « neutralité » politique, qui doit lui permettre de se situer au-dessus des clivages politiques et des luttes partisans pour gouverner dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens français. Troisième élément qui conclue ces prérequis, le « réalisme » politique du candidat : celui-ci est évalué en fonction des

propositions et conciliations qui doivent chercher à prendre en compte efficacement les préoccupations émises par les citoyens. Lorsque les enquêtés placent la fonction présidentielle au centre des institutions françaises, la « carrure » présidentielle, la neutralité et le réalisme politique sont des caractéristiques jugées déterminantes pour effectuer leur choix présidentiel. Les candidats sont alors jugés en fonction de leur rapport à cet étalon mesure de la « norme présidentielle » : en fonction de l'ordonnement de ces caractéristiques réalisé individuellement, les enquêtés déterminent ensuite leur préférence pour un candidat. Ainsi, ces trois caractéristiques de la fonction présidentielle proposent un cadre normatif du choix électoral, utilisés par les enquêtés pour justifier de raisons plus politiques à leurs intentions de vote.

« Qu'ils [*les candidats*] aient un programme, qu'ils présentent quels en sont les grands axes directeurs. Ce que l'économie doit être, voilà... Finances publiques, politique de santé, politique environnementale... Il y a des choses, à faire ! Il ne faut pas non plus... ! Moi je refuse de dire que... Que les hommes politiques n'ont aucun pouvoir ! C'est pas vrai ! »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Mais la capacité à avoir un peu du recul sur les choses, euh je sais bien que des fois on analyse un petit peu trop ou autre... euh oui, mais capacité à travailler avec, à... finalement un projet relativement cohérent qui permette aux gens de vivre ensemble. Toujours, je trouve que la mission d'un politique c'est d'arriver à faire vivre les personnes ensemble et d'améliorer... »

Entretien Nathalie, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Saint-Nizier-du-Moucherotte).

« Euh ce qui me plaît pas c'est quelqu'un qui est pour moi, tel que je le perçois, je veux dire je le connais pas [...], pour moi c'est quelqu'un [*Nicolas Sarkozy*] d'intransigent. [...] Mais... c'est quelqu'un qui pour moi est trop sûr de lui, et j'ai peur que... tout en étant trop sûr de lui, il écoute pas les personnes qui sont... ben qui seront là pour euh... pour l'aider, pour le... Et qu'il fasse à son avis et qu'il amène des problèmes autres que l'on ait. »

Entretien Laurent, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« (*Cathia*) : Alors que c'est vrai qu'en France la politique a toujours été historiquement bipolaire et euh je trouve qu'aujourd'hui ça a perdu totalement son sens parce que j'ai l'impression qu'il y a une politique, c'est celle qu'on applique quand on est Président parce qu'on a des droits et des devoirs et quel que soit son parti ben voilà quelquefois il faut savoir écouter le peuple et si le peuple décide que c'est plutôt, qu'il y a besoin de telle réforme et qu'elle est plutôt tendance gauche ben on l'applique quel que soit son... »

(*Enquêteur*) : Par rapport aux besoins du pays ?

(*Cathia*) : Voilà par rapport au besoin du pays et aussi de la population je crois que quand on devient Président il y a effectivement qu'un seul parti c'est celui du peuple entre guillemets, j'espère [...]

C'est un mec de poigne [*Nicolas Sarkozy*], il fera probablement, il a probablement la

carrure d'un Président même si je pense qu'il faut qu'il apprenne encore beaucoup de choses. »

Entretien Cathia, femme, 31-45 ans, employée, Echirrolles (Centre).

Cependant, si, pour convaincre les enquêtés, les candidats doivent disposer d'un capital d'autorité suffisant, ce capital ne doit pas se doubler d'une image d'intransigeance qui, en plus d'effrayer les électeurs, instaure un doute sur ses capacités à être un bon Président puisque celui-ci doit aussi savoir écouter les attentes des citoyens et chercher à y répondre. Suite notamment aux émeutes urbaines de novembre 2005, l'image de Nicolas Sarkozy souffre ainsi particulièrement de ce paradoxe : si certains enquêtés sont séduits par sa fermeté lors de cette crise, d'autres doutent fortement de sa capacité à dialoguer avec les différentes attentes des citoyens français s'il devait être élu. Ensuite, la neutralité s'incarne dans deux images, évoquées dans les entretiens : celle de *l'arbitre*, qui va rassembler par sa neutralité, et celle du *chef d'entreprise*, qui mène le pays en fonction d'un « bon sens » de gestion³⁸³. Le besoin de choisir un Président qui sera capable d'arbitrer entre droite et gauche est renforcé par le brouillage partisan, consécutif à la multiplication des cohabitations (Parodi 1997) et aux alternances politiques. Cette caractéristique de l'écoute et du rassemblement a surtout contribué à améliorer la crédibilité de la candidature de François Bayrou. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, sa proposition de constituer un gouvernement qui composerait avec les forces politiques de droite et de gauche, pour mettre en œuvre les meilleures idées de chacun des deux bords, a séduit quelques enquêtés insatisfaits de la partition de l'espace politique en deux camps.

« C'est pour ça que j'opte heu... je sais pas si ce sera définitif, Bayrou me semble le plus approprié dans le sens où c'est le plus conciliant. Heu, j'aime pas le côté extrême, sans parler des extrémistes parce que c'est pas la peine, mais heu Ségolène [*Royal*] qui essaye de tirer la couverture à elle, Nicolas [*Sarkozy*] qui essaye de tirer la couverture à lui, et du coup j'trouve que le raisonnement de Bayrou en disant y'aura peut-être des gens de gauche, et puis des gens de droite, moi je trouve que c'est ce qu'y a de plus intelligent à faire. Prendre les capacités de chacun, faire un... 'fin c'est ça aussi être Président, c'est qu'y sachent jauger, donc heu... Prendre les bonnes capacités chez ses ministres et puis voilà quoi, faire quelque chose qui soit heu oui heu... 'fin peut-être plus, plus mesuré, moins tranché. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Je suis, j'ai pas de parti politique. Moi ce que j'aurais, c'est un chef de pays, ou un politique, un Président de la République qui fasse les bonnes choses, qui fasse des choses, quelles que soient... si c'est des idées communistes et que c'est des bonnes idées, hé ben

³⁸³ Ce type de discours fait bien évidemment écho aux tendances à la « professionnalisation » de la politique (Offerlé 1999) qui caractérise la définition que les élus véhiculent eux-mêmes de leur activité. Cette image « gestionnaire », qui caractérise notamment les fonctions politiques locales (Arnaud Le Bart Pasquier 2006), est devenue une ressource et une valeur particulièrement valorisée dans le champ politique.

faut qu'il la prenne. Si c'est une idée euh, faut qu'il la prenne! Du moment que ça sert au pays, ça sert au citoyen, ça sert à la France. Et tous ils se cantonnent trop à leur, on en parlait tout à l'heure, à leur parti, [...] c'est pas dans nos idées alors... Mais si elle est bonne! T'es là pour gérer un pays, hé ben gère-le! Un chef d'entreprise il cherche pas à comprendre non plus euh, si il y a quelque chose qui peut rapporter de l'argent à son entreprise hé ben il va le prendre! »

Entretien Michel, homme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« Alors heu moi je veux bien heu Sarkozy bon ben c'est Sarkozy, heu la gauche, que ce soit la gauche ou la droite moi je, j'y crois pas, j'y crois plus, heu Bayrou de toute façon heu j'y crois pas non plus parce que ça a toujours été un homme de droite, je vois pas comment il va faire un accord avec la gauche. [...] Bayrou à la tête du pouvoir j'vous dis pas le bordel que ça va être encore, hein, honnêtement. Alors on va pas en sortir à nouveau, alors faut balancer tout ça et sortir un nouveau. Et malheureusement, un nouveau De Gaulle y'en a pas. »

Entretien Georges, homme, plus de 60 ans, retraité, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Sarko me fait penser par moments à un p'tit Le Pen quoi. Et je sais pas de quoi il est capable au pouvoir ce mec-là, à vrai dire. Parfois y paraît tout gentil. Mais des fois y fait un peu peur. Alors que Bayrou il a un peu plus la force tranquille même si bon. Bayrou il irait pas à l'extrême. Il a des idées qui sont un peu plus libéralistes que Ségolène et en même temps j'pense pas qu'y s'laisserait aller à faire n'importe quoi. Sarko heu je sais pas. »

Entretien Yves, homme, 31-45 ans, employé, Echirolles (Frange Verte).

Ensuite, en plus du contexte de l'élection présidentielle de 2007 et de ses candidats, la nécessité de représenter l'ensemble des citoyens français et de dépasser les clivages politiques est très souvent rappelée par les enquêtés. Ainsi, lorsque les programmes des principaux candidats sont jugés interchangeable ou inexistants par les enquêtés, la personnalité du candidat et l'image qu'il réussit à donner d'homme ou de femme capable d'agir pragmatiquement pour résoudre les problèmes deviennent un élément déterminant du choix du candidat.

« Je sais que Ségolène Royal a dit qu'elle voulait faire un cabinet ministériel, enfin un Conseil des Ministres restreint pour limiter justement les dépenses et montrer l'exemple. Je l'imagine assez bien, moi je, je pense que ça fait partie des engagements qu'elle est capable de tenir. [...] On sent qu'elle a la volonté et sûrement la capacité d'y arriver. [...] Euh, et je trouve que, Ségolène Royal aura peut-être plus de ténacité à réaliser c'qu'elle dit qu'elle va réaliser. On la sent accrocheuse... J'aimais pas du tout au début [*silence*] et là je trouve que... [*silence*] »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Y en a marre et puis y a des discours qu'on entend, des conneries qu'on a faites, qu'on voudrait pas revoir faire [...], et si aujourd'hui, Sarkozy, Chirac ont des difficultés, c'est que je pense qu'on n'a pas bien compris l'effet de... ou y avait plus que Chirac contre Le Pen, dont quatre-vingts et quelques pour cents de voix pour, y a pas une ouverture, [...], c'est-à-dire un certain nombre de gens ont dit on refuse Le Pen et puis il fallait faire autre

chose et ça, ça a pas été fait, [...] y a des choses qui vont se payer, parce que y a des ouvertures qui n'ont pas été faites, des dialogues qui n'ont pas été faits. Les trente-cinq heures même chose, je crois que Ségolène Royal va payer un peu certains jusqu'aboutistes des trente-cinq heures, [...] et qui [...] n'ont pas fait ça correctement. »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Y a un discours politique qui n'est pas en rapport avec les attentes des Français, et enfin sur le fond, enfin sur la forme il l'est, mais dans le fond il l'est pas, y a rien de concret. Evidemment sur la forme il l'est puisque ça doit être attrayant, qui incite les gens à voter pour, mais c'est un discours trop techno, un discours techno dans lequel les Français se retrouvent peu. [...] Pas assez à la portée des... pas assez proche des préoccupations réelles des Français, les Français avec un grand F, voilà pas assez concret en tout cas, pas assez concret pour dire, en fait ce qu'attendent les Français c'est heu... je pense hein c'est des réponses par rapport à l'emploi, des réponses par rapport aux logements heu... je pense que c'est ça hein, je pense que c'est ça... des réponses par rapport à l'éducation aussi... »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Ce qui me plaît en M. Bayrou d'abord il a le courage de dire si je pourrais le faire, alors que les autres il y a tout. [...] Il joue la franchise, c'est quelque part crispant mais vaut mieux pas être franc et pas nous promettre la lune, et lui il pense qu'il y a des hommes intelligents à droite et à gauche et moi je le pense aussi, donc voilà, ça aussi c'est, ça sera bien qu'on arrête se clivage gauche droite qui ne sert à rien »

Entretien Gisèle, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Echirolles (La Ponatière).

Le dernier point sur cette « norme gaullienne » de la fonction présidentielle est particulièrement souligné par deux enquêtés vivant dans le canton de Saint-Ismier. Il s'agit pour ces enquêtés d'insister sur la dimension internationale sur la carrure présidentielle, en rappelant la fonction diplomatique et de la représentation du pays à l'étranger, mission considérée comme essentielle par les enquêtés, puisqu'elle permet d'imposer les vues françaises aux autres pays si nécessaire.

« Non parce que, pour moi les présidentielles, c'est la France à l'extérieur, c'est la France à l'international, c'est la France dans le monde, et c'est une certaine image donnée par notre pays à l'extérieur, et c'est en même temps comment... comment notre pays va gérer globalement, très globalement les soucis de notre société ».

Entretien André, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Non, non mais je..., 'fin j'trouve que c'est très important de voter et pour le Président d'autant plus. Puisqu'il est censé heu... 'fin pour moi c'est une image extérieure heu... c'est vraiment pas heu... 'fin pour moi il a plus ce pouvoir en interne, même si effectivement il a quand même un droit de veto, il a quand même heu... C'est lui qui choisit son ministère, mais il est obligé aussi de tenir compte de son électorat et si le ministère convient pas, y doit pouvoir le changer aussi donc voilà. Pour moi c'est vraiment cette image extérieure, de paix et de relations avec les autres pays quoi. »

Entretien Isabelle, femme, 18-30 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

Cette particularité s'explique essentiellement par la trajectoire de ces deux enquêtés, qui ont eu tout deux de nombreuses occasions de voyager et d'appréhender la France d'un point de vue extérieur. Ceci étant dit, plus qu'une spécificité territoriale, ces deux enquêtés traduisent surtout une augmentation de la mobilité particulièrement parmi les groupes sociaux les plus favorisés. Pour le reste, les habitants du canton de Saint-Ismier véhiculent les mêmes représentations de la fonction présidentielle que ceux des autres zones.

B. Relativisation de l'importance de la fonction présidentielle

Si la « norme gaullienne » semble largement dominante, la fonction présidentielle n'occupe pas pour autant une importance primordiale aux yeux de tous les enquêtés rencontrés : certains, moins nombreux, proposent une lecture plus parlementariste des institutions françaises, qui est jugée positivement ou négativement en fonction de leur connaissance du fonctionnement formel des institutions politiques et de leur intérêt politique. Cette relativisation de l'importance de la fonction présidentielle est largement visible sous deux aspects liés : la place prépondérante de l'Assemblée nationale et donc des élections législatives par à l'élection présidentielle et la perception d'une bipolarisation croissante de la vie politique française.

Dans un premier temps, et dans chacun de nos points d'observation, quelques enquêtés, relativement intéressés par la politique, mais peu enthousiasmés par le déroulement la campagne présidentielle de 2007, expriment leur méfiance en relativisant la place du Président de la République dans les institutions françaises. D'une part, les trois périodes de cohabitation ont rendu visible la quasi-impuissance du Président lorsque celui-ci ne dispose pas de majorité à l'Assemblée nationale, donnant par conséquent de l'importance aux élections législatives suivantes. D'autre part, quelques enquêtés s'appuient également sur leur connaissance du fonctionnement institutionnel pour rappeler le rôle de l'Assemblée nationale et des députés, même si ces derniers sont jugés parfois trop « politiques » dans leurs comportements.

« Donc c'est pas la même chose, de sorte que finalement, on peut dire à la limite que quel que soit le Président ou la Présidente qui sera élu, pff [...] Ça a pas grosse importance. Par contre, pour les législatives qui vont venir après oui, oui. On en parle pratiquement pas, les législatives c'est complètement..., occulté. »

Entretien Raymond, homme, plus de 60 ans, retraité, Saint-Ismier (Biviers).

« Même si le Président de la République n'a pas beaucoup de pouvoir hein, en quelque sorte c'est le, c'est le gouvernement quoi, le gouvernement qui prend les décisions... Il essaye de donner au moins les orientations, il essaye, d'orienter la politique. Les

décisions, c'est vrai que bon, on a eu la cohabitation ben le Président de la République il avait quoi à part la défense heu le reste heu, si le Premier ministre est contre, il a quand même la majorité à l'assemblée, y fait c'qui veut quoi. C'est vrai que les pouvoirs du Président de la République sont pas très élevés en France. Mais bon c'est peut-être pas plus mal. Le seul problème c'est peut-être que bon quand y a, comme là, comme on a vu hein, toutes les chambres du même côté heu [...] Le député y pense pas en tant que sa position y pense en tant que parti politique et ça c'est dommage. J'pense que ça nuit beaucoup à sa crédibilité. [...]

Ah, heu si, si parce que ça fait le pouvoir contre le pouvoir un peu, si, si même si ça peut faire certaines fois des blocages, mais bon y'a peut-être plus de débats déjà heu oui y'a plus de débats. Parce que bon si c'est tous des béni-oui-oui heu bon c'est pas la peine hein. Moi j'pense que la cohabitation ça a été heu ouais une bonne chose. »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« Cela dit après les présidentielles c'est pas, c'est pas c'qui va jouer le plus, c'qui est le plus important pour moi c'est les législatives, c'est bien de savoir qui va nous diriger mais en réalité il a aucun pouvoir, enfin il a peu de pouvoir, c'est plus le gouvernement qui va être mis en place qu'il faut élire, en réalité les présidentielles tout le monde maintenant leur accorde une grande importance mais elle en a pas tant que ça j'pense. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« C'est quand même pas, là c'est pas les présidentielles déjà, c'est les, c'est les législatives déjà, parce qu'on le veuille ou non c'est les législatives qui font la majorité. »

Entretien Pierre, homme, 46-60 ans, indépendant, Echirolles (Les Granges).

Dans un second temps, la « crise » de représentation politique apparaît fréquemment liée dans le discours des enquêtés à la multiplication des alternances gouvernementales. En effet, le brouillage des clivages entre les deux grands partis de gouvernement, PS et UMP votant les mêmes lois (sur les trente-cinq heures ou sur la CSG pour citer les exemples qui reviennent souvent dans les propos de ces enquêtés) et défaisant les actions – qu'elles soient bonnes ou mauvaises – mises en place par leurs prédécesseurs, alimente une critique d'une dualité artificielle entre ces deux forces politiques. En outre, les deux mandats présidentiels de Mitterrand ont suscité des déceptions à la mesure des espoirs créés par son élection en 1981 : les enquêtés sont donc réservés sur la capacité du Président à pouvoir apporter un réel changement politique durable et manifeste. A ce brouillage des clivages politiques, fortement alimentée par les vingt-cinq dernières années de la vie politique, s'ajoute la perception d'une pression européenne qui s'exerce sur l'action politique nationale, et contre laquelle aucune des deux forces politiques ne peut lutter.

« Parce qu'on attend toujours que les gens pour qui on vote arrivent au pouvoir, et que s'ils arrivent, qu'ils font ce qu'ils ont dit. Et puis au total, c'est jamais... Ils font jamais ce qu'ils disent. Y a eu le grand espoir de 81, quand Mitterrand est arrivé au pouvoir. Et la déception qui y a eu derrière. Ça, ça a été la déception à la mesure de l'enthousiasme et

de l'espoir qu'il a apporté. Donc euh... Je pense que c'est très difficile de gouverner, mais... [Silence] »

Entretien Solange, femme, 46-60 ans, indépendants, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Et puis y a eu les années Mitterrand, bon on était heu installé dans un système, droite, gauche, droite, gauche, droite, gauche, bon et les gens heu. Mais la France était prospère, la France marchait, on avait du travail, on avait de l'avenir, y'avait pas tous les... Mais la France a changé, peut-être à cause de l'Europe, peut-être à cause de la situation. »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« Enfin socialiste, je votais socialiste. Maintenant, j'dirais que pff l'étiquette en fait ça a plus l'importance que ça pouvait avoir avant. J'trouve, 'fin ça veut plus rien dire la droite et la gauche heu... ça veut plus rien dire, et puis on a tellement eu des présidents de gauche et des gouvernements de droite et des présidents de droite et des gouvernements de gauche heu pff... ça a fait des mélanges de tout. Puis des lois qu'ont été critiquées par la gauche puis qu'ont été critiquées par la gauche alors que c'est leur propre gouvernement... J'pense à la CSG notamment. C'était... c'est inadmissible, quand y sont passés au gouvernement heu pff, y en ont rajouté même... »

Entretien Anne-Marie, femme, 31-45 ans, employée, Pont-de-Chéruy (Villette d'Anthon).

« (Enquêteur) : *Quand vous dites que vous êtes déçu par votre heu... par heu...*

(Patrick) : Par mon parti de cœur ? [...] Parce que j'ai cru que l'on pouvait à nouveau avoir le plein d'emplois... [...] que au niveau de la sécurité de l'emploi on pouvait faire quelque chose, heu... déçu par [...] bah dans socialiste y'a social, donc heu... tout ce qu'on aurait pu offrir à la population, heu en terme d'emploi comme je l'ai expliqué, en terme de sécurité d'emploi, en terme de salaires, en terme d'ouverture d'esprit, heu... la mixité aussi... [...]. Tout part en vrille. [...] Je ne sais pas ce qu'il faut faire sérieusement. C'est un peu un débat, je suis un peu déboussolé par ce qui se passe et j'ai l'impression que personne ne peut plus apporter de solutions actuellement. »

Entretien Patrick, homme, 31-45 ans, inactif, Echirolles (Centre/Frange Verte).

La bipolarisation de la vie politique (Grunberg Haegel 2007) semble donc avoir retirée à l'élection présidentielle sa capacité d'agir comme un potentiel levier de changements majeurs du système politique français. L'introduction du quinquennat a renforcé le sentiment d'une perte de prise des citoyens sur la vie politique. Face à la superposition de l'élection présidentielle et des élections législatives, les enquêtés se sentent parfois dépossédés de leur capacité à émettre des jugements réguliers sur les orientations politiques du pays : la possibilité d'élire une majorité parlementaire différente de la couleur politique du Président apparaît comme un non-sens, puisqu'il n'aurait pas les moyens de mettre en œuvre sa politique. Inversement l'obtention de la totalité des leviers du pouvoir par la même force politique apparaît démesurée aux yeux de ces enquêtés. Dans ces conditions, des recours à d'autres formes de mobilisation politique sont préconisés par les enquêtés, notamment de façon à pouvoir exprimer leurs divergences de points de vue avec les décisions prises par la majorité gouvernementale (référendum sur le TCE, mobilisation anti-CPE, etc.). Ces propos

confirment que les individus les plus intéressés politiquement sont également les plus prompts à avoir recours à des modes de participation non conventionnels (Mayer Grunberg 2002). En effet, cette critique est très visible notamment parmi les enquêtés les plus politisés rencontrés au cours de l'enquête : Serge, sympathisant socialiste dans le canton de Villard-de-Lans, Auguste sympathisant communiste dans le canton de Pont-de-Chéry, ou à Echirolles Jeanne militante communiste, Pascale syndicaliste et Bernard, syndicaliste et militant du non au TCE ; elle est également soulignée par les enquêtés s'intéressant largement à la politique : Frédéric à Saint-Ismier, Jean, Jenny ou Nathalie à Villard-de-Lans, Franck à Pont-de-Chéry, ou Daniel à Echirolles.

« Et utiliser le moment du vote pour donner des leçons à la gauche, ou donner des leçons à la droite ou peu importe, c'est pas le moment. Pour moi le vote, c'est pas le moment de donner des leçons. Si on a des choses à dire, je sais pas on écrit, on fait des manifs, on fait je sais pas quoi, mais quand on vote, hé ben je veux dire il y a le candidat qu'on veut, et puis tous ceux qu'on veut pas. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« A mon avis c'est une grosse bêtise et je sais pas du tout comment ça va tourner, c'est le blocage présidentielle-député, parce que soit les gens rééquilibrent le vote de la présidentielle, soit les gens confirment le vote présidentiel, donc heu... rééquilibrent, ça risque d'être un blocage, et on confirme auquel cas on risque d'aller dans des extrémismes qui sont dangereux, donc dans ce cas, le manque de recul entre deux élections pour moi est une erreur, parce que deux ans de décalage auraient permis de dire, ah il y a quelque chose à corriger [...]. Moi ce qui me gêne c'est ces délais de deux mois entre présidentielles et législatives. [...] »

Entretien Jean, homme, plus de 60 ans, cadres et prof. sup., Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« En fait, je trouve que les présidentielles c'est une mauvaise élection. Parce que je vous dis je trouve que c'est trop personnalisé, ça me plaît pas, j'ai aucun espoir, on bipolarise la vie politique, enfin, là-dessus ça... Je veux dire pour moi ça ne changera rien. Les législatives derrière c'est quelque chose d'autre, ce qu'y a c'est que... Effectivement moi j'aurais préféré qu'on dissocie les législatives des présidentielles, parce que euh, souvent on surfe sur la même vague, donc c'est le parti qui a remporté les présidentielles qui va remporter les législatives et patati et patata, donc voilà on va se retrouver avec un Parlement probablement de la couleur du Président ou de la Présidente. »

Entretien Pascale, femme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Echirolles (La Ponatière).

Ainsi, parallèlement à la prédominance de la norme gaullienne sur la fonction présidentielle, il existe, dans les discours de ces quelques enquêtés, intéressés par la politique voire militants, une lecture des institutions qui relativise la place faite au Président de la République, mettant en avant des justifications de leur choix présidentiel relatif à leur analyse de l'état des institutions françaises. Cette lecture plus parlementariste des institutions est le plus souvent le fait des enquêtés les plus intéressés par la politique d'une façon générale, les plus politisés ou disposant de solides connaissances sur le fonctionnement institutionnel, qui mettent en avant

dans cette relativisation la nécessité de conserver un contrôle citoyen sur la vie politique, largement mis à mal par la combinaison de la bipolarisation de la scène politique française, des alternances de gouvernement successives et la juxtaposition des élections présidentielles et législatives. En effet, tous ces phénomènes concourent à une limitation de la place politique des citoyens car il est de plus en plus difficile de faire entendre des voix divergentes dans le débat politique, comme d'exercer un veto réel sur l'action politique menée par le gouvernement. A l'inverse, les rares enquêtés éloignés de la politique, qui relativisent également la fonction présidentielle, s'appuient sur leur perception d'une déconnexion, impossible à corriger, entre eux et la classe politique nationale.

C. Le vote à l'élection présidentielle comme choix « politique »

Dans un dernier temps, mêlant les cadres normatifs et pragmatiques du choix présidentiel, le vote aux élections présidentielles apparaît également comme un acte « politique ». En effet, même si les images des candidats semblent être un déterminant non négligeable du choix fait par les électeurs (Boy Chiche 2007), les enquêtés rencontrés sont nombreux à justifier leurs préférences pour un candidat en fonction de leur orientation politique ou de leur préférence partisane. Pour ces enquêtés, voter à l'élection présidentielle constitue donc le moment d'émettre un *choix politique*. Cette vision de l'élection reste, toutefois, plus répandue parmi les enquêtés les plus intéressés par la politique ou les plus politisés : ces derniers ont tendance à privilégier la lecture politique de l'élection, tandis que la plupart des enquêtés mêlent cette dimension avec la norme gaullienne qui reste très présente.

Dans cette perspective, les programmes proposés par les candidats (ou leur absence), ainsi que les passages au gouvernement et les politiques que ces derniers ont pu y mettre en place, deviennent des instruments d'évaluation des différents candidats. Nous avons pu très largement constater ceci lors de notre étude des soutiens apportés par les enquêtés aux différents candidats. Ces électeurs mettent également en avant l'impératif pour le futur Président de disposer d'une majorité de gouvernement, et donc de remporter les élections législatives suivantes, mais aussi de développer un projet de société clair et accessible. Ainsi, les électeurs se saisissent aussi de l'opportunité offerte par l'élection présidentielle pour effectuer un choix politique concret, en cherchant à le rendre cohérent avec leurs attentes politiques et des choix futurs. Cette représentation plus « politique » de la fonction présidentielle bénéficie davantage, comme nous l'avons vu, à Ségolène Royal, à laquelle

plusieurs enquêtés sont fidèles même s'ils ne sont pas particulièrement séduits par sa candidature (cf. *supra*).

« Moi je vais voter Ségolène je vous dis, parce que pour moi le vote est pas un moment où l'on donne des leçons. C'est un moment où l'on dit je veux que ce soit celui-là et je veux pas que ce soit l'autre d'en face. Et utiliser le moment du vote pour donner des leçons à la gauche, ou donner des leçons à la droite ou peu importe, c'est pas le moment. [...] Donc toutes ces histoire de dire, ouais histoire de faire la leçon, je vais voter machin et puis au deuxième tour hé ben résultat, on a eu Le Pen et Chirac, et puis on savait plus quoi faire avec eux [*rires*]. [...] Bayrou c'est danger, danger complet là. Parce qu'en fait, moi je le connais pas perso ce gars [...] mais c'est quand même quelqu'un qui est d'un parti de droite, [...] qui a quand même derrière toute une équipe euh... Il va pas virer tout d'un coup gauche là je veux dire, en tous cas avec des politiques sociales et tout, je le sens moyen ça, je veux dire c'est démagogique tout ça. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« De toute manière bon moi j'pense que j'vais voter pour Ségolène Royal donc j'peux ... J'lui mettrais dix et les autres j'leur mets zéro. Pour elle, ouais, ouais. Bon même si heu c'est vrai que j'suis à gauche mais c'qui est dommage c'est que, c'est bien, c'est vrai qu'y faut développer la LCR, ou des Besancenot ou PCF mais bon développer d'autres idées mais bon c'est de l'utopie malheureusement quoi, heu on peut pas, dans le monde qu'on est on peut pas vivre en autarcie donc heu j'pense pas que. Ouais non j'pense que je mets dix à Ségolène... [...]

On va dire le cœur parce que bon c'est vrai que heu... j'ai toujours été à gauche même si... Quoique même si ça change un peu les discours des heu PS qu'on a eu avec les comme y disent les éléphants hein. C'est vrai qu'elle a essayé d'innover heu certaines de ses propositions sont pas mal, moi j'ai ... faire participer un peu les parents au niveau de la délinquance heu je trouve ça très très bien, qu'y soient sanctionnés autant que heu... »

Entretien Serge, homme, 46-60 ans, ouvrier, Villard-de-Lans (Engins).

« Parce que lui [N. Sarkozy] il pose le problème de l'insécurité en France et heu... c'est un problème grave mais personne fait rien alors peut-être que lui... et... c'est pas pour dire mais la vie même ici c'est pas très sûr, moi j'ai un ami qui habite aux HLM de Charvieu, ben à chaque fois que j'y vais y a une nouvelle voiture de cramée j'me demande si ça va pas être la mienne un jour. [...] Bah c'est pas qu'ça m'fait peur c'est surtout que, oui, oui ça m'fait peur, dans le sens ou après je serai sans moyen de transport, je pourrai pas me repayer une voiture, je suis au tiers payant donc mon assurance me remboursera pas. [...]

Aussi sur l'immigration, parce que on en fait tout un pataquès de ça, mais quand on a une zone comme par exemple par ici, ou même en France, quand on voit le taux de chômage et qu'on continue à laisser entrer des étrangers, alors qu'y a pas de travail pour eux, y a déjà pas de travail pour ceux qui y sont déjà, on continue à laisser entrer des gens pour venir travailler. »

Entretien Kévin, homme, 18-30 ans, inactif, Pont-de-Chéry (Charvieu-Chavagneux).

« (*Daniel*) : Elle [*S. Royal*] incarne de façon réaliste les choses que je pense. J'ai bien dit de façon réaliste. Ça veut pas dire qu'à l'intérieur de ces gens-là il n'y a pas avec qui je partagerais pas des analyses sur certains points. Mais on va pas se faire plaisir pour gérer des réalités et se retrouver dans des situations comme il y a cinq ans.

(*Enquêteur*) : Réaliste, ça veut dire faisable ?

(Daniel) : C'est un niveau de faisabilité, tout à fait. [...] Quand on est plus jeune, c'est vrai que c'est le genre de choses sur lequel on se dit putain ! C'est pas ... ça nous apporte pas grand-chose de penser ça. Mais [...] c'est par des petites touches qu'on arrive à rendre les choses les meilleures et c'est pas d'un seul coup qu'on va faire la révolution. J'ai bien pensé un moment à faire la révolution. C'est fini ! »

Entretien Daniel, homme, 46-60 ans, employé, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

A l'inverse, cette posture du choix présidentiel comme choix politique nuit à François Bayrou dont les attaches politiques clairement marquées à droite entraînent l'expression de sérieux doutes sur sa capacité à faire vivre et travailler efficacement un gouvernement multi-partisan. Cet ancrage jette également un doute sur la crédibilité de son intention à mener réellement une politique qui mêle actions de droite et de gauche, tout comme sa candidature est analysée par quelques enquêtés comme un risque de reproduction de la situation de 2002, si les électeurs décident de ne pas choisir réellement entre les candidatures « sérieuses ».

« Enfin, ça va être très difficile. Quand Bayrou plaît aux intellos. Il joue la carte du paysan, il a été ministre pendant cinq ans. Il a rien rien rien proposé, rien fait. Ministre quand même de l'éducation. Donc oui on peut se poser quand même beaucoup de questions. »

Entretien Jean-Pierre, homme, 46-60 ans, chef d'entreprise, Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Un Bayrou Président je crains un peu, je crains un peu là, j'ai pas beaucoup parlé de monsieur Bayrou là, mon mari est très Bayrou, mon fils aussi, quelque part j'ai l'impression que c'est une façon de pas choisir, enfin bon y a plein d'autres choix, mais on sait bien que, les extrêmes ils ont peu de chance, à part le clash de la dernière fois, c'est vrai ou on a quand même eu tous bien chaud, ça m'a choqué aussi ! »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Quand on commence à nous sortir comme aujourd'hui que Bayrou va faire 24%... Ben, je veux dire, il faut vraiment [...] que les gens ne soient pas au courant de qui est Bayrou ? D'où il vient ? [...] C'est la droite chrétienne, social-démocrate. [...] Bayrou, qu'est-ce qu'il va nous proposer ? Du vent, du vent... 'fin bon, c'est mon opinion. [...] Ça marche parce que les gens ne sont pas informés, parce que les gens [...], on les éclaire pas sur ses positions. Bayrou, pendant cinq ans il a voté tous les trucs de droite à l'Assemblée nationale, il les a votés comme un seul homme. Y a que cinq mois qu'il les vote plus. Pourquoi il les vote plus depuis cinq mois ? Parce qu'il se donne une image un peu de gauche. »

Entretien Auguste, homme, 46-60 ans, retraité, Pont-de-Chérufy (Charvieu-Chavagneux).

La perception de l'élection présidentielle comme l'occasion d'un choix « politique », si elle est présente, ne vient pas bousculer la domination d'une « norme gaullienne ». Toutefois, si nous insistons sur la présence de cette rhétorique, c'est qu'elle nous permet d'aborder une dimension spécifique à l'élection présidentielle de 2007 : la présence d'une femme parmi les deux candidats ayant les chances les plus sérieuses d'accéder à la présidence de la République. Comme nous allons le voir, si les partisans de Ségolène Royal ont tendance à

privilégier une lecture politique de l'élection, c'est précisément en raison de la contradiction fondamentale, soulevée par les enquêtés, entre la « norme gaullienne » de la présidence de la République, et le fait de permettre à une femme d'occuper ce poste.

D. Le genre, élément perturbateur du vote présidentiel

Le vote des femmes constitue une question structurante de l'étude des rapports à la politique : longtemps considérées comme insuffisamment autonome pour forger leurs propres opinions et comportements politiques, les femmes ont été perçues dès leur première participation électorale comme des électeurs contraints et assez désintéressées d'une vie politique « affaire d'hommes » (Dogan Narbonne 1955 ; Duverger 1955 ; pour une revue critique voir Jenson Lépinard 2009). Après une période de rattrapage, où le comportement électoral des femmes se réaligne sur celui des hommes, et malgré la persistance de la déclaration d'un moindre intérêt et d'une moindre compétence politique par les femmes, les comportements électoraux féminins affichent une moindre prédisposition à souscrire au vote FN (Sineau 2004 ; 2007a)³⁸⁴. De plus, la loi sur la parité du 6 juin 2000 a eu un effet contrasté sur la féminisation de la vie politique : si les incitations à l'implication des femmes dans la vie politique sont plus fortes et ont entraîné une féminisation certaine des arènes locales notamment, les postes politiques les plus disputés ne sont que très peu féminisés (maires des grandes villes, Assemblée nationale, Sénat ou Conseil général) (Sineau 2007b ; Achin 2012).

En 2007, la présence, pour la première fois dans l'histoire politique française, d'une femme comme candidate d'un des principaux partis de gouvernement à l'élection présidentielle ne peut *a priori* que bousculer les représentations des électeurs de la fonction présidentielle, de la même manière que la féminisation du personnel politique a interrogé les règles de la sphère politique elle-même (Achin 2005). Les candidats en présence à l'élection présidentielle de 2007 ont ainsi eu recours à une nouvelle pièce dans la construction de leur identité présidentielle : le genre. En effet, à l'instar des évolutions constatées dans la vie politique américaine – mise en valeur des identités de race et de genre, notamment à l'occasion des primaires du Parti démocrate en 2007 (Fassin 2008) –, les deux principaux candidats ont eu tendance au cours de la campagne présidentielle à exacerber des identités de genre, utilisées comme des marqueurs de leur identité politique et de leur capacité à occuper la fonction présidentielle (Achin Dorlin Rennes 2008).

³⁸⁴ Notons que la littérature anglo-saxonne s'est aussi largement penchée sur l'étude du *gender gap* dans les préférences partisans des électeurs aux États-Unis : voir notamment Mueller 1988 ; Inglehart Norris 2000 ; Whitaker 2008.

Parmi nos enquêtés, la candidature de Ségolène Royal en 2007 a ainsi perturbé les représentations, conformément aux enseignements tirés de la littérature, mais a suscité une double réaction à l'allure de paradoxe : si, d'un côté, de nombreux enquêtés affirment être favorables à une féminisation de la présidence de République, soutenant ainsi l'idée générale d'un renouvellement du genre politique, de nombreux enquêtés expriment, dans le même temps, un fort scepticisme quant à la candidature de Ségolène Royal. Que dire, dès lors, de ce paradoxe ? On pourrait en effet adhérer à une lecture circonstancielle de ce dernier : si les « mentalités » semblent favorables, la candidate n'a pas pu exploiter cette ouverture. Toutefois, sur la base de l'étude des arguments mobilisés par les enquêtés dans les deux temps de ce paradoxe, il nous est possible d'interroger ce scénario.

Dans le premier temps de ce paradoxe, la réception d'une candidature « sérieuse » d'une femme à la Présidence de la République est largement affirmée comme positive par les enquêtés, qui mettent en avant leur espoir d'un renouvellement de la politique et de la gestion du pays par une femme. Pour appuyer cette idée, les exemples d'Angela Merkel et de Michelle Bachelet sont fréquemment cités, ainsi que les contre-exemples de Margaret Thatcher ou de Laurence Parisot, la présidente du MEDEF. Enfin, quelques-uns de ses partisans soulignent aussi que la féminité de Ségolène Royal ne doit pas systématiquement être mise en avant pour ne pas décrédibiliser sa candidature, alors qu'elle dispose de toutes les compétences nécessaires, et dénoncent les attaques machistes qui lui sont faites.

« Mais je pense que, là je vais parler vraiment en ex féministe là, je pense que si on avait une femme au pouvoir, malgré tout, je pense que ça changerait, ça changerait les choses. Et je pense que la perception des problèmes serait différente, et l'analyse qui en serait faite serait différente sous l'impulsion effectivement d'une femme plutôt que d'un homme. C'est-à-dire, et d'ailleurs quand je vois la campagne électorale où, je veux dire, on arrête pas de, comment dire, de descendre Ségolène, d'être vraiment dur avec elle, alors que je veux dire la quantité de bêtise que les hommes peuvent dire, je veux dire on les compte plus, ben je veux dire elle, elle en dit une, bon, pourquoi pas, je veux dire après tout elle est pas parfaite, mais, je veux dire, on l'assomme quoi. »

Entretien Cathy, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Biviers).

« Alors y a cette dimension de la femme, qui peut apporter quelque chose de spécifique, mais heu... j'vois pas que ça, j'vois pas, au nom de ça on va voter vous voyez c'que j'veux dire, non ce serait n'importe quoi, faut les compétences, y faut l'expérience, y faut c'est clair hein, mais voilà, moi je trouve, je trouve que c'est assez sympa comme ça, alors je m'en protège parce que je vais être assez déçue si c'est pas ça. »

Entretien Dominique, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« J'dirais pas que la France a besoin d'une femme comme Président, mais je pense que effectivement la politique a été habituellement monopolisée par les hommes et heu... que... on a eu des façons de voir les choses qui sont quand même un peu différentes

heu... voilà qui fonctionnent un peu différemment, peut-être un peu de pragmatisme aussi et heu... c'est un peu compliqué. »

Entretien Jeanine, femme, 46-60 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« (Enquêteur): Est-ce qu'il y a par exemple, des aspects de campagne qui vous plaisent, d'autres qui vous plaisent moins, ou qui vous déplaisent ?

(Luce) : Oui, ce qui me déplaît c'était euh, c'est vraiment la campagne anti Ségolène, alors là vraiment ça a castagné hein. C'était vraiment euh, je pense que si je vote ça sera pour ça (rires). Je voterai pour elle pour ça. Ne serait-ce parce qu'elle est une femme.

(Enquêteur): Le fait qu'une femme puisse être élue à la présidence de la République est important pour vous ?

(Luce) : Ah oui, oui. Je pense que même si elle est pas extraordinaire, elle peut pas être pire que ceux qu'on a eu jusqu'à maintenant (rires). »

Entretien Luce, femme, plus de 60 ans, retraitée, Echirrolles (Centre/Frange Verte).

Toutefois, malgré ces déclarations générales, d'ouverture, de nombreux points négatifs sont fréquemment soulignés. Or, ces critiques s'appuient, la plupart du temps sur l'incompatibilité de la candidate avec les représentations que les électeurs attachent à la fonction présidentielle, marquée comme nous l'avons vu par les références gaulliennes. Si les électeurs interrogés sont rares à rejeter sa candidature au seul motif que ce soit une femme (c'est toutefois le cas de Valérie), les critiques qui lui sont faites sont bien plus nombreuses que celles faites à Nicolas Sarkozy et à François Bayrou. En dehors des critiques sur sa personnalité et l'image qu'elle donne – similaires à celles faites à ses concurrents masculins (irréalisme ou incohérence des propositions et discours de communication, « gaffes », etc.) – les critiques qui lui sont faites reposent essentiellement sur son inadéquation par rapport à ce qui est attendu d'un Président, liant, plus ou moins explicitement, cette inadéquation au fait d'être une femme.

« Moi, je ne voterai pas pour une femme parce que c'est une femme et je ne voterai pas pour un homme parce que c'est un homme. Pour moi, la parité, d'ailleurs, est un concept que je trouve totalement surréaliste ! Pour moi, si les personnes sont compétentes, [...] je ne vois pas en quoi ça les bloquerait dans leur ascension vers, même les plus hautes sphères du pouvoir. Non, moi, de mon point de vue, s'il y a aussi peu de femmes à l'Assemblée Nationale, c'est qu'il y a peu de femmes qui ont envie d'être députées ! [...] Ce que je regarde, c'est vraiment la compétence. Et en l'occurrence, si vous voulez mon opinion, la candidate actuellement en piste, elle n'a pas... Elle a tout ce qu'il ne faut pas pour y arriver ! C'est un autre problème. »

Entretien Mathieu, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Saint-Ismier (Saint-Ismier).

« Ségolène elle est bien gentille mais qu'est-ce que vous voulez, c'est malheureux mais... et pourtant je veux faire abstraction du fait que ce soit une femme, j'me dis est-ce qu'elle est capable de nous représenter au niveau du monde ? C'est là où je crains [...]. Elle a peut-être des idées au niveau de la France [...] mais au niveau du monde c'est autre chose. »

Entretien Georges, homme, plus de 60 ans, retraité, Villard-de-Lans (Lans-en-Vercors).

« Pas encore prêts à avoir une femme, et si il doit y en avoir une, hé ben pas elle. Pas... Pas sure d'elle... elle a des beaux, beaux tailleurs, beaux sourires, mais pas de programme, et une vision de la vie où euh, mille cinq cents euros le SMIC, des femmes vont rester chez eux pour élever leurs enfants, c'est très bien. Mais où est-ce qu'elle va le faire quoi, comment ? »

Entretien Sonia, femme, 18-30 ans, employée, Pont-de-Chérucy (Pont-de-Chérucy).

« Ségolène Royal ne parlera jamais du train de vie de l'Etat, parce qu'elle sait pertinemment que dans l'Etat-providence, de toute façon l'Etat doit dépenser, et du coup heu... l'analyse est-ce que l'Etat dépense trop ou pas trop, elle a sûrement son opinion, mais elle le dira pas. [...] On sait très bien que les trente-cinq heures ça a été [...] une mauvaise réponse à une bonne question [...]. Ségolène Royal sait pas trop, elle répond pas de [*inaudible : un mot*], parce que sa famille politique a fait ces trente-cinq heures, j'ai l'impression que Ségolène Royal est prisonnière d'un dogme »

Entretien Philippe, homme, 46-60ans, cadres et prof. sup., Echirolles (Les Granges).

Alors que d'un côté, quelques électeurs considèrent la présence d'une candidature féminine dans la lutte pour la tête de l'exécutif français en 2007 comme l'espoir d'un renouvellement du « genre politique », cette candidature mène, d'un autre côté, de nombreux enquêtés à mobiliser leurs représentations liées au Président de la République en France pour déconsidérer la candidate. Notre analyse se heurte à une difficulté majeure : démêler les critiques qui relèvent réellement de la candidate Ségolène Royal, de sa campagne et de l'image qu'elle a pu y donner, des critiques – difficiles à exprimer ouvertement – relevant d'un désaccord fondamental à l'égard d'une candidature féminine pour la fonction de Président de la République, celle-ci répondant avant tout à des normes masculines, s'avère extrêmement complexe

« Si vous voulez, elle [*Ségolène Royal*] a... elle a un côté très autoritaire. Elle est... comment dire... très autoritaire, un petit côté... excessive, euh... un comportement euh... euh... comment dire euh... je suis sûre de moi, je n'écoute pas, j'ai ma pensée, ma directive euh... euh... moi j'attends pas ça de... de... d'un politique. »

Entretien Claudine, femme, 46-60 ans, prof. intermédiaires, Saint-Ismier (Saint-Nazaire-les-Eymes).

« Ségolène, [...] osez voter pour une femme... ça veut dire quoi ? Osez voter pour une femme. C'est pas quelqu'un qui vient de Mars, c'est une personne, moi j'ai jamais voté pour une femme parce que c'est une femme, ni contre elle parce que c'est une femme, c'est quoi ça ? Ça n'a pas de sens une femme comme ça. Vous vous présentez pour un travail, ah ben vous devez me prendre parce que je suis une femme, non on va vous embaucher parce que vous êtes compétente ou pas. [...] Quand elle a dit ça l'autre jour... Liberté, égalité, sororité, [...] c'est quoi ce programme ? »

Entretien Jenny, femme, plus de 60 ans, prof. intermédiaires, Villard-de-Lans (Villard-de-Lans).

« (*Florent*) : Elle [*S. Royal*] représente... Pas assez la famille, pour moi, et euh... [...] Les trente-cinq heures... par expérience nous ont pas aidés, sur beaucoup de choses, et euh... Euh... Elle en parle comme un bien. Et donc euh... Sur la famille et le travail, je suis pas forcément dans ses... Dans ses idées. Et... Elle représente tous euh... Qu'on soit

tous égaux, c'est très bien mais... Elle-même elle paye euh... l'ISF, l'impôt sur la fortune donc euh... Qu'ils nous fassent voir.

(Enquêteur) : *Et la possibilité qu'on ait une Présidente, une femme comme Président... ?*

(Florent) : Aucun problème. [...] Le seul atout que je vois pour elle c'est à cause de ça.

[...] Un point [à la question des probabilités de vote], c'est parce que c'est une femme. »

Entretien Florent, homme, 18-30 ans, ouvrier, Pont-de-Chéruy (Charvieu-Chavagneux).

« Alors Ségolène Royal tient un discours par rapport aux organisations syndicales, heu... partenaires sociaux, je sais pas non plus si c'est pas, enfin si ça se limite pas au stade de la promesse, du charme quoi, y a beaucoup de charme dans le discours de Ségolène Royal, enfin elle utilise beaucoup ses atouts féminins pour séduire, c'est un point de vue personnel bien évidemment, et elle a raison de s'appuyer sur ses points forts, parce que c'en est un chez elle, mais faudra dépasser le cadre de la séduction, le cadre de la promesse, et ça je sais pas si c'est quelque chose de possible, mais je le souhaite parce que c'est quelque chose d'extrêmement important, enfin sans les partenaires sociaux on arrivera pas à résoudre les problèmes de l'emploi qui existent aujourd'hui hein, ça c'est clair et net. »

Entretien Franck, homme, 31-45 ans, cadres et prof. sup., Pont-de-Chéruy (Pont-de-Chéruy).

« Ségolène Royal, bon elle a l'air complètement à côté de la plaque, cette femme... Fin moi il me semble, hein. Je la sens pas trop. »

Entretien Maria, femme, 46-60 ans, ouvrière, Echirolles (Village 2).

« Oui quand même, mais après ça dépend de ses capacités. Je pense qu'une femme, une femme qui a de la poigne, qui a des idées, qui connaît très bien le milieu politique et autre [...]. Je pense que oui, élire une femme c'est une bonne chose aussi. C'est pas, ça doit pas être la priorité, c'est pas ça qui doit faire choisir le Français, mais euh, c'est bien qu'effectivement on ait des femmes qui se présentent à ce type de poste. »

Entretien Virginie, femme, 31-45 ans, employée, Echirolles (Les Granges).

Notre analyse peut néanmoins s'appuyer sur des résultats de recherche tendant à orienter notre interprétation dans le sens d'un décryptage d'un refus de la candidate socialiste en raison de son genre. L'analyse des questions posées par les « citoyens » lors des débats télévisés de cette même campagne électorale (Dupuy Marchand 2009), ou l'étude de la construction du discours médiatique tenu sur les différents candidats (Garcin-Marrou 2009) tendent à affirmer une même analyse : le fait d'être une femme a concrètement empêché Ségolène Royal d'être considérée comme potentiellement « présidentiable », autant par les électeurs que par les médias français. Cette lecture, si elle ne peut être soutenue catégoriquement sur la base des entretiens à notre disposition, peut toutefois être alimentée par notre compréhension des normes structurant la représentation de la fonction présidentielle. La « norme gaullienne » constitue un terreau favorable à une définition masculine, voire paternaliste, de la fonction et, en cela, un frein évident à l'acceptation d'une éventuelle présidence de la candidate socialiste. Hormis les partisans de cette dernière, les enquêtés rencontrés véhiculent très largement cette position.

Au terme de cette analyse, nous constatons que l'élection présidentielle occupe bien une place particulière aux yeux des enquêtés que nous avons rencontrés. Cette particularité explique leur intérêt pour le scrutin, bien que la campagne soit particulièrement décriée et que les candidats ne semblent pas réellement réussir à convaincre et peinent à structurer autour de leurs propositions des électorats solides. Cette particularité de la fonction présidentielle tient aussi à sa place dans le système politique français, à la fois central et dépendant des majorités parlementaires, et à des représentations de la fonction fondées sur des cadres à la fois normatif et politique, qui permettent de comprendre les attentes importantes, et parfois contradictoires, des enquêtés vis-à-vis du Président.

La fonction présidentielle apparaît à la fois comme une institution « noble », dont on attend beaucoup et grâce à laquelle des choix peuvent être exprimés, mais aussi comme une institution difficilement compatible avec certaines évolutions de la classe politique, telle que la féminisation. L'analyse des propos délivrés par nos enquêtés laisse penser que le Président de la République est devenu une sorte d'ultime preuve de l'utilité et de l'intérêt du système politique, à ce point sacralisé (certes inconsciemment) qu'elle ne peut être menacée par un brouillage des représentations qui lui sont attachées. Son inamovible masculinité, soulignée par les partisans et opposants de Ségolène Royal, en témoigne très nettement.

Pour terminer, nous constatons également que les différences d'argumentation, révélées par la prise en compte des modalités de mobilisation du « territoire subjectif », n'apparaissent que très faiblement dans l'étude du rapport à la fonction présidentielle. Si l'intérêt pour la politique explique indéniablement les prises de distance de certains enquêtés avec une représentation « gaullienne » de la fonction, l'argumentation relative au rôle du Président de la République apparaît comme très largement stabilisé, traversant ainsi les territoires et les classes sociales.

V. Conclusion du chapitre

L'analyse du rapport entretenu par les enquêtés à l'élection présidentielle, saisi dans le contexte de l'échéance électorale de 2007, nous permet donc de dégager plusieurs niveaux d'enseignement, concernant successivement la compréhension de la séquence de 2007, les représentations attachées à l'élection présidentielle, et l'usage de notre cadre d'analyse.

Premièrement, l'étude des discours des enquêtés autour de l'échéance électorale de 2007 montre un intérêt assez limité pour la campagne. La forte participation électorale puise donc ses racines dans deux éléments centraux : le souvenir du second tour de l'élection

présidentielle de 2002 – un sentiment largement partagé d’avoir été privé de sa capacité de choisir –, et un « devoir civique » attaché à cette élection. Qu’il s’agisse de la campagne électorale ou des programmes proposés par les différents candidats, on observe que les enquêtés ont du mal à fixer leur attention et/ou leur préférence. Bien entendu, ces hésitations n’empêchent pas les enquêtés de se rallier aux personnalités ou aux programmes des candidats, mais ce ralliement s’orchestre selon des modalités différentes. Loin d’un affrontement politique droite/gauche qui structurerait le discours des enquêtés, les arguments livrés à l’occasion de la question sur les probabilités de vote montrent un entremêlement de propos particuliers et généraux, qui remet en cause l’idée d’un vote d’adhésion programmatique ou, à l’inverse, de prime à la plus forte personnalité.

Plus largement, les entretiens révèlent qu’au-delà de l’échéance de 2007, les enquêtés partagent une représentation dominante du rôle joué à la fois par l’élection et la fonction présidentielle en France. Pour les enquêtés, le Président de la République est une institution chargée de plusieurs représentations et d’attentes : ce dernier doit réunir la « carrure », la « neutralité » et le « réalisme ». Seuls des individus fortement intéressés à la politique, ou disposant de ressources (diplômes notamment), remettent en cause ce que nous avons dénommé la « norme gaullienne » de la fonction présidentielle. Ainsi, l’élection présidentielle semble échapper à la dureté et à la radicalité des critiques adressés parallèlement au système politique dans son ensemble par ces mêmes enquêtés. L’échéance présidentielle ne peut donc être considérée comme un étalon de la « démobilisation politique » (Matonti 2005) ou du « désenchantement démocratique » (Perrineau 2003) des électeurs. La force de ces représentations, partagées au-delà des territoires d’ancrage et des catégories socioprofessionnelles, pose alors la question d’un relatif « conservatisme » des électeurs rencontrés, observé en cette veille d’élection de 2007. En effet, sur la base de nos entretiens, nous ne pouvons que remarquer que les critiques adressées à Ségolène Royal, première femme à pouvoir prétendre sérieusement à la présidence, recouvrent une forte ambiguïté. Si les enquêtés rejetant sa candidature sur le critère du genre sont rares, force est de constater que les critiques qui lui sont adressées reprennent l’idée d’une incompatibilité entre la fonction (masculine) et la candidate (féminine). Sans pouvoir explorer plus avant cette dimension, dans la mesure où le traitement de nos données ne permet pas de démêler davantage les fils de l’argumentation en situation d’entretien semi-directif, nous tenons à signaler que l’équilibre des arguments au sein des discours (très forte « norme gaullienne » et critiques récurrentes de la candidate) penchent manifestement pour une lecture en terme de rejet de la féminisation de la fonction présidentielle.

Enfin, l'analyse des raisonnements des enquêtés concernant l'élection présidentielle de 2007 nous a donné l'occasion de prolonger notre modèle d'analyse jusqu'à un enjeu politique manifestement peu territorialisé. Cependant, notre but n'est pas d'identifier systématiquement des effets de territoire, mais de nous donner les moyens méthodologiques et théoriques nous permettant de tracer la mobilisation du « territoire subjectif » par les enquêtés. Sur ce point, nous avons obtenu trois résultats concernant l'usage de notre modèle d'analyse.

D'une part, même si les représentations attachées par les enquêtés à la fonction présidentielle traversent les territoires, nous avons pu observer la manière dont certains d'entre eux recourraient aux éléments de leur territoire pour argumenter des positions politiques, notamment concernant le soutien de leur candidat. Ainsi, plus les individus raisonnent à propos de leur choix « politique » (quel camp soutenir ?), plus les éléments du territoire subjectif sont susceptibles d'être mobilisés. Cette mobilisation n'est pas systématique : comme nous l'avons observé dans le cas de la « politisation du territoire » (chapitre 5), le lien entre l'identification des enjeux locaux et la politisation nationale n'a rien d'évident et reste aléatoire. On retrouve d'ailleurs un parallélisme entre les zones : les deux territoires (le canton de Pont-de-Chéruy et Echiroilles) où ce lien pouvait apparaître concernant la politisation locale sont également les territoires les plus mobilisés par les enquêtés lors de la définition de leur choix présidentiel.

D'autre part, le fait de déconstruire les arguments mobilisés par les enquêtés à la recherche d'éventuels effets de territoire nous a permis de comprendre la structuration générale des argumentations mobilisées. Comme nous l'avons observé dans le cas des argumentations concernant le référendum sur le TCE (chapitre 6), la mobilisation du « territoire subjectif » s'inscrit le plus souvent dans des discours « socio-centrés », valorisant les problématiques personnelles et/ou l'expérience vécue. Si le territoire n'apparaît pas systématiquement, se mettre à sa recherche nous a donc permis de mettre le doigt sur cette cassure dans les modes d'argumentation. A la suite de ce constat, nous avons ainsi tenu à ne pas dévaloriser un mode de raisonnement par rapport à l'autre : au contraire, nous avons tenté de montrer que les arguments « décentrés », relatifs à des considérations politiques générales et souvent renseignées, n'est pas l'unique mode de raisonnement politique légitime. Quels que soient leur catégorie sociale et leur lieu de résidence, les électeurs expriment des critiques, décident de participer en fonction de ce qui leur semble mériter leur considération. Au final les enquêtés complètement désintéressés et incapables de produire un discours sont peu nombreux et placent leur rationalité ailleurs (par exemple, Valérie veut un emploi stable avant tout). Chaque individu est en mesure de construire un raisonnement politique. Or, pour

certaines enquêtes, la mobilisation du territoire occupe une place conséquente, pour des raisons variées : ordre politique local prégnant, trajectoire personnelle, manque de références générales, etc.

Enfin, notre méthode nous permet de valoriser les représentations et arguments qui traversent notre échantillon. Dans la mesure où notre posture et notre restitution d'enquête se sont voulues attentives aux agencements argumentatifs, quitte à tracer finement et dans le détail les discours des enquêtés, la prégnance de plusieurs arguments nous est apparue comme particulièrement forte et ancrée. Ainsi, l'élection présidentielle, contrairement aux enjeux européens et mondiaux, apparaît comme un enjeu stabilisé, bénéficiant d'un socle de représentations communes au sein de notre corpus d'entretiens. Notre méthode permet donc de mesurer ce que nous pourrions nommer l'ancrage social d'une représentation : en détaillant progressivement la manière dont les arguments relèvent de logiques territoriales et/ou socio-économiques, il est possible de restituer les fondements d'une « opinion » sur un sujet politique donné.

CONCLUSION GENERALE //

DU TERRITOIRE A LA COMPETENCE : LES VOIES D'UN APPROFONDISSEMENT POSSIBLE DE L'ETUDE DU RAISONNEMENT « TERRITORIALISE »

Comprendre les « effets » du territoire sur le raisonnement politique des individus nous a imposé un parcours théorique et méthodologique que nous avons anticipé, en introduction, en insistant sur la labilité même du terme de territoire et sur notre volonté de lui donner une épaisseur dépassant la seule description d'un « milieu » objectivable. Sans chercher à faire du territoire la variable explicative dominante, que nous aurions tenté d'opposer à d'autres (sociale, économique, politique, ou encore cognitive), notre analyse, partant d'une focale centrée sur les groupes et les agrégats, s'est progressivement décentrée, pour se fixer sur les individus et leur raisonnement. Se mettre « en quête » du territoire a été un moyen d'explorer les rouages de la construction des argumentaires politiques, que ces derniers se structurent à partir du territoire, ou non. Les méandres de notre parcours d'analyse nous ont ainsi permis de dégager un premier enseignement, essentiel : étudier la manière dont le territoire est mobilisé par les individus n'a pas pour but de prouver la primauté des références territoriales mais d'inscrire l'étude des comportements et représentations politiques dans une démarche résolument compréhensive, qualitative et écologique. La compréhension des attitudes électorales, les opinions politiques ou les représentations du politique gagnent à être abordées par cette focale « territoriale », ne serait-ce parce qu'elle permet de créer une échelle d'analyse microsociologique très vite, permettant d'affiner les portraits grossissants dessinés par des outils plus macrosociologiques.

Ceci étant dit, il importe toutefois de ne pas limiter notre étude à l'exposé, certes analytique, des variations de l'effet territoire sur les raisonnements politiques individuels. En effet, la richesse et la finesse de l'analyse ne doivent jamais constituer un objectif indépendant d'une remontée en généralité, permettant deux choses : alimenter les théories de la science politique concernant le rapport des citoyens ordinaires à la politique, d'une part, et tirer des enseignements méthodologiques pour la reproduction et le perfectionnement de ce type

d'enquête, d'autre part. Ainsi, au terme de notre enquête, nous souhaiterions revenir sur trois points principaux, liés à ces deux ambitions. Après avoir récapitulé les principaux enseignements de notre thèse (I), nous souhaitons réinvestir les controverses existantes sur un concept-clé de la science politique : la compétence politique (II). En effet, à partir de nos travaux, nous affirmons que la compréhension du lien entre raisonnement et compétence politique des individus ne peut se passer d'une analyse processuelle et qualitative. Dans cette optique, nous proposons, dans un dernier temps, d'envisager les extensions possibles d'une telle démarche, en nous appuyant en partie sur nos recherches en cours (III).

I. Principaux enseignements de cette thèse : la construction analytique du « territoire » et la « fabrique » du raisonnement politique

Pour éclaircir nos réflexions sur la notion de compétence politique et sur les prolongements envisageables de notre démarche de recherche, nous proposons de récapituler brièvement les principaux enseignements livrés par notre thèse. Pour se faire, nous reprendrons notre progression, telle qu'annoncée en introduction, afin de saisir les éléments de réponse essentiels aux sous-problématiques soulevées.

Le premier objectif de cette thèse était d'ouvrir une discussion méthodologique sur la dimension spatiale à mobiliser dans une enquête sur les comportements politiques individuels, de façon à pouvoir appréhender et analyser la dimension territoriale du raisonnement politique individuel. Tout d'abord, le choix méthodologique fait par l'équipe du programme FJP de travailler au niveau du canton, ou de la commune de plus trente mille habitants, impliquait une étude poussée en amont de la cohérence des zones choisies en termes économiques, sociologiques et politiques. Or, l'analyse menée dans le chapitre 2 met en évidence tout d'abord la difficulté à tirer des résultats forts des données quantitatives à notre disposition. En effet, la force du clivage socioéconomique et politique identifiée initialement entre les points d'observation avait conduit à faire l'hypothèse d'une reproduction de ce clivage dans les systèmes d'attitudes et de valeurs produits par les individus au sein de ces quatre zones. Cependant, cette structuration n'apparaît pas de façon très claire dans les exploitations de données, nous amenant à douter de l'hypothèse de départ.

Nos soupçons sont confirmés par la « dissection » de nos points d'observation menée dans le troisième chapitre qui nous permet de repérer dans nos données une forme d'inférence

écologique, au sens où les données produites à l'échelle du canton ou de la commune masquaient les différences existantes à l'intérieur de cette échelle d'agrégation. En effet, l'analyse d'indicateurs socioéconomiques variés (niveau de diplôme, proportion d'immigrés, bénéficiaires des minimas sociaux, etc.) à une échelle inférieure que l'échelle initiale, c'est-à-dire la commune ou le quartier, nous a permis de mettre en évidence la forte hétérogénéité de trois de nos quatre points d'observation. Notre démarche d'enquête a permis de montrer ici que la prise en compte du territoire, en tant que variable sérieuse d'analyse, doit faire l'objet d'une investigation approfondie permettant d'en constituer la cohérence d'ensemble, mêlant des critères sociodémographiques classiques et s'appuyant sur l'insertion de l'ensemble des données permettant de dégager les caractéristiques socio-économiques des territoires enquêtés. Ainsi, bien que le niveau du canton ou de la ville puisse apparaître comme suffisamment fin, notamment au regard des enquêtes électorales « classiques » réalisées en France, la première partie de cette thèse démontre la difficulté de maintenir et de confirmer cette cohérence apparente : travailler au niveau cantonal implique, en effet, un important travail en amont de définition des zones, principalement en termes de cohérence du cadre choisi par rapport aux dimensions fondamentales pour la compréhension de l'objet d'étude. Cette cohérence du cadre est une condition essentielle de l'appréhension de l'individu dans ses composantes spatiales et sociopolitiques.

La deuxième partie opère un glissement de focale, où le territoire cède la place à l'individu au centre de l'observation. Après avoir caractérisé le plus finement possible les contextes territoriaux dans lesquels s'était déroulée notre enquête, il importait de repartir de l'individu de façon à caractériser ce que nous avons nommé la construction du « territoire subjectif », de façon à déterminer les modes de constitution de ce dernier en tant que cadre social et politique par et pour les enquêtés. Ce glissement vers l'individu a entraîné également un basculement méthodologique, puisque la deuxième partie repose sur une analyse qualitative dans une perspective inductive. Nous avons choisi une telle démarche, avec l'objectif de laisser le plus grand espace possible à la parole et à la formalisation individuelles des pratiques et des perceptions territoriales des enquêtés. En effet, l'analyse qualitative, permise par l'usage des entretiens semi-directifs, en allant au plus près de l'individu, c'est-à-dire en s'attachant à sa parole, permet d'appréhender les mécanismes intervenant dans la constitution des raisonnements, par la prise en compte des expériences personnelles tant sociales que politiques, et des recompositions suscitées par la confrontation de ces expériences et des éléments tirés de leur environnement.

Ceci nous a permis de mettre au jour, dans le chapitre 4, la variété des rapports individuels au territoire, qui sont fonction des pratiques individuelles déterminée en relation avec les caractéristiques d'ensemble des points d'observation (activités professionnelles, familiales, etc.). Cette variété de rapports est également fonction des perceptions individuelles, qui reposent sur l'identification des aspects positifs et négatifs des territoires, que nous avons caractérisés en termes de matrices de perceptions territoriales, combinées par les individus. Un autre déterminant de ces rapports variés, révélé par notre analyse, est l'insertion dans des réseaux locaux de sociabilité, que ce soit au travers d'un investissement dans la vie locale ou au travers des voisinages, qui complète les « modes d'habiter » individuels. Au terme de cette caractérisation des espaces vécus individuels, la deuxième étape de la définition des territoires subjectifs consiste à repérer dans les discours des enquêtés les « éléments politiques » du territoire. La politisation du territoire s'effectue par des combinaisons variées des enjeux locaux, spécifiques à chaque point d'observation, et des références aux clivages politiques nationaux. Dans les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, la déconnexion entre les enjeux politiques nationaux et ceux constitués localement est évidente, même si cela n'empêche pas une politisation « en creux », au travers de la politique municipale, à partir du moment où un « problème » est identifié. Dans les deux autres points d'observation, la connexion entre le local et le national est plus directement effectuée dans le discours des enquêtés, car elle est « facilitée » par le système politique local, qui politise les enjeux locaux en fonction de leur orientation politique (à l'extrême-droite pour le canton de Pont-de-Chéry et à gauche pour Echirrolles). La politisation nationale des enjeux locaux correspond ainsi à un cadrage du débat politique local. Ce travail de décryptage des cadres sociaux et politiques constitués par le territoire nous a permis de comprendre comment la « politique » est recomposée différemment à partir du « territoire », et par la même de saisir un premier « effet » du territoire sur le raisonnement politique.

La troisième partie de la thèse réalise un nouveau renversement de perspective : tout en gardant la focale individuelle, nous avons tenté de comprendre si le « territoire subjectif », identifié précédemment, était mobilisé dans les raisonnements politiques élaborés par les individus sur des sujets politiques plus généraux, avec pour objectif de *repérer le territoire à partir du politique*. En nous attachant tout d'abord aux thèmes de l'intégration européenne et de la mondialisation, nous avons montré, d'une part, que le « territoire subjectif » peut constituer un élément mobilisé dans la construction du raisonnement. Nous avons engagé, d'autre part, une discussion sur l'existence de groupes « gagnants » et de groupes « perdants »

de la mondialisation. Cette discussion nous conduit à reconsidérer l'équivalence entre les phénomènes de mondialisation et d'intégration européenne. En effet, si les enquêtés font parfois le lien entre les deux d'eux-mêmes, il est tout de même le plus souvent dû à l'intervention de l'enquêteur ; de plus, la mondialisation, à l'inverse de l'intégration européenne, n'est pas un phénomène clairement par tous les enquêtés, constituant ainsi une ligne de démarcation forte entre ceux qui s'intéressent et ceux qui ne s'intéressent pas à la politique. Enfin, les groupes identifiés dans la littérature ne nous sont pas apparus nettement : l'analyse contextualisée et individuelle des raisonnements élargit le regard et remet en cause l'articulation faite entre les opinions négatives à l'égard de la mondialisation et de l'intégration européenne et la fermeture économique et culturelle des enquêtés.

Le dernier chapitre, en s'arrêtant sur les rapports entretenus par les enquêtés à l'élection présidentielle de 2007, met également en évidence l'importance des facteurs contextuels sur les préférences électorales. Nous avons ainsi pu mesurer l'importance de la défiance exprimée vis-à-vis de la classe politique, du sentiment d'une campagne électorale peu intéressante et complètement décentrée par rapport aux préoccupations des enquêtés, du poids de la norme participationniste, très fort dans certains points d'observations, ou encore des attentes et les représentations attachées à la fonction présidentielle. Le « territoire », sans être central dans ce processus, n'en est pas pour autant absent. Si des raisonnements spécifiques, fondés sur des arguments politiques, sont tenus par les enquêtés en fonction de leur choix, de leurs hypothèses de choix ou de leurs hésitations, des traces du « territoire subjectif » sont aussi observables et mobilisés ponctuellement par les enquêtés pour illustrer et appuyer leur propos. Ainsi, la mobilisation du « territoire subjectif » s'inscrit le plus souvent dans des discours « socio-centrés », valorisant les problématiques personnelles et/ou l'expérience vécue, occupant une place plus ou moins centrale dans les raisonnements.

Progressivement, notre enquête, appuyée sur un double renversement (de méthode et d'échelle d'observation) nous permet de dégager des enseignements plus larges sur la structuration du raisonnement politique des individus. En effet, bien que la littérature ait tendance à considérer les références au « territoire subjectif » comme moins légitimes que des arguments appuyés sur une « connaissance » de la vie politique ou situés dans un espace partisan, car révélatrices de difficultés à conceptualiser les problèmes et à monter en généralité à partir de l'expérience vécue, il n'en reste pas moins que chaque individu est en mesure de construire un raisonnement politique. Le raisonnement socio-centré est effectivement caractéristique de mondes sociaux particuliers, témoignant notamment d'un mode de raisonnement caractéristique de ceux qui ne peuvent pas « se soucier des autres », à

l'inverse du raisonnement décentré. Ainsi, notre démarche de recherche qui se voulait compréhensive et fine, attentive à la construction processuelle des raisonnements politiques, nous a permis de mettre en évidence l'ancrage fort de certains arguments, relevant soit de logiques territoriales, soit de logiques sociopolitiques, dans des raisonnements formulés, qui marquent tous l'existence de rapports au politique – ayant certes des degrés de sophistication différents – mais étant bel et bien présents.

Dans son ensemble, cette thèse espère avoir alimenté l'essor et l'assise de l'analyse écologique des comportements individuels, sociaux et surtout politique des citoyens, qu'ils soient électeurs ou non. Il nous a semblé ainsi nécessaire de redonner à « l'individu atomisé » et désincarné produits par l'exploitation de sondages, une certaine consistance. Si nous n'avons pas la prétention d'avoir repéré et intégré toutes les dimensions de l'individu à notre analyse, la prise en compte de sa dimension territoriale, c'est-à-dire de son cadre de vie perçu de façon objective et subjective, au travers de ses activités professionnelles et quotidiennes, de son insertion dans l'environnement local, nous est apparue comme fondamentale pour compléter la compréhension des mécanismes socioéconomiques et politiques, participant à la construction individuelle du raisonnement politique. Les inégalités politiques entre les citoyens sont criantes, d'autant plus qu'elles sont niées par le rassemblement de tous face à un même scrutin, notamment dans le cas d'une élection interprétée comme la rencontre entre un homme et la Nation, et l'idéal normatif du citoyen éclairé et intéressé par la politique. Cependant, ces inégalités d'information et de compétence politique ne signifient pas pour autant qu'une lecture centrée sur le clivage dominants / dominés soit indépassable.

II. Pour une analyse processuelle de la compétence politique

Dépassant le cadre de notre propos, mais inscrite très directement dans les questionnements centraux de la science politique internationale, une autre interrogation émerge du schéma théorique que nous avons construit : l'utilisation d'une approche processuelle des raisonnements politiques conduit-elle à mettre en question le concept même de « compétence politique » des individus ? En effet, la compétence est un concept-clé de la science politique, central depuis la remise en cause de l'idéal du citoyen informé et intéressé en mesure de participer de façon raisonnée aux décisions politiques sur lesquelles il est sollicité, par le vote principalement, et ce dès les premiers travaux sur la formation des opinions politiques (Berelson Lazarsfeld Gaudet 1948 ; Campbell Converse Miller 1960). Ce

concept fait toujours l'objet de controverses scientifiques et de projets de recherche. C'est précisément dans le cadre de ces réflexions que nous souhaiterions inscrire à présent notre réflexion. .

La focalisation de la vie démocratique, en France comme dans toutes les démocraties libérales, sur l'élection, comme point culminant de l'expression citoyenne, a engendré une importante littérature scientifique ayant comme objectif d'analyser, de comprendre, d'expliquer, voire de prévoir les comportements électoraux individuels ou collectifs. L'enchaînement des tours de scrutins, mis bout à bout pour les besoins de l'analyse, a entraîné une recherche des régularités ou des discontinuités du comportement électoral, permettant ensuite de proposer des modélisations de ces comportements. Dans l'acception actuelle de la démocratie française, l'élection présidentielle apparaît comme le moment, d'une part, de la traduction par les électeurs de leurs préférences en comportements politiques, d'autre part, de la mise en cohérence par les candidats et les partis politiques des aspirations des électeurs, des enjeux essentiels pour l'avenir du pays et des différentes idéologies auxquelles ils se réfèrent au sein des programmes électoraux. Dans ces conditions, l'idéal du fonctionnement de nos sociétés démocratiques voudrait que l'ensemble des citoyens soit informé et conscient des enjeux de chaque élection, capable d'évaluer et de choisir parmi les alternatives qui lui sont proposées. Mais, et le constat est loin d'être nouveau (Mill 1859), la démocratie moderne porte en elle une contradiction intrinsèque liée au décalage, voire à l'opposition, entre les principes affirmés et le fonctionnement réel des démocraties. Les électeurs apparaissent ainsi comme largement instables, désintéressés des questions politiques, et au final « incompetents », transformant ainsi la décision électorale en un processus obscur et apparemment incohérent. Depuis les premiers travaux de sociologie électorale jusqu'à la formalisation d'une « typologie de la compétence » par Converse (1964)³⁸⁵, les

³⁸⁵ La typologie de Converse définit cinq catégories de citoyens :

- les idéologues : ceux qui disposent d'un système de croyances cohérent et stable dans le temps et qui sont capables de manier des concepts abstraits dans leurs raisonnements ;
- les quasi-idéologues : ils disposent d'un système de croyances cohérent, mais ont un peu plus de difficultés que les précédents à manipuler les abstractions dans leurs raisonnements ;
- les citoyens qui raisonnent en fonction d'un intérêt de groupe ou de classe : ils adhèrent aux candidats ou aux partis en fonction de la défense des intérêts qu'ils considèrent comme fondamentaux pour le groupe auquel ils ont le sentiment d'appartenir. Ceux-ci se repèrent dans le champ politique en fonction de leurs intérêts, mais sont rapidement dépassés sur les sujets non balisés par le parti dont ils sont proches ;
- les citoyens réagissant à des enjeux conjoncturels : sans système de croyances stables et sans grand intérêt pour la politique, ces citoyens raisonnent en fonction des problèmes spécifiques qui les concernent directement
- les non idéologues : ces derniers ne sont pas intéressés par la politique et ne disposent pas de système de croyances cohérent.

Ainsi, les deux premières catégories (idéologues et quasi-idéologues) définissent pour Converse le groupe des citoyens « sophistiqués » car capables de manipuler et de raisonner avec les codes du débat politique. Le second groupe, formé des trois dernières catégories, rassemble la majorité des citoyens ordinaires, qui ne s'intéressent

questionnements actuels de la science politique sur les modes de raisonnements des électeurs ordinaires, c'est-à-dire peu compétents et peu intéressés, n'ont pas beaucoup changé.

« De quel stock de connaissances disposent les citoyens en matière de politique ? Comprennent-ils le clivage idéologique gauche-droite et pensent-ils en termes idéologiques ? Tiennent-ils des attitudes significatives sur les enjeux actuels ? Ajustent-ils leurs convictions et leurs attitudes en fonction des changements ? » (Kuklinski Peyton 2007, p. 45)

Une des explications, inspirée de la psychologie politique, fournies à cette apparente incohérence est l'utilisation par les citoyens de raccourcis cognitifs, qui leur permettent de décoder la complexité de la réalité politique, dans un contexte d'information limitée, et à partir de leurs expériences quotidiennes, pour pouvoir prendre des décisions politiques lorsqu'ils sont sollicités (Sniderman *et al.* 1993). De nombreux travaux se sont ainsi fixés comme objectif d'évaluer et de classer les modes de raisonnement des citoyens ordinaires, de façon à comprendre comment les citoyens traduisent et intègrent les éléments d'informations qu'ils piochent là où ils le peuvent, en cherchant à limiter les coûts de cette information, dans un raisonnement politique. Mais, une limite importante demeure dans ces travaux, qui présentent toujours la « compétence » sous l'angle de la possession et de la dépossession : soit les individus sont suffisamment de compétences – les moins nombreux –, et peuvent donc « raisonner », soit ils sont insuffisamment pourvus et ne peuvent raisonner qu'en se fondant sur les différents raccourcis, schémas ou heuristiques à leur disposition. Or, comme nous l'avons vu, le recours aux raccourcis, tout comme aux éléments territoriaux, peut être compris selon cette seule focale. Il importe en effet de maintenir une analyse processuelle du raisonnement, afin de dépasser une opposition qualitative (compétente/non compétente) des raisonnements.

Notre volonté de recourir à une analyse processuelle a été affichée dès le début de notre enquête. Rappelons la définition du raisonnement politique formulée dans l'introduction générale : le raisonnement politique correspond à l'ensemble des processus intellectuels et argumentatifs produits par les individus pour formuler une opinion, un comportement ou un choix politique, sans évaluation de son niveau de cohérence interne, intégrant aussi bien l'explicitation des perceptions des problèmes sociaux, économiques et politiques par les individus, que l'argumentation de leurs comportements politiques. L'intérêt de l'approche processuelle est donc de ne pas *déconnecter ce qu'est l'individu de ce qu'il pense*. Il s'agit

pas suffisamment à la politique pour en maîtriser les codes : ils n'ont ainsi pas le niveau de sophistication exigé par le débat politique, et expriment le plus souvent des non-attitudes dans les sondages (Converse 1964).

donc de placer la notion de compétence en perspective avec l'approche processuelle du raisonnement politique, en d'autres termes, déterminer les « rapports ordinaires » au politique implique de rattacher le monde politique à une conception du social (Joignant 2004, p. 157), tout en allant « au plus près des expériences pratiques et des savoirs tacites qui sont mobilisés par les individus dans leurs divers rapports au politique » (*ibid.*, p. 170). La possession d'un stock préalable de compétence ne détermine pas à lui seul la « qualité » du raisonnement.

Le lien établi entre analyse processuelle et conception de la compétence n'est pas, en lui-même, radicalement nouveau. Parmi les premiers travaux, issus de la psychologie cognitive, à prendre comme point de départ la faible compétence politique des citoyens, se trouvent ceux de John Zaller (1992) qui nous ont particulièrement intéressée pour leur mise en avant de la dimension processuelle de l'opinion publique³⁸⁶. J. Zaller fait reposer son modèle sur quatre prémisses : les citoyens accordent une attention variable à la politique et à l'information, leur « réaction critique » dépend de leur niveau de compétence politique, ils n'ont pas d'attitudes stables mais des considérations parfois contradictoires et ils construisent leurs opinions en fonction de ce qu'ils ont à l'esprit (*top-of-the-head*) au moment où ils sont interrogés. Ainsi, pour lui, les opinions politiques des individus, notamment celles exprimées au travers des sondages d'opinion qui ne peuvent en exprimer qu'un reflet ponctuel, sont fortement soumises à l'influence des médias ainsi qu'à celle des élites politiques. Il identifie ainsi deux principes fondamentaux de l'opinion individuelle : le principe d'ambivalence selon lequel les individus hésitent sur la plupart des sujets et le principe de réponse selon lequel les individus répondent aux sondages selon les considérations³⁸⁷ qui leur sont immédiatement accessibles (Zaller 1992, p. 92). Les hésitations entre ces différentes considérations, propres à chaque individu, constituent le caractère proprement politique de la réflexion et de l'argumentation de chacun³⁸⁸. Ainsi, pour J. Zaller, l'opinion publique n'est pas une donnée fixe mais un processus en constante évolution, un processus confus et parfois contradictoire, un objet en constante interaction avec l'extérieur et les informations perçues.

³⁸⁶ Les travaux de J. Zaller porte principalement sur le poids des élites et des médias sur les opinions politiques des citoyens.

³⁸⁷ Plutôt que les termes schémas ou attitudes qui ne font pas suffisamment le lien entre les composantes cognitives et affectives des positions déclarées par les individus, John Zaller préfère utiliser le concept de considération défini comme étant : « toute raison qui peut induire un individu à considérer un enjeu politique d'une façon ou d'une autre. Les considérations sont ainsi un mélange de cognition et d'affect – c'est-à-dire une conviction concernant un objet et une évaluation de la croyance », (Zaller 1992, p. 40).

³⁸⁸ Pour J. Zaller, les réponses données par les enquêtés ne sont ni des mensonges, ni des réponses données selon l'humeur au moment du sondage : il faut les prendre pour ce qu'elles sont, soit l'agencement des différentes considérations de chacun en fonction de ses idéaux politiques ou de ses caractéristiques sociopolitiques avec les informations qu'il peut mobiliser rapidement. Les enquêtés sont ainsi sensibles au sondage et aux questions principalement car ce dernier est une somme d'informations qu'il a directement à portée de main.

Dans la lignée des travaux de J. Zaller, et dans le prolongement de notre recherche, il nous semble important d'affirmer que la conception processuelle de l'opinion publique donne donc lieu à une traduction processuelle de la compétence civique. Cette position a été récemment alimentée par différents travaux. Ainsi, Julien Talpin (2010) opte pour une « approche processuelle » de la compétence civique dans l'étude de la politisation des individus, notamment par la participation à des dispositifs participatifs sur laquelle il s'appuie empiriquement :

« Il s'agit par conséquent d'adopter une approche processuelle de l'accès à la compétence civique, afin de déterminer comment les individus parviennent à élargir la palette de leurs connaissances et savoir-faire. La compétence civique est donc définie comme l'ensemble des ressources cognitives, techniques, politiques, émotionnelles et pratiques dont disposent les citoyens pour intervenir dans l'espace public. Au fond, elle n'est rien d'autre que le résultat de la trajectoire des individus, elle-même insérée dans des conditions sociales et historiques particulières, constituant autant de conditions de possibilités d'expériences et d'interactions. » (Talpin 2010, p. 96)

S'interroger sur la fabrique des raisonnements politiques revient à essayer de rendre compte du cheminement mis en œuvre par les individus pour ordonner leurs préférences politiques et décider *in fine* du comportement à tenir. Les raisonnements mobilisent ainsi des éléments divers : issus de déterminismes sociaux et économiques, d'une identité sociale et politique constituée au fil de sa vie de citoyen, de son territoire subjectif, des informations tirées des médias, des discussions avec son entourage, des espoirs et déceptions préexistants vis-à-vis de la politique, etc., dont notre enquête a démontré qu'ils sont agencés différemment selon les individus, mais qu'ils *conduisent toujours à une prise de décision ou de position, quelle qu'elle soit* (voter, s'abstenir, changer de camp, militer, manifester, etc.). La formation d'un raisonnement est ainsi un processus évaluatif par lequel les individus opèrent des choix et classent les alternatives politiques.

Une fois posée cette définition processuelle de la compétence, dans le prolongement de notre propre définition du raisonnement, une question persiste : les individus sont-ils en mesure de formuler une opinion renseignée sur des sujets politiques ? Pour D. Gaxie (2007), les fragments les moins politisés de la population se servent bien de raccourcis et d'heuristiques pour se repérer dans le monde politique³⁸⁹ : ils leur servent à établir des

³⁸⁹ « Leur situation personnelle et leur expérience pratique de la vie de tous les jours (par exemple, l'évolution des conditions de travail dans leur entreprise, la situation d'emploi d'une compagne, ou l'évaluation du coût du caddie hebdomadaire) fonctionnent comme des « raccourcis d'information ». Elles leur permettent de former des jugements sur des sujets complexes (les effets de la réduction du temps de travail sur le niveau d'emploi ou le bilan de l'appartenance de la France à l'Union européenne), sans consacrer beaucoup de temps à prendre connaissance de ce qu'en disent les médias et sans être informés des éléments « techniques » ou « politiques » débattus par les diverses catégories de spécialistes » (Gaxie 2007, p. 746).

relations entre leur situation personnelle et les enjeux politiques, même s'ils ont des difficultés à se construire des opinions généralisantes sur ces enjeux, en procédant plutôt par un contrôle *a posteriori* de l'action politique. Cependant, la discussion par nos enquêtés de certaines mesures proposées par les candidats à l'élection présidentielle de 2007, notamment celle de l'augmentation du SMIC, constitue un contre-exemple à cette affirmation : en effet, ceux qui rejettent cette mesure, qui sont souvent parmi les moins politisés et les moins compétents de notre échantillon, le font en mobilisant des arguments portant à la fois sur le fond et la forme de la proposition, sur les modalités pratiques et l'impossibilité présumée de tenir une telle promesse. Notre approche « territorialisée » du raisonnement politique nous amène ainsi à saisir les capacités argumentatives des individus, recomposant des éléments hétérogènes (dont leur propre territoire), leur permettant de construire des opinions au-delà des seuls raccourcis.

Dans un texte de synthèse sur l'utilisation du concept de compétence en science politique, Loïc Blondiaux (2007, p. 761) distingue deux dimensions liées de ce concept : une dimension cognitive, au sens de connaissance approfondie, et une dimension politique, au sens où la compétence confère le droit de porter un jugement³⁹⁰. Il constate également que les politistes se sont surtout intéressés à la première dimension, la plus facilement objectivable, qui a principalement été étudiée par le biais de trois phénomènes : le niveau de connaissance de l'univers politique par les individus, le niveau de cohérence de leurs attitudes et la stabilité de ces opinions dans le temps (Blondiaux 2007, p.761). Cette dimension cognitive de la compétence politique postule que cette dernière est un attribut individuel, mesurable, déterminant des degrés de « savoirs » des individus de l'univers politique³⁹¹. Prenons l'exemple des travaux récents d'Henry Milner (2004) qui s'inscrivent dans une perspective normative des théories de la démocratie représentative : les citoyens doivent disposer d'une quantité suffisante de compétence politique pour s'intéresser à la politique, comprendre les enjeux politiques sur lesquels ils sont amenés à s'exprimer, pour ainsi faire vivre quotidiennement la démocratie. Milner (2004, p. 13) définit donc les compétences civiques comme « les connaissances et les habiletés dont disposent les citoyens pour comprendre le

³⁹⁰ Parmi les nombreuses définitions données de la compétence politique, nous choisissons celle de Bourdieu, qui présente l'avantage de lier les deux dimensions évoquées par L. Blondiaux (2007, p. 461) : « la capacité plus ou moins grande de reconnaître la question politique comme politique et de la traiter comme telle en y répondant politiquement, c'est-à-dire à partir de principes proprement politiques (et non éthiques par exemple) » (Bourdieu 1979, p. 466)

³⁹¹ Les quatre postulats repérés et détaillés par Loïc Blondiaux sont : la compétence est un attribut individuel, mesurable grâce aux questionnaires de sondage (1), en fonction de laquelle il est possible de classer les individus (2), la compétence, en tant qu'attribut individuel, peut être étudiée indépendamment des variations de contexte (3), la compétence rejoint la connaissance « savante » de l'univers politique mais aussi des concepts idéologiques structurant de cet univers (4) (Blondiaux 2007, p.761-762).

monde politique ». Prolongeant sa perspective normative par une posture prescriptive, Milner défend l'idée que « les institutions et les politiques favorisant les compétences civiques peuvent générer un cercle vertueux en favorisant à leur tour une participation politique informée, et de ce fait déboucher sur des conséquences socioéconomiques plus équitables » (*ibid.*, p.14-15). La thèse de Milner vise donc à prôner une mise en place et en diffusion des politiques d'éducation civique, dans un objectif clair d'amélioration de la démocratie.

Cependant, pour L. Blondiaux, cet idéal du citoyen « informé et expert » semble entrer particulièrement en contradiction avec les théories délibératives de la démocratie, dans lesquelles les compétences individuelles ne présument en rien de la capacité à participer au débat politique et à la décision publique, puisque les citoyens peuvent y participer en leur seule qualité de citoyen, la compétence politique et le raisonnement découlant de la dynamique collective des délibérations (Blondiaux 2007, p.768). Cette dimension délibérative de la compétence politique est confirmée par les travaux de Julien Talpin (2007), qui, au moyen d'une enquête ethnographique conduite au sein de plusieurs dispositifs participatifs en Europe montre comment les citoyens développent leurs compétences politiques par la participation à ces dispositifs. Ainsi, pour J. Talpin, les budgets participatifs sont des lieux où les citoyens apprennent à connecter leurs expériences individuelles avec des problèmes politiques généraux, ils apprennent donc à monter en généralité et à se détacher de leurs expériences propres en élargissant leurs attentes vis-à-vis de la politique. Si J. Talpin sort des cadres normatifs de la compétence politique pour en proposer une version plus souple et processuelle³⁹², son objectif reste tout aussi prescriptif que celui de Milner, puisqu'il s'agit pour lui de rendre les citoyens suffisamment compétents pour qu'ils puissent réintégrer les cadres normatifs de la politique institutionnelle. Dans cette perspective, lorsque tous les citoyens seront passés par les dispositifs participatifs, il sera désormais possible de réévaluer leurs compétences au moyen de la définition initiale de Converse.

Sans entrer plus avant dans ce débat, nous souhaitons souligner la résonance de cette remise en question du paradigme de la nécessaire « compétence » du citoyen démocratique avec notre propre démarche. Entendre la compétence politique comme un portefeuille de connaissances données dont disposerait chaque individu entre, en effet, en contradiction avec la prise en considération de la dimension processuelle de la construction du raisonnement

³⁹² « Enfin, la notion de compétence politique devrait être désessentialisée, et donc analysée dans une perspective processuelle. Il s'agit de réinsérer la compétence politique dans son contexte de production, afin de s'intéresser aux trajectoires et devenirs des acteurs, et ainsi évaluer le façonnement de la citoyenneté par le cadre institutionnel, politique et culturel dans lequel elle s'inscrit. » (Talpin 2010, p. 91).

politique, que nous a permis de saisir la prise en compte sérieuse de l'effet de « territoire » sur la formation du raisonnement politique. En effet, en nous attachant au raisonnement tel qu'il est formulé par les enquêtés – tout en ayant conscience que ce raisonnement est suscité par le contexte de l'entretien –, nous voyons se dessiner dans leurs discours des « processus d'expérimentations du monde » (Gaxie 2002, p.148), propres à chacun, que les individus combinent avec leurs perceptions des réalités sociales et politiques.

Notre thèse nous amène à réintroduire le débat autour de la compétence politique, de façon à nous détacher très clairement d'une analyse en termes de stock de connaissances ou de sophistication politique pour opter pour une analyse processuelle de la compétence politique où le territoire n'est pas l'élément le plus déterminant mais seulement un des facteurs mobilisables parmi d'autres pour appuyer son raisonnement politique. En effet, les événements dont sont témoins les enquêtés dans leur environnement proche (lieux de résidence, travail, loisirs, etc.) et la façon dont ils les perçoivent sont de réels arguments qu'ils utilisent pour appuyer leurs raisonnements politiques. Ces éléments caractérisent donc des univers politiques moins sophistiqués et plus éloignés que les normes du cadre politique institutionnel et scientifique, alimenté notamment par les médias ; pour autant, ces éléments fondent la base de l'expression de « mondes vécus », manipulés dans les raisonnements conduisant à la prise de décisions politiques. Même si les raisonnements proposés par nos enquêtés n'ont pas toujours la forme des canons de la « compétence politique », soutenant, de fait, une vision quelque peu oligarchique de l'exercice du pouvoir en démocratie, ils ne relèvent pas pour autant de la stricte émotion déraisonnée, de la répétition intuitive d'arguments fournis par d'autres ou du raccourci confortable et vite formulé. Toute recherche dotée d'une méthodologie lui permettant d'accéder à la construction de ces arguments est en mesure de le constater.

III. Le processus de raisonnement, et après ? Pistes d'approfondissement et hypothèses de recherche

L'approche processuelle des raisonnements et de la compétence politique, si elle constitue le ciment intellectuel de notre travail de thèse, ne doit pourtant pas se limiter à cette dernière. Ainsi, en guise d'ouverture et de prolongement de notre démarche de recherche, nous souhaitons revenir à présent sur quelques brefs développements concernant les pistes de recherche ouvertes par notre travail. Ces pistes sont le fruit d'une réflexion toujours en cours sur les améliorations, perfectionnements et extension de nos analyses, et se sont cristallisées

dans des initiatives de recherches menées parallèlement à notre travail de thèse. Elles concernent trois enjeux successifs : la possibilité d'engager une analyse multi-niveau, le perfectionnement des outils disponibles pour l'étude qualitative du raisonnement politique et l'extension de nos recherches vers une hypothèse plus explicitement ciblée sur le vote d'extrême-droite.

Premièrement, la conduite de notre travail nous a permis de considérer avec attention la mobilisation potentielle d'outils analytiques multi-niveaux, permettant de traiter différemment les données qualitatives. Cette orientation concerne en tout premier lieu le volet empirique et méthodologique de nos recherches. En effet, de la première partie de la thèse, nous tirons une conclusion principale, sous forme de préconisation : l'utilisation des IRIS (îlots de regroupement de l'information statistique) comme base de la stratification des échantillons³⁹³ se révèle être une solution tout à fait adéquate. Dans l'éventualité de la constitution d'une enquête future qui reprendrait les hypothèses de départ du programme FJP et son cadrage méthodologique, nos premiers éléments de conclusion nous pousseraient à préférer l'utilisation de la stratification par IRIS de l'INSEE³⁹⁴, à partir du moment où les communes sont subdivisées en IRIS, combinée aux résultats électoraux, collectés par bureaux de vote. Dans les cas où les communes ne sont pas subdivisées en IRIS, c'est-à-dire généralement les communes de moins de cinq mille habitants, l'utilisation des résultats électoraux au niveau municipal suffirait, en raison de l'absence de données socioéconomiques stratifiées avec lesquelles la comparaison pourrait être établie.

Sur la base de ce découpage, auquel nous avons procédé *a posteriori* dans notre thèse et que nous envisageons de mener plus en amont à présent, il nous serait donc possible d'envisager une exploitation plus avancée des analyses multi niveaux notamment (Jadot 2002 ; Gombin 2009), ou encore de l'analyse canonique des correspondances (ACC) testée par J. Rivière dans sa thèse (2009, p. 449-457). Ces entrées méthodologiques ouvrent en effet des pistes intéressantes d'analyse quantitative, permettant de réintroduire l'individu dans différents agrégats (bureau de vote, commune, département, etc.), que nous n'avons pas poursuivies dans le cadre de cette thèse. En effet, la découverte de l'hétérogénéité interne de nos points d'observation nous a conduit à chercher à détailler pour comprendre au mieux ce

³⁹³ La constitution d'une base IRIS – et d'un indicateur de marginalité économique et culturelle – par Antoine Jardin, c'est-à-dire regroupant l'ensemble des variables fournies par l'INSEE au niveau de l'IRIS pour le recensement de 2008, constitue certainement la première étape d'une utilisation plus systématique de ces données dans les analyses localisées des comportements électoraux. Pour une première analyse multi-niveaux, combinant les données issues des IRIS et des bureaux de vote : voir Jardin 2011.

³⁹⁴ Pour la définition précise des IRIS, voir chapitre 3.

que signifiait la dimension territoriale pour les enquêtés que nous avons rencontrés. Cependant, nous n'écartons pas pour autant d'utiliser ces analyses pour la suite de nos recherches, notamment par l'application éventuelle de ces instruments d'analyse à la base de données socioéconomiques et politiques que nous avons constituée sur ces quatre points d'observation depuis le début des années 1980.

Deuxièmement, nous avons mené parallèlement à notre travail de thèse, des travaux de recherche mobilisant des méthodologies alternatives à la nôtre pour le traitement qualitatif des raisonnements politiques. C'est dans le cadre du programme de recherche COGNI, dirigé par Yves Schemeil à l'IEP de Grenoble depuis 2006³⁹⁵, qu'une deuxième piste de recherche s'est ouverte à nous pour approfondir la dimension processuelle du raisonnement politique. En effet, l'un des enjeux centraux de cette recherche est la conception et la mise en œuvre d'un outil méthodologique spécialement conçu pour tester la solidité des opinions des individus. Il s'agit d'un dispositif de simulation de débat contradictoire et argumenté entre l'enquêteur et l'enquêté, appelé « script ». Le principe des scripts est relativement simple : après avoir posé une première question sur un thème de société (élargissement de l'Union européenne et insertion professionnelle des jeunes Français d'origine étrangère) pour connaître l'opinion de l'individu enquêté sur le sujet, l'enquêteur lui oppose un ou plusieurs arguments contraires à son opinion initiale, de façon à tester celle-ci et à évaluer la capacité argumentative de l'enquêté. Les réactions des enquêtés aux différents arguments proposés sont enregistrées sous la forme de questions ouvertes. L'avantage de l'utilisation de questions ouvertes dans un questionnaire de sondage est de pouvoir dépasser la seule modalité de réponse fermée choisie par l'interviewé : les questions ouvertes offrent ainsi des réponses différentes, plus libres, laissant la place aux interviewés pour construire leur argumentation sur une question donnée.

³⁹⁵ L'objectif du programme d'enquête COGNI, mené à l'IEP de Grenoble depuis 2006, et dont nous exploitons la deuxième vague, réalisée en 2009, est de mieux comprendre les modes de raisonnement des individus en politique et les évolutions de leur opinion au cours d'une discussion – simulée dans l'enquête. Le sondage a été administré par un institut spécialisé, après formation des enquêteurs aux spécificités de notre programme de recherche, et sur la base d'un questionnaire rédigé par notre équipe de recherche, qui comportait plus de 100 questions, pour une durée moyenne de 27 minutes. L'échantillon, d'environ 1000 personnes interviewées, est constitué selon la méthode des quotas. Le questionnaire, en plus des classiques questions d'opinions et sociodémographiques, utilisées en science politique, était articulé autour de deux thèmes principaux : les connaissances politiques et les changements d'opinion des individus. Du côté des connaissances politiques, un « quizz » a été conçu avec des questions portant sur la connaissance de la vie politique française et internationale, avec des réponses libres ou assistées. Le but de ce « quizz » était de mesurer le niveau de connaissances des individus, pour en faire une typologie, mais aussi pour utiliser cette variable explicative dans le test des hypothèses de l'enquête. La partie « changement d'opinion » est présentée dans le corps du texte, ci-après.

En nous limitant à l'analyse du script consacré à l'élargissement de l'Union européenne, et en nous déplaçant par rapport à l'ambition centrale du programme COGNI du test de la solidité des opinions formulées par les individus interviewés, ce matériel de recherche constitue un développement intéressant et original pour l'analyse compréhensive des processus de raisonnements. En effet, la qualité de ces données, découlant de l'enregistrement intégral des réponses³⁹⁶ et de leurs retranscriptions, permet un traitement qualitatif à grande échelle : il est possible de traiter, au moyen d'un logiciel de traitement des données qualitatives, l'ensemble des réponses enregistrées comme on le ferait avec un corpus d'entretiens, mais ici sur un large échantillon. L'analyse de ces données est pour l'instant loin d'avoir été menée à son terme : le « codage » des réponses enregistrées dans le script sur l'intégration européenne a été réalisé de façon inductive, attachée au repérage des différents thèmes et perceptions de la question européenne³⁹⁷. Toutefois, la combinaison exploratoire de techniques d'analyse qualitatives et quantitatives nous a déjà permis de dégager quelques profils d'argumentaires, qu'il est ensuite possible de rattacher aux caractéristiques socioéconomiques et politiques des enquêtés. S'il est encore trop tôt pour affirmer avec certitude des résultats solides, nos premières explorations, auxquelles viennent s'ajouter les résultats de notre thèse, nous conduisent à penser que ce type d'analyse, tirées de l'introduction de phases plus « compréhensives » dans les sondages, nous permettra de mieux formaliser l'analyse processuelle de la compétence politique.

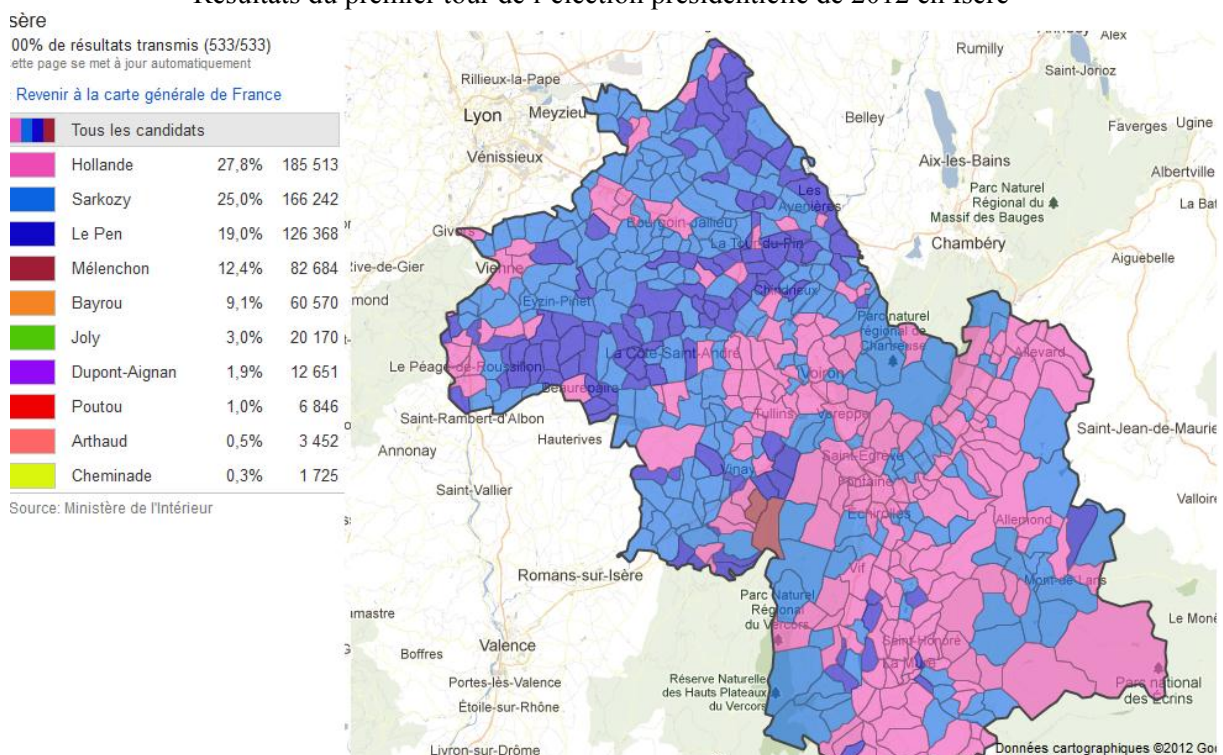
Enfin, et troisièmement, le dernier prolongement de recherche que nous souhaitons évoquer ici repose sur l'actualité récente des scores du Front national à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle de 2012. En effet, à l'heure où le FN renoue avec des résultats similaires à ceux de 2002 – puisque, rappelons-le, Marine Le Pen obtient presque 18% des suffrages exprimés –, l'observation des résultats (cf. carte 8.1) montre que la candidate d'extrême-droite dépasse les 30% dans une vingtaine de communes rurales de l'Isère (le maximum étant de 36,8% à Saint-Maurice-en-Trièves, au sud-ouest du département). Si ce constat est établi « à chaud » et demande évidemment à être confirmé, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons qu'être saisie par une telle implantation du FN, qui s'installe en tête des préférences des électeurs dans les communes les moins périurbanisées du

³⁹⁶ Sur ce point, voir Brugidou Moine 2008.

³⁹⁷ Signalons également que nous avons exploité les résultats de cette enquête dans une perspective quelque peu différente : à partir d'une série de questions relatives à la connaissance et l'opinion des enquêtés sur la « démocratie participative », nous avons exploré la fragilité de la « demande sociale » de participation publique, en écho aux controverses anglo-saxonnes sur le « paternalisme » des procédures participatives (Gourgues Sainty 2011a ; 2011b).

département et à l'écart du développement touristique. Si les résultats du FN en 2012 n'ont pas eu le même retentissement médiatique que ceux de 2002, puisque les candidats « majeurs » n'ont pas été éliminés, le FN semble pourtant devoir s'installer durablement dans les communes les plus éloignées des centres urbains. Ainsi, et nous nous limitons à la formulation d'hypothèses à ce sujet, ce vote en faveur de l'extrême-droite pourrait très bien ne pas se résumer au vote des « perdants de la mondialisation » qui se seraient réfugiés dans les espaces périurbains sans attrait, qu'ils subissent dorénavant. Quelle que soit la place accordée aux émotions, et particulièrement à la peur (Badiou 2007, p. 9-30), cette dimension profondément individuelle nous semble devoir être relativisée dans les comportements politiques, si l'on s'accorde sur la part de la dimension symbolique et sociale du vote, comme sur sa structuration au sein de contextes territoriaux particuliers.

Carte 8.1.
Résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2012 en Isère³⁹⁸



Ces hypothèses nous conduisent à réinterroger les travaux de Dominique Lorrain (2006) sur la place prise par l'utilisation des indicateurs, entendus comme instruments d'action publique, dans la politique de la ville, non pas pour définir les indicateurs à privilégier pour caractériser nos territoires (cf. chapitre 3), mais, cette fois-ci, sous l'angle de la « dérive des

³⁹⁸ Pour le détail des résultats par commune : <http://fr2012.election-maps.appspot.com/results/embed?hl=fr>

instruments » : l'Etat n'aurait-il pas contribué à la pérennisation des inégalités entre les territoires riches et pauvres, ainsi qu'à l'accentuation des inégalités entre les territoires les plus pauvres, en se fiant trop aveuglément à ses indicateurs d'exclusion ? Et si, dans un contexte de restrictions budgétaires et de désengagement généralisé de l'Etat, le délaissement progressif de pans entiers du territoire français, et plus spécifiquement les territoires ruraux, au profit des quartiers sensibles, dont la situation est apparue plus urgente à un moment donné, avait donné ses meilleures chances de succès au Front national ? Et si le « problème » de fond pour les individus reconstruisant leur attachement territorial n'était pas réellement la place des immigrés dans la société française mais le profond sentiment de relégation de toute une frange de la population qui ne peut pas ou ne veut pas abandonner des zones rurales, de plus en plus fermement condamnées à la misère ?

On le voit, ces questions ouvrent un champ de recherche complexe, mêlant l'exploration des effets de l'enracinement territorial des individus et leur rapport à l'exclusion. Ce rapport peut, par ailleurs, être pensé en écho à des modifications structurelles affectant par exemple le travail. Selon Robert Castel (1995, p. 17), le travail est « le support privilégié de l'inscription dans la structure sociale ». Le rôle primordial du travail dans le fonctionnement social et politique de nos sociétés naît de l'avènement du salariat comme « matrice de base » sociale, dans le contexte de « plein emploi » de l'après Seconde Guerre Mondiale. Cependant, ce modèle entre en crise et se trouve concurrencé, dès les années 1980, par l'exigence de la flexibilité de l'emploi, vue comme une possible solution à la crise économique. Ainsi, les emplois précaires se répandent (contrats à durée déterminée, stages, intérim), entraînant de plus en plus d'individus hors de cette « matrice de base » vers les marges de la société, ceux que R. Castel appellent les « silhouettes incertaines ». En reprenant à notre compte la proposition de R. Castel « de prendre la mesure de cette nouvelle donne contemporaine : la présence, apparemment de plus en plus insistante, d'individus placés comme en situation de flottaison dans la structure sociale, et qui peuplent ses interstices sans y trouver une place assignée » (Castel 1995, p. 16), il nous semble primordial de croiser nos perspectives territoriales à l'hypothèse d'un bouleversement subi par le monde du travail et les salariés. Ce croisement se fixe comme ambition d'essayer de caractériser les conséquences politiques qui peuvent émerger de cette « situation de flottaison », couplée à la construction d'un sentiment d'isolement territorial. La généralisation et l'enracinement durable de la précarité du marché du travail ne conduirait-elle pas à une forme de radicalisation des comportements politiques individuels, issue de l'incapacité de la classe politique « modérée » à prendre en compte sérieusement les effets de cette nouvelle donne qu'est la précarité ?

Notre travail de thèse se veut ainsi le premier jalon d'une démarche de recherche en voie de perfectionnement et d'élargissement thématique. Les pistes avancées ici doivent être considérées comme autant de pistes ouvertes pour de nouveaux chantiers de recherche, dont nous avons dressé dans les lignes précédentes un aperçu. Si l'ambition de notre sujet de thèse nous a rapidement confrontée à l'ampleur de la tâche que nous nous étions fixée, elle nous apparaît aujourd'hui comme le moteur d'un intérêt nécessaire et constamment renouvelé pour les rapports politique qu'entretiennent des individus faisant société. En effet, si la politique naît de « l'espace qui est entre les hommes » et que la liberté se trouve dans cet espace politique, il est alors, pour reprendre la réflexion d'Hannah Arendt, plus important de se pencher sur l'étude de l'homme qui agit et use de ses libertés, plutôt que sur celle de l'homme soumis à des déterminismes.

« Si [l'homme] veut voir le monde, l'expérimenter tel qu'il est « réellement », il ne le peut que s'il le comprend comme quelque chose qui est commun à plusieurs, qui se tient entre eux, qui les sépare et qui les lie, qui se montre différemment à chacun et qui ne peut être compris que dans la mesure où plusieurs en parlent et échangent mutuellement leurs opinions et leurs perspectives. » (Arendt 1995, p. 92)

Dans ce cadre philosophique, ce ne sont pas tant les connaissances ou la compétence politique des individus qui déterminent les conditions de la démocratie, que l'existence d'un espace commun où chaque citoyen puisse s'exprimer et agir politiquement en fonction de ses intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

Ayant fait le choix d'un référencement au format anglo-saxon (Auteur Année) tout au long de cette thèse pour ne pas alourdir les notes de bas-de-page, la bibliographie présentée ici est classée par ordre alphabétique et n'est pas thématique. Elle regroupe trois grands types de documents : de la littérature scientifique, des documents de l'INSEE, des articles de presse. Figurent aussi à la rubrique « articles de presse » quelques références portant plus particulièrement sur les contextes économiques, sociaux ou historiques des quatre points d'observation étudiés.

Toutes les références mobilisées dans les pages précédentes y figurent. Nous avons également choisi de présenter dans cette bibliographie des références, généralement des ouvrages classiques des sciences humaines et sociales, qui ont participé à notre formation intellectuelle.

Littérature scientifique

Aarts Kees et Van der Kolk Henk, 2006, « Understanding the Dutch « No »: The Euro, the East, and the Elite », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, p. 243-246.

Abélès Marc, 1989, *Jours tranquilles en 89: ethnologie politique d'un département français*, Paris, Ed. Odile Jacob.

Abrial Stéphanie, 2007, « L'entreprise du présidentiable Bayrou : de l'UDF au Mouvement démocrate », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 105-112.

Abrial Stéphanie et Denni Bernard, 2007, « Les raisons du vote au prisme de l'environnement social et de la vie quotidienne de l'électeur », Congrès de l'AFSP, Toulouse.

Achin Catherine, 2012, « Au-delà de la parité », *Mouvements*, vol. 69, n° 1, p. 49-54.

Achin Catherine, 2004, « Les « liaisons paradoxales » : genre, ordre politique et ordre social en France et en Allemagne », *Raisons politiques*, vol. 15, n° 3, p. 85-96.

Achin Catherine, 2005, « Un « métier d'hommes » ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, p. 477-499.

Achin Catherine, Dorlin Elsa et Rennes Juliette, 2008, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, p. 5-17.

Aglietta Michel et Brender Anton, 1984, *Les métamorphoses de la société salariale : la France en projet*, Paris, Calmann-Lévy.

Aldrin Philippe et De Lassalle Marine, 2011, « Façons de parler d'Europe », in Gaxie Daniel *et al.* (dir.) *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 149-173.

Almond Gabriel et Verba Sidney, 1963, *The Civic culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nation*, Princeton, Princeton University Press.

Andrieu Dominique et Lévy Jacques, 2007, « L'archipel français. Les votes de 2007, indicateurs d'une nouvelle configuration de l'espace français. », <http://www.espacestems.net/>.

Arendt Hannah, 1995, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Ed. du Seuil.

Arnaud Lionel, Le Bart Christian et Pasquier Romain, 2006, *Idéologies et action publique territoriale : la politique change-t-elle encore les politiques ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Aron Raymond, 1955, « Réflexions sur la politique et la science politique française », *Revue française de science politique*, vol. 5, n°1, p. 5-20.

Authier Jean-Yves, Bonvalet Catherine et Lévy Jean-Pierre (dir.), 2010, *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Bachir Myriam (dir.), 2000, *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF.

Bacot Paul, 1999, « En haut et du mauvais côté. Les professionnels de la politique au miroir des citoyens », in Offerlé Michel (dir.), *La profession politique 19ème-20ème siècles*, Paris, Belin.

Badiou Alain, 2007, *De quoi Sarkozy est-il le nom?*, Paris, Lignes.

Balme Richard, Marie Jean-Louis et Rozenberg Olivier, 2003, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, p. 433-461.

Bardin Laurence, 1980, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

Barone Sylvain, Troupel Aurélie et Gombin Joël, 2010, *Battre la campagne, élections et pouvoir municipal en milieu rural*, L'Harmattan.

Le Bart Christian, 1989, « Sur l'intervention économique des communes », *Politix*, vol.2, n°7-8, p. 104-107.

Beaud Stéphane, 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, vol. n°35, p. 226-257.

Beaud Stéphane et Pialoux Michel, 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.

Becker Howard, 2002, *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte.

Belot Céline, 2002, « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration Européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 1, p. 11-29.

Belot Céline, 2010, « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. », *Politique Européenne*, n°30, p. 17-44.

- Belot Céline et Bouillaud Christophe, 2008, « Vers une communauté européenne de citoyens ? », *Politique Européenne*, vol. 26, n° 3, p. 5-29.
- Belot Céline et Cautrès Bruno, 2004, « L'Europe, invisible mais omniprésente », in Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de la FNSP, p. 119-141.
- Berelson Bernard, Lazarsfeld Paul et Gaudet Hazel, 1968, *The People's Choice : How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New-York, Columbia University Press.
- Berelson Bernard, Lazarsfeld Paul et Mc Phee William, 1954, *Voting : a Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Berger Peter et Luckmann Thomas, 2003 (1^{ère} éd. : 1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin.
- Berger Suzanne, 2005, « La crise de la représentation », in Culpepper Pepper, Hall Peter, Palier Bruno (dir.), *La France en mutation (1980-2005)*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 423-448.
- Bevort Antoine, Lallement Michel et Caillié Alain (dir.), 2006, *Le capital social : performance, équité et réciprocité*, Paris, Éditions la Découverte.
- Bezes Philippe et Lascoumes Pierre, 2005, « Percevoir et Juger la « corruption politique » », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 5, p. 757-786.
- Le Bihan Jean, 2009, « Plaidoyer pour une réhabilitation. Petit essai sur l'histoire du canton dans la France contemporaine », in Lagadec Yann, Le Bihan Jean et Tanguy Jean-François (dir.), *Le canton, un territoire du quotidien?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 7-20.
- Biland Emilie, 2008, « La « démocratie participative » comme entreprise de (re)mobilisation des habitants : l'exemple d'une municipalité de l'ancienne banlieue rouge », in Anquetin Virginie et Freyermuth Audrey (dir.), *La figure de « l'habitant ». Sociologie politique de la « demande sociale »*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 149-165.
- Blanc Maurice, 1999, « Participation des habitants et politique de la ville », in CURAPP (dir.), *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 177-196.
- Blanchet Alain, 1997, *Dire et faire dire. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- Blondiaux Loïc, 1996, « Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°5, p. 753-791.
- Blondiaux Loïc, 1997, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol. 10, n°37, p. 117-136.
- Blondiaux Loïc, 1998, *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*, Paris, Editions du Seuil.
- Blondiaux Loïc, 2002, « Sondages et délibération. Une épistémologie alternative de l'opinion publique? », *Politix*, vol.15, n°57, p. 167-180.
- Blondiaux Loïc, 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol.57, n°6, p. 759-774.

- Blondiaux Loïc et Veitl Philippe, 1999, « La carrière symbolique d'un père fondateur. André Siegfried et la science politique française après 1945. », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 37, n°1, p. 4-26.
- Bois Paul, 1971, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, Flammarion.
- Bon Frédéric, 1974, *Les sondages peuvent-ils se tromper?*, Paris, Calmann-Lévy.
- Bon Frédéric, 1991 [1^{ère} éd. : 1979], « Le vote. Fragment d'un discours électoral », in Schemeil Yves (dir.), *Les discours de la politique (Textes réunis et présentés par Yves Schemeil)*, Paris, Economica, p. 175-185.
- Bon Frédéric et Cheylan Jean-Paul, 1988, *La France qui vote*, Paris, Hachette.
- Bonnamour Jacqueline, 1995, « Rubrique de trois bourgs ruraux : Arnay-le-duc, Pouilly-en-Auxois et Saulieu », in Laborie Jean-Paul et Renard Jean (dir.), *Bourgs et petites villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 71-82.
- Bossuat Gérard, 2005, « Histoire d'une controverse. La référence aux héritages spirituels dans la Constitution européenne », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 78, n° 1, p. 68-82.
- Bouillaud Christophe, 2007, « Face aux enjeux de la mondialisation, les thèmes dominants de la campagne : « liberté, travail, identité" », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 108, n° 1044, p. 25-32.
- Bouillaud Christophe, 2011, « L'euroscpticisme n'est-il qu'un mot ? », *Politique européenne*, vol. 34, n° 2, p. 243-254.
- Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil.
- Boy Daniel et Chiche Jean, 2005, « Les structures politiques et sociales du vote « Non » », in Laurent Annie et Sauger Nicolas (dir.), *Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « non » français/ Les cahiers du CEVIPOF*, n° 42, p. 92-109.
- Boy Daniel et Chiche Jean, 2007, « L'image des candidats dans la décision électorale », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, p. 329-342.
- Boy Daniel et Mayer Nonna (dir.), 1990, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP.
- Boy Daniel et Mayer Nonna (dir.), 1997, *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bozonnet Jean-Paul, « Verts: fin de cycle ? », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 136-139.
- Braconnier Céline, 2010, *Une autre sociologie du vote : les électeurs dans leurs contextes. Bilan et perspectives*, Paris, Lextenso Editions - LEJEP.
- Braconnier Céline et Dormagen Jean-Yves, 2007a, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- Braconnier Céline et Dormagen Jean-Yves, 2007b, *Non-inscrits, mal-inscrits et abstentionnistes*, Paris, La Documentation française - Centre d'analyse stratégique.

- Le Bras Hervé, 1986, *Les trois France*, Paris, Editions du Seuil.
- Le Bras Hervé, 2002, *Une autre France*, Paris, Editions Odile Jacob.
- Braud Philippe, 1992, « La réactivation du mythe présidentiel. Effets de langage et manipulations symboliques », in Lacroix Bernard et Lagroye Jacques (dir), *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, p. 377-397.
- Bréchon Pierre, 2003, « Confiance à autrui et sociabilité : analyse européenne comparative », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, p. 397-414.
- Bréchon Pierre, 2007, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 58-67.
- Bréchon Pierre, 2009, *La France aux urnes : soixante ans d'histoire électorale*, Paris, La Documentation française.
- Bréchon Pierre, 2011, « L'abstention : de puissants effets de génération ? », in Muxel Anne (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 91-112.
- Briquet Jean-Louis et Sawicki Frédéric, 1989, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, vol. 2, n°7-8, p. 6-16.
- Brouard Sylvain et Sauger Nicolas, 2005, « Comprendre la victoire du « non » : proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe », in Laurent Annie et Sauger Nicolas (dir.), *Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « non » français/ Les cahiers du CEVIPOF*, n° 42, p. 121-141.
- Brouard Sylvain et Tiberj Vincent, 2006, « The French Referendum: The Not so Simple Act of Saying No », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, p. 261-268.
- Brugidou Mathieu et Moine Michèle, 2008, « Le public en campagne. Analyse du discours des publics de la campagne électorale présidentielle à travers une séquence de question ouverte et fermée », Lyon, communication présentée aux *9èmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*.
- Brunet Jean-Paul, 1981, *Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la Rouge : 1890-1939*, Paris, Éditions Cujas.
- Budge Ian, 2008, « Direct Democracy », in Rhodes Roderick A.W., Binder Sarah et Rockman Bert (dir.), *The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford, Oxford University Press, p. 595-610.
- Burnier Michel-Antoine, 1992, *Fred vivant*, Paris, Actuel édition hors commerce.
- Bussi Michel, 1998, *Éléments de géographie électorale. A travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- Bussi Michel et Badariotti Dominique, 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire, démocratie, élections*, Paris, Anthropos.
- Bussi Michel et Fourquet Jérôme, 2007, « Neuf cartes pour comprendre l'élection », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. 411-428.
- Bussi Michel, 2011, « La nouvelle carte électorale... Vingt-cinq ans après », Strasbourg, communication présentée au *Congrès de l'AFSP*, 14 p.
- Butler David et Stokes Donald E., 1974, *Political Change in Britain: the Evolution of Electoral Choice*, London, Macmillan.

- Caillot Philippe et Denni Bernard, 2004, « Les attitudes politiques existent-elles ? », in Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 23-46.
- Campbell Angus, Converse Philip et Miller Warren, 1964, *The American Voter : an abridgment*, New-York ; London ; Sydney, John Wileys ans Sons.
- Cartier Marie, Coutant Isabelle, Masclet Olivier et Siblot Yasmine, 2008, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, Editions La Découverte.
- Castel Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.
- Castel Robert, 2009, *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Éditions du Seuil.
- Cautrès Bruno et Denni Bernard, 2000, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », in Bréchon Pierre, Laurent Annie, Perrineau Pascal (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-354.
- Cautrès Bruno et Jadot Anne, 2007, « L'(in)décision électorale et la temporalité du vote », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, p. 293-314.
- Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir.), 2004, *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Cautrès Bruno et Muxel Anne (dir.), 2009, *Comment les électeurs font-ils leur choix? Le panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Cayrol Roland, 1989, « Le rôle des campagnes électorales », in Gaxie Daniel (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la FNSP, p. 385-417.
- Cefaï Daniel, 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Chatelain Abel, 1953, « Horizons de la géographie sociologique », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 28, n° 3, p. 225-228.
- Chauvel Louis, 2004, « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Education et sociétés*, vol. 2, n°14, p. 101-118.
- Chauvel Louis, 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Editions du Seuil.
- Chevalier Alice et Péré Anne, 2008, « Stratégies d'habitat », Lévy Jacques (dir.), *Echelles de l'habiter*, Paris, Editions Lavoisier, p. 151-191.
- Chignier-Riboulon Franck et Conord Fabien, 2009, « La carte cantonale française, un quart de siècle d'immobilisme (1982-2009) ? », *L'Information géographique*, vol. 73, n° 4, p. 35-47.
- Colange Céline, 2005, « La construction de votes théoriques. Une application du modèle de Johnston aux résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002 », Université de Besançon, communication présentée aux *Septièmes Rencontres ThéoQuant*, 16 p.
- Comtat Emmanuelle, 2006, *Les pieds-noirs et la politique : 40 ans après le traumatisme du rapatriement*, Thèse de doctorat, Grenoble, Université Pierre Mendès France Grenoble 2.
- Converse Philip, 1970, « Attitudes and non-attitudes : continuation of a dialogue », in Tufte E.R. (dir.), *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, p. 168-190.

Converse Philip, 1964, « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in Apter David (dir.), *Ideology and Discontent*, New-York, Free Press, p. 206-261.

Converse Philip E. et Pierce Roy, 1986, *Political representation in France*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press.

Crespy Amandine, 2008, « La cristallisation des résistances de gauche à l'intégration européenne : les logiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005 », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 4, p. 589-603.

Crespy Amandine et Verschuere Nicolas, 2008, « De l'euroscépticisme aux résistances : contribution aux débats sur la théorisation des conflits sur l'intégration européenne », *Les cahiers du CEVIPOL*, n° 5, p. 25.

Dargent Claude et Barthélémy Martine, 2009, « Retour sur une campagne électorale. De la chronologie aux logiques politiques », in Cautrès Bruno et Muxel Anne (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix? Le Panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 239-258.

Daron R. Shaw, 2003, « Suburban Voting in Presidential Elections », *Presidential Studies Quarterly*, vol. 33, n° 1, p. 125-144.

Debarbieux Bernard, 2009, « Territoire- Territorialité- Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in Vanier Martin (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 19-30.

Debarbieux Bernard et Vanier Martin, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Editions de l'Aube / DATAR, p. 257-265.

Delbos Gilles, 1994, « De l'isolement comme déterminant du « non » à Maastricht. L'exemple du référendum du 20 septembre 1992 en Aveyron », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 1, p. 3-22.

Déloye Yves, 2003, *Sociologie historique du politique*, Paris, Ed. La Découverte.

Demazière Didier et Dubar Claude, 2004, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Denni Bernard, Roux Guillaume, Brachet Claire, Sainty Jessica et Salomon Annie-Claude, 2007a, *Formation du jugement politique. Rapport pour la Préfecture de l'Isère - Vague 1*, Grenoble, CNRS - UMR PACTE - IEP de Grenoble. Adresse URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=dsf02qvhs4r88idrbgapntfo01&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00147194&version=2

Denni Bernard, Caillot Philippe, Moine Michèle, Sainty Jessica et Salomon Annie-Claude, 2007b, *Formation du jugement politique. Rapport pour la Préfecture de l'Isère - Vague 2*, Grenoble, CNRS - UMR PACTE - IEP de Grenoble. Adresse URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=dsf02qvhs4r88idrbgapntfo01&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00152527&version=1

Denni Bernard, 2006, *La formation du jugement politique. Recherche pluridisciplinaire sur la formation du jugement politique en période électorale*, Grenoble, PACTE - IEP de Grenoble. Adresse URL : http://www.pacte.cnrs.fr/IMG/pdf/projet_ENVOYE_CNRS.pdf

Denni Bernard, 2007, « Participation politique et vote des seniors à l'élection présidentielle de 2007 », *Gérontologie et société*, vol. n°120, p. 29-50.

Denni Bernard et Abrial Stéphanie, 2007, « Les raisons du vote au prisme de l'environnement social et de la vie quotidienne de l'électeur », Toulouse, communication présentée au Congrès de l'AFSP.

Denni Bernard et Caillot Philippe, 2007, « Que nous apprend la méthode du vote probabiliste appliquée à la pré-campagne présidentielle ? », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 230-235.

Denni Bernard et Cautrès Bruno, 2000, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne: les logiques du refus », in Bréchon Pierre, Laurent Annie et Perrineau Pascal (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-354.

Descombes Vincent, 2008, *Philosophie du jugement politique*, Paris, Points.

Desrosières Alain, 1994, « Le territoire et la localité. Deux langages statistiques », *Politix*, vol. n°25, p. 46-58.

Desrosières Alain, 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines.

Dewey John, 2003, *Le public et ses problèmes*, Perpignan, Farrago / Editions Leo Scheer.

Díez Medrano Juan, 2004, *Framing Europe : attitudes to European integration in Germany, Spain, and the United Kingdom*, Princeton (N.J.) ; Oxford, Princeton University Press.

Dogan Mattei et Narbonne Jacques, 1955, *Les Françaises face à la politique : comportement politique et condition sociale*, Paris, A. Colin.

Dogan Mattei et Rokkan Stein, 1969, *Quantitative ecological analysis in the social sciences*, Cambridge, M.I.T. Press.

Dolez Bernard, « Nord-Pas-de-Calais : un bastion lézardé? », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 97-104.

Dorna Alexandre, 2006, *Pour une psychologie politique française*, Paris, In Press Editions.

Douillet Anne-Cécile, 2003, « Le « territoire » en science politique au regard des autres sciences sociales », in De Bernardy Michel et Debarbieux Bernard (dir.), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes / CNRS, p. 207-226.

Douillet Anne-Cécile, Faure Alain, Halpern Charlotte et Leresche Jean-Philippe (dir.), 2012, *L'action publique locale dans tous ses états. Différenciation et standardisation*, Grenoble, L'Harmattan.

Downs Anthony, 1957, *An economic theory of democracy*, New-York, Harper.

Dubar Claude, 2002, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Dubois Eric et Fauvelle-Aymar Christine, 2004, « Vote Functions in France and the 2002 Election Forecast », in Lewis-Beck Michael (dir.), *The French voter : before and after the 2002 elections*, French Politics, New York, Palgrave Macmillan, p. 205-230.

Duchesne Sophie, 2010, « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction. », *Politique européenne*, n° 30, p. 7-16.

Duchesne Sophie *et al.*, 2003, « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication », in Perrineau Pascal (dir.), *Le désenchantement démocratique*, Paris, L'aube.

- Duchesne Sophie, Haegel Florence, Frazer Elisabeth, Van Ingelgom Virginie, Garcia Guillaume et Frogner André-Paul (dir.), 2010, « Europe between integration and globalisation social differences and national frames in the analysis of focus groups conducted in France, francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique Européenne*, vol. 30, n° 1, p. 67-105.
- Duchesne Sophie et Haegel Florence, 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, p. 877-909.
- Duchesne Sophie et Van Ingelgom Virginie, 2008, « L'indifférence des français et des belges (francophones) pour leurs voisins européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne ? », *Politique européenne*, vol. 26, n° 3, p. 143-164.
- Dupoirier Elisabeth, 2007a, « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal. Premiers éléments d'analyse », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. 475-487.
- Dupoirier Elisabeth, 2007b, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n° 1044, p. 82-96.
- Dupoirier Élisabeth et Grunberg Gérard (dir.), 1986, *Mars 1986, la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF.
- Dupuy Pierre-Olivier et Marchand Pascal, 2009, « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical », *Mots. Les langages du politique*, vol. n° 89, n° 1, p. 105-117.
- Duverger Maurice, 1955, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO.
- Eliasoph Nina, 2001, « Citoyens du quotidien », *EspacesTemps. Les cahiers*, vol. n°76-77, p. 110-121.
- Eliasoph Nina, 2010 (1^{ère} éd. : 1998), *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Économica.
- Fassin Eric, 2008, « Des identités politiques. Jeux et enjeux du genre et de la race dans les primaires démocrates aux Etats-Unis en 2008 », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, p. 65-79.
- Fassin Éric, 2010, « Les couleurs de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, p. 655-662.
- Faure Alain, 1992, *Le village et la politique : essai sur les maires ruraux en action*, Paris, L'Harmattan.
- Faure Alain et Douillet Anne-Cécile (dir.), 2005, *L'action publique et la question territoriale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Faure Alain et Négrier Emmanuel (dir.), 2007, *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : critiques de la territorialisation*, Paris, L'Harmattan.
- Fauvelle-Aymar Christine, 2009, « L'impact du contexte sur la participation électorale : les effets de voisinage », Grenoble.
- Favell Adrian, 2010, « European identity and european citizenship in three « eurocities » : a sociological approach to the European Union », *Politique européenne*, vol. n° 30, n° 1, p. 187-224.
- Favre Pierre, 1989, *Naissances de la science politique en France 1879-1914*, Paris, Fayard.

- Favre Pierre, 2010, « Des paradigmes dans la science politique française ? », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 5, p. 997-1021.
- Fontaine Joseph et Le Bart Christian, 1994, *Le métier d'élu local*, Paris, L'Harmattan.
- Fourcatt Annie, 1986, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éditions ouvrières.
- Fourquet Jérôme, Ravenel Loïc, Colange Céline et Bussi Michel, 2005, « Au-delà d'un « vote de classe », la permanence des spécificités régionales », in Laurent Annie et Sauger Nicolas (dir.), *Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « non » français/ Les cahiers du CEVIPOF*, n° 42, p. 110-120.
- Fourquet Jérôme, Buléon Pascal et Ravenel Loïc, 2003, « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espace, populations, sociétés*, vol. 21, n° 3, p. 469-482.
- François Bastien, 2005, « Le 21 avril 2002 et la crise de la représentativité présidentielle », in Matonti Frédérique (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, p. 23-35.
- François Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, Thèse de doctorat, Grenoble, Université Joseph Fourier/ IGA/ CEMAGREF.
- Frank Thomas, 2008, *Pourquoi les pauvres votent à droite : comment les conservateurs ont gagné le coeur des Etats-Unis (et celui des autres pays riches)*, Paris, Agone.
- Franklin Mark, Mackie Thomas et Valen Henry, 2009, *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Essex, ECPR Press.
- Frognier André-Paul, 1998, « Les identités territoriales. », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 5, n°1, p. 11-19.
- Gaïti Brigitte, 1998, *De Gaulle, prophète de la Cinquième République (1946-1962)*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Le Galès Patrick, 2003, *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Le Gall Gérard, 2005, « Le 29 mai entre mythe et réalités », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 107, n° 1036, p. 2-23.
- Garcin-Marrou Isabelle, 2009, « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots. Les langages du politique*, vol. n° 90, n° 2, p. 13-29.
- Gardon Sébastien, 2007, « Pouvoirs urbains et ingénieurs de l'État. La construction d'infrastructures routières dans la région lyonnaise au vingtième siècle », *Métropoles*, n° 2.
- Garrigou Alain, 2002, *Histoire sociale du suffrage universel en France 1848-2000*, Paris, Editions du Seuil.
- Garrigou Alain, 1990, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, vol. 3, n° 10, p. 33-44.
- Gaxie Daniel, 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Editions du Seuil.
- Gaxie Daniel (dir.), 1989, *Explication du vote : un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la FNSP.

Gaxie Daniel, 2001, « Les critiques profanes de la politique », Briquet Jean-Louis et Garaud Philippe (dir.), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Gaxie Daniel, 2002, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2, p. 145-178.

Gaxie Daniel, 2007, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens » », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, p. 737-757.

Gaxie Daniel, 2011, « A propos des attitudes des citoyens à l'égard de « l'Europe ». Ce que nous savons et ce que nous en savons pas encore », Gaxie Daniel, Hubé Nicolas, De Lassalle Marine et Rowell Jay (dir.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 7-26.

Gaxie Daniel, Hubé Nicolas, De Lassalle Marine et Rowell Jay (dir.), 2011, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica.

Gerstlé Jacques, 1989, « Les campagnes ne sont plus ce qu'elles étaient. Le renouvellement des études sur les campagnes électorales », *Politix*, vol. 2, n° 5, p. 7-10.

Gerstlé Jacques, 1997, « La persuasion de l'actualité télévisée », *Politix*, vol. 10, n° 37, p. 81-96.

Gerstlé Jacques, 2008, *La communication politique*, Paris, Armand Colin.

Gerstlé Jacques, Duhamel Olivier et Davis Dennis, 1992, « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France », *Pouvoirs*, n° 63.

Girard Violaine, 2009, Un territoire périurbain, industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie dans la Plaine de l'Ain, EHESS.

Glaser Barney et Strauss Anselm, 1967, *The Discover of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

Goguel François, 1961, « Bois (Paul) – *Paysans de l'Ouest*. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe », *Revue française de science politique*, vol. 11, n° 4, p. 983-987.

Goguel François, 1951, « Esquisse d'un bilan de la sociologie électorale française », *Revue française de science politique*, vol. 1, n° 3, p. 277-297.

Goguel François, 1946, *La politique des partis sous la IIIème République*, Paris, Editions du Seuil, p. 25-29.

Goguel François, 1970, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, A. Colin.

Gombin Joel, 2009, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », Grenoble.

Gombin Joël et Mayance Pierre, 2010, « Analyse écologique des votes et mondes ruraux. Quelques réflexions méthodologiques. », in Barone Sylvain, Gombin Joël et Troupel Aurélie (dir.), *Battre la campagne, élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan.

Gougou Florent, 2007, « Les mutations du vote ouvrier sous la Vème République », *Nouvelle Fondation*, vol. 1, n°5, p. 15-20.

Gourgues Guillaume, 2010, Le consensus participatif: les politiques de démocratie dans quatre régions françaises, Thèse de doctorat, Université de Grenoble.

Gourgues Guillaume et Sainty Jessica, 2011a, « Does Public Participation Only Concern Upper Classes? The « Social Oligarchization » of New Types of Democracy », *Working Papers du CIRES*, vol. , n° 1, 30 p : <http://www.cires.unifi.it/upload/sub/CIRES%20WP1-2011%20pdf..pdf>

Gourgues Guillaume et Sainty Jessica, 2011b, « La démocratie participative peut-elle convaincre la population de participer? Analyse d'une enquête par sondage », Journée d'études sur les effets de la participation, Paris, EHESS : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/875>

Grafmeyer Yves, 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », in Authier Jean-Yves, Bonvalet Catherine et Lévy Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.

Grunberg Gérard, 1989, « L'instabilité du comportement électoral », in Gaxie Daniel (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 418-446.

Grunberg Gérard et Haegel Florence, 2007, « Le bipartisme imparfait en France et en Europe », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, p. 325-339.

Grunberg Gérard et Mayer Nonna, 2002, *La démocratie à l'épreuve: une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po.

Guichonnet Paul, 1943, « La géographie et le tempérament politique dans les montagnes de la Haute-Savoie », *Revue de géographie alpine*, vol. 31, n° 1, p. 39-85.

Guillemette François, 2006, « L'approche de la Grounded Theory; pour innover? », *Recherches qualitatives*, vol. 26, p. pp. 32-50.

Guillorel Hervé, 1989, « 70 ans de géographie électorale », *Politix*, vol. 2, n° 5, p. 57-68.

Guillorel Hervé, 1984, « La géographie électorale des géographes », Grenoble.

Guilluy Christophe et Noyé Christophe, 2006, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement.

Haegel Florence, 2007, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la FNSP.

Halpern Charlotte, 2007, « Le transport aérien à l'épreuve de ses conflits: les effets de la transformation du rapport public-privé sur les formes d'élaboration et de légitimation des choix aéroportuaires nationaux en France et en Allemagne », *Politiques et management public*, vol. 25, n° 3, p. 169-184.

Hastings Michel, 1991, *Halluin la Rouge, 1919-1939: aspects d'un communisme identitaire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille.

Hastings Michel, 1989, « Les démiurges de l'introspection cartographique », *Politix*, vol. 2, n° 5, p. 74-76.

Hatzfeld Hélène, 2011, *Les légitimités ordinaires: au nom de quoi devrions-nous nous taire?*, Paris, ADELS-Territoires.

- Hooghe Liesbet et Marks Gary, 2004, « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration? », *PS: Political Science and Politics*, vol. 37, n° 3, p. 415-420.
- Hubé Nicolas et Gaxie Daniel, 2007, « Projet concorde », *Politique européenne*, vol. n° 23, n° 3, p. 179-182.
- Huckfeldt R. Robert, 2007, « Information, Persuasion and Political Communication Networks », in Dalton Russell J. et Klingemann Hans-Dieter (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 100-122.
- Huckfeldt Robert, Johnson Paul E. et Sprague John, 2004, *Political disagreement: the survival of diverse opinions within communication networks*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Huckfeldt Robert, Johnson Paul E. et Sprague John, 2005, « Individuals, Dyads, and Networks: Autoregressive Patterns of Political Influence », Zuckerman Alan S. (dir.), *The Social Logics of Politics. Personal Networks as Contexts for political behavior*, Philadelphie, Temple University Press, p. 21-48.
- Inglehart Ronald, 1970, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics*, vol. 3, n° 1, p. 45-70.
- Inglehart Ronald, 1993, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica.
- Inglehart Ronald, 1971, *The silent revolution in Europe: intergenerational change in post-industrial societies*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill company.
- Inglehart Ronald et Norris Pippa, 2000, « The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective », *International Political Science Review*, vol. 21, n° 4, p. 441-463.
- Iyengar Shanto, 1991, « The Accessibility Bias in Politics: Television News and Public Opinion », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 2, p. pp.2-15.
- Jadot Anne, 2002, « (Ne pas) être un électeur Européen. », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 1, p. 31-45.
- Jardin Antoine, 2011, « Ségrégation socio-spatiale et inégalités de participation électorale dans les banlieues françaises, l'exemple de Cliche-sous-Bois », *Congrès de l'AFSP*, Strasbourg, p. 31 p.
- Jenson Jane et Lépinard Éléonore, 2009, « Penser le genre en science politique », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 2, p. 183-201.
- Johnson Martin, Phillips Shively W. et Stein Robert M., 2002, « Contextual data and the study of elections and voting behavior: connecting individuals to environments », *Electoral Studies*, vol. 21, n° 2, p. 219-233.
- Johnston R. J., 1985, « Class and the Geography of Voting in England: Towards Measurement and Understanding », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 10, n° 2, p. 245-255.
- Joignant Alfredo, 2004, « Pour une sociologie cognitive de la compétence politique », *Politix*, vol. 17, n° 65, p. 149-173.

Joignant Alfredo, 2007, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, p. 799-817.

Jousseume Valérie, 1998, *L'ombre d'une métropole. Les bourgs-centres de Loire-Atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Kafyeke Chantal, 2006, « L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : enjeux et état du débat », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1933-1934, n° 28, p. 5-72.

Kaufmann Jean-Claude, 2007, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.

Keating Michael, 1998, « Territory and Politics », *The New Regionalism in Western Europe*, Cheltenham, E. Edgar, p. 1-15.

Kirchheimer Otto, 1966, « The Transformation of the West European Party Systems », in La Palombara Joseph et Weiner Myron (dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, p. 177-200.

Klatzmann Joseph, 1957, « Comportement électoral et classe sociale. Etude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine », in Duverger Maurice, Goguel François et Touchard Jean (dir.), *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, Presses de la FNSP, p. 254-285.

Klatzmann Joseph, 1981, « Population ouvrière et vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36-37, p. 83-86.

Knapp Andrew et Le Galès Patrick, 1994, « Le RPR et ses élus locaux », in Fontaine Joseph et Le Bart Christian (dir.), *Le métier d'élu local*, Paris, L'Harmattan, p. 113-158.

Kriesi Hanspeter, Grande Edgar et Lachat Romain (dir.), 2008, *West European Politics in the Age of globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kuklinski James (dir.), 2001, *Citizens and politics : perspectives from political psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kuklinski James H (dir.), 2002, *Thinking about political psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kuklinski James et Peyton Buddy, 2007, « Belief Systems and Political Decision Making », in Klingemann Hans-Dieter et Dalton Russel (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 45-64.

Lacroix Bernard, 1995, « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui ? », Rousseau Dominique et Vedel Georges (dir.), *La démocratie continue*, Paris, L.G.D.J.

Lagadec Yann, Le Bihan Jean et Tanguy Jean-François (dir.), 2009, *Le canton, un territoire du quotidien ? Actes du colloque organisé à l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne, 21-23 septembre 2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Lagroye Jacques, 2003, *La politisation*, Paris, Belin.

Lagroye Jacques, François Bastien et Sawicki Frédéric, 2002, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po - Dalloz.

Lahire Bernard, 2008, « La nature du cognitif en questions », in Lahire Bernard et Rosental Claude (dir.), *La cognition au prisme des sciences sociales*, Paris, Editions des archives contemporaines, p. 55-105.

Lascoumes Pierre et Mazzoleni Oscar, 2007, « Conceptions de la fonction politique et des atteintes à la probité publique dans le jugement des citoyens ordinaires », Toulouse, communication présentée au *Congrès de l'AFSP*.

Laurent Annie, 1983, Espace et comportement électoral. Etude à partir des résultats des élections législatives sous la Vème République dans la région Nord - Pas-de-Calais, Grenoble, Université des Sciences Sociales de Grenoble / Institut d'Etudes Politiques, Thèse de doctorat.

Laurent Annie et Wallon-Leducq Christian-Marie, 1989, « Vote, offre électoral et territoire », in Gaxie Daniel (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 335-356.

Lazarsfeld Paul et Katz Elihu, 2008 [1^{ère} éd. : 1955], *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, Paris, Armand Colin.

Lebaron Frédéric, 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Leca Jean, 1987, « Le désenclavement des « études électorales » en France. A propos de l'Explication du vote », *Revue française de science politique*, vol. 37, n°5, p. 696-722.

Leconte Cécile, 2010, *Understanding euroscepticism*, New-York, Palgrave Macmillan.

Lefébure Pierre, 2011, « Les apports des entretiens collectifs à l'analyse des raisonnements politiques. Composition des groupes et dynamiques discursives », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 3, p. 399-420.

Lefébure Pierre et Rozenberg Olivier, 2011, « Les raisonnements des citoyens français sur leurs députés. Analyse qualitative par groupes de discussion en circonscription », Bruxelles, communication présentée au *Congrès des Associations francophones de science politique*.

Lefebvre Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Lefebvre Rémi, 2006, « Qu'est le socialisme municipal devenu ? Politisation, dépolitisation, neutralisation de la question municipale au Parti socialiste des années 1970 à nos jours », in Arnaud Lionel, Le Bart Christian et Pasquier Romain (dir.), *Idéologies et action publique territoriale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 51-80.

Lefebvre Rémi, 2008, « Opinion et participation. La campagne présidentielle de Ségolène Royal », *La vie des idées.fr*

Lehingue Patrick, 2003, « L'objectivation statistique des électorats : que savons-nous des électorats du Front national? », Lagroye Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, p. 247-278.

Lehingue Patrick, 2007a, « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005). Sur deux lectures polaires du scrutin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. , n° 1-2, p. 123-139.

Lehingue Patrick, 2007b, *Subunda, coups de sonde dans l'océan des sondages*, Paris, Editions du Croquant.

Lehingue Patrick, 2009, « Un débat complexe et dérangent : la volatilité électoral », *Les cahiers français. La science politique*, vol. , n° 350, p. 65-72.

Lehingue Patrick, 2011a, « Faut-il des compétences spécifiques pour s'exprimer sur l'Europe ? », D. Gaxie, Hubé Nicolas, De Lassalle Marine et Rowell Jay (dir.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 175-188.

- Lehingue Patrick, 2011b, *Le vote : approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte.
- Leleu Claude, 1971, *Géographie des élections françaises depuis 1936*, PUF. Paris.
- Lévy Jacques, 2003a, « Périurbain : le choix n'est pas neutre », *Pouvoirs locaux*, vol. 56, n° 1, p. 35-42.
- Lévy Jacques, 2003b, « Vote et gradient d'urbanité. L'autre surprise du 21 avril », *Espacestems.net*. Adresse : <http://www.espacestems.net/document432.html>
- Lévy Jacques, 2007, « Regarder, voir. Un discours informé sur la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, vol. , n° 102, p. 131-140.
- Lévy Jacques (dir.), 2008, *Échelles de l'habiter*, Paris, Editions Lavoisier.
- Lewins Ann et Silver Christina, 2007, *Using Software in Qualitative Research. A Step-by-Step Guide*, Londres, Sage.
- Lindberg Leon et Scheingold Stuart, 1970, *Europe's Would Be Polity. Patterns of Change in the European Community*, New Jersey, Prentice Hall.
- Lipset Seymour et Rokkan Stein, 1967, *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New-York, The Free Press.
- Lolive Jacques, 1997, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, vol. 10, n° 39, p. 109-130.
- Lorrain Dominique, 2006, « La dérive des instruments. Les indicateurs de la politique de la ville et l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 3, p. 429-455.
- Lorrain Dominique, Thoenig Jean-Claude et Urfalino Philippe, 1989, « Does local politics matter? Débat entre D. Lorrain, J.-C. Thoenig et P. Urfalino », *Politix*, vol. 2, n° 7, p. 115-123.
- Lussault Michel, 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Edition du Seuil.
- Maarek Philippe, 2007, *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, LITEC.
- Maarek Philippe, 2009, « La victoire de la démocratie représentative sur la démocratie participative », Maarek Philippe (dir.), *La communication politique de la présidentielle de 2007*, Paris, L'Harmattan, p. 5-18.
- Mabileau Albert, 1993, *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan.
- Martin Pierre, 2000, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Martin Pierre, 2005, « Le référendum du 29 mai 2005. Analyse du scrutin », *Commentaire*, vol. 3, n°111, p. 701-712.
- Martin Pierre, 2007a, « Législatives de 2007, un nouveau « moment de rupture » », *Commentaire*, vol. , n° 119, p. 731-742.
- Martin Pierre, 2007b, « Les scrutins de 2007 comme « moment de rupture » dans la vie politique française », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. n°1044, p. 167-175.
- Masclat Olivier, 2005a, « Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, n° 4, p. 10-25.

- Masclet Olivier, 2005b, *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, la Dispute.
- Matonti Frédérique (dir.), 2005, *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute.
- Maurin Eric, 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil.
- Mayer Nonna, 1995, « L'entretien selon Pierre Bourdieu », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n°2, p. pp.355-370.
- Mayer Nonna (dir.), 1997, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan.
- Mayer Nonna, 2002, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5, p. 505-520.
- Mayer Nonna, 2007, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. pp.429-445.
- Mayer Nonna, 2010, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, A. Colin.
- McCarty Nolan, Poole Keith T. et Rosenthal Howard, 2009, « Does Gerrymandering Cause Polarization? », *American Journal of Political Science*, vol. 53, n° 3, p. 666-680.
- McKee Seth C. et Shaw Daron R., 2003, « Suburban Voting in Presidential Elections », *Presidential Studies Quarterly*, vol. 33, n° 1, p. 125-144.
- Michelat Guy, 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 2.
- Michelat Guy et Simon Michel, 1977, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNSP et Editions sociales.
- Michelat Guy et Simon Michel, 1982, « Les « sans réponse » aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *L'Année sociologique*, vol. 32, p. 81-114.
- Michelat Guy et Simon Michel, 1989, « Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique », in Gaxie Daniel (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 291-322.
- Michelat Guy et Simon Michel, 2004, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Michelat Guy et Tiberj Vincent, 2007, « Gauche, centre, droite et vote. Permanence et mutation d'une opposition. », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. 371-392.
- Milner Henry, 2004, *La compétence civique : comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Laval, Les Presses de l'Université Laval.
- Milner Henry, 2006, « « YES to the Europe I Want ; NO to This One. » Some Reflections on France's Rejection of the EU Constitution », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, p. 257-260.
- Mischi Julian, 2002, *Structuration et désagrégation du communisme français : 1920-2002 : usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire*, Thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

- Mischi Julian, 2007a, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles Fondations*, vol. 6, n° 2, p. 15-23.
- Mischi Julian, 2007b, « Pour une histoire sociale du déclin du PCF », in Haegel Florence, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 61-101.
- Mischi Julian, 2009, « Faire la socio-histoire d'une institution « en crise ». Enjeux et techniques d'une socio-genèse du déclin du PCF », Buton François et Mariot Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mischi Julian, 2010, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Morel Laurence, 1992, « Le référendum : état des recherches », *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 5, p. 835-864.
- Mueller Carol M. (dir.), 1988, *The Politics of the gender gap : The Social Construction of Political Influence*, London, Sage Publications.
- Mutz Diana C., 2007, « Political Psychology and Choice », in Dalton Russell et Klingemann Hans-Dieter (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, New-York, Oxford University Press, p. 80-99.
- Muxel Anne, 2007, « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4.
- Muxel Anne et Jaffré Jérôme, 2000, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique? », Bréchon Pierre, Laurent Annie et Perrineau Pascal (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Négrier Emmanuel et Jourda Marie-Thérèse, 2005, « Retour sur le « non » languedocien au traité constitutionnel européen. Le référendum du 29 mai 2005 en Languedoc-Roussillon" », *Pôle Sud*, vol. 23, n° 23, p. 175-183.
- Nez Héloïse, 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 387-404.
- Nez Héloïse et Talpin Julien, 2010, « Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement du communisme municipal en trompe-l'œil ? », *Genèses*, vol. 79, n° 2, p. 97-115.
- Nie Norman H., Petrocik John R. et Verba Sidney, 1976, *The Changing American voter*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Norris Pippa et Sanders David, 2003, « Message or Medium? Campaign Learning During the 2001 British General Election », *Political Communication*, vol. 20, p. 233-262.
- Oberti Marco et Préteceille Edmond, 2004, « Les classes moyennes », *Education et sociétés*, vol. 2, n°14, p. pp. 135-153.
- Offerlé Michel, 1999, *La profession politique : XIXe-XXe siècles*, [Paris], Belin.
- Ozouf-Marignier Marie-Vic, 2009, « Le territoire, la géographie et les sciences sociales », in Vanier Martin (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 31-36.
- Padioleau Jean-Gustave, 1982, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France.

- Parodi Jean-Luc, 1997, « Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane : un triple défi pour le régime semi-présidentiel de la Cinquième République », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3, p. 292-312.
- Parodi Jean-Luc, 2004, « Les élections « intermédiaires » du printemps 2004 : entre structure et événement », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 4, p. 533-543.
- Parodi Jean-Luc, 2007, « Temps, mémoire et personnalité politique sur quelques enseignements d'une élection de rupture », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, p. 285-291.
- Paugam Serge, 2000, *Le salarié de la précarité : Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France.
- Pecqueur Bernard, 2009, « De l'exténuation à la sublimation : itinéraire d'une notion et de ses déclinaisons », in Vanier Martin (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 205-209.
- Percheron Annick, 1985, « La socialisation politique : défense et illustration », in Leca Jean et Grawitz Madeleine (dir.), *Traité de Science Politique. Tome 3 : L'action politique*, Paris, PUF, p. 165-235.
- Percheron Annick, 1991, « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ? Note de recherche », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 3, p. 382-406.
- Perrineau Pascal (dir.), 1986, *Régions : le baptême des urnes*, Lyon, Pedone.
- Perrineau Pascal (dir.), 2003, *Le désenchantement démocratique*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube.
- Perrineau Pascal (dir.), 2008, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques.
- Perrineau Pascal et Mayer Nonna (dir.), 1992, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin.
- Perrineau Pascal et Reynié Dominique (dir.), 1999, *Le vote incertain : les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Perrineau Pascal, Reynié Dominique, Lefranc Sandrine et Mouchard Daniel (dir.), 2001, *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France.
- Perrineau Pascal et Ysmal Colette (dir.), 1995, *Le vote de crise : l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Perrineau Pascal et Ysmal Colette (dir.), 1998, *Le vote surprise : les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Perrineau Pascal et Ysmal Colette (dir.), 2003, *Le vote de tous les refus : les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Peugny Camille, 2009, *Le déclassé*, Paris, Grasset.
- Pierru Emmanuel et Spire Alexis, 2008, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 58, p. 457.
- Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Edition du Seuil.

- Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 2008, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte.
- Platone François et Rey Henri, 1996, « Le FN en terre communiste », Mayer Nonna et Perrineau Pascal (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 268-283.
- Pontille David et Torny Didier, 2010, « Revues qui comptent, revues qu'on compte: Produire des classements en économie et gestion », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs [En ligne]*, n°8. Adresse : <http://regulation.revues.org/8881?&id=8881>
- Préteceille Edmond, 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mobilité », *Sociétés contemporaines*, vol. 62, n 2, p. 69-93.
- Putnam Robert D., 2000, *Bowling Alone : the Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon & Schuster.
- Putnam Robert D. (dir.), 2002, *Democracies in Flux : the Evolution of Social Capital in Contemporary Society*, Oxford, Oxford University Press.
- Putnam Robert D., Leonardi Robert et Nanetti Raffaella Y., 1993, *Making democracy work : civic traditions in modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.
- Radaelli Claudio, 2003, « The Europeanization of Public Policy », in Featherstone Kévin et Radaelli Claudio (dir.), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, p. 27-56.
- Raffestin Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC.
- Rancière Jacques, 2004, *Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, 10/18.
- Renahy Nicolas, 2010, *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Retailé Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ripoll Fabrice et Rivière Jean, 2007, « La ville dense comme seul espace légitime? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, vol. , n° 102, p. 121-130.
- Rivière Jean, 2008, « Le vote pavillonnaire existe-t-il? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, vol. 21, n°83, p. 23-48.
- Rivière Jean, 2009, *Le pavillon et l'isoloir : Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008) : A travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, Université de Caen, Thèse de doctorat.
- Robinson W.S., 1950, « Ecological Correlations and the Behavior of Individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, n° 3, p. 351-357.
- Roux Guillaume, 2005, *Comprendre la xénophobie à l'échelle européenne. « Déconstruire » et expliquer les opinions xénophobes*, Grenoble, UPMF, Thèse de Doctorat.
- Sainty Jessica, 2009a, « Le communisme en banlieue rouge : de la mort du PCF au maintien des villes communistes. Analyse d'un paradoxe électoral à partir du cas de la ville d'Echirolles (1981-2008) », *Actes des journées d'étude des 1er et 2 décembre 2009*,

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Adresse : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/spip.php?article192>

Sainty Jessica, 2009b, « Saisir le jugement politique dans son contexte local », Grenoble, communication présentée au *Congrès de l'AFSP*, 24 p.

Sainty Jessica, 2011, « Le territoire dans la formation du jugement politique? De la nécessaire complémentarité entre sociologie et géographie électorales », Strasbourg, communication présentée au *Congrès de l'AFSP*, 18 p.

Sala Pala Valérie, 2006, « La politique du logement social au risque du client? Attributions de logements sociaux, construction sociale des clients et discriminations ethniques en France et en Grande-Bretagne », *Politiques et management public*, vol. 24, n° 3, p. 77-92.

Sass Catherine (dir.), 2006, « Le score Epices : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, vol. , n° 14, p. 93-96.

Sauger Nicolas, 2007, « Le vote Bayrou », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. pp.447-458.

Sauger Nicolas, Brouard Sylvain et Grossman Emiliano, 2007, *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris, Les presses de Sciences Po.

Sawicki Frédéric, 2000, « Les politistes et le microscope », in Bachir Myriam (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, p. 143-164.

Schmitt-Beck Rüdiger, 2007, « New modes of campaigning », in Dalton Russel et Klingemann Hans-Dieter (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 744-764.

Schweisguth Etienne, 2007, « Le trompe l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. 393-410.

Séguir Céline, 2007, « Les recherches sur les téléspectateurs en France. Émergence et ramifications d'un objet scientifique (1964-2004) », *Trajectoires*, vol. , n° 1.

Sfez Lucien (dir.), 2002, *Science politique et interdisciplinarité : conférences 1998-2000.*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Siegfried André, 1995 (1^{ère} éd. : 1913), *Tableau politique de la France de l'ouest*, Paris, Imprimerie nationale.

Siegfried André, 2010 (1^{ère} éd. : 1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Siegfried André, 1949, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, A. Colin.

Simon Herbert A., 1957, *Models of man social and rational : mathematical essays on rational human behavior in a social setting*, New York, J. Wiley.

Sineau Mariette, 2004, « Les paradoxes du gender gap à la française », in Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 207-228.

Sineau Mariette, 2007a, « Effets de genre, effets de génération ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, p. 353-369.

Sineau Mariette, 2007b, « Face au pouvoir, une asymétrie persistante », *Travail, genre et sociétés*, vol. 18, n° 2, p. 157-161.

Skocpol Theda, 2003, *Diminished Democracy: from Membership to Management in American Civic Life*, Norman, University of Oklahoma Press.

Skogan Wesley G., 1999, « Measuring What Matters: Crime, Disorder and Fear », in Langworthy R.H. (dir.), *Measuring What Matters : Proceedings From the Policing Research Institute Meetings*, National Institute of Justice and the Office of Community Oriented Policing Services.

Sniderman Paul, 1998, « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, vol. 11, n°41, p. 123-175.

Sniderman Paul M., Brody Richard A., Tetlock Philip E. et Brady Henry E., 1993, *Reasoning and choice : explorations in political psychology*, New York, Cambridge University Press.

Stefanova Boyka, 2006, « The « No » Vote in the French and Dutch Referenda on the EU Constitution: A Spillover of Consequences for the Wider Europe », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, p. 251-255.

Stock Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *Espacestemp.net*. Adresse : <http://www.espacestemp.net/document1138.html>

Stock Mathis, 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *Espacestemp.net*. Adresse : <http://www.espacestemp.net/document1853.html>

Strauss Anselm et Corbin Juliet, 2003, « L'analyse des données selon la Grounded Theory. Procédures de codage et critères d'évaluation », in Cefaï Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 363-379.

Strudel Sylvie, 2009, « L'Europe, un nouvel espace de citoyenneté ? Le vote des non-nationaux », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 16, n° 4, p. 559-568.

Talpin Julien, 2007, *Schools of Democracy : how ordinary citizens become competent in participatory budgeting institutions*, Thèse de doctorat, Florence, Institut universitaire européen.

Talpin Julien, 2010, « Ces moments qui façonnent les hommes. Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, p. 91-115.

Tiberj Vincent, 2004, « Compétence et repérage politiques en France et aux Etats-Unis : une contribution au modèle de « l'électeur raisonnable » », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, p. 261-287.

Tingsten Herbert, 1963 (1ère éd. : 1937), *Political behavior : studies in election statistics*, Totowa, N.J., Bedminster Press.

Van Zanten Agnès, 2002, « La mobilisation stratégique et politique des savoirs sur le social : le cas des parents d'élèves des classes moyennes », *Education et sociétés*, vol. 9, n° 1, p. 39-52.

Vanier Martin, 2002, « Les espaces du politique : trois réflexions pour sortir des limites du territoire », in Debarbieux Bernard et Vanier Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Editions de l'Aube / DATAR, p. 75-89.

Vanier Martin, 2009, Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives. Actes des entretiens de la Cité des Territoires de Grenoble, 7 et 8 juin 2007, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Vedel Thierry, 2009, « Le suivi de la campagne : politisation, confirmation et polarisation », in Cautrès Bruno et Muxel Anne (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix? Le Panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 157-180.

Veitl Philippe, 1995, « Territoires du politique. Lectures du Tableau politique d'André Siegfried », *Politix*, vol. 8, n°29, p. 103-122.

Veyret-Verner Germaine, 1954, « Quelques réflexions sur la géographie politique des Alpes du Nord et de leur avant-pays », *Revue de géographie alpine*, vol. 42, n° 1, p. 107-110.

Whitaker Lois Duke (dir.), 2008, *Voting the gender gap*, Chicago, University of Illinois Press.

White Jonathan, 2010, « Europe in the Political Imagination », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 4, p. pp.1015-1038.

Whyte William Foote, 2002, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La découverte.

Wylie Laurence, 1957, *Un village du Vaucluse*, Paris, Gallimard.

Zaller John R., 2001, « Repenser l'opinion. [Extrait de John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992, pp.91-96] », *Hermès*, vol. 31, p. 223-232.

Zaller John R., 1992, *The Nature and Origin of Mass Opinion*, Cambridge, Cambridge University Press.

Zaller John R. et Feldman Stanley, 1992, « A Simple Theory of the Survey Response : Answering Questions versus Revealing Preferences », *American Journal Of Political Science*, vol. 36, n°3, p. 579-616.

Présentation des quatre points d'observation

Aulagner Christine, « Les habitants sont-ils partie prenante de la gestion de proximité ? A Echirrolles, on s'y essaie », *Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain*, septembre 1997 : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3800.html>

Bencharif Lila et Milliot-Belmadani Virginie, 1999, *Traces et mémoires des migrations dans la région Rhône-Alpes : parcours avant l'escale*, Vaulx-en-Velin, Drac/Peuplement et migrations.

Blondé Michelle, 2008, *Une usine dans la guerre : la Société nationale de la Viscose à Grenoble, 1939-1945*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD), *Neige de culture : Etat des lieux et impacts environnementaux. Note socio-économique*, Paris, CGEDD, 2009, 152 p. Consultable en ligne : http://portail.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/006332-01_rapport.pdf

Cour des comptes, *La gestion du domaine skiable en Rhône-Alpes, Rapport public annuel*, 17 février 2011, 35p.

Gouy-Gilbert Cécile et Parent Jean-François (dir.), 2007, *Atlas du patrimoine industriel en Isère*, Grenoble, Département de l'Isère.

Huard Jean-Luc, 2009, « Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, p. 141-157.

Mountain Wilderness, *Enneigement artificiel : les canons à l'assaut des cimes (document de sensibilisation sur la neige artificielle)*, novembre 2010, 6p. Consultable en ligne : <http://www.mountainwilderness.fr/projets-mainmenu-48/industrie-du-ski-mainmenu-175/industrie-du-ski-mainmenu-175.html>

Mourral D., 1927, « Les forêts du canton du Villard-de-Lans (massif du Vercors) », *Revue de géographie alpine*, vol. 15, n° 1, p. 133-143.

Nafa Oumelkir, « La mobilisation des habitants autour de l'opération de réhabilitation. La Villeneuve d'Échirolles, Isère », *Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain*, décembre 1995 : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-2254.html>

Nafa Oumelkir, « L'association des habitants du Gâtinais ou l'apprentissage collectif de la citoyenneté », *Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain*, décembre 1995 : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-2256.html>

Sgard Anne, 1997, *Paysages du Vercors : entre mémoire et identité*, Grenoble, Revue de Géographie Alpine (numéro hors-série).

Site Internet de la ville d'Echirolles : <http://www.ville-echirolles.fr/bienvenue/histoire/habitants.html>

Szenes Dominique, 1988, *Echirolles, naissance d'une ville*, Grenoble, Centre de création littéraire.

Vivier Marion, 2005, *Maisons d'enfants du Vercors : patrimoine et mémoire du climatisme au pays des quatre montagnes : Autrans, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Villard-de-Lans*, Grenoble, Conservation du patrimoine de l'Isère, Musée dauphinois.

Documents INSEE

Conseil général de l'Isère, Portrait social de l'Isère 2007.

Coudène Maud, « Vercors : un développement à deux vitesses », *La lettre de l'INSEE Rhône-Alpes*, n°148, juillet 2011. Consultable en ligne : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/themes/syntheses/lettre_analyses/02148/02148_vercors.pdf

INSEE, 2005, *Les immigrés en France*. Edition 2005, Paris, INSEE.

INSEE, *Chiffres-clés « Dossiers thématiques » des cantons de Saint-Ismier, Pont-de-Chéruy et Villard-de-Lans et de la commune d'Echirolles*, mise à jour décembre 2008.

INSEE Rhône-Alpes, « Précarité dans l'agglomération grenobloise : pas uniquement dans les zones urbaines sensibles », *La Lettre*, n°99, novembre 2008.

INSEE, 2008, *Résultats du recensement de la population* : <http://www.recensement.insee.fr/home.action>

Articles de presse

Auteur inconnu, « Le discours d'investiture de Nicolas Sarkozy », *lemonde.fr*, 15 janvier 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/01/15/le-discours-d-investiture-de-nicolas-sarkozy_855369_3224.html

Auteur inconnu, « Le « pacte présidentiel », un programme socialiste ? », *lemonde.fr*, 11 février 2007, http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/02/11/le-pacte-presidentiel-de-segolene-royal-un-programme-socialiste_866150_3224.html

Auteur inconnu, « N° 1 pour les revenus en province : Corenc, fortunes perchées », *L'express.fr*, 28 juin 2007.

Auteur inconnu, « Deux maires, Alain Tuduri et Daniel Beretta mis en examen pour discrimination raciale », *AFP*, 16 octobre 2007.

Auteur inconnu, « La nouvelle France des riches », *Capital*, décembre 2009, pp.52-80.

Bacqué Raphaëlle, « La présidentielle vue de mon lotissement », *Le Monde*, 9 décembre 2006.

Bélanger Eric, Fauvelle-Aymar Christine et Lewis-Beck Michael, 2007, « Iowa couronne Royal », *Liberation*, Adresse : <http://www.liberation.fr/politiques/010195289-iowa-couronne-royal>

Burgel Guy, « Le périurbain n'est ni de droite, ni de gauche », *Le Monde.fr*. Adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/03/09/le-periurbain-n-est-ni-de-droite-ni-de-gauche_1654983_3232.html

Colombani Jean-Marie, « L'impasse », *Le Monde*, 30 mai 2005.

Fauvelle-Aymar Christine et Lewis-Beck Michael, 1997, « Législatives 97. L'Iowa donne l'opposition gagnante. Deux chercheurs d'une université américaine prédisent la défaite de la majorité. », *Liberation*. Adresse : <http://www.liberation.fr/france/0101213990-legislatives-97-l-iowa-donne-l-opposition-gagnante-deux-chercheurs-d-une-universite-americaine-predisent-la-defaite-de-la-majorite>

Fauvelle-Aymar Christine et Lewis-Beck Michael, 2002, « Pour l'Iowa, avantage Jospin », *Libération*. Adresse : <http://www.liberation.fr/tribune/0101406973-pour-l-iowa-avantage-jospin>

July Serge, « Chef d'œuvre masochiste », *Libération*, 30 mai 2005.

Le Hyaric Patrick, « Ecoutez enfin le peuple... ! », *L'Humanité*, 31 mai 2005.

Vincent Elise, « Le maire, les immigrés et la mixité », *Le Monde*, 23 juin 2011.

Wieder Thomas, « Dans la France péri-urbaine, le « survote » pour le FN exprime une colère sourde », *Le Monde.fr*. Adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/28/dans-la-france-peri-urbaine-le-survote-pour-le-fn-exprime-une-colere-sourde_1649247_1471069.html

TABLES DES DOCUMENTS

Tous les documents (cartes, figures, tableaux, etc.) sont numérotés de la façon suivante : le premier chiffre indique le chapitre dans lequel se trouve le document, le second sa place dans le chapitre. La numérotation redémarre à chaque chapitre. L'introduction est notée 0, la conclusion est notée 8.

Table des cartes

Carte 2.1. Les quatre zones d'études (encadrées).....	106
Carte 3.1 Carte du canton de Saint-Ismier.....	174
Carte 3.2. Carte du canton de Villard-de-Lans.....	176
Carte 3.3. Carte détaillée du canton de Pont-de-Chéruy	177
Carte 3.4. Carte d'Echirolles par quartiers	180
Carte 8.1. Résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2012 en Isère.....	575

Table des figures

Figure 0.1. Synthèse des effets du territoire sur le raisonnement politique individuel.....	48
Figure 2.1 Canton de Saint-Ismier : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007	130
Figure 2.2 Canton de Saint-Ismier : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	130
Figure 2.3 Canton de Saint-Ismier : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	131
Figure 2.4 Canton de Saint-Ismier : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007	131
Figure 2.5 Canton de Saint-Ismier : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007	131
Figure 2.6 Canton de Saint-Ismier : résultats des seconds tours des élections législatives de 1986 à 2007	132
Figure 2.7 Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007	134
Figure 2.8 Canton de Villard-de-Lans : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	134
Figure 2.9 Canton de Villard-de-Lans : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	135
Figure 2.10 Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007	135
Figure 2.11 Canton de Villard-de-Lans : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007	135
Figure 2.12 Canton de Villard-de-Lans : résultats des seconds tours des élections législatives de 1988 à 2007	136
Figure 2.13. Canton de Pont-de-Chéruy : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007	137
Figure 2.14. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	137
Figure 2.15. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	138
Figure 2.16. Canton de Pont-de-Chéruy : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007	138

Figure 2.17. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des premiers tours des élections législatives de 1986 à 2007	138
Figure 2.18. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des seconds tours des élections législatives de 1988 à 2007	139
Figure 2.19. Echirrolles : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007	141
Figure 2.20. Echirrolles : résultats des premiers tours des élections présidentielles de 1988 à 2007... ..	141
Figure 2.21. Echirrolles : résultats des seconds tours des élections présidentielles de 1988 à 2007	142
Figure 2.22. Echirrolles : taux de participation aux élections législatives de 1986 à 2007	142
Figure 2.23. Echirrolles : résultats des premiers tours des élections législatives de 1988 à 2007	142
Figure 2.24. Echirrolles : résultats des seconds tours des élections législatives de 1988 à 2007	143
Figure 5.1. Représentation graphique du territoire subjectif	391

Table des graphiques

Graphique 3.1. Représentation graphique de la typologie socioéconomique des quartiers, communes et cantons.....	199
Graphique 3.2. Canton de Saint-Ismier : Taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes).....	203
Graphique 3.3. Canton de Saint-Ismier : taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes)	204
Graphique 3.4. Canton de Saint-Ismier : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	205
Graphique 3.5. Canton de Saint-Ismier : résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	206
Graphique 3.6. Canton de Saint-Ismier : résultats de l'UDF/MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	206
Graphique 3.7. Canton de Saint-Ismier : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	206
Graphique 3.8. Canton de Saint-Ismier : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	207
Graphique 3.9. Canton de Saint-Ismier : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	207
Graphique 3.10. Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes).....	208
Graphique 3.11. Canton de Villard-de-Lans : taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	209
Graphique 3.12. Canton de Villard-de-Lans : résultats de l'extrême-gauche aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	212
Graphique 3.13. Canton de Villard-de-Lans : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007(par communes)	213
Graphique 3.14. Canton de Villard-de-Lans : résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	213
Graphique 3.15. Canton de Villard-de-Lans : résultats de l'UDF/MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	213
Graphique 3.16. Canton de Villard-de-Lans : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	214
Graphique 3.17. Canton de Villard-de-Lans : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	214
Graphique 3.18. Canton de Villard-de-Lans : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	215
Graphique 3.19. Canton de Pont-de-Chéruy : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par communes).....	216
Graphique 3.20. Canton de Pont-de-Chéruy : taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	216

Graphique 3.21. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats de l'extrême-gauche aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	219
Graphique 3.22. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	219
Graphique 3.23. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des écologistes aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	219
Graphique 3.24. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats de l'UDF-MoDem aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	220
Graphique 3.25. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	220
Graphique 3.26. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats des autres partis d'extrême-droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	220
Graphique 3.27. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes).....	221
Graphique 3.28. Canton de Pont-de-Chéruy : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives de 1988 à 2007 (par communes)	221
Graphique 3.29. Echirolles : taux de participation aux élections présidentielles de 1988 à 2007 (par quartiers).....	223
Graphique 3.30. Echirolles : taux de participation aux élections législatives de 1988 à 2007 (par quartiers).....	224
Graphique 3.31. Echirolles : résultats de l'extrême gauche aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)	229
Graphique 3.32. Echirolles : résultats des partis écologistes aux élections présidentielles et législatives (par quartiers).....	229
Graphique 3.33. Echirolles : résultats du PCF aux élections présidentielles et législatives (par quartiers).....	230
Graphique 3.34. Echirolles : résultats de l'UDF-MoDem aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)	230
Graphique 3.35. Echirolles : résultats du FN aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)	230
Graphique 3.36. Echirolles : résultats de la gauche socialiste aux élections présidentielles et législatives (par quartiers)	231
Graphique 3.37. Echirolles : résultats de la droite aux élections présidentielles et législatives (par quartiers).....	231
Graphique 3.38. Représentation graphique de la typologie politique des quartiers, communes et cantons.....	233
Graphique 3.39. Représentation graphique de la typologie socioéconomique et politique des quartiers, communes et cantons.....	236

Table des tableaux

Tableau 1.1 Liste des entretiens semi-directifs réalisés	89
Tableau 1.2. 4 zones : activité de la population enquêtée	96
Tableau 1.3 4 zones : catégorie socioprofessionnelle de la population enquêtée.....	97
Tableau 1.4 4 zones : Niveau de diplôme de la population enquêtée.....	97
Tableau 2.1. 4 zones : population totale en 1999, inscrits sur les listes électorales en 2005 et résultats du référendum sur le TCE	107
Tableau 2.2 4 zones : répartition en catégories socioprofessionnelles en 1999 (en%).....	107
Tableau 2.3. 4 zones : évolution de la population et part des familles dans les ménages	113
Tableau 2.4 4 zones : lieu de travail en fonction des catégories socioprofessionnelles (en %)	113
Tableau 2.5 4 zones : entreprises par secteur d'activité au 1 ^{er} janvier 2007 (en%).....	115
Tableau 2.6 4 zones : Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2006 (en %)	116
Tableau 2.7 4 zones : Types d'activité socioprofessionnelle (en %).....	117
Tableau 2.8 4 zones : catégories socioprofessionnelles (en %).....	119

Tableau 2.9 4 zones : Niveau de diplôme de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus (en %)	119
Tableau 2.10. 4 zones : résultats du référendum du 29 mai 2005 sur le TCE	123
Tableau 2.11. 4 zones : résultats du référendum du 7 février 1992 sur le Traité de Maastricht	123
Tableau 2.12 Typologie des points d'observation en fonction des critères socio-économiques et politiques	143
Tableau 2.13 4 zones : conseiller à quelqu'un de venir habiter dans son quartier	146
Tableau 2.14 4 zones : perception de la délinquance dans la commune	148
Tableau 2.15 4 zones : perception d'une gêne due à la présence de groupes marginaux	148
Tableau 2.16 4 zones : perception de dégradations	148
Tableau 2.17 4 zones : sentiment de menace pour soi ou pour autrui	149
Tableau 2.18 4 zones : perception de la situation de l'école de votre commune	151
Tableau 2.19. 4 zones : connaissance effective de l'école et sa perception	151
Tableau 2.20 Enfant scolarisé et intérêt pour la vie locale	152
Tableau 2.21 4 zones : s'occuper d'activités du quartier	154
Tableau 2.22 4 zones : sociabilités locales (modalités de réponse : très souvent et souvent)	154
Tableau 2.23 4 zones : intérêt pour la politique et CSP	157
Tableau 2.24 4 zones : orientation politique et CSP	159
Tableau 2.25 4 zones : fonctionnement de la démocratie et CSP	161
Tableau 2.26 4 zones : opinion sur l'Union européenne et CSP	162
Tableau 2.27 4 zones : confiance dans autrui et CSP	163
Tableau 2.28 4 zones : trop d'immigrés et CSP	164
Tableau 2.29 4 zones : identité nationale et CSP	165
Tableau 2.30 4 zones : mesures pour augmenter le pouvoir d'achat et CSP	167
Tableau 3.1. Canton de Saint-Ismier : évolution de la population et part des familles dans les ménages (par canton et par commune)	175
Tableau 3.2. Canton de Villard-de-Lans : évolution de la population et part des familles dans les ménages (par canton et par commune)	175
Tableau 3.3 Canton de Pont-de-Chéruy : évolution démographique dans le canton, par commune	178
Tableau 3.4 Echirolles : évolution démographique de la commune	179
Tableau 3.5 4 zones : types d'activité socioprofessionnelle (cantons, communes et quartiers)	183
Tableau 3.6 4 zones : catégories socioprofessionnelles (cantons, communes et quartiers)	186
Tableau 3.7. 4 zones : Niveau de diplôme de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus (en %)	188
Tableau 3.8. 4 zones : Taux d'allocataires et population couverte par le RMI en 2007 dans la population municipale	191
Tableau 3.9. 4 zones : Taux d'allocataires et de population couverte par la CMU en 2007 dans la population municipale	191
Tableau 3.10. 4 zones : foyers fiscaux imposés et revenu net imposable moyen (2006)	193
Tableau 3.11. Taux de population immigrée dans la population totale (2006)	195
Tableau 3.12. Typologie socioéconomique détaillée par communes et par quartiers	197
Tableau 3.13. 4 zones : résultats des référendums européens de 1992 et 2005 par communes et par quartiers	202

TABLE DES MATIERES DU PREMIER VOLUME

Résumé de la thèse	3
Remerciements	7
Sommaire	9
Glossaire et précisions.....	11
Introduction générale // Contextualiser le raisonnement politique	13
Avant-propos. La carte, les électeurs et le territoire.....	13
I. Les trois modèles dominants d'explication du vote et l'extinction progressive de l'entrée « par le territoire »	20
A. La première dynamique de l'analyse du vote en France : de la géographie à la sociologie électorale.....	20
B. L'école de Columbia : la « contextualisation » de l'individu.....	26
C. Le paradigme du Michigan et la théorie du choix rationnel : la disparition complète du groupe au profit de l'individu.....	28
II. La géographie électorale comme levier de « renouvellement » de la sociologie du vote	31
A. Les analyses écologiques et contextualisées quantitatives.....	32
B. Réinvestir le « local » en sociologie électorale	37
III. Comprendre socialement et politiquement le territoire.....	41
A. Vers une définition sociale et politique du « territoire »	42
B. Articuler analyse écologique du vote et géographie sociale : vers une perspective localisée constructiviste des rapports individuels à la politique	46
C. Les conséquences empiriques d'un dialogue entre sociologie électorale et géographie sociale.....	50
IV. Présentation du plan de la thèse	52
Partie 1 // Définir le territoire : Un parcours méthodologique	55
Chapitre 1 // Protocole et méthodologie.....	57
I. Le contexte de l'enquête : comprendre et analyser la séquence électorale de 2007.....	57
A. La campagne présidentielle de 2007	58
1. Présidentielles et législatives : une même séquence électorale.....	58
2. Conceptualiser le « rôle » de la campagne dans la séquence électorale	60
3. 2007 : une campagne faiblement thématifiée et fortement « participative »	63
B. La séquence électorale de 2007	66
1. La forte participation à l'élection présidentielle	66
2. Les principaux enseignements de l'élection présidentielle de 2007 et des élections législatives.....	69
C. Les élections de 2007 : quelle rupture ?	73
II. Méthodologie de l'enquête	76
A. Programme d'enquête pluridisciplinaire et pratique collective de la recherche	76
1. Un programme interdisciplinaire aux méthodologies plurielles	76
2. Limites et portée d'un travail de recherche collectif.....	78

B. Entretiens semi-directifs et analyse qualitative	79
1. L'entretien semi directif : construction du guide et exploitation des données	80
2. Une démarche d'analyse qualitative inspirée par la « Grounded Theory »	84
3. L'échantillon des entretiens semi-directifs	86
C. Deux enquêtes d'opinion par sondage : questionnaires et échantillons	91
1. Conception des deux questionnaires de sondage	91
2. Présentation des données empiriques recueillies	94
III. Conclusion du chapitre.....	100
Chapitre 2 // Quatre points d'observation en Isère.....	103
I. Portraits socioéconomiques des quatre zones d'enquête	108
A. Evolutions socioéconomiques des quatre territoires	109
1. Un accroissement démographique généralisé	109
2. Principaux secteurs d'activités économiques	113
B. Cartes d'identité des populations des quatre points d'observation.....	116
1. Activités et catégories socioprofessionnelles	116
2. Niveau de diplôme	119
II. Présentation politique des quatre points d'enquête	120
A. Les référendums européenne de 1992 et de 2005	121
B. Elections présidentielles et élections législatives de 1986 à 2007.....	124
1. Saint-Ismier : la préférence à la droite parlementaire	128
2. Villard-de-Lans : un ordre politique en mutation.....	132
3. Pont-de-Chéruy : le fief de l'extrême-droite	136
4. Echirrolles : la « banlieue rouge »	139
III. Mettre en évidence un effet du « contexte local » ? Analyse quantitative des données FJP sur les questions de cadre de vie et politiques.....	144
A. Des perceptions différenciées du cadre de vie ?.....	144
1. La recommandation du quartier vis-à-vis de l'extérieur	145
2. Les perceptions de la délinquance : l'influence des représentations individuelles	146
3. La perception de l'école : une confirmation des disparités territoriales	150
4. Réseaux locaux de sociabilité et insertion dans la vie locale : un clivage entre les zones les plus rurales et les zones les plus urbaines.....	152
B. Des rapports différenciés à la politique ?	155
1. Politisation : intérêt et orientation politique	156
2. Attitudes et valeurs politiques : quelques éléments de différenciation territoriale	159
IV. Conclusion du chapitre.....	168
Chapitre 3 // Décomposition et recomposition des points d'observation.....	169
I. Resserrement de la focale d'observation et affinement de la typologie socioéconomique	171
A. Hétérogénéité socioéconomique des zones sélectionnées.....	173
1. Spécificités de l'accroissement démographique	173
2. Portrait socioéconomique des populations à l'échelle des communes et des quartiers	181

3. Niveau de diplôme	187
B. Affiner la typologie	188
1. Rendre compte de la précarité : minimas sociaux, revenus et immigration.....	189
a. Minimas sociaux.....	190
b. Revenus et imposition moyenne	192
c. Immigration	193
2. Dresser une nouvelle typologie de nos points d'observation.....	195
II. Apparition de préférences hétérogènes au sein des ordres politiques locaux.....	200
A. Les référendums européens de 1992 et 2005	201
B. Saint-Ismier : des préférences homogènes à droite	203
C. Villard-de-Lans : des préférences politiques liées au peuplement	208
1. Les communes de gauche : Autrans et Engins	209
2. Les communes « écologistes » : Lans-en-Vercors, Méaudre et Saint-Nizier	210
3. Les communes acquises à la droite : Corrençon-en-Vercors et Villard-de-Lans...	211
D. Pont-de-Chérury : des préférences politiques marquées par le clivage socioéconomique	215
1. Les communes de gauche : Pont-de-Chérury et Charvieu-Chavagneux	216
2. Les communes en faveur de l'extrême-droite : Anthon, Chavanoz, Janneyrias, Villette d'Anthon.....	217
E. Echirolles : quatre orientations politiques marquées dans la ville.....	222
1. Le quartier favorable à la « droite modérée » : Jean Jaurès	224
2. Les quartiers à dominante communiste : Surieux, Les Essarts, le Village 2, la Viscose	225
3. Les quartiers avec une tentation frontiste : la Luire et la Ponatière	227
4. Les quartiers à « dominante socialiste » : les Granges, la Frange verte / Commanderie, le Centre, la Mairie / Paul Langevin.....	228
III. Conclusion du chapitre : la quête impossible du niveau d'observation optimal ?	237
Partie 2 // Le territoire : construction d'un cadre social et politique.....	241
Chapitre 4 // Le territoire comme cadre social.....	243
I. Les constructions individuelles des territoires vécus.....	245
A. Les espaces et les pratiques individuelles : constitution du territoire vécu.....	246
1. Le canton de Saint-Ismier : la dépendance à l'agglomération grenobloise.....	247
2. Le canton de Villard-de-Lans : l'apparition du clivage entre les natifs et les nouveaux habitants.....	249
3. Le canton de Pont-de-Chérury : la dépendance à l'agglomération lyonnaise et l'inexistence de Grenoble.....	256
4. Echirolles : entre intégration professionnelle à l'agglomération grenobloise et attachement à la ville d'Echirolles	260
B. Les matrices structurantes des perceptions individuelles du territoire	265
1. Le canton de Saint-Ismier : une banlieue résidentielle privilégiée, enserrée par les problèmes de transport et l'étalement urbain	266

2. Le canton de Villard-de-Lans : un cadre de vie « montagnard » victime de son succès et du tourisme.....	277
3. Le canton de Pont-de-Chérury : une « banlieue dortoir » lyonnaise.....	285
4. Echirolles : une ville à taille humaine malgré les quartiers dégradés et l'urbanisation croissante.....	295
II. Des territoires vécus façonnés par les relations sociales locales.....	307
A. Les réseaux locaux de sociabilité comme structure de la vie locale.....	308
1. <i>Le canton de Saint-Ismier : une vie sociale réduite</i>	310
2. Le canton de Villard-de-Lans : l'école, facteur de « mixité » entre natifs et nouveaux habitants.....	313
3. Le canton de Pont-de-Chérury : un investissement local modéré.....	316
4. Echirolles : un important réseau associatif.....	319
B. Des relations de voisinage peu intenses.....	322
1. Le canton de Saint-Ismier : « la banlieue chic ».....	323
2. Le canton de Villard-de-Lans : des relations de voisinage marquées par le clivage entre les natifs et les nouveaux habitants.....	327
3. Canton de Pont-de-Chérury : un voisinage peu structurant.....	331
4. Echirolles : redorer l'image de la banlieue.....	334
III. Conclusion du chapitre.....	339
Chapitre 5 // Le cadre politique défini par le territoire.....	341
I. La politique « localiste », ou la prégnance des conflits d'usage.....	343
A. Le canton de Saint-Ismier : la politique des « petites communes ».....	343
1. Matrice négative et construction des enjeux politiques locaux.....	344
2. Situations individuelles et délimitation des enjeux politiques locaux.....	349
3. Une matrice positive dépolitisante ?.....	351
B. Le canton de Villard-de-Lans : conflits économiques et d'usage dans un territoire dédié au tourisme.....	354
1. Conflits économiques, situations individuelles et expression des enjeux politiques locaux.....	354
2. Un conflit d'usage : vivre dans un territoire dédié au tourisme.....	360
II. Un cadrage national de la « politique » locale.....	366
A. Le canton de Pont-de-Chérury : la politique locale sous l'influence de l'extrême-droite ?.....	366
1. Matrice négative et situations personnelles : mise en avant des problèmes d'emploi du canton.....	367
2. Représentations collectives du territoire et enjeux politiques locaux.....	371
B. Echirolles : l'hypothèse d'un ordre local du « communisme municipal ».....	379
1. « De quoi communisme est-il le nom ? ».....	379
2. La forte déconnexion entre les choix politiques locaux et nationaux.....	385
III. Conclusion du chapitre.....	389

Troisième Partie // Quelle place pour le « territoire » dans le raisonnement politique ?	393
Chapitre 6 // Intégration européenne et mondialisation : la territorialisation hétérogène des raisonnements politiques	399
I. Le référendum de 2005 : une étude a posteriori du vote.....	402
A. La structuration des opinions sur l'Europe : des études quantitatives aux études qualitatives	404
B. Quelle place pour le « territoire » dans le raisonnement politique sur le TCE ?.....	410
1. Voter oui au TCE : une adhésion forte au projet européen	410
2. Voter non au TCE : une réaction au néolibéralisme et la perception d'une menace	413
3. La mobilisation différenciée du territoire : la prégnance des « ordres politiques locaux »	417
C. L'ancrage socio-économique de l'attitude vis-à-vis du TCE : vers un « vote de classe » ?.....	427
1. Pourquoi s'abstenir au référendum sur le TCE ?	428
2. Rupture argumentative et rupture sociale dans les opinions sur l'Europe	429
II. « Gagnants » et « perdants » de la mondialisation : les apports de l'analyse compréhensive à une dualité réductrice	435
A. Les discours positifs sur la mondialisation : le profil minoritaire des « gagnants » ..	437
B. Les discours négatifs sur la mondialisation : des « perdants » majoritaires ?.....	446
C. L'incertitude sur la mondialisation : les vrais « perdants » seraient-ils les « exclus » du jeu politique ?.....	463
D. Le nécessaire dépassement du clivage « gagnant » / « perdant ».....	470
III. Conclusion du chapitre.....	474
Chapitre 7 // L'élection présidentielle : une élection « a-territoriale »	477
I. Réception et perception de la campagne présidentielle de 2007	478
A. S'informer dans une campagne présidentielle : médias et discussions politiques comme sources principales d'information	478
B. Une campagne électorale décriée	487
II. L'élection présidentielle de 2007 face à la crise de la représentation	492
A. Une classe politique discréditée	493
B. Le poids de la norme participationniste sur les comportements électoraux	496
C. Le contexte particulier de l'élection présidentielle de 2007	503
III. Pour qui voter ? Les ressorts argumentatifs du « soutien » aux candidats.....	509
A. Voter pour Nicolas Sarkozy : une « réaction » aux problèmes.....	510
B. Voter pour Ségolène Royal : une question de « valeurs ».....	517
C. Voter pour François Bayrou : fuir le clivage droite-gauche	523
D. A droite de l'UMP, à gauche du PS	529
1. Voter à la gauche du PS : un vote de militants.....	530
2. Voter à la droite de l'UMP : un vote contestataire ?.....	533
IV. Les représentations du Président : la norme gaullienne contestée ?	537
A. La « norme gaullienne » de la fonction présidentielle	538
B. Relativisation de l'importance de la fonction présidentielle	543

C. Le vote à l'élection présidentielle comme choix « politique ».....	547
D. Le genre, élément perturbateur du vote présidentiel	550
V. Conclusion du chapitre	555
Conclusion générale // Du territoire à la compétence : les voies d'un approfondissement possible de l'étude du raisonnement « territorialisé »	559
I. Principaux enseignements de cette thèse : la construction analytique du « territoire » et la « fabrique » du raisonnement politique.....	560
II. Pour une analyse processuelle de la compétence politique	564
III. Le processus de raisonnement, et après ? Pistes d'approfondissement et hypothèses de recherche	571
Bibliographie	579
Littérature scientifique	579
Présentation des quatre points d'observation	601
Documents INSEE	602
Articles de presse	602
Tables des documents.....	605
Table des cartes	605
Table des figures	605
Table des graphiques	606
Table des tableaux	607
Table des matières du premier volume	609